NUMISMATIQUE DU MOYEN-ÂGE: CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DU...

Joachim Lelewel

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

DU MOYEN-AGE;

CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DU TYPE;

ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS, COMPOSÉ DE TABLES CHRONOLOGIQUES, DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES DE MONNAIES, GRAVÉES SUR CUIVRE;

PAR JOACHIM LELEWEL.

OUVRAGE PUBLIÉ
PAR JOSEPH STRASZÉWICZ.

PREMIERE PARTIE.

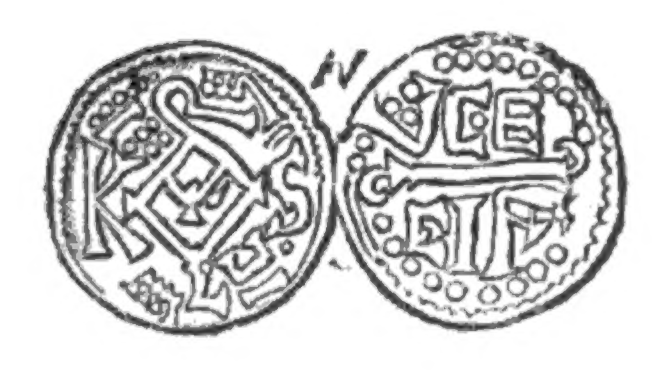

BRUXELLES,
CHEZ BERTOT, LIBRAIRE, MARCHÉ-AU-BOIS.

1835.

Digitized by Google

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Digitized by Google

CJ1607
L4
v.1-2

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

DU MOYEN-AGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Artaria et Fontaine, libraires à Manheim	3
Barbier-Arnoux, fondé de pouvoir à la recette des finances, à Valenciennes.	1
Baron, professeur à l'université libre de Belgique.	1
Belgique, le roi Léopold	4
Belin-Mandar, libraire à Paris	1
Bertrand *Arthus*, à Paris.	2
Bibliothèque du gymnase de Coblentz	1
Bibliothèque de Rouen	1
Bigaud, conseiller à la cour royale de Douai	1
Blommaert, agent de change à Gand	1
Bocca, libraire à Turin	4
Bohl, à Coblentz	1
Boilleaux, directeur de messageries à Blois	1
Bossange *Hector*, libraire à Paris.	3
Brame-Dogimont, rentier à Lille.	1
Cabarêt *Fréderic*, employé supplémentaire à la rente.	1
Carlier *E.*, ancien caissier de la monnaie de Paris, à Amboise . . .	1
Cavrois-Grimonprez, propriétaire à Roubaix	1
Chalon *Renier*, avocat, à Mons	1
Coustenoble *Mucius*, pharmacien, à Lille.	1
Cordier, libraire, à Paris.	2
Dancoisne, propriétaire, à Douai	1

474119

Digitized by Google

d'Arconati Visconti, marquis, à Bruxelles 1
de Crane d'Heysselaer, propriétaire, à Malines. 1
de Givenchy *Louis*, de la société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer 1
de Hamel-Bellenglise, comte, à Lille 1
de Ionghe, à Bruxelles 1
de la Fontenelle, à Poitiers 1
de la Saussaye *L.*, ancien employé des finances, à Blois 1
d'Elhoungue *Julie*, libraire, à Gand 3
de Monnecove *Edouard*, à Saint Omer 1
den Duyts, agent de change 1
Derheims, courtier maritime, à Calais. 1
de Saulcy *Fr.*, lieutenant d'artillerie 1
Deschamps *Auguste*, antiquaire 1
Dessains *Minimus*, propriétaire, à Saint-Quentin 1
Deveria, à Paris 1
de Welens *Jules*, à Bruxelles 1
Dinaux *Arthur*, homme de lettres, à Valenciennes. 1
Dubois, notaire au Havre. 1
Ducas *Charles-Louis*, agent de change, à Lille. 1
Dumolard et fils, libraire, à Milan 1
Dumortier, de la chambre des représentans de la Belgique 1
Dujat *Étienne*, orfèvre, à Lille. 1
Ebler, à Paris 2
Forest, à Nantes 1
Fougères fils, changeurs, à Paris 1
Gavelle, banquier, à Abbeville 1
Gentil-Descamps, adjoint au maire de Lille 1
Goethals, commissaire de district, à Courtrai 1
Grodée-Alavoine, fils, négociant, à Lille. 1
Grote, pour la rédaction du journal numismatique de Hanovre . . 4
Guffroy, essayeur à la monnaie de Lille 1
Guioth, ingénieur des ponts et chaussées, à Liége 1
Hermand *Alexandre*, propriétaire, à Saint-Omer 1
His, libraire, à Paris, plusieurs exemplaires . . . .
Ieuffrin *André*, de Tours. 1
Lemaitre, libraire, à Valenciennes 1
Lechevardière *Jules*, à Paris. 1
Lecointe et Pougin, libraires, à Paris 1

Digitized by Google

Lecointre-Dupont, à Poitiers 1
Lafitte, bibliothécaire, à Lille 1
Le Grand, libraire, à Rouen. 1
Lever, marquis. 1
Louandre, bibliothécaire, à Abbeville. 1
Melinet, général, en Belgique 1
Meynerts, agent de change, à Gand 1
Monteaux, changeur, à Paris 1
Norblin *Martin*, à Paris 4
Ostrowski *Antoine*, sénateur-palatin, général de la garde nationale de Varsovie 1
Pesche, libraire au Mans 1
Pierret, à Paris. 1
Regnaut *Eugène*, agent de change, à Gand 1
Rigollot, médecin, à Amiens 1
Rogier, ministre de l'intérieur, en Belgique 2
Rollin *Louis*, ancien négociant, antiquaire à Paris. 1
Rousseau *J.*, employé à la monnaie de Paris 1
Royer *Louis*, avoué près le tribunal de commerce, à Valenciennes. . 1
Serrure, archiviste de la province de Flandre, à Gand 1
Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer 1
Société des sciences, des arts et d'agriculture, à Lille. 1
Soive, changeur, à Paris. 1
Treuttel et Würtz, libraires. 6
Vanackere fils, imprimeur-libraire, à Lille. 2
Van der Meer fils, à Tongre. 1
Voillemier, médecin en chef des hôpitaux, à Senlis 1
Warre, à Paris. 1
Weyss, polonais, à Paris 1
Wolicki, polonais, à Paris 1
Wolowski *François*, député de la diète polonaise, à Paris 1
Zaluski *Romain*, de la diplomatie polonaise. 1

Digitized by Google

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

L'ouvrage que j'offre au public devait paraître il y a quelques mois, ainsi que l'avait annoncé le prospectus adressé aux amateurs des recherches numismatiques. Mais tandis que l'auteur mettait la dernière main à son travail, plusieurs personnes qui possédaient des pièces rares et curieuses, ont bien voulu les lui communiquer. Il a pensé qu'il valait mieux apporter quelque retard dans la publication que de priver la science de documens précieux. Je suis persuadé aussi que les savans éclairés, qui, par leurs nombreuses souscriptions, ont bien voulu contribuer au succès de l'ouvrage, tiendront compte des difficultés qu'à dû rencontrer une publication dont l'exactitude doit être le mérite principal. Par suite de son éloignement de Paris, où les secours indispensables aux recherches scientifiques sont en plus grand nombre que partout ailleurs, l'auteur a souvent éprouvé beaucoup de difficultés à se procurer les ouvrages nécessaires à son entreprise.

On doit remarquer encore la nature de l'impression de cet ou-

vrage, bien différente de la majeure partie des livres destinés au public. Les recherches et les observations sur les monnaies expliquées ou mentionnées dans le texte ont dû être accompagnées de caractères du moyen-âge, d'emblèmes, de symboles; plusieurs monnaies ont été insérées dans le corps même des pages imprimées en caractères ordinaires; sans cela, le lecteur eût été renvoyé à chaque instant aux planches, et son attention, en se partageant, eût été affaiblie. Un coup d'œil, jeté sur les nombreuses pages remplies de caractères hétérogènes, suffira pour faire apprécier la vérité de ces observations. Mais telle était à mes yeux l'importance de cette publication, que tous ces inconvéniens, auxquels je devais m'attendre, ne m'ont pas arrêté *.

M. Lelewel, à qui des liens d'amitié m'unissaient depuis longtemps, m'avait parlé de son projet de réunir les matériaux pour un ouvrage de Numismatique et de le publier en français. Un ouvrage de ce genre ne s'adressant qu'à un nombre choisi de lecteurs, on conçoit facilement que la plupart des libraires de Paris ne pouvaient ou ne voulaient pas avancer les fonds nécessaires, quoique le nom de M. Lelewel dût être pour eux une garantie suffisante de l'importance et de la valeur du travail. Je crus devoir lui offrir mes services.

* Mon désir fut stimulé par des motifs d'une autre nature que ceux d'une spéculation commerciale. Arrivé par suite des événemens politiques de Pologne en France, j'ai pensé qu'il était du devoir de chaque Polonais, disposant de quelques ressources, d'offrir à la France un tableau de notre histoire la plus récente, de nos illustrations modernes, de lui faire connaître ce qu'une sympathie vive et soutenue ne lui faisait que deviner en quelque sorte. J'ai entrepris la publication des portraits des Polonais et des Polonaises qui ont figuré dans la dernière insurrection. Une vie intéressante, romanesque, héroïque, la vie d'Émilie Plater, dont j'eus le bonheur d'être ami et compagnon, m'a fourni un autre sujet propre à piquer la curiosité du public français. Le succès de ces deux publications toutes de patriotisme, auxquelles vint se joindre celle de l'ouvrage sur l'armée polonaise, m'ayant lancé dans la carrière d'éditeur, je ne crus pas devoir m'arrêter là.

Digitized by Google

M. Lelewel est connu depuis trente ans en Pologne par ses travaux littéraires sur l'histoire et la législation du pays; écrivain exact et consciencieux, profondément versé dans la connaissance des annales de sa patrie et des divers états de l'Europe ancienne et moderne, observateur habile et judicieux, il occupe le premier rang parmi nos littérateurs; et ses travaux sur l'histoire et la géographie anciennes sont connus et dignement appréciés en France et en Allemagne. Pendant long-temps ces deux branches de connaissances l'occupèrent spécialement, mais la Société philotechnique de Varsovie ayant acquis, en 1825, un nombre considérable de monnaies trouvées non loin de Plotzk, chargea M. Lelewel, qui était membre de ce corps savant, de faire un rapport sur la nature et l'importance de cette découverte. Le travail de M. Lelewel justifia pleinement le choix de la société; il fut imprimé un an après, dans le recueil périodique intitulé : *Dziennik Warszawski* (Journal de Varsovie). Dès ce moment la numismatique moderne, et surtout celle du moyen âge, entrèrent dans le cadre de ses investigations. Riche d'observations faites pendant quelques années, M. Lelewel fut assez heureux pour les étendre et les compléter pendant son séjour en France, où beaucoup d'amateurs mirent à sa disposition leurs intéressantes collections. Le nombre de ses observations devint assez considérable pour qu'il pût former le plan de cet ouvrage et en faire l'objet favori de ses études. J'aurais cru manquer à mes anciennes liaisons d'amitié si, dans l'embarras où se trouvait M. Lelewel pour rencontrer un éditeur, je ne m'étais empressé de lui offrir mes services. A ce premier motif s'en joignait un autre : c'est le désir de contribuer pour ma part au progrès des sciences historiques. La numismatique m'a toujours paru en être le principal auxiliaire. Dans les siècles précédens, lorsque les connaissances historiques renaissaient à peine, on ne se doutait guère de l'utilité et de la valeur de différens monumens des temps anciens; mais lorsque le mouvement scientifique, imprimé dans la moitié du dernier siècle par l'Allemagne et dirigé vers l'analyse scrupuleuse de l'histoire, attira l'attention sur ces mo-

Digitized

numens, lorsque l'archéologie, les antiquités, la paléographie, la chronologie vinrent tour à tour prêter leur ministère à la critique, la connaissance des monnaies ne tarda pas à occuper un rang distingué parmi les élémens indispensables de l'histoire.

Pour se convaincre de tout ce qui est dû à ces diverses branches en fait d'éclaircissemens, de rectifications, de nouvelles méthodes d'appréciation pour les temps anciens, il suffit d'observer la différence qui existe entre les productions historiques du seizième et du dix-septième siècles, et celles qui leur ont succédé. A l'aide d'observations sur les divers monumens des arts qui se rattachent aux annales de tel ou tel peuple, plusieurs époques de l'histoire ancienne ont pris une physionomie plus complète et plus vraie; les monumens des Grecs et des Romains, les inscriptions de leurs monnaies, exerçant la sagacité des investigateurs, ont rendu en quelque sorte à l'existence des villes, des colonies, des princes, dont les livres n'avaient jamais parlé, ou qu'ils avaient confondu avec d'autres; souvent la chronologie fut ainsi rectifiée, et les vues de l'historien, s'appuyant sur les découvertes partielles en ce genre, acquirent de l'étendue et de la solidité. Grâce aux travaux des Vaillant, des Frœlich, des Pellerin, des Sestini, des Eckel; grâce aux recueils des Rasche et des Mionnet, l'historien a trouvé une porte nouvelle pour pénétrer dans le temple de l'antiquité. Si de là, nous portons nos regards vers les siècles plus rapprochés de nous, l'utilité de ces études auxiliaires sera plus évidente encore, et l'intérêt de la numismatique en particulier ne pourra que s'accroître.

A mon avis, les peuples du moyen-âge étaient moins curieux que les anciens de nous laisser des monumens de leur existence, ou l'occasion de le faire leur manquait; chaque jour cependant le soc du laboureur, la bêche du terrassier, découvrent des monumens monétaires du passé, et chaque jour la main investigatrice d'un savant enlève la poussière d'un fragment, laissé comme en passant par quelque pieux écrivain du

Digitized by Google

moyen-âge, qui y a consigné les faits accomplis sous ses yeux. Cette simultanéité de découvertes promet un heureux succès pour les recherches à venir. Les rectifications de dates, la précision dans la détermination des limites des pays et des morcellemens opérés dans le moyen-âge, ne sont pas les seuls résultats qu'on est en droit d'attendre de la numismatique. M. Lelewel l'a senti dans ses recherches. On verra de quel avantage ont été pour lui les découvertes de Tronville, de Harkirk, de Châtillon-sur-Cher, des décombres de la cathédrale de Liége, de Sierpov, de Trchébougne. Toutes les fois que l'occasion s'en présente, toutes les fois qu'il a réuni des faits isolés en un faisceau, il s'élève à des considérations générales, à un point de vue plus important, et c'est par ce moyen que les recherches numismatiques viennent en aide à l'histoire. Ainsi, la présence de telle monnaie étrangère sur le sol d'un peuple lointain n'atteste-t-elle pas l'existence de certains rapports, de relations commerciales, d'emprunts faits à la civilisation, aux usages du peuple qui venait les communiquer, sans doute, en même temps que sa monnaie, et les faisait passer, pour parler le langage numismatique, avec sa légende? Quand, sur une pièce barbare, s'allie au type local quelque signe, quelque emblême de l'empire romain, n'en doit-on pas conclure qu'à ce moment le prestige de l'ancienne Rome n'était pas encore tout-à-fait évanoui? que les localités, tout en cherchant à s'isoler, tenaient encore par quelque lien à une certaine unité d'origine, d'intérêts ou de principes? Toutes ces observations viennent à l'appui de l'histoire, l'éclaircissent ou la commentent. Cette manière d'envisager et de traiter la numismatique me paraît être celle de M. Lelewel. Son ouvrage embrasse les monnaies anglosaxonnes, l'origine de leur type, leur changement sous Etelred, leurs modifications successives et leur influence sur le système numismatique des contrées éloignées. L'auteur n'a pas compris dans son ouvrage les monnaies de Portugal, de Suisse, de Russie, probablement parce que les matériaux pour les traiter à fond lui manquaient dans les pays où il se trouvait. Mais en revanche, les monnaies de France,

Digitized by Google

d'Allemagne, d'Angleterre, de Pologne, du Danemark, d'Espagne, présentent une suite d'observations importantes, d'explications faites avec sagacité, et un grand nombre de pièces inédites, les unes provenant des découvertes faites en Pologne, les autres qui lui ont été communiquées par les savans français ou allemands, dont il a eu soin de citer les noms. Les savans familiarisés avec ce genre de recherches sauront apprécier l'exactitude et les soins apportés par l'auteur à l'exécution de son travail, qui, sans être surchargé de citations, n'a pu être que le fruit de longues veilles et le résultat de la lecture d'un grand nombre d'ouvrages dont il a dû tirer, soit des matériaux, soit des indications.

Mais les premiers élémens des travaux numismatiques de M. Lelewel ont été les monnaies elles-mêmes. Rarement il s'est servi, pour ses preuves et ses argumens, de gravures tirées des ouvrages de ses prédécesseurs; il ne s'est jamais appuyé que sur les monnaies réelles, sur les coins originaux. Dans le cadre des ouvrages où l'auteur était obligé de puiser, entraient également les chroniques, les atlas anciens, les dictionnaires géographiques, les monumens écrits de tout genre. Si les traités composés par M. Lelewel sur les monnaies de France, d'Allemagne, d'Italie, après les ouvrages importans des savans de ces pays mêmes, présentent des découvertes partielles, des observations basées en grande partie sur les travaux antérieurs, la partie sur les monnaies de Pologne, qui appartiennent presque toutes au moyen-âge, est essentiellement neuve pour les étrangers et même pour la Pologne, par la manière dont l'auteur envisage le siècle de Boleslas le grand, celui de ses successeurs immédiats, et plus tard celui de Ladislas le bref. Quelques monnaies orientales trouvent aussi leur place dans ce recueil; elles ont été ajoutées comme curiosités et prouvent que ce champ n'est pas étranger non plus à l'auteur. Plusieurs planches gravées par M. Lelewel forment l'appendice nécessaire de cet ouvrage. Elles ne peuvent sans doute lutter d'élégance avec la plupart des produc-

Digitized by Google

tions françaises dans ce genre, et tel n'a pas été le but de l'auteur; il n'a visé qu'à l'exactitude, et ne s'est épargné aucun travail, quelque pénible qu'il fût, pour résumer dans des copies fidèles le texte de son ouvrage.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

.....Et refellere sine pertinacia et
refelli sine iracundia parati sumus.
CICERO, *Tusc.*, II, 2.

Plusieurs découvertes de monnaies du moyen-âge, faites en Pologne, donnèrent occasion à mes recherches numismatiques. Ces découvertes me parurent importantes, car elles me procurèrent grand nombre d'espèces d'une époque déterminée.

Mes recherches ont été insérées dans les journaux littéraires de Pologne en 1826 : celles qui furent insérées dans un journal de M. *Podczaszyn'ski* furent imprimées séparément sous le titre : — Stare pieniądze, roku 1824 w czerwcu blisko Plocka w Trzebuniu wykopané, przez Joachima Lelewela objaśnioné; Warszawa, 1826, in-8°; ce qui veut dire : *Monnaies du moyen-âge trouvées à Trchébougne, près de Plotzk, au mois de juin* 1824, *expliquées par Joachim Lelewel; Varsovie*, 1826, in-8°.

Dans un autre journal littéraire, publié par M. *Szyrma*, j'ai rédigé un mémoire *sur plusieurs monnaies mahométanes*.

Ces publications n'ont ni terminé, ni ralenti mes recherches; je les ai poursuivies, et j'ai rassemblé différentes notices qui peuvent servir d'appui aux précédentes et qui augmentent le nombre des observations particulières. Mais toutes ces notices sont restées dans ma patrie, que l'infortune de notre cause m'a forcé d'abandonner. Je ne sais quel en est actuellement le sort. Je les ai confiées à mes amis; vivent-ils encore? je l'ignore également.

Cependant, même dans mon pélérinage, j'ai été assez heureux d'étendre plusieurs points de vue, de corriger les erreurs de mes publications polonaises et d'avancer bien avant sur le terrain qui reste à cultiver. Ce petit succès m'a déterminé à rédiger mes observations dans une langue universellement connue. Il ne s'agissait plus de reproduire ce qui était dit en polonais, mais d'écrire un autre mémoire et d'aller plus loin. En suivant cette

nouvelle route, j'ai parcouru presque toute la numismatique du moyen-âge.

Mon séjour à La Grange-Lafayette (La Grange-Bleneau), au mois de février 1833, me procura des momens de loisir pour commencer mon entreprise. Ma solitude y était consolée et animée par les sollicitudes touchantes d'un ami, dont la mémoire est chérie de tous les peuples, et particulièrement des Polonais. Entouré des souvenirs des deux mondes, j'étais arrivé au bout de mon travail, restreint encore dans le cercle de mes publications polonaises, lorsque la violence me transporta à Tours.

Le gros tournois est le dernier terme de mes recherches numismatiques, et je ne pouvais guère prévoir que sa terre natale, Tours, ouvrirait un champ plus vaste à mes études; qu'elle étendrait mon plan; qu'elle me procurerait les moyens de pénétrer dans les nombreux détours des monnaies de France, qui n'étaient que l'objet secondaire de mes observations polonaises.

Avant tout, j'ai une obligation infinie à M. André Jeuffrin de Tours, qui mit à ma disposition toute sa riche et nombreuse collection, d'où j'ai tiré plus de quatre-vingts dessins originaux de différentes monnaies du moyen-âge, la plupart françaises, au nombre desquelles il y en avait un tiers d'inconnues et d'inédites. Je fis connaissance de la précieuse collection de M. Cartier, à Amboise. Une douzaine de copies qui enrichirent mes planches, et la connaissance de curiosités qui me donnèrent des notions d'une grande valeur, sont les avantages qu'elle m'a procurés. C'est encore chez MM. Cartier et Jeuffrin que j'ai rencontré les ouvrages numismatiques qui m'étaient indispensables, surtout pour la numismatique de la France.

Mais mon voyage forcé dans l'intérieur de la France n'était pas terminé et mon travail fut de nouveau interrompu par une nouvelle traversée pour sortir de France. Je laisse à des intérêts plus élevés toutes les sympathies qui se manifestèrent à cette occasion, à Tours et sur toute ma route, depuis Rouen jusqu'en Belgique : elles ébranlent toute la sensibilité de cœur et d'ame. Je redescends sur l'humble terrain de mes études, et je dois me féliciter

Digitized by Google

de l'hospitalité que j'ai trouvée chez les amateurs d'Abbeville et d'Amiens. Des collections que possèdent MM. Boucher, à Abbeville; MM. Salmon, Ledieu, Rigollot, à Amiens : j'ai eu la satisfaction d'emporter quelques copies des pièces inédites et des notices sur les autres. Je rendrai compte, dans le cours de mon ouvrage, de toutes ces acquisitions, qui furent secondées singulièrement par l'amitié du savant Rigollot, par ses renseignemens et ses communications suivies.

La Belgique est le dernier point où j'ai eu le bonheur de profiter de différentes collections. A Gand, le conservateur du musée de l'université, M. Van Duyts, me donna toutes les facilités possibles pour prendre connaissance de ce qui s'y trouvait, et M. Serrure, conservateur des archives de Flandre, me fit connaitre son estimable collection. Après cette excursion littéraire, il m'était impossible de poursuivre mes courses, dans lesquelles je me suis vu frustré plus d'une fois; cependant, à Bruxelles, la complaisance de M. Braemt me permit de profiter de la collection du musée confiée à ses soins.

Je croyais avoir réuni ce qui était possible, lorsqu'inopinément différentes communications surgirent et accrurent, sous tous les rapports, mes connaissances. MM. de la Saussaye et Boilleau de Blois, Ducas de Lille, Norblin de Paris, Bohl de Coblentz, de Saulcy de Metz, s'empressèrent de servir mes études. Les dessins des pièces inconnues, leurs clichés empreints sur la cire d'Espagne, les pièces mèmes, les notices, les renseignemens nécessaires, tout me fut prêté avec profusion. Par leur bons officess, on verra combien mon ouvrage a gagné; on verra les découvertes toutes récentes communiquées par MM. de la Saussaye, de Saulcy; on verra sur mes planches une vingtaine de pièces de la collection de M. Ducas, plus de quarante de celle de M. Norblin, et plus de quatre-vingts de celle de M. de Saulcy et de la ville de Metz, dont je possédais la clef par l'intervention de M. de Saulcy. M. Bohl, en me procurant plusieurs ouvrages allemands, ouvrit à mes études les deux battans de la porte du sanctuaire de la numismatique de l'Allemagne. La complaisance

Digitized by Google

de plusieurs amateurs instruits favorisa mes efforts au point de résigner à ma publication les raretés et les nouveautés qu'ils se proposaient de faire connaître. Je citerai particulièrement MM. Cartier, Rigollot, Ducas, de Saulcy, qui ont fait des sacrifices semblables. La générosité de M. de Saulcy alla bien plus loin à cet égard, et les lecteurs éclairés apprécieront combien je dois me louer d'avoir été aidé, dans mon travail, par ce numismat exercé et excellent auteur; d'avoir profité de ses connaissances et de sa bienveillance.

Je regrette que mes relations avec MM. *Van der Meer*, de Tongres, *Chalon*, de Mons, *Grote*, d'Hanovre, se soient ouvertes tardivement, et que, par conséquent, cet ouvrage n'ait pu jouir de tous les avantages scientifiques qu'elles me présentent.

Si mes lecteurs trouvent quelqu'intérêt dans les nouveautés que j'ai réunies, je les engage à partager mes gratitudes pour tous les amis des études numismatiques qui ont contribué à mon ouvrage; je les prie de conserver avec moi les obligations que je dois à M. *Vandermaelen*, propriétaire de l'établissement géographique de Bruxelles, ainsi qu'à MM. les bibliothécaires *Chauvaut*, à Tours, *Louandre*, à Abbeville, *Goethals*, à Bruxelles, qui me livrèrent les sources nécessaires à des recherches poursuivies souvent au hasard. L'approche libre qui me fut accordée à la bibliothèque de Tours, durant le séjour de quelques mois que je fis en cette ville, ainsi qu'à celle de l'établissement géographique de Bruxelles, où je jouis même de l'avantage d'emporter certains ouvrages dans mon domicile, me mirent en état de poursuivre mes recherches. L'infatigable empressement de M. Goethals à livrer pour mon profit, dans l'enceinte de la bibliothèque confiée à sa surveillance, toutes les richesses qu'elle contient, seconda aussi admirablement mes efforts. Il s'épuisa à rechercher tous les ouvrages concernant la numismatique et contribua à multiplier des notices précieuses pour l'érudition.

Enfin je dois de la reconnaissance à plusieurs de mes compatriotes qui m'ont servi dans les recherches des notes nécessaires, dispersées dans les bibliothèques de Paris.

Digitized by Google

Mes études numismatiques, entreprises dans le but d'y trouver une agréable distraction, grandissant de jour en jour, exigeaient leur publication : tâche bien difficile à surmonter. Le célèbre bibliographe Renouard m'a dit qu'ordinairement on ne tirait que 300 exemplaires de ce genre d'ouvrage; qu'il y a toute probabilité d'échouer dans une semblable publication. Cette opinion d'un homme expérimenté ne me déconcerta pas. Moi-même je fis l'ouverture de cette entreprise, bien que périlleuse dans notre position. Je commençai par graver les planches : elles m'occasionnèrent une petite dépense qui me devint bientôt onéreuse. Je cherchais un entrepreneur et personne ne se présentait; partout j'éprouvais des refus. Les propositions de plusieurs sociétés littéraires de France, toutes favorables, devenaient impossibles, vu mon absence; les quelques petites avances qu'il était indispensable de faire n'étaient plus praticables pour moi. Au milieu de ces embarras, mon compatriote et ami, M. Straszewicz, vint me tirer d'affaire en se chargeant de l'entreprise. Sur le lieu même, l'annonce fut publiée au mois d'avril 1834 et l'impression immédiatement disposée. M. Straszewicz ajourna des plans plus brillans pour servir la science; il n'épargna rien pour faire aller au plus vite la publication de mes recherches dans toute leur croissance; il risqua en pure perte des ressources qu'il aurait pu employer plus avantageusement; et je lui sais des obligations infinies de ce qu'il n'a pas laissé languir et dépérir mon travail dans l'oubli.

Mon plan avait déjà pris une extension assez considérable, lorsque mon estimable éditeur proposa pour mon ouvrage le titre plus général de *numismatique du moyen-âge* : il me fallut répondre à son exigence. Me croyant suffisamment pourvu de monumens monétaires, de matériaux et de sources historiques pour remplir cette tâche, j'entrepris de parcourir presque tout le champ de la numismatique du moyen-âge, à l'exception de quelques petites lacunes. La lenteur de l'impression, contrariant nos calculs et l'attente des souscripteurs, favorisa admirablement le perfectionnement de la rédaction.

Digitized by Google

J'ai signalé tout ce qui concourut à l'avantage de cette publication, tout ce qui contribua à son amélioration et à son perfectionnement : je vais maintenant indiquer tout ce qui concerne son imperfection.

Comme je l'ai dit, mes études, entreprises pour me distraire, pour m'amuser, pour m'instruire, par suite de la complication de différentes branches de la numismatique qui entrèrent dans le cadre de mes mémoires, se changèrent en un travail pénible. Il fallait continuellement fouiller dans des volumes nombreux, souvent avec peu de succès; il fallait forcer les yeux pour saisir les traits que le temps insatiable a enlevé des monumens monétaires; il fallait être à tout moment entouré de toute sorte de sources monétaires, et les puiser sans relâche; et, dans ma position, toutes espèces d'entraves, d'incertitudes, de contrariétés se succédaient, interrompaient ou dérangaient la marche des recherches, empêchaient l'entière jouissance des richesses numismatiques qui affluaient de toutes parts, se présentaient dispersées isolément, ou comparaissaient transitoirement.

Étranger, voyageur, réfugié, expulsé, pourchassé, jamais je ne pouvais avoir dans mon laboratoire, en nombre suffisant, les livres essentiellement nécessaires pour vérifier à tout moment les dates et les monumens; j'étais forcé de courir aux heures des bibliothèques, de gâter mes journées, de perdre un temps immense, pour emporter un petit nombre de notes et de dessins, afin de m'en servir pendant mes veilles nocturnes : et, dans la ferveur de mes travaux, je me voyais réduit à des notions dont l'insuffisance se faisait sentir à l'heure d'urgence; au clair du jour, il fallait de nouveau recommencer les courses et les exploitations vagues.

Que dirai-je des incidens répétés quatre à cinq fois, qui interrompaient et désœuvraient mon exercice littéraire? Il ne me restait alors qu'à ramasser pêle-mêle tous mes dessins, toutes mes notes, toutes mes esquisses, toutes mes paperasses, pour les emporter avec moi en quatre-vingts heures : la gravure des planches commencées courait risque d'être détruite. Plusieurs inter-

Digitized by Google

ruptions semblables dérangeaient la marche de mes idées et de mes recherches.

Les personnes qui connaissent la nature de ce genre de travail sauront certainement apprécier les suites inévitables résultant de tant de fatalités; elles ne seront guères étonnées de trouver le plan de l'ouvrage inégal et désordonné, peut-être, à leur avis, mal conçu et mal exécuté, et d'y voir des répétitions involontaires. Les notes, continuellement encombrées et copiées, apportèrent certaines inexactitudes, suite indispensable de leur insuffisance et différentes fautes qui réjaillissent sur l'ouvrage. Tout cela engendra des erreurs et même des bévues littéraires que les connaisseurs remarqueront avec un sourir de velléité.

Le célèbre lexicographe polonais Linde, traducteur d'une de mes publications polonaises en allemand, se plaint des difficultés que mon style polonais lui présenta, et qu'il a admirablement surmontées. Plusieurs de nos publicistes inculpaient mes expressions et considéraient mon style polonais comme vicieux. Certes, ces défauts ont grandi dans une langue qui m'est étrangère : je me console cependant en pensant que mes lecteurs voudront être aussi bons interprètes que mon traducteur allemand, qu'ils surmonteront les difficultés pour comprendre ma pensée et donner leur opinion sur mes recherches.

Je ne suis pas le maître de ma position, et je ne dispose point de mon avenir. Il me faut profiter du moment favorable pour livrer au public le fruit de mes études de deux ans, tel qu'il est. J'ai bon droit d'exiger de l'indulgence de tout lecteur. J'espère enfin que si mes observations ne paraissent pas de quelque mérite ou de quelque valeur aux connaisseurs, au moins ils voudront apprécier la publication d'un certain nombre de pièces inédites et inconnues.

Toutes ces pièces, je les ai gravées moi-même pour la plupart sur cuivre, à l'eau forte ou au burin, ainsi que les cartes géographiques; car autrement la publication en eût été impossible, à cause des dépenses qu'elles auraient occasionnées. On me reprochera peut-être le manque d'élégance dans l'exécution, le resser-

Digitized by Google

rement des monnaies, mais une disposition plus diffuse aurait doublé les dépenses, qui surpassaient mes ressources. Depuis même que mon ami, M. Straszewicz, s'est chargé de l'entreprise, j'aimai mieux surcharger mes planches que de les laisser claires et vides au détriment de la science. Leur nombre, devenant onéreux à notre entreprise, je coupai et ciselai différentes pièces avec mon canif, et je les fis imprimer sur la presse typographique. Cette œuvre de mon canif n'a pu rendre aussi scrupuleusement les détails des monumens monétaires que l'aiguille ou le burin, mais j'espère qu'elle donne une idée très-rapprochée et assez satisfaisante pour les connaisseurs. Au reste, je dois prévenir le lecteur que je suis graveur sans instruction, que la vue affaiblie et la main fatiguée refusent quelquefois de me servir.

Bruxelles, le 25 mars 1835.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE

QUI ONT SERVI A MES RECHERCHES.

John Pinkerton. En essay on medals, the third edition. London, 1808; in-8°; t. I et II.

Jean Frideric Joachim. Neugeofnetes Groschen Cabinet et la continuation de *Boehme.* Sammlumg deutscher Müntzen, zwelftes Fach. sachsische. Leipzig, 1765; in-8°. On y trouve l'explication de plus de 3000 pièces gravées des empereurs d'Allemagne; des rois de France, d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, de Pologne, de Bohème, de Hongrie, d'Espagne et de Portugal; des archevèques de Trèves, de Cologne et de Mayence; les monnaies de Bavière, de Saxe et de Russie.

Joseph Mader. Kritische Beytrage zur Müntz kunde des Mittelalters. Prague, 1803-1813; in-8°; 6 vol. sur la monnaie d'Allemagne, de France, d'Italie, de Hongrie, de Bohème, etc.

Mahudel. Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne. Paris, 1725, in-4°.

Marchant. Mélange de numismatique et d'histoire.

Paulus Petavius. in francorum curia consiliarius, antiquariæ supellectilis portiuncula, et veterum nummorum γνωρισμα. Parisius, 1610; petit in-fol. Sous ce double titre parurent 47 planches gravées de la collection de Petau, tirées avant la lettre pour un petit nombre d'exemplaires. Ces gravures furent copiées par Sallengre : Thesaurus antiquitatum romanorum. Venetiis, 1735; in-fol.; t. II, p. 997-1050. Les planches originales furent numérotées 1-22. A-X, 24-27, et publiées par le libraire Jean Neaulme, sous le titre : Explication de plusieurs antiquités recueillies par Paul Petau sur 47 planches. Amsterdam, 1757; in-4°. Veterum nummorum γνωρισμα, remplit les planches A-X.

Claude Bouteroue. Recherches curieuses des monnaies de France. Paris, 1666; in-fol.

J.-G. Eckhard. Commentarii de rebus Franciæ orientalis. Wirceburgi, 1729; in-fol.; t. I, II.

Le Blanc. Traité historique des monnaies de France. Paris, 1692; in-4°.

Pierre Ancher Tobiésen Duby. Récréations numismatiques, unies au recueil des pièces obsidionales et de nécessité. Paris, 1786; in-4° maj. — Traité des monnaies des barons. Paris, 1790; in-4° maj.; t. I, II.

André Jeuffrin. Observations numismatiques à l'occasion de quelques monnaies françaises des XI° et XII° siècles. Tours, 1832; in-8°.

E. Cartier. Essai sur les monnaies chartraines et sur quelques autres qui ont le même type. Tours, 1833; in-8°.

(*Thomas Snelling*). A view of the Silver coin and coinage of England

Digitized by Google

from the Norman conquest to the present time. London, 1762; in-fol.

(*Gio R. Ainslie*). Illustration of the Anglo-French coinage. London, 1831; in-4°.

Joh. Spelman. Aelfredi magni vita. Oxoniæ, 1678, in-fol.

André Fountaine. Numismata anglosaxonica et anglodanica, breviter illustrata. Oxoniæ è theatro Sheldoniano, 1705, ad calcem Hickesii (Wanleii) antiquæ literaturæ septentrionalis liber alter, p. 161-188.

Nicolaus Keder. De argento runis inscripto. Lipsiæ, 1703. — Runæ in nummis inventæ. Lipsiæ, 1704. Nummi aliquot Olai, Anundi, Haquini, Sueciæ regum, nec non Suenonis Daniæ. Lipsiæ, 1706. — Nummorum in Hibernia cusorum indagatio. Lipsiæ, 1708. — Catalogus nummorum anglosaxonicorum et anglodanicorum. Ibid., in-4°.

Oligerus Jacobæus. Museum regium, seu catalogus rerum quæ in basilica bibliothecæ Christiani quinti Hafniæ asservantur. Hafniæ, 1696, in-fol.

Elias Brenner. Thesaurus nummorum Sueo Gothicorum. Holmiæ, 1731, in-4°.

Adauctus Voigt. Beschreibung Bœhmischen Müntzen. Prag. 1771, in-4°.

Gotfrid Dewerdek. Silesia numismatica. 1711, in-4°.

Stephanus Schœnvisner. Notitia Hungaricæ rei numariæ. Budæ, 1801, in-4°.

Ludovicus Antonius Muratori. Antiquitates Italicæ medii ævi, sive dissertationes. Mediolani, 1739; in-fol; t. II, p. 547-826.

Gianrinaldo Carlo Rubbi. Delle monete e dell' instituzione delle zecche d'Italia. al' Aja, 1754, in-4°.

Cousinery. Catalogue raisonné des médailles qui ont été frappées en orient par les princes croisés, à la fin du 5ᵉ vol. de l'histoire des croisades, par Michaud. 1822; p. 525 et suivantes.

Nicolai Seelænder. Zehen Schriften von Teutschen Müntzen. Hannover, 1743; in-4°.

Boehme. (*V.* ci-devant Joachim.)

F. Wallraf. Beschreibung der kœlnischen Münzsammlung des Domherrn von Merle. Kœlln, 1792; in-8°.

Joseph Harzheim. Historia nummaria Coloniensis. Coloniæ, 1754; in-4°.

J.-J. Bohl. Trierischen Münzen. Coblentz, 1823; in-4°.

Stephan Alexander Würdtwein. Mainzer Münzen. Mannheim, 1769, in-4°.

Johann.-Georg. Leuckfeld. Historische Nachricht von Bracteaten gewesenen Magdeburgischen Ertzbischœffe. Halberstad, 1723; in-4°.

Schlegel. De nummis abbatum Hersfeldensium. 1723, in-4°.

Joseph.-Euchar. Obermaier. Historische Nachricht Bayerischen Münzen, oder muthmassliche Erklærung derer zu Reichenhall (1756) ausgegrabenen, und in dem XI und XII Jahrhundert geschlagenen Münzen—nebst einer weiteren Anzeige von den Bayrischen Münzwesen, bis an das Ende des XIII Jahrhunderts. Frankof., 1763; in-4°.

De Renesse-Breidbach. Histoire numismatique de l'évêché de Liége. Bruxelles, 1831; in-8°.

De Saulcy. Recherches sur les mon-

Digitized by Google

naies des évêques de Metz. Metz, 1833; in-8°. — Supplément. Metz, 1835, in-8°. — Notes sur quelques monnaies trouvées à Tronville. Caen, 1833; in-8°. — Observations numismatiques; n°s 1-3. Metz, 1834; in-8°.

Ghesquière. Mémoire sur trois points de l'histoire monétaire des Pays-Bas. Bruxelles, 1786, in-8°.

Frans van Mieris. Beschryving der bisschoplyke numten en zegelen van Utrecht in't byzonder. Te Leyden, 1726; in-fol. et in-8°.

Kornelis van Alkemade, de Munt. (Penningen) der graaven van Holland. Delft, 1700; in-fol.

Je ne porte point sur cette liste les ouvrages numismatiques, bien que très-utiles et souvent très-estimables, qui n'ont servi que secondairement à mes recherches, de *Banduri*, de *Rasche*, de *Mionnet*, d'*Ennery*, de *Bartholin*, de *Goesin-Verhaeghe*, de *Khoeler*, de *Tribou*, de *Calmet*, de *Potocki*, de *van Loon*, de *Czacki*, de *Schœpflin* et différens autres, que j'ai cités dans le cours de cet ouvrage lorsque l'occasion s'est présentée.

Il existe plusieurs ouvrages très-importans et très-utiles sur les monnaies kufiques et autres mahométanes, savoir : de *Kehr*, de *Tychsen*, de *Castiglioni*, d'*Adler*, de *Marsden*, de *Frœhn*; je les ai consultés pour l'explication des pièces kufiques.

Digitized by Google

CABINETS, COLLECTIONS ET DECOUVERTES QUI M'ONT SERVI.

Du musée de Bruxelles.
De l'université de Gand.
De la ville de Metz.
De l'université de Varsovie.
De la société philotechnique de Varsovie.

De MM. Boilleau, à Blois.
Boucher, à Abbeville.
Cartier, à Amboise.
Chalon, à Mons.
De la Saussaye, à Blois.
De Saulcy, à Metz.
Ducas, à Lille.
Jeuffrin, à Tours.
Kruszynski, en Pologne.
Le Dieu, à Amiens.

De MM. Lelewel, en Pologne.
Norblin, à Paris.
Polinski, en Pologne.
Rastavietzki, en Pologne.
Rigollot, à Amiens.
Salmon, à Amiens.
Serrure, à Gand.
Swidzinski, en Pologne.
Van der Meer, à Tongres.

Les découvertes de Sierpov.
Trchébougne.
Châtillon-sur-Cher.

Digitized by Google

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

POUR LES LECTEURS, ESSENTIELLEMENT NÉCESSAIRES,

contenant

les rectifications, les additions et l'errata.

Les lecteurs pardonneront les erreurs de l'orthographe qu'il leur sera facile de remarquer, et voudront, *avant d'entreprendre la lecture* de l'ouvrage, prendre le soin de signaler les corrections suivantes et différentes rectifications et additions qui sont indispensables pour éviter les erreurs désagréables.

PREMIÈRE PARTIE.

p. 10, v. 24, leur *lisez* sa   p. 12, v. 19, n° 10, 17 *lisez* n° 17, 18

p. 15, *en bas, ajoutez:* La même pièce de Cunibert, se trouvant gravée chez Mader I n° 112 porte dans la légende DNCVNINCPRIX de l'autre côté SCSMI HAHIL il n'y a donc pas de titre d'archange mais simplement *scs Mihael.*

p. 19, v. 10, Ro- *lisez* Re-   p. 19, v. 11, Witiza, *lisez* Witiza (32),

p. 20, v. 13, monde *lisez* nom de   p. 20, v. 37, *lisez* CeSa RauCuSta

p. 21, v. 22, maitres *lisez* maires.

BECKER. J'ai énoncé mon opinion trop absolue sur l'authenticité des copies ou des contrefaçons de Becker. Malheureusement il ne manque pas de pièces postiches de sa pure invention. Une semblable se trouve figurée sur ma pl. XVII. n° 5 denier de Charlemagne de Spire : c'est M. Bohl qui m'a instruit de sa fausseté. M. Bohl a cru garantir l'exactitude des copies wissigothes: mais il est a déplorer que Becker se permit d'inventer : la méfiance une fois jeté déconsidère le reste. L'argent wissigoth est plus connu depuis Swintilla. Dans l'espace antérieur entre Reccared I et Swintilla, sur 140 Velasquez à peine a pu rencontrer 5 en argent. Cependant la collection de Gand possède une pièce de Liuba II, une de Witteric, une de Sisebut, une de Reccared II. Par quel bonheur Becker a-t-il pu voir tant de pièces blanches, de l'époque dépourvue de semblables monumens? — Quant au flan de la monnaie wissigothe, que j'ai mis en comparaison avec les autres, je ferai remarquer que le flan de la monnaie sassanienne des Persans et puis koufique des Arabes ne différait guère, même le flan de la monnaie blanche de Benevent ne fut pas beaucoup plus épais, comme je vois par la pièce en argent de Sico qui se trouve dans la collection de M. Van der Meer à Tongres (v. ci-après p. 113).

MÉROVINGIENS.

P. 23, v. 26, Mundelinus, *lisez* Mudulenus

p. 26, v. 12, *ajoutez* Mader est de la même opinion que les Francs ne commencèrent à fabriquer leur monnaie qu'après la prise d'Arles, 536; il donne un tiers de sol frappé à cette occasion (Kritische Beytrage I. n° 2 p. 15) : il offre un profil gauche diadémé,

***

Digitized by Google

entouré de THEODOBERTO AVC de l'autre côté AR dans le champ, les initiales d'Arles et la légende endommagée ... TOBO MONIT

p. 26, v. 17, *lisez* Clovis II (pl. III 10). p. 26, v. 21 Thierry III (pl. III 14)

p. 26 et suiv. *Têtes.* Réunissez les réflexions sur les portraits insérées dans la table XXXIII de l'Atlas

p. 27, v. 2, 3, 6; p. 28 v. 24; p. 29, v. 20, 22; p. 30, v. 3; p. 31, v. 11; p. 33, v. 20, 28, 31; p. 36, v. 37; p. 63, v. 5; p. 66, v. 25; p. 74, v. 13; p. 79, v. 15; p. 77, v. 10, 27; *partout au lieu de* pl. II *lisez* pl. III.

p. 27, v. 3, 266 *lisez* 26 bis. On voit encore chez Mader des pièces offrant une tête de face : du monétaire Austa... à Châlons-sur-Saône; du monétaire Santolus du lieu AV.; du monétaire Tasone, lieu indéchiffrable; du monétaire de Besançon dont le nom est indéchiffrable; enfin on le voit sur une pièce marquée de l'alpha et de l'omega accrochés aux branches de la croix.

p. 27, v. 34, *lisez* Clotaire III (pl. III, 11) p. 27. v. 39 Metz (pl. III, 14)

p. 28, v. 7, maître *lisez* maire p. 29, v. 25, son *lisez* on

Notez : La croix recroisée dans son cœur connue à Bayeux, à Tournay, fut retrouvée par Mader à Zurich : mais il est tombé dans l'erreur lisant Turiaco III n° 39, au lieu de *Turnaco* Tournay.

p. 30, v. 20, 14 bis *lisez* 49 p. 31, v. 36, Clotaire III (pl. III, 1).

p. 31, v. 18, La croix chrismée se fait encore voir à Rheims, à Issoire, au Palais sous le burin de s. Éloi (Mader III n° 24), à Arcis-sur-Aube.

p. 33, *deux remarques à notifier.* 1° Le monétaire Eligi (s. Éloi) qui fabriquait la monnaie de Paris à la croix ancrée, façonnait celle du palais à la croix chrismée (Mader III. n° 24).

2° La conjecture qui a rapproché les monnaies de Javoul, avec celles du monétaire Telafius, et les autres attribuées à Sigebert, est décidément constatée par la découverte et la publication de Mader (I. p. 19) d'une pièce nommément du roi Sigebert frappée à Gavaletano ayant le calice et à l'exergue BAN.

p. 40, v. 27, *lisez* Childebert (pl. III, 2). p. 40, v. 33, *lisez* 8; IV, 40)

p. 40 et 41. On a encore des lieux marqués de leurs initiales MA Matalone; IC Iconna. — On a une pièce faite par Bertoald à Wicoiedus marquée de AR d'une ressemblance frappante à celle de Vorolio en Auvergne. — La monnaie frappée à Trusciaco offre AR.ct. et elle semble plutôt appartenir à la famille des monnaies d'Arles.

p. 42, v. 26 et 27. O. Ꝑ., lisez Ꝑ O. Kas; *corrigez* Ꝑ. K., lisez Ꝑ o. Kas;

p. 45, v. 30, *au lieu de* ∽ *il faut mettre* ∽

p. 47, v. 31, ses *lisez* leurs p. 48, v. 28, et 36, IV *lisez* II

p. 52. *Inscription.* Mader (III. n° 18) trouva une petite pièce à des longues légendes indéchiffrées, offrant dans l'inscription Ꝑ I N I A I Ƨ il croit y voir le nom de Genève.

p. 53, v. 5, *ajoutez* (pl. III, 18) p. 53, v. 17, *corum* (pl. III. 19)

p. 55, v. 7, II *lisez* IV, p. 59, v. 30, *lisez* Mudulenus

p. 56. Malgré la communication réciproque de différens objets du type monétaire, il me semble, que déjà du temps des Mérovingiens le rayon du nord commence à sillonner ses traces. Dans son intérieur on voit les têtes de face, les personnes assises, dans la configuration des croix une localité plus prononcée, des lettres que nous croyons royales, des profils aux coiffures jetées en arrières, des variétés plus compliquées.

p. 62. *Inexactitude.* — Il faut excepter Mader dont l'exactitude est édifiante. On y a chez lui à peu près 50 pièces Mérovingiennes.

p. 63, v. 14, VI, 9; *lisez* IV, 9; p. 63, v. 29, 47 bis *lisez* 49,

p. 64, v. 4, *lisez* De la Saussaye p. 64, v. 6, b bis; *lisez* 6 bis;

p. 64, *après la ligne* II^e *ajoutez* Bohl de Coblentz IV, 6, 62.

p. 64 et 65. *Austa civitas.* Mader (III p. 4. n° 3) a bien avant parlé de la monnaie de cette ville: mais il a commis une méprise en prenant une monnaie connue de Châlons-sur-Saône du monétaire Austa... pour celle de la ville Aosta.

p. 65. *Maurienne.* Une semblable pièce se trouve chez Mader III n° 22.

p. 68. *Tidiriciaco.* Mader (III 15) donna une semblable pièce du monétaire Aonnmudo. Il retrouve Tidiriciac dans S. Didier en Dombes

p. 69, v. 8. à *lisez* à des p. 69, v. 38, sV, *lisez* IV,

p. 70, v. 9, SVNIRCIO *lisez* SVNIRICO

p. 70, v. 29, EIRIWONDRY *lisez* EIRIWONDEV

p. 70, v. 30. n° 23 *lisez* n° 33 p. 70, v 36, DE *lisez* OE

p. 71, v. 2, ou *Audeg lisez* ou *Andeg* p. 71, v. 8, ER *lisez* BER

p. 71, v. 35, BALAOVO *lisez* BALAVO

p. 72, v. 31, IV, *lisez* III,

p. 72, v. 32, LAVNEARDO *lisez* LAVNARDO

p. 73, v. 19, Per....ardus. — Pour disperser les incertitudes sur cette monnaie de Besançon, je ferai remarquer qu'on trouve chez Mader (III n° 35, 37, 40. p. 11, 17), plusieurs variétés dont une donne la légende monetaire entière GENNARDVS+AERIO. je crois que *Aerio* veut dire monetario.

p. 74, v. 5. 61 *lisez* 51

p. 72, v. 35, WTSECI... *lisez* WTTSCI

p. 77, v. 29, VI, *lisez* VIII, p. 78, v. 10 *marquez* (pl. IV, 22).

p. 79. Pour la liste des lieux et des monétaires voyez un SUPPLÉMENT, sur le tableau XXXVIII de l'Atlas.

p. 80, col. 1, v. 32, HODOME *lisez* HODOME

p. 80, col. 2, v. 6, Gemodico *lisez* Gemedico

p. 80, col. 2, v. 10, Jsar *Jzer lisez* Isar *Izer*

p. 80, col. 2, v. 14, Lenduno *lisez* Leuduno

p. 81, col. 1, v. 14, EVS. BP *lisez* EVS. B p. 81, v. 26 *Catolac*

p. 81, col. 2, v. 20, Valmiollo p. 81, v. 41 *Verdun*

CARLOVINGIENS.

p. 83. Au nombre des auteurs d'importance pour la numismatique carlovingienne, il faut citer Mader; dans ses supplémens critiques à la numismatique il attaque les inexactitudes et les négligences de Le Blanc; il s'efforce à démêler les signes distinctifs pour déterminer l'âge des deniers; et il donne une trentaine des figures exactes et plusieurs inédites.

p. 84. *La monnaie d'or de Charlemagne:* voyez le titre de la première partie et l'explication du tableau XXXVIII de l'Atlas.

Voici une monnaie que j'appelle (p. 54, 55, 85) transitoire du type mérovingien à celui des Carlovingiens. Une petite pièce, d'argent, crasse, pesante à 21 grains, marquée d'un côté de CAR *Carolus* de l'autre PARI *Paris*, parsemée des perles, offrant le nom de la seconde race, mais une physio-

Digitized by Google

nomie de la précédente. Elle fut publiée par Mader IV 6 p. 7. et attribuée à Charlemagne.

p. 85, v. 33, *ajoutez :* (pl. V, 1; VI, 2).

p. 86, v. 2, *ajoutez :* Un autre exemple nous signale Mader IV n° 3, p. 5 où l'on voit d'un côté RP *rex Pipinus ;* de l'autre, autour de la croix la légende lue de l'extérieur porte : CIUARoRAT *Arrat civ.* Arras.

p. 86, v. 16, 9) *lisez* 9; IV, 4), p. 86, v. 20, 15). *lisez* 15; VI, 5).

p. 88, 101 et 102. *Le lecteur est prié de faire biffer les quatre lignes de 20 à 23 de la page* 88 *; les trois dernières de la page* 101 *, et les deux premières de la p.* 102. Schöpflin a proposé une mauvaise lecture de la pièce de Strasbourg où il a vu les titres réunis du roi et de l'empereur. Mader relève cette fausse lecture où il n'y a réellement que KAROLVS PIVS REX; une autre semblable porte *Ludovicus pius.* Mader attribue celle de Karl. à Charles le gros 882-887 et cette autre de Ludov. à un des Louis qui entre 870-880 précédèrent Charles le gros dans la possession de Strasbourg (Mader IV, n° 16, p. 13, 15).

Dans le cabinet impérial de Vienne on conserve un denier dont les légendes singulières portent d'un côté CARLVSREXFR de l'autre côté ETLANGACPATROM *Carlus rex Francorum et Longobandorum ac patricius Romanorum.* Il fut publié d'abord par G. Bauer, Neuigkeiten für Müntzbeliebhaber p. 83; puis indiqué par Voigt muni Germaniæ medii aevi p. 5; enfin cité avec confiance par Mader kritische Beyträge I. p. 43; IV p. 197. Ce denier, selon l'opinion de Mader, est frappé à Rome.

p. 90 et 91. Aux deniers offrant les TÊTES, ajoutez les deniers de l'empereur Louis le débonnaire frappés à Sens (Mader I, n° 15, p. 51), et à Strasbourg (Magasin pittoresque, t. II, p. 372. Grote dans son journal, Blätter für Münzkunde, Hanovre, IV, Taf. n° 182) qui ont un portail au revers. Le denier de l'empereur Lothaire (823-855) empreint d'une tête offre de l'autre côté un temple et *Xristiana religio* (Grote, n° 181).

p. 90, v. 39 et 40, *biffez les mots* sans la légende de christiana religio. *On n'a pas d'exemple qu'il y ait cette légende près d'un portail.*

p. 90, v. 38, lets; *lisez* lets (pl. V, 34);

p. 91, v. 9, temple. *lisez* temple (pl. V, 2).

p. 91, v. 14, (voyez la pl. XVII, n° 7) *est à biffer.*

p. 91, v. 16, à l'inscription, au revers *corrigez* n'ayant au revers que la seule inscription du lieu.

p. 92, v. 23, de la Loire, *ajoutez* qui (le portail) cependant, se montra d'abord à Sens, à Strasbourg.

p. 93, v. 12, Aux deniers qui s'accordent avec les dispositions de Piste, il faut ajouter celui de Marseille (Mader IV, n° 12, p. 10, 11).

p. 93, v. 23, Au nombre de ceux qui plaçaient les MONOGRAMMES sur leurs deniers il faut ajouter, Louis le jeune (876-882, Mader IV, n° 20), Eudes (888-896), Lothaire roi (954-986) et peut-être Louis Bosonide l'aveugle (887-896). *Mader conteste la monnaie d'Arles à Louis, frère de Carloman, et l'attribue à Louis Bosonide : par conséquent l'opinion de Le Blanc que nous avons adoptée.*

p. 93, v. 36, Ils (Carloman et Louis) frappaient quelquefois leur monnaie dans leurs partages réciproques. — *est rejetée par Mader. Voir plus bas : les deniers de Louis* à la p. 108.

p. 93, v. 17, V, *lisez* VI, p. 94, v. 13, 593 *lisez* 893

p. 94, v. 27, *ajoutez* (pl. VI, 26). p. 98, v. 29, 9), *lisez* 9; VI, 4),

p. 98, v. 32, *à la suite je ferai remarquer que* la monnaie de Charlemagne offrant

Digitized by Google

ƧVꝺϽPQꓭ où Mader IV 4, p. 6 croit retrouver Sisteron, ne donne à mon avis que dans le sens rétrograde ∞Q ϛ QVS MOGOVS Mayence.

p. 99, v. 23, 24 et 25. *Il faut rayer ces trois lignes.* J'ai un désavantage de publier cette pièce postiche que j'ai stigmatisée sur ma planche XVII, n° 5, de la couleur rouge. Elle est de l'invention de Becker, comme lui-même il l'a avoué à M. Bohl.

p. 99, v. 38, On y débrouille *ajoutez* (pl. V, 17)

p. 100, v. 3, des noms de *corrigez* le nom d'un

p. 100, v. 29, *Metallum* corrigez *Metullum.*

p. 100, v. 35, l'emporta *corrigez* l'emportera

p. 101. Metullum. Mader voulut trancher la question en faveur de Medoc par la remarque qu'il n'y a point de monument qui constate l'existence de Melle du temps des Carlovingiens. Je le laisse parler lui-même. « Von Melle ist gar nicht erwiesen dass es unter Carlingern existirt, oder dass er Metallum geheissen habe. Dagegen erzählen die gesta Normannorum beym Jahr 840 Burdegalum incenderunt, deinde Metullum vicum. Auch liest man auf zwey Pfenningen Carls des grossen ziemlich deutlich MEDOꞬVS

p. 104. Au nombre de la monnaie de Charles le simple, je signalerai un denier dont l'empreinte m'a été communiquée par M. de Sauley et qui se trouve dans l'ouvrage de Mader I. n° 11, p. 36, qui, par méprise y trouva le nom de Henri. Cette pièce autour de la croix offre +CARLVSEX et autour du tempI BLЄ-OONIS *Bledonis.*

p. 105. Voici à cette page les nouvelles découvertes des monnaies au monogramme de Karl, qui m'ont été communiqués par M. Boilleau de Blois.

Vendenis castro, Vendôme. *Vendis civitas,* Vannes. CATIVIS CNIOMAINS une singulière transposition de lettres *Civitas Cinomanis* le Mans.

p. 105, v. 19, *lisez* la Loeuve p. 106, v. 6, *corrigez* MAVRINIANEVAI

p. 108. Deniers des Louis. Je signalerai ici quelques observations de Mader sans savoir les refuter; et je ferai remarquer que les deniers qui ont une croix cantonnée des quatre boules, sont plutôt des Louis qui vivaient au moment de la dissolution de l'empire vers 888.

Mader s'efforce à revendiquer plusieurs deniers aux Louis qui régnaient en Allemagne et possédaient les pays rhénans. Il a retrouvé une pièce d'un mauvais métal, pesant 27 grains, marquée d'un côté du monogramme de Louis sans aucune légende, de l'autre côté ayant une croix cantonnée des quatre boules et entourée de + MOCONTIA. Il croit que ce denier est à Louis le jeune (875-882) (IV, n° 20). — Un autre denier connu ailleurs, offrant autour de la croix HLVDOVVICVS PIVS et de l'autre côté une inscription bislinéaire *Argentina civitas* (*cunas*) est attribuée ARGENTI
par Mader au même Louis (Le Bl. p. 100, n° 28; NACVNAS
Josch. I, suppl. n° 10; Mader IV, n° 15, p. 13). Un semblable denier au nom de Charles est à son avis de Charles le gros qui succéda à Louis (882-887, Schöpfl. Alsat. illu. tab. II, 2, p. 811. Mader IV, n° 16).

Le Blanc attribua au frère de Carloman Louis, plusieurs pièces frappées à Arles, conjecturant que cela a eu lieu avec le consentement de son frère Carloman qui possédait cette ville. Mader rejette cette hypothèse et voyant qu'Arles avec le titre de la royauté devint le partage de Louis fils de Boson (888-920) se met à la recherche de ses deniers. Il observe que Louis succédant à son père qui a eu sa monnaie, fit d'abord hommage à Charles le gros qui lui imposa le monogramme: par conséquent on a un denier d'Arles au monogramme de Karl et au nom de Louis (Mader I, p. 63; la figure chez Le Blanc, p. 142, n° 2). — Plus tard Charles cessa de régner, et vers 896 Louis Bosonide reconnut la suprématie de l'empereur Arnulf: alors il abandonna le mo-

Digitized by Google

nogramme de Karl et plaça d'un côté de la monnaie d'Arles le sien propre, de l'autre côté son portrait et son nom Ludovvicus (Mader I, p. 63; la fig. chez Le Blanc p. 142, n° 1). — Il faut encore remarquer qu'en 901, Louis Bosonide devint lui-même empereur : il a dû depuis ce moment prendre le titre de l'empereur, et je crois qu'il est juste de lui attribuer plusieurs monnaies qui ont un temple avec la légende *xpiana religio* et autour de la croix cantonnée des quatre boules son nom *Ludovicus imp.*

p. 109. LE ROI ODON. A la même empreinte que la pièce Odonienne de Chartre, Mader en a publié une autre frappée à Limoge LIMOVICASCIVLS (V, n° 1, p. 7). — Il a trouvé un autre denier différent des autres qui offre d'un côté autour de la + ODOREXFR -C *Franscorum*, de l'autre côté la légende +TO LOSACIV environne les quatre lettres royales rangées à la manière tolosane en carré (Mader V, n° 2, p. 8; voyez plus bas p. 155, v. 14 de mon ouvrage). — Je signalerai encore une pièce d'Odon qui offre + GRATIA DEI REX autour du monogramme odonique, et de l'autre côté autour de la croix + REMIS CIVITAS Rheims. Cette pièce curieuse se trouve dans la collection de M. Van der Meer à Tongres.

O ⌓
⌓ O

p. 112, col. 2, v. 6, *biffez* Spira, *Spire.* p. 112, v. 24 *lisez* Viennaciv.

p. 111 et 112. Supplément aux lieux où les Carlovingiens monnayèrent.

Agin civit *Agens.*	Limovicas, *Limoges.*
Arrat civ. *Arras.*	Vendenis castro, *Vendôme.*
Bledonis.	Vendis civitas, *Vannes.*
Curia, *Coire.*	Ancone *en Italie.*

p. 114, v. 22, 25 et 28, p. 115, v. 2. S. R. ne sont point le résultat de la négligeance du graveur : mais la méprise de ceux qui n'ont pas eu assez de discernement d'y voir ҀR les initiales de *GRimvald.* La monnaie de Radelgise (850) offre ses initiales RA (Mader II, p. 125 qui se rapporte sur l'ouvrage de Borgia.) — On lit sur un denier de Grimvald IV, GRIMOAI D. FILIVS. ERMENRIH, dans les histoires son père est nommé Ilderich (Mader VI, p. 41). Les deniers d'argent furent chargés des légendes plus que l'or, et ne tenaient guère à des têtes. Un denier de la collection de M. Van der Meer offre autour du nom de *Sico* (827-833) cruciformément arrangé *princeps Beneventi;* et autour de la croix potencée et posée sur des marches, *archangelus Michael.*

C
S◇I
O

p. 121. On voit chez Mader (IV, n° 10, 11) des deniers de l'empereur Lothaire, frappés à Milan, à Pavie, qui ont d'un côté le nom impérial autour de la croix, et de l'autre côté le seul nom du lieu inscrit.

Mader rapporte un denier de Louis, marqués des deux côtés par une croix, offrant autour XHLVOVVICVS + ANCONA VTS (IV n° 19). Les lettres y sont lisibles et anciennes : cependant il hésite à y voir Ancône.

p. 129, v. 13, *lisez* Saint-Omer (pl. VI ' 31, 32, 33).

p. 129, v. 14, *lisez* Montreuil-Bonin.

p. 130, v. 24, *lisez* face (pl. VI, 31).

Digitized by Google

MONNAIE DES BARONS.

p. 134, v. 33, à la à son *corrigez* de la de son

p. 139, v. 9, connut *lisez* connait p. 141, v. 22, 887, *lisez* 887, pl. V, 5).

p. 142, v. 18, *notez* (pl. VI, 27).

p. 147, v. 10, *rayez* de Châlons-sur-Marne (1060-1065) et de celui

p. 148, v. 36, de la couronne. *lisez* à la couronne.

p. 150, v. 30, *notez* (pl. VIII, 32).

p. 151, v. 8, France et au sud; *corrigez* France et au sud,

p. 155, v. 14, de Charles *ajoutez* O ◠
et d'Odon ◠ O

p. 156, v. dernier, (pl. IX, 30),

p. 160, v. 6, (1032), *ajoutez* 1032, pl. (VII, 1),

p. 162, v. 8, et celles *lisez* et sur celles

p. 173, v. 6, et leur *corrigez*. Leur p. 174, v. 9, guère *corrigez* que

p. 179, v. 6 (pl. IX, 7) p. 180, v. 36, pl. IX, 7, *lisez* pl. IX, 4

p. 189, v. 24, monétaires *corrigez* monnaieries de

p. 189, v. 29, Martin *corrigez* Maurice *et ajoutez aux lignes suivantes :* à Vienne S. Maurice (pl. IX, 17, au portrait avec la légende *S. M. maxima Galliarum*; pl. XVII, 12, sans portrait les initiales S. M. dans le champ, avec la légende *urbs Vienna caput Gallie*, cette dernière se trouve dans la collection de M. Norblin); à Grenoble S. Vincent, à Valence, S. Apollinaire (pl. IX, 18),

p. 191, v. 4, 1054 *lisez* 1154, p. 191, v. 17, 30 *lisez* 33

p. 191. M. Rigollot hésite à admettre mon explication de la monnaie de Corbie par le nom de S. Anschaire, car dans un manuscrit provenant de l'abbaye de Corbie où se trouve une chronique de ce monastère, il n'est fait nulle mention de l'envoi des reliques quoique les plus petites circonstences relatives à l'abbaye y soient relatées. Mais dans un autre manuscrit provenant de Corbie, il retrouve une mention parmi les reliques de l'abbaye d'un bras de S. Anscharius, garni en argent : brachium S. Anscharii argento obvoluntum. Il est donc hors de doute que la vénération particulière de S. Anschaire avait lieu à Corbie. En lisant ce manuscrit M. Rigollot trouva un passage remarquable relatif à la monnaie de Corbie, dont voici la teneur. Jus monetæ cudendæ aureæ et argenteæ quod paucis concessum abbatibus videri est : abbati Corbeiensi asserant, non modo *custoditi cunei* et aliquot nummi, sed etiam *edita de qualitate et valore* monetæ ab Everhardo (1096-1123) abbate constitutio : nec id latuit Philippum Augustum cum rogabat Gossonum seu Joscium (1187-1193) abbatem, ut moneta sua regia in villa Corbeiensi cursum daret, salvo suo jure; eidemque jurabat quando monetam suam facere vellet se non impeditarum anno 1185. Cette convention est d'ailleurs connue : on voit que le gardien du coin, si ce n'est pas Everhard lui-même, au moins un de ses successeurs entre 1123 et 1172, disposa de la qualité et de la valeur de la monnaie, et y mit le nom d'Anschaire et depuis son propre abbatial.

p. 193, v. 36, 78 *lisez* 7, 8 p. 195, v. 37 *lisez* Tours (pl. VIII, 23, 24).

p. 196, v. 15, n° 8 *corrigez* n° 5 p. 196, v. 35, 3, 10, 27 *lisez* 3, 5, 10, 11, 28

p. 197, v. 20, n°s 3, 5, *lisez* n° 5, p. 201, v. 24, *lisez* et la réalisa par

p. 202, v. 20, Au nord de la France la première monnaie marquée du nom du seigneur est celle de Hugues, comte de Vermandois (mort en 1102, voyez p. 262 de la troisième partie de cet ouvrage).

Digitized by Google

p. 202, v. 32, Rencorantin *corrigez* Romorantin

p. 203, v. 1, suivante *lisez* précédente p. 203, v. 4, XII^e^ *lisez* XIII^e^

p. 204, v. 12, mèrent *lisez* merèrent p. 207, v. 15, 1221; pl. IX, 33),

p. 210, v. 21, angevine (pl. VIII, 4). p. 212, v. 9 et 10, *corrigez* légende, et cantonnée des douze boules ou pommes dans le champ.

p. 213, v. 9, *lisez* l'évêque de Valence Jean

p. 214, v. 1, *corrigez* Cette innovation fut supprimée bientôt.

p. 214, MONNAIE D'ORANGE. Les comtes et les princes d'Orange, avant de mettre leurs noms sur leurs espèces fabriquaient une monnaie anonyme assez connue dans la numismatique. Elle offrait leur emblème, un cor de casse, qui depuis leur servit d'armoiries. Autour on lisait *princeps Auramice*. Mais ils avaient encore un autre coin pour leur monnaie qui doit exciter plus de curiosité aux amateurs. Mader le fit connaître le premier (V. n° 16). Il offre exactement le même type que la monnaie de Clermont figurée sur notre pl. IX, n° 19; changez-y les légendes et substituez autour de l'effigie S∈PSRRIH *princeps* et autour de la croix ✠AVRACIS∈S* *Orange*, et vous aurez juste la monnaie d'Orange publiée par Mader V, n° 16. Cette identité des types, fait présumer que le principuscule d'Orange suivait le type Auvergnat de Clermont, et l'effigie fictive d'Alatelina prit peut-être son origine de la sainte Vierge de Clermont.

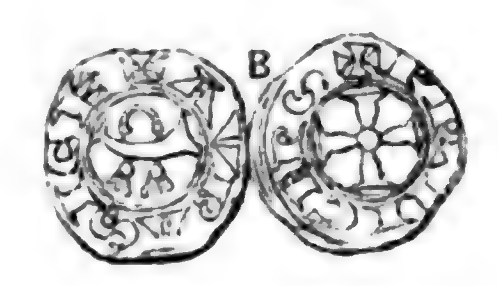

p. 215, v. 11. *lisez* Maine (pl. VIII, 6),

p. 215, v. 31, *lisez* prérogative d'empreindre le

p. 215, v. 37, *biffez* le comte de Hainaut (1303), *substituez à sa place :* le comte de Hollande (1256-1296), le duc de Lorraine (1251-1304), l'évêque de Verdun (1278-1286), et voyez p. 289 de la III^e^ partie de cet ouvrage où il y a l'indication de la marche que le gros d'argent prit à l'extérieure. Mader signale les gros d'argent TVRONVS CIVIS de l'évêque Pierre ✠ PbETRVS.EPS. X il l'attribue à Pierre évêques de Saintes (1281-1287; Mader V, n° 11, p. 21); les autres de l'évêque Eberhard ✠ EBIRh'DVS DEPIS ✠ EB'ARDVS DE·∈PS et il croit que c'est l'évêque de Die (V. n° 9, p. 19). Mais si l'explication des gros de l'évêque Pierre n'est pas sans difficultés, celle des gros d'Eberhard en souffre beaucoup plus, car il n'y a pas d'Eberhard entre les évêques de Die. Je pense qu'il y faut lire: *Eberhardus Diest episcopus*, et que c'est Eberhard de Diest évêque de Münster (1301-1303); la Westphalie fournissant une exubérance des gros tournois. Quant à l'autre à l'évêque Pierre, ce serait une chose incroyable de trouver un gros tournois d'un évêque de Saintes dont on n'a point de monnaie. Je crois plutôt, que le X n'a aucune signification réelle, il remplit le vide. Le nom de Pierre parmi les évêques des régions où l'on aimait à battre les tournois étant peu commun, je pense que ce gros peut être de Pierre III, évêque de Cambrai (1309-1323).

p. 218, v. 8, *lisez* au duc Raimond p. 219, v. 15 *lisez* (1272; pl. IX, 12),

p. 219, v. 13, lisez *benedictum sit*

p. 220, v. 5, *lisez* (1404; pl. IX, 32). p. 220, v. 6 *in ipso speravit*.

SECONDE PARTIE.

Les notes supplémentaires pour la seconde partie sont à la tête de l'index alphabétique de ladite II^e^ partie.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

Les notes supplémentaires pour la troisième partie, se trouvent placées à la fin de cette même troisième partie; mais le retard de l'impression de la feuille qui contient les notes pour la première partie, me donne l'avantage d'y joindre encore quelques observations pour la troisième partie.

p. 27, v. 15. J'ai dit dans les notes supplémentaires de la troisième partie, p. 321, que Marchant déplorait la privation de la monnaie des rois de Jérusalem. Tout nouvellement je puis consoler tous ceux qui partagent ses plaintes, elle se retrouve. M. Norblin possède une pièce du roi Amauri et il faut espérer qu'on en retrouvera d'autres.

p. 30, v. 23, Norblin *lisez* Ducas

p. 217, v. 20-23, *il faut rayer tout ce qui concerne le type controuvé des évêques de Chalons-sur-Marne, et ne laisser que :* La plus ancienne apparition de la mitre épiscopale à deux cornes sur la monnaie, est vers 1076 à Cologne. Mais les archevêques de Co-

p. 217, v. 38, vers 1050 ou 1060, *corrigez* vers 1070 ou 1080,

p. 254 et 255. *Louis de Loos comte de Hollande.* Tout ce que je dis de sa monnaie où Louis prend le titre de comte de Hollande est d'une tout-à-fait mauvaise invention. Louis II mourut sans enfans et n'a pas pu transmettre les prétentions à la Hollande, à ses successeurs qui ne descendait point de sa femme Ada. La monnaie est donc à Louis II (1203-1205) lorsqu'il possédait éphémérement une grande portion de la Hollande. M. Vander Meer a eu la complaisance de me communiquer la pièce elle-même : son profil à la chevelure frisée en désordre répond à l'époque du prétendant : mais un aigle à deux têtes vers 1205 doit étonner et exige une explication de son apparition trop prématurée; est-il un symbole du lieu de la maison de Loos, ou de l'empire? sert-il pour emblème ou pour les armoiries?

p. 263, v. 31, M. Rigollot *lisez* M. Desains

p. 263, v. 32, à Amiens *lisez* à St.-Quentin

p. 264, Gros tournois *supposé de Philippe d'Alsace.* M. Rigollot m'écrit tout récemment: « J'ai une observation bien importante à vous faire sur la pièce de Philippe d'Alsace, gravée dans Le Blanc, à la page 174, reproduite dans Duby, d'après Le Blanc, et dont Ghesquier désirait la découverte en nature. Comme ce serait le plus ancien gros tournois connu, attendu qu'on n'en connait pas de Philippe Auguste, il est utile de déterminer au juste à quel prince il appartient : or tout fait présumer que Le Blanc s'est trompé, en lisant mal un gros tournois, mal conservé de Philippe le hardi (vers 1400?) fait à l'imitation des gros de S. Louis. Ce que le raisonnement indique est confirmé par la pièce que je possède et qui est évidemment pareille à celle de Le Blanc, à l'exception de l'E signifiant *Elsatiae* suivant Le Blanc. Cette opinion est entièrement partagée par M. Cartier d'Amboise, qui a eu connaissance de ma pièce et qui s'occupe spécialement des gros tournois. Il me parait contraire d'ailleurs à tout ce qu'on connait que le surnom d'Alsace, soit indiqué par une lettre initiale. Ce sera un service rendu à la numismatique que de détruire cette fausse attribution qui fait remonter trop haut l'émission des gros tournois. Je ne possédais pas cette pièce lors de votre passage par Amiens. » — M. Rigollot m'a communiqué en même temps l'empreinte de sa pièce. Le portail y est exactement le même que des esterlingens d'argent de Maestrecht des Jean ducs de Brabant 1248-1355 (voyez p. 293 de la III^{e} partie), et du billon des

Digitized by Google

Guillaume comtes de Namur (1337-1418); l'expression *gratia domini dei nostri factus sum*, le rapporte à une semblable, employée par le comte de Hainaut entre 1280-1304; enfin la légende intérieure de la croix sur la pièce de M. Rigollot porte Ph : ƆOITFLARD' Il est à remarquer qu'ailleurs, au temps de Philippe le hardi vers 1400, les gros tournois déviaient beaucoup plus de leurs modèles de France; que le manuscrit de Sanderus ne connaît guère des gros tournois de Flandre de Philippe le hardi, tout ce qu'il dit de la monnaie de ce comte se réduit à : « Monsieur le duc Philippe dict le hardi forga nobles de Flandres de XXXII au marck a XXIII carras et demi. M. le conte Loys de Male forga pareillement diverse monnoye blanche et entre aultres roosekens. Aussi faict monsieur le duc Philippe le hardi ». Nous observons enfin que la légende *Ph: coit Fland'* est bien extraordinaire pour le titre latin d'un comte *comes* et répond plutôt au titre de la comtesse *comitissa*. Or on peut conjecturer que les Ph sont plutôt les initiales I'h de la comtesse Jeanne *Johanna* (1206-1244) COm ITissa dont le règne précéda peu le règne de Florent V en Hollande (1256-1296) qui forgeait ses gros tournois; et le règne de Marguerite de Constantinople son successeur dont les espèces offrent beaucoup d'intérêt.

p. 266, v. 28, signalé sur la monnaie. (*faites-y insérer une nouvelle découverte comme suit*) Henri de Courtenai (1226-1228) marquait la sienne d'un H placé entre les deux tours; son revers porte les quatre lettres NAMV de Namur cantonnés entre les branches de la croix. (Cette petite pièce se trouve dans la collection de M. Ducas à Lille.) Baudouin de Courtenai possédait

p. 273, v. 3, *lisez* Baudouin 1194, de Henri 1227, de Marie

p. 278, v. 17; p. 282, dernier verset, et p. 283, MONNAIE DE MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE, COMTESSE DE FLANDRE ET DE HAINAUT (1244-1280). Nous avons donné la description d'une de ses pièces frappée à Alost, observée autrefois par Bast. Nous en signalons ici une autre publiée récemment par M. Desains de Saint-Quentin. Elle est de la grandeur d'un esterlingue et offre d'un côté autour d'une croix cantonnée des trifeuilles + ᗰARGARƎTAD OITISSA de l'autre, autour de l'écu à lion + FLANDRIƎACIhA-MONIƎ Enfin nous donnons à cette comtesse encore une monnaie de la même grandeur et à une différente empreinte suivant l'opinion de M. Chalon de Mons.

M. Chalon en me communiquant les pièces même de Jean d'Avesne comte de Hainaut (1280-1304), et de la comtesse Marguerite offrant un chevalier brabançon, en fit une observation qu'Alkemade a eu tort, en reléguant cette monnaie, à la comtesse plus récente (1345-1356). Le caractère semi-gothique la formule *signum crucis* et toute la ressemblance à la monnaie du même genre de Jean d'Avesne, la relatent à Marguerite de Constantinople (1244-1280). Par conséquent, le chevalier brabançon connu avant sur les espèces mêmes, prit sa place sur la grosse monnaie avant 1280, et ce fut après cette date que le chevalier lorrain accourut de l'étranger vers 1300, suivre quelque temps ses traces.

p. 282, 283, *voyez les remarques précédentes.*

p. 289, v. 4. *Il y faut effacer la mention du gros de Guillaume d'Alsace, et y substituer, s'il plaît, celui de la comtesse de Flandre Jeanne avant 1244. L'énumération des gros tournois que nous avons vu notifier, se prolonge jusque*

Digitized by Google

vers 1350, *il est encore bien loin à l'époque de Philippe le Hardi* (voir ci-dessus la remarque à la p. 264).

p. 293, nota. FLORIN D'OR. Je ne me propose pas d'entrer dans ce hors d'œuvre de mes recherches : mais en signalant les florins du roi Jean, j'indiquerai une curiosité extraordinaire pour les amateurs : c'est un quart de florin d'or. Cette petite pièce appartient à M. Ducas qui me la communiqua. Elle offre près de la tête de saint Jean-Baptiste une petite marque ♀ et autour de la fleur WILhAMEPVS le nom de l'évêque Guillaume. Le chapitre et les évêques de Cambray frappèrent les florins d'or anonymes, et j'attribue à coup sûr ce quart de florin à l'évêque de Cambray, Guillaume d'Auxone (1336-1342).

p. 255, MONNAIE DE LOOS. Nous avons vu que cette monnaie se présente sous différens types. M. Cartier, tout récemment m'avise qu'il a trouvé des pièces des comtes Arnold et Louis, fabriquées à l'imitation des regalis de Philippe-Auguste : d'un côté AR NOLDVS COMES ou LVDOVICVS COMES, de COMI
l'autre côté MONETADVPEX dans le champ TIS
Il a cru d'abord que la pièce de Louis était de Louis d'Artois, comme nous l'avons signalé à la p. 263. Mais il retracte cette opinion, et la rend au comte de Loos, car il a depuis remarqué une autre identique du comte Arnold

ATLAS.

Tab. I, col. 5, v. 11, Renismond *lisez* Remismond
Tab. II, col. 4, v. 15-19 *sont à corriger* 636 Chintilla
640 Tulgan
642 Chindaswinth
649 Receswinth
672 Wamba
680 Erviga
687 Egiza
700 Witiza,

Tab. III, col. 1, v. 4, *lisez* 1015 Canut le grand, Lambricht
1, v. 17, *lisez* 1047 Swen graatcheda Petrus et Canut V.

Tab. XIV, col. 7, v. 2, LORRAINE *lisez* LOTHARINGIE
7, v. 9, 10, LOTHARINGIE *lisez* LORRAINE
8, v. 9, LOTHAR *lisez* LOTHIER

Tab. XVI, col. 6, v. 24, *lisez* 1206 Jeanne mariée à Ferrand ou Fernand de Portugal † 1233, puis à Thomas de Savoie † 1237
7, v. 28, *lisez* 1417 Jacqueline (Jean de Bavière évêque de Liége).
8, v. 16, *ajoutez après cette ligne* 1203 Louis de Loos *prétendent*.

Tab. XXV. *dans les lignes* 8 et 9, *rayez* 1060 *et les points qui suivent*.
v. 8, *rayez* 1174 *et mettez* 1152.
v. 9, *rayez* 1195 *et mettez y un trait* —

Tab. XXXIII, col. 4, v. 4, 5, *biffez* et de Chalons-sur-Marne 1060 1170, *et corrigez* des évêques de Laon 1150-1200.
4, v. 35, 36 *lisez* 83. Portrait *hollandais*, 1180-1230, à droite et à gauche, à la frisure bouclée ;
4, v. 37 *lisez* 84, imité à gauche en

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIE

DE FRANCE,

DES MÉROVINGIENS,

DES CARLOVINGIENS ET DES BARONS,

PRÉCÉDÉE

DE CELLE DES PEUPLES QUI DÉMEMBRÈRENT

L'EMPIRE ROMAIN EN OCCIDENT.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIE BARBARE

SEMIROMAINE.

Les barbares en s'établissant dans l'empire romain, frappaient leur monnaie à la manière romaine. Quelquefois c'était la monnaie romaine elle-même, mal exécutée qui sortait de leur marteau (peut-être les pièces qui sont sur ma planche Ire, no 20, 20 *bis*, sont de ce genre; il est possible aussi qu'elles sont une imitation infidèle de l'empereur Anastase). Quelquefois, c'était le nom barbare qui, prenant possession de la légende, expulsait complètement les titres romains. Ces premiers essais servirent d'exemple aux temps postérieurs, mieux déterminés par les dispositions monétaires et les traités conclus avec les empereurs.

A la chute de l'empire romain en occident (460-480), ils érigèrent des états organisés. Cependant leur monnaie ne s'affranchit de la dépendance de la monnaie romaine que vers 550. Cette dépendance rendait leurs espèces partie nationales, partie romaines. Ce premier siècle, cette période, nous la nommons semi-romaine. La monnaie des Vandales, des Ostrogoths y est totalement enclavée; quant à celle des Wissigoths, des Francs, des Lombards, l'émancipation en fut depuis décidée. Nous avons rempli notre première planche des pièces sueves, vandales, franques et gothes de cette période, et nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs pour saisir les différences et quelques particularités du type de ces espèces.

La monnaie est en or, en argent, ou en bronze, comme était celle de Rome. Toute cette monnaie semi-romaine, s'attache de préférence aux expressions antiques. On ne voit que très-rarement une croix ou une victoire changée en un archange. Communément le profil est droit, comme celui de la monnaie romaine. Le profil gauche est plus rare que les images de face. Les têtes sont impériales, diadémées, ordinairement à double rang de perles. Les conventions particulières des barbares avec Rome, les obli-

Digitized by Google

geaient à placer l'effigie impériale sur les pièces d'or, mais elles paraissaient aussi sur les pièces d'argent et de bronze.

SUÈVES.

Les Suèves, sur leur monnaie, qu'ils frappaient de bonne heure, n'oubliaient pas d'inscrire le nom impérial autour de la tête, pour la faire valoir chez le peuple. Pour satisfaire et rassurer ce peuple, ils mettaient souvent le nom et les titres de l'empereur Honorius, décédé depuis long-temps, et prolongeaient d'autoriser leur monnaie avec son nom pendant près de 30 ans. Nous en avons un exemple du roi Richiaire (447-457), sur notre planche I, 15.

VANDALES.

Peut-être que les Vandales apportèrent d'Espagne le même respect pour le nom d'Honorius. Feu Marchant, dans ses savantes recherches, croit que la pièce d'Honorius, frappée à Carthage, l'an quatre, IIII, fut frappée par Genseric en 439, quatre ans après la prise de cette ville. La supposition est ingénieuse et plausible, quoiqu'elle manque de preuves suffisantes.

Mais les Vandales aimaient mieux écarter les titres impériaux de leurs espèces. Genseric prenait lui-même le titre d'Auguste sur son bronze, comme on le voit par une pièce publiée par le savant Münter, de Zélande, en Danemark. (*Voyez* notre planche I, 1). Sur l'autre bronze on ne remarque que les numéros de la valeur, avec les emblèmes de Carthage : tête de cheval bridée, un Numide debout tenant une lance; ou Carthage personnifiée, tenant dans chaque main trois épis. Le savant Marchant a très-positivement expliqué les numéros qu'on y trouve, par la valeur du bronze, et ses rapports avec l'argent. Les numéros sont, sur les petites pièces : N. XII.; XXI. Sur les grandes du même type : N. XLII.; XLII. Le nombre NXII n'est, selon lui, que l'indication de la douzième partie du *numus*, unité monétaire de bronze. Cette douzième fait la sixième de phollis. Dans l'N du nombre XLII il ne voit que le numus *argenteus* ou *millaresion* du Bas-empire. Un millaresion s'échangeait contre 21 phollis ou

Digitized by Google

contre 42 assarions, ce que désignent les nombres N XLII ou simplement XLII. Le quadrans du phollis, ou moitié de ces assarios, est désigné par le nombre XXI.

Le troisième roi vandale en Afrique, comme l'a observé très-heureusement Marchant, devança Justinien dans la réforme du système monétaire. Il y réussit par le rétablissement de l'ancien denier. D. N. *Denarius novus*, qui valait 50 pièces de monnaie de bronze; le demi, 25, le double 100. Les pièces marquées de numéros, ou non marquées, furent autorisées par le nom du roi et son titre D. N. REX. *Dominus noster rex.* Les têtes qui y étaient figurées portaient une coiffure romaine impériale. Le peuple pouvait croire que c'était l'image des empereurs. (Voir sur notre planche, les monnaies de Gunthram, 484-496; de Thrasamond, 496-523; de Hilderic, 523-530; et de Gilimer, 530-534. (Pl. I, nº 2-7).

OSTROGOTHS.

Les Ostrogoths, avec leur monnaie, restaient plus évidemment sous l'obéissance de l'empire. Ils exprimaient cette dépendance par les légendes INVICTA ROMA; VICTORIA PRINCIPVM, ou par le nom et les titres des empereurs Anastase, Justin et Justinien, dont ils figuraient l'image. Les dispositions de Théodoric le grand réglaient, que le pied de la monnaie devait être strictement observé; que son visage royal devait y être représenté et l'utilité générale conservée (*Theodor. magnus apud Cassiod. VII,* 32 (1)). Cependant, l'expression de l'utilité publique n'est retrouvée sur aucune monnaie. On connait une pièce carrée, en cuivre, qu'on ne peut pas considérer comme une monnaie, qui offre dans sa légende le nom du magistrat CATVLINVS. V. C. ET. I. P. F. V. *Catulinus, utilitati communis et imperii prefectus fecit urbis.* Cette légende entoure l'inscription D. N. THEORICI. De l'autre côté sont les deux initiales de T E, de Theodoric (*Murator diss.*, t. II, p. 581).

Le visage, *vultus Theodorici*, est inconnu. On ne voit que les têtes impériales diadémées, ou les têtes de Rome ornées d'un cas-

(1) Monetæ debet integritas quæri; ubi et *vultus* noster imprimitur et generalis utilitas invenitur.

Digitized by Google

que. Les noms et les titres des empereurs sont conservés. Les noms des rois goths ne sont que comme assistans aux impériaux. Ils y sont inscrits tout au long, ou entrelacés en monogrammes.

Les monogrammes furent très-connus dans la numismatique ancienne grecque et romaine. Leur multitude et la difficulté qu'ils présentent dans leurs nœuds, sont cause que la plupart sont restés indéchiffrés et dans l'oubli. Aux V^e^ et VI^e^ siècles, ils n'étaient que trop fréquens sur la monnaie romaine. Il paraît même que l'empereur Marcien (450-457) assigna au monogramme l'honneur de marquer son auguste nom. Les rois ostrogoths firent le même usage du monogramme : Theodoric, 493-526; Theodat, 526-536; Hildebald, 540; Eraric, 541; Baduela, 542-552, le placent à l'opposite de l'empreinte impériale. (Voir les exemples sur notre planche I, 8-12, 34-36). La plupart des monnaies au monogramme sont d'argent; mais il en existe beaucoup de bronze qui sont munies du monogramme royal. On connait la monnaie d'Athalaric, 526-534, de Theodat, 534-536, de Vitiges, 536-540, qui inscrivaient simplement leur nom au revers : elle est d'argent ou de cuivre. (Muratori, Mionnet, *voyez* la pl. I, 13.)

Totila, ou Baduela, 542-552, D. N. BADVELA. REX., combattant Justinien, fut le seul qui se glorifiait de la félicité continuelle, FELICITAS SEMPER ou FELIX TICINVS, et ne voulait plus joindre sur les espèces le nom de l'empereur au sien (Bauduri, Ducange, Muratori, Mionnet).

Mais l'Italie était le cœur pourri de l'empire, et le préjugé que les espèces sans le nom ou l'effigie de l'empereur n'avaient guère de valeur, y était le même qu'ailleurs et plus enraciné. Il paraît même qu'en Italie le préjugé étendait son opinion jusqu'aux espèces de cuivre, puisque Baduela fut forcé de les marquer des distinctions impériales. En guerre avec Justinien, il repoussait son nom; mais au revers de son monogramme royal, il fit graver le buste et le nom d'Anastase, qui donna origine à la domination ostrogothe en Italie. Nous avons déjà observé que les Suèves en Espagne employaient le même subterfuge pour satisfaire les exigences de la population, qu'ils y inséraient le nom d'Honorius. Baduela plaçait le nom d'Anastase. Les deux petites pièces de bronze qu'on voit sur notre planche I, 34, 35, et qui sont une preuve évidente de ce que j'avance, sont publiées pour la première fois. M. de Saulcy a eu la complaisance de me les

Digitized by Google

communiquer. Il les avait extraites de la collection de M. Marchant, à Metz, et me céda l'avantage de les publier le premier.

M. Braemt, à Bruxelles, m'a communiqué aussi une pièce du musée de cette capitale, qui paraît pour la première fois et offre un intérêt particulier. On ne peut pas deviner quel empereur y est signalé; mais le monogramme se distingue des autres (voyez la pl. I, 36). M. de Saulcy, dans ce monogramme, veut débrouiller le nom de *Teias*, réuni avec les lettres D. N., *Dominus noster*. Je n'ose pas appuyer son explication. L'M existe trop évidemment dans le monogramme; il ne peut pas être trop secondaire, il doit entrer dans la composition du nom. Le monogramme offre TMADNSV. Ces lettres me donnent le nom de *Matasunda*, de Matasunthe, femme de Vitiges (536-540). C'était imiter la monnaie romaine frappée aux noms des impératrices. Je présume qu'avec le temps on retrouvera le monogramme et la monnaie d'Amalasunthe. Reine et tutrice du petit roi qui succédait à Théodoric le grand, elle était en grande considération chez les Ostrogoths : sa fille Matasunthe l'était aussi. Vitiges la maria, pour mieux diriger la cause chancelante des Ostrogoths. Après leur chute, la politique de Constantinople chercha à rendre tous les honneurs possibles à Matasunthe, et réussit à la remarier à Germanus, neveu de Justinien. C'était pour mieux maitriser les Ostrogoths subjugués. Les monnaies d'Amalasunthe et de Matasunthe devaient nécessairement exister.

PAPES DE ROME.

J'ai placé sur ma planche I, 14, une pièce d'or que j'ai trouvée dans l'ouvrage de Carli Rubbi (delle monete d'Italia), qu'il attribua aux Ostrogoths. D'un côté la tête et la légende CONSINO ♀. ♀, qu'il explique par *Constantinopolis*. Cette explication est inusitée. Mais on ne saura deviner avec lequel, de Constantin, Constance ou Constant, les Goths pouvaient avoir des relations, si ce n'est avec Constantin le grand et ses fils, antérieurs de deux cents ans. Ce souvenir paraît être trop éloigné.

De l'autre côté c'est une croix. Ses deux branches potencées, et les deux autres patriarchalement recroisetées. La légende offre DEODATVS. *Theodat*, roi des Ostrogoths, régnait en 534-

Digitized by Google

536. Je ne trouve sur les monnaies romaines et byzantines des croix de ce genre, que depuis Tibère-Constant, 578-582. On les retrouve rarement sur celles de Tibère-Constant, 575-582, de Maurice, 582-602, de Héraclius, 610-641; depuis Absimar, 697, au VIIIe siècle, elles deviennent très-fréquentes. Il y a donc des doutes et il est difficile de s'assurer comment Theodat, avec sa croix, eût devancé toutes les autres; et pourquoi aurait-il fabriqué la monnaie à un type si différent, lorsqu'il la frappait à un autre en argent et en cuivre?

Cependant, on ne voit d'autre Deodat que le Theuda des Wisigoths, 532-540, son contemporain. Il n'y eut qu'un seul pape Déodat, Adéodat, 672-676, qui exerçait son pontificat du temps de Constant, 668-685. Il est le premier qui ait employé dans ses lettres la formule des bénédictions apostoliques; il est le premier, que l'on sache, qui ait daté des années de son pontificat. Il devança peu les Grégoire et Zacharie. S'est-il permis de battre monnaie sans rompre cependant avec l'empereur? La monnaie n'offre pas l'expression de *papa*, comme la plus grande partie des plus récentes; mais elle ne présente pas non plus la formule de *dominus noster rex*, que les rois ostrogoths inséraient dans les légendes et inscriptions de leur monnaie. Toutefois, la monnaie qui nous occupe est semi-romaine.

Il parait peut-être absurde d'attribuer une monnaie à un pape avant Adrien; mais si l'on considère l'état de Rome, sous tous les rapports, péniblement dépendante de Byzance; si l'on se souvient de l'intérêt que prenaient leurs évêques-papes à tous leurs dangers, la *civitas konina*, le ton que tenaient les Grégoire avec les empereurs de Byzance; la manière dont les papes sollicitaient les secours et la protection des Francs; les prétentions qu'ils manifestaient à leurs protecteurs, et les priviléges accordés par Charlemagne à Adrien de battre monnaie; si l'on prend en considération toutes ces circonstances, on ne sera peut-être pas trop révolté de l'idée qu'il existait une monnaie impériale au nom du pape Déodat. Je ferai encore une comparaison de cette pièce avec celle qui est reconnue appartenir à Adrien (771-795). Sa monnaie offre d'un côté une tête de face accostée de I. B, et une légende HADR-ooANVS P ıPA; de l'autre une croix haussée, croisetée à sa tête, potencée à ses deux branches, du même genre que celle de Deodat, accostée de R. M., *Roma*, et entourée de la la légende VICTORIA DNN, à l'exergue CONOB.

Digitized by Google

Il est donc évident que les papes frappaient la monnaie de Rome à la manière grecque byzantine; et ils ne changèrent et ne modifièrent cette empreinte que lorsque les Carlovingiens s'emparèrent de l'Italie et disposèrent de la capitale de Rome. Adrien, vers 772, frappait la monnaie sans y mentionner l'empereur. Deodat (673) y fit empreindre et son nom et sa tête. Toutefois, je me désisterai de ma supposition, si l'on me donne une explication plus satisfaisante de la pièce de Deodat, que j'ai trouvée gravée dans l'ouvrage de Carli Rubbi (1).

WISSIGOTHS.

Il n'y a pas de notions suffisantes pour parler des monnaies wissigothes antérieures à Leovigilde (568). Les ouvrages espagnols qui en font mention se bornent à indiquer une pièce à légendes découpées, sans aucun sens, qu'ils ont attribuée sans fondement à Athanagilde. Puis ils ne donnent que la monnaie de Liuba (567-568). C'est par cette dernière, et par d'autres plus récentes, qu'on peut juger de la monnaie wissigothe.

Toutes les formes de la monnaie romaine furent adoptées par les Wissigoths. Les titres et les épithètes *Dominus noster, victoria, pius, justus;* dans l'exergue CONOB. VOII. Le profil, la figure d'une victoire, ou quelquefois une croix haussée. Mais je ne saurais dire de quelle date sont, chez les Wissigoths, les têtes de faces qui depuis peuplèrent leur monnaie.

Je ne sais auquel des deux Liuba, au premier, vers 567, ou au second (601-603), peut être attribuée une pièce d'argent de ce roi, que j'ai trouvée dans le musée de Gand, et que j'ai fait graver sur ma planche I, 22. Autour de la victoire on distingue les vestiges des termes connus, CONOB. VICTOR. AVGT.,

(1) Moneta di Zaccheria papa creato nell' anno 741 di metallo di forma quadrata, che da una parte nel mezzo ha ZACCHARIÆ e dall' altra PAPÆ. Altra moneta di Gregorio III (731) in cui da una parte si legge GREII PAPE et dall' altra SCIPTR. an che questa di forma quadrata. Di fatto monete quadrate in Italia, nel VIII secolo, non erano in corso, ne in Roma s' usò giammai di coniar moneta in tal forma. Nel giorno solenne della coronatione, prima della calvacata, si esponeva l'eletto pontifice al popolo, sedento sulla sede stercoraria, prendeva anticamente tre pugnate di danari, e gli spargeva al popolo, unicamente per simboli. o segni (Carli Rubbi).

Digitized by Google

défigurés en ꝏTVATOOVA. De l'autre côté, autour du profil droit, placé sur un piédouche, on voit IIIVZTI. ILIAVA. Cette pièce est connue en quatre variétés. Pour mieux apprécier la légende royale, je la reproduis dans toutes ces variétés connues ; pour les comparer avec celle de Gand. (Voyez Rasche.)

IIIAVA . IIIASTI
IIIAVA . IIISYSTII
IIIAVA . IIIVST
IIIIↃVI . IVIISIVI
ILIAVA . IIIVZTI

Partout on remarque le même ordre, le nom *Iliava*, puis deux ou trois II pour D. N., *Dominus noster ;* enfin *just.*, *justi*, *justii.* Il reste à savoir s'il faut lire *D. N. Justin. Livva*, ou plutôt *D. N. justus Livva.* Dans le premier cas, ce serait l'empereur Justin II (565-578), au temps duquel a eu lieu le règne de deux ans de Liuva premier (567-568). Les épithètes sont très-connues chez les Wissigoths, et n'y furent placées qu'aux revers. L'épithète placée auprès du nom, devait plutôt le suivre que de s'entremettre entre II, *Dominus noster* et *Liuva.* Il paraît donc raisonnable d'y voir Justin II et Liuva I.

FRANCS (420-550).

Les rois des Francs suivirent d'abord l'exemple des rois leurs voisins et observèrent beaucoup l'autorité romaine. Si ce ne fut point le prestige de leur grandeur qui les éclipsa, ce fut au moins l'intérêt de ces rois envahisseurs et conquérans pour établir leur domination, affermir leur conquête, et subjuguer avec plus de facilité les habitans des provinces occupées, qui y furent infiniment plus nombreux en comparaison des conquérans. Ils s'empressèrent donc de se procurer les titres de magistrats romains, de maitres de la milice, de consuls, de patriciens : ils obtinrent en présent les marques distinctives de ces honneurs, ils laissèrent circuler et battre la monnaie impériale, et ils s'obligèrent à signer la leur, qu'ils frappèrent en or, de l'effigie impériale.

Clovis le conquérant recherchait ces titres : l'empereur Anastase lui envoya, en 508, une couronne et la robe de pourpre, avec le titre de patrice, de consul et d'auguste. Clovis accepta ces pompeux honneurs et ornemens, et s'en revêtit d'une

Digitized by Google

manière solennelle (Greg. Turon., II, 38). Le clergé l'engagea à respecter ces titres, et le soutint dans cette politique.

On n'a pas de monumens monétaires de ce roi. Les écrivains de Constantinople assurent cependant qu'il était permis aux rois des Francs, ainsi qu'aux autres rois de ce temps, de battre monnaie, mais à condition qu'ils conservassent l'empreinte impériale. Il parait même que les empereurs, par les mêmes traités, se réservèrent leur propre monnayage en Gaule, et qu'ils y jouirent de leur droit, du moins en Bourgogne, à Vienne, à Marseille.

Une monnaie d'or très-précieuse et rare de Justin, mais universellement connue, offre d'un côté un profil D.N.IVSTINVS. P.F.AVG.; de l'autre, une croix haussée sur trois marches GAbALORVM. (Cimel. Vindob., t. I, p. 30; Banduri, t. II, p. 651; Petau, p. 1049, E. 7). Harduin a cru y voir le Gevaudan situé sur le confin d'Aquitaine et de la province narbonnaise, occupée par les Bourguignons (*Hard. num. sæculi Constant. in operib.*, p. 438). La monnaie citée et reproduite par différens auteurs, fut souvent, selon l'opinion d'Harduin, attribuée à la Gaule. D'autres savans connaisseurs de médailles romaines partagèrent leur opinion entre Justin I (518-527) et Justin II (565-578), entre Gabales, ville de Lydie, et Gabales, ville de Syrie (Gusseme, t. III, p. 270, n° 18; Eckhel, *Catal. II*, p. 538; voyez Rasche, *lexic.*, t. II, 2e partie, p. 1239, 1241, 1243). Eckhel, en observant la pièce même, a cru reconnaître le portrait de Justin II. Ainsi la question parut s'être assoupie, et la monnaie fut attribuée à l'Asie.

Mais si l'on remarque que la monnaie de Gabales de Lydie et de Syrie avait disparu depuis Caracalla, on est étonné de la voir reparaitre, au plus tôt, trois siècles après (217-518—300). A l'occident, c'est tout le contraire. On y marque le lieu de la fabrication de la monnaie. Maurice, qui suivit les deux Justins, battit la monnaie au nom de Vienne et de Marseille, villes de la Gaule. Ses prédécesseurs ne pouvaient-ils pas la battre au nom de Javouls, de Gevaudan de la Gaule?

Je crois appuyer cette présomption par une monnaie d'or, conservée dans le musée de la ville de Metz (*Voyez* notre pl. IV, n° 26). Elle offre d'un côté un profil droit diadémé .HVA..... LORUM; de l'autre deux personnes face à face, debout dans une couronne de feuilles. Elle ressemble à la monnaie des Francs,

Digitized by Google

et dans la légende de la tête, où les premières lettres manquent, on ne trouve rien que *Gavalorum*, le nom du Gevaudan, de la même forme que celui de la monnaie de l'empereur Justin.

Gevaudan fut conquis sur les Goths par Clovis, en 507. Si donc la monnaie de Gabales est de l'empereur Justin l'ancien (518-527), il faut convenir que Rome se réserva le droit de battre sa monnaie dans la partie de la Gaule sous la domination des Francs et qu'elle jouit de ce droit dans certaines parties de cette province du temps des enfans de Clovis, avant qu'ils affranchissent leur monnaie de l'autorité impériale. Si elle est de Justin II (565-578), elle fut le produit de nouveaux accommodemens semblables à ceux qui survinrent sous Maurice.

Ces monumens monétaires de Rome dans la Gaule, au VI^e^ siècle, me paraissent évidemment prouver que la monnaie fut l'objet de conventions entre les rois des Francs et les empereurs, et que ces rois, entraînés dans la politique honorable de Byzance, furent assujétis à certaines formes comme les autres rois voisins.

Théodebert (dont le sol et le tiers de sol sont figurés sur la pl. I, n^os^ 10, 17), tout fier qu'il était, le devint plus encore par son alliance avec l'empereur de Constantinople, qu'il viola impudemment par ses rapines au-delà des Alpes. On connaît la politique mesquine de Byzance, qui, toute rampante, fausse et frauduleuse, sut tendre des piéges et entraîner ses amis dans ses alliances, où ils éprouvèrent l'humiliation qu'ils ne pouvaient guère éviter. Théodebert fut son allié, et on le vit battre sa monnaie au coin romain. Il est vrai qu'il n'a guère nommé l'empereur; mais il a fabriqué sa monnaie à l'image romaine : lui et ses prédécesseurs y furent obligés.

Le fier Théodebert arrangea son coin à la romaine. Il y plaça une tête. Elle est considérée aujourd'hui par plusieurs savans pour la sienne : mais de son vivant il put et dut en être autrement. Tout le monde connaissait l'obligation de marquer d'une tête impériale les sols et les tiers de sol, et on était convaincu que la tête qu'on y voyait était une tête d'empereur : cela était convenu. Nous voyons un grand nombre de pièces de monétaires, et personne ne dira que la tête qu'on y remarque est celle du monétaire. Tout le monde sut et sait encore aujourd'hui que c'est la tête royale anonyme. On n'y cherche ni portrait ni ressemblance. L'art de ces siècles délivre de cette peine les laborieux scrutateurs; mais on est satisfait de

Digitized by Google

ce que la ceinture du front et la coiffure de la tête sont royales; quoique les défauts multipliés de l'art manquassent quelquefois à cette obligation distinctive. La même chose existait lorsque les rois furent obligés de placer les têtes impériales sur leurs espèces. Il y eut à cette fin des marques distinctives qui, aux yeux du vulgaire, prouvaient que c'était précisément l'image de l'empereur. La tête diadêmée, richement ornée de perles, une lance, le manteau, tout ce qui, depuis, devint la distinction royale, existait alors pour l'empereur. Justinien, orné de sa parure impériale, figurait également sur sa propre monnaie et sur celle de Théodebert. VICTORIA AVGVSTORVM, qui est au revers des pièces de Théodebert, ne se rapporte guère à la légende royale, mais à l'image impériale. Je voudrais bien expliquer de cette manière les sols et les tiers de sol de Théodebert et de ses prédécesseurs, si l'on en trouvait quelques pièces.

On objecte contre cette explication que des écrivains romains, par une vaine flatterie, se permettaient des mensonges pour relever la gloire de leurs empereurs. C'est à l'occasion des alliances recherchées par Justin et de la conquête d'Arles par les Francs, que l'historien et l'homme d'état, le contemporain Procope, dit que, depuis ce temps-là, les rois de France firent battre monnaie d'or à Arles; que l'empereur leur permit de faire mettre sur ses monnaies leur effigie au lieu de la sienne; qu'il n'y avait que les rois de France qui jouissaient de ce privilége (1). Cet écrivain distingué avoue naïvement que les empereurs de Rome n'avaient plus la force de soutenir les provinces occupées par les Germains et qu'ils faisaient des concessions de bonne volonté, ce que les Francs désiraient, de leur côté, pour légaliser par écrit, par des chartes impériales, leurs nouvelles possessions (Procop., *de bello Goth.*, III, 33.). Je crois qu'il faut s'en tenir à la lettre de tout ce que dit Procope, considérant les circonstances et l'opinion du siècle. Les expressions mêmes de Procope ne sont pas de nature à être soupçonnées de flatterie, surtout que les monumens monétaires du siècle s'accordent avec ce qu'il avance. Il nous assure que les rois barbares

(1) Ἐν τῇ Ἀρελάτῳ νόμισμα χρυσοῦν ἐκ τῶν ἐν Γάλλοις μετάλλων πεποίηνται· οὐ τοῦ Ῥωμαίων αὐτοκράτορος, (ᾗπερ εἴθισται) χαρακτῆρα ἐνθέμενοι τῷ στατῆρι τούτῳ, ἀλλὰ τὴν σφετέραν αὐτῶν εἰκόνα. Procop., de bello Goth., III, 33.

étaient forcés de se servir de l'empreinte impériale, puisque, sans l'image impériale, la monnaie n'avait point de valeur, et n'était pas même acceptée chez les barbares. Mais, sans s'attacher à ses assurances, on sait comment, dans les traités, on impose, on accepte des conditions réciproques, et comment on les élude. Si les rois des Perses promirent de marquer leur monnaie des signes impériaux, en preuve de leur alliance et de leur amitié, ils surent manquer à leurs promesses aussi bien que les empereurs, lorsqu'ils furent forcés de faire battre leur monnaie au coin des califes. Les arrangemens avec les rois de l'occident n'étaient pas aussi trompeurs. Les rois remplissaient leurs promesses plus franchement et les rompaient brusquement et sans honte. Mais nous avons observé qu'il était de leur intérêt de respecter ce prestige de l'empereur de Rome, qui ne cessa pas même, trois siècles après, d'influencer et séduire le monde abatardi.

C'est de la conquête des Bourguignons et l'occupation d'Arles que date la monnaie émancipée des Francs. Les conquérans des Bourguignons et les spoliateurs des Ostrogoths n'avaient plus d'intérêt à ménager les habitans de la Gaule, trop long-temps subjugués et trop long-temps séparés de leur souverain. Ils repoussaient déjà, de même que leurs voisins les Visigoths et les Lombards, l'autorité byzantine, et ils se délivraient par les armes et les traités des pratiques humiliantes que les empereurs, de leur côté, savaient élargir à mesure. Alors, la monnaie des Francs rejeta cette servile imitation, que l'intérêt et les circonstances lui imposaient. Elle dressa son propre type, que nous allons analyser. C'est ainsi que Childebert la frappait à Arles, Clotaire à Marseille, et Théodebert à Metz, à Châlon et peut-être à Lyon.

Digitized by Google

MONNAIE

DES LOMBARDS.

Il m'eût été très-utile d'avoir des notices détaillées sur la monnaie des Lombards. Leur voisinage avec la France fait présumer des rapports avec la monnaie mérovingienne. Mais à ce qu'il paraît, il reste très-peu de monumens monétaires des Lombards, et le peu de pièces connues donnent plus d'embarras pour être comprises, qu'elle ne procurent de lumière. C'est pourquoi on devine et indique plutôt ses rapports avec l'empreinte mérovingienne sans pouvoir les déterminer.

La monnaie lombarde était en or et en bronze. Peut-être était elle en argent. Elle imitait le coin romain, mais elle était indépendante et n'employait guère de signes de l'autorité romaine. La tête du roi chef ou d'un duc fut simplement gravée, avec la légende de son nom. Le revers offrait, ou la gloire ou une victoire ailée, ou l'archange, et les autres une croix haussée sur le dégré. La monnaie fut frappée à Milan, à Gênes, à Lucques, à Benevent. Et ces lieux sont souvent mentionnés sur les pièces elles-mêmes. On connaît quelques noms des monétaires, mais j'ignore si c'est par les pièces existantes ou par les diplômes. Je ne sait si les noms des saints ornaient la monnaie de Milan, de Lucque, de Venise. Toutefois il est indispensable, que S. Pierre de Rome précède les autres dans cette invasion des saints dans les régions de la monnaie.

Je n'ai gravé que deux pièces lombardes. Une en bronze (voy. pl. 1, 19) que feu Marchant a publiée, qu'il suppose être d'Autharis (535-591) où on lit DNFIA. RICIT *Domini Nostri FlaviI AutaRICI.T.* dans l'exergue *MeDiolani Signata.*

On connait une pièce de Cunibert (686-700). DN. CINNICPERT à un profil diadèmé. Au revers, l'archange Michel tenant le labarum, autour SCMNANIL. *SanCtus Michael ANchANILus,* pour archangelus. (Spiegazione di tre monete di un re de Visigotti e di due re de Longobardi, quæ legitur, t. XXVIII. opusc. scientif. p. 486; Rasche, t. III. p. 679.)

Digitized by Google

Une autre pièce, gravée sur notre planche 1, 21, est de Didier (756-772). Frappée à Lucque, elle n'est marquée ni de la tête ni d'aucune figure; une croix et un astre composent son empreinte.

Celle des ducs de Benevente fut signalée par une tête de face. On en a une d'argent du duc Grégoire (733-739), qui offre d'un côté une tête de face sans légende, de l'autre les quatre lettres du nom GREGOR en ordre cruciforme.

O
G ✠ R
Є

MONNAIE

DES WISSIGOTHS.

(Depuis 570 jusqu'à 711.).

Tout ce que Velazquez, Florez, Gusseme, ont dit de la monnaie wissigothe, Rasche l'a répété dans son *lexicon, rei numariæ,* d'où j'ai pu tirer une ample notice sur cette branche de la numismatique. Depuis, les gravures de Le Blanc, celles de Mahudel, et plusieurs pièces que j'ai vues en nature m'ont mis à même de faire avec quelque certitude certaines observations. Les originaux que j'ai gravés sur ma planche, sont : un en or (pl. I, 26) de Witeric, de la collection de M. Jeuffrin; les huit autres de Liuva, de Tulgan et des suivans (n^{os} 22, 27, 33), sont de la collection de l'université de Gand, soignée par M. Den Duyts. C'est à lui que je dois d'avoir la connaissance et la copie de ces pièces, très-intéressantes pour mes recherches (*voyez* la note page ci-dessus, 21).

Cette quarantaine de pièces gravées ou vues en nature, et toute la notice de plus de cent autres dans le Dictionnaire de Rasche, me décident à partager la monnaie des Wissigoths en trois périodes, dans lesquelles l'or retient la crassitude de l'or romain : mais l'argent se forme à sa manière, pour servir de modèle à la monnaie postérieure de l'Europe occidentale.

Le coin est libre de toute autorité romaine. On rencontre quelquefois CONOB; on voit les deux têtes, mais elles n'ont plus d'autre signification que de marquer chaque côté d'un front royal. Leovigild (568-586) est le premier qui ait pris le sceptre, la couronne et le manteau royal, et qui combattait le reste de la possession des empereurs byzantins en Espagne. C'est de lui que je commence à distinguer les trois périodes.

L'argent, presque inconnu dans la Gaule, chez les Mérovingiens et chez les autres en Italie, ne fut pas rare chez les Wissigoths, en Espagne. Il conservait les mêmes formes que l'or chez les autres, mais il changea sous le marteau wissigoth. L'argent pur, le flan peu épais, mais assez gros pour accepter régulière-

2

Digitized by Google

ment le coin doucement gravé. Le coin et le marteau sont bien justement appliqués et donnent une espèce de charme à l'art grossier de la gravure. Le dessin, réduit à des traits peu nombreux et rudes, est soutenu par le burin dans la netteté et une sorte d'aplanissement qui l'adoucit.

Durant toutes les trois périodes, les légendes offrent le nom du roi et le nom du lieu presque d'obligation. La monnaie fut frappée au moins dans vingt-cinq villes différentes.

Imitation du type romain. (570-610. — 40).

Nous avons déjà remarqué que le type des espèces wissigothes imitait le romain. Cette imitation était dans sa force sous Leovigild (n. pl. I, 23), Reccared (24-25), Witteric (26). Une victoire ailée ornait souvent leur revers. Les épithètes PIVS. INCLITVS. IVSTVS. VICTORIA. *Dominus Noster*, remplissaient la légende CONOB COMOB. *Constantinopoli obryza, moneta obryza*, VOII. *vovet* ou *vota*, formaient l'exergue ou s'introduisaient dans le champ ou dans les légendes ; le nom du roi était toujours marqué, et presque toujours celui du lieu. On voyait partout la tête. Le profil droit n'est que d'un côté, ayant au revers une victoire ou une croix haussée. Les têtes de face sont toujours deux, et composent chacune séparément l'empreinte de deux coins. Cette singulière multiplication des têtes, nous l'avons observé, a certainement son origine dans l'obligation que les envahisseurs prenaient autrefois sur eux, de représenter l'image des empereurs romains avec la leur.

Hésitation à s'écarter du type romain. (610-650. — 40).

C'était se distinguer beaucoup des manières romaines, que d'avoir son argent pur. Avec le temps, la monnaie wissigothe se distingue de plus en plus par l'abandon des épithètes et des variétés romaines. Elle ne tenait presque qu'à deux têtes de face, qu'à une seule épithète PIVS, et à des légendes qui exprimaient simplement le nom du roi, avec son titre REX, et le nom du lieu.

Parmi les pièces de Gondamar, Sisebut, de Sivintilla, de Sisenand, de Chintilla, de Tulgan (n. pl. I, 27), de Cindaswinth

Digitized by Google

(28-29) s'il en existe quelque variété, c'est plutôt par exception. Les anciennes manières se perdaient comme la lumière d'une lampe qui va s'éteindre. Les nouvelles, s'il s'en trouve, sont les tentatives incertaines avant qu'elles se consolident (1).

La monnaie de Tulgan, qui se trouve dans le musée de l'université de Gand, et que nous avons dessiné (27) est inédite. Velazquez, Gussume, Rasche ne connaissent qu'une seule frappée à Cordoue, la nôtre est à Mérida.

Variété. (650-711. — 60).

La dernière période de soixante ans, sous les règnes de Roceswint (n. pl. I, 29), Wamba, Erviga, Egiza (30), Witiza, et Rodric (33), ne montre que les nouveautés et les variétés. Les doubles têtes de face disparaissent presque totalement et font place au profil droit et quelquefois au profil gauche. Le revers offre le plus souvent une petite croix, pied posé sur les degrés, et quelquefois le monogramme ou les lettres arrangées dans le champ cruciformément.

Le profil est quelquefois couvert d'un bonnet; tout autour, la légende du nom royal est amplifiée par la formule IN. D. N.; I. D. N.; NDNMNE. *In dei nomine*, ou quelquefois IN. XPI. NN. *in Christi nomine.* La lettre C ajoutée sur certaines pièces au titre REX veut dire *Rex Gothorum.* L'épithète PIVS se soutenait encore, et Cordoue prenait l'épithète de PATRICIA. On le voit depuis 642.

Sur la monnaie d'Egiza, nous voyons par devant le profil, un bâton surmonté d'une croix. C'est un sceptre. Le même Egiza, après s'être associé en 696 Wittiza, fit battre monnaie à double nom royal et de face de la monnaie, l'art grossier traçant les

(1) Florez, après lui Gusseme, IV, p. 221, et Rasche, n° 2, donnent la description d'une pièce trop singulière, non-seulement pour cette époque, mais pour tous les siècles précédens et suivans, jusqu'au XIV^{e}, pour être acceptée comme authentique. D'un côté, elle offre une tête de face, DNSISEBVTVS REX; de l'autre côté, CIVITAS EBORA; dans le champ cerné, une croix, DEVS ADJVTOR MEVS, ce qui paraît indiquer au revers une double légende. Je le répète, l'authenticité de cette pièce est plus que douteuse : elle est, à mon avis, d'une fabrication moderne, et très-maladroitement inventée. C'est la seule pièce de Sisebut qui offre le *Dominus Noster.*

Digitized by Google

deux profils affrontés sous une croix haussée et bien élancée, a voulu exprimer le sceptre que les deux rois tenaient conjointement. Les pièces connues à cette empreinte sont de Narbonne, de Sarragosse, de Tarragone, de Tolède, de Séville, de Merida, de Bretonia.

Nous avons vu les monogrammes employés sur la monnaie des Ostrogoths, exprimer les noms des rois. Les mêmes monogrammes servaient à signaler les lieux. Parmi les pièces de l'empereur Maurice (582-602) j'en vois chez Du Cange et Banduri, une frappée de Ravenne, qui offre sans aucun doute le monogramme à Ravenne. De même sur une pièce [29] de Receswint (653-672) nous voyons un monogramme qui offre IspalIs, le monde Seville. Sur une autre pièce [31], celle des associés Egiza et Witiza (696-700), nous remarquons dans le champ du revers cinq lettres, T. A. R. C. cruciformement arrangés, ayant au centre O. Elles composent le nom de TARRACO de Tarragone.

Chindaswinth, en 649, le 22 janvier, associa au trône son fils Receswint. Cette association fut bientôt une abdication de la part du père, qui abandonna toute l'autorité pour passer le reste de ses jours dans la retraite et les œuvres de piété. C'est pourquoi Receswint, associé, prend le premier rang sur la monnaie. Mais il paraît qu'il voulait manifester le respect à son père, qui vécut encore trois ou quatre ans (649-653), et il mettait son nom au revers de la monnaie. C'est ce que je crois déchiffrer dans la légende de celle d'Ispalis que je donne gravée [29] CHiNdaSVINO(d)VS Rex. C'est une des pièces connues. Il n'y en a que deux aux noms réunis de Receswint et de Chindaswinth : l'une battue à Séville [29], l'autre à Tolède. Le nom de l'associé occupant la légende du lieu, on plaça le nom de celui-ci dans le champ en monogramme cruciforme. On connait de la monnaie à double nom de Receswint avec Chindaswinth (649-653), et d'Egiza avec Wittiza (959-700), cinq monogrammes cruciformes.

P	O	T	C	M
S ✠ A	T ✠ L	Ↄ O >	S ✠ R	E ✠ R
L	E	ᴚ	G	Λ

ISPALIS [29]. TOLETO. TARRACO [31]. CeSaRaCuSta. EMERitA.

Je répète que toutes ces pièces ne sont pas indifférentes pour le curieux qui cherche la marche des choses numismatiques. Avec Rodric, la domination des Goths en Espagne passa aux

Digitized by Google

Maures. Les réfugiés dans les montagnes ne frappaient point de monnaie dans leur première détresse. La monnaie koufique, remplaça celle des wissigoths et n'avait aucun rapport avec elle. Cependant, celle des Wissigoths ne disparut sans avoir influencé ses voisines. Comparant la monnaie contemporaine des Mérovingiens avec celle des Wissigoths, on voit une différence immense. Le peu d'argent qu'on connaît des Mérovingiens ressemble à l'or. L'argent des Wissigoths est essentiellement différent, ressemble à l'argent des Carlovingiens. Mettez à côté le denier carlovingien et wissigoth, et vous remarquerez une ressemblance singulière, dans sa grandeur, dans sa ténuité. Les images du coin espagnol ne furent point accueillies par les Carlovingiens : mais la désignation des lieux par le monogramme, par les lettres-isolément dispersées dans le champ, ne devinte fréquente qu sur le denier de Charlemagne. Les Wissigoths tenaient jusqu'à la fin sous leur domination une partie de la Gaule, et battaient leur monnaie à Narbonne. Ils soutenaieut leurs relations avec leurs anciennes possessions dans la même Gaule. Il n'y a donc rien d'étonnant si la France méridionale embrassa leur manière de battre monnaie. Entre la chute des Wissigoths (711) et le sacre de Pépin (752), le temps ne paraîtra point trop long, si l'on considère, que les maîtres dominaient sans aucune contestation, bien avant, depuis 650 jusqu'à 687. C'est sous les derniers, que se préparait le changement dans la monnaie de France, qui s'opérait à l'aide de l'influence de la monnaie wissigothe. Le changement qui décidément prévalut sous les Carlovingiens, introduisit le mode du flan wissigoth, d'abord en France, et puis en Angleterre, et en Allemagne.

Nota. Plusieurs connaisseurs m'ont témoigné leur méfiance sur l'authenticité des pièces wissigothes de Gand, croyant qu'elles peuvent être de la fabrique du fameux contrefacteur allemand Becker, d'Offenbach, près de Francfort. Becker ne voulait pas tromper : il était excellent et scrupuleux copiste. Les amateurs de médailles connaissent les pièces et les médailles antiques de cet habile contrefacteur. Elles sont mille fois plus exactes qu'une multitude de gravures très en vogue ; elles remplacent admirablement les originaux pour ceux qui ne sont pas en état de les posséder. Il lui fut plus facile de copier les monnaies du moyen-âge. Pour avoir des renseignemens plus certains sur les pièces wissigothes fabriquées par Becker, je me suis adressé au savant Bohl, à Coblentz, qui en est très-instruit. Voici ce qu'il m'a répondu : « Je puis vous donner l'assurance que les médailles wissigothes de Becker *ne sont pas de pure invention*, mais des copies extrêmement bien faites, d'après des originaux authentiques, dont il avait pris les dessins à Vienne fet partout où il en avait rencontrés. » J'aime à croire que Becker, exact dans la labrication des médailles grecques et romaines pour leur gravure et le volume de eur métal, l'était aussi pour le flan de ses pièces wissigothes.

Digitized by Google

Noms des lieux où la monnaie wissigothe fut fabriquée.

Aemnio ou Iminio, *Coïmbre.*

Barbi (Barbitanum municipium), *Barbi*, en Andalousie, à 3 lieues de Jaen, vers le couchant.

Barcino, *Barcelone.*

Beatia ou Biacia, *Beaza*, dans le royaume de Jaen, ville épiscopale.

Bergio, *Berga*, en Catalogne, entre Puicerda et Manresa, dans le pays des anciens Bergitaniens.

Bracara, *Braga*, en Portugal.

Brea, inconnu.

Bretonia, *Bretagna*, en Galicie, ville épiscopale.

Cearagotaiux (Cæsar augusta justus), *Saragosse.*

Cesaragosta, *Saragosse.*

Cordoba, *Cordoue.*

Dertosa, *Tortose.*

Ebora, *Evora.*

Egetania ou Egitania, *Aquitaine.*

Eliberi, *Elvire*, en Grenade, ville épiscopale.

Elvora (Elbora), *Talavera la reina*, dans la Nouvelle-Castille.

Emerita, *Merida.*

Iminio ou Aemnio, *Coïmbre.*

Ispalis, Spalis, *Séville.*

Mentesa (Bastulorum; au dixième concile de Tolède, l'évêque prenait le titre : *episcopus ecclesiæ Mentesanæ*), dans la Grenade.

Narbona, *Narbonne.*

Olduasio (Althea, ville des Olcade), *Ocana.*

Portogale, *Oporto.*

Reccopoli, fondée en 567 par Leuvigilde, aujourd'hui *Almonacide*, à 4 lieues de Tolède.

Salamatica, Salmantica, *Salamanque.*

Tarraco, *Tarragone.*

Toleto, *Tolède.*

Valencia, Valentia, *Valence.*

Digitized by Google

MONNAIE

DES MÉROVINGIENS.

(Depuis 550 jusqu'à 752. — 200 ans.)

Il m'est difficile, presque impossible, de distinguer les pièces des différens rois mérovingiens du même nom, ainsi que de classer par époques les pièces des monétaires. Avec tout ce que réunirent Petau et Bouteroue; avec tout ce que dit Le Blanc; avec leurs gravures et plusieurs autres pièces que j'ai trouvées mentionnées ou dessinées çà et là, et avec celles des différentes collections des savans et des amateurs dont je nommerai religieusement les noms, je ne puis obtenir des résultats positifs, ni rien d'assez satisfaisant. Cependant, je crois qu'il ne faut pas désespérer de pouvoir réussir, et qu'à force d'observations réitérées, on parviendra à déterminer une liste chronologique des monétaires et les changemens consécutifs de l'empreinte. Quant à moi, il ne me reste qu'à analyser le coin mérovingien et à indiquer sur quoi je fonde mes espérances.

Il y a deux sortes d'espèces mérovingiennes, les unes royales, les autres monétaires. Les unes sont autorisées par le nom du roi, les autres par le nom du monétaire. Cette autorisation nominale les sépare de telle manière, qu'à peine connaît-on trois ou quatre exemples de monétaires qui se soient associés sur la même pièce avec leur roi. Je ne connais que quatre exemples de cette réunion :

Maximinus avec Cherebert, 561-567.
Mundelinus avec Mérovée, 613.
Eligius (S. Eloi) avec Dagobert, 628-638.
Le même avec Clovis II, 638-641. (Voyez la pl. III, 4, 8, 9; IV, 3).

On a cru reconnaître les noms royaux de Theodebert et de Theodoric réunis avec leurs monétaires. J'ai conçu des doutes sur cette réunion, et j'espère en donner des preuves contraires

Digitized by Google

lorsque je ferai connaître quelques pièces inédites à la fin de cet article.

Le temps des pièces royales se détermine par leurs noms : l'époque de leur règne étant connue. Il n'en est pas ainsi avec les monétaires. On sait que S. Eloi étudiait chez l'orfèvre et monétaire de Limoges Abbon ; que depuis il a formé d'habiles orfèvres ; qu'il était lui-même monétaire à Paris, avant de devenir évêque de Noyon en 641, et qu'il eut pour successeur dans la monnaierie de Paris le monétaire Thillo. Le temps des pièces de ces monétaires est assez déterminé.

On détermine sans difficulté le temps des monnaies de Gontran, de Cherebert ; mais il n'en est pas de même avec les Clovis, les Thierry, les Theodebert, les Childebert, les Clotaire, les Sigebert, les Dagobert, les Mérovée, dont il y en avait deux, trois, quatre. Il n'y a presque pas de cas où les incertitudes puissent être levées par l'indication du lieu où la pièce était forgée, et il ne manque pas d'occasions où l'indication du lieu les augmente. La langue française se forma depuis, et la dénomination latine ou gauloise de tous les lieux fut radicalement travestie. Depuis la chute des Mérovingiens, la France souffrit à plusieurs reprises de violens changemens et des invasions destructrices. Une multitude de couvens, de palais, de temples, de bourgs, disparurent à jamais de la carte géographique ; ruinés, démolis déjà du temps des Carlovingiens, et puis dans les siècles de féodalité, les annales elles-mêmes ne conservèrent pas le nom du grand nombre. Très-souvent on désespère de retrouver ce que la monnaie du temps indique obscurément.

Il y a très-peu de villes connues où l'on ait frappé la monnaie marquée du nom royal ; à peine en connaît-on douze ou treize : Arles, Marseille, Metz, Paris, Tournay, Sens, Châlons-sur-Saône, Bagnols, Petra, Bannes, Vireliaco, Cantofiano. On connaît cent à cent cinquante autres lieux où les monétaires fabriquaient la monnaie mérovingienne, en y plaçant leur propre nom.

On peut dire que c'est par exception qu'on voit sur les espèces de ce temps-là le nom royal. Les pièces royales sont très-rares. Dans toutes les collections des amateurs que j'ai vues, je n'en ai rencontré aucune. Celles des monétaires ne sont que fréquentes en comparaison de la rareté des autres. Nous observerons qu'on a même attribué trop précipitamment différentes pièces aux

Digitized by Google

noms royaux, et cette observation diminuera le petit nombre des pièces nommées royales. La monnaie des monétaires n'est générale qu'en France, sous les Mérovingiens : elle ne se montre nulle autre part, que par des exceptions inexplicables, par abus.

Ces deux sortes d'espèces, frappées au temps des Mérovingiens, s'accordaient par leur forme, leur art, leur poids et leur métal. Presque toutes sont en or, très-peu en argent, et moins encore en cuivre et billon. Elles ont également, toutes, de leur face, l'image de la tête, et au revers une croix, ou différens emblèmes, figures.

Leur type prit naissance du type romain. Il retint beaucoup de celui-ci, mais il ne l'imita scrupuleusement que jusque vers 550. On connaît les pièces, petites et grandes, de Theodebert (534-548), qui sont tout à fait romaines, composées à l'imitation fidèle des pièces de l'empereur Justinien. Il y a certaines pièces de monétaires, particulièrement celles des monétaires Doccio (Bouteroue, p. 34, 219; Le Blanc, p. 34) et Taniolino (Bouter., p. 185; Le Blanc, p. 58 c.) sont une preuve qu'elles imitaient la monnaie romaine. On croyait probable que celle de Doccio est du temps de Theodebert, parce qu'il paraissait qu'elle était fabriquée par Doccio, monétaire à Lyon, conquis par Theodebert. Il me semble que la pièce de Doccio, à Lyon, est plus récente que celle de l'autre Doccio, qui a dressé son revers d'après les empreintes impériales.

Il serait bien de s'assurer à quelle époque la monnaie des monétaires prit naissance. Je doute qu'elle date avant 550, même chez les Francs. Il fallait auparavant que les rois eux-mêmes fussent maitres de leur monnaie, avant que les monétaires s'emparassent de leur propre autorisation; et ce n'est qu'avec le temps que le nombre des monnaieries se multiplia. Les monnaieries romaines, en comparaison des mérovingiennes, n'étaient pas si nombreuses. Celles dont les Francs prirent possession, se réduisaient à quelques villes considérables; et avant l'extinction de la première race, la Gaule a vu à peu près cent cinquante monnaieries différentes. Cette multitude avançait à mesure de l'émancipation de la monnaie de l'autorité romaine; à mesure des partages de l'état, du partage de la monnaie entre l'empreinte nominale des rois et des monétaires; elle s'augmentait enfin à mesure de l'établissement de nouveaux hôtels moné-

Digitized by Google

taires. Ces établissemens ne parurent pas simultanément : les monnaieries de Luxeuil, de Senone, de Jummiège, ne furent établies qu'après 592, 661, 684. La durée des hôtels était par conséquent différente, et certainement il ne manqua pas de monnaieries dont l'existence fut très-courte, éphémère. Mais sur le grand nombre des monnaieries des Carlovingiens, il faut présumer qu'au moins la moitié a eu une durée plus longue. Nous avons observé que la monnaie des Francs ne fut émancipée de l'autorité impériale romaine qu'à l'occupation d'Arles et après la chute des Bourguignons. C'est alors que Childebert la frappait à Arles, Clotaire à Marseille, Theodebert à Metz, à Châlons, et peut-être à Lyon.

Qu'il nous soit donc permis, par suite, de douter de l'opinion émise par Le Blanc (p. 14, 16) sur les monnaies de Clovis I^{er} et de Thierry I^{er}. Le Blanc a promis, mais il a oublié de tenir parole, de prouver que la troisième de Clovis, frappée à Tournay, est de Clovis II. Je ne connais aucune raison qui puisse empêcher d'attribuer les deux autres au même Clovis II, comme l'a autrefois très-justement avancé Bouteroue. Elles ne sont que trop ressemblantes aux autres de ce temps. La pièce de Thierry, frappée à Metz, est de Thierry III, comme nous l'indiquerons. Son type est parfaitement en harmonie avec celui du temps de Thierry II et il ne pouvait bien s'accorder avec celui qui devança le règne de Théodebert I.

Nous avons vu que le type mérovingien a eu son origine du romain; mais il prit bientôt une marche différente. Le type des espèces monétaires est devenu plus varié que celui des espèces royales.

Les têtes.

Ces deux espèces ont également l'image de la tête royale en profil droit, connu chez les Romains; rarement en profil gauche, comme cela était bien plus rare chez les Romains. On ne connait que par exception les exemples d'une tête de face, quoique chez les Romains on la rencontre plus souvent de face que le profil gauche. Chez les Francs, on la voit de face sur les pièces

Digitized by Google

semi-romaines de Theodebert ; on la voit sur les pièces des monétaires de Châlons-sur-Saône, Magnoald (v. pl. II, 26) et Alasius (pl. II, 26, 266), et du monétaire de Paris Noaldus. (Bout., V, 4). On n'a qu'un seul exemple de deux profils droits conjugués sur une pièce fabriquée à Autun par le monétaire Baudulfus (v. planche II, 25).

Dans l'empreinte de cette pièce singulière, on a voulu reconnaître l'âge et le sexe des portraits que les têtes représentaient. Par les dessins inexacts de Le Blanc et de Tobiesen-Duby, je ne puis apprécier la différence de la coiffure, qui devait marquer la distinction. Cependant, Le Blanc convient que ces deux têtes signalaient les portraits de Brunehaud et du jeune Thierry, son pupille, observant que Brunehaud résidait à Autun, et que Baudulfus fut envoyé par elle et par son pupille pour expulser saint Colomban de Luxeuil. Le Blanc, p. 49, fait croire qu'en qualité de régente, elle fit mettre sur les monnaies sa tête avec celle de son fils. Je fis copier la pièce d'après le dessin de Duby, et je présume que les deux têtes conjuguées signalent les deux rois régnant conjointement. Par cette raison, j'attribue la pièce à Gontram et à Childebert II. En 577, Gontram adopta son neveu Childebert, le fit asseoir sur son trône en lui disant : « Que nos intérêts soient communs, que le même bouclier nous couvre, que la même lance nous défende à l'avenir. » Childebert, devenu majeur, Gontram, en 585, à Châlons-sur-Saône, le déclara derechef héritier. Ils se querellaient et s'accordaient. Leur entrevue et leur traité à Andelot, en 587, devait confirmer leur pacte. Il refroidit plus tôt leur affection ; mais pour frapper la monnaie à leurs deux têtes à Autun, il ne fallait qu'un moment d'accord. Les pactes, renouvelés en 585 et en 587, me paraissent présenter l'occasion la plus favorable. Pour mieux affirmer cette explication, j'observerai que les têtes tenaient la place des noms royaux sous-entendus. Si donc nous connaissons une pièce royale frappée à Metz, marquée des noms des deux rois Childéric II et Clotaire III, il s'ensuit nécessairement que les deux têtes indiquent la conjonction de deux rois, de Gontram et de Childebert II.

On connaît des pièces monétaires de Rouen et de Brioude, où l'on voit une tête à un bras élevé.

Je voulais supposer que les pièces de Thierry frappées à Metz (Le Blanc, p. 19), de Clotaire, frappées à Vervick (Le Blanc,

Digitized by Google

p. 35, n. 8), et de Dagobert, frappées peut-être à Isarnobor (Le Blanc, p. 50, n. 10), qui ont le profil gauche, sont de Clotaire III, de Thierry III et de Dagobert III. On ne doutera pas que Clotaire III possédait Vervick; on peut présumer qu'après la bataille de Testri, en 687, lorsque le maire Pépin Heristal s'est emparé de Thierry III, il lui permit de battre monnaie à Metz. Dagobert III, sous la tutelle du même maître, n'aurait pas été contrarié de voir son nom placé sur la monnaie, quelque part qu'elle ait été forgée. Je croyais rapprocher le profil gauche au temps des Carlovingiens, parce qu'on le voit reproduit plusieurs fois sur la monnaie de ces derniers. Cependant, je ne saurais contester que le profil gauche se montrait en tout temps. L'observation du coin monétaire et la comparaison de ses images le font présumer.

La tête sur les espèces nommément royales est ceinte à la romaine, d'un diadème, espèce de simple ruban ou d'une bande perlée. Quelquefois la bande est double. Il n'y a que les pièces de Theodebert, pièces semi-romaines, qui ont des bonnets impériaux perlés; et nous avons observé que ce sont précisément les têtes impériales. Gontram a un bonnet entouré d'un ruban perlé. Sur les pièces des monétaires, la plupart des têtes sont aussi diadêmées; mais on y remarque les couronnes radiées (sur les monnaies fabriquées à Orléans, à Auxerre, à Clery, à Sonne, v. n. pl. II, 42); les couronnes crenelées (voyez la pl. III, 7 bis), les bonnets perlés, les casques, les chapeaux, les couronnes et bonnets de différentes formes. Les couronnes radiées paraissent être d'un usage plus moderne.

Il y a des têtes tranchées à leur gorge; mais la plupart ont leur buste, leurs épaules, leur poitrine, dont la couverture et les habits varient. Il est beaucoup de pièces qui présentent les têtes dressées en manière des Wissigoths et de certaines pièces romaines. Elles semblent placées sur un piédouche.

La croix, simple, chrismée, ancrée.

La plupart des revers ont une croix ; elle prit une place éminente sur la monnaie des Mérovingiens, comme elle tenait sur la monnaie romaine depuis Theodose II (408-450) et Valenti-

Digitized by Google

nien III (424-455). D'abord c'était la croix haussée qui marquait la monnaie chrétienne des deux empires, le pied posé sur un globe ou sur plusieurs degrés. Les bouts de ses branches furent quelquefois pommettées.

Les Francs adoptèrent cette croix de la monnaie romaine. Son pied est prolongé ou distingué par un globe, par les marches, par un perron, ou par quelque autre marque. Sur toutes les pièces des rois nommément connues, cette forme est conservée, excepté une, qui fut attribuée au roi Theodebert, parce que le nom de Theodebert y figure : elle offre une croix à branches égales. Nous allons faire connaître notre opinion à cet égard.

La forme de la croix haussée est aussi très-vulgaire sur la monnaie des monétaires, et elle prolongea son existence jusqu'à la fin de la première race : elle disparaît avec les Mérovingiens. Mais comme l'existence des Mérovingiens marchait vers sa décadence, l'usage de la croix haussée tombait lentement en désuétude.

Parmi les différentes attitudes de la croix haussée, j'en remarque une qui paraît être de localité. Sur les monnaies d'Utrecht et de Dorestad (v. pl. II, 38), elle surmonte les rangées ou un groupe de perles ∴∴ ∴ qu'on ne remarque pas autre part. A Quentovic (II, 28), à Choae, à Vellac, onvoit son pied posé sur un piédestal, sur lequel on voit une petite croix ✠ L'emplacement de Quertovic est connu; il se trouve près de l'embouchure de la Canche; mais son était incertain sur les autres lieux. Je crois que Choè est l'expression vulgaire de Caletanus-ager, communément nommé pays de Caux. Le nom de Choè et l'attitude de la croix l'approchent infiniment de Cayeux, ou Ileu, Eu, qui sont dans le pays de Caux. Le vic Vellac peut être Veulles, proche de Saint-Valery en Caux. Mais si, à raison de la forme de la croix, je cherche le vic Vellac dans le pays de Caux, je ne puis passer sous silence que Vesli ou Veilli, sur l'Aisne, à quatre lieues au-dessous de Soissons, est nommé en latin Velliacum, Valliacum, Villiacum.

Une autre forme de croix remplaça celle de la croix haussée : c'est la croix à branches égales. Sur les pièces nommément royales, on ne la rencontre jamais. Nous avons cependant remarqué qu'il en existe une au nom de Theodebert, qu'on a attribuée au roi de ce nom. Nous voulons la prendre en considération.

Digitized by Google

Elle est frappée à Châlons-sur-Saône (Bouteroue, p. 224, n. 86; Le Blanc, p. 22, col. 2, n. 4); elle offre une croix à branches égales, sans distinguer son pied (v. pl. II, 47). Elle est d'argent, billon ou cuivre. L'infatigable Rasche, dans son *Dictionnaire de la Numismatique* (Lexicon rei mumariæ, t. V, p. 1039), est induit en erreur lorsqu'il la croit être d'or, d'après Bandouri (II, 648) ou Gusseme (VI, p. 325, n. 11). Elle est dépourvue de l'image de la tête et du titre *rex*. On peut l'attribuer à Theodebert I ou II, sans qu'on sache si Châlons-sur-Saône était en leur possession. La monnaie devait prouver qu'un d'eux au moins étendait ses droits sur Châlons. Theodebert II, peut-être, n'en eut aucun, Châlons étant en la possession de son frère. Il y fut tué. Le Blanc s'efforce de prouver que Theodebert I le possédait: il y en a quelqu'apparence. Mais Bouteroue a fait connaitre une autre pièce de Châlons-sur-Saône (III, 14), fabriquée par le monétaire ...TVNO, qui ne diffère de la précédente que par le nom ....TVNOMONI✠, qui remplace le nom de TЄVDЄBЄRTЄ. M. de Saulcy en a acquis une troisième, qui offre DIN... Un fragment du nom du monétaire, qui ne ressemble point aux précédens (voyez la pl. III, 14 bis). Ne serait-il pas juste de considérer le nom de *Teudeberte* pour le nom du monétaire, et de déchiffrer même dans la dernière lettre Є un M, l'indication du titre monétaire? En effet, cette exubération d'Є paraît provenir de la symétrie qui, peut-être, frappa le monétaire. Il supprima l'H et inséra l'Є, pour mieux symétriser sa composition. Les noms que les rois prenaient n'appartenaient pas exclusivement à la famille royale. Les habitans des différentes classes les employaient quelquefois, au moins dans les derniers temps des Mérovingiens. Je peux donner des exemples, dans les monétaires d'Angers, qui se nommaient Sigbertus (Bouteroue, I, 25); dans les Teoderic, à Neufric, à Viriliaco, à Rié. S'il arrive que le nom royal est placé sur la monnaie sans son titre *rex*, de même on rencontre les noms des monétaires, sans leur titre *monetarius*: le nom de Theodebert de Châlons, à l'empreinte de la croix à branches égales, doit donc être considéré pour le nom du monétaire.

T Є T Є V
D Є B Є R

Cette forme de la croix paraissait par accident sur la monnaie romaine de l'empire d'occident: on ne la voit pas en orient. On la voit sur la monnaie d'Avitus (455-457), et autres; mais elle était peu commune. Elle ne fut long-temps qu'accidentelle chez

Digitized by Google

les Francs. Depuis, elle est devenue plus commune et prévalut sur toutes les autres formes. Il est indispensable de convenir que toutes les pièces des monétaires qui ont une croix à branches égales, sans aucune distinction de leur pied, sont plutôt des derniers temps de la première race. Il sera bon de déterminer le moment où on a commencé à multiplier la croix de cette manière, et si cette configuration, dans les derniers momens, prévalut réellement sur l'ancienne forme, comme je le présume.

Le chrisme qu'on voit sur ces deux monnaies de Châlons-sur-Saône, se communiqua aux Francs de la monnaie romaine; et d'abord le roi Childebert (550-558) l'employa à Arles (v. pl. II, 2). Il paraît tenir à la Bourgogne. Sous sa forme véritable et complète, il se reproduit à Arles, à Vienne (sur la pièce de l'empereur Maurice), à Châlons-sur-Saône. Autre part, les monétaires croyaient l'imiter et le combiner mieux avec la croix, en accrochant la lettre R ou P au haut, à la tête de la croix. Cette façon parut à Autun, à Arzat, à Limoges, à Angers, à Orléans, à Rouen, à Senlis, à Cherbonne. Il paraît qu'elle se répandit des frontières de la Bourgogne.

L'alpha et l'oméga ne sont pas d'une production commune et trop ancienne. Ces lettres, symbole de l'éternel, qui dit : « Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de toutes choses, » (Apocalypse, I, 8) apparut sur la monnaie romaine, d'abord avec le chrisme, et se communiqua aux Francs. On en voit quatre exemples chez eux : sur les pièces de Clovis, de Theodebert, de Clotaire et de Dagobert. La première, comme nous l'avons dit, est de Clovis II (638-656); la deuxième, qui ressemble à celle de Clovis, n'ayant aucune indication de lieu ni aucune inscription autour de la croix, s'adjuge à Theodebert II (596-612). Nous avons cru attribuer la quatrième à Dagobert III (711-715), et par suite de cette distribution, la troisième ne peut être que de Clotaire II ou III, qui possédaient également Marseille, où la pièce fut fabriquée, l'un depuis 613 jusqu'à 628, l'autre depuis 656 jusqu'à 660. La monnaie de Marseille tenait plus long-temps à ses manières romaines; elle offrait dans les légendes les honneurs de la victoire à Clotaire I, à Dagobert I, elle ne l'aurait pas refusée à Clotaire II, ou même à Clotaire III, qui paraît tenir autant à la possession de Marseille, qu'on le voit associé, sur certaines pièces marseillaises, à son frère, Childeric (660-670).

Digitized by Google

La croix qu'on voit sur ces pièces, paraît n'avoir pas de distinction de son pied. C'est encore une raison de plus de l'attribuer à l'un des deux derniers Clotaire.

L'usage de l'alpha et de l'oméga paraît aussi n'être que passager et accidentel. Il ne reparut que trois siècles après. Mais leur figure monogrammatique, s'unit à la croix haussée. Cette liaison singulière donne à la croix la forme d'un ancre, et dorénavant nous la nommerons, sous cette figure, croix à l'ancre, croix ancrée. Cette figure de la croix paraît déterminée avec certitude sur les monnaies de Dagobert et de Clovis II, frappées à Paris et au palais par S. Eloi (628-641). (V. pl. III, 9; IV, 3.) J'aime à présumer que c'était le premier exemple donné aux autres monétaires, qui l'ont imité, et que depuis elle s'est répandue par toute la France. Pour appuyer cette assertion, il faut observer que l'usage de la croix à l'ancre, faiblement éparse au loin, s'est multipliée et concentrée près de Paris. On connaît des pièces de monétaires assez nombreuses, où cette figure de la croix, unie avec l'oméga, est représentée. Les pièces de Paris, du palais, de Catolac, de Saint-Denis, de Leudeville, de Trianon, de Villeron, de Chelles, de Chaume, de Besuns, d'Agnets, d'Essone, de Palaissau, de Senlis, se groupent autour de la Seine, près du confluent de la Marne. Les autres, du Grand-Vé, de Rouen, d'Amiens, de Boulogne, de Quiersi, de Chiremond, de Douzi, de Verdun, d'Embrau, d'Yrier-de-la-Perche, de St.-Flours, de Cahors, de Saintes, de Poitiers, de Chemillé, de Rennes, de Blois, d'Orléans, de Chartres, se répètent comme un écho (v. nos pl. II, III, IV). La seule Bourgogne, conservant le chrisme dans son entier, paraît avoir eu de la répugnance à embrasser cette combinaison.

Considérant ces deux combinaisons, du chrisme et des alpha et oméga, avec la croix, je désire accorder de préférence l'ancienneté à la première. Elle est plus romaine; elle se trouve sur les monnaies de Justinien, et elle ne s'attache pas autant aux manières plus récentes que l'autre. Nous verrons celle de la croix ancrée, au contraire, s'attacher au manque de légende, aux titres royaux placés dans le champ, aux lettres, qui nous semblent indiquer les noms des derniers rois de la racemérovingienne. Cependant, ces deux combinaisons, de la croix chrismée et de la croix ancrée, avant de se succéder, se rencon-

Digitized by Google

traient sous le marteau de plusieurs monétaires. A Orléans, Bertulf fabriquait d'abord la monnaie à la croix chrismée (Bouteroue, p. 336, I, 6), puis à la croix ancrée (Petau, p. 1045, H. 3). De même, Nunnus, à Angers, ornait ses pièces de la croix au chrisme (Bouter., p. 342; II, 1); puis il y plaça une croix à l'ancre (id., ib., II, 3). Il est juste de considérer pour contemporains Bertulf et Nunnus, et croire qu'ils suivirent S. Eloi de près. S'ils étaient monétaires vers 630 et 640, il s'ensuit que ceux qui employaient la croix au chrisme, Chagnedo et autres (Boutr., I, 5), devancèrent Bertulf; les autres, Angiulf, Aco, qui figuraient la croix à l'ancre (Boutr., I, 4, 7), le suivirent.

On conçoit très-bien que les différentes autres figures qu'on inventait quelquefois en forme de croix, et qui s'éloignaient de la simplicité primitive, doivent être regardées comme plus récentes.

Le calice, l'ostensoir.

Sur les pièces de Cherebert (561-567) (Boutr., p. 247; Le Bl., p. 39) frappées à Bagnols et sur celles fabriquées par Maximin, monétaire au nom de Cherebert (Boutr., p. 248, n. 132), on voit un calice surmonté d'une croix (v. pl. II, 4; III, 4). Vu l'identité du coin, on ne peut pas douter que Maximin était monétaire à Bagnols. On ne peut excuser Le Blanc d'avoir, en copiant les planches de Bouteroue, omis la pièce de Maximin, et de l'avoir dérobée à la connaissance de tous ceux qui n'auront pas l'occasion de connaître l'ouvrage de Bouteroue (v. pl. II, 4).

Sur une pièce anonyme, frappée aussi à Bagnols, sous le titre de S. Martin, conservée dans la collection de M. Boucher, à Abbeville, et qui orne notre planche II, 6, on remarque la même figure du calice.

On a approché très-heureusement les pièces frappées à Javouls et les autres par le monétaire Telafius (pl. II, 5) à celles-là, et on les a attribuées très-justement à Sigebert (561-575), qui était en possession de Javouls et de Gévaudan. Sur les quatre pièces forgées à Javouls (Btr., p. 252; Le Bl., p. 42), on voit, dans l'exergue, BAN (pl. II, 4). N'est-ce pas la première syllabe du nom du monétaire?

Le calice reparait sur une pièce de Dagobert (628-638) (Le Bl.,

p. 50), fabriquée dans un lieu qui est indiqué par une légende, dans laquelle, telle qu'elle est gravée, je crois démêler ⊏ANTOVIANO, ce qui la rapproche de Gandavum, Gand, dont le château et le nom remontent au temps de Dagobert. La même figure de calice paraît sur la monnaie frappée dans le monastère de Luxeuil (Carpentier, *Supplem. au Gloss. de Du Cange*). Le monastère de Luxeuil fut fondé par S. Colomban en 592. Ainsi, cette pièce est au plus tôt du commencement du VII^e siècle, et contemporaine de Dagobert I. Le calice reparut à Nantes sur la pièce du monétaire Jean (Btr., p. 354, IV, II); à Cahors (pl. IV, 51), à Amiens (pl. IV, 14).

Le même calice, chargé d'astériques, de l'alpha et de l'oméga, d'une croix chrismée, se trouve sur une monnaie fabriquée à Rouen par Melgito (Btr., p. 263; Le Bl., n. 46), pareillement composée sur la pièce d'Orléans, du monétaire Sigomnus (Btr., p. 241). Cette combinaison de différentes figures leur donne un aspect plus moderne.

J'ai trouvé, dans la collection de M. Salmon, à Amiens, une pièce singulière et curieuse (voyez la pl. III, 27). Elle me paraît être monétaire. On y voit autour de la tête, MVI Ↄ MOTOTd ✠, le nom du lieu inséré à l'envers. Il paraît que c'est *Rtotom. civ. m.* Rouen. Le revers offre le nom du monétaire ✠MERI◇M, *Merius.* Dans le champ du revers, je crois reconnaître un ostensoir, accosté d'une petite couronne radiée et d'une petite croix. Il paraît que la pièce du monétaire Canterellus, de Rennes (Btr., V, 8; Le Bl., n. 43) a aussi l'ostensoir. Ces pièces ne devancent certainement pas les pièces au calice.

L'image du calice et de l'ostensoir ne se montre que sur la seule monnaie des Mérovingiens. Il y a beaucoup d'apparence qu'on la figurait en mémoire des ordonnances et des statuts ecclésiastiques sur la vénération de l'eucharistie. Mais on a attribué une pièce de *Theudomer* à la fabrique payenne, et cette pièce offrait une boîte ou une coupe semblable aux calices des monnaies sus-mentionnées. Nous voulons prendre en considération spéciale cette pièce singulière.

La monnaie tiers de sol d'or, de Theudomer, fut publiée d'abord par Petau, puis répétée par les autres (v. pl. I, 16). Elle offre d'un côté ✠TEVDOMERE; de l'autre VVLTA. CONNO. Le Blanc, p. 11, assure que les types de Theodemir, roi des Ostrogoths en 472, et de Theodemir, roi des Suèves (559-570), sont fort dis-

Digitized by Google

semblables, et il attribue la monnaie de Teudomer à Theodemir, roi des Francs. On sait que les Francs se sont réunis, en 418, pour élire leur chef Theodemir. Depuis peu, la Gaule était délivrée de plusieurs usurpateurs, par Constance, général d'Honorius, qui y rétablit l'ordre. Honorius, voyant que son général empêchait la ruine totale de l'empire d'Occident, le fit, en récompense, son beau-père, et depuis se l'associa, en lui déférant les titres d'Auguste et d'empereur, le 8 février 421. Constance ne jouit pas long-temps de cette dignité suprême, et mourut l'année suivante, le 2 septembre 422. C'est donc alors que Theodemir, chef et roi des Francs, allié des empereurs, aura frappé ladite monnaie au coin et à l'image de Constance. Theodemir fut tué avec sa femme Aschila, sans qu'on sache en quelle année. Son successeur, Clodion, fut mis à la tête de la nation vers 427. C'est tout ce qu'on peut dire pour éclaircir les conjectures de Le Blanc.

Mais il est inutile de chercher dans cette monnaie un roi Theodemir. Grégoire de Tours (II, 45), parle des miracles de S. Martin, *Vultaconno vico,* en Poitou (Hadr. Valesii, dernière page de sa *Notice de la Gaule*). Il en résulte qu'un bourg, nommé *Vultaconum*, existait, et qu'on y frappait la monnaie. Aucun roi Theodemir ne possédait ni le Poitou, ni Vultaconnum. Eh bien! ✠TEVDOMERE ne signifie guère *Theodemir rex*, mais signale le nom du monétaire *Teudomer. m.* ou *f.*, qui fabriquait la monnaie à Vultaconnum et y figurait un vase qui renferme le mystère de l'eucharistie, comme le calice ou l'ostensoir. Le nom de Theudemer n'était pas étranger dans un temps plus récent. Le même Grégoire de Tours rapporte la guérison miraculeuse du diacre Theudomer, qui, sur le lit du saint évêque, à Cande, recouvra la vue (Greg. Tour., *de mirac. S. Mart.*, II, 19, p. 1051).

Quant à l'emplacement de Vultaconnum, je remarquerai que la rivière Vultonna, vulgairement appelée Boutonne, se jette dans la Charente, et donne des épithètes à plusieurs lieux du pays. Au dixième siècle, le lieu du pays appelé Caput-Vultonnæ, aujourd'hui Chef-Boutonne, placé au midi de Melle, près des sources de la Boutonne, fut assez renommé dans les annales militaires des seigneurs combattans. Je pense qu'il n'est pas déraisonnable de conjecturer l'identité de Vultaconnum avec Chef-Boutonne. Le miracle de S. Martin fut jeté dans l'oubli par les aggressions seigneuriales; mais le château-fort conserva la renommée du lieu.

Les petites marques et les ornemens.

Les pièces de Telafius, et les autres frappées à Javouls, offrent encore une singularité qu'il est juste d'observer. D'abord, il faut convenir que Telafius fut monétaire à Javouls. La comparaison de ses pièces avec celles de Javouls, anonymes, le prouve évidemment. La tête couverte du même bonnet, en forme de calotte, et terminée à la tranche de la gorge par un fil de perles; dessous une boule, par devant une croix ou un rameau à trois feuilles, rapprochent jusqu'à l'identité les pièces de Telafius des autres de Javouls. Celle dont nous donnons le dessin (pl. III, 5), n'offre pas toutes ces particularités; mais elle n'en ressemble pas moins aux autres, étant ornée par-devant le profil de deux globules (comparez pl. II, 4; III, 5).

Nous voulons prendre en considération ces croix, ces croisettes, ces rameaux, ces trèfles ou nèfles, ces boules, placées par-devant la face du profil, comme un objet qui distingue la monnaie de ce temps (561-575), et quelquefois la suivante. Cette observation est appuyée par les pièces de Cherebert (561-567), frappées à Marseille, qui présentent devant la face trois boules ou perles, un B ou P (Le Bl., p. 39), et par les pièces de Sigebert II, aussi frappées à Marseille (567-575), qui offrent un ornement perlé, ou une lettre H placée devant le profil (Le Blanc, p. 45). La pièce marseillaise de Sigebert, que nous avons dessinée sur notre planche IV, 2, offre la même particularité. On y voit par-devant une couronne de perles, qui entoure une boule. Des marques semblables reparaissent sur une pièce de Dagobert (628-638), frappée à Marseille, où on a la lettre K (Le Bl., p. 50). Ces ornemens, ces signes monétaires, ne se montrent que très-rarement sur les espèces des monétaires eux-mêmes. On peut les voir sur plusieurs pièces d'Orléans forgées par Maurinus (Petau, 1046, G. 8; Btr., p. 336, I, 1; *v.* ma pl. V, 5), ou Melinus (Pet., 1045, H., 2), ou Aulinus (Btr., I, 3, 8), et par Sigomnus, qui accueillit sur son coin et le calice de Gévaudan et les petites décorations (Btr., p. 241). De même, on les voit sur la pièce frappée à Brioude (Btr., VII, 10; Le Bl., p. 58, a. n. 17), et sur celles de Trèves fabriquées par les monétaires Gosolus, Aspasius, Vememius ou Vencenius (Mahudel, pl. XIII, voyez notre pl. II, 45, 45 *bis*). On les voit sur

Digitized by Google

la pièce du lieu inconnu, forgée par Leudelin (Tob. Duby, récréations pl. III, 11). Cette dernière offre une tête couverte d'un chapeau; devant sa bouche une croisette, et par derrière trois perles rangées dans le champ. Cette pièce n'est pas trop ancienne, car elle a une croix à des branches égales. Il y a encore une pièce du monétaire Leoderamne frappée à Arpacone qui offre un astre devant sa tête (Mader III, 1). Ces petites parures, ces différens prirent naissance dans le Gevaudan, et semblent se répandre, à Marseille, à Brioude, à Orléans, à Trèves.

L'usage des perles cantonnées dans le champ de la croix ou dispersées pour servir d'ornement, est plus récent. Il se rapporte à la monnaie anglo-saxonne du VIII[e] siècle, et à la première monnaie des Carlovingiens: toutes les pièces richement perlées, ne remontent pas beaucoup à l'an 700.

Différentes figures.

Plusieurs pièces présentent des figures entières d'hommes debout ou assis. L'usage de représenter les figures entières se perd dans l'empire romain. Je crois qu'il faut plutôt chercher le temps où elles disparurent, que celui de leur apparition. La monnaie semi-romaine de Theodebert porte une image de l'archange ou de la victoire. Du reste, on ne connait, parmi les figures entières au nom royal qu'une seule pièce, celle de Gontram (561-593), frappée à Sens. On y voit une personne debout dans un char, ou dans une chaire, tenant une croix (pl. III, 3).

Les pièces des monétaires offrant les figures entières, qui sont venues à ma connaissance, sont les suivantes. D'abord cinq qui ont une figure, assise sur une chaise: elle tient une croix sur les monnaies de Baugi et de Rennes, des monétaires Produlf et Canterellus (Btr. II, 5, V, 8; Le Bl. 13, 45); sur celle de Leunard à Angers, une couronne (voyez la pl. III, 29 bis); sur celle de Sigimund de Laon, une massue si l'on veut l'y voir (pl. IV. 61); sur celle enfin de Vulzolenus à Rouen, elle tient un gros bâton tourné en bas (Btr. V, 5).

On voit les figures uniques debout, les mains étendues, du monétaire Aunulf à Auch (Mader III, 2); armés d'une massue levée, du monétaire Betton à Soissons (Btr. p. 196, 209); tenant une longue croix ou hallebarde et appuyée sur un bouclier, du monétaire Landulf à Domnirac (Btr. III, 7; Le B. I. incert. 15).

Digitized by Google

La figure d'une monnaie de Tournay est entre deux croix ou hallebardes (Ghesquière, mémoire; et Goesin-Verhaeghe, catal. nº 4452). Deux pièces, dont les légendes ne sont pas complètes, une du monétaire Dructoald ou Druçoald, frappée à .... BAIECMo (v. la pl. IV, 25); l'autre du monétaire Alemund, fabriquée à VATVI.... (communiquée par M. Norblin; comparez Mader III, 7): offrent une personne marchant, et tenant un long bâton.

Les pièces à double figure sont encore plus rares. Celle de Cadaindilgilio à Vence, offre deux personnes se tenant par la main (communiquée par M. Norblin); l'autre AVALORVM frappée à Gevaudan, porte deux personnes affrontées (v. pl. III, 26); enfin celle du monétaire Roccon à Bayeux, plaça les deux personnes debout, une grande, l'autre petite, auprès d'une colonne (Petau, 1046, F. 4).

Par ces exemples on voit que les figures entières, servirent d'empreinte pour toute la Gaule, mais particulièrement pour la septentrionale, où l'on a toutes les monnaies ayant les figures assises, et pour la pluspart celles à des figures debout. On connaît une pièce d'Egbert roi de Kent (664-673, v. la pl. X. 2), qui présente une figure debout tenant de la main gauche un bâton surmonté d'une croix et de la droite une hallebarde. Cette pièce est une imitation de celle de Tournay et détermine son temps d'existence : donc l'usage des figures se prolongea. La pièce de Landulf est assez récente, car elle porte une croix à branches égales. L'emplacement de Domnirac est inconnu, je suis tenté de croire que c'est Denain, qui fut nommé en latin Domniacum. Il en résulte que le nord de la Gaule communique les figures aux Saxons de la Bretagne, et aux Saxons de Bayeux.

Une espèce de dragon sur une monnaie d'un Childebert (Le Bl. p. 30, 3); un oiseau, ou plutôt un coq, sur la monnaie de Laon (Btr. p. 195; Le Bl. nº 30); un oiseau ou un aigle, avec la légende VICTORIA, sur celle de Ciney (v. la pl. IV, 10); et les animaux quadrupèdes, un loup, un cheval sur les pièces des monétaires, Ancahar à NIVIALCHA et Aldegisel à NACIOCCIM (Petau 1046, F. 12. XV, 13) dont les lieux sont indéterminés (Nivialcha, peut-être Nivelles en Belgique); un chevalier monté sur une pièce d'argent frappée à Arles (Btr. p. 68, nº 61), sont des exemples rares, qui prouvent qu'on plaçait sur les pièces des Mérovingiens différentes figures d'animaux. Ghesquière (mémoire sur trois points de l'hist. monétaire des Pays-Bas, p. 56) a voulu

Digitized by Google

attribuer le tiers de sol frappé à Sefiniaco, à une petite ville du pays de Liége, Ciney, dont l'ancien nom est *Cennacum*. Ce rapprochement est trop hasardé. J'espère que tout le monde avouera que *Cannacum*, de la monnaie à l'oiseau et à la légende *victoria*, répond mieux aux désirs de Ghesquière de trouver un hôtel de monnaies à Ciney. Il est à remarquer que bien plus tard, plusieurs siècles après, un évêque de Liége plaçait sur sa monnaie un oiseau avec la légende *victrix a.* (aquila) (de Renesse-Breidbach, *Hist. numism. de Liége*, pl. 3).

Une pièce de laquelle nous avons parlé ci-dessus, celle de Produlf, frappée à Baugi, ayant d'un côté une figure assise, offre de l'autre un bâtiment ou un portail d'église. Une porte entre deux colonnes ou deux tours, chargée d'un fronton et surmontée d'une croix. Je ne connais pas d'autre exemple d'un bâtiment sur la monnaie mérovingienne. L'auteur de cette singulière monnaie fut Produlf. Produlf, oncle maternel de Cherebert II, soutenait la cause de son neveu et fut tué, en 628, par les ordres de Dagobert (Fredegar., *Hist. Franc.*, XI, 55, 56, 58). Peut-être le même dirigeait-il autrefois la monnaie de Baugi.

Les lettres isolées.

L'usage des lettres isolées fut toujours trop répandu pour en chercher l'origine. Il ne s'agit que d'observer leur existence dans la monnaie mérovingienne et de les expliquer. Mais, avant d'aborder la question, je crois convenable de mentionner quelques pièces romaines, qui, par leurs lettres initiales, se rapportent à la Gaule.

L'empereur Maurice (582-602) paraissait vouloir réveiller les prétentions de l'empire à la Gaule. Il frappait sa monnaie, qui, au revers, offre le chrisme accosté de l'alpha et de l'oméga, et dans la légende : VIENNA DE OFFICINA LAVRENTI. On connait les autres monnaies du même Maurice, ayant au revers VICTORIA AVG., et dans le champ une croix sur un globe et les lettres MA. MA VII. MAS XXI, évidemment pour indiquer que c'est la monnaie de *Massilia*, de Marseille. C'était précisément le type de Marseille auquel tenaient les Mérovingiens. Maurice avait des relations fréquentes avec les rois mérovingiens, et il conclut avec eux plusieurs traités; peut-être ces traités accordaient-ils

Digitized by Google

à l'empereur Maurice, à certaines conditions, le droit de battre la monnaie en Provence et en Bourgogne.

Je connais peu de monogrammes sur la monnaie mérovingienne. J'en ai trouvé un dans la collection de M. Ducas, à Lille. (Voyez notre planche III, 25 *bis*). Il signale le nom du lieu où le monétaire Baudulfus la fabriquait, et on y débrouille AVSTEVNIS CIVITAS, le nom d'Autun. La composition du monogramme est parfaite.

Un autre monogramme, non moins bien composé et fini, se trouve sur les monnaies des monétaires de Trèves, Gosolus, Aspasius, Vencenius (voyez Mahudel, *Monnaie d'Espagne*, pl. XIII, 11, 12; et notre pl. III, 45, 45 *bis*), où on reconnait TREVERIS ou TRIVIRIS. Cette explication ingénieuse est faite par M. de Saulcy, qui observe que la monnaie à ce monogramme se retrouve assez souvent à Trèves.

J'ai rencontré encore un exemple du monogramme, mais moins parfait, sur une pièce frappée à Angers par le monétaire Leuden. Elle se trouvedans la collection de M. Jeuffrin; je la fis graver sur ma planche III, 29. On y voit une ligature des lettres initiales AND dessus ⟶ dessous ꙍ. Ces lettres n'offrent qu'une répétition du nom d'Angers AND(ec)AVIS.

La ville d'Arles signait sa monnaie par deux grandes initiales AR, auxquelles était quelquefois accosté ou attaché en bas un petit T, et au haut une croisette; quelquefois on plaça dessous les petites lettres C. I., *civitas* (Petau, p. 1037, tab. 24, 11; Btr., p. 227, n. 2, 3; p. 288, pl. III, 8; p. 68, n. 61; p. 238; Le Bl., n. 5, 29, et la monnaie de Childebert). Nous reviendrons encore sur cette monnaie d'Arles.

La répétition du nom du lieu sur la même pièce fut pratiquée de bonne heure par les deux initiales placées dans le champ, ou accostées près de la croix. On en voit de fréquens exemples, tant sur les pièces monétaires que sur les royales : sur celles frappées à Toul TV, à Châlons-sur-Saône CA (blonno) (v. la pl. III, 26, 8), à Autun, A. G. (Augustoduno) (Btr., p. 280; notre pl. IV, 38), à Lyon LV, à Vienne VI, à Limoge LE, à Clermont, en Auvergne, AR (vernis) (v. la pl. IV, 52), à Izernore IS, à AREDI✠VS (Btr., p. 201), que je crois retrouver dans Yrier de la Perche, en latin S. Aredius AR; à Arles AR, à Marseille MA, à Maurienne MA

(v. la pl. IV, 49); à Calliaco CO (v. la p. IV, 27), et à LV, lieu inconnu, signalé par LV> V°IO (Bouteroue, III, 16; Le Bl., inconnus, 21), et qui n'est rien autre chose que *Ludono*, Lyon.

Les AR sont les initiales de plusieurs lieux, entr'autres d'Arvernis. Une pièce d'argent (v. la pl. IV, 58) offre d'un côté CLA, de l'autre AR, ce qui veut dire tout simplement CLArus mons. ARvernis. Une autre pièce, frappée par le monétaire Ebroald à Vorolio vico (v. la pl. IV, 53), a aussi dans son champ AR. Theodoric, fils de Clovis, saccagea le château Lovolautrum, dont le nom vulgaire est Volore, près de Thiers, en Auvergne. C'est là que la monnaie fut fabriquée, et ses lettres signifient Auvergne, Arvernis, le pays de Vorole, Volore.

Nous avons une pièce de Mérovée, frappée par le monétaire Mudulen, sur le revers de laquelle on voit les deux lettres CA (v. n. pl. III, 8). Je crois que ces lettres nous indiquent le lieu de sa fabrication, Châlons-sur-Saône. Le Blanc ne savait pas auquel des Mérovée il devait attribuer cette pièce. Il s'attacha à Mérovée, fils de Chilperic, qui, fuyant la poursuite de son père, se fit donner la mort en 577 : mais il ne peut pas deviner, et il ignore pourquoi ce prince, qui ne fut jamais roi et n'aspirait point à la royauté, fit faire la monnaie. Je partage cet étonnement et cette ignorance : mais je connais trois autres Mérovée contemporains. Mérovée, fils de Clotaire II, qui fut tué par ordre de Brunehaud, sa grande tante, en 604, du vivant de son père; l'autre fils de Theodebert II, qui, après la défaite de son père, eut la tête brisée contre une pierre, par ordre de son oncle Thierry II, en 612; son père fut conduit à Châlons-sur-Saône, où Brunehaud, sa grand'mère, lui fit d'abord couper les cheveux, puis la tête. Le troisième des Mérovée est fils naturel de Thierry II. Saint Colomban prédit aux enfans illégitimes de Thierri II qu'ils ne succéderont jamais au royaume de leur père. Cependant, à la mort de Thierri II, Brunehaud, leur aïeule, s'efforçait de placer sur le trône l'aîné d'entre eux, Sigebert. Brunehaud était à Worms. Sur les frontières de la Bourgogne, les frères furent abandonnés par leur armée et livrés à Clotaire II. L'un d'entre eux s'échappa; les deux autres furent tués. Mérovée seul fut épargné, parce que Clotaire était son parrain. Brunehaud elle-même fut arrêtée par son confident, entre Dijon et Langres. Clotaire l'accusait d'avoir fait mourir dix rois francs, et prononça contre elle l'arrêt d'une mort cruelle, en 613.

Digitized by Google

Je raconte ces circonstances, trop connues, pour preuve que c'est le seul Mérovée qui, conjointement avec ses frères, peut être présumé roi, et qu'il possédait Châlons-sur-Saône, où leur oncle Theodebert fut exécuté par leur père. C'est donc en 613 que le monétaire Mudulenus, à Châlons-sur-Saône, fabriqua la monnaie au coin de Mérovée.

On remarque encore des lettres isolées, cantonnées dans le champ de la croix, dont on ne connait pas le sens, et qui n'indiquent aucun lieu. Essayons de les expliquer. VII, VI, sont les restes du romain *vovet vota*. AV sont placées pour alpha et oméga. M. N. se présentent sur la monnaie de Vienne de l'empereur Maurice; elles se trouvent aussi sur une pièce frappée par un monétaire à Besançon. Tout cela, je crois, ne présente guère de difficulté, comme suite de l'imitation. Les autres sont plus curieuses.

Nous avons déjà vu des lieux indiqués par les initiales ou par leurs ligatures, placées dans le champ. S. Eloi, monétaire, gravait son nom dans le champ. Nous verrons le nom du roi inscrit sur la surface de la monnaie. On voit, par ces exemples, que les noms du lieu des monétaires, des rois, furent marqués dans le champ de différentes manières. Qu'il me soit donc permis d'expliquer certaines lettres, que les monétaires plaçaient dans le champ de leur monnaie pour les noms royaux. Ces explications ne paraîtront pas sans intérêt, si l'on considère que l'empereur Focas (602-610) et Heraclius (610-641) faisaient marquer leurs noms par des lettres isolées de leurs syllabes. Ainsi, O. Φ., lisez ΦO. Kas; et l'autre HK. RAV., lisez He. RA. Kli. Vs. Je crois que cela appuiera un grand nombre d'explications que j'essaierai de proposer.

S. Gundelbert, archevêque de Sens, vers 661, quitta son archevêché et fonda, par la libéralité de Childeric, un monastère dans le pays des Vosges, qu'il nomma Senone. Un village ou un château y fut bâti peu après, et on y fabriquait la monnaie. On connaît une pièce frappée à Senone, vic ou château, par le monétaire Rerso (Btr., V, 15; Le Bl., 51). D'un côté on voit, dans le champ, un anneau cernant une petite boule; de l'autre une croix haussée, chargée d'une lettre qui ressemble à un *d* rond, et ayant à son pied, à droite, un trait qui forme un ⊑. Je pense qu'il est très-juste d'expliquer ces deux lettres par le nom

Digitized by Google

du roi Dagobert, Dagobert II (673-679), ou bien Dagobert III (711-715).

La pièce du monétaire Theopolen, fabriquée à Riedun (Btr., VII, 13; Le Bl., incert., p. 58 d, n. 23, notre pl. III, 16), présente les lettres cantonnées, qui expriment D | C / E | le nom de Da-Gob-Ert, Dagobert.

De même, celle de Fravars, à Kiersi (Btr., II, 23; notre pl. III, 17), ayant les E. D. accostés à la croix, indique El-De-bert.

Une autre, frappée par Bertoald, à Douzi (Btr., I, 14, 13; Le Bl., *ibid.*, n. 4, 14; notre pl. III, 15), et par Theudbien, à Metz (notice donnée par M. de Saulcy), offrent C. V., qui sont les lettres de deux syllabes Clod-Vig, de Clovis.

Je nommerai maintenant les pièces connues qui offrent les lettres C. A. accostées à la croix. De Sion, du monétaire indéterminé ..... BIO (Btr., V, 14); de Mousson-sur-la-Meuse, du monétaire Teudelin (Goesin-Verh., n. 4450); des monétaires Theudelen, Neudelin, Chuldiric, Ansoald, à Metz (Petau, 1049, E. 10; Btr., p. 222; Calmet, *Hist. de la Lorr.*, *table II*, 58; notice de M. de Saulcy; notre pl. II, 1); de Fati, Garoald et Gisloald, à Marsal (M. de Saulcy; voyez notre pl. III, 13, 13 *bis*); de Bosoald et Madelin, à Bodonville (Calmet, I, 62; n. pl. II, 2); enfin, celle du monétaire Marius, forgée à MICVS. ASTRO, ou à CASTRO, lisez *Vicus Castro*, Vic-sur-Seille (et comparez Petau, 1049, E. 10; 1046, G. 16; Bouter., IV, 7, VII, 16). Presque toutes ces pièces sont fabriquées dans l'Austrasie, dans la France mosellane, et leurs lettres CA s'expliquent par Clot-Arius, Clotaire.

Celle de Vulteric, à Sarreburg (Le Bl., incert., 5; n. pl. III, 2); de Doa...ilus, à Palaisseau (Btr., IV, 15; Le Bl., p. 586, n. 39, c. n. 5), et de Fainulf, à Charpagne (Marchant, *Mél. de Num.*) ont les initiales CL, de CLotaire.

Cette explication me paraît être appuyée par une pièce nouvellement découverte et publiée par le savant Rigollot (*Notice sur une feuille représentant le baptême de Clovis.* Amiens, 1823, 8), et dont nous reproduisons la figure sur notre pl. III, 44. Elle est frappée à Amiens et porte dans le champ de la croix le titre REX. Les monétaires qui plaçaient le titre royal dans le champ, furent assurément disposés à marquer de même les noms de leurs rois. Ces lettres sont cantonnées près de croix haussées, sur un perron, près des croix ancrées et près des croix à branches égales.

Digitized by Google

Toutes ces réunions les rapprochent aux derniers Mérovingiens. Je les attribue sans hésiter à Clotaire III (656-670), à Clovis III (691-695), à Childebert III (695-611), à Dagobert III (711-715). Je ne les attribue point à d'autres de ces noms qui furent plus anciens, parce que la manière d'exprimer le nom du lieu et du roi par les initiales ou par des lettres détachées de chaque syllabe, s'est perpétuée sous la seconde race, en France, et puis en Allemagne et en Italie. Il faut encore observer que d'après les exemples qu'on peut réunir, l'usage d'exprimer le nom royal par les lettres isolées, se borne à l'Austrasie. On voudra peut-être, par ces nombreux exemples retrouvés en Austrasie, reconnaitre dans CA le nom de Charles Martel (715-741), dans CL, Carloman (741-...); moi, je n'oserais proposer cette explication, n'ayant trouvé pour l'appuyer d'autres noms des maires du palais, de Martin ou de Pépin.

Les légendes.

La langue et le caractère des légendes sont toujours latins. On remarque plusieurs différences dans la forme des lettres; mais je n'en puis pas déterminer l'époque. Le *c* carré, ⊏, parait déjà sur la monnaie de Charibert (560); l'*o* losangé, ◇, parait sur celle de Mérovée (613). Toutefois, je crois avoir raison de présumer que ces formes carrées furent plus en usage dans les derniers temps des Mérovingiens. Elles sont très-fréquentes sur les pièces d'argent; elles se communiquent à la monnaie carlovingienne et à celle des Anglosaxons : elles devaient donc avoir assez de crédit alors. Le *d* triangulaire, △, est aussi d'une invention plus récente.

Les pièces nommément royales offrent des légendes assez bien arrangées; quelquefois les lettres sont couchées, surtout l'ω et le ∽; mais dans beaucoup de légendes monétaires, on voit une bizarrerie qui détourne et renverse les lettres. Il parait qu'on le faisait pour mieux remplir la place qui, à la marge, a plus d'espace. Cela se pratique sur les pièces plus récentes.

Les légendes renfermaient communément, sur la monnaie des rois, d'un côté le nom du roi, et de l'autre le nom du lieu; sur la monnaie des monétaires, d'un côté le nom du monétaire, de l'autre le nom du lieu. Il était presque indispensable de nom-

Digitized by Google

mer le nom du lieu. Mais il existe des pièces qui n'ont que le nom du monétaire, et d'autres qui n'ont que le seul nom du lieu, sans se soucier de l'autorisation royale ou monétaire. Nous avons déjà remarqué qu'il ne manque pas de pièces au triple nom, qui marquent les noms réunis du roi, du monétaire et du lieu.

Leurs noms furent inscrits tout au long. Leurs titres : *rex, monetarius, vicus, villa, castrum, castellum, civitas*, quelquefois au long, communément indiqués par les initiales ou premières syllabes, et quelquefois passés sous silence.

Dans la légende du lieu, on voit très-souvent FITVR. FECIT. FIET. FIT. FT. F., ce qui veut dire que la monnaie est fabriquée dans le lieu marqué. Nous ne dirons rien de FELIX, de VICTO RIA, de CONOB, qui se reproduisent jusque vers la fin du VII[e] siècle, à l'imitation des anciens Romains. On doit encore observer les lettres superflues qui embarrassent quelquefois les légendes, les erreurs et la défiguration des lettres.

Comparez, entre les monétaires inconnus de Bouteroue (I, 13, 14) et de Le Blanc (n. 4, 14), les deux pièces d'Adoso (notre pl. III, 15) et de Doso. Vous y voyez la même façon de tête, leur profil, leur gorge, leur piédouche; le champ de la croix cerné de la même manière, les lettres C. V. également cantonnées Clod-Vig), le même nom du monétaire :

BERTOALDO MN
bERTOALDUSMOI

Je crois qu'il faut aussi convenir que ces deux pièces, qui ont dans leurs autres légendes :

∀DOSOVICOE lisez A. DOSO. VICO. F.
∇OSOVICO✠ DOSO. VICO. ✠

sont toutes deux fabriquées à Dosum, Douzi en Lorraine, et que l'A renversé doit être considéré comme une lettre superflue.

De même, je vois dans la légende de MSCARPONNAT, publiée par Marchant, dans ses Mélanges, l'M et le T comme superflus. L'M veut dire *Moneta* de Charpagne, et le dernier T tient lieu de F, fabriquée. De l'autre côté de la même pièce, on lit FAINVLFOMONETHT, et on n'y voit que *monetario,* sans s'inquiéter des lettres mal placées, HT au lieu de AR.

La monnaie du monétaire Madelin, ✠ MADELINOMONE, figurée sur notre pl. II, 2, offre la légende :

⅂VODMGISIƎDOB

Digitized by Google

Les lettres sont évidemment tournées à droite ou à gauche, tête en bas, et certaines sont fautives. Il en coûte beaucoup de peine pour y démêler, lisant à la renverse :

BODEISIOI. VICO. TA

Cette exubérance des quatre I, I, I, I, parait être un jeu de symétrie, et les dernières lettres, ꓶV, *ta*, aussi superflues, complètent la légende monétaire *Madelino. mone. ta.* La monnaie frappée à Bodesium, en Lorraine, est connue par une autre pièce d'argent du monétaire Bosoald, publiée par Calmet (*Histoire de la Lorraine*, pl. I, 62).

BODE
ISIOIVI
COTA

Cependant, le savant Marchant, qui a rendu plusieurs services très-marquans aux recherches de la numismatique, a voulu, d'une légende défigurée par les erreurs, annoncer la découverte de la seule monnaie épiscopale en or qui existât du temps de la première race. Sur une pièce de Lyon, il a trouvé la légende du monétaire PETRVS SVINIVSE, et elle lui donna occasion d'inventer une monnaie épiscopale. Je crois qu'il y a erreur, et qu'elle ne présente que la ligature fantastique de MON; on y déchiffre *mon*ITRIVS. E, et l'E superflu. La ligature des lettres est pratiquée sur la face de la même pièce, où LVϨ VNOFIET et le G est lié avec le D (pl. III, n. 36).

Quand je contemple les deux pièces des monétaires Drustoalius et Dructoaldus, chez Bouteroue (VI, 1, 9), et chez Le Bl., (n. 53, 54), je désire m'assurer de leur identité. Les mêmes têtes et leurs bustes, les mêmes croix, pieds posés sur des perles, placées entre les lettres TV; le champ cerné. Les légendes, de la manière qu'elles sont gravées, se rapprochent infiniment.

✠TVINO ΓIVITA DRVSTO✠ALIVS MO
✠TVLLO CIVITA ✠DRVCTO ALAVS MO

Je crois que pour Tuino, il faut lire Tullo, Toul, et pour Drustoalius, Dructoaldus. C'est-à-dire que les légendes de la première sont mal déchiffrées et faussement gravées, d'abord par Bouteroue, et puis copiées par Le Blanc.

Je crois que parmi les monétaires inconnus de Bouteroue (VI, 3) et de Le Blanc (n. 25), TVRTVRONNO, le lieu du monétaire Ricobod, n'est inconnu que par les trois lettres TVR, qui sont, ou le résultat d'une répétition, un jeu de prononciation, ou peut-être indiquent-t-elles Turris Turonna, la tour de la ville de Tours ou de S. Martin; ou enfin elles ne sont que le reste de FITVR. TVRONNO.

Digitized by Google

La monnaie au monogramme de la ville d'Autun, que j'ai trouvée dans la collection de M. Ducas, à Lille, et qui est gravée sur la planche III, 25 *bis*, offre le nom du monétaire Baudulfus, et corrige les erreurs et les conjectures malheureuses de Chifflet, de Le Blanc, de Tobiessen-Duby, qui n'ont pas réussi à déchiffrer ce nom de la fameuse pièce d'Autun à deux têtes (voyez notre petit mémoire, dans la *Revue du Nord*, publiée à Lille). La monnaie mérovingienne n'offre très-souvent que des fragmens de lettres et occasionne des casse-tête quelquefois indéchiffrables pour les plus habiles.

Je ne sais pas s'il existe des légendes énigmatiques dans la monnaie mérovingienne; mais on y observe les lettres défigurées, réunies, plusieurs dans un nœud (pl. IV, 34), les lettres supprimées, les lettres substituées aux autres, les lettres intercalées pour étendre la légende, pour remplir la place vide, pour faire une composition symétrique. Pour les débrouiller il faut deviner. On trouve même dans ces légendes des signes emblématiques, des lettres fictives.

Une pièce en argent, plus obscure que les autres, de la collection de M. de Saulcy, m'a été communiquée (pl. IV, 44). On y voit un profil droit ƆHVA AVHC, deux membres de la même légende revenant aux mêmes lettres. Au revers, dans le champ cerné, une croix, à branches égales, cantonnée de quatre anneaux; dans la légende, AVNVSAVNV, et quatre figures, qui paraissent remplir la fonction de certaines lettres. Elles sont au nombre de quatre, comme sont les quatre AVHC et les AVNV; elles sont entre AVNV . AVNV, et elles répondent à la suite des lettres AVNV, ainsi que la figure placée au second se répète au quatrième.

Dans toutes les explications, le produit est le plus satisfaisant s'il donne le nom du roi, du lieu, du monétaire et de ses titres. On a voulu y trouver les noms de différens fonctionnaires, magistrats, les expressions de leurs attributions, les droits de la monnaie, les différentes verbalisations exprimées par les initiales. Mais je crois que tout cela répugne à l'usage du siècle. Il vaut mieux rester quelque temps dans l'incertitude et attendre que le hasard apporte quelques éclaircissemens, que d'avancer des explications forcées et hasardées, qui seraient combattues et repoussées.

Claude Boze, donnant l'explication de plusieurs pièces mo-

Digitized by Google

dernes, dans l'*Histoire de l'académie des inscriptions*, tome I, p. 286, fit graver sur une grande échelle une petite pièce, sur laquelle il a reconnu un profil droit, barbu et casqué; de l'autre côté il a trouvé dans le champ les lettres de la ville A R d'Arles, ARelATE. Dans les légendes il vit : dans celle A T de la tête, ANTIRE MIVICOS, dans l'autre, ✠ BETTOMONE-PRALCI. Pour les expliquer, il propose de lire dans la première, ANTIREMIUS. VICE. COMES, ou bien SANCTI. REMI. VICO; dans l'autre, BETTO. MONEtarius PROvinciae AC. CIvitatis ARelATensis. Mais, à mon avis, ni le vicomte, ni l'expression de la province, ne peuvent pas servir pour cette pièce monétaire. Je présume que dans la légende monétaire la fin est mal déchiffrée, et peut-être était-elle mal exécutée sur la monnaie elle-même. Quant à la légende de la tête, elle offre effectivement *Santiremi vico*. Dans l'archidiocèse d'Arles, entre Tarascon et Cavaillon, on a un bourg S.-Remi, où Betto fabriquait la monnaie.

C'est donc le nom du vic S.-Remi que nous offre la monnaie. Elle a du rapport avec une autre de S.-Denis, qui nous occupera à l'instant avec les autres qui portent des noms de saints. Ils donnaient les leurs aux lieux où ils étaient vénérés, et ils servaient d'objet aux monétaires, de manifestations pieuses dans leur monnaie.

Les noms des saints.

Le nom des saints sur la monnaie mérovingienne est une nouvelle découverte. Bouteroue (III, 9) et Le Blanc (incert., 16), en ont publié une de S. Flour; mais c'est un nom de lieu. Ils en ont fait connaître une autre, SZIΔIONISI, de S. Denis. (Btr., III, 8; Le Bl., 29; notre pl. IV, 5), et ils ont discuté sur la construction de l'église de S. Denis, à Catolaco, Basilica Sancti Dionysii. Ils trouvèrent que Dagobert, en 634, en éleva une plus grande et y établit sa résidence; que depuis ce temps la ville fut nommée S. Denis, et que le palais royal y existait. La construction du palais donna l'origine à la monnaie de S. Denis, puisqu'on ne voulait pas admettre de priviléges à son abbaye. Mais il échappa une seule remarque aux observateurs, c'est que de l'autre côté de la monnaie on voit (n. pl. IV, 5) les grandes lettres AR, dessus une croisette, dessous un petit T, ce qui indique

Digitized by Google

la ville d'Arles pour le lieu de sa fabrication. Elle est à comparer avec la précédente, frappée à S.-Remi et offrant les initiales d'Arles. A cet égard, elles se ressemblent beaucoup; elles s'attachent également à Arles. Mais on connaît un vic S.-Remi, lieu particulier de la fabrication de la précédente, et dans tout le pays arelatois, on ne retrouve aucun lieu qui tirât sa dénomination de S. Denis. Il est donc nécessaire, dans celle-ci, de considérer le nom de S. Denis pour le nom du patron et protecteur de la monnaie d'Arles. Mais je ne peux indiquer aucun temple d'Arles consacré à S. Denis. On sait cependant que la tradition du pays flottait dans l'incertitude, si c'était S. Denis ou S. Trophimus qui fut le premier propagateur de la religion chrétienne; que le successeur de l'évêque d'Arles Trophimus, S. Régulus, fut réputé disciple de S. Denis, et que sa commémoration était accueillie dans le diocèse de Paris, de même que celle de S. Denis le fut dans l'archidiocèse d'Arles. Il est donc à présumer qu'il existait à Arles une chapelle ou un autel de S. Denis, qui donna occasion au monétaire de la ville d'introduire son nom sur la monnaie, comme le nom du patron du pays, pour lequel le monétaire avait le plus de vénération. Le coin de la monnaie était à la disposition des monétaires, et ils étaient maîtres de l'inventer. La pratique de placer le nom des patrons sur la monnaie se montrait déjà en Italie et traversait les Alpes pour être imité par certains monétaires mérovingiens. La monnaie romaine byzantine tenait plus long-temps à ses anciennes habitudes; elle se bornait au chrisme, à la croix, et ne prit l'effigie du Christ que vers 811, celle de la vierge vers 970, et celles des autres saints vers 1090. Rome et l'Italie la devancèrent avec l'archange Michel, S. Pierre et S. Janvier. Les empreintes lombardes, à l'archange, donnaient certainement l'idée aux monétaires mérovingiens de frapper leur monnaie sous les auspices de leurs patrons.

Revenons à S. Denis. La pièce en question marquée des ART est certainement d'Arles; mais la vénération pour S. Denis n'était pas moindre dans le diocèse de Paris, où le roi Dagobert construisait, à Catolac, une basilique. La monnaie y fut forgée, et on connaît une pièce du monétaire Ebregisil à la croix ancrée (Btr., II, 16; Le Bl., 22; notre pl. IV, 28). Le même Ebregisil fabriquait aussi des pièces à la croix ancrée au nom de S. Denis, SCIDIONISIIMA, *Sancti Dionisii moneta* (voyez notre planche IV, 29). Cette pièce curieuse est venue à ma connaissance de

Digitized by Google

la collection de M. Ducas, de Lille. Elle était bien certainement battue sous les auspices de S. Denis, par Ebregisil, à Catolac, et on peut présumer qu'alors le lieu de la monnaierie devenant plus célèbre par le culte de son saint, se nommait tantôt Catolac, tantôt Saint-Denis, et que le monétaire Ebregisil imitait l'empreinte nouvellement inventée à Paris par son voisin, S. Eloi; qu'il était son contemporain, vers 630. Un certain Ebregisil allait souvent en Espagne. En 589, envoyé par Brunehaud, il fut arrêté près de Paris par le duc Ebrachar et conduit devant le roi Gontram. Gontram crut à sa parole et le fit délivrer (Greg. de Tours, *Hist. francor.*, IX, 28, p. 451, 452). Peut-être, dans son âge avancé, le même Ebregisil dirigeait-il la monnaie de S. Denis, à Catolac, en 630 et 634, au moment de la construction du temple de Saint Denis.

J'ai trouvé à Abbeville, chez M. Boucher, un tiers de sol frappé à Bagnols, BANNACIACOFIIT, au coin très-caractéristique de Bagnols de Gevaudans, c'est-à-dire à la figure du calice au revers (v. pl. III, 6). De face, on voit un profil droit, et tout autour SCIMARTINI. Il est hors de doute que la tête est royale, diadêmée. La légende qui l'environne ne se rapporte guère à elle. Elle est plutôt l'indication du saint patron, dont la vénération était trop répandue par toute la France et dans le diocèse de Gevaudan. L'ancienne gloire de Bagnols s'est éclipsée, et il sera peut-être très-difficile de retrouver le souvenir de l'existence d'une chapelle ou d'un temple de S. Martin à Bagnols. Cependant sa vénération devait y exister comme ailleurs. La monnaie que nous faisons connaître le prouve suffisamment. Elle ne diffère guère des autres que Cherebert y frappait (561-567). Il est à croire qu'elle est contemporaine, et c'est la date bien ancienne des noms de saints insérés sur la monnaie.

Celle de S. Denis, à Arles et à Catolac, pouvaient être plus récentes. Je citerai encore d'autres exemples des temps postérieurs à la pièce de S. Martin de Bagnols.

Dans le musée de la ville de Metz, on conserve une pièce ayant d'un côté un vase, coupe ou calice entre les deux croisettes, dessous SCI, dessus MAR, avec les traits d'abréviation. De l'autre côté la croix haussée sur un degré, autour de laquelle on voit GEMELLOS (v. la pl. IV, 14), *Sanctus Martinus ad Gemellos*. Sous ce titre existait autrefois un cloître de filles et une abbaye près la porte d'Amiens, érigé en commémoration de S. Martin,

Digitized by Google

qui, sous ladite porte, coupa un morceau de son manteau pour couvrir un pauvre qui grelottait de froid (Greg. Turon., *de mirac. S. Martin*, I, 17; Gallia christiana, t. XI, p. 1226). Ce couvent fut démoli en 1073, lorsque l'évêque d'Amiens, Gui, restaura le temple.

M. Cartier, d'Amboise, possède une pièce frappée à ✠GEMEDILO LALetano, à Jummiège de Caux, sous les auspices du nom de ✠SCOFILI BER, de S. Filibert (v. pl. IV, 16). D'un côté, la monnaie offre, dans le champ, une fleur à six feuilles, ou un astre cleché à six cornes; de l'autre un anneau, cernant une boule. Cette pièce est d'argent. S. Filibert fonda le monastère de Jummiège en 655 et mourut en 684. La pièce est nécessairement postérieure à cette date. La dissertation de M. Cartier sur cet objet est insérée dans le premier volume des *mémoires de la société des antiquaires de Normandie*. Cette pièce en explique une autre du monétaire Grimber.u., publiée d'abord par Bouteroue (III, 12), puis par Le Blanc (inconnus, 18), qui est à la même empreinte, évidemment frappée à Jummiège; et la conjecture faite à cet égard par Eckhart (p. 295; Ghesquière, p. 56), est décidément confirmée.

M. Cartier, si heureux de reconnaître l'importance de ces curiosités, possède une monnaie fabriquée à Rennes, ✠-REDONIS, qui porte RATIO FISci (v. pl. IV, 4), manifestation évidente du droit de la couronne. Il en possède une autre de la ville de Tours : elle est de S. Martin, Sancti MARTINI, et par une autre légende, RACIO BASILICI, elle manifeste le droit de l'église de S. Martin; d'où l'on peut conclure que l'église de S. Martin tenait en ferme la monnaie de Tours. Nous ne pouvons que mentionner ce que nous avons vu. M. Cartier, faisant connaître les raretés de sa collection, donnera au public le dessin de ses pièces inédites et inconnues; il nous expliquera les droits de S. Martin.

Saint Martin, dont le nom est devenu si célèbre et si répandu dans toute la Gaule, avait son historien parmi ses successeurs dans le diocèse de Tours. Grégoire honorait par sa plume la gloire de son prédécesseur et voulait en même temps rendre hommage aux vertus de S. Paulin de Nole. Paulin, riche habitant de Nole, et sa femme, se dépouillèrent de leur immense fortune, en faveur de l'humanité, et embrassèrent l'humble pauvreté. Paulin, en homme instruit, soutenait ses relations avec les célébrités du

Digitized by Google

siècle, et il les avait très-étendues parmi le clergé de la Gaule. Depuis, il fut élu évêque de Nole, en 409, et, à la tête de ses compatriotes, il donnait l'exemple des vertus, ainsi que sa chaste épouse, qui ne le quittait jamais. Il a vu S. Martin avant sa mort, arrivée en 412, et il mourut lui-même, en odeur de sainteté, en 431 (Greg. Turon., *de gloria confessor.*, 110, p. 988, 990; *Gall. christ.*, t. XI, p. 7, 8). Mais ni sa connaissance avec S. Martin, ni ses nombreuses relations en Gaule, ni le respect pour la mémoire de Grégoire de Tours, n'ont pu établir bien solidement la vénération des habitans de la Gaule pour lui. J'ai parcouru vainement la Gaule chrétienne, en y cherchant une fondation en l'honneur de S. Paulin : je n'en pus trouver aucune, et cependant elle devait exister autrefois quelque part, puisqu'un tiers de sol d'or, conservé dans la collection de M. Norblin, à Paris, le dit très-positivement.

D'un côté, on voit un profil droit, et tout autour dAVJINA ꟼNALVS, *Paulin ad Nolas*. De l'autre, une croix sur un globe et la légende : MVƷNVΓ FIT, *Magnulf fit* (pl. IV, 15).

Mais, je le répète, dans toute la France, dans toute la Gaule, jusqu'au Rhin, à peine connait-on deux ou trois fois les noms de Paulin ou de S. Paulin. Ces Paulin sont tout autres : le nom de Paulin de Nole y est tout-à-fait étranger. Peut-être le monétaire Magnulf donnera-t-il avec le temps quelques indications du lieu auquel on doit attribuer sa monnaie.

Inscriptions.

Il y a peu de pièces royales ou monétaires qui n'ont qu'une seule et unique légende. Mais il y en a encore moins qui ont une inscription dans le champ. Je crois que l'inscription, toute connue qu'elle était chez les Romains, doit être considérée comme une chose plus récente chez les Francs. Nous avons déjà indiqué une pièce, fabriquée à Brioude, qui a une inscription en deux lignes, ce qui fait que je la présume de la fin du VII^e siècle au plus tôt. Il y en a une autre, fabriquée à Paris par Frido (Btr., IV, 19), qui inscrit Paris par trois lettres PAR, placées dans le champ.

B R I
V A T E

On connait une monnaie de cuivre (Btr., p. 317, n° 282; Le

Digitized by Google

Bl., p. 46), qui offre d'un côté le monogramme du Christ, de l'autre l'inscription :

☧	EL DEBER TVS	*Eldebertus*, pour Hildebertus.

Je présume qu'elle a été frappée dans quelque endroit de la Bourgogne, parce qu'elle conserve en entier la forme du chrisme. A cause de l'inscription, je l'attribue à Childebert III, (695-711). L'inscription, presque inconnue à la monnaie mérovingienne, devint commune à la carlovingienne. Il faut donc chercher le principe de cet usage dans les derniers momens de l'existence des Mérovingiens.

On connaît une pièce de cuivre (Btr., p. 313, n° 273; Le Bl., p. 54), ayant pour légende autour de la croix haussée, TEVDORICI; de l'autre côté on distingue dans le champ trois grandes lettres, TR, liés, et l'F, ce qui veut dire *Theodoricus Rex Francorum.* Je crois qu'elle est de Thierry IV (720-737). Les trois lettres T. R. F. approchent cette pièce des monnaies de Pépin. Elle les devança, et peut-être qu'elle et ses semblables servirent de modèle. Elle devança de peu la monnaie de Pépin.

Pièces du VIII^e siècle.

La monnaie d'Eldebert et de Thierry, dont nous nous sommes occupé, entre dans le siècle qui a vu la grande époque de la disparution de la monnaie mérovingienne et l'apparition de la carlovingienne; et par sa physionomie elle nous caractérise les autres monnaies contemporaines.

Nous croyons que jusqu'à son extinction, la première race forgea les sols d'or et les tiers d'or. Mais nous présumons que dans le dernier siècle de leur existence (650-750) il s'opéra un changement qui rapprochait la monnaie mérovingienne et son coin de la monnaie et du coin des premiers Carlovingiens. L'argent devait prendre le dessus sur l'or; la richesse du type, de ses images et de ses légendes devait disparaitre; elle devait être remplacée par des lettres isolées, par les perles parsemées, par les croix à branches égales, et par quelques traces de figures indistinctes, fragmens de têtes brisées, ou d'autres emblèmes. Les observations que nous avons faites jusqu'ici, nous amènent à-

Digitized by Google

peu-près à ce résultat, et nous ne voulons que chercher des exemples pour preuves.

La monnaie de Saint Filibert de Jummiège, postérieure à sa mort, arrivée en 684, est frappée vers 700. Elle offre, dans son champ, un anneau et un astre. Un type semblable reparaît sur la monnaie d'Audolenus, à Poitou (Btr., IV, 7; notre pl. III, 40). Je présume qu'elle est aussi fabriquée vers 700. Son type est inanimé, sans tête, et réduit à des marques qui servaient plutôt d'ornement.

J'ai copié (pl. XVII, 3) une monnaie d'argent d'Adalbert, publiée par Schœpflin, et attribuée à Adalard ou Adalbert, comte d'Alsace, qui devait gouverner cette province vers la fin du VII[e] siècle (680-723) (Schœpf., *Alsatia*, t. I, p. 768). Je ne combattrai pas cette conjecture, malheureusement inventée : j'observerai seulement que le monétaire Adalbert, ADALBERT◇, est un monétaire plus moderne, et on peut penser qu'il était du VIII[e] siècle. Le type de son argent offre un cœur surmonté d'une croix; de l'autre côté, il paraît contenir quelques lettres triparties, où l'on peut débrouiller, si je ne me trompe pas, BAS. CI. *Basilea civitas*, le lieu de la monnaie, Bâle.

I B
C | V
∿

Parmi les pièces des monétaires qui sont en argent, la plupart sont distinguées de ce caractère récent. Je vois chez Bouteroue (p. 207, 237, 359; VI, 1, 2, 3), des pièces frappées à Paris; chez le même (III, 20), chez Petau (p. 1042, L, 11), et chez Le Blanc (incert., 20), une pièce frappée à Leudeville (notre pl. III, 46), qui n'ont au revers qu'une espèce de croix ancrée, son croison cramponné en bas, entourée et cantonnée de perles et de boules, sans aucune légende.

Observons les pièces d'argent dessinées sur nos planches : elles sont, par leur métal et par leur empreinte, plus récentes. Les croix qu'elles offrent sont toutes à branches égales, plusieurs à peine marquées de quelques lettres, les légendes des autres sont embrouillées : mais elles sont assez épaisses.

Je vois chez Petau et chez Bouteroue, plusieurs pièces d'argent fabriquées à Arles, qui ressemblent aux précédentes et se rapportent à cette dernière époque. Elles sont bien distinctes par les lettres

			+ – V
A R	A R	A R	T A R T
	C I	T	I C

Digitized by Google

ornées de perles et d'autres parures. Une de ces pièces offre de l'autre côté un chevalier monté et une croisette (Btr., p. 68, nº 61); une autre, une croix placée au-dessus de deux demi-cercles, au-dessous desquels une boule et les deux autres accostées à la croix (Pet. et Btr., p. 238; notre pl. III, 48); la troisième offre les deux lettres R. F. accostées de deux perles et d'un astre (Petau, 1037, tab. 25, nº 11; notre pl. II, 1). Toutes ces pièces d'Arles, aussi bien que les précédentes, de Paris, de Leudeville, VT VT (v. la pl. IV, 56, 57), de Laon, ne sont que du VIIIᵉ siècle (700-750). Elles se rapprochent infiniment de celles de Childebert III et de Thierry IV, dont nous avons fait l'analyse ci-dessus. Elles ressemblent par leur type au type de Pépin le bref. Il faut encore voir les pièces d'Arles en nature et observer leur fabrication et leur épaisseur. Peut-être les supposera-t-on être frappées du temps de Pépin.

On rencontre chaque jour en France un nombre très-considérable de pièces d'argent, et quelquefois d'or, qui sont indéterminées et qui offrent ce caractère, que nous désirons voir dans les monnaies des rois fainéans. On y remarque quelquefois des têtes; point de légendes. Mais la surface de la monnaie est couverte, tantôt d'un carré, tantôt de lignes courbées en différentes directions. Les croisettes, les lettres isolées et les perles symétriquement arrangées ou jetées au hasard, surchargent le champ (Btr., VII, 12, p. 215; notre pl. III, 20, 21, 22, 23, 24). Elles sont assez épaisses; elles semblent représenter les débris d'un navire, un oiseau, quelques lettres. Sur une pièce dont le type ressemble à un navire (v. pl. II, 20), Bouteroue (p. 215) a cru déchiffrer VILO, le nom de Quentovic et le nom du monétaire VIINΔ. Une autre pièce pareille, de M. Rigollot, offre aussi quelques lettres, et on y voit T₀T, ce qui peut-être s'explique par *Totric*, Thierry IV (721-737). Je le répète, je crois que cette monnaie n'est pas aussi ancienne qu'on l'a communément supposé, et qu'elle fut forgée avec les autres, par les monétaires des derniers rois fainéans.

L'empreinte est-elle locale ou de certaine époque?

Le Blanc a terminé sa distribution des pièces connues sur Thierry III en 690. Nous avons cherché à consolider l'opinion

Digitized by Google

que la pièce de Theodemir est une pièce des Francs du monétaire, nous avons contesté l'ancienneté de plusieurs autres, qui furent considérées comme antérieures à Theodebert I, et nous avons essayé de faire participer au partage universel, Childebert III, Dagobert III, Thierry IV.

Nous croyons qu'il est important d'observer sous un autre point de vue la monnaie qui précéda les traités conclus avec Justinien et la chute des Bourguignons, que celle qui se forma depuis; que si la monnaie des monétaires prit naissance vers 550, elle se multiplia et devint au fur et à mesure plus commune; que le chrisme attaché à une croix précéda la croix ancrée, et qu'il s'est répandu de la Bourgogne. Le calice, l'ostensoir, l'insertion des noms de saints, eurent leur origine à Gevaudan vers 561, et la croix ancrée, à Paris, vers 630; d'où toutes ces singularités se communiquèrent à d'autres contrées. Le nom royal commença à être indiqué par ses initiales ou par ses lettres singulières, vers 650, et depuis, ses titres et son insertion par les initiales ou les lettres isolées, occupent souvent le champ de la monnaie. En même temps, la croix à branches égales, en concurrence avec la croix haussée, prenait le dessus.

Par suite, il est évident que certaines marques du type ont leur origine, leur commencement fixés à une époque; que leur durée est fermée par un espace de temps déterminé. Le chrisme bourguignon, le calice gevaudan, la croix ancrée parisienne, ont leur lieu de naissance, leur berceau local. Mais ils ne sont guère limités dans leur localité étroite : ils se dispersent çà et là par toute la Gaule; et dans leur voyage, ils se rencontrent dans certains endroits qui manquaient d'originalité, à Orléans, à Rouen, où tous les types trouvaient l'hospitalité et composaient des combinaisons compliquées. Déjà la Gaule du nord, plus dénationalisée par l'affluence des Francs, aima mieux la variété du type que la Gaule du sud, que l'Aquitaine et le pays des Bourguignons. C'est au nord de la France qu'on voit le plus les calices, les ostensoirs, le coq, les figures entières d'hommes, les oiseaux, les animaux, et des combinaisons plus multipliées. Au midi, il y avait plus de simplicité.

Cette analyse du type mérovingien me fait espérer qu'on parviendra à trouver les marques distinctives des différentes époques de cet espace de trois cent trente ans, depuis 420, de deux cent, depuis 550 jusqu'en 750, et de différentes provinces qui

Digitized by Google

composaient un état très-étendu. Ces marques serviront à éclaircir et déterminer les pièces incertaines.

Observations sur les monétaires.

Les noms du plus grand nombre des monétaires sont généralement obscurs et inconnus : on en trouve très-rarement un historique. Les rois étaient indifférens pour l'insertion de leur nom sur leur monnaie, et cette insertion avait peu de valeur chez les seigneurs, qui n'ambitionnaient guère d'y voir placer le leur. Le nom autorisait la monnaie, et les noms des monétaires remplissaient cette fonction : mais son insertion même n'était pas d'une absolue nécessité. On voit tant de pièces qui ne sont autorisées que par l'image royale, ou par la croix, ou enfin par quelques lettres qui n'indiquaient que le lieu de la monnaie. Le seigneurage ou le profit appartenait à la couronne, ou bien était destiné à ceux qui le recevaient de la munificence royale : mais il était réservé aux monétaires d'empreindre nommément de leur autorité la monnaie elle-même. Peut-être les comtes et les ducs avaient-ils l'inspection et la surveillance de la monnaie de leurs provinces respectives, de tous les hôtels de monnaies qui existaient dans les limites de leur office, comme cela se fit après, du temps des Carlovingiens : mais ils affectaient de ne jamais se mettre au niveau de leurs subalternes monétaires, et de confondre leurs noms et dignités avec leur fonction. La monnaie connue de nombreux hôtels de monnaie n'offre que les noms d'humbles monétaires, qui peut-être espéraient quelquefois de changer avantageusement leur poste inférieur pour des honneurs plus élevés.

On sait très-bien que le monétaire de Paris, Eloi, fut élu en 641 évêque de Laon. Peut-être qu'un monétaire de Lyon, Pierre, devint aussi, vers 695, archevêque de Lyon. On remarque Magnoald, monétaire à Châlons-sur-Saône, Berthoald à Douzi : mais il est impossible de chercher leur identité avec le duc d'Austrasie, Magnoald, mort en 586, ou avec Berthoald, maire de Bourgogne en 599. Un seigneur d'Austrasie, vers 580, se nommait Boso, et à Utrecht un Boso fut monétaire. Produlf fut monétaire à Baugi, en Berri, et on connait un oncle de Charibert II, Produlf, tué en 628. Un Ebregésil fut envoyé, en 589, en Espagne,

Digitized by Google

par Brunehaud, et le monétaire Ebregésil dirigeait la monnaie de Catolac vers 630. Baudulfus, monétaire à Autun, forgeait la monnaie à deux têtes que nous avons attribuée à Gontram et à Childebert II, en 585 ou 587, et en 608 Baudulfus fut envoyé à Luxeuil à la tête d'une compagnie d'archers, pour y expulser S. Colomban du monastère.

M. de Saulcy, à Metz, un des observateurs les plus habiles de la monnaie du moyen âge, dans ses *Observations numismatiques*, nº 11, nous donne une notice sur le tiers de sol d'or frappé à Tirruciac, Troucey, dans le pays Toulois, et il présume que sa légende GVNDOALDOX offre le nom du duc Gundoald, qui, vers 575, rendit des services éminens à Childebert. Mais la monnaie de Troucey, inscrite de GVNDOALDO. X*onetario* (voyez la pl. IV, 13), nous fournit un monétaire Gundoald, qui, peut-être depuis, fut honoré de la dignité ducale.

Tout obscurs, tout insignifians que se montrent les noms des monétaires, je ne crains pas de dire que leur connaissance peut se tourner à l'avantage de l'histoire numismatique. Des recherches plus approfondies parviendront à y jeter la lumière. Un Betton à Soissons, à Essone, à S. Remi, à Laon (*v.* notre planche III, 37); un Rimoald à Alesto et à Utrecht; un Madelinus à Bodese, à Duerstede et à Utrecht (P. F. de Goesin Verhaeghe, *cathal. de méd. et mon.*, à Gand, in-8º; v. pl. III, 38; IV, 2); un Baidenus à Kiersi et à Cantriaco; un Ansoald à Metz (v. pl. II, 1) et à Utrecht; un Audolenus à Poitiers (n. pl. III, 40) et à Troyes; un Angiulf à Orléans et à Verdun; un Theodoric à Rié, à Neufvic, à Virialaco; un Theudelin à Metz et à Mousson sur Meuse, ne sont que très-rarement en état de constater l'identité des monétaires de différens endroits. S. Éloi avait une inspection sur la monnaie de Paris et du palais. J'admettrais l'identité de Madelinus de Duerstede et d'Utrecht; de Theudelin à Mousson et à Metz, et, à leur inspection des hôtels de monnaies voisins ou peu éloignés, les types de Theudelin de Mousson et de Theudelen de Metz coïncident admirablement : évidemment c'est le même. Mais je ne saurais convenir de l'identité de Betton, de Soissons et d'Essone, comme on l'a très-précipitamment conclu, leur coin étant très-différent (Le Blanc, p. 16) et les lieux trop éloignés. Les coins de Betton, de Soissons et de Laon, repoussent l'idée de leur identité, quoique les lieux soient très-rapprochés. Les noms des monétaires Baudulfus, Ebregisil

Digitized by Google

nous ont été fort utiles dans nos explications précédentes.

Nous avons déjà fait observer qu'il nous semble qu'on a très-heureusement rapproché Telafius de Javouls. De même on peut présumer de Maximinus qu'il est monétaire de Bagnols. — Il y avait à Marseille un monétaire Isarn (Bouter., p. 354, IV, 2), et nous voyons une pièce du monétaire Isarn sans l'indication du lieu (Bouter., p. 269). Je consentirais de tout mon cœur à le considérer pour le même qu'Isarn de Marseille. Sa pièce offre d'un côté un rameau et son nom, de l'autre un profil droit et par-devant une trèfle. Le type gévaudan n'était point inconnu à Marseille, et Isarn l'imita plus que les autres.

Parmi le nombre très-considérable des monétaires, on observe les noms latins ou italiens : Maximus, Maximinus, Magnus, Marius, Rimoaldus, Leo, Boetius, Patricius, Spectatus, Optatus; on remarque les noms goths et lombards : Theodegisilus, Theodoricus, Ebregisilus, Theudacharius, Autharius, Arimund, Fidigius, Ludomer, Frungisilas, Andegiselas, Bridigisclus, Ricisilus; Thrasemund, nom vandale, à Utrecht. Ne faut-il pas conclure de là, que ces ouvriers, artistes, ou inspecteurs, introduisaient le manières de leur pays? Nous nous sommes rapportés plusieurs fois aux coins romain, wissigoth, anglosaxon, et il est indispensable, dans les recherches plus avancées, d'avoir égard aux combinaisons qui en résulteront, de la comparaison du coin mérovingien avec ceux des voisins.

Le temps déterminé de plusieurs monétaires doit aussi servir aux recherches.

Maximin, à Bagnols, 561-567.

Telafius, à Javouls vers 565.

Bandulfus, à Autun, 585-612.

Mudelunus, à Châlons-sur-Saône en 613.

Produlf, à Bangi vers 620.

Abbon, à Limoge vers 620.

Eligius, à Paris depuis 630 jusqu'en 641.

Ebregisil, à Catolac vers 630-634.

Thillo, à Paris vers 641.

Ansoald, Neudellius, Chulderic, Theudelen et Budelen, tous à Metz, 656-670.

Madelinus et Bosoald, à Bodèse, 656-670.

Fati, Gisloald et Garoald, à Marsal, 656-670.

Theudelin, à Mousson, 656-670.

Digitized by Google

Theudemund et Valfechramne, à Moyenvic, 656-670.

Vulteric, à Sarrebury, 656-670.

Fainulf, à Charpagne, 656-670.

Bertoald, à Douzi, 691-695.

Fravar, à Kiersi, 711-715.

On connaît plusieurs monétaires de Paris, d'Orléans, d'Angers, de Châlons-sur-Saône, de Rouen, d'Amiens, de Senlis, d'Essone, de Troyes, de Metz, de Verdun, d'Utrecht, de Wic, de Lyon, d'Autun, d'Arles, de Poitiers, d'Amboise, de Nantes, de Rennes, et on en doit tirer quelques conséquences.

Le type de Magnoald et d'Alasius sont les mêmes, d'où l'on peut conclure, que ces deux monétaires se succédèrent immédiatement, et que la tête de face représentée sur leurs pièces fut un coin local de Châlons-sur-Saône. Les pièces de Gechramme et de Médoald se ressemblent aussi par leur croix d'ancre : il paraît que cette forme de croix fut acceptée à Amiens à une certaine époque (pl. III, 44).

Les monétaires de Paris, Munsobe, Aut..aris et Noald, qui figuraient la tête de face, aussi bien que Rigulde, Vulfar... (geographiæ Blavianæ, 1662, vol. VII), tenaient à la croix ancrée. Il paraît donc qu'ils suivirent Thillo, successeur de S. Eloi. Sesi, qui mit une croix à branches égales sur ses pièces, et Frido, qui indiqua le lieu par trois lettres PAR, paraissent être plus récens.

A Orléans, le monétaire Chagned (Bouter., 1, 5), plaçait au revers une croix au chrisme. Melinus,.... ioscipeta, et Maurinus, dont les pièces sont nombreuses (Bouter., pl. I, 1, 3, 8, p. 212, 1, 2, 3, 4; Ennery, p. 451; Petau, IV, 2, VII, 8; v. ma pl. IV, 5), plaçaient au revers une croix haussée, perlée au bout de ses branches. Mais Maurinus ornait quelques-unes de ses pièces avec la croisette par-devant le profil, Melinus de même, ce qui paraît les attacher à la seconde moitié du VI[e] siècle. Cette supposition est appuyée par les pièces de Sigomnus (Bouter., p. 241), qui gravait aussi la croisette en y joignant à l'ancien type orléanais, c'est-à-dire à la croix chrismée, le calice. Il est évident que le type gévaudans fut imité à Orléans. Sigomnus pouvait donc frapper sa monnaie vers 600. Nous avons déjà fait observer qu'un de ses successeurs, Bertulfus, tenant à la croix au chrisme, selon l'habitude de ses prédécesseurs, imita le coin parisien et figura sur ses autres pièces la croix ancrée. Cela pouvait être au moins vers 630 ou 640. Ses successeurs l'imitèrent : Angiulf, Aco, qui tenaient à

Digitized by Google

la croix ancrée. Cependant les autres plus récens, s'attachèrent à la croix à branches égales, cantonnée de perles (Bouter., 1, 2).

Il parait que plusieurs monnaieries coururent les mêmes phases que celle d'Orléans. A Angers, Bonriadus et Nunnus mettaient sur leur pièces la croix au chrisme. Mais Nunnus, nous l'avons déjà dit, parait être contemporain de Bertulf. Il a changé le type précédent de la croix au chrisme en une croix à l'ancre. Un de ses successeurs, Sigbert (Bouter., pl. I, 25), tenait à la croix ancrée. Lairard figurait simplement une croix haussée sur un globe. Theodegiscl traçait les traits d'un cordon symétriquement noué, et Leuden le monogramme d'Angers.

On voit la même mutabilité du type à Senlis, sur les pièces de ...ronus, Regnulf et Wrusolin, qui tint à la croix haussée sur les degrés. La même de celui à Rouen, sur les pièces de Merio à l'ostensoir; de Melgito, à la combinaison du calice avec la croix chrismée et des lettres de l'éternel; de Peccane à la croix ancrée et de Cniloac, qui de même que Chramnot, tenaient à la croix à branches égales. Vulzolene y figurait une personne sur une chaise à la manière des monnaies de Rennes, d'Angers et de Baugi.

Angiulf et Ambrovald, à Verdun; Andegisil, à Poitiers; Chaberius et Ricisil, à Amboise; Fravar vers 711-715, à Kiersi, figuraient sur leurs pièces une croix ancrée. Fragiulf, à Verdun; Adado, à Poitiers; Domnachaire, à Amboise; Baiden à Kiersi, ne tenaient qu'à une simple croix. Andolenus, à Poitiers, plaçait un astre à la manière de la monnaie de Jummiège frappée vers l'an 700.

Les monétaires d'un lieu, réunis en un nombre assez considérable, donneront une suite de monnaies qui déterminera le caractère local du type et le changement qu'il subissait. La suite bien déterminée des monétaires, les différens lieux, rendra les mêmes services dans les recherches ultérieures, que la suite des rois. Si l'on parvient à composer les suites nombreuses des monétaires, elles s'appuieront réciproquement et composeront un ensemble, qui ne peut que donner d'amples lumières dans les recherches numismatiques, et pour les antiquités de la France.

L'inexactitude.

Pour y réussir, il faut donner au public les dessins les plus exacts de toutes les pièces des Mérovingiens dispersées par toute

Digitized by Google

la France, avec une indication des lieux où elles furent trouvées, autant que cela sera possible. J'ai dit le dessin le plus exact : car il manque d'exactitude dans la plus grande partie des publications. Les planches de Petau firent connaître beaucoup de pièces mérovingiennes. Leur gravure approche par sa rudesse des originaux, et peut-être qu'elle a su mieux conserver la précision des lettres que les autres. Bouteroue en a copié un grand nombre dans son ouvrage inappréciable jusqu'à ce moment, et il a réuni un nombre plus considérable de toutes celles qu'il pouvait rencontrer et les a faitgraver. Diffus, dans la distribution des pièces aux rois Mérovingiens, les dispersa parmi eux au hasard. Mais son ouvrage est le seul jusqu'aujourd'hui et l'unique dans ce genre. Il est riche en détails et en figures : ces figures ont de la grâce, elles sont jolies, leurs formes sont finies, dégagées, claires, nettes, distinctes : mais elle ne sont guère vraies. Le Blanc les a copiées très-fidèlement, et il a conservé leur charme et leur infidélité. Il n'a que diminué leur nombre et à peine rencontre-t-on chez lui une ou deux pièces qu'on ne trouve pas dans Bouteroue.

Comparez par exemple une des pièces les plus remarquables, celle du monétaire Magnoalde, de Châlons-sur-Saône, que Le Blanc (p. 47) a fidèlement gravée d'après Bouteroue (p. 280, nº 198), avec celle que Tobiesen Duby a dessinée d'après l'original dans ses récréations numismatiques (pl. II, nº 1 ; pl. II, nº 26). Comparez une autre pièce à deux têtes conjuguées, frappée à Autun, sur laquelle on déchiffrait le nom du monétaire, tantôt Balulfus, tantôt Sigebertus, tantôt Bitudulfus, et demandez chez qui est la vérité? parce qu'il est impossible de douter de l'exactitude de Duby (recréat. num., *v.* notre pl. II, 25). Comparez encore une autre pièce du monétaire Uncco frappée à Wic, dessinée chez Bouteroue (VI, 15), chez Le Blanc (p. 58, c. nº 16), et chez Duby (pl. I, 7), avec celle que nous avons trouvée dans la collection de M. Salmon, à Amiens, et que nous avons placée sur notre planche III, 28, et toutes les autres de nos planches que nous citerons ci-après : et vous vous convaincrez suffisamment de l'inexactitude du dessin de Le Blanc, qui dirige cependant toutes les observations des scrutateurs !

J'ai de la peine d'avoir été forcé de copier quelque pièces de Le Blanc et de Bouteroue, n'ayant ni les originaux, ni d'autres dessins plus exacts. (Ma planche en offre de telles copies :

Digitized by Google

I, 17, 18; II, 4, 5; III, 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 40, 46, 47, 48; IV, 28). Quelquefois j'aimais mieux tenir à la façon de Petau, qui me semblait plus exacte (planche I, 16; IV, 1; V, 1). Je trouvais plus fidèles les figures publiées par Duby (planche II, 25, 26), par Marchant (planche I, 2, - 12, 15, 19; II, 36, 37), et par MM. Rigollot et Desains de S. Quintin (*voyez* la pl. III, 34, 39, 22). Enrichi depuis par les originaux ou par leurs empreintes, qui m'ont été envoyés de Lille, de Metz, de Paris, j'étais à même de tripler le nombre de pièces qui composaient ma troisième planche, et je me suis empressé de profiter de tout ce que je pouvais utiliser. Je dessinais d'après les originaux les pièces qui sont connues par les ouvrages de Petau, de Bouteroue et de Le Blanc : celle de Rimoald, frappée à Utrecht (pl. VI, 9; Btr., VI, 6; Le Bl., 56), de Nadelinus, à Duerstede (pl. III, 38; Btr., III, 45; Le Bl., 27), de Fréderic, à Viriliac (pl. IV, 22; Btr., VI, 23), d'Uncco, à Quentoric (pl. III, 28; Btr., VI, 15; Le Bl., p. 58, c. nº 61; Tob. Duby, pl. I, 7), de Medobodus, à Limarai (pl. IV, 24; Btr., III, 17; Le Bl., 32), d'Austrul, à Autun (pl. IV, 38; Btr., p. 280), du monétaire indéterminé à Veuniolo (pl. IV, 32; Petau, 1049, E., 12), de S. Eloi avec le roi Clovis, à Paris (pl. IV, 3; Btr., nº 232, p. 299; Le Bl., p.), du roi Clotaire et de Sigebert, à Marseille (pl. IV, 1, 2; Pet., p. 1045, H., 1; Btr., p. 227; Le Bl., p. 35, 45). Je les dessinais pour donner plus d'exemples à mes lecteurs de la différence qui existe entre la difformité des originaux et les belles imitations des graveurs. Le basard m'a fourni quelquefois des pièces semblables. C'est ainsi que j'ai mis la monnaie de Spectatus, frappée à Theodeberciac, d'un monétaire indéterminé, à Châlons-sur-Saône (pl. III, 7 *bis*, 47 *bis*, 20 *bis*), à côté de celles qui sont copiées d'après les susdites gravures.

Les dessins que j'ai pris des originaux ou de leurs empreintes sont de différentes collections et cabinets de médailles, dont voici la liste de MM. Jeuffrin, de Tours, pl. III, 29, 35, 41, 42.

Cartier, d'Amboise pl. III, 30, 31; IV, 4, 16, 59; et les dessins de deux pièces qui sont à M. Lange à Saumur, pl. III, 50, 51.

Boucher, d'Abbeville, pl. II, 23; III, 613.

Rigollot, d'Amiens, pl. III, 21, 23, 24, 44.

Salmon, d'Amiens, pl. III, 27, 28, 33, 5.

Le Dieu, d'Amiens, pl. III, 43, 45.

Serrure, de Gand, pl. IV, 34.

Digitized by Google

Braemt, du musée de Bruxelles, pl. III, 38.

Norblin, de Paris, pl. III, 33 bis; IV, 15, 31, 36, 42.

Ducas, de Lille, pl. IV, 25 bis; IV, 29, 34.

De la Saussaye, de Blois, IV, 7, 8.

Boilleau, de Blois, III, 29 ter.; IV, 5, 60.

De Saulcy, de Metz, pl. III, 20, 29, 45, 49, b bis; IV, 2, 10, 13, 18, 30, 32, 35, 40, 43, 44, 45, 49, 53, 54, 57, 58, et de la ville de Metz, que M. de Saulcy a bien voulu me communiquer, pl. III, 7 bis, 13 bis; IV, 1, 3, 9, 11, 12, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 33, 37, 38, 39, 41, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 55, 56.

Quelques pièces inédites qui se trouvent sur nos planches.

En donnant au public plus de quatre-vingts pièces mérovingiennes, la plupart inédites ou inconnues, il était nécessaire de donner leur explication. Je ne répéterai plus ce que j'ai dit de plusieurs dans mon analyse précédente, espérant qu'elles sont suffisamment expliquées; ni de celles qui portent le nom des saints, ni de celles d'Auvergne, de Trèves, de Bodonville, ni des autres qui me servirent à éclairer le type. Je donnerai la description de plusieurs autres. Mais je préviens qu'il en restera encore certain nombre que je ne puis comprendre. Certe, j'ai déjà hasardé différentes explications qui seront contestées; il ne convenait plus d'en aventurer d'autres sans être convaincu de leur certitude.

Or : tiers de sol.

Les traces défigurées d'un profil gauche ✠ ABRA. CATAS = *Abrancatas*. Au revers, la croix pied posé sur un globe, cantonnée de deux perles, d'un croissant ou d'une croisette LEVDVI FVS *Leudulfus* (voyez la pl. IV, 19). Ingena Abrincatorum au moyen âge, fut différemment nommé, Abrincatui, Aprincatus, vulgairement Avranche, en Normandie. Nous avons la preuve par la monnaie au monogramme d'Autun, et par celle-ci d'Avranche, que dans les siècles des Mérovingiens, la prononciation vulgaire gagnait du terrain sur l'ancienne latine.

Profil droit diadémée ✠AVSTACiVi, *Austa civitas*. Au revers

Digitized by Google

une croix à branches égales AOVNVAO (voyez la pl. IV, 50). Je ne sais pas si Unva peut être considéré pour un nom de monétaire. Augusta prætoria Salassorum, vulgairement Aosta, Osta, ville épiscopale d'Italie, avec l'évêché de Sion, appartenait, au V^e siècle, à la métropole Tarantaise. Guntram, roi d'Orléans et de Bourgogne, l'a conquis sur les Lombards, et réuni à la domination des Francs, vers 570 (Frédegar, V. 45, Aimon).

Profil droit diadémé, MAVRIENN quelques lettres en ligature. Au revers, dans le chapeau, la croix sur un globe accostée de MA, initiale de Maurienne : tout autour ✠CAROLVS MONITA (voyez la pl. IV, 49). Guntram possédait Maurienne, et même il ajouta au diocèse de Maurienne la ville de Suze, qu'il conquit sur les Lombards.

De face, profil droit, diadème perlé double, autour IARTOVICOVIT *Jarto vico fit.* Jartus vic est le Jart en Poitou, non loin d'Olonne, près de la mer, autrefois une abbaye et un monastère nommé Lieu-Dieu. Le revers offre une espèce de croix suspendue, le champ cerné; autour : H-IIVOITISVƆOI dont je ne sais que faire (*voyez* pl. III, 35).

De face, profil droit, autour : VADOE⊥, *Vadofit*, Vadum. Le Grand-Vé, ou Vé-de-St.-Clément, en Normandie, à l'embouchure de la rivière Viré, près d'Isigny (H. Vales., notit. Gall., p. 580). Le revers présente une croix à l'ancre, montée d'une boule; les deux perles y sont cantonnées. La légende offre : ✠BADDIΓA, Barbica, Babrica, Babrila, Baprica, nom du monétaire, coupé par le tranché de la pièce (*voyez* pl. III, 31). Une autre pièce, un sol d'or, frappée au Grand-Vé, est la propriété de M. Desains, de S. Quentin (planche III, n° 32). La légende du profil gauche casqué, offre le nom du monétaire IOANNЄSAV. L'autre, autour d'une croix enhandée d'en haut, cramponnée en bas, ✠ VAPOVIPI. Les lettres sont grossières et ne tiennent pas leur attitude. Les Ves en latin : *Vada viriæ,* gués renommés vers l'embouchure des rivières de Vire, d'Oure et de Tante, dans la Manche, embrassent le grand-Vé et le petit-Vé.

D'un côté, profil droit, ayant une croix sur le côté droit de sa poitrine, autour : CRI::TOIALO. *Crietolaio,* Cristoilum, est

Digitized by Google

Creteuil ou Creteil en Brie, non loin de l'embouchure de la Marne, dans la Seine (H. Vales., notit., Gall., p. 416). De l'autre côté, une étoile à six rayons, autour : PORTO IOANNES. *Porto* appartient à *Cristolaio porto*. Il paraît qu'il y avait près du confluent des deux rivières un lieu où les navires prenaient port, pour se reposer, radouber ou pour changer leurs denrées ou marchandises. Aujourd'hui même, on voit, non loin de Creteil, à l'opposite de Charenton, le port à l'Anglais. *Joannes* est le nom du monétaire (*voyez* pl. III, 30). Le terme du port donné à un lieu placé près d'une rivière n'était point étranger à la monnaie de France. On connaît un denier carlovingien de Charles le chauve, frappé à Valenciennes, qui offre la légende *Valentianus portus*. Le nom de Jean est assez connu parmi les monétaires. Un autre Jean paraît sur une pièce réputée de Theodebert (Le Bl., p. 22). Le troisième monétaire Jean est connu par les gravures de M. Desains (planche II, n° 32), et un quatrième Jean, à Nantes, chez Bouteroue (p. 354, IV, 11).

On a cru remarquer sur la monnaie le nom historique de Chramne : les exemples que je citerai prouveront qu'on se méprenait en considérant pour le nom entier, ce qui était la terminaison des autres. Une pièce nous offre d'un côté, un profil droit, de l'autre, une croix à branches égales, dont la tète est distinguée par une boule. La légende ✠ ROTOMOLIV continue de l'autre côté : ✠ VEMELHRAMNO (publiée par M. Desains, à Saint-Quentin, *voyez* planche II, n° 39). On a donc un monétaire *Vemechramn*. Le monétaire de Moyenvic (*voyez* planche II, 3, 6), se nomme *Valfechramn* ou *Valtechramn*. Un autre à Amiens, *Igechramn* ou *Sechramn* (*voyez* pl. III, 44). Je crois que, par ces rapprochemens et par cette comparaison, les suppositions de M. Rigollot, qui voulait y voir le nom historique du malheureux Chramne, sont suffisamment écartées (*Voyez* sa notice sur une feuille diptique représentant le baptème de Clovis).

Une pièce conservée à Blois offre DVNIIꙅ ꙅ (pl. IV, 8); de l'autre côté, je crois déchiffrer *Leudocinus*. Cette pièce est à comparer avec celle de Petau (p. 1049, D., 17), où l'on lit DVNIS FIT, et le nom du monétaire INꙅ ...VE. Ces pièces sont frappées à Dun, en Verdunois.

On connaît les monnaies de Soissons : celle qui est dessinée sur notre planche IV, n° 18, offre cette singulière particularité que

Digitized by Google

le nom de SVESSIONIS y est répété de deux côtés, autour du profil droit et autour de la croix posée sur un globe.

Je crois remarquer la même répétition du lieu sur une pièce d'Amiens, où l'on voit autour du profil gauche AMB EANIC et autour de la croix ✠ AM.....CITAS *Ambianis civitas*. La croix est à branches égales, cantonnées, avec des boules cernées par des perles. (*Voyez* pl. IV, 17).

On connaît la monnaie de Verdun. J'espère cependant qu'il ne sera pas inutile d'observer les deux variétés du monétaire Dodo, qui sont gravées sur notre planche IV, 11, 12. On y voit d'un côté, le profil droit diadémé, mais l'un est cerné de la légende du lieu, l'autre de la légende monétaire. Au revers, la croix haussée de l'une, est entourée de la légende monétaire qui s'étend jusque dans l'exergue, et la croix couverte d'un arc de perles est posée sur un globe et accostée de V, II. La croix de l'autre est à branches égales, pied posé sur un marche et un globe, accostée de deux croisettes, placée dans un champ cerné et entourée de la légende du lieu. Les légendes ainsi transposées offrent la différence comme suit :

La légende du lieu	✠VIR DVNOFIT
	✠VEREDVNOFIT
La légende monétaire	✠DODONIMONITARIO
	DODO MVNET

J'ai mis sur mes planches (II, 1, 2, 3, 6; III, 13; IV, 11, 12), les dessins de plusieurs pièces austrasiennes du même genre, dont j'ai fait plus haut mention et donné l'explication. De celle d'Ansoalde, frappée à Metz; de Madelin, à Bodonville; de Valtechramme, à Moyenvic; de Garoald et Gisloald, à Marsal.

Près de la monnaie teodebertienne du coin de Jean, j'ai mis une pièce semblable, faite par le monétaire Spectatus (*voyez* planche III, 7, 7 *bis*). On croira que je partage l'opinion que c'est la monnaie *teodebercia*, nommément du roi Theodebert, et que les monétaires Jean, Lhadulf, frappèrent la monnaie en y insérant le nom du roi Theodebert d'une manière inusitée autre part. Mais je veux protester contre cette opinion, m'appuyant sur la pièce de Spectatus, conservée au musée de la ville de Metz. Ses légendes sont si complètes, si bien conservées, qu'elles sont en état d'expliquer les autres.

Le profil droit à la couronne crénelée, est entouré de : SPECTATVS M ✠, *Spectatus monetarius*. La croix à branches égales, pied posé sur un degré, est cernée de ✠ TEODOBERLIACO. C'est donc le nom du lieu, et *Theodobertiacum* existait quelque part, ainsi nommé en l'honneur d'un des rois Theodebert. Les deux Theodebert résidaient continuellement à Metz. Cependant, il ne paraît pas probable que Metz ait porté le nom officiel de *Theodebertciac*. C'était plutôt un château qui disparut depuis et dont le nom s'est perdu. Son existence datait des temps de Theodebert, et peut-être ne se conserva-t-elle plus sous la puissance des ducs d'Austrasie. La géographie de notre siècle n'a conservé aucune trace de son existence, et l'histoire ne fit nulle mention du lieu, moins obscure, que de sa durée trop abrégée. Cependant, la monnaie s'y frappait, et déjà plusieurs monétaires y sont connus.

A l'occasion de la monnaie de Spectatus qui nous a occupé, je reproduirai une pièce qui se trouve chez Hartzheim, dans son misérable ouvrage sur la monnaie de Cologne. Elle était du musée de Reiffenberg : un tiers de sol d'or. D'un côté on voit une tête de face, et autour : TEODEBERTI. *Teodebertiaco*. De l'autre côté, dans le champ cerné, une espèce de monogramme, ou bien la lettre N dont les bras sont changés en croix par les traits qui les traversent ; dessus et dessous ayant un O. Tout autour il y avait une légende dont le reste, ou la fraction, offre : ..ECTATV. *Spectatus*. Malheureusement, nous ne pouvons nous reposer sur l'exactitude du dessin des premières planches de l'ouvrage de Hartzheim. Je ne peux qu'indiquer cette pièce singulière, qui ne ressemble aux autres des Mérovingiens, qui, cependant, par sa légende, se lie à merveille à Spectatus, fabriquant à Teodeberciac.

M. Cartier m'a communiqué une pièce, le tiers de sol, déposée à Saumur, qui offre un profil droit diadémé, avec la légende ✠ TIDI RICIACO VI. Au revers, une croix et tout autour SIGOALDV2 MON (*voyez* pl. III, 50). Dans le *Vicus Tidiriciacus*, je crois reconnaître un vic appelé du nom de Thierri, Theodoric, Tideric. On connait le chateau Thierry, *castrum Theodorici*, qui est assez renommé dans l'histoire depuis 923. Peut-être qu'il fut construit près du vic de Thierry, d'où il a tiré son nom. Le monétaire de Tidiriciac, Sigoald, ne peut pas être le fameux Sigoald, parent de Thierry, homme violent, en 525, gouverneur d'Auvergne, qui fut tué par le roi son cousin en 533 (Gr. Tur.,

Digitized by Google

hist. Fr., III, 13, 16, 23; vitae patrum, V, 2, XII, 3, de miraculis S. Juliani, 3). Sa fortune fut rétablie par Theodebert à son fils Givold. (Gr. Tur., hist. Fr., III, 24). Mais il est un autre Sigoald, non moins renommé, envoyé en 584, par Guntram, à Childebert (Gr. Tur., hist. Fr., V, 12, VII, 14). Il est plus récent: peut-être voudra-t-on conjecturer qu'il était petit-fils du précédent et monétaire à Tidiriac.

J'ai gravé quatre pièces d'Autun, à empreintes très-différentes. Une (pl. III, 25), est la copie du dessin de Tobiesen Duby, fameuse pièce de Baudulfus, sur laquelle nous avons déjà discuté. Une autre (la même planche, nº 25 *bis*), est du même monétaire Baudulfus au monogramme, elle fut aussi l'objet de discussion. La troisième est celle du monétaire Austral, connu par la publication de Bouteroue, p. 280; la quatrième du monétaire Ideal. Ces deux dernières sont à analyser. (*Voyez* pl. IV, 38, 39; elles sont du musée de la ville de Metz).

D'un côté, la croix chrismée sur un perron à trois degrés, accostée de A. G. De l'autre côté, profil droit diadémé. Les légendes reconnaissables sur celle

de Bouter.: AVSTRAVCEVST . . AVGVST EDVNO
la nôtre: AVSTRVL . . VSTATAVGVST✠EDVNVM
Lisez *Austrul* *Civitas* *Augustedunum*.

L'autre pièce nous offre une croix haussée, sa tête accostée de deux astres, et son pied de V. IH. Tout autour ·CEVIE TAS AVGVSTEDVNOM. *Civitas Augustodunum*. Au revers, un profil gauche entouré de WONI⊥✠ IPEAV. Il faut y lire: *Monetarius Ideal* ou *Ipeal*.

J'ai déjà parlé de la pièce de S. Denis, frappée à Catolac, par le monétaire Ebregisil (*voyez* pl. IV, 28, 29). Elle offre une croix ancrée. Les monnaies de Grand-Vé, d'Amiens, de Chartres (*voyez* pl. III, 31, 33, 33 *bis*, 44), déjà décrites, sont munies de la même croix. J'ai réuni sur ma planche une dixaine d'autres à la même empreinte (IV, 20, 28-34, 60). Elles offrent de l'autre côté, un profil gauche et rarement un profil droit. Le nom des lieux où cette monnaie fut battue, pour la plupart sont obscurs. Je ne sais si mes explications seront satisfaisantes.

Profil droit: ΓAMILIACO. Au revers, la croix ancrée HADENAƧ MV (*voyez* pl. ʁV, 20). *Camilliacum*, *Camiliacum castellum*, au-

Digitized by Google

jourd'hui Chemillé, dans l'Anjou, sur les frontières de Poitou.

Profil droit, par-devant une croisette et trois boules, dessus CELO. Au revers, une croix ancrée, cantonnée de perles DND...E nom du monétaire indéterminé (pl. IV, nº 30), Cala, vulgairement Cheles. Les écrivains du X^{e} siècle nommaient Kala, Chela, dans le diocèse de Paris, lieu célèbre par son couvent et par le palais de Chilperic.

Profil droit ✠ COILMA ✠ Au revers, la croix ancrée accostée de deux croisettes ✠ SVNIRCIO (nº 30). Calma, vulgairement Chaume en Brie, avait un monastère renommé. La ressemblance singulière du type, et de la coiffure de la tête met en relation les pièces de Cheles et de Chaume et les rapproche.

Profil droit, les jambes des lettres se prêtent à des conjectures incertaines pour y découvrir un nom du monétaire *Cluile.* Au revers, la croix ancrée VILERARIT. Plusieurs lettres n'offrent que des fragmens de ses jambes (nº 36). Il paraît que c'est *Vilera fit*, et qu'il faut y reconnaître un lieu. Le nom répond à Villare, Villarium dans Hurepoix, à 3 lieues d'Étampes; ou bien à Vilero, Villeron, près de Paris, au nord.

La pièce du numéro 32, est à comparer avec la même chez (Petau p. 1049, E. 12). Elle offre un profil gauche, avec le nom du monétaire qui est retranché, il n'en reste que M□UI⊥ *Monit.* Au revers, la croix ancrée. Sur la pièce

de Petau : ✠ V E u W Γ I ◇ I
sur la nôtre : ✠ V E V⌉NI ⌉ ◇ I

Je n'ai pas eu le bonheur d'y trouver le sens. Faut-il y lire : Veulnilo, ou bien Vevanilo, Veulnilio. La chronique Fontanelle (cap. 9, 12), parle du lieu Viniolas, Vineolas dans le pays de Vimen.

Profil droit, diadémé LIRIWONDRY *Cirimond fit.* Au revers, la croix ancrée ʊIVOH ω HEVIWO (nº 23). J'ai trouvé Chiremont en Picardie, près d'Ailly sur Noye, dans le pays où la croix ancrée s'est bien domiciliée. Mais je ne peux pas deviner le nom du monétaire. J'observerai seulement que la légende monétaire offre une rare symétrie dans ses lettres, qui forment deux séries correspondantes. Simplement ne donnent aucune combinaison qui puisse être prononcée. Nous avons remarqué une semblable symétrie dans une monnaie de Teudebert, de Bodonville. Le sens de cette dernière ne disparut point, est assez clair, de la monnaie de Cirimond, parfaitement embrouillée.

S
H H
D E
V V
I I
V W
O

Digitized by Google

Profil droit : ✠ϛAVARONNOFIT. Le revers offre une chose toute hérissée en manière de cornes de cerf. Il est impossible de deviner ce qu'elle veut signifier. La légende monétaire ANDEϛISELVS, ✠ *Audegiselus* ou *Audegiselus* (pl. IV, 21), *Gavaronnum*, est peut-être le même que Gabronium, Gabro vico, aujourd'hui Jauron, dans le Mans, entre Sarthe et Mayenne.

Profil droit ARISIVSHTR. Au revers, la croix chrismée, dessous une coupe ou un calice ER. ALDO𝔖 *Beroaldo* ou *Bertaldo.* (*Voyez* planche IV, 47). Les légendes réunies composent *Arisius MoneTaRius Bertaldus.* Arisius, ou peut-être Aristus, est le nom du lieu. Il y avait autrefois en Rouergue, à cinq lieues au sud de Milhaud, un lieu assez considérable dont le nom se perpétua, et le pays y est nommé jusqu'aurd'hui l'Arzat. Le roi Theodebert fit don de ce lieu, *Vicum Arisidium,* à l'église de S. Étienne de Metz. On y érigea un évêché vers 750. Le roi Sigebert lui accordait sa protection. L'évêché existait encore en 625. Depuis réuni à l'évêché de Rodez (*voyez* la Gaule chrétienne, *ecclesia Ruthenensis*, t. II, p. 195, 196).

Comparons maintenant notre monnaie avec celle que Bouteroue (nº 77, p. 222) et Le Blanc (p. 19), ont attribuée au roi Thierry et au monétaire Arastes, parce qu'elle offre des légendes ✠ ARASTS. TEVDERICꭤ. Dans le champ, elle a un profil droit et une croix chrismée semblablement à la nôtre. On peut présumer que les lettres ARASTS ne furent pas levées et devinées sans quelques difficultés : mais elles approchent infiniment d'Arisius, Aristus, Arisitus. Enfin, je ne suis pas certain que le nom TEVDERICꭤ soit royal. Supposons que la dernière lettre ꭤ veut dire O, elle termine le nom au datif, et cette terminaisons est monétaire et non royale. Mais peut-être veut-elle dire M, et elle ne signifie rien autre chose que M, monetarius. Theuderic, monétaire à Arzat, aussi bon monétaire que les autres Téodiric, monétaires à Neufvic, à Retz, à Viriliac. Nous avons vu une semblable figure X remplacer le M sur une monnaie de Troucey, frappée par Gundoald (planche IV, 13).

Profil droit, son diadème difformément déplacé ✠ BALAOVO. Au revers, une croix haussée WTRAEϛV2 EIO (planche IV, 23). Traeguselo m., ou bien Guselo monetario, dont les lettres MonETAR sont transposées. Balavum est, je crois, Castrum

Balao, communément Baillou, dans le Dunois, à quelques lieues de Chateaudun.

Profil droit, diadémé VЄLLAO Le revers offre une croix, pied posé sur deux degrés placée dans une espèce de fer de cheval. La légende ✠·Є ꙍPЄ RIO ✠Ꙍ (*voy*. pl. IV, 41). Vellao, Vellaum, paraît être Puy en Velay, qui portait le nom de Vellavo, du peuple Velauniens, Vellaviens, Velleiens.

Profil droit, diadémé ϛANAI Au revers, la croix haussée séparée par quatre clous perpendiculaires, par un trait horizontal courbé à ses deux bouts; le nom indéchiffré ИI..VON (pl. IV, 54). Gannat, dans le Bourbonnais, près de Riom.

Profil droit, diadémé CATHIRIϛI Au revers, la croix potencée, dessous un globe entre deux petites boules, puis un trait horizontal qui forme un exergue dans lequel il y a un ω couché. La légende VϛIHTИIAR (pl. IV, 48). *Ugimtnar* veut peut-être dire : *Ugi*, MoNiTAR. *Cathirigi*; je crois que ce sont les Caturigæ, entre Embrun et Gap, aujourd'hui Chorges.

Profil droit qui paraît être casqué ✠ CHABALLOCA Au revers, dans le champ cerné, la croix terminée par un anneau, à sa tête les deux perles accostées, tout autour ✠ LVLVOMONETAR (pl. IV, 45). Caballo, aujourd'hui Cavaillon, sur la Durance.

Profil droit, diadémé BVRDEƆALAFIET Bordeaux. Au revers, dans le champ cerné, une croix sur un globe; tout autour : ✠ ALAPTAMONITARIO (pl. IV, 46).

Nous avons déjà parlé de la monnaie du monétaire Leuden, faite à Angers, il nous en reste une autre (*voy*. pl. III, 29 *bis*), du monétaire Leunard. Elle offre d'un côté un profil droit et autour : ANƌECAVIS. De l'autre côté, une personne assise sur une chaise, tenant une couronne ou une guirlande, tout autour : LEVNARDVS. Nous avons une autre pièce de ce même Leunard (pl. IV, 29 *ter*), d'un côté, profil droit et ANDECAVIS de l'autre une personne debout tenant une croix LAVNEARDO, Launard.

Parmi toutes les pièces publiées par Petau, et parmi celles publiées par Bouteroue et Le Blanc, il n'y en a qu'une seule de Besançon, qui offre dans son champ M.N. (Petau, p. 1046, G., 9, Btr.,

Digitized by Google

pl. VII, 21, Le Bl., 59). Du nombre de cent qui sont parvenues à ma connaissance, il n'y en a qu'une seule que je fis graver sur ma planche IV, 43, qui offre ces lettres M.N. Elle est aussi de Besançon, et évidemment du même monétaire que celle de Petau et de Bouteroue; elle appartient à M. de Saulcy. Je les ai comparées avec soin et j'obtenais toujours le même résultat. D'un côté, c'est le profil droit diadémé, dont le diadème a un bouton sur le front. Ce bouton sépare la légende en deux moitiés; sur les pièces de Petau et de Bouteroue VESON ◡ CIONE, sur la nôtre VESO◡ NCIONE. De l'autre côté, une croix haussée accostée de M N et élevée sur trois degrés. Les légendes sont :

de Petau : . . . . ◡ ◡ V E N N A R D V S
de Bouteroue : . . . . . B E N N A R △ V S
de M. de Saulcy : ✠PERvii . — . . A R D V S

Ces dernières lettres sont défigurées. Je ne sais guère quel nom composer de cette longue légende. Je me méfie cependant du B, qu'il est impossible de saisir par les pieds, sur la pièce de M. de Saulcy. Mais je présume que les lettres M N placées dans le champ, servirent pour marquer le titre du *monetarius* pour Per....ardus.

D'un côté, profil droit très-difforme, autour : CAΓNOTAS *Carnotas,* Chartres. De l'autre côté, la croix ancrée et deux perles accostées, autour : ✠ BLIDOMVNDO (*voyez* pl.III, 33). Une autre monnaie semblable offre le nom de Blidiric. ✠BLIↃ IBIↃVO (pl. III, 33 *bis*). Grégoire de Tours nous a dit qu'il y avait un citoyen de Chartres Blidiric, qui vivait en mariage avec sa femme depuis trente ans, sans avoir d'enfans. Il se décida à faire son héritière la basilique de S. Martin de Tours, et il alla lui donner sa fortune. Alors S. Martin opéra un miracle. Blidiric eut un fils, puis il procréa du même mariage d'autres enfans. Cette aventure paraît être contemporaine à Grégoire de Tours. On peut supposer que Blidiric qui était monétaire à Chartres, fut un de ses descendans, le petit-fils de Blidiric, qui se dépouilla de sa fortune pour le saint opérateur.

De face on voit un profil droit, ceint d'un diadème à deux rangs de perles. La légende autour, coupée, impossible à deviner, offrait certainement un nom du monétaire ✠ ID...C.AC. Le revers présente une croix cantonnée de trois globules, autour ✠ SAGOM et trois lettres retranchées (voyez la pl. III, 41). Cette légende me conduit in pago aSgamnensi, Sagamnensi,

Digitized by Google

Sagonensi, vulgairement le Saonois ou Sonnois, dans le Mans, où il y avait une colonie des Saxons, Otlinga Saxonica, et un château, Castrum Sagonense, vulgairement Sonne, non loin de Mamers (Hadr. Vales. not. Gall. p. 494).

M. Cartier m'a communiqué le dessin d'une pièce (pl. III, 61) frappée à *Blatomag*. Les lettres cantonnées près de la croix, LEMO me font croire que ce lieu est dans le diocèse de Limoge.

Argent.

D'un côté le profil droit a une couronne radiée. Sur la gorge et dessous une douzaine de perles, autour ON✠OC A ꞩ. Je crois y voir *Sagono*, Sonne, dont nous avons parlé. De l'autre côté une petite croix, cantonnée de quatre perles, autour ASEC RO, Orgesa, nom du monétaire (pl. II, 42). Si cette explicati o nest admise, il faut aussi convenir, que cette pièce singulière et curieuse est fabriquée après 700. Elle est d'argent, elle a une croix à branches égales, elle est perlée : tout cela se rapproche du VIII^e siècle. Sa couronne radiée ressemble à celle qu'on voit sur la pièce de Roderic, roi des Wissigoths (710-711). (pl. I. 33.)

La pièce d'argent tirée de la collection de M. Ledieu, à Amiens, (n. pl. II, 43), offre certainement un grand intérêt, mais malheureusement la légende du profil droit diadémé est hors de tranche de la monnaie; il n'en reste que *rico*, et une fraction de la première lettre qui paraît être un O et puis un R. Celle de la croix ancrée est aussi imparfaite, de sorte qu'on ne peut deviner la terminaison du nom de monétaire BO ꞩOLE...MO. Cette pièce est surtout intéressante, par l'insertion de plusieurs lettres dans le champ de la croix et qui accostent ladite croix ИIC†IVI ou bien ИIC†ΛЯ. Mais je n'ai pas eu le bonheur de les déterminer et d'y demêler un sens quelconque. Je pense cependant que c'est une simple imitation de VOII.

Presque dans le même état se trouve une autre pièce du musée de la ville de Metz (pl. IV, 55). Elle a un profil droit diadémé et couvert d'un bonnet. La légende y est tronquée. Il paraît qu'on y reconnaît les premières lettres ORBL... De l'autre côté la croix ornée de rubans et le nom du monétaire aussi tronqué, WTSECI...

Plusieurs lieux inconnus expliqués.

Bouteroue et Le Blanc, réunissant nommément une centaine

Digitized by Google

de lieux où les hôtels des monnaies mérovingiennes existaient, en laissèrent une trentaine inexpliqués. Depuis, la sagacité des scrutateurs a réussi à les déterminer, et plusieurs savans en découvrirent de nouveaux. M. Cartier nous fit connaître Gemedicum, Curciacum, Cisomum ou Cisomagum; M. de Saulcy, Tirruciacum, Treveris; Marchant, Scarponna; Calmet, Bodesium; Claude Boze, S. Remi en Provence; Charpentier, Lossovium. Moi j'ai eu le bonheur de faire connaitre : Abrancatas, Arisius, Austa, Balavum, Cadorcum, Camiliacum, Cannacum, Cathirigae, Celum, Chaballum, Cirimond, Coilma, Colliacum, Crictolaius portus, Ganat, Gavaronnum, Jartum, Maurienna, Sagonum, Vellaum, Vilare, Vorolium, Vadum, S. Martin aux jumeaux; j'ai proposé l'explication des lieux Aredius, Dosum, Choae, Vellacum, Gantovianum, Domnirac. On a pu observer que différens lieux prenaient déjà le nom de leurs saints patrons; que généralement les noms des lieux furent insérés en latin, mais l'appellation vulgaire commençait à prévaloir quelquefois et se manifeste très-distinctement dans certaines légendes. J'ai eu occasion d'indiquer toutes ces observations dans mes recherches précédentes : pour terminer mon article sur la monnaie mérovingienne, je proposerai encore l'explication de quelques lieux.

ADEDVNOVICO FITVR (Bouter., p. 185; Le Bl., inconn. 1), du monétaire Taniolino, je présume qu'il faut lire *Ageduno*, Agedunum l'abbaye d'Ahun, dans la Haute-Marche.

AςNE⊥I ωCO du monétaire Vipolin (Btr., 1, 10; Le B., 1, 3). Je crois qu'il faut y voir *Agnetis vico*, Agnets, en Beauvoisis.

AMBROWIC du monétaire Audemar (Btr., 1, 21; Le B. 2.) On remarque en Bourgogne plusieurs lieux semblables : Embrun ou Ambrun, Ambournay ou Ambronai, dans le pays des anciens Ambares. Mais le vic Ambrun ne peut pas être rapporté à la ville archidiocésale d'Embrun, et la monnaie étant marquée de la croix ancrée, je ne pouvais pas me décider à l'attribuer au pays des Ambares, qui devint une partie intégrante des possessions des Bourguignons. Sur les bords de la Gironde, à deux lieues de Blay, existait un château Embrau bâti sur le terrain de Saintonge. Il m'a paru plus conséquent d'y chercher le vic Ambrov. Aux environs, à Saintes, à Poitiers, à S. Yrier on marquait la monnaie de la croix ancrée. Ce pays, du temps de Childebert et de Charibert, fut le partage des rois de Paris, peut-être conserva-t-il des re-

Digitized by Google

lations plus intimes avec Paris, et imita-t-il le type parisien de la croix ancrée.

IꟼOϽAIϽƎЯ 8 ✠ *Breciaco,* du monétaire Fredulius (Tob. Duby, récr., 1, 5). Brecae, Broyes, bourg de Champagne, près de Sezane, selon l'opinion de l'éditeur des monnaies des barons de Duby, p. XXXI.

CANTRIACO VICO du monétaire Baidenus (Btr., II, 21. Le B., inconn., n° 7). Ce nom est connu aussi dans les annales. Hadrien Valesius croit retrouver dans Sintrium, vulgairement Sentri, entre Essone et Creteuil.

CABRIANECO du monétaire Autharius (Btr., II, 21; Le B., 10). Hadrien Valesius (notitia Gall., p. 412) présume que c'est Capriacum, vulgairement Chevry, en Brie.

✠ꓶVRISIACO du monétaire Fravar (Bouter., II, 23). Il faut lire *Carisiaco,* Kiersi (n. pl. II, 17).

Je compare deux pièces du monétaire Arimund. Celle fruste publiée par Bouteroue (III, 10; et Le Blanc, 17). avec celle qu'on trouve sur les planches de Petau, 1049, E, 11.

G A V . . I A C O
. A V R ✠ I A C O S

Cette comparaison me donne, *Gaurciaco,* Gavarciacum, vulgairement Javarcay, Jarzay, était un fisc royal en Poitou, à quelques lieues ouest de Poitiers.

IꙄARNOBERO, du monétaire Droctebalus (Btr. p. 265; Le B., inc., 19); une autre pièce, ISERNOBERO, du monétaire Wintrio (Btr., p. 268); et les deux pièces du roi Dagobert, qui offrent (Le Bl., p. 50).

. . . A R I O R ✠ A E I . . } *Isaribora fit.*
. . . A R I B O R ✠ A F I T }

On savait qu'il existait un lieu célèbre nommé Isernobero, Isarnodero, Isarno vicus, où il y avait un temple des Gaulois. On savait que l'antique paganisme a imposé ce nom, qui signifiait dans la langue vulgaire porte de fer (vita S. Augendi abb. Jurensis). Effectivement, dans la langue allemande, *Eisernethor* signifie porte de fer. On supposait qu'elle était placée non loin du Jura : mais Le Blanc ne savait pas déterminer l'emplacement. Ce n'est que les recherches ultérieures qui firent découvrir Isernore, ou Izernore, village du Bugay, près de Nantua. Il y reste une frise de trois colonnes avec des figures de l'ancien temple de Mercure, que Du-

Digitized by Google

nod a fait graver dans son histoire des Sequanois, t. I, p. 153. Lempereur a fait une dissertation sur cet endroit, p. 4. On appelle encore porte de fer, la gorge fort étroite par où l'on passe pour aller à Montréal et à Nantua.

LIMMVSIM a une croix chrismée; le nom du monétaire ne peut pas être déterminé avec certitude VNIBVASV (Petau, 1045, H, 6). Poitiers, capitale des Pictones, nommé en latin Pictavium, Pictavi, Pictavorum, anciennement porta le nom de Limonum, Limonium.

LVDEDIS VIEO (Btr., III, 20; Le B., 20; notre pl. II, 46). Hadrien Valese, d'après Bouteroue, présume que c'est Ludovilla ou Lodovilla, vulgairement Leudeville, entre Corbeil et Estampes, aux environs de Paris. Cette explication me paraît être fortement appuyée par le type du revers du monétaire anonyme, qui est le même qu'on retrouve sur plusieurs pièces anonymes parisiennes.

✠NIVIALCHA a un animal quadrupède, le monétaire XAIC AHARIO *Anganario*, (Petau, 1046, F, 12). Le nom latin de Nivelle très-ancienne ville de la Belgique, variait : Nivella, Nivigalla, Nivialla.

NOVIEENTOVIEVFIT du monétaire dont le nom est exprimé ainsi BVCCVNLIOVSIVN (Btr., IV, 9; Le Bl., monétaires 36). Le Blanc n'hésite pas à expliquer que *Novicento vico* veut dire Nogent; mais il n'a pas déterminé lequel de plusieurs lieux qui portaient ce nom. Je présume que c'est Nogent, depuis S. Cloud, où Thierry III, en 673, établit sa cour.

RNEO Þ VNIN du monétaire Theopolen (Btr., VII. Le Blanc, 13; inc., 23; n. pl. II), 16. Je me flatte de pouvoir indiquer quelques traces pour retrouver ce lieu inconnu. Comparons une pièce bien plus récente, un denier en billon de la ville de Sens des siècles des Capets (*voyez* pl. VI, 10) et nous y voyons d'un côté le nom de la ville de Sens, de l'autre ✠RIEDVMISCATO, *Riedunis castro*? D'où il paraît que le château de Rieodunin, Riedum, fut proche de la ville de Sens.

SETAFLVRA à la croix ancrée du monétaire dont le nom est endommagé... ∽ ... ΔEFII (Btr., III, 9; Le Bl., 16). S.-Flour, selon l'explication très-juste de M. Jeuffrin.

SAREBVRCO du monétaire Wlteric. Je ne sais pas pourquoi Le Blanc, s'efforçant à supprimer la première lettre S, voulait lire Areburco et considérer le lieu comme inconnu. C'est évidemment Sarreburg, au pied des Vosges en Lorraine, sur la Sare.

Digitized by Google

SESEMO VILLA du monétaire... ilgisilo (Btr. V, 20). SESIMO du monétaire... arigil. (Btr., IV, 18). Essommes sur Marne, près de Château-Thierry, où il y avait au IX^{e} siècle une abbaye *Sosmensis* dotée de *Castellum sosmense,* ou bien *Sissonne*, sur la Souche, à quatre lieues à l'est de Laon, ou *Sesanne,* en Champagne, à huit lieues de Provins.

VIRILIACO VICO du monétaire Theodoric (Btr., VI, 22; Le B., 25). Verry, sur la route de Rheims à Chalon, porte le nom latin *Viriziacum, Virisiacum.* Vezelay, dans le Nivernois, se nomme en latin *Viceliacum, Vizeliacum, Verziliacum.*

✠VERLMVN du monétaire Dotiloran, (Petau, 1046, G, 5). Vermand, près de S. Quintin; nom de l'ancien Vermandois.

VESONNOVICO à la croix ancrée, du monétaire Frunigisilas (Btr., VII, 1; Le Bl., 30). C'est Besuns, près de Paris.

Le roi Childebert II, qui unissait du vivant de Gontram, son oncle, les royaumes de Metz, d'Orléans et de Bourgogne, frappait la monnaie nominale à *Banis* et à *Petra* (Le Bl., p. 46). J'ai trouvé sur les anciennes cartes, dans la diocèse de Langres, tout près de Langres, Bannes, et un autre lieu Pierre, et j'ai cru y retrouver les monnaieries de Childebert.

Digitized by Google

NOMS DES LIEUX

OU LES MONÉTAIRES DE LA PREMIÈRE RACE FABRIQUAIENT LA MONNAIE,

ET NOMS DES MONÉTAIRES.

Abrancatas, *Avranche*. LEVDVIFVƎ, Leudulfus.

Adedunovico, inconnu; lisez : Agedunum, *Ahun*, dans la Haute-Marche. TANIOLINO MONITARIO.

Agnetisico, inconnu; lisez : Agnetis vico. *Agnets*, en Beauvoisis. VIPOLINO.

Ailirubrias, inconnu. PALLINO. (Petau, p. 1049, D, 15).

Alesto, *Alesis* ou *Aleto*, près de St.-Malo; ou bien *Alost*, en Flandre. RIMVALDVS.

Ambeanis, Ambianis civitas, *Amiens*. MEDOALDO ...ECHRAMNO.

Ambacia, Ambaciaco vico ou castro, *Amboise*. CHABEVICVS, Chabericus. RICISILVS. DOMNACHARVS. PASSENCIO.

Ambrovvic, *Embrau*, château en Saintonge, à deux lieues de Blaye. ...NDEMARO.

Andecavis, *Angers*. NVNNVS. BONRIAOVL. SISBERTVS, lisez Sigbertus. LAIRARDVS. THEODEGISILVS. LEVDENVS. LEVNARDVS. LAVNARDUS.

Andernoings, *Andernach*. TEODENVS.

Aquis, *Aix-la-Chapelle*. ERPONE

Apraricia, inconnu. PATRICIVS.

Aredius, *Yrier* de la Perche. LEVDOLENO

AR. ARCI. ART. ARTVIT. Arelate, *Arles*. MAXIMOMONITARIO. LEOMOTITIRICAOA, lisez : Leo, monitario. ..BAVDRICVS... BINIDIVS.

Arisito, *Arzat*. BERTOALDOƧ.

AR. Arvernus civis, Arverno civi, *Clermont*.

Augustodunum, Austevnis civ., *Autun*. BAVDVLFVS ISORUS AVSTRVL. IDEAL.

Aurelianis civita, *Orléans*. LHASNEDOIS, lisez : Chaguedo m. MAVRINVS. AVLINVS, je crois aussi Maurinus. MELINVS. ∞ I COINNVS MON. BERTVLFVS. ANGIVLFVS. AGO.

Austa civi, *Aosta*. VNVA.

Austevnis, *voyez* Augustodun.

Autisiodero ci., *Auxerre*. TASILONE.

Auxia ci., *Auch*. ACHADOVLDO.

Axsona castrum, Exona, *Essone*. EBONE. BETTONE.

Baiocas, *Bayeux*. FRANCO ROCCONE.

Balavo, *Baillou*, en Dunois. MTRAEÇ VSELÓ Monetar. Guselo.

Balciaco, *Baugi*, en Berri. PRODVLFO.

BAS:CI. Basilea civ., *Bâles*, ADALBERTO.

Bannaciaco, *Bagnols*, en Auvergne. (Maximin monetar.).

Barmisone, inconnu. KAITVLFO.

Bellomonte, *Beaumont*, où? ANDIERNVS.

Blatomagus, inconnu dans le diocèse de Limoges.

Bleso, *Blois*. ANNOBERTVS.

Bodesiovico, Bodeisio, *Badonville*, en Lorraine. BOSOALDVS. MADELINVS.

Bononia civi., *Boulogne*. BORSASTONITA, lisez : Borsa monita.

Burdegala, *Bordeaux*. ALAFTA.

Breciaco, *Broyes*, en Champagne. FREDULIUS, Fredulfus.

Brivate, *Brioude*, en Auvergne. LV... ∞ IX ∞ ENO.

Cablonno, *Chalon-sur-Saône*. MAGNOALDVS. ALASIVS. VVIN... BONNASIUS. MVNNOVS.... DODO. TEVDEBERTE. ...TVNO.

Cabrianeco, *Chevry*, en Brie. AVTHARIVS.

Cadorca, *Cahors*. FRANCVLFVS.

Cameraco civi, *Cambrai*. LANDEBERTVS.

Camiliaco, *Chemillé*, dans l'Anjou. HADENA?.
Cannaco, *Ciney*, dans le pays de Liége.
Cantriaco vico, inconnu. BAIDENVS.
Carisiaco vico, *Kiersi-sur-Oise*. BAIDENUS. FRAVAR.
Carnotas c., *Chartres*. BLIDOMUNDVS. BLIDIRICVS.
Carvill, inconnu. CENSVLEVS.
Castro, une autre .astro micus, inconnu. MARIVS (Bouter., IV, 7; VII, 16; Petau, p. 1049, E, 10).
Castro Luciduno, *voyez* Lucid.
Cathirigi, *Chorges*, entre Embrun et Gap. VGIHT MAR, Ugi monetar.
Catolaco, depuis *St-Denis*. EBREGISILO.
Catonaco, *Chatou*, près d'Argenteuil, sur la Seine. LEOBVLFVFFACTO.
Celo, *Chelles*. DNDEIII..C, Lande mone?
Cemedico caletano, *voyez* Gemedico.
Chaballo, *Cavaillon*, LVLVO.
Choae, Choe, *Cayeux* ou *Eu*, dans le pays de Caux. CANDELIONI. RICOALDUS.
Cirimond, *Chiremont*, en Picardie.
Cisomago, Cisomo, *Chisseaux*, en Touronnais.
CLA, *Clairmont*, en Auvergne.
Clarucco castro, *Clery*, près d'Orléans.
Coilma, *Chaume*, en Brie. SVNIRICVS.
Colliaco vico, *Chailli*. ...SOLENNO.
Colunia civit., *Cologne*. SVNONE, Suno.
Conbellis, *Combeau*, en Brie. ꓤODOMERIS, Rodomer ou Bodomer.
Crietoialo porto, *Creteil*, en Brie. IOANNES.
Curbonno, *Cherbonne*, près d'Attigny. FRAIBO.
Curciaco vico, *Courçay*, en Touronnais. FEDEGIVS.
Curisiaco, lisez et voyez Carisiaco.
Daernalo, inconnu. VFFOINMOIEI, lisez Uffone monet. Uffo.
Dabanas, inconnu. OPTATVS.
Domnirac, inconnu. Domniacum, *Denain*. LANDILFO.
Dorestatus, *Wichte Duerstede*. MADELINVS ou NADELINVS.
Doso vico, *Douzy-les-Prez*, en Lorraine. BERTOALDVS.
Drionno vico, *Triennon*, près de Lusarche. LEO.
Dunis, *Dun*, en Verdunois IV ...VE LEVDOCINUS.
Exone, *voyez* Axone.
Ganat, *Gannat*, N..VO
Gavaletano, *Gevaudan*, *Javouls*. (Telafius monetar. Ban...)
Gavalorum, *Gevaudan*, *Javouls*.
Gavarciaco, *Javarcay*, en Poitou. ARIMUND.
Gavaronno, *Jauron*, dans le Mans. ANDEGISELUS.
Gemodico caletano, *Jummiège*, en Normandie. GRIMBER.V., Grimbergus.
Jarto vico, *le Jart*, en Poitou. VOITISVDOIIII.
Jsarnobero, *Jzernoro*, en Bugey, près de Nantua. DROCTEBALVS. WINTRIO.
Lauduno cloato, *Laon*.
Lenduno, *Laon*. SIGIBVND.
Limovecas, *Limoge*. ASCARICO.
Limmusim, *Poitiers*. VNIPJVASV.
Limariaco, *Limeray* ou *Limore*, vers Amboise. MEDOBODVS.
Loco sancto, *Lieusaint*, entre Corbeil et Brie. DACOALDO.
Lossovius monasterium, *Luxeuil*, en Franche-Comté.
Luciduno castro, *Mons*. BETTO.
Ludedis vico, *Leudeville*, entre Corbeil et Étampes.
Lugiduno, Lugduno, *Lyon*. DOCCIO. LVCARRIVS. PETRUS QVIRIVSE.
Mangionco, *Mangionna*, en Verdunois. TEODVLFVS.
Marsallo vico, *Marsal*, en Lorraine. GISLOALDVS. GAROALD.S. FATI.
Massilia, *Marseille*. ISARNVS.
Maurienna, *Maurienne*. CAROLVS.
Mediano vico, *Moyenvic*, en Lorraine. VALTECHRAMNVS. THEVDEMVNDVS.
Mediolano castro, *Château-Maillant*.
Meldus civis, *Meaux*.
Mettis civitas, *Metz*. ANSOALDVS. THEVDEGISILVS. THEVDELENVS ou THEVDBIENVS. LVDEVIS. BVDELENVS. NAVDELENVS ou NEVDELLIVS. CHVLDIRICVS.
Micus astro, *voyez* Castro.
Mosoma castrum, *Mousson-sur-la-Meuse*. THEV ΘEMNVONOHE, lisez Theudelinuo mone.
Nacioccim., inconnu. ALDEGSELO (Petau, 1042, L, 13).
Namnetis, Nanetago, *Nantes*. FIDIGIVS. IOANNES.
Nasio vico, *Naix*. BIDVLFVS.
Nivialcha, *Nivelles*, en Brabant. AIGANARIO, lisez Anganario.
Novicento vico, *Nogent*, depuis Saint-Cloud. BVCCVNLIOVSIVN.
Novo vico, *Neufvic*. THEODIRIC.
Orbl...
Oriaco vico, *Ori*, près de Senlis. OVL.....

Digitized by Google

Palaciolo, *Palaisseau*, près de Paris. BOA...ILVS.

Parisius civit., *Paris*. ELIGIVS. THILLO. RIGVLDE. VVLFAR... MVNVSOBE. ANT... .....RISV. DOALDVS. VLFIMO. FRIDO. SESI.

Pectavi c., *Poitiers*, VII.SIDIIGVA+, lisez Audegisilus. ADADO. AVDOLENVS.

Petrocorius, *Périgueux*. MARLEMVS.

Petra castro, *Pierrechâtel*, près Belay. ..... TOLO.

Raciate, *Retz*, en Poitou. TEODIRICO.

Redonis, *Rennes*. LANTERELLVS. BADIRILVS. BPBI ЫZI ∾ GIV, lisez Bridigiscl. (Bouteroue, VII, 11).

Remus, *Rheims*. FILAHARIVS.

Riedunin, inconnu; château près de Sens. THEOPOLENO.

Rotomo, *Rouen*, MELGITO. VENELHBAMNO. PECCANE. LNILOAC. VVLZOLENVS. MERIOM.

Sagomo, Sagono, *Sonne*, près de Mamers mansois. IDE... MC. ASEGRO, lisez Orgesa.

Sancti Dionisi, *à Arles*.

Sancti Dionisii, *à Catoloc*. ERBEGISILO.

Scti Filiberti, *à Jummiège*.

Scta Flura, *Saint-Flour*. ...C.DEFII.

Scti Martini, *à Tours*, *à Bagnols*.

Scti Martini ad Gemellos, *à Amiens*.

Sancti Remi vico, *Saint-Remi*, dans l'archidiocèse d'Arles. BETTO.

Sanctonis, *Saintes*.

Sareburco, *Sarreburg*. VVLTERICO.

Scarponna, *Charpagne*, sur la Moselle, au-dessus de Pont-Mousson. FAINVLFO.

Sedunis, *voyez* Sidunis.

Sefiniaco, *Sauvigny*. GVNDENVS.

Senone castro ou vico, *Senone*, près de Saint-Dié. ꓴWVRRERSO.

Sesemo villa ou Sesimo, indéterminé. ...LCHISILO. VLARI ∾ III.

Sidunis, *Sion*, en Valais. ...VERIVS. .....RIO.

Silvanectis, *Senlis*. WRVSOLINVS, lisez Olinus m'rius. RAGNVLFVS.

Soessionis, Svessionis, *Soisson*. BETTONI. RAGNOLA.

Teodeberciaco, inconnu. SPECTATVS. IOANNES. LHIADVLFVS.

Tidiriciaco vi. *Château-Thierri*. SIGOALDVS.

Tirruciac, *Troucey*, dans le pays Toulois. GVNDOALDO.

Trecas; Tricas civitas, *Troyes*, GENVLFVS. AVDOLENVS.

Triecto, *Utrecht*. MADELINVS. BOSO. ANSOALDO. THRASEMVNDVS. RIMOALDVS.

TREV (monogramme), *Trèves*. VENEMIVS (chez Mahudel), VENCEMIVS. GOSOLVS. ASPASIVS.MONETO VINNFV.

Trimoello, *Trimouille*. BANDOLEFVS.

Tullo civit., *Toul*. DRVCTOALΔVS. SELEVIG ∾ ELV ∾. SAB...V.

Turnaco, *Tournay*. TEVDCHARIVS.

Turonno, *Tours*. RICOBODO.

Vado, Vadoviri, *le grand Vé*, près d'Isigny, BA**ICA, lisez Baprica ou Babrica. IOANNES.

Valmoillo, inconnu. AGODOP ꝏS.

Vellaco vico, *Veulles*, en Caux. VNEJIMΩ LOL.

Vellao, *Puy-en-Velay*. ЄSPERIO.

Venetus, *Vannes*. CHARDO.

Veuluilo ou Vevanilo, inconnu.

Veremun..., *Vermand*, près de Saint-Quentin. DOTILORANVS.

Vesaronno, inconnu. MASNVC, lisez Magnus.

Vesoncione, *Besançon*. BENNARDVS.

Vesonno vico, *Besons*, près d'Argenteuil. FRVNIGISILAS.

Vicco, Wicus, *Vic* ou *Quentovic*. VNCCO. ANGIO. E <A, lisez Ela. IIISCO, lisez Ilisco. DOCMNE. 'ILE ∾ ACNEL, lisez +Leomonet. DOMOLVNO. AI VIIIIIA»NE, indéchiffré (Petau, III, 16, IV, 15, VI, 15; Bouetroue, VI, 17-20).

Vilerarit, *Vileron*, près de Luzarche. LLVILE?

Virduno, Vereduno, *Verdun*. AMBROVALD. ANGIVIFVS, lisez Angiulfus. (Petau, V, 17). FRAGIVLFVS. DODO.

Vienna, *Vienne*. MAIDEMVNDVS. AIIVALFV ∾, lisez Arvaldus.

Viriliaco vico, *Verzy*, en Remois. TEODIRICO. FRIDIRICO.

Vorolio vico, *Volore*, près de Thiers. ЄBROALD.

Vultaconno, *Chef-Boutonne*, en Poitou. TEVDEMERE.

Monétaires dont les lieux sont inconnus.

Telafius (à Gevaudan).
Maximinus (à Bagnols).
Isarn (à Marseille)
Mudulenus (à Châlons-sur-Saône).
Bosole..... (n. pl. II, 43).
Boetius, Sesovigo, Jatrettelenus, Villaléon, Loito (tous chez Ennery, *de Loito argent.*), Leudelinus ou Ledelinus (chez Ennery et Duby).
Joannes, Doccio.
Vivac (chez Petau, III, 13).

Lieux où était forgée la monnaie nommément royale.

Arelatum, *Arles*. Childebert.
Banis, *Bannes*, près de Langres. Childebert I.
Bannaciacum, *Bagnols*, en Auvergne. Cherebert.
Cabillonum, *Châlons-sur-Saône*. (Mérovée).
Cantovianum, *Gand*. Dagobert I.
Gavaletanum, *Javouls*. (Sigebert).
Isarnobero, *Izarnore*. Dagobert III.
Massilia, *Marseille*. Clotaire I, Cherebert, Sigebert, Clotaire II, Sigebert II, Dagobert, Childeric II, Clotaire III.
Mettis, *Metz*. Thierry, Theodebert, Childeric II, Thierry IV.
Parisii, *Paris*. Dagobert, Clovis II.
Petra, *Pierre*, près de Langres. Childebert II.
Senonis, *Sens*. Gontran.
Tornacum, *Tournay*. Clovis II.
Vireliaco (Le Blanc, p. 35, n° 8). Clotaire III.

MONNAIE

DES CARLOVINGIENS.

Deux ouvrages embrassent la monnaie des Carlovingiens : celui de Le Blanc et d'Eckhard, intitulé *commentaires sur la France orientale et l'évêché de Würzburg*. Toutes les autres notices partielles sur la monnaie carlovingienne, que j'ai eu occasion de voir dans différens autres ouvrages, ne sont que la répétition de ce que Le Blanc et Eckhart réunirent dans les leurs.

Les savans bénédictins, auteurs du *traité de diplomatique*, nous ont levé plusieurs difficultés que l'ouvrage de Le Blanc offrait. Ils ont déchiffré plusieurs monogrammes pour lesquels Le Blanc ne montra pas beaucoup de sagacité. Mais ils furent rectifiés eux-mêmes depuis par les autres observateurs.

L'ouvrage d'Eckhard surpasse celui de Le Blanc, par le nombre des figures et par quelques explications : il est indispensable pour ceux qui désirent connaître la monnaie carlovingienne, sans avoir les cabinets de collection à leur disposition. Cependant malgré tous ses défauts, l'ouvrage de Le Blanc est le seul qui éclaircisse les ténèbres de cette monnaie. Il fit oublier les ouvrages précédens, et personne ne le fit oublier à son tour. Le Blanc l'a poussé à une certaine maturité, qui ne perdra jamais de valeur, justement méritée. Toutefois, frayant une route à travers mille obstacles, il a laissé de l'obscurité et des incertitudes. Que de fois ne répète-t-il, l'infatigable Le Blanc : si quelqu'un veut autrement, s'il veut attribuer à un autre, je ne m'y opposerai pas, je ne lui ferai pas de procès. Il a laissé faire aux autres. Si donc nous nous écartons dans quelque point de son opinion, nous sommes pleinement justifiés et même appuyés par lui-même. Nous le suivrons pas à pas, sans oublier l'ouvrage plus récent d'Eckhard, qui doit aussi être réfuté quelquefois.

La comparaison de la monnaie connue des Mérovingiens, avec

Digitized by Google

celle des Carlovingiens, détermine d'abord une différence immense. Il n'en reste que la seule forme ronde, qui lui ressemble. Au reste, tout change, tout est différent.

L'or, si connu sous les Mérovingiens, disparait; il n'en reste d'exemples connus que les pièces de Louis le débonnaire, ayant une tête laurée et une légende particulière employée seulement sur les pièces d'or : *munus divinum.* Petau fit graver une pièce d'or de Charlemagne, frappée à Toul, à l'empreinte des deniers de cette ville (p. 1045, H. 18). Je ne sais pas si c'est par méprise, qu'il a placé un denier d'argent sur une table d'or ; ou bien si telle pièce existe effectivement. Si c'est par méprise, cette méprise aura été très-grave, considérant la dimension de la pièce qui répond au tiers de sol d'or. J'indique cette circonstance de l'ouvrage de Petau, et j'indique d'avance l'existence de l'or de Louis le débonnaire, pour m'occuper de suite uniquement del'argent, qui est le seul connu dans les espèces des Carlovingiens.

L'épaisseur des pièces mérovingiennes, qui les approchait de l'épaisseur ancienne, disparait aussi, et l'argent carlovingien est formé en petites plaques fort minces.

La tête royale, universellement employée sur la monnaie anonyme des Mérovingiens, se montre à peine sur certaines pièces des Carlovingiens. Les noms des monétaires, qui autorisaient les espèces mérovingiennes, disparaissent à jamais, et il est indispensable à des espèces carlovingiennes, pour assurer leur valeur, d'avoir un nom royal déterminé. Excepté la croix qui s'établit à sa manière sur les espèces carlovingiennes, toutes les manifestations pieuses sont exclues, toutes les dénominations des saints sont pour quelque temps écartées. La monnaie prit l'aspect d'un objet politique, d'un objet d'état.

Eckhard apprécia très-bien cette immense divergence et croyait peut-être saisir les traces d'une transition graduée, lorsqu'il a voulu expliquer la légende d'un denier de Charlemagne par le nom du monétaire *Odaricus* (Eckh., t. II, p. 92, n° 3). L'analyse plus rigoureuse de la légende, donne tout simplement P.D RICVS CIV, c'est-à-dire PARISVS CIV., le nom de Paris. Pour que nos lecteurs puissent juger par eux-mêmes cette lecture, j'ai reproduit sur ma planche XVII, n° 4, le denier tel qu'Eckhard nous l'a donné. Il n'est pas sans intérêt, puisque Paris et ses envi-

Digitized by Google

rons fournissaient un grand nombre de monnaie mérovingienne, et le même Paris ne la donne qu'avec une parcimonie extrême sous les premiers Carlovingiens.

On se demande : une telle permutation s'effectua-t-elle inopinément et subitement, ou bien était-elle préparée graduellement par les changemens arrivés d'avance, dans la monnaie des Mérovingiens, dans les années de leur agonie, qui se prolongeait sous la tutelle de leurs maires du palais ? On en connait, comme nous l'avons observé, des pièces d'argent ou de billon, qui portent un type mérovingien différent, rapproché de celui des Carlovingiens. Nous nous sommes efforcé de retrouver et de découvrir quelques rapprochemens, mais nous avouons toute l'insuffisance de nos efforts, et jusqu'à présent aucune réponse n'a pas pu satisfaire et remplir le manque des dates et des circonstances. Le fait est, qu'il y a une dissimilitude du blanc au noir.

Après ces préambules, nous voulons suivre les mutations graduelles du type carlovingien. D'abord, nous donnerons leur esquisse historique, et puis nous prendrons en considération, quelques particularités. La race de Charlemagne étendait ses domaines au-delà des Alpes, et établit ses hôtels de monnaie dans la péninsule italique. Toutefois, nous excluons de nos recherches actuelles la monnaie d'Italie, et nous séparons les pièces que les Carlovingiens y ont frappées. Nous ne nous rapportons aux pièces italiques qu'autant que nous y sommes forcés pour constater l'origine de certaines particularités. La monnaie italique nous occupera dans un article séparé.

PREMIÈRE PÉRIODE. — SIMPLICITÉ.

(Depuis 752 jusqu'à 800. — 50 ans.)

Le type de la monnaie carlovingienne, à son apparition, était simplifié à l'infini. Il se réduisit presque aux seules inscriptions, où le nom du roi, tout au long, et son titre en initiales, furent exprimés. Tel était le type de Pepin le bref (752-768). On connait les pièces de Charlemagne du même coin.

Ainsi, sur cette monnaie, on n'apercevait point le nom du lieu. Cependant, on trouve des exemples des deniers de Pepin sur lesquels les R. P. d'un côté, signalent *Rex Pipinus,* et de l'au-

tre, on voit un abrégé du lieu AMI.⊐. *Ambiani civitas*. Amiens. (*Voyez* pl. VI, n° 3). Il est donc évident que l'usage d'inscrire le nom du lieu sur la monnaie ne s'éteignit pas totalement; il se montrait par exception, et depuis il fut rétabli.

Les lettres furent rangées en deux lignes :

TRI	AM	TVL	*Tullum*	ABRIN	*Abrin*
ECT	BIAN	·ЧIIIIᒥ·	*civit*	CAS	*cas*
ᴖoᴖ	DOR	SAC	*Dor*		*Durs*
STAT	T.T	TVT	*stat*		*tat*

ou cantonnées parmi les branches de la croix :

Я | E	N | R	A | R	A | VI	⊲ | ᔓ	H | A
D | S	B | O	D | IS	NI | O	⌑ | ᔓ	ƨ | ƨ

Redonis, Narbonna, Arsidio, Avinio, Silvanectis; ou placées inégalement et sans ordre autour du centre, leur forme défigurée, liées les unes aux autres, monstrueusement tordues, comme on le voit sur les pièces de Mayence, MOGONT (pl. V, n° 6, 9), de Duerstede [13], de Medol, MEDOLVS [10, 17], d'Orléans, AVRLNIS [11, 12], ou enfin en une espèce de monogramme, comme on en rencontre des exemples dans *Silvanectis, Cavaloni*. (pl. V, n° 14, 15).

Il est probable que cette simplicité du type qui réduisit son coin aux inscriptions, et quelquefois son image à l'effigie d'une seule croix, tenait à la discussion mémorable du culte des images, qui agitait alors l'orient et l'occident. La cour de Rome s'est prononcée pour le culte des images, et c'est à Rome et en Italie, qu'on forgeait la monnaie à tête des saints et des princes.

DEUXIÈME PÉRIODE. — CROIX ET BATIMENT.

(Depuis 800 jusqu'à 840. — 40 ans.)

Il parait que c'était après la conquête de l'Italie, en 774, ou plutôt après son sacre à Rome, en 800, que Charlemagne accepta sur sa monnaie les légendes, les monogrammes, la croix et la tête. Cependant, les monogrammes, et plus encore la tête, n'en furent qu'un objet d'occasion. La loi prescrivait seulement que le nom royal, exprimé dans toutes ses lettres, tout au long, devait donner la valeur à la monnaie; et ce n'est qu'avec le temps que

Digitized by Google

la croix est devenue un objet indispensable pour la monnaie.

Nous avons observé l'existence du monogramme sur certaines pièces des Mérovingiens. On y indiquait le nom du lieu, ainsi que celui de Rome en Italie, par le monogramme. Sur certaines pièces de Charlemagne, nous avons observé que le nom du lieu fut aussi réuni en une espèce de monogramme. Cet usage de monogramme fut en effet appliqué aux noms royaux. Le nom de Pepin le bref composa un monogramme imparfait (pl. V, 18). Celui de Carloman, frère de Charlemagne, fut réuni en une ligature qui répondait mieux à un monogramme (pl. V, nº 19). Enfin, le nom de Charles, de Charlemagne, fut ajusté avec plus d'art aux règles du monogramme (pl. V. nº 20, 21). L'existence de ce monogramme est prouvée par plusieurs deniers. Je crois en donner une preuve de plus en comparant ce monogramme avec les monogrammes de certaines pièces d'Egbert, roi des Anglo-saxons (pl. X, 38). Il se mit en rapport d'amitié avec Charlemagne, et il semble qu'il a voulu l'imiter par le monogramme qu'il plaça sur sa monnaie, dont nous parlons. La construction de ce monogramme est évidemment à l'imitation de *Carolus*, dont les lettres sont appuyés sur un O, ou plutôt sur une ligature appointée des A et V en losange ◇. *Egbert*, ou selon l'orthographe de la monnaie, *Ecgbearihht*, n'avait pas besoin de la lettre O, ni de V, ni même de A pour composer son monogramme. Cependant, il a appuyé les lettres de son nom *Ecber*, sur la lettre losange superflue, à laquelle il a lié toutes les autres pour former l'ensemble du monogramme. Il est donc évident que le monogramme de Charles servait de modèle, qu'il existait entre 802 et 837, et qu'il était employé sur les deniers de Charlemagne.

Il faut donc observer la forme et l'emplacement de la croix, dont nous nous occuperons. Elle a ses branches égales, sans distinction; et ses branches sont doucement patées; elle est alaisée et détachée, ses branches ne touchent point le cercle, qui cerne le champ et sépare la légende. La croix de cette forme ne paraissait qu'accidentellement sur la monnaie romaine des siècles précédens; elle paraissait rarement sur les pièces des Mérovingiens; elle est devenue vulgaire, et depuis indispensable, sur celle des Carlovingiens, et aucune autre forme n'y était acceptée. Nous nommons cette croix carlovingienne, pour la distinguer des autres dans la numismatique du moyen âge; nous la nommons carlovingienne, car, quoiqu'elle n'ait pas pris sa première origine

sur les pièces de Charlemagne et de ses successeurs, elle s'y consolida néanmoins, et prit une extension immense. Dès son introduction, on ne rencontra qu'une seule exception d'autre forme : c'est la pièce de Charlemagne, frappée à Mayence, qui offre une croix haussée sur les degrés (*v.* pl. VI, 6; Le Bl., p. 88, nº 8; Eckh., t. II, p. 91, nº 12, 13, p. 697, nº 2).

On ne connaît pas de pièces de Charlemagne qui aient une effigie de tête, si ce n'est celle qui lui est attribuée et qui fut forgée à Rome, en Italie, hors de la France; et les deux autres qui sont lombardes, parce que Charlemagne y prend les titres d'empereur et de roi des Français et des Lombards. DN. CARLVS. IMP. AVG. REX. F. ET.L. Une est frappée à Arles (pl. XVII, nº 6); l'autre n'offre aucune indication du lieu. Elles présentent un profil gauche, et elles portent au revers un portail ou un temple. Nous parlerons à l'instant de ces deux sortes de bâtimens.

Généralement les deniers de Charlemagne portent un titre seul du roi ou de l'empereur, chacun séparément. Il n'en est que très-peu qui fassent exception; ils sont connus : ceux qui offrent le titre d'empereur-auguste, et roi des Français et des Lombards, et un frappé à Strasbourg. Il a dans le champ une croix, et autour : ✠KAROLVS RIMP RЄX; de l'autre côté, *Argentina civitas* en inscription bislinéaire (Schœpflini Alsatia illustrata, t. I, p. 811, tab. II, 2).

ARGЄNTI
• •
HACIVIT

Tous ces changemens, toutes ces inventions datent au plus tôt de la soumission des Lombards. Mais il est à présumer qu'elles ont pris leur action avec le sacre de Charlemagne, à Rome. Là, il supprima alors la monnaie particulière du pape. Depuis, on voit à cette nouvelle empreinte, les deniers portant le titre de l'empereur, et ce titre prouve le mieux les soins de Charlemagne pour améliorer la monnaie. Elle fut améliorée non-seulement dans son poids, mais dans l'art. Sur les deniers Lombards, impériaux, les lettres très-correctes, très-bien confectionnées, remplacèrent les lettres difformes qui furent l'héritage de l'usurpation de Pepin. Les bustes, pour la plupart ceints du laurier, n'étaient pas réduits aux simples traits rudes, brisés et fendus : mais l'art s'efforçait, par le creux doux et nuancé, d'exprimer les inégalités du relief de différentes parties de la tête et de la coiffure. Cette amélioration n'a pas pu prendre de consistance : mais on peut observer ses efforts, ainsi que les autres efforts de Charlemagne, qui se dissipèrent peu de temps après.

Digitized by Google

Charlemagne ne permettait à personne de placer son nom sur sa monnaie, si ce n'est le duc de Bevenent, qui était obligé de marquer sur la sienne le nom de *Dominus Carlus* : mais il se délivra bientôt de cet honneur.

Louis le débonnaire (814-840) paraissait contrarier son père en tout sens. Ce n'est pas qu'il fût l'inventeur du type inconnu, mais il abandonnait tout ce qui était le plus accepté par le coin de Charlemagne, et il s'empressait de multiplier plusieurs choses, qui ne paraissaient dans le coin de son père que par occasion, ou par un accident inconnu. Il conserva la légende, la croix et les titres de la dignité suprême : mais il repoussa de sa monnaie le monogramme; il tenait fortement à déterminer la monnaierie par l'insertion du nom du lieu en lignes horizontales sur toute la surface de la pièce.

Il aimait à changer la monnaie toute profane des Carlovingiens en un objet de pieuses pratiques où l'église chrétienne se mettait en quelque sorte en opposite à la monnaie mahométane. Louis plaça sur le champ du denier un bâtiment élevé au-dessus du perron, orné de quatre colonnes, couvert d'un toit en pointe, lourd et pesant, dont le point est monté par une croix. Il est vraie que le modèle de ce bâtiment est pris des anciens temples, des divinités romaines, où, aux portes de la devanture, au milieu des six colonnes, était placée une divinité conservatrice avec une légende conforme. Le temple païen disparut lorsque la religion chrétienne s'établit dans l'empire. Du temps des Carlovingiens, il servit de modèle pour les temples chrétiens (*voyez* le bas de la pl. VII). La croix sur la cime du toit, et une autre sur la devanture placée au milieu des colonnes à l'entrée du bâtiment, étaient des signes parlans que ce bâtiment voulait représenter un temple chrétien. La légende qui l'entourait portait les paroles : *christiana religio.* L'exemple d'une église et de sa légende parut, nous l'avons dit, sur une pièce lombarde de Charlemagne. Mais Louis a multiplié infiniment le type du temple. Il paraît qu'il a eu un berceau en Italie, et la France rhénane lui accorda le domicile. (*Voyez* les cartes numismatiques, pl. V, VII).

C'était donner l'initiative aux expressions du culte subordonné, déjà mises en usage en Italie, et jadis recherchées par la monnaie mérovingienne. Louis les fit revivre. Depuis, elles se multiplièrent, comme nous aurons occasion de le faire observer, et elles remplirent la monnaie de manifestations et d'images pieuses.

Nous devons parler d'une autre construction représentée sur les monnaies de France, qui se mit en opposite du bâtiment que nous avons nommé temple. Il est question d'une construction qu'on nomme ordinairement porte de l'église ou portail. Il est connu sur une pièce mérovingienne du monétaire Produlf, frappée à Balciaco, qu'on suppose être Baugi, près de Bourges. Il y est chargé d'un fronton. Un autre exemple du portail se trouve sur un sceau de plomb, de Charlemagne, qu'il employait à Rome. Il y est sans fronton; c'est une porte montée d'une croix, placée entre deux tours. Le portail de la même façon, mais sans croix, se présente sur une pièce lombarde, de Charlemagne, frappée à Arles (pl. XVII, nº 6). On ne peut pas douter que ce portail n'ait pris naissance de la monnaie romaine. Là, il était à quatre, trois ou deux tours, pointu ou calotté. L'inscription y parlait de l'espérance, de la providence, de la victoire des Romains, de la vertu des augustes ou des militaires. Il marquait les triomphes de l'empire, et continuait à orner la monnaie même après l'établissement du christianisme. Depuis que la croix commença, après l'an 400, à étendre sa domination sur la monnaie de l'empire, le portail disparut. Lorsque les Francs le rétablirent, ils combinèrent la croix avec le portail : et la porte triomphale ou de l'entrée d'une ville que la monnaie romaine offrait, se métamorphosa en une porte d'église. Toutes celles cependant que Louis et ses imitateurs introduisirent sur leur monnaie, subirent une réduction, elles étaient sans croix et sans fronton (*Voyez* au bas de la pl. VII). Nous suivrons plus tard les progrès que fit le portail, et le rôle qu'il jouait au XIIIe siècle. Nous indiquons d'abord son existence et son origine, et nous faisons observer que son domicile paraît être Tours et Orléans, le centre de la Gaule, d'où il se répand plutôt dans les régions du midi que dans les autres (*Voyez* la carte numismatique, planche V, VII).

Louis voulut orner son type de têtes, et il en employa le profil droit lauré. Les pièces connues qui parurent en or, ont un profil droit ou gauche, et un croix. Celles d'argent ont un profil droit, et elles sont dépourvues de la croix et ont un revers orné : celles de Metulle, METALLO, sont ornées de deux coins et de deux maillets; celles de Quentovic et de Duersted, d'un vaisseau; celles d'Arles, d'Orléans, de Tours, de Toulouse, d'un portail sans la légende, de *christiana religio* (*Voy.* la pl. VI, nº 10, 11). Mais le cabinet de

Digitized by Google

la bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, possédait une pièce de Louis le débonnaire, à la tête et au temple, avec la légende mentionnée de *christiana religio*, sans indication du lieu (Claude Molinet, cab. de la bibliot. de S. Genev., à Paris, 1692, fol. p. 141). Sur les autres deniers, Louis ne prenait que le titre d'empereur; sur celles qui en ont un profil, il prenait le titre amplifié : *imperator augustus*. Pepin, roi d'Aquitaine (815-830), du vivant de son père, suivit son exemple et prit sur quelques-unes le profil droit avec un temple. Mais depuis, les successeurs de Louis le débonnaire ont écarté de la monnaie l'image des têtes; ils ne l'employaient qu'extraordinairement. On ne rencontre d'autres exemples de têtes, que de Louis le bègue, LVDOVICVS REX à la tête diadémée et à la croix, frappée à Chinon ✠ CAINO NICASTRO (*voyez* la pl. XVII, n° 7), et celle de Charles le chauve, frappée à Bourges, au profil gauche lauré, sans croix et sans ornement à l'inscription, au revers (Le Blanc, p. 139; Ennery, p. 461; Molinet, Eckhard); enfin, celle de Louis, fils de Louis le bègue, au profil droit lauré sans croix, mais ornée d'un monogramme et frappée à Arles (Le Blanc, p. 142).

C'est encore Louis le débonnaire qui, en 817, permit aux noms secondaires de figurer sur sa monnaie. Cet exemple se multiplia avec le temps; mais à sa mort, une scission se manifesta dans son empire, qui faillit le dissoudre à l'instant même.

TROISIÈME PÉRIODE. — MONOGRAMME.

(Depuis 840 jusqu'en 936. — 96 ans.)

La dissolution ne s'effectua que cinquante ans après Louis le débonnaire. Mais la tendance à la séparation influa sur le type local.

Toute cette séparation avait ses germes dans les différentes nationalités qui composaient l'empire. La nationalité lombardo-italienne cherchait à se soustraire au joug étranger. La nationalité germanique, conservée intacte dans l'Allemagne ultra-rhénane, ne voulait pas dépendre de la Gaule. Dans la Gaule elle-même, le contact de la race germanique avec la gauloise latine déchirait son sein, et la Gaule de l'intérieur n'avait plus la force de soutenir

Digitized by Google

les provinces où la race germanique prévalait : les Bourguignons tenant de cœur à leur mère patrie, par leur emplacement écarté, furent entraînés dans une infinité de rapports avec l'Italie et la Gaule elle-même; où les Francs du Rhin et de la Lorraine, nourrissaient l'incertitude des limites entre la Gaule et l'Allemagne; leur nom soutenait également son autorité et sa prépondérance dans ces deux états. Par suite de cette lutte nationale, qui agitait tout l'empire, on connait encore la distinction de Neustrie, d'Austrusie et d'Aquitaine, qui déchirait la Gaule.

Il parait que toute cette différence et toutes ces nuances des nationalités se manifestaient dans le type de la monnaie, même du temps de Louis le débonnaire. Dans la Gaule méridionale et dans les provinces méridionales des Bourguignons, on ne rencontre point le temple sur les monnaies de Louis le débonnaire, si ce n'est par une singulière exception, à Bordeaux (j'ai vu cette pièce chez M. Cartier, à Amboise); certains deniers de Pepin, roi d'Aquitaine, offrent aussi le temple : celle frappée à Aix (Eckhard, t. I, p. 599); et l'autre dans l'Aquitaine elle-même (Le Blanc, nº 1, notre pl. V, nº 2). Au nord, au contraire, dans la France septentrionale, dans la Lorraine et la France rhénane, on rencontre partout les temples qui tiennent en échec le portail au bord de la Loire. Prenez sur la carte de la France pour le point central, Tournay, première résidence de Clovis, qu'il l'établit dans la Gaule, prenez-la pour le point central et tracez un cercle en y enclavant Angers, Chateauroux, Chateau-Maillant, Chalon-sur-Saône, Besançon, et vous aurez à peu près les limites des différences du type (*voyez* les cartes numismatiques, pl. V, VII). Nous ne cesserons de les observer et de les distinguer, sauf quelques variations arrivées sur le cercle, sur l'arc lui-même que nous avons tracé, près duquel se rencontraient et se heurtaient les deux différences.

Les successeurs immédiats de Louis le débonnaire partagèrent entre eux l'empire et le type. Les Lothaire (840-869), suivaient le type de Louis : sans employer le monogramme, ils tenaient à la croix et à l'église. (Pl. VI, nº 12). Charles le Chauve (840-877) fit revivre le type de Charlemagne et son monogramme. Depuis, Charles le chauve se mit en possession de toutes les parties de l'empire, et son type dominait tous les coins des hôtels de la monnaie (pl. VI, nºˢ 13, 14, 15, 16, 17).

Digitized by Google

Charles le chauve a publié à Piste, en 845, une ordonnance dans laquelle il prescrivait le type de la monnaie et déterminait les lieux où elle devait être forgée. Il ordonne que ses deniers seront marqués d'un côté du monogramme, de son nom, autour duquel le nom du roi sera écrit tout au long. De l'autre côté, ils doivent avoir une croix, et pour légende le nom de la ville où le denier aura été fabriqué. Les lieux sont fixés au nombre de dix, savoir : le palais du roi, Quentovic, Rouen, Rheims, Sens, Paris, Orléans, Chalon-sur-Saône, Metulle et Narbonne.

Mais on ne rencontre nulle pièce de ces lieux indiqués, frappée de la manière prescrite. On n'en connait que quelques-unes frappées ailleurs ; à Rouci, à Mons et à Arles (Le Blanc, p. 88). Toutes les autres placent le nom royal au long, autour de la croix ; et le nom du lieu, autour du monogramme (pl. VI, n^os^ 13, 14). Il y en a une multitude d'autres, qui n'ont point de répétition du nom royal dans leurs légendes, mais elles ont autour du monogramme : *gratia dei rex* (*voyez* la pl. V, n^os^ 15, 16, 17), ou *imperator*. (Le Blanc, p. 92, n^o^ 3). Plus de cent monnaieries dispersées par toute la France, dans cent lieux, villes, palais, monastères, frappaient de la sorte.

Cette réinstallation du type que Charlemagne a mis autrefois en épreuve, a eu son effet. Il se mélangea en plusieurs occasions, à celui de Louis le débonnaire. Le monogramme devint plus généralement adopté. Louis le bègue (877-879) mettait son monogramme (pl. V, 23 ; IV, 18). Ses fils, Carloman (879-884) et Louis (879-882) (pl. V, 24, 25) suivirent son exemple dans les leurs : et il ne manque pas de pièces de Carloman avec les temples.

Louis le débonnaire renouvela la pratique de quelques-uns des Mérovingiens, qui réunissaient leurs noms voisins et alliés. Il associa, en 817, à l'empire, son fils Lothaire, et il fit battre monnaie à double nom de Louis et de Lothaire. Les fils de Louis le bègue multiplièrent les accouplemens. Ils placèrent tous les deux sur le champ de leur monnaie le monogramme de leurs grand-père et bisaïeul Charles, et mettaient leurs propres noms dans la légende. Ils frappaient quelquefois leur monnaie dans leurs partages réciproques. Leur accord et leur amitié fraternelle étaient exemplaires. Le troisième fils de Louis le bègue, Charles le gros, tenait au monogramme de son nom, mais il n'observait point les formes prescrites par son aïeul (pl. VI, 20). Charles

Digitized by Google

le chauve introduisit la formule de *gratia dei rex*. Louis le bègue substitua à cette formule *misericordia dei rex*, et le roi Eudes l'imita (pl. VI, 18, 21). Cependant, la première formule prévalut et se communiqua aux siècles postérieurs.

Les monnaies d'Eudes (888-896) et de Raoul (923-936) employaient souvent les expressions qui relevaient et manifestaient avec plus d'emphase leurs titres royaux. C'est dans ce but qu'ils unissaient dans leurs monogrammes le nom et le titre (pl. V, 26, 27, VI, 21, 22, 23).

QUATRIÈME PÉRIODE. — LE MONOGRAMME DÉLAISSÉ. — CONFUSION DU PRÉCÉDENT.

(Depuis 896 jusqu'à 986. — 90 ans.)

Il paraît que le roi Charles le simple (593-929) et son fils Louis d'outre-mer, abandonnèrent le monogramme et ne tinrent qu'au temple ou à l'emplacement du nom du lieu, simplement en lignes horizontales. Peut-être ont-ils abandonné l'usage du monogramme, à cause de ses adversaires qu'ils regardaient comme usurptaeurs et qui n'omettaient, comme nous avons observé, aucune occasion à faire ressortir leur dignité acquise. Les monogrammes d'Odon, ODO REX (nº 26, 27, nº 21, 22, 22), figuraient à différentes manières, et on ne connaît qu'une pièce du dernier Lothaire (954-956) au monogramme (pl. V, 28).

Charles le simple et son fils Louis, mettaient quelquefois leur propre nom dans le champ. Au reste, leurs pièces frappées dans les régions de l'intérieur du cercle tracé sur notre carte, offraient le plus souvent le temple, marque distinctive du type de ces contrées.

En Italie, il devenait d'usage qu'on indiquât sur la monnaie le nom du saint patron. Le nom de S. Pierre figurait sur celle forgée à Rome. Il paraît que depuis Charles le chauve on commença à imiter cet exemple en France. On voit le nom de S. Denis, patron de l'abbaye de ce nom; de S. Gaucher, du monastère de Cambrai; de S. Quentin, de la ville de ce nom; de S. Étienne, patron des églises de Metz, de Dijon, de Besançon; on les voit tous sur la monnaie de Charles le chauve. S. Médard, patron de l'ab-

Digitized by Google

baye de ce nom à Soissons, est nommé sur les pièces de Carloman, et S. Firmin, patron d'Amiens, sur celles de Charles le simple (Le Bl., p. 87, 13, Eckhard, t. II, p. 91, n. 20). Toutes ces pièces n'ont aucune tête et leurs noms de saints n'indiquent que l'hôtel de la monnaie royale où elles furent fabriquées.

Avant de terminer notre esquisse historique sur la marche du type carlovingien, nous devons répéter que la croix carlovingienne devenait un signe indispensable de la monnaie. Elle le fut sous la race suivante et dans la monnaie des barons. Ainsi, l'on nommait les deux coins, l'un la pile, l'autre la croix.

Pour battre monnaie, on établissait les hôtels de monnaie dans les villes déterminées, dans les palais, dans les cours, dans les maisons de campagne où le roi, dans sa continuelle promenade, avait coutume de passer quelques jours pour se divertir, ou pour expédier les affaires de l'état. Ces établissemens étaient surveillés par les officiers de monnaie, par les principaux monnayeurs ou monétaires, et sous l'inspection d'un monnayeur général, ou général de monnaie. Cette inspection était confiée aux comtes de la province. Mais ni les hauts inspecteurs, ni les monétaires, ni ses sous-officiers, artistes, artisans, ouvriers, n'étaient plus autorisés à mettre leurs noms sur les deniers.

Nous avons dit que les hôtels furent très-nombreux. Pour empêcher les falsifications, plusieurs ordonnances de Charlemagne, de Charles le chauve, diminuaient leur nombre. Ces ordonnances n'eurent pas d'exécution. On soutenait les hôtels anciens et on établissait les autres pour les commodités locales. Le nombre ne diminue que par suite des usurpations, des calamités, et de cette dissolution qui affecta tout l'empire. Nous parlerons des priviléges et des usurpations. Nous nous bornons ici à dire que Charles le chauve agissait comme possesseur et maître de cent monnaieries; que c'est depuis Charles le gros et Charles le simple, que le nombre diminua rapidement, et que la troisième race, occupant le trône carlovingien, ne possédait que trois ou quatre monnaieries dans son duché de France.

Digitized by Google

EXPLICATION DÉTAILLÉE DE PLUSIEURS DENIERS DES CARLOVINGIENS.

Ce que nous avons avancé dans l'exposé précédent, ne s'accorde pas dans tous les détails avec les opinions de Le Blanc et d'Eckhard, ni avec ceux qui les ont suivis. C'est pourquoi il m'est indispensable d'entrer dans quelques particularités relatives à mes écartemens.

Deniers des Pépin.

Eckhard remarquait sur différentes pièces de Pepin le bref, au lieu de R. F. *rex Francorum*, les lettres R. P. Il a même observé sur l'une un A accroché au dos du P. Cette singularité l'a confirmé dans l'opinion que les R. P. veulent dire *rex patricius*, titre que lui accorda le pape de Rome remplissant la fonction impériale dans cette capitale de la chrétienté. Cette explication, tout ingénieuse qu'elle est, me paraît être invraisemblable et ne s'accordait pas avec les autres deniers carlovingiens. Les R. P. ne signifient rien que *rex Pipinus*. La pièce d'Amiens que j'ai trouvée chez M. Le Dieu, à Amiens, semble le prouver (pl. VI, 3). Si nous voulons l'expliquer par les simples titres *rex patricius*, elle sera unique, anonyme, aux titres inconnus. Carloman et Charlemagne en marquant leurs noms de monogramme, les insérèrent en même temps en toutes lettres. Ce redoublement de leurs noms, ils l'ont conservé pour leurs successeurs, et ils l'héritèrent de leur père Pepin. Il est très-simple de voir sur la même pièce le redoublement du nom de Pepin, d'un côté par l'insertion en toutes lettres, de l'autre côté par les sigles R*ex* P*ipinus*. Quant à la figure où une espèce d'A paraît être par ses jambes accroché au dos du P, on peut supposer qu'Eckhard n'a pas assez reconnu le monogramme de Pepin.

Eckhard publia un denier, offrant d'un côté le temple : Aꝰ VISVRBS *Aquis urbs ;* de l'autre côté, dans le champ cerné, une croix carlovingienne, cantonnée de quatre boules :

Digitized by Google

✠PIPINVS REX EQ. Il a reconnu *Aquis urbs*, Aix-la-Chapelle, et il a conclu que la monnaie était de Pépin le bref, et qu'il frappait la monnaie au temple. Mais toutes ces assertions tombent si l'on observe mieux ce denier, et si on le compare avec les autres. On a les deniers carlovingiens frappés à *Aquis civitas* et *Aquis urbs*; on a très-bien distingué ces différentes expressions et on les a expliquées très-justement, une par Aix-la-Chapelle (Aquis granum), l'autre Aix (Aquæ sextiæ), ville archiépiscopale (urbs) en Provence. Il s'ensuit que le denier de Pépin est forgé à Aix en Provence. La légende royale le confirme: elle porte *Pipinus rex Equitaniorum*. On connaît les monnaies de Pépin, roi d'Aquitaine, où il appelle le peuple de son royaume tantôt *Aquitanii*, tantôt *Equitanii*, EQ, à la manière des Wissigoths, qui nommaient l'Aquitaine Egitania. La monnaie d'Aix marque ce nom EQ, et elle nous dit positivement que le fils de Louis le débonnaire, Pépin, roi d'Aquitaine, qui ne posséda jamais Aix-la-Chapelle, battait sa monnaie à Aix en Provence, qui était dans sa possession.

Deniers des Charles.

Les deniers du premier âge de Charlemagne sont très-reconnaissables. On ne se trompe pas en les attribuant à Charlemagne, mais on est très-souvent embarrassé d'une manière fâcheuse lorsqu'on veut expliquer le lieu, très-souvent marqué obscurément.

Ce n'est quelquefois que par les comparaisons qu'on devine le sens véritable. Il fallait, à Eckhard, réunir plusieurs pièces de Dorestat (les pièces que van Loon et plusieurs autres répétaient à l'envi) pour débrouiller le sens de la défiguration monstrueuse qu'offrait un denier publié par Le Blanc (p. 87, n. 5; Eckh., p. n. 32; notre planche V, 13). Une marque distinctive de Duersted accompagne cette expression bizarre : c'est un petit martel et un stilet, les instrumens nécessaire à fabriquer la monnaie, à la graver et frapper. Les mêmes instrumens figurent sur le denier de Charlemagne frappé à Bonne, qu'Eckhard a reconnu et publié le premier (t. II, p. 91, n. 5). Ailleurs on ne les connait point, si ce n'est à Metulle, comme nous le remarquerons encore.

Digitized by Google

Le monogramme que Le Blanc voulait expliquer par Cahors (*voyez* la pl. V, 14; Le Bl., p. 75, n. 1); Eckhard (t. II, p. 91) a débrouillé bien mieux par *Cavaloni*, Cavaillon, ville épiscopale en Provence.

Cependant ce monogramme n'offre qu'une composition imparfaite; il y manque O, il offre plutôt une suite des lettres ΓAVI, qui donnent le commencement du nom de CAValonI. Ou bien elles donnent AVinio CIvitas. Voilà les apparences qui produisent des probabilités sans certitude.

La pièce de Pepin que j'ai trouvée à Amiens (pl. VI, 3), s'explique par la localité où elle se rencontre assez souvent. Elle offre une suite de lettres AMı⊐, qui donnent indubitablement AMbiani CIvitas. Cela paraît venir à l'appui de l'explication de la précédente, par Avinion (comparez les n. 14 et 16, de la planche V).

Le denier de Charlemagne que M. Ducas m'a communiqué de sa collection conservée à Lille (pl. VI, 7), offre au revers ΓLS, trois consonnes que je crois indiquer CaLeS, *Cales*, lieu principal du pays des Calesiens, des Caletans, pays de Caux. Peut-être est-ce Cayeux.

L'explication de *Walacario*, proposée par Le Blanc par les îles Walcheren, est accueillie très-favorablement par les écrivains de la Belgique, et contestée par Eckhard, (ib., n. 16). Il y cherche S. Valeri à l'embouchure de la Somme. Je partage ses doutes, mais son explication ne me parait pas suffisante.

VALA
ΓARıo

L'analyse réitérée des monnaies de Charlemagne (Le Bl., p. 87, n. 3, 4, 6, 7; Eckhard, t. II, p. 91, n. 25, 26, 27, 33; notre pl. V, 6, 7, 8, 9), nous a convaincu avec certitude, que toutes les quatre ne présentent que MOGONT, Mayence; qu'il n'y a sur aucune Metullo, comme l'ont supposé les savans bénédictins (dans leur traité des diplômat.) et Eckhard.

Eckhard fit graver sur sa planche un denier de Charlemagne, où le revers lui donna COCIVINS, ce qu'il voulait expliquer par *Colonia civitas* (t. II, p. 92, n° 31). Mais, je crois que la suite des lettres doit être commencée d'un autre point. Elle offre : NςCOCIVI, ce qui veut dire : NaGOnCIa. CIVItas. *Mogoncia civitas*, Mayence.

J'ai déjà indiqué de semblables explications. La lecture proposée par Le Blanc, acceptée par Eckhard (t. II, p. 91, n° 11).

Digitized by Google

S | A
S | H

Hassia, est insoutenable. On ne connaît aucun denier frappé dans l'Allemagne transrhénane, par Charlemagne. Pour tirer un sens véritable de ce quadrillon, il faut le soumettre aux règles et à l'analyse syllabiques, et on obtiendra SilvANectiS, le nom de Senlis. Les lettres sont extraites avec choix et symétrie. On a pris les deux du milieu, les deux autres des deux bouts, du commencement et de la fin; une de chaque syllabe, et les quatre lettres répondent aux quatre syllabes. La monnaie de Senlis tint long-temps à cette manière de marquer son nom. Nous aurons l'occasion de l'observer.

Le Blanc dit que le denier de Charlemagne, marqué par cinq lettres, A. R. D. IS., lui est inconnu (p. 87, n° 14). Eckhard (t. II, p. 92, n° 30) l'explique par Arles. Je crois y reconnaître ARSIDium, *Arisidium*, l'Arzat, lieu autrefois épiscopal, dont nous avons parlé à l'occasion de la monnaie d'or des Mérovingiens. Ce lieu s'éclipsait de jour en jour. Du temps de Charlemagne, il paraissait conserver quelques restes de son antique valeur; mais depuis il disparut et l'on n'en voit plus de monnaie.

A | R
D | IS

La même règle donne l'explication des quatre du denier que j'ai vu conservé dans la collection de M. Le Dieu, à Amiens, REDoniS, *Redonis*. Elle est de Rennes.

R | E
D | S

J'ai donc l'avantage de publier quelques pièces inconnues de Charlemagne. De ce nombre est encore celle de Spire (pl. XVIII, 5), SPiRa, conservée dans la collection de M. Norblin, à Paris.

Il arrive cependant que les inscriptions de la monnaie sont bien claires, et leur sens échappe au plus habile. Eckhart s'efforçait de trouver sur une pièce, Bonne (t. II, p. 91, n° 4), où l'on ne voit que tout simplement ABRINCAS, Avranche. Nous avons remarqué les monnaies mérovingiennes frappées à Avranche.

ÆBRN
CAS

On a un nombre considérable de deniers où l'on lit sur les uns : MEDOLVS (pl. V, 10); sur les autres : METVLLO et METALLVM (pl. V, 3, 4, 17; VI, 19, 20). Medolus ne se trouve que sur certaines pièces de Charlemagne; Metallum et Metullo sur les pièces de différens règnes. Eckhard en a même reconnu une qui est de Pépin le bref (t. I, p. 599). On y débrouille METVLLO ou METVLLO. Plusieurs de ces pièces offrent dans leur empreinte le pil et le trousseau placés perpendiculairement entre

Digitized by Google

les deux marteaux, instrumens à frapper la monnaie. La question était de savoir si *metallum* ne valait pas autant qu'argent, et on supposait qu'isolément marqué, il pouvait indiquer des noms de lieu. Mais, sans égard pour d'autres preuves, on voit que *metallum* est une allusion au mot *Metullum*. Il n'y a que la figure VA, qui, selon sa position, le point en bas ou en haut, signifie tantôt un *v*, tantôt un *a*; et, si l'∀ est renversé, la tète en bas, il sert de *v*, ainsi, l'*a* ou le *v*, dans ce cas, revient au même. Sur toutes les pièces connues, le nom de Metullum est marqué sans aucune addition de *civitas*, de *vicus* ou de *castrum*; de même, le terme du métal est aussi seul. Sur certaines pièces (Le Blanc, p. 88, n° 7; Eckhard, t. II, p. 91, n° 24), le mot *metallum* est placé au revers du nom de *Metullum*. Ce n'est que la double indication du lieu. Sur cent autres monnaies, on n'aperçoit aucun autre lieu accompagné de *metallum*. Il y a un grand nombre de pièces marquées du terme *metallum*, et aucun autre lieu n'y est joint, que le seul *Metullum*. Ces considérations sont, à mon avis, suffisantes pour constater l'identité de Metallum avec Metullum, et que les deniers marqués du terme *metallum* sont fabriqués à Metul, à Medol.

Dadinus Altaserra (*a*), dans ses *antiquités d'Aquitaine*, p. 54, soutenait que Metullum est le Médoc d'aujourd'hui. Ce pays a pris le nom de son ancienne peuplade, des Méduliens. Nommé *Médole, Médule, Métulle*, selon la différente prononciation, il répondait suffisamment à toutes les dénominations de la monnaie. En preuve, il cite une vieille chronique. En parlant de l'invasion des Normands, en 840, elle dit que les juifs les ont introduits à Bordeaux, et Bordeaux fut brûlé; puis les Normands se jetèrent sur *Metallum vicum*, le dévastèrent et le brûlèrent. Il en conclut que ce vic était tout près de Bordeaux, dans le pays de ce nom, le pays de Médoc. Mais les Normands, s'éloignant de Bordeaux, pouvaient très-bien s'élancer sur Métullum, qui est aujourd'hui Melle, en Poitou, et qui se mit en concurrence avec le Médoc pour se procurer les deniers en question. Il est à présumer que, dans cette affaire, le pays des mines l'emporta sur celui du vin.

Sirmond, Hadrien Valois, et les éditeurs de la dernière publication de la *Gaule chrétienne*, ont remarqué que Melle, en Poitou, où on exploitait les mines de métal, s'appelait en latin *Metullum*. On rencontre, dans les chartes, le nom, la famille des

Digitized by

Maingot, de Metulo, à toutes les époques, en 1041, 1050, 1081, 1138, 1363. Une donation, faite avec le consentement de Maingot, de Métulo, en 1041, à l'abbaye de Saint-Maxent, fut signée par Constantin de Métulo (*Gaule chrét.*, t. II, instr., p. 342, B.). Le même Constantin de Métulo, en 1038, signa une vente à l'abbaye d'Angely (*ibid.*, p. 1098, C.). Il paraît que le même Constantin tenait l'abbaye de S. Pallade, et la charte du couvent de S[te]-Marie-de-Saintes le nomme Constantinus Metalensis (*Gaule chrét.*, t. II, instr., p. 482, B.). Il est donc à présumer que Metulum fut aussi appelé Metalum; ce qui a un rapport singulier avec la monnaie, marquée tantôt Metallum, tantôt Metullum, ou bien de ces deux expressions ensemble; et la dénomination *Metallum* paraît naître d'une double allusion, faite au nom du lieu et au pays dont on tirait le métal. Au reste, toutes ces relations de la monnaie en question avec Melle, en Poitou, seront mieux approfondies dans l'ouvrage de M. Lecointre-Dupont, qui publie en ce moment son travail sur les monnaies du Poitou.

De suite je prendrai en considération la monnaie impériale offrant le nom de Charles. Il se présente en premier lieu la monnaie impériale lombarde, sur laquelle Charlemagne prenait le titre d'empereur Auguste, roi des Français et des Lombards. Elle fut publiée pour la première fois par Gretzer et Strada. Le Blanc (p. 92) doutait de son existence, et il les soupçonnait d'invention. Eckhard a eu le bonheur de rencontrer plusieurs de ces pièces et plusieurs variantes, qui n'avaient pas de ressemblance dans la figure du temple, et moins encore dans le buste, parce qu'elles offraient à l'œil un buste lauré tantôt droit, tantôt gauche (t. II, p. 91, n° 44, 45, 46). L'existence de la monnaie de ce genre fut donc solidement constatée. Mais toutes ces pièces n'indiquaient guère le lieu où elles étaient fabriquées. Il était à présumer que c'était en Italie. Une pièce nouvellement reconnue et conservée dans la collection choisie de M. Cartier à Amboise, vient d'appuyer cette présomption (voyez notre pl. XVII, 5). Elle est frappée à Arles, dans les régions limitrophes de la Lombardie. Les titres que porte la monnaie indiquent qu'elle l'était entre 800 et 814. Celle de Strasbourg, qu'on voit dans l'ouvrage de Schœpflin, sur l'Alsace (tab. II, 2), et dont nous avons donné la description, offre aussi cette singulière et rare réunion des titres

Digitized by Google

de l'empereur des Romains et du roi : elle est aussi de cette dernière époque, depuis 800 jusqu'à 814.

Le Blanc réunit sur sa planche, p. 92, les monnaies de Charles, empereur, sans déterminer auquel des trois Charles elles appartiennent. Des pièces frappées à Rome, 4, 5, 6, faussement attribuées par Le Blanc à Charlemagne, les nos 5 et 6 appartiennent à Charles le chauve, et le no 4 à Charles le gros; les autres sont à distribuer parmi les trois Charles. Ce n'est qu'une inadvertance de la part de Le Blanc, s'il attribue la même pièce à Charlemagne et à Charles le chauve, et la fait graver deux fois, p. 92, 11; p. 122, 3.

Celle qui est frappée à Tonnerre, p. 92, no 3, et une autre, p. 92, no 13, à Saint-Quentin, appartiennent à l'empereur Charles le chauve (875-877). On y voit : *gratia dei imperator.* On n'a pas reconnu que les pièces portant *gratia dei rex* fussent de Charlemagne; elles sont reconnues être de Charles le chauve ou de ses successeurs : il est donc plus probable que le *gratia dei imperator* appartient à Charles le chauve, et qu'il ne convient pas à Charlemagne.

Une autre des Charles, empereurs, avec un temple et l'inscription *christiana religio*, produit plus d'embarras. Le Blanc, p. 92, no 1, croit pouvoir l'attribuer à Charlemagne. Il ne se cache pas toutes les difficultés à surmonter pour déterminer précisément auquel des Charles qui furent empereurs elle appartient. Le poids et les inscriptions me persuadent, dit-il, qu'elle est de Charlemagne.

Quant au poids des deniers carlovingiens, Le Blanc, p. 11, s'exprime ainsi : « Ceux de Charlemagne pesaient 28 grains, et une de Charles le chauve environ 32. Il n'est pas facile de marquer les divers changemens qui leur arrivèrent pendant le reste de cette seconde race. Sous le commencement de la troisième, je trouve que les deniers étaient encore d'argent fin et qu'ils pesaient environ 23 à 24 grains. » Il s'ensuit que si la pièce dont nous parlons pesait 32 grains, elle serait de Charles le chauve, et si elle n'en pesait que 28, elle pourrait appartenir aussi bien à Charles le gros, qui n'est pas si éloigné de Charles le chauve (877-884). Et celle dont nous nous occupons, je l'attribue de tout mon cœur à Charles le gros.

Les inscriptions sur lesquelles Le Blanc se fonde, ne portent aucun obstacle à mon assertion; elles en font au contraire de

Digitized by Google

très-fortes pour l'attribuer à Charlemagne. La légende, d'un côté, ne porte que KAROLVS IMP. Je ne dirai pas que la lettre K parle contre Charlemagne, car ses pièces lombardes signalent son nom par un K; mais j'observerai qu'il est impossible d'exprimer avec plus de simplicité le titre impérial à un Charles, et que nous ne connaissons aucune autre expression pour Charles le simple, le chauve, et Charlemagne, si ce n'est que Charlemagne, et peut-être les autres Charles, ajoutaient quelquefois *augustus*. Charlemagne, nous l'avons vu, amplifiait son titre par *dominus noster*. D. N.

L'autre inscription, *christiana religio*, parle plus contre Charlemagne que pour lui. Quoique nous ayons constaté l'existence de la pièce lombarde de Charlemagne qui offre cette inscription, nous ne pouvons y voir qu'une initiative du coin de plusieurs de ses successeurs. Toute la comparaison du type de Louis le débonnaire avec celui de son père, fait présumer qu'un temple chrétien avec cette inscription, sont généralisés et multipliés par Louis. Il n'y a aucune raison d'attribuer à Charlemagne la multiplication de toutes les variantes, auxquelles le temple a pu donner naissance, et de lui attribuer toutes les combinaisons qui se formèrent depuis. Il est prouvé que Charles-le-chauve s'approcha plutôt de son grand-père, qu'il tenait à sa croix et à son monogramme. S'il n'a pas accepté l'empreinte du temple, il faut convenir qu'il ne le trouvait accompagné ni du monogramme, ni de la croix, sur les pièces de son grand-père. Mais si vous vous approchez de Charles le gros, vous voyez le type de Louis le débonnaire soutenu par les Lothaire et par Carloman, prédécesseurs de Charles le gros, et par Charles le simple, son successeur, et frère de Carloman. Il me semble que cette suite non-interrompue applique le mieux la légende du revers, combinée avec la croix de face, à Charles le gros (880-887), et je ne doute pas que cette pièce ne soit de Charles le gros.

Le Blanc ne savait pas distinguer les pièces de Charles le gros. Je me suis efforcé de lui attribuer une pièce impériale. Je crois encore qu'il faut convenir que les pièces qui ont un monogramme, et que Le Blanc, p. 146, n^os^ 3, 8, a mises au nombre des deniers de Charles le simple, sont plutôt de Charles le gros. Son règne, de courte durée en France (884-888), tomba dans les années où l'usage du monogramme était accueilli avec empresse-

ment par les rois. Le règne de Charles le simple touchait aux temps où ils le délaissaient.

Je crois indiquer un denier inconnu de Charles le simple, de la découverte des monnaies du X[e] et XI[e] siècles en Pologne, près de Plotzk, à Trchébougne. On y voit d'un côté une croix carlovingienne, et on distingue dans la légende, faiblement imprimée, le nom de Carolus. De l'autre côté, sur la surface de la monnaie, on lit MARSAL (pl. VI, 25). C'est la ville de Marsal, en Lorraine. Charles le simple était possesseur de la Lorraine, vers 911, et quoique de son vivant les ducs de Lorraine l'aient occupé en hérédité, cependant ils ne frappaient pas leur monnaie, et le successeur de Charles, Louis d'outremer, forgeait encore à Marsal (Le Blanc, p. 148, n° 2).

Je dois remarquer qu'il n'y a pas de justes raisons d'attribuer à Charlemagne le denier de S. Firmin (Le Blanc, p. 87, n° 13). Il est plutôt de Charles le simple. Le nom de S. Firmin me le fit présumer. Il est plus convenable de le ranger au nombre des deniers de S. Gaucher, de S. Étienne, de S. Médard, de S. Philibert. Tous ces deniers sont plus modernes. Le Blanc a cru devoir l'attribuer à Charlemagne, peut-être à cause de l'inscription du nom royal.

On le voit, sur les pièces de Charlemagne, marqué de cette manière :

C AR O
L V S

Sur celles de Charles le simple (Le Blanc, p. 146, n° 2), ainsi :

C A R
L V S
R

Et sur celles de S. Firmin :

C A
R O +
R E X

Je crois que la séparation des lettres liées *AR*, l'arrangement en trois lignes et l'addition du titre REX, approchent ce denier de S. Firmin, plutôt à Charles le simple (896-929) qu'à Charlemagne.

Après tout ce qui est dit sur le poids des deniers carlovingiens, la pièce superbe de Charles, frappée à Lyon, que nous avons gravée sur notre planche VI, n° 13, pesant 32 grains, ne peut être que de Charles le chauve (840-877). Elle est de la collection tant estimée de M. Jeuffrin. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence les assurances de Carli Rubbi (*Delle monete*

Digitized by Google

d'Italia), que plusieurs deniers de Charles, roi, frappés à Pavie et à Milan, en Italie, pèsent jusqu'à 34 grains.

On sait qu'il existe un grand nombre de monnaies de Charles le chauve au monogramme. Le Blanc en a réuni une liste bien prolongée. Il arrive cependant chaque jour qu'on découvre de nouvelles pièces qui attestent l'existence d'hôtels de monnaie inconnus. Ainsi, je puis ajouter à cette liste les monnaies frappées à *Rotanis civitas*, Redon, en Bretagne;

à *Bruggas*, Bruges, en Belgique;

à *Sinemuro castro*, Sémur, en Bourgogne;

à *Niviella vicus*, Nivelles, en Belgique;

à *Lavaca civitas*

Elles sont de la collection de M. Boucher, à Abbeville, qui a réuni une quantité très-considérable de ces espèces. Ce dernier lieu, *Lavaca*, offre une difficulté : il est *civitas;* mais on ne peut appliquer ce nom à aucune ville de France. Il me paraît donc nécessaire de considérer l'expression *civitas* pour un pays, pour un canton. Les Levaci, peuple de l'ancienne Gaule, donnèrent leur nom au pays de Waes, la Locuve ou l'Alleue, sur le confin de la Flandre et de l'Artois, entre Armentières et Steghers. Je crois que c'est le pays, le civitas de Levaca, où la monnaie de Charles le Chauve fut fabriquée.

Avant de quitter les deniers de Charles, je veux faire une courte et rapide revue de quelques pièces indéchiffrables pour Le Blanc. Il nous assure le plus positivement que les originaux qu'il a vus étaient très-entiers, qu'il les fit graver très-exactement. Qu'il me soit permis, cependant, de douter quelquefois de leur stricte exactitude.

Considérant la liste dont les lieux furent inconnus à Le Blanc, p. 134, je crois que ATRASICI est Airasi, Aire, en Artois;

HCSOVINICI est Licsovinici, Lisieux, en Normandie;

HCVSTANCIEN est hConstanciensis, en Normandie, avec l'aspiration connue;

HCVSTENSISOMEN répond très-bien à hCurti Sasonien, Courtisson en Normandie;

CASSELLOAV, Castellum Morinorum, Cassella, Cassel, dans la Flandre; AV?

CIVIONIS CIVIS, Divionis? Dijon;

LATISSIOCASTE. On l'a très-heureusement expliqué par un

Digitized by Google

château ou une ville nommée autrefois en latin *Latiscum, Laticum, Latsium*, d'où dérive le *pagus Latiocensis*, vulgairement le Lassois ou Laçois, en Bourgogne, dont le chef-lieu est Lans ou Lats, sur la Leigne, à demi-lieue de Moleine (*voyez* Le Bœuf, *dissertat.*, p. 79).

MAVRINIAMEVAI. Charles le chauve, s'il n'a pas fondé, au moins, à la demande de son épouse, il a doté le couvent *Maurinianæ vallis*. L'emplacement de *Maurinianæ vallis*, vulgairement Morienval, est entre Compiègne et Crespy. J'ai vu son denier dans la collection de M. Boucher, à Abbeville, et je le fis graver (*V.* la pl. VI, 16).

MEDEMNAS VITCVSI. La seconde moitié de la légende *vitcusi* offre les lettres pour composer *CIVITAS*, *civitas*. Eh bien! c'est une ville, et de nouveau nous rencontrons une ville inconnue. Aucune ville de France ne s'applique à ce nom, si même nous y supposons un mélange de lettres. Nous connaissons les monnaies marquées par les noms du pays d'Aquitaine. Nous avons essayé d'expliquer l'emplacement de Lavaca civitas par le canton de Loeuve, et nous proposons l'explication de *Medemnas* par un canton, Pagus Medenentensis, Medenantensis, Medelentensis, Metelentensis, vulgairement Melantois, sur les confins de la Flandre, dans le voisinage de la Loeuve. Son chef-lieu est Seclin. Cette explication était autrefois proposée par Ghesquière, page 91.

RVIIO CIVI. Encore un *civitas*.

TORNODORCASTEL sur une autre.

TRIODOROASTEI sont les noms latins du château à Tonnerre, et de la ville de Tonnerre.

TVNIERAS CIVI. Tobiesen-Duby, *supplem.*, I, 6, explique la légende d'une monnaie, TOI NERO MONEIC, par la monnaie de Tonnerre. Cette explication paraît être juste. De même, *Tunieras*, le nom de ville qu'on rencontre sur les deniers de Charles le chauve et de Louis, fils de Louis le bègue (Le Blanc, p. 142, nº 4), n'est autre chose que la prononciation vulgaire de Tonnerre, où existait un château.

Les deniers de Charles, gravés par Le Blanc, p. 139, comme inexpliqués, sont sans contredit singuliers et exceptionnels. Les légendes des nºs 2, 3, sont très-bien éclaircies par une semblable de la collection de Petau (p. 1033, R., 1). C'est une combinaison singulière. Autour de la croix, sur l'une, ✠RAVCIO

Digitized by Google

PALATIO, palais de Roucy; sur les deux autres ✠CARLVS REX, sans l'indication du lieu. De l'autre côté, le monogramme de Charles avec la légende :

Le Blanc :	✠T I A I I A I - I A E I O	Piana rileio
	✠R I A I I A I R I O	Riana irio
Petau :	✠X P I A N A I R I O	Xpiana irio

évidemment *christiana religio.*

Les pièces nos 1, 2, de la seconde colonne de la page 139; les légendes indiquées dans la dernière ligne de la page 134, chez Le Blanc; et la pièce gravée chez Petau, p. 1030, V, 7, présentent plus de difficultés et offrent plusieurs variations copiées exactement de leurs originaux. Elles sont dans la légende, autour du monogramme.

		veut dire
Le Bl., p. 134,	O V D I T V O I R S	G A R I T A. D I. R S.
p. 139, 1)	✠O D A T A O I H E X	G R A T A D I. R E X.
2)	✠L V ς T I O V I E X	⊏A Я T I D V. I E X.
Petau :	✠I V G V T I O V I E X	⊏A Я A T I. D V. I E X.

évidemment *gratia dei rex.*

Sur les mêmes pièces, la légende autour de la croix, se présente ainsi :

p. 134,	B R V N D V N S V T	Bruduns. vt.
p. 139, 1)	✠B R V C V N S V T	Bruduns. vt.
2)	✠B R V D O N S O V T	Brudons. ovt.
Petau :	✠B R V D V N S V T	Bruduns. vt.

évidemment *Brundusia civitas*, vulgairement Brundrut ou Porentrui.

Il existe dans le cabinet de M. Boucher encore une pièce à cette empreinte, dont la figure se trouve sur notre planche IV, n° 17. Elle offre une légende LENNIS FISCO. Que veut dire *Lennis*? Peut-être le hasard découvrira à la sagacité d'autres investigateurs cette terre du fisc, si c'est le nom du lieu. Le terme de *fisc* fut anciennement, sous les Mérovingiens, employé quelquefois sur la monnaie. Il y avait *ratio fisci.* Mais *lenna* n'offre aucun sens. *Lemna vectigal in urbis exitu vel introitu pro mercibus solvendum* (Ducange, *gloss.*) était un genre d'accise, d'impôt. Peut-on considérer lennis pour lemnis? *lennis fisco*, aux impôts et au fisc.

Il y a encore dans Le Blanc, p. 142, n° 13, une légende que je ne comprends guère. Elle est sur une pièce de *Senones civitas,*

Digitized by Google

attribuée par Le Blanc à Charles le simple. Elle est conçue ainsi : ✠TEHPVS CARLVS REX. La lecture simple de *tempus* ne dit rien, n'explique rien. Il faut observer à cette occasion que différentes pièces de Sens, de tout âge, offrent dans leurs légendes de l'obscurité, des accessoires inexpliqués, ou des défauts qui défigurent et embrouillent le sens.

Deniers des Louis.

Nous n'avons rien à dire contre la distinction des deniers des Louis proposée par Le Blanc ; elle n'est que très-juste. Les savans bénédictins, et puis les savans Italiens et Muratori, en ont très-bien déchiffré les monogrammes des papes sur les monnaies des empereurs Louis. Celui d'Adrien (p. 1026, n° 39), appartient à Louis II. Cette détermination des pièces frappées à Rome nous importe beaucoup, comme nous le verrons ailleurs ; et nous la reproduirons dans l'article suivant.

Le Blanc fit graver la monnaie de Louis le bègue au monogramme frappé à Tours. C'était la seule et unique qui fût généralement connue. M. de la Saussaye a eu le bonheur d'en retrouver une semblable, frappée à Blois (*Essai sur l'origine de Blois*, Paris, 1833, pl. III, 3).

Le Blanc a gravé deux monnaies forgées à Viset et à Maestricht (p. 142, n° 3, 5), et il les attribue à Louis, frère de Carloman. Il dit : « Si l'on m'objecte que Viset et Maestricht n'ont appartenu ni à Louis le bègue ni à Louis, son fils, et que ces monnaies conviendraient mieux à l'un des deux Louis, rois d'Allemagne, ou à Louis d'outre-mer et à son petit-fils, je répondrai : Pourquoi ce monogramme de Charles ? »

Le monogramme de Charles repousse l'idée de les adjuger au règne de Louis d'outre-mer; mais il ne serait pas impossible qu'elles fussent des Louis d'Allemagne. Ils possédaient ces deux places, ils vivaient, surtout Louis le jeune, roi de Saxe (876-882), précisément dans les années du règne de Carloman, et Louis, roi de France (879-884), dans les années où les frères échangeaient l'usage de leurs monnaieries, où ils plaçaient le monogramme de Charles sur leurs deniers. Il est donc très-probable que lorsqu'il se mit en possession d'une partie de la Lorraine, qu'il partagea

Digitized by Google

avec Charles le chauve (876-877), il lui fut imposé par Charles le chauve lui-même, qui tenait infiniment à son monogramme, de le mettre sur la monnaie qu'il forgerait : le monogramme de Charles devenait par excellence le type de la monnaie du temps.

Le roi Odon (888-898).

Nous reproduisons sur notre planche VI, 21, un denier frappé par Odon, à Blois, connu chez Le Blanc, reproduit plus exactement par M. de la Saussaye (pl. III, 4, de son *essai sur l'origine de Blois*). Les autres, qui suivent, sont inédits et paraissent pour la première fois.

D'un côté ◇D◇ symétriquement orné, entouré de la légende ✠GRATIAD‾I REX; de l'autre, la croix et la légende ✠CARN◇TIS CIVITASI, à Chartres (*v.* notre planche VI, 22). Il est de la précieuse collection de M. Jeuffrin.

Un autre, n° 23, offre dans le champ un monogramme, *Odo rex*, qui réunit le nom avec son titre. La légende qui l'environne porte ✠GRATIA D‾I. Autour de la croix ✠AVRELIANIS CIVITAS, frappée à Orléans. Elle est de la collection de M. Jeuffrin.

R
◇ D ◇
Ǝ X

Le roi Rodolphe (922-936).

Le Blanc nous présente trois deniers du roi Rodolphe (p. 145, n°s 1, 2, 3, de la deuxième colonne). Dans la légende du premier, ✠RODVLFVS HCFI, il déchiffre très-bien *Rodulfus inclitus*. Il croit en même temps que le même mot, la même épithète est répétée dans la légende de l'autre denier, du côté de la croix, que l'ignorance des graveurs y a transposé quelques lettres, en y en ajoutant d'inutiles. Cela arrive quelquefois; mais il me semble que ce n'est pas le cas pour ladite légende. Elle est ainsi conçue LINCNCVTS et je crois y démêler : LINCoNes CiViTaS.

NOMS DES LIEUX

OU LES ROIS DE LA SECONDE RACE ONT FAIT BATTRE MONNAIE EN FRANCE.

Abrincas, *Avranche*.
Airasi, civitas, *Aire* en Artois.
Aqinnum, *Agens*.
Aquis urbs, *Aix* en Provence.
Ambianis civ. *Amiens*.
Andecavis civ. *Angers*.
Aguis civ., *Aix-la Chapelle*.
Aquitania, *Bordeaux*, en Aquitaine.
Arela, Arelate civ., *Arles*.
Argentina, *Strasbourg*.
Arisidium, *Arzat*, en Rouergue.
Arvernum, *Clermont*, en Auvergne.
Atiniaco palatio, *Attigni*, sur l'Aisne.
Atrebatis civ. *Arras*.
Avalons castrum, *Avalons*, en Bourgogne.
Avinio, *Avignon*.
Aurelianis civ. *Orléans*.
Autissiodero civ. *Auxerre*.

Baiocas, Hbaiocas civ. *Bayeux*.
Bari, Barisium castrum, *Bar*.
Bavaca civ. *Bavay*, en Hainaut.
Belgevacus, Belovac civ., *Beauvais*.
Benebentum, *Benevent*, dans la Marche.
Besoncio, Vesoncio, *Besançon*.
Biturices civ., *Bourges*,
Blesianis castro, Blesis, *Blois*.
Bona, *Bonne*.
Brudonsout, Bundrut civ. *Porentrui*.
Bruggas, *Bruges*.
Burdegala, *Bordeaux*.

Cainoni castro, *Chinon*.
Cales, *Cayeux*, pays de Caux.
Camaracum civ. *Cambrai*.
Carnotis civ. *Chartres*.
Cassello au. *Cassel*, en Flandre.
Castra loci moneta, *Mons*, en Hainaut.
Castra moneta, *Chastre*, en Languedoc, ou *Mons*, en Hainaut.
Catalaunis civ., *Châlons-sur-Marne*.
Cavilonis, Cabillonis civ., *Châlons-sur-Saône*.
Cenomanis, Cinomanis civ., *Mans*.
Cervia moneta, *Chièvres*, en Hainaut.
Clarus mons, Cluromant, *Clairmont*, en Beauvoisis.
CLSCales, *Cayeux*.
Colonia, *Cologne*.
Compendio palatio, *Compiègne*.
Condate moneta, *Condé*, en Hainaut.
Courtriaco, Curtriaco, *Courtray*.
Curti sasonis, Curti sasoniensis, Heurti, *Courtisson*, dans l'Hyemois, en Normandie.
Custancia, Heustanciensis, *Coutance*, en Normandie.

Divioni castello, *Dijon*.
Dorestate, Dorenstado, *Duerstede*.
Duno castro, *Châteaudun*.

Ebrocas civ. *Evreux*.
Equitania. *Voyez* Aquitania.

Gandavum, *Gand*.
Gavaca.
Gavaletanum, *Javoul*, près de Mendes.

Hamuco vico, *Ham*, en Picardie.

Kala monasterium, *Chelles*, près de Paris.

Landon. *Voyez* Nandon.
Latissio castello, *Lats sur Leigne*, en Bourgogne.
Lavaca civitas, le canton *la Loeuve*, en Flandre.
Lam (Lemovicas), *Limoges*.
Lennis fisco.
Leptinas fisco, *l'Estines*, proche Binche.
Limodicas, *Limoges*.
Lingonis civ. *Langres*.
Lixovius civ., Licsovini ci. *Lizieux*.
Lugduni civis, *Lyon*.
Lugduni clavati moneta, *Laon*.

Marsallo vico, *Marsal*, en Lorraine.
Massilia, *Marseille*.
Mauriniane vai, *Morienval*, près de Compiègne.
Medemnas civitas, *Melantois*, canton de Flandre.
Medolus. *Voyez* Metullum.
Melbodio, *Maubeuge*.
Meldis civ. *Meaux*.
Metallum, Metullum, Medolus, *Médoc*, canton de Guienne; ou plutôt *Melle*, en Poitou.
Mettis, *Metz*.

Miled castellum, *Château-Miled*, dans le Nivernais.
Mogontia, *Mayence*.
Mosomo moneta, *Mousson*, sur la Meuse.

Namnetis civ. *Nantes*.
Nandonis castris, *Chateau-Laudon*, en Gâtinois.
Narbona civ., *Narbonne*.
Nevernis civ., *Nevers*.
Niviella vicus, *Nivelles*, en Belgique.
Noviomagus, Hnoviomag. villa, *Noyon*.

Ostevni civ. Augusto dunum, *Autun*.

Palatina moneta, *Palaisseau*, près Paris.
Parisii civ, *Paris*.
Pectavo, *Poitiers*.
Porco castello, *Château-Porcien*.
Pruvinis castris, *Provins*, en Brie.

Quentovic, Wicus, vis-à-vis d'Estaples.

Rauci moneta, Raugio palatio, *Roucy*, sur l'Aisne.
Redonis. Hredonis civ., *Rennes*.
Rennis civ., *Rheims*.
Rotanis civ., *Redon*, en Bretagne.
Rotomagus, Rotunagus civ., *Rouen*.

S. Dionisii moneta, *S. Denis*.
S. Firmini, *Amiens*.
S. Gaucherici moneta, à *Cambray*.
S. Medardi moneta, à *Soissons*.
S. Philiberti moneta, à *Tournus*.
S. Quintini moneta, *Saint-Quentin*.
S. Stephani moneta, à *Metz*, à *Dijon*, etc.
Senonis civitas urbs, *Sens*.
Silvanectis, *Senlis*.
Sinemuro castro, *Sémur*, en Bourgogne.
Spira, *Spire*.
Strathurgus, *Strasbourg*.
Svessio civ., *Soissons*.

Tarvenna civ., *Terouenne*.
Tolusa, Tolosa, *Toulouse*.
Tornadoro castello, *Tonnère*.
Traiectus, Trietto moneta, Trilectus portus, *Utrecht*.
Traiecto vico, *Maestricht*.
Trecas civ., *Troies*.
Treveris, *Trèves*.
Triodoro castro, *Tonnera*.
Tullum, *Toul*.
Tunieres civ., *Tonnere*.
Turonis, Hturonis civ., *Tours*.

Valentianis portus, *Valenciennes*.
Vendrut fisco, *Vendières-sur-Marne*.
Venetus, *Vannes*.
Nienna civ., *Vienne*.
Viosato vico, *Viset*.
Virdunum civi, Viriduno castro, *Verdun*.

Walacario, *Walcheren*.

En Italie, Milan, Pavie, Venise, Trevise, Luque, Rome, Benevent?
En Espagne, Impurias.

MONNAIE D'ITALIE

AU TEMPS DES CARLOVINGIENS

ET DU ROYAUME D'ITALIE.

(Depuis 774 jusqu'à 962. — 190 ans.)

Je me propose d'observer séparément cette période de la numismatique italienne, par deux raisons : d'abord j'attaquerai plusieurs explications et j'en donnerai d'autres ; puis je chercherai à établir les rapports que les types français, anglais et allemand pouvaient avoir avec celui d'Italie de ce siècle. Il est donc indispensable de bien connaître préalablement le type italien. Cette longue période, je la partage et distingue en deux différentes : celle du règne des Carlovingiens eux-mêmes, ensuite celle de l'existence séparée du royaume d'Italie.

Période des Carlovingiens (774-888. — 114.)

Par l'invasion et la conquête de Charlemagne, la monnaie lombardoise fut supprimée. Celle de Rome et de Bénévent devint subordonnée et asservie.

Les ducs de Bénévent tenaient avec leur empreinte aux manières byzantines. D'un côté, c'était la face byzantine ; de l'autre, ou la figure de saint Michel, armé d'une hallebarde et d'une petite croix, ou bien une croix byzantine haussée, placée sur des marches et souvent potencée, sous laquelle, dans l'exergue, on mettait VII. VIC. CONOD.

La monnaie, ayant une physionomie byzantine, était cependant indépendante, et la face indiquait le portrait du duc. Les ducs relevaient des rois des Lombards ; mais il paraît évident que les rois ne les forçaient pas à marquer leur autorité sur la monnaie. Après la chute des Lombards (774), Arigise, duc de Bénévent, voulait soutenir son indépendance ; il se fit sacrer et il prit

Digitized by Google

les ornemens royaux. Il frappa, entre 774 et 787, la monnaie, dont une pièce d'or, tirée de la collection de M. Norblin, se trouve sur ma planche XIV, n° 35. Elle offre sa tête de face, autour de laquelle se trouve ✠ Dominus NoSter VI-CTORIA; au revers, une croix byzantine; dessous CONOB; autour VIcToIRA-AuGVsTI; dans le champ, un A, sigle du nom d'Arigise, accosté à droite de la croix. Mais à l'approche de Charlemagne (787), Arigise s'enfuit à Salerne; il y fit ses soumissions et mourut. Son fils, Grimvald III, relâché des mains de Charlemagne, supporta d'abord le joug qui fut imposé à son père, et fut obligé d'inscrire sur sa monnaie le nom de Charlemagne.

On a des pièces d'or (Le Blanc, Muratori), la droite desquelles offre la face, avec la légende ✠ GRIM—VALD; la gauche, la croix, accostée de G. V., avec la légende DOMS CARLVS R., *dominus Carlus rex;* dans l'exergue, VII. On ne savait pas expliquer les lettres G. V; mais il est évident qu'elles n'expriment que le nom de Grim-Vald, indiqué par les initiales de deux syllabes.

Nous avons tiré de la collection de M. Cartier, une autre semblable (pl. XIV, 36); mais les lettres accostées à la croix sont C. R. Il est indispensable d'y voir *Carlus rex*. Dans l'exergue, VIC. Une pièce semblable, publiée par d'autres écrivains (Muratori, p. 615, n° 3), offrait à leurs yeux les lettres S. R. Ces lettres étaient expliquées par *Sacra Religio*. Il existe encore une pièce de Grimvald, plus récente, qui n'a plus de nom de Charlemagne, qui présente aussi les lettres S. R.; dans la légende de la croix, VICTOR..PRINCI; dans l'exergue, CONOD (Murator., n° 4).

Je présume qu'on ne peut pas admettre un défaut dans la lecture de S. R. On pourra plutôt supposer l'inexactitude et la négligence du graveur de la monnaie que nous faisons connaître, sur laquelle il a laissé graver un C pour un S. Mais il en résulte que les lettres accostant la croix signalent, ou le nom du prince, ou bien une expression religieuse. A toutes les lettres de la monnaie de Bénévent on s'efforçait de donner une explication pieuse, et c'est pour cela qu'on n'a pas deviné le sens de G. V. Grim. Vald.

Grimvald III supportait son humiliation avec impatience et se décida à reconquérir son indépendance. L'expédition de Pépin contre le rebelle, en 793, ne réussit guère; et, depuis ce temps, Grimvald III, mort en 806, et ses successeurs, conservèrent leur indépendance. Ils fabriquaient leur monnaie sans la marquer du

Digitized by Google

nom de Charlemagne ni de ses successeurs. Telle est la pièce ci-devant indiquée de Grimvald, aux lettres S. R. et à la légende *victor princip.* (Murat., 4); tels sont des ducs Sico, Sicard, Siconolf.

Le duc Sico, successeur de Grimoald IV, dit Storezaïs (818-839), dans la légende de sa tête, ajoutait ses titres SICOP - - RINCES, *Sico princeps*. Au revers, sur certaines, on voit la figure de S. Michel, sur les autres une croix accostée de S. C., et la légende *S. Michael archangelu.* Le revers de la monnaie connue de Sicard (839-840), et de Siconolf (840-870), offre une croix accostée de S. I. et la légende *victor. princip.*

On tenait aux explications pieuses, et dans les lettres S. C. et S. I. on lisait *Salus Christianorum, Salus Imperii.* Mais la dernière explication de S. I. par salut de l'empire, n'offre plus de sens religieux; elle est plutôt politique. On peut se demander de quel empire veut parler cette explication. Comme la monnaie de Benevente regagna son indépendance, cette explication rapporte nécessairement l'empire au duché de Benevent. Cela me semble être un peu trop forcé et éloigné des bases des interprétations pieuses. J'aimerais mieux m'éloigner plutôt, m'appuyant sur d'autres principes, sur ceux que les lettres ci-devant expliquées, A et G. V, nous ont indiqués, et je vois :

dans A. *Arigise.*
dans G. V. *Grim.-Vald.*
dans S. C. *Si.-Co.*
et dans S. I *SIcard.* ou *SIconolf.*

noms des princes qui frappaient la monnaie, auxquels les lettres s'adaptent le mieux. Je ne connais point l'ouvrage de l'évêque Borgia, publié à Rome (1774), sur la monnaie de Bénévent. Peut-être qu'on y trouvera cette interprétation, et on la constatera par des exemples plus nombreux.

La monnaie de Naples de ce temps coïncide avec celle de Bénévent; seulement elle est pour la plupart de cuivre et anonyme. L'image présente, non pas le portrait du prince, mais l'effigie de saint Janvier, patron de la ville, avec l'inscription
de quelques lettres accostées de haut en bas; ou bien tout   S I
au long, *Sanctus Januarius*. De l'autre côté, l'inscription   C A
grecque offre NЄ AΠOΛIC, ou NЄ OΠOΛITAN, le nom de   S N
Naples. Les autres ont une croix accostée de S. T. On les a expliqués par *Salutis Trophæum*. Mais je pense que ce n'est rien que

le nom du duc Étienne II, *STephanus*, petit-fils de l'évêque et duc Étienne, par sa fille Eupraxie, qui, duc depuis 817, eut des querelles avec Sico, duc de Bénévent, et fut massacré en 820. Il marqua sa monnaie à son nom par ST.

Ses successeurs inscrivirent leur nom tout au long. Le duc Sergius (843-862) plaçait à sa face l'inscription perpendiculaire SЄ RGIVS DVX.

Une autre pièce est marquée des deux côtés d'images de face, auxquelles sont accostées les inscriptions, d'un côté, SCS.IANV.; de l'autre, ATHA. ЄPS., *Athanasius episcopus*. Cette pièce est attribuée à Athanase II, le jeune, évêque et duc (877-900), connu par ses forfaits.

Divers auteurs ont écrit sur la monnaie de Rome, au coin du pape. Le Blanc en a fait connaître une dixaine de deniers; mais l'explication qu'il en a donnée n'est pas satisfaisante. Les savans bénédictins, dans leur *traité des diplomatiques*, expliquèrent mieux plusieurs monogrammes, sans être à l'abri de méprises. En Italie, Philippe Bonanni, Xavier Scilla, Vignole et l'abbé Floravantes, fournirent à Muratori les matériaux qu'il réunit dans ses dissertations et qui nous serviront de guide.

Floravantes nous assure que Charlemagne accorda au pape Adrien la prérogative de battre monnaie. Nous nous sommes permis de supposer qu'Adrien (771-796) possédait plutôt ce droit de ses prédécesseurs, qui, défendant la capitale de l'empire des attaques continuelles des Lombards, fabriquaient la monnaie locale, tantôt sous l'empreinte des empereurs, tantôt sous la sienne. Par cette raison, la monnaie de Rome a eu une physionomie byzantine. La monnaie d'argent d'Adrien offre, d'un côté, une tête byzantine de face, accostée de I. B., lettres connues sur la monnaie byzantine, avec la légende HADR-oo-ANV P.PA, *Hadrianus papa*; de l'autre côté, une croix byzantine, accostée de R. M., *RoMa*, et de la légende VICTORIA DNN·.· *victoria dominorum*. On a encore la moitié d'une autre pièce qui n'offre que des fragmens d'inscriptions :

d'un côté, H A+D R I
A N | V S   de l'autre, P E T
R I

d'où l'on voit que saint Pierre, réputé patron et protecteur de Rome, présidait à la monnaie connue, bien avant de figurer sur les sceaux et sur les bulles des évêques de Rome.

Digitized by Google

J'aime mieux combattre l'opinion de Floravantes, que de consentir au privilége de la monnaie accordé par Charlemagne à Adrien, dans le sens qu'il lui donne. Les monumens qui nous restent ne s'accordent guère avec son assertion, ils sont plutôt contre que pour elle. Ces pièces d'Adrien, que nous avons reproduites, n'offrent aucune participation de Charlemagne. Cependant il se saisit depuis, vers 800, de la monnaie romaine, et c'est plus tard que les papes se trouvent de nouveau sur la monnaie impériale de Rome, et bien plus tard encore qu'ils s'efforcent à débarrasser leur monnaie de l'assistance impériale, et de se l'approprier en entier. Je le répète, les monumens qui nous restent prouvent suffisamment cette marche des choses, comme nous l'allons voir par notre analyse ultérieure.

Je ne vois nulle raison d'attribuer les deux pièces romaines de Charlemagne, à Léon III, comme l'ont fait Vignole et Floravantes. (Muratori, 3, 4). Une publiée d'abord par Le Blanc (p. 88, 13), est un peu fruste. D'un côté, la moitié d'une figure de face tenant une hallebarde et une épée. De la légende on ne distingue que ..CAROL... (Vignole a voulu y suppléer le nom du pape Léon). De l'autre côté, le monogramme de Rome et la légende ✠ ω ∪ ∾ PETRVS.

L'autre est mieux conservée. P
D'un côté, on y voit un mono- I ✠ A
gramme (que Vignole lui-même .I.
explique) *Im.Pe.rA.Tor.* et tout autour CARLVS. De l'autre côté,
le monogramme de Charles Ca- R
RoL et autour : SCS PETRVS. L ✠ O
Vignole, dans ce dernier mono- L
gramme, qui paraît être difforme, veut reconnaître le nom du pape Léon. Mais je ne connais dans ces deux pièces que leur rapport à l'empereur, à Rome, et aucune trace de la concurrence du pape. Elles sont purement impériales.

Je crois donc que l'autorité papale sur la monnaie fut supprimée par Charlemagne, si ce n'est au moment de son entrée à Rome, ce fut au moins du moment où il prit les ornemens impériaux. Il eût été dangereux alors de s'opposer à un pape comme l'était Léon III (795-816), cruellement poursuivi par une faction ennemie, à peine échappé, délivré, protégé et soutenu par Charlemagne, il céda à sa pleine volonté, et on ne connait de ce temps qu'une monnaie romaine purement et simplement impériale, sans aucune participation du pape.

Digitized by Google

En comparant ces deux pièces impériales de Charlemagne avec les papales d'Adrien Ier et avec les suivantes mixtes, j'y vois une différence avec les précédentes, et de la ressemblance avec les suivantes. Charlemagne changea le type romain. Il conserva le nom de son protecteur saint Pierre; mais il fit disparaître sa physionomie byzantine. La croix fut, depuis, méconnue par la monnaie romaine. Charlemagne substitua à sa place les monogrammes de Rome, de son nom et de son titre. Les suivantes tinrent aux monogrammes, mais simplement aux monogrammes de Rome et de la dignité impériale.

Le type inventé par Charlemagne fut observé à Rome pendant le règne de Louis le débonnaire (814-840); mais il y arriva une forte modification, qui le réduisit au type semi-impérial. Cela se fit par la prérogative que s'arrogea d'abord Pascal (817-824), pour lui et pour ses successeurs, de marquer la monnaie de Rome conjointement du nom de l'empereur et de celui du pape. Ainsi on connaît les deniers de Pascal (817-824), de Grégoire IV (828-844), de Serge II (844-847), qui signalaient leurs noms sur le côté, où la légende portait, *Sanctus Petrus*. Mais il ne leur était pas accordé de les signaler par un monogramme : ils les marquaient simplement par quelques lettres placées dans le champ, de cette manière (pl. XIV, 11, 12, 13 et 15).

P S	P P	✠	•II•
C ✠ L	ϛ R Є	ϛ R Є	S Є R
A	I I	I I	•P•

De l'autre côté la légende offrait : *Ludovicus mp.* (*imperator*), *mppp* (*imperator perpetuus*), et un monogramme, *Roma* ou *Pius* (Le Blanc, p. 102, b, 40; p. 100, b, 36, 37, 10; Muratori, 7-10; *v.* notre pl. XIV, 1, 5).

M	V
R ✠ O	P ✠ I
A	S

Benoît III (855-858), sous Louis II, observait encore ce type; mais son prédécesseur, Léon IV, devança les autres par une nouvelle acquisition de droit de souveraineté.

Je sais que les recherches de Papebrok ont constaté que Léon III, du temps de Charlemagne, s'est permis de signer ses bulles par son monogramme. Mais il ne s'ensuit point qu'à l'instant même, la même pratique ait été appliquée à la monnaie. Des deniers que le temps nous a conservés, je vois que ce fut Léon IV (848-855) le premier qui marqua sa monnaie semi-impériale de

Digitized by Google

ce signe de souveraineté. Sa monnaie offre d'un côté le monogramme *Leo papa* et la légende *sanctus Petrus;* de l'autre, une ligature de trois lettres, HRA, qui offrent le nom HLotAR, et la légende *Hlotarius* (Muratori, 11; *v.* notre pl. XIV, 15, 7).

P
I ✠ O
A

J'ai dit que Benoit III (855-858) tenait à l'ancienne manière. Il plaçait son nom dans le champ (Le Blanc, p. 100, 38; Muratori, 13; *v.* pl. XIV, 16). Mais ce même Benoit inventa une autre empreinte. D'un côté, c'était la tête byzantine de face, accostée de S. P. *Sanctus Petrus*, entourée de la légende BENEDICT. P. De l'autre côté, une dextre levée, accostée de RO, *Roma*, et entourée de la légende impériale LVDOVVICVS MP (Le Blanc, p. 106, 11; Murator., 12).

•B•
N E D
•P•

•P•
N E I
•B•

Depuis, presque tous les papes, jusqu'à la conquête des Saxons (858-951), tinrent à leurs monogrammes, excepté Formose (891-896), Serge III (905-918) et Jean X (915-928), dont on ne connait point de monogrammes (*v.* notre pl. XIV, n° 27).

Nous avons réuni tous ces monogrammes sur notre planche. On y voit ceux :

de Léon IV	(847-855).	.	n° 15.
de Nicolas	(858-867).	.	n° 17, 18.
d'Adrien II	(867-872).	.	n° 19.
de Jean VIII	(872-882).	.	n° 20.
de Marin	(882-884).	.	n° 21.
d'Adrien III	(884-885).	.	n° 22.
d'Étienne V	(885-891).	.	n° 23, 24, 25, 26.

duquel nous parlerons dans l'autre période.

Toutes ces pièces furent marquées de règle par le nom impérial, inscrit tout au long, rarement doublé par son monogramme; marquées en même temps par le monogramme du pape et par le nom du saint protecteur Pierre. Benoit III rétablit la tête de face, et c'était la tête du saint patron. Jean VIII le suivit et figurait aussi la tête byzantine de face accostée de l'inscription. Ainsi, la monnaie de Rome reprenait quelque chose des manières byzantines, et, par sa tête, approchait de celles de Bénévent et de Naples.

—	P
S	E T
C	R V
S	S

On a une pièce de Nicolas I (850-867), sur laquelle, comme de coutume, son monogramme est entouré de la légende *scs*

Digitized by Google

Petrus. Mais de l'autre côté on y voit un bâtiment accosté de *Roma*. Sans légende, et le nom de l'empereur y est supprimé (Muratori, 15). Je ne sais pas comment expliquer cette usurpation prématurée. Nicolas, arbitre dans différentes querelles de rois et d'évêques, a bien trouvé un moment favorable pour essayer de rétablir l'indépendance perdue, lorsque l'empereur Louis II, résidant à Pavie, sans ressources pour renouveler dûment sa visite à Rome, se plaignait aux rois ses cousins que ses possessions étroites ne répondissent pas à la dignité dont il se voyait investi.

R O
M A

Mais bientôt l'occasion se présenta à Jean VIII (872-882) de réussir avec plus de réserve dans cette acquisition. A la mort de Charles le chauve (877), le trône de l'empire, vaquant depuis plus de trois ans, ne fut rempli que par le couronnement de Charles le gros, le 25 décembre 880, que Jean VIII lui-même effectua. Cet intervalle offrit au pape Jean VIII un moment très-commode pour frapper la monnaie indépendante à son propre coin, sans y placer le nom impérial, qui, réellement, n'existait pas. D'un côté, c'était son monogramme et la légende ·R·O·M·A; de l'autre, une tête de face, accostée de -SCS. PETRVS (Le Blanc, p. 29, 6; Muratori, 19). Dans la période suivante, il se présenta plus d'occasions pour multiplier les exemples de l'empreinte indépendante. Mais dans ces siècles-ci, les papes n'ont jamais réussi à soutenir leur émancipation.

Après la chute des Lombards, le droit de frapper la monnaie dans l'autre moitié de l'Italie, dans celle du nord, passa simplement aux Carlovingiens. Ils supprimèrent complètement l'ancienne empreinte et y substituèrent la leur. On peut le voir par une pièce de Lucque (*voyez* pl. XIV, 37), frappée au nom de Charlemagne, certainement dans les premières années de sa domination. Elle offre une croix et la légende DN. CARLVS REX. Les autres de Lucques ressemblent aux autres des Carlovingiens: car ailleurs, dans toute la Lombardie, ils placèrent sur les coins leurs noms, leurs monogrammes, les noms du lieu dans l'inscription; le temple, la légende *Xpiana religio*, et quelquefois une tête de profil laurée.

Autre part, nous avons observé deux pièces à la tête laurée, où Charlemagne prend le titre de roi lombard, *D. N. Carlus imp. aug. rex F. et L.* Une fabriquée à Arles (*v.* la pl. XVII, 5) fait

Digitized by Google

présumer que les autres, à la légende *Xpiana religio*, sont aussi des environs des Alpes.

On a des deniers de Lucques, de Milan, de Pavie, de Tarvise, de Venise, frappés au nom de Charles, de Louis et de Lothaire. Parmi eux, il y en a de Pavie, à tête (Ennery, *catal.*, p. 457) et ceux de Milan (Le Blanc, p. 100, 11).

Il paraît que les deniers de Charlemagne (800-814), frappés en Italie, à Lucques, à Pavie, à Milan (Le Blanc, p. 88, 9, 10, 11), furent au monogramme et avec les légendes.

La plupart des deniers de Louis le débonnaire (814-840), fabriqués à Milan, à Pavie, à Venise, à Tarvise, ont le nom du lieu marqué par l'inscription (Le Blanc, Muratori). Un denier semblable de Louis offre l'inscription de Bénévent. On a un Bénévent en France, dans la Marche. La monnaie est cependant attribuée à Bénévent d'Italie, et comme preuve on cite une charte de Louis II, empereur, datée de Bénévent, *ubi ipse augustus præerat*, la dix-septième année de son règne, au mois de mars 866, au moment qu'il portait secours aux Lombards contre les Sarrasins (Le Bl., dissert. 184; Traité hist., p. 106, nº 12). Il est à décider s'il a eu assez de temps pour s'arroger ce droit dans ce pays indépendant, avant de se brouiller avec les princes secourus.

BENE
BEN
TVM

Ceux de Lothaire (840-855), forgés à Venise, à Milan, ont un temple (Le Blanc, p. 106, 8, 9).

Ceux de Charles le chauve (875-877), ne sont certainement à distinguer de ceux de Charlemagne que par leur poids; mais ce moyen est insuffisant.

Charles le gros (881-888) les marquait aussi du monogramme. Mais il paraît que ses pièces peuvent être dépourvues de la légende royale, comme nous le voyons sur le denier de Tarvise (Muratori, p. 741; Rubbi, I, 6; notre pl. XIV, 40).

Nous lui accorderons volontairement encore une monnaie de Venise, qui fut autrement interprétée. C'est précisément dans ce siècle que Venise se forma et s'assit sur ses lagunes. Elle compte parmi ses priviléges ceux accordés par le roi Pépin. Elle était sujette, tantôt aux empereurs d'orient, tantôt aux empereurs carlovingiens, dont on voit la monnaie, de Louis et de Lothaire, forgée à Venise. On a voulu, dans le denier de Louis, empereur, reconnaître une ville de Bretagne, Vannes, qui se nommait *civitas Venetorum*. Mais l'empereur Lothaire n'avait au-

Digitized by Google

cune autorité, ni dans la France, ni dans la Bretagne, et il y a des deniers qui sont fabriqués à Venise, *Venecias* (Le Blanc, p. 106, 8); il régnait en Italie. L'existence de la monnaie carlovingienne, frappée sur les lagunes, est donc palpable. Le moment de la vacance du trône impérial (877-880), qui favorisa l'indépendance passagère de la monnaie des papes à Rome, contribua aussi à l'émancipation, d'abord éphémère, de celle de Venise. On possède une pièce (notre pl. XIV, 38), ayant un temple, sur lequel est inscrit VENEΣI, dessous A. De l'autre côté; autour de la croix ΣPTTVΓ IMPER, *Christus imperat.* Cette monnaie, par son type, conservait le caractère des Carlovingiens; par sa légende, approchait de la byzantine. Depuis, imitant Rome et Naples, les Vénitiens ont commencé à signaler leur monnaie de la tête de leur patron, saint Marc. Sur une des pièces, on a encore voulu déchiffrer dans la seconde légende le règne de Jésus-Christ. Mais j'y vois tout autre chose (*v.* notre pl. XIV, 39). D'un côté, la tête de face; autour ✠ ΣMADΣVS VENEΣIA *S. Marcus Venecia;* de l'autre côté, autour de la croix ✠ KNDNVΣ IMDERA *Karolus Noster DomiNUS IMPERAtor,* ou bien il faut y lire tout simplement KARLVS IMPERA. J'attribue cette pièce à Charles le gros (881-888). Depuis, saint Marc surveilla toute la monnaie de Venise. Par cette combinaison de monumens numismatiques, j'avance le temps de la monnaie de Venise. Je l'avance contre l'opinion généralement accréditée, contre les assertions de Marin-Sanudo, que c'était le dernier empereur Berenger (905-924), qui accorda le privilége de la monnaie à Venise. Berenger pouvait l'accorder depuis, même lorsque Venise était en pleine jouissance de son propre mouvement et de sa propre acquisition. Il me semble que les monumens que nous avons analysés parlent le mieux pour l'ancienneté plus avancée de la monnaie de Venise, que l'on n'a pas considérée.

C'est ainsi que depuis la chute du royaume des Lombards, nous voyons s'établir le type carlovingien dans sa perfection, dans les pays arrosés par le Pô et l'Arno. Il a opéré une forte influence sur la monnaie de Rome, à laquelle il prêta ses bases. Repoussé de l'Italie méridionale, il se trouva en contact avec celui de Byzance, à Rome et à Venise, où leur influence mutuelle se combinait et servait d'exemple à différentes monnaies de France, d'Angleterre et d'Allemagne. La dextre, la tête de face, le nom de saint patron et protecteur, les inscriptions ac-

Digitized by Google

costées à la tête, reparurent ensuite dans différens pays de la chrétienté, qui respectaient et vénéraient religieusement la sainteté de Rome.

Période du royaume d'Italie (880-962.—80 ans).

Au moment de la dissolution de l'empire de Charlemagne, l'Italie se trouva séparée et délivrée de la domination des Carlovingiens et des Francs. Mais au même temps, elle devint le théâtre de désordres et de combats. Le duc de Frioul, le duc de Spolete, les Bourguignons et les Allemands s'arrachaient réciproquement la couronne de fer de la Lombardie ou de l'Italie; chacun a des circonstances favorables, courait à Rome pour y être sacré empereur. L'Italie s'est vue déchirée à la fois par plusieurs têtes couronnées, et par les usurpations de tout homme qui pouvait s'emparer de quelque pouvoir.

Cependant, à l'exception de Venise, de Naples, de Benevent, de Salerne, de Capoue (dont il manque des monumens monétaires de ce temps), toute la monnaie appartenait aux souverains, à ceux qui s'emparaient de la souveraineté. Ils s'efforçaient de posséder tout le droit des Carlovingiens, leurs prédécesseurs, et ils conservèrent leur type, quoique un peu modifié. Le denier de l'empereur Lambert (892-898), présente le type carlovingien dans son ensemble (pl. XIV, 41) : la croix et le temple; dans les légendes, son nom avec son titre, et *christiana religio*. Mais il semble que depuis, le temple fut repoussé de la monnaie de ses successeurs. Berenger (902-924), Raoul (922-925), Hugues (926-945), son associé Lothaire (930-950), sans figurer un temple, signalaient le nom du lieu dans le champ et l'entouraient de la légende connue de ✠XPISTIANA RELIGIO.

PA | MEDI
PIA | OLA
CI

Berenger et Raoul (902-924), plaçaient dans l'autre champ le chrisme ☧ et l'environnaient de leur nom et titre : *Berengarius imp. Rodulpo pius rx.* Hugues, avec son associé (926-945), y mettait son monogramme (que Muratori, trop précipitamment, expliquait par le nom du Christ), qui offre ses quatre lettres HVꟻO, et ils l'environnaient de leurs

V
I ◇ I
I

noms et titres, où ils ajoutaient quelquefois l'épithète de *pius*. (pl. XIV, 5, 8). Hugues, qui ne fut jamais sacré empereur, par une singulière et unique exception, réunissait plusieurs titres sur une même pièce, ✠HVGO. PIVS. IMperator REX.

Tous ces deniers se rapprochaient infiniment et ressemblaient beaucoup à ceux de Rome. Ils n'avaient plus la croix, comme ceux de Rome. Cependant, la croix carlovingienne n'était point décidément congédiée, puisqu'on a un denier de Berenger (902-924), qui offre une croix avec la légende FlavIa PAPIΛ; de l'autre côté les initiales des syllabes de son nom,
croisées, Pe-Ren-Car-Ius, qui sont peut-être
aussi les lettres de son titre, Im.Pe.Ra.tOr.,
entourées de son titre ✠INPERATOR (Muratori, p. 587, 7).

P
⊢ · ꓤ
Ɔ

Nous rentrons maintenant dans la ville de Rome, où nous trouvons durant toute cette période, le même type de la monnaie, qu'il s'était formé pendant la précédente. Point de croix. Ce sont les images de face de S. Pierre, les monogrammes des papes ou de Rome, et peut-être les mains ou les dextres qui remplissaient les champs. On a encore une monnaie de Jean XIII (965-972), qui est empreinte de la dextre. La monnaie était subordonnée aux empereurs, selon qu'ils étaient maitres de Rome, et on connait une suite de leurs noms autoriser la monnaie romaine. Ce n'est que par intervalles que les papes parvenaient à forger une monnaie indépendante, uniquement papale, dans les intervalles de leur absence.

Au moment de la dissolution de l'empire de Charles le gros (888), Étienne V (885-891) se vit délivré de la servitude, et fit frapper une monnaie, simplement à son nom, sous les auspices de deux saints patrons, Pierre et Paul. C'est le premier exemple qu'on connaisse de la réunion de S. Paul à S. Pierre sur la monnaie romaine (Muratori, 3, 25).

Je prévois qu'on me reprochera qu'ayant parcouru la période précédente et entamé l'analyse de la présente, j'aie passé sous silence jusqu'à ce moment, une pièce que Vignole a attribuée à Étienne IV (816-817) (Muratori, 5). Je dis positivement que cela fut fait très-improprement, et je crois qu'à présent chacun devine quels motifs nous ont empêchés d'avancer avec cette pièce jusqu'à Etienne IV, avec une pièce qui offre un monogramme d'Étienne et les noms réunis de SS. Pierre et Paul.

Digitized by Google

D'abord, les monumens indubitables nous ont décidés à soutenir que du temps de Charlemagne, les papes perdirent le droit de marquer la monnaie de Rome de leur nom. Depuis Pascal (817), on voit leur nom inséré sur la monnaie, mais non pas de monogramme : cette marque était réservée aux souverains. Ce n'est que depuis Léon IV (850) que les monogrammes des papes prirent leur place dans le champ. Enfin, dans toute la suite des deniers, depuis Adrien I jusqu'à Adrien III, on ne retrouve que le nom unique de S. Pierre, sans assistance de celui de Paul. S'il existe donc un denier au monogramme d'Étienne, inscrit des noms des deux saints apôtres, il ne peut être attribué au plutôt qu'à Étienne V. Il existe un autre denier de la même façon (Muratori, 25), qui fut adjugé à Etienne V par les savans Italiens; il est donc indispensable de lui attribuer celui-ci. Depuis ce temps, on voit Pierre et Paul réunis sur les deniers indépendans de Benoît IV (900-902), de Léon VI (920-929). Muratori, en reproduisant la pièce en question, se méfiait de l'opinion de Vignole, et il demandait, si quelqu'un voulait attribuer ce denier à Etienne VI, VII ou VIII, quelles raisons on pouvait objecter contre une telle conjecture? J'espère que les combinaisons que je viens de développer ne paraitront plus des conjectures incertaines, mais des preuves suffisantes.

L'indépendance de la monnaie d'Etienne V ne fut pas de longue durée. Lui-même il sacra, en 891, le 21 février, Gui, empereur; et son successeur, Formose (891-896), marquait ses deniers du nom de Gui (891-892) ✠VVIDO MP. (Muratori, 28, 29). Le même sacra Lambert en février 892, et puis Arnoulf en avril 896; et Jean IX (898-900) marquait ses deniers du nom de Lambert (892-898) ✠LANTVERT MP. (Muratori, 20, 30); Benoît IV (900-904), de celui de l'empereur Louis III, qui sacra lui-même en 901, le 12 février ✠LVVDOICVS MP. (Murat., 31). Mais Benoît IV saisit heureusement le temps de frapper la monnaie indépendante, aussi bien que Serge III (905-913), Anastase III (913-914). Jean X (915-928) fut le dernier qui fut forcé de céder à l'autorité impériale de Berenger (Muratori, 37) ✠BERNEGARIVS, à cette autorité subreptice, qui s'agitait variablement avant de s'éteindre. Depuis paraissent quelques momens d'indépendance de la monnaie papaline, de celle de Léon V (928-929), de Jean XI (931-936). Mais en peu de temps elle retomba sous le joug des hommes du pouvoir dans l'intérieur de Rome, des ty-

Digitized by Google

rans domestiques. La monnaie d'Agapite (946-956), est marquée du nom de tout-puissant Alberic (Muratori, 40, 41) (Voyez la pl. XIV, 9, 32).

Tous ces empereurs ne marquaient plus leur monogramme sur les deniers de Rome; ils y inscrivaient leur nom en entier. Le tout-puissant Alberic croisa quatre lettres de son nom et fit signaler une espèce de monogramme sur certaines pièces d'Agapite. Les papes eux-mêmes tenaient constamment, sauf quelques petites interruptions, leur monogramme dans toute sa forme et perfection. On peut les voir sur notre planche :

B
A ✠ R
L

d'Etienne V, 885-891, nos 23, 24, 25, 26.
de Jean IX, 898-900, no 28.
de Benoît IV, 900-904, nos 29, 30.
d'Anastase, 913-914, no 31.
de Léon VI, 928-929, no 34.
enfin d'Agapite, 946-956, no 32.

(Muratori, 41), où l'on distingue très-bien les lettres qui composent le nom d'AGAPI tVS (Carli Rubbi croyait y débrouiller *PatriCiVS*). Depuis, les monogrammes disparaissent, sauf les jonctures cruciformes de quelques lettres isolément tirées des noms papaux.

P
G A S
V

Jean XII (956-962), sur sa monnaie indépendante, ne marquait que *Roma*, et SCS. PETRVS, et de l'autre côté, *Papa*, environné de ✠DOMNVS IOHAnnes (Muratori, 42). Mais sa domination ne dura pas jusqu'à la fin. Les Allemands s'emparèrent de l'Italie et de Rome et occupèrent la capitale. Il les invita lui-même, et lui-même sacra et couronna empereur un Saxon, le 2 février 862; une nouvelle oppression impériale affecta la monnaie papale, et en peu de temps l'abima pour long-temps.

M
R O
A

P
P A
A

Cet aperçu, cette analyse de la monnaie italique, qui naquit de la domination des Carlovingiens en Italie, me parut nécessaire pour mieux comprendre la marche de la numismatique de ce siècle dans les autres pays. On observera facilement la coïncidence, dans certains points, de la monnaie italique avec la bourguignonne; on remarquera avec plus d'assurance que les têtes de face, la dextre qui bénit, le signalement du saint pro-

tecteur et patron, se répandait de Rome dans l'univers; que ces marques furent par excellence les marques de la monnaie ecclésiastique, qui se constituait ailleurs, à l'exemple de la monnaie des évêques de Rome.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA MONNAIE DES CAPETS.

Nous n'avons rien à dire sur la monnaie des Capetingiens : elle est bien connue par l'ouvrage de Le Blanc et Du Cange. Nous nous bornerons à quelques changemens arrivés dans le type, surtout ceux qui auront des rapports avec le type des barons.

Le nombre d'hôtels de monnaie des Capetingiens était très-petit. Il n'y a que Paris, Orléans, Étampes, qui aient d'abord été connus avec certitude. Ils paraissent ensuite à Pontoise, à Senlis, à Bourges, qui fut acheté en 1107, à Château-Landon et dans un certain endroit nommé Edante. Plusieurs ont besoin d'éclaircissement. Philippe-Auguste, en 1129, occupa l'Artois, et battit monnaie à Arras, à Saint-Omer. Il la frappa aussi à Montreuil, Bonin, peut-être à Tours et autre part.

Dès le commencement, le coin capetingien n'offre rien d'extraordinaire : il tenait au précédent, carlovingien. Il ne fut que simplifié, par l'abandon du monogramme et de *gratia Dei* (pl. VI, 28, 29). On ne voit d'autre monogramme que celui du roi Robert (pl. V, 29). Il paraît toujours plus évident que les rois l'évitaient depuis qu'il était employé par les seigneurs. Hugues Capet, comme duc et comte, le plaçait sur son denier. Dès qu'il fut devenu roi, il paraît qu'il l'abandonna. On ne le voit point sur sa monnaie royale. On remarque encore un monogramme sur une pièce de Philippe I^er^ (Le Blanc, p. 156, n° 13). Mais on doit convenir qu'il n'est pas royal (pl. VII, 2). Si on le prend pour la prolongation de la légende, il renferme le mot *dextra*. Mais ce mot se retrouve aussi dans la légende elle-même ✠ PHILIPPVS X RE AD¯I, dans la transposition des lettres et dans un

Digitized by Google

A, qui n'est que superflu, sans cette application. Si nous analysons mieux le monogramme, nous y remarquons deux OO de trop. Il y a donc autre chose que le mot *dextra*. Pour le moment, nous sommes sûrs que ce monogramme n'indique pas le nom du roi régnant Philippe. Nous observerons seulement que ce monogramme répond parfaitement au monogramme d'ODO REX, et nous le reprendrons en son lieu, pour rechercher les motifs de cette singulière coïncidence (pl. V, 26, 27).

Un objet oublié depuis quelque temps reparut dans le champ de la monnaie capetingienne. Ce sont les lettres alpha et oméga. Mais elles y reparurent d'une manière singulière. Elles sont sur des rubans ou cordons suspendus, et depuis accrochés aux branches de la croix (pl. VI, 29, 30).

Sous Philippe Ier (1060), le portail fut repris par la monnaie, d'abord sans fronton. Depuis Louis IX, orné de fronton, quelquefois avec sa forme triangulaire, il se répand parmi les barons. Sous Philippe le bel et sous ses successeurs, qui clôturèrent le règne des Capets, on a gravé le fronton seul, isolé du portail.

Philippe Ier et ses deux successeurs, Louis VI et Louis VII, souffraient que leur nom fût placé sur les monnaies de quelques seigneurs clers et laïcs. Sur les mêmes monnaies, on représentait leur tête. Il parait que ces pièces seigneuriales ont un rapport intime avec la monnaie de Bourges de Louis VII, à tête de face. Cet unique exemple d'une monnaie capétienne à tête exige des explications. Elle n'est que locale. Il est important de reconnaitre particulièrement et de bien apprécier toutes les empreintes locales qui montrent des rapports plus intimes avec le type des barons; il l'est aussi de deviner et d'indiquer la raison pour laquelle plusieurs noms royaux se conjuguaient avec ceux des seigneurs.

Sous Louis VII, la monnaie d'or se multiplia. On y dressait de riches ornemens et de longues légendes; des personnes debout ou assises; des croix ornées de feuilles, de fleurs. On ornait aussi l'argent, en cantonnant la fleur de lys, ou parant la croix de lys, de feuilles, et on a recommencé à distinguer le pied de la croix.

La grande époque de la numismatique se déploie sous Louis IX. L'or et le gros d'argent prennent leur consistance et servent d'exemple à tout le monde. Leurs légendes, longues et variées, leurs cernemens avec des lys, leurs portails, leurs couronnes,

Digitized by Google

furent à peine quelque temps la propriété exclusive de la couronne. Tout le monde se saisissait avec empressement de toutes ces particularités. L'indication du lieu disparut. Il n'y a que Paris et Tours qui soient nommés, parce qu'ils ont donné leur nom aux deniers, au double parisien et tournois, et aux gros tournois.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIE DES SEIGNEURS

OU BARONS DE FRANCE.

Abordant une nouvelle question, celle des monnaies des barons de France, j'entends des plaintes de l'insuffisance des matériaux, de l'insuffisance des moyens, enfin de ce qu'on s'applique peu à parvenir à un résultat sûr et décisif. Je ne débattrai pas trop la justesse de ces plaintes, proférées par les savans et les amateurs du pays. Je dirai seulement, par occasion, qu'il est peu facile à un étranger fugitif et proscrit d'y réussir. Cependant, je tâcherai de poursuivre mon but autant que possible, aidé par les amis de la science, qui m'ont fourni des matériaux et de précieux monumens monétaires.

On s'imagine et on s'exagère peut-être trop cette insuffisance de matériaux, d'actes, de monnaies trouvées et conservées dans les collections des amateurs. Elles sont sans aucune contestation très-nombreuses pour tous ceux qui les ont à leur disposition. C'est tout ce que le dégât causé par le temps a respecté. Peut-être que le hasard procurera de nouvelles découvertes, comme il le procure pièce par pièce : mais il ne contribuera qu'à éclaircir le même terrain et à constater les mêmes circonstances, qui sont déjà l'objet de recherches; car, à très-peu d'exceptions près, on a déjà retrouvé les monnaies de tout âge, de presque tous les seigneurs clers et laïcs, desquels on était sûr, par les actes, qu'ils les avaient effectivement forgées. Certainement que le manque de la monnaie du Puy, du Périgueux, de Saintes, n'est que très-fâcheux pour les observateurs : mais l'existence des autres les console suffisamment. Ce ne sont que les possesseurs de collections nombreuses qui sont en état de profiter de toutes ces richesses des siècles reculés : aux autres scrutateurs,

Digitized by Google

il ne reste qu'à exploiter les ouvrages et les publications de ceux qui se sont occupés de la numismatique des barons.

« Les sources de notre histoire monétaire, dit M. Cartier (dans son *essai sur les monnaies chartraines*, p. 26), sont si rares et si défigurées par les copistes, nos ouvrages sur cette matière sont si imparfaits, qu'on y rencontre des difficultés à chaque pas. Les articles de l'ordonnance de 1315 sont rapportés différemment par Le Blanc, Abot de Bazingham et Duby; les recueils manuscrits des hôtels de monnaie varient également à ce sujet. »

Cette assertion n'est malheureusement que trop vraie. L'inexactitude augmente les difficultés qui peuvent provenir de l'insuffisance des sources et multiplie les erreurs dans lesquelles elle induit ceux qui s'engagent dans de pénibles recherches. Il importe beaucoup d'avoir au juste le type de chaque monnaie, et on est effrayé de l'infidélité du dessin et des gravures. On s'efforçait plutôt de restaurer les types que de les copier. On voulait dresser leur idéal, deviner la pensée primitive, et on s'écartait du caractère de l'âge. On y substituait des formes tout-à-fait modernes, et on s'écartait de l'original à l'infini. On arrondissait les inégalités du tranché, on agrandissait les figures, on exténuait leur grossièreté, on façonnait le mieux possible leur image et leur caractère. Telle lettre, finement confectionnée, ressemblait et égalait les plus belles de l'art typographique, qui, au vrai, est inconnu dans la numismatique entière, ancienne et moderne. On se souciait peu de toutes ces minuties, qui constituent l'exactitude scrupuleuse. On devenait infidèle et on trompait involontairement les lecteurs. Tel auteur dit que les traits de sa monnaie sont grossiers et la figure de sa planche est élégamment dressée. Nous avons indiqué des exemples de pareilles inexactitudes, à l'occasion des sols d'or des Mérovingiens et de leurs monétaires. On peut en voir différentes autres, en comparant les gravures de Du Cange, de Le Blanc, de Duby. Comparez les tiers de sol de Grimoald à la dissertation de Le Blanc et à son traité. Voyez Tobiesen Duby, les monnaies des abbés de Tournus, pl. XVIII. Appréciez la grossièreté de la pièce de Tonnère, chez le même, suppl. I, 6. Comparez la main de la monnaie du supplément X, 6, aux autres qui ont une dextre.

Tobiesen Duby a réuni, dans son pompeux ouvrage, presque tout ce qu'on a dit et publié avant lui sur les monnaies des barons. Il a réuni tout ce qui était beau, juste ou infidèle, pres-

Digitized by Google

que tout ce qui est parvenu à sa connaissance. Infatigable dans ses recherches, il lui a plu de se déborder sur les monnaies provenco-siciliennes, sur quelques pièces des villes impériales d'Allemagne, et il a évité les détails de la monnaie de Lorraine. Il a repoussé ce que lui présentait, sur cet objet, don Calmet, ce qu'il pouvait profiter d'Elvange, de Sivry. Il accepta toutes les planches de De Boze, et il y en ajouta grand nombre d'autres, où il accueillit les copies de pièces infidèlement publiées par les autres.

L'ouvrage de Duby a réuni la masse des connaissances de la numismatique des barons de France. Mais on y voit que toutes les observations qu'on faisait, furent faites partiellement. Les publications de Grappin, de S. Vincent, de Venuti, de Snelling, comme celles de MM. Jeuffrin, Cartier, de Saulcy, et d'autres, sont inappréciables, puisqu'ils contribuent à construire l'ensemble de la numismatique de ces siècles. Mais on devait espérer qu'un ouvrage aussi considérable, aussi complet, aussi riche en matériaux, que l'est celui de Duby, ne se bornerait pas à rassembler les connaissances dispersées, à réunir sur ses pages des détails détachés ou quelques observations jetées au hasard: mais qu'il ferait des rapprochemens de toutes ces observations, les digérerait, en tirerait des résultats généraux qui pourraient servir de règle et de premier élément dans les éclaircissemens ultérieurs des pièces nouvellement découvertes.

Je ne me flatte point de pouvoir remplir cette tâche. Cependant, exploitant l'ouvrage de Duby, je me suis appliqué principalement à ranger en ordre les dates bien déterminées, qui me paraissent indiquer quelques généralités, qui m'amusent et me procurent une distraction agréable dans les momens de loisir morne et rêveur. Je tenais à des faits contre lesquels aucune objection ne se présentait, et je repoussais toutes les autres, incertaines ou indéterminées. Il fallait donc apprécier toutes les explications singulières, et, s'il se montrait quelques doutes, il était indispensable de les repousser pour le moment, et d'achever avant tout la combinaison des dates incontestables; puis il fallait combattre l'opinion de l'ancienneté trop avancée des unes, et reculer le temps de certaines autres pièces, contre l'explication acceptée. Je rendrai compte de mes déviations singulières à chaque occasion que me présentera l'analyse de l'empreinte.

Digitized by Google

Origine des monnaies des barons et leur relation avec la monnaie royale.

L'origine de la monnaie des seigneurs paraît être très-bien connue et déterminée. Ce sont les abus, les usurpations, les priviléges qui lui ont donné naissance. Par suite, les prélats et les seigneurs laïcs fabriquèrent leur monnaie, d'abord au X^{e}, puis aux XI^{e}, XII^{e}, XIII^{e} et XIV^{e} siècles; et, quoiqu'ils aient vendu leur droit, qu'ils l'aient abandonné de bonne volonté, ou qu'ils y aient été forcés, il ne manquait point d'exemples de sa fabrication au XV^{e}, au XVI^{e}, et même au XVII^{e} siècle. Nous ne nous engagerons pas dans tout cet espace de temps. Les premiers siècles nous occupent, et c'est avec peine que nous sortirons du XIII^{e}, qui sera, autant que possible, le terme de nos observations.

Nous avons deux moyens de déterminer le commencement et l'origine de l'ancienneté de la monnaie des seigneurs : les actes et les monumens numismatiques. Les actes existent dans les diplômes, les priviléges, les ordonnances, les donations, les contrats, les paiemens, les annales, les chroniques, dans les documens et les ouvrages historiques. Les monumens sont les monnaies elles-mêmes, qui ont échappé au ravage du temps. De ces deux genres de sources historiques, je mets sous les yeux deux listes, l'une des priviléges accordés par les monarques aux seigneurs de battre monnaie, et une autre, de l'existence réelle de leur monnaie, par leurs pièces nominatives et d'une date constatée, qui sont actuellement connues.

Priviléges.	*Les premières pièces connues.*
Louis le débonnaire, à l'abbaye de Corbie.	942. Duc de Normandie.
833. Le même aux Bénédictins de S. Médard, de Soissons.	956. Comte de Paris.
861. Lothaire, à Ansbald, abbé de Prum, près de Trèves.	987. Comte d'Anjou.
862. Charles le chauve, à Hilduin, évêque de Cambrai.	*Prélats.*
Le même, à Arduic, évêque de Besançon.	960 ou 992. Évêque de Metz.
873. Le même, à l'abbé S. Étienne, de Dijon.	964. Archevêque de Trèves.
Louis III à l'archevêque d'Arles.	1026. de Toul.
	1033. Archevêque de Rheims.
	1046. Évêque de Verdun.
	1060. de Châlons-sur-Marne.
	1085. de Meaux.
	1122. de Lodève.

Digitized by Google

889. Odon, à Blitgaire, abbé de Tournus.
900. Charles le simple confirme à Valon, évêque d'Autun.
902. Louis d'Allemagne restitue à l'église de Trêves.
915. Charles le simple confirme à l'abbé de Tournus.
917. Le même confirme à l'abbé de S. Corneille de Compiègne.
919. Le même confirme à Robert, abbé de S. Martin de Tours.
924. Raoul donne le droit que le comte possédait, à Adelard, évêque du Puy.
931. Le même, à l'abbé de Cluni.
Louis d'outremer, à l'évêque de Rheims.
955. Lothaire confirme à Hervée, abbé de Tournus.
974. Otton II à Archambaud, évêque de Strasbourg.
995. Hugues Capet à Odilon, abbé de Cluni, pour le monastère de Souvigni.

1000. Otton III à Oftrad, abbé de S. Maximin, de Trèves.
1064. Henri IV à Udon, évêque de Toul.

1147. Conrad III à Guillaume de Champsaure, archevêque d'Embrun.
1149. Le même à Guillaume, évêque de Viviers.
1157. Frédéric I à Héraclée Montboissier, archevêque de Lyon.
1175. Le même confirme à l'abbé S. Oian de Jou.
1178. Le même à Robert, évêque de Die.

1150. de Beauvais.
de Laon.
d'Autun.
1161. de Langres.
1172. Abbé de Corbie.
1188. Evêque de Noyon.
1209. de Carcassone.
de Cahors.
1225. de Troyes.
Archevêque de Narbonne.
1243. Evêque de Cambrai.
1250. de Viviers.
1252. de Valence.
1308. de S. Paul Trois-Châteaux.
Archevêque d'Embrun.
1317. d'Arles.

Laïques.

1032. Comte de Châlons-sur-Saône.
1037. de Toulouse.
1047. de Champagne.
1051. du Mans.
de Boulogne.
1060. de Déols.
1065. de Châlons-sur-Saône, sous son propre nom.
1075. Duc de Bourgogne.
1080. Comte de Macon.
1120. de Gien.
1127. Duc de Guienne.
1130. Comte de Beziers.
1137. de Dreux.
1138. de Carcassone.
1146. de Soissons.
1147. de Ponthieu.
Sire de Bourbon.
Comte de Nevers.
1150. de Vendôme.
1165. Duc de Bretagne.
1166. Comte de Provence.
1168. de Nevers, sous son propre nom.
de Flandre, aussi.
1169. de Poitou.
1171. de Charenton.
1180. de Crépi.
1194. de Narbonne.
1206. Duc de Lorraine.
1229. Seigneur de Roquefeuil.
1227. Comte de Rouergue.
1240. d'Orange.
Seigneur d'Anduse.

Digitized by Google

1178. Le même à Bertrand le beau, comte d'Orange.

1241. Comte de Foix.
1250. De Chartres, sous son propre nom.
1253. de Châteaudun, de même.
1260. de Marche.
1272. de Montpellier.
1275. de Limoges.
1280. de Lomagne.
1288. de Ligny.
1289. de S. Paul.
1290. de Réthel.
1302. de Bar.
1307. dauphin.

On pourrait former une troisième série des monnaies locales ou seigneuriales, d'après les actes qui mentionnent leur existence. Elle nous serait de peu d'utilité. Très-souvent on n'est pas sûr si telle monnaie locale mentionnée dans l'acte était royale ou seigneuriale, du seigneur laïc ou prélat; on ne sait pas quel type elle portait. Ces notices documentales reculent quelquefois les dates fixées par les pièces connues, qui nous déterminent l'ancienneté observée; mais elles ne dépassent pas le XIIIe ni même le XIIe siècle.

En observant la première liste, je vois que ce sont les prélats qui se sont pourvus des priviléges de forger la monnaie; et ce droit était usurpé par les seigneurs laïcs; que ces priviléges paraissaient être insuffisans, puisqu'il y a une multitude de confirmations qui prouvent qu'il fallait quelquefois réinstaller le droit tombé en désuétude. Le privilége des évêques de Cambrai fut confirmé par Otton en 941, par Otton III en 991, par Henri II en 1003, par Conrad III en 1146. Le privilége de l'abbé de Tournus le fut par Charles le simple en 915, par Lothaire en 955. Il est impossible de décider si tous les privilégiés profitaient à l'instant de leur privilége, ou s'ils en profitèrent long-temps. On ne sait pas si les usurpateurs se soutinrent dans leurs usurpations sans interruption. L'aperçu des contestations arrivées entre les privilégiés et les usurpateurs, prouvent que dans la multitude immense des privilégiés et des usurpateurs, il y en avait un nombre très-considérable qui revendiquaient continuellement ses droits, et qui, très-souvent, n'en purent jamais jouir.

On pourra commencer la deuxième série par un comte de Carcassone, qu'on suppose avoir forgé la monnaie vers 851, et qui alors même plaça son nom sur le denier. Cependant, je dois

Digitized by Google

prévenir qu'il y a des difficultés immenses qui accablent ces monnaies de Carcassone. J'aime mieux tenir aux ducs de France et de Normandie, qui offrent des exemples incontestables qu'au Xe siècle les seigneurs commençaient à fabriquer leur monnaie. Le comte d'Anjou suivit l'exemple du comte de Paris et l'imita dans le coin et les titres.

Les autres n'ont suivi leur exemple que plus tard, et bien plus tard, tant prélats que laïcs. La date du privilége de l'évêque de Cambrai remonte à l'an 862, et on ne connut guère leur monnaie nominale que vers 1243. Les archevêques d'Arles se procurèrent un privilége vers 880, et on ne connait de pièces avec leur nom que vers 1317. L'archevêque d'Embrun, privilégié en 1147, ne paraît sur la monnaie avec son nom que vers 1307. Il est très-connu qu'un grand nombre de barons fabriquèrent leur monnaie anonyme, sans qu'ils osassent y placer leur nom. Les autres, pendant de longs intervalles, suspendaient sa fabrication.

Le nombre des monnaieries n'était pas égal à chaque époque. Sa réduction au Xe siècle est trop patente pour être mise en doute. Ce n'est pas le manque de monumens de ce temps, mais une série de monnaies mérovingienne, carlovingienne et capétienne, fabriquées à Paris, dans ses environs et dans toute la France, qui fournit des preuves. Il est important d'observer cette réduction, aussi bien que le rapport des différentes espèces et des métaux entre eux. Nous avons observé que l'or diminuait vers 700, et disparaissait presque vers 750. Le pied de la monnaie d'argent s'élevait jusqu'à la moitié du IXe siècle, et depuis recommença son abaissement. Le billon se mit en concurrence avec l'argent et prenait presque le dessus, jusque vers le milieu du XIIIe siècle.

Les révolutions sociales et de l'état influençaient infiniment le cours et la fabrication de la monnaie. Vers la fin du IXe siècle et le commencement du Xe, les ravages des Normands et les désordres intérieurs entravaient les communications commerciales et sociales, anéantissaient le crédit, paralysaient le cours de l'argent. L'activité précédente des monnaieries se ralentissait. Elles se fermaient spontanément ou elles étaient détruites par la dévastation des barbares du nord et l'arbitraire des seigneurs. Dans le peu de monnaie qui s'est conservée du Xe siècle, il ne faut pas considérer sa perte comme occasionée par le temps, mais par la

Digitized by Google

diminution réelle des espèces et des monnaieries. On rencontre assez de pièces de ce temps, mais elles ne sont que de Paris, d'Orléans, d'Etampes, de Chartres, de Tours, de Bourges, de Rouen, de Sens, de Provins, de Langres, de Lyon, de Tournus, de Cologne, de Marsal, et d'autres lieux de la Lorraine, qui se détachait à l'Allemagne. Supposons le double et le triple de cette liste, en y comprenant Marseille, Bordeaux, Arles, Châlons, et nous aurons le tableau de la diminution de la centaine de l'ancien nombre. Je ne doute pas qu'au X^e siècle, à peine le tiers des anciennes monnaieries était active. Ni les priviléges, ni les usurpations, ne profitaient. Le triste état des choses ne leur permettait guère de jouir de leur droit. Il ne leur resta pour le futur que le souvenir de ce qu'ils croyaient préalablement gagner et acquérir. C'étaient les sources de toutes leurs contestations.

L'abaissement de l'espèce humaine arrivait alors à son comble et touchait à sa crise, qui, à la fin du X^e siècle, provoqua le genre humain à sa renaissance. Alors tout était animé, les communications sociales reprenaient leur vie et leur activité, le besoin des espèces se fit sentir, et si l'abaissement de l'argent allait son train, le nombre du billon montait, et les monnaieries, reprenant leurs forces, augmentaient en nombre. Mais ce n'était pas la couronne qui pouvait répondre au besoin de l'état, c'étaient déjà les seigneurs avec leurs diplômes, et leurs droits émanés de leur ancien office defiguré, qui relevèrent les anciennes et érigèrent les nouvelles monnaieries.

Je ne parlerai point des priviléges controuvés ou faussement fabriqués, comme étaient ceux de l'abbaye de S. Oian de Jou, par lesquels Pepin et Charlemagne donnaient à cette abbaye le droit de frapper monnaie. Il suffit d'observer, que Louis le débonnaire accordait aux évêques et aux monastères la possession de monnaieries. Les successeurs multiplièrent ce genre de donations. Le but principal et unique était d'augmenter les revenus des prélats et de les enrichir du profit qu'on tirait de la fabrication de la monnaie. Beaucoup de donations ne les admettaient qu'au troisième, qu'à la moitié du gain; mais il n'en manquait pas d'autres, qui, abandonnant tout le seigneurage au prélat, l'instituaient directeur, possesseur et propriétaire de la monnaie. Mais, par cette possession, le prélat n'était point émancipé. Il était obligé de conserver le type royal, d'observer les dispo-

Digitized by Google

tions et les ordonnances, et il était sous l'inspection des hauts officiers, des ducs, des comtes. Quelquefois la confiance allait plus loin : elle délivrait le prélat de cette inspection et lui accordait le droit de faire des changemens dans la monnaie. Toutefois, il n'était propriétaire que de la monnaie royale; elle ne discontinuait pas d'être royale, autorisée par le nom du roi. Je suis intimement convaincu que tous les priviléges donnés aux évêques et aux abbés, par Louis le débonnaire, Charles le chauve et ses successeurs immédiats ne confiaient que le monnaiage royal et ne permettaient pas à ces prélats de battre nominalement une monnaie épiscopale ou abbatiale.

Ainsi, les priviléges permettaient de transporter ou d'établir les nouveaux hôtels, près de l'église cathédrale d'Amiens, dans le monastère de S. Gauchaire, à Cambrai; de S. Médard, à Soisson. Mais les pièces qu'on y fabriquait n'indiquaient que le nom royal et le nom du lieu, par celui du patron de l'église ou du couvent.

Les seigneurs laïques agissaient autrement. Ils s'appropriaient des domaines royaux, ils s'emparaient de provinces entières et y établissaient leur pouvoir héréditaire; ils se décoraient de la souveraineté, prenaient les titres royaux. Boson donne l'exemple du sacre, et sa monnaie, qu'il a frappée comme roi (879-887), est investie du titre REX (Le Blanc, p. 136). Les autres seigneurs, s'ils forgaient la monnaie, ils la frappaient comme monnaie de la couronne, qui était à leur inspection, avec le pays possédé.

En Italie, je ne sais pas si le pape était admis au profil de monnaie de Rome : mais je me suis efforcé de prouver qu'il ne la signalait point de son autorité du temps de Charlemagne. Depuis Louis le débonnaire, les papes et les évêques de Rome furent admis à l'honneur de la souveraineté. Pascal fut le premier qui y plaça son nom sur les deniers de Louis le débonnaire, depuis 817, et sur celles de Lothaire, empereur, depuis 823. Ses successeurs jouissaient du même droit. Léon V (848-855), sur les deniers du même Lothaire, marqua son nom par son monogramme. La chose étant avancée jusqu'à ce point, les successeurs de Lothaire laissèrent cette prérogative aux papes, qui partageaient ainsi également en commun avec le souverain, le droit de battre monnaie.

Mais on ne saurait indiquer d'autres exemples des prélats,

Digitized by

jouissant de la même prérogative avant cette crise mémorable, qui décida la dissolution de l'empire et l'organisation définitive du féodalisme.

Peut-être qu'en France les prélats cherchèrent le moyen d'imiter ces exemples. Mais Charles le simple, confirmant, en 915, le droit de la monnaie aux abbés de Tournus, voulut que son nom royal y fût inscrit. On connaît une monnaie de l'abbé privilégié, laquelle porte effectivement le nom royal de Lothaire ; mais elle nous offre le premier exemple de la monnaie autorisée, par le privilégié à l'instar de la monnaie de Rome.

Hervée III demanda, en 955, au roi Lothaire, la confirmation des priviléges et en forgeant le denier marqué du nom du saint patron du couvent S. Philibert, autorisé du nom royal et de son monogramme abbatial. Cette pratique inouïe, faite à l'exemple, il y a cent ans, de l'évêque de Rome, était mise par l'abbé sous la sauve-garde d'une expression singulière, qui était enjointe à sa légende ✠ LOTARIIREGISPNSNE (Per.Nis.Sio.NE) *Lotarii regis permissione*. Elle démontre assez clairement qu'on ne frappait alors que la monnaie royale, et qu'il fallait une permission particulière pour y introduire les marques distinctives et l'autorisation du seigneur possesseur de la monnaie.

Mais en même temps plusieurs des plus puissans seigneurs laïques, tranchèrent d'un coup toute la dépendance apparente de leur monnaie à la couronne. Hugues, duc de France et comte de Paris, qui, possesseur de la capitale, se mettait au premier parmi les seigneurs, et qui depuis réunit sur sa tête la couronne royale avec les usurpations seigneurales, frappait avant 987, la monnaie des ducs de France. Ces pièces furent dépourvues du nom royal ; elles n'eurent que le nom du duc Hugo et son monogramme (*voyez* la planche VIII). Il paraît que Foulques Nerra, comte d'Anjou (987-1040), l'imita certainement lorsque Hugues, devenu roi, était forcé à faire des concessions à ses vassaux pour se raffermir sur son trône usurpé. La pièce est en possession de M. Cartier, à Amboise. (*Voyez* notre pl. VIII, nº 2).

Richard, duc de Normandie, qui, en qualité d'étranger et souverain conquérant, savait se faire distinguer des autres seigneurs, fut un des premiers qui, avant 996, forgea la monnaie, qui repoussa de ses deniers le nom royal, et y plaça le sien (Tobiesen Duby, t. I, pl. LXIX, nº 11). Ses successeurs suivirent son exemple, sans interruption (Duby, nºs 10, 2, 4, 3, 5, 1, 7, 8, 9).

Digitized by Google

On ne peut pas douter que les rois d'Arles ou de Bourgogne frappèrent leur propre monnaie, à l'exemple de Boson (pl. V, 5). Il nous reste une pièce de Rodolphe III, fabriquée à Lyon (993-1036) (Le Blanc, p. 145, nº 5; *voyez* notre pl. VII,). La puissance du seigneur-roi paraissait réprimer les autres fabrications de monnaie dans les états des Bourguignons. C'est pourquoi l'on ne connaît pas de monnaie des seigneurs subalternes de ce pays-là, et que cent ans après, à l'occupation du royaume d'Arles par les empereurs d'Allemagne, on voit un nombre très-considérable de priviléges, donations et permissions de forger la monnaie, délivrés également aux laïques et aux clercs par les empereurs Conrad III et Frédéric I, et depuis par Frédéric II.

En France elle-même, le contact des priviléges ou du droit exprimé par les diplômes, avec le droit acquis pour l'héritage de l'ancien office des comtes, fit naître des rixes perpétuelles. Les privilégiés se croyaient maîtres de la monnaierie locale, par suite de donations, les comtes usurpateurs par suite de leur office. Les uns et les autres respectaient leurs prétentions réciproques. Nous en citerons des exemples, qu'on rencontre de bonne heure.

Le roi Raoul, en 924, accordant le privilége à l'évêque du Puy, lui donne la monnaie qui appartenait au comte, et il le fait avec le consentement du comte. La même clause est répétée dans le privilége du roi Lothaire, donné en 955, au même évêque du Puy. En 1047, c'est le comte de Saintes lui-même qui céda le droit qu'il avait de battre monnaie dans l'étendue de l'évêché de Saintes, avec tous les émolumens qu'il retirait de cette monnaie, aux abbesses de Ste.-Marie de Saintes. Ce n'est qu'en 1069 que l'évêque de Toul fut délivré de l'inspection du comte. De leur côté, les priviléges ôtaient le libre exercice du monnaiage aux comtes. Partout ces différens droits s'entrechoquaient, participant à la fabrication des espèces.

Là où les priviléges n'existaient pas, où ils n'étaient pas trop étendus, les seigneurs n'éprouvaient pas d'entraves. Il paraît que le duc de Normandie était maître de réformer ses établissemens de monnaies; qu'il a fermé tous les anciens hôtels, à Coutance, à Bayeux, à Lisieux, à Courtison, et qu'il n'a conservé qu'une monnaierie à Rouen.

Le roi de France réduisit aussi le nombre de monnaieries dans son ile de France, et les arrangea selon son bon plaisir.

Les évêques de Lorraine et de la France rhénane furent les

Digitized by Google

premiers qui se délivrèrent de l'influence des comtes. Peut-être que leurs voisins, les archevêques de Reims, de Cambray, l'évêque de Meaux, réussirent. Mais ils n'en fut pas ainsi avec les autres. Le conflit mutuel réunissait partout les droits séculiers aux prétentions ecclésiastiques, et nourrissait une collision quelquefois trop animée.

L'évêque d'Autun avait des contestations avec son comte dès l'an 900. Les prétentions de Gérard de Gordon, évêque de Périgueux, occasionaient de grands démêlés au comte, au sujet de la monnaie que le comte Helie, avait fait fabriquer et qu'on nommait helienne. Le prélat, ayant défendu de donner cours à ces espèces, le comte Aldebert prit les armes pour empêcher l'effet de cette défense. La guerre continua jusqu'à la mort de l'évêque, en 1059. L'archevêque de Besançon prétendait posséder un droit exclusif; il empêcha par les censures ecclésiastiques, et même par la voie des armes, que les hauts barons du comté de Bourgogne y fissent battre monnaie à leur coin, nommément aux comtes de Châlons, de Vienne, de Macon, et même au comte de Bourgogne ou de Franche-Comté.

On s'arrangeait et puis on observait les conditions convenues. L'évêque du Puy, par un accord avec le comte, en 1173, a eu la moitié de la monnaie. L'évêque d'Agen s'arrangea de même avec son comte; l'évêque de Cahors avec la ville, et son consul ou comte de la ville. On ne distingue point la monnaie des comtes de celle des évêques d'Auxerre. L'archevêque de Bordeaux possédait le tiers de la monnaie des ducs d'Aquitaine. L'évêque d'Albi le tiers de la monnaie de Châteauneuf de Bonafos, du comte de Toulouse. L'abbé S. Benigne, à Dijon, disposait de la monnaie des ducs de Bourgogne. On connait les arrangemens de l'archevêque de Narbonne avec le vicomte, du prieur de Souvigny avec le sire de Bourbon.

Le conflit des autorités était très-multiplié, et l'impression de la monnaie s'en ressentait. Les barons relevaient comme vassaux de leurs seigneurs supérieurs. Les comtes, les ducs, les évêques, les sires et tous les seigneurs, en même temps, souverains et vassaux, avaient des redevances mutuelles que leurs possessions féodales leur imposaient et qui pesaient sur leurs monnaieries. Le seigneur vicomte de Carcassone ne savait de qui il devait relever, du comté de Toulouse ou de Barcelone. Tous les vassaux de l'Aquitaine étaient en butte aux aggressions des

Digitized by Google

ducs de Guyenne et des comtes de Toulouse. Le comte d'Anjou soutenait ses droits sur le Maine. Les droits des comtes de Champagne et des ducs de Bourgogne se croisaient. Tout cela disposait de l'empreinte de la monnaie. Il faut y ajouter les nantissemens de la monnaie, les conventions particulières et passagères. On voit un seigneur extérieur battre monnaie à Dreux. Il n'y avait que très-peu de seigneurs qui fussent en état de disposer de leur monnaie et de leurs hôtels de monnaie, sans la participation des privilégiés ou de leurs suzerains. Les privilégiés étaient les prélats; ils cherchaient toutes les occasions de mettre leur droit en évidence: ils le soutenaient par leurs chartes, diplômes, actes, et différens signes et marques distinctives. Le type de la monnaie s'en ressentait.

Nous avons observé que depuis que les seigneurs, qui s'emparaient de la royauté ou qui usurpaient la royauté dans leurs provinces respectives, s'appropriaient l'usage du monogramme dans leur monnaie : les rois aimèrent mieux ne plus l'employer dans la leur. La politique de la troisième race cherchait encore plus à séparer les espèces des barons de celles de la couronne, et à les tenir différentes, même par leur type.

Les privilégiés y coopérèrent sans le vouloir. Ils n'osaient pas trop outrepasser les termes de leurs priviléges; mais ils tâchèrent de maintenir les comtes en échec. Ils ne plaçaient pas leur nom sur la monnaie, comme le faisaient les comtes d'Anjou, de Toulouse, de Champagne, de Mâcon, les ducs de Normandie, de Guyenne, de Bourgogne et quelques autres : mais ils y mettaient leurs marques, qui donnaient à la monnaie une physionomie singulière, toute différente de la monnaie royale. Là c'était le prélat autorisé à avoir sa propre monnaie, et il la fabriquait à son propre type; autre part, c'était le comte qui exerçait la fabrication, mais il était obligé de conserver les signes des évêques, qui participaient à la possession du monnayage. C'est ainsi que la monnaie des barons se sépara de celle du roi et prit une autre physionomie.

La multitude d'hôtels de monnaie du temps des Carlovingiens était de l'intérêt local. On érigeait des hôtels pour la commodité du lieu. Plus les communications devinrent difficiles et l'activité locale animée, plus la monnaie locale devenait utile et nécessaire aux lieux respectifs. Elle devait aider le commerce, et subvenir au besoin du moment. Du temps des Carlovingiens, leur

Digitized by Google

fabrication royale et uniforme faisait que la monnaie locale avait son cours dans tout l'empire et était en même temps monnaie de l'état. Mais il n'en était pas ainsi de celle des barons. Partout où les prélats et les barons laïcs s'emparèrent de la monnaierie, les hôtels de la couronne disparurent; et, avec le temps, la monnaie seigneuriale remplaça partout la monnaie de la couronne. Cette monnaie, n'ayant plus le caractère de l'état, fut un objet de propriété particulière et ne fournit que les espèces locales. Souvent ces espèces n'avaient d'autre cours que dans leur comtat. Les autres avaient quelquefois assez de crédit pour être acceptées dans les pays environnans. Les rois tâchaient de soutenir le caractère public de leur monnaie : elle était considérée comme monnaie de l'état, et elle avait cours partout. C'est ainsi qu'à chaque occasion, la distinction et la séparation des espèces des barons d'avec celles de la couronne, était fortement prononcée.

A l'exemple des ducs de France et de Normandie, différens comtes : d'Anjou, de Toulouse, de Champagne, de Boulogne; les ducs de Bourgogne, et quelques autres, dans le XI^e siècle, plaçaient leur nom sur leur monnaie particulière. Le nombre des imitateurs augmentait chaque jour. Ils étaient, à certains égards, affranchis et autorisés à le faire par leurs seigneurs, desquels ils relevaient. A la fin du XI^e siècle et dans le XII^e, on remarque au nombre de ces imitateurs plusieurs prélats. Il est parvenu à notre connaissance des pièces des évêques de Meaux, de Beauvais, de Laon, de Noyon, des abbés de Corbie, qui sont marquées de leurs noms personnels. On connait des monnaies plus anciennes des évêques et des archevèques de la Lorraine et de la France rhénane : mais alors ils n'appartenaient plus à la France gauloise; ils suivirent d'autres routes, que leur traçait l'état politique de l'Allemagne.

Dans cette apparition de noms privilégiés sur la monnaie seigneuriale, il parut une singularité qui montre une sorte de tendance à conserver des relations intimes entre les espèces des seigneurs et celles de la couronne; ou bien elle prouve les droits de la couronne, long-temps observés avec plus de respect dans certaines contrées de la France. Il nous est resté des pièces mixtes semi-royales : d'abord une pièce anonyme du comte de Châlons-sur-Saône, qui la forgea sous le nom du roi Henri, entre 1027 et 1032; depuis, sous les trois règnes consécutifs de Philippe I^er, de Louis VI le gros, et de Louis VII le jeune, le nombre

Digitized by Google

des pièces semi-royales se manifesta d'une manière plus patente.

Vers le milieu du XII^e siècle, plusieurs évêques, émancipés du vasselage de leurs seigneurs, entrèrent sous la suzeraineté immédiate de la couronne et occupèrent la place des pairs. Tels furent les évêques de Laon, de Langres, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne et de Noyon, qui assistèrent, en 1179, au sacre de Philippe-Auguste. C'est précisément de leur nombre que sortirent ceux qui forgèrent la monnaie mixte semi-royale. On connait même, du temps des trois règnes ci-devant indiqués, les pièces de l'évêque de Châlons-sur-Marne (1060-1065) et de celui de Laon (1158-1174), sur lesquelles le nom royal fut placé à l'opposite de celui de l'évêque. Les autres n'offrent que le nom des rois. Le comte de Mâcon, entre 1080 et 1102, mettait le nom du roi Philippe. Le même comte de Mâcon, entre 1108 et 1137, le sire de Bourbon, entre 1147 et 1172, l'évêque de Laon, entre 1137 et 1174, et de Langres, entre 1161 et 1179, marquaient celui de Louis VII le jeune. Il y en a encore d'autres : du comte de Nevers (1159-1168), de l'évêque d'Autun (1148-1170), qui portent le nom du roi Louis, et peut-être en découvrira-t-on encore plus d'exemples. On ne peut pas nier que c'était une faveur accordée à certaines personnes qui respectaient l'autorité monarchique, mais profitaient de la bienveillance de la couronne pour donner de la valeur à la monnaie qu'elles s'appropriaient.

Analysant scrupuleusement le coin de ce siècle, on peut soupçonner plusieurs autres espèces d'être chargées de marques qui indiquent la concurrence des droits locaux avec ceux de couronne. Telles sont les pièces frappées à Bourges, vers 1110, à Château-Laudon, à Édante (Le Blanc, p. 164, n° 7; 164, n° 8, 11), à Étampes. Mais toutes ces pièces ne dépassaient point les trois règnes indiqués. On voit cependant cet exemple de monnaie semi-royale se renouveler sous Louis X (1314-1317), chez les évêques du Mans et de Laon. C'était une innovation. La politique de la couronne ne pouvait trop long-temps souffrir ce renouvellement du mélange : elle le supprima; elle s'efforçait au contraire à tenir une séparation décidée.

Cependant, il ne manquait point de seigneurs qui, de leur côté, escamotaient les manières de la couronne et imitaient le coin royal. C'est ainsi qu'ils se sont approprié, comme nous l'avons déjà remarqué, le monogramme pour toujours, et le *gra-*

Digitized by Google

tia dei pour le moment. Dès que la troisième race reprit de rechef l'alpha et l'oméga, et les suspendit sur les branches de la croix, plusieurs seigneurs s'empressèrent de faire de même. Ils imitèrent la forme de la croix, façonnèrent le portail, la couronne, en manière des coins royaux; prirent désormais généralement la formule *gratia dei;* accueillirent la fleur de lys. Il ne manquait pas de seigneurs qui, en abandonnant leur type approché de celui de la couronne, fabriquaient clandestinement la monnaie au coin royal.

Ces abus étaient poursuivis par la couronne et donnaient occasion à des plaintes et à des rixes. Comme la monnaie des barons était locale, son coin l'était de même. Les hôtels de monnaie dépendant quelquefois de plusieurs seigneurs laïcs et ecclésiastiques, usurpateurs, privilégiés et donateurs, il fallait des autorisations différentes pour changer leur type. La couronne elle-même respectait un instant son usage lorsqu'elle achetait ou s'emparait de monnaieries locales. Je crois que la monnaie de Sens, de Bourges, d'Édanté, dont j'ai fait mention aux semi-royales, celle de Tours, de Déols, de Saint-Omer, d'Arras, en sont des preuves évidentes. Mais après ces premières épreuves, la couronne revenait au coin généralement employé par elle à Paris et autre part.

Il existait une distinction plus remarquable, qui éloignait les espèces particulières de celles de la couronne, c'était leur valeur et la différence du pied. Au XII[e] et au XIII[e] siècle, les barons fabriquaient plutôt le billon que la vraie monnaie blanche. La couronne s'empressait de distinguer le genre d'espèces fabriquées et défendait aux barons de battre la monnaie blanche, s'ils n'étaient pas en possession de la forger. Elle ne força pas les seigneurs à mettre leur monnaie sur le pied de la sienne; mais elle détermina le poids de chacune et voulut tenir stationnaires le coin et la valeur de chacune respectivement.

Tous ces rapports de la monnaie des barons avec la monnaie royale démontrent que ni les privilégiés ni les usurpateurs n'oubliaient l'origine de leur droit, et qu'ils conservèrent l'idée de la révocabilité et de la réversibilité de la couronne. Ils n'osèrent contester le droit que la couronne manifestait à chaque occasion, et ils se montraient assez dociles aux dispositions royales.

Louis VIII, vers 1224, obligea les seigneurs qui voudraient refondre leur monnaie, d'en avertir le roi quatre mois aupara-

Digitized by Google

vant. Le billon était presque partout une monnaie locale, qui ne dépassait guère les limites étroites de la seigneurie. Louis VIII, en 1226, ordonne que la monnaie des barons qui frappaient la blanche, n'aurait cours qu'en leurs propres terres, et que la sienne, celle de la couronne, serait reçue partout. Cette prohibition de la monnaie blanche des barons ne pouvait avoir son exécution générale; mais l'autre, qui obligea d'accepter partout les espèces de l'état, soutenait leur cours.

Louis IX enchérit sur l'ordonnance de son prédécesseur. Il ordonna formellement que non-seulement sa monnaie serait reçue dans toutes les parties du royaume, mais il défendit expressément aux barons qui n'avaient point droit de battre monnaie, de jamais se servir d'autres espèces que des siennes. Il défendit encore de fabriquer de la monnaie semblable à la sienne, et il exigea de ceux à qui il voulait encore laisser ce droit, qu'ils eussent soin de distinguer leur monnaie par une différence très-marquée, tant sur la croix que sur la pile.

Je crois que toutes nos observations antérieures sur les relations qui existaient entre la monnaie des seigneurs du XI^e^ et du XII^e^ siècle avec la monnaie royale, sont d'accord avec ce qui est dit par l'ordonnance de 1262, de ses rapports au XIII^e^ siècle. Nous ne nous enfoncerons plus dans le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle. Nous ne répéterons le contenu des ordonnances de Philippe le hardi (1273, 1275), de Philippe le bel (1289, 1294, 1305, 1308, 1313), de Louis le hutin (1315, 1316), par lesquelles ces rois étendaient plus efficacement leur autorité et leur pouvoir en fait de monnaie; par lesquelles ils entravaient la dépravation de la monnaie, ils paralysèrent la fabrication des seigneurs, ils restreignirent les limites de leur action. Ils forcèrent plusieurs à fermer leurs monnaieries, à vendre leurs droits. Mais avec plusieurs, plus puissans et plus circonspects, ils ne purent sitôt atteindre leur but. La monnaie blanche et forte, qui parut sous le nom de gros, était imitée par les seigneurs : elle ressemblait au gros de la couronne dans toute sa forme. Toutes les inscriptions, tous les ornemens du type, que la couronne introduisit sur ses espèces d'or et d'argent, furent accueillies avec empressement par les seigneurs. L'invasion des Anglais contribua beaucoup à soutenir et à ranimer l'activité monétaire des seigneurs qui profitaient de la pénurie de la couronne et de l'affaiblissement de ses espèces.

Digitized by Google

Variété et différence du type de la monnaie seigneuriale comparée et distinguée.

La plus simple observation ne peut que mettre en évidence la dissemblance du type que les différentes époques s'appropriaient. Le type mérovingien (550-750), peuplé de têtes, fut remplacé par celui des Carlovingiens (750-986 — 236), qui se réduisit au monogramme et à la croix. Depuis, sous les Capets, apparut le type des barons, riche en variétés locales, qui, tenant à la croix, ornaient son autre champ de têtes, de monogrammes, de dextres, de temples et de portails, de crosses, de mains bénissantes et de différentes figures bizarres, dont on s'efforce à deviner la signification et la figure.

Par sa variété même, le type seigneurial différait infiniment du royal des Capets. Mais il faut encore observer les différences très-prononcées du type des prélats de celui des seigneurs séculiers. Le type des prélats est plus dépourvu de leurs noms que celui des laïcs : mais il est distingué par les marques de leur dignité, la crosse et la mître épiscopale ou abbatiale. Et si l'on remarque quelque part, sur les espèces des barons séculiers, une crosse, il faut présumer qu'un prélat avait le droit d'y empreindre son autorité.

Ils figuraient quelquefois la main de la providence ou la leur, comme le faisait l'évêque de Meaux. Ce n'est que le seul seigneur Bourbon qui employait la main du prieur de Souvigny.

Les prélats signalaient le lieu de leurs hôtels de monnaie par les noms des saints patrons et protecteurs de leurs cathédrales, de leurs monastères, et les têtes de ces saints furent figurées. Chez les laïcs, on ne voit que les comtes Vermandois qui marquaient leur monnaie de l'image de saint Quentin, puisque la ville même portait le nom de ce saint.

Les prélats plaçaient des têtes de saints et souvent leurs propres têtes. Chez les laïcs, on ne voit que le comte de Guingamp qui s'efforçait à représenter la sienne (pl. IX, 34), et le seigneur de Sancerre, qui imprimait la tête de Jules-César, SACRVM CESARIS *caput* IVLVS CESAR (pl. VIII, 26). Le duc de Normandie, devenu roi d'Angleterre, forgea des pièces à sa tête. La Provence donna, depuis, le mouvement aux têtes.

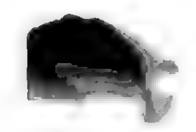

Digitized by Google

Ainsi les prélats ont eu leur type distinctif et leurs propres marques, qu'ils appliquaient souvent au type des laïcs pour signaler leurs droits à la monnaie. Voir leur crosse, leur tête et leur main sur la monnaie de Bourbon, de Nevers, de Charenton, de Cahors, de Toulouse, de Carcassone, de Narbonne, de Beziers, de Chartres et d'autres.

Nous voulons observer une autre distinction du type, qui se groupe au nord, autour de l'île de France et au sud; elle se concentre dans la Guienne et le Languedoc. Le même rayon, que nous avons autrefois tracé à partir de Tournay sur la carte carlovingienne, sépare cette distinction. (Voyez notre carte numismatique, pl. VII).

Au nord, vous voyez le monogramme très-répandu : dans l'Anjou, au Mans, à Beauvais, à Gien, dans la Champagne. Au midi de la France, on ne connaît qu'un monogramme, transporté très-tard par les comtes d'Anjou en Provence, et les autres, à Lectour, ne parurent que vers le XIV^e^ siècle. Un seul, enfin, plus ancien, à Vienne, dont on ne connaît guère la signification.

Au nord, on suspendait l'alpha et l'oméga aux branches de la croix. Au midi, on ne les rencontre guère. Et si on les voit sur la monnaie des évêques de Grenoble, elles sont librement cantonnées. A Bordeaux, elles remplacent quelquefois les deux bras de la croix éparpillée.

Le type du nord offre très-souvent le temple : en Normandie, à Dreux, à Soissons, à Tours et dans les provinces qui retombent à l'Allemagne. A Besançon, c'est la NIGRA PORTA de la ville d'or CHRYSOPOLIS qui figurait sur l'argent. Au midi de la France on ne voit aucun bâtiment, jusqu'à ce que le portail, réinstallé au XIII^e^ siècle, devînt un ornement très-en usage.

Au nord de la France, la séparation de la mònnaie des prélats et des laïcs est fortement prononcée par le type. Il paraît que d'un côté la plupart des laïcs délivrèrent leur type de la servilité sacerdotale; de l'autre côté, les prélats de Corbie, de Meaux, de Laon, de Rheims, de Châlons, de Langres, et autres, s'emparèrent pleinement de la jouissance de leurs priviléges. Au midi de la France il n'en était pas ainsi. En Aquitaine et en Languedoc, le type séculier se ressentait de la concurrence des autorités séculières et sacerdotales. C'est aussi au midi de la France qu'on voit la monnaie ecclésiastique plus précisément caracté-

Digitized by Google

risée; qu'on y voit plus de têtes prélatales, plus d'images de saints, plus de leur patronage.

C'est au nord, dans le rayon, que les espèces des barons tenaient plus au coin royal; c'est aussi au nord qu'on connaît la monnaie mixte, semi-royale, inconnue à l'extérieur méridional du rayon. Au sud, c'est le simulacre d'une croix éparpillée qui possède la pile et fait oublier tous les rapprochemens au type royal.

Au reste, le type du nord est bien plus varié, par différentes marques et figures. L'étoile à six ou à cinq cornes, de Déols ou de Châteauroux, le peigne de Champagne, la bannière chartraine, avec les monogrammes, le temple, le vaisseau, et les autres particularités, composent des variétés locales qui se distinguent entre elles. Au midi de la France, à l'exception de Marseille, de Valence, de Bellay et de S.-Gilles, où les comtes de Toulouse fabriquaient certaines espèces, on ne voit que le type épiscopal, ou bien le type qui se réduit à un bris de la croix, dont les quatre branches sont séparées sous différentes formes, et quelquefois elles ne consistent que dans quelques lettres isolées, ou de la crosse sacerdotale, qui en tout composent un simulacre de la croix.

Lorsqu'on considère la localité du type, il est indispensable de séparer plusieurs parties de l'ancienne Gaule et de restreindre les limites de la moitié septentrionale et de celle du midi. La Lorraine se sépara de bonne heure de la France et suivit avec sa monnaie le système de l'empire en Allemagne. La plus grande partie de la Belgique fut aussi attachée à l'empire, et la Flandre n'épousait pas trop les variétés de la France; elle semblait, avec le reste de la Belgique, retarder son système monétaire.

De même, le royaume d'Arles, ou la Provence et le Dauphiné, unis à l'empire, firent aussi des pas tardifs dans leur monnaie, et ne suivirent pas au juste le type de l'Aquitaine et du Languedoc. C'est ici qu'on voit le plus grand nombre de prélats qui frappaient leur monnaie. C'est ici que figurent les titres des saints et des prélats mitrés, et la désignation des lieux par le nom des saints. Tout le pays entre le Rhône et les Alpes, parait approcher son type de celui d'Italie.

Digitized by Google

Origine et explication des différens signes du type local de la monnaie des barons de France ; difficultés et incertitudes

Les espèces des seigneurs suivirent les espèces des Carlovingiens ; mais elles parurent bientôt si différentes des précédentes, si dissemblables, qu'on n'y peut remarquer que les croix, généralement conservées, et le monogramme avec le temple, sur quelques-unes. C'est le seul rapprochement qui indique le premier berceau de la monnaie des barons, et elle a pris ces seules empreintes de la monnaie précédente.

Il n'est pas moins curieux de connaître l'origine de toutes les autres variétés locales. Sont-elles le produit d'une invention toute nouvelle, ou une reproduction des manières anciennes ? Sont-elles d'invention originelle, ou l'imitation des autres ? La comparaison et les rapprochemens faits avec les autres, voisines et antérieures, offrent des observations singulières. Pour y parvenir, nous voulons parcourir les particularités locales qui se groupent dans certaines limites et sont occasionées par des circonstances bien différentes.

Les figures cruciformes.

Le type était depuis long-temps composé de la pile et de la croix. D'un côté de la monnaie la croix occupait le champ de règle. De l'autre côté différent usage, et les dispositions variées, plaçaient toutes sortes d'images. Mais le type méridional de la France parait très-long-temps bien pauvre dans l'invention. Le plus souvent on n'y voit qu'une espèce de bris de la croix, dont les quatre branches sont séparées, et sous différentes formes, composent une figure cruciforme.

Digitized by Google

Observez les pièces de la Marche, d'Angoulême, de Bordeaux ou de Guienne, de Toulouse, de Narbonne, de Turenne, de Cahors, de Rodez, de Maguelone, de Beziers; enfin, quelques-unes de Tournus, de Mâcon, de Bourgogne et de Provence, et vous y verrez des exemples multipliés. Dans la France septentrionale, c'est à Abbeville, ou peut-être autre part, par quelque exception singulière, que l'on rencontre quelque chose de semblable.

Cette universalité du même type en Aquitaine peut provenir de l'unité seigneuriale qui étendait ses droits sur différens vasselages. Le duc d'Aquitaine et de Poitiers obtint d'abord, en 845, le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge et la Guienne; puis il s'empara de la Gascogne en 1070; il prétendait avoir droit sur toute l'Aquitaine et combattait les prétentions du comte de Toulouse. L'Auvergne et le Velay furent confiés aux vicomtes par le comte de Poitou, et depuis revinrent sous la dépendance de Guienné. L'évêque d'Agen, avec sa monnaie, dépendait des ducs de Guienne. Limoges, les Marches, Turenne, relevaient des ducs de Guienne. Si la Saintonge et l'Angoumois se séparent, ils rentrent dans le système aquitanique. La monnaie d'Angoulême ne paraît qu'après l'occupation de ce comté par les comtes de la Marche.

Le comte de Toulouse, qui possédait la capitale du royaume d'Aquitaine, voulait aussi étendre son autorité sur toute cette province. Il l'avait sur une partie du Languedoc, sur Narbonne, et jusqu'en Provence. Il se mit en possession du duché d'Aquitaine et du comté de Poitiers (932-950), avant que la monnaie seigneuriale fût établie. Mais cette occupation n'était que très-éphémère. Ses successeurs ne possédaient plus la Guienne; mais Raymond de S. Gilles réunit, vers 1088, l'ancienne étendue, c'est-à-dire Rouergue et Querci. Les relations fréquentes entre Toulouse et le duché existaient, et leur prétention de posséder tout le royaume d'Aquitaine, introduisit partout le même type de monnaie et maintint les vassaux sous leur dépendance. Le Périgord seul résista et relevait immédiatement de la couronne. Il avait sa propre monnaie hélienne, dont on ne connaît pas le type, qui peut-être parut aussi sur la monnaie connue, forgée à Lectour vers la fin du XIII^e siècle.

Remontons maintenant dans les siècles reculés, et nous trouverons sur les monnaies des Wissigoths :

Digitized by Google

P O T M
S I A T ✠ D Ↄ O ⊳ E ✠ R
L E ꓤ A

les mêmes manières employées avec différentes lettres, et cela depuis plus de trois siècles. Il n'y a pas de doute qu'à cette manière ils frappaient leur monnaie en Septimanie, qui fut depuis le Languedoc. Les deux siècles de la domination carlovingienne paraissaient supprimer cet usage. Mais il montra un symptôme de vie sous d'autres formes, à Narbonne, à Avignon, à Arzes, à Rennes. On y écartelait la surface de la monnaie pour y placer les lettres :

N | R / B | O A | R / D | IS A | VI / NI | O R | E / D | S

A Toulouse, on signalait le nom de Charles par les quatre lettres C A / R L
et à Metulle, les deux marteaux, le poinçon et la matrice, sont arrangées en croix

Ces exemples ne reparaissaient que par exceptions extra-légales : les règles prescrites forçaient à une autre empreinte. Il est donc très-naturel qu'au moment où la monnaie locale se délivrait de dispositions forcées, elle revenait à ses anciennes manières. Toute l'Aquitaine, d'abord sans employer les lettres, dresse dans le champ de la pile une espèce de croix dismembrée. Les ducs qui la fabriquaient à Bordeaux, et les comtes qui la forgeaient à Toulouse, ennemis entre eux, firent renaître également l'ancienne manière pour empreindre sur leur monnaie même leurs prétentions à l'Aquitaine.

On attache quelquefois tant de prix aux petites habitudes, qu'on les reprend avec envie lorsque l'occasion s'en présente. A Grenoble, on reprit l'ancienne manière d'écarteler la surface de la monnaie pour y cantonner les lettres A. ω. D. S. A Lectour, au XIV[e] siècle, les Armagnac arrangèrent de la même façon leur coin :

A | ω / D | S S | P / D | D A | P / T | ⊟

Tout cela prouve que le type des régions méridionales de la France se tint dissemblable à celui de l'intérieur du rayon, et qu'il tirait sa naissance obscure des habitudes surannées (voyez notre pl. VII de la France numismatique).

Digitized by Google

Différentes lettres isolées dans le champ; alpha et oméga.

De tout temps la numismatique tortura les scrutateurs par ces lettres isolées, qu'elle présente dans le champ. Sur les sols des Mérovingiens, elles désignaient le nom du lieu ou du roi, et ses titres. Chez les Wissigoths, le lieu était désigné de cette façon. Les deniers des premiers Carlovingiens indiquaient de cette manière le lieu et le titre royal. Puis elles disparurent et ne reparurent que sur la monnaie des barons. Dans le même temps, elles n'étaient point inconnues en Allemagne et en Italie, où souvent elles composent une croix. Ce sont encore les noms de l'empereur, du lieu, ou enfin les dernières lettres, qui finissent son dernier mot, qu'on voit dans le champ des espèces italiques.

En France, la monnaie des barons offre plus de variétés et demande d'autres explications. Nous voulons en indiquer plusieurs.

La monnaie de Carcassone, chez Tobiesen Duby, offre la légende CARCASONACI, et dans le champ les trois lettres VET, qui ne sont que les dernières qui terminent la légende, *Cascana ci*VET *civitas.*

La monnaie de Hugues II, duc de Bourgogne (1102-1142), de Conan le gros, duc de Bretagne (1112-1148) (elle est de la collection de M. Norblin, pl. XVII, 10) offre trois lettres, qui n'expriment que le titre *dux*. Une pièce de Guillaume, comte de Forcalquière, en Provence, présente les quatre lettres du *comes*.

V
D X

C
Ɯ O,
W

La monnaie de Centul IV, comte de Bearne (1058-1088), appelée de Morlas, fut nommée *moneta forcensis,* monnaie de Fourquie, de la maison seigneuriale que le comte habitait près de Morlas. On voit dans sa légende : ONOR FORCHS, *honneur de Fourquie*, ce qui veut dire autant que possesseur, maître du palais. Dans le champ de cette monnaie, M / P ✠, n'est assurément que *Morlacis Palatium,* ce qui indique que la maison Fourque est un palais de la résidence Morlas.

Digitized by Google

Presque en même temps, le comte de Toulouse, Raymond S. Gilles (1088-1105), marquait sur certaines pièces de sa monnaie ONOR SCI EGIDII *honor sancti Egidii*, par l'honneur, sa possession de la portion de S. Gilles, du diocèse de Nîmes, où les comtes faisaient quelquefois leur résidence et avaient leur monnaie à l'empreinte d'un agneau. Centul V à Bearne (1130-1134) (notre pl. IX, 30), et Alfons Jourdain, à Toulouse (1112-1140), suivirent l'exemple de leurs prédécesseurs, usant du terme d'*onor*.

La monnaie de Rennes, en Bretagne (pl. IX, 35), présente souvent dans son champ I V S M. André Jeuffrin, de Tours, fut le premier qui reconnut ces lettres, et il suppose qu'elles existent sur la pièce que Duby a gravée dans son grand ouvrage, pl. LX, 1, mais qu'elles étaient plus détériorées, méconnaissables, et par suite reproduites très-défectueusement dans son dessin. Cette observation de M. Jeuffrin est juste. Ses recherches savantes et très-précises lui ont prouvé que la pièce qu'il possède est de Conan IV, le petit (1165-1171), et il a cru deviner dans les trois lettres IV *quartuS* (voyez ses observations numismatiques à l'occasion de quelques monnaies françaises des XI^e^ et XII^e^ siècles, trouvées dans la commune de Notre-Dame d'Oé, près de Tours). On ne peut pas le contester : la pièce est effectivement de Conan IV, mais je ne puis admettre l'interprétation proposée de IVS, par *quartus*.

Je n'y vois absolument que le *jus*, loi ou droit. Rennes est précisément le lieu où, sous la domination mérovingienne, le monétaire signalait son sol de *ratio fisci*. La même idée est reproduite par une autre expression *jus*. C'est le droit du comte, du duc Conan, de forger sa monnaie de Rennes, ville qu'il recouvra en 1165, et arracha des mains des usurpateurs. Je crois bien appuyer mon explication, qui ne paraît être que très-simple, par la comparaison avec une autre expression de ce genre qu'on trouve sur les pièces du seigneur de Roquefeuil, où il fait signaler ses droits par la légende LEX PRIMAM' *monetae*.

L'alpha et l'oméga furent bien acceptés par la monnaie mérovingienne. Mais ils s'y perdirent en s'accrochant à la croix, et depuis ils disparurent. La monnaie carlovingienne les évitait constamment. Ce ne fut que la capétienne qui les réhabilita dans leurs anciens droits. Ce fut vers le milieu du XI^e^ siècle. Le comte d'An-

Digitized by Google

jou, Foulque-Nerra (987-1040), imitant la monnaie royale, inventa son monogramme; mais il n'y plaça ni l'alpha, ni l'oméga (pl. VIII, 2). Le roi Robert (997-1031) occupa le champ de la pile par les lettres de l'éternité, l'alpha et l'oméga, suspendues par des cordes ou rubans, mais non pas à la croix du champ. Le roi Henri (1031-1060) suivit son exemple (*v.* notre pl. V, 29). Il faut donc convenir que c'est le temps où d'abord la monnaie royale reprit l'usage de l'alpha et de l'oméga.

Elle les suspendit depuis aux rubans. Cette manière de figurer ces lettres fut connue en Italie. Ficoroni (*De plumbis antiquor.*. Rome, 1750, in-4°, chap. VIII, 2) nous a conservé un sceau de plomb, signalé des noms de Drudis et Rasin, qu'il prend pour le nom des Goths ou Lombards. Sur ce sceau, de chaque côté, on voit une croix aux branches desquelles sont suspendues avec des cordes, l'alpha et l'oméga. Cette façon de figurer ces deux lettres se présente sur les pièces du roi Philippe Ier (1060-1108). Les comtes de Champagne (1047-1090), d'Anjou, et les autres seigneurs, s'emparèrent de cette singulière empreinte, et la couronne jugea à propos de se désister de son invention. Les lettres de l'éternité devinrent l'héritage des seigneurs, qui les figuraient de différentes façons sur leurs espèces.

Par toute la France, les monnaies des seigneurs, tant laïcs qu'ecclésiastiques, présente les lettres de l'éternité, tantôt cantonnées ou suspendues à la croix, tantôt séparément placées et défigurées de différentes manières. Leurs figures disparaissent avec le temps; mais il en reste d'autres qui ne sont que le fruit de leur défiguration. On les voit différemment exprimées : Aω, Aω, Aω, Aω, / \ω, / \ω, Aω, Vω, et l'alpha et l'oméga sont, avec le temps, remplacés par VE, VV, AA. Souvent on les sépare, et l'alpha seul A, Λ, / \, tenait lieu des deux; ou l'oméga seul, ω, ω, ω, prenait la place des deux. C'est aussi par suite de la défiguration, que figurent isolément le V, l'/ \, ou l'E.

Toutes ces permutations sont très-fréquentes dans l'intérieur du rayon, et même on y substitue la fleur de lys, la lettre S, comme on peut le voir par les exemples sur la monnaie de Rheims, d'Orléans, d'Étampes, d'Anjou, du Mans, de Sancerre, de Tonnerre et d'autres lieux.

A Bourbon, à Nevers et à Charenton, on remarque que la croisette, l'oméga et la crosse sont réunis, ✠ ω ʕ. A Toulouse, la croisette, l'alpha et la crosse ✠ A ʕ. Les bras de l'alpha y sont disloqués,

fendus et séparés déjà dès le commencement du XII[e] siècle, vers 1115. Or, si l'on voit plus tard à Carcassonne IſI, à Beziers I†I, une crosse, placée au milieu de deux lignes, on peut conjecturer que ce sont les bras de l'alpha, accostant la crosse.

La monnaie des évêques de Grenoble présente les lettres A. ω. D. S. cantonnées. On les a voulu expliquer différemment, et y voir les évêques du milieu du XI[e] siècle, Malome ou Artand (voy. Tobiesen Duby). Mais à mon avis, ces lettres n'indiquent qu'*Alpha* et ω *méga*, *Signum* Dei. L'alpha et l'oméga, ainsi que la croix, y sont certainement les signes de dieu.

A | ω
D | S

De même, la monnaie des comtes de Rouergues, à Rodez, offre une croisette et les trois lettres ✠ A. S. D. il est évident que la croisette et l'*Alpha* sont les *Signa Dei*. Cette explication est appuyée par la monnaie mansoire du XI[e] siècle, où les comtes entouraient la croix et les lettres de l'éternité, avec la légende *signum dei vivi* (S. D. V.). A la fin du XIII[e] siècle Hainaut, Loos, Heinsberg, Orange reproduisirent cette explication, en insérant dans leurs légendes *signum crucis*.

La monnaie de Sancerre offre les S. C. cantonnés (pl. VIII. 26). Elle était empreinte du nom de Jules César : on voudra peut-être expliquer ces deux lettres par *Signum Cesaris*, ou *Cae-Sar*. Mais il n'est pas probable qu'il y ait une semblable allusion : ces lettres ne se rapportent qu'à *Signum Crucis*.

Un S qui remplaça les lettres de l'éternel près de la croix, à Orléans, à Etampes et ailleurs, n'indique que le terme de *signum*, qui se rapporte à la croix ou au type de la monnaie marquée d'une croix.

Le temple des ducs de Normandie se défigura en quatre triangles qui composent une croix, au cœur de laquelle on voit une croisette. Cette croisette fut depuis remplacée par un S qui par sa signification *signum* se rapportait à la croix remplacée. Sur une autre monnaie de Rouen l'S est couché sous un lambel. A Senlis l'S a le même emplacement. A Etampes, à Gien il cède sa place à une croisette qui est placée sous un lambel +.

Les comtes de Vendôme et de Châteaudun marquaient leur monnaie d'un S pour dire que leur figure bizare est un *signum*, signe de la monnaie (pl. VIII, 17).

On a expliqué très-ingénieusement la grande lettre S dans le champ de la monnaie semi-royale de Macon, frappée sous Philippe

*

par *Stephanus*, Etienne, comte de Bourgogne et de Macon qui posséda Macon (1085-1102). Mais la grande lettre ✠ losangée du revers est une croix ouverte dans son cœur, comme en sont les petites croisettes dans les légendes des pièces de Champagne à Troyes. Quant à l'S c'est le *signum*. La monnaie limitrophe de Macon, de Rodolphe (993-1032) roi de Bourgogne à Lyon (pl. VII, 1), de Thierri (1070-1115) duc de Lorraine à Diey (pl. XIX, 21), offrent dans leur champ le même S *signum*.

A Châlons-sur-Saône on se servait de la lettre B. La monnaie semi-royale du roi Henri (1027-1032), offre d'un côté une croix doublement chrismée, de l'autre une grande lettre B; l'autre frappée par le comte Hugues II (1065-1075) fut marquée de la même lettre B (pl. IX, 6). Le Blanc publia autrefois (p. 148) une monnaie fruste du roi Lothaire (954-986) à la lettre B dans le champ: je crois qu'elle est de l'atelier de Châlons-sur-Saône. Pour expliquer la signification de la lettre B il faut faire certains rapprochemens et entrer dans la pensée qui préoccupait la monnaie du siècle.

On représentait dans le voisinage de Châlons, à Besançon, à Bellay, une main, une dextre qui bénit. Le roi Philippe (1060-1108) successeur de Henri, remplaça l'ancienne expression *gratia dei rex*, par *dextra dei rex*; sur sa monnaie frappée à Orléans, on lit *dei dextra Benedictus*. Je crois que le B de Châlons signale *benedictus*, *benedictio*, et tient lieu d'une dextre bénissante.

Sur la monnaie de Souvigny on voit cantonnés D B ce qui s'explique par *dei benedictio*, *benedictio divina* (pl. VIII, 27). Mais considérant les relations qui ont eu lieu entre les sires de Bourbon et les prieures de Souvigny, je ne contrarierai point l'allusion qu'on y voudra remarquer à *Dominus Borbon*.

Je ne saurai dire au juste si le B d'Anduse indique le nom des seigneurs Bernard, ou le mot bénédiction: mais la pièce d'Anduse qu'on voit dans Duby, ayant une croix cercelée ou nêlée, peut être antérieure à Bernard II, de 1243, et elle ne peut pas remonter jusqu'au temps de Bernard I, mort en 1024. Je n'hésiterai point à expliquer le B d'Anduse par *benedictio* et de le considérer pour le type andusien, pour la marque convenue de la monnaie andusienne.

La lettre R de la monnaie de Roquefeuil, est plutôt l'initiale de Roquefeuil, que de son seigneur Rainard de Roe, qui vivait vers 1220. Elle servit aussi pour le type roquefeuillois.

Digitized by Google

Il existe des lettres, qu'on n'espère comprendre, deviner et expliquer que par un hasard tout imprévu.

Monogramme.

Le duc de France, comte de Paris, Hugues, vers 987, marqua sa monnaie de son monogramme. Dès qu'il devint roi, il le fit disparaître de ses deniers royaux, aussi a-t-il quitté l'intitulé *gratia dei*, roi, comme il l'employait autrefois *gratia dei*, duc, comte, lorsqu'il frappait sa monnaie ducale (*voyez* pl. VIII, 1).

Il existe dans la collection de M. Cartier, une pièce du comte d'Anjou, où l'on voit un monogramme de Foulques FVLCO et la légende : *gratia dei comes* (*voyez* notre planche VIII, nº 2). Cette coïncidence de la monnaie d'Anjou et de Paris, leur grandeur, leur poids, forcent d'attribuer cette pièce à Foulques Nerra, troisième de ce nom (987-1040). Depuis, la formule *gratia dei* fut écartée de la monnaie d'Anjou, mais le monogramme de Foulques devint le signe de la monnaie angevaine. Foulques ou Goffred, GOSFREDVS, frappaient-ils leurs espèces (987-1246), toujours le monogramme foulquois y figurait. Je ne sais pas positivement si les Plantagenets, depuis qu'ils ont occupé le trône d'Angleterre, conservèrent le monogramme intact : mais je ferai remarquer plus bas comment il se défigura sous la maison de France.

Le comte du Mans fut voisin de celui d'Anjou, et relevait de lui. Il suivit aussi l'exemple de son seigneur et mit son monogramme sur la monnaie (planche VIII, nº 5). C'était un des Herbert, ERBERTVS; le premier (1015-1036) ou le second (1051-1062), qui imprima le sien, et, depuis, tous ses successeurs, de quelque nom que ce soit, de Gautier, de Guillaume, de Robert, d'Hugues, d'Hélie, ne le changèrent plus. Le monogramme d'Herbert devint une marque convenue de la monnaie mansoise. Il est à présumer, comme l'observe très-justement M. Jeuffrin, que Foulques même, comte d'Anjou, qui s'empara, en 1110, du Maine, frappait la monnaie mansoise au même monogramme qu'Herbert. Il en donne une preuve par la trouvaille faite dans la commune de Notre-Dame-d'Oé, près de Tours, qui offrit à ses observations les espèces de la première moitié du XIIᵉ siècle. La monnaie mansoise, au monogramme d'Herbert, s'y trouvait nombreuse. Ce monogramme se perpétua au Mans jusqu'à son occupation par la famille de France, en 1246. Charles, comte d'Anjou et du Mans, substitua l'autre empreinte à celle du Mans; mais

Digitized by Google

il lui a plu de reproduire le monogramme herbertois sur certaines pièces de son comtat de Provence (*voy*. Tob. Duby).

Tibaud (1047-1089) et Tibaud le grand (1125-1152) possédaient des terres spacieuses dans le comté de Blois et de Champagne. Ils disposaient de deux types très-différens et très-caractéristiques. Cependant l'un d'eux a voulu imiter les comtes d'Anjou et du Maine, avec lesquels ils eurent des contestations, et il introduisit sur les espèces de la Champagne et celles qui en dépendaient, le monogramme de Tibaud, TEOBAL.V. Depuis, la monnaie frappée à Provins, par les Henri et les Tibaud, offrit ce même monogramme (*v*. notre pl. VIII, 7, 8). Les Henri fabriquèrent aussi leur monnaie à Troyes, et ils la marquèrent du même monogramme que Thibaud.

On connaît une monnaie nombreuse, frappée à Troyes, à la légende BEATVS PETRVS, ou bien PETRVS EPISCOPVS. Il n'y a pas eu de Pierre, évêque de Troyes; mais l'apôtre saint Pierre, évêque de Rome, fut patron de la cathédrale de Troyes et de plusieurs églises et monastères de la même ville, entre autres du monastère des bénédictins, de la congrégation de saint Viton, nommé la chapelle de saint Bobin ou la chapelle de saint Pierre, dans le faubourg de Troyes. Ce monastère était singulièrement favorisé et doté par les comtes de Champagne, qui possédaient le comté de Troyes.

On a reconnu cette monnaie, frappée sous les auspices de saint Pierre, pour la monnaie épiscopale, et on s'efforçait inutilement à décomposer le monogramme qu'elle offrait pour y découvrir un nom épiscopal, celui d'un évêque de Troyes, ou de Barthélemy, ou d'Étienne; je dis inutilement, parce que le monogramme n'offre que le nom de Tibaud. C'est justement le monogramme de Tibaud, comte de Champagne. Si donc la monnaie est épiscopale, l'évêque de Troyes dépendait, ainsi que sa monnaie, des comtes de Troyes et de Champagne.

Le comté de Troyes était une dépendance de la Bourgogne, et Tibaud le grand, en 1143, fit hommage à Eudes, duc de Bourgogne, pour le comté de Troyes. On remarque sur plusieurs pièces de saint Pierre de Troyes un autre monogramme, qui signale évidemment le nom de ROBERTVS. Il n'y a pas eu d'évêque Robert, à Troyes; mais c'est le monogramme de Robert, duc de Bourgogne (1223-1233), seigneur-souverain du comté de Troyes, et de la monnaie ecclésiastique. Il aura donc remplacé celui de son vassal Theobald.

On rencontre un monogramme sur la monnaie de Henri, évêque de Beauvais (1149-1162). Il ne répond guère au nom de Henri. Je crois y voir encore le monogramme de Tibaud de Champagne. Il est un peu défiguré et mutilé, mais il répond aux lettres de ce nom. Dans une charte de 1224, Tibaud, entre ses barons vassaux, nomme au premier le redoutable père évêque de Beauvais.

Les vassaux employaient donc le monogramme de leur seigneurie, et le monogramme n'était qu'un signe monétaire qui perdait son sens, sans perdre la valeur d'autorisation. Mais sur les espèces de Gien, la famille de Donzi imita singulièrement la monnaie d'Anjou (pl. VIII, 25). Les Geoffroi, à Gien (1093-1160), plaçaient, du côté de la croix, une croix avec l'alpha et l'oméga suspendus à ses branches; du côté de la pile, le monogramme de Foulques. C'était l'évêque d'Auxerre qui avait les droits seigneuriaux sur Gien, et Gien ne releva jamais du comté d'Anjou. Toutes les relations de Gien avec l'Anjou que je connais, sont hostiles et déplorables pour les Donzi. C'est lorsque, vers 1030, Geoffroi Donzi s'unit avec le comte de Blois et de Champagne, contre Foulques Nerra, comte d'Anjou, qu'il obtint de son allié en fief, le château de Saint-Aignan; il enleva d'abord au comte d'Anjou plusieurs châteaux situés sur l'Indre : mais à la fin, trahi par un de ses vassaux, livré à Foulques, enfermé dans le château de Loches, il y fut étranglé, en 1037, par le même traître, en l'absence de Foulques. Cet accident ne dut pas rapprocher les états de Gien et les Donzois du monogramme de Foulques. D'où vient donc que le monogramme angevin a été employé à la monnaie giennoise? Fut-elle forcée à le prendre par les seigneurs-évêques d'Auxerre, qui, depuis, s'opposèrent aux barons, qui voulaient introduire de nouvelles coutumes? Le comte de Nevers prétendait aussi avoir des droits sur les terres de Gien, mais le coin nivernais est dissemblable. Ce n'est qu'Hervée IV de Donzi, seigneur de Gien, qui, par un mariage, se mit en possession de Nevers, et y fit fabriquer la monnaie au monogramme de Foulques, déjà dépravée comme elle l'était à Gien. Bref, les Geoffroi d'Anjou (1040-1050) frappaient leur monnaie à l'empreinte de Foulques, et les Geoffroi de Gien (1090-1150) frappaient la leur à la même empreinte. Le monogramme de Foulques n'était plus qu'une marque convenue de la monnaie. Cette marque était sujette à des modifications et à des pervertissemens dans un non-sens. Le monogramme de Foulques fut mutilé et

défiguré plutôt à Gien qu'à Angers. Nous le ferons observer à l'instant.

Encore un monogramme qui exige une singulière attention. Il figure sur une monnaie du roi Philippe (1060-1108) frappée à Etampes. Il offre à certains égards, le supplément de la légende *rex dei dextra;* mais il a les deux OO superflus, et il n'est autre que le monogramme du roi Odon, ODO REX, qu'on connaît sur une pièce de Blois (pl. V, 26; VII, 2). D'où vient le monogramme d'ODO REX sur la monnaie du roi Philippe?

Étampes et ses dépendances firent partie du domaine des rois jusqu'à saint Louis. Mais les prédécesseurs de ce prince, au moins depuis Philippe Ier, nommèrent un vicomte d'Étampes, pour y percevoir leurs droits et y exercer leur juridiction. Deux vicomtes sont connus sous le règne de Philippe; mais il serait déraisonnable de chercher leur nom dans le monogramme d'ODO REX. Il est plutôt plausible qu'ils étaient chargés ou qu'ils obtinrent le droit de fabriquer la monnaie royale, et qu'ils employèrent pour son empreinte le monogramme du roi Odon, qui avait perdu sa signification, et n'indiquait plus que le type de la monnaie locale. Si l'explication est juste, il faut convenir que la monnaie n'est pas royale, mais locale, ou qu'elle est du vicomte, autorisée par le nom royal, ou une pièce semi-royale.

Le clergé étendait certains droits sur Étampes. Un monastère près d'Étampes, à Maurigny, fut nouvellement doté par le roi Philippe, en 1106. Plusieurs églises et abbayes du vieux et du nouvel Étampes furent cédées aux moines de Maurigny, ainsi que la juridiction et différens revenus. Le roi Louis VI confirma, en 1120, les donations, et garantit aux moines tout ce qu'on leur donnait du fief appartenant au roi. Cette donation paraissait n'avoir pas assez de valeur, et l'archevêque de Sens, en 1112, confirma, de son autorité, les donations du roi Philippe. Ce fut un de ses prédécesseurs, l'archevêque Walter, qui, 124 ans auparavant, en 888, au mois de janvier, sacra le roi Eudes. Le souvenir de cette cérémonie a eu peut-être quelque rapport avec la monnaie et le droit épiscopal d'Étampes.

Je vais encore proposer une explication qui aura quelque relation avec la précédente. Le Blanc a laissé indéterminée une pièce de Louis VI ou VII, frappée à CASTELLVMEDANTE. Je crois qu'il faut, comme il arrive souvent, prendre l'M pour une lettre double, et lire : *Medante castellum*. C'est le Medunta, vulgaire-

Digitized by Google

ment, Mantes sur la Seine. Le type du revers offre dans le champ
O deux croix et deux O croisés. Mantes fut conti-
✠ ✠ nuellement en possession du roi Odon. Par le traité
O conclu en 896, avec Charles le simple, la Seine séparait les deux rois, et Mantes resta au roi Odon jusqu'à sa mort (898). Cette longue possession fut peut-être cause que le type d'Odon devint local. Voyons la monnaie d'Odon fabriquée à Chartres, non loin de Mantes. Elle offre dans le champ un semblable arrangement cruciforme des O et des croix (pl. VI, 22).
✠ Dans la monnaie de Mantes, le temps fit disparai-
O D O tre le D du centre, et conserva le reste du type odo-
✠ nique, comme il conserva le monogramme odonique à Étampes.

Les monnaies d'Odon, que le temps a respectées, sont du centre de la France : de Chartres, de Blois, d'Orléans (pl. VI, 21, 22, 23). Le souvenir de son règne s'y établit mieux qu'ailleurs, et son monogramme a pu servir de type pour la monnaie postérieure. Je n'aurais rien à contester si l'on voulait retrouver ce monogramme odonique dans le type issoudunois. Par la découverte récemment faite à Châtillons-sur-Cher, dont nous donnerons les détails plus bas, on a retrouvé les espèces d'Issoudun, du s'r Odon III (1167-1188) et du roi Richard cœur de lion (1188-1199). Elles appartiennent à M. de la Saussaye, qui m'a communiqué leur empreinte (pl. XVII, 15, 16). Il est certain que dans ce siècle le monogramme d'Odon devait être bien défiguré. Mais si l'on compare le type issoudunois avec le monogramme odonique sur la monnaie de Blois (pl. VI, 21), je ne doute qu'on n'y remarque une singulière analogie. Plusieurs des seigneurs d'Issoudun portèrent le nom d'Odon, peut-être est-ce en mémoire du roi qui donna son monogramme à leur monnaie.

Les monogrammes, devenant une espèce d'image bizarre, ne tenant plus à leur signification primitive, furent sujets à des modifications et à des réductions qui les détruisaient, les changeaient et les métamorphosaient en d'autres figures. Aussitôt que la famille de France s'empara du comté d'Anjou, elle ne voulut plus souffrir un Fulco sur sa monnaie. Les Charles d'Anjou, pour satisfaire l'habitude locale, se servaient d'une forme arbitraire qui rappelait l'ancien monogramme; mais ce furent plutôt ses débris, dont les traits, réduits et plus soumis à un alignement oblong à force

Digitized by Google

de mutilations réitérées, se convertirent en une clé. Par cette longue opération, le monogramme de Foulques se métamorphosa en une clé, et la clé le remplaça (pl. VII, en bas).

Le même monogramme, transplanté à Gien, y eut un autre sort. Il y fut réduit aux lambeaux connus dans la science héraldique, espèce d'E qui se forme de différens bris. Telle forme a pris une possession marquante sur différentes monnaies et s'est apparentée au lambel des armes qui ont des relations avec l'empreinte de la monnaie.

Tel lambel, en Normandie, prit naissance de la destruction du temple, qui originairement, fut le type de la monnaie fabriquée à Rouen. Tel parut sous le roi Louis VI ou VII (1108-1137), à Étampes, à ce qu'il paraît, de la destruction du monogramme ODO REX. Tel parut à Gien de la décomposition du monogramme FVLCO.

Différentes figures.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur le temple qui servait de type local pour certaines monnaies, comme objet accepté avec prédilection de la monnaie précédente. J'observerai seulement que le temple se défigurait singulièrement dans la monnaie de Rouen, se dissolvait en triangles, disparaissait membre par membre. La monnaie de Melun, où les comtes remplirent leurs fonctions jusqu'à 1203, paraît avoir éprouvé le même sort. Millin, dans ses *Antiquités nationales*, n° XLIX, pl. III, 5, 6, nous fait connaître une pièce du côté de la croix fruste; offrant les débris d'un temple, avec une inscription. Il s'efforce d'y retrouver dans la légende et dans l'intérieur du temple, *moneta Mullentium*, monnaie de Melun. Je consens à y voir *Mulinum m.*, et à l'attribuer à Melun; mais je ne pense pas qu'il y ait quelque chose de plus. L'analyse laborieuse de Millin, afin d'y découvrir *oet*, est inutile.

La monnaie de l'ancienne Gaule, qu'on nomme celtique, offre très-souvent une étoile, à six ou à cinq cornes ou pointes, ouverte à jour, composée de triangles ou d'angles clechés. Cette étoile reparait sur la monnaie de Pépin (756-768) (*v.* notre planche VI, 2) et sur celle de Charles le simple (898, 922) (Petau, p. 1033, R. 9; Le Blanc, p. 142, 1). Elle reparut depuis,

Digitized by Google

du temps des Capets, sur la monnaie de Déols. On la voit sur les pièces des comtes Raoul, et sur celles du roi Philippe-Auguste (*v.* notre pl. IX, 2, 3). Le plus souvent l'astre de la monnaie des comtes RADVLFVS est à six pointes, comme celle de Charles le simple et de Pépin. Mais l'un des comtes Raoul fit mettre sur sa monnaie l'étoile à cinq rayons, et prit le titre DVX MILICIE (Tobiesen Duby, *récréations*).

Il est à observer que les seigneurs de Déols paraissent faire renaître l'antique type local, mis en désuétude; que les deniers de Charles le simple et de Pépin paraissent avoir été frappés à Déols, et soutiennent par intervalle le souvenir du type local; qu'il existait des emblèmes, des figures locales, que le laps des siècles ne pouvait sitôt détruire et pousser dans l'oubli. Les seigneurs, composant leur type du temps des Capetingues, les reproduisaient.

J'en puis dire autant, avec certitude, de l'empreinte d'une monnaie inconnue, que j'ai trouvée dans la collection de M. Boucher, à Abbeville. Elle est de Montreuil, et fut fabriquée à REᴗLOCO VICVS (notre planche VIII, nº 28), dans un vic nommé *Royal lieu*. Elle offre la croix cantonnée par l'alpha, l'oméga et quatre perles. Du côté de la pile, dans le champ, est un vaisseau, un navire. On sait très-bien que le Quentovic est le port de Montreuil, à l'embouchure de la Canche, et qu'on y frappait, du temps de Louis le débonnaire, des deniers marqués d'un vaisseau flottant sur les eaux. Celle que nous faisons connaître n'a pas de signes royaux : elle est anonyme, de la fabrique des premiers comtes de Montreuil, avouée de saint Riquier, avant qu'ils aient pris le titre de comte de Pontieu, vers 1033, et avant qu'ils aient commencé à battre leur autre monnaie à Abbeville.

Je vais présentement prendre en considération le type chartrain. M. Cartier, dans son essai sur les monnaies chartraines, a victorieusement discuté cet objet. Il a prouvé que c'est le type épiscopal que les comtes séculiers furent obligés d'employer sur leurs espèces, tant qu'ils furent liés par des relations de vasselage.

La marque de la principauté temporelle des évêques de Chartres, disent les anciens annalistes, se reconnait principalement en ce qu'ils ont eu le droit de battre et forger monnaie. Les com-

Digitized by Google

tes de Chartres n'eurent le droit de battre monnaie qu'à la suite des anciens évêques qui en jouissaient. Le comte de Chartres et de Blois adopta un type qui était épiscopal, et tous ses successeurs, à Blois et à Chartres, furent obligés de le conserver.

L'évêque de Chartres était souverain du château de Vendôme, et les comtes d'Anjou, qui possédèrent le Vendômois, étaient vassaux des évêques pour le château de Vendôme. Depuis que le comté de Vendôme était séparé du comté d'Anjou, les comtes de Vendôme, au château épiscopal, forgeaient leur monnaie au coin épiscopal, et ils suivirent le type blesois.

Saint-Aignan, Romorantin, Celles, furent dépendances de Blois, et leur monnaie suivit le type épiscópal, auquel les puissans comtes de Blois devaient tenir.

Perche et Châteaudun furent du diocèse de Chartres. Les vicomtes de Châteaudun, issus des comtes de Perche, ne doivent être regardés que comme des vassaux de ceux de Blois, et précisément le coin de la monnaie de Châteaudun se range au type de Chartres, et celui de la Perche ne fit que le mettre en désordre.

Il faut convenir que c'est un ancien type, différent du royal et des autres types que les seigneurs laïcs inventaient. Je crois qu'il est éminemment épiscopal. Le coin des évêques, comme nous l'avons observé, se distingue des autres par les signes de leur dignité, la crosse, la mitre. Mais avant que ces signes devinssent vulgaires, c'étaient leurs propres têtes, ou plutôt des têtes de saints, très-souvent couronnées à la manière monarchique. Je crois que l'évêque de Chartres reprit les têtes anciennes des sols monétaires de la première race, qui disparurent sous la seconde. Une tête diadémée lui parut très-bien représenter la sienne ou celle d'un patron anonyme.

Voyons le tiers de sol frappé autrefois à Chartres par le monétaire Blidomund. Nous l'avons gravé sur notre planche III, 33. Observons-y le profil droit, son nez énorme, enflé, les trois gros troncs horizontaux qui tiennent lieu des lèvres et de la barbe; enfin, sa chevelure touffue et courte, sa bizarrerie dans l'exécution, et nous serons prévenus de la difformité qui devait paraître dans le profil épiscopal.

Nous mettons en comparaison un autre tiers de sol, que nous avons trouvé dans la collection de M. Serrure, à Gand (voyez notre pl. III, 34). Sa légende autour de la croix, ИOVOVИOΛOV... démontre suffisamment la destruction totale de l'empreinte qui

Digitized by Google

lui servait de modèle. Du côté de la tête, je ne puis reconnaitre les débris d'une autre : mais je crois y voir très-distinctement, dans le champ, un nez ·⅃, une bouche :>, une barbe ⌃⁚, un œil ⊣, une oreille E, et un diadème à deux rangs de perles. Comparez cette monstrueuse figure au type chartrain et blesois, et vous y trouverez une singulière coïncidence; mais comparez, quelles qu'elles soient, des têtes monstrueuses de la monnaie mérovingienne, et vous concevrez la monstruosité chartraine.

J'adopte les explications de M. Cartier sur les pièces de Jean, de Bourchard, forgées à Vendôme; de Rodulf, de Robert, à Châteaudun, qui ne sont que de la fin du XIIIe ou du XIVe siècle. J'accepte aussi le temps déterminé des pièces de Robert de Celles (1177-1189), de Tibaut de Romorantin (1164-1191), et de S.-Aignan, frappées avant 1030. Vers ce temps, le comte de Blois donna St-Aignan en fief au seigneur de Gien. J'accepte toutes ces explications, et en m'appuyant sur elles, je vois qu'une pièce au type chartrain, plus elle est ancienne, plus son empreinte paraît être rapprochée, et semblable à un profil qui est accosté au devant d'une croix et de quatre perles (voyez au bas de la pl. VII, le type chartrain dans toutes ses nuances). Plus elle est ancienne, plus elle offre une figure compliquée et plus expressive, pour convaincre que le type chartrain n'est composé que des traits d'un profil. Voyez sur mes planches les monnaies de St-Aignan, et de Celles (XVII, 11; VIII, 15). La première, trouvée et conservée par M. Boilleau, à Blois; l'autre, avec la monnaie de Romorantin, et plusieurs semblables de St-Aignan, sont dans la collection de M. de la Saussaye, à Blois, qui a eu la complaisance de me communiquer leurs clichés. Trois barres, ou deux barres horizontalement posées sous une boule, pour représenter ses lèvres et sa barbe. Un œil, une oreille, sont placés entre le nez et le diadème, qui, en double bande, passe sur les cheveux dressés en haut ou crénelés. Enfin, derrière la tête, on remarque les deux ou trois extrémités du ruban, noués, sortant d'une boule ou d'un nœud, et terminés par des boules. On sait très-bien que derrière le diadème, les extrémités de son ruban, terminées par de petites boules, furent presque toujours soigneusement figurées.

Ces extrémités du ruban furent conservées dans la monnaie de Blois, et dans toutes les autres qui en dépendaient, de Vendôme, de

Digitized by Google

Saint-Aignan, de Celles, de Romorentin (pl. VIII, 14, 17; VII, en bas); elles étaient remplacées par un simple globule dans la monnaie de Chartres et ce globule fut défiguré à Chateaudun et au Perche. Il y a encore une autre circonstance qui sépare le système chartrain en deux branches distinctes, celle de Blois et de Chartres : c'est la forme de la couronne. A Chartres, ce ne sont plus les deux rubans qui forment le diadème, mais les quatre lignes, fermées en deux enclavures séparées. Toute cette différence n'empêche pas de considérer ce type comme identique. Même à Blois, on a employé quelquefois, par exception, l'empreinte à quatre bandes sans leurs extrémités.

La figure primitive du profil épiscopal devint le sujet des opérations monétaires des graveurs qui furent chargés de fabriquer les espèces des comtes multipliés. Nous allons observer quel sort a eu ce profil épiscopal.

Comme les monogrammes, il perdait son sens primitif; il ne fut plus que l'image bizarre et convenue qui autorisait la monnaie. Mais les oreilles, les yeux et les croisettes devant le nez, changeaient d'abord en trois grosses balles, en anneaux, en croix, en astres, en fleurs, en croissans. Chartres et Blois tenaient aux bulles. Chateaudun aimait mieux les croisettes et les croissans; Vendôme les croisettes et les fleurs (pl. VIII, 13, 14, 16-20).

Vendôme a voulu convertir les extrémités de la bande en V, ce qui allait très-bien à son nom. Vendôme et Chateaudun ajoutaient la lettre S, pour indiquer que c'est *signum*, la marque de la monnaie (pl. VIII, 17).

La bouche fut aussi remplacée, tantôt par une croisette à Blois, tantôt par une astérique à Blois et à Chateaudun; tantôt par une fleur, à Vendôme, ou par une fleur de lys partout : à Chartres, à Blois, à Vendôme.

Il y a un exemple à Chateaudun où le profil est tourné à gauche (pl. VIII, 16). En Perche, le bas du nez est tourné vers le diadème, et la moitié du diadème remplace le bas du nez. Ce sont les défigurations que les exemplaires connus nous offrent. Peut-être qu'avec le temps on en trouvera d'autres.

Cette figure étant le signe de la suzeraineté épiscopale sur la monnaie, forma avec le temps les armoiries de l'évêché, qui sont le produit de nombreuses défigurations. Ces armoiries de l'évêché, Chevard, dans l'histoire de Chartres, t. II, p. 178, les dé-

Digitized by Google

crit ainsi : « Trois bezans, dont chacun desquels est chargé d'un caractère ou hiéroglyphe gaulois, dont on ignore la vraie signification; il est accompagné de trois tourteaux posés en pal, danchés de cinq pièces sur le flanc, et garni d'une fleur de lys sur le côté gauche, le tout de sable, sur un fond d'argent. » La fleur de lys, poursuit M. Cartier, a dû être ajoutée, comme sur les monnaies sous Charles de Valois, vers 1293. Cependant, les pièces de Romorantin et de Celles, qui sont entre 1160 et 1190, offrent la fleur de lys, en voyant les gravures lithographiées attachées à son mémoire.

Ce n'est qu'au XIII^e^ siècle que cette effigie commence à disparaître des monnaies de Chateaudun et de Vendôme. Elle se soutint plus long-temps à Chartres et à Blois, où, au milieu du XIV^e^ siècle, elle est très-reconnaissable sur les pièces des comtes Gui (1307-1342).

Je dis qu'elle disparaissait, puisqu'à Chateaudun et à Vendôme elle est très-subitement mutilée et réduite en des traits qui la rapprochent d'un portail.

Vendôme, Chateaudun,

On peut voir plusieurs différences sur les pièces de Gaufred de Chateaudun avant 1253 (notre pl. VIII, n° 21), de Jean de Vendôme (1271-1315) (n° 18), de Burchard de Vendôme (1315-1354) (n° 19), et de l'autre Jean de Vendôme (1354-1366) (n° 20). Nous les avons tirées de chez M. Jeuffrin.

Nous avons déjà appliqué une semblable observation à la lettre B, de Châlons-sur-Saône, considérant le type de la monnaie des comtes, le B peut être le produit d'une tête de face, qui, autrefois, remplissait le coin de Magnoald, d'Alasius, monétaires à Châlons, sous la première race; et nous irons retrouver encore une autre tête de face en Champagne (pl. III, 26, 26 *bis*, IX, 6).

Le type que les comtes de Champagne employaient pour marquer leur monnaie, fabriquée à Provins, et qu'on nomme peigne, est certainement plus ancien que l'autre, marqué du monogramme de Teobald. Sa bizarrerie force à remonter avec lui dans des temps antérieurs. L'alpha et l'oméga suspendus aux

Digitized by Google

branches de la croix, le retiennent en quelque sorte dans la seconde moitié du XIe siècle. Ce type existait et ne disparut point, quoique l'autre, au monogramme, ait pris un ascendant remarquable. Ce dernier disparut, et nous verrons par des dates très-déterminées que celui-ci soutint son existence, qu'il se soutint peut-être jusque vers le XVe siècle.

Ce peigne figure sur les espèces frappées à Provins par les Tibaud et par les Henri. Il subit des modifications et des changemens remarquables. La comparaison de toutes ces diversités peut très-facilement convaincre que plus la figure est ancienne, plus elle offre les traits d'une tête de face, et elle ne semble s'être formée que des débris d'une tête cassée.

Certainement la plupart de ces pièces, qui ont les lettres de l'éternité, se rangent parmi les plus anciennes. Elles offrent cette ressemblance plus rapprochée. La chevelure y est dressée debout. Les yeux et le nez prennent leur place dessous. Puis, sur plusieurs pièces de Henri (1181-1197), les yeux sont remplacés par un croissant et un astre. Enfin, sous Henri le gros, roi de Navarre (1274), les yeux et le nez changent en trois rateaux tournés en bas. C'est la marche que le type suivit à Provins (pl. VIII, 9; VII, en bas).

Les trois rateaux ne parurent que vers la fin du XIIIe siècle. Je crois le prouver par les pièces des comtes de Réthel. Réthel était une dépendance des comtes de Champagne. En vertu de ce droit, Tibaud, comte de Champagne, en 1206 et 1223, confirme comme suzerain de Réthel le droit de pêche dans la rivière de Bar, que Hugues, comte de Réthel, accorda à l'abbaye de Saint-Vincent-de-Laon. Il est donc très-conséquent qu'en forgeant sa monnaie, le comte de Réthel tenait au type de son suzerain et à toutes les métamorphoses qu'il souffrait. On connait la monnaie de Louis, comte de Réthel : elle n'offre que cette chevelure ou ce peigne de Champagne, aux trois rateaux. Le premier comte qui porta le nom de Louis, à Réthel, fut Louis de Flandre (1290-1322), qui suivit de près Henri, comte de Champagne et roi de Navarre. Il tenait nécessairement aux changemens et aux formes contemporaines, et il figurait son type à trois rateaux.

Digitized by Google

Ce type monétaire semble donner naissance aux armoiries de Réthel. « Le comte de Réthel porte des gueules à trois rateaux d'or fauin, et y adjouste des manchées.» Les manches sont ôtées des rateaux des armoiries; mais ces rateaux ont un certain rapport avecle nom de Rhétel, et ont une parenté singulière avec le type de la monnaie et leur position sur l'écusson, en deux et un, force à tenir le type de la monnaie rateaux en bas; ce qui coïncide avec notre observation, que l'image de la monnaie n'est que la dépravation d'une tête de face.

Ce type singulier, que nous avons déjà observé à Provins et à Réthel, reparait à Sens et à Rome. A Sens, il existait des manufactures de drap très-florissantes, et les fabricans apportaient leur drap jusqu'à Rome. Dans cette capitale du monde, ils aimèrent mieux prendre monnaie à leur empreinte qu'à celle des sénateurs ou du pape. Le sénat, pour les satisfaire, fit battre le billon, qui offre une croix cantonnée de l'alpha, de l'oméga, d'une astérique et d'une pleine lune, avec une légende SENATVS. P*opulus*. Q*ue*. R*omanus*, de l'autre côté le peigne de Champagne, dessous un S, *signum*, accosté de deux triangles, avec la légende ROMA CAPVT MVNDI. Ces légendes sont connues à Rome au XIV^e^ et au XV^e^ siècle. Il faut donc supposer que le billon fabriqué par les Senonois, était du XIV^e^ siècle. Il faut en outre convenir que Sens, au même temps, avait sa propre monnaie à son propre type, qui était champenois. Puisque ce type fut accepté à Sens, fut de la ville manufacturière, on a jugé qu'il représente un peigne, employé dans la fabrication du drap.

Le comté et la ville de Sens étaient, depuis long-temps (1015), confisqués et réunis à la couronne. Mais il est évident que la couronne permit de forger une monnaie locale qui était très-aimée des fabricans, et qui offrait la même empreinte que la monnaie des comtes de Champagne.

Toutes les pièces qu'on connaît de Sens, ne présentent guère la dernière défiguration de l'empreinte champenoise en rateaux. Mais elles n'offrent point cette forme que nous avons reconnue pour la plus ancienne. L'empreinte de la monnaie senonoise tient à des formes transitoires. Il s'ensuit qu'elle prit naissance après un certain laps de temps, depuis que le type champenois existait et modifiait sa figure. C'est alors que le billon senonois accepta le type champenois de Provins, et l'a conservé plus long-temps dans ses formes intermédiaires.

Digitized by Google

J'ai eu le bonheur de trouver dans la collection de M. Boucher une pièce de ce genre, plus ancienne que les autres connues. Elle est gravée sur notre planche VIII, 10. D'un côté elle offre une croix avec les alpha et oméga suspendus, la légende erronée ✠SEE I: OENISCITI *Senonis civitati ;* de l'autre côté c'est un peigne ou la chevelure, sous laquelle on voit une croix accostée de deux anneaux et la légende ✠RILDVMISCATO *Riedunis ca St Ro.* Les S et R se trouvent au commencement et à la fin de R*iedunis*S. On n'y voit guère les lettres *cato.* Il paraît que Riedunum fut autrefois un antique château, où la monnaierie existait depuis des temps très-anciens; parce qu'on connait la monnaie de la première race, fabriquée par le monétaire Theopolen, du temps de Dagobert (711-715), à Rieodun (Bouteroue, VII, 13; Le Blanc, incert., 23; notre planche III, 16). Au XII[e] siècle, elle paraît être sous la disposition de la ville de Sens; elle n'est marquée d'aucune autre autorité que de la ville et du type champenois.

Les autres pièces connues sont semblables; mais elles portent une légende très-différente. D'un côté, c'est SENOIS CIVI; de l'autre, GRATIA DEI TI. A Amiens, la légende offrait : *pax civibus.* Je crois aussi qu'à Sens, les deux légendes se rapportent aux citoyens, aux habitans de la ville, et qu'elles forment une seule expression de vœux : *gratia dei Senonis civitati* : la grâce divine, à la ville de Sens. Le TI, près de *gratia dei*, n'est que la terminaison de la légende de l'autre côté, CIVItaTI.

Mais d'où vient que le type de la monnaie des comtes de Champagne, fabriquée à Provins, offre les mêmes formes que celui de la ville de Sens. Les comtes de Champagne n'avaient aucun droit sur Sens. Sens et Provins se trouvant placés dans le même archidiocèse, peut-être y rencontrera-t-on le même cas qu'avec la monnaie chartraine. Peut-être est-ce le type épiscopal, et une tête d'archevêque. Les évêques de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Cambrai, de Meaux; les prieurs de Souvigny et les seigneurs de Sancerre, la monnaie locale semi-royale de Bourges, représentaient dans le voisinage les têtes de face. Provins et Sens furent donc entourés et assiégés par les têtes de face. Sancerre relevait du comté de Champagne, et prétendait représenter l'image de Jules-César par une tête de face, qui, de la tête archiépiscopale, pouvait devenir, par une explication nouvellement inventée, un portrait de César. Cette

Digitized by Google

tête archiépiscopale, par les opérations des graveurs de Provins, changea, et donna origine aux armoiries et aux signes convenus dans les stipulations féodales. Il était impossible à un réfugié d'exploiter les fastes senonais et de débrouiller la chose à fond, il est forcé d'abandonner ce soin aux plus heureux, qui ont à chaque moment à leur disposition les monumens, les actes, les annales de Champagne et senonaises.

Des espèces mixtes semi-royales (1027-1174 — 147) *et royales particulières à certains lieux* (pl. VI, 31, 32, 33; IX, 2-7)

Nous reprenons encore les espèces mixtes semi-royales, que nous avons préalablement remarquées. Elles étaient les plus fréquentes au temps où le type local parut dans sa perfection. Nous allons examiner les exemples que le temps a respectés.

L'évêque d'Auxerre, Hugues, était comte de Châlons-sur-Saône depuis 987. Lorsque le roi Robert voulut établir son fils Henri au duché de Bourgogne, en 1015, tous les seigneurs qui relevaient du duc s'y opposèrent. Le seul Hugues, comte de Châlons, resta fidèle au roi Robert et combattit pour lui et pour Henri. Depuis, en 1027, le même Henri fut sacré roi de France à Rheims, et, dès ce moment, il ne fut plus qualifié duc dans les diplômes, mais roi. Il succéda à son père, en 1031, et établit duc de Bourgogne, son frère Robert (1032). Hugues, évêque et comte, mourut en 1039. C'est donc ce Hugues, fidèle vassal de son seigneur-duc, de son souverain roi, qui obtint la permission de placer le nom du roi Henri (1027-1032) sur la monnaie qu'il a fabriquée à Châlons-sur-Saône, sans y mettre son propre nom. Le coin offre la croix aux deux chrismes, et la lettre B, *benedictio*. Les légendes HINRICVS REX et CAVILON CIVITA (Le Blanc, p. 156, 7).

Le roi ne fabriquait plus de monnaie à Châlons. C'était le comte qui en était maître. Mais il n'était pas encore autorisé à y mettre son propre nom. Il était cependant en faveur chez son souverain, et il lui était permis de la frapper au coin local, avec le nom du roi.

Je ne puis déterminer avec certitude si c'est le même

Digitized by Google

Hugues, évêque d'Auxerre, entre 1032 et 1039, ou plutôt son proche successeur, Hugues II (1065-1075), qui occupait le comté après la mort du roi Henri, qui s'autorisa à marquer la monnaie de Châlons de son propre nom MONETA HVGONIS (Cette pièce inconnue, gravée sur notre planche IX, 6, est tirée de la collection de M. Jeuffrin). La fidélité et la servilité reconnues de Hugues, comte-évêque, empêchent de le soupçonner de cette insubordination. C'est pourquoi j'aime mieux attribuer à Hugues II (1065-1075) cette monnaie de Châlons, fabriquée au type châlonnais B et au nom de Hugues. Cette pièce prouve que l'activité et l'émancipation monétaire des barons avançait et se multipliait graduellement; qu'elle se changeait en monnaie locale, qu'elle devenait seigneuriale, d'abord anonyme, ensuite autorisée du nom propre des barons; que le système monétaire des barons se développait au fur et à mesure, et qu'il prenait consistance.

Nous avons déjà parlé ailleurs d'une autre pièce de Philippe, frappée par un comte de Mâcon, entre 1060 et 1108, peut-être par Étienne, qui fut comte depuis 1085 jusqu'à 1102. La pièce porte, d'un côté, une croix enforme de losange ◇; de l'autre la lettre S, *signum* (Le Blanc, p.). On présume que la lettre S était l'initiale du comte Étienne, *Stephanus;* mais cela est douteux, d'autant plus qu'on ne connait aucune monnaie mâconnaise, offrant ou le nom ou l'initiale du comte; mais on en connait une frappée au nom du roi Louis, sans que celui du comte y soit marqué.

Cette pièce (voyez Tobiesen Duby) n'offre, d'un côté, qu'une croix; de l'autre, une figure cruciforme, composée de deux croisettes et de deux boules ✠:✠ Le seul nom du roi Louis y figure, comme nous l'avons déjà remarqué. L'écriture de ses inscriptions est semi-gothique. Les C et les Є sont d'une forme gothique. La monnaie est donc, au plus tôt du XIII^{e} siècle, et elle offre le nom du roi Louis VIII (1223-1236) ou de Louis IX (1226-1270). Le dernier comte de Mâcon, Guillaume V (1184-1224) laissa une fille, Alix, qui lui succéda, et qui, avec son mari, Jean de Bruine, en 1239, céda le comté de Mâcon à Louis IX. Cette pièce fut donc frappée entre 1223 et 1239. Comme on ne connait pas de monnaie mâconnaise au nom des comtes, il parait évident que les comtes de Mâcon n'ont pas eu le droit de marquer leurs espèces de leurs propres noms. Toutefois, c'é-

Digitized by Google

tait une prérogative honorable pour ces comtes, qu'il leur était permis de placer le nom de leur roi sur leurs pièces anonymes. Les autres anonymes n'en possédaient pas.

Les évêques de Laon eurent aussi la permission de signaler leur monnaie du nom royal : mais d'abord elle fut privée du nom épiscopal; elle portait d'un côté une tête royale de face, ceinte de la couronne à trois croisettes, avec la légende LVDOVICVS REX de l'autre côté, une tête épiscopale vue de face et la légende LVDVNENSIS. Il parait que c'est Gauthier de Mortagne, dans la conférence qu'il a eue chez Louis VII, en 1158, au sujet de la monnaie, qui obtint la liberté de marquer aussi bien et son propre nom épiscopal. Depuis, la monnaie frappée par Gauthier (1158-1174) offre les mêmes têtes de face, avec la différence que celle de l'évêque est mitrée; autour de ces têtes on lit leurs noms LVDOVICVS RE✠ du roi Louis VII, et GALTERVSEPC de l'évêque. (Claude Molinet, cabinet de la bibl. de S. Génév. à Paris, 1692, in-fol., p. 145). Vers ce temps, l'évêque de Laon entra au parlement et devint vassal immédiat de la couronne. Le successeur de Gauthier, Roger de Rosoi, n'a pas voulu souffrir l'émancipation de la commune de Laon, accordée par le roi Louis, et se mit à guerroyer avec les Laonnais : mais il assista, en 1180, comme pair, au couronnement de Philippe-Auguste, et il forgeait sa monnaie au même coin que son prédécesseur. Voir notre pl. IX, nº 5, où les têtes royales et épiscopales sont entourées des légendes PHILIPPVS RE ✠ ✠ROGERVS EPE (1180-1207). Cette pièce est assez renommée, bien connue et publiée à plusieurs reprises : mais toujours elle était à tort attribuée à un Roger, évêque de Châlons-sur-Marne (1060-1065). Le Blanc, Molinet, Tobiésen-Duby et tous les autres chantaient ce chorus et long-temps nous y mêlâmes notre voix. Il faut cependant remarquer que la monnaie de l'évêque de Châlons-sur-Marne offre dans son champ PAX et autour le nom de l'évêque (✠GAVFRID' ЄPISCOP' 1131-1142), de l'autre côté, autour de la croix, le nom du lieu *Catalani civi;* qu'elle offre un coin tout-à-fait différent et émancipé. La monnaie de l'évêque Roger, étant subordonnée à l'autorité royale, présente un coin mixte, identique à celui de l'évêque de Laon, Gauthier : elle est donc laonnaise, de l'évêque Roger de Rosoi.

Digitized by Google

Autour de la croix VRBS LINGONENSIS, de l'autre côté, une crosse, marque de la dignité, et la légende LVDOVICVS REX. On voit que l'évêque de Langres avait le droit de la monnaie, mais il n'était pas en son pouvoir d'y placer son propre nom : il lui était seulement permis d'honorer sa monnaie du nom royal. Les contemporains des deux Louis VI et VII furent au nombre de six. Le premier d'entre eux, Robert (1084-1110), naquit de Henri, fils de Robert, duc de Bourgogne. Il était frère de Hugues et d'Odon, ducs de Bourgogne, et de Henri, comte de Portugal. Ces titres sont certainement suffisans pour supposer qu'un petit-fils de France obtint du roi son cousin, la prérogative d'employer le nom du souverain. Mais l'évêché de Langres a eu plus d'une autre occasion de gagner une faveur particulière de la couronne. A l'élection de Gauffred, en 1040, le roi Louis VII s'y opposa; mais, cédant aux instances de saint Bernard, il accorda sa permission, et depuis Gauffred assista Louis VII dans l'expédition d'orient. Gauthier (1161-1179) fut aussi de la famille de Bourgogne, fils du duc Hugues II. Vers ce temps, les évêques de Langres entrèrent sous la dépendance immédiate de la couronne et prirent place dans le parlement. Je pense que c'est le moment le plus convenable pour leur monnaie marquée du nom de Louis VII. Je crois appuyer cette conjecture par un autre rapprochement et une autre circonstance, concernant l'évêché d'Autun.

On connait une pièce d'Autun, portant d'un côté LODOICVS de l'autre SCTINAS *sancti Nasarii*. Elle est de la fabrique du diocèse d'Autun, qui fut honoré du patronage de S. Nazaire. Mais il n'y a pas d'évêque d'Autun nommé Louis au temps de cette monnaie. Le nom *Lodoicus* est incontestablement royal, lorsque les évêques furent autorisés à l'employer sur leur monnaie anonyme. On a plusieurs évêques d'Autun contemporains des Louis, qu'on peut présumer avoir obtenu cette faveur. Etienne III (1112-1140) assista au sacre de Louis VII. Robert de Bourgogne, fils du duc Hugues II, lui succéda. Robert ne survécut à son évêché que quelques mois et fut remplacé par Humbert (1140-1148), qui a eu pour successeur un autre fils de Hugues II, duc de Bourgogne, Henri (1148-1179). Ce Henri de Bourgogne était frère de Gauthier, évêque de

Digitized by Google

Langres, auquel nous avons cru attribuer la monnaie de Langres au nom du roi Louis. Je crois que l'évêque Henri vient à l'appui de notre assertion, et qu'il est juste de lui attribuer celle d'Autun au nom de Louis.

On connait différentes pièces de la sirerie de Bourbon. Elles portent d'un côté LODVICVS REX, de l'autre BORBONЄNSIS. Les rois Louis VI le gros et Louis VII le jeune, eurent occasion de protéger les seigneurs de Bourbon. Louis VI, en 1115, rétablit Archambaud VI, expulsé par ses ennemis. Archambaud VII (1137-1172), épousa, en 1147, Agnès de Savoie, sœur d'Adélaïde, femme de Louis VI, et fit un voyage en orient avec Louis VII le jeune. Cette protection et cette alliance procurèrent aux seigneurs la fabrication de la monnaie au nom royal, sans y mettre leur propre nom.

Cette monnaie semi-royale offre différens types. Tantôt c'est une main bénissante, tantôt une tête, tantôt une crosse assistée de l'oméga et d'une croisette ⩨? ✠. On ne peut pas douter que toutes ces images ne fussent sacerdotales. Elles font présumer que la monnaie des seigneurs était subordonnée à un prélat.

Les sires de Bourbon furent les avoués du monastère de Souvigny, et plusieurs contestèrent, en 953-959, les donations précédentes; ils voulaient y établir à leur profit des coutumes nouvelles et onéreuses. S. Hugues, abbé de Cluni, dont Souvigny dépendait, s'y opposa vigoureusement. Archambaud V se mit en tête de faire revivre les prétentions de ses prédécesseurs. Le pape, en 1095, interposa son autorité. Si parmi ces contestations, aucune n'existait au sujet de la monnaie, au moins y avait-il des relations entre les prieurs de Souvigny et leur avoué seigneur de Bourbon, quant à l'exercice de la fabrication des espèces bourbonnaises. On n'en connait point d'antérieures à celles de Louis, roi, mais on en connait d'autres postérieures, que les seigneurs fabriquaient sous leur propre nom, par suite des traités qu'ils avaient conclus avec les prieurs.

Il faut donc convenir que la monnaie de la sirerie de Bourbon fut un objet de combinaison, du droit sacerdotal des prieurs de Souvigny, de l'autorisation du roi de France et de l'exercice de la fabrication, accordée aux seigneurs de Bourbon par lesdits prieurs et lesdits rois de France. La tête était l'image de S. Majol, abbé de Cluni (961-994), qui mourut à Souvigny

Digitized by Google

et devint patron de ce monastère. La crosse est la marque de la dignité du prieur, aussi bien que la main donnant des bénédictions. Les seigneurs empreignaient les marques de la dignité sacerdotale, le nom du roi, mais ils passaient sous silence leur propre nom. C'était une monnaie mixte, partie anonyme et semi-royale.

C'est avec le temps que les seigneurs écartèrent le nom royal, introduisirent le leur, firent de nouveaux traités avec les prieurs, et s'associèrent même, en 1290, aux prieurs, pour battre monnaie, conjointement avec eux, à Souvigny même. Alors les titres des sires de Bourbon accompagnaient l'image et le nom de S. Majol (pl. VIII, 27, où D. B. signifie *Dominus Borbon*).

Archambaud IX eut querelle avec l'archevêque de Bourges touchant le serment de fidélité que ce prélat exigeait de lui pour la commune qu'il avait établie dans sa terre, ce qui semble prouver que la sirerie de Bourbon relevait, du moins à certains égards, de l'église de Bourges. Il prêta serment en 1239. On pourrait présumer que la monnaie bourbonnienne se ressentait de cette suprématie; mais j'aime mieux tenir aux relations que les avoués avaient avec leurs prieurs, où la monnaie était en question.

Tout près de Bourbonnais, à Charenton, le même type à une crosse parut vers 1171, sur la monnaie du comte Renaud. Cette ressemblance singulière, dans un temps et un lieu très-rapprochés, prouve, sinon les mêmes droits, au moins l'imitation.

Mais il ne peut pas en être ainsi avec le type nivernais. Il portait de même une crosse, avec un oméga et une croisette ⩦✠? comme le bourbonnais, ou une crosse et un astre ⁎?, comme le charentonnais. Le voisinage et la contemporanéité le rapprochent encore plus. La pièce connue de Renaud, comte de Charenton (1171), et celle de Gui, comte de Nevers (1168-1175), sont signalées du même type et marquées de leur propre nom. On y remarque une modification de l'empreinte primitive; l'oméga et la croisette sont remplacés par une astérique. Nous voulons nous arrêter sur l'empreinte primitive.

Il existe une pièce de Nevers (voyez notre pl. IX, 7), NEVERПISCIVT, marquée du côté de la pile LVDOVICVS E✠. Mais il n'y a point de Louis, comte de Nevers : il faut donc y reconnaitre le nom du roi *Ludovicus rEx*.

Digitized by Google

On sait que les trois Guillaume qui devancèrent le comte Gui furent attachés aux rois Louis VI le gros et Louis VII le jeune. Le premier Guillaume (1095-1147), malheureux dans ses entreprises contre Hugues le Manceau, deux fois prisonnier de Thibaud, comte de Blois et de Champagne, était secondé par le roi Louis VI et marchait à sa suite dans ses expéditions contre les petits tyrans. L'autre (1147-1161), accompagna Louis VII le jeune, en 1147, à la Terre-Sainte. Le troisième (1159-1168) accompagna le même roi dans la guerre qu'il fit au comte de Châlons.

L'empreinte de la pièce marquée *Ludovicus E*, offre dans le champ ⁝✠?, une crosse avec l'oméga et la croisette, exactement comme les pièces bourbonnaises marquées *Ludvicus rex*. Les mêmes circonstances contemporaines, le voisinage infiniment rapproché, nous présentent évidemment le même résultat. La monnaie de Nevers fut une combinaison des droits sacerdotaux de je ne sais quel prélat, de l'autorisation du roi de France et de l'exercice de la fabrication accordée aux comtes de Nevers par le prélat et le roi. Les comtes empreignaient les marques de la dignité sacerdotale et le nom du roi, mais ils passaient sous silence leur propre nom. C'était une monnaie, partie anonyme, mixte, semi-royale. Les Guillaume de Nevers, contemporains des Archambaud de Bourbon, ne différaient guère dans leur exercice de la monnaie. Ce ne sont que leurs successeurs, depuis Gui (1168-1175), qui supprimèrent le nom royal et le remplacèrent par le leur; mais ils conservèrent le type sacerdotal, quoique modifié, mais crossé, qui était devenu local, en reproduisant continuellement la manifestation du droit du prélat.

Après cette longue revue des pièces mixtes, semi-royales, je demande comment on doit considérer plusieurs pièces royales au coin local? Celles d'Étampes, du château de Mantes, que nous avons déjà observées à l'article du monogramme, de Bourges, de Château-Landon?

Celle de Berry (v. la pl. VI, 31) offre une tête de face mitrée, et autour LODOVICVS REX; de l'autre côté, sur un bâton, une croix très-artistement confectionnée, et autour, VRBS BITVRICA. Bourges fut acheté par la couronne en 1107. On a donc cru attribuer cette monnaie à Louis VI ou à Louis VII. Un bâton à la croix si artificielle est une empreinte locale de Bourges. On

Digitized

voit dans l'ouvrage de Le Blanc les monnaies de Philippe le bel (1285-1314), *fortis burgensis* et *novus burgensis*, qui ont le même bâton. Je présume que ce bâton n'est autre chose que la crosse de l'archevêque de Berri, qui chargeait long-temps la monnaie locale.

Sur celle de Landon (n. pl. VI, 32), on voit une crosse, ce qui fait supposer le conflit du droit sacerdotal. Louis VI et VII firent des dotations considérables aux chanoines réguliers de S. Severin. Louis VII leur donne les églises à Landon, en 1151, et en même temps l'archevêque de Sens, leur accordant la possession d'une abbaye, fait connaître son autorité pastorale, qui n'était pour rien dans les affaires du monde. Je ne sais pas si l'on peut, de ces faibles circonstances, présumer quelque influence de l'archevêque de Sens sur les monnaies locales, qui furent fabriquées en Gâtinois et en Senonais, à Etampes, à Château-Landon, à Sens, à Riedun.

Lorsqu'on considère la croix de Berri, qui prolongea son existence deux cents ans depuis qu'elle était entrée en possession de la couronne, il est nécessaire de convenir que les villes de Bourges et Berri avaient leur type local, que la couronne conserva un temps assez considérable. Elle a montré beaucoup plus d'égards pour le type touronnais.

Cela prouve que la couronne, en certaines occasions, observa le type local et voulut avoir la monnaie particulière locale, avant de la supprimer. Aussi peut-on compter au nombre des types locaux la monnaie de Senlis, marquée d'un S couché ⍭ (voyez Le Blanc, p. 164). Une autre pièce, plus distincte, se trouve chez Le Blanc (p. 176, n° 4). Il n'a pas réussi à l'expliquer, mais il assure l'exactitude de son dessin. Elle offre du côté de la croix *Philippus rex*, et elle est de Philippe I (1060-1108). Elle porte dans la légende de la pile, selon la gravure de Le Blanc :

C MPSSIIIIЄCTIS

lisez : CIVI'S SINLЄCTIS

civitas Sinlectis. Dans le champ on voit les quatre lettres connues des temps carlovingiens, S. L. C. S., cantonnées près d'une demi-croix. C'est à l'ancienne manière; le nom de Senlis, Sin-LeC-tiS. — On connait les monnaies d'Artois, battues à Arras et à S^t-Omer par le roi Philippe-Auguste, lorsqu'il se mit en possession de ce pays (plan-

Digitized by Google

che VI, 33); elles sont locales, au type particulier. De même, Philippe-Auguste avait sa monnaie particulière à Déols, en Berri.

M. Jeuffrin est le premier qui fit connaître la pièce du roi Philippe, frappée à Déols (v. notre pl. IX, 2). Considérant qu'en 1188, Philippe-Auguste conquit Châteauroux et Déols, et les réunit au Berri, il l'attribue à ce même Philippe-Auguste. Il n'y avait rien à dire contre cette explication. Philippe-Auguste tenait Châteauroux et Déols depuis 1188 jusqu'à 1203, lorsque ce comté passa aux Guillaume de Chauvigny. Cette explication de M. Jeuffrin est confirmée par une découverte récente de plus de mille pièces des monnaies de Déols, de Gien, qui furent trouvées à Châtillon-sur-Cher, entre Celles et St-Aignan. Parmi un nombre si considérable de numéraire courant, on remarque quelques pièces inconnues d'Issoudun, à la légende RICARDVS REX. Le roi Richard cœur de lion frappait cette monnaie d'Issoudun entre 1168 et 1199. Or, les autres, parmi lesquelles elle se trouve, furent contemporaines, et celles de Déols sont évidemment du roi Philippe-Auguste, frappées entre 1188 et 1203 (1).

Les comtes de Déols marquaient leur monnaie d'une étoile à

(1) M. de la Saussaye me communiqua, sur cette découverte importante, la notice suivante. La trouvaille de Châtillon-sur-Cher donna environ 1300 pièces de billon, parmi lesquelles M. de la Saussaye reconnut les 1200 pièces comme il suit :

427 pièces de Raoul, comte de Déols,	entre 1160 et 1176
745 de Geoffroi de Gien,	1120 - 1160
3 du roi Philippe-Auguste, à Deols,	1188 - 1203
2 d'Odon III, seigneur d'Issoudun,	1167 - 1188
13 du roi Richard, cœur de lion, à Issoudun,	1188 - 1199
1 de Conan IV, duc de Bretagne,	1156 - 1171
1 d'Etienne, comte de Guingamp,	» 1164
3 d'Hervée IV, comte de Nevers,	1199 - 1223
2 du roi Louis VII, à Bourbon (Archambaud VII),	1137 - 1180
1 de Vierzon, anonyme (d'Hervée ou de Guillaume),	1189 - 1197
5 de Sauvigny, la tête de S. Majol y est sans mitre.	

M. de la Saussaye en tire une conséquence très-juste pour la monnaie bourbonienne, marquée du nom royal. On la croyait de 1115, de Louis VI et d'Archambaud VI; mais le synchronisme de ce trésor est une garantie certaine que cette monnaie est du roi Louis VII et d'Archambaud VII. Le trésor fut enfoui au plus tôt vers 1199 ou 1200; mais la masse du numéraire fut réunie vingt ans avant, vers 1160-1176. Elle était réunie par quelqu'un qui avait ses affaires à Châteauroux et à Gien. Depuis, il y ajouta quelques nouvelles pièces plus récentes, qui lui restaient de son épargne.

Digitized by Google

six cornes ; c'était le type local. Le roi Philippe-Auguste, disposant du comté en maître, observa ce type (v. la pl. IX, 2, 3). Mais, en se dessaisissant du comté de Châteauroux, il supprima la monnaie de Déols et son type antique. Depuis 1203, succédèrent les Chauvigny, les Guillaume ; ils fabriquaient leur monnaie à Châteauroux, et ils changèrent le type (1203-1232).

Les espèces mixtes semi-prélatales. Crosse.

Nous ne voulons pas résumer toutes les particularités du conflit qui existait en presque tous les coins entre l'autorité des laïcs et des clercs, dont nous avons mentionné à plusieurs occasions des exemples nombreux. Nous désirons seulement encore, par quelques observations, appuyer nos présomptions, que nous avons multipliées sur l'autorité que le clergé étendait sur différentes espèces.

On se souvient des monnaies chartraine, blessoise et autres, qui étaient subordonnées à l'évêque. On se souvient de nos soupçons sur le type champenois, sur les droits que pouvait posséder l'archevèque de Sens, dans l'archidiocèse duquel se trouvaient plusieurs monnaies locales, dont chacune offre les traces de sa dépendance de l'autorité sacerdotale ; nos présomptions et nos efforts tendaient à découvrir que les monnaies bourbonnaise, nivernaise et charentonnaise se ressentaient de l'autorité d'un prélat. Nous y avons observé une crosse, une tête, une main bénissante, comme marques distinctives de son droit.

Le clergé bourguignon, voisin de l'Italie, et après, tout le clergé de France, imita évidemment la monnaie romaine, dans ce qui concerne l'image des saints et la dextre. « La crosse ne fut guère employée, dit le savant Rigollot (notice sur une feuille de dyptique représentant le baptême de Clovis; Amiens, 1832, in-8°), que dans le X^e^ siècle, et il n'est pas question de mitre épiscopale avant l'an 1000 ; tous les auteurs qui se sont occupés de lithurgie, Onuphre Panvinio, le cardinal Bona, Hugues Ménard, Claude de Vert, Thiers, s'accordent pour affirmer que la mitre est une invention récente, dont il n'est pas fait mention dans les rituels et les livres ecclésiastiques, ni sur les peintures et les autres anciens monumens, avant la fin du X^e^ siècle. » Ces marques

Digitized by Google

de l'autorité nouvellement inventée parurent sur la monnaie et multiplièrent les signes cléricaux. L'image du saint, la dextre, la crosse, la mitre, signalèrent les espèces purement ecclésiastiques et marquèrent les autres qui furent subordonnées aux prélats. Nous avons énoncé cette observation plusieurs fois et nous allons l'appuyer par des nouveaux indices ou preuves.

Je me propose pour le moment de prendre en considération la crosse. On la voit de différentes manières sur les espèces purement épiscopales. Bourchard évêque de Meaux (1119-1134), arma son poing de la crosse, et les fit empreindre sur sa monnaie. La monnaie de l'abbé de Corbie, des archevêques de Lyon, d'Arles, du prieur de Souvigny, des évêques de Carcassonne, de Langres, de Viviers fut marquée d'une crosse. Les évêques de Valence (pl. IX, 18), de Cahors l'entremêlaient à la croix et aux croisettes. L'évêque de Noyon adossa sur sa monnaie une double crosse ʔ ʕ qui servirent depuis pour les armoiries des évêchés de Noyon et Tournay. Par ces exemples on voit que le coin des prélats se servit de leur sceptre. Je vais maintenant m'occuper des crosses qui surveillent le coin des espèces fabriquées par les seigneurs laïques.

L'abbé de S. Benigne disposait à Dijon de la monnaie des ducs de Bourgogne. L'abbé Hugues d'Arc-sur-Til alloua en 1273, au duc Hugues IV, la moitié de la monnaie de Dijon, et il écrivit en 1282 au duc Robert II, pour maintenir l'immutabilité. En observant le coin de la monnaie qui devait rester immutable, j'y vois que l'abbé plaçait sur la monnaie ducale, une croix mêlée, ou bien ses branches séparées, qui ressemblaient à la figure d'une double crosse, puis il y signait les deux crosses croisées (pl. IX, 10, 11). Le duc devait obéir à l'abbé, la monnaie à son nom offrait des signes qui prouvaient qu'elle était maîtrisée par l'abbé, et ces signes furent immutables.

Le comte de Toulouse frappait sa monnaie à Toulouse, à Saint-Gilles, au Château-neuf-de-Bonafosse. L'évêque d'Albi possédait le tiers de cette dernière, et je crois que son droit reparaît sur différentes pièces tolosanes (pl. IX, 23), qui offrent une crosse avec l'alpha et l'omicron pour l'oméga; ou bien un bâton à la croix accostés de deux o ou anneaux; ou enfin une triple crosse, c'est-à-dire, un bâton à la croix accosté de deux crosses ʔ † ʕ (pl. VII). Le bâton surmonté d'une croix, remplace les marques de dignité suprême, un scepte ou une crosse.

Sur les pièces de Raimond Roger, vicomte de Beziers (1194-

1209), qui fut aussi vicomte de Carcassonne, on voit un bâton à la croix accosté, comme nous l'avons observé, de deux bras d'un alpha fendu. C'était au moment d'une guerre avec le clergé, que cette monnaie fut fabriquée. Je crois qu'il faut y chercher l'expression des droits d'un prélat, qui ne fut point contesté.

On connaît une monnaie de Pierre, évêque de Carcassonne, sans qu'on ait pu déterminer auquel des Pierre on doit l'attribuer. Elle fut attribuée à Pierre Rodier (1323-1330). J'aimerais mieux y voir un Pierre plus ancien. Elle n'offre point des marques ordinaires de la dignité épiscopale, mais elle nous prouve que les évêques jouirent du droit et forgèrent leur monnaie à Carcassonne. La fabriquaient-ils en même temps que les vicomtes? Je ne le saurais dire: mais on connaît trois autres pièces de Carcassonne attribuées aux comtes et vicomtes, dont deux sont marquées d'une crosse, placée entre les bras de l'alpha fendu. Il serait très-à désirer d'avoir ces pièces elles-mêmes, pour éviter toute méprise: mais je n'eus pas le bonheur de les rencontrer, et je suis réduit de parler de leurs légendes sur le dessin de l'ouvrage de Duby où l'on voit que leur figure est artificiellement arrondie au moyen d'un compas, et tout porte à croire qu'elles sont agrandies et manquent d'exactitude. Cela me fait peine qu'il me faille copier une d'entre elles sur ma pl. IX, nº 20.

On a attribué ces trois pièces, une au comte Oliba II (851-877) parce que sa légende porte LI OB IA ᶜII un autre à Roger I (957-1012), lorsque son fils Pierre Roger, évêque de Gironne, du vivant de son père, eut une part dans le comté de Carcassonne. Ce Pierre Roger mourut en 1050. La pièce n'offre dans sa légende que RO GE RC ON mais elle est munie d'une crosse placée entre la fente de l'alpha. La troisième fut adjugée à Bernard Roger, second fils de Roger I (1012-1038), parce qu'elle porte dans sa légende B.R OX CO TE et la crosse paraissait concourir avec son frère, évêque de Gironne (pl. IX, 20).

Mais il me semble qu'on n'a pas besoin de recourir à un évêque extérieur, évêque de Gironne, si l'on a devant soi les droits de l'évêque du lieu. La crosse y est de l'évêque de Carcassonne, qui a pu laisser fabriquer sa monnaie, aux comtes, aux vicomtes, sous la condition de placer sa crosse; ou bien l'évêque lui-même fut obligé de marquer sa monnaie épiscopale avec le nom du comte. C'est ainsi que s'explique la réunion du comte Roger avec une crosse.

Une croix qui traverse la légende et pousse ses branches doucement pâtées jusqu'au grenetis, et presque au tranché de la

Digitized by Google

pièce, orne également toutes ces trois pièces. Par cette identité du coin, elles paraissent être presque contemporaines. Il est donc dangereux de les disperser depuis 1050 jusqu'à 850, dans l'espace de deux siècles. Il est plus dangereux encore de les renvoyer à des temps trop reculés, comme l'est le IX^e^ siècle, l'an 850. Une telle croix ne paraît sur les monnaies d'Espagne, d'Italie et de France que vers le commencement du XII^e^ siècle, et ne se vulgarise qu'au milieu du XIII^e^. Cette observation, je crois, renverse l'explication entière, que nous avons exposée ci-avant.

Mais pourquoi ces monnaies doivent-elles être absolument de la fabrication du comte ou du vicomte? L'évêque frappait-il la sienne indépendamment, et le comte sous la sauve-garde de la crosse? Ne faut-il pas plutôt considérer ces monnaies pour épiscopales?

Bernard Atton, vicomte, renonça, en 1113, au droit qu'il s'était attribué jusqu'alors de s'emparer des dépouilles des évêques de Carcassone quand ils venaient à mourir, et rendit à l'église de cette ville les biens qu'il avait usurpés sur elle. Il changea le titre de comte en celui de vicomte, parce que l'accommodement qu'il avait pris avec le comte de Barcelone, portait qu'il tiendrait de lui ses domaines en fief comme vicomte. Ainsi les vicomtes furent réconciliés avec les évêques.

Le vicomte Roger I, en 1138, voulut rendre à ses domaines le titre de comté. Par suite de ses efforts, peut-être qu'il a, avec le consentement de l'évêque, fabriqué la monnaie ci-devant indiquée, ayant d'un côté la légende entrecoupée par les branches de la croix, RO GE RC ON *Roger comes*, et de l'autre une crosse épiscopale accostée des I I, et autour CARCASSONECI.

Quant aux deux autres, je ne peux donner que des explications forcées, aussi bien que celles qu'on donnait pour les entrainer jusqu'au IX^e^ siècle. Leur nature, presque énigmatique, repousse toute explication simple. Mais les miennes me paraissent bien plus plausibles que les autres.

Je considère ces deux pièces comme purement épiscopales. Une de ces pièces qui approche le plus de celle du comte Roger se trouve sur notre planche IX, 20. Elle offre d'un côté une crosse accostée des II et la légende CARCASSONECI. De l'autre, le champ et la légende, écartelées par les branches de la croix et la légende entrecoupée en quatre par ses branches, présente

Digitized by Google

B.R OX CO TE

lisez : B.R. OpiX CO TE, *Bernardus Raimundi episcopus*. Il fut évêque en 1209-1211. Dans le midi, il n'est pas impossible de rencontrer un o pour un e, dans le mot episcopus.

L'autre pièce offre d'un côté CARCASSONACI, dans le champ VET; de l'autre, la même croix, dont les branches entrecoupent la légende.

ᶜII LI OB IA, lisez GILelmI. OBIscopiA, *Guilielmi episcopia moneta*. Guillaume II fut évêque (1248-1264) et Guillaume (1264-1275).

Dans cette combinaison, la monnaie de Pierre ci-devant mentionnée, offrant d'un côté la légende CARCASONA, et dans le champ ✠AA; de l'autre une croix alaissée et la légende PETRVS EPI'; elle peut être attribuée à Pierre de la Chapelle (1289-1298).

Tout près de Carcassone, les vicomtes de Narbonne possédaient apparemment la monnaie, puisque Mahaut, vicomtesse en 1104, et Aimeri II, en 1112, donnèrent à Jean de la Monnaie deux baux à fiefs de la monnaie de Narbonne. Effectivement les Aimeri fabriquaient la monnaie indépendante, puisqu'on connaît les pièces ayant autour du champ de la croix EIIIERIHG, et sur la pile quatre anneaux, et tout autour N"RBON"CII. Cette monnaie, connue dans Duby, appartenait apparemment à Aimeri II (1105-1134), puisque nous en connaissons une autre toute semblable de sa fille Ermengarde, qui hérita le vicomté en 1143 et se démit en faveur de son neveu en 1192, quelques années avant sa mort, qui arriva en 1197. Cette pièce inconnue offre, autour de la croix cantonnée d'un croissant, ERMENGARD; de l'autre côté, au centre, une perle environnée de quatre anneaux et la légende NARBONECIVI. Cette pièce est dans la collection de M. Norblin, à Paris (voyez la pl. XVII, 9).

Mais Aimeri III, en 1215, donna à l'archevêque la moitié de son droit. Depuis ce temps, la monnaie de Narbonne fut marquée d'un côté d'un Ǝ, qui paraît être l'initiale d'Aimeri, accrochée à un bâton, à l'anneau, et d'un cadenas. De l'autre côté, la croix avait une branche chargée d'une mitre épiscopale. Les pièces offrent dans la légende, ou simplement le nom de l'archevêque Pierre-Amélie (1225-1245), ou d'un côté A. VICECOMS. NARB, Aimeri vicomte; de l'autre, Є. ARCHIЄPS. NARB. *Egidius*, Gilles Aicelin, archevêque (1291-1310), qui fut contemporain d'Aimeri V (1270-1298), et d'Aimeri VI (1298-1328).

Digitized by Google

Gérard Gourdon, évêque de Cahors, donna, en 1090, la moitié de sa monnaie au chapitre de la cathédrale, et Guillaume II (1113-1144), leur permit de la battre dans toute l'étendue de leurs possessions. Un autre, Guillaume Cardaillac, en 1212, fit un traité avec les habitans, et en 1224, l'alloua pour six ans aux consuls et à la ville. Cependant, tout en se désistant de leur monnaie, les évêques conservèrent leur coin épiscopal et exigèrent que leur crosse y fût marquée. Il existe une pièce signalée par V, et on l'attribue à ce même Guillaume Cardaillac. J'aime mieux y voir un alpha, toute la monnaie des évêques de Cahors étant anonyme.

Les saints patrons.

Sous la dynastie des Mérovingiens, on a vu un saint Denis à Arles, un saint Martin à Bagnols, un saint Philibert à Jummiège, nommés sur la monnaie. Le saint Martin fut aussi patron de la monnaie de Tours. La dynastie carlovingienne a trouvé en Italie la pratique de représenter les saints protecteurs sur la monnaie mieux constituée : S. Michel archange, S. Pierre, S. Janvier, S. Marc.

Sous la même dynastie, c'est encore la France méridionale et la Bourgogne qui reproduisit les noms de S. Philibert sur les pièces de Tournus, de S. Étienne à Besançon, à Dijon et en Lorraine. Au nord de la France, parurent S. Firmin, à Amiens, et les noms des lieux ou des monétaires, S. Denis, S. Quentin, S. Médard, S. Gaucher.

La Bourgogne conservait singulièrement cette manière de sanctifier sa monnaie des noms et des images des saints. Depuis la disparution du royaume d'Arles, cet usage devint le partage des prélats : à Bellay S. Jean Baptiste, à Vienne S. Martin, à Grenoble S. Vincent, à Valence S. Apollinaire, à Arles S. Trophimus, à Die S. Vierge, et les Trois-Châteaux prirent le nom de S. Paul. Dans la Bourgogne septentrionale, c'est à Tournus S. Valerien, à Autun S. Nazaire, à Besançon et à Dijon S. Étienne.

La Bourgogne paraît être le point de réunion et le point de départ. Puisque le reste de la France ne produit que des exemples bien plus rares et plus épars. Dans l'Aquitaine et le Languedoc, on ne voit qu'à Limoges S. Martialis, à Clermont S. Vierge, à

Digitized by

Mendes S. Privé, à Lodève S. Fulcran, et la monnaie de S. Gilles. Dans l'intérieur du rayon au nord, on voit à Saint-Médard de Soissons S. Sébastien, à Troyes S. Pierre BEATVS PETRVS, ou bien PETRVS EPISCOPVS, à S.-Quentin S. Quentin, à Tours S. Martin et les noms de lieux, S.-Aignan, S.-Paul, S.-Omer.

Certainement que le voisinage de l'Italie alimentait l'insertion des saints sur l'argent aux environs du Rhône, d'où cet usage pénétra dans l'intérieur de la France, mais il n'a pu avancer jusqu'aux bords de l'océan.

Nous avons dit que les patrons ne furent nommés que par les prélats. Le seul comte Vermandois des laïcs, nommait et faisait représenter S. Quentin. Mais nous avons aussi pu remarquer que, par les combinaisons des différens droits et différens arrangemens, les saints se mettaient quelquefois à l'opposite des laïcs. S. Nazaire, à Autun, avec le roi Louis VII, S. Majol SCS MAIOLVS à Souvigny avec Robertus DomiNus BORBON. Robert de Clermont, sire de Bourbon, qui s'associa à Étienne, prieur de Souvigny en 1290.

Pour signaler le nom du patron, il n'était point indispensable d'employer le titre de *Sanctus*. A Troyes, on voit S. Pierre, intitulé *beatus*, ou simplement *episcopus*. A Metz on inséra simplement *Eucharius*, le nom du saint patron, autour de sa tête, sans y ajouter autre chose. Cette absence de *sanctus* a induit en erreur les observateurs de la monnaie de l'évêque de Lodève. D'un côté, c'est la tête épiscopale de face mitrée, à l'entour .·. LODEVENSEPS. De l'autre, la croix, et autour ✠FVLCRANNVS *Fulcrannus lodevensis episcopus*. On l'a attribuée sans hésitation à Fulcran, saint évêque de Lodève, en 949 et 1006. Mais cette pièce ne peut être aussi ancienne. Une tête de l'évêque, mitrée, nous paraît pour la première fois, positivement, vers 1060, et c'est provisoirement, avant que l'acceptation de la mitre devint universelle, cent ans plus tard, vers 1150. Il est donc impossible de se jeter dans des temps antérieurs avec une pièce obscure et indéterminée.

Saint Fulcran fut évêque de Lodève (949-1006). Sa béatitude fut reconnue lorsque, cent ans après, son corps fut retrouvé. Le diocèse de Lodève a eu pour son patron S. Genaise, notaire d'Arles : mais depuis que le corps de S. Fulcran fut reconnu, ce saint devint le patron secondaire. Les reliques de Genaise, et le corps de Fulcran, furent déposés dans la cathédrale. Depuis, il y

Digitized by Google

fut adoré par les pieux jusque vers la fin du XVI[e] siècle. Alors des mains sacriléges le brûlèrent.

Au moment où le corps de S. Fulcran, retrouvé, devenait l'objet du culte, l'évêque Pierre Rainon (1100-1054), institua, en 1122, Bernard Guibert maître de la monnaie, et lui permit de la forger. Quelques années après, en 1188, le roi Philippe-Auguste confirma le droit de la monnaie à l'évêque Raimond Guillaume. Je crois que c'est le temps le plus convenable pour la monnaie épiscopale de Lodève, frappée au nom de Fulcran, qui n'est que le nom du saint patron secondaire.

L'abbé de Corbie était autrefois puissant : mais au moment où les monumens monétaires furent connus, son astre s'éclipsa (1095). La première monnaie connue est de l'abbé Jean (1172-1185); elle offre une crosse placée A ꝰ ω entre l'alpha et l'oméga; M. Rigollot publia une autre pièce de Gosso ou Joscus, qui suivait de près son prédécesseur (1187-1193). Il plaçait la crosse entre les deux *a* A ꝰ A (pl. VIII, nº 30). M. Rigollot possède encore une pièce à la même empreinte que celle de Jean, dont j'ai fait ciseler la figure d'après le dessin qu'il m'a communiqué. Elle offre dans la légende, du côté de la croix, cantonnée de deux croisettes dans le premier et le quatrième canton, ✠ANSЄ BЄIRV ou ✠ANSChЄ IRV; du côté de la crosse, entre l'alpha et l'oméga, ABBAS CORBЄIЄ, *Ansebeir.* ou *Anscheir a. abbas Corbeie.*

Dans les chroniques de l'abbaye on lit que l'abbé Fulques (1048-1095) renoua la société avec Albert, évêque de Hamburg, et qu'il obtint de lui les reliques de saint Anschaire, apôtre du nord. Saint Anschaire fut moine de Corbie, fonda l'église de Hamburg, et y fut premier archevêque. La monnaie où ses reliques furent vénérées offre son nom, ANSChЄ IR *Archiepiscopus*, comme celui des bienheureux qui firent honneur à son couvent, et en devint un des patrons. Elle n'a que le titre de l'abbé antérieur aux abbés Jean et Gosso, et elle appartient à un de leurs prédécesseurs (1048-1172).

Digitized by Google

DIFFÉRENTES PHASES DU TYPE LOCAL ET SES CHANGEMENS CONSÉCUTIFS.

Je crois que, par les observations précédentes, la localité du type et ses différentes combinaisons sont suffisamment prouvées. Je me propose de faire connaître ses phases, les changemens qu'il a subis et sa disparution.

Obscurité primitive (950-1050).

C'est lorsque le féodalisme s'établit finalement, qu'on rencontre les exemples des monnaies seigneuriales. Mais les premiers exemples bien déterminés ne sont que du milieu du X^e siècle. La monnaie de l'abbé Tournus (955) était mixte, conservait le nom royal; celle du duc de Normandie s'en passait totalement; celle de l'église de S. Martin, à Tours, existait certainement déjà, vu que l'indication de S. Martin de Tours, sur la monnaie, remonte jusqu'aux temps des Mérovingiens : elle n'était pas non plus obligée d'être autorisée par les titres royaux.

Les contestations du clergé privilégié avec les laïcs usurpateurs au sujet de la monnaie, font présumer qu'il existait d'autres espèces. Mais les privilégiés n'avaient que le produit de la monnaie royale, et les usurpateurs l'inspection d'office; il parait qu'ils tenaient la plupart au type royal. Le nombre de ceux qui profitaient de ces avantages, n'était pas trop considérable. Les calamités et les désastres du siècle firent disparaitre un grand nombre de monnaieries.

Au moment de la chute décidée des Carlovingiens, Hugues Capet, avant 987, et à son exemple le comte d'Anjou, Foulques Nerra (987-1040), firent battre leur propre monnaie à leur propre nom, à leur monogramme et à la formule de *gratia dei* (pl. VIII, n^{os} 1, 2). Peut-être trouvera-t-on d'autres exemples de cette usurpation.

Hugues Capet, devenu roi (987), repoussa tous ces caractères royaux des Carlovingiens, dont les seigneurs se sont emparés, et se distingua par la simplicité du type. Ses successeurs s'efforçaient toujours à soutenir leur monnaie d'état fortement distincte des monnaies locales des barons. Le temple et le monogramme

congédiés du coin de l'état sont devenus l'empreinte du coin local particulier.

Hugues Capet ne fut pas reconnu pour roi sans beaucoup de difficultés. L'Aquitaine persistait dans sa répugnance. Les usurpations gagnaient le terrain par force ou par concession. La monnaie particulière commença à se multiplier et à inventer son type local.

Cette nouvelle invention était pour la plupart l'innovation des objets surrannés et défigurait les objets dont l'existence remonte au temps des Mérovingiens et des Wissigoths. Ces nouvelles inventions s'attachaient à la pile, la croix était respectée. La plupart des pièces furent anonymes; on n'y inscrivait que le nom du patron du lieu.

Les privilégiés tenaient à des têtes de face ou aux profils. La tête ne présentait plus le portrait du roi, mais le portrait d'un saint, où bien composait une empreinte fictive et convenue. Souvent les évêques et les abbés imposaient leur type aux barons laïcs, comme il y en a des exemples à Chartres, à Blois et ailleurs. La tête imposée se défigurait alors en des figures monstrueuses, qui devenaient l'image stipulée pour le coin.

Les têtes sont antiques : de face, le fruit de l'imitation de l'empreinte italique et particulièrement romaine; de profil, le produit des temps de la première race, qui se perpétua dans quelques têtes laurées de la seconde. Les têtes, sous la troisième, dont nous nous occupons, sont diadémées, comme on voit celle de S. Martin à Tours (pl. VIII, n° 22), celle qui donna naissance au type chartrain. La S. Vierge de Clermont est couronnée d'une couronne à trois croix (pl. IX, n° 19). Une telle couronne date des temps reculés. On la voit vers 1030, sur une monnaie mixte de Châlons-sur-Marne et du roi Philippe, de l'évêque de Laon et de Louis (pl. IX, n° 5); on la voit, vers 1018, sur la monnaie de Cnut, roi anglodanois (pl. XII, n° 21).

Les seigneurs séculiers de la France du midi tenaient aux ornemens cruciformes : ceux du nord variaient plus. Plusieurs inventèrent les monogrammes, celui d'Anjou vers 1000, celui du Mans vers 1030, celui de Champagne vers 1050 (pl. VIII, n^os 2, 3, 5, 78). Les autres tenaient au temple, à un navire (pl. VIII, n° 28), à une astre dont l'origine se perd dans les temps celtiques.

On voit par les résultats, qu'on en inventait quelques-uns, on innovait les autres, tantôt des temps rapprochés des carlovin-

Digitized by Google

giens, tantôt des temps plus éloignés des Mérovingiens. On ne sait pourquoi on revenait à des manières qui semblaient être oubliées et perdues. Mais on voit qu'on a composé ainsi les types locaux, qui, depuis, distinguaient la monnaie de chaque lieu. Tout cela est enfermé dans l'obscurité, quelquefois dans l'incertitude. Le fait est que l'empreinte seigneuriale s'organisa vers le commencement du XI[e] siècle, et il était à sa maturité au milieu du même siècle.

Le type local dans sa perfection (1050-1150).

Dans le siècle où le type des barons parut dans toute sa perfection, les bornes de la France furent rétrécies. La France rhé nane et toute la Lorraine suivaient le système d'Allemagne. Le royaume bourguignon d'Arles s'attacha à l'empire.

Ce dernier, en s'unissant à l'empire, se réserva les priviléges nombreux aux petits seigneurs et la domination aux évêques. Les prélats s'ingérèrent les premiers le droit de battre monnaie. Les archevêques de Lyon, d'Embrun, d'Arles, les évêques de S.-Paul, de Trois-Châteaux, de Viviers, de Grenoble, de Vienne, de Bellay, d'Apt, de Die, se procurèrent des priviléges vers la fin de ce siècle, et plusieurs entrèrent en jouissance de ces droits acquis de fabriquer leurs espèces, dans le siècle suivant.

Le royaume de France manifesta à l'instant la séparation monétaire qui existait à certains égards (*voyez* la France numismatique, planche VII). La Gaule du sud, ou royaume d'Aquitaine, où, à plusieurs reprises, les colonies de Francs dégénérèrent plus qu'ailleurs, qui, après avoir été conquis sur les Goths du temps des Mérovingiens, fournissait des portions détachées aux enfans de Clothaire, qui, du temps des Carlovingiens composait de rechef un état séparé; le royaume d'Aquitaine, dis-je, devint désormais le théâtre des usurpations des ducs d'Aquitaine et des comtes de Toulouse. Chacun d'eux aspirait à la possession de tout le territoire du royaume; le comte de Toulouse, en outre, étendait sa suprématie sur la Septimanie et la Provence.

Les mêmes prétentions produisirent les mêmes suites. La monnaie de Bordeaux et de Toulouse expulsa la monnaie royale de l'Aquitaine et du Languedoc, devint une monnaie émancipée, qui n'accepta plus, par aucun exemple, par aucune exception, l'association du nom royal aux noms seigneuriaux. Son type

Digitized by Google

tira son origine de certaines anciennes formes aquitaniques ou gothiques, et marqua le coin de figures cruciformes composées de petites croisettes, d'anneaux, de croissans, de lettres. Le comte de Toulouse vers 1037, et le duc d'Aquitaine vers 1130? signalaient leurs espèces de leur propre nom (pl. IX, nos 22, 31). Avec le temps leurs vassaux s'emparèrent de leurs manières.

Le duché de Guienne ou d'Aquitaine était plus homogène, tout-à-fait aquitanique et le type fut partout plus uniforme. Le comté de Toulouse était composé de plusieurs parties hétérogènes, et offre déjà, vers la fin de ce siècle, de petites variations. On y remarque les évêques en possession de battre monnaie ou de marquer la monnaie des laïcs par les signes de leur dignité. C'était la crosse ou un bâton à croix qui désignait leur droit.

La Bretagne, état, ni français, ni gaulois, ne nous a pas laissé de monumens monétaires de ce siècle. Toutefois elle en a eu, et il faut présumer que dès le commencement, comme par la suite, elle s'attacha au système aquitain. (Voir la pièce de Conan, planche XVII, no 10, que je présume être de Conan le gros (1112-1148).

Une portion de l'Aquitaine, le Berri, reculée au nord, placée au centre de toute la France, enclavée dans les possessions des barons du nord, envahie par les Angevins, les Blesois, les Champenois et les Bourguignons, fut de bonne heure détachée du système aquitanique et attachée à celui de la France septentrionale.

Les provinces du nord où les Francs prévalurent plus tôt montrent un singulier assemblage de variété qui se grouppe en petits arrondissemens, ou se disperse séparément.

Une partie de l'Armorique et de la Neustrie fut en possession des Normands. Il a plu à leur duc de conserver sur sa monnaie l'empreinte carlovingienne du temple. De même, les comtes de Soissons, vers 1146 et années suivantes, tenaient au temple ainsi que les comtes de Melun. S. Martin de Tours de même, et le comte de Dreux, vers 1137, reproduisit sa figure. S. Martin de Tours parait n'avoir pas tenu long-temps au temple. La Tourraine était en possession des comtes d'Anjou. Nous avons une pièce de Foulques V (1109-1127), sur laquelle on voit un portail. Il me parait très-juste de supposer qu'avant ce temps, le portail remplaça le temple sur la monnaie de S. Martin de Tours. Le portail apparut aussi sur la monnaie royale vers 1060-1108. Au reste, le temple fut congédié, d'abord à Tours, vers 1100, et en Normandie; il parait qu'à Melun il fut supprimé avec la monnaie locale, qui

Digitized by

cessa au plus tard vers 1203, avec la confiscation du comtat; il le fut aussi à Dreux et à Soissons, vers 1270, et sur toute la monnaie de France; expulsé, il trouva l'hospitalité en Lorraine et aux environs du Rhin, en Allemagne, et y grandit en nombre et variété.

La capitale de Paris, était le cœur et le centre de l'ile de France, de la Neustrie et de la monarchie. Le puissant duc et comte y tenait sa juridiction et sa domination; il s'appuya comme nous l'avons dit tant de fois sur une autre empreinte royale; il plaça sur sa monnaie le monogramme de son nom, et donna l'exemple aux autres puissans voisins (pl. VIII, nº 1).

Le comte d'Anjou fut le premier qui imita les ducs de France et marqua sa monnaie du monogramme (pl. VIII, nº 2). Son vassal, le comte du Mans le suivit et marqua la sienne de son nom propre (pl. VIII, nº 8). Le comte de Champagne (1047) inventa le sien (pl. VIII, nºˢ 7, 8), et les monogrammes de Foulques, d'Herbert de Tibaud, servirent à Angers, à Gien, au Mans, à Provins, à Troyes, à Beauvais pour une image convenue des espèces locales, que différens seigneurs de différens noms, entre eux ennemis et discordans, employaient de règle et d'obligation fixe et déterminée, qui ne permettait plus de changer cette empreinte pour une autre.

Peut-être qu'on imagina quelquefois dans ce siècle même les monogrammes personnels, mais ce n'est que par une singulière exception, comme on en voit de Robert, duc de Bourgogne, à Troyes, qui dépendait de lui. Mais généralement le monogramme fut l'image monétaire; Étempes tenait au monogramme du roi Odon (pl. VII, 2; V, 26) ainsi qu'Issoudun? Mantes?

Les mêmes seigneurs qui autorisaient leurs monogrammes, s'emparèrent d'une singularité que la couronne introduisit sur ses espèces vers la moitié du XIᵉ siècle. C'est-à-dire de l'alpha et l'oméga suspendus par des rubans aux branches de la croix. La couronne jugea à propos d'abandonner ces lettres de l'éternel, pour mieux soutenir la dissimilitude de ses espèces et des autres. (Comparez VI, 29, 30; VIII, 3, 10, 27).

C'est ainsi que l'ancien type du temple et du monogramme, se soutint et s'établit, dispersé chez les barons du nord. Les autres de la nouvelle invention, se groupent et se soutiennent plus concentrés.

Il faut observer que le puissant comte d'Anjou et l'autre non moins

Digitized by Google

fort, qui possédait les comtés de Blois, de Chartres et de Champagne, inquiétaient continuellement les pays intermédiaires : le Berri, le Gatinois, le Senonois. Ils avaient sous leur dépendance de nombreux vassaux et ils augmentaient encore leur nombre en distribuant aux autres les châteaux qu'ils possédaient en Berri. Le Berri et le Bourbonnais fournissaient de leur sein de petits barons, qui composaient un groupe très-varié et qui pour la plupart soutenaient la dissemblance de leurs espèces avec les voisins plus puissans.

Dans cette observation des différens types nouvellement établis, le type épiscopal chartrain se présente au premier rang. Les alignemens primitifs de ce type, se rattachaient aux traits d'un profil droit (pl. VIII, 15; XVII, 11, etc.). Les comtes de Blois et de Chartres, de Vendôme et du Perche, et leurs vassaux marquaient leur coin du type épiscopal. Mais il paraît que pendant longtemps ils n'eurent pas droit d'y signaler leur propre nom. Les comtes du Mans, ne l'exprimaient pas non plus auprès de leur monogramme, et les comtes d'Anjou, leurs souverains, le firent très-rarement. Ainsi la monnaie du Mans, de Tours, du pays chartrain et de l'Anjou fut anonyme (pl. VIII, nos 2, 5, 13, 15, 16, 22, 23, 24).

L'autre type champenois ayant sa résidence à Provins, est supposé être d'origine épiscopale et le produit d'une tête de face, dont la chevelure est changée en une espèce de peigne. Je ne sais pas s'il s'était déjà introduit dans ce siècle en la ville de Sens, mais avec le temps il se répandit davantage dans la Champagne (pl. VIII, no 9, 10).

La multitude de barons du Berri et du Bourbonais ne nous a pas laissé de monumens de ce siècle pour que nous puissions juger de leur coin. Le seul coin de Déol ou de Châteauroux nous montre par sa monnaie, qu'il tenait constamment à l'astre, qui distinguait particulièrment Déols (pl. IX, no 2, 3).

Un autre groupe plein de variétés placé au nord dans un coin de la mer, nommé France pontique ou maritime, attire notre attention. Ce sont les pays de la Somme et de la Canche, le Pontieu, le Vermandois, la Picardie. Boulogne, Montreuil, Abbeville, Amiens, S.-Quentin, frappèrent leurs espèces locales dans ce siècle. Tantôt elles furent fabriquées par les comtes, tantôt par les communes. Le vaisseau de Montreuil fut l'héritage de celui de Wic (pl. VIII, 28, 29, 31, 32).

Digitized by Google

Cette contrée était, plus que les autres, sujette à l'influence étrangère. Le duc de Normandie prit possession du royaume d'Angleterre (1066) et l'héritière de Boulogne s'allia au prétendant de la couronne d'Angleterre. Mais le type local était assez fort pour être préservé de la destruction. Les pièces à tête de Guillaume, en Normandie (1066-1087), et celles d'Eustache, comte de Boulogne vers 1150, qui offrent un animal imaginaire et des figures énigmatiques à la place de lettres, ne sont que des singularités exceptionnelles qui n'ont point eu de suites (planche VII, carte numismatique).

Le comte de Flandre, qui suivait le système de la France, quoique tout puissant, ne devançait point les autres avec sa monnaie. Les pièces qui sont attribuées aux comtes de cette période, sont petites, anonymes.

Encore un coin de la France se présente séparement : c'est la Bourgogne proprement dite, le comté et le duché dans toute son étendue. L'archevêque de Besançon prétendait y avoir droit sur toute la monnaie. Mais pour dire la vérité, ce n'est qu'à Dijon, que l'hôtel de monnaie ducale fut soumis au clergé (pl. IX, nº 9, 10, 11); toutes les autres monnaieries soutinrent leur indépendance. Plusieurs évêques qui ont eu quelque droit sur la monnaie des comtes semblent renoncer à la prétention d'y mettre leurs marques. Les espèces de Tonnerre, d'Auxerre, d'Autun, paraissent très-simples, leur empreinte est réduite à des croix. Presque toute la Bourgogne se distingue par cette simplicité (planche IX, 8).

Mais on se souvient l'observation que, dans des temps antérieurs, cette province tenait plus que les autres à la croix chrismée, qui était le type particulier des empereurs de Rome. Sous la deuxième race, la Lombardie voisine reproduisit le chrisme et en donna l'exemple aux Bourguignons. La croix chrismée reparut donc de nouveau sur les pièces de Châlons, de Vienne, que le temps nous a conservées.

Mais ce qui distingue le type local de la Bourgogne, ce sont les lettres singulières isolément placées dans le champ, B à Châlons (pl. IX, nº 6); S à Mâcon et à Lyon. Elles servent d'image au coin local et elles se rapportent à la pensée du culte religieux, qui occupait la monnaie chrétienne de Bourgogne. Les *benedictio* et *signum* sous-entendus donnent naissance à mille autres répétitions secondaires dans toute la France, et les lettres

Digitized by Google

sont devenues une espèce de différens qui furent à la disposition des maîtres de monnaie.

Nous ne compterons point le coin de la monnaie que les prélats eux-mêmes fabriquaient, au nombre des empreintes locales: il était plutôt le fruit de leur dignité personnelle que de l'exigeance locale; il affectait également toutes les espèces sacerdotales, et même sujettes au clergé. Ce coin se distinguait particulièrement par les noms et les images des saints patrons, par une main bénissante, par les crosses; une tête épiscopale n'apparut sur la monnaie que vers 1160, chez l'évêque de Laon, elle est mitrée. Il est important de remarquer que dans le siècle que nous observons, la monnaie des prélats du midi de la France, fut complètement anonyme (pl. IX, 14-19; XVIII, 8); celle de ceux du nord le fut aussi (pl. VIII, 22, 23, 24, 27): mais elle commence, la première à nommer quelques uns.

La plus ancienne pièce épiscopale, marquée d'un nom déterminé que je connais est de l'archevêque de Rheims, Gui (1033-1055). Il y employa une singulière légende: *vita christiana* et le titre de *Remorum presul*, dans le champ *Wido*. Cette pièce inconnue est possédée par le savant Rigollot; nous donnons son dessin sur la planche VIII, nº 11.

Celle de l'évêque de Meaux, Gaucher (1085-1102), est mieux connue. On y voit autour de la croix, *Meldis civis;* autour de la main, revêtue d'une manche d'aube et bénissante, *Cauterius prisul*. Elle est sur notre planche VIII, nº 12.

Les successeurs de ces prélats prirent depuis le titre d'*archiepiscopus*, ou d'*episcopus*, comme les autres. Ils fabriquaient leurs espèces à leur propre nom et leur exemple influa sur quelques autres du nord de la France, d'abord sur ceux qui devenaient immédiats de la couronne et entraient dans le parlement: savoir, à l'instar de l'archevêque-pair, de Rheims, les évêques-pairs, de Chalons-sur-Marne (1131-1142), de Beauvais (1149-1162), de Laon (1157-1174), de Noyon (1188-1221); l'évêque-pair de Langres ne se nomma qu'au XIVe siècle (1306-1319).

Au nombre des types locaux il est indispensable de compter le type royal même, tant il fournit de différences. D'abord il s'était assis dans l'île de France (pl. VI. 28, 29), dans le Gatinois (pl. VI, 32) et dans l'Orléanais (pl. VI, 30); puis il parut éphémèrement en Berri et en Artois. Bourges fut acheté en 1107, et Louis y fabriqua à l'empreinte locale (pl. VI, 31). Dans la période sui-

Digitized by Google

vante, Philippe-Auguste vers 1190, forgea à Deols (pl. IX, 2), à S.-Omer, à Arras (pl. VI, 33); Louis son fils, avant 1192 fit battre sa monnaie à Arras (elle vient d'être retrouvée par M. Cartier d'Amboise). Nous indiquerons dans la période suivante les motifs qui firent disparaître ces espèces.

Outre ces espèces locales dont les rois se saisissaient eux-mêmes, il y en eut d'autres mixtes, dont le coin possédé par les barons, observait l'empreinte de l'état ou le nom royal.

La force des Carlovingiens consistait dans la France rhénane. Au moment du délabrement de leur empire, ils y soutinrent plus long-temps leur droit, ils y forgèrent leur monnaie jusqu'à la dernière heure de leur domination. Elle échappa aux Capets, mais elle conserva pour eux, dans les régions limitrophes, dans la Champagne, dans la Bourgogne, une prépondérance de l'autorité royale. La politique des Capets, donnant le duché de Bourgogne à leur famille, prolongea la possession de leurs anciennes prérogatives dans ces régions et la monnaie resta plus qu'ailleurs sujette au pouvoir de la couronne et à la disposition des souverains.

Nous avons déjà vu la marche que prit le nom des prélats privilégiés sur leurs espèces; nous avons vu aussi plusieurs seigneurs des plus puissans, immédiats, inscrire leur nom sur les siennes: les ducs de Normandie, de Bourgogne et d'Aquitaine; les comtes de Toulouse et de Champagne, et le comte de Vermandois Hugues (mort en 1102, voyez III^e partie de notre ouvrage p. 262, 324). Les autres qui étaient leurs vasseaux, s'abstenaient et n'indiquaient pas de nom. Plusieurs cependant paraissaient être récompensés de cette privation, par la monnaie mi-partie, par la faculté de la désigner du nom royal. Tels furent les comtes de Châlons-sur-Saône, de Macon, de Nevers, le sire de Bourbon (pl. IX, 4, 7); les évêques de Laon (pl. IX, 5), d'Autun, de Langres, où la famille de Bourgogne tenait la crosse, vers 1160; c'était une faveur accordée aux forgeurs, là, où l'autorité royale imposa à la monnaie locale.—Mais déjà Hugues comte de Châlons vers 1065-1075 et les autres au centre de la France, vers le même temps, se dispensèrent de cet honneur et aimèrent mieux rentrer au premier rang avec leurs puissans collègues (pl. IX, 3, 6). Les autres ne suivirent leur exemple, que bien plus tard.

Les seules évêques de Laon, Galter, Roger (1157-1207; pl. IX, 5) nous fournissent des espèces à double nom, sur lesquelles ils eurent la plus haute prérogative d'accoupler leur nom et l'image de leur face, au nom et à l'image

Digitized by Google

du monarque. Toutefois cet honneur n'était qu'une marque de dépendance, et nous dirons à l'instant les raisons que la couronne et les barons eurent de rompre cette alliance et de se séparer.

Le type local se défigure (1150-1250).

Nous avons vu qu'à la période précédente la couronne exerçait ses droits sur sa propre monnaie aux environs de Paris et d'Orléans, qu'elle les étendait à la monnaie de plusieurs barons, clercs et laïcs, dans les provinces orientales de la France. Mais les usurpations et les appropriations continuaient et recevaient encore une certaine extension. Les barons du second rang entraient dans la participation des différens droits du premier. La couronne cédait certains avantages pour en trouver de plus considérables à son compte. La monnaie se ressentait vivement de toutes ces opérations.

Vers 1170, le comte de Nevers et le sire de Bourbon, se détachèrent de leur coalition avec la couronne, et firent disparaître le nom royal de leurs espèces. Il paraît que cet exemple fut suivi généralement par tous ceux qui tenaient encore à cet honneur; excepté peut-être l'évêque de Laon, et le comte de Mâcon, qui prolongea quelques années la domination dans son comté. Toutes les espèces furent enfin émancipées et séparées définitivement de la monnaie royale. La couronne n'avait qu'une suprématie fictive, mais elle la mettait en activité et ne réalisait pas d'autres moyens.

Elle voulait soutenir une séparation déterminée entre les espèces des barons et les siennes, dans le type, dans le poids et dans la valeur. Celles-là furent locales, celles-ci d'état. L'acceptation des espèces baroniales fut bornée à des territoires indiqués, elle ne pouvait plus changer leur type et devait soutenir leur poids. C'est la couronne elle-même qui voulait en avoir une inspection, qui déterminait et prescrivait les règles aux autres; elle-même pouvait agir à son bon plaisir, inventer le type comme bon lui semblait, améliorer ou détériorer sa valeur.

Mais la couronne ne s'inquiétait guère si le nombre des fabricans de la monnaie se multipliait. Elle laissait s'agiter le conflit continuel des privilégiés avec les séculiers et n'entravait pas les arrangemens qui en résultaient. Elle ne défendait de changer la

Digitized by Google

monnaie anonyme et nominale marquée du nom des seigneurs qui la frappaient. Elle favorisait la masse, pour ruiner les puissans et pour dominer leurs espèces.

D'après les monumens que le temps nous a conservés, nous voyons que ceux qui battaient monnaie au nom royal, les seigneurs qui ne dépendaient pas de la couronne et ne fabriquaient que l'anonyme, les vassaux qui étaient aussi obligés à garder l'anonyme, les petits seigneurs qui croyaient avoir droit de forger, et qui n'étaient point encore en possession de l'exercice, enfin ceux qui se procuraient le droit par les priviléges, par l'acquisition, par l'achat et par différens moyens, paraissent au fur et à mesure avec leurs espèces fabriquées au coin de leur propre nom.

On connait une pièce au nom de l'évêque de Beauvais, Henri (1149-1162); une autre de l'abbé de Corbie, Jean (1172-1185); de Bernard Raimundi, évêque de Carcassone (1209-1211) (pl. IX, 20); d'Étienne, évêque de Noyon (1188-1221); de Pierre, archevêque de Narbonne (1225-1245); d'A (Arnaud, 1248, Aimar, 1256, ou Aimon, 1260), évêque de Viviers; de Jean, évêque de Valence (1252).

Au nord de la France, vers 1150, paraissent pour la première fois les pièces nominales d'Ives de Nesle, comte de Soissons, de Jean, comte de Ponthieu (pl. VIII, 30), de Robert, comte de Dreux, d'Éléonore, comtesse de Vermandois. Le comte de Valois, ou Crépi Mathieu, ne parait que vers 1180, et Philippe d'Alsace, comte de Flandre, de 1168 à 1191.

Au centre de la France, vers le même temps, Geoffroi, seigneur de Gien, parait entrer dans l'exercice du droit de la fabrication (1093-1112 ou 1120-1160). Vers 1170, on voit un singulier synchronisme et le voisinage de nombreux seigneurs, nommément

Gui, comte de Nevers, 1168-1175.

Renaud de Montfaucon, comte de Charenton, vers 1171.

Tibaud, comme comte de Rencorantin (1164-1191).

Robert, seigneur de Celles (1177-1189) (pl. VIII, nº 15).

Raoul, comte de Châteauroux, à Déols, avant 1188.

Odon, seigneur d'Issoudun (1167-1188), (pl. XVII, 15).

Tous, comme de concert, nous fournissent les premières monnaies marquées de leur propre nom; et on sait que les pièces antérieures de Nevers, et les autres de Bourbon, de St.-Aignan, de Vierzon, reconnues pour les plus anciennes, n'offraient aucun des noms de leurs maîtres et étaient anonymes.

Digitized by Google

Pendant toute la période suivante la monnaie chartraine resta anonyme. En 1152, la séparation des comtés de Blois et de Chartres de celui de Champagne fut décidée à jamais, et cependant ce n'est qu'au XII^{e} siècle, que les états du système chartrain eurent une monnaie marquée des noms respectifs de leurs comtes :

de Jean III ou IV, comte de Vendôme (1207-1239).
de Geoffroi V ou VI, comte de Châteaudun (1210-1253).
de Richard de Beaumont, comte de Chartres, vers 1250.
de Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois (1279-1292).

On ne connait pas de plus ancienne monnaie nominale en Bretagne, que :

du duc Conan IV, frappée à Rennes (1165-1171), ou de son prédécesseur Conan le gros (1112-1148).
d'Étienne, comte de Penthièvre, frappée à Guingampe (1164) (pl. IX, 34, 35; XVII, 10).

Cependant il est à présumer qu'il en existait une plus ancienne et qu'elle sera retrouvée.

Dans cette période, au midi de la France, ce n'étaient plus les seuls ducs d'Aquitaine et les comtes de Toulouse qui marquaient leurs espèces de leur nom, mais un grand nombre d'autres.

Aimeri, vicomte de Narbonne, et sa fille, vers 1112 (planche XVII, n° 9).
Roger, comte de Carcassone, vers 1138.
Centul, vicomte de Bearne (pl. IX, n° 30).
Raimond Trincavel, vicomte de Beziers (1130-1167).
Raimond, seigneur de Roquefeuil, vers 1220.
Bernard, seigneur d'Anduse, vers 1240.
Hugues, comte de Rouergue (1227-1274).
Hugues, comte de Marche (pl. IX, n° 29).
Raimond, vicomte de Turenne.
Roger, comte de Foix (1241-1265).

Mais je n'ai pas eu le bonheur de voir les originaux, et je ne suis pas à même de déterminer le temps précis de la plupart.

C'est dans cette période que les barons de l'ancien royaume bourguignon d'Arles se procurèrent les priviléges de la monnaie que les empereurs leur accordèrent à large main; privilégiés, ils se mettaient en activité. C'est alors qu'apparurent les monnaies de Provence, d'Orange et autres.

Il y avait quelquefois des monnaies de communes qui étaient en leur possession ou sous la direction de leurs consuls. Telle

Digitized by Google

fut celle d'Amiens, avec l'inscription *pax civibus* (pl. VIII, n° 31); telle paraît être celle de Sens, avec la légende *gratia dei civitati*. Les évêques de Maguelone et de Cahors cédèrent leur monnaie aux consuls de Montpellier en 1120, et de Cahors en 1224; mais ils réservèrent leur empreinte épiscopale. Les comtes de Provence accordèrent, en 1218, à la ville de Marseille, la prérogative de forger une monnaie anonyme, mais à leur titre et à leur face (pl. IX, n° 28).

C'était encore une grande innovation, que l'inscription de tant de noms. Elle était capable d'ébranler le type convenu et prescrit de règle. Il arriva d'autres circonstances qui agglomèrent plusieurs coins très-différens sous la même domination et même sous la domination étrangère. Il ne faut que rappeler la possession de la Provence par les Arragonais et leur suprématie en Languedoc et même à Toulouse; d'un autre côté, les possessions immenses des Plantagenets. Possesseurs de l'Anjou, du Maine et de la Tourraine, ils joignirent à leurs domaines toute la Normandie en 1144, le Poitou, la Guienne, la Gascogne en 1152, et tous les vassaux du duché d'Aquitaine; enfin, ils se placèrent sur le trône d'Angleterre. Cependant les types locaux résistaient dans cette période et ne subissaient que faiblement l'influence étrangère. Mais ils s'usaient et se défiguraient graduellement par cela même, que la nature de leur origine tomba dans l'oubli, et ils ne représentaient rien qui soit compris par le vulgaire, ils fournissaient seulement les figures bizarres, mais convenues pour représenter la localité.

D'abord les accessoires se ressentaient de la destruction. Les alpha et oméga furent défigurés et remplacés par les croisettes, par le S. B. D. *signum, benedictio divina*, par la fleur de lys, les lunules, les astériques.

La fleur de lys, regardée comme emblème du royaume et des princes du sang, commença à se répandre depuis la moitié du XII[e] siècle. Elle parut sur la monnaie royale, vers 1137. Dès ce temps là, lorsque les princes du sang devenaient possesseurs d'une baronie, ils ornaient leur monnaie de la fleur de lys. On observe, non sans des motifs plausibles, que par les mariages avec les princesses du sang, les barons entraient en prérogative de la fleur. L'archevêque de Rheims, Henri, frère du roi Louis (1161-1175), cantonna sa croix de lys. Mais son prédécesseur, Sanson de Mauvoisin (1140-1161), le prévint et s'empara plus tôt de la fleur.

Digitized by Google

Il en donna l'exemple au prince du sang, ses successeurs le suivirent. L'évêque de Meaux, Etienne de la Chapelle (1162-1173), ne tarda pas à profiter de cette impulsion. La fleur de lys, paraît sur une pièce romorantine de Tibaud, comte de Champagne (1164-1191); Richard cœur de Lion, roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine (1168-1199), avait des lys sur sa monnaie ducale. Ces exemples sont assez anciens. Ils se montrent sans relation avec la famille de France. Peut-être qu'on remarquera plus encore. Nous n'avons pas pu assez suivre la fleur et déterminer son apparution ailleurs. Elle parut à Vendôme, vers 1218, à Chartres, 1250, à Blois, 1279; et chez les prieurs de Souvigny, 1290.

Le temple se soutenait, modifié dans sa structure, à Soissons; mais il fut taillé en morceaux en Normandie, et prit d'abord une figure cruciforme, puis fut réduit à des lambeaux TTT ∾ O; il fut pareillement détruit à Melun.

La couronne donna peut-être, l'exemple de la réduction et de la transfiguration. Sur le coin d'un Louis, le monogramme d'Étampes fut réduit et métamorphosé en lambeaux TTT O ✠. Le monogramme éprouvait en même temps à Gien, sous Geoffroi III (1120-1153), une réduction et un changement en lambel TTT ✠. Plus tard il fut un peu rétabli par Hervée, à Nevers, avant 1223, mais bien arrondi et défiguré (*voyez* au bas de la pl. VII, France numismatique). Le type issoudunois de cet âge (1167-1199) offre une défiguration du monogramme odonique (pl. XVII, 15, 16). Le monogramme, à Angers, en Champagne, blessé plus d'une fois par l'ignorance des graveurs, se soutenait mieux.

Les types chartrain et champenois subissaient des modifications variables. C'étaient les croissans, les astérisques, les croisettes, les lys qui prenaient la place des yeux, des oreilles, de la bouche. Mais au fond ils soutenaient leur structure principale (*voyez* au bas de la pl. VII, France numismatique).

Les figures cruciformes du midi avaient encore leur valeur. Mais leur usage s'affaiblit dans les capitales de Bordeaux et de Toulouse. La crosse disparaît des espèces tolosanes, vers 1200. Les derniers comtes, dans leurs malheurs et leurs adversités, aimèrent mieux s'intituler : R. COMES PALATII. DVX. *narbonnensis*. MARCHIO ProVinciae, que d'obéir aux habitudes humiliantes; ils aimèrent mieux imprimer sur leurs pièces un croissant ou un astre et former la croix tolosane qui servait de symbole tolosan (pl. IX, nº 24).

Digitized by Google

A Nevers, à Charenton, à Dijon, en Bretagne, le type subit des modifications, mais ne disparut pas et ne céda point aux autres.

Dans cette période, on faisait moins de cas de la main bénissante, et on l'a négligée et abandonnée. Mais, à sa place, les têtes mondaines commençaient à animer l'empreinte par leur présence. Les têtes mitrées des prélats, à Laon (1151-1174), au Mans (1162-1195), à Cambrai, depuis 1243; les têtes de laïcs, quelquefois ornées de la couronne à trois perles, à Sancerre, vers 1190 (*v.* pl. VIII, 26); en Provence, vers 1166 ou 1196, par l'influence des Aragonais; à Marseille, l'image du comte, depuis 1218 (pl. IX, 25, 26, 28).

Par l'influence des Aragonais, vers le milieu du XII^e siècle, il parut d'abord sur différentes espèces de la France du midi une grande croix dont les branches, prolongées et un peu pâtées, traversaient la légende et l'entrecoupaient en quatre. La Provence (1166-1285), Carcassone (1130, ou 1167), Toulouse, Foix (1241), nous en fournissent l'exemple (*v.* pl. IX, 20, 25, 26).

Cette croix occasionne, vers 1219 et 1249, la formation de la tolosane, plus pâtée, ouverte à jour et ornée de perles (Duby, 7-10; notre pl. IX, 24). Elle est, dans ses armoiries, d'or, clechée, vuidée et pommetée à chacune des trois pointes, qui finissent ses quatre branches en champ de gueules. Le comte de Foix, Roger IV (1241-1265), qui, en partie, dépendait de ses possessions du comté de Toulouse, imprima la même croix sur sa monnaie.

On a remarqué la croix tolosane dans les sceaux des comtes de Toulouse, déjà vers 1088. Mais il ne s'ensuit pas que cette croix signifiât alors les armes du comté. Elle était aussi étrangère pour la monnaie. Il est à observer que la monnaie de Toulouse et de Foix, qui offre la croix tolosane, présente, au revers, un astre, ou un astre et un croissant. C'est la marque de la monnaie du XIII^e siècle, du comté de Tripoli, qui était d'origine tolosane, mais possédé par les ducs d'Antiochie. Les Bohemond (1200-1288) y marquaient leur monnaie de l'astre, ou de l'astre et du croissant (pl. XVI, 25). Parmi ces espèces de Tripoli, on a des pièces où l'astre et le croissant sont au revers de la croix, qui est garnie d'anneaux justement comme la croix tolosane de pommes.

Nous allons encore observer une particularité qui occupe un grand espace de cette période : ce sont les inscriptions, qui reparaissent très-fréquemment au nord de la France, entre 1131 et 1226, et au midi, entre 1137 et 1226. Les exemples que j'ai

Digitized by Google

pu réunir offrent cette contemporanéité. Ces inscriptions sont dans le champ, ou bien occupent toute la surface de la monnaie. Elles expriment le nom personnel, ou le titre, ou le nom du lieu, ou enfin quelque mot appartenant à la monnaie. En voici des exemples.

L'évêque de Châlons-sur-Marne, Gauffred (1131-1142) mettait dans le champ PAX (*v.* pl. VIII, 31); la ville d'Amiens faisait de même. En Bretagne, sur le champ des pièces des Conan (1112-1171), on lisait DVX, IVS (pl. XVII, 10; IX, 35).

Les archevêques de Rheims, Sanson (1140) et ses successeurs, inscrivaient leur nom dans le champ :

SAN	HENR	ALBR	GVLE	WILLE	ROBE
SON	ICVS	ICVS	RMVS	LMVS	RTVS

Chez Renaud, comte de Boulogne (1190-1212), chez Guillaume III, comte de Ponthieu (1191-1221), chez les rois Richard, comte de Poitou (1169-1196), et Henri II, duc de Guyenne (1168), on lit le nom de leur domaine, ou le pays de la monnaie.

BOL	PON	PIC	AQVI
ONV	AI⊥	TAVIE	TANI
		SIS	E

Chez Jean, comte de Ponthieu (1147-1191 (*v.* pl. VIII, 30), chez Mathieu III, comte de Crépi, vers 1180, le nom du lieu de la monnaie.

MONET	- ABBATI	CRE
ABISVI	VILLE	SPI

Robert de France, comte de Dreux (1137-1188), les rois Louis (1137-1152) et Richard (1169-1196), ducs de Guyenne, inscrivaient le leur dans le champ ou sur la surface de la monnaie. Philippe d'Alsace, comte de Flandres et de Vermandois, à Saint-Quentin, vers 1180, dans le diaphragme (pl. VIII, 32).

COA	ACO	DVX	DVX	
MES	SƎ	AQVI	O✠O	COMES
		TANI	AQVIT	
		E		

Le même roi Richard, duc de Guyenne (1169-1196), et la comtesse de Vermandois, Éléonore, vers 1150, inscrivaient leur nom, lui sur toute la surface, elle dans le champ.

RICA	RICA	ALIE
RDVS	RDVS	NOR
UU	RA	

Digitized by Google

La couronne suivit l'impulsion ou donna l'exemple, puisque, dans le même temps, depuis 1137, ses pièces sont souvent inscrites FRA.NCO.*rum*, puis le nom de la monnaie est semblablement indiqué REGA. LIS ou TVRO. NES. ARG (1180-1223).

Le type local dérangé et détruit (1250-1350).

Plus nous nous approchons des temps modernes, plus nous nous éloignons de notre but. Mais il nous est indispensable d'ensevelir sous le poids de nouvelles inventions le type qui fut l'objet de nos recherches. Nous ne voulons point reconnaître la marche ultérieure de l'empreinte, mais indiquer la destruction et l'anéantissement de la précédente.

Nous l'avons vue cent ans dans sa force, durant les cent autres années, dénaturée et défigurée peu à peu. Dans ces derniers cent ans, le coup mortel lui fut porté par la couronne, par différentes branches de la famille royale, et par les étrangers. La couronne s'empara, confisqua, hérita, acheta, fit des acquisitions, occupa par des cessions, conquit, ou se mit en possession, par mariage, de différentes provinces. En 1205, la Normandie et la Touraine; en 1239, Mâcon; en 1247, Carcassone; en 1271, Toulouse et tout le Languedoc; en 1279, Chartres; en 1303, la Marche; en 1313, le Lyonnais, la Champagne; en 1343, le Dauphinais, furent réunis successivement à la couronne. Elle ne pouvait pas souffrir les types locaux et les supprimait, autant que les circonstances le permettaient.

Anjou et Maine (1246), Provence (1257), Tonnerre (1267), Naples (1267), devinrent le partage de la famille de France et les types angevin et provençal se courbèrent à leur volonté et se ressentirent de l'influence italienne, qui concourut avec l'Aragonais à fournir une toute autre empreinte à différentes espèces.

L'activité toujours croissante de l'Angleterre, par ses grandes possessions en France, affecta décidement le type local et voisin.

Enfin, il était impossible d'exécuter rigoureusement les réglemens que la couronne continuait à publier. Elle s'efforçait à soutenir une séparation décisive de son coin d'avec les locaux, elle défendait expressément d'imiter ses manières : mais les sei-

Digitized by Google

gneurs puissans de Flandre, de Bretagne, de Bourgogne, d'Anjou et de Provence, faisaient peu de cas de toutes ces dispositions. La couronne fit de grandes améliorations dans sa monnaie. L'or, le gros tournois, exigeaient de nouveaux types; et les seigneurs ne tardèrent pas à s'emparer de la fabrication de cette monnaie, et de son empreinte. Par suite de toutes ces circonstances trop impérieuses, l'ancien type local disparaissait.

L'exercice de la nouvelle monnaie, qu'ouvrit dans ce siècle un nombre assez considérable de petits seigneurs, contribua beaucoup à l'introduction des nouveaux types : c'étaient le comte de Ligni (1288), le comte de St.-Paule et d'Elincourt (1287), le comte de Rhetel (1290), le duc de Bar (1302), le comte de Porcien (1314), le seigneur de Fauquemberg (1320), tous au nord de la France. Le nouveau sire de Mehun (1319), la dame du château de Maillant, vers 1320; la dame de Vierzon, vers 1320; le seigneur de Hurec, vers 1320; le vicomte de Brosse, vers 1340, et le roi de Navarre, établi en France (1350), parurent avec leur monnaie d'une nouvelle façon et une empreinte adaptée au siècle. C'est encore le Berri, le centre et le nord de la France, qui virent naitre les nouveaux fournisseurs de la monnaie particulière, qui sympathisait plutôt avec la nouvelle empreinte qu'avec l'ancienne.

On parlait toujours de conserver le type dans ses anciennes formes, c'était chanter la gloire défleurie à un mourant dans son dépérissement. Les ordonnances de 1315 et 1316, en parlant du poids de la monnaie, prescrivaient son type. « L'archevêque de Rheims, doit faire le coin de sa monnaie devers croix et devers pille telle : ✠ *civitas remis;* devers une croix accompagnée de deux croissans et deux étoiles : *rober tus arcepiscop.* *Item*, la monnaie l'évêque de Laon. Et doit faire l'évêque de Laon le coin de sa monnaie devers croix et devers pille telle : ✠ *ludovicus rex* une tête du roi couronné mise de front; ✠ *gazo eps laud*, une tête mitrée mise de front. » (Notes manuscrites à l'ouvrage de Guil. Marlot, *metropolis Remensis hist. Insulis,* 1666, t. I, p. 562, dont l'exemplaire est conservé dans la bibliothèque de la ville de Bruxelles). Mais ces disposi tions ne servaient qu'à la fabrication de la monnaie du moment. On connait la monnaie de Laon reprise à cette ancienne empreinte en 1315, puis elle disparait. On connait la monnaie de l'archevêque Robert de Courtenaie (1299-1323), et il fut le der-

Digitized by Google

nier des archevêques de Rheims, dont Marlot rapporte la monnaie (dit le manuscrit). Le roi Charles IV, dit le bel, environ l'an 1323 ou 1324, défendit aux évêques et aux grands seigneurs de son royaume de faire battre monnaie. Le roi Charles VII y mit la dernière main. Cependant les monnaies de Rheims, ne laissèrent d'avoir cours en France jusque vers la fin du XV^{e} siècle. Toute récente que parait être la circulation du numéraire rémois, cependant ses derniers monumens monétaires sont les pièces de Robert de Courtenaie.

Le monogramme de Tibaud, en Champagne, fut supprimé avec sa monnaie. L'autre type champenois se maintenait plus long-temps. Sens y tenait. Le comte de Rethel (1290-1322), lorsqu'il commença à forger sa monnaie, l'accepta à son coin comme vassal de Champagne. Ce type champenois n'était plus que très-défiguré sur les monnaies de Provins (1253-1270) (Duby, n° 5, 6, 7) et de Rhetel. Au peigne étaient suspendus les trois petits rateaux.

Le monogramme de Foulques, à Angers, fut singulièrement torturé par les comtes royaux Charles, jusqu'à ce qu'il fut changé en clef. Ainsi, la clef, soigneusement figurée (Duby, 16, 15, 12, 13), devint l'S, *signum*, le type de la monnaie angevine. Le monogramme mansois d'Herbert fut, par les mêmes comtes royaux, congédié et remplacé par une couronne.

Le monogramme de Donzi, à Gien, disparut avec la monnaie de Gien, occupée par la couronne.

Les monogrammes cessaient d'être en usage. Celui d'Alphonse de France à Toulouse (1249-1271), toute fantasque, est une singularité inexpliquée. Le monogramme hélien (dont on ne sait pas s'il fut employé par la monnaie hélienne à Périgueux) n'eut aussi qu'une existence éphémère (1290-1301) à Lectour, mais il ne survécut pas plus long-temps aux autres qui le suivirent sur les pièces de Lomagne ou d'Armagnac jusqu'en 1373. C'était une exception éphémère : au reste, les monogrammes disparurent.

Le type chartrain, répandu depuis trois siècles chez une dixaine de seigneurs, disparaissait au fur et à mesure. A Châteaudun et à Vendôme, vers 1250, il fut réduit à deux pals, perpendiculairement placés, joints au bout par un troisième horizontal : ce qui les faisait ressembler au portail. On peut voir les exemples de Jean (1271-1314), de Burchard (1315-1354), de Jean (1354-1366), (ces trois pièces possédées par M. Jeuffrin,

Digitized by Google

sont dessinés sur notre planche VIII, nº 18, 19, 20) et de Burchard (1366-1374) (Duby, 1), tous comtes de Vendôme; de Geoffroi, mort en 1253 (*voyez* notre planche VIII, nº 21), de Raoul (1302) (Duby, 1), et de Robert (1320) (Duby, 2), comtes de Châteaudun. C'est avec la possession de Vendôme par les Bourbons (1374) et la confiscation de Châteaudun, en 1393, que ce type dépravé y disparut aussi.

L'empreinte chartraine se soutint plus long-temps dans ses formes antiques, à Chartres et à Blois. La fleur de lys l'assistait. Mais au moment que les Valois, en 1293, occupèrent à Chartres, il y fut supprimé. Les Chatillons le soutinrent encore quelque temps à Blois. On ne le voit plus sur les pièces de 1340.

L'empreinte cruciforme d'Aquitaine reparaissait encore dans certains lieux. On la voyait chez les vicomtes de Turenne et les comtes de Rouergue. Il a plu au roi Edward III de la reproduire (1373-1577) à Lectour, et Louis de France daigna la faire paraître, avant 1314, à Angoulême, comme comte de Marche. Mais, en Guienne, le lion anglais pourchassa l'ancien type aquitain.

Par l'ouvrage de Tobiesen Duby on connaît très-bien la monnaie de Louis d'Orléans, comte d'Angoulême (pl. LXXVI, 1-5). Duby suivit l'opinion de tous ceux qui l'attribuaient à Louis, qui possédait Marche et Angoulême, entre 1380 et 1487. Si je m'écarte de cette opinion, c'est parce que je suis de l'avis de M. Cartier d'Amboise, qui m'écrit : « La question, où les comtes de la Marche ont-ils frappé leurs monnaies? m'a conduit à ôter à Louis d'Orléans, comte d'Angoulême, vers 1392, les monnaies qui portent d'un côté LODOICVS et de l'autre EGOLISSIME pour les donner à Louis hutin, monnayant avant son avènement au trône (avant 1314) pour le compte de Philippe le bel, qui venait d'acquérir les deux comtés de la Marche et d'Angoulême. Je révoque même en doute que les comtes d'Angoulême aient jamais eu en propre le droit de battre monnaie, et je pense que les monnaies des Hugues, comtes de la Marche, ont été frappées à Angoulême par les seigneurs de ce nom, qui ont possédé ces deux comtés depuis 1218. »

Ce n'est que par l'influence de l'empreinte anglaise qu'au nord de la France, une croix, pénétrant de ses branches la légende, fut acceptée, à Cambrai (1243-1310), en Flandre (1280-1506) en Hainaut (1280-1433), à Calais (1347-1471), en Bourgogne (1361-1477). Ponthieu fut possédé par les Anglais, en 1279, et

Digitized by

le type anglais y apparut, aussi bien qu'en Guyenne, en 1272. L'Angleterre fabriqua, depuis 1347, la monnaie d'Oye, à son type anglais, à Calais. La Flandre et le Hainaut (1280-1322), Porcien (1314) (*v.* la pl. IX, 1), Ligni (1280-1288), les évêques de Cambrai (1243-1310), les empereurs et plusieurs princes, en Allemagne, frappaient la monnaie au même type. Une tête de face, à chevelure pendante et bouclée, couronnée d'une couronne à trois fleurs de lys, ou ceinte de trois roses; de l'autre côté, une croix aux branches enfoncées dans la légende, et des boules ou pommettes cantonnées dans le champ. Ces têtes anglaises portaient une couronne à trois lys, et, je le dirai ailleurs, je ne saurais déterminer quand une telle forme de la couronne fut inventée et appliquée à la monnaie.

En Provence, le conflit des manières aragonaises, italiennes, et de la couronne, variait beaucoup l'empreinte. Mais ce qui paraîtra singulier, c'est que l'influence de l'empreinte mahométane semblait se manifester, puisque le pape Clément VI et le saint roi Louis IX furent scandalisés et effrayés que l'évêque d'Apt, sur sa monnaie, celui de Maguelone, sur la monnaie de Melgueil, et Alphonse de France, comte de Toulouse, dans son comté venaissin, permettaient de placer sur la monnaie le nom de Mahomet, et le titre de prophète de Dieu. Vers 1260, Clément dissuada l'évêque d'Apt de ce procédé. Devenu pape, il écrivit en 1266 à l'évêque de Maguelone et le roi à son frère, en 1268, de faire cesser cette indécente pratique. Cette monnaie ne nous est point connue. Celle qui existe de Maguelone n'offre, de chaque côté, dans ses légendes bizarres, que les lettres du lieu (*voy.* notre pl. IX, 21).

D'un côté, à l'envers, III Λ I ⊕ O II V
De l'autre côté, I I Λ I I Ↄ O I I Λ
Lisez : M Λ ˥ ᘓ O N Λ

Le duché de Bourgogne conservait encore son ancienne empreinte à côté d'une nouvelle.

Les types nivernais et bourbonnais disparurent avec les autres. Mais on ne sera pas étonné de voir encore Robert de France, seigneur de Bourbon (1288-1317), frapper la monnaie conjointement avec Étienne, prieur de Souvigny (1284-1324), sous l'auspice de sa crosse, à l'empreinte de S. Majol.

La plupart des petits seigneurs du Berri et du nord inventaient de nouvelles formes. Les seigneurs de Châteauroux remplaçaient

Digitized by Google

l'antique astre déolien par une palissade; les sires de Mehun dressaient les créneaux d'une muraille; les seigneurs de Hurec et de Brosse, leurs bottes de vergettes; les seigneurs de Fauquemberg, leur faucon; le dauphin, son dauphin; tout ce qui devenait l'objet de leurs armoiries (*voy*. pl. VII, de *la France numismatique*).

Les armes parurent sur la monnaie, vers le milieu du XIII^e siècle. L'aigle de l'empire couvrait le champ de différentes espèces italiennes, et l'évêque Jean Jofleure, en 1252, a cru nécessaire de le faire figurer sur sa monnaie. Jacques, roi d'Aragon, en 1272, figure sur la monnaie de Montpellier avec ses armes. Alors les armes devinrent très-répandues sur les espèces de France. On les voit sur les pièces de

Robert II, duc de Bourgogne (1272-1305);
Jean, duc de Bretagne (1312-1341);
Arthur II de Richemont, duc de Bretagne, à Limoges (1275-1312);
Robert Dampier, comte de Nevers (1270-1305);
Raimond VII, comte de Turenne (1285-1304);
Gui IV, comte de S.-Paul, à Élincourt (1292-1317);
Louis II, comte de Charenton (1326-1346), et les autres.

L'usage des armoiries devint toujours plus vulgaire.

Mais il y a encore beaucoup d'autres objets dont s'occupait le coin de ce siècle. La couronne leur donnait l'initiative, et elle ne pouvait s'opposer avec succès à ce que les barons se les appropriassent. Quelques-uns de ces objets paraissent être indifférens pour elle; mais les autres furent trop essentiels, et cependant elle était forcée de souffrir tous ces empiètemens de la monnaie particulière.

On remarque deux personnages qui semblent être les moteurs les plus actifs de l'appropriation des prérogatives de la couronne. C'est Alphonse (1249-1271), comte de Toulouse, de Poitiers, et marquis de Provence, frère de Louis VIII; l'autre, Charles (1246-1285), comte d'Anjou, de Provence et roi de Naples, prince du sang. Portail, gros tournois, couronne dans le champ, les titres multipliés, tout fut saisi par la monnaie de ces deux seigneurs.

La couronne a vu renaître son ancienne association du vasselage avec la souveraineté, chez Gaso, évêque de Laon (1297-1315), et chez Pierre de Songueil, évêque du Mans (1309-1326), qui placèrent sur leurs pièces nominales le nom du roi Louis X

Digitized by Google

le hutin (1314-1316). Cette innovation ne fut supprimée que très-tard. La monnaie des barons ne devait être que dissemblable et n'avoir aucun contact avec celle de la couronne.

La couronne, vers 1150, reprit sur ses espèces la croix à pied, distincte et prolongée. Cette croix ne pouvait que plaire aux seigneurs. Ceux du midi surtout l'embrassèrent. Mais c'est à peu près cent ans plus tard qu'on la voit sur la monnaie de l'évêque de Viviers (1256-1260), de l'archevêque de Narbonne (1290-1310), des archevêques d'Arles et de Lyon, des comtes de Provence (1309-1481), des ducs de Guienne, des ducs de Bretagne (1312-1364), des ducs de Bourgogne (1315-1361). Ainsi, son usage se prolongea vers la fin du XIV^e siècle, et dans le XIV^e elle ne fut pas oubliée.

Une autre croix fut plus importante, et parut en même temps, c'est-à-dire vers le milieu du XII^e siècle (1150), sur la monnaie de l'état : c'est la croix fleurisée. Elle n'était employée qu'à la monnaie d'or, que les seigneurs n'avaient point le droit de forger. C'est pourquoi l'appropriation de sa figure fut un peu retardée. Son acquisition par les barons paraît commencer par le roi Edward, en Guienne (1272) ; depuis, par le roi Charles II, en Provence (1289); ensuite, l'archevêque d'Arles (1317-1359), le dauphin (1319), le duc de Bourgogne (1315), de Bretagne (1341 ou bien 1312), le comte de Flandre (1246 ou bien 1322), de Hainaut (1349), le prince d'Orange (1380 ou bien 1335), ornèrent leurs espèces blanches de la croix, dont les bouts des branches furent garnies de feuilles, de fleurs, de fleurs de lys.

A l'occasion de cette croix, je prends en considération une pièce d'Orange, inscrite ALATЄLINA PRC. AVRA✠RICЄ ; une tête de face est vêtue d'une couronne à trois fleurs, le lys sous le menton ; de l'autre côté, la croix artistement confectionnée, ornée de feuilles et de fleurs. Je ne doute point de la sincérité de son dessin et de sa gravure chez Duby, planche XXV, n° 1. Cette pièce fut attribuée à Adélaïde, femme du comte d'Orange, Bernard, qui vivait en 1062, puisqu'on craignait de remonter jusqu'à Alatais, fille du comte Ragon, qui succéda à son père vers 880. Mais après tout ce que nous avons reconnu et apprécié, je demande si l'on peut avoir réuni sur une même pièce, un lys, une couronne à trois lys, une croix florencée et feuillue, une tête de face d'une princesse, et son titre *princeps*, au milieu du XI^e siècle ? Si cette pièce est authentique, elle ne peut être que

Digitized by Google

du XIV^e siècle. Alatais, héritière du comté d'Orange, est devenue mère de la maison d'Orange, dont on connait la vanité singulière d'illustrer ses antiquités. Peut-être a-t-on célébré le souvenir d'Alatais, au XV^e siècle, par la fabrication de cette pièce, si toutefois elle est authentique.

L'amélioration de la monnaie d'état, commencée sous Philippe-Auguste, prit son dernier développement sous Louis IX (1226-1270). On voyait alors entre les autres objets qui couvraient le coin, une couronne placée dans le champ; on voyait le gros tournois muni d'un portail.

Les rois de Naples, en Provence (1309) et au Maine, les ducs de Bretagne (1312) et de Bourgogne, eurent aussi leur monnaie à la couronne.

Le portail, que nous avons observé dans la période précédente, fut rétabli sur la monnaie de S. Martin de Tours, et en est devenu une empreinte constante. La couronne et le comte d'Anjou le reproduisirent vers l'an 1100; celui-ci d'une manière éphémère, celle-là s'en servait constamment depuis, sans y donner de l'importance, et personne ne s'en souciait. Elle marquait par un portail ses deniers inscrits PARISIVS CIVIS, TVRONVS CIVIS. Mais lorsque Philippe-Auguste commença à battre le gros tournois, TVRONVS CIVIS, et quand Louis IX y attacha le portail de Tours, ce portail et son gros devinrent une propriété de la couronne plus à respecter. Cependant, depuis ce moment, il fut recherché par les barons.

Le comte de Toulouse, Raimond VII (1219-1249), R. CO. FILIVS REGinae, fils de Jeanne, sœur de Richard, roi d'Angleterre, et reine veuve de Guillaume II, roi de Sicile, et Alphonse, comte de Poitou et de Riom, depuis 1241, et de Toulouse, depuis 1249, frère de Louis IX, entrèrent les premiers, à ce que je sais, dans cette prérogative d'empreigner le portail sur leur monnaie de Poitiers, de Toulouse et de Riom. Je crois même présumer que ce fut Alphonse qui, le premier, en donna l'exemple à Poitou et à Riom (1241), et que son prédécesseur, son gendre, à Toulouse, Raimond VII, l'imita entre 1241 et 1249. Le roi de Naples, comte de Provence, depuis 1252, se saisit de la même prérogative. Puis le duc de Bourgogne (1272), le comte de Hainaut (1303), et les autres, s'emparèrent du portail touronnais.

Le comte de Flandre, qui s'empressa le premier de forger le gros tournois vers 1168, substitua à un portail touronnais le

Digitized by Google

roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile, d'Allemagne, de Lombardie, de Bourgogne, etc., etc.

Il y a encore un autre objet, qui rattache la monnaie ducale de Toulouse, à Raimond VII (1247-1249), c'est la croix tolosane, dont nous avons déjà parlé. Elle reparaît chez Roger, comte de Foix, vassal tolosan. On doit convenir que l'empreinte tolosane dut devancer, à Toulouse, celle de Foix. Si la monnaie à la croix tolosane appartenait au duc de Raimond V (1194-1219), il n'y a eu depuis de Roger, comte de Foix, que Roger IV (1241-1265), et son règne en est séparé de plus de vingt ans; par suite de cette explication, il se présente pour la numismatique un autre fait très-singulier et isolé. Mais c'était le duc Raimond VII (1242-1249), qui était l'auteur de la monnaie à croix tolosane, et son vassal, Roger IV, n'est qu'un contemporain qui, évidemment, se servait à son exemple de la même croix.

Les successeurs de Raimond VII, aussi bien que ceux de Frédéric II, les imitèrent dans la multiplication des titres sur leurs leurs espèces, et l'honneur de mettre en activité cet alliage de plusieurs titres appartient encore à Alphonse, comte de Toulouse et marquis de Provence (1249), successeur de Raimond VII, et à Charles II, roi de Naples, comte de Provence (1285), successeur de Fréderic II. Le comte de Hainaut, vers 1314, en augmenta le nombre, et en Allemagne la chose va à l'infini.

Les autres inscriptions de la monnaie des barons, ne dépassaient guère anciennement deux ou trois mots. Elles exprimaient quelquefois les vœux religieux qui se rapportaient aux hommes, en général, ou aux habitans du lieu. *Vita christiana*, à Rheims; *pax civibus tuis*, à Amiens; *dei gratia civitati*, à Sens; *dei dextra, benedictio*, marqués de différentes manières. Ou bien les inscriptions se rapportaient à la monnaie elle-même: *lex prima monetae*, à Roquefeuil; *jus*, à Rennes, quelquefois *moneta;* depuis *turonus civis*, ce qui veut dire gros tournois. Le comte de Flandre (1168-1191) inventa pour sa monnaie l'expression: *gratia domini dei nostri factus sum*. Le signalement de la monnaie par un S, *signum*, fut expliqué par les inscriptions des autres. *Signum dei vivi*, au Mans, fut conservé par les Angevins de Naples et de Provence, et fut reproduit dans la Bretagne en 1312, imité, *signum crucis*, dans le Hainaut (1280), à Orange (1289), à Ligny, en 1375.

Digitized by Google

La couronne, vers 1137 et 1226, inventa plusieurs nouvelles légendes; quelques-unes furent tirées de l'écriture sainte comme sentences pieuses. D'abord les seigneurs se saisirent de cette invention et lui en substituèrent d'autres.

La couronne, vers 1137, parut avec la légende *Xpc* (Christus) *vincit Xpc regnat, Xpc imperat*. Long-temps elle fut en possession elle seule de cette expression. Dans le XIVe siècle, aussi bien que les autres, elle fut recherchée par les barons de Hainaut (1280), Flandre (1322 ou 1346), Orange (1335), Provence et Naples (1343), Ligni (1350), Cambrai (1368), Guienne et le prince noir Edward.

La légende dont la couronne, vers 1226, entoura la croix de son tournois : *benedictus sit nomen domini nostri dei Jesu Xpi*, ou *sit nomen domini benedictum*, fut répété aussi partout. Provence (1285), Bourgogne (1272), Hainaut (1307), Dauphin, Flandre (1346), Navarre (1353), Bretagne (1364), Cambrai (1368), Aquitaine.

Une autre légende de la couronne de 1226, *agnus dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis*, inscrite sur l'agneau d'or, n'était point oubliée par le comte de Flandre (1322, ou 1346-1384).

L'impulsion donnée, on en a vu nombre d'autres, comme il suit :

Ave Maria gratia plena. Évêque de Cambrai (1243-1292), archevêque de Narbonne (1291-1310), évêque de Die... Provence et Naples (1266).

Honor regis, judicium diligit. Naples et Provence (1289).

In nomine domini Jesu-Christi, ou *in nomine domini nostri factus sum*. Hainaut (1280). *In nomine patris et filii et spiritus sancti*. Hainaut (1337).

Agimus tibi gratias, omnipotens deus. Le pape, à Avignon (1305-1352).

Benedictus qui venit in nomine domini. Flandre, vers 1322 ou 1346, et Bourgogne (1363).

Posui deum adjutorem meum. Les Anglais, à Calais (1347-1471).

Jesus autem transiens per medium illorum ibat. Bourgogne (1419). *Domine ne in furore tuo arguas me*. Bourgogne (1419).

Les Anglais, en Guienne, ont fourni plusieurs légendes que les Edward inséraient sur leur monnaie. Entre autres, le prince

Digitized by Google

noir Edward fut inventeur de plusieurs. On ne peut déterminer au juste si les deux premières furent connues avant Edward le noir; peut-être lui appartiennent-elles aussi.

Gloria in excelsis deo et in terra pax hominibus, répété depuis dans le Hainaut (1404).

Dominus adjutor et protector meus in ipsos peravit cor meum, répétée en Bretagne (1399).

Les deux suivantes furent de l'invention du prince noir (1362-1372) : l'une, *deus judex justus, fortis, patiens;* l'autre, *auxilium meum a domino*, fut depuis reproduite en Guienne (1377) jusqu'en 1413.

Les recherches de Ducarel, de Snelling, de Duby, de Ainslie, ne surent guère déterminer avec certitude les nombreuses pièces des différens Edward. Je crois aussi que la monnaie de Flandre de ce siècle n'est pas définitivement éclaircie.

J'y joins une table chronologique (nº V, 11) des détails de la monnaie des barons que nous avons analysée et déterminée.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

	Page.
MONNAIE BARBARE SEMI-ROMAINE	3
Suèves.	4
Vandales.	*id.*
Ostrogoths.	5
Papes de Rome.	7
Wissigoths.	9
Francs (420–550)	10
MONNAIE DES LOMBARDS.	15
MONNAIE DES WISSIGOTHS (570–711).	17
Imitation du type romain (570–610).	18
Hésitation à s'écarter du type romain (610–550). . . .	18
Variété (650–711).	19
Noms des lieux où la monnaie wissigothe fut fabriquée. .	22
MONNAIE DES MÉROVINGIENS (550–752).	23
Les têtes.	26
La croix simple, chrismée, ancrée.	28
Le calice, l'ostensoir.	33
Les petites marques et les ornemens.	36
Différentes figures.	37
Les lettres isolées.	39
Les légendes.	44
Les noms de saint.	48
Les inscriptions.	52
Pièces du VIIIe siècle.	53
L'empreinte est-elle locale ou de certaines époques? . .	55
Observations sur les monétaires.	57
L'inexactitude.	61
Quelques pièces inédites qui se trouvent sur nos planches.	64

Digitized by Google

Page.
Plusieurs lieux inconnus expliqués 74
NOMS DES LIEUX OU LES MONÉTAIRES DE LA PREMIÈRE RACE FABRIQUAIENT LA MONNAIE ET NOMS DES MONÉTAIRES. 79

MONNAIE DES CARLOVINGIENS. 83

Première période. Simplicité (752-800). 85
Deuxième période. Croix et bâtimens (800-840) 86
Troisième période. Monogramme (840-936). 91
Quatrième période. Le monogramme délaissé. Confusion du précédent (893-986). 94
Explication détaillée de plusieurs deniers des Carlovingiens. 96
Deniers des Pepin. . . . . id.
Deniers des Charles. 97
Deniers des Louis. 108
Le roi Odon (888-898). 109
Le roi Rodolphe (922-936). . . . . id.
NOMS DES LIEUX OU LES ROIS DE LA SECONDE RACE ONT FAIT BATTRE MONNAIE EN FRANCE. 111

MOMNAIE D'ITALIE AU TEMPS DES CARLOVINGIENS, ET DU ROYAUME D'ITALIE (774-962). 113
Période des Carlovingiens (774-888). 123
Période du royaume d'Italie (888-962). . . . . id.

NOTICE SUR LA MONNAIE DES CAPETS. 129

MONNAIE DES SEIGNEURS OU BARONS DE FRANCE. . 133

Origine des monnaies des barons et de leurs relations avec la monnaie royale. 136
Variété et différence du type de la monnaie seigneuriale, comparée et distinguée. 150
Origine et explication des différens signes du TYPE LOCAL *de la monnaie des barons de France; difficultés et incertitudes.* 153
Les figures cruciformes. . . . . id.
Différentes lettres isolées dans le champ; alpha et oméga. 156
Monogramme. 161
Différentes figures. 166
Des espèces mixtes semi-royales. 175
Des autres espèces mixtes semi-prélatales; crosse. . . . 184

Digitized by Google

Les saints patrons. 189
Différentes phases du TYPE LOCAL *et ses changemens consécutifs.* 192
Obscurité primitive. . . . . *id.*
Le type local dans sa perfection. 194
Le type local se défigure. 201
Le type local dérangé et détruit. 208

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Les renvois sont aux pages : si le nom indiqué ne s'y trouve pas il est dans les notes supplémentaires. — Pour suppléer cet index, servira l'explication des noms latins des lieux pp. 22; 79-82; 111, 112.

NOTA. a, abbé; c, comte; d, duc; e, évêque ou archevêque; i, empereur; m, monétaire; p, pape; r, roi; s, saint; sg, seigneur. — Dans la suite des chiffres les dizaines et les centaines ne sont pas répétées.

A 114, 5, 58, 9, 60. Abbeville 207. Abbon m 24, 59. Abrancas 64. Abrincas 99. Aco m 33, 60. Adado m 61. Adalbert m 54. Adeduno 75. Adeodat p 8, 9. Adrien p 8, 9, 115, 6, 9. AG 40, 69. Agapit p 126. Agen 144, 54. Agentisc 75. agneau, agnel 157. Aimeri 188, 203. Alapta m 72. Alasius m 27, 60. Alatelina 214. Alberic sg 126. Albi 144, 85. Aldegisil m 38. Alemund m 37. Alfons c 157, 210-8. alpha et omega 31-3, 130, 48, 51, 7, 8, 96, 204. Amboise 61. Ambrov 75. Amiens 43, 50, 1, 60, 7, 98, 204, 7. Anastase i 3, 6, 10, 125, 6. Ancahar m 38. Ancone 121. ancre, croix ancrée 32, 56, 69, 70, 5. Andegisil m 61, 71. Anduse 160, 203. Anganar m 77. Angers 37, 40, 61, 72, v. Anjou. Angiulf m 33, 58, 60, 61. Angleterre, son influence 211, 212. Angoulême 211. Anjou 142, 58, 61, 92, 3, 6, 208, 10. anonyme 197, 200. Anschair, Ansebeir 191. Ansoald m 43, 58, 9. AnDS 159. Apt 212. Aquis 96, 7. Aquitaine 144, 54, 94, 5, 207, 11. AR 40, 8, 9, 54. Aragon 204, 6, 213. Arastes 71. Archambaud 179. Ardis 99. Aredius 40. Argentina 108. Arigise d 114. Arimund m 76. Arisid, Arisius 71, 99. Arles 13, 26, 31, 40, 54, 108, 214, 6. Armagnac 155, 210. armes, armoiries 213. Arras 86, 148, 99, 200 (voyez III[e] partie). art 58. Arthur d 213. Arzat 71, 99. ASD 159. Aspasius m 36, 40. astre 166, 7. Athalaric 6. Athanagild 9. Athanase d 116. Atrasi 105. Audegisel m 71. Audemar m 75. Audolen m 54, 8, 61. Aunulf m 37. Aurasice 214. Austa 64, 5. Austral m 63, 9. Autaric r 15. Authar m 76. Autun 27, 40, 69, 144, 7, 78. Auvergn 41. Auxerre 144. ave Maria 219.

B 160, 75, 98. Baduela r 6. Bagnols 33, 6, 7, 50. Baiden m 58, 61, 76. Balavo 71, 2. Balciac 90. Bâles 54. BAN 33. Banis 78. Bar 209. batiment v temple, portail. Baudulf m 27, 47, 58, 9, 62. Baugi 39, 61, Bearne 203. beatus 162. Beauvais 163, 96. *Becker* 21, et notes. benedictio 160, 73, 6, 98. benedictus sit nomen 219. Benevent 16, 113, 4, 5, 21. Bennard m 73. Benoit p 118, 9, 25, 6. Berenger e 123, 4, 5. Berri 181, 2, 95, 209, 12, 3. Bernard e 188, 202; c 186; sg 160, 203. Bertald m 71. Bertoald m 43, 5, 57, 60. Bertulf m 33, 60, 1. Besançon 27, 42, 72, 3, 144. Betto m 37, 48, 58. Beziers 159, 86, 203. billon 139, 140, 8. Blatomag 74. Blidiric, Blidomund m 73. Blois 168, 71, 97. Boemund 206. Bodese, Bodonville 43, 5, 6, 59. Bonriad m 61. Bordeaux 144, 54. Bosoald m 43, 59. Bosole m 74. Boson m 57; r 141. Boulogne 198, 207. Bourbon 147, 58, 79, 80, 1, 201, 12. Bourges 147, 8, 81, 2, 99. Bourgogne 11, 143, 4, 61, 85, 98, 212, 3, 4. *Bouteroue* 62. Breciac 76. Bretagne 156, 7, 95, 203, 13, 4. Brosse 209, 13. Bruges 105. Bruduns, Brunduns 107. Brunehaud r 27, 41. Buccunlio m 77. Budelen m 59. Burchard c 171, 210, 1. Burdegala 72.

Digitized by Google

CA 40, 1, 3. Cabrianec 76. Cadaindilgilio m 37. Cahors 144, 89, 204. Calais 212. calice 33, 4, 56. Cambrai 130, 206 (voyez III^e partie). Camiliac 69, 70. Cannac 38, 9. Canterell m 34, 7. Cantriac 76. Carol m 65. Capets 129-31, table XXIV. Carcassone 138, 44, 56, 9, 86, 7, 8, 202, 3. Carloman r 93. Carlovingiens 83-122, table XXII, XXIII. *Cartier* 167 et suiv. 200, 211. Cassel 105. Cathirigi 72. Cavilon 175. Celles 168, 71, 5, 202. Celo 70. Centul c 156, 7, 203. Chaballo 72. Chaberi m 61. Chagned m 33, 60. Chalons-sur-M 147, 77, 200; -sur-S 27, 30, 1, 41, 146, 60, 71, 5, 6. Champagne 158, 62, 71-5, 97, 205, 10. Charenton 158, 80, 202, 13. Charles c 161, 2, 5, 210, 3, 4, 8; m 65; r 92, 3, 4, 102, 3, 4, 210, 3, 4, 8. Charlemagne 85, 6, 7, 8, 97, 8, 101, 17, 18, 21. Charpagne 43, 5. Chartres 73, 167 et suiv, 97, 203, 5, 10. Chateau-dun 169-71, 203, 10, 1; -landon 147, 82; -maillant 209; -neuf de bonafos 144; -roux 202, 12, 3. Chatillon-sur-Cher 183. Cherebert r 23, 4, 33, 6. Childebert r 27, 31. 8, 43, 53, 78. Childeric r 27, 31. Choac 29. Chramn 66. Chramnot m 61. chrisme 31, 56, 123. christiana religio 89, 102, 3, 20, 3. Christus vincit 219; imperat 122. Chuldiric m 43, 59. Cindaswinth 18, 9, 20. Ciney 38, 39. Cirimond 70. civis 215. CL 43. cléf 166, 210, Clotaire r 27, 8, 31, 43, 63. Clovis r 191, 23, 6, 31, 2, 43. CLS 98. Cniloac m 61. CO 40. Coilma 70. Colliac 4. Colomban s 27, 34, 41. Conan d 156, 7, 95, 203. CONOB 8, 9, 17, 8. Capets 129, 30. Corbie 191, 202. couronnes 28, 74, 193; dans le champ 213, 5. CR 114. Crépi 202, 7. Cri,tolaio 65. croix 7, 8, 28-31, 56, 87, 95, 113, 30, 98, 206, 11, 4, 8. crosse 158, 79, 80, 1, 2, 4-8. cruciforme 19, 20, 153 et suiv, 205, 11. CSRG 20. CV 43. CSRGS 20. Cunibert r 15. Curisiac 76.

Dagobert r 23, 8, 31-6, 43. dauphin 213. DB 160. DCE 43. Denis s 49, 50, 94. Deol 148. 67, 83, 4, 94. dextra 119, 24, 60. DG 43. Didier 16. Dijon 185. Doccio m 25. Dodo m 67. dominus noster 5, 8, 9, 10, 8, 9, 20, 120. Domnachar m 61. Domnirac 38. Dorestad 29. Dotiloran m 78. Douzi 43, 45. Dreux 202, 7. Droctebalus m 76. Droctoald, Drucoald 38, 46. Dun 66. DVX 156, 207. dux militiae 167.

E 158. Ebregisil m 49, 50, 7, 8, 9. Ebroald m 41. *Eckhard* 83, Edante v Médante. Edward r 211, 4, 9, 20. Egbert r 38. Egiza 19, 20. Egolissime 211. Eldebert v Hildeb. Eleonore c 202, 7. Elincourt 209, 13. Eligi, Eloi m 23, 4, 32, 50, 7, 8, 9, 63. EMRA 20. enigme 70. Eraric r 6. Ermengard c 188. Esperio m 72. Etampes 147, 58, 64, 5, 6, 81, 96, 205. Etienne c 160, 76, 203; d 116; e 202, 5; p 119, 24, 6; prieur 212; s 94. étoile 166, 67. Eudes voyez Odon.

F 45. factus sum 218. Fainulf m 43, 60. famille de France 165. Fati m 43, 59. Fauquemberg 213. figures des personnes 37-9, 56. Filibert s 51, 54. Firmin s 94, 104. fisc 107. Flandre 202, 11, 2 (voyez III^e partie). *Floravantes* 115. Foix 203, 6, 18. FORCHS 156. Formose p 119, 25. Foulques c 142, 58, 61, 2, 92, 6. Fragiulf m 61. France d 142, 61, Francs 10-4. Fravar m 43, 60, 1, 76. Frederic m 63. Fredulius m 76. Frido m 52, 60. Frungisilas m 78. Fulcran s 190.

Gabales 11. Galter e 177, 200. Ganat 72. Gand, Gantovian 34. Garoald m 43, 59. Gaucher s 94; e 199. Gauthier e 178. Gavarciac 76. Gavaronn 71. Gazo e 209, 13. Gennard m 73. Genseric r 4. Geofroi c 161, 71, 211; sg 163, 202, 3, 5. Gevaudan 11, 2, 33, 8. Gien 159, 63, 6, 202, 5, 10. Giles s 157, 88. Gilimer r 5. Gisloald m 43, 59. Gontram s 27, 8, 37. Gofrid v Geofroi. Gosolus m 36, 40. Gosse a 191. graphique voyez lettres. gratia dei 93, 4, 102, 29, 47, 8, 60, 74, 92, 204, 16. Gregoir d 16; p 9, 118. Grenoble 155. Grimber m 51. Grimvald d 114, 5. gros 130, 213, 5, 6. GV 114, 5. Gundoald m 58. Gui c 171, 80, 202, 13; e 125, 99. Guillaume c 207; e 188. Guingamp 203. Gunthram r 5. Guselo m 71. Guyenne v Aquitaine.

Hadenas m 69. Hassia 99. Helie c 144, 54, 210. Henri c 162, 72; d 175; e 163, 78,

204; r 146, 58, 60. Herbert c 161, 96. Hervée a 142; e 205. Hilderic r 5, 6. honor 156, 7. Honorius i 4. hôtels de monnaie 22, 79-82, 95, 111, 2, 29, 39, 40. HRA 119. Hugues c 160, 75, 6, 200, 3, 11; d 142, 61, 92, 96; i, r 125, 4, 9. Hurec 209, 13.

Jacques r 213. Janvier a 115. Jarto 65. Javouls 53, 6, 7. IC 40. Ideal m 69. Jean a 191, 202; c 171, 202, 3, 7, 10; d 213; e 202; m 34, 65, 6, 7; p 119, 20, 4, 5, 6; s 189. Jeanne c 203. *Jeuffrin* 183. in nomine Christi, dni, dei 19, 219. INDN, IDN, NDNMNE, INXPINN 19. inexactitude 61, 2, 3, 134. initiales 45, 6, 56. inscription 52, 3, 86, 9, 206, 7, 8. Ipeal m 69. Joscus a 191. IS 40. Isarn m 59. Isarnobero 76. Issoudun 165, 85, 96, 202, 5. Italie 5-8, 15, 6, 113-27, table XXIII, (voyez III^e partie 13-42). Ives c 202. Jummiège 26, 51, 4, 61. IVS 157, 207. Justin i 10, 1. justus 9, 10, 8.

Kiersi 43, 60, 1.

Lairard m 6. lambel 157, 66, 205. Lambert c 123, 5. Landulf m 58. Langres 147, 77, 8. Laon 147, 77, 201, 6, 9, 13. Latissio 105, 6. Lavaca 105. LE 40. *Le Blanc* 62, 83. Lectour 155, 216, 7. légendes 44 et suiv, 216, 7. Lennis 107. Leon p 117, 8, 9, 25, 6. Leovigilde r 9, 17. lettres 44, 5, 6, 56. Leudelin m 30. Leuden m 40, 61. Leudeville 54. Leudocin m 66. Leudulf m 64. Leunard m 37, 61, 72. lex prima 157. Lhadulf m 67. Ligni 209. Limoge 213. Limmusim 77. Lingonens 177. lion 211. Liuba r 9 10. Lodève, 190, 1. Lomagne 210. Lombard 15, 6, 88, 101, 20, 21. Lothaires r, e 91, 2, 4, 119, 21, 60. Louis c 172, 211, 3; bosonide 108, 25; i 89, 90, 1, 118-20; roi, le begue 93, 108; d'oûtremer 94; d'allemagne 108; gros et jeune 130, 46, 7, 76-181; huit 148, 9; saint 130, 49, 215; hutin 247, 9, 211, 3. LV 40. Lucque 16. Ludedis 77. Ludumensis 177. Lulvo m 72. Luxenil 26, 34. Lyon 46, 214. lys 158, 204.

MA 40. Macon 147, 60, 76. Madelin m 43, 5, 58, 59. *Mader* 26, 33, 62, 73, 83, 4, 8, 101, 4, 8, 214, 5. Magnoald m 27, 57, 60, 62. Magnulf m 52. Maguelone 204, 12. Mahommet 212. main 119, 24, 60. Majol s 179, 80, 90, 212. le Mans 147, 58, 9, 61, 93, 6, 206, 10, 13. Marc s 122. Marche 203, 211. *Marchant* 4. Marcien i 6. Marie s 189. Marin p 119. Marius m 43. Marsal 43, 59, 104. Marseille 11, 31, 6, 9, 59, 204, 6. Martialis s 189. Martin s 33, 50, 1, 190. Matasunthe r 7. Mathieu c 202, 7. Maurice i 11, 20, 31, 9, 42; s 189. Maurienne 65. Maurinianevai 106. Maurinus m 36, 60. Maximinus m 23, 33, 59. Mayance 98, 108. Meaux 199, 205. Medante 147, 8, 64, 5. Medard s- 94. Medemnas 106. Meodald m 60. Medobod m 63. Medoc 100. Medolus 99, 100. Mehun 209, 13. Melgito m 34, 61. Melgueil 212. Meldis 199. Melinus m 36, 60. Melle 100, 1. Melun 166, 205. Merida 19. Merio m 34, 61. Merovée r 23, 41. Mérovingiens 23-82, table XX, XXI. Metallum, Metullum 98, 9, 100. Metz 26, 7, 8, 43 (voyez III^e partie). Michel s 15, 113, 5. Milan 15. misericordia dei 94. mitre 177, 84, 90. MN 42, 72, 3. moneta 207. monnaie mixte 146, 7, 168-89, 200. monétaires 57-61, 79-84. monogramme 6, 7, 19, 20, 40, 142, 7, 51, 61-6, 92, 3, 6, 205, 10; du lieu 86, 7, 8, 117-9, 21, 6, 9, 30; papale 108; royale 87, 93, 129. Montpellier 204, 13. Montreuil 167. Morlas 156. MP+ 156. Mudulenus m 23, 41, 59. Munsobe m 60. *Muratori* 115.

Nadelin m 63. Narbonne 144, 54, 88, 9, 202, 3, 14. Nasair s 178. Navarre 209. Neudelin m 43, 59. Nevers 147, 58, 63, 80, 1, 201, 2, 5, 13. Nicolas p 119, 20. Nivelles 105. Nivialcha 38, 77. Noalde m 27, 60. Normandie 142, 3, 59, 66, 95, 8, 205. Novicentum 77. Noyon 202. numéraire 139, 40, 5, 6. Nunnus m 33, 61.

Odaricus 84. Odon r 94, 109, 30, 64, 5, 6, 96; sg 165, 202. Oliba c 186. ONOR 156, 7. or 84, 130. Orange 203, 14, 5, 6. ordonnances 86, 93, 148, 9, 209. Orléans 34, 6, 7, 56, 60, 78. ostensoire 34, 56. Ostrogothes 5-7. Oye 212.

Digitized by Google

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

DU MOYEN-AGE,

CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DU TYPE;

ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS, COMPOSÉ DE TABLES CHRONOLOGIQUES,

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES DE MONNAIES GRAVÉES SUR CUIVRE;

PAR JOACHIM LELEWEL.

OUVRAGE PUBLIÉ

PAR JOSEPH STRASZÉWICZ.

DEUXIÈME PARTIE.

BRUXELLES,

CHEZ BERTOT, LIBRAIRE, MARCHÉ-AU-BOIS.

1835.

MONNAIE

DES ANGLOSAXONS,

ET

DE L'INFLUENCE DU TYPE ANGLAIS

SUR CELUI DU CONTINENT.

1

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIE

DES ANGLOSAXONS.

Dès que les Romains se furent retirés de la Bretagne, la nation bretonne se vit libre; mais elle ne pouvait long-temps jouir du bonheur de sa liberté, sans être inquiétée par de nouvelles irruptions. Les peuplades d'outre-mer, saxonnes et anglaises, vinrent envahir son pays, vaincre et expulser les Bretons de leurs antiques foyers. Une limite, teinte du sang des races ennemies fut fortement sillonnée sur le sol breton, entre les conquérans et l'ancienne souche. Les Bretons se retiraient dans des coins de terre, restreints par cette ligne saignante. Les Saxons et les Anglais cédaient volontairement leur vieille patrie aux autres pour aller occuper de nouveaux pays : leur nom s'est perdu dans leur pays natal, et il a prévalu dans le pays conquis. La race anglo-saxonne avait assez de force pour décider, dans un court intervalle, la transmutation radicale de l'île britannique : elle peupla les plages les plus étendues de cette île; elle y effectua son amalgame avec les restes de la race bretonne, qui n'ont pas abandonné leur terrain; elle força ces restes de l'ancienne race à se dénationaliser et à devenir Saxons; elle y introduisit enfin sa propre nationalité, son originalité, son esprit, sa poésie et ses dieux. Les enfans d'Odin supplantèrent la civilisation de Rome, la vigueur bretonne et la religion chrétienne.

Certes, fabriquer une monnaie pour les Anglosaxons c'était imiter les autres peuples : les Romains subjugués ou leurs camarades conquérans, les Francs, les Goths. La forme ronde, le métal, l'argent et le cuivre, les légendes, les inscriptions, les têtes, le grenetis, les lettres et le caractère latin furent pris de la

monnaie étrangère. Mais si l'on considère de quelle manière toutes ces choses-là furent employées par les Anglosaxons, si l'on compare leur monnaie avec toute autre du continent, il faut convenir que la leur manifesta de bonne heure une invention particulière et un caractère d'originalité. Cela ne doit point étonner, les Anglosaxons ne devinrent, ni Romains, ni Bretons, et ils n'adoptèrent point le type romain; ils n'étaient pas barbares, saisis par le christianisme local, ils n'acceptèrent point le type barbare du continent; leur type prit une direction toute différente, et, dans un laps de plusieurs siècles, attaqué à plusieurs reprises par l'influence étrangère, il persista dans sa marche ultérieure, et, s'il change, il ne change que par de nouvelles inventions, et il impose plutôt au type du continent, il lui fournit le modèle recherché dans différens états. C'est ce que je me propose d'observer et de prouver dans mes recherches actuelles.

Peut-être que les sources et les monumens pour y parvenir paraîtront insuffisans à nos lecteurs. Ils ne consistent que dans les ouvrages de Keder et Fountaine, l'ouvrage élémentaire de Pinkerton, et une cinquantaine de pièces que j'ai eu occasion d'observer en nature, surtout la trouvaille de Trebébougne. Tout cela me fournit la monnaie de plus de cinq cents monétaires et procure à peu près six cents pièces à mes observations et combinaisons. Plus de cent pièces sont antérieures à Etelred, le reste est du dernier siècle de l'existence chancelante des Anglosaxons. J'aurai occasion de remarquer que cette proportion n'est que très-juste quant à l'existence effective de ces pièces, et qu'elle est justement considérable pour en tirer les résultats désirés. Je ferai connaître ce qu'il me manque d'essentiel, et je suis certain que ce défaut une fois retrouvé concourra à constater mes observations; et je crois que les matériaux que je possède sont suffisans, si j'ai su les utiliser. Je tâcherai donc de séparer, par leur intermédiaire, tout ce qui est imitation de l'invention, propre aux Anglosaxons. Je m'efforcerai de retracer historiquement toutes les phases que subit leur empreinte, sans éviter quelques discussions particulières, pour mieux déterminer, consolider et prouver toutes mes assertions; puis je m'engagerai dans quelques détails incertains et énigmatiques; enfin j'irai parcourir les états voisins et le continent pour y reconnaître l'influence que le type anglais imprima à la monnaie étrangère.

Je partage l'esquisse historique en six périodes : heptarchique,

Digitized by Google

mercienne, de la réunion sous un roi chef, de l'unité définitive, anglodanoise, et de l'extinction de la race anglosaxone.

PREMIÈRE PÉRIODE. — HEPTARCHIQUE.

(Jusqu'à 720.)

(*Voyez* pl. X, 1, 2, et la troisième table chronologique.)

Les colonies anglosaxonnes dans l'île britannique constituèrent sept royaumes différens, peuplés d'hommes qui substituèrent, à l'autel chrétien, leur autel national à l'honneur d'Odin et de ses convives. Je ne sais pas s'il y a des motifs assez forts pour supposer qu'ils frappaient alors une monnaie.

Le culte chrétien ne fut réinstallé qu'à Kent, vers 598; et je crois que c'est depuis cette époque que les Saxons eurent leur propre monnaie, fabriquée dans le royaume de Kent. Les relations qui s'ouvrirent avec les Francs de la Gaule septentrionale donnèrent naissance à une monnaie qui fut modelée sur celle des Mérovingiens et de leurs monétaires. Je ne connais pas de pièces d'Éthelbert (560-616); je ne connais que celles d'Egbert (664-673); elles offrent, d'un côté une personne debout, tenant de la main gauche une croix, de la droite une hallebarde, et à côté, la légende :

EC҄BERhT
E[C]BERTA

ou bien elles offrent un dragon sans légende.

De l'autre côté, dans le champ, est une petite croix à branches égales, et la légende où l'on voit :

EUTBEREIPTVΓ (Pinkert, et notre pl. X, 2.)
EhTVI·V· B ERE (Fountain.)
EATBERE HIVΓ (à un dragon, chez Fount.)

L'analyse de ces trois exemples donne le nom du monétaire à la manière mérovingienne, *Eatber fitur*. La personne empreinte sur plusieurs, ressemble à la figure qu'offre la monnaie du monétaire indéchiffré de Tournay. (*Voy.* catal. de Goesin Verhaeghe, nº 4452, et le mémoire de Ghesquière, pl. I, 8, p. 44.)

Digitized by Google

Mais outre ces espèces, empreintes de légendes, on en trouve d'autres qui ne présentent, sur leur surface, que le carré, les croix, les perles, et quelques lettres isolées et séparément placées. Ces espèces ne sont que l'imitation des autres, dont je me suis efforcé à rattacher l'existence aux derniers temps des Mérovingiens: Ces espèces sont attribuées au royaume de Kent, qui a plutôt effleuré qu'inventé l'origine de la monnaie nationale. L'honneur de l'invention, je l'attribue aux Merciens, et c'est depuis le commencement du VIII^e^ siècle que la monnaie anglosaxonne proprement dite a pris sa naissance. Si l'on veut absolument reconnaître son existence antérieure chez les Kentois, il est nécessaire de la considérer dans son enfance. Chez les Merciens c'est sa jeunesse : elle y a pris son caractère, elle y est parvenue à une certaine perfection et à son âge mûr; elle a laissé, plus que toutes les autres, des monumens nombreux des temps anciens; elle servit de modèle aux monnaies contemporaines et à plusieurs autres qui furent fabriquées ensuite; elle a eu assez de force pour influencer les autres et les prédominer. Par toutes ces raisons, il me paraît juste de nommer la période suivante mercienne.

DEUXIÈME PÉRIODE. — MERCIENNE.

Profil droit, les noms monétaires dans les écartelures et tripartitures.

(Depuis 720 jusqu'à 825. — 100 ans.)

(*Voyez* la pl. X, 3, 4, 17-30; XI, 1-4 et la troisième table chronologique.)

A l'entrée de cette période, nous avons à observer une pièce d'argent d'Eadwald, roi de Mercie (719-755), qu'on peut voir reproduite sur notre pl. X, 17. On y voit simplement, d'un côté le nom et le titre du roi en trois lignes séparées par des traits. De l'autre côté, sur la surface écartelée de la monnaie, le nom du monétaire quadriparti, E. AD. N. Ot. *Eadnoth*. A laquelle des monnaies contemporaines ou antérieures pouvons-nous la comparer?

A Γ D
EADV
REX

Parmi les espèces mérovingiennes, j'indique une pièce que

Digitized by Google

je crois devoir attribuer à Childebert III (695-711) : elle devance très-peu le règne d'Eadwald, elle offre le nom et le titre du roi en trois lignes. Au reste c'est l'usage mérovingien de nommer les monétaires sur leur monnaie. Mais à côté de cette ressemblance et de ces rapprochemens on remarque une dissemblance dans le métal : celle de Childebert est billon, en cuivre; celle d'Eadwald en argent. Les espèces mérovingiennes sont épaisses : cette pièce d'Edwald est mince et ressemble plutôt aux espèces postérieures des Carlovingiens ou antérieures des Wissigoths qui, depuis peu, en 711, subirent le joug des Maures.

Si donc on veut déterminer l'influence des modèles étrangers, il est nécessaire de convenir que le flan et la manière de forger furent introduits de chez les Wissigoths, et l'empreinte fut modelée sur certaines dispositions et l'empreinte mérovingienne, qui changèrent à l'infini par la réunion de règle sur la même pièce des noms du monétaire et de celui du roi, et par la manière impraticable en France d'insérer les noms monétaires dans différentes partitures et ornementures. Si donc la monnaie d'Eadwald est le produit de la concurrence de plusieurs modèles, elle présente en même temps son propre caractère et une invention qui se développe de suite.

Généralement toute la monnaie anglosaxonne, tant de cette période que de la suivante, est d'argent ou de cuivre. La grandeur de la monnaie d'argent était d'abord plus imposante que celle de la monnaie du continent. Le carreau, toujours bien approché et adouci, donnait le flan régulièrement arrondi. Les deux poinçons, la pile et le trousseau étaient bien ajustés sous le marteau et remplissaient les deux surfaces du flan avec l'empreinte, sans laisser les espaces vides, près du tranché, comme cela se pratiquait autrefois chez les Wissigoths, et sans dépasser les marges, comme cela arrivait en Allemagne. L'empreinte était distinctement imprimée. Si le temps n'en a pas effacé ou enlevé quelques parties, il est presque impossible de trouver sur la monnaie anglosaxonne des lacunes provenant du défaut des ouvriers imprimeurs : comme cela est commun aux monnayeurs du continent. La gravure du type a aussi son mérite particulier; plus soignée, plus expressive, elle était plus correcte et observait plus le dessin et les ornemens.

Je ne connais point d'autre monnaie des Anglosaxons contemporaine à Eadwald; elle doit être de Beorne, roi d'Estangles (600-749),

Digitized by

dans le cabinet du docteur Hunter (1). Les autres étaient, à ce qu'on croyait, d'Ethelweard, roi des Westsaxons (716-741); mais je tâcherai de prouver que ces pièces ne sont pas des Westsaxons, qu'elles sont bien postérieures. Dans cette période, que j'ai nommée mercienne, je ne connais, je ne saurais citer d'autres monnaies anglosaxonnes que vers la fin de la période : les monnaies de Kent, de Westsexe et de Northumberland. Notre observation ne se rattache de suite qu'à la monnaie mercienne.

Un des successeurs le plus rapproché d'Eadwald, le roi mercien Offa (756-796), contemporain de Pépin, se distingue singulièrement dans sa monnaie, par la variété et la richesse de son type. Nous en avons dessiné plusieurs sur notre pl. X, 18-29 (celle n° 24 est de la collection de M. Jeuffrin de Tours).

Sa monnaie exprimait quelquefois son nom par une simple inscription bis ou trilinéaire.

✠ / OFFA / REX   ϒ / ✠OFFA / REX

Les monétaires qui la fabriquaient plaçaient leur nom quadriparti sur la surface écartelée O. t. uu. IN. *Othwin*, L. N. L. +. *Lula*; ou bien ils le marquaient par les inscriptions linéaires, comme étaient insérés les noms royaux.

EtEL / VALð   ⊏✠⊐ / ✠EDEL / MOD

Depuis, cette manière linéaire de signaler les noms ne servait que très-rarement aux rois. Je ne connais que le successeur d'Offa, le roi Cenwulf (796-820) qui marquait le sien ainsi :

ϒ / ⊏ENVVLF / REX

Cette manière n'était plus appliquée qu'aux noms monétaires.

Le roi Offa installa son buste sur ses pièces; et le même monétaire *Lulla*, avec ses autres collègues, fabriquait la monnaie à têtes. Observant et analysant les têtes merciennes, on les voit modelées sur les romaines; le profil droit diadémé; le diadème en bande perlée, simple ou double, boutonné par derrière, les extrémités de la bande pendantes et terminées par les boulettes. Mais la plupart des profils merciens se distingue par un diadème orné d'un bouton qui, dessus le front, forme un croissant. La poitrine du profil est tournée de face et présente les deux épaules, d'où viennent ces traits simples ∩∩ ΛVΛ-Λ≡Λ qu'on retrouve

(1) *Beorne only two are in Dr Hunter.* (Pinkert.)

Digitized by Google

mieux détaillés et exprimés sur la monnaie romaine. Depuis Offa, nous avons une suite non interrompue de la monnaie de presque tous les rois merciens (1), et tous ces rois nous ont laissé des pièces au profil droit : la monnaie mercienne ne connaît pas d'autres têtes. Depuis que la tête y est introduite, le nom royal entoure la tête et communément compose la légende.

Les monétaires qui fabriquaient la monnaie d'Offa au profil *Eoppa*, *Ealmund*, *Ibba*, et le ci-devant nommé *Lulla*, marquaient leur nom quadriparti. Le seul *Ciolhard* ✠CIOL / HARD tenait à l'inscription linéaire. Le même *Ciolhard* fabriquait la monnaie du roi Cenvulf (794-820) et même de Ceolvulf (820-821), et il inséra son nom CEOLhEARDꝨ. ᶜEOLhARD MOTN dans la légende autour de la croix croisetée. *Lulla* qui fabriquait aussi la monnaie de Cenvulf, avec son autre collègue *Elapo*, composaient leurs quadripartitures : L. V. L. +. E. L. + P◇. O. Plusieurs autres monétaires, qui fabriquaient la monnaie de Cenvulf (799-820), *Eama*, *Diola*, *Wolhard*, *Wishard*, s'attachèrent plutôt à des tripartitures.

Les monétaires du roi Offa, *Eoba*, *Ibba*, *Ealrued*, écartelaient non-seulement le nom monétaire, mais même celui de leur roi Offa ✠ O. FF. AR. EX et ils l'arrangeaient cruciformément et le réduisaient à une sorte d'énigme quadrilittéraire qui veut dire *OFfa Merciorum Rex*. Mais toute cette quadri et tripartiture des noms n'a eu lieu que du temps d'Eadwald, Offa et Cenvulf (719-820). Depuis, les noms royaux étaient toujours placés dans la légende ; les noms monétaires rarement dans la légende, le plus souvent ils étaient marqués par une inscription.

O	E
F Ꝛ F	O✠ıᵖ
A	R

Les mêmes monétaires, *Eoba*, *Ibba* et *Ealrued*, en écartelant le nom d'Offa, plaçaient leur propre nom par-devant sa tête. *Eoba*, qui fabriquait aussi la monnaie de la reine Cuinedrith, femme d'Offa, insérait son nom au bout du nez de la reine. Ces exemples sont des variétés particulières que le hasard fit naître, mais n'en tira aucune suite.

Le même *Eoba* plaça sur le champ du revers de la reine un grand Ꝩ, l'initiale de *Merciorum*. Les monétaires du roi Cenvulf

(1) Il en manque de Wiglaf (825-839). Celle qui est gravée chez Fountaine est d'une invention moderne. *Of Wiglaf only one coin is known, and that a cast*, dit Pinkerton.

Digitized by Google

(796-820), *Eama*, *Wolhard*, *Wishard* l'imitèrent; mais ils n'eurent plus d'autres imitateurs. Tous les rois merciens signalaient, dans leurs légendes, leur nom, leur titre *rex*, et y ajoutaient cette initiale : ϒ, M; ou bien *Merci*, *Merciorum*, comme le faisait Offa. La monnaie mercienne, par son caractère et par ses expressions, est très-distincte, facile à reconnaître, et ne laisse aucun doute.

On a des monnaies d'Offa marquées au revers des noms des archevêques de Cantorbery, de *Jeanbert* ou *Lambert* + 793, et de son successeur *Aethilheard* + 803, avec lesquels Offa a eu des relations et des démêlés. Je n'ai pas vu cette curieuse monnaie. On voit, par son existence, que ces archevêques furent les monétaires du roi mercien Offa.

Parmi les douze monétaires connus, y compris les deux archevêques qui fabriquaient la monnaie d'Offa (759-796), et huit autres celle du roi Cenvulf (796-820), nous voyons deux noms de *Lulla* et de *Ciolhard* qui reparaissent sous le règne suivant de Cenvulf, et *Ciolhard* travailla même sous le règne de courte durée de Ceolvulf (820-821). Il y a donc eu plusieurs changemens dans le type, et peut-être en fut-il l'auteur.

On voit *Ciolhard* (790-821) durant trente ans au revers des têtes, comme nous l'avons dit, tantôt inscrire linéairement son nom, tantôt placer dans la légende CEOLhEARDϒ ou ᶜEOLhARDMOTN, où il ajouta la lettre *m* et *motn*, le titre de *monetarius*. Ses collègues *Oba* et *Dun*, monétaires du roi Cenvulf, le firent de même. Cette expression parut donc vers 800 et s'établit bien solidement dans toutes les espèces anglo-saxonnes. C'était autrefois l'usage des monétaires mérovingiens; il est reproduit, un demi siècle après, par les Anglosaxons.

✠CIOL
HARD

Ces mêmes monétaires, *Oba*, *Dun* et *Ciolhard*, placèrent dans le champ de leur monnaie une croix carlovingienne; mais je présume plutôt qu'ils aimèrent mieux suivre l'ancienne méthode des Mérovingiens où ils trouvaient les noms de gens de leur métier; et l'on pourrait plutôt trouver le modèle de la croix qu'ils inventèrent dans une monnaie plus ancienne que la carlovingienne. Leur croix était croisetée sur toutes ses branches, ou bien elle était alaisée à branches égales et enhandée par quatre clous ou coins. Cette introduction de la croix sur la monnaie anglosaxonne paraissait être importante, parce que nous voyons que le même monétaire *Ciolhard*, dans son âge avancé, fabriquant la monnaie

Digitized by Google

de Ceolvulf (820-821), mit à la place de la tête une croix haussée, et y inséra ꞮR. V *crux*. Le monétaire du roi Beornulf (821-824), +ꝩOHN◇, *Mon*, mettait au revers une croix croisetée. Les monétaires du roi Berthulf (839-852), *Burnwald*, *Vüleheam*, *Deneham*, plaçaient au revers, les deux premiers, une croix cantonnée d'anneaux; le dernier, une croix croisetée. Cependant la croix, sur la monnaie mérovingienne, ne figure que rarement entre 800 et 852; elle était mieux accueillie ailleurs.

La monnaie d'Offa qui se distingue au premier degré, par de nombreuses conceptions, se fait remarquer en même temps par la richesse de sa parure. Les perles, les boules, les anneaux, les croisettes, les cercles, les lignes, différentes courbures symétriquement formées, séparaient et entouraient les mots, les syllabes, les lettres, d'une manière dégagée et élégante. Les perles, les lunules, espèce de fleuronettes, et divers ornemens du même genre furent entrelacés parmi les lettres. La monnaie de Cenvulf imitait encore cet étalage d'ornemens; mais depuis, tous les petits accessoires disparurent de la monnaie mercienne et de l'anglo-saxonne en général, comme nous le verrons dans la période suivante.

La période mercienne parut donc, riche en inventions et variations; période productive et créatrice. Elle cherchait des modèles, et tous les modèles étrangers furent, pour sa conception, pauvres et insuffisans. Elle flottait dans l'incertitude et proposait, à ses voisins et à la génération suivante, ses idées à leur choix. Parmi les objets d'incertitude et de variabilité étaient le caractère, l'orthographe et la langue de la monnaie.

L'écriture et la langue latine furent adoptées : elles se montrèrent assez correctes; mais elles devaient céder, dans certains cas, aux difficultés de l'idiome national. Si les Saxons prêtaient leurs noms à l'écriture étrangère, ils ne les soumettaient point à la merci de l'orthographe et de lettres qui auraient falsifié leur prononciation. Ils conservèrent leur propre terminaison nationale, sans y ajouter le *us* latin, comme le faisaient généralement les monayeurs contemporains du continent; mais ils étaient embarrassés dans la manière d'exprimer leurs sons nationaux. Cette difficulté ne pouvait jamais être complètement levée sans laisser quelques incertitudes et de l'arbitraire. On remarque cet arbitraire dans les noms de ce siècle : OFFA ou OFPA; ꞮOENVVLF ou ꞮENVVLF; ꞮIOLHARꝺ, ꞮEOLhEARD ou ꞮEOLhARD; LVLA ou

Digitized by Google

LVLLA. L'échange des voyelles *ae*, *a*, *ea*, *e*, *eo*, *oe*, *oi*, *o*; des consonnes *th*, *d*; *vv*, P, *v*, *f*, *fv*; reparaîtra souvent dans chaque âge de la monnaie anglosaxonne.

Pour bien exprimer la prononciation et les sons nationaux du *th* on a cherché, dès le commencement, à distinguer un *d* paraphé EADNOꝺ, AꝺVVIN, EꝺELVALD; mais pour distinguer le *v* dur, l'invention paraît être retardée; la lettre P fut acceptée : EOPPA, ELAPO, quoique la prononciation nationale ne l'exprimât pas : elle paraît remplacer l'*f*, OFPA, ou le *b*. Je crois que le même EOPPA écrivait son nom plus correctement EOBA et celui du roi OFFA. Depuis, le *p*, comme inutile, était supprimé. Pour distinguer les sons de l'*f*, du *v* mol et du *v* dur, on écrivait F, V, VV. Mais déjà sur la monnaie du roi Ludica (824-825), le monétaire *Werbald* exprima son *v* dur par un signe particulier ᐅ qui, depuis, eut sa bosse arrondie; et, cent ans plus tard, sous la forme de P, s'établit dans l'écriture et l'orthographe anglosaxonnes. Toutefois c'était à l'arbitraire de marquer le *v* dur par V, VV, FV, VF, P.

Au moment que la monnaie mercienne se forma, parut celle des Carlovingiens, et il paraît qu'elle n'a pas été sans une certaine influence sur l'écriture saxonne. L'écriture carlovingienne était mêlée de majuscules et de minuscules. Les majuscules elles-mêmes prenaient une forme cursive. Le même phénomène se montre dans l'écriture mercienne de cette période. Les grandes lettres sont souvent inclinées et arrondies, R E X M; très-souvent remplacées par des minuscules *d*, *u*, *y*, ꝺ, *h*, *b*; mais les majuscules prirent enfin le dessus, et elles tinrent à des formes carrées : DLE□M; ainsi l'on ne voit plus, dans la période suivante ni minuscules, ni majuscules rondes.

A la fin de cette période mérienne, vers l'an 800, les monumens nous le disent, parurent les monnaies de Kent, de Wessex et de Northumbrie.

La monnaie de Kent, nous l'avons vu, a devancé toutes les autres, mais elle semble disparaître; au moins il n'en reste plus de monumens ultérieurs. Il n'en reste que des archevêques de Kent *Jeanbert* et *Aethilheard*, qui la frappaient au nom du roi mercien Offa (767-796). Eh bien, la monnaie fabriquée à Kent était mercienne, et celle des rois de Kent n'existait pas; et dès qu'elle reparut sous Cuthred (794-805), son empreinte fut mercienne, et servilement mercienne, sans aucune différence : elle

Digitized by Google

paraît être soumise au coin mercien. Les monétaires *Hermod*, *Vernhard*, *Eaba*, gravaient d'un côté le profil droit mercien, de l'autre la croix enhandée, et les environnaient de la légende royale : ✠ꟲVÐREDREXꟲANT ; et, de leur propre y ajoutaient leur titre : ꟿONETA. (*V*. pl. X, 4.)

Les mêmes monétaires *Vernhard* et *Eaba*, sur les autres pièces, entouraient la croix enhandée de la légende royale et inséraient leurs propres noms en tripartitures merciennes. Le monétaire *Sigebert* partageait les deux côtés de la monnaie en trois, et y inscrivait le nom royal et le sien triparti. (*V*. pl. X, 3).

ꟲVÐ	RED	REX
SIꞨ	EBE	RHT

Telle fut la monnaie de Cuthred, roi de Kent, sujette aux règles et aux dispositions merciennes, ou bien imitant servilement la monnaie mercienne.

La monnaie northumbrienne parut plus sauvage que les autres : double, d'argent et de cuivre; plus inconstante dans l'empreinte de l'argent, plus uniforme dans l'empreinte du cuivre. L'argent est plus rare que le cuivre. La monnaie d'argent du roi Eanred (810-836), fabriquée par le monétaire *Eadvin*, paraît se ressentir de l'imitation du type mercien. D'un côté le champ est marqué d'un carré écartelé ⊠; de l'autre la croix enhandée. Nous ferons connaître les variations northumbriennes, très-fortes, dans la période suivante.

La monnaie de cuivre, nommée *styca*, était fabriquée uniquement pour les rois northumbriens. Depuis Eanred, on possède une suite peu interrompue de pièces de cuivre de la petite dimension, ayant au centre une croix, autour les noms royal et monétaire. Les places vides sont parsemées de perles, quelquefois très-nombreuses.

La monnaie de Wessex n'était sujette à aucune autre ; mais elle se laissait influencer par l'empreinte des autres pièces et par la carlovingienne. Je ne connais pas la pièce du roi Beorthric (784-802), que le cabinet de Hunter possède (1); mais je tire des conséquences des pièces connues d'Egbert (802-837). Une d'entre

(1) *Unique in Hunter's cab.* (Pinkert.)

Digitized by Google

elles offre d'un côté une légende où on lit : ✠EЄLBEORHT REX ; et dans le champ *Saxonorum ;* de l'autre côté, dans le champ, une croix alaisée, comme celle des Carlovingiens, et dans la légende ✠IFA MONATA, *Ifa monetarius.* (*V.* pl. X, 37.)

✠
SAO
N

Les autres pièces d'Egbert, frappées par les monétaires *Deblz* et *Oba*, offrent d'un côté un profil droit, différemment coiffé que les Merciens, orné, à ce qu'il paraît, de la couronne radiée, entourée de la légende royale ; de l'autre le monogramme d'Egbert, composé en manière du monogramme de Charlemagne, entouré de la légende monétaire. Les légendes sont partout les mêmes ; il n'y a de différence que dans l'orthographe du nom d'Egbert.

EЄЄBEOR H T
EЄЄBEARIHHT
EЄЄBE RI HT

Egbert est devenu chef de l'heptarchie, qui ne comptait pas plus de sept royaumes : même le royaume de Kent fut supprimé peu d'années après, vers 838 : il n'en resta que les royaumes des Ostangles, des Merciens et des Northumbriens, tous trois subordonnés aux rois de Wessex ou des Anglosaxons, successeurs d'Egbert. Leur autorité prenait de la consistance, et leur monnaie devait aussi recevoir une empreinte déterminée. Cette empreinte se modelait d'accord avec la monnaie mercienne, et même, on peut le dire, à l'imitation de celle de Mercie. Cependant elle paraît donner naissance à quelques inventions, et elle se faisait influencer par quelques pratiques carlovingiennes du continent : c'est ce que nous observons dans la période suivante.

La période suivante et plus encore la quatrième et la cinquième paraîtront certainement plus étendues : la nature des choses l'exigeait. Il est vrai que les variations locales disparaissent avec la dissolution de l'heptarchie, mais les différens points de vue se multiplient, les monumens monétaires deviennent plus nombreux, les sources historiques plus variées, les témoignages plus déterminés. Toutes les pièces offrent les noms des monétaires qui fabriquaient la monnaie : avec la marche du temps leur nombre augmente. Nous observerons ce progrès et nous en tirerons quelques conséquences ; nous rechercherons parmi eux les témoins oculaires et les acteurs, qui nous diront les secrets de leur temps. La combinaison des variations du type et leurs dispositions nous

Digitized by Google

fourniront des résultats quelquefois très-détaillés. Tout cela nous a forcé de nous étendre davantage dans les périodes subséquentes.

TROISIÈME PÉRIODE. — RÉUNION SOUS UN ROI CHEF.

Profil droit, les noms des monétaires composent l'inscription bis ou trilinéaire.

(Depuis 825 jusqu'à 920. — 100 ans.)

(*Voyez* la pl. X, 6-16, 30-45; XII, 1-10, et la troisième table chronologique).

Nous avons dit que quatre royaumes de l'heptarchie ont prolongé leur existence sous la suprématie de l'un d'entre eux, et quatre monnaies différentes vont nous occuper durant cette période de près de cent ans.

C'est toujours la monnaie mercienne qui tient la première place. Toutes ses pièces de Berthulf (839-852), de Burhred (852-874), de Ceolvulf II (874), d'Ethelred (902-912) offrent, dans le champ, une tête, un profil à l'œil droit, entouré d'un cercle; les épaules et la poitrine en dehors s'appuient sur la tranche de la monnaie ou sur le grenetis. La légende qui entoure le profil est royale.

De l'autre côté, destiné aux monétaires, il n'y a que l'inscription trilinéaire. Sa lecture commence par le milieu, puis remonte à la première ligne et descend ensuite à la troisième. Ces trois lignes sont séparées par des traits indispensablement tracés. *Werbald*, monétaire du roi Ludica (828), ne les a pas observés. Tous les autres monétaires merciens, qui inscrivaient leur nom, les observaient strictement. Il faut bien le remarquer. Les monétaires du roi Burhred (852-874), *Bernhred*, *Bernea*, *Beaglita*, *Cealla*, *Cenred*, *Cynehel*, *Dia*, *Diarulf*, *Duda*, *Dudcci* (le nom de ce monétaire, sur certaines pièces, est en ordre rétrograde, *Icedud*), *Dudwini*, *Eanred*, *Eanarl*, *Ethelul*, *Elfear*, *Framri*, *Hussa*, *Osmund*, *Tata*, *Wine*, *Uulfear*; le monétaire du roi Ceolvulf (874), *Herebert*, se distinguait un peu; mais ceux

Digitized by Google

du comte-roi Ethelred (902-912), *Elbore*, *Ethelred*, observaient religieusement l'antique manière mercienne :

ÞER bALD ϒONE	F MON ✠ŁEALLA ETA	MON ✠BERNEA ETA	F MON ✠FRAMRI ETA	HER ✠EBE RHT	MON ✠EÐELRED ETA

Je ne connais, dans cette période, que le monétaire du roi Ceolvulf II (874), *Eanvulf*, qui place son nom dans la légende et signale le champ par un alpha, dont nous prendrons en considération l'apparition momentanée.

Après la mort du comte-roi Ethelred (912) et de son épouse Ethelflede (918), sœur du roi Edward-l'Ancien, Mercie fut réunie et incorporée à la couronne, et ne composa plus que de nombreux comtats. La monnaie fut supprimée lors de la suppression du royaume. Cette suppression eut lieu avec la fin de la période que nous analysons. Il n'y a qu'une pièce du roi anglosaxon en chef, Athelstan (925-941), fabriquée par le monétaire *Smala* (*V.* pl. X. 48), qui reproduisit l'ancien type mercien, son profil et sa croix croisetée. C'est la seule exception que je connaisse ; au reste, vers 918 au plus tard, avec le royaume disparut la monnaie.

La monnaie de Northumbrie (*V.* pl. XII, 1-10) dura plus long-temps, et prolongea son existence bien avant dans la période suivante. Les Northumbriens, renforcés par les colonies danoises, s'opposèrent plus long-temps à la suppression de leur gouvernement national et provincial. La petite monnaie de cuivre, *styca*, paraît l'emporter sur celle d'argent : elle était plus vulgaire. On a de petites pièces d'Eanred (808-827), d'Ethelred (836-840), de Redulf (840-845), d'Osbrecht (845-857), d'Ella (857-866), d'Eardvulf (910-915), d'Anlaf (927). Depuis Eanred on ne connaît d'argent northumbrien que du roi Sitric (914-918) et de ses successeurs. Je me réserve de parler de ces espèces dans la période suivante : la plupart lui appartiennent.

Le successeur du premier roi en chef Ecbert, le second roi Ethelwolf II (837-866), nous a laissé sa monnaie différente des autres. Ses monétaires, *Dunn* et *Brid*, plaçaient d'un côté de sa monnaie le type mercien, un profil droit ou la croix enhandée, avec la légende royale. Mais au revers, du côté monétaire, ils remplaçaient dans le champ le monogramme royal, qu'Egbert inventa, par un monogramme de l'Éternel, l'alpha et l'oméga réunis ou simplement l'alpha, et l'entouraient de leur légende.

Digitized by Google

D'où vient l'alpha? Vient-il de quelque monnaie contemporaine que nous ne connaissons pas? A-t-il été trouvé sur de plus anciennes pièces, qui étaient hors de cours? Est-il enfin de l'invention anglosaxonne, vers 840? Je ne saurais prononcer là-dessus; mais je ne connais pas de monnaie anglosaxonne, à l'alpha, plus ancienne que celle d'Ethelwolf et de ses contemporains.

Malgré l'emplacement de l'alpha au revers, la monnaie saxonne d'Ethelwolf, dans son type du côté royal, n'a pas démenti ses relations avec le type mercien. Ces relations s'étendaient par tout et alternativement. La monnaie mercienne n'était pas inaccessible au type étranger. La preuve en est dans l'alpha, qui paraît sur la monnaie de Ceolvulf II (874), fabriquée par le monétaire *Eanvulf* [33]. Depuis, je ne connais plus d'alpha sur la monnaie anglosaxonne. Son apparition dans les états anglosaxons paraît avoir été de peu de durée, entre 840 et 890, de cinquante ans; et c'est durant ce laps de temps que la monnaie estangle empreignit son coin de cette lettre symbolique, qui répond singulièrement à l'initiale des Angles.

Je ne sais à quelle empreinte peut être la pièce du roi des Estangles, Beorne (690-794), conservée dans la collection du docteur Hunter; mais je crois que le coin du roi Edmond, de ses prédécesseurs immédiats, et de ses successeurs (859-890) est marqué, ou d'une croix alaisée, enhandée, ou cantonnée de croissans, de boules, ou simplement placée dans le champ des deux côtés, de la pile et du trousseau; ou bien il est marqué du côté royal de l'alpha, et du côté monétaire d'une croix. Tel coin signalait la monnaie des rois et des chefs connus et inconnus des Estangles. Je veux faire là-dessus quelques remarques et indiquer plusieurs rois dont les monumens écrits et les chroniques n'ont pas conservé les noms, mais dont la monnaie atteste mieux leur existence et détermine leurs noms.

Beorna, dont nous avons parlé, eut pour successeur Ethelred, fils d'Ethelwald (749-758), auquel succéda son fils Ethelbert (758-793). Offa, roi mercien, par un crime atroce et une trahison affreuse, le fit périr et s'empara de son royaume; sa domination fut de courte durée. Le courage et le dévouement patriotique des Estangles défendit leur indépendance aussi bien que la position marécageuse d'une partie de leur pays. Par les élections ils nommaient leurs chefs ou rois; et l'histoire nous dit que depuis la mort d'Ethelbert jusqu'à Edmund-le-Saint, durant

Digitized by Google

l'espace de soixante ans, il y eut chez les Estangles de petits rois.

Dès que le type de la monnaie estanglienne sera bien constaté et déterminé, on pourra, non sans raison, présumer que les noms inconnus des rois à la même empreinte, à l'empreinte estanglienne, ne sont que les noms des rois de cette époque. Je veux appuyer cette présomption et la prouver jusqu'à l'évidence par les pièces du roi Ethelwerd. (*V*. pl. X, 6, 7).

Ces pièces, fabriquées par les monétaires *Eunebe* [7], *Eadmund* [6], *Edelnel*, au coin estanglien, furent faussement attribuées à un roi wessexien, Ethelhaert ou Ethelwerd, cent ans plus ancien; mais ce n'était qu'une conjecture, malheureusement fondée sur la ressemblance des noms, à laquelle l'empreinte faisait une objection invincible. On était embarrassé avec le nom d'*Eunebe*. Sa légende offre [7] : XEVNEBE ⸗ RAE; on s'efforçait d'y démêler un nom royal, un roi collègue, Eunebe; je n'y vois que le monétaire *Eunebe*, MonEtAR, ou bien en idiome du pays, MoneRliAE.

Si nous comparons la monnaie d'Ethelwerd avec celle d'Edmund, nous y remarquons l'identité frappante, l'identité *non plus ultrà*. Le monétaire *Edelnelm* frappait la monnaie d'Ethelwerd à des croix cantonnées, des croissans, des perles, des clous; le même *Edelnelm* la fabriquait pour le roi Edmund à des croix pareilles.

Le monétaire *Eadmund* fabriquait la monnaie d'Ethelwerd [6] à l'alpha et à la croix; le même *Eadmund* la frappait pour le roi Edmund [8] à l'alpha et à la croix. Comparant les légendes monétaires [6-8] de ce monétaire, on les voit singulièrement correspondre dans de petits détails, qui ne peuvent être de pur hasard, mais qui sont plutôt le fruit du même burin, les habitudes du même graveur. La croix qui marque l'initiative de la légende sur les pièces d'Ethelwerd et du roi Edmund, que ledit monétaire *Eadmund* exécuta, ressemble à une croix patriarchale, ou une croix le pied posé sur un degré. Les M sont également de la même forme bizarre dans l'une et l'autre légende, comme si c'étaient deux HH liés. Le mot *monetarius* y est exprimé par un tel M bizarre et par une abréviation ⸗ qui est de la même façon sur les pièces d'Ethelwerd et du roi Edmund, que le monétaire *Eadmund* fabriquait.

Eh bien! qui osera contester que les mêmes monétaires *Edelnel* et *Eadmund* fabriquaient la monnaie pour le roi Ethelwerd et

Digitized by Google

pour le roi Edmund? Qui s'opposera à cette évidence, qu'Ethelwerd a dû précéder saint Edmund, et que son règne n'a pu être que très-rapproché de celui de saint Edmund, puisque sur sept noms que je connais des monétaires qui frappaient la monnaie au nom d'Edmund, et sur trois qui la fabriquaient au nom d'Ethelward, je vois deux monétaires qui la frappaient également pour ces deux rois, au nom de ces deux monarques?

Si l'on découvre aussi évidemment le nom du roi estangle, Ethelward, et on a positivement établi le type monétaire des Estangliens, il est nécessaire de conjecturer et de présumer avec un genre de certitude que toute autre monnaie à cette empreinte, aux noms inconnus, offre les noms de petits rois estangliens.

C'est ainsi que la pièce du roi Beormiric, frappée par le monétaire *Eelhfard* [14], d'après son type, paraît être estanglienne, et nous procure un nom de plus.

On connaît une pièce au coin estanglien, où l'on distingue dans les légendes [15] :

D'un côté, ꟊ IV DEICVRO✠ *Siudericu. rox.*
De l'autre, ꟊ VEIDER RI✠ *Sveider. rix.*

Ces légendes paraissent encore vouloir exprimer le même nom, répéter le nom du roi Svidric : c'est un des petits rois estangliens.

Svidric, Beormiric, Ethelward, précédèrent saint Edmund (857-870), dont la monnaie est assez fréquente. Dans leur détresse, et leur liberté péniblement soutenue, les Estangles frappaient beaucoup d'espèces. Il est juste de les observer : on y retrouvera les noms de leurs chefs, et peut-être, par l'assistance des noms monétaires, on parviendra à combiner leur suite, leur succession, et on les rangera par ordre chronologique (*V.* Gentl. Mag. de l'an 1790, mois d'août, pl. III, 6, p. 708, où le nom d'un roi commence par PIL', *Wil'* ou *Wid...*).

Les monétaires qui fabriquaient la monnaie pour le roi Edmund (859-870), autant qu'ils me sont connus, sont *Ethelnelm*, *Eadmund* (Fount. Edm., 20, 22, 23); suivent les autres qui frappaient au titre de saint Edmund, après 870.

Point de saints sur la monnaie anglosaxonne. Nous avons parcouru plus de deux siècles sans y rencontrer un seul nom de saint, pas même de marques religieuses. Les croisettes furent plutôt un objet d'ornement. La croix se soutenait avec peine : elle était mieux accueillie dans l'Estanglie. La lettre de l'éternel, **A**, aussi acceptée par les Estangles, signalait peut-être dans le champ la

Digitized by Google

suite de la légende royale, *rex Anglorum*, comme autrefois, chez les Merciens, la lettre M signifiait *Merciorum*. Cependant dans la monnaie au titre de saint Edmund se présente une exception particulière.

Plusieurs savans (Khöler, Müntzbelust, t. I, p. 41; Joachim Groschenkab, engl. 12, 13) s'efforcèrent vainement de considérer le nom de Cudbert, sur la monnaie d'Alfred, pour le nom d'un saint hermite; il n'y a pas de motif pour le supposer. Cudbert, au temps d'Alfred, était aussi bon monnayeur que ses collègues, qui se nommaient sur les autres pièces. Ce même Cudbert fabriqua depuis la monnaie d'Edward-l'Ancien.

La monnaie n'était point marquée de noms de saints, et cependant les monétaires *Winifr, Odo, Bera, Cidwi, Jomam*, la frappaient au nom de saint Edmund, roi d'Estanglie (Fount., tab. VI, 24, 25, 26, 27; Joach. Groschenkab, engl. 20; Gentl. Magaz., august. 1790, pl. III, 4, 5; notre pl. X, 9-13). Ces pièces sont nombreuses et plusieurs très-négligemment exécutées. Sur plusieurs à peine peut-on reconnaître le nom de saint (Gentl. Mag., l. c.; Fount., *incerta*, 2; notre pl. X, 11, 12, 13.)

✠ S:C EADMVNR ✠ BERAMONET
✠ . S.C EAID N ✠ COINMO
✠ I EADI ✠ CIPVINO

et les noms des monétaires souffraient un dégât. (Fount., 24, 25, et notre pl. IX, X, 9, 10.)

✠ VVINIFR MONETAI, le même sur une autre.
✠ VV NFR II

Fountain fit l'observation très juste que ces pièces furent battues en l'honneur du saint roi; il suppose que c'est l'œuvre de sa famille ou d'un roi du même nom. Je crois plutôt que c'était l'œuvre du patriotisme anglosaxon. On sait comment leur nationalité effrayée se prononçait religieusement dans chaque occasion de désastres et de souffrances. Leurs saints n'étaient que les hommes d'état, que les défenseurs de leur nationalité, que les victimes de leurs malheurs; ces martyrs de la cause nationale devenaient l'objet d'un culte; on leur donnait le nom de saint, quelquefois de leur vivant, et la conviction nationale élevait les martyrs de la liberté au rang des saints, à l'instant même de leur mort, sans demander le consentement et l'autorisation de Rome ou de quelque autre pouvoir. Le peuple, les moines, les hommes d'état, le clergé, s'unissaient unanimement pour leur témoigner

Digitized by Google

leur sincère vénération. C'est ainsi que le roi Edmund, cruellement tué par les Danois, était nommé martyr : c'était le dernier roi des Estangles. Ils luttaient encore quelques temps contre leurs ennemis, et c'était la bannière du feu S. Edmund qui les conduisait aux combats. Sa mémoire les devançait, et soutenait leur existence agonisante. Il n'est pas étonnant qu'ils aient battu, dans leur triste position, une monnaie avec l'inscription : *Sanctus Eadmund rex*. Cela se confond avec cette singulière expression d'un monnayeur, qu'on trouve sur une pièce de S. Edmund : *Joman me fecit* (Fount. VI, 27.) Par cette protestation plus prononcée et rarement employée, il croyait suppléer au manque du pouvoir légal après la mort héroïque du roi, mort sans qu'aucun lui succédât ; sachant qu'il était plus responsable de la valeur de la monnaie, il voulait manifester plus solennellement sa propre garantie. Toutes ces pièces de S. Edmund ont le caractère de son siècle. Il est impossible de les attribuer aux soins des autres souverains de ce nom, qui régnèrent depuis sur l'Angleterre unie, mais qui furent les successeurs des rois Wessex ; les attribuer, on ne peut, dis-je, à ceux qui sont morts en 916 et 1017. Elles étaient plutôt frappées, par suite du martyr récent de S. Edmund, par les Estangles eux-mêmes, qui le vénéraient. Elles sont une monnaie d'Estanglie.

Cependant les Estangles succombaient sous le joug des Danois : vers 878 un Danois, Ethelstan Guthrum, régna en Estanglie avec la permission du roi en chef Alfred, et il eut en 870 un successeur danois Eoric, sous lequel l'Estanglie fut subjuguée par Edward-l'Ancien et incorporée au royaume d'Angleterre. Ethelstan Guthrum nous a laissé sa monnaie estanglienne, fabriquée par le monétaire *Eadnod* (Fount. II, 22, notre planche X, 16). Avec lui disparut la monnaie des Estangles et leur empreinte.

Nous allons maintenant poursuivre la monnaie des rois Wessex ou plutôt des rois en chef. Nous l'avons vu sous Egbert et Ethelwolf (802-866). Incertaine, elle se prêtait à des influences du type extérieur, et ses monumens disparaissent un instant avant qu'elle consolide son empreinte et prend décidément son parti, pour un espace de temps assez considérable. Ses monumens nous manquent pour un instant, parce qu'on ne peut d'aucune façon, démêler, parmi les espèces d'Ethelred, aucune pièce d'Ethelred-l'Ancien (866-871). Ce n'est que la monnaie d'Alfred (871-901), qui commence une série nombreuse et non inter-

Digitized by Google

rompue de la monnaie anglosaxone des rois en chef, des rois d'Angleterre.

On a des pièces d'Alfred (871-901), dont le coin a quelque rapport avec le coin précédent. D'un côté un profil droit, avec la légende royale; de l'autre, un monogramme. Mais ce monogramme remplit toute la surface de la monnaie : il n'est pas royal, il n'est pas des lettres de l'éternité, il est sans légende, on doit présumer qu'il est composé du nom du monétaire. Je connais deux exemples du monogramme de ce genre [35, 36]. Dans l'un on distingue ENODI, dans l'autre ENOIAI; ou bien on peut trouver encore dans l'un et l'autre EFL. La pièce du second monogramme a de face autour de la tête une légende fruste ER ENER, qui ne répond pas au roi Alfred ni à aucun autre roi anglosaxon. Ces pièces sont-elles des énigmes à résoudre? ou simplement offrent-elles une empreinte que je ne comprends guère? Je dois faire cependant remarquer que l'analyse de ces deux monogrammes offre le nom du lieu LINDEOLN LINCOLNA. La suppression de monétaire et cette désignation du lieu était impraticable sous le roi Alfred. Mais peut-être que Lincoln, par une singulière exception, se distinguait à cette occasion comme il se distingue avec sa monnaie de S. Martin.

Il existe en outre une pièce singulière d'Alfred, qui porte de chaque côté une inscription :

O R S Ⅱ A		B E R N F
Æ L F R E D	)(	✠ ✠ ✠
F O R D A		A L D Ⅱ O

Alfred. Orsna. forda. — *Bernfald. mo.* On y voit inscrit le nom d'Oxford, lieu de sa fabrique, où Alfred institua une grande école, qui depuis donna naissance à l'université. C'est une exception singulière de l'empreinte qui marquait les espèces d'Alfred.

Le roi Alfred inventa un type, qui prévalut un siècle entier (871-973) sur tous les autres qui se mettaient en concurrence avec lui. De face il plaçait, dans le champ, une petite croix, et dans la légende son nom et son titre. Au revers, le monétaire était indiqué par une inscription bislinéaire, et ces deux lignes étaient séparées par les trois croisettes, ou trois boules, ou trois anneaux ou quelque ornement menu triple (1).

(1) Les monétaires connus qui fabriquaient pour le roi Alfred (871-901) sont : *Cudberht*, *Vulfred*, *Aedered*, *Ludig*, *Oudig*, *Athelulf*, *Diarvald*, *Ethelstan*.

Digitized by Google

Le revers monétaire ressemblait donc au mercien contemporain ; mais une différence les distingue essentiellement. L'inscription mercienne était en trois lignes, séparées par des traits : celle-ci n'avait point de traits : elle consistait en deux lignes qui sont séparées par trois croisettes, anneaux, boules, perles, ou quelque chose de semblable rangé de suite. S'il arrivait plus tard, qu'à ces deux lignes on en ajoutait une troisième, on rangeait des lettres parmi ces trois croisettes ou anneaux, qui étaient indispensables. Toute différente que se montre cette empreinte monétaire, elle était cependant une simple imitation de l'ancienne mercienne, connue cent ans auparavant par les monétaires du roi Offa.

Edward (901-915), le successeur d'Alfred, conserva pour ses successeurs le type du revers, mais il mit de face son profil à l'œil gauche, et on peut dire qu'on ne connaît point dans sa monnaie d'autre profil, à une exception près : celle du monétaire *Burden* (Keder, 3). Depuis, petit à petit, le profil droit se mettait en mouvement : mais sa concurrence avec le gauche était faible, presque nul jusqu'au temps d'Edward le martyr (973). Nous reviendrons à cet objet dans la période suivante, et nous y prendrons en considération toutes les déviations et différentes particularités de type, qui parurent au nom d'Edward (901-925) et de ses successeurs (1).

Je veux remarquer une seule particularité qui se reproduisait dans les périodes précédentes et qui disparaît dans les suivantes : c'est l'expression mérovingienne *fecit*. Nous l'avons démêlée dans les plus anciennes pièces d'Egbert, roi de Kent (664-673); elle reparait singulièrement entre 852 et 925. Dans cet espace de temps, on voit que plusieurs monétaires du roi mercien Burhred (852-874) placèrent avant leur titre F, ce qui voulait dire : *Cealla, Framri,* Fecit, MONETA*rius*. Parmi la monnaie estanglienne frappée au nom du roi saint Edmund (870-878) nous avons observé une pièce où le monétaire dit : *Jomam me fecit*. Le même exemple se retrouve sur une monnaie du roi Edward-

(1) Les monétaires qui battaient monnaie pour le roi Edward-l'Ancien (901-925) sont : *Cudberht*, *Vulfred*, *Aethered*, *Beornwald*, *Beanred*, *Framwis*, *Heremod*, *Walter*, *Regenolf*, *Ordulf*, *Snel*, *Frithebant*, *Beanstan*, *Diora*, *Biorhtred*, *Rinard*, *Gareard*, *Vulfheard*, *Eadmund*, *Vulfgar*, *Hermod*. *Boila*, *Adulo*, *Buga*, *Burden*.

Digitized by Google

l'Ancien (901-925). De face, c'est le profil droit; au revers l'inscription monétaire bilinéaire qui porte : *Burden me fecit.* (Kederi, catal. 3.)

BVRDEN
✠ ✠ ✠
MECFECIT

Nous avons donc observé la monnaie de cette période, mercienne, northumbrienne, estanglaise, wessex, qui est devenue monnaie d'un état en chef : il nous en reste encore une cinquième, celle de Kent. Le royaume n'existait plus. Le roi Baldred, qui régnait avec la permission du roi de Mercie, fut dépouillé en 819, et Kent est devenue un comté de l'état d'Egbert. Althelstan (838-852), Ethelbert (858-860) furent nommés administrateurs-rois de Kent par les rois en chef : mais Kent ne formait plus un royaume détaché, ni même subordonné, il était simplement une province. On ne connaît plus de monnaie royale de Kent. Cependant, dans cet état de la province de Kent, parait une monnaie locale de Cantorbery, étrangère au système du type anglosaxon, fruit de l'influence ecclésiastique italienne.

Il paraît qu'au moment de la chute du royaume de Kent, les archevèques se saisirent du type de la monnaie. L'archevêque Wulfred, après cette chute, conserva encore dix ans (819-829) son archiépiscopat et eut la satisfaction de battre monnaie à son nom, sans aucune concurrence de l'autorité visible du monarque. Je ne connais pas ses pièces qui existent, je parlerai des pièces de ses successeurs.

Le nombre des monnairies de l'ile Britannique, était assez considérable, augmentait tous les jours et devenaient plus actives. Du temps de l'archevêque Ceolnoth (830-871), à Cantorbery existaient sept hôtels de monnaie, dont quatre appartenaient au roi, deux à l'archevêque et un à l'abbé du monastère (Fountaine).

Non-seulement à Cantorbery, un abbé, mais ailleurs les prélats, possédaient les hôtels de monnaie. Cette possession ne leur donnait pas le droit de fabriquer les espèces à leur propre coin, à leur nom. Ils tenaient la monnaie en ferme, ils l'administraient, ils avaient une inspection, ils possédaient le seigneurage, c'est-à-dire le profit, mais il leur était défendu de la marquer de leur nom, de quelque signe de leur autorité; ils étaient obligés d'observer et de conserver le type de la couronne selon les règles et les dispositions officielles; et il n'y avait personne qui osât enfreindre cette loi et usurper les droits royaux : excepté

Digitized by Google

les seuls archevêques de Cantorbery, qui s'arrogèrent tout le droit du souverain et quelques autres qui l'éludaient et créaient d'autres inventions.

Je le répète, les seuls archevêques de Cantorbery (819-922) dans l'espace d'un siècle, fabriquaient la monnaie locale à leur propre empreinte. Ils la composèrent, en cherchant des modèles à Rome et en Italie. L'archevêque Ceolnoth (830-871) [pl. XI, 1, 2, 3], place sur sa monnaie une tête de face, comme celle qu'on voyait à Naples, à Benevent, à Rome. Son nom et son titre entourent la tête royale.

A R Ⲥ EPIΣ ✠ Ⲥ VLNOD
A R Ⲥ H I E P ✠ Ⲥ E O L N O Đ
A R H I E P I ✠ E E O L N O R

Au revers sur l'une de ses pièces, on voit dans le champ : les deux croix, l'une sur l'autre gironnent le centre du champ; l'une simple pousse ses branches dans les angles d'un carré qui l'enferme; l'autre nêlée traverse les flancs de ce même carré [3]; dans l'autre on voit un chrisme [2]. Dans la troisième la croix carlovingienne, coupe par ses branches le mot ⲤIVFTAS. Le champ est entouré de la légende.

✠ V V Y N H Ⲡ R E M O H E T A
✠ D I A L A M O N E T A D O R O
✠ D O R O V E R N I A ⁝ (civftas)

Par ces légendes, on reconnaît que la langue et l'orthographe latine étaient acceptées; qu'on y ajoutait au nom du monétaire le nom du lieu; que même, à la manière des étrangers, on supprimait le nom monétaire, et on le remplaçait par le nom du lieu.

L'orthographe latine paraît plus évidente sur les pièces de l'archevêque Plegmund (880-923) où l'on voit [pl. XI, 4], la lettre latine *p* exprimer le son national. Les pièces connues offrent l'une, une croix carlovingienne, l'autre, une croix haussée flanquée de deux perles, fourchetée à sa tête. Les légendes :

X P L E ⊏ M V N D A Ⲥ H I E R
✠ P L E ⊏ M V N D A R Ⲥ H I E P

Le revers offre simplement, à la manière anglosaxonne, le nom de ses monétaires *Eicmund* et *Ethelulf* :

E I Ⲥ M V Æ Đ E L
✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠
N D M O V L F M O

Digitized by Google

En même temps les monétaires royaux étaient aussi actifs et fabriquaient à l'empreinte généralement acceptée par la monnaie d'Alfred et d'Edward. Cependant la ville de Cantorbery nous fournit encore une particularité. D'un côté une tête de face à un bonnet à la manière orientale ou italique, entourée de la légende ✠ LVNIN⊏MONETA. De l'autre[1] côté une inscription : *Dorobernia civitas*. On ne peut pas douter que cette pièce ne soit d'une époque rapprochée de Celnoth. La tête est royale, mais elle est anonyme, autorisée par le nom seul du monétaire *Luning* (pl. XI, 5).

·✠·
DORO
BERNIA
CIVITA
·S·

On a voulu supposer qu'il faut lire *Cuning* au lieu de Luning, ce qui veut dire *rex*, roi, dans l'idiome national. Par cette supposition la chose ne change point : la monnaie reste anonyme. Est-elle archiépiscopale, sans que le nom de l'archevêque y soit marqué ? A qui que ce soit qu'elle appartienne, elle est le produit de l'influence du type italique, employé par les ecclésiastiques de l'Angleterre de ce siècle. Mais cette distinction des espèces ecclésiastiques fut supprimée par Athelstan, et on ne connaît plus de monnaie particulière du primat S. Dunstan qui sacra plusieurs rois.

Parce qu'on a vu les pièces des archevêques de Cantorbery, on imagina une monnaie épiscopale nombreuse, et on s'efforça à retrouver les pièces des autres évêques. Le nom du monétaire Cudbert, qui forgeait la monnaie des rois Alfred et Edward-l'Ancien, servit encore d'argument, comme il servait pour fournir les saints patrons à la monnaie anglosaxone. Michel Alford (Annales eccles. britan. Leodii 1663, foll. t. II, p. 514) voulait y reconnaître le nom de la commémoration de Cudbert, évêque de l'île Lindisfarne ou Holyisland.

La circonstance que nous raconte le même Michel Alford est plus importante. C'est qu'en 1611, dans le village de Crosby, dans le comté de Lancaster, on a trouvé la monnaie de l'archevêque Plegmung avec celle de S. Pierre; c'est-à-dire une monnaie marquée du nom de S. PETRI et forgée à York. Il est nécessaire de présumer qu'elle était de l'époque de Plegmund et qu'elle était fabriquée vers 900.

On a encore une monnaie de Lincoln, au nom de S. Martin. Je ne la connais pas. Je crois cependant que les observations que je ferais sur la monnaie de S. Pierre d'York, serviront à celle de S. Martin de Lincoln.

Digitized by Google

Il n'y a pas de saints sur les espèces anglosaxonnes. Un seul exemple du roi saint Edward, prouve plutôt la réalité de cette opinion. Son nom y est politique comme s'il vivait et il y remplissait l'absence du vivant. Mais ni S. Pierre, ni S. Martin n'étaient ni rois, ni chefs, ni même anglosaxons, et n'avaient rien de commun avec le patriotisme et la nationalité, anglosaxonne. On a prétendu que la monnaie de S. Pierre d'York était fabriquée à l'usage de Rome, pour payer au pape le tribut que le roi Mercien Offa le premier, pour expier ses crimes, avait promis d'envoyer à la cour de Rome. Un roi Mercien devait le payer, et la capitale de Northumbrie seule aura fabriqué la monnaie pour ce but. Cela ne s'accorde pas bien. Si tous les royaumes de l'heptarchie furent obligés à ce paiement, et s'il fallait avoir une monnaie spéciale pour rendre le denier de S. Pierre au pape, certes, chaque royaume devait avoir sa monnaie de S. Pierre. Mais c'était York seul qui la fabriquait au nom de S. Pierre, comme Lincoln au nom de S. Martin ; et celle de S. Martin ne fut guère soupçonnée d'être à l'usage étranger, à l'usage de Rome.

Je crois plutôt que la monnaie de S. Pierre et de S. Martin est ecclésiastique, épiscopale. Le royaume de Northumbrie soutint plus long-temps son existence et sa séparation : il occasiona de plus longs désordres. Comme le primat de Cantorbery a su se saisir du coin de Kent, de même les évêques d'York et de Lincoln trouvèrent le moment favorable pour le faire en certaine manière. Ils ne se permirent point d'inventer un type à leur propre nom : mais ils en inventèrent un sous les auspices des saints protecteurs de leurs églises. Cette idée fructifiait déjà sur le continent, et elle se transplantait en Bretagne.

La monnaie de S. Pierre est le fruit de l'imitation. L'épée, la croix carlovingienne composent son type et le distinguent des autres monnaies de Northumbrie et de l'Angleterre. La langue y est latine, les noms des monétaires supprimés, le nom du lieu et de son saint protecteur marqué. C'est précisément comme les prélats du continent de la France marquaient leur monnaie anonyme. La monnaie au nom de S. Pierre appartient à la Northumbrie, et le moment le plus commode à sa fabrication me parait être l'expulsion du roi de Norvége entre 928 et 944. Ce qui avait lieu dans la période suivante :

Digitized by Google

QUATRIÈME PÉRIODE. — UNITÉ DES ANGLOSAXONS.

Profil gauche, le droit par exception; le nom du monétaire de l'inscription passe dans la légende.

(Depuis 920 jusqu'à 990. — 70 ans.)

(*Voyez* pl. X, 46-50; XI, 1-10; XII, 7-11 et la troisième table chronologique.)

La période précédente nous a fait connaître la différence de la monnaie mercienne, estanglaise, cantorbergienne, et de la monarchie en chef. Chacune avait son caractère particulier, sans détruire les rapports réciproques qui existaient entre eux. La monnaie northumbrienne ne paraît pas avoir établi son caractère particulier. Elle consistait principalement en stycas de cuivre, et son argent offre, depuis 914 jusqu'à 952, quelques exemples des variétés qui se présentent isolément, et qu'il est indispensable d'indiquer dans notre histoire. (*V.* la planche XII, 7. 10.)

Sitric Danois, gendre du roi Edward-l'Ancien, occupa le trône northumbrien pendant quelques années (914-115) et on a de lui une monnaie qui offre de face, dans le champ, un genre d'écusson tricorne et dans la légende ✠ SITRIC CUNYNC. A. Au revers un temple ou plutôt sa colonnade et son fronton avec une croix inclinée et dans la légende ✠ A S C O L Y H O N E T A A. *Ascol*, monétaire. Son successeur Regnald (915-926) changea le type, et marqua d'un côté le centre du champ par une petite croix nélée et la marge par une légende ✠ REGNALP CVNV; de l'autre le champ par une simple petite croix et par la légende ✠ A V R A MONITRE, monétaire *Aura*. [8]

Ces deux exemples nous montrent cette particularité, que la monnaie northumbrienne employa plus que l'autre sa langue maternelle. Le titre du roi y est exprimé par le mot national, germanique, gothique, ou normand; *cunync*, ou *cunung* et le mot latin *monetarius* paraît défiguré et nationalisé en *monitre*, *monétril* (chez les Estangles *monerlia*.)

Après Regnald, les enfans de Sitric voulurent s'emparer de la

Digitized by Google

domination, mais le roi Athelstan ne voulut pas les souffrir. En attendant, en 927, Anlaf, roi de Norvége, occupa la Northumbrie. Dans sa monnaie, il n'observa point les coutumes northumbriennes : il imita plutôt certaines pièces d'Edward-l'Ancien, que nous connaissons, fabriquées par les monétaires Hermod, Adule (*V.* pl. X. 42). D'un côté il mit une petite croix et la légende ✠ANLAFREXTOD. De l'autre côté, dessus la diamétrale, une fleur entre deux feuilles oblongues, dessous le nom du monétaire RADVLF *Rudulf*. La légende royale veut peut-être dire *Anlaf rex Totius Daniæ*, en opposite au roi Athelstan, qui prenait le titre de roi de *Totius Britanniæ* : la Northumbrie étant peuplée par les Danois qui favorisaient un instant l'invasion du Norvégien.

Les Norvégiens étant chassés de Northumbrie, il s'écoula un certain temps (927-944) avant que les Northumbriens élurent leur chef. Alors il était très convenable à l'archevêque d'York d'entreprendre la fabrication de la monnaie sous les auspices du saint protecteur du lieu, S. Pierre. Elle n'offrait dans son empreinte, d'un côté, que l'inscription bilinéaire : *Sancti Petri moneta*. (Notre pl. XII. 10.)

SCIPE	SCIIL	ƧCIIL	ƎIIϽƧ
TRIMO	TIIIIO	T;IIl'	OIIIIT
		d	

communément très-incorrectement exprimée, séparée quelquefois par une épée horizontalement interposée. De l'autre côté, une croix et la légende qui n'offre que le nom du lieu, aussi très-incorrectement insérée.

✠EBORA CIVI TI:^I:Ͻ ⁝IAIOI✠
✠IBORACECI On y démèle : *t i v i c e a r o i*
✠ BORACE Lisez : I*bo*RA*c*E.CIVIT*as*.
tout en latin : la langue, l'orthographe et le caractère (le c y est rond), au coin rude et barbare.

Si nous croyons retrouver la monnaie épiscopale dans cet intervalle (927-944), nous devons prévenir, qu'en même temps à York, le roi Athelstan, fabriquait sa monnaie royale, monnaie de l'état.

Lorsque Anlaf, fils de Sitric, réussit enfin à s'emparer du pays, élu par les habitans de Northumbrie, expulsé par le roi Edmund, il revenait et soutenait son autorité entre 944 et 948, il eut le temps de forger sa monnaie et de revenir à l'empreinte

Digitized by Google

de son père Sitric. On a une pièce frappée de ce genre par le monétaire *Farnan*, ✠ FARNAHMONETA et Anlaf lui-même prend le titre de *Cununc* ✠ ANLAF CVHVNEH (7).

Un autre monétaire *Adelferd* plaçait dans le champ une espèce d'oiseau et la légende ✠ ANLAF LVNVHLIT; de l'autre une croix et la légende ✠ A ĐELFERDHINETRIL.

Les Northumbriens, voyant que le roi Edmund ne voulait pas souffrir son cousin Anlaf, chef chez eux, élurent à sa place un danois, Eric (948); puis ils le congédièrent en 952 et se soumirent au roi Edred. Ainsi finit le royaume de Northumbrie. On connait une monnaie d'Eric. Elle imite la monnaie de S. Pierre d'York; elle suit cependant l'usage national, de ne point marquer le lieu, mais le monétaire [9]. Ainsi les monétaires d'Eric, *Inegeigur* et *Aculf*, fabriquaient les espèces qui offraient de face l'inscription bislinéaire séparée par une épée horizontalement interposée. Cette monnaie prouve qu'elle donna

ERIE
REX

l'exemple à la monnaie de S. Pierre d'York, ou bien l'imita; que la monnaie de S. Pierre d'York fut presque contemporaine, puisque la trouvaille de 1611, dont Alford fait mention, parmi un nombre considérable de monnaies de S. Pierre d'York, fournit aussi plusieurs pièces de Plegmund, archevêque de Cantorbery, mort en 923. Il s'ensuit que la monnaie de S. Pierre d'York fut forgée entre 923 et 948. C'est le temps de l'interrègne, entre les Anlaf norvégien et les fils de Sitric (928-948), où j'ai cru convenable de placer le temps de la fabrication de la monnaie épiscopale de S. Pierre d'York. Il est impossible qu'elle puisse être forgée plus tard, parce qu'elle sortirait de l'existence séparée de Northumbrie, et s'éloignerait trop de la monnaie de Plegmund et elle se trouverait en face des dispositions contraires qui, incorporant la Northumbrie à l'état, supprimaient toute monnaie particulière et locale.

Egbert a bien réuni toutes les parties de l'heptarchie sous sa suprématie. Mais depuis, il s'est écoulé beaucoup de temps, avant que la fusion fût décidément consommée. Sous la dépendance des rois en chef, les royaumes prolongèrent leur existence, et leur individualité à différens titres se montrait animée. Par suite de cette distinction, nous avons vu pendant toute la période précédente plusieurs monnaies distinctes par leur empreinte. Cette empreinte était donc locale, et si l'on voit différentes variations dans l'empreinte d'Edward-l'Ancien, ou d'Atelstan, il n'y

Digitized by Google

a pas de doute que plusieurs ont leur source dans les empreintes précédentes, observées respectivement dans chaque royaume de l'heptarchie.

Mais je trouve aussi les empreintes d'une pure invention, faites au hasard, sans but et sans qu'elles nous expliquent quelque fait. Telles sont celles des monétaires *Hermod, Adule, Buga, Boila,* qui fabriquaient la monnaie d'Edward-l'Ancien (901-925). Elles offrent du côté monétaire, les feuilles et les fleurs [pl. X, 42, 43]. Un conquérant de Northumbrie, Anlaf le Norwégien en 926, imitait ce type fleurisé. Cependant c'était un accident inopiné pour la monnaie northumbrienne, cela ne lui donna aucun caractère particulier.

Les autres monétaires d'Edward, *Eadmund, Cudbert,* y placèrent un portail [pl. X, 45]. Il parait qu'ils l'ont vu sur quelque ancienne monnaie romaine, et qu'ils l'on reproduit. Le portail reparaissait sur les espèces du continent sous différentes formes, et soutenait obscurément son existence pour faire des éclats bien plus tard. Mais le portail anglosaxon, quant aux formes, n'offre aucune ressemblence à celui du siècle, il ressemble beaucoup plus à l'ancien de Rome. Un autre monétaire d'Edward, *Vulfgar* imprima au revers de sa monnaie un bâtiment ou temple. C'était une imitation de la monnaie carlovingienne. Peut-être cette imitation en occasiona-t-elle une autre de ce temps, celle de Sitric (914-918) et de son fils Anlaf (944), qui figurèrent sur leur monnaie un temple [pl. XII, 7].

La fréquente permutation du type northumbrien nous a forcé de dire, que l'argent northumbrien n'avait pas déterminé son empreinte et que jusqu'au dernier moment, il flottait dans l'incertitude et changeait continuellement. Cependant le temple reproduit par Sitric et Anlaf paraissait l'emporter sur l'incertitude, et devenir l'objet particulier qui distinguait l'argent northumbrien fabriqué à York.

Dans la monnaie d'Atelstan (925-941), on observe plus de monumens qui nous attestent l'existence du type local et sa suppression par la politique de ce monarque. Possesseur de toute la Bretagne, de toute l'heptarchie et de la capitale northumbrienne d'York (928-941), il y forgea différentes monnaies. Entre autres, son monétaire *Regnald* à York, laissait le champ de la face de la monnaie vide; au revers il plaçait sur la ligne horizontale un bâtiment ou temple, ou un emblème de la ville

Digitized by Google

et son nom par des lettres dispersées EBORACA et au-dessous il plaçait, par une inscription bislinéaire son nom [pl. X, 46]. Un autre monétaire d'Atelstan (*VVulssig* ou *Rullsig*)

RECNALD
MON

exécutait la monnaie au même coin, sans toutefois y insérer le nom du lieu. Une singulière coïncidence de la forme du bâtiment, trop connue à la monnaie du continent, façonnée à York sur la monnaie de Sitric (914-918), d'Atelstan (928-941) et d'Anlaf (944-948) [n. pl. X, 46, XII, 7], fournit une suite de monumens, qui semble prouver que le temple, au moins pendant trente ans, fut le type particulier de Northumbrie et d'York.

La monnaie distincte par son empreinte et son expression locale, existait du temps d'Atelstan, c'est-à-dire que lui-même il la fabriquait. Il en est telle une de la main du monétaire *Hegenredes* à Cantorbery [n. pl. X, 49]. Les deux champs ne sont marqués que de la petite croix, et la légende royale offre ✠ EDELZTANRESAXORVH, et celle du monétaire ✠ HECEHREDEZ MōON DEORABYI. C'est le titre d'Atelstan, roi des Saxons, titre particulier, local, qui convenait à la monnaie de Kent forgée à Cantorbery.

Une autre pièce d'Atelstan, fabriquée par le monétaire *Smala* [n. pl. XI, 48], nous offre une autre particularité. D'un côté, profil droit et la légende ÆÐELИTAN REX. De l'autre une croix croisettée et la légende ✠ ΣMALAMONETA. C'est justement le type de la monnaie mercienne à l'empreinte particulière et locale de Mercie.

Ainsi, nous avons une monnaie particulière de Northumbrie, de Mercie, de Kent, qu'Atelstan forgea au moment de la suppression de ces états et de la suppression des droits de ceux qui, avant, forgeaient la leur. Depuis Plegmund, mort en 923, on ne voit plus de monnaie épiscopale ni particulière à Kent, si ce n'est la seule d'Atelstan, forgée par *Hugenredes*. Depuis Ethelred, mort en 912, on ne rencontre plus de monnaie des gouverneurs de Mercie, ni de monnaie particulière mercienne: si ce n'est d'Atelstan forgée par *Smala*. Après avoir expulsé de Northumbrie les enfans de Sitric (926) et les Norvégiens (928), Altelstan y faisait battre sa monnaie locale aux monétaires *Regnald* et autres. Mais il y battait la monnaie de l'état, qu'il s'efforcait à établir seule sur les ruines de toutes les autres. Il entreprit de supprimer toute monnaie particulière, et son idée fut finalement exécutée par son successeur.

Altelstan, fils d'une concubine, élevé sur le trône par le consentement du clergé et de la noblesse, cherchait à couvrir par ses bonnes inclinations et son activité, le défaut de sa naissance. Sur le champ de bataille et dans l'administration de l'état, il mérita bien de sa patrie. Il travailla à consolider l'unité et à défendre son indépendance. Par les monumens qui nous restent et que nous analysons, on ne peut douter que la monnaie fût un objet particulier de sa sollicitude. Il donna de la consistance à son type et fit disparaître les différences et les variations trop choquantes. Il voulait y exprimer cette pensée de l'unité, qui semblait donner tant de force à l'île britannique. Aussi a-t-il pris les titres inconnus à ses prédécesseurs. Toutes les monnaies heptarchiques marquaient les noms des états particuliers. On lisait dans les légendes REX M. MERCIORVM. REXAN (ostanglorum). REXLANT iorum; et les rois northumbriens ajoutaient quelques signes, qui devaient nommer leurs états A. TOD. IF. Les rois Wessex suivaient cet exemple, généralement adopté. Egbert prenait le titre REX SAXONorum; son successeur Ethelwulf REX SAXONIORUM. Mais depuis que les rois Wessex aspiraient à la suprématie et à la domination universelle, ils se nommaient sur leur monnaie plutôt simplement REX. Si Atelstan semblait reprendre le titre particulier *Rex Saxorum* : nous avons observé que c'était un titre provincial. Il en cherchait un autre, plus général, et il inventa celui qui paraît sur plusieurs pièces REX TOtius BRITanniæ. *Roi de toute la Bretagne.* [n. pl. X, 50]. On connaît a ce titre la monnaie fabriquée à Leicester et à York.

Si notre explication du titre d'Anlaf le norvégien TOtius Daniæ, qu'il prenait sur sa monnaie northumbrienne vers 927-928 est juste, Atelstan, qui donna occasion à ce titre, a dû prendre le sien de roi de toute la Bretagne de bonne heure, et d'abord à son avènement au trône (925). Cette expression n'était pas heureusement choisie. Le nom de Bretagne offensait les Anglosaxons, et il fut rejeté par les successeurs d'Atelstan et peut-être par Atelstan lui-même. Mais l'idée de l'unité et de supprimer toute exception, était acceptée et soutenue.

Ainsi, ces exemples de la monnaie locale, que nous avons observés, démontrent qu'Atelstan en montant sur le trône, entra dans la jouissance des types particuliers; qu'il se mit à exercer sa pratique : mais qu'il s'efforça à la supprimer et y parvint comme

Digitized by Google

le démontrent les monumens monétaires de ses successeurs.

Mais au moment que les différences du type sont refoulées et expulsées à jamais, il paraît une invention nouvelle qui semble les remplacer. Je veux parler des pièces énigmatiques. Elles prirent naissance chez les Anglosaxons. Invention singulière, qui fatigue les scrutateurs et les entraine dans un cercle d'obscurité, duquel très-souvent, il leur est impossible de sortir avec succès. Elle consiste dans l'embrouillement des légendes. Les monétaires se plaisaient à déplacer et transposer les lettres et bouleverser leur sens. C'était une singulière fantaisie que d'abimer l'ordre des lettres et de composer un mélange en désordre, quelquefois un mélange tout symétrique, et quelquefois, mais très-rarement, un anagramme. Je veux indiquer quelques exemples que je trouve dans la publication de Fountaine.

Le monétaire *Bernart* a composé une monnaie ayant d'un côté une petite croix entourée de : ✠ EΓ⅃AN⊏ERHT ; de l'autre, son nom, qui n'a rien d'énigmatique. (Fount., IX, 7.) Mais que veut dire la légende de face? Je crois qu'il est nécessaire d'y lire *xeslangernt*; d'où l'on obtient : *Atelstan rex Angl.* On m'objectera le titre inusité de roi des Anglais; mais si le même Atelstan prenait le titre de roi des Saxons, il pouvait prendre, dans une autre province, celui de roi des Anglais. Le monétaire *Bernart* reparait sur une autre pièce d'Atelstan (Fount., II, 10), mais il n'y a pas signalé le nom du lieu. J'invite encore le lecteur à observer la composition de cet embrouillement :

B E R N
✠ ✠ ✠
A R ₸

✠ E Γ ⅃ A N ⊏ E R H T
B E R N A R T

Si la symétrie n'y est poussée plus loin, au moins on y voit que le désordre est un peu subordonné au nom du monétaire et que sa lettre centrale N est placée au cœur, juste au centre de la composition bizarre. La monnaie étant forgée par les Anglais (Estangles), le centre a réuni les trois premières AN⊏lorum.

Une autre pièce (Fount. IX, 3), nous offre les champs cernés marqués de petites croix et entourés des légendes.

✠ F E R H Λ Σ T ✠ T E I R B O I T
✠ E Γ E H O H T Λ Γ V N D T

Considérant la première lettre F pour Γ, L, on demèle tres-facilement de la première légende *Etelstan rex toti* (us) *Britannie.* L'autre légende nous fournit peut-être une simple expres-

Digitized by Google

sion du monétaire à Londres *Ele monta Lundt;* c'est aussi peut-être quelque chose d'embrouillé. Quant à la composition, on y remarque une certaine symétrie subordonnée à la légende du monétaire. La croix du centre, assistée de deux TT, répond au centre de la seconde légende, qui a aussi un T. Les deux légendes commencent par une croix ✠, et se terminent par un T.

Nous remarquons encore une pièce (Fount. IX, 1), qui offre de chaque côté la même empreinte. Dans le champ une petite croix et une longue légende.

✠ E D E L N O D' O N S N ⁘ T E N L E N A N

Fountaine y lit simplement *Edelnod on Snotengenan* et croit qu'Edelnod fut monétaire *on*, à Nottingham. Il observe que c'était par défaut que l'ouvrier appliqua de deux côtés la même empreinte. Mais cela n'est pas probable. D'abord, autant que je sache, aucune pièce fabriquée à Nottingham ne vient à l'appui de cette supposition de Fountaine; on ne connaît aucune des monnaies de Nottingham et on n'a aucun indice qu'un hôtel de monnaie y ait existé. Une pièce incertaine peut-elle résoudre cette question? Puis, si l'on observe la construction des légendes, le S paraît évidemment superflu pour exprimer le nom de Nottingham, il tient le centre, et les lettres rangées à ses flancs, sont d'une trop singulière symétrie pour ne pas soupçonner qu'elles composent un anagramme. Voilà leur ordre : le titre du roi, *rex*, n'y existe pas, car on n'y voit aucun *r;* mais un nom royal peut

✠ E D E L
N O D' O N
S
N ⁘ T E N
L E N Λ N

y être caché; et, pour le démêler, je répète cette colonne, en y insérant, en petit caractère italique, les lettres du nom royal. Eh bien! c'est encore Atelstan, *Edelstan*, qui y reparaît éparpillé entre le nom et le titre du monétaire *Nodon* ou *Nothon, monet.*, *Centanvarabyrig*, monétaire de Cantorbéry. Peut-être que ce Nothon était de Notthingham; mais il fabriquait à Cantorbéry pour le roi Atelstan. Peut-être est-ce une déception; mais elle me paraît si plausible, si naturelle, que je suis séduit.

✠ *e* *d* *e* *l*
N O D' O N
s
N ⁘ *t* E N
L E *n* *a* N

J'indique pour le moment les énigmes de plusieurs pièces d'Atelstan. Mais la pratique des énigmes ne disparut qu'avec

Digitized by Google

l'existence de l'état des Anglosaxons. Elle pénétra même sur le continent. J'aurai l'occasion de le démontrer avec toute l'évidence possible, et les exemples multipliés viendront à l'appui de ces premières explications. Ce genre de monnaie énigmatique existait-il antérieurement? je n'ose pas l'affirmer; ailleurs je signalerai la probabilité. Mais ce qui est certain, c'est qu'il prit de la force du temps d'Atelstan, et que tout en observant l'empreinte, il embrouille les légendes.

Nous avons dit que toutes les empreintes particulières et exceptionnelles furent supprimées par Atelstan. Celle de Northumberland disparut aussi sous son successeur (952); il ne resta qu'une seule empreinte qui prit une consistance fixe et à peu de modification près se soutenait dans sa force jusqu'à 973 et 978. Nous allons analyser son caractère et toutes les nuances, modification et combinaisons de cette période.

Quatre objets sont à observer : la tête, la croix, l'inscription monétaire et les légendes qui entourent les têtes et les croix. Par la différente réunion de ces quatres particularités on a des variétés du coin.

1. La tête à légende royale, avec la croix à légende monétaire.
2. La tête à légende royale, avec l'inscription monétaire.
3. La croix à légende royale, avec l'inscription monétaire.
4. La croix à légende royale, avec la croix à légende monétaire.

Telles sont les combinaisons qui composent les variétés. Les trois premières sont communes à tous les rois depuis Atelstan jusqu'à Edward le martyr (925-978), excepté Edwig (952-957), dont je ne connais pas de tête. La quatrième parait sur les espèces d'Atelstan (925-941) et d'Edgar (957-973).

La tête présente un profil. Profil droit. Nous avons observé que dans des circonstances fâcheuses, qui amenaient chaque jour de nouveaux essaims de colons, des envahisseurs Danois, Norvégiens, Ostmans, étrangers au-delà des mers, vers 900, l'image de la tête royale semblait fuir ses ennemis et présenta son œil gauche. Presque toute la monnaie d'Edward l'ancien (901-925) était à tête et au profil gauche.

Mais Atelstan (925-941) tourna contre l'ennemi et revint au profil droit. Les monétaires qui fabriquaient sa monnaie à tête, *Grimald* et *Biorneard* à Londres; *Barbe* à Norwich; *Vulfheard* à

Digitized by Google

Winchester; *Rotbert* à York; et les autres, dressaient le profil droit. Je ne trouve qu'une seule pièce fabriquée à York par le monétaire *Abertee*, où la tête d'Atelstan est à l'œil gauche [n. pl. X, 47]. Mais elle est visiblement le fruit du mépris du graveur. Tout y est à la renverse, les légendes rétrogrades; et la direction du profil est une suite de ce contre-biais (1).

Ses successeurs, Edmund (941-946) (2), puis Edred (946-955), soutenaient la direction droite de leurs tête (3).

Eadgar (957-973) suivait l'exemple de ses prédécesseurs et tenait généralement au profil droit (4). Mais on a une pièce, forgée par le monétaire *Leofsig*, qui présente l'œil gauche. Elle se distingue en outre par une expression plus solennelle de la légende royale, qui est la première connue, qui nomme le roi des Anglosaxons, roi des Anglais ✠ EAD⊏AR REX AN⊏LO 4. Depuis ce moment, on peut voir une concurrence de deux profils. Jusqu'à ce moment le profil droit était le seul qui dominait. Depuis il repoussait le gauche sans succès. Edward le martyr (973-978) aima mieux le gauche. Ethelred rétablit d'abord le profil droit; mais vers 991, il le congédia à jamais, comme j'espère le démontrer.

Le profil mercien était droit et celui-ci l'était aussi; mais il n'était plus mercien, et il en différait beaucoup. Edward l'ancien en inventant le gauche, rejeta à jamais la façon mercienne.

(1) Les monétaires d'Atelstan (925-941) sont : *Abba*, *Ridt*, *Deorwald*, *Rulsig*, *Bernarhd*, dont on ne connaît pas le lieu de leurs ateliers; *Grimald*, *Biorneard*, *Druhtvald*, à Londres; *Vulfheard*, à Winchester; *Barbe*, à Norwich; *Wauls*, *Deorulf*, *Sigferd*, à Leicester; *Regnald*, *Abertee*, *Rotbert*, à York.

(2) Les monétaires d'Edmund (941-646), *Eadgar*, à Norwich; *Grimvald*, *Birneard*, *Dorulf*, *Asulfnen*, *Ingelgar*, *Are*, *Wilelm*, *Otic*, *Eadric*, *Boinluf*, *Alefsig*, *Eremhbart*, *Reingim*, *Cugea*, *Vvinivl*, *Leofrig*, *Manna*.

(3) Les monétaires d'Edred (946-955), *Leofric*, *Manna*, *Vunnelm*, *Wila*, *Theodmaer*, *Erella*, *Gilus*, *Hunred*, *Athelmund*, *Modur* (ou *Turmod*?) *Athélverd*, *Eardulf*, *Sarvurd*, *Thurnod*, *Boieles*, *Unbein*, *Heriger*.

Les monétaires d'Edwi (955-957), *Heriger*, *Eri*, *Waerin*, les lieux de leurs ateliers sont inconnus; *Boiga*, à Bedfort; *Wilsig*, à York.

(4) Les monétaires d'Edgar (957-973), *Heriger*, *Durnod*, *Durmod*, *Unbein*, *Durud*, *Fastolfes*, *Sasfead*, *Ive*, *Albyte*, *Werstan*, *Adelger*, *Grid*, *Adelaver*, *Walfser*, *Ealfsig*, *Leofine*, qui n'ont point indiqué de lieux; *Leofsig*, *Aethered*, à Londres; *Ethelslem*, *Boie*, à Cantorbéry; *El,sig*, à Leicester; *Vulfric*, à Oxford; *Man*, à Winchester.

Digitized by Google

Si Atelstan avec ses successeurs retourna à l'ancienne direction, il accepta et conserva la tenue et la coiffure que lui donna Edward. La poitrine mercienne, garnie de son juste-au-corps, ne paraissait plus : mais les bras parurent couverts d'un manteau qui était boutonné sur l'épaule; et jusqu'à l'expulsion du profil droit, le manteau tenait invariablement son boutonnement sur l'épaule, tantôt droite, tantôt gauche, selon la direction du profil.

La grossièreté de l'art de ce siècle et une négligence des graveurs, très-souvent, ne permettent guère de distinguer la coiffure de la tête. Mais il paraît par les pièces mieux exécutées, qu'Edward ceignait simplement sa tête du diadème sans agraffe. Atelstan (925) revenant au profil droit, le couvrit d'une espèce de couronne, qui fut composée d'une bande, surmontée de trois boules. Je ne connais pas d'exemple plus ancien de cette espèce de couronne, qui se répandit dans toute la chrétienté et reparaissait partout avec d'innombrables variétés et modifications.

La croix carlovingienne caractérisait particulièrement la monnaie estanglaise. Mais depuis l'extinction de l'existence séparée d'Estanglie, sa monnaie, avec l'alpha et la croix vers 890, disparut. La même croix carlovingienne entrait quelquefois dans la composition du type mercien, qui prit fin vers 912 et 918, du type northumbrien, qui prolongea son existence au-delà des autres jusqu'à 952; de Kent, lorsque cet état existait, jusqu'à 838, et de Wessex entre 802 et 866; mais elle y dégénérait en une forme menue; et lorsqu'elle disparut avec les monnaies qui s'éteignaient consécutivement, elle déserta aussi la monnaie de Wessex en y laissant son petit enfant à sa place. On ne peut pas contester que la petite croix, qui devint pour la monnaie de période un objet principal, tira son origine de la croix carlovingienne, qui parut dans toute l'heptarchie anglosaxonne.

Cette diminution s'effectua du temps d'Alfred, et c'est lui qui légua à ses successeurs la petite croix, solitaire, placée au centre du champ stérile et vide. Elle y est vue très-rarement avec accompagnement de perles.

Edward l'ancien (901-925) tenait rarement à cette petite croix. Depuis, tous les autres (925-990) la marquaient d'un côté de la monnaie, et l'empreinte de certaines pièces d'Atelstan et d'Edgar n'était composée que de la croix, placée sur les deux champs. A cette empreinte si simple, ils appliquèrent un genre

Digitized by Google

de solennité. Atelstan y prit le titre de *rex totius Britanniæ*, Edgar *rex Anglorum*.

Le nom royal et son titre n'étaient insérés que dans les légendes. Depuis la dissolution de l'heptarchie et de l'agglomération de toutes les parties anglosaxonnes, l'ancienne Bretagne composait un état sans nom. Les habitans combattaient les Bretons refoulés aux extrémités occidentales de l'ile et se nommaient généralement Saxons. Effectivement, ce furent les Saxons occidentaux qui étendirent leur prépondérance et leur domination dans l'ile à toutes les parties de l'heptarchie. Mais le nom des Saxons ne satisfaisait pas toutes les populations, et le roi, maitre de toutes ces parties, déposa son titre de roi des Saxons pour ne pas offenser les autres nationaux. Le roi Atelstan prenait le titre de *roi de toute la Bretagne,* contre l'assentiment de ceux qu'il conduisait contre les Bretons. Le titre resta incertain. Il semble même qu'Atelstan abandonna lui-même ce dernier; et il se nommait, à l'exemple de ses prédécesseurs, avec ses autres successeurs simplement *rex*. Edgar (957-973), qui crut devoir suivre cet usage, proposa cependant un autre titre. Il fit battre sa monnaie à Cantorbéry par les monétaires *Edelslem* et *Boie* (Fount. 22, 24), monnaie simplement à la croix, où il plaça dans sa légende EAD⊏AR REX AN⊏LORUM. Il existe d'autres pièces d'Edgar frappées par les monétaires *Leofsig* à Londres, *Vulfric* à Oxford, *Mana* à Winchester (Fount. 2, Kederi catal. 5, 6), marquées de la tête et de la croix, où dans la légende de la tête au profil gauche on lit de même EAD⊏AR REX AN⊏LO4. Depuis ce temps, le titre du roi des Anglais fut établi sur la monnaie anglosaxonne.

Le monétaire *VVintsige*, forgeant la monnaie d'Edward le martyr (973-978) à Winchester, ajoutait dans la légende de la tête *rex anglorum* (Kederi catal. 7). Toute la monnaie d'Etelred porte ce titre.

Les monétaires plaçaient toujours leurs noms au revers. Ils y marquaient leur nom entier, en y ajoutant M. Mo. Mō N. MONETArius, leur titre. Ils les marquaient, comme nous l'avons dit, par une inscription bislinéaire, dont les lignes sont séparés par trois croisettes, boules, ou anneaux.

VVLF	DEORV	AREM	A Σ VL	DVR
• • •	✠ ✠ ✠	✠✠✠	o o o	o✠o
REDMo	VALDH	ONETA	N E N	MOD

Digitized by Google

Les croisettes existent de tout temps. Bientôt les perles et les globules s'y mêlèrent (871 - 941); depuis Edmund, les anneaux prirent leur place (941-978). Cette inscription monétaire se soutint dans sa force jusqu'à Ethelred.

Atelstan seul paraît l'éviter, et on a peu de sa monnaie à inscription. Il favorisa les légendes, dans lesquelles les monétaires inscrivaient leur nom, leur titre, et quelquefois ajoutaient les initiales du lieu, de la ville où la monnaie était fabriquée. Ce signalement de la ville fut imité de la monnaie étrangère du continent, ou de la monnaie de Cantorbery, puisqu'on remarque très-souvent dans les légendes les initiales du nom local suivies de C. CI. CIVI. *civitas.*

V V L F N E A R D. M O. W I N. C I
G R I M A L D. M O. L O N D. C I V I.

Les villes ainsi marquées sur la monnaie d'Atelstan (901 - 925) furent :

Winchester, par le monétaire *VVulfnear.*
Londres, par *Grimald, Biorneard, Ele.*
Norwich, par *Barbe.*
York, par *Rotbert, Regnald.*
Leicester, par *Wauls, Deorulf, Sigferd.*

Mais cette pratique ne fut pas trop goûtée par ses successeurs. Tout en laissant sur beaucoup de pièces la légende monétaire, ils n'y inséraient guère le nom du lieu. A peine en peut-on citer des exemples très-rares du temps d'Edmund (941-946). *Eadgar* monétaire de Norwich.

Du temps d'Edwi (955-957), *Boiga,* monétaire de Bedfort; *Wilsig*, d'York.

Du temps d'Edgar (957-973), *Leofsig* et *Ethelred*, de Londres; *Ethelstan* et *Boie*, de Cantorbery; *Elsig*, de Leicester.

Du temps d'Edward le martyr (973-978), *Wintsige,* de Wincester.

Ainsi, cette indication fut successivement adoptée à plusieurs époques : mais il faut observer plusieurs choses. D'abord que l'exemple en fut donné à Oxford du temps d'Alfred; puis à Cantorbery, York et Lincoln par la monnaie épiscopale; depuis Atelstan il se reproduisit continuellement, mais rarement, et ce n'est que dans quelques villes, dont le nombre s'élève au plus à sept ou huit. Je crois qu'il n'en existe plus d'exemple.

Secondement, cette indication du lieu, sous Edwi et Edgar (955-973), devenait plus familière, puisqu'elles s'était introduite

Digitized by Google

même dans les inscriptions bislinéaires et en forment une troisième ainsi :

B O I ⊏ Λ	V V I L Z	E L F
✠ B E ✠ D Λ ✠	o E ✠ ✠ o	o L ✠ E o
M O ⋁E T Λ	I ⊏ u O N	Z I ⊏ M

Troisièmement, quelque familière qu'elle devînt, toujours avait-elle quelque chose d'important, puisque la monnaie d'Edgar, qui indique le lieu, est précisément celle qui était marquée par l'expression plus solennelle de la royauté : *rex anglorum*.

Cependant le signalement du lieu et la légende n'étaient pas des prérogatives particulières. Chaque monétaire paraît être maître de marquer le nom du lieu ou le passer sous silence ; chacun pouvait composer son inscription ou sa légende. C'est ainsi que vers l'an 900 le monétaire *Cudbert* frappait pour le roi Alfred une monnaie à type particulier [n. pl. X, 45], pour le roi Edward, une monnaie à inscription.

Les monétaires *Vulfred, Aedered, Bernwald,* qui forgeaient vers 901 la monnaie pour Alfred et puis pour Edward, signalaient leurs noms par l'inscription. *Bernwald* signala le nom du lieu sur sa monnaie Oxford, sous Alfred, et ne le nomma plus sur la monnaie d'Edward.

Le monétaire *Vulfneard*, vers 925 marqua son nom dans l'inscription de la monnaie d'Edward ; sur celle d'Atelstan dans la légende, et y ajouta le nom de la ville de Winchester, où il travailla.

Les monétaires, *Deorulf* à Leicester, *Grimald* à Londres, *Birneard,* qui, avant 941, composaient sous Atelstan leurs légendes, et les deux premiers y ajontaient le lieu : ceux même après 941, sous Edmund, se bornaient à l'inscription vulgaire.

Leofric, vers 946, maintenait aussi bien sous Edmund que sous Edred l'inscription.

Heriger, Durnod, qui entre 954 et 958, travaillaient pour les trois rois qui se succédèrent, se nommaient toujours dans l'inscription. Mais *Unbéin*, leur contemporain, sur la monnaie d'Edred avant 954, se nommait par la légende, et sur celle d'Edgar, après 957, par l'inscription.

Le nom du monétaire *Manna* reparaît à différentes époques et divers lieux. Manna forgeait la monnaie d'Edmund avant 946, et il se servait de l'inscription. Sous Ered (946-955) il se servait de la légende. Sous Edward le martyr (972-978), un monétaire Manna

Digitized by Google

paraît de nouveau dans l'inscription. Était-il le même que le précédent? alors il était assez âgé, car entre 946 et 973 il s'est écoulé vingt-sept ans. Il aurait donc dû travailler à peu près trente ans. Et ce nom reparaît encore sous Etelred (978-1018) à Totan, à Thetford et à Exester. L'empreinte du monétaire Manna, à Totan, offrant la dextre, se rapproche beaucoup de l'apparition consécutive de ce nom depuis trente ans. Peut-être était-il le même. Ce qui est au moins très-probable, c'est que Manna, qui travaillait pour Edward le martyr, est le même qui fut monétaire à Totan du temps d'Etelred et qu'il y fut employé entre 973 et 990.

On me reprochera peut-être ces recherches des monétaires, comme une chose superflue et inutile; on les regardera comme des minuties qui ont peu de résultat. Mais je dois exploiter tous les faits qui me sont connus et tous les monumens que j'ai sous la main, ne fût-ce que m'assurer de leur insuffisance. Pour le moment, l'observation de plusieurs monétaires qui reparaissent sous différens rois, est une preuve évidente que les variations observées dans le type, étaient contemporaines, prises et reprises par les mêmes monétaires, selon leur bon plaisir.

C'est ainsi que le type anglosaxon alfredin, après s'être établi sur les ruines des types heptarchiques, après avoir supprimé toutes les variétés partielles, se soutint cent ans (871-978) dans sa vigueur, et que rien ne pût l'ébranler. Dans ses derniers temps, il apparut entre 973 et 978 une nouveauté, qui le renversa subitement, et cette révolution soudaine n'était qu'un avant-coureur d'un autre, qui établit le type anglodanois ételredin.

Edward le martyr (973-978), nous l'avons déjà dit, tenait au coin de ses prédécesseurs. Nous avons cité pour preuve les monétaires *Wintsige* à Winchester, et *Manna* à Totan. Un autre de ses monétaire *Alnstan* dérangea l'inscription monétaire par une invention connue à Rome, imitée par les prélats de France, inconnue et toute nouvelle pour l'Angleterre. De face il plaçait le profil gauche, et l'environnait comme de coutume par la légende royale. Au revers il figure une dextre sortant des nues, enclavée dans le cercle du champ : le tout, entre les lettres de son nom. Le pape Jean XIII (965-972) frappait précisément dans ce temps la monnaie de l'empereur Otton, à l'empreinte de la dextre, et cette dextre apparut reproduite en

A L |ω| N S
T A |||| N
M O

Digitized by Google

Angleterre, à Londres, par Alnstan. (Notre pl. XI, 10.)

Le même Alnstan fabriquait à Londres la monnaie pour le successeur d'Edward pour Ethelred, après 978, et il la fabriquait au profil droit et à dextre accostée de l'alpha et de l'oméga, environnée de sa légende monétaire EALHSTAN MOLVND. (Kederi catal. 96).

Par suite de cette nouveauté, l'inscription monétaire fut supprimée, et on ne connait plus de pièces d'Etelred portant l'inscription monétaire : toute sa monnaie est marquée par les légendes seules.

Dès qu'Etelred monta sur le trône, il ordonna, qu'il n'y aurait sur la monnaie que des légendes. La légende royale porta son nom et son titre, signalant *rex anglorum*, ou les initiales *anglo. angl. ang.* La légende monétaire devait offrir le nom du monétaire, son titre exprimé par Mo. Mō. MōO. et le nom du lieu par autant de lettres que la place le permettrait. Nous ne connaissons pas une seule pièce qui s'écartât de ses ordonnances; toutes observaient scrupuleusement ces dispositions et nommaient le titre du roi d'Angleterre et la ville où la monnaie fut battue.

Le type du champ subit aussi, dès l'instant même, le changement qui l'éloignait des manières précédentes. C'est ce que nous allons expliquer :

En observant le type du roi Etelred, on le voit très-différent du précédent. Il est naturel de supposer que parmi les variétés qu'il présente, les pièces dont l'empreinte se rapproche le plus, et ressemble à la précédente, sont plus anciennes que celles qui sont plus dissemblables.

Parmi celles qui se rapprochent le plus par leur empreinte, on voit : 1. les pièces au profil droit et à la dextre; 2. les pièces au profil gauche et à la petite croix. La petite croix était la marque établie généralement depuis un siècle. Le profil gauche, nous l'avons observé, était depuis quelques années en concurrence avec le droit, et la dextre était une invention trop récente, vers 978 au plutôt. Toutes les autres empreintes d'Etelred sont plus dissemblables des précédentes.

Dans toutes les pièces à dextre, le profil droit et le buste sont renfermés dans le cercle du champ sans l'outre-passer ni s'enfoncer dans la légende, comme cela se faisait précédemment. Il est diadémé et une grande partie est ornée d'un sceptre à trois, quatre ou cinq globules. C'est le changement décidé dans la con-

Digitized by Google

figuration de la tête. Le même cernement dans le cercle du champ se fait remarquer dans beaucoup de pièces à petite croix, ainsi qu'une singulière déviation de tous les profils gauches antérieurs. Sans remuer le buste droit, la tête seule, violemment tournée en arrière, présente son profil gauche, ainsi le bouton de l'épaule, se trouve précisément sous le menton. Tous les profils gauches d'Etelred sont ainsi dressés, par suite de la révolution de l'empreinte, qui l'ébranla dans tous les détails dès le premier moment du règne d'Etelred.

Une circonstance singulière se présente à cette occasion. La monnaie de Boleslas, duc de Bohême, que l'on a justement attribuée à Boleslas II (962-999), n'est qu'une copie défigurée, mal exécutée, mais servile de celle d'Etelred. On peut comparer les pièces que nous avons dessiné : celle de Boleslas publiée par le savant Voigt (voyez notre pl. XIX. 1.), et celle du monétaire *Burnlige* de Winchester BVRNLI⊏EMOPINTO, que j'ai rencontré dans la trouvaille de Trchébougne (ma pl. XII. n.) Nous reviendrons sur cette comparaison et sur la copie bohémienne lorsque nous démontrerons l'influence bien plus marquée de la monnaie anglaise sur celle de Bohême. Il suffit à présent d'observer que la monnaie de Boleslas était exécutée avant 999. On doit conclure que le modèle, que la pièce originale d'Etelred existait alors, qu'elle était courante et nombreuse, vulgairement connue, qu'elle était presque contemporaine de celles qui servaient de modèle aux monnaies de Bohême. Par suite de ces rapprochemens, la monnaie anglosaxonne, et la copie bohémienne, prirent naissance entre 975 et 999. Il est très-conséquent de supposer que l'original fut battu à l'avènement d'Etelred au trône par le monétaire *Alnstan* et ses collègues.

Il est très-improbable que les copies bohémiennes fussent des derniers temps de Boleslas II. Il est enfin indispensable de supposer un certain laps de temps pour mettre en commun usage les espèces d'Etelred, pour les faire parvenir en Bohême, et pour qu'elles y servissent de modèle. Eh bien, tous ces évènemens purent s'accomplir après 980.

Vu le nombre des monétaires connus, qui ont battu monnaie d'Etelred à dextre, relativement aux autres qui la frappaient à d'autres coins, sa proportion offre vingt-cinq à cent, ce qui présume un quart de la monnaie de dextre sur tous les autres coins d'Etelred. Elle était donc très-nombreuse. Mais si nous prenons

Digitized by Google

en considération la trouvaille de Trchébougne enfouie vers 1040, nous y trouvons un grand nombre de monnaie d'Etelred de toute empreinte, mais peu à petite croix et moins encore à dextre. A peine rencontre-t-on une ou deux pièces, sur cent autres. Il faut en conclure, que le numéraire d'Etelred à dextre disparaissant alors, cédait la place au nouveau, que son existence était très-distincte de celui qui le suivit, et que celui à dextre, fut fabriqué dans les premières années d'Etelred et les autres dans ses dernières. Considérant encore la proportion que nous avons indiquée de vingt-cinq à cent et la multiplication des numéraires dans les dernières années de son règne que nous ferons remarquer, de trente-huit ans de son règne, on peut assigner une douzaine d'années à l'existence de la monnaie à dextre. 975-990.

Les noms des monétaires connus qui ont fabriqué cette monnaie, sont : ***Alnstan***, ***Alfgar***, ***Ethered*** (Ked. 107. Fount. 9), ***Vulfmer***, ***Edwine***, ***Elfwald***, ***Leofstan***, ***Oscytel***, ***Osulf***, ***Godwine***, à Londres; ***Burnlige***, ***Eadsige***, ***Fruthemund*** à Winchester; ***Boia*** à Cantorbery; ***Brantin***, ***Folceard*** à Norwich; ***Waltferth*** (Ked. 101. et Fount. 14.) à Ypswick; ***God*** à Guilesborough; ***Tuna***, ***Alfnod***, ***Alfstan***, ***Leofsund*** à Excester; ***Godine*** à Oxfort; ***Ethelwerd*** à Hampton; ***Eadelm*** à Rochester; ***Eadwine*** à Wilton; ***Oda***; ***Thorstan***, à York; ***Manna*** à Totan; ***Lefric*** à CIMAE.

De cette série, nous avons déjà vu les monétaires ***Alnstan*** et ***Manna***, qui ont travaillé pour les prédécesseurs d'Etelred : Edward et Edgar. Nous pouvons encore signaler ***Etelred*** à Londres, qui fabriquait autrefois à Londres la monnaie à petite croix pour Edgar avant 973. (Fount 1.) et le même à dextre pour Etelred après 975 (Fount. 9. Keder. 107). Et de ce nombre, nous ne pouvons en trouver un seul qui reparaisse après 1016 sur quelque monnaie de Cnut, successeur d'Etelred. Ils n'existèrent donc plus à l'avènement de Knut, ils cédèrent leurs ateliers à ses successeurs. Parmi ces successeurs qui fabriquaient la monnaie d'Etelred à d'autres coins, j'ai reconnu quinze noms qui depuis forgeaient pour le roi Cnut, mais on ne les retrouve plus sur l'empreinte à dextre.

Je crois qu'il est assez établi que le type à dextre, ne peut être attribué qu'aux premières années d'Etelred, que depuis, il a été remplacé par d'autres tous différens.

Quant à l'empreinte de la petite croix, elle ne se montre pas

Digitized by Google

si nombreuse que les autres. Certe, elle est contemporaine de l'empreinte à dextre, c'est une prolongation de l'ancienne. Parmi le petit nombre de monétaires qui y revenaient, je vois *Elfsige* à Winchester, qui fabriquait la monnaie d'Edgar avant 973; le monétaire *Elfnoth* à Exester qui la frappait à dextre pour le même Etelred, entre 978 et 990, et les monétaires *Edwerd*, et *Elfwi* ou *Elfwig* à Londres, *Vulfric* à Lincoln, qui depuis 1017 fabriquaient les monnaies pour le roi Cnut. Nous en remarquerons encore des détails qui la feront approcher à l'avènement de Cnut. Ainsi, il est juste d'en conclure, qu'on forgea encore la monnaie à la petite croix depuis 975 jusque vers 1016. Depuis, on n'en rencontre plus d'exemples.

Ainsi donc le type anglosaxon dès le premier moment de l'avènement d'Etelred au trône, reçut un coup mortel dans tous ses détails. D'autres règles, d'autres façons lui succédèrent. Il disparut presque dans toutes ses particularités. Il n'en resta que la petite croix, qui languit même après la seconde révolution que nousallons observer et qui ne prolongea peut-être sa débile existence que jusqu'à la mort d'Etelred, le destructeur des empreintes de ses prédecesseurs.

CINQUIÈME PERIODE. — PÈRIODE ANGLODANOISE.

Profil gauche, croix, les noms des monétaires et des lieux composent les légendes.

(Depuis 991 jusqu'à 1042. — 52 ans.)

(*Voyez* pl. XII, 12-34, et la quatrième table chronologique).

Le grand nombre de numéraire n'est pas une preuve de la prospérité de l'état. Souvent la position dangereuse, la présence des calamités, exigent son activité forcée, sa dépense extraordinaire. Le manque du mouvement réel et de circulation active sur tous les points, forcent à l'augmenter, sans que l'in-

Digitized by Google

térieur, le commerce, et les relations sociales en profitent. D'après les monumens monétaires qui nous sont restés, il parait que le royaume de Mercie et d'Estanglie, à leur déclin, se trouvèrent dans cette catégorie. La monnaie de Burhred et celle fabriquée vers le temps de S. Edmund, sont très-communes et très-nombreuses, comparativement à la monnaie de leurs prédecesseurs, et à celle d'Alfred, qui les suivit, et qui étendit sa mination sur les autres états.

Non-seulement la rareté des pièces qui sont parvenues jusqu'à nous, ou leur communauté en est une preuve, mais même le nombre des monétaires connus en proportion des années durant lesquelles ils travaillèrent. C'est ainsi que nous voyons :

Dans la Mercie pendant le règne d'Offa et de Cenvulf (756-519), durant l'espace de. . . . . 63 ans 16 mon.

Depuis, jusqu'à Burhred (819-852). . . . . 33 » 7 »

Et du temps de Burhred (852-874). . . . . 22 » 21 »

Dans le même temps (858-878) une douzaine de monétaires de saint Edmund.

Le règne d'Alfred (871-900), fournit. . . 30 ans 10 mon.

Sous ses successeurs, qui battaient la monnaie dans tous les pays de l'ancienne heptarchie, la proportion du nombre des monétaires à la durée de leur règne est la suivante :

Edward-l'Ancien (901-925).	24 ans	26 mon.
Atelstan (925-941).	16 »	16 »
Edmund (941-946).	5 »	18 »

Ainsi, leur nombre, un à un, s'élève brusquement à une proportion d'un à quatre et demi; puis elle retombe, mais elle reste accrue d'un à deux, ainsi :

Edred (946-955)	9 ans	17 mon.
Edwig (955-957)	2 »	5 »
Edgar (957-973)	16 »	23 »

Mais du temps d'Etelred elle fit un progrès au double.

Etelred (978-1016)	38 »	148 »
Knut (1017-1036) . . . , ...	19 »	100 »

Différens faits historiques constatent suffisamment que la nécessité du moment fit augmenter le nombre des espèces. Les monumens, mieux réunis et comptés donneront certainement des proportions bien plus élevées, mais cela ne changera pas

Digitized by Google

le calcul qui en résultent je terminerai cette comparaison par une observation que je fis dans la période précédente et qu'il convient d'appliquer à ce calcul, c'est que quant à l'empreinte, et le monnayage, il faut partager les trente-huit ans du règne d'Etelred en deux divisions. L'une de douze ans à l'empreinte de la dextre et de la petite croix ne fournit que trente monétaires, ce qui donne une proportion moins différente de celle des règnes précédens. L'autre de vingt-six ans, donne plus de cent vingt noms de monétaire, plus de cinq par an.

Le règne d'Etelred ne fut pas heureux. Les invasions des Danois reprirent plus de force que jamais. Des désastres réitérés affectèrent la nation. Les avant-coureur de la conquête, les vexations étrangères et le joug éphémère, opprimèrent les malheureux Anglosaxons, tandis qu'Etelred aima mieux payer indignement et acheter sa tranquillité passagère, agir en fourbe, massacrer et s'enfuir, que de combattre.

Les invasions danoises parurent plus dangereuses qu'autrefois. Etelred chercha à les éloigner, et vers 991 il leur paya de grosses sommes. Attirés par l'appât de l'argent, ils renouvelèrent leur expédition, et Etelred les paya de rechef en 1001 bien plus chèrement. Dans ces circonstances impérieuses, il opprima les habitans, pour ramasser les sommes énormes qu'il devait livrer aux Danois. Cet argent, que les habitans apportaient dans les caisses de leur roi, fût appelé *danegeld*. Etelred fut encore forcé de multiplier le numéraire à l'infini, et de faire battre le danegeld en nombre suffisant.

Peut-être est-ce à l'occasion de cette triste nécessité qu'Etelred, ce faiseur et refaiseur du type de monnaie, en inventa un nouveau et le substitua aux autres. Bref, le danegeld fut payé au moment ou le nouveau type ételredin existait, ou prenait naissance. Ce type, depuis, fut conservé par les Danois eux-mêmes, et je crois pouvoir à juste titre le nommer *anglodanois* dès son apparition, et indiquer pour lui une période séparée qui va nous occuper, période dans laquelle, la monnaie se distingue autant par son empreinte que par son nombre.

Le type anglodanois, établi d'abord par Etelred, vers 991, consistait en légendes, telles qu'il les a arrangées dès le commencement de son règne.

1. La légende royale portait le nom royal en toutes lettres; puis son titre *rex anglorum*. Il est seulement à remarquer que le

Digitized by Google

mot *anglorum* devenait avec le temps, par la négligeance, toujours plus coupé, se réduisait à un simple A, et même sur la monnaie de Hardicnut disparaissait complètement. Par suite de modifications dans la configuration du profil, la légende devenait quelquefois interrompue et fendue.

2. La légende monétaire de même, marquait le nom monétaire en toutes lettres, puis son titre, exprimé par l'abréviation et le nom du lieu par les premières lettres. Le titre monétaire fut depuis substitué par la préposition de l'idiôme national ON, ce qui veut dire, *à*, *en*, *de* tel ou tel lieu. Par suite de la modification de la croix, la légende monétaire fut souvent entre coupée par les branches de la croix.

Dans le champ, la dextre fut supprimée et abolie à jamais. Il resta encore à son opposite le profil droit, reste défiguré de l'ancien type. Il rappelait l'antique empreinte des courageux prédécesseurs. C'était un profil qui marchait de front contre son ennemi, venant de l'orient menacer l'île du couchant; ce profil était un signe de combat. Etelred fit volte face. Il s'attacha uniquement au profil gauche, et dans son empressement, n'a pas eu le temps de raccommoder son manteau, qu'il boutonna sous son menton. Ainsi, l'ancien type reçut, par cette nouvelle révolution, le dernier coup dans son élément vital, qui, tout défiguré qu'il était, combiné avec les inventions nouvelles, respirait encore à côté de la petite croix, qui seule ne cessa de languir. La dextre et le profil droit furent supprimés, et nous allons observer l'empreinte du champ, qui les remplaça. (n. pl. XII. 12 et suiv.)

3. Le champ royal fut marqué par un profil gauche, et seulement gauche, sous différentes formes.

4. Le champ monétaire fut marqué par une croix, qui ne ressemblait nullement aux précédentes. Sa configuration était aussi variée.

Pour reconnaître parmi les variations du profil gauche et de la croix, quelles sont les plus anciennes, interrogeons les monétaires mêmes qui ont fabriqué la monnaie de ce temps, et ils nous diront le peu dont ils se souviendront : le laps des siècles n'a pas effacé le souvenir. Demandons d'abord à ceux qui ont forgé la monnaie à dextre, à quelle empreinte, et depuis quand ils forgeaient. Et d'abord, des trente monétaires que nous avons désignés ci-dessus, en voici cinq dont le témoignage est précieux.

Digitized by Google

Aelfnoth monétaire à Exester, qui fabriquait la monnaie d'Etelred à dextre (Keder, 105), fabriquait aussi à la petite croix (Trchéb.). J'ai déjà dit que la monnaie à la petite croix était contemporaine de celle à dextre et prolongea son existence même après la suppression de celle-là.

Thorstan à York, *Osulf, Godwine Edered* (Fount. 9. 10. Kederi catal. 103. 100. 107.), forgeaient la monnaie d'Etelred à dextre. Ils la forgeaient à une autre empreinte, qui porte dans le champ de la croix les lettres cantonnées de ΓRVX (Trchéb. Fount. 2. Keder. 61.) Il faut présumer qu'il est nécessaire de le croire sur leur parole, et que cette empreinte suivit de près l'autre, pratiquée auparavant par ces quatre monétaires, celle à dextre. Parmi ces quatre, nous distinguons en outre *Edered,* à Londres, qui fabriquait encore la monnaie pour le roi Edgar avant 973. Monétaire avant 973 et après 990, durant un espace de près de vingt ans, il était certainement avancé en âge, et dans l'exercice de sa charge, lorsqu'il exécuta le type signalé ΓRVX. Il parait donc nécessaire de considérer le nouveau type non-seulement comme très-rapproché de celui à dextre, mais même comme le remplaçant immédiatement.

Sa comparaison avec le précédent, s'accorde avec tous ces témoignages. Il se rapproche plus que les autres au précédent et lui ressemble en quelque manière. Ses légendes sont de même, sans interruption, sans être brisées ni par le buste ni par les branches de la croix. Le profil gauche sans diadème à un sceptre à trois boules, il est enfermé et serré par le cercle du champ. Du côté monétaire, le champ cerné est écartelé par une croix vidée, qui de ses branches touche le cercle du champ. Toutes les écartelures sont cantonnées par les lettres ΓRUX. Ce type du revers, remplaça la dextre.

Au nombre des monétaires d'Etelred que je connais, j'en vois une cinquantaine qui fabriquaient à ce type. Cependant, de ce nombre si considérable, dans la découverte de Trchébougue, je n'en ai retrouvé que cinq. Il est évident que le numéraire à ce type, vers 1040, devenait plus rare et disparaissait de la circulation (pas autant que celui à dextre); il a donc dû être frappé surtout vers 991, avant l'an 1000; et, depuis, céder la place à un autre. Cependant, ce coin ne fut pas rejeté de la monnaie d'Etelred jusqu'à son expulsion de l'Angleterre, et même jusqu'à sa mort; puisque ce type, sans subir quelque modification, fut

Digitized by Google

employé par le roi Swen, puis servit de modèle à certaines empreintes danoises des Cnut et à leurs différentes modifications; c'est ce que nous voyons par les pièces frappées par les monétaires d'Etelred, *Godric, Edwine,* à Londres; *Hunewine,* à Exester; et peut-être quelques autres qui fabriquèrent à ce type, et qui, après 1017, furent les monétaires du roi Cnut, et forgèrent sa monnaie à un coin très-rapproché.

Peu de temps après la création de ce nouveau type, Etelred donna naissance à un autre qui était basé sur les mêmes règles. Le côté royal fut marqué d'un profil gauche, et le côté monétaire d'une croix; mais on y voit une autre disposition. Il n'y a plus de cernement du champ, il est ouvert. Le sceptre étant devenu, pour Etelred, lourd et pesant, il le rejeta. Le profil gauche, placé dans le champ ouvert, étend son buste jusqu'au tranché de la monnaie, et coupe la légende. La tête est parée d'une couronne perlée, dont les nombreux rayons, très-prolongés, sont terminés par des perles.

Au revers, la croix vidée, placée dans un champ ouvert, prolonge ses bras à travers la légende, jusqu'au grenetis, où ils sont terminés chacun par trois croissans, un à deux : ainsi la légende monétaire se trouve coupée et divisée en quatre.

La monnaie à ce coin est très-nombreuse; la moitié des monétaires connus d'Etelred la fabriquèrent, et on peut retrouver jusqu'à vingt de ces monétaires qui frappèrent au coin de LRVX, puis au coin de la couronne perlée et de la croix à croissans. Cette monnaie subit des modifications, parce qu'Etelred ne cessait de changer et de rechanger son coin de monnaie, au milieu même des calamités les plus critiques.

Les rois de Norvège et de Danemark, Olaw et Swen, vinrent, vers 994, piller l'Angleterre et emporter le butin. Le roi Etelred se donnait toutes les peines possibles pour leur payer son tribut, *le danegeld :* il fit la paix à Andover et laissa cantonner les guerriers des rois pirates. En entrant dans la Tamise, ils plantèrent leur lance sur le pays des Anglais ou la jetèrent dans le courant des fleuves, en signe de domination. Leur domination fut prouvée par la soumission d'Etelred et de son conseil fainéant : elle est manifestée par un grand nombre de monnaies de la couronne perlée et de la croix à croissans. Vers 991 il paya *le danegeld* avec la monnaie à dextre et avec celle marquée LRVX, nouvellement confectionnée. Pour acquitter les nouvelles contributions, entre 994

Digitized by Google

et 1000, il se servit de la monnaie à couronne perlée et à la croix à croissans. La paix conclue, Olaw baptisé, devenu plus loyal, se retira et n'inquiéta plus l'Angleterre; mais les Danois et Swen ne laissèrent pas jouir Etelred d'une tranquillité aussi lâchement achetée.

Etelred lui-même provoqua leur arrivée. Le massacre des Danois qu'il effectua vers 1002 cria vengeance. Swen reparut en Angleterre en 1004 comme vengeur, comme le premier conquérant qui a occupé toute l'Angleterre. Etelred, en 1011, s'enfuit pour aller en Gaule, et Swen prit le titre de roi de toute l'Angleterre. C'est alors que, durant son séjour, il frappait la monnaie à Andover, résidence d'Etelred, dont la pièce se trouve dans l'ouvrage de Joachim Groschencabinet Daenische, 6, que je ne peux pas vérifier à présent. Il la frappait à Cantorbery, à Londres et ailleurs.

Celle de Cantorbery était désignée par Fountaine comme incertaine, table IX, nº 5, [notre planche XI, 6]. Son empreinte est étrangère à ce siècle. Sa fabrication à Cantorbery, par ordre et au nom d'un étranger, explique cette différence. Swen y prend le titre du roi des Danois ΣVVEFNE Regis Danorum MONETA, disent chacune de deux légendes. Dans le champ de face son profil droit; au revers l'inscription bislinéaire DoRoVeRnia ĽIviTaS avec les marques d'abréviation dessous.

Keder (nummi aliquot, 2), possédait une pièce du roi Swen et il l'expliquait très-mal-à-propos par Swen II (1048-1074), elle est de Swen, le conquérant de l'Angleterre (1011-1014). Son empreinte est celle marquée de ĽRVX. La légende offre ✠ Z'AEN REXADDENE R. *Swen rex Anglorum Ddenerum* ou bien *Danorum*. Au revers LODPINE M-ANDNE R *Godwine m' Lundner*. Godwin, monétaire très connu, qui fabriquait la monnaie d'Etelred, à Londres, à la même empreinte (Fount. 19), et à d'autres (Fount. 10, 2). Je ne fais pas de doute qu'il ne se retrouve plus de pièces de Swen.

Au reste, qu'était-ce que la monnaie au moment de cette terrible invasion, au moment de l'expulsion d'Etelred et de l'occupation de l'Angleterre par les ennemis? Il est impossible de de le savoir. Certainement, la plupart de la monnaie fut battu toujours au coin d'Etelred. Mais le désordre favorisait singulièrement la négligence et la mauvaise exécution, qui la rend obscure, indéchiffrable. [n. planche XII, 18, 19, 20].

Il ne manque pas de pièces énigmatiques. Peut-être portent-elles des mots mystérieux pour déjouer la colère des oppresseurs étrangers. On en a, par exemple, attribué sans hésitation, que Fountaine a publié [1, 18], au roi Etelred. Les champs offrent un profil gauche au sceptre et les lettres ΓRVX cantonnées dans les écartelures. C'est le type trop connu depuis 991. Mais les légendes sont embrouillées. On y lit :

✠ E D E L E I M ✠ R □ Γ E O X
E O F K I H M ‾ D L V M ✠

L'M compose évidemment le centre. Dans la monétaire on peut distinguer *Eofwin m'o Lun'*. De la royale on extraiera *Edelred rex Anglorum* en se servant de IM pour ANUM Toutefois, le Γ doit être accepté pour L.

Un autre exemple fourni par Fountaine [1, 17], présente le même coin et les légendes.

✠ E Đ Γ R o h Γ I Γ A ✠ O X
✠ ʃ L Ŀ L V II ‾ L Γ O V R Γ T

Il y a là treize signes dont l'analyse nous présente une certaine symétrie dans leur quatre divisions :

O h e i c A ✠		Γ Γ ✠ O A I L
O X + e Đ Γ r	qui offrent :	E Γ ✠ O Đ X R
✠ ʃ l f l V II		L L V ✠ F ʃ II
L c o V r c T		Γ Γ V T O L R

D'où nous extrayons : ✠ E Đ Γ L R Γ Đ ✠ R Γ X A I O L O R
L V V O L Ŀ H O ⩧ L I Γ R ✠ Γ Γ ‾ ʃ T R

L'examen de l'autre légende fait supposer l'existence du monétaire *Lwolf* à Leicester. Tous mes efforts à y trouver un monétaire connu furent inutiles.

Mais ce bouleversement des légendes à caprice monétaire s'est empiré plus encore par la défiguration des lettres. C'était encore une invention ingénieuse qui devait exercer les esprits passionnés pour les énigmes. On dresait les lettres à renvers ou tête en bas Ǝᴙ ʁΓ ; on desunissait leurs membres, l'M, en trois lignes perpendiculaires III ou I-I ;un V, un A, en deux lignes II; on détachait leurs parties, leurs membres, et on les représentait ainsi dans leurs figures défectueuses. L'E a deux dents ⱵΓ ⱵF, le D sans dos Ɔ; on substituait aux autres des lignes perpendiculaires I, qui se mêlaient à celles que fournissaient ces lettres fendues, ou éparpillées. Toutes les lettres culbutées, estropiées, composaient une criptographie inexplicable.

Digitized by Google

Mais l'infatigable compositeur de types Etelred, pour faire briller aux yeux de l'étranger la monnaie qu'il dissipait même au jours de misère, chercha à la parer de nouveaux ornemens, et voulut y paraître guerrier. Nous avons prévenu que la croix croissantée qui perce la légende, reçut des modifications. Il est juste de les observer.

Naturellement, avant d'être chargée d'ornemens, elle fut d'abord d'une construction plus simple, vidée et triplement croissantée (14, 19). Depuis, Etelred et ses successeurs y attachèrent différentes additions. Sur plusieurs, c'est le champ qui est cerné. Le cordon qui le cerne est placé dessous la croix, et courbé quatre fois en dedans; par ces courbures il semble vouloir contr'écarteler le champ. Il forme une espèce de rose quadrifeuille sur laquelle repose la croix [pl. XII, 18, 20]. Sur les autres cette croix est placée sur un carré qui pousse ses cornes vers la légende, et semble contr'écarteler le champ tout ouvert.

Sur la monnaie qui offre du côté monétaire une croix étendue sur un carré, dont nous avons décrit la forme et la position: du côté royal, Etelred changea complètement sa coiffure. Non-seulement il rejeta son sceptre, mais il quitta même sa couronne pour se vêtir en guerrier. Son profil gauche y est couvert d'un casque et d'une armure. Sur plusieurs, on distingue un écu qui couvre son bras gauche et sur le casque on remarque quelquefois une couronne radiée.

Cette tête casquée est certainement l'empreinte la plus récente de toutes celles qu'Etelred a inventées. Et je crois que les circonstances dans lesquelles il se trouvait, qui le forçaient enfin à prendre les armes, à combattre, à repousser ses ennemis, et à profiter du moment de leur faiblesse pour revenir à main armée dans ses états en 1014, pouvaient lui suggérer cette idée guerrière.

Cette empreinte armée est nécessairement postérieure à celle qui offrait le portrait gauche en couronne perlée et la croix simplement croissantée, puisqu'une telle croix devait paraître simple, avant d'être garnie par un carré. La monnaie à cette empreinte n'est pas trop nombreuse; on n'en a frappé que peu, ou dans un court espace de temps, dans les dernières années où Etelred revint dans ses états (1014-1016). En comparaison des autres, elle paraît assez nombreuse dans la trouvaille de Trehébougne; parce qu'étant plus récente que les autres, elle avait alors une circulation plus répandue. Elle m'a pro-

Digitized by Google

curé le double des monétaires qui l'ont fabriquée. Ainsi, je connais seize noms du catalogue de Keder et de la découverte de Trchébougne. Dans ce nombre de seize, aucun ne se trouve qui ait fabriqué au coin ancien de dextre avant 990, et c'est au contraire avec les coins qui paraissent après 1017. Dans ce petit nombre de seize, il y en a six qui reparaissent dans les ateliers sous le roi Cnut : *Eadwolf*, *Godric*, *Edsige*, *Leofwine*, *Goda* à Londres, *Cetel* à York. C'est une proportion bien plus forte que ceux de tous les autres, qui fabriquaient à d'autres empreintes, et reparaissaient depuis sous la domination de Cnut. Je ferai observer encore, que dans ce nombre, il faut distinguer *Eadwolf* à Londres, qui devait être jeune monétaire sous Etelred vers 1014 et 1016, puisqu'il fabriquait la monnaie pour Cnut, et depuis pour Hardicnut vers 1040.

Je crois donc avoir prouvé que les différens types de la monnaie d'Etelred et ses variations, se suivaient immédiatement. Je crois avoir déterminé avec une espèce de certitude leurs faces et leurs suites.

Depuis 978 jusque vers 990, c'était le profil droit à un sceptre et la dextre, qui composaient le type. [pl. XII, 11.]

Depuis 991, au plus tôt, le profil gauche à un sceptre et une croix écartelant le champ avec l'insertion de CRVX. [pl. XII, 16.]

Depuis 994, au plus tôt, le profil gauche à la couronne perlée et la croix croissantée. [n. pl. XII, 24, 19.]

Entre 1011 et 1014, la monnaie de Swen.

Entre 1014 et 1016, profil gauche casqué, armé, et la croix croissantée sur un carré. [pl. XII, 15.]

Pendant tout cet espace de temps (978 jusqu'à 1016) la petite croix se soutenait [pl. XII, 13, 17, 12], parce qu'on y voit quelquefois un profil gauche à la couronne perlée, un profil gauche casqué, et l'expression de l'idiôme national ON, *en*, *à*, au lieu de *monetarius*, laquelle paraît à peine sur la monnaie d'Etelred, et devient vulgaire sur celle de Cnut.

La monnaie de 991, 994, 1014, servait de modèle pour la monnaie de Cnut et jamais celle de 978 à 990, tant elle était surannée, vieillie, hors d'usage et oubliée; tant elle était séparée de toutes les autres postérieures, supprimées, comme je l'ai remarqué, au moment d'une nouvelle invention.

On ne connaît pas de monnaie d'Edmund (1016-1017). Mais après son court règne, Cnut, Danois, fils de Swen, prit possession

Digitized by Google

de toute l'Angleterre. Rien ne changea après l'assujétissement définitive par les Danois. Cnut et ses fils se qualifiaient rois d'Angleterre et s'étudiaient à faire oublier aux Anglais leur origine étrangère. Les Danois parlaient la langue, qui différait peu de la langue saxonne; ils adoraient les saints martyrs des anglosaxons et se montraient amis des moines. Les fils de Cnut étaient acceptés par les Anglosaxons par une espèce d'arrangement. Ils semblaient être légitimés par une sorte d'élection. Leur monnaie ne doit donc être considérée autrement que comme monnaie anglosaxonne. Elle portait les noms des vainqueurs, mais elle était fabriquée par les artistes anglais, sous l'inspection des Anglais, et elle avait l'empreinte du pays. L'effigie et le nom du roi conquérant remplaça ceux de ses prédécesseurs et se trouva sur la monnaie des fabricans anglais. Elle ne cessait d'être à tous égard monnaie anglosaxonne, quoiqu'anglodanoise.

Sous les Danois, l'argent était battu en grande quantité. Il conservait le même type qu'Etelred institua. Quelques variations, quelques nouveaux ornemens, différentes combinaisons des détails c'est tout ce qui la distingue du coin d'Etelred. Cependant l'existence nationale des Anglosaxons déclinait, et leur argent ne se relevait pas de sa décadence croissante. Le poid baissait, le volume et la pureté du métal diminuaient; le coin était toujours distinctement, fortement et complètement imprimée, mais l'art dégénérait. L'effigie de la tête était mal et souvent très-mal exécutée, l'écriture abatardie, fautive.

On rencontre des pièces qui sont une copie monstrueuse. Le fabricant, ne sachant pas écrire, commettait des fautes, changeait les lettres en courbures totalement inintelligibles. Telles pièces se mêlent aux autres énigmatiques et mettent au désespoir ceux qui s'efforcent vainement d'y chercher un sens. Mais dans la dépravation de l'art, les pièces énigmatiques elles-mêmes sont plus difficiles à décomposer.

Excepté la difformité des lettres, il n'y a rien de remarquable a observer dans les légendes, si ce n'est dans l'orthographe latin l'X renforcé par un C. RECX. Du reste, la disposition de la légende et l'objet qui la compose, sont les mêmes.

Il est aussi à observer, qu'au lieu de dire simplement, tel *monetarius*, et y ajouter le lieu, on liait les noms des monétaires et du lieu par la préposition *en, de, à,* pris de l'idiome national ON. Cette expression est devenue très-vulgaire.

Digitized by Google

Outre la négligence et la dégradation de l'art, l'image de la tête et l'effigie de la croix subirent plusieurs modifications, qu'il faut prendre en considération.

D'abord la petite croix, dont l'usage suranné s'était prolongé durant tout le règne d'Etelred, fut supprimée par les Danois. Je ne connais aucune pièce anglodanoise à petite croix. De même je n'en connais aucune anglodanoise marquée de ΓRVX, excepté de Swen. Cette expression fut aussi écartée par les danois depuis l'arrivé de Cnut.

La croix ételredine était conservée dans toutes ses formes principales. Toujours clechée et vidée, ses branches à deux lignes écartelaient le champ, ou bien perçaient la légende et poussaient jusqu'au grenétis et à la marge de la monnaie. Mais à cette double forme, différens ornemens furent appliqués. Ces ornemens tantôt étaient les mêmes qui déjà sous Etelred furent attaché à la grande croix, tantôt sont une forme nouvelle et accrochés à la grande ou la petite croix; ils se rapportaient au cœur de la croix. Sous Harald (1036) ils finirent par affecter et désorganiser les branches.

Le cœur de la croix fut orné d'anneaux, voyez la pl. XII, 23, 25, 27, 28, de boules 22, 27, 28, 29, 30, de carré qui le couvrait 24. Les anneaux et les fleurs furent cantonnés, 25, 22, 27, mais elles se rapportaient au cœur et le touchaient presque. Les ornemens tout détachés et cantonnés librement, se voient à peine sur quelque pièces d'Etelred. Je ne les ai trouvés, sur les danoises, que sur celles frappées hors de l'Angleterre. Le système de lacroix que nous observons se déroule et se développe du temps de Cnut (1017-1037) et se coutinue sous ses fils.

Au temps de ses fils (1036-1042) la prétention d'orner la croix affecta ses branches. Elles furent changées en boules oblongues et fourrées dans des ovales [28], ou bien ses doubles traits prenaient une forme cerclée qui écartelait le champ par une espèce de croix très à jour et patée. [29, 30, 31, 32].

Je présume que le premier type que Cnut institua en 1017, offrait au revers le champ cerné, écartelé par une croix clechée, au cœur recroisée par cinq anneaux dont celui au cœur est cleché. Une perle est fourrée dans chaque anneau [25]. Je crois que c'était le premier type, parce que de tous les monétaires qui fabriquaient la monnaie à Etelred et depuis à Cnut, la plupart des quinze connus, au nombre de onze, fabriquaient la monnaie

Digitized by Google

de Cnut audit revers : *Alfwine*, *Godric*, *Leofric*, *Edwin*, *Elfwig*, *Edsig*, *Leofwine*, *Eadwolf*, *Edwerd*, à Londres, *Vulfric* à Lincoln, *Leofwin* à Hampton. Mais les différentes inventions et différentes combinaisons se succédaient de près.

Cette première monnaie, de face, offrait un profil gauche avec un sceptre à trois globules. Mais sa coiffure différait. Les uns furent diadèmés, les autres mitrés ou couverts d'un bonnet conique ou d'une tiare. Mais il ne manquait pas d'autres couvertures. Le casque quelquefois appetissé, changea en un espèce de bonnet ou calotte. [22, 23, 24, 27, 28]. Pour la plupart, ces têtes casquées ou calottées ont un sceptre, et ce sceptre offre ses trois globules placés entre les feuilles, ce qui compose une fleur.

Les têtes couronnées n'ont point de sceptre. La couronne est à trois croix, ou à trois fleurs ou bien à trois trèfles. Je ne sais pas à qui il faut attribuer l'invention de ces couronnes; la couronne à trois croix fut bientôt connue sur le continent; celle à trois trèfles fut-elle le fruit d'une mauvaise exécution de la couronne à trois croix, ou était-elle tréflée exprès? je ne saurais le dire. Mais son existence en Angleterre entre 1017 et 1042 est certaine et confirmée par les fleurs tréflées qui recroisaient la croix dans son cœur, et qui ornaient les sceptres. Autre part, à quelle époque la couronne fut tréflée ou trifleurisée, parut et reparut, quelle modification elle subit, je ne puis le déterminer. Il me manque la connaissance de différens originaux, et d'ailleurs des dates sûres, pour me déterminer à faire quelques observations rapprochées. Toutefois, j'aime mieux présumer qu'elle est devenue vulgaire plus tard, que plutôt.

Nous avons observé qu'anciennement les graveurs, dressant le profil droit sur la monnaie heptarchique, boutonnaient la robe royale sur son épaule droite. Lorsque, au temps d'Etelred, ils tournèrent décidemment le profil à l'œil gauche, ils ont laissé l'arrangement des plis de la robe et du bouton, dans la direction, que lui donnait autrefois le profil précédent, d'où il est résulté que le bouton de la robe se trouva déplacé des épaules vers le menton. Les artistes de Cnut corrigèrent cette faute et rétablirent le boutonnement sur l'épaule gauche. Il y a cependant des pièces de Cnut qui ont la robe boutonnée sous le menton. Ces pièces paraissent être plus rapprochées du temps d'Etelred, et cependant elles offrent le profil couvert d'une couronne à trois croix [21]. C'est ainsi que la tiare, la couronne

Digitized by Google

à trois croix et les autres inventions parurent de très bonne heure.

La coiffure martiale du casque et du bouclier, était très-aimée par les Danois. Elle variait cependant très-souvent; les artistes unissaient le casque avec la robe, la toge ou le manteau royal et le brodaient richement de lames, de perles. [23, 24, 25, 26].

Certaines pièces d'Etelred [12], au lieu d'une tête, offraient des traces obscures et incertaines. Il paraît qu'au temps des Danois les monnayeurs qui l'étudiaient, se figuraient un type qui ressemble à un rameau, ou à un serpent, ou à un limaçon, ou enfin à un spirale. J'ai rencontré de telles pièces de Hardicnut. Elles sont très-curieuses. [29, 30, 31, 32].

Outre toutes ces observations sur les variétés de l'empreinte danoise en Angleterre, il en est encore d'autres [26, 34]. Le monétaire *Vulfnoth* à York, voulant supprimer le profil royal, le remplaça simplement par le nom de CNVT horizontalement inséré. (Fount. 21). Un artiste de Cnut a inséré sur la monnaie le mot *pax* (1). Le monétaire *Elfwine* à Winchester figura le profil de Hardicnut à l'œil droit.

Pour mieux concevoir le type etelredin, et comprendre ses variétés, j'ai gravé vingt-quatre pièces de la trouvaille de Trchébougne qui, certainement, auront quelque intérêt pour les amateurs. Et je veux terminer cette période anglodanoise en donnant une explication de ces pièces et une notice de toutes les autres qui, trouvées à Trchébougne, sont parvenues à ma connaissance, et ont été décrites dans mon ouvrage polonais (2).

(1) PAX. *This word occurs first as a revers under Kanute*, dit Pinkerton.

(2) Je nommerai, dans les notes, tous les autres monétaires qui sont signalés par Fountain et Keder, pour mettre tous mes lecteurs à même de vérifier toutes les recherches que j'ai faites sur les monétaires, sans recourir à ces ouvrages, qui sont rares et difficiles à trouver, même dans les bibliothèques nombreuses et bien assorties; je les nommerai pour ceux de mes compatriotes restés dans leur pays. On trouve continuellement, dans les terres de la Pologne, des monnaies anglo-saxonnes; les amateurs pourront vérifier, confronter celles qu'ils possèdent. Je crois de mon devoir, pour leur usage, de réunir tout ce que je connais, afin de les mettre à même de me corriger, si je commets quelques erreurs ou quelques méprises.

Digitized by Google

ETHELRED, ROI ANGLOSAXON (978-1016).

Première empreinte (978-990). (pl. XII, n. 11).

De face, dans le champ cerné, un profil droit ceint d'un ruban, par devant un sceptre à perles. ✠ÆDELREDREX ANELO4. *Aethelraed rex anelorum.*

Au revers, dans le champ cerné, une dextre accostée de l'alpha et de l'omega. ✠ BVRNLIGE M-O PINTO. *Burnlige monetarius. Winto*, Winchester (1).

Deuxième empreinte (978-1016). (pl. XII, n. 12, 13, 17).

De face, le champ cerné, le profil gauche, la couronne à grand nombre de rayons, terminés de perles; la robe boutonnée sur la poitrine, sous le menton. ✠ ÆDELREDREX ANGLO. *Aedelraed rex anglorum.*

Au revers, le champ cerné, la petite croix solitaire. ✠ ÆDEL·PERD M-O LVND. *Aedelwerd mo* (K.), *Lund* à Londres (pl. XII, n. 13). Les autres de cette empreinte *Brintmer, Aelfwi, Eadwerd,* (K.), *Enfnod* monetarii Lundinenses; *Aelfnoth* on Eaxecscr (Exester); *Aelfwerd* mo Laew (Lewes en Sussex); *Aethlewig* mo Lihra. (Leicester); *Oda* on Wincestre, *Aecfstan* (ou bien Aelfstan) on Wincsr (Winchester); *Wensige* mo Wiltu. (Wilton); *Aelsnoth* on Scribri (Shrewsbury); *Ethestan* on Budeo (Bedanford, Bedfort) (2).

De face (pl. XII, n° 11), le champ cerné en forme spirale,

(1) Les monétaires qui fabriquaient à cette empreinte pour Ethelred, nommés par Fountaine et Keder, sont : *Aelfnod, Aelfstan, Leofsunu*, à Exester; *Aethered, Edwine, Elfwald, Leofstan, Oscytel*, à Londres; *Godinc*, à Oxfort; *Manna*, à Totham. L'empreinte sans le sceptre : *Alfgar, Ealnstan, Osulf, Wulfwaer, Edered, Godwine*, à Londres; *Aethelweard*. à Hampton; *Eadelm*, à Rochester; *Eadsige, Fruthomund*, à Winchester; *Eadwine*, à Wilton; *God*, à Guiflesborg; *Oda, Thorstan*, à York; *Waltferth*, à Ypswik; *Wine*, à Bridge; *Boia*, à Cantorbéry; *Branting, Folceard*, à Norwich, *Tuna*, à Exester. L'empreinte, sans alpha et oméga : *Lefric*, à Cimae.

(2) Nommés par Keder, sont : *Aelfsige* on Winest; *Aelfwerd* on Laewge; *Aelfwine* on Leig.; *Aescman* on Linc; *Dreng, Godwine, Wulfric*, mo Lincol.; *Godric*, on Brudia; *Eadweard, Sweting*, mo Lunde; *Thorolf, Sumerlethi*, mo Eofru; *Sweting*, mo Coln.; *Swertgar*, on Sanfo.

Digitized by Google

simulacre d'un profil droit, coiffé d'une couronne à grand nombre de rayons terminés par des perles. ✠ ÆDELREDE ✠ ANGLOR. *Aedelred. ex. anglor*.

Au revers, dans le champ cerné, la petite croix solitaire. Dans la légende les lettres sont défigurées, on peut y distinguer :

E O T II P E ' B ✠ B E O Đ P N ✠

ou bien : E O F II D E ' B ✠ B E Đ R D N ✠; ou autrement.

De quelque manière qu'on veuille les déchiffrer, on y verra toujours un arrangement symétrique.

Le centre présente : E B ✠ B E;

Le commencement et la fin sont composés de :

E O T II P

O Đ P N ✠

Il faut y chercher et demêler un monétaire et le lieu : mais je ne peux y retrouver aucun des monétaires qui me sont connus.

Troisième empreinte (991-1016). (pl. XII, n. 16).

De face, le champ cerné, le profil gauche, nu, ou couronné d'une couronne, dont les nombreux rayons sont, terminé par les perles; la robe agraffée sur la poitrine; pardevant un sceptre. *Aethelraed rex anglorum*.

Au revers. Le champ cerné, écartelé par les branches de la croix vuidée et cléchée, dans les écartelures sont cantonnées les quatre lettres ERVX. Les monétaires sont : *Osulf* (K.) *Edsige* (K.), mo Lundene, *Thurstan* (K.) mo Efor. (York); *Luda* mo Eaxec. (Exester); *Durthmaer* mo Win. (Winchester) (pl. XII, nº 16) (1).

Quatrième empreinte (994-1016). (pl. XII, 14, 19).

De face, dans le champ ouvert, le profil gauche, son buste appuyé sur le grénetis extérieur du tranché. La couronne aux

(1) Les monétaires nommés par Fountaine et Keder, sont : *Godwine*, *Aethered*, *Aelfstan*, *Burhtlaf*, *Edsige*, *Edwine*, *Godric*, *Escytel*, à Londres, *Oda*, *Wint. oda*, *Forna*, à York; *Tuneman*, *Burhtale*, *Godwine*, à Sudburi; *Aelfric*, *Burhtric*, à Sudgate; *Godwine*, *Eadwold*, *Leofric*, *Leofstan*, *Lifinc*, à Cantorbery; *Oda*, *Aelfwi*, à Wallingford; *Winstan*, *Berhtnath*,

Digitized by Google

nombreux rayons perlés. La robe boutonnée sur la poitrine; autour de la tête : *Aedelraed rex anglorum*.

Au revers, grande croix à jour, avance ses bras terminés de triples croissans jusqu'au grénétis de la marge. Dans la légende les monétaires sont : *Leofric, Gothman, Godwine*, (F.), *Oth...*, mo Lundenses; *Manna* (pl. XII, n° 14), *Carla* mo Eaxe. (Exester); *Osbern* mo Theod. (Thetford); *Sumerlida*, sur l'autre pièce *Sumrlitha* (F.), *Sunulf* mo Eofr. (York) (2).

La même image de face; la même croix au revers, cantonnée par une petite croisette et trois perles. Le monétaire *Sumruta* mo Eo. (Eofwic, York). Une pièce très-remarquable et exceptionnelle à raison de ces mêmes ornements cartonnés entre les branches de la croix.

J'indique ici une pièce, sans contestation inintelligible et indéchiffrable, qui par son type (pl. XII, n° 19), n'est qu'une imitation défigurée et monstrueuse de la monnaie d'Etelred qui nous occupe. Si l'effigie est inexacte, l'écriture est infiniment plus défigurée. Il paraît cependant que cette monstrueuse légende est contrefaite par un ouvrier ignorant et inhabile.

Cinquième empreinte (1014-1016) (pl. XII, n. 15).

De face, dans le champ ouvert, le profil gauche, casqué. Le casque est quelquefois orné d'une couronne radiée; le buste re-

Burnsige, *Eadsige*, *Leofwolf*, à Winchester; *Aelfric*, à Granchester; *Aelfstan*, à Totan; *Aelfstan*, à Toga; *Aethelric*, à Bathe; *Berhmaer*, *Eadsige*, à Rochester; *Cutel*, *Edwine*, *Hunewine*, à Exster; *Cutelman*, à Ypswik; *Eadnod*, à Brud.; *Eadwerd*, *Eadwold*, *Godwine*, à Thetford; *Elemod*, à Leicester; *Burhtnoth*, à Wantage.

(2) Les monétaires connues par Fountaine et Keder, sont : *Godric*, *Godwine*, *Alfwine*, *Aethelwerd*, *Brunstan*, *Leofric*, *Wulfstan*, *Wulfwine*, à Londres; *Steorger*, *Thurstan*, à York; *Eadwold*, *Leofric*, *Godwine*, à Cantorbery, *Godinc*, *Aelfwine*, à Oxford; *Alfnolh*, *Aelfric*, *Leofwine*, à Leicester; *Wunstan*, *Aelfric*, à Barthe; *Aelfric*, *Svertic*, à Norwich; *Aelfric*, *Osgut*, à Nunton; *Aelfwi*, à Bucci; *Aelfwine*, *Aethelm*, à Chichester; *Aescman*, *Dreng*, *Edelnoth*, *Osgut* (cf. Fount. *Ding*), à Lincoln; *Aethelwic*, à Sheftesbury; *Burhsige*, à Warwik; *Birhsige*, à Winchester; *Dunstan*, *Edric*, *God*, *Wulfsige*, à Exester; *Eadwerd*, *Edsige*, à Rochester; *God*, à Guiflesborg; *Hereburht*, *Leofnoth*, à Lewes; *Leofwine*, *Swileman*, à Hampton; *Maua*, *Osbern*, à Thetford; *Saewine*, à Wilton; *Wintsige*, à Glocester; *Wunsige*, à Shrewsbury.

Digitized by Google

pose sur le grénétis, couvert d'une armure et d'un bouclier; le bouton de la robe figure toujours sous le menton. Autour de la tète : *Aethelraed rex anglorum*.

Au revers, le champ ouvert, la grande croix à jour et croissantée, repose sur un carré, dont les pointes, terminées par trois perles, touchent la légende. Dans la légende on trouve : *Godric* (K.), *Aethelwerd* (K., nous avons aussi signalé sa pièce à deuxième empreinte), *Goda* mo Lunden; *Cetel, Colgbim* mo Eo. (York); *Aelfwine* (K.) mo Oxna (Oxford); *Unswac* mo Sgrob. (Shrewsbury, pl. XII, nº 15); *Aethelric* mo Waerinc. (Weringwih, Warwik) (1).

Pièces énigmatiques (1014-1016). (pl. XII, n. 17, 18).

J'ai eu occasion de mentionner plusieurs pièces énigmatiques d'Etelred. Je vais encore proposer deux exemples trouvés parmi la monnaie de Trchébougne.

La première planche, nº 17, offre de face dans un champ ouvert, un profil gauche, casqué et armé, dont le buste couvert d'un bouclier, s'appuie sur le grénétis de la marge. Autour de la tête : EDELREDREX A⋁⊑ *Edelred rex ang.*

Le revers présente au centre du champ cerné, une petite croix, cantonnée de quatre perles. Dans la légende on voit : ✠ CIV ⅃O -III ƎII·Ͻ OI. Cette légende offre cette singularité, qu'on y voit les lettres défigurées, ayant leurs membres disloqués, réduites à une ligne, à un trait; tournées à l'envers et la légende totale coule et se développe à l'envers. J'y ai discerné les lettres suivantes : ✠ *dnulo' menidon*, qu'il faut lire d'un autre bout et on y obtiendra la lecture : *Nodine m'o Lund*. Je crois que cette lecture, toute simple qu'elle est, doit être satisfaisante.

A présent je prends en considération une autre pièce que j'ai tirée de la trouvaille de Trchébougne, et que j'ai gravée, pl. XII, n. 18. Elle est connue, et excite depuis long-temps la curiosité des investigateurs. Un autre exemplaire est représenté chez Joachim Groschen, cabinet englische, n. 11; le troisième est

(1) Les autres connus par Keder. *Aelfric*, à Bathe : *Brintwine*, à Oxford; *Eadsige*, *Eadwold*, *Leofwine*, à Londres; *Godric*; à Stedham; *Wulfsig*, à Grantchester; *Swartgar*, à San; par Fountaine nommé *Leofata* on O.

Digitized by Google

décrit dans le catalogue de la collection vendue à Dresde, chez Reineck. (Catalog. griechisch und rœmischen Münzen, nummis solidis, 1746, in-8°, p. 147). La comparaison des nuances de ces trois exemplaires nous vient à propos. Cette monnaie était par plusieurs, et par Joachim (Grosch. kab. engl., p. 358, 359), attribuée à Oldwin, puissant comte saxon, qui figurait du temps d'Édward le confesseur. Mais cette assertion est difficile à maintenir. On connait que Godwin soutenait l'autorité royale anglosaxone avec force : il n'avait pas soin de déroger à son pouvoir, en s'appropriant la prérogative de battre la monnaie à son nom. En observant la monnaie elle-même, nous rencontrons plus de difficultés que ne l'a cru Joachim, pour retrouver dans sa légende le nom d'Oldwin. Enfin le poids et le type portent un caractère qui n'est pas du temps d'Oldwin qui est visiblement plus ancien. Toute singulière que parait cette pièce, elle a le caractère du temps d'Etelred.

De face, dans le champ ouvert, le profil gauche, son buste appuyé sur le grénétis. La couronne perlée, sans rayons; le manteau, dont le bouton figure dessous le menton, richement perlée. La légende difforme autour de la tête.

Au revers, la grande croix vidée tri-croissantée repose sur quatre demi-cercles, qui cernent le champ avançant ses cornes dans l'intérieur et forment ainsi une espèce de rose à quatre feuilles. Les pointes dans le champ sont terminées par une boule. La légende difforme est quadripartite par les branches de la croix.

La robe, richement brodée de perles, ressemble plutôt à un bouclier perlé, sa brodure inaccoutumée parait prendre son origine dans l'empreinte martiale, dernièrement inventée. La grande croix est aussi d'une invention postérieure à Etelred, mais elle offre cette particularité qu'elle ne confirme pourtant aucune autre pièce d'Etelred, que la grande croix repose sur ladite rose. Mais dès-lors cette rose, ce cernement du champ quatre fois rompu, devinrent très-vulgaires sur la monnaie de Cnut; d'où, on peut présumer qu'ils ont pris naissance sous Ethelred.

La difformité des légendes n'est pas au dernier dégré. Un observateur ne doit pas désespérer d'y retrouver leur véritable signification. Je me suis efforcé, à plusieurs reprises, de démêler leur obscurité, en comparant et analysant la coïncidence des écritures de trois différens exemplaires : 1. de Trebébougne

Digitized by Google

(pl. XII, n. 18). 2. de Joachim, 3. de Reineck. Elle se reconnaît ainsi :

1 7 2 9 3 6 4 8 13 5

1° ✠ D II V E II P D O II N D H ✠
2° ✠ D E D N ✠ O L' D R N ✠ I O
3° ✠ IO E D N ✠ O L D P ✠ I O

Les trois exemplaires commencent par un D et finissent par un O. Il est singulier, que les cinq premiers signes qui se suivent dans les n°s 2° et 3°. DEDN ✠ se placent au n° 1°, chaque quatrième, et ces cinq signes des n°s 2° et 3°, sont dans le n° 1°, tous séparés régulièrement par deux différens signes. Le numéro 1° présente à la place de N ✠ I trois fois les doubles traits perpendiculaires, II, II, II. Le N est une liaison de AV, les II expriment les AV. Nous avons déjà eu des exemples où l'X était remplacé par une croix ✠.

Les lettres seront : *dednxoldravio,* dans notre exemplaire n° 1°, *dalevrdoandox*, où on demèle très-facilement *Edelred,* ou *Aedelraed rex anioloru.* Un D est de trop.

Il est difficile de deviner avec quelque probabilité la corrélation des lettres et leur symétrie. Il paraît cependant que l'inventeur jouait avec les lettres OEDN, échangeant D et O. Dans la légende n° 2°, c'est l'O qui divise la légende en deux parties égales. Entre les deux O du n° 1°, il y a trois lettres, et trois fois trois, neuf. Les trois croix, n° 2° et 3°, n'y sont pas pour rien. La lettre X, substituée par une croix, complète leur nombre.

Le revers présente la légende ainsi :

1° H V O I N H F D N N E O
2° ⊣ H II D L O N L E O
3° I N D E O N L E O

Cette coïncidence de la légende de trois exemplaires de la même monnaie, éclaire le mieux l'expression douteuse des lettres. La confrontation nous offre, selon notre exemplaire n° 1°, les lettres *duoinldnneo*. Elles renferment les noms du monétaire et de la monnaierie. De quelque manière qu'on torture l'obscurité de la légende, pour s'en tirer avec satisfaction, le nom de Londres s'adapte le mieux quant au lieu; quant au nom du monétaire, il est plus difficile à découvrir. Il me semble que le résultat le plus simple offre : *Nodine on Lunden.*

Il me paraît aussi, qu'il existe une certaine cohérence entre la légende monétaire et royale; que les lettres de celle-ci sont, aussi bien que dans la légende royale, sujettes aux rapports qui

Digitized by Google

existent entre les O et le D. Dans les nos 2o et 3o, l'O compose aussi le centre. Il paraît que le mystificateur s'efforce de relever la correspondance des lettres de sa légende monétaire avec les lettres de la légende royale. On y voit des refrains composés de : DE, DN, OH, EO, ou ED ou DE, ON ou N ✠ O. Il est visible que les premières de la légende royale, no 2o et 3o, IOEDE, qui sont distribuées symétriquement dans la légende du no 1o, attiraient toute son attention et tous ses soins.

Nous rappelons ici le nom du monétaire de Londres *Nodine*, qui a voulu sur une autre pièce (pl. X, no 17), que nous avons analysée, exprimer son nom à la renverse. N'est-ce pas le même qui nous tourmente avec cette énigmatique et signifiante pièce? Son nom se retrouve dans la légende monétaire; les lettres de son nom sont l'objet de sa chimère. Il les entasse, il les éparpille pour les faire mieux ressortir partout. Dans la légende royale, numéro 3o, dans sa première partie ✠ IOEDN ✠, on voit les lettres de son nom complètement entassées. Elles sont également réunies dans la légende monétaire. Mais il fallait déranger leur ordre naturel; il fallait introduire dans la légende royale, un 1 superflu, et témoigner son embarras avec l'R et l'X. L'R, trois fois répété dans la légende royale d'Etelred, à peine y est-il une fois. L'X y est substitué par une croix. Je le répète, déranger et embrouiller le sens des légendes, c'est la chimère du monétaire; introduire et travestir son nom partout et sous différentes formes, c'est son but.

SWEN, ROI DANOIS ET ANGLOSAXON (1011-1014).

Les pièces de cet intervalle sont rares. Nous en avons signalé deux : une frappée à Londres par *Godwine ;* l'autre à Cantorbéry. Je n'en ai rencontré aucune parmi celle de Tréhébougne.

EDMUND, ROI ANGLOSAXON (1017).

Après la mort de Swen, Etelred retourna en Angleterre terminer son règne. Edmund, son successeur, ne jouit de la royauté que sept mois. Il céda au conquérant. Je ne connais aucune pièce de sa monnaie.

Digitized by Google

Parmi celles de Trchébougne, j'en ai remarqué une qui m'a paru énigmatique; peut-être est-elle d'Edmund. Je la fis graver sur ma pl. XII, nº 20. On y voit quelque coïncidence entre les légendes monétaire et royale. Les lettres qui ferment la légende monétaire, ou sont au milieu d'elle, placées ensemble, OH, reparaissent à des distances peut-être égales dans la légende royale, et la coupent en deux parties. Les lettres deux fois reproduites sont rares, mais généralement elles sont fortement défigurées. La lettre M m'a décidé à y chercher le roi *Edmund*, seul nom des rois anglais de ce temps-là ayant cette lettre.

✠ I·I O U Γ ⟀ I X II Ǝ H D M Ʒ II

m o v L r i x a e n d m E a

Eadmund rex aniol. Mais je n'oserais affirmer cette proposition; je ne donne aucune garantie pour la lecture des lettres. Celle qu'on peut prendre pour un M; peut être aussi bien un H. On y voit un P, ce qui engage à y chercher un nom avec un *w;* mais le P, dans l'inexactitude patente de l'écriture, peut signifier un D. N'étant pas en état d'applanir les difficultés, les incertitudes qui s'y présentent, je l'abandonne aux recherches des autres, qui seront peut-être plus heureux que moi. Je dois cependant faire cette remarque, qu'elle date des temps très-rapprochés d'Etelred; qu'elle ne peut pas être considérée comme plus ancienne qu'Etelred, et sa quatrième empreinte, en l'an 994, indique qu'elle ne peut pas être plus récente que la période danoise.

CNUT, ROI ANGLODANOIS (1017-1036).

Nous avons déjà dit que Cnut, s'emparant de l'Angleterre, désira faire oublier aux Saxons son origine étrangère. Il prit le titre de roi d'Angleterre. Toutes les monnaieries qui n'étaient pas fermées, et celles qui étaient nouvellement instituées, battirent la monnaie au nom du roi d'Angleterre Cnut. Je vais former une liste des pièces de Cnut qu'a fourni la trouvaille de Trchébougne.

Planche XII, nº 21. De face, le champ est cerné par un cercle, quatre fois rompu, dont les fractures se trouvent en dedans et forment une rose à quatre feuilles. Dans le champ, le profil gauche couvert d'une couronne à trois croix, ou bien à trois fleurs ou trèfles. Dans la légende, *Cnut rex anglorum.*

Digitized by Google

Au revers, la grande croix à jour, les bouts de ses branches fermées par de simples ou triples croissans; elles dépassent le cernement du champ, configuré comme de face. Dans la légende quadripartite : *Aelfwine* (K.), *Aerdnod* (K.), *Godssan, Vulfwine* à Lundene; *Eodere* mo Lund; *Lwolf* mo Eo (York); *Etstan* (pl. XII, n. 21), *Leofear* à Nere (1).

Il est à observer que c'est avec un tel type que les monnaies de Cnut ont les légendes plus soignées, que la légende royale est plus complète. La robe royale y est souvent boutonnée sous le menton, comme elle était sur la monnaie d'Etelred. Nous devons donc observer que ces monnaies de Cnut ont précédé les autres, et doivent être envisagées comme étant des premières années de son règne.

Planche XII, n° 22. De face, le profil gauche casqué dans une armure et avec un sceptre à fleurs, repose sur le grénetis de la marge, le champ étant ouvert. Autour de la tête : *Rex* ✠ *Cnut.*

Au revers, le champ ouvert, la grande croix à jour, touchant de ses branches ouvertes le grénetis. Dans son cœur une boule; autour les quatre fleurs rangées et cantonnées; dans la légende quadripartite : *Rulce, eto. Linc.*, monétaire Rulce à Lincoln. A cette empreinte je connais cette unique pièce de Cnut. On connaît plus de pièces de Harold, à la même empreinte.

Planche XII, n° 23. De face, le champ ouvert, le profil gauche casqué, vêtu d'une robe royale; le sceptre à fleurs. Autour de la tête : *Rex* ✠ *Cnut,* quelquefois *Cnut recx.* Il est très-rare d'y trouver *An.*

Au revers, le champ cerné, écartelé par une croix clechée, ayant au cœur un anneau. Dans la légende : *Druhman, Runsgie, Alfward* (K.), *Eadwolf* (K.), *Bruitwine,* à Lundene; *Leofwine* (K.), *Rzulos, Colrim, Wedlos* (pl. XII, n° 23), on Lincoln; *Etsibe* à Ndofr. (Andover) (2).

(1) Les autres monétaires à cette empreinte : *Outhgrim, Sunolf, Cetel*, à York; *Hunewine*, à Exester; *Brihtnoth, Linna*, à Winchester; *Dureward*, on O; *Eadwine, Frethi, Eardnoth*, à Londres; *Edric*, à Tanton; *Grimcetel*, à Lincoln; *Leowine*, à Leicester; *North*, à Stanford; *Siric*, mo RIHB; *Winstan*, à Shrewsbury; *Wulfnot*, à Meon. Les combinaisons du profil à couronne avec les autres revers, seront indiquées à leurs revers respectifs.

(2) Les autres nommés par Fountaine, *Witodère*, à Londres; *Raefen*, à York; *Swertinc*, à Dorchester; *Leodmer*, à Runchorn; *Leofnoth*, on CPH. *Nodwine*, on IIR'AT. De face, le profil couronné de la couronne à trois fleurs :

Digitized by Google

Planche XII, nº 24. De face, le champ ouvert, le profil gauche casqué, vêtu d'une robe royale et le manteau boutonné à l'épaule. Le sceptre à fleurs. Ce sceptre tient une main. Autour de la tête : ✠ *Cnut rex* ✠ I.

Au revers, le champ cerné, écartelé par une croix clechée, couverte d'un carré, dont les pointes, terminées par une perle, avancent parmi les branches. Au centre, une perle. Dans la légende *Ulefleti* on Ludi, à Londres. Cette empreinte est rare. Keder ne nomme que deux exemples de *Wulfwine* on Lehr (à Leicester) et de *Leofric* on Stanford; et Fountaine un seul, offrant de face un profil à couronne trifleurisée, et au revers le monétaire ✠ SELPII ONÐEOTFO : il paraît qu'il faut lire *Aelfwine* à Thetford, connue par Keder.

Planche XII, nº 25, 26. De face, dans le champ, le profil couvert d'une tiare, par-devant un sceptre à quatre perles. Le buste dehors le champ repose sur le grénetis, couvert d'une robe et d'un manteau boutonné sur l'épaule gauche. Autour de la tête : *Recx A :* ✠ *Cnut.* Sur les autres *rex* ou *recx. A.* ou *Ang.* différemment coupé et partagé par le corp du buste. La croix de la légende est placée toujours au-dessus de la tiare.

Au revers, le champ cerné, écartelé par les branches de la croix clechée; au cœur elle est recroisée par cinq anneaux cruciformes; dans chacun une perle; celui du cœur double l'un fourré dans l'autre. La légende offre : *Etsige, Leofwine, Filfoedin,* on Lundene; *Aelfwerd, Aelfred* on Cantwarie; *Aslac* (K., F.), *Aegelmaer, Lifinc* (K.), *Leofwine* (K.) on Lincoln; *Wu..tean* on Ecxester; *Thurulf* (K.), *Moralf* on Stanford; *S'cul monet Cest*, (monétaire à Chester); *Aelfric* on Rhunen. (Runencofa, Runchorn); *Leofwine* (K.), on Ham. (Hampton); *Godwine* on Sere (1).

Wulfric, à Londres.—Keder paraît reconnaître plutôt un profil diadémé que casqué, et il nomme les monétaires suivans : *Aelfwerd*, *Brunman*, *Eadulf*, *Edwerd*, *Edwine*, *God*, *Godric*, *Lefric*, à Londres; *Earngrim*, *Godman*, à York; *Eselwine*, on Su; *Jeorcine*, on Meo: *Aegelric*, à Shaftesbury; *Aegelferth*, *Wulfwine*, à Oxford; *Aelfelm* on Briu; *Aelfwine*, à Thetford; *Aelfwine*, à Wallingford; *Brihtred*, à Cantorbery; *Godric*, *Lifinc*, *Wulfric*, *Wulfwine*, on Lincoln; *Godric*, on Stanford; *Godwine*, Casowi; *Godwine*, *Wulfen*, à Rochester; *Lufric*, à Ypswik; *Ordric*, on HERE; *Winus*, on CRVCEE; *Wulfred*, on Sro; (*Shrewsbury*). Dans toute ces pièces figure la préposition *on*.

(1) Une pièce à cette empreinte est représentée par Tobiesen Duby, *Récréations*

Digitized by Google

Parmi les légendes du revers, j'ai trouvé deux pièces avec des légendes énigmatiques, dont voici la copie :

1° ✠ I O L T ꟼ Ǝ N Ǝ /I\ N Ͻ Ǝ Ǝ Я

2° ✠ I O L T U Ǝ N Ǝ Γ I-I Ͻ Σ Ǝ Я

La première pièce est représentée sur notre planche XII, n° 25. Je préviens que je ne me propose guère d'y trouver un comte Oldwin, ce que la légende semblerait promettre : le roi Cnut, figuré de face le défend. Par la comparaison de ces deux exemples, on y distingue : *ioltu* (ou *w*) *enecnds* (ou *e er*). On y voit que l'N accosté des E E, partage la légende en deux membres égaux. Les lettres qui avoisinent ces trois lettres du milieu, c'est-à-dire TV...EN, sont les lettres qui composent le nom royal *Cnut*.

La légende n° 2 paraît être plus régulière, plus symétrique, plus exacte ; la première légende, n° 1, plus obscure. Le Σ confronté avec E embarrasse infiniment plus que l'échange de V en P. Considérant le centre comme la clef de l'énigme, nous y extrayons, dans notre analyse, d'abord les lettres de suite, chaque seconde L. V. V...D, qui forcent à y chercher Londres. Les trois lettres du milieu ENE achèvent la lecture de *Lundene*. Ainsi, nous avons dans le corps de la légende LTUENEƐND, la combinaison la plus évidente du nom royal avec celui du lieu. Si donc nous sommes sur des traces vraisemblables, ne pourrait-on pas y démêler un nom de *Witedere*, si l'on tient à la légende n° 1, ou *Runsgie* ƎIΓΣNUЯ si l'on préfère un nom de monétaire connu par les autres pièces ? ou bien un monétaire inconnu, Svertic ou Estric, on Lundene, ou tel nom qu'on voudra que les lettres de la légende peuvent composer ?

Je veux encore fixer l'attention sur une pièce de Cnut très-intéressante pour les investigateurs. Elle est sur ma planche XII,

numismatiques, table III, n° 7, le monétaire y est *Edwerd* on Lunde. Les autres monétaires nommés par Fountaine et Keder sont : *Edwine*, *Aelfgar*, *Aelfwerd*, *Aelfwig*, *Eadwold*, *Elfwine*, *Godric*, *Lemman*, *Leostan*, *Theodred*, à Londres ; *Grinan*, *Sviolf*, *Farthein*, *Elfnan*, *Crucan*, *Godman*, *Grimolf*, à York ; *Luffwine*, à Dover ; *Agelric*, à Shaftesbury ; *Aslac*, *Leofwine*, *Wulbarn*, à Lincoln ; *Edwerd*, à Winchester ; *Groc*, à Leicester ; *Leofstan*, on Scr. (Shrewsbury) ; *Leofwine*, à Hampton ; *Manna*, à Norwich ; *Orest*, à Grantchester ; *Swet*, à Dorchester ; *Thurulf*, à Stanford. — A ce revers, Fountaine indique une pièce du monétaire *Wulfnoth*, à York, qui, de face, ne marquait point sa monnaie de l'image royale, mais simplement de son nom ENVT, inséré en diaphragme.

Digitized by Google

nº 26. Elle offre de face la même image que les précédentes, et dans la légende EX ANC ✠ CNVTR, *Cnut rex ang*.

Au revers, la surface traversée diamétralement par une ligne placée entre les deux traits, où les lettres défigurées présentent quelque chose qui ressemble à ✠ XILOHO✠. Sur cette ligne diamétrale, dessus et dessous, s'élèvent les doubles cônes, formés chacun par quatre lignes, appuyées sur les traits du diaphragme et terminées par des croix, qui, avec le diaphragme, coupent la légende en quatre portions, que voici :

La légende, ✠ S H O   O II O ✠ I ⊐ ⊐   O II ⊐
Ligne diamétrale, ✠ O II O   ⊐ I X

Je ne ferai pas d'autre observation que celle-ci, que, d'après la confrontation que nous avons faite, il paraît indispensable de voir dans la diamétrale X plutôt que ꞁ. Il paraît que la diamétrale embrasse le nom du lieu; dans la légende, ce sont les noms du lieu et du monétaire qui sont combinés dans un non sens. Je ne sais pas s'il suffit d'en extraire le nom d'*Aslac on Lincoln*, et de même de la diamétrale *on Lincoln*.

Restent les deux OO de la légende qui sont de trop. Aslac est connu par une autre pièce de Cnut à la même empreinte de face. Ses pièces sont assez vulgaires. Fountaine et Keder les ont connus, et je les ai trouvées parmi la monnaie de Trchébougne.

HAROLD, ROI ANGLAIS (1036-1039).

Ayant à indiquer, dans la collection de Trchébougne, plusieurs pièces des deux fils de Cnut, qui lui succédèrent, je dois prévenir que la légende royale y est singulièrement abâtardie. Elle est réduite à un seul nom royal. Le titre *rex* se trouve très-rarement apposé. Le nom est à peine reconnaissable. On y distingue : *Harold, Haroid, Hairold*.

Il y a des pièces d'Harold à l'empreinte de son père (conf. pl. XII, nº 27 avec 22), profil gauche casqué et armé, le sceptre à fleurs. Au revers, la grande croix à jour, recroisée au cœur par une boule et quatre fleurs. Dans la légende monétaire j'ai trouvé *Aolgwin* on Liinkl. *Wulfbeod* on Lin. (Lincoln); *Lifincc* on Ocxe. (Oxford) (pl. XII, nº 27) (1).

(1) A ce coin, Fountaine et Keder nomment quatre monetaires : *Brihthaer*

Digitized by Google

Un autre coin est de l'invention de Harold. De face, dans le champ ouvert, le profil casqué et son buste armé, touchent le grénetis. Autour de la tête : *Harold rex*. Au revers, dans le champ ouvert, une espèce de croix dont le cœur est composé d'une boule fourrée dans les deux anneaux, l'un dans l'autre. Ses branches sont figurées par des bombes oblongues fourrées dans des anneaux de la forme ovale. La légende monétaire y offre : ✠ EFTELON CENTP. *Cetel on Centw*. (Cantorbery, planche XII, nº 28); *Godwine* on Sere; *Goldsxan* on Wilt. (Wilton) (1).

HARDICNUT, ROI ANGLODANOIS (1039-1042).

La monnaie de Hardicnut offre la légende royale très-défigurée; mais je ne trouve point difficile de la distinguer de la légende de Cnut, son père, comme le dit Pinkerton. Les pièces de Hardicnut sont extrêmement rares. On doutait même de leur existence, à peine en a-t-on reconnu trois dans le musée. Fountaine en connaissait trois autres; Keder une seule (2). Je ferai connaître celles

(lisez Brintnaer), à Londres; *Leofwine*, on Brie (Bristol), *Boga*, on Docr (Dofr, Dover); *Sliwine*, on Theod (Thetford).

(1) Fountaine connaissait trois pièces à cette empreinte de *Brunstan*, à Thetford; de *Herra*, on Eceseo (à Exeter), et de *Swafa*, à Lincoln. Cette dernière a le champ cerné. Elle a été connue par Keder, nº 226. Mais il l'a faussement attribuée à Harold, fils de Godwin, aussi bien que les autres des monétaires suivans : *Aelfwald*, à Norwich; *Colgrim*, *Osferth*, *Oslac*, à Lincoln. Leurs monnaies, 221—225, sont de Harold, fils de Cnut.

(2) «The coins of Hardiknute are veri scarce; and it was even denied that they existed, so as to be distinguished from those of Knute; but there are no less than three in the Museum, upon all of which HARTHACNVT is quite legible» (Pinkert., II, p. 200). Keder nomme le monétaire *Lefwine*, à Lincoln, qui fabriquait la monnaie de Hardicnut au coin de son père Cnut, que nous avons fait connaître sur notre pl. XII, n. 24. Fountaine connaît *Leofstan*, à Londres, et *Wolsig*, à Bathe, qui forgeaient la monnaie de Hardicnut au type de son frère Herold, qui est dessinée sur notre pl. XII, n. 28. Au même revers, mais de face à profil droit, Fountaine signale une pièce de Harthacnut, frappée par *Elfwine on Wice* (Winchester).— Joachim (Groschenkab. englische), donne la notice de plusieurs pièces de Harthicnut, dont je ne puis rendre compte aujourd'hui. Parmi ces pièces, celle nº 24 offre une légende monétaire ainsi conçue : BRVNNSTANONGOTE, peut-être est-ce à Gotham, dans le comté de Notthingham. Mais je ne connais pas d'autres pièces à Gote.—Une autre monnaie, indiquée par Joachim, nº 32, offre une légende monétaire exprimée ainsi : H.VELNONBORT. Je ne

Digitized by Google

à différens coins que j'ai trouvé parmi les monnaies de Trchébougne.

Planche XII, nº 33. De face, le type modelé à la manière d'Etelred. Dans le champ ouvert, le profil gauche ayant un bouton sous le menton, et la couronne aux nombreux rayons, mais les perles remplacées par un demi-cercle. Autour de la tête : *Harthecnut rex.*

Au revers, la croix ethelredinne, croissantée, simple; dans la légende quadripartite : *Aelfwine on L.* Le monétaire Alfwine, Elfwine, Aelfwine, à Londres, est connu parmi les monétaires de Cnut (K., 189, et Trchéb.), et parmi ceux d'Etelred (F., 6, K., 8); il frappait la monnaie d'Etelred à la même empreinte. Monétaire depuis quarante ans (994-1039), ou au moins depuis vingt-cinq (1016-1039), à trente ans il aimait, étant vieux, à revenir à l'empreinte de sa jeunesse. Alfwine reparaîtra ci-après sur une autre pièce de Hardicnut.

De face et au revers, le type de son père et de son frère (*cf.*, nº 22, 27), profil gauche guerrier à sceptre, et la grande croix croisée au cœur par les fleurs, la légende royale *Harthicnut,* du monétaire *Alward* on *Ludi,* à Londres. Le nom d'Alward, Alfward, Aelfwerd, à Londres, est connu par la pièce de Cnut, que nous avons indiquée à l'empreinte nº 23, et Keder à la même, nº 139; il reparaîtra sur une autre pièce de Hardicnut, que nous indiquerons ci-après.

La face et le revers portent le type de son frère, son prédécesseur, nº 28, profil guerrier gauche, et la croix à branches bombées. Sur l'une, la légende royale offre *H·rdcnutr.*; monétaire, *Edwold* on *Lunda*, le même qu'Eadwold, dont la pièce a été indiquée sous Cnut, à l'empreinte nº 23; par Keder, nº 187; sur l'autre, royale, *Narthecnut,* et monétaire, *Oththen croludenne,* offre une énigme facile à résoudre : on y voit une singulière symétrie.

✠ O Đ Đ E N   C R O L V   D E N N E

Les cinq premières et les cinq dernières lettres sont conson-

saurais dire que ce que veut signifier *bort;* mais j'y remarque une composition symétrique. L'O, avec ses deux NN accostés, occupe le centre; les lettres, toutes différentes entr'elles, sont rangées en nombre égal de chaque côté. Si c'est une composition énigmatique, on y retrouve BR. HTREO ON LENTRB, le monétaire *Brihtred*, connu à Cantorbery sous le roi Cnut. (Keder, nº 142).

Digitized by Google

nantes et soumises à la même régularité; la première et la dernière, O, E, sont déréglées en apparence : le monétaire y avait son intention. L'O, placé au centre, est accosté par les lettres ΓR, LV, qui ne sont plus répétées comme les autres, DENO. L'O central coupe toute la légende en deux parties égales, sept à sept. Si nous prenons les lettres voisines des trois membres quintlittéraires, nous avons le nom royal ΓNUD. Peut-être est-ce pour se rapprocher de cette expression qu'il a métamorphosé un E en Γ, ce qui est très-commun; je crois y retrouver les mots : *Theothred on Lundene*. Le monétaire Theodred, à Londres, forgeait la monnaie pour le roi Cnut (K., 202).

J'aborde maintenant les cinq pièces de Hardicnut, dont quatre sont gravées sur ma planche XII, nos 29, 30, 31 et 32, qui se sont, très à-propos, réunies sous mes yeux, et qui se distinguent singulièrement, autant par leur différence d'avec les autres monnaies, que par leur mysticité; elles ont entre elles des relations très-intimes, non-seulement à propos de leur type, mais à cause des variantes qui distinguent les légendes.

D'un côté, on voit dans le champ cerné une espèce de spirale, ornée de feuilles, d'anneaux, de perles; de l'autre côté, le champ cerné est écartelé par une croix pâtée, vidée et clechée, écartelée elle-même par cinq boules; les traits de ses branches sont cotoyés par quatre fils de perles, courbés en forme d'arc, comme le sont les traits de la branche de la croix.

La légende royale porte : ✠ *Harthacnut rex;* celle du monétaire offre : *Alfwine on Funi;* ce qui veut dire, *Luni Lundine.* Alfwine, à Londres, est connu par une autre pièce de Hardicnut, indiquée par nous ci-devant, pl. XII, n° 33; K., 189, 8; F., 6. Sur une autre pièce, gravée sur notre pl. XII, n° 29, la légende offre : *Osward on Lundi.*

Planche XII, n° 30, les légendes sont :

royale, ✠ D O P Γ Γ L O N .·. L V NR E O O R Λ H I
monétaire, P A R D O N ⋌N DI E ✠ Λ L F

La lecture de cette dernière est simple : ✠ *Alfward on Lundie.* Alfward, à Londres, nous est déjà connu par une autre empreinte de Hardicnut, ainsi que par les monnaies qu'il fabriqua autrefois pour le roi Cnut, à l'empreinte n° 23; Keder, n° 139; mais l'autre légende, je veux dire la royale, est évidemment embrouillée; ses lettres sont pêle-mêle, mais elles sont mises en relation avec la légende monétaire, et elles sont symétrique-

ment disposées ainsi : quatre signes, puis le double ΓΓ, suivent quatre signes, et l'L au centre; de nouveau quatre signes, puis le double OO, et le quatrième groupe de quatre signes

✠ D O P — termine la légende. Ces lettres, ainsi disloquées
Γ Γ — et coordonnées, correspondent avec la légende
L O N .·. — monétaire, et lui sont subordonnées. Par suite,
L — ses lettres ont subi quelque altération et ont
V N R E — été sujettes à quelques atteintes. Par suite, le
O O — milieu se compose de ON.·.LVNRE et repro-
R A N I — duit l'indication que la monnaie a été battue à

Londres. Cela se rapporte à la fin de la légende ONLVNDIE. L'R, lié avec l'N, représente par sa tête le D, et par sa jambe l'I.

Le milieu de la légende royale est flanqué, de chaque côté, par six lettres cohérentes : D O P Γ Γ L
O O R A N I

où l'on remarque le Γ et l'O doublés, et les quatre autres lettres différentes entre elles. Les lettres du nom du monétaire Alfward s'y trouvent très-mystérieusement et symétriquement disposées; les voici : D . P F . L
. . R A . .

Y a-t-il un nom royal dans cette construction de la légende? Tout fait croire qu'il y en a un. La ressemblance frappante du type avec celui des autres pièces de Hardicnut oblige à chercher le nom de ce roi. Nous l'avons essayé, et la suite des lettres de la légende *xthowcclon. lunreoorahi*, nous a donné le nom voulu : *Harthicnut recx onowloo.* Ces mots sont composés du même nombre de lettres que la légende offrait, et je crois que ce résultat est satisfaisant. L'incurie croissante, le défaut d'artistes plus nombreux, doivent multiplier les fautes et les échanges dans ce siècle. L'artiste changea le T en L; il lui fut plus difficile de changer le Γ en P; mais ne l'a-t-il pas fait exprès pour y introduire les lettres FP, indispensables pour y signaler son nom?

Il nous reste à analyser les deux pièces au même type qui ont les deux légendes, royale et monétaire, bouleversées.

1° Sur l'une, planche XII, n° 31, les légendes sont :
royale, ✠ I I V N T T F B I Γ R N E O N Γ
monétaire, ✠ NIΓ V N T T E B Γ ⊢⅂ I O I ⋲ V I

2° Sur l'autre, pl. XII, n° 32, les légendes sont :
royale, ✠ Γ N O E N R Γ ⊦ B F Γ T N V I : I
monétaire, ✠ ·.·I⊐ ⊖ I O I ⊢Ǝ ꓭ Ⅎ⅂ N V I ꓥ

Digitized by Google

Dans l'une et l'autre pièce, les lettres sont les mêmes; mêmes légendes, même dislocation, même concordance. Une seule différence se montre, c'est que la suite des lettres, sur une pièce, est de droite à gauche, et que la même légende se trouve sur une autre pièce, de gauche à droite. La légende royale, sur les deux pièces, a le même nombre de lettres: plus ou moins correctes, elles sont les mêmes. Les légendes monétaires varient un peu par l'augmentation d'un V dans la première, nº 1º, et par la transposition du E dans la seconde, nº 2º. J'ai placé les légendes royale et monétaire l'une sur l'autre pour étudier leurs relations. Violence leur a été faite pour les mettre dans ces relations. Aussi faut-il présumer qu'elles furent appliquées à une torture bien rude, et que, pour servir la chimère, elles subirent des métamorphoses. Que veut faire la lettre B au centre de la légende royale?

Le B se trouve au centre; les autres lettres se rangent à ses flancs par sept et huit; des deux côtés du B, la cinquième est N. Entre ces deux NN il faut absolument trouver le secret de cette ingénieuse composition : NTLFBIΓRN, ce qui donne *ntcebilrav* (AV sont liés en un N). Telles sont les lettres que je vois dans la légende royale, et j'y trouve *Centvarabir,* pour lequel la légende royale est falsifiée. Le même centre, dans la légende monétaire, offre NTΓEBEIꟼI, ce qui veut dire *ntlebcri,* et on y trouve *Centrbir.* Cela se répète évidemment de la même manière, comme nous l'avons observé dans la pièce d'Alfward, à Londres : il a centralisé, dans la légende royale, les lettres de Londres; celui-ci centralise celles de Cantorbéry; mais il embrouille avec plus d'art, et plus complètement, les deux légendes.

Comment démêler la légende royale? où irons-nous chercher un nom royal ou du pays avec la lettre B? Le compositeur voulait-il reproduire le nom de BRITANNIA, de Bretagne? Je ne puis guère admettre cette supposition. Cependant, le B est l'objet principal de l'attention du mystificateur, et certainement il le substitua pour remplacer une autre lettre qui manque; cela était indispensable dans sa composition, non pas pour signaler la Bretagne, mais Cantorbéry; ce fut peut-être l'effet de son caprice. Ces pièces portent l'empreinte des autres pièces de Hardicnut; il convient d'y chercher son nom. Le B n'est point dans son nom; mais le Đ y est, lequel ne se rencontre guère dans toute la légende royale. Si donc nous sommes sur la voie de la solution de la question, il nous faudra absolument remplacer le Đ par le B pour

Digitized by Google

avoir dans la légende royale : *xavntcesthilrneohc*; d'où nous extrairons *Harthecnut recx aniol.*

La légende monétaire présente moins de vicissitudes : la légende royale lui est subordonnée et est à sa disposition. La légende monétaire, sans être forcée par l'autre, dépendait uniquement de la bonne volonté du compositeur. Les lettres qu'elle présente sont : *nicvntleberioithvi.* Nous savons déjà qu'il y faut trouver le nom de Cantorbéry, et nous en extrayons : *Cethil on Centriburii.* Le monétaire Cethil, Cethel, Cetel, à Cantorbéry, est très-bien connu ; nous l'avons trouvé sur une monnaie de Harold, qui précéda le règne de Hardicnut.

Cependant, la légende monétaire paraît être forcée à donn er l'inscription et le nom royal : elle se compose ainsi :

ni . cvnt . le.b.cr. ioith. vi

Le centre est composé de B et de quatre lettres qui l'assistent. Dans les quatre lettres qui sont à gauche et les quatre qui sont à droite, nous voyons : *oithicnut*, l'ombre du nom de Harthicnut. L'ombre est faible, parce que le compositeur ne voulait pas changer ses lettres et les remplacer par d'autres. La légende royale éprouva des changemens, des remplacemens. Nous avons déjà fait remarquer que le nom du lieu se trouve au centre ; remarquons encore que le même centre indique le nom du monétaire. Le centre de la légende royale consiste en ΓEBIΓ. Nous avons observé qu'à la place du B il est indispensable de substituer le Ꞓ pour y retrouver le nom royal ; et si cette substitution était effectuée, nous aurions dans le centre royal :

N T Γ F B I Γ R F	*Centvarabir*
Γ E Ð I L	*Cethil*

Ainsi, réciproquement, l'inventeur de cette complication introduisit le nom royal, le sien et celui du lieu dans la légende royale. Je crois que l'énigme est résolue et que l'obscurité est suffisamment dissipée.

Pour terminer nos recherches sur les monnaies frappées au nom des étrangers en Angleterre, je prends encore une pièce énigmatique, trouvée à Trchébougne. Je ne l'éclaircirai que très-faiblement ; je laisserai planer sur elle un doute, qui peut-être sera levé avec plus de succès par d'autres. La pièce dont je veux parler est représentée sur ma pl. XII, nº 34. D'un côté, elle a, dans son champ cerné, une croix accrochée

Digitized by

par le bout de ses branches, aux filets des perles qui se rattachent au cercle qui cerne le champ; de l'autre côté on voit une inscription diamétrale et une légende coupée par cette même inscription.

La physionomie du type ne parait pas être anglaise, mais les lettres le sont : elles sont énigmatiquement disposées. En comparant cette pièce à celles de Cnut, qui sont aussi munies d'une inscription diamétrale, il faudra supposer que la légende royale se trouve autour de la croix, et que celle du lieu et du monétaire est sur le côté de la diamétrale. L'empreinte de la dernière légende est mieux conservée; nous y voyons distinctement les lettres :

Dans la diamétrale, I L H II O I E *Liincolna*

Dans la légende, V I Γ II O I E ·.· I E : Γ ◻ Γ

D'où l'on peut extraire : *Aolgwin on Liinccoln* ou *Aolcgwin*. Le nom du monétaire Aolgwin, à Lincoln, est connu par une monnaie de Harold, que nous avons analysée ci-devant.

Il règne plus d'obscurité dans la légende qui cerne la croix : nous la possédons un peu tronquée. Il est donc difficile de reconnaitre plusieurs formes qui exprimèrent des lettres; peut-être ne nous tromperons-nous pas en les devinant ainsi :

·.· N II Ð R I Γ. N II V II E Րꓶ◻ N

D'où l'on peut démêler : *Harthicnut r. Angl.* On peut voir, par le rapprochement et la comparaison suivante, le rapport qu'il y a entre ces légendes et inscriptions :

N II Ð R I Γ. N II V II E Րꓶ◻ N ·.·

I L H II O I E

Γ.◻Γ V I Γ II O I E·.· I E

Pour l'honneur du lieu, les lettres de son nom sont placées dans le milieu, comme cela a été observé ailleurs, par d'autres exemples. Les II sont partout au centre; NN.·. terminent une légende; l'autre est terminée par les initiales de deux syllabes du lieu : LinEoln.

LA MONNAIE D'ETELRED ET ANGLODANOISE EST TRÈS-NOMBREUSE.

Nous avons achevé notre analyse d'un certain nombre de pièces qui offraient des difficultés, et nous avons terminé la revue d'un nombre assez considérable de monnaies anglosaxonnes trouvées à Trebébougne. J'augmenterai cette liste, je la double-

Digitized by Google

rai peut-être, si, avec le temps, je parviens à recouvrer les notices et les pièces que je possède, qui sont là, dans ma patrie, délaissées entre des mains mortes ou vivantes, Dieu le sait! Je n'ai fait qu'extraire celles qui sont publiées dans mon ouvrage polonais. Près de cent pièces de la découverte de Trchébougne y sont comprises, toutes du temps d'Etelred et des rois anglodanois, durant l'espace de soixante ans. J'ai très-rarement rencontré des pièces doubles ou plusieurs pièces du même monétaire; c'est qu'on ne m'en fournissait que de différentes. Du temps d'Etelred, il n'y eut qu'Aedelwerd et Nodine, à Londres, Sumerlida, à Yord, qui reparussent sur deux pièces différentes; sous les Anglodanois, il n'y eut qu'Alfwine, Alward, Edwold, à Londres; Leofwine, Aolguin, à Lincoln; Cethil, à Cantorbéry; Godwine, à Nere, qui reparussent sur deux ou trois pièces.

Près de cent pièces observées furent battues sous le règne d'Etelred, en douze lieux différens, par trente-sept monétaires, au nombre desquels quatorze fabriquèrent à Londres; du temps de Cnut, en douze lieux différens et par trente-six monétaires, dont quinze étaient occupés à Londres. Généralement, ces cent pièces prirent naissance dans vingt-deux lieux différens, et furent fabriquées par quatre-vingts monétaires différens, dont trente furent engagés dans les hôtels de Londres.

Si nous comparons cette découverte avec les pièces publiées par Keder et Fountaine, nous aurons le résultat suivant : Le nombre de monétaires durant l'espace de soixante ans, sous Etelred et les Danois, chez Fountaine, s'élève à cinquante-six noms différens, et chez Keder à-peu-près à deux cents. Parmi ce nombre de deux cent cinquante monétaires et nos quatre-vingts de Trchébougne, j'en trouve trois qui furent connus, aussi bien par Fountaine que par Keder : Godric et Elfwine, à Londres, Aslac, à Lincoln; deux autres connus par Fountaine : Godwine, à Londres, et Sumerlethi, à York; enfin, quinze connus par Keder : Aethelwerd, Leofric, Edsige, Osulf, Eadwerd, Aelfwerd, Eardnoth, Eadwold, à Londres; Alfwine, à Oxford; Aelfnoth, à Exester; Osbern, à Thetford; Thurulf, à Stamford; Leofwine, à Lincoln; Cetel, à Yorck; Leofwine, à Hampton. En général, des quatre-vingts pièces de Trchébougne, vingt se retrouvent parmi les deux cent cinquante connues par Fountaine et Keder; le reste, au nombre de quarante, est une très-nouvelle acquisition.

Digitized by Google

On voit que c'est à Londres qu'exista le plus grand nombre d'hôtels de monnaie : leur activité n'a pas diminué sous les Danois; mais il parait que de leur temps beaucoup d'ateliers nouveaux furent établis. Ceux de Lincoln fournirent plus de monnaie qu'auparavant. Si nous avons, dans notre découverte, une douzaine de fabricans, à Londres, du temps de Cnut, nous en avons une dixaine à Lincoln. Les hôtels d'Yorck semblent aussi s'être multipliés, surtout depuis, sous Edward. Plusieurs lieux où les hôtels de monnaie travaillèrent du temps des Danois, sont inconnus, indéterminés. (Chez Fountaine, Cph. Jirat; chez Keder, Rihb; dans notre découverte, Nere, Sere). Les lieux de Cimae, Sanfo, où la monnaie d'Etelred fut fabriquée, sont inconnus.

Nous avons déjà observé, et nous le repétons, que la masse de numéraire qui circulait alors devait être très-considérable. Nous voyons nommément que du temps d'Etelred, dans trente-sept différentes villes, les hôtels de monnaie frappaient des espèces pour payer le danegeld. Depuis, sous les Danois, dans quarante différens, on en frappa pour payer les impôts aux dominateurs.

SIXIÈME PÉRIODE. — DERNIÈRE LUEUR DE L'EXISTENCE DES ANGLOSAXONS.

Les anciennes formes faiblement ressuscitées et mélangées avec les nouvelles.

(Depuis 1042 jusqu'à 1066. — 25 ans).

(*Voyez* pl. XI, 12, 13, 14, 15, et la quatrième table chronologique).

Après la mort de Harthicnut, la domination danoise était abolie. Le comte Godwin, qui exerçait sur ses compatriotes une autorité immence, tourna les regards du peuple sur le fils d'Etelred. Le peuple accepta. Edward obéit et vint en Angleterre avec un cortége assez nombreux de Normands, qui de jour en jour se renforçaient par de nouveaux arrivans.

Edward, fils d'une Normande, élévé depuis son enfance en

Digitized by Google

Normandie était venu dans la patrie de ses ayeux, presque étranger. Le langage d'un peuple étranger était celui de sa jeunesse. Il avait passé toute sa vie précédente hors de sa patrie; il avait vieilli parmi d'autres hommes et d'autres mœurs, que les mœurs et les hommes d'Angleterre. Son penchant irrésistible à d'anciennes affections l'égarait. Il ne voyait ses amis, ses parens, que de l'autre côté de la mer. Les courtisans, les intrigans, observaient sa malheureuse prédilection et savaient s'insinuer dans ses bonnes graces. Ils étudiaient et parlaient la langue normande; ils imitaient dans l'écriture la forme allongée des lettres normandes; au lieu de signer leur nom au bas des actes officiels, ils y suspendaient des sceaux en manière normande. Tout ce qu'il y avait d'anciens usages nationaux, était abandonné au bas peuple. Godwin, repoussé par Edward, fut forcé de quitter l'Angleterre, et durant dix années, Edward, esclave normand, réduisit sa patrie au joug préalable d'une fâcheuse faction normande.

La nationalité anglosaxonne triompha encore une fois de son fatal destin. Godwin revint en Angleterre. Edward céda aux exigences de la nation. Il se fit violence; il congédia ses Normands, se mit dans un nouvel esclavage, avec toute résignation et toute obéissance aux vœux du peuple. Mais si, à la retraite des étrangers, les coutumes nationales reprirent leur ancienne autorité, sous cette apparence de vie animée et d'indépendance nationale, se développaient sourdement de nouveaux germes de servitude et de ruine. De sinistres prédictions alarmaient et effrayaient le peuple, qui accueillait avidement ces rumeurs, avant-coureurs des grands malheurs et des grandes catastrophes. Edward, dans sa vie triste et oisive, où rien n'alimentait ses anciennes passions, partageait les craintes du peuple, sur son lit de mort; il indiquait pour son successeur le fils de Godwin, et était tourmenté de ses sombres pressentimens.

Cette double époque du règne prolongé d'Edward, faisait espérer que parmi les variétés nombreuses de la monnaie (n. pl. XI, 12, 13, 15), on serait à même de reconnaître et de déterminer la différence des empreintes particulières à chaque époque. Mais tous mes efforts pour y parvenir furent sans fruit. Parmi une quarantaine de monétaires qui se sont présentés à ma connaissance, j'en ai remarqué six du temps de Cnut qui fabriquaient la monnaie d'Edward : *Arngrim*, *Grimulf*, *Elfnan*, *Othgrim*, à York; *Swe-*

Digitized by

ting à Dorchester; *Leofric* à Stamford, forgeaient à des empreintes différentes. Un autre monétaire à York, *Thorr,* frappait la monnaie, durant le règne d'Edward, à toutes les empreintes. Ainsi, il paraît que les empreintes très-variées d'Edward furent dans une continuelle agitation, et qu'elles s'échangeaient synchronistiquement.

Cependant, considérant le caractère de deux époques du règne d'Edward, on voudra peut-être distinguer les types qui ont précédé les autres. Il paraît que d'abord le sceau, que les courtisans s'empressaient de suspendre au bas des actes, à l'imitation des Normands, servit de modèle pour composer les nouvelles formes du type de la monnaie d'Edward, et que c'est de leur inspiration que fut inventée l'empreinte offrant d'un côté sa majesté royale assise sur le trône dans une couronne à trois globules, tenant un sceptre et un globe; de l'autre côté la grande croix cantonnée de petits oiseaux (n. pl. XI, 12) (1). Le faste majestueux de la dignité royale était certainement dans le goût des courtisans qui menaient les affaires de l'état. Leur chûte affaiblit cette vaine parade; mais les traces en restèrent dans la parure de la tête, jusqu'au dernier moment d'Edward.

Le profil gauche n'était pas supprimé : il paraissait casqué ou diadèmé avec un sceptre, ayant au revers la croix moyenne qui écartelait le champ cerné. Ce type, sans aucune contestation, servit d'empreinte aux premières pièces d'Edward. Nous avons eu en main une monnaie d'Edward, frappée à York par le monétaire *Leofwine,* à la même empreinte que celle de Cnut, que nous avons sur notre pl. XII, nº 23. Elle fut trouvée, avec d'autres, dans les sables de Sierpow. Nous avons remarqué, et, j'espère, assez bien déterminé, que toutes ces monnaies, ainsi que celles de Leofwine, furent enfouies au commencement du règne d'Edward, peut-être en 1042, la première année de son arrivée en Angleterre.

Le revers du profil gauche eut toujours cette croix moyenne qui écartelle le champ cerné; mais la forme de cette croix varia

(1) Les monétaires qui fabriquaient à cette empreinte, sont nommé par Fountaine, *Egelric*, *Nelfwig*, à Hereford; *Thurcil*, à Wilton; *Brintril*, *Brandon* à Wllingfort; *Swartcol*, *Ulfkel*, *Othgrim*, à York; *Autio*, à Lincoln; *Rdinnit*, à Leicester; Keder nomme *Aelfwine*, à Brucce.

igitized by Google

un peu : tantôt les traits de ses branches se séparèrent plus considérablement et formèrent une croix pâtée; tantôt ce fut la croix couverte d'un carré, comme celle des Danois (cf., pl. XII, monnaie de Cnut, nº 24) (1).

Le profil droit et la tête de face furent repris. Les têtes de face et les profils droits sont couverts de couronnes, qui toutes sont bonnetées. Les unes prirent leur origine dans les couronnes à trois boules; mais les deux distances entre ces boules furent remplies par un arc ou une couverture arrondie. Les autres ressemblent à une calotte. Ces différentes parures se communiquèrent à son successeur. La couronne ételredine, aux nombreux rayons, fut supprimée. Parmi les profils droits et les têtes de face, on distingue les visages barbus. Doit-on les attribuer à cette époque d'Edward où il était avancé en âge? Mais ce n'est pas dans sa première jeunesse qu'il monta sur le trône de ses prédécesseurs.

Les conquérans eux-mêmes, tenant au type etelredin, semblaient vouloir, par exception, ressusciter quelquefois l'antique coin anglosaxon, qu'Etelred a complètement détruit. On connaît de leurs pièces où parurent un profil droit, une croix carlovingienne et une inscription horizontale en diaphragme. Ces particularités, à certains égards, durent préoccuper la seconde époque du règne d'Edward, lorsqu'on chercha à rétablir la nationalité ébranlée et subvertie. Peut-être que le profil droit en fut le fruit : il est pour la plupart barbu. A son revers on voit quelquefois la croix moyenne écartelant le champ cerné (2); plus souvent la grande croix etelredine à jour, croissantée (3), ou une

(1) Les monétaires qui forgeaient à telle empreinte, se trouvent nommés par Fountaine et Keder, comme il suit : *Arnerin ou Erngrin*, *Aelfan*, *Elfwine*, *Stircol*, *Leofnoth*, à York; *Brihtred*, *Brixsie*, à Londres; *Etstan*, à Grantchester; *Brunn*, à Leicester; *Brihtin*, à Colchester; *Edricc*, à Hereford.—Keder cite les monétaires *Aetelwin*, à York; et *Huscarl*, à Leicester, qui marquaient le revers de leur monnaie par une petite croix, de laquelle nous parlerons ci-après.

(2) Profil droit calotté; au revers la croix moyenne, écartelant le champ; les monétaires *Snebenri*, *Alen*, à York; *Brundin*, à Sta, sont nommés par Fountaine.

(3) Profil droit calotté et barbu; au revers la croix etelredinne croissantée; les monétaires, *Elfwerd*, à Londres; *Thorr*, à York; *Coumund*, à Shaftesbury; *Aelmer*, à Shrewsbury; *Swetinc*, à Dorchester; *Elfnoth*, à Lincoln; *Wulnoth* ou TIME; *Siet. nn* ou SVBIL (Subic).

Digitized by Google

croix à jour dont les branches sont terminées et fermées par des croissans, dont les cornes sont tournées en dedans (1).

La petite croix solitaire dans le champ fut aussi rétablie et singulièrement attachée à la tête de face (2). Cette restauration de la croix menue, et cette nouvelle apparition de têtes barbues de face, qui se communiquent aux successeurs d'Edward, font présumer que les pièces à cette empreinte sont de la seconde époque d'Edward. Il y a encore une particularité très-caractéristique qui affecte plusieurs pièces à tête de face, c'est l'anneau placé isolément au coin du champ de la croix. Cette marque de différens monnayeurs signale différentes pièces d'Edward, et il est un signe particulier de ce temps (notre pl. XI, 15).

Le mot *pax*, qui parut d'abord sur la monnaie du conquérant, commença à prendre une certaine acceptation sous Edward. On a des monnaies à profil gauche où la croix croissantée est cantonnée de PACX (3). Il y en a d'autres au profil droit, qui ont au revers, dans le diaphragme, PAX (4).

Les monnaies de Harold, fils de Godwin (1066), se distinguent par le mot PAX dans le diaphragme du revers (notre pl. XI, nº 14). Mais de face elles ont un profil droit coiffé de couronnes de l'invention d'Edward (5).

A la bataille de Hastings, le roi Harold et ses deux frères périrent. L'épouvante perça dans la capitale, et l'abattement devint général. En vain Morkar et Edwin, beaux-frères d'Harold,

(1) Profil droit barbu, couronne à trois boules, au revers, la croix croissantée, les cornes en dedans. Les monétaires connus par Fountaine et Keder, sont : *Elrtc*, *Liofenod*, *Earnwi*, à Herefort ; *Alfwold*, *Scvine*, *Arngrim*, *Thorr* à York ; *Godwin*, on OLRO (lisez OFRP), à York ; *Othgrim*, à Lincoln ; *Drintmer*, à Wallingford.

(2) Les monétaires qui forgeaient à cette empreinte, *Refwine*, *Othgrim*, à Runchorn ; *Lefwine*, à Lincoln ; VEFZTEL, *Thorr*, à York ; *Brininn*, à Tanton ; *Brandon*, à Wallingford ; *Lefric*, à Stamford. Nous avons observé, que Keder connaissait les pièces des monétaires *Aetelwin*, à York, et *Huscarl*, à Leicester, qui combinèrent la petite croix avec le profil gauche.

(3) Keder connaissait telles pièces des monétaires, *Godwine*, ou Lde (à Londres); *Grimulf*, et *Scula*, à York ;

(4) Chez Fountaine nº 38, 39, deux pièces frustes, dont il n'a pas pu saisir les noms des monétaires.

(5) Les monétaires nommés par Fountaine, sont : *Leofwine*, à Bristol ; *Godwine*, à Shaftesbury; *Willem*, à Oxford; *Godric*, à Thetford; *Brintmer*, à Wallingford; *Brintril* on TIIH. (On connait Brintril, monétaire de Wallingford). PNFF GEПTONGLE, à Glocestre.

Digitized by Google

proposèrent de mettre le prince Edgar, petit-fils d'Edmund, sur le trône. La consternation était si grande à Londres, que les magistrats portèrent les clefs de la ville à Guillaume, et les évêques lui offrirent la couronne. L'histoire ne nous a conservé aucune expression qui fasse présumer même quelque essai partiel de s'opposer au conquérant. Cependant, je crois le remarquer par une monnaie qui se trouve délaissée au hasard parmi les explications de Fountaine.

Elle offre d'un côté un profil gauche, à couronne radiée, avec la légende ✠ EDPINREXA. De l'autre côté, la légende monétaire ✠ SFEIEL' ONEOFER. *Sfelel* à York, entoure un champ cerné, marqué au centre par une petite croix et un anneau qui se place isolément sur son bord, près du cercle cernant.

Il n'y avait point de roi d'Angleterre du nom d'Edwin. Le roi Edwi écrivait son nom Edwig sur sa monnaie. Ç'eût été une bévue que de rapporter cette pièce au roi Edwi, surtout puisqu'elle n'a point le caractère de son siècle; toute son attitude est bien plus moderne; elle est du temps d'Edward le confesseur. La marque distinctive de l'anneau, isolément posé au coin du champ, l'attache absolument aux dernières années de la liberté anglosaxonne.

Edwin, fils d'Edmund, oncle d'Edgar et neveu d'Edward le confesseur, réfugié autrefois en Hongrie avec son frère, n'aspirait jamais manifestement au trône, ne troublait guère les destins de sa patrie par quelques démonstrations inopinées. Il n'en a pas eu d'occasion, et ne peut être soupçonné de la fabrication de monnaie à son nom. Cependant, une pièce royale du roi Edwin existe.

Si donc cette pièce singulière n'est sujette à aucun doute, si elle est authentique, je crois qu'il est nécessaire de convenir qu'au moment de l'invasion des Normands, au nord de l'Angleterre, dans cette Northumbrie sauvage, on pensait à résister au conquérant. L'absence de postérité d'Etelred, et peut-être de la famille de Godwin, qui se courba avec les autres au joug étranger, décida les patriotes, les indomptables Northumbriens, à élever au trône le même Edwin, beau-frère de Harold, qui encourageait ses compatriotes à la défense. C'est donc à son nom que l'on commença à forger la monnaie dans la capitale de Northumbrie à York. Ce fût certainement un instant bien court : mais qu'il eut lieu, je crois que la monnaie de Sfelel le dit positivement.

Digitized by Google

MONNAIE ÉNIGMATIQUE.

Personne, j'espère, ne contestera l'existence des énigmes des monétaires anglosaxons, après les explications que nous avons proposées de plusieurs pièces. Je ne sache pas qu'il y ait quelque autre scrutateur qui ait entrepris ce genre de perquisition. S'il y en a eu, je crois que nous nous rencontrerons dans le même point. Cependant, je dois prévenir, par ma propre expérience, qu'il est très-facile de s'égarer, d'être surpris et de tomber en déception. Qui connaît mon ouvrage polonais en a une preuve suffisante, lorsque le manque de connaissance de petits détails de la monnaie anglosaxonne, l'illusion et l'apparence, m'ont entraîné à considérer les légendes des archevêques de Cantorbery, de Ceolnoth, de Plegmund, comme des anagrammes, dans lesquels j'ai trouvé d'autres sens avec certaine faclité. Je ne reproduis cette bévue littéraire que pour dire à mes lecteurs polonais que je me rétracte de ma faute; et pour assurer à tous les autres que j'ai tâché depuis de connaître mieux la chose et de me tenir plus en garde dans les recherches actuelles : cependant, peut-être me suis-je égaré plus d'une fois.

Parmi les pièces énigmatiques surtout, on est jeté dans une obscurité singulière. Il y a des casse-tête, où toute la sagacité échouera et restera embrouillée à jamais, sans savoir résoudre les hétérogénéités accumulées par une singulière fantaisie. De ce nombre sont peut-être les pièces connues parmi les incertaines, chez Fountaine, 9, 10. J'en fis reproduire une sur ma pl. X, 41. De l'autre j'ai eu une variante de la collection de M. Cartier d'Amboise, et une variété très-différente de la collection de M. Norblin. Je fis graver cette dernière, toute brisée qu'elle était (voyez la pl. XVII). Je veux les prendre à l'épreuve. Elles me serviront à multiplier mes présomptions sur l'époque et l'occasion qui donnèrent naissance à la monnaie énigmatique. Les pièces que j'ai proposées, ont été reconnues être d'Atelstan, d'Etelred, de Cnut et de Hardicnut; elles furent fabriquées à Cantorbery, à Londres, à Lincoln; les plus anciennes furent du temps d'Atelstan, qui supprima la monnaie et le type local, et j'ai cru avoir trouvé la monnaie énigmatique frappée pour l'Estanglie.

De face, une petite croix solitaire dans le champ cerné et la

Digitized by Google

légende : ::◇ Я ◇ᗡИV MEᘒ ELR ; de l'autre côté, l'inscription monétaire : *Ensani, mo.* (*Voyez* la planche X, 41). Cette physionomie de la monnaie est, sans contredit, des monarques en chef wessex, et elle ne peut être rapportée à aucune autre de l'heptarchie.

ENZA
·:· ·:·
MMO

J'ai cherché parmi toutes les autres des rois en chef, une qui fût la plus rapprochée de celle-ci, par ses ornemens, par ses expressions, et je n'en ai trouvé qu'une seule, et une seule du roi Alfred, du monétaire Oudig. Celles d'Oudig et d'Ensani sont à côté, sur ma planche X, 40, 41.

Eh bien! c'est la pièce d'Alfred, de son prédécesseur, de son successeur! Mais patience! Il y manque absolument F pour y trouver Alfred; il y a plus de lettres qu'il n'en faut pour le nom seul d'un roi, et il n'y a pas de S ni de X qui puissent exprimer le terme des Saxons.

::AЯAᗡИ
V
MEᘒELR

La lettre V partage cette légende en deux moitiés. Dans la première, on voit les lettres à l'envers : Я ᗡ И. Quant à la lettre ronde et cursive ᘒ, on se demande quelle attitude elle a prise? est-elle aussi à l'envers ou non? quelle signification donnera-t-on à cette figure? Si on la considère comme *th* ou *g*, elle manifeste toujours une certaine ancienneté, ou bien une localité qui n'appartient plus au caractère carré wessex, adopté par Alfred et ses successeurs; par conséquent, je crois que les figures losangées qui accostent l'Я sont des *aa*. La forme de l'*a* presque losangé ⍓ A se rencontre sur les espèces estanglaises et merciennes, et les plus anciennes de Kent. Les quatre croisettes signalent la lettre *o*.

En considérant de cette manière les lettres de la légende royale, elles donnent les noms suivans des rois Wessex :

Aethelred.
Eadmund.
Eadred.
Eadgar. re. anglorum.

Elle ne peut pas être du roi Etelred II ni de son successeur Edmund (978-1017), parce que ledit Etelred II abolit le type de ses prédécesseurs. Edgar mettait sur sa monnaie le titre de roi des Anglais. A lui seul elle paraît convenir. Mais pourquoi cette singulière ressemblance à la monnaie d'Alfred? pourquoi cette forme antique de Ϭ ou ∂, *g* ou *th*; pourquoi cette difformité inu-

sitée de l'a ? Voilà des questions qui s'élèvent et augmentent les doutes et la renvoient de l'an 970 à l'an 870, 900.

Elle peut donc être d'Edred (946-955) ou d'Edmund (941-946), prédécesseurs d'Edgar. Ils n'ont pas pris ouvertement le titre de roi des Anglais, comme l'a fait Edgar, mais il pouvait s'intituler ainsi cryptographiquement, furtivement, comme Atelstan le faisait. Elle est battue pour la localité estanglaise, observe le type Wessex, mais conserve son écriture ancienne, et dérobe à la vue vulgaire ses expressions locales.

Je prendrai maintenant en considération l'autre empreinte qu'on voit sur les pièces de Fountaine, de M. Cartier et de M. Norblin (v. pl. XVII, 13).

De face, dans le champ ouvert, une croix à branches égales, croisetée dans sa tête et la croisette cantonnée de quatre perles. Autour, dans la légende :

Sur celle de M. Fountaine, ⁘ C R Ꝼ E H ✠ A
de M. Cartier, ⁘ C R ⁘ Ꝼ E ⁘ N ✠ A
de M. Norblin, ⁘ Ꝼ E ⁘ N ✠

Au revers, dans le champ cerné, une petite croix cantonnée par deux perles; autour :

Sur celle de M. Fountaine, ⁘ T I ✠ C V H ⁘ N E T
de M. Cartier, ⁘ ✠ C V N ⁘ H E Ꝼ I
de M. Norblin, .. R A D I L A F E C ..

Je commence les légendes par les quatre perles, qui sont un vestige de losange ◇ ou de la lettre O. Ainsi, la légende du revers nous donne *Oticu monet. Otcu moneti... radila fecit.* Évidemment il y a ici les noms des monétaires. L'un Oticu ou Otcu, l'autre Mradila, ou Hradila ou Gradila, ou quelque chose de semblable, puisque l'initiale manque. Le nom d'Oudig, monétaire d'Alfred, ressemble à celui d'Otic. Le nom d'Otic, monétaire du roi Edmund (941-946) (Fount. 13), est le même. Doit-on rapporter cette monnaie à Otic, monétaire d'Edmund qui peut-être fut monétaire de son prédécesseur et de son successeur ? Quant au nom de .. radila, je ne pus le retrouver parmi les monétaires qui me sont connus.

La légende offre de face : ◇CR◇LE◇N✠A, *Ocroleonxa.* Si cette manière de voir est acceptée, il y aura : *o g* R *l* E *n* X *a*
Ou bien, *o g* R *o l* E *o n* X *a*

rex anglo. rex anglooo. Les trois *ooo*, pour mieux arranger la symétrie. Mais le nom du roi y est supprimé, et je ne pus y recon-

Digitized by Google

naître aucun vestige. C'est donc une pièce anonyme, comme celle du monétaire Luning, à Cantorbery. Si nous observons la forme du caractère, nous y voyons le C arrondi; forme inaccoutumée dans l'écriture monétaire de Wessex, et même de Cantorbery : elle est vulgaire dans la monnaie estanglaise. Si l'on prend en considération la légende monétaire de la pièce de M. Norblin .. *radila fecit*, on y remarque l'expression *fecit*, semblable à celle de *Jomam me fecit*, que le monétaire estanglais, Jomam, employait. Il est donc probable que cette monnaie est particulière à la province des Estangles. Si *Otic* est le même qui travaillait encore du temps d'Edmund, après 941, il est probable, et on est autorisé à convenir qu'il forgeait lui et son collègue, .. *radila* du temps d'Atelstan (925-941), avant que les espèces locales fussent supprimées.

Ces pièces d'*Otic*, de .. *radila* et d'*Ensani*, furent peut-être entre 900 et 950, sous la domination des rois en chef, fabriquées comme la monnaie locale des Estangles, et, par une singulière concurrence, l'énigmaticité se réunit à l'exigence locale. La localité s'affaiblit, et le style énigmatique se perpétua chez les Anglosaxons. Il s'ensuit, en outre, que long-temps avant qu'Edgar prit ouvertement le titre de roi des Anglais; les rois wessex, les rois en chef, Atelstan, Edred, Edmund et les autres prirent ce titre sur leur monnaie; mais il le prenaient à la dérobée. Si cette explication ne paraît pas satisfaisante; peut-être les autres scrutateurs seront-ils plus heureux et donneront-ils une meilleure solution à ces énigmes obscures.

Je termine mes observations sur la monnaie anglosaxonne, par indiquer une pièce plus que bizarre, que l'on voit parmi les incertaines, chez Fountaine, nº 8. Elle a d'un côté le monogramme de Charles, figuré à rebours; de l'autre une dextre. La légende offre de l'un et de l'autre côté : *dei gratiâ rex*, monstrueusement défiguré. Je la reproduis sur ma planche XVII, nº 12. Elle ne paraît pas appartenir à la classe des anglosaxonnes. Nous y reviendrons ailleurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOMS DES LIEUX

OU LES ANGLOSAXONS AVAIENT LEURS HOTELS DE MONNAIE.

Batha, ou
Bathenceaster, *Bathe.*
Bedanford, *Bedford.*
Bricgstow, Brucc, *Bristol.*
Brudia, Bruidge, Brud, Briu, *Bridge*, peut-être *Bridgenorth.*
Bucci, peut-être *Buckingham.*
Bury, *voyez* Suthbyri.

Cantwaria, *Cantorbéry.*
Casowi, peut-être *Ashowe* près de Warwik.
Cantwarabyrig, *Cantorbéry.*
Cimae, inconnu,
Cise, Cisceceastre, *Chichester.*
Colneceaster, Colna, *Colchester.*
Cruce, peut-être *Cruckton*, dans le comté de Salop, ou le château de *Cruck-Meol*, près de Shrewsbury, même comté.

Deorabyi, *Cantorbéry.*
Dofre, *Dover.*
Dorcesceaster, *Dorchester.*
Dorobernia, *Cantorbéry.*
Dorwitceaster, *Cantorbéry.*

Eaxecser, Eaxeceaster, *Excester.*
Eborace, *York.*
Eglescbyrig, *Ailesbury.*
Eoferwic, *York.*
Exeaceater, *Excester.*

Giflees, Gifelc, *Guilesborough*, comté de Northampton.
Gleawanceaster, *Glocester.*
Gote, peut-être *Gotham.*
Grante, *Grantchester.*
Gyperswic, *Ypswik.*

Hamtun, *Southampton.*
Heortford, Here, *Hereford.*

Laewge, Leswa, *Lewes.*
Legeceaster, Leicester, *Leicester.*
Ligraceaster, Lihraceaster, *Leicester.*

Linacoln, Lindcoln, *Lincoln.*
Lunden, Lunder, Lundr, *Londres.*

Meo, *Meon*, East, West et Stoke, dans l'arrondissement de Southampton.

Ndofr, *Andover.*
Nere, inconnu.
Northwic, *Norwich.*
Nunton, *Nunton.*

Olro, inconnu.
Oxe, Oxnaforda, *Oxford.*

Ribb, inconnu.
Rincofa, Ringcofa, *Runkhorne.*
Rofec, Roffaceastre, *Rochester.*
Runcofa, Rung, Runen, *Runkhorn.*

Sanfo, inconnu. (Sant?)
Sceaftesbury, *Shaftesbury.*
Scrobesbyrig, Scribri, Sgrob, *Shrewsbury.*
Sere, inconnu.
Stanford, *Stamford.*
Steafford, *Stafford.*
Sted, *Stedham.*
Suthbyri, *Sudburi.*
Suthge, *Suthgate*, comté de Middlesex.

Tanton, *Taunton.*
Theodford, Theothford, *Thetford.*
Toga, inconnu.
Totan, *Totham*, comté d'Essex.
Tunebricge, *Tunbridge.*

Waeri, Weringwic, *Warwik.*
Walingeford, Welingford, *Wallingford.*
Want., Wanating, *Wantage*, comté de Berks.
Wigeraceaster, *Worcester.*
Wiltune, *Wilton*, comté de Wilts.
Winceaster, Winteanceaster, Winton, *Winchester.*

Digitized by Google

INFLUENCE

DU TYPE ANGLOSAXON SUR LES TYPES VOISINS

ET SUR CEUX DU CONTINENT.

L'influence du type et du monnayage anglosaxon sur la monnaie étrangère a été remarquée par plusieurs écrivains. Les auteurs qui ont traité de la numismatique irlandaise, écossaise, danoise, suédoise : Simons, Keder, Joachim, Brenner fournirent des exemples. Les relations fréquentes entre ces pays et les monumens de leur monnaie, paraissent suffisamment expliquer ce point de l'histoire de la numismatique.

IRLANDE.

L'Irlande, appelée encore Écosse, fut envahie par les Ostmans, ou Normands, comme les autres contrées des iles britanniques. Les Ostmans y érigèrent un royaume, et leurs rois portaient le titre de rois de Dublin. Le roi de Dublin, Sitric (989-1029), combattant les forces réunies des rois nationaux de Scots ou Ers, éprouva les vicissitudes d'un sort inconstant. Vainqueur ou vaincu par les indigènes en 1014, il céda à l'invasion inopinée d'Etelred, roi d'Angleterre, qui, rentrant dans son pays, poursuivit les Normands alliés entre eux, jusqu'en Irlande et occupa Dublin, vers 1015.

On connait la monnaie d'Etelred, frappée à Dublin par le monétaire *Faeneman* ou *Faereman*. (Keder, catal. fig. 18, 19). Etelred y prend le titre : *rex aio. aigo.* (anglo.) des Anglais, et, au revers, on voit dans un champ écartelé par une croix clechée, les lettres CRVX cantonnées. La même empreinte, comme nous l'avons vu, était acceptée par Swen lorsqu'il s'est emparé de l'Angleterre, entre 1011 et 1014.

Quel fut le sort de Dublin, après la mort d'Etelred ? ni les mo-

Digitized by Google

numens monétaires, ni les chroniques ne le dévoilent à notre curiosité. Mais il est certain que le conquérant de l'Angleterre, Cnut, en 1017, se mit en possession du royaume de Dublin. Il y prit le titre de roi des Anglais à l'instar de son prédécesseur, et il y frappa la monnaie. Le même monétaire *Fereman* la fabriqua à Dublin; le profil gauche, à couronne treflée, placé dans le champ cerné en rose quadrifeuille; au revers, la croix vidée étend ses branches hors le champ, semblablement figuré jusqu'à la marge de la monnaie, et coupe la légende monétaire en quatre pièces. (pl. XIII, nº 1).

Mais Sitric occupa encore une fois le trône de Dublin, et il est à présumer, que le puissant Cnut le rendit au consors de sa fortune. Sitric régna au moins dix ans encore (1019-1029), et on connaît sa monnaie, assez fréquente, modelée aux différens coins de l'invention Etelredinne.

1º De face, le profil gaucheà la couronne, dont les nombreux rayons sont terminés de perles. Autour *Sihtric rex Duflinor*, à différentes abréviations.

Le revers des unes porte une petite croix solitaire au centre du champ cerné. Autour ✠ ÆLFELNMODYFLIMO (K., num. in Hib. 16). ✠ ☐OEBR:ANDPIODH (Fountaine), les monétaires de Dublin *Elfeln* et *Goldbrand*.

2º Le revers des autres offre la légende monétaire, quadripartie par les branches de la grande croix vidée et croissantée. Les monétaires qui forgeaient à ce coin, sont : ✠ BIRNTIOD M'ORINI. *Birntiod*. ✠☐IODHMAN MOLVNI *Giodhman* (K. 14, 15) ✠☐IO ... ĦIO BEOL (Trebéb. pl. nº 2), ✠ FÆREĦMAN MODVFLI *Fereman* le même qui fabriquait à Dublin, pour Etelred et Cnut.

3º Le même Sitric faisait fabriquer à son monétaire ✠ZTE☐EN : MOOND (K. 17), *Stegen*, la monnaie à la même empreinte que Cnut employa pour la sienne de Dublin, dont nous avons fait une description ci-dessus.

A l'exemple des monnaies des agresseurs, les chefs indigènes la frappaient chez eux. Il parait qu'ils voulaient conserver la langue latine, mais leurs légendes sont défigurées et erronées, à tel point qu'il faut désespérer quelquefois de les deviner. Toutes ces monnaies sont contemporaines ou postérieures à Sitric; je n'en connais pas d'antérieures.

J'ai reproduit sur ma planche une monnaie de Donald, roi de Monaghan. Elle offre, de face, un profil etelredin gauche, à la

Digitized by Google

couronne, dont les nombreux rayons sont perlés. De l'autre côté, la croix etelredine, vidée et croissantée. Plusieurs pièces connues, offrent des variétés bien fortes dans leurs légendes. La légende royale porte :

DOMNALDUS	REX	MONAGH	(coll. de Dummers).
✠DIMN	ROE✠	M NEGHI	(notre pl. , 3).
DI NALG	RII✠	MI	(K. num. in Hib. 16).
DI NO OW	ЯGIG✠	M	(K. ibid. 8).

La légende monétaire paraît n'être pas différente. Je ne connais pas celle de la première pièce des autres.

✠ODI	VLFE	OIMR	V4RI
OVDI	NIM	IVDI	N-H
✠ ·ƆI	ƎN	OƆI	INI

On a cru reconnaître dans le roi, le roi Donald O'Neal, connu par les annales d'Irlande pour un roi en chef, vers 956-979. Mais le type même parle trop évidemment contre cette supposition. Il est etelredin, puis on remarque un signe qui l'attache plus immanquablement à l'époque d'Etelred et de Sitric : c'est le bouton du manteau royal placé sous le menton du profil. Les monnaies d'Irlande, d'Etelred, de Cnut, de Sitric et du roi Donald, offrent cette petite particularité, bien déterminée par les espèces anglaises d'Etelred. Il y avait des Donald, contemporains de Sitric, et il est évident que parmi eux, vers 1019, fut Donald roi de Monaghan.

Une autre monnaie offre autour du même profil etelredin :

HVTMITIMNI

et dans la légende quadripartite de la croix

INI ЯM ЯII MIL

La croix clechée et fermée par les croissans; deux croissans, un anneau et une perle y sont cantonnés dans le champ ouvert (K., num. in Hib. 9). Cette pièce paraît être plus récente que les précédentes. Je ne sais pas si l'on a proposé une explication de la légende obscure.

Les espèces d'Irlande qui diffèrent de cette primitive empreinte, offrent encore plus d'obscurité et sont plus récentes. Elles offrent le profil casqué ou à la couronne aux nombreux rayons garnis des perles. La croix y est cantonnée de croisettes, d'anneaux, d'E, des lettres ΠCVX (*crux*) : imitation maladroite qui défigure son modèle. On y voit dans le champ des petits coqs, un animal quadrupède (Waraeus antiquit. Irl., p. 130, K. num. in

Digitized by Google

Irl., 2, 6, 7). Mais toutes ces espèces sont dépourvues de légendes. Les oiseaux et l'animal les placent entre Edward le confesseur et Étienne (1066-1154) qui, avec le comte de Glocester et de Boulogne, animaient leurs empreintes avec des êtres vivans.

Dans cette disette de légendes et d'inscriptions, on trouve une pièce à tête de face, qui offre autour une longue suite de lettres :

MORENOIIIIMOIIHMDI ✠

Cette légende veut-elle nous signaler le nom du roi ou du monétaire, ou l'un et l'autre ensemble? je ne sais pas si l'on a proposé son explication. Meranagh Godfrid fut roi de Dublin (1076-1098), mais je ne sais pas s'il possédait Monaghan, pour y forger la monnaie et prendre le titre de roi de Monaghan *Morenogh*, *Monaghan rix*.

La monnaie d'Irlande, sans inscription et sans légendes, cernée et marquée de raies seulement, ressemble infiniment à celle du Danemarck.

ÉCOSSE.

En apparence plus en contact avec l'Angleterre que l'Irlande, elle ne la dévança point avec sa monnaie. Son empreinte ne tient à l'origine anglosaxonne, que par le type normand; mais elle faisait des progrès. A mesure que l'art monétaire avançait chez les étrangers, la monnaie d'Écosse se perfectionnait. J'ai placé sur ma planche une pièce du roi Guillaume (1165) et une autre du roi Alexandre III (1249). (Cette dernière est de la collection de E. M. Jeuffrin). Le roi Guillaume, forgeait à ED. EDENEBV Édinbourg, PERT Pertes, ROCESBV Roxbourg, BEREWIE Berwik. Les monétaires se nommaient sur les pièces primitives, et le roi Guillaume inscrivait son nom en français *Le rei Wilame*. Cependant il n'en manque pas de pièces très-différentes.

Ces exemples donneront l'idée de la numismatique écossaise du moyen âge. On peut y consulter la préface de Ruddiman à la tête de l'ouvrage d'Anderson, *Diplomata et Numismata Scotiæ*, Édinb. 1738 fol. et l'ouvrage de Snelling on Scotish coin, Lond. 1776, in-4°; je n'ai pas eu l'avantage de les connaitre.

Digitized by Google

DANEMARK.

Joachim (*Groschenkab dænische*), suivant Keder et les autres écrivains qui l'ont devancé, voulut considérer plusieurs pièces anglosaxonnes frappées en Angleterre, à York, nº 1; à Lincoln, nº 3; à Andover, nº 6; pour la monnaie danoise. Parmi ces pièces il y en a une nº2 [pl. XIII, 18], qui est sans contestation danoise; mais Joachim hésite s'il doit l'attribuer à Cnut le grand (p. 304, 305). Son incertitude n'est pas sans fondement. La petitesse de la pièce, le profil droit, l'épée dans la main, que son type présente, justifient son incertitude. Toute la conformation, enfin, assure qu'elle est plus moderne, qu'elle ne peut être que de Cnut IV ou V.

Une autre pièce, celle qu'il attribue à Swen (1048-1074) (pl. XIII, 10), frappée à Wiberga, avec la légende par-dessus la tête ✠KTIR, est plus ancienne : elle est formée sur le modèle anglais. Son profil gauche casqué, sa croix ételredine, la place dans les temps antérieurs à Magnus. Les quatres lettres notifiées n'indiquent point le nom de Swen comme il est accepté. J'aimerais mieux y voir les traces du nom de Hardicnut, où il parait être réuni dans les trois lettres KTI, de cette manière : *HarTIKnuT*. La dernière n'est qu'un R, *rex*. C'est précisément le temps où le coin danois prit sa naissance. Je ne connais guère de monnaie plus ancienne, et je crois faire une découverte très-intéressante, en publiant l'existence de deux pièces de Hardicnut, roi de Danemark, frappées en Danemark même.

Ces deux pièces, de la trouvaille de Trchébougne, furent fabriquées à Wiborg, en Jutland, par le monétaire *Brae,* dont le nom danois assure qu'il était de ce pays. Elles sont confectionnées d'après la manière anglosaxonne; leur type est anglosaxon, et l'exécution en est plus soignée et meilleure que mille autres pièces anglosaxonnes de ce temps-là.

1º Sur la face le profil gauche casqué, la robe boutonnée sur l'épaule gauche; autour de la tête : *Harthecnut.*

Sur le revers, la croix formée de boules oblongues, fourrées dans des anneaux ovales (comme sur la monnaie de Harold en Angleterre). Autour la légende : *Brae mon. Viber.* [pl. XIII, 11].

2º Sur la face, le profil gauche casqué, la robe boutonnée

Digitized by Google

sous le menton; sur l'épaule un bouclier; autour de la tête: *Harthecnut.*

Sur le revers, la grande croix ételredine vidée et croissantée. Dans le champ ouvert est cantonnée à la première et quatrième division, une lunule assistée d'une perle; et à la deuxième et troisième, quatres perles. La légende offre: *Brac mon. Vwibe*, VPIBE. [pl. XIII, 12].

Je le répète, je ne connais point de monnaie danoise plus ancienne que celle de Hardicnut. Elle fut le fruit de la conquête de l'Angleterre, et son coin fut apporté par les Anglosaxons. Après la mort de Hardicnut en 1042, l'Angleterre se sépara du Danemark et les monétaires danois cherchèrent à inventer leur propre type. Ils s'éloignèrent beaucoup de leur modèle et ils mêlèrent à des légendes latines des légendes runiques. L'écriture runique, et la langue du pays, étaient communément appliquées à des légendes monétaires; ils conservèrent l'usage anglosaxons de se nommer.

C'est ainsi qu'on lit au revers de la monnaie de Magnus (1042-1047): *Sevine Ulfiets frnte* [pl. XIII, 13]. On a voulu y reconnaître *Svein Aulfielts frente,* le nom de Sven, fils d'Ulf et d'Estrite, depuis devenu roi. Mais je crois y trouver des objections assez graves pour rejeter cette explication. D'abord il se présente, ce me semble, une impossibilité de réunir sur la même monnaie Magnus avec ledit Sven. Selon cette explication, Sven aurait été monétaire, inspecteur de la monnaie. Puis on sait que les Normands furent des observateurs très-rigoureux de leur généalogie. *Frente*, selon les explications de Keder et d'Ihre (*Glossar. Swiogoth.*), signifie proprement *ami*, et par l'acception vulgaire *consanguineus*, parent. Cette expression me parait être insuffisante pour indiquer la parenté entre le père et le fils. Je crois plutôt que c'est le nom du monétaire *Sevine,* qui fut parent ou ami d'*Ulfielt*, et il le nommait son parent, par considération, et pour distinguer son nom des autres Sevine.

Nous avons vu que les noms des monétaires furent signalés sur la monnaie danoise. Nous en avons encore des exemples sur des pièces anonymes, qui offrent d'un côté une personne de face dans une majestueuse attitude, sans aucune légende, et de l'autre, une croix en manière de celle que présente la monnaie de Magnus, c'est-à-dire, composée de quatre carrés, réunis par ses pointes au cœur de la croix. Dans la légende qui environne cette

Digitized by Google

croix, sur plusieurs on lit : *Thurudt Luntis* ou *Thurcut Luntis* (K. 8, etc.), à Lunden, en Scanie. Sur les autres *Uki Luntons grad* (K. 9), ce qui veut dire : monétaire Uki, à la ville de Lunden. Uki, Luntonis, civitas (pl. XIII, 14, 15).

Depuis, une singulière révolution s'est opérée dans la monnaie danoise. Toutes les inscriptions disparaissent : la monnaie devient muette et l'influence anglaise disparaît. Il n'en reste que quelques traces dans la configuration de certaines croix. Au reste, cette monnaie muette semble témoigner des relations fréquentes du Danemark avec ses colonies en Irlande, parce qu'elle ressemble infiniment à la monnaie irlandaise.

Les savans Danois, entre autres M. Thorlacius, ont communiqué à la société philotechnique de Varsovie, les gravures des bracteates et des pièces qu'on trouve assez fréquemment dans leur pays. L'opinion les fait remonter aux temps qui devancèrent l'introduction du christianisme dans le nord. Les bandes pliées et repliées, ou les serpens tortillés, les animaux à la queue longue et tortillée, l'homme ou sa tête montée sur ces animaux ; les lettres runiques, que leur type présente, paraissent reproduire les objets de l'idolâtrie : le grand serpent qui entoure la terre, assommé par le dieu Thor Odin, sur son cheval ; Sleipner et les autres, semblables à ceux qu'on voit représentés sur différens monumens sépulcraux.

Mais il faut observer que la pièce de Magnus (1042-1047), et d'autres anonymes contemporaines, offrent les légendes runiques ; que les monumens sépulcraux, ornées des figures ci-devant mentionnées, sont, pour la plupart, chrétiens ; que les bracteates, sorte de petite monnaie de billon, ne parurent que vers la fin du XIe siècle, vers l'an 1100 ; que les figures d'animaux et d'hommes sont ailleurs acceptées de nouveau sur le type vers le même temps, et qu'elles ne se multiplient qu'au XIIe siècle ; que les figuresmon tées, l'anima là queue longue et tortillée, les formes de la croix fendue, descarrés, ressemblent à celle que nous rencontrons au temps des Plantagenet, sur les pièces de Robert, comte de Glocester, d'Eustache, fils du roi Étienne, et du roi Étienne lui-même, vers 1150 (Thoresby, plate n° 128, Thom. Snelling, p. 6, A, B, n° 29, 30). Considérant tout cela, on ne peut indiquer pour ces pièces et ces bracteates danoises, que le temps du XIIe siècle, au plutôt vers 1100 ou 1150.

Digitized by Google

SUÈDE.

Le type anglosaxon n'exista dans sa perfection, en Danemark, que du temps de Hardicnut (1036-1042); depuis il subit des changemens, et finalement disparut. La Suède devança l'acceptation du type anglosaxon, soutint plus long-temps sa pureté (depuis l'an 1000 jusqu'à 1054), et, depuis, le repoussa brusquement.

Le roi Olav Skotkonung (son nom signifie tributaire, et provient de ce qu'il s'empressa d'être tributaire du pape, et lui envoya son tribut à Rome), ne partagea jamais les invasions que ses voisins pratiquèrent en Angleterre; mais il rechercha l'amitié et la protection d'Etelred, le priant de lui envoyer des ecclésiastiques pour propager la religion chrétienne. Etelred envoya à sa demande Sifroy, Echil et David, qui remplirent la mission d'apôtres, désirée par le roi Olav. Ainsi s'établirent les relations de la Suède avec l'Angleterre, et les fabricans de monnaie leur vinrent de l'Angleterre, comme les monumens monétaires en fournissent des preuves.

Olav (1000-1020) forgeait sa monnaie à Sigtun, d'après celle d'Etelred. Sur certaines pièces, le profil était tourné à droite.

On connaît deux sortes d'empreintes :

1° Dans le champ cerné, le profil droit avec le sceptre. Le boutonnement de la robe royale sous le menton démontre suffisamment que ce fut une imitation servile du modèle ételredin. La légende porte : ✠OLVFREXZPEVO'X, *Oluf rex Swevorum.*

De l'autre côté, les lettres ЕRVX sont cantonnées dans le champ fermé et écartelé par la croix clechée. Les monétaires ✠ ЕODPINEM·O·ZIIIT- et ✠ ZNELLINЕ·M·OZ·I., *Godwine* et *Snelling*, qui fabriquèrent à Sigtun, sont évidemment des noms anglosaxons : ils arrivèrent en Suède avec les apôtres appelés par Olav, et fabriquèrent correctement la monnaie; mais il n'en fut pas ainsi des autres monétaires.

Les monétaires *Ulfeze, Gowne,* portent des noms étrangers aux Anglosaxons, et leurs pièces, fabriquées à la même empreinte, sont incorrectes et entachées de graves erreurs. La pièce de Gowne offre la légende royale défigurée de cette manière : ✠ ONΓAFREXANZTΠ.

Digitized by Google

On connait des pièces d'Olav, à la même empreinte, qui diffèrent par leur légende (Keder, 6, 7; Joachim schwedische, 3). La légende royale ✠VLVA·AΣ REX ZVENO signifiait *Olavus rex Svevor;* celle de la croix supprime l'indication du monétaire et du lieu : elle imite certaines légendes du continent, et on y lit : ✠IN NOMINE D'NI· M·E, *in nomine domini, amen* (pl. XIII, 38).

2° L'autre type ételredin de la monnaie d'Olav fournit des pièces beaucoup plus incorrectes : elles furent exécutées par les monétaires indigènes. Olav n'en faisait plus venir d'Angleterre; mais cherchait à imiter les nouvelles inventions d'Etelred.

D'un côté, dans le champ ouvert, le profil gauche à la couronne, dont les nombreux rayons sont terminés de perles; autour :

sur l'une, ✠ Γ Ŀ Λ Ŀ O N Σ I D E I

sur l'autre, ✠ E O E O ⊓ D Ⱶ O I I F F O X

De l'autre côté, le champ ouvert, la croix à jour, croissantée au bout de ses branches, qui traversent la légende :

✠ Þ R   E ⊏ R   O N   Z I T

✠ L I   F Þ E   ✠ F I   O Þ Ꮯ

Le nom de *Dregr on Sit.* Dreg, monétaire à Sigtun, est Suédois (pl. XIII, 39); l'autre est méconnaissable.

Il existe à cette empreinte des pièces beaucoup plus difformes, où l'on a retrouvé quelques lettres runiques qui paraissent exprimer le nom d'Oluf. ✠ ᚴᚢᚠ.

Le successeur d'Olav, Anund Jacques, parvint à faire corriger l'empreinte de sa monnaie par des artistes du pays. Il prit le type de Cnut. De face, le profil gauche couvert de la tiare; sur le devant un sceptre; le manteau boutonné sur l'épaule. Autour de la tête : ✠ANVNDREXZI.

De l'autre côté, la croix vidée, écartelant le champ, est recroisée au cœur par cinq anneaux, dont celui du milieu est vidé. La légende offre : ÐORMODONΣIHTV; le nom du monétaire indigène *Thormod,* à Sigtun (pl. XIII, 40).

La monnaie de Haquin-le-Rouge (1041-1054) revint au type primitif d'Olav, offrant le profil droit et les lettres ΓRVX cantonnées. La légende monétaire donne le nom : ✠ REFEREN·MOT·A·ON, *Referen moneta on,* du monétaire, sans indication du lieu. La légende royale offre cette particularité, que le nom royal, ✠ A⁻AIΓ⁻IINE : I⊏NVNDEI, *Hacvine Ignumdei,* est signalé avec son patronymique. Haquin était fils d'Igmund, nommé par les historiens Igmundsen (pl. XIII, 41).

Digitized by Google

Depuis, on ne connaît pas de monnaie suédoise au coin anglosaxon; il disparaît subitement, et la monnaie connue postérieurement se montre radicalement différente.

POLOGNE.

Parmi les espèces déterrées à Trehébougne, il était juste de chercher les pièces du pays. Celles qui furent connues des Boleslav n'y paraissent guère, ce qui prouve qu'elles sont plus modernes : elles ne se mêlèrent jamais aux anglosaxonnes, qui avaient été fouillées vers 1040; mais j'ai eu le bonheur de trouver des pièces de Boleslav jusqu'alors inconnues. Je suis parvenu à en réunir quatre variétés, dont une est endommagée et à moitié coupée. Elles ne sont pas des Boleslav de Bohême, ni des Boleslav qui régnèrent plus tard en Pologne : elles sont, sans contredit, la monnaie de Boleslav le grand, roi de Pologne.

Nous avons gravé deux pièces sur notre pl. XXIV, nos 1, 2. Nous tâcherons de rendre, le mieux possible, par les signes typographiques, les légendes des autres pièces et la configuration des lettres qui les composent.

Sur la face, dans le champ, la dextre ouverte, accrochée aux deux arcs formés en deux fils de perles. Le cercle qui cerne le champ est aussi perlé. La légende porte :

1°	8 ∩∪ L I ΛCIϽ LΛV	[n° 1]
2°	8 ∪∩ I ɔ A I ɔ LVA	[n° 2]
3°	8 ∪∩ AVCI Ɛ ƎAV	
4°	IϽ LAV	

Le revers : la surface écartelée par les bras d'une croix. Le cœur de la croix est composé d'un anneau. Ses branches, clechées et terminées par un croissant, touchent le grénetis. Quatre croissans sont cantonnés dans le champ entre les branches de la croix. Le champ, ouvert, est entouré de la légende quadripartie de sept lettres.

1°	✠ V	P ∪∩	Ͻ V	E ✢	[n° 1]
2°	✠ E	B C	CI∩∪	∪∩V	[n° 2]
3°	V ✠	∪∩IϽ	B∩∪	∩∪B	
4°	✠ V	∩∪E			

L'exécution, très-grossière, n'empêche pas de se convaincre que les monnaies anglosaxonnes d'Etelred servirent de modèle.

Digitized by Google

La dextre, la croix, ne laissent aucun doute. La grandeur de la monnaie excède celle d'Etelred. L'argent est très-pur. Le poids est de trente-deux grains. Le type ne paraît pas être une simple copie d'une seule pièce : il a réuni les images de l'empreinte de différentes époques. La dextre est prise du premier type (973-990), et la croix de celui que nous avons déterminé pour le troisième d'Etelred (994-1016). Boleslas régnait déjà (992-1025) lorsque ce troisième parut, et le numéraire du premier type ne disparut pas encore de la circulation. Cette réunion de différentes époques s'explique donc par le synchronisme. Les fabricans, les ouvriers graveurs et forgeurs ne sont pas de l'école anglosaxonne : leur gravure n'est pas aussi forte, aussi creuse; leur marteau manque d'empreinte égale, et le flanc n'a pas cédé à toutes les parties du coin. La douceur du travail et ses défauts ressemblent plus à l'école allemande.

Dans les légendes, le nom de Boleslav de Bohême est terminé à la manière des Francs et des Allemands : Boleslа*us*. Sur la pièce que nous analysons, il a conservé sa terminaison nationale : *Boleslav*. Cela ressemble à la coutume anglosaxonne. Mais la forme des lettres et leur défiguration n'a rien de commun avec les lettres anglosaxonnes : ce sont les lettres latines. Le graveur a disloqué leurs membres et fendu leur corps d'une manière fixe et déterminée, comme s'il voulait inventer un autre alphabet. Le B est renversé 8 ; l'O constamment partagé en deux portions couchées ⌒◡ ; l'S démembré en trois fractions C I Ɔ. Enfin, pour saisir avec plus de sûreté le sens de la légende, il faut observer la transposition des lettres et celle de leurs membres séparés. On voit donc, dans la légende de la dextre, très-distinctement : *Boliaslav*, *Bolaslav*.

Il est plus difficile de déterminer la signification de sept lettres d'une autre légende. Je laisse aux amateurs à juger si ce que je propose est soutenable.

1° ✠ VROCislava CiVEtas
2° à rebours, VOORCislava CiBEtas ✠
3° V✠ORcislava BOOB.
4° ✠ VOEcislava.....

C'est ainsi que les monnaies d'Etelred (978-1016) servaient de modèle à la monnaie de Boleslav le grand, roi de Pologne et de Slavie (992-1025),

Parmi la monnaie de Pologne connue, une des plus anciennes

Digitized by Google

se présente, celle de Boleslav (*V.* pl. XXIV, 3, 4), sur laquelle l'image offre la personne royale assise majestueusement sur un trône, accostée des lettres monétaires S ou E, qui, peut-être, ne sont qu'une espèce différente. De l'autre côté, l'inscription porte en trois lignes horizontales :

B O L E Z L A V S *Boleslaus.*

Cette pièce ne peut être attribuée qu'à Boleslav le hardi (1058-1079). Depuis, la Pologne a vu plusieurs Boleslav, mais aucun ne pensa à relever le titre et la majesté royale.

Le prince, assis majestueusement sur le trône, reparut sur la monnaie du XIII^e et du XIV^e siècle; mais on remarque, sur la monnaie de Hongrie et de Bohême, que la couronne qui cerne son front est tréflée. La pièce que nous avons sous les yeux offre une couronne à trois globules, connue par la monnaie saxonne et normande, en Angleterre. Cette pièce ne peut être comparée qu'à celle d'Edward le confesseur (1042-1066), roi d'Angleterre, être exotique pour les Anglosaxons, qui, avec ses favoris, avait, comme nous l'avons observé, plus d'envie de montrer l'extérieur de son pouvoir, que de relever la vigueur nationale étrangère à sa disposition. Mais le roi Boleslav le hardi (1058-1079), qui se fit représenter majestueusement assis, aima mieux soutenir et relever sa gloire et son pouvoir pour en imposer aux rois et aux empereurs ses voisins. Son couronnement, en 1077, est devenu mémorable dans les annales allemandes par sa pompe et cette indépendance qui offensait les prétentions ridicules de l'empire. (Lambert Schaffnab.)

On sera cependant étonné de la dissemblance du type de Boleslav le hardi avec celui de Boleslav le grand. La différence est complète. Il ne resta rien de la première monnaie qui la rapprochât des autres sous quelque rapport que ce soit. Mais pour saisir cette divergence, il ne faut pas perdre de vue la mémorable révolution de 1034 à 1042, qui a ébranlé de fond en comble l'empire de Boleslav le grand. Il y eut ensuite une restauration. Edward et Boleslav le hardi remontèrent sur le trône, et ils furent les seuls, à cette époque reculée, qui se firent figurer majestueusement sur leur monnaie. Avec Boleslav le hardi disparaissent les traces de l'influence du coin anglais sur celui de Pologne. La Pologne fut, par une nouvelle secousse, produite par la retraite de Boleslav le hardi, entrainée dans un autre système où la majesté du type ne reparut plus qu'au XIV^e siècle.

Digitized by Google

On formait le type selon les capacités du siècle et l'exemple des voisins limitrophes.

BOHÈME.

Je parlerai, dans un article séparé, de la monnaie de Bohème et de l'ouvrage d'Adauctus Voigt; je dirai jusqu'à quel point la sagacité de cet auteur a jeté la lumière sur la numismatique de sa patrie. Il n'y a rien à rectifier. Les nouvelles découvertes, entre autres celles que les fouilles faites en Pologne ont fournies, augmentent le nombre de connaissances et de détails, surtout pour la première période (925-1055), qui va nous occuper. La comparaison des monnaies de cette période, avec l'étrangère contemporaine, nous a fait remarquer plus de particularités sous les rapports du type avec les autres et principalement avec l'anglosaxon, ce qui a échappé à l'œil pénétrant de Voigt.

Je considérerai d'abord la pièce de Boleslav II (967-999), ayant dans le champ, d'un côté, une tête; de l'autre, une dextre accostée de l'alpha et de l'oméga. C'est justement le type de la monnaie d'Etelred, servilement copié. Le monnayeur bohémien substituant dans les légendes son nom, le nom ducal et celui du lieu de son hotel de monnaie, les exprima par des lettres souvent monstrueusement défigurées. La tète a conservé le profil droit, son attitude, sa coiffure, son costume boutonné sur l'épaule droite, et le sceptre par-devant, précisément comme la monnaie d'Etelred le présentait. Le graveur l'a taillé à l'envers sur son poinçon, pour que l'action du poinçon fit imprimer le type sur le flanc, dans la direction de l'original. Il a réussi dans cette épreuve, tout y est conservé. Ce n'est que de la grossièreté que vient l'inexactitude et la différence.

De l'autre côté, nous voyons une main ouverte, que nous avons appelé dextre, attachée à deux arcs qui représentent les nues. L'alpha et l'oméga ont par-dessus de petits traits horizontalement tracés. L'alpha accoste le pouce, l'oméga le petit doigt, le tout justement comme sur la monnaie d'Etelred. Il y a cependant, dans cette grossière exécution, une différence marquante. L'artiste bohémien, en copiant, dressa sur son poinçon l'image de la main et lesdites lettres, dans la direction que lui offrait l'original de la monnaie qu'il avait sous les yeux, sans s'inquiéter des suites de son incurie, ne les ayant pas tournées à l'envers,

comme il devait le faire, gravant sur le poinçon. Il en est résulté que, le coin du poinçon mis sous le marteau, ayant été imprimé sur le flanc, marqua le type anglosaxon à l'envers.

Le contour de la main, sur la monnaie d'Etelred, dessinait évidemment son dedans et représentait la dextre. Par l'impression bohémienne, mal conçue, faussement exécutée, tout se trouve placé à rebours. La dextre est sinistre. La main droite est devenue gauche, et l'emplacement de l'alpha et de l'oméga est échangé. Cette faute une fois commise, l'image de la sinistre fut établie sur toutes les pièces de Boleslav. Depuis, sous Boleslav III, comme l'observe très-bien Voigt, la figure de la main fut réunie à un type qui représente un temple, à l'imitation de celui qui était sur les anciennes monnaies carlovingiennes et sur les plus récentes ou les contemporaines d'Allemagne et de Bavière.

Voigt a attribué à Boleslav I (929-961) une pièce qui offre les traces d'un temple représentant son toit, la considérant comme plus ancienne. Il croit que le type de l'autre côté présente une épée, mais, je le défie de prouver que c'est une épée; ce sont plutôt les traces d'une main aussi mal figurées que le temple (XXII, 1).

La main changea de direction et d'attitude sur les monnaies postérieures aux Boleslav. Sur celle d'Odalric et de Bracislav, c'est évidemment une dextre (*V.* la pl. XXII, n° 4) Le pouce, l'index et le doigt du milieu sont élevés, les deux autres courbés. C'est une dextre distribuant des bénédictions. Elle parut pour la première fois sur l'une des pièces d'Odalric, qui est devenue très-célèbre à cause de sa légende. Elle l'est en effet, puisqu'elle a été l'objet de vaines discussions; elle a fatigué trop long-temps les savans scrutateurs et les a forcés à des combinaisons pénibles et fausses, à des inventions recherchées et malheureusement conçues. Par suite de toutes ces recherches, on a cru deviner la lecture de sa légende qui offre : X. T Є R. A. D Є I : D Є., et on est convenu qu'il faut y lire ✠TER.ra. A.uxilio. DЄ I : DЄ .liberata. Il s'ensuivit que la figure de la main fut soupçonnée de représenter un gant féodal qui, peut-être, avait de l'analogie avec cette terre délivrée par l'aide de Dieu, dont parle la légende. Des débats très-savans s'engagèrent sur le sens symbolique de la main. Les illustres littérateurs de Bohême, Gelase, Dobner et Adauctus Voigt levèrent le gant jeté par leurs adversaires et combattirent très-heureusement cette supposition féodale et soutinrent les droits de la dextre; mais personne n'osait plus élever de doutes sur

la lecture de la légende, lecture extraordinaire, erronée, faussement inventée. On y chercha, on crut y trouver d'une manière inusitée, des énigmes, des obscurités, des sigles, des mots coupés et séparés par des points dispersés, là où la lecture simple et complète est facile à saisir. Elle ne contient que : DЄ .X.TЄ R·A· DЄ I, *dextera Dei*, et ne dit rien de plus, sinon que la main est la dextre de Dieu. Son attitude montre qu'elle est bénissante (XXII,4).

Si l'on me demande la signification des points parsemés parmi les lettres de la légende, je dirai d'abord que c'est l'ornement vulgaire de la monnaie; puis je ferai remarquer qu'il est très-convenable de considérer les deux points pour le point de départ de la légende. Enfin, considérant que les autres points sont assez symétriquement placés, je présume que le graveur a saisi la position singulière des lettres A.X. : il les a prises pour les lettres de l'Éternel, l'alpha et l'oméga, et les a accostées de points, pour les distinguer des autres et faire entendre qu'elles expriment le symbole de l'existence de Dieu. A l'appui de ce que la main est une dextre, vient encore un fragment d'une pièce d'Odalric inconnue à Voigt, que j'ai eu le bonheur de trouver, sur lequel on voit d'un côté le prince debout avec un drapeau ou plutôt avec une lance ornée de lambeaux d'étoffes; de l'autre, la moitié de l'image de saint Winceslas qui bénit de sa dextre élevée (XXII, 5). C'est ainsi que la main introduite dans le type bohémien se soutint durant toute cette période, conservant les fruits de l'imitation primitive de la monnaie anglosaxonne.

: D Є
· X ·
T Є R
· A ·
D Є I

La même imitation a fait insérer les noms du lieu et du monétaire sur les pièces de Boleslav. Voigt l'a très-judicieusement observé dans les noms des monétaires *Niudin* et *Nulgvin* (*Beschr. Bœmisch. Muntz*, p. 125, 126, n^os 5, 7). Nous examinerons la légende : A A N V L C V I N P P *Praga Nulguin.* où le monétaire voulut profiter, à la manière anglosaxonne, de la symétrie qui se présentait à lui, et y mit au centre le C ou G, et rangea à ses flancs VL. VI; N, N; AA, PP. La lettre centrale sert à composer le nom du lieu PPACA, Prague, et celui du monétaire Nulgvin.

Mais Voigt s'efforce inutilement à deviner la signification des autres légendes, qui offrent : *Omeriz, Omeiz, Omeri.* Il y cherche l'expression de la mesure (miara) de la monnaie, de son poids. Je n'y vois que le nom du monétaire.

Digitized by Google

Nous avons observé que le profil droit fut imité, en Bohême, de la monnaie d'Etelred. Cette direction du profil se soutint en Bohême, sous Odalric, contre la coutume anglosaxonne, qui le dressait à gauche. Mais dans cette effigie de tête, l'influence anglosaxonne ne se borne pas à la première impression, qui parut sur le dernier des Boleslav; elle agit de même sur le type d'Odalric, si nous considérons les couronnes. Elles sont toutes garnies de nombreux rayons perlés aux extrémités. C'est la couronne ételredine. Il n'y a pas de doute que la monnaie d'Etelred servit encore de modèle. La tête changea de direction, et la couronne que portait la tête d'Odalric, reparut la même sur la tête de saint Wenceslas que sur la pièce d'Odalric, dont nous avons observé un fragment. Saint Wenceslas y est représenté bénissant, en profil gauche, coiffé de la même couronne. C'est ainsi que l'imitation, d'abord servile du type ételredin, marqua la monnaie de Bohême de l'influence anglosaxonne durant toute la première période de la numismatique bohémienne (pl. XXII, 5, 6, 7).

HONGRIE.

On me reprochera certainement de m'éloigner un peu trop de mon but en cherchant l'influence du type anglosaxon dans la monnaie hongroise. Je le fais pour montrer que je ne veux délaisser aucun point où l'on peut espérer de rencontrer quelques rapports entre les empreintes. Dans la monnaie de Hongrie, je n'ai remarqué qu'une seule coïncidence, c'est la croix qui écartelle le champ cerné. J'ai placé sur la planche XXIII, nº 1, la monnaie d'Étienne, frappée à *Regia civitas* (en allemand Stuhlweissenburg) : elle fut trouvée à Trchébougne. Elle est connue des écrivains hongrois, comme on le voit par les ouvrages de Schœnwissner, *Notitia Hung. rei monetariæ*, Budæ, 1801, in-4°, p. 89; *Catal. numor. Hungar. ac Transylv. instituti nationalis Szehenyanis*, Pestini, 1807, pars. I, p. 1; Fessler, *Gesch. der Ungern*, t. I, p. 559. Cette coïncidence n'est certainement qu'accidentelle, mais la croix de cette nature est le caractère de la première époque de la numismatique hongroise.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

Le voisinage de l'Allemagne et de l'Angleterre mit en contact le monnayage de ces deux pays. Le type allemand prit naissance de celui des Carlovingiens, et par cela même fut séparé par un espace immense du type anglosaxon. Leur divergence fut très-distincte. Cependant, si on les compare, si l'on prend en considération les variations nombreuses du type allemand et ses déviations du type carlovingien, on remarque des particularités qui font présumer des relations avec le type anglosaxon : c'est la tête de profil ou de face, la couronne de la même forme; l'inscription et sa direction croisée; la construction générale du type, l'énigme, qui entrent dans une coïncidence singulière.

Le sceptre à trois ou quatre globules figura long-temps sur la monnaie des anglosaxons, avant de trouver l'acceptation rare et chancelante sur la monnaie impériale. Les têtes des Otton et des ducs de Saxe sont diadèmées, à la chevelure dressée et rayonnante, et calquées sur les plus anciennes monnaies des anglosaxons. Les couronnes à trois globules se formèrent bien avant qu'elles ne s'établirent sur les pièces allemandes. La monnaie anglosaxonne ou anglodanoise, normande et des Plantagenets, accepta sur son type la couronne à trois fleurs bien avant celle des empereurs d'Allemagne.

Que dirons-nous des têtes elles-mêmes? La tête royale se plaça plus tôt sur toute sorte d'espèces anglaises, que sur les allemandes. Le profil montre son œil gauche sur la monnaie anglosaxonne, peu avant qu'il ne se présente sur l'allemande. L'œil droit disparaissait de la monnaie anglosaxonne lorsqu'il apparut sur l'Allemande; et la tête de face était connue sur certaines pièces anglosaxonnes, sur celles de Cantorbéry, avant qu'elle fût établie sur la monnaie allemande, et ensuite sur celle d'Edward le confesseur. Les trois quarts du visage étaient aussi acceptés en Angleterre par les Normands et les Plantagenets, très-long-temps avant qu'ils ne le fussent pour le type impérial. Il ne faut pas oublier que la tête, objet principal du type anglais, ne fut long-temps que secondaire pour le type d'Allemagne.

C'est dans le même temps, en Bohême et en Angleterre, que l'épée voulut remplacer le sceptre; mais en Allemagne, il ne fut

Digitized by Google

accepté qu'au moins cent cinquante ans plus tard. Il me semble que les astériques parsemèrent plus tôt la monnaie anglaise que celle du continent.

Toutes ces particularités démontrent les rapports qui existent entre le type du continent et celui de l'île britannique. Mais je crois avoir les preuves les plus évidentes de leurs relations intimes.

La monnaie de Bavière conserva religieusement la croix et le temple des Carlovingiens, tel qu'il lui fut apporté de Venise. Mais elle y plaça le nom du monétaire, et est la seule en Allemagne qui les ait nommés. La surface de certaines pièces bavaroises est écartelée par une inscription croisée. Plusieurs offrent le profil droit, vêtu d'un manteau boutonné sur l'épaule droite, couverte de la couronne à trois globules, ce qui le rend semblable aux profils heptarchiques. Ne doit-on pas supposer que la monnaie anglosaxonne a communiqué quelques-unes de ses idées, sinon immédiatement, au moins par l'intermédiaire de la monnaie primitive de Bohême, qui imita le type ételredin ?

On peut observer l'inscription croisée de plusieurs monnaies allemandes. Par exemple de Düsburg, de Dorthmund, de Toul. Pour marquer et limiter la place de l'inscription, le champ ou la surface totale de la monnaie est coupé aux quatre coins de la circonférence par quatre arcs qui avancent vers le centre et forment une figure de la croix patée, terminée par le cernement du champ ou le grénetis de la marge. Les pièces allemandes, presque en même temps que les anglodanoises, au commencement du XI[e] siècle, offrent la même composition du type, et nous l'avons vu en usage ayant son origine et ses bases dans les croix anciennes etelredines.

J'observe une pièce de l'archevêque de Cologne, Piligrin, représentée par Joachim (*Grosch. kab. kœlinsche*, n° 4), par Hartzheim (supplem., tab. XI), et sur notre pl. XIX, celle que j'ai trouvée dans la découverte de Trchébougne. Elle fut frappée entre 1022 et 1036, à *Andernach*, sur le Rhin. Elle porte dans le champ une inscription croisée :

I
N
PILIGR-IN-US   P I L I G R   *Piligrinus.*
V
S

et la légende ✠ CHVONRAEDVS *Chuonraedus*. Le burin du gra-

Digitized by Google

veur est assez élégant et l'orthographe inaccoutumée en Allemagne d'AE au lieu d'A, fait supposer que c'est le fruit d'un travail étranger anglosaxon.

Il n'est pas étonnant que les ouvriers, les fabricans, les artistes, les monnayeurs anglosaxons, sortissentde chez eux et se domiciliassent dans les pays voisins. La domination étrangère des Danois dispersait, non-seulement l'argent anglais, mais expulsait les indigènes, ou les forçait à s'expatrier. L'invasion plus terrible des Normands dépeupla le pays conquis et augmenta l'émigration. Je veux croire que les hôtels de monnaie du continent ne furent pas inhospitaliers pour les réfugiés. Les monnayeurs accueillis, s'ils ne pouvaient changer le type et introduire le leur, ne savaient, à chaque occasion, éviter leur manière, et commettaient les fautes qui en furent le résultat, et qui les caractérisent.

Cependant, s'il se présentait une occasion où il pouvait se manifester plus librement, certainement il en profitaient. Nous en avons une singulière sous les yeux, qui nous fournit des preuves patentes de leur présence dans les hôtels de monnaies du continent. L'archevêque de Cologne, Herman, successeur de Piligrin (1036), leur permit d'abréger et de défigurer son nom, et leur permit de remplacer celui de l'empereur par le leur. Nous avons remarqué entre celles de Trchébougne, une pièce infiniment curieuse, qui offre un nom de monétaire anglosaxon (pl. XIX).

De face, le temple à toit en pointe sur lequel on lit : COL OIN, ce qui veut dire *Colonia*. Dans la légende :

N L P M A N C L P I E S

Ce qui veut dire : *Herman cipies* (archiepisc.). Il a plu à l'inventeur de la légende, de ne pas répéter les lettres ARH du titre de l'archevêque, puisqu'elles se trouvent symétriquement placées dans le nom d'Herman. C'est pourquoi il a combiné la suite des lettres ainsi :

E s H e R m A n C i p I.

Les MA composent le centre, et pour retrouver les lettres de l'archiépiscopat, il ne faut que commencer par l'A et prendre de chaque côté alternativement chaque troisième, et nous aurons ARCHIEps. *Archiepisc.p.s.*

Le revers offre, dans le champ, une croix et quatre globules cantonnées. Dans la légende :

✠ L E F P I N E : P R I T L A F

Digitized by Google

Lefwine writ-cal. C'est ainsi que dans la langue nationale, Lefwine a exprimé sur la monnaie allemande de l'archevèque de Cologne, frappée entre 1039 et 1055, qu'il est *cal* (call), ouvrier, artiste, graveur; *writ,* de lettres, de l'écriture. Cette pièce singulière et uniquea a été trouvée à Trchébougne et elle fut conservée dans le musée de la société philotechnique de Varsovie.

Qu'on ne me reproche pas la recherche du titre de l'archevèque ci-devant faite dans la légende, minutieuse, forcée ou accidentelle. Les monétaires anglosaxons domiciliés dans les environs du Rhin, pratiquaient quelquefois leurs ingénieux et bizarres déplacemens de lettres. Pour en donner une preuve, j'entreprends l'analyse d'une pièce qui se trouve représentée par Joachim (*Grosch. kab. kaiserlische, Supplem.*, n° 37). Les légendes y sont :

d'un côté, ✠ OTTO RP CEXAI
de l'autre, ✠ PTOTSRPICEIAMA

On y voit la coïncidence qui se manifeste entre elles. Le P occupe le centre. Il est flanqué par cinq ou sept signes; les lettres sont partagées et séparées de manière que celles qui sont à droite ne se retrouvent pas reproduites à gauche, et *vice versâ.* D'un côté ce sont les SPORT, de l'autre MAXICE. Le nom du roi ou de l'empereur Otto est le seul conservé intact; mais le reste y est bouleversé, détruit et mélangé, cela est évident.

Dans la première légende, on retrouve très-facilement, et sans contestation, *Otto rex pacificus.* Mais dans la seconde, on voit plus de complication, plus d'incertitude. On peut s'y méprendre, tomber dans des déceptions; c'est ce qui est prouvé par différentes explications que nous en tirons, sans les proposer pour satisfaisantes.

Dans la seconde légende, on peut trouver : *imperator paci' ic's.* Mais le titre de l'empereur ne se réunissait point avec le titre du roi; communément ils se présentent séparement. Dès que la légende royale nous fournit le titre *rex*, celui-ci ne peut se trouver avec celui d'*imperator;* cela est incompatible. Cette explication est donc douteuse.

C'était l'usage de l'Allemagne, aussi bien que de l'Angleterre, de destiner l'autre légende à l'indication du lieu de la monnaie. Les pièces énigmatiques de l'Angleterre, même dans ses compositions occultes, signalaient le lieu, et souvent ses lettres étaient

Digitized by Google

placées au centre de la composition. Si nous appliquons cette règle à la légende qui nous occupe, nous y trouvons *Spira ci'itas metropo 'is*. Mais, pour compléter cette explication, il manque *v* et *l*. En outre, l'expression de métropole est inconnue, et par cette raison l'explication est incertaine, douteuse, insuffisante, insoutenable.

Indubitablement c'est la composition anglosaxonne, et elle renferme certainement lenom du monétaire. En la cherchant, je partage les lettres de cette manière : *Eatwic. mot. Spira.* Il faut y considérer le P du centre pour *p,* le P qui ouvre la suite des lettres pour *w*.

On me croira parvenu à mon but; je le croyais au premier abord : mais encore une observation saute aux yeux de tout observateur exercé. Le centre de la légende offre TSRPICE, sept lettres, qui donnent le nom du monétaire *Swertic*. Les monétaires, plaçaient très-souvent leur nom au centre, et l'unissaient avec celui du lieu. Il y aura donc, *Swertic, mota.* (monetarius) *Spira*. Les noms de Swertic et de Spire offraient les mêmes lettres; c'est pourquoi le monétaire, ne voulant pas répéter les *s, r,* répéta un *i* superflu, et le *p* pour indiquer sa double signification, tantôt *p,* tantôt *w*.

L'arrivée de Swertic devait précéder la conquête définitive des Danois; elle dut avoir lieu du temps du roi Otton III (983-996). Lorsque Etelred régnait en Angleterre, un monétaire Swertic, de son temps, fut connu à Norwich, mais son coin à la grande croix etelredine le fait plus récent; il fabriquait à Norwich, après la mort du roi-empereur Otton III. C'est donc un autre *Swertic*, qui est venu vers 990 s'établir à Spire.

Je crois que cette explication ne paraîtra ni controuvée, ni le fruit du hasard, si l'on considère les autres monumens indiqués ci-dessus ; si l'on considère que la construction de la légende ne ressemble point aux autres de l'Allemagne, dont le sens occulte s'explique tout autrement. Une étude plus approfondie des relations qui existaient entre les monnaies de diverses nations, trouvera, je n'en doute pas, de nouvelles preuves et de nombreux documens, pour mieux éclaircir et constater l'influence que le monnayage anglosaxon a eu sur celui du continent.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA MONNAIE ANGLONORMANDE

ET LES PREMIERS PLANTAGENETS.

(Depuis 1066 jusqu'à 1154. — 88 ans.)

Les malheurs, pressentis, présagés, prévus, qui effrayèrent les dernières années des Anglosaxons, se réalisèrent bientôt, et d'une manière horrible, lors de l'invasion de Guillaume le conquérant. L'indépendance des Anglosaxons fut détruite par les Normands, leur nationalité foulée aux pieds et anéantie, le peuple asservi. Une nouvelle race prit possession de la Bretagne, et réduisit toute l'ancienne population à l'esclavage. L'activité nationale est restreinte, et les étrangers y introduisent leur langue, leurs coutumes, leurs lois, leurs mœurs, leur barbarie et leur civilisation.

Le type normand, en Angleterre, n'est pas celui dont les Normands se servirent sur le continent. Ils tinrent constamment et invariablement au type local français. (Gro. R. Ainslie, *illustration of the Anglo French cointage*. London, 1830, in-4°; Ducarel, *Anglo Norman antiquities in a tour trough part of Normandy*. London, 1767, fol.). Mais en Angleterre, ils en formèrent un nouveau en l'appuyant sur la monnaie antérieure anglosaxonne. Tout en écrasant et supprimant la nationalité saxonne, ils s'approprièrent les fruits de son ancienne activité; ils se mirent en possession de ses différentes productions. De ce nombre furent la monnaie et son type. Ils les modifièrent et changèrent avec le temps par de nouvelles inventions, mais ils ne détruisirent pas son caractère, et ils le conservèrent durant toute leur domination (1066-1154, 88 ans), et le transmirent aux Plantagenets.

L'ouvrage de Thomas Snelling nous a fourni de nombreuses observations et des exemplaires gravés des monnaies anglaises des Normands. Il ne s'est pas efforcé à distinguer les pièces des

Digitized by Google

Guillaume père et fils; ni des Henri, normand et plantagenet. C'était une tâche qui devait m'occuper, lorsque j'eus connaissance de cet ouvrage. Mais dans ma situation errante, les notes que je réussis à me faire sont insuffisantes. Je vois qu'on peut parvenir à les distinguer : la monnaie des Normands est aussi signalée par des noms de monétaires, et leur témoignage doit concourir efficacement à éclaircir ce point. Leur témoignage me manque; je me borne à observer seulement l'empreinte de la tête sans toucher le revers monétaire. Ces observations; sans être appuyées par l'analyse du revers, sont insuffisantes, mais elles toucheront quelques objets qui se reproduiront dans la monnaie du continent, que nous prendrons en considération.

La monnaie normande n'a point abandonné le profil gauche, parce qu'il se trouvait sur les pièces d'Edward : mais elle aima mieux mettre les têtes de face. La couronne à trois globules, le sceptre dans la main, la croix, le mot PAX PAXS placé dans le champ, cantonné parmi les branches, le tout modelé à la façon d'Edward. Le conquérant voulut se distinguer quelquefois : il remplaçait sur plusieurs pièces le sceptre par l'épée, emblème du pouvoir, non moins terrible que son sceptre de fer.

Il me semble que l'épée, le profil, les astériques, sont les objets qui distinguent les pièces de Guillaume père de celles du fils. Ils ont également placé sur leur argent, les têtes de face et différentes croix. Mais l'épée de Guillaume père étant abandonnée par son fils, était oubliée sur toutes les monnaies de ses successeurs Normands. Les astériques, inusités jusqu'alors, commencèrent à signaler la monnaie des successeurs de Guillaume le fils. Les petites roses, les anneaux, suivirent les astériques et se placèrent sur la même monnaie. Il est donc probable, que les astériques se montrèrent sous Guillaume fils. Le profil droit reparaissant sur plusieurs pièces, semble appartenir plutôt à Guillaume le fils, comme le gauche distingue les pièces de Guillaume le père. Le gauche ne fut pas oublié par quelques-uns des successeurs de Guillaume; il paraissait prendre l'alternative avec le droit. Toutes ces considérations m'ont décidé à attribuer les numéros 1, 3, 4, 5, de la planche de Snelling, à Guillaume père; les autres 2, 6, 7, 8, 9, 11, 12 et pag. 6, lett. D, à Guillaume, son fils.

Il est plus facile de distinguer les pièces de Henri le Normand de celles de Henri le Plantagenet, parce que leur règne est séparé par celui d'Étienne, et les espèces d'Étienne s'efforcèrent de pren-

dre une nouvelle route et fournirent quelques modèles aux Plantagenets. La monnaie de Henri le Normand présente la tête de face, ou profil droit, une couronne à trois globules, les roses, les anneaux, ce qui rapproche son type des monnaies des Guillaume. Elles sont chez Snelling, sous les numéros 13, 15, 18, 19, 20, 22. Celle de Henri II s'accorde plus avec la monnaie d'Étienne.

Plusieurs singularités se sont manifestées sur la monnaie d'Étienne, qui, en partie, furent acceptées et prirent de la consistance. Certaines pièces d'Étienne représentent deux personnes debout, tenant entre elles un sceptre; les autres représentent le drapeau à la place du sceptre (Snelling, 27, 30). Cela n'a point provoqué d'imitations nombreuses. Mais généralement, le type d'Étienne ne voulait point connaître les astériques, les roses, les anneaux; il n'oublia jamais un sceptre dans la main; s'il reprit le profil gauche, soutint les têtes de face, il créa les trois quarts du visage, et orna toutes ces têtes de la couronne à trois fleurs, laquelle fut infiniment rare sur la monnaie de Guillaume II. (Snelling, pag. 6, lett. D).

Par suite, les pièces de Henri le Plantagenet représentèrent les têtes de face, en trois quarts, avec un sceptre et une couronne à trois fleurs. Sur quelques-unes, on remarque les astériques assemblés ou entassés par 2 ou 3. On reconnait très-distinctement toutes les pièces de Henri II, chez Snelling, nº 14, 16, 17, 21, 23, 24, 31, 32.

Il ne manque pas de pièces singulières de ce temps-là, où le type offre des chevaliers montés, des animaux, des têtes à l'épée. La féodalité, organisée en Angleterre par les Normands, y apporta la subordination, et en même temps donna naissance à des pratiques qui affaiblissent l'unité de l'état. Elle ne poussa aussi grandement qu'en France, mais elle déploya ses rameaux à un certain point. Une branche formait la monnaie des seigneurs. Le comte Eustache, mort en 1153, frappait sa monnaie à Boulogne, sur le continent, dans son comté : mais son oncle Robert, comte de Glocester, mort en 1147, la fabriqua en Angleterre même. Cette monnaie est vraiment exceptionnelle, non-seulement parce que les rois réussirent à supprimer l'existence d'une pareille monnaie particulière, mais parce qu'elle offre un type trop singulier. Au revers on voit une croix recroisée au cœur par une autre semblable, comme elle l'était sur plusieurs monnaies du roi

Digitized by Google

Étienne. A l'entour, la légende est composée des signes fictifs, qui, peut-être, offrent un énigme; et, sous des formes mystérieuses, expriment un sens quelconque. De face, cette monnaie porte le nom des comtes. Celle d'Eustache est marquée par un animal quadrupède, et celle de Robert, par un chevalier monté, tenant dans la main droite une épée élevée.

Le type des Plantagenets ne diffère guère du type normand. Il s'attacha avec prédilection à la tête de face. Il tint à la croix à doubles traits ouverte au bout et pommetée, renfermée dans le champ (XI, 16) ou perçant de ses bras ouverts le cercle du champ et de la légende, cantonnée dans chaque angle de trois pommes ou globules. Vers 1190, les têtes de face furent enfermées dans un triangle. Dans les légendes, le nom du lieu, et souvent le nom du monétaire, se soutenaient. Ce type prolongea son existence jusqu'aux Edward, jusqu'à 1272. Il servait de modèle à différentes monnaies du continent : la croix, la face et son triangle.

Edward I^{er} (1272) inventa un autre idéal de la tête de face et du profil, se servant, pour modèle, de la monnaie d'Espagne. Une longue chevelure couvrait les oreilles, et la couronne tréflée prit sa consistance. Edward accepta la croix à longues branches, très-peu épâtée, qui perce la légende, la croix qui, depuis quelques années, reparut en Espagne, en Italie et dans la France méridionale. Mais il conserva le cantonnement triglobulaire dans les angles de la croix; de cette manière, il la distingua de la croix des environs des Pyrénées et des Apennins (XI, 17). Ce type d'Edward servait de modèle à un grand nombre de monnaies de l'Europe, à celle d'Écosse, du Danemarck, de la Suède, à l'impériale, à différentes monnaies de la France et de l'Allemagne.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

	page
MONNAIE DES ANGLOSAXONS.	3
PREMIÈRE PÉRIODE. Heptarchique, jusqu'à 720.	5
DEUXIÈME PÉRIODE. Mercienne (720-825).	6
TROISIÈME PÉRIODE. Réunion sous un roi chef (825-920).	15
QUATRIÈME PÉRIODE. Unité des Anglosaxons (920-991).	28
CINQUIÈME PÉRIODE. Anglodanoise (991-1042).	46
Etelred, roi anglosaxon (978-1016).	60
Cnut, roi anglodanois (1017-1036).	67
Harold, roi anglais (1036-1039).	71
Hardicnut, roi anglodanois (1039-1042).	72
SIXIÈME PÉRIODE. Dernière lueur de l'existence des Anglosaxons (1042-1066).	80
Noms des lieux où les Anglosaxons avaient leurs hôtels de monnaie.	91
INFLUENCE DU TYPE ANGLOSAXON SUR LE TYPE DU CONTINENT.	93
Irlande.	*id.*
Écosse.	96
Danemarck.	97
Suède.	100
Pologne.	102
Bohème.	105
Hongrie.	108
Allemagne.	109
NOTICE SUR LA MONNAIE ANGLONORMANDE (1065-1164) ET LES PREMIERS PLANTAGENETS.	115

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

POUR LES LECTEURS, ESSENTIELLEMENT NÉCESSAIRES,

contenant

les rectifications, les additions et l'errata.

Depuis l'impression de cette partie, il s'est écoulé dix mois, mes notices sous le rapport de la monnaie anglo-saxonne ne s'enrichirent pas beaucoup. Mais j'ai eu l'avantage de faire connaissance de l'ouvrage de Spelman (vita Alfredi), de me procurer l'ouvrage de Joachim (Groschen kabinet), enfin d'observer plusieurs pièces anglo-saxonnes trouvées en Russie et conservées dans la collection de M. Alexandre Wattemare : or, je puis faire quelques rectifications qui peut-être ne sont pas indifférentes pour les détails des recherches.

p. 9, v. 15, E. L. + P . O. Plu- *Lisez* E. L. +. P. Plu-

p. 11, v. 4, *Viilehean*,

p. 13, v. 3, 7, 22, *et ailleurs, partout lisez* enhendée

p. 13, v. 25, *styca* (pl. XII, 1-6), p. 13, v. 26, *lisez* ment par les rois

p. 15, v. 24, (828; pl. X, 10), p. 16, v. 34, d'un côté de leur

p. 20, v. 13, ajoutez : *Jomam, Bradi, Ewra*, la

p. 20, v. 14 *ajoutez* (Spelman, tab III, 26-29, IV, 4; Fount.,

p. 21, v. 10 *Joman* lisez *Jomam* p. 21, v. 25 en 870, *lisez* en 890

p. 23, à la fin de la note, ajoutez aux monétaires d'Edward l'ancien : *Deorwald* (Spelm III, 24) le même qui fabriquait à Alfred et à Atelstan (901-925).

p. 26, v. 31; p. 27, v. 35, 37; p. 29, v. 15, 16; p. 30. v. 25, MONNAIE DE S. PIERRE D'YORK. En se rapportant à la trouvaille de 1611, mentionnée par Alford, j'ai cru déterminer le temps de la monnaie de s. Pierre fabriquée à York, aux années de 928 et 948. Mais des renseignemens plus détaillés donnés par Spelman la font reculer dans des années un peu plus anciennes. La découverte de 1611 fut faite le 8 avril dans le lieu nommé Harkirk de la paroisse Sefton du comté de Lancaster; elle fut composée :

1° De la monnaie anglo-saxonne, savoir :

de l'archevêque *Plegmund.* 889-923
du roi *Alfred.* 871-901
du roi *Edward* l'ancien. 901-925
de la monaie estanglaise au nom de *S. Edmond.* 870
de celle mystérieuse de monétaire *Otic.*
de celle d'York au nom de *S. Pierre.*

2° De la monnaie étrangère, arrivée du continent de l'empire carlovingien tombant en dissolution:

du roi *Charles* le simple frappée à Metull. 898-923
du roi *Beranger*, christiana religio. 888-902
du roi *Louis* bosonide, christiana religio. 890-900

Louis et Beranger furent couronnés empereurs en 900 et 902, et il semble que le trésor d'Harkirk n'a rien eu de leurs espèces impériales; il semble aussi qu'il n'y a pas

eu de monnaie des successeurs de Charles le simple dont le fils chercha l'asile chez son oncle Atelstan en 925. De la monnaie du pays il n'y a guère des espèces d'Atelstan qui succéda à Edward en 925. Or, ce trésor fut composé avant 925 et la monnaie de s. Pierre circulait alors nombreuse, car elle y fut trouvée en nombre assez considérable (Spelm, tab. III, 1-9). Il est donc évident, que ce n'est pas entre Anlaf et les enfans de Sitric entre 928 et 948 qu'elle fut fabriquée et circula, mais avant 925. Il est juste de présumer que nous avons des données suffisantes et entière sur les espèces de Harkirk, par conséquent nous remarquons, qu'il n'y a pas, ni de monnaie du roi Northumbrien Regnald (918-926) ni de Sitric (914-918), et nous concluons que leur monnaie n'a pas eu d'existence dans l'année d'enterrement du trésor de Harkirk. Or il fut enfoui au plus tard vers 913, au plus tôt en 902, puisqu'on y a les monnaies d'Edward l'ancien: elle est de ses premières années, car du nombre de huit monétaires edwardins, on en remarque quatre qui fabriquèrent sous le roi Alfred, savoir Wlfred, Edered, Bernwald, Deorwald. La monnaie northumbrienne de s. Pierre fut alors courante; elle fut forgée, depuis qu'Alfred s'est emparé d'une partie de Northumbrie, et combattait à différens succès les Danois entre 894 et 900. Cette monnaie fut fabriquée par intervalles et je crois que la découverte de Harkirk fixe suffisamment l'époque de son existence.

p. 29, v. 9; *Radulf.* p. 29, v. 30. IbORAcE

p. 32, v. 32, *Hegenredes.*

p. 36, v. 11, berland *lisez* brie p. 38, v. 30, de cette période

p. 38, v. 34, 35, *lisez* Elle y est très-rarement accompagnée des perles.

p. 39, *dernière ligne* NEN *corrigez* FNEN

p. 40, v. 29, *ajoutez au temps d'Edwi;* le monétaire *Maneod* d'Hampton (Köhler Münzbelust. VIII, p. 193; Joach. änglische n° 21, p. 380).

p. 40, v. 31, *Elsig* lisez *Elfsig* p. 44, v. 15, *lisez* (pl. XIX, 2),

p. 44, v. 17, *lisez* (pl. XII, n° 11). p. 45, v. 26, *Etelred* corrigez *Ethered*

p. 47, v. 8, domination p. 49, v. 14, son opposite *lisez* son avers

p. 52, v. 13, 14. Je puis enfin vérifier la prétendue monnaie d'Andover se trouvant dans l'ouvrage de Joachim n° 6. Je me suis convaincu que la malheureuse explication se rapportant sur Andover, proposée dans ma publication polonaise, n'a pas de fondement. Cette monnaie n'est rien autre chose, que celle figurée sur notre planche XIII, n° 9, attribuée à différens Swen, par Jacobæus, museo dan, tab. XXV, n° 45; par Keder, nummi aliquot II, 12, p. 56; par Joachim p. 315. Nous y voyons une fabrique de Londre, comme on le voit par l'explication ci-dessous de la même page 52, le 25e verset et suivans.

p. 52, v. 23 dessous *lisez* au dessus.

p. 53, v. 4, *lisez* une publiée par Fountaine (I,

p. 53, v. 29, au caprice p. 54, v. 11, placé sous la croix

p. 55, v. 16, immédiatement, *lisez* consécutivement p. 55, v. 17, faces *lisez* phases

p. 57, v. 6, Depuis, je connais une dont on voit la figure sur le titre de cet ouvrage, et son explication dans la table XXXVIII.

p. 58, voyez les couronnes sur la table XXXII et leur explication XXXIV

p. 60, v. 12, ÆDELRÆD p. 60, v. 14, ÆDEL'

p. 60, à la fin de la note (2) ajoutez: *Aethestan* on Eaxeo (Exester, chez Joach. englische n° 23); *Eadsi* mo Dun. 11. (Dunmore, selon l'explication de M. Alexandre Wattemare qui possède cette monnaie).

p. 61, v. 25, LRVX p. 62, v. 30, ajoutez *Durulf* à York;

p. 62, v. 35 *Dunstan*, sur une pièce *Duntan*,

Digitized by Google

p. 62, fin de la note (2) *Leofhyse* à Dovre.

p. 63, fin de la note (1) *Osvie* à Deod (Theothfort). — (Ces quatre pièces sont à M. Alexandre).

p. 65, *Pièce énigmatique du prétendu Oldwin:* Appel en a publié une semblable (Münzen und Medail. IV Band Tab. XVII, nº 12), elle offre cette particularité que la légende du revers est presque la même que celle de l'avers. Ces deux légendes consonnantes, se conforment le mieux à celle de la pièce publiée par Reineck, en lisant de ce dernier à rebours. Voici leur ressemblance et l'identité

d'Appel l'avers	OI PDIOFI + ꓷFLI
le revers	+ OI FDIOF'N IJIO
de Reineck l'avers rétrograde	+ OI + PDIO × NDEOI

La légende de l'avers d'Appel peut suggérer l'idée d'un roi de Dublin : Oiwdlo rix Dflio.

p. 66, v. 19, un I superflu *lisez* un D superflu

p. 68, v. 32 ajoutez à la note (1) *Arncetel* à York (Joachim dänische I).

p. 68, v. 34, *Eadwold*, *Godman* à Londres, *Cniht* ou *Cnint* à Grantchester;

p. 68, v. 38, à la note (2) *Dunsige* à Londres; *Egelric* à Winchester; *Norulf* à Stamford; (ces six monétaires sont de la collection de M. Alexandre).

p. 70, v. 37, note, ajoutez : Une pièce apportée de la Russie par M. Alexandre offre le nom de *Wulfric* à Londres. Köhler Münzbelust. I. p. 49 et Joachim englische nº 28 ont à la même croix au revers, une tête casquée au revers et une légende monétaire autour de la croix extraordinaire *Landfer monet*, sans qu'il y ait le lieu nommé.

p. 71, v. 34 *Wulfbeod* corrigez *Wulbeod*

p. 72, v. 8, EFTEL *Centu.* corrigez EꟻTEL *Centw.*

p. 72, v. 35 et suiv. Je puis vérifier la notice de Joachim, et elle est à rectifier.

1º La légende du nº 34 est ainsi conçue BRVNNSTAN ONLOTF et la pièce est de Harold, connue par Spelman tab. VI, 9, et mieux par Fountaine tab. VIII, 8 qui y a lu *Brunstan* ou Theothfort.

2º Joachim donne trois pièces de HARDICNVT. Toutes les trois à l'empreinte de son père, celles des monétaires d'*Osmund* ou Norw. et de *Hueln* ou Bori (englische 31, 32) sont semblables à la monnaie de son père qu'on voit sur notre pl. XII, 24; la troisième du monétaire *Leofric* à Londre (dänische 3), se distingue au revers par la croix semblable à celle du nº 25 de notre planche. — Ma supposition sur l'énigmaticité de H. VELNONBORI peut-être n'a pas assez de fondement, mais je ne sais pas donner de l'explication à Bori.

p. 76, v. 10, l'une sur *lisez* l'une au dessus de

p. 82, la dernière ligne ajoutez *Lefwine* ou Lihr (Leicester);

p. 84, v. 27. *Elrtc* (pl. XI, 13) p. 84, v. 29. *Liofstan* ou Wimre.

p. 84, v. 31, VEꟻ≡TEL

p. 87. La monnaie d'*Ensani* est connue par	V
Spelman tab. VI, 2. En voici la symétrie de	N M
sa légende royale. Cette monnaie ressemble à	Aꓷ E꓄
celle du monétaire d'Alfred, Oudig 870-900.	⁚⁚ A Я ELR

p. 88, v. 22, *dans certains exemplaires cette ligne est à corriger* de M. Cartier, ·⁚· + CVN·⁚·HEꟻI

p. 88, v. 35 N+, *lisez* NA+

p. 89, La monnaie d'OTIC, existait vers 900, car elle fut une de la trouvaille de Har-

Digitized by Google

Hacvin r 101. Harold r 57, 71, 2, 84. Hardicnut r 72-8, 97, 8. Hegenredes m 32. Henri r 116, 7. heptarchie 14, 5, 30. Herebert m 15, 6. Heriger m 41. Herman e 111. Hermod m 13, 29, 31. Hongrie 108. Hradila 88, 9. Hunewine m 51.

Ibba m 9. Ieanbert e 10, 2. Ifa m 14. Inegeigur m 30. in nomine dni 101. Iomam m 20, 3. Irland 93-6.

Kent 5, 6, 12, 24-6, 32, 3, tables III, XXVI, XXVII. KTIR 97.

Leofric m 41, 58, 82. Leofsig m 37, 9, 40. Lefwine, Leofwine m 55, 8, 111, 2. lieu nommé 40. Lincoln 22, 6, 80. Londres, Lundr 73, 4, 80. Ludica r 12, 5. Lulla m 8, 9, 10. Lunig m 26. Lunt 98, 9. Lwolf m 53.

Magnus r 98, 9. Manna m 39, 41, 2. Maneod m 40. manteau 44, 9, 58. Martin s 26, 7. Mercie 6-12, 15-7, 32, tables III, XXVI, XXVII. monetar, monetril, monerlia, monitre 28. MONNAIERIES les noms des lieux 91. MONETAIRES leurs noms se trouvent en grand nombre 15, 22, 3, 37, 45, 60-3, 8-72, 82-4, tables III, IV. Mohno m 11. Monaghan 94, 6. monogramme 14. Morenogh 96.

Niudin m 107. Nodine m 63, 5, 6. Nothon m 35. Nottingam 35. Northumbrie 13, 6, 27-30, tables III, XXVI, XXVII. Nulgwin m 107. numéraire 47.

Oba m 10, 4. Odo m 20. Offa r 8-11. Olav r 51, 2, 100, 1. Omeris m 107. ON 35, 49, 55. orthographe 11, 2. Osbrecht r 16. Osulf m 50. Othgrim m 81. Othwin m 6. Otic m 88, 9. Otten croludenne 73. Otto r 112. Oxford 22.

Pax 59, 84, 116. Pert 96. Pierre s 26, 7, 9, 30. Piligrin e 110. Plegmund e 25. Pologne 102-5. portail 31. Praga 107. profil 23, 6, 44, 9.

Radulf m 29. Redulf r 16. Regnald m 31, 2, 40; r 28. Referen m 101. Regia civitas 108. Robert e 117. Rocesby 96. Rotbert m 37, 40. Rullsig m 32. runique 98, 9, 101, table XXXIV.

Sevine m 98. Sfelel m 85. Saxons 14, 32, 3, 9. Sigebert m 13. Sigferd m 40. Sigtun 100, 1. Sitric r 16, 28, 94. Snelling m 100. Snottencenan 35. Smala m 16, 32. Spire 112, 3. Stegen m 94. styca 13, 6. Suède 100, 2. Svidric r 19. Swefne 52. Swen r 51, 2, 97, 8. Swertic m 113. Sweting m 81.

Temple 31, 28. tête de face 25, 6. Theodred m 74. Thorlacius 99. Thormod m 101. Thorr m 82. Thorstan m 50. tiare 58. Thurudt, Thurvut m 99.

Udalric r 106-8. Uki m 99. Ulfeze m 100. Unbein m 41.

Wauls m 50. Venceslav s 107, 8. Werbald m 12, 5, 6. Vernhard m 13. Wessex 13, 4, 6, 21-4, 33, tables III, XXVI, XXVII. Wiberg 97, 8. Viilebea m 11. Wilame r 96. Wilsig m 40, 1. Winchester 39, 40. Winifr m 20. Wintsige m 59, 40, 2. Wishard, Wolhard m 10. writ-cal 112. Vulfgar 31. Vulfheard, Vulfneard m 36, 40, 1. Vulfnoth m 59. Vulfred, Wulfred e 24; m 39, 41. Vulfric m 39, 46, 58. Wulssig m 32.

York 26, 7, 9-32, 80, 5.

FIN.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

DU MOYEN-AGE.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

DU MOYEN-AGE,

CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DU TYPE;

ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS, COMPOSÉ DE TABLES CHRONOLOGIQUES,

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES DE MONNAIES, GRAVÉES SUR CUIVRE;

PAR JOACHIM LELEWEL.

OUVRAGE PUBLIÉ

PAR JOSEPH STRASZÉWICZ.

TROISIEME PARTIE.

BRUXELLES,

CHEZ BERTHOT, LIBRAIRE, MARCHÉ-AU-BOIS.

1835.

Digitized by Google

MONNAIES

D'ALLEMAGNE,

D'ESPAGNE, D'ITALIE, DES CROISÉS,

ET QUELQUES-UNES DES KUFIQUES;

DE SCANDINAVIE,

DE BOHÈME, DE HONGRIE, DE POLOGNE;

SUIVIES

D'UNE DIGRESSION HISTORIQUE DU COMMERCE DES SLAVES

ET DE L'ÉTAT DE POLOGNE,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA CHUTE DE MASLAV.

Digitized

INTRODUCTION

Dans les mémoires précédens, qui composent mon ouvrage numismatique, la monnaie particulière de la France et de l'Angleterre nous a occupés séparément : elle offrait aux recherches l'unité d'objet et de vue. Dans ce troisième mémoire, nous avons à parcourir un aggrégat de différentes monnaies de nations dissemblables entre elles.

Nous allons traiter de la monnaie des deux péninsules du midi, l'Espagne et l'Italie; de la monnaie des trois couronnes du nord: le Danemark, la Suède, la Norvège; des trois états slaves: la Bohême, la Hongrie, la Pologne; de la monnaie d'Allemagne, et de certaines pièces kufiques arabes, que j'ai eu occasion d'observer. Les péninsules, qui ont eu des rapports très-rapprochés, très-suivis, avec d'autres systèmes de culture que le chrétien, qui furent immédiatement engagées dans des relations commerciales avec les états où l'or et l'argent continuaient à soutenir l'équilibre commode au négoce en gros; ces péninsules, dis-je, se distinguent du reste de la chrétienté par leur monnaie, qui, de bonne heure, établit une balance juste entre différens métaux. Le cuivre, l'argent, l'or, furent frappés en Espagne et en Italie, lorsque, dans le reste de l'Europe ultramontaine, l'argent seul, blanc, brun ou noir, affaibli jusqu'à l'infini, donnait la matière de toute sorte de numéraire à la fabrication. Le billon sévissait quelquefois contre la monnaie blanche, et le pauvre nord fut infecté de fragiles bractéates. Le système ultramontain ne pouvait se mettre en comparaison avec le système péninsulaire, établi sur des bases plus solides, plus à portée de la civilisation matérielle, grandement avancée. Les changeurs et les agioteurs, dans leurs opérations lucratives, connaissaient le secret de la dissemblance, et nous sommes forcés de la distinguer, parce que le gros d'argent, qui, vers la fin du XIII^e siècle, conjointement avec l'or, rapprochait les deux systèmes monétaires, et qui est le terme accepté de nos observations et de nos recherches, n'eut aucune influence sur la monnaie des péninsules.

Mais il y a un autre point de vue qui rapproche toutes ces

Digitized by Google

espèces divergentes, qui réunit cet aggrégat disparate, ce sont les rapports réciproques du type. Toute notre attention est tournée sur ce point, elle est loin de voir couronner ses efforts; elle cherche cependant à se frayer un chemin à travers tous les détours et toutes les incertitudes.

J'irai donc reconnaître, dans des articles séparés, d'abord, le type espagnol et italique; puis celui des trois couronnes scandinaves et des trois états slaves. J'entrerai alors dans une digression historique où l'on verra comment les peuples sans argent peuvent être pécuniers et conserver les monumens monétaires pour les curieux. L'Allemagne fera le sujet de mon dernier article; mais je m'y trouverai aux abois dans mon long voyage. Quelques observations générales termineront l'ouvrage.

Digitized by Google

MONNAIE

D'ESPAGNE.

Je ne connais aucune publication sur la monnaie d'Espagne, excepté celle de Mahudel, qui a consacré deux planches pour faire graver quelques pièces du musée royal. Ces planches renferment les variétés très-insuffisantes de la monnaie aragonaise, les monnaies trop récentes et pour la plupart du XV^{e} siècle.

La collection de M. Norblin, riche dans cette branche de la numismatique, me fournit seule des détails plus nombreux et d'un intérêt qui n'est pas indifférent aux observations générales sur la numismatique du moyen-âge. Toutes les figures espagnoles de la planche XVI sont tirées des clichés très-nombreux que M. Norblin m'a communiqués, ou des pièces originales dont il me fit cadeau. Les pièces aragonaises remplissent plus de trois siècles (1035-1400); celles de Castille n'embrassent pas un espace aussi étendu.

Or, la monnaie de Castille, que nous offrons, ne peut donner des résultats aussi larges que l'aragonaise. La position même de la Castille, plus écartée du système de l'Europe féodale, ne pouvait fournir que peu d'objets dans les relations des empreintes de la monnaie. L'Aragon était plus en contact avec la France, l'Italie et la Sicile, elle peut offrir dans sa monnaie plus de rapports avec la monnaie des autres peuples.

ARAGON.

La monnaie de la Marche d'Espagne, qui, depuis, fit partie intégrante de l'Aragon, existait après la chute des Carlovingiens : mais elle ne m'est connue que de nom. La monnaie des comtes de Barcelone, de Tarragone, de Roussillon; la monnaie d'Aussone; les mancus d'or, le tern, le quern; la brune, bessonaya, doblenca,

Digitized by Google

le denier ut sic, le réal xamberc, sont évalués: mais leur type m'est inconnu, et je ne sais pas s'il fut publié.

Les petits états s'y formaient pour combattre les musulmans de Saragosse. Sanchez le grand les réunit (1000-1035); à sa mort ils se séparèrent de nouveau.

Ramirez, roi d'Aragon (1035-1063), battait sa monnaie au profil gauche et à la croix, s'intitulant *rex Aragonensis*. Ce type prédomina la monnaie aragonnaise jusqu'au XVI[e] siècle. Le profil gauche, la croix et les légendes subirent certains changemens : je vais les indiquer.

1. Le profil gauche parait être le seul accepté par la monnaie aragonnaise. Sur les pièces de Ramir (1035-1062) et de Sanchez (1063-1094) (pl. XVI, 1, 2), il fut couvert d'un bonnet ou bien la tête fut nue et la chevelure peignée en bas. Puis il se couvrit d'une couronne. Elle était à trois globules. Je la vois encore telle sur les pièces de Jacques (1213-1276) (pl. XVI, 4). En même temps, la monnaie de Jacques, frappée à Montpellier, entre 1272 et 1276, à l'inscription *dominus Montis pessulani*, publiée par Mahudel, n° 9, et par Tobiesen Duby, offre, dans le champ, une croix entre quatre couronnes tréflées. Je présume que c'est le moment où s'effectua l'échange de la couronne triglobulaire, en celle à trois trèfles. Dorénavant, les suivantes sont tréflées. Avec le changement de la couronne, la coiffure du buste, la parure de la poitrine, devinrent aussi plus recherchées, et la chevelure peignée en deux boucles (pl. XVI, 6, 8). En Provence, les rois d'Arragon se faisaient quelquefois figurer de face. (pl. IX, 25).

2. La croix fut d'abord haussée, avec cette particularité, qu'elle offrait à sa branche inférieure de petites fentes, qui semblaient vouloir indiquer que la croix à branches égales fut placée sur un pied plus élevé que la croix elle-même. Une telle croix, ou plutôt son pied, fut très-souvent ornée de feuilles. La croix, haussée au commencement du XIII[e] siècle, céda à deux autres.

La croix patriarcale, peu connue ailleurs, s'établit sur la monnaie aragonnaise sous le long règne de Jacques I[er] (1213-1276). Elle servit depuis d'exemple à certaines pièces angevines, de Naples, de Provence et de Hongrie. Elle ornait la monnaie aragonaise jusque vers le XV[e] siècle (pl. XVI, 4, 7).

Le même Jacques I[er] (1213-1276) donna naissance à une autre croix. Ses branches sont égales, prolongées et légèrement pâtées. Elles occupent toute la surface de la monnaie et touchent le gré-

Digitized by Google

netis de la marge. Ainsi, elles percent la légende et la divisent en quatre sections : elles traversent le cercle du champ. Dans le champ, entre ses branches, on voit cantonnés, en regard, l'anneau et trois boules. Cette croix est une attribution particulière de Barcelone (pl. XVI, 5, 6, 7). Vers la fin du XIII[e] siècle, elle parut dans la France méridionale et en Italie; elle y était acceptée, simple, sans les anneaux et les boules. Vers la fin du règne de Jacques (1272-1276) elle parut sur la monnaie d'Edward, en Angleterre, cantonnée dans toutes les écartelures du champ, par trois globules. La monnaie d'Edward communiqua son acquisition à la France septentrionale et à l'Allemagne.

3. Dans les légendes, il faut observer leur contenu et leur caractère. Quant au caractère, je remarquerai que l'antique romain commença à être affecté d'étranges courbures au milieu du XIII[e] siècle ou vers sa fin. C'est alors que parurt l'E arrondi ou fermé, ∈, ϴ. L'X et l'S furent aussi fracturés. Au XIV[e] siècle, les autres lettres, T, A, U, N, furent défigurées; enfin, le caractère gothique s'établit comme ailleurs.

Le contenu de la légende embrasse un nom de roi et son titre. La pièce, pl. XVI, n° 1, nous offre HHMISSIIII-REX✠ARHGO NENSI. On voudrait peut-être y lire *Ramis Sanci*, et l'attribuer à Sanchez Ramirez (1063-1094). Mais une autre pièce donne simplement le nom de Sanchez. Je crois donc que *Ramissuu'* n'est qu'une défiguration de Ramirez qui fut fils de Sanchez le grand (1035-1063), *Ramires rex Aragonensis*.

Sur les pièces suivantes de notre pl. XVI, on lit :

SANCIVSREX : ARAGON (1063-1094) (n° 2).
PETR' REX ARAGON (1196-1213) (n° 3).
IACOBVS : Rϴ X : ARAGON (1243-1276) (n° 4).
Pϴ TRVS Dϴ I GRATIA Rϴ X (1276-1285) (n° 6).
Pϴ TRUS Dϴ I GRA Rϴ X ARAGON (4336-1389) (n° 8).

La pièce ci-devant citée, de Montpellier, offre aussi *dei gratia rex*. Il parait que l'extension de la légende, par cette formule, a commencé sous Jacques I[er], sous lequel le type de la monnaie fut surpris par plusieurs autres nouveautés.

La monnaie de Barcelone offre cette particularité, qu'elle parait seule s'arroger la croix à branches étendues et cantonnées d'anneaux et de pommes; qu'elle avait le privilége particulier de se nommer sur sa monnaie *civitas Barcinona* (Mahudel, n° 2, 3, 7, 8, 14). Elle marquait sa monnaie du profil royal, mais quel-

Digitized by Google

quefois elle indiqua son nom et son titre sans y ajouter le nom de l'état (IACOB' REX 1213-1276); quelquefois même le roi n'y était guère nommé, et la pièce de Barcelone reste anonyme (pl. XVI, 5, 6, 7).

La monnaie de Navarre suivait le type aragonais. La pièce de SANCIVS REX NAVARA, chez Mader (nº 12), est de Sanche V (1076-1094) et ressemble au Sanche d'Aragon (v. n. pl. nº 2).

Par ces exemples, communiqués en différens exemplaires et variétés, par M. Norblin, nous voyons le commencement et la durée des différens objets de l'empreinte aragonaise :

Profil gauche.	1035	—	—	—	—	—	—	—
Bonnet	1035	—						
Couronne triglobulaire. .			1100	—	—	1276		
Couronne tri-tréflée . . .						1270	—	—
La croix sur un bâton. . .	1035	—	—	—	1213			
La croix patriarcale. . .					1213	—	—	—
La croix de Barcelone. . .					1213	—	—	—
Dei gratia						1270	—	—
Les armoiries.						1270	—	—

LÉON ET CASTILLE.

A la mort de Sanchez le grand, la Castille se détacha plus décidément du système aragonais et elle se ligua plus étroitement avec Léon. Fils de Sanchez le grand, Ferdinand, roi de Castille et empereur, s'empara du royaume de Léon en 1037, et, depuis ce temps, Léon et Castille se séparaient ou s'unissaient, mais finalement composèrent une unité indissoluble.

Quelle était leur monnaie primitive? Je ne puis faire à ce sujet que des conjectures. Le profil droit, la croix carlovingienne, le caractère romain, comme celui de la monnaie aragonaise, composaient le plus ancien type castillan. Je pense que le profil offrait une tête nue ou bonnetée, puis ceinte de la couronne à trois globules. Je le crois, et j'espère appuyer mes présomptions par différentes remarques sur les pièces plus récentes.

Sanchez II, fils de l'empereur Ferdinand, mourut, en 1072, avant la prise de Tolède (1085). Tolède fut depuis en possession de deux Sanchez, de Sanchez III (1157-1158) et de Sanchez IV (1284-1295). La monnaie de Tolède, qu'on voit sur la pl. XVI, 9, doit être attribuée à Sanchez III, dont le règne fut très-court. Si on la compare avec la monnaie aragonaise, on y remarquera

ized by Google

le même caractère, la même configuration des lettres, qu'offrent nos pièces aragonaises antérieures. Le buste porte la couronne triglobulaire qu'on voit sur nos pièces aragonaises postérieures.

Cette pièce de Tolède offre, d'un côté, un profil droit, et autour TOLETH; de l'autre côté, une croix carlovingienne, ayant les anneaux accrochés à des pointes de ses branches pâtées, et à l'entour SANCIVS REX. Elle diffère beaucoup de la monnaie de la fin du XIII[e] siècle : elle est de Sanchez III (1157-1158), qui eut en partage la Castille et Tolède (pl. XVI, 9) (1).

Ferdinand le saint réunit Castille et Léon (1230-1225). Il voulut indiquer hautement cette réunion par les emblèmes des deux états qu'il fit empreindre sur sa monnaie. D'un côté, un château ✠ F. REX CASTELLE; de l'autre, un lion ✠ ET LEGIONIS (pl. XVI, 10). Il faut observer que cette pièce de Ferdinand offre un caractère différent de la pièce précédente de Tolède. L'E y est arrondi, l'A ne ressemble plus à l'H. Le même changement nous offre les monnaies aragonaises du XIII[e] siècle.

(1) M. Bohl, de Coblentz, possède une superbe pièce castillane d'Alfons III, fils de Sanchez, frappée à Tolède en 1186, offrant simplement les inscriptions et les légendes arabes en caractère kufique mauresque, dont on voit la lecture et l'explication ci-après, p. 12.

L'explication est donnée par M. Klaproth, excepté l'inscription du revers, audessus de laquelle il y a une croix. Il a dit qu'il n'a pas pu lire, et il n'a proposé que la lecture de la troisième ligne, مسيحكية *messiassienne*, *chrétienne*. Je dois l'idée de l'explication à l'amitié de M. Theologue, professeur à l'université libre de Bruxelles : il croit que l'inscription se rapporte à la croix; les autres seront peut-être plus heureux à remplir les lacunes qui restent.

Cependant, et les autres interprétations s'écartent un peu de l'explication proposée par M. Klaproth. Je l'ai communiquée à M. Kazimirski, et il a remarqué qu'elle ne répondait pas scrupuleusement aux traits kufiques. M. Klaproth a lu dans l'inscription *prince des Francs*, الفرنكين M. Kazimirski lit *prince des catholiques*, observant qu'au lieu d'*emir el katholikin*, il y a *emir el catolikin*, أمير الكتلقين

M. Kazimirski remarque encore dans le kufique une forme extraordinaire du nom de *saint-esprit*, où il y a روح القدوس *rouki l' kaddousi*, avec un wau, ce qui veut dire esprit sanctifié, ou *très-saint*.

Dans la légende de l'avers, le nombre de *mille*, الف n'y est pas; il est sousentendu. L'année 1224 de l'ère safarienne ou espagnole, répond à l'année 1186 de l'ère vulgaire.

Digitized by Google

La lettre S, sous le château, marque que la pièce a été fabriquée à Séville, après sa conquête (1248-1252).

L'image de la croix fut en usage jusque vers la fin du XIII^e^ siècle. Voyons sur la planche XVI, n° 11, la monnaie de Sanchez, qui offre, d'un côté, un profil à la couronne triglobulaire, et tout autour ✠ SANCII REX; de l'autre côté, la croix carlovingienne cantonnée d'un astre et d'un T, *Toletum*, et tout autour ✠ CASTELLE LEGIONIS. La monnaie est frappée à Tolède, son type a des relations avec la première que nous avons attribuée à Sanchez III; mais le profil y est retourné à gauche, et le caractère est du XIII^e^ siècle, tel que nous l'avons observé sur la pièce précédente de Ferdinand. Il est donc indispensable d'attribuer cette pièce à Sanchez IV (1284-1295).

Rebelle envers son père, Sanchez IV contribua beaucoup à transformer l'ancien type. S'il ne fut pas le premier à y introduire le portail ou le château, il fut au moins l'opérateur de la transfiguration de la couronne triglobulaire en une couronne tréflée. J'ai dessiné sur ma planche XVI, 12, 13, deux pièces de Sanchez IV, au portail : l'une frappée à Léon, l'autre à Tolède, comme on le voit par les lettres L et T, placées dans le centre du portail. Si l'on y observe les couronnes, elles ne sont plus à trois globules, et celle de la pièce de Tolède est fleurisée de trèfles. Cette métamorphose de la couronne coïncide singulièrement avec la date de l'apparition de la couronne tréflée en Aragon. La date castillane est un peu retardée.

Les pièces d'Alfonse XI (1312-1350) offrent la couronne tréflée dans sa perfection. Le grand billon de Castille, *Alfonsus dei gratia rex Ca.* frappé à Tolède, à la tête de face, porte la légende *dominus michi. adjudor. ede.* Les lettres y sont fracturées, arrondies et courbées (*v.* pl. XVI, 15).

Mais les petites pièces du même Alfonse et de Jean (1374-1390) (pl. XVI, 14, 16) prouvent qu'en Castille l'écriture ancienne romaine résista plus long-temps à ces manières monacales, qui torturèrent leur forme. La pièce de Jean, qu'on voit sur notre planche XVI, 16, fut frappée à Séville.

Par ces exemples, nous voyons le profil droit disparaître devant le gauche, la tête de face prendre aussi sa place, la couronne tréflée remplacer la couronne triglobulaire. Cependant le portrait du roi n'était point un objet indispensable : souvent il cédait sa place aux symboles des deux royaumes. Sur différentes pièces

Digitized by Google

particulières à la Castille, Pierre (1350-1368) (Mahudel, n° 4) et ses successeurs remplaçaient leur image par les lettres royales.

Les emblèmes symboliques des deux royaumes prenant la place de la tête, forcèrent la croix à évacuer le champ. Le lion avait, tantôt la tête nue, tantôt couverte d'une couronne. Le château est à trois tours, dont celle du milieu est plus élevée : mais, sur différentes pièces, ce château ressemble à un portail flanqué de deux tours, surmonté d'une croix haussée ou fixée sur un long bâton.

Le caractère changea et varia vers la fin du XIV^{e} siècle, et au XV^{e} il fut parfaitement gothique.

Le lieu où la monnaie était fabriquée était communément marqué par les initiales de Séville, Tolède, Cordoue, Burgos. Il est très-rare de rencontrer un nom entier, comme IA⊕N, Jaen, sur certaines pièces de Henri IV. A l'apparition de la couronne tréflée, la formule *gratia dei* prolongea la légende royale. Alfonse XI y mit une sentence; elle fut suivie, prolongée et insérée en deux rangs par ses successeurs : *dominus michi adjutor et ego dispiciam inimicos meos.*

Il paraît que les armes de Léon et de Castille ne furent réunies dans un même champ qu'au XV^{e} siècle. Le champ fut partagé en quatre : Les première et quatrième écartelures furent destinées aux armes de Castille, la deuxième et la troisième à celles de Léon. Jean II et Henri IV, qui, le plus souvent, ajoutaient leur numérique *cartus*, frappèrent la monnaie à ces armes. Henri III (1390-1406), frappant aussi, comme ses prédécesseurs, la monnaie particulière de Castille, répétait son nom de chaque côté de la monnaie (*v.* pl. XVI, 17, 18).

Les légendes prolongées, les armes multipliées, le burin des graveurs plus recherché, furent communément le partage de l'or et de l'argent fin, et ils se communiquèrent très-rarement au billon.

De ces observations résultent quelques dates pour les différens détails du type, qui ne sont pas suffisamment réunis, mais qui sont en harmonie avec celles d'Aragon.

Digitized by Google

Profil droit	1157							
Profil gauche.				1584	—	—	—	—
Tête de face.					1312	—	—	—
Couronne triglobulaire. .	1157	—	—	1295				
Couronne tréflée					1295	—	—	—
La croix carlovingienne. .	1157	—	—	1295				
Le château et le lion. . . .								
— séparément			1220	—	—	—	—	—
— réunis.								1406
Deus mihi adjutor.					1312	—	—	—
Dei gratia				1270	—	—	—	—
La lettre royale dans le champ							1350	—

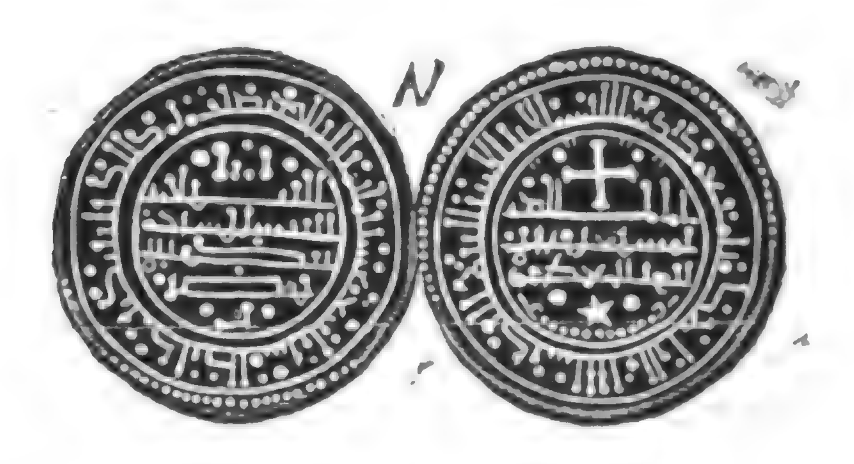

امير القطولقيين الفنس بن سنجه يفضل الله وحكمه

Avers : *dans le champ*. Prince des catholiques, Alfons, fils de Sanche, par la grâce de dieu et par son ordre.

ضرب هذا الدينار بمدينة طليطله في سنه الاربع وعشرين ومايتين و الف الصفر

Marge. Ce denier, frappé dans la ville de Tolède, l'année (mille) deux cent vingt-quatre, de safar.

\+ الدين المسيحيه الله والاعظم

Revers : *dans le champ* + . . . (le signe) de la religion chrétienne, de dieu . . . le très-grand.

بسم الاب و الابن و الروح القدس الاله الواحد من امن ويعمد يكن سالما

Marge : Au nom du père, du fils et du saint-esprit, il n'y a que lui seul. Celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé.

MONNAIE D'ITALIE.

C'est pour la troisième fois que je reprends la monnaie de la péninsule italique. La première fois, c'était la monnaie des Ostrogoths et des Lombards qui fut l'objet de mes observations; puis la monnaie italienne des Carlovingiens et de l'époque qui devança l'invasion saxonne et la domination allemande : maintenant, l'histoire de la monnaie ultérieure à l'époque de cette mémorable invasion, va nous occuper. Je vais donner une notice succincte de son type et de ses relations avec les différentes autorités qui agitaient la politique italienne.

Les savans Italiens ont fait des recherches réitérées pour débrouiller l'origine et les différentes chances des espèces de leurs nombreux états : leurs efforts parvinrent à établir des dates qui dirigent dans les recherches ultérieures. Par l'écriture et différentes marques, ils reconnaissent le siècle des pièces. Ils ont indiqué l'époque de la monnaie de chaque ville, et ils ont compté le nombre des villes qui ont fabriqué leurs espèces. Voici la liste chronologique tirée de l'ouvrage de Carli Rubbi.

Le temps des Goths.

Ravenne.
Pavie.
Rome.

Le temps des Lombards.

Milan.
Gênes.
Lucques.
Pise.
Trevise.
Vérone.
Benevent.
Spolet.
Frioul.
Venise.
Naples.
Sicile.

L'empire d'occident rétabli.

Salerne.
Amalfi.
Tarente.
Brindisi.
Camerino.
Capoue.
Ascoli, 1037.

Weibelingues.

Parme.
Gaata.
Sardaigne.
Messine, 1139.
Plaisance, 1140.
Asti, 1140.
Suse, 1150.
Savoie, 1150.
Montferrat.
Cremone, 1155.
Bergame, 1156.
Florence, 1175.

Digitized by Google

Traité de Constance. 1183.	Trieste, 1250.	Casale.
	Aquila, 1252.	Marchesi del Monte.
	Peruggia, 1261.	Macerata.
Sienne, 1186.	Mantoue.	Pesaro.
Brescia, 1187.	Padoue.	Saluzzo.
Volterre, 1189.	Cortone.	Senigaglia.
Bologne, 1191.	Rimini.	Urbino, 1471.
Arezzo, 1196.	Turin, 1280.	Fossembrone, 1471.
Ancône.	Vicenze.	Viterbo, 1474.
Gubbio.	Trento.	Savona, 1494.
Novare.	Pistoia, 1270.	Musso.
Ferrare.	Fermo, 1315.	Lecco.
Como	Carmagnola.	Novellara.
Tortone.	Recanati.	Mirandola.
Aquilée, 1204.	Desana.	Guastalla.
Modène, 1256.	Fano.	Teati.
Reggio, 1233.	Lavagna.	Viugevano.
Forli, 1240.	Messerano.	Coconati.

Il faut y ajouter quelquss lieux dont l'époque n'a pas été déterminée :

Chieri.	Citta di Castello.	Sammartino e Castiglione.
Castiglione.	Sabionetta.	Trino.
Massa e Carara.	Gonzaga.	Vignati et Lodi.
Cibo e Malaspina.	Bozzolo.	

Le nombre en monte jusqu'à cent.

Ce nombre toujours croissant fournit des variétés qui se séparent ou se groupent, pour composer un système distinct, depuis la chute des Lombards. Nous avons observé la marche à la manière byzantine, tant de la monnaie de Bénevent que des autres dans la partie méridionale de la péninsule; la marche de la monnaie de Rome, qui réunit les marques carlovingiennes à des byzantines, et de celle de la Lombardie, qui se transforma simplement en monnaie carlovingienne.

I. *Dépérissement de l'ancien type; monnaie impériale et papale* (960-1060).

Depuis la descente d'Otton le grand en Italie; depuis la con-

Digitized by Google

quête de la Lombardie et son mariage avec la reine Adélaïde, la monnaie lombardo-italienne entra en possession des Allemands. La preuve en est dans la monnaie très-nombreuse frappée aux noms d'Otton et d'Adélaïde, et les deniers nommés *Otholins* (Gottfr. Viterb., lib. I, inter script. rer. Germ. Strurii, t. I, p. 1035; item compilatio chronol., ibid., p. 1090).

Dix ans après, Otton alla à Rome pour y réprimer le désordre et le scandale, y rétablir l'empire, prendre la couronne impériale, et se mettre en possession, comme souverain, de la monnaie papale.

Nous avons dit que les évêques de Rome profitaient de l'absence des empereurs pour frapper leur monnaie simplement à leur coin et à leur monogramme. Jean XII, nous l'avons dit, jouit de l'usurpation de ses prédécesseurs (Muratori, 42). Il se soumit cependant à signaler le nom d'Otton, qui remplaça celui de S. Pierre. La monnaie offrait d'un côté ✠DOM IOANES PAPA; de l'autre côté une tête de face, ✠OTTO IMPERATOR (961-963).

P
P A
A

Il paraît que l'usage du type indépendant était si bien établi, qu'il n'offensait point l'autorité impériale. Léon VIII, élevé, protégé et soutenu par l'empereur Otton, en 963 et 964, réunit sur certaines pièces le nom de l'empereur avec le sien dans une inscription trilinéaire, ne marquant le revers que de l'image de S. Pierre; mais sur les autres il n'insérait dans l'inscription trilinéaire que son propre nom et titre, et au revers, il conservait l'image de Saint Pierre (Muratori, 44, 45).

LEO
NI PAP
OTTO

·D N·
·LEON·
PAPE

Il ne nous reste plus d'autres monumens monétaires du temps des Saxons de la monnaie indépendante. Toutes les autres pièces connues sont sujettes à l'autorité impériale d'Otton. L'empreinte était variée, mais elle n'offre plus de monogramme, si ce n'est de la ville de Rome et de l'empereur.

Benoît V (964) marquait son coin d'un côté de la tête de face, accostée des premières syllabes de son nom et de son titre. De l'autre côté, les noms de S. Pierre et d'Otton réunis, remplissent la légende, et dans le champ est le nom de Rome (Muratori, 46, 47).

✠ P
BE
VE P

RO
MA

Jean XIII (965-972) plaçait dans le champ les quatre lettres

d'Otton en monogramme et l'entourait de son propre nom, DOMIOHAPAPA, dont il n'y a que les premières syllabes. Au revers, dans le champ, une dextre entourée du nom de S. Pierre (Mur., 48).

T
O O
T

Benoît V (972-973), marqua le champ de ses propres premières lettres et les fit entourer du nom et du titre d'Otton II, ✠OTTO IMPEROM. Au revers, l'image de S. Pierre.

D
B E
P

Benoît VII (975-984) transloqua les trois noms de la monnaie encore d'une autre manière. Dans le champ, les premières de son nom sont entourées de ✠SCS. PETRUS. APostolus. Au revers, un édifice est circonscrit de la légende ✠OTTO. IMP. ROM. Dans les monnaies de Benoît et d'Otton II, l'addition d'imperator *romanus* est à observer.

B
N E
D

La monnaie de Sergius IV (1009-1012), parait indépendante et singulière. Elle offre d'un côté le monogramme de Rome, avec la légende ✠SCSPET RVS; de l'autre côté, dans le champ, sont les quatre premières de *Serge* et la légende ✠SALVS PATRIE. Sa monnaie parut indépendante et ne fut point soumise à être chargée de l'autorité impériale, puisque c'était la vacance dans l'empire ; le roi Henri n'était pas encore sacré.

M
R O
A

G
S E
R

A mesure qu'on avance dans cette période, les monumens disparaissent. La dépravation scandaleuse des papes leur ôtait toute considération et les assujétissait aux partis qui se relevaient pour dominer. Ainsi, avec la perte de leur pouvoir et leur influence à Rome, ils perdaient leur monnaie. On connaît encore la monnaie de Léon IX et de Henri III (1049-1055). Elle offre d'un côté ✠SCS PETRVS, et dans le champ *Leo papa*. De l'autre côté ✠HENRICVS MP *imperator*, et dans le champ, *Romanorum*. — Il faut présumer que la monnaie des papes existait jusqu'à ce moment sans interruption. On cite encore une pièce plus récente de Pascal II (1099) : nous en parlerons plus bas. Mais ce qui est sûr, c'est que vers ce temps, la monnaie papale disparait pour long-temps. Elle ne fut pas vaincue et anéantie par l'autorité impériale, mais par les auto-

L E
O P

R O M
A N O
R V

Digitized by Google

rités suprêmes de la ville de Rome et du peuple de Rome. Ainsi la monnaie du pape tomba dans l'obscurité et s'évanouit.

Toutes la partie septentrionale de l'Italie fut enveloppée dans le titre de royaume de Lombardie. L'autorité royale ou impériale y exerçait tout son pouvoir sans autant d'interruptions ou de vacances qu'à Rome, où la cérémonie seule du couronnement établissait les droits des souverains allemands. C'est pourquoi toute la monnaie de Milan, de Pavie, de Verone, de Lucques, de Venise elle-même, est purement et simplement monnaie royale et impériale des Otton et de Henri II (pl. XIV, 42-45, 49-53).

Lucques et Venise figuraient dans leur champ les images de front de leur patron avec leurs légendes ✠ Sanctus. VVLTus. DE. LVCA ✠ΣΣ (sanctus) MARCVΣ.VENECIA. Sur les pièces que nous reproduisons, pl. XIV, 42, 49, on lit sur l'une ✠OTTO REX (Otton III, 983-996); sur l'autre ✠ ENRICVS.IIIDED. *imper* (Henri II, 1013-1024). Sur celle de Lucques on voit un portail changé en deux TT du nom d'Otton dans l'attitude de deux tours de portail, réunies par un filet horizontal, qui compose un H, initiale du nom de Henri; ainsi ces lettres, ou ce portail, répondaient au nom des Otton et de Henri, et on le voit sur les pièces impériales de Henri. Sur les pièces de Venise, on voit une croix dans le champ, qui devint assez familière à la monnaie allemando-lombarde. Verone marquait les deux coins de la croix (nº 45).

La monnaie de Milan et de Pavie, des deux capitales de la Lombardie, se distingua singulièrement par la construction de ses inscriptions et la bizarrerie des lettres. On ne peut pas attribuer cette difformité recherchée à l'incapacité des graveurs, le burin y étant aussi habilement poussé et enfoncé dans tous les détours capricieux, que dans les lettres les mieux dressées; mais c'est le goût grotesque qui donna naissance à d'autres formes de lettres que nous observerons dans les périodes suivantes.

Dans la monnaie de Pavie et de Milan, on voit les noms de lieux et des empereurs, et leur titre simplement *rex* (nº 52), ou *imperator* (nº 51), ou bien *imperator augustus* (nºˢ 42, 44, 53), inséré, tantôt dans les légendes, tantôt dans le champ.

T	O	HE	H
O O	T T	RIC	DIC
L		N	H

Digitized by Google

AVG	MAE.	PA	PA
✠ MED	DLOIC	PIA	PIA
IOLA	NI		CI
NIL			

Pavie se donnait quelquefois l'épithète de la ville invincible, ✠INviCTACIVIT (Murat., p. 587, 9).

Le monogramme proprement dit n'était point en usage chez les Allemands : mais ils rangeaient quelques lettres de leur nom en ordre cruciforme; ils marquaient leur nom par les premières lettres, ou par les lettres singulières tirées de chaque syllabe. Cette manière exista aussi dans la période suivante; mais il est très-difficile de distinguer les pièces des Henri II, III, IV, V, entre eux. On les distingue très-incertainement par la figure des lettres et par le poids. Les monnaies nos 51 et 52, pesant 14 grains et 11 grains et demi, sont attribuées à Henri VI (1191-1197). Je présume cependant qu'il est juste de les renvoyer à des Henri plus anciens. Du temps de Henri VI le zecce, la monnaie était aussi plus pesante, les républiques libres la mettaient sur un meilleur pied. Le no 54, en bon argent, pèse 25 grains.

La monnaie de la partie méridionale de la péninsule est la plus obscure de cette période. Elle existait certainement à Naples, à Bénévent, à Capoue, à Salerne, à Amalfi, et elle subit des changemens assez considérables dans son empreinte, mais on a si peu de monumens et de notices, qu'on ne peut rien en dire de certain. Par la monnaie salernitaine de cuivre, du duc Gisulf (1052-1092), on remarque que les têtes de face soutenaient leur autorité; mais au revers on y voit la ville représentée avec ses murs, ses bâtimens et son portail (Murat. 9).

II. *Obscurité dans la monnaie impériale* (1060-1160); *les monnaies des Normands et des premiers croisés développent leur système* (1060-1200).

Il n'y a rien de plus obscur que la formation des républiques italiennes dans la Lombardie. Elles s'affranchirent avant le XIIe siècle, et leurs gouvernemens municipaux s'affermirent pendant le règne de Henri IV. Les villes devenaient ainsi maitresses chez elles, et les empereurs croyaient y dominer. Ils distribuaient des

Digitized by Google

priviléges, et les prélats obtenaient des priviléges de la monnaie. Conrad en donna, en 1028, à Poppon, patriarche d'Aquilée; en 1037, à Bernard, évêque d'Ascoli; Henri IV, en 1065, à Henri, archevêque de Ravennes; en 1099, à Bernard, évêque de Padoue; et ainsi aux autres, sans parler des priviléges plus anciens d'Otton, à l'évêque de Mantoue, en 997; de Lothaire, à l'évêque de Trente.

La plupart de ces priviléges ne peuvent pas être contestés; et on fut étonné de ne pas rencontrer de monumens de la monnaie épiscopale. Tous ces priviléges furent donc mis en question. On s'emportait contre les prétentions du clergé; on combattait leur invention et leur exigence; on leur donnait un démenti parce qu'ils ne pouvaient jamais jouir du droit dans le sens conçu par les savans scrutateurs. A mon avis, on s'agitait inutilement : la chose est très-simple et plus claire qu'ailleurs. Par le privilége, la monnaie était à eux : ils percevaient le seigneurage, et le coin ne les regardait en rien : il était royal, impérial, et dépendait du souverain. La puissance du peuple se saisit de la monnaie privilégiée, elle se saisit du seigneurage et de la fabrication, et, nous le verrons, malgré toute la force des gouvernemens municipaux de toutes les républiques, le coin resta au souverain roi et empereur. Le coin ne changea en rien, il conserva les noms de lieu, de Conrad, de Henri, roi, empereur, auguste, distribués différemment entre les légendes et les champs. Voir la monnaie de Conrad, dit III en Allemagne, II en Italie (1138-1152), frappée à Asti, à Pavie (Mur., p. 663, 719), à Plaisance, à Gênes (pl. XIV, 46; cf., 47). Le coin de Gênes offre un portail et *Conradus rex;* et plus tard, *Conradus rex dux Janue.* Celle d'Asti et de Plaisance est marquée *Conradi regis secundi*, ou *Conradus secundus.*

Les villes, devenues de fait affranchies, libres, toute-puissantes dans leur intérieur, excitaient la concupiscence des plus puissans. Milan et Pavie combattaient pour obtenir la suprématie. Milan tyrannisait et détruisait les villes qui se refusaient à sa prépondérance. Mais toutes ces villes composaient un seul empire et étaient sujettes à la dignité impériale qui avait ses droits régaliens. C'est dans cet état de choses, qu'une lutte terrible s'est engagée, vers 1125, en Allemagne, entre les Welfs et les Weibelingues. Cette lutte se transplanta en Italie, où elle se prolongea. Conrad Guibellin fut d'abord accueilli par les villes de l'Italie

Digitized by Google

comme souverain, et il leur accorda des priviléges nombreux, et les priviléges de la monnaie. Puis les puissans Guibelins de l'Allemagne marchèrent sur l'Italie, et cherchèrent à relever les droits illimités des empereurs. Les comices, les diètes tenues dans la plaine de Roncaglia, décidèrent en faveur du vainqueur. Milan fut rasé le 25 mars 1162 et la monnaie impériale solidement établie.

Pour la capitale, fiction de l'empire pour Rome, cette période est la plus obscure. On connaît une petite pièce papale qui offre dans le champ, des deux côtés, les deux traits | |. Dans les légendes, on voit :

d'un côté, prenant du centre, ::PA ꙍ CHALI ꙍ PP
de l'autre, prenant de la marge, ::bV ꙍ CHVΓI ꙍ bb

comme si c'était une bracteate, qu'on a attribuée à Paschal II (1099-1118). Je ne sais que dire de cette pièce, et si elle doit être considérée comme monnaie. Mais je sais que, dans ce siècle (1060-1160), on ne connaît ni les espèces papales, ni impériales. Le pouvoir du peuple et de son sénat y est devenu tout-puissant, et l'empreinte de la monnaie dut alors même accepter la formule S. P. Q. R. du sénat et du peuple romain. Depuis 1119, le sénateur-chef, élu ou nommé par le pape, fut mis à la tête des affaires : mais la domination du peuple et les formes populaires furent conservées, comme nous le verrons dans la période suivante.

Je vais maintenant aller en pèlerinage avec les Normands, suivre les croisés en orient. Ils ont établi différens états dans la péninsule des Alpes et en Asie; ils y frappèrent leur monnaie en or, en argent et en cuivre; ils réunirent l'empreinte grecque et arabe à l'empreinte latine; leur monnaie appartient en partie à l'Italie, et celle des croisés, en Asie, étant du même système que celle des Normands de la péninsule, elle m'a paru inséparable dans les recherches. Le levant, envahi par les Francs et les Normands, fut sous l'influence du commerce, de la langue et de la politique italienne.

Les Normands sont allés vendre leur vénération au saint de Gargano, et ils y trouvèrent les petits états de Salerne, d'Amalfi, de Bénévent, de Capoue, de Gaeta, des Sarrasins, des Grecs. Ils renversèrent ces petits états, et en établirent de plus considérables (1043) qui, quatre-vingts ans après, devaient se réunir sous

Digitized by Google

le titre de royaume des Deux-Siciles. Les saints protecteurs, Michel, Janvier, ne purent plus sauver leurs anciens états : les conquérans leur donnèrent leur congé et manifestèrent leur culte à la sainte Vierge. Les Roger, comte et duc, l'invoquèrent sur leur monnaie de cuivre. Le duc Roger (1086-1111) plaçait son image de face, la tête entourée du nimbe, accostée des deux initiales S. M., *Sancta Maria*. Au revers, une simple inscription (Murat., p. 635, 7). Le comte Roger I (1072-1101) ou II (1101-1127) plaçait la figure de la Vierge, tenant l'enfant Jésus, avec la légende ✠MARIA MATER D N. De l'autre côté, c'était le comte à cheval, portant une enseigne, horizontalement appuyée sur l'épaule, avec la légende ROGERIVS COMES (Murat., p. 635, 1, 2, 3). Les autres pièces de Roger offrent son nom et son titre en lettres cantonnées entre les branches de la croix. Au revers, la lettre sicilienne T, emblème et initiale de *Trinakria, Triquetra* (Murat., p. 635, 4, 5,).

R O G E
R I V S
D V X

R O | G E
C O | M E

Les Guillaume (1129-1189) conservèrent sur le coin de leur argent l'image de la Vierge avec l'enfant, et marquèrent au revers leur titre et l'initiale de leur nom REX.W. (Murat., p. 637,1).

Dans ces pays, où la monnaie locale des villes et des petits états était battue depuis plusieurs siècles, la famille de Hauteville, avant de renverser ces petits états, érigea les comtés de la Pouille, de Calabre, de Sicile. A mesure que ces différens états se réunissaient sous un prince, la variété de la monnaie du prince se multiplia. Mais ces princes conquérans, tout en observant les exigences locales, inventèrent un expédient méconnu depuis plusieurs siècles par la monnaie de l'Europe : ils unissaient plusieurs titres sur la même pièce. Ainsi on connaît une pièce d'or ayant dans le champ W. PV, ce qui veut dire *Wilhelmus xPistus. Vicit*, avec la légende DVCAT‾APVLPRINCPATVSCA. *Ducatus Apuliæ, principatus Capuæ*. Au revers, une espèce de croix et la légende ✠APVLIE. H*oneta* (Mur., p. 637, 2). Cette pièce fut donc frappée par le roi Guillaume I, depuis la prise de Capoue (1154-1166), ou par son successeur Guillaume II (1166-1189). On y remarque les manières grecques et surtout la formule *Christus vicit*, ce qui répond au Χριστὸς νικᾷ. Il n'est pas étonnant que ceux qui occupèrent les possessions byzantines dans la Grande-Grèce, et qui pensaient conquérir tout l'empire grec, imitèrent le type byzantin.

Digitized by Google

J'ai gravé sur ma pl. XV, 28, une petite pièce de cuivre (de la collection de M. Jeuffrin), qui offre, d'un côté, l'agneau; de l'autre, une croix, recroisettée au bout de ses branches, et cantonnée des lettres *Wilhelmus REx Vicit XPIsTus*, l'interprétation du grec IC. XP. NIKA.

W | RE
VX | PH

Muratori fait connaître une pièce normande en or (p. 637, nº 3). Elle a, d'un côté, un astre à six cornes; de l'autre, une croix haussée, accostée de Ιησους Χριστος νικα. Les légendes sont arabes, indéchiffrées, dit Muratori, puisqu'on négligea longtemps leur explication.

IC | XC
NI | KA

Sur les autres monnaies locales, les Guillaume mirent leur titre royal. Le cuivre de Gaeta, offre une croix avec la légende ✠WDEIGRAREX; au revers, le simulacre d'un bâtiment, et la légende ✠CIVITASCAIETA.

Le cuivre de Salerne a, d'un côté, une fleur avec les lettres W.R.; de l'autre, l'inscription arabe. Ou bien il offre, d'un côté, la muraille à une tour, avec les deux premières lettres de Salerne, SA; de l'autre côté, l'inscription trilinéaire *Wilhelmus* RЄX II (*secundus*). Guillaume II (1166-1189) marquait son nombre sur la monnaie, comme le fit peu avant lui l'empereur Conrad II (1137-1152).

W
RЄX
II

Tancred, roi des Deux-Siciles (1189-1194), observa les manières de ses prédécesseurs. Il marquait sa monnaie, d'un côté, de son nom, placé entre les branches de la croix; de l'autre côté, l'initiale de triquetre, T, avec la légende RЄX SICILIЄ. Son argent offre, dans le champ l'inscription trilinéaire TAnCreD. REX. SICILIE, qui se trouve souvent entourée de la légende ✠DEXTERA.DOMini.EXALTAVIT.ME. Au revers sont des inscriptions arabes. Par cette monnaie, on voit un vœu religieux, inventé en manière des vœux des Grecs et des mahométans. C'est le commencement des autres semblables qui remplissaient les légendes des monnaies plus récentes.

T | V
NC | RE (inversé)

ΛCD
REXSI
CILIЄ

Généralement la monnaie normande des Deux-Siciles fut latine: mais nous avons vu des exemples qu'en suivant quelques manières byzantines, elle acceptait les lettres et les expressions grecques;

Digitized by Google

nous avons aussi mentionné les légendes, qui sont en arabe, ordinairement considérées comme indéchiffrables. Plusieurs monnaies semi-arabes, ou simplement aux inscriptions arabes, sont expliquées dans l'ouvrage d'Adler. Pour en donner un exemple, j'ai placé sur ma planche XV, 26, une pièce en or de la collection de M. Norblin, qui offre, d'un côté, une inscription trilinéaire, qu'il faut commencer à lire par la ligne du milieu, puis remonter, et descendre. On y voit : *il n'y a dieu, que lui seul, il n'a point de compagnon :* maxime qui peut s'appliquer aussi bien à la religion chrétienne qu'à la mahométane. De l'autre côté, au-dessus de la triquetre, un mot illisible; à ses flancs : *par ordre du dieu.* Cette explication m'a été proposée par mon ami et compatriote, le savant orientaliste Kazimirski.

الا الله
وحده لا شريك له
لا اله

. . . .
بامر | الله

Nous voyons par ces exemples que la monnaie normande des Deux-Siciles a eu des rapports avec la byzantine et la mahométane; elle se distingua des autres latines, et servit de base à la prochaine des Angevins. La reconnaissance de cette monnaie nous a entraînés un peu loin. Nous sommes sortis de notre période, dans laquelle il nous reste à discuter le premier âge de la monnaie des croisés.

Une notice sur la monnaie des croisés, rédigée par Cousinery, est attachée à l'histoire des croisades, de Michaud. Elle est très-intéressante. Cousinery veut croire que la monnaie d'Edesse, d'Antiochie, de Jérusalem, fut grecque, et celle de Tripoli et de Galilée latine. Il y donne l'explication de leurs inscriptions et détermine les pièces qu'il a dans son cabinet. Je ne relèverai point la manière de ses explications : cela serait inutile; mais j'indiquerai la lecture des inscriptions, et je contesterai l'opinion de Cousinery, quant à l'époque de certaines pièces.

Le pays envahi par les croisés fut possédé par les musulmans, et habité par des chrétiens du culte grec, qui parlaient la langue grecque. L'empire byzantin des Comnène y étendit ses droits anciens, qui ne furent même pas contestés par les plus puissans khalifs, dans les traités qu'ils conclurent avec les empereurs. Les empereurs, de leur côté, faisaient revivre leurs prétentions à toute occasion, et les expéditions des croisés et leur invasion, accomplies avec succès, en procurèrent une pour rétablir ces

Digitized by Google

droits. Les croisés arrivèrent sur le sol de la Syrie imbus d'idées féodales, et, dès qu'ils consommèrent la conquête de Jérusalem, ils constituèrent leur hiérarchie féodale. Les grands vassaux, ducs, comtes, barons, sires, relevaient immédiatement du seigneur souverain, l'humble roi de Jérusalem, et leurs vassaux respectifs furent les arrières-vassaux de la couronne. Mais avant d'établir leurs états, ils firent des conventions avec l'empereur Comnène, par lesquelles ils le reconnurent plus d'une fois souverain de Syrie : ils convinrent qu'ils tenaient le pays de l'empire grec. Ces principes une fois fixés, la monnaie des croisés pour l'usage des indigènes dut être grecque partout, au même coin, semblable à la byzantine grecque; marquée d'une inscription latine, elle ne devait différer de la byzantine. C'est la monnaie du premier âge des croisés.

Toute celle connue de ces premiers temps est de cuivre. Pour la résumer, nous suivrons la marche des croisés eux-mêmes dans leurs conquêtes subséquentes.

Le comte d'Edesse marquait simplement son nom et son titre sur la pile; sur le trousseau, il faisait graver une croix. L'inscription de son nom était en grec; mais le titre latin fut très-souvent composé du mélange des lettres grecques et latines, ΒΑΛΔΟΥΙΝ ΚΟΜΗ, ou COME, ou COMH; *κομης*, *κομις*, *comes*.

Le duché d'Antiochie, occupé par les Normands de Naples, durant les trente premières années, fut fatigué, dans son intérieur, par différentes vicissitudes. Les ducs, les administrateurs, les tuteurs, les seigneurs suzerains de Jérusalem, et peut-être leurs commis, et les usurpateurs se suivaient rapidement. A peine l'histoire nous a-t-elle donné quelques détails, que nous voyons sur la sixième table chronologique, et la monnaie nous offre plus de particularités qu'il est embarrassant de mettre en ordre.

Le duc Boemond figurait d'un côté, la tête nimbée d'un saint (Pierre); de l'autre côté il cantonnait son nom, ΒΑΙΜΥΝΔΟς, près de la croix à pied distinct.

ΒΑ | ΙΜ
ΥΝ | ΔΟς

Pendant la captivité, et, plus tard, pendant la maladie de Boemond, l'administrateur du duché, Tancred, prince de Galilée (1101-1103, 1111), figurait, d'un côté, la tête nimbée de face et plaçait le nom de saint Pierre de haut en bas *ὁ ἅγιος Πετρος*. De l'autre côté, une inscription

Ο Ρ
Α Ο
Π Ε ς

quadrilinéaire offre la formule pieuse de Comnène (Spanh. pr. II, p. 487, Cimel. Vindob., I, p. 46) : κυριε βοηθει τῳ δουλῳ σου Ταγκρεδου, *Seigneur, secourez le serviteur de ton Tancred.*

KEBOH
ΘNTOΔV
ΛOCOVT
ΛNKP

Les autres pièces de Tancred offraient l'effigie byzantine du sauveur; et, de l'autre côté, le nom de Tancred cantonné.

TA | NK
P | H

On connait d'autres pièces à l'effigie du Christ, où, de l'autre côté, à l'imitation de la formule pieuse grecque, il cantonnait son vœu avec son nom : *Seigneur, faites sauver Tancred ;* mais il le faisait en latin : DomiNE. SALvum. Fac. TANcredum. Cousinery présume que cette monnaie fut frappée à Tiberiade, capitale de la Galilée, car, selon son système, c'était le pays de la monnaie latine. Cependant, elle fut peut-être aussi bien fabriquée en Antiochie, que les autres grecques en Galilée : elle a toute la physionomie des espèces grecques de Tancred, dont le coin varia plus que les latines.

DNE | SAL
FT | AN

On a des pièces qui offrent son propre buste de face, avec la légende ✠KEBONTANKP κυριε βοηθει Ταγκρεδῳ, *Seigneur, secoures Tancred.* De l'autre côté, la formule byzantine Ἰησους Χριστος νικα, *Jésus-Christ, soit vainqueur.* Cette formule parut sous Léon le philosophe (886-911), et fut en usage constant depuis Romain II, Lacapène et Jean Zimisces. Elle fut aussi en usage chez les Normands de l'Italie.

IC | XP
NI | KA

Tancred, avant d'expirer, sur son lit de mort, en 1112, laissa succéder dans son administration Roger, fils de Richard, sénéchal de la Pouille, à condition, dit Guillaume de Tyr, XI, 10, qu'il restituerait le duché à l'héritier Boemond, dès qu'il serait majeur. On a la monnaie de Roger à l'effigie de la sainte Vierge debout. De l'autre côté, l'inscription porte : κυριε (ou peut-être θεοτοκε) βοηθει τῳ σου δουλῳ Ροτγεριου. Toutes ces inscriptions offrent de l'inexactitude dans les lettres : l'omicron au lieu de l'oméga; les N, H, II, EI, V, OV, sont échangés et indifféremment insérés. On remarque des transpositions dans cette dernière inscription.

KEBOH
EITωΣO
ΛOVΛω
OTΓE

Roger ne pensait pas à exécuter les conditions imposées par son prédécesseur (Guill. de Tyr, XII, 10), et Boemond II ne

Digitized by Google

revint en Antiochie que quatorze ans après la mort de Tancred. Roger régnait (1112-1119). Il avait pour père Richard, et on connait une monnaie de Richard. Elle a, d'un côté, une croix enhendée et pommetée; de l'autre, l'inscription : κυρι βοηθει Ρικαρδῳ. Cousinery l'attribue à Richard le lion, roi d'Angleterre, lorsqu'il faisait sa croisade en 1191.

K Є
B O H Θ
P I K A P

Depuis le commencement des croisades, les relations fréquentes entre les Grecs et les Latins qui traversaient leur état et s'y établissaient pour courir les aventures ou la fortune, se multipliaient de jour en jour au détriment de l'empire appauvri. La méfiance et la haine se fortifiaient, mais l'ascendant des barbares latins devenait sensible. Par une bizarrerie fortuite, les Grecs, mal disposés envers les Latins et leur culte, en les voyant combattre l'ennemi de la foi, acceptèrent pour leur patron saint Georges, patron des chevaliers combattans. S. Georges, comme la sainte Vierge et Jésus, fut respecté et vénéré également chez les Grecs et chez les Latins. Dès que la gloire de S. Georges, des champs, des combats, pénétra dans l'intérieur des palais de Byzance, l'empereur Comnène, vers l'an 1118, l'honora au point qu'il le mit à la place du Sauveur et de la Vierge, sur la monnaie. Les Latins, qui se montraient plus portés à peupler leur monnaie de saints, le reçurent également, et la monnaie d'Antiochie comptait au nombre de ses saints protecteurs : la Vierge, le Sauveur, S. Pierre et S. Georges. On connait une pièce qui offre sa figure à cheval terrassant un dragon, avec l'inscription, où on lit 'O 'Αγιος ΓΕΟΡγιος. Au revers, l'inscription trilinéaire nous dit que la monnaie est de Robert, prince d'Antiochie, ΡΟΤΒερτος ΠΡΙΓκΙΠΟΣ (πριγκιπος, *princeps*) ΑΝΤιοχειας. Cousinery veut y reconnaître Robert, patriarche d'Antioche, qui fut aussi tuteur du jeune Boemond II. Je ne connais aucun Robert, patriarche d'Antiochie; mais je conçois qu'il y a eu un Robert qui régnait en Antiochie, comme il y eut un Richard, un Roger, un Tancred; je conçois que différens gouverneurs s'emparaient du gouvernement en l'absence prolongée de Boemond le jeune, même dans les années de la domination de Baudouin, roi de Jérusalem (1119-1126), qui, selon le témoignage des écrivains, exploitait depuis long-temps le duché.

Γ
Ο Є Ο
Ρ
✠
Ρ Ο Τ Β
Π Ρ Ι Γ Ι Π
Ο C Α Ν

Digitized by Google

A Jérusalem, les Baudouin composèrent aussi leur monnaie à l'empreinte grecque. De front, on voit la figure ornée du prince, qui repose sa gauche sur son épée, et dans la droite il tient une croix. Sur certaines pièces on voit B△N, ce qui veut dire ΒαλΔαιΝ; sur les autres, toutes les lettres sont perpendiculairement rangées des deux côtés de la figure royale; sur les autres, enfin, on lit dans la légende : CΠC- ΒΑΓΛ σταυρος. Βαλδουιν. Le premier mot signifie *la croix*, et il est marqué près de la croix que tient le roi Baudouin.

B Δ
Λ O
Γ I
N

Au revers de ces monnaies, sur certaines pièces, on voit une croix entre les lettres BHΔN, qui semblent indiquer le nom de Baudoin, ΒΑλΔαιΝ. Sur les autres pièces, on ne voit qu'une croix haussée ou à branches égales, sans aucune inscription.

H
B✠Δ
N

III. *Monnaie républicaine à l'empreinte impériale* (1160-1260), *et des croisés en Asie* (1200-1290).

La question du droit régalien devait se vider sur le champ de bataille. Les préliminaires, à Venise, en 1177, furent terminés par le traité de Constance en 1183, par lequel l'empereur céda aux villes, sans exception, tous les droits régaliens qu'il avait possédés dans l'intérieur de leurs murs.

Dans le traité de Constance, furent comprises, comme confédérées de la ligue lombarde, les villes de Verceil, Novare, Milan, Lodi, Bergamo, Brescia, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue, Trevise, Bologne, Faënza, Modène, Reggio, Parme et Plaisance. L'empereur déclara tenir pour alliées Pavie, Cremone, Como, Tortone, Asti, Césarée ou Alessandrie, Gênes et Albi. On réserva le droit à Ferrare de déclarer avant deux mois, si elle accédait au traité; tandis qu'Imola, Castro San-Cassiano, Bobbio, Grabedone, Feltre, Belluno et Cénéda, furent exclues de cette faveur. La ville de Venise n'est point comprise dans cette énumération, complètement indépendante de l'empire : elle ne voulait pas, par un traité semblable, se soumettre même au plus léger assujettissement envers lui. Ni Rome, ni les villes du centre de l'Italie, n'y sont non plus mentionnées. Pour la plupart,

elles n'entraient pas dans la ligue; elles étaient ou assez libres, ou trop attachées et vouées à la cause impériale. Les villes du Piémont n'y sont pas non plus comprises : tacitement elles furent exclues de la faveur accordée à Ferrare. Ainsi, beaucoup de villes furent libres; mais l'Italie était sous le joug. Le traité a certainement assuré la liberté à toutes les villes libres; il a garanti le libre exercice de tous leurs droits de battre monnaie à leur bon plaisir. Nous voulons voir comment elles profitèrent de leur émancipation sous le rapport de la monnaie. Mais avant, nous avons cru cette énumération nécessaire, et nous voulons connaître la monnaie impériale des Weibelingues.

La couronne impériale resta pendant tout ce siècle dans la maison des Weibelingues. Frédéric Barberousse, Henri VI, Frédéric II, Conrad IV, se succédèrent, et ils eurent leur monnaie impériale. Henri VI se mit en possession des Deux-Siciles en 1194, et Frédéric II prit le titre de roi de Jérusalem en 1225. C'est en Italie qu'ils battaient leurs différentes espèces.

De la monnaie impériale, j'indiquerai d'abord une pièce de cuivre de Henri VI (1191-1197), qui offre du côté de la croix ✠Enricus INPERATOR; de l'autre, dans le champ, un aigle ✠Constantia INPERATRIx. Une pièce semblable de son fils, Frédéric II (1197), porte du côté de la croix ✠CONSTANCIA. Regina; de l'autre, dans le champ, un aigle, ✠FREDERICVS. Rex. (Murat., p. 637, 1, 2). L'aigle représenté sur ces pièces fut un enseigne de l'empire.

Dans le même temps, les Ortokides et différens dynastes mahométans en Syrie, figuraient sur leurs dirhèmes l'aigle à deux têtes, aigle grec de l'empire d'orient.

Les monnaies des croisés, grecques lors de leur apparition, sont devenues latines au déclin des affaires des chrétiens en Asie Ce changement ne doit pas étonner. Par le trafic continuel et les quartiers des commerçans francs et italiens, par l'affluence des guerriers et des aventuriers, les villes de la Syrie se peuplèrent de la race latine. Le culte latin semblait être prédominant. Les latins et les croisés ne considéraient plus les droits surannés de l'empire byzantin, méconnaissaient l'ancienne population et savaient qu'ils combattaient sur leur propre terrain, acheté de leur propre sang, ils guerroyaient pour soutenir leur propre domination, marquée par différens signes, que l'esprit chevaleresque inven-

Digitized by Google

tait. Ces signes, qui brillaient sur les écus, sur les armes, sur les maisons, sur les drapeaux, se préparaient à prendre leur place sur la monnaie et à la transfigurer par leur présence en monnaie latine. C'était la marche nécessaire et inévitable des choses.

Les Raimond, comtes de Tripoli, avant 1200, frappaient leur monnaie de cuivre, marquée, des deux côtés, par la croix, et les légendes offraient RAIMVNDVS COMES. MONЄTA TRIPOLIS (pl. XVI, nº 24).

Les Boemond, qui se sont emparés du comté de Tripoli (1200-1288), conservèrent la croix d'un côté. Ils garnissaient quelquefois le bout de ses branches pâtées de trois anneaux. De l'autre côté, ils plaçaient un astre dans le champ, ou bien un astre et un croissant. Leur nom fut signalé BAMVNDVS COMЄS ou BOEMVNDVS COMES. Il y a cependant des pièces du comté de Tripoli, qui sont anonymes (pl. XVI, nº 25).

Tripoli était l'héritage des comtes de Toulouse, dont se saisirent les Boemond d'Antiochie. On remarque une singulière analogie entre la monnaie tripolitaine et la monnaie presque contemporaine de Toulouse. Le croissant, l'astre et la croix aux anneaux de la monnaie de Tripoli répondent au croissant, à l'astre et à la croix pommetée tolosane, qui figurent sur les espèces de Toulouse et de Foix.

Mais les Latins apportèrent avec eux leur château, le portail, les tours, la muraille, qui étaient des objets de la monnaie. La monnaie latine des croisés en était marquée très-fréquemment. Le dernier comte de Tripoli, Boemond VII (1274-1288), battait une monnaie d'argent. Sa pile offrait un portrait avec la légende, ✠CIVITAS TRIPOLIS : SVRIЄ. Le côté de la croix avait la légende ✠SЄPTIMVS : BOЄMVNDVS COMЄS (pl. XVI nº 26).

Le portail se trouve sur une monnaie de Renaud ✠RЄNALDVS qui, de l'autre côté, mit sa flèche et le nom de la ville ✠ SIDONIA (pl. XVI, nº 23). Cette monnaie fut évidemment frappée par un seigneur de Sidon.

Le portail se trouve aussi sur une monnaie marquée de *Turris David*. Cousinery l'attribue, au hasard, au roi de Jérusalem, Gofred. Je veux hasarder une autre opinion.

D'après ce que nous connaissons de certain, les monnaies des croisés, la plupart grecques dans leur premier âge, cédèrent, dans le dernier, à la nationalité latine; et la monnaie la plus récente des croisés offre non-seulement la langue latine, mais le type latin,

Digitized by Google

son portail, sa croix et ses emblèmes. La monnaie de *Turris David* a tout ce caractère (pl. XVI, nº 22) : ses légendes sont latines, et le type offre une tour et un astre comme celle de Tripoli au XIIIᵉ siècle.

Jérusalem succomba sous les efforts inouis des musulmans, et la monnaie des rois souverains ne fut plus frappée dans la cité sainte (1). La chrétienté s'agitait sans succès, lorsque Frédéric II, en 1229, recouvra ses enceintes par les traités, et y entra avec ses guerriers, sous la foudre de l'excommunication réitérée. Je crois que ce fut alors le moment le plus favorable pour la monnaie de Jérusalem analogue à celle de Tripoli, qui avait cours alors. C'est lors de cette seconde occupation de Jérusalem qu'on fabriqua la monnaie à la tour de David.

Les chrétiens ne purent de long-temps sauver, ni Jérusalem, ni leurs possessions en Syrie; mais ils en portèrent les titres en Europe. Frédéric II prenait le titre de roi de Jérusalem. Après lui, les rois de Naples le firent aussi, et les marquis de Montferrat et les rois de Chypre s'intitulèrent rois de Jérusalem.

Frédéric II réunissait, sur différentes monnaies, les titres d'empereur et de roi de Jérusalem et de Sicile (pl. XVI, 60). Fredericus IMPERATOR. Rex HiERoSoLymæ ET : SICILiæ.

J'ai placé, sur ma planche XVI, nº 27, une pièce de Henri, roi de Chypre, que j'ai tirée de la collection de M. Norblin. Elle offre, d'un côté, l'effigie royale majestueusement assise; de l'autre, une croix de Jérusalem, potencée et cantonnée de croisettes. Les légendes portent hЄNRI RЄI DЄ ✠ IЄRVSAL'M Є D CHIPR' Dans l'espace de cent ans, entre 1219 et 1324, il y eut trois Henri, rois de Chypre. L'attitude majestueuse, modelée

(1) Le patriarche de Jérusalem, Albert, Italien, natif de Castro di Gualteri (1204-1214), résidait à Acon; il institua les carmes. Gretzer (*de cruce*) rapporte une médaille de ce patriarche. Sur un côté on voit ses armes, un écusson chargé d'un chapelet posé en chevron, accompagné de trois quintefeuilles, au chef chargé d'une croix de Jérusalem, accompagnée de quatre croisettes. Au-dessous de l'écusson, qui est penchant, est une mitre avec une croix simple, et une autre à trois branches, posées en sautoir. A côté est écrit MCCVI et pour la légende on lit : ALBERTVS. PATR. HIEROSO. L'autre côté représente une porte de ville accostée de deux tours. La légende y est double. Au moindre cercle, on lit NVMVS PERIGRINOR; au plus grand HIEROSolyma. A. SARAcenis. CAPta. SED. ACConem. TRANSlata. C'est une médaille ou jeton d'invention et de fabrication très-modernes. Les savans éditeurs de l'*art de vérifier les dates* firent une méprise en l'indiquant pour une pièce d'Albert.

Digitized by Google

d'après les autres pièces connues en Europe, s'accorde avec tout ce siècle, et je ne sais auquel des trois Henri attribuer cette belle monnaie.

Le pouvoir impérial, tout agité et tout délabré qu'il était en Italie, avait cependant un point d'appui dans la maison des Weibelingues, qui, à Naples, fabriquaient la monnaie à tout titre, et certes, ils n'oublièrent jamais de la fabriquer ailleurs, dès que la fortune les favorisait. On connaît des pièces de fabrication italienne, dont le lieu est indéterminé, et qui sont purement impériales (*v.* pl. XIV, 60, 61. Ces deux pièces sont de la collection de M. Jeuffrin). Nous en avons indiqué plusieurs ci-dessus; nous en ferons encore remarquer une, qui offre, dans le champ, un profil droit, à la couronne du genre des couronnes triglobulaires, et la légende ✠ FRIDERICVS II (*secundus*) IMPeRator. AVGustus.

Frédéric II profita même de son séjour à Rome en 1220, et y fit battre sa monnaie impériale, conservée au musée de Bruxelles. Elle offre FRIDER IM.P.R majestueusement assis, l'épée et le globe en main, un astre à côté; et autour d'un portail à l'allemande ✠ ROMA CAPVT MVNDI (pl. XVIII, nº).

Dès que les villes se soulevèrent et furent engagées dans une guerre terrible; dès que le traité de Constance leur assura une longue jouissance des droits régaliens, il est nécessaire d'espérer qu'elles s'empressèrent de manifester leur liberté et leur émancipation même dans le coin de la monnaie. Aucun monument monétaire n'atteste ce qui se passait pendant la guerre; mais on a des pièces et des dates historiques pour les années postérieures au traité de Constance, et on sait que plusieurs villes profitèrent de leur pouvoir; elles ouvrirent des hôtels de monnaie : Arezzo, Ferrara, Como, Aquilea, Modena, Reggio; et les priviléges en autorisaient plusieurs dans l'exercice de leur droit.

Je ne parlerai point pour le moment des villes et des républiques qui n'étaient point nommées dans les conventions de Venise et de Constance; je ne parlerai pas non plus des villes plus obscures qui y étaient exclues des faveurs accordées aux autres, celles-ci ne battaient point de monnaie; je veux prendre en considération seulement le type de la monnaie des villes confédérées et alliées, et je vois qu'il m'est impossible d'en indiquer une seule qui en ait profité pour manifester par le coin son indépendance : toutes ont frappé au coin impérial.

Bologne, dont les droits furent confirmés par un privilége de

Digitized by Google

Henri VI (1191), frappait la monnaie de ce même Henri (planche XIV, 54), ✠ENRICVS, et dans le champ ImPeRaTor.

Ferrare (pl. XIV, nº 58), inscrivait ✠IMPERATOR, et dans le champ FeDeRiCvs.

Modène (nº 62), marquait le champ de son initiale M, et inscrivait de l'autre côté ✠INPERATOR, et dans le champ FreDriCvs.

Cremone (nº 59) inscrivait ✠FREDEDICVS, et dans le champ ImPeRator.

Parme plaçait son nom autour du portail. De l'autre côté on lit FILIPVS; dans le champ REX (1198), FRE.deRI.Cvs. Dans le champ, IP, *imperator* (1220-1250); ✠CONRADVS AVGVStus (1250-(1254) (Murator., p. 719).

Dans la dernière lutte de la Lombardie avec Frédéric II (1226), Modène, Cremone, Parme, Reggio, restèrent fidèles, et on ne sera pas étonné de les voir manifester leur fidélité par leur coin particulier. C'est à ces villes qu'il faut attribuer une pièce (Muratori, incert., p. 763, nº 2), qui offre d'un côté un aigle ✠NOBILITAS COMmVNitatum; de l'autre côté, LONBARDORVM, et dans le champ, sous une couronne, FE*dericus* ℞ *rex*.

Como (pl. XIV, 63) a, dans le champ, un aigle, et dans la légende FEDRICVS IMPerator. Ses autres pièces frappées au nom de Frédéric, empereur (1220-1250), offrent d'un côté un aigle, de l'autre le buste de l'empereur, un sceptre dans la droite et une rose dans la gauche (Muratori, p. 673).

La monnaie de Milan, de la ville orgueilleuse et rebelle, ne cessa jamais d'être impériale et royale. La monnaie de Henri VII de Luxembourg (1308-1313) en est une preuve (Murat., p. 599, 10).

Je ne puis donner d'exemples de la monnaie des villes lombardes où le nom de l'empereur ne soit marqué, avant la chute des Weibelingues.

Gênes seule est exceptée. Elle avait son roi Conrad II, prince de Gênes, être imaginaire, qui rappelait sa dépendance à l'empire et qui l'exemptait de nommer les vivans.

Le même attachement à l'empreinte impériale se manifesta dans plusieurs républiques de l'Italie centrale, nommément dans celles de Lucque et de Pise. Les Pisans restèrent toujours fidèles à Frédéric II, et on a grand nombre de monnaies au nom de Frédéric, empereur, marquées d'un côté par un F et un aigle; de

Digitized by Google

l'autre côté par les quatre lettres de la ville, *Pisa*, ou offrant l'image de la sainte vierge, patronne et protectrice de Pise (v. la pl. XIV, 55, 56; Muratori, p. 721, 1-5). Les légendes portent : *Maria de Pisis. Protege virgo Pisas. Moneta Pisani ominis.*

I
P • S
A

On ne s'étonnera guère, dit Carli-Rubbi, si l'on voit exister une monnaie de Sienne sans un autre privilége particulier, mais simplement à titre de liberté. L'exemple de Gênes est connu, et un autre donne la république de Sienne. Mais Gênes conserva le nom de Conrad, et la monnaie de Sienne émanait du pouvoir impérial. En 1180, Christin, archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, jura sur l'évangile qu'il s'efforcera sincèrement d'obtenir de l'empereur Frédéric un privilége de confirmation de la monnaie frappée à Sienne. Et c'est après le traité de Constance que Sienne obtint, en 1186, de Henri, fils de Frédéric, un privilége d'autorisation, qu'on trouve dans l'ouvrage de Muratori. Le titre de liberté était insuffisant pour la monnaie de Sienne; elle dut être autorisée par le pouvoir impérial.

La monnaie de Sienne était marquée d'un S, initiale de Sienne, qui, anciennement, se nommait SENA VETVS. Du côté de la croix, on lisait : ALFA ET CIOméga pl. XV, 16. Les autres pièces ont les légendes plus étendues et expliquent plus clairement AEOPEF *Alpha Et Omega Principium Et Finis. Sena vetus, civitas virginis* (Murat., p. 739).

L'obscurité couvre l'origine de la monnaie de Florence. Cependant elle avait ses florins de tout métal, en cuivre, en argent et en or, avant la chute des Weibelingues. Sa fleur et son patron Jean-Baptiste signalaient ses espèces (pl. XV, 17, 18). La naissance de son florin d'or date de 1252, temps vers lequel le gouvernement populaire fut bien établi.

Venise, dès la première lutte des investitures, qui agita l'empire, se détacha du système continental, se renferma dans ses lagunes, et porta toutes ses vues sur le levant. Les croisades lui ouvrirent un vaste champ pour son commerce, sa colonisation et ses conquêtes. Lorsque, dans son enceinte, les préliminaires entre la ligue lombarde et l'empereur Frédéric Barberousse s'arrangeaient, elle avait déjà sa propre monnaie, frappée au nom des doges ou ducs élus. On peut voir les exemples (pl. XV, 1, 2) des doges SEBastianus Ziani DVX (1173-1179) et de Pietro ZIANI.

Digitized by Google

DVX. Dans le champ VENECia (1205-1229). Une simple croix occupait les champs, et S MARCVS, patron et protecteur, l'autre légende.

V
E N
C

Devenue grande et formidable en orient, sous les auspices de son saint patron et avec l'aide du Sauveur, elle multiplia sa monnaie, qui circula dans ses colonies et ses comptoirs du levant. Alors elle créa un type à l'imitation du byzantin, qui marqua son numéraire à la satisfaction de toutes les populations grecques du levant. D'un côté, c'était le duc debout, recevant le drapeau des mains de saint Marc. Les noms du saint et du doge y furent marqués. De l'autre côté, le Sauveur sur son siége. Le doge Henri Dandolo (1192-1205), qui refusa le trône d'orient, marquait déjà la monnaie de la république de cette empreinte. L'exemple que nous donnons, de la collection de M. Jeuffrin, planche XV, 3, est de Jacques Contarino (1275-1276). Plus tard les doges s'agenouillèrent devant le saint évangeliste.

Rome donna son nom à l'empire. Lieu du sacre des empereurs, elle fut séparée de tout ce qui dépendait de l'empire. Les empereurs étaient étrangers pour elle; ils y entraient, pour leur sacre, en ennemis, et n'osaient plus intervenir dans les affaires du sénat et du peuple romain. Le pape seul y imposait son autorité. Innocent III a su limiter la puissance du sénateur en chef. Mais tout se faisait au nom du sénat et du peuple. On voyait sur les espèces de Rome les images de saint Pierre et de saint Paul, aux auspices desquels les papes livrèrent autrefois leur type; mais dans la légende on lisait : SENatus Populus QVE Romanus, et saint Pierre en fut le prince, ROMANI PRINCIPis. Sur les autres espèces on voit Rome majestueusement assise, le globe et le laurier dans la main, ROMA CAPVT MVNDI; et de l'autre côté, l'emblème de la force, un lion, avec la légende SENATVS P. Q. R. (*V.* pl. XV, 21, 22). Comparez la monnaie de Frédéric II (1220) ci-dessus, p. 31 (pl. XVIII, 9; XXII, 25).

Le sénateur Brancaleone, en 1253, en frappant la monnaie du peuple, y mit son nom et ses armes, faisant allusion au lion de la monnaie. Depuis ce temps, ses successeurs inscrivirent quelquefois leur nom sur différentes pièces, et plus souvent ils plaçèrent leurs armes au-dessous du lion ou dans le champ du lion (pl. XV, 20).

Les préventions sont difficiles à détruire dans la multitude; l'idée prédominante ne s'efface pas si tôt dans la masse du peuple : le coin de la monnaie italique, du temps des Weibelingues, en

Digitized by Google

est une preuve éclatante. Malgré les exemples de Rome et de Venise, il n'y eut que Sienne et Florence qui voulussent délivrer leur type des marques de la dépendance. Dans toutes les autres républiques, il était assujéti à l'empreinte impériale, et partout la monnaie fut affermie par l'autorité victorieusement combattue. L'égoïsme des individus est plus déterminé à comprendre son intérêt personnel et à profiter de l'occasion pour en tirer avantage. Il y avait encore peu de seigneurs qui fussent en état de se mettre en concurrence avec les républiques; mais ceux des évêques qui se montrèrent d'abord avec leur coin, donnèrent l'exemple de la pleine et entière jouissance de la monnaie indépendante.

Nous avons dit que les espèces de Rome laissèrent marcher le coin de la monnaie au nom du sénat et du peuple. Ils avaient le seigneurage sur la monnaie de la république; et, en 1188, ils en cédèrent deux tiers au sénat. Depuis la paix de Constance, les autres évêques se mirent en campagne pour entraver l'action de la monnaie. Armés de leurs droits et de leurs priviléges, ils exigeaient et le seigneurage et le coin. Les villes furent forcées à s'accommoder : elles leur payèrent le seigneurage et réservèrent le coin pour l'empereur.

Dans le pays des Alpes, vers la frontière de l'Allemagne, les évêques et les comtes s'emparèrent du coin même et donnèrent un nouvel exemple au peuple libre, de battre la monnaie au type indépendant. Les patriarches d'Aquilée furent les premiers qui apparurent avec leur monnaie. Wolfker (1204-1218) s'assit lui-même majestueusement, un bâton à croix et l'évangile dans la main. Il marqua l'autre côté de l'aigle, allusion au nom de la ville et sa marque distinctive. La tête de l'aigle est nimbée (pl. XV; 4). Son successeur, Berthold, (1218-1251) l'imita.

Grégoire (1251-1272) remua avec toute la liberté possible différens types connus en Italie. Sur sa monnaie (pl. XV, 5, 6, 7, 8), le denier, le demi et le quart de denier, on voit sa majesté patriarchale assise, ou recevant les marques de son autorité des mains du saint patron, à la manière vénitienne, la croix, les sceptres croisés, la fleur de Florence, l'aigle, le portail, le portail surmonté d'un aigle (Muratori, p. 661).

Les évêques de Trieste, ses voisins, ne se montrèrent pas aussi variés dans leur type; mais depuis Conrad (1223-1253), ils s'assirent aussi sur la monnaie, la crosse et l'évangile dans la main, et destinèrent l'autre côté au patron saint Juste.

De l'autre côté de la Lombardie, les comtes montagnards de Savoie obtinrent le privilége et en jouirent indépendamment. Le comte Umbert (1148-1188) battait sa monnaie à Suse, *Secusia*, et la marquait d'une croix et d'un astre à cinq cornes (Muratori, p. 733, n° 1, 5). Le comte Philippe (1278-1285) frappait sa monnaie à Turin, *Torinus civis*, au même astre quintcorne et prenait le titre de prince, *princeps* (Mur., n° 15). Le comte Amédée (1285-1323) s'intitulait comte de Savoie, *Sabaudie*. Il prolongea les branches de sa croix, et son astre fut à six cornes (Mur., n° 3, 4). Les autres prenaient le titre de marquis d'Italie, *in Italia marchio* (Murat., n° 6), et faisaient des soumissions aux empereurs et à l'empire (Mur., n° 2), pour obtenir le titre de duc, qu'ils obtinrent en 1417 (1).

IV. *Monnaies des républiques et des seigneurs à l'empreinte indépendante ou de l'empire ; monnaie des Angevins* (1260-1360).

Dans les dernières années des Weibelingues, la face de l'Italie changea. La vigueur des républiques lombardes fut affaiblie, leur décadence et leur asservissement décidés. Le gouvernement populaire établi à Florence transplanta l'action de la liberté de la

(1) Harzheim (tab. II, 6, 7, 8) donne plusieurs exemples de la monnaie de l'archevêque de Cologne, Brunon, frappée à Verone. On y voit le portrait de l'évêque pontificalement vêtu, et la légende *Pruno episcopus Coloni*, ou *Pruno episc. Colo. Romanorum Regis vicarius ;* au revers, une croix ou une tour, et dans la légende on lit : *moneta cusa in Verone*, ou *Verona P. P.*, ou *moneta Veronensis.*

Il n'y a point d'autre archevêque de Cologne, dit M. Bohl dans une de ses lettres, que Henri II (1305-1331), qui ait frappé monnaie avec la légende : *beata Verona vinces.* Aussi ne l'a-t-il fait qu'à l'occasion du couronnement fait par lui le 25 novembre 1314, à Bonne, de l'empereur Frédéric d'Autriche, et en imitant les monnaies du couronnement des empereurs Rudolf, Adolphe, Albert et Henri VII, sur lesquelles se trouve la légende *urbs Aquensis vinces sancta Maria.* Les autres monnaies que Harzheim a publiées avec la légende *Verona* sont toutes controuvées, et depuis long-temps on est unanimement d'avis qu'elles n'ont jamais existé. Le sceau qui se trouve à plusieurs diplômes de la ville de Bonne, des années 1264-1344 et 1351, porte la légende *sigillum antique Verone nunc oppidi Bunnensis.*

Nous donnons sur la planche XIX, n° 38, la monnaie de Henri II, au coin de Verone, elle est de la collection de M. Rigollot.

Digitized by Google

Lombardie au centre de l'Italie, en Toscane. La politique des papes appela la maison d'Anjou en Italie et favorisa l'ambition démesurée de Charles.

Nous avons observé qu'il n'y avait que les républiques de Sienne, de Florence, de Venise et de Rome qui avaient leur coin sans aucune relation ni avec l'empire, ni avec les empereurs. Celui de la vieille Sienne, à l'alpha et à l'oméga, au nom de la sainte Vierge; celui de Florence, à la fleur et au nom de saint Jean-Baptiste; celui de Venise, à l'empreinte du doge, au nom de saint Marc; enfin, celui de Rome, chef-lieu du monde, au nom du sénat et du peuple romain, où le sénateur plaçait souvent son nom (pl. XV, 16, 17, 18, 3, 22, 20). Le type de toutes ces monnaies a pris quelque extension dans l'univers.

La fleur de Florence fut accueillie par plusieurs villes et évêques de l'Italie, à Aquilée, à Reggio, et partout où le florin d'or fut imité. La fleur et saint Jean-Baptiste marquèrent le coin de la monnaie d'or de France, d'Allemagne, de Pologne, des empereurs, rois, ducs, évêques, comtes et communes libres. Depuis que l'or à cette empreinte, vers 1302, parut en France, ces espèces se multiplièrent rapidement partout au XIV[e] siècle (1).

Le type vénitien se répandit dans ses colonies en Dalmatie et dans les états limitrophes des Slavons Serbes (*v.* la monnaie d'Uros Milutin, roi des Serbes, mort en 1321, qui y est représenté avec saint Étienne, pl. XXIII, 34; Muratori p. 756, 764). Il ne fit que très-peu de progrès en Italie. Cependant on a, du milieu du XIV[e] siècle, une pièce d'or de Rome, où l'on voit d'un côté le Sauveur debout, ROMA : CAPut MVndi SPQR; de l'autre côté, le sénateur à genoux, SЄN ATOR VRBis, reçoit un drapeau des mains de saint Pierre, S PЄTRVS, avec les inscriptions perpendiculaires (Muratori, p. 566, n° 1).

Charles d'Anjou fut fait sénateur de Rome (1281), et il goûta le type majestueux de Rome. Lui et ses descendans l'introduisirent à Naples et en Hongrie (pl. XV, 30; XXIII, 30).

La république de Gênes garda toujours son type conradin : le portail et le nom de Conrad, roi, devinrent indispensables pour sa monnaie. Même depuis qu'elle a eu ses chefs élus, ses doges,

(1) Ducange a far superior judge (que ne l'est Le Blanc) says the first gold florins were struck in France 1302, dit très-judicieusement Pinkerton.

Digitized by Google

ses ducs, sa monnaie fut marquée, du côté de la croix, *Cunradus rex*, et, du côté du portail, des titres et du nombre de ducs. La pièce que j'ai prise de la collection de M. Jeuffrin (pl. XIV, 48), offre *dux Janue tercius*. Elle est de Jean de Valenti, troisième doge de Gènes (1350-1353). L'autre pièce de la même collection est plus récente (pl. XIV, 49). Elle a toujours, du côté de la croix, *Conrad rex Romanorum*. Au-dessus du portail, le serpent tenant dans sa gueule un enfant, marque et armes de la famille des Sforza, et dans la légende, Galeazzo Sforza DVX MEDIOLAni. DVX IAnue. Le duc de Milan, Galeazzo, qui régna à Gènes, entre 1464 et 1476, les rois de France même, maîtres de Gènes, observaient et le portail et la commémoration de Conrad. C'est ainsi que, pour la république de Gênes, le souvenir de son ancien joug impérial allemand fut impérissable.

Muratori (*Dissert.*, t. II, p. 752, 761) et Cousinery, dans leur notice sur la monnaie des croisades, font connaître une monnaie de Chios, et ils croient qu'elle fut frappée en l'honneur de l'empereur Conrad, croisé en 1148. S'il en est ainsi, comment expliquer le titre de roi que lui donnèrent les Chiostes. Observons la pièce qui est sur la planche XVI, 28, et remarquons que l'empereur Michel Paleologue (1261-1282) céda l'île de Chios aux Gènois, pour les services éminens qu'ils rendirent à l'empire en le secourant contre les Vénitiens. Du temps d'Andronique le jeune (1328-1341), les Génois se mirent définitivement en possession de cette île, et ils l'organisèrent en une espèce de république. Dès-lors Chios commença à devenir florissante, puissante et riche. Elle avait sa monnaie particulière, et le type de la république mère fut accepté et très-peu modifié. D'un côté, on y voit un portail ou une porte de la ville à trois tours, au-dessus la moitié de l'aigle aux ailes déployées, autour ✠ CIVITAS CHII; de l'autre côté, la croix et la légende CONRADVS. REX. Romanorum, nom qui signala les espèces de tout âge de la république de Gênes (1).

(1) Comme la monnaie latine de Chios existait chez les Grecs, on connaît aussi d'autres espèces latines frappées en Grèce. Ce fut la suite de l'établissement des Croisés. On voit dans l'ouvrage de Tobiesen Duby, *récréations numismatiques*, pl. VI, une pièce de Gui d'Enghien, seigneur d'Argos, duc d'Athènes et de Thèbes,

Digitized by Google

Ailleurs, le type changea de caractère. Il y avait très-peu de monnaie impériale. Lucque garda ce type plus long-temps comme on peut le voir par la monnaie de Charles IV de Luxembourg (1347-1378) (pl. XIV, 67). La monnaie de Brescia n'offrait que le titre de ✠ IMPERATOR et sa tête anonyme (pl. XIV, 65); celle de Pavie, rien que le titre d'un INPERATOR non-nommé; et, de l'autre côté, l'image et le nom de son protecteur, saint Syrus (Murat., p. 587, 20). Partout le nom de l'empereur et ses titres cédaient aux usurpations des seigneurs et des tyrans, ou à des manifestations de liberté péniblement soutenue. Cependant la dissolution sociale de l'Italie n'était pas assez avancée pour que l'idée de l'unité ne végétât dans certaines communes. Pour le coin, cette unité ne consistait plus dans le nom de l'empereur, mais dans l'empreinte de l'empire. Plusieurs républiques par conviction, les seigneurs usurpateurs par leur intérêt particulier, marquaient leurs espèces des titres et des signes de l'empire.

C'est ainsi que les villes de Vicence, de Mantoue et de Padoue, qui ouvrirent leur monnairie tout récemment, mettaient sur leurs espèces l'aigle de l'empire, à une tête (pl. XV, 9, 10). La ville de Padoue se donnait en outre le titre de *Padua regia civitas* (pl. XIV, 66).

J'ai dit que les républiques de cette époque célébraient plus qu'autrefois leur liberté, qu'elles la rétablissaient, et leur monnaie en parlait hautement. Les Pisans, tout dévoués qu'ils furent à Henri VII de Luxembourg, frappaient leur monnaie au coin du peuple, toujours sous les auspices de la sainte Vierge. Du côté de la croix elle portait, *populi Pisani*, ou *Pisani communis* (Mur., p. 721, 6, 7). On connait les monnaies à la légende, *communitas Parme, communitas Mutinæ*. Modène, sur certaines pièces, se nomme *Mutina respublica*. Bologne, renommée par son université et ses études, plaçait dans la légende : *Bononia docet, Bononia mater studiorum* (pl. XV, 11). Vérone, Reggio, Vicence, Mantoue, et les autres villes, battaient leur monnaie simplement au nom de leur cité, *civitas*, et à leurs armes, sous les auspices de leurs patrons.

fils de Gauthier et d'Isabelle de Brienne, fille de Gauthier, comte de Brienne, duc d'Athènes, tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Ce Gui était duc vers 1382. Sa monnaie offre, du côté de la croix, *Gui dux Atenes;* du côté du portail, configuré à la manière française, *Thebani civis.*

Digitized by Google

C'est au XIVe siècle que la monnaie impériale, républicaine, des évêques, des seigneurs, fut vouée en masse aux saints patrons. Ces saints, pour la plupart, furent les premiers évêques du lieu. Milan, Rimini (pl. XV, 15), Ferrare, Fermo, Sinigaglia, Camarino, Arezzo, Perugia, Padoue, figuraient leurs saints évêques en habits pontificaux, assis ou debout, bénissant, une crosse à la main. Ils étaient intitulés *sancti* ou *protectores;* rarement on ajoutait le titre de leur dignité, *apostolus*, *episcopus*. Je vais réunir la liste de ceux qui sont déjà connus par la monnaie antérieure à celle de cette époque aux autres qui paraissent sur la monnaie postérieure.

Ancône. s. Quirianus.
Arezzo, s. Donatus.
Ascoli, s. Emidius.
Bologne, s. Petronius.
Brescia, ss. Faustinus et Jovita.
Camarino, s. Venantius ou s. Ansovinus.
Cortona, s. Vincentius.
Cremona, s. Himerius.
Fermo, s. Savinus.
Florence, s. Joannes-Baptista.
Lavagna, s. Theon.
Lucque, s. Vultus, s. Petrus.
Macerata, s. Julianus.
Mantoue, s. Virgilius, s. Petrus.
Milan, s. Ambrosius, ss. Gervasius et Protasius.
Modène, s. Geminianus.
Naples, s. Januarius.
Padoue, s. Prosdocimus.
Parme, s. Hilarius.
Pavie, s. Syrus.
Peruge, s. Herculanus.
Pise, s. Maria.
Recanati, s. Flavianus, s. Maria.
Regio, s. Prosper.
Rimini, s. Gaudentius.
Rome, ss. Petrus (et Paulus).
Saluzzo, s. Constantius.
Sicile, s. Maria.
Sinigaglia, s. Paulinus.
Spolette, s. Pontianus.
Trieste, s. Justus.
Venise, s. Marcus.
Verone, s. Zeno.
Viterbe, s. Laurentius.

La seule distinction signalée par le nom du protecteur fut généralement acceptée. Mais, quant au type, le sort inconstant de plusieurs villes occasionnait sa transmutation : il était de l'empire, de la république, de l'évêque, du seigneur. Le type des seigneurs offrant l'aigle de l'empire à deux têtes est du XVe siècle.

Il semble que les évêques s'emparaient quelquefois du coin, mais qu'ils étaient obligés de le céder. On connait une monnaie de Nicolas, évêque de Reggio, vers 1301 (pl. XV, 12); d'un évêque anonyme de Mantoue, qui, d'un côté, fit placer le saint patron Virgile; et, de l'autre, reçoit lui-même sa crosse des mains de saint Pierre (Murat., p. 709, 4); de Ranier, évêque de Volterre, vers 1321, avec la légende *crux victoria nostra;* et

Digitized by Google

peut-être à Spolette, de Jean, élevé de l'évêché de Trident à celui de Spolette (1349-1371) (Muratori, p. 739, nº 2). Ravenne, Aquilée, Trieste, furent constamment asservies par le coin épiscopal.

Les papes, qui distribuaient et confirmaient les priviléges de la fabrication de la monnaie, imposèrent leur coin dans plusieurs petites villes, avant de s'emparer de la monnaie de la capitale. Le pape Martin IV (1281-1285) battait la monnaie à son nom à Fermo. Vers 1332, les Bolonais se rendirent au pape, à condition qu'il viendrait résider dans leur ville. Le pape n'y vint point, mais il fit remplacer sur la monnaie le saint patron du lieu, Petrone, par son apôtre saint Pierre (Mur., p. 669, 1). Les papes avaient leur coin hors de la capitale, dans leurs possessions, dans le patrimoine de saint Pierre. On connaît une pièce de cuivre de Benoît XI (1303-1316) : elle offre, du côté de la croix, son nom; et, de l'autre côté, les deux clefs ✠S.PETRI PATRIMONIVM. Son successeur, Jean XII (1316-1334), sur l'argent, est assis sur son siége, et son nom y est inscrit; de l'autre côté, autour de la croix : *salve sancta crux*.

Mais, à Rome, la monnaie du sénat existait. La gloire de la capitale du monde resplendissait singulièrement alors, sous le tribun du peuple Cola Rienzi. Le vœu populaire et la voix des poëtes désiraient le rétablissement de l'union de l'Italie, déchirée par les factions et l'ambition des tyrans qui s'emparaient du pouvoir. Mais la chute du tribun devança peu l'inutile voyage de l'empereur Charles IV, et l'état social de l'Italie avança à grands pas vers sa dépravation. C'est vers cette époque que la monnaie de Rome devint papale. On connaît des pièces d'argent du pape Urbain V (1362-1371), frappées à Rome, *in Roma;* dans le champ, *urbe* (pl. XV, 23); et les autres, marquées de deux clefs, disaient plus précisément : *facta in Roma*.

On est incertain si les successeurs d'Urbain V jouirent de la monnaie sans interruption; mais depuis Martin V (1417-1431) leur coin seul fut connu à Rome (pl. XV, 24, 25).

On a reconnu dans les trois lettres S. T. C., placées dans le champ d'une monnaie de Novarre, le nom de *Salvinus Turrianus Capitaneus* qui, au XIII^e siècle, était tout-puissant dans Novarre. Je ne combattrai point cette explication apparente; mais j'indiquerai les autres monnaies seigneuriales qui parurent au XIII^e siècle.

Digitized by Google

La monnaie de plusieurs évêques et des comtes de Savoie servit d'exemple aux petits tyrans qui s'emparaient du coin de la monnaie de leurs villes.

Vers 1293, Azo, marquis de Modène.
1322, Frédéric, comte de Montferat, à Gubbio.
1328, Azo, vicomte de Milan, et ses successeurs.
1330, Albert et Martin de la Scala, à Verone.
1335, Azo, vicomte de Crémone.
1337, Thadée de Pepoli et ses successeurs, à Bologne.
. . . . Les Carraria, à Padoue.
1362, Nicolas, marquis de Ferrare.
1365, Louis Gonzaga, de Mantoue.

Tous ces seigneurs marquaient leurs espèces de leurs signes, de leurs emblèmes, de leurs armes; comme le sénateur de Rome, comme les rois angevins à Naples.'

La monnaie des ducs de Sicile se sépara à cette époque en deux distinctes : Sicile, en 1382, entra dans la possession arragonaise et eut son propre coin qui se rapportait à celui d'Aragon (*v.* l'exemple du roi Jacques (1285-1296) avec la légende *crux pellit omne crimen*, pl. XV, 31). Naples fut tenu par les comtes d'Anjou, du Maine et de Provence, qui s'emparèrent du trône de Hongrie, et se mirent en concurrence avec les Luxembourgeois pour convoiter toutes les couronnes. Ils frappaient les espèces de plusieurs pays réunis, et on ne peut distinguer la monnaie de Naples de celle de Provence. Les vicissitudes de leurs prédécesseurs ne firent pas disparaître la réunion de plusieurs titres connus chez les Normands, et on se souvenait des sentences de leur monnaie. Les Angevins les firent revivre avec emphase. Charles Ier (1266-1285) prenait différens titres d'états qu'il ne possédait point ou qu'il dominait : *rex Siciliæ, rex senator urbis, dei gratia Jerusalemæ et Siciliæ rex, dei gratia rex Siciliæ ducatus Apuliæ* (pl. XV, 28, 29). Charles II (1285-1309) réunissait les titres de Provence : *Carolus secundus Jerosolimæ Siciliæ rex dominus Provinciæ*. Robert (1309-1343) les prolongea: *dei gratia Jerosolimæ et Siciliæ rex comes Provinciæ et Forcalgerii.* Dans leur légende on lisait : *ave Maria gratia plena dominus tecum*; *honor regis judicium diligit.* Les rois se figuraient majestueusement dans le champ, ou y mettaient leurs armoiries, leurs initiales, les couronnes, les croix fleurdélisées (pl. XV, 28, 20, 30). Mais notre but n'est plus de poursuivre cette monnaie.

Digitized by Google

Je terminerai cet article par la récapitulation de quelques dates de la monnaie italique :

La langue grecque jusque vers 1194.

La langue arabe vers 1080 jusqu'à 1194.

Salus patriæ, 1009-1012.

Christus vicit, en Sicile et en Asie, 1098-1200.

Dextera domini exaltavit me, 1189-1194.

Seigneur, secourez ton serviteur, en Asie, 1098-1200.

Honor regis judicium diligit, 1309 — — —.

Plusieurs titres réunis, 1154-1194, 1225 — — —.

Le numérique des princes : l'empereur Conrad, 1139 ; le roi de Sicile, vers 1166 ; l'empereur Frédéric II, 1220 ; le comte de Tripoli, 1274 ; le pape, 1281, et les autres.

Communitas, 1230 — — —.

L'aigle de l'empire à une tête, vers 1190.

Les armoiries, vers 1260 — — —.

Type vénitien ; le prince recevant le bâton du pouvoir, vers 1203 — — —.

Sainte Vierge en Sicile, 1085, depuis ailleurs.

Saint George en Asie, 1120.

Toute la multitude de saints d'Italie s'empare de la monnaie au XIV^e siècle.

Croix aragonaise ou de Barcelone, vers 1250 — — —.

Le champ ogivé, vers 1250.

Attitude pontificale des évêques, la crosse et l'évangile dans la main, vers 1200 — — —.

Chevalier en Sicile, vers 1186 ; il reparut au XV^e siècle.

Florin d'or à Florence, en 1252.

Ducat d'or à Naples, en 1140, ou plutôt à Venise, en 1280.

Or, tiré de l'ouvrage de Bartholin.

Digitized by Google

MONNAIE

DE SCANDINAVIE.

DANEMARK.

Je ne connais point le grand ouvrage in-folio sur la monnaie danoise, qui réunit un grand nombre de pièces. Pour le moment, je n'ai à ma disposition que douze pièces, dessinées d'après les gravures de Joachim (Groschenkab. dænische); douze autres, en cuivre et en or, de l'ouvrage de Bartholin (Antiquitatum Danicarum libri tres, Hafniæ, 1689, in-8°); autant d'empreintes de pièces que M. Norblin possède dans sa précieuse collection, et le catalogue de quarante pièces différentes du musée royal de Copenhague, publié par Oliger Jacobæus. Les plus significatives, sont reproduites sur ma planche XIII.

I. *Première période* (1011-1047). — J'ai déjà observé l'initiative anglosaxonne de la monnaie danoise, d'abord en Angleterre, à Cantorbery, à Londres, à Andover et ailleurs, où Swen, vers 1011-1014, prenait le titre de roi des Danois (v. la pl. XI, 6; XIII, 9); puis en Danemark même, où Hardicnut (1036-1042), commença à forger la monnaie à Wiberg (v. la pl. XIII, 11, 12); enfin, les modifications runiques qui distinguèrent la monnaie de Magnus le bon (1042-1047), sans détruire son caractère anglais (v. la pl. XIII, 13, 16). Cette période anglaise (1011-1047), céda à une autre, à la monnaie muette.

II. *Deuxième période* (1047-1147). Je ne sais pas si l'on connaît dans ce laps de tout un siècle, quelque monnaie marquée du nom royal. Cette période obscure offre des pièces muettes sans lettres, dont le coin est richement orné de parures cruciformes (v. pl. XIII, 17).

Digitized by Google

A cette période appartiennent peut-être les bracteates en or marquées de têtes placées sur un cheval, d'oiseaux, dont les formes bizarres sont remarquables. Plusieurs sont munies de l'écriture runique. Ces pièces servaient-elles pour monnaie, pour marques distinctives ou pour ornement? Je ne sais pas y répondre. Cependant, j'aime mieux leur supposer cette dernière destination. Voyez les deux figures, page 43, pour en donner l'idée.

III. *Troisième période* (1147-1250). Swen III et Canut V (1147-1157), qui partageaient le gouvernement de Danemark, inventèrent une monnaie à la manière allemande (v. la pl. XII, 18, 19). La croix alaisée et les trois tours remplirent leur champ. Cependant Canut conserva la lettre carrée, L, et l'insertion du nom du monétaire. La monnaie muette ne fit point oublier cet usage anglais (1).

Mais les noms des monétaires furent supprimés et remplacés par d'autres plus marquans, plus puissans. Les services que plusieurs des prélats, comme hommes d'état, rendirent à leur patrie, relevèrent la puissance et les prétentions des autres, qui usurpaient les droits de la souveraineté et partageaient le pouvoir avec les rois.

Ketil ou S. Kilian, évêque de Wiberg, tué en 1151, frappait sa monnaie, marquée de son image épiscopale et de son nom KETIL, et au revers de la croix et du nom de sa résidence, ✠VVIBERGA (Jacobæus) (pl. 111, nº 4). C'est le seul évêque qui, indépendamment du coin royal, ait eu sa monnaie particulière. Il paraît que cette insolence de l'évêque-martyr fut réprimée sous ses successeurs; car, autant que je sais, on ne connait plus de monnaie épiscopale au coin indépendant; et il s'est écoulé un demi-siècle avant que le nom épiscopal reparût sur la monnaie, conjointement avec le nom royal.

Les évêques de Roskild et les archevêques de Lund partagèrent quelque temps (1200-1250) le coin royal, sans oser avoir leur monnaie indépendante. On connaît les pièces de Waldemar II (1202-1241), et d'Eric IV (1241-1250), signalées du nom

(1) Ol. Jacobæus, Museum regium, p. 111, nº 2, 3, donne la description de deux pièces de Cnut, où, au revers, on lit *Jandfer.* monet. O.; *Blacana.* mon. Si. Les noms des monétaires à Odensée et à Sliasvig. Mais ces pièces ne ressemblent pas à celle du monétaire *Ulkil*, à Odensée, que nous avons placée sur notre planche XIII, nº 18, parce que l'effigie royale y est au sceptre.

Digitized by Google

de Sivord, évêque de Roskild; d'André, fils de Sunon, archevêque de Lund (1202-1224) (voyez n° 21); de Nicolas ou Niel Stissen, mort en 1248, évêque de Roskild (voyez n° 23, 24). Leur monnaie mi-royale, mi-épiscopale, offrait les têtes royale et épiscopale de face, et les légendes exprimaient leurs noms. Mais il ne manque pas en même temps de pièces muettes (n° 22), où les images sont sans légende ni inscription.

Il paraît que cette monnaie mi-partie n'exista à ce coin que cinquante ans; que la couronne, toute délabrée qu'elle était, réussit encore à réduire dans la période suivante les manifestations épiscopales à des signes moins solennels que l'image de la tête et l'insertion du nom.

IV. *Quatrième période* (1250-1360). Depuis 1250, les noms des évêques et leurs têtes disparurent de la monnaie. Les têtes royales disparurent aussi, et le coin changea et prit un caractère moins animé; toutes ses variétés consistaient dans la différence de la croix, dans les formes triangulaires, dans le cantonnement des lettres, dans les emblèmes du martyre des saints, comme l'épée, la grille. On remarque enfin la couronne et la fleur de lys dans le champ, qui apparurent vers le milieu de cette période (1286-1320, Jacobæus, p. 113, n° 13, et 1320-1340, le même n° 13). Les légendes furent souvent omises, et de nouveau la monnaie devint muette. Les inscriptions ou le cantonnement des lettres royales, *Abel, Eric, rex* (n^os 25, 26, 27, 28), se réduisaient quelquefois à des initiales, à des sigles, Є. R; K. R; *Ericus rex, Kristophorus rex.*

L'empreinte de certaines pièces fut marquée de la grille, symbole du martyre de S. Laurent. Plusieurs de ces pièces offrent, de l'autre côté, les traces de têtes très-difformes.

Avant 1280, la croix fut souvent vidée à la manière anglaise plantagenète. Après cette époque, les couronnes dans le champ prirent leur place, et les légendes recommencèrent à signaler tout au long le nom et le titre *rex Danorum.*

La monnaie épiscopale était mi-patie ou noire, billon ou cuivre; on y remarque quelquefois les crosses ✠ ? ✠ ꝛ ꝭ, la clé.

Olaus, fille de Marguerite (1375-1387), cantonnait ses lettres *Olaus* REX entre quatre épées rangées en croix, et mettait de l'autre côté dans la légende DANORVM autour des deux barres placées dans le

R † E
O † X

Digitized by Google

champ (Jacob., p. 113, nº 19). Certaines pièces du même Olaus offrent d'un côté aussi les quatre épées croisées et les lettres O. REX cantonnées; mais de l'autre côté on voit une clef et et une crosse entre les lettres I. A. Dans ces lettres, on croit reconnaître Jean, fils de Michel, évêque de Ripen, en 1377, et plusieurs croient y voir, au lieu d'A, un M (Jacob., p. 110, nº 20). On connaît une monnaie qui est marquée d'un côté de la couronne, signe royal; de l'autre de la crosse entre N ?I (Jacob., p. 110, nº 21). Ces lettres indiquent le nom de l'évêque de Roskild, Nicolas, fils de Jacques, mort en 1395.

Le Danemark avait sa petite monnaie, son billon, ses bracteates. Mais il offre dans ces sortes de petites monnaies une singularité qui lui est particulière, c'est la monnaie de cuivre. Elle date de cette période (voyez nºs 29-37). Ce ne sont pas les guerres civiles qui leur donnèrent origine; mais la marche et l'avancement de l'état social, la nécessité de la petite monnaie, et quelques circonstances du moment, qui suggérèrent l'idée que la monnaie en cuivre était plus commode que les fragiles bracteates. Peut-être l'a-t-on imitée des Italiens, des Grecs, des croisés.

L'empreinte de la monnaie de cuivre est très-simple, et pourtant variée (pl. XIII, nºs 29-37). Elle offre un bâtiment en forme de temple, tel qu'on le voyait sur la monnaie des empereurs Otton; les trois tours sur les arcs courbés, tels que la monnaie d'Allemagne les présentait au XIIIᵉ siècle; un fer de lance, un pal ou un I accosté de l'étoile, de la lune, de l'anneau o | o ɔ | *; une étoile, un ancre, un calice ou un vase; un cœur, une épée, une clef, une crosse (Jacobæus, p. 109, 7; p. 110, 13, 20, 21); une fleur de lys, une croix vidée et cléchée, comme celle de l'Angleterre, de Cambrai, et autres du XIIIᵉ siècle. Cette monnaie de cuivre était marquée par les lettres isolées A. O. R. B. S. Z. I. P. Il est impossible d'y reconnaître les noms royaux, et rarement on y retrouve les initiales épiscopales. Elles marquent le lieu ou la province : Aarhus, Odensée, Roskild, Berg sur le Femern, ou Bornholm, Sleswik, Jutland. La figure ⱯL (nº 29), parait offrir un monogramme de *Roskild;* le P, l'initiale du nom de la monnaie *penge, pending, pening* (1).

(1) *Gamle danske penge.* L'ancienne monnaie danoise.

Digitized by Google

V. Le quatorzième siècle, en Danemark comme ailleurs, décida la réforme de la monnaie. L'union de Calmar, arrivée en même temps, mit en rapport les réformes dans les trois couronnes de la Scandinavie. Le gros d'argent, les armes du royaume, les saints patrons, l'écriture gothique, le portrait anglais du siècle, les lettres isolées dans le champ, le nom du lieu (Lunden, Nestwed, Malmoe), le terme de *moneta, moneta nova*, les croix dont les branches perçaient la légende, et autres particularités, distinguèrent ces espèces.

SUÈDE.

La monnaie de Suède est généralement connue par l'ouvrage de Brenner. Mais celle du moyen-âge y est très-mal appréciée, et les pièces du XIII^e^ siècle sont faussement attribuées au IX^e^. Je ne combattrai pas ces erreurs trop évidentes; mais je reproduis sur ma planche XIII toute cette monnaie, et j'en donnerai l'explication selon mon opinion.

I. *Première période* (1000-1054). J'ai déjà observé l'initiative anglosaxonne de la monnaie suédoise de toute cette période, qui n'est que l'imitation presque servile de la monnaie etelredine des Anglosaxons (pl. XIII, 38-41).

II. *Deuxième période* (1050-1150). Depuis cette époque la monnaie de Suède retombe dans une obscurité profonde. Dans l'espace d'un siècle, je ne reconnais point de monumens monétaires parmi la monnaie publiée par Brenner.

III. *Troisième période* (1150-1250). Je puis à peine nommer quelques bracteates du siècle suivant, qui portent un portail sans inscription, et autres semblables. Mais plusieurs bracteates offrent pour légende des lettres singulières. Telle est celle à tête de face, entourée de la légende ✠LNVTRCX, Cnut (1168-1172). Une autre semblable de son fils, CRICASREX, Eric (1210-1220) (pl. XIII, n^os^ 43, 44, 45, 46).

Il y a d'autres bracteates offrant le nom d'Eric ou l'initiale de ce nom, E. Elles sont de différens Eric, qui occupèrent le trône. Selon mon opinion, il est juste d'attribuer les bracteates à l'empreinte d'une épée, marquées Є R (n° 53) au roi Eric le bègue (1223-1250), parce que, dans le même temps, le roi de Danemark Abel marquait sa monnaie de l'épée. De même, j'attribue

Digitized by Google

les bracteates marquées d'une espèce de double crampon, ⊔, à la légende ЄRIC. R. ᛋ. *Eric rex Suecie*, au même Eric le bègue, parce qu'elles sont distinguées par la forme de la lettre *e*, fermé. L'*e* de cette figure, fermé, devient commun au commencement de l'époque où le caractère gothique commençait à se former.

Il est très-juste d'observer sur cette dernière bracteate la figure scandinave runique des lettres S. ᛋ., entremêlées avec les autres lettres latines. On sait que sur le continent même l'*s* fut très-souvent remplacé par différentes autres formes Z, Σ, ⊓. Il est hors de doute, par l'exemple que nous donne la bracteate d'Eric le bègue, qu'en Suède l'*s* prenait la configuration runique ᛋ. On a des bracteates marquées simplement de l'S latin, ou de l'ᛋ runique (nº 42). C'est l'initiale du roi Sverker (1192-1210) ou bien l'initiale du nom de la Suède.

IV. *Quatrième période* (1250-1370). Il était indispensable d'apprécier la configuration runique de l'*s* pour mieux connaitre la monnaie qui parut à l'expiration du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Dans cette période, l'avènement de Waldemar (1250) l'extinction des Folkungiens mâles (1365), les bracteates eurent leur valeur et leur circulation. Il parait même qu'elles prolongèrent leur existence jusqu'au XVe siècle, jusqu'au temps d'Eric de Poméranie, roi de Scandinavie. Elles sont marquées des lettres W. M., qui sont de Waldemar (1250-1279) et de Magnus Ladulas (1279-1292), ou des lettres gothiques E. A. M., qui marquent les noms d'Eric Magnusen (1326-1327), d'Albert (1365-1388), et de Magnus Smek (1320-1365), ou de Marguerite (1388-1398). Il y a des bracteates marquées d'un S, qui est l'initiale du nom de la Suède, ou d'un O, qui est l'initiale du nom du lieu où la bracteate fut fabriquée (nº 54). L'indication des noms de lieu appartient au XVe siècle.

Mais, à l'expiration du XIIIe siècle, une monnaie plus forte que les fragiles bracteates reparut en Suède. Sa forme est menue, son empreinte simple, marquée de la croix, et par ses lettres initiales elle a des rapports avec les bracteates et avec le type contemporain danois, qui marquait son coin de croix, de triangles, et faisait cantonner les lettres royales. La monnaie de ce genre (pl. XIII, 47-51) appartient au roi Birger (1292-1320). Elle offre quatre RRRR cruciformement arrangés, ce qui signifie *rex;* ou bien quatre BBBB cantonnés parmi les branches de la croix; ou un simple B dans un triangle, ce qui veut signaler le

Digitized by Google

nom de *Birger;* ou enfin on y voit les lettres OBNR cantonnées ou placées dans le champ, où il est indispensable de considérer les O pour des anneaux servant d'ornement, et la figure N, pour l'S configuré en manière runique. Ainsi les trois lettres B. N. R ou B. R. N. n'offrent que *Birger Rex Suevorum.*

O			B	
B	N		O	O
R			N	H

On connaît des pièces sans aucune lettre, marquées, d'un côté, d'un bâtiment à trois tours; de l'autre, d'une tête de face à couronne tréflée, ou d'un lion. Cette tête, à chevelure bouclée, offre le portrait du XIV[e] siècle. Le lion donne l'initiative des armes de la Suède (n° 55, 56, 57).

V. Albert de Meklembourg (1365-1388), qui termina l'extinction des Folkungiens, paraît être le premier qui fit battre le gros d'argent (n° 58, 59). On y voit les armoiries de la Suède, les trois couronnes, la tête de face, à la couronne tréflée, portrait du XIV[e] siècle, les lettres E. S. P. dans le champ, qui sont les initiales de S. Eric, patron du royaume, du nom de la Suède et de la dénomination de la monnaie, *penningar* (1). La monnaie d'Eric de Pomeranie (1398-1438) offre, dans le champ, un A, qui signale le nom du lieu de la monnaie, frappée à *Abo* (n° 60). Les légendes de toute cette monnaie sont en lettres gothiques, bien confectionnées; le caractère gothique étant dans sa maturité et dans son fort, vers la fin du XIV[e] siècle.

Dans le même temps, les armoiries s'établirent sur la monnaie dans leur perfection. La petite monnaie de Suède fut aussi marquée de signes, d'armoiries. D'un côté, elle offrait le lion, placé sur les trois bandes, ou cottices; de l'autre, les trois couronnes tréflées. Cette petite monnaie n'est distinguée que par les lettres singulières qui marquaient autrefois les bracteates. Ces lettres sont la plupart gothiques. On y voit B, Birger (1292-1320); M, Magnus (1320-1365) ou Marguerite (1388-1398); A, Albert (1365-1388); E, Eric (1398-1438); K, Cristophe, Charles ou Christierne (1438-1481); I, Jean (1484-1513); S, *Suecia;* R, *rex;* P, *penningar* (n° 57).

(1) Au plurier : *jaghar inga penningar*, je n'ai point d'argent.

Digitized by Google

NORWÈGE.

Pinkerton nous assure que la monnaie de Norvége commença sous Olaf (1066), ONLAF REX NOR; qu'on connait celle de Magnus (1093), de Harald (1103). Il cite la pièce de Suerer (1178-1202), REX SVERVS MAGNVS, et au revers une croix et les initiales NI. Elle fut publiée par Sperling. Une autre semblable se trouve décrite par Jacobæus (Museum regium Hafniæ, p. 116, 6). On y trouve la même légende qui entoure la tête, et au revers, la croix cantonnée de NI. NI. NI. NI. Les initiales du nom de la monnaie, *Nidaros*, aujourd'hui Drontheim. Ensuite, les monnaies d'Eric (1280), de Hakon (1309), de Magnus Smek (1343), de Hakon (1374), dont nous donnons une petite pièce sur notre pl. XIII, n° 61.

La monnaie de Norvège avait cela de particulier parmi les autres de la Scandinavie, que les princes du sang, les héritiers, avaient la prérogative de la battre à leur nom. C'est ainsi que frappaient, vers 1264, Philippe, duc de Norvège, PHILIPPVS DVX NORWEGIÆ; au revers, MONETA EASLOENS; et puis, vers 1360, le duc Haquin ✠hACWIN' DVX NORWEGIE; au revers, ✠MONETA EASLOIA. Cette dernière est un gros d'argent: il offre un profil droit, ceint de roses, et au revers une croix croisetée au bout de ses branches. Elle est gravée chez Brenner.

Pinkerton nous assure que le coin ecclésiastique était également connu en Danemark, en Suède et en Norvège. J'ai indiqué celui du Danemark; mais je ne puis rien dire du Suédois. Le Norvégien est, de l'aveu de Pinkerton, très-rare. Il n'indique qu'un seul exemple d'Olaus, évêque de Drontheim, dont nous avons vu la pièce dans la collection de M. Norblin. D'un côté sont les armes de l'évêque et la légende SANCTVS OLAVS REX NORVEG, patron de Norvège; au revers, un autre écusson au cœur de la croix, qui de ses branches perce la légende OLAVS. DEIGRA. ARGEP. NIDSN. *Olaus dei gratia archiepiscopus Nidrosiensis.*

Digitized by Google

MONNAIE

DE BOHÈME.

Il est impossible de trouver la numismatique du moyen âge, d'un autre pays, mieux travaillée que celle de Bohême. Elle est en outre une des plus intéressantes par la variété, la richesse et l'originalité de son type. Le savant Adauctus Voigt, dans son excellent ouvrage, plein d'observations les plus judicieuses, remplit sa tâche d'une manière admirable. Il a réuni toute celle quié tait connue de son temps; il l'a analysée avec un discernement et une critique sévère qui ne laisse rien à désirer.

Il a partagé toute cette belle suite des monnaies bohémiennes en trois périodes. Nous voulons le suivre, en donnant l'idée générale de chacune. La planche XXII donne quelques exemples en dessin.

I. La *première période* (929-1055) nous a occupé particulièrement, lorsque nous avons recherché l'influence du type anglosaxon. La comparaison avec la monnaie etelredine nous a décidé à contester l'époque de 929, établie par Voigt, et à en déterminer une autre plus rapprochée, vers 980, qui donne le commencement à la monnaie bohémienne connue.

Les monnaies des Boleslav, d'Udalric, de Bracislav, entre 980 et 1055, dans l'espace de 75 ans (v. notre pl. XXII, 1-13), sont les monumens de la grossière variété dans laquelle est empreinte une gravité rude, une imitation qui s'empressait à chercher de nombreux modèles. D'abord, ce fut le type anglosaxon qui préoccupa la monnaie et y établit des particularités étrangères à la monnaie du continent. Puis ce fut le temple inscrit sur sa devanture à la manière vénitienne et bavaroise; enfin, on ne saurait dire avec certitude d'où on a pris, à cette époque, une tête sur le trône, un chevalier, un faucon, et autres singularités; on ne saurait déterminer les relations qui existaient entre les empreintes de Bohême et étrangères.

Plusieurs fouilles, en Pologne, fournirent des pièces inconnues d'Udalric, de Jaromir, de Bracislav qui, inconnues à

Voigt, donnèrent de nouveaux exemples de variété. J'ai vu cinq pièces de cette époque inconnues à Voigt, dont quatre se trouvent gravées sur ma planche XXII, 5, 9, 10, 12.

Parmi ces quatre pièces, celle n° 9 offre, d'un côté, dans la légende, *Bracislaus dux*, et dans le champ une croix cantonnée d'ancres. De l'autre côté, dans la légende à rebours, ΛV⊥⊨ ƎƆ LVV.SSCS, *Scs. Venceslav*, et dans le champ un profil gauche, le manteau boutonné sur l'épaule gauche et la couronne radiée et perlée etelredine. Cette empreinte est évidemment de Bracislav l'ancien.

L'exécution de cette pièce, toute minutieuse et soignée dans l'expression des petites ancres, est grossière et fautive. La légende surtout est affectée. Les défauts dans les légendes sont trop communs. Leur exécution bizarre et leur presque annihilation était fréquente. Nous avons un exemple dans la pièce n° 12, offrant un oiseau, un faucon. Elle serait incompréhensible, sans une autre au même type, que nous a donnée Voigt, p. 243, n° 3, et que nous reproduisons, n° 13, pour la comparer.

Dans la disette de la petite monnaie, on coupait en deux et en quatre les deniers. Ces fractions avaient leur valeur. Une telle fraction d'Udalric, n° 5, offre le prince debout, tenant un drapeau ou une lance au lambeau. Nous avons remarqué qu'on a beaucoup discuté sur l'époque où apparurent les drapeaux, et qu'on s'est efforcé de les distinguer des lances au lambeau. Mais l'art n'a pas su exprimer cette distinction, et la lance d'Udalric et une autre de Bracislav ont une forme de drapeau.

Une des plus curieuses découvertes que je puisse indiquer est une pièce de Bracislav, n° 10. Elle offre, d'un côté, le prince monté à cheval, tenant horizontalement sur l'épaule une lance au lambeau ou un drapeau; de l'autre côté, saint Venceslav est représenté de face jusqu'à la ceinture, la main droite levée pour bénir; dans la gauche, un livre, l'évangile, et la tête nimbée.

Il y a eu deux Bracislav en Bohême. Mais la grandeur et le poids de la pièce ne permettent guère de l'attribuer à Bracislav II (1095-1106); la différence est trop forte. Il paraît indispensable de l'attribuer à Bracislav I (1037-1061). Un saint, à tête nimbée, parait vers le même temps sur la monnaie des évêques de Metz (1046-1115); un évêque, tenant un livre, sur la monnaie des archevêques de Trèves, à Coblentz (1047-1066); mais l'image de saint Venceslav de la monnaie de Bohême semble être une

Digitized by Google

copie des images byzantines. Quant au chevalier à cheval, je ne connais d'autre monnaie de cette époque qui puisse en offrir un autre exemple. Celle de Roger I de Sicile, vers 1100, est plus moderne. Il n'y a que les bracteates d'or du Danemark qui en offrent quelques exemples, mais très-différens. Ceux du Danemark sont plus mythologiques, scandinaves, et ceux de Bohème, chevaleresques, offrent le portrait que depuis la chevalerie du continent perfectionna.

On a encore une preuve incontestable que la Bohème devança les autres états avec son empreinte, par une pièce connue de Voigt, que nous avons vue, et dont une moitié se trouve dessinée n° 11. Elle offre les deux figures affrontées tenant entre elles un long sceptre. La monnaie byzantine paraît avoir suggéré cette idée, qui se reproduisit cent ans plus tard.

Ces différens exemples, que nous avons sous nos yeux, nous démontrent que l'empreinte de la première période, dans sa variété, fut une combinaison de différens modèles. Le buste, la couronne, la dextre, furent pris de la monnaie anglosaxonne; la devanture du temple, de la monnaie de Venise, par l'entremise de la Bavière; l'effigie du saint, des images byzantines; les deux personnes debout, imitées de celles du coin byzantin; un faucon, un cavalier au drapeau, je ne sais de quelle monnaie.

II. *Deuxième période* (1055-1109). — (*Voy.* notre pl. XXII, 15, 16, 17). L'espace de quarante-quatre ans n'offre rien de remarquable. La grandeur du denier diminua fortement. L'uniformité monotone et peu gracieuse plaçait d'un côté l'image du duc; de l'autre, celle de saint Venceslav. Les demi-personnes ou figures entières; les têtes de face ou de profil, furent échangées. Une seule pièce de Vratislav (1061-1095), n° 16, se distingue, au revers, par une main tenant un sceptre. Elle paraît être confectionnée en manière de la main de saint Pierre, tenant, sur la monnaie de Trèves, les deux clefs (1016-1151). M. Norblin possède une pièce de Vratislav à ce type, qui semble appuyer cette assertion : le sceptre y est surmonté d'un fanon, ⋋E, comme si c'était une clef.

III. *Troisième période* (1109-1190). — Elle nous procure un intérêt spécial dans toute la numismatique : elle est la plus brillante. Riche en variétés du type et en tableaux qui ont des rapports avec les usages de l'époque et avec des circonstances particulières, où l'art étalait son invention et sa capacité dans de

Digitized by Google

minutieux détails. Le dessin conserva le caractère d'enfance du moyen-âge, qui grossissait les têtes et apetissait les membres et le corps; mais il adoucit ce défaut en s'efforçant d'exprimer l'action et le mouvement; il réussit au point qu'il les a rendus reconnaissables et distincts.

Nous donnons quelques exemples de cette période pittoresque et féconde, n°s 18-23, et nous renvoyons les curieux à l'ouvrage de Voigt, pour y voir les autres et leur explication. On y voit le chevalier à l'écusson et au drapeau; un prince combattant le lion, symbole de la force; un prince entouré de son peuple, ou rendant la justice; les saint Adalbert et Venceslav, placés l'un près de l'autre; le saint protégeant la cité de Prague, ou bénissant le prince et son sceptre, l'épée, la lance ou le drapeau, marques de sa dignité. Saint Venceslav, tient la croix; mais s'il est accosté à saint Adalbert, alors c'est le saint évêque Adalbert qui tient la crosse ou la croix, et saint Venceslav, comme duc, tient un sceptre ou un drapeau. Leurs têtes sont souvent ornées de nimbes.

Ce genre de monnaie n'a rien de semblable. Celle de Bavière seule, plus large, moins animée, voisine et contemporaine, se présente pour être comparée. Mais je ne saurais dire laquelle des deux servit de modèle, laquelle d'entre elles précéda l'autre, celle de Bavière étant muette.

Voigt porte la durée de cette période jusqu'à 1300; mais il est visible que depuis 1140 la négligence de l'art se manifesta sensiblement, et même je crains de la trop prolonger, lorsque je lui donne la durée de quatre-vingts ans.

IV. *Quatrième période* (1190-1278). — La négligence de l'art occasionna la diminution de la richesse du type, et le type, simplifié, parut défiguré jusqu'à la monstruosité (*v.* notre pl. XXII, 14, 24, 26, 27, 28). Les légendes disparaissaient. Les bracteates prirent une prépondérance marquante. L'image de l'empreinte se réduisit à des têtes, à des bâtimens. Le roi de Bohême y parut dans tout son faste de majesté, tenant un sceptre et un globe.

Dans le déclin de cette période, les rois suivirent l'exemple des autres souverains et seigneurs puissans qui aspiraient à la souveraineté et employaient l'aigle ou le lion. Venceslav (1230-1253) marqua sa monnaie d'un lion, qui, depuis, prit sa place dans les armes du royaume. La figure du lion fut d'a-

Digitized by Google

bord méconnaissable (nº 27), tant l'art négligé était déchu.

V. Depuis 1278, le poids, le type de la monnaie furent de nouveau corrigés. Le gros d'argent fut battu, et Venceslav II (1278-1300), pour cet effet, rechercha les artistes de l'Italie (v. notre pl. XXII, 29, 30).

NOTA. La monnaie bohémienne de la pl. XXII, nº 25, est de l'empereur Frédéric II, frappée en 1220 à Rome, comme on peut s'en convaincre en la comparant à une autre de la planche XVIII, nº 8.

Digitized by

MONNAIE

DE HONGRIE.

L'ouvrage de Schœnvisner, sur la monnaie hongroise, laisse très-peu à désirer. Il a réuni tout ce que le temps a conservé, et, par de profondes recherches sur l'h stoire du pays, il a su apprécier le caractère de la monnaie et déterminer son époque. C'est en marchant sur les traces de Schœnvinster lui-même, que je me suis permis de distinguer les trois périodes de la monnaie qui précéda le gros d'argent; et, par suite, je me suis permis de contrarier son opinion sur certaines pièces de Bela, 41, 43, 44, 45, 48, sur celles de Geiza, 24, 25, d'André, 50, et d'Emeric, 49.

I. *La première période*, de 75 ans, depuis 1000 jusqu'à 1075, se distingue par les pièces d'Étienne (*v.* notre pl. XXIII, nº 1), de Pierre, de Samuël, d'André, de Bela, de Salomon (nº 2), dont les deux coins, la pile et le trousseau, sont marqués par la croix écartelant les champs et les légendes. Ces pièces offrent le nom de la capitale, *Regia civitas*, ou de l'état, *Pannonia*. Ce n'est que la monnaie de Salomon (1060-1063) qui ébranla un peu ce type, en écartant les croix, qui furent remplacées par l'image royale, et par le déplacement de *Pannonia*, de la légende à l'inscription. Au reste, cette période fut très-uniforme et simple.

II. *La seconde période* (1075-1235), de 160 ans, bien prolongée, conserva quelques manières de la première, mais mélangea différentes autres. Ni le lieu, ni l'état ne furent plus nommés. La croix tenait souvent sa double place, mais rarement elle écartelait le champ. Elle était alaisée, détachée de la cernure du champ, en manière allemande; elle prenait différentes formes, et quelquefois elle était haussée à la manière byzantine. Les têtes royales de face animaient les pièces nombreuses, et le nom royal doublé semblait renforcer l'autorisation de la monnaie amoindrie.

C'est Ladislav le saint (1077-1095) qui opéra ce changement. Il chargea ses deux légendes par la répétition de son nom, LADISLAVS REX, LADISLAVS REX (*v.* notre pl. XXIII, 3, 4, 5),

Digitized by Google

et ses successeurs, Coloman (1095-1115) (notre pl. XXIII, 6, 8 et Étienne (1115-1131, n° 9, 9 b), en signalant la face de leur monnaie de leur propre nom, mettaient au revers le même nom, *Ladislaus rex*.

Depuis Ladislas, la grandeur de la monnaie diminua. Cette diminution me décida à attribuer à Geiza II (1141-1161) les pièces menues de Geiza (notre pl. XXIII, 9 c, d), contre l'opinion de Schœnvisner (n° 24, 25), qui les adjuge à Geiza I (1074-1077), qui devança Ladislas le saint.

Depuis, le dérangement de la monnaie marcha comme ailleurs, et déroula l'obscurité et le moment ténébreux (1161-1205) que Schœnvisner a cru remplir par des pièces nombreuses et variées qui sont au nom de Bela, et il les attribua en foule à Bela III, dont le règne de vingt-deux ans (1174-1196) fut marqué par quelques dispositions concernant la monnaie. Je crois que dans ce moment d'obscurité, dans ces années de disette de monumens pour les prédécesseurs et les successeurs de Bela III, son coin porta ce caractère de vide et de pauvreté qui est la suite des désordres. C'est pourquoi de la foule de pièces que Schœnvisner lui attribue, je ne lui conserve que les deux (notre pl. XXIII, 10, 11) où l'on voit les lettres du nom de Bela cantonnées parmi les branches de la croix, et, dans le champ, la lettre R. Certainement que la monnaie anonyme, sans légendes, et les bracteates insignifiantes, accompagnaient cette monnaie, comme elles accompagnèrent la suivante, qui se développa depuis André II.

André II (1205-1235) courut le monde, chercha la fortune, et donna l'impulsion au rétablissement de la monnaie et du type déchus. Sa monnaie différait essentiellement de la précédente. Elle prenait une figure plus imposante; elle conservait l'effigie royale, mais elle paraissait souvent à d'autres coins. Les trois tours (pl. XXIII, 12) ornent le revers, et de face la monnaie offre la légende ANDREAS REX, et dans le champ ABC; lettres certainement significatives, dont le sens est expliqué différemment. André, de son vivant, avait trois fils : Bela, Coloman et André, et les trois lettres coïncident singulièrement avec leur nombre et les initiales de leur nom. Une explication plus recherchée veut y retrouver une allusion aux dispositions de Bela III, auxquelles, vers 1222, André voulut se conformer. Par suite, on a voulu y voir l'expression latine : *ad Belæ constitutionem*, ou bien : *argentum Belæ combustionis*. Il m'est

Digitized by Google

impossible d'appuyer cette conjecture par quelque exemple analogue. J'aime mieux y voir la réunion du nom des rois ses fils. Bela fut associé au trône de bonne heure, vers 1225, et porta le titre du roi son père. Ses frères furent destinés par leur père à la royauté de Gallicie et d'Arménie, et Coloman fut en effet couronné roi de Halitch. Il n'est donc pas extraordinaire que leur père les fit réunir dans son empreinte et que sa légende embrassât leurs initiales. La monnaie hongroise postérieure offre plus d'un exemple de noms royaux marqués par les initiales, et il n'est pas rare de remarquer sur la monnaie hongroise de tout âge, les noms secondaires accompagner le nom du souverain régnant. Cette analogie s'accorde avec l'explication d'A. B. C. de la monnaie d'André II, par les initiales de ses enfans : elle est, à mon avis, la seule raisonnable.

III. *La troisième période* (1235-1300), de 65 ans, se termine avec l'extinction de la dynastie d'Almus. Bela IV ouvre cette période, et on connaît les pièces de ses successeurs, Étienne V, Ladislas III, André III, et l'empreinte variée qu'ils employèrent et qui fut conservée par les prétendans et même par les rois angevins qui remplacèrent les Almus. Le nom d'*Ungaria* fut introduit sur la monnaie, et la dénomination de *moneta* apparut. L'archange et la sainte Vierge prêtent leurs auspices à différentes espèces. Le griffon, l'agneau, l'aigle, animaient et variaient le type. Mais ce qui caractérise cette monnaie si dissemblable par son empreinte, c'est l'attitude majestueuse de la royauté : le sceptre et le globe dans la main, elle occupe le trône, et la signale solennellement de l'autorité suprême.

Toute cette monnaie est d'argent noir ou blanc. Cependant Bela IV, avec son fils Étienne, vers 1270, faisait fabriquer des pièces d'une grandeur assez considérable, en cuivre. Les deux rois, le père et le fils, y furent nommés et figurés assis sur leur trône (Tobiesen Duby, *recreat. numism.*,); et c'est un exemple de plusieurs rois réunis sur la même pièce (pl. XXIII, 13).

Le roi Bela IV (1235-1270) seul ajoutait quelquefois son numéral, *quartus* (notre pl. XXIII, 16, 19, 21), et il s'y fit représenter majestueusement.

Ces observations bien déterminées nous fournissent le moyen de distinguer les pièces de Bela IV de celles des Bela qui le devancèrent; et je crois que toutes les pièces que Schœnvisner attribue à Bela III (41, 43, 44, 45, 48), qui offrent ou l'expression

Digitized by Google

moneta, ou *Ungaria*, ou le type pittoresque de ce siècle (notre pl. XXIII, 15, 16), ou la majesté sur son trône (planche XXIII, 14, 18, 19, 20, 21), ou les armoiries de la Hongrie et la croix patriarchale (planche XXIII, 17) sont indispensablement de Bela IV. Il est vraiment nécessaire d'attribuer cette dernière pièce, marquée des armes de la Hongrie, à Bela IV, qui régnait vers le milieu du XIII^e siècle, parce que c'est l'époque où les armoiries s'établissaient dans le champ de la monnaie.

Par suite de cette combinaison, la pièce à l'agneau, marquée de A. R. (notre pl. XXIII, 26), s'applique bien mieux à André III (1290-1300), qu'à un autre; et celle à la couronne dans le champ, que Schœnvisner, nº 49, a expliquée par le nom d'Emeric (1196-1204) (notre pl. XXIII, 27), ne peut pas souffrir cette malheureuse conjecture, parce que la couronne dans le champ n'apparut ailleurs que vers 1270.

J'observe sur une pièce contestée de Bela, sur celle qui présente l'archange, l'expression BELAE RE, dans le champ, *Belae regis* (notre pl. XXIII, 15). La même expression se retrouve, en 1300, sur la monnaie du prétendant Otton (notre pl. XXIII, 28), *Ottonis regis*, OTTONIS REG. Cette terminaison au génitif rapproche ces monnaies entre elles.

La couronne dans le champ marque la monnaie d'Otton en 1300; elle en marque aussi une autre où on lit autour de la couronne ꝳ RЄGIS HVNGARIЄ en lettres approchant du caractère gothique; et de face on y voit une tête couronnée, accostée de Є. R. (notre pl. XXIII, 27). Il est certain que ces lettres signalent le nom royal, et qu'il faut le trouver après 1270, ou plutôt après 1300, au XIV^e siècle. Mais dans ce temps il n'y avait point de roi dont le nom commençât par la lettre E. Ce doit être le nom de la reine Élisabeth. Il y a eu deux reines de ce nom: l'une, mère du roi Louis, fille du roi de Pologne Ladislas le bref; l'autre, fille d'Étienne, ban de Bosnie, femme du même Louis le grand, et, à sa mort (1382), tutrice de la reine Marie, sa fille. La quatrième année de sa tutelle, en 1386, elle fut noyée. C'est à elle que j'accorderai volontiers la pièce en question. Les lettres gothiques et minuscules Є, h, n, m, s'accordent avec cette supposition. Les sigles Є. R. signifient Є*lisath* Re*gina*, et la légende offre ꝳ.*ariæ* RЄGIS HVИGARIЄ. Effectivement, Marie portait le titre de roi, et se qualifiait *rex Maria*.

Le roi André III (1290-1301) marqua certaines pièces de la

Digitized by Google

lettre M (notre pl. XXIII, 25). C'est l'initiale du nom de sa mère vénitienne, Tomasina Maurocena, et son nom y est marqué, ainsi que le nom de la reine Élisabeth. Son origine vénitienne contribua peut-être à l'invention du coin qu'on y voit. La croix haussée y est accostée de deux têtes couronnées.

Une autre pièce d'André (notre pl. XXIII, 24), à la tête de chaque côté, que Schœnvisner, nº 50, a cru attribuer à André II, me paraît être plutôt d'André III. Elle ressemble par ses deux têtes, à des têtes placées près de la croix.

Ce type des deux têtes à couronnes radiées, affrontées et accostées au pied de la croix, est le type de la Slavonie hongroise : la croix y était patriarcale ; de l'autre côté, un animal, un renard. Les rois de Hongrie, qui possédaient ce pays, prenaient le titre de roi de Slavonie, et y frappaient leur monnaie à la légende *Rex Sclavonie. Moneta regis.* ℞ *provincia Sclavonia.* Le roi Louis (1342-1382) y marquait son nom, R. L. *Rex Ludovicus.*

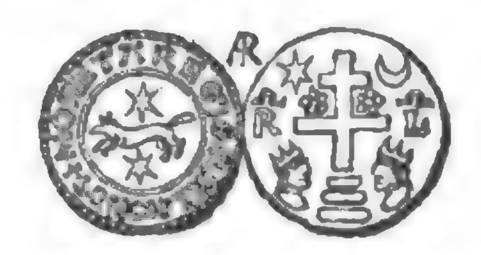

Je compare au coin de la croix haussée et accostée des deux têtes, la monnaie trouvée en Bohème qu'Adactus Voigt a voulu attribuer aux ducs de Bohême et à Sévère, évêque de Prague (notre pl. XXIII, 33). Elle ne ressemble nullement au type bohémien, elle coïncide, par sa croix accostée par des têtes couronnées et par le bâtiment à trois tours, parfaitement avec la monnaie hongroise. La légende de la croix est incorrecte et monstrueuse. Je crois y démêler :

✠ C V C R ✠ Ɔ V B V Ɔ C

A N D R E A ∾ R E X *Andreas rex.*

Peut-être est-ce une imitation erronée de la légende du roi André III. Au-dessus des trois tours on remarque SVERVS ou plutôt VE. R. V. *Venceslaus Rex Vngariæ*, Venceslas, roi de Bohème, vers 1300, prétendant à la couronne de Hongrie.

Les Angevins, en prenant possession de la couronne de Hongrie, introduisirent le gros d'argent et les types romain, napolitain, et leurs armoiries (*v.* notre pl. XXIII, 30).

Digitized by Google

MONNAIE

DE POLOGNE.

Joachim, dans son ouvrage intitulé *cabinet des gros* (Groschenkabinet), a donné un recueil de la monnaie de Pologne. Après lui, un des écrivains les plus illustres, savant et homme d'état, Thadée Czacki (lisez Tchatzki), publia sur elle une notice bien plus ample, et il réunit presque tout ce qu'on peut désirer. Sa publication embrasse toute la numismatique polonaise : riche en son entier, elle ne pouvait être qu'insuffisante dans l'explication de la monnaie primitive, faute de monumens historiques (1). Les quatre siècles sous la dynastie des Piast sont obscurs : on discutait si l'argent existait ou non. Quelques pièces singulières de cet âge, qu'on a reconnues pour polonaises, furent l'objet de la discordance générale. Dewerdek, Seyler, Joachim, Czacki, Ignace Potocki, énoncèrent chacun leur opinion, qui ne s'accorda pas avec les autres. Depuis, différentes pièces furent retrouvées; j'ai eu l'avantage de les faire connaître (*voy.* ma pl. XXIV, 1, 2, 13, 14, 15, 16). J'ai repris plusieurs fois ce vaste champ inculte et désert; mais il fut pour moi trop aride; j'avoue que mes efforts restèrent sans succès. J'ai réuni sur ma planche XXIV tout ce qu'on peut trouver de cette suite de siècles pour l'ouvrage actuel : cela se réduit à très-peu de chose, et je ne saurais donner d'explication satisfaisante. Je vais cependant indiquer quelques dates et quelques faits qui peuvent avoir rapport à cette explication.

Les chroniques russiennes (Nestor, *voy.* Schlœtzer, t. III,

(1) Albertrandi a réuni une liste de médailles concernant l'histoire de Pologne. Son ouvrage, resté en manuscrit, fut repris par la Société Philotechnique de Varsovie, et reçut une extension considérable. Il devait être rempli de figures, et Henri Lubomirski fit de grandes dépenses en préparant quelques centaines de gravures. Pour retrouver et réunir tout ce qui existe de médailles, Félix Bentkowski publia d'avance un catalogue des médailles connues, qui compose un assez fort volume in-8°.

Digitized

p. 90, 93), et, d'après elles, les annalistes polonais (Mathieu de Miechov, *sub anno* 1269, Bielski, Striickovski) ont parlé de la pelleterie qui servait d'argent, et ont même assuré que le cuir suppléait au manque de numéraire. Les peaux de belettes, d'écureuils, de renards, de martres, leur tête, leur muffle, leurs pattes, servaient de compte et déterminaient le prix des choses. L'opinion de savans, de Schlœter, de Czacki, de Georges-Samuel et de Jean-Vincent Brandsk, et d'autres, ne s'accordaient guère sur la manière d'expliquer ce phénomène. Les uns crurent y voir des contes populaires sans fondement, les autres prenaient à la lettre et cherchaient à expliquer de quelle manière, se faisaient les paiemens par ces espèces. Georges-Samuel Bandtke (*Hist. de Pologne*, t. I, p. 383) fit observer que les morceaux de toile et de draps servaient en Islande de monnaie, ainsi que chez les Slavons de l'île de Ruge (Helmold, 95). Le fait est que la chasse était une occupation ordinaire et chérie des différentes peuplades slavonnes; que le commerce de pelleterie y fut d'une importance particulière; que les peines et les amendes judiciaires étaient souvent déterminées par le nombre et la qualité des pelleteries; qu'on les payait par grosse, par trousse (Statuta pol. vol. leg. I, p. 120), comme plus tard elles se payèrent par le poivre. Personne n'a compté le poivre au nombre de l'argent. Les statuts nationaux plus récens, du XIV^{e} et du XV^{e} siècle, réservèrent, en différentes occasions, l'acquittement en fourrures précieuses.

I. *Première période* (1000-1080). — Après l'introduction du christianisme en Danemark, en Suède, en Norwège, en Bohème et en Hongrie, l'argent y fut battu à la manière des états latins d'Occident. Nous avons vu que la Pologne ne fut guère exceptée de cette marche de la civilisation et qu'elle a eu son argent sur un bon pied. La précieuse découverte de Trehébougne nous a donné le denier de Boleslav le grand pesant 32 grains.

Toutes les monnaies des environs prirent naissance sous l'influence de la monnaie anglosaxonne. Le type polonais suivit la même route, et nous avons déjà remarqué cette influence dans tous ses détails. Ce fut à Breslav que Boleslav le grand (1009-1025) battit sa monnaie, et son type offrait une dextre et une croix éthelredine (n^{os} 1, 2).

En peu de temps, une secousse terrible faillit anéantir l'empire de Boleslav et fit disparaître l'empreinte et peut-être la monnaie.

Boleslav le hardi (1058-1080) voulut plutôt rétablir le pouvoir

Digitized by Google

que l'état, et vers la fin de son règne, il marqua sa monnaie de sa majestueuse image, et le revers de son nom, inscrit en trois lignes (nº 3, 4); mais il n'a pu transmettre ce type à ses successeurs. Il quitta le pays, où il s'était aliéné tous les esprits, et ses successeurs prirent des chemins plus humbles.

ÐOL
ЄΞΓ
VVS

Cette monnaie à l'empreinte majestueuse fut peut-être frappée (1077-1079) à l'occasion de son sacre solennel. Avant cette époque, la monnaie était peut-être empreinte d'un autre type.

Considérant la forme imposante du denier nº 13, son poids, son écriture, il se rapproche jusqu'à un certain point de la monnaie majestueuse. Il offre, d'un côté, dans un champ triparti, ÐOLEΞ, et dans les exergues LVV, *Boleslav;* au revers, un homme monté à cheval, tenant un drapeau. Un homme à cheval se trouve sur une pièce de Bracislav, duc de Bohème (pl. XXII, 10); l'inscription à trois branches n'est pas inconnue dans ce siècle, en Allemagne. Cette monnaie est donc composée d'imitations, et elle nous donne des faits qui sont de l'époque. Elle nous offre le nom de *Boleslav* avec une terminaison nationale, comme était celle de Boleslav le grand; dans l'écriture, elle a les lettres Ð, Є, Ξ, de la même forme que les lettres de la pièce majestueuse. Rien ne parle contre l'opinion qu'elle soit de Boleslav le hardi, avant son sacre (1058-1077).

II. *Deuxième période* (1080-1177). — Si l'on veut bien observer la monnaie des Piast, on remarquera que son type est généralement une imitation qui n'offre aucune invention. Excepté les trois différences que nous avons indiquées dans la période précédente, le type des autres montre plus d'uniformité et de relation. Tout ce qu'on y voit est connu, tantôt en Bohème, tantôt en Hongrie. L'argent se détériora comme ailleurs, et diminua successivement. Ces considérations forcent d'apprécier la monnaie des Piast d'après les règles généralement connues.

La dynastie de Piast se divisa en plusieurs branches, et, avec le temps, plusieurs princes contemporains battirent monnaie respectivement dans leurs petits états. Ils portaient des noms très-différens; cependant les pièces connues ne nous offrent que les noms de Boleslav, de Ladislav et de Cazimir. Un grand nombre de pièces est anonyme. Comment se fait-il que le nom de Miecislav, de Henri, de Przemislav, de Ziemovit, de Conrad,

Digitized by Google

de Lesk et tant d'autres, ne reparaissent plus? Au nombre de toutes les pièces connues, il n'y en a qu'une seule qui ait nommé Cracovie, lieu de sa fabrication.

Le type de toute cette monnaie se divise en deux systèmes : l'un offre saint Adalbert, figuré ou nommé sur la monnaie; l'autre, ne le nomme point. Le premier, je crois, appartient à la Grande Pologne et à Gnezne; l'autre à la Petite Pologne et à Cracovie.

Boleslav bouche de travers(1102-1139) avait une vénération particulière pour saint Adalbert, dont le corps fut déposé à Gnezne. De son temps, la marque distinctive du pouvoir fut une épée. Les annalistes disent que son frère Zbignew, pour manifester ses droits à la souveraineté, ordonna à ses gens de porter une épée devant lui (Gallus, libro III). Du temps de Boleslav bouche de travers la monnaie polonaise existait : plusieurs diplômes la nomment positivement (Dregeri, dipl. Pomeraniæ). Je crois que cette monnaie représentait Boleslav assis et tenant un glaive sur ses genoux, avec la légende *Boliezla*, *Boleslaus*. De l'autre côté, elle avait une tête de saint Adalbert dans un carré, et autour *S. Adalbertus*. Très-souvent *ber* y est abrégé, *b'* (n[os] 7, 8). Cette monnaie se trouve en grand nombre dans la Grande Pologne. J'en ai vu plus de quatre-vingts variétés, et je crois qu'elle fut battue à Gnezne, sous les auspices du saint patron Adalbert.

Je ne suis pas le premier qui ait attribué cette monnaie à Boleslav bouche de travers; c'est l'opinion presque universelle. Gotfrid Dewerdek (Silesia numism., 1711, in-4°, p. 265) voulut la donner à Boleslav, duc de Lignitz (1331-1343), parce qu'il vénérait (à l'imitation des autres) saint Adalbert. Georges-Daniel Seyler (Erlæutertes Preussen, XIV Stück) combat cette conjecture, pour revendiquer la monnaie à Boleslav bouche de travers. Joachim, n° 3; Ignace Potocki (mémoires de la société philotechnique de Varsovie), suivirent cette opinion. Ce dernier détermine avec soin le poids de la monnaie.

Les enfans de Boleslav bouche de travers divisèrent entre eux le pays. Mais ce partage ne se consolida bientôt avec toutes ses suites : la souveraineté fut d'abord observée dans la succession des aînés; Cracovie fut leur capitale : et je crois qu'il est inutile de supposer une division de la monnaie avant l'arrivée de la branche cadette de Cazimir le juste.

Boleslas IV le crépu (1148-1173) résidait à Cracovie; ses autres

Digitized by Google

frères, Miecislav et Cazimir, dans leurs apanages. Cette réunion de princes se manifesta sur la monnaie de Boleslav, l'aîné. D'un côté, il mettait dans le champ son buste de face tenant une épée, avec la légende *Boleslas;* de l'autre côté, on voit trois princes assis près d'une table (nos 19, 20, 21). Cette séance auprès d'une table était déjà connue sur la monnaie de Bohème, et un peu plus tard, on remarque une table sur celle de Hongrie. L'expression latine *tabula* signifie, dans la langue politique hongroise, un conseil, une séance, une juridiction; dans les langues slavone et polonaise, la même étymologie donne les dénominations, à la table, à une chaise, au trône et à la capitale : stol, stolek, stolec, stolica (lisez stolitza).

On remarque sur les pièces des Boleslav et sur certaines autres anonymes, dans le champ de l'image royale, des lettres isolées, E, S, B, Z, U, qui sont quelquefois remplacées par des croisettes et des astériques. Je ne puis en donner aucune explication, ne voulant pas hasarder des conjectures vagues.

III. *Troisième période* (1177-1300). — *Désordre et multiplication de la monnaie.* — En Pologne comme ailleurs, la petite monnaie est devenue nécessaire : le fisc voulut aussi en tirer profit, ce qui occasionna un désordre pénible. Dès que Miecislav le vieux se fut emparé de la souveraineté (1173-1177), il devint fameux par ses opérations du fisc. On refaisait la monnaie deux, trois fois par an; on changeait et diminuait son poids; sa valeur tombait. Cependant, dit l'historien contemporain, les fonctionnaires, qui commettaient des vexations, montraient les nouvelles pièces d'argent de bon aloi, et exigeaient qu'on payât avec cette sorte de monnaie (Vincent, fils de Kadlubek, p. 753, édit. de Leipzig). On voit par cette expression que la monnaie blanche existait, mais qu'elle était rare : la petite, les bracteates, menues et légères, furent émises en masse. Autrefois on coupait le denier par morceaux pour en faire de la petite monnaie (1) : à cette époque, cette masse de métal fragile ne donnait aucun compte par pièce : elle était pesée, et le poids du marc servait de compte. Les lois du pays s'accommodèrent à ce changement, firent évaluer l'ancienne valeur en celle du marc : la septuaginta

(1) D'où vient le proverbe polonais : « Nie wart złamanégo szelęga. » Il ne vaut pas le sous cassé.

Digitized by Google

fut évaluée à 14 marcs (Vincent, fils de Kadlubek, chap. 2, p. 396, statuts de la traduction polonaise de 1449, par Sventoslav, II, 34, p. 88, édition de Vilna).

Cazimir le juste (1177-1194) réprima les abus de son frère: mais il ne releva guère le pied de la monnaie, et il frappa des bractéates. Du moins *dux Cazim.* est le seul nom qu'on retrouve sur les bractéates qu'on rencontre en Pologne (pl. XXIV, nº 17). Le duc y est de face, couvert de la couronne, imparfaitement tréflée.

Les bractéates portent la même empreinte que l'argent. On y voit une tête du prince, une tête de saint Adalbert (nº 11), ou les deux personnes assises près de la table; on y remarque souvent des lettres. La bractéate qui est sur notre planche XXIV, nº 18, offre GVNHC. Dewerdekd, p. 268, assure qu'il a trouvé en Silésie de semblables bractéates, portant WENC, une autre ..VICO.. il en conclut qu'elles sont du duc Venceslav et du duc Louis, et il les attribue aux princes de ce nom qui régnèrent dans la Silésie au XIVe siècle. Mais je ne sais à qui attribuer la bractéate qui porte *Gunhc;* quel prince peut-on y reconnaitre? Peut-être voudra-t-on voir les lettres L. V. Z. Z. C., initiales du nom des cinq fils de Cazimir, duc de Couyavie : *Lesk, Ziemomisl, Vladislav, Ziemovit, Cazimir.* Leur père mourut en 1268, et le premier d'entre eux en 1287. La bractéate au nom et à l'image de saint Adalbert démontre qu'on frappait la monnaie à Gnezne.

On trouve en Pologne des bractéates empreintes de marques épiscopales, de certains signes qu'on prend pour des armoiries. On croit que c'est la monnaie épiscopale. En 1232, Vladislav le cracheur, duc de Pologne (de la Grande Pologne), accorda le privilége de la monnaie à Vincent Nalencz, archevêque de Gnezne, et à Paul Grzymala, évêque de Posen. A peu près en même temps, en 1240, Henri II le pieux, duc de Silésie, en donna un semblable à Thomas de Kozlerogi, évêque de Breslav. Les citoyens furent révoltés de ces exceptions. Les ducs de Pologne, forcés de rétracter ces priviléges, les renouvelèrent dans des occasions plus favorables. Cependant il était difficile aux prélats d'entrer en jouissance, et on ne connait guère de monnaie des évêques, ni de Gnezne, ni de Posen. La monnaie des évêque de Breslav n'est connue que depuis 1506, lorsque l'évêque Jean Turson, duc de Neisse, commença à la frapper.

Digitized by Google

Par ces faits, on voit que les branches cadettes de Pologne et de Silésie s'arrogèrent le droit de battre monnaie. Le duc Henri V, en 1318, donna un privilége à la ville de Breslav. Plusieurs villes de la Silésie obtinrent le même droit : Svidnitza en 1369, Lignitza en 1425; mais on ne connaît pas de monnaie de Silésie antérieure à celle du XVI^e siècle. La première est de 1505, du duc de Lignitz; suit celle des évêques de Breslav, à Neisse; puis celle des ducs et des villes parut successivement.

Je crois que les ducs de Pologne, qui tenaient les duchés de Posen et de Gnezne (1148-1295) et qui privilégiaient leurs évêques, forgeaient leur propre monnaie. Dans leur partage, ils trouvèrent l'hôtel des monnaies, qui, depuis un certain temps, fabriquait la monnaie à l'empreinte de saint Adalbert; ils la reprirent, et continuèrent à battre monnaie, en frappant non-seulement les bractéates à l'image de saint Adalbert (nº 11), mais les deniers, dont le poids diminuait.

La pièce connue par la publication de Joachim (notre pl. XXIV, nº 12) offre, d'un côté, la tête de saint Adalbert, et, dans la légende, son nom; de l'autre, une personne tenant une épée. Cette empreinte a pu servir à Miecislav le vieux, ou à ses fils Othon ou Vladislav aux jambes grêles (1148-1202), ou bien à Vladislav le cracheur (1231-1239), ou Premislav (1278-1295), lorsqu'ils régnaient seuls.

Depuis 1202 jusqu'à 1278, il y eut toujours deux ducs qui divisèrent le petit état de Pologne : les deux Vladislav, ensuite Boleslav le pieux et Premislav le père ou le fils. Je crois que l'hôtel des monnaies de Gnezne, unique pour les deux princes, a suggéré l'idée de représenter les deux princes réunis sur leurs espèces. Je crois que c'est à ces deux princes qu'appartiennent les pièces qui offrent, d'un côté, les deux personnes debout, dont l'une tient une lance et un bouclier; de l'autre côté, dans le champ, une croix et la légende *S. Adalbibtus*, Adalbertus. On a des pièces de cette espèce de monnaie, où, dans le champ, autour de la croix, on lit : *Boleslav* (nºˢ 5, 6). C'est Boleslav le pieux, l'aîné, qui résidait à Gnezne, accompagné de son frère ou neveu (1239-1278). La croix était inconnue à la monnaie polonaise : elle signale cependant les pièces de Boleslav le pieux. J'avoue qu'en observant l'attitude des deux figures, je serais tenté de voir celle qui accompagne le guerrier, distribuer des bénédictions, et je la considérerais pour la figure de saint Adal-

Digitized by Google

bert, si le costume répondait à cette explication : mais je n'ai pas eu le bonheur de voir les originaux.

Après la mort de Boleslav le pieux, Premislav le posthume (1278-1295) resta seul. La monnaie qui offre d'un côté le buste armé d'une épée et de l'écusson; de l'autre, le buste du saint évêque, avec la crosse et le sceptre, ou avec la crosse et l'évangile (nº 9, 10). C'est la monnaie de la Pologne proprement dite, ou de la Grande Pologne, à l'empreinte de saint Adalbert.

Les ducs souverains résidaient sans interruption à Cracovie. Je ne sais pas s'ils continuèrent à fabriquer la monnaie à la manière de Boleslav le crépu, qui plaçait ses frères à ses côtés auprès d'une table; mais je sais qu'on a des deniers nombreux et des bractéates offrant deux personnes assises auprès d'une table. J'ai déjà parlé des bractéates; je remarquerai les deniers qui offrent d'un côté les deux personnes; de l'autre, un guerrier debout, tenant un drapeau (nºs 22, 23). Sur certaines pièces, on voit des lettres. La pièce que j'ai tirée de l'ouvrage de Joachim (nº 23) offre LA⌗, peut-être *Lasco*, Lesk le blanc (1205-1227).

Ce qui est certain, c'est que la réfection continuelle de la monnaie se pratiqua et occasionna des plaintes. Le pape Innocent III, en 1207, écrivit à Lesk le blanc, que d'habitude la monnaie de Pologne était renouvelée trois fois par an; que la troisième était la plus rabaissée; qu'ainsi, par le retard d'envoi du denier de saint Pierre, il recevait ce denier dans la plus mauvaise monnaie (Oderici Rainaldi, hist. eccles.; Coquelines, bullar. Romæ, 1740, t. III, pars I, 113; Schœltzer, Gesch. der Deutschen in Siebenbürgen; Naruszewicz, IV, 171). Les diplômes du couvent de Trchébnitza, des années 1203, 1208, 1224, parlent de la refonte de la monnaie (Sommersberg, t. I, p, 815, 825).

Pierre, abbé du monastère de Zbrazlav en Bohème, fait connaître au roi Venceslav, son ami, ce qui se passe au sujet de la monnaie; quelle perte occasionne ce changement continuel à tout le monde; comment celui qui espérait avoir un denier pour sa marchandise la veille, n'obtient qu'une obole; comment un pauvre paysan est trompé par les changeurs (Kœnigssaal chron., cap. 1, p. 10; Bandtke, t. I, p. 379). Cette exposition contribua à décider l'amélioration du système de la monnaie, que le roi Venceslav entreprit, et il fit fabriquer le gros de Prague vers 1280.

L'amélioration de la monnaie en Pologne n'est pas arrivée à la même époque : la détérioration y poursuivait sa marche; les de-

niers de la Grande et de la Petite Pologne diminuèrent. Boleslav V le pudique, pendant son règne trop prolongé (1227-1279), battit sa monnaie plus d'une fois. Il faut croire qu'il n'oublia pas d'y insérer son nom, à l'imitation des Boleslav, ses prédécesseurs. De toutes les monnaies connues au nom de Boleslav, celle qui offre, d'un côté, une personne à cheval; de l'autre, dans le champ, un profil gauche, et dans la légende, *Bolezlaus*, lui convient le mieux : elle est d'un mauvais métal, et elle est la moins pesante (nº 14). Le nom de Boleslav diminait et sa monnaie s'avilissait.

Une pièce semblable par sa forme, par sa grandeur et par sa pesanteur, est celle qui offre, d'un côté, un profil gauche environné de ✠VLADI\I\LAV, *Vladislav;* de l'autre, dans le champ, le portail à trois tours, et la légende ✠ CRACOV (nº 15). Elle est de Vladislav le bref, qui, dix-sept ans après la mort de Vladislav le pudique, en 1296, parvint au trône et réunit différens duchés sous son sceptre.

On connait une pièce offrant, d'un côté, un profil gauche et une épée; de l'autre, le portail à trois coupoles (nº 16). Sa forme, son empreinte et sa fabrication sont les mêmes que de celles déjà mentionnées de Cracovie. Elle est un peu plus grande et un peu plus pesante que les précédentes. Il est indispensable de convenir qu'elle est de Boleslav le pudique ou d'un des Lesk, qui occupèrent le trône de Cracovie.

IV. *Quatrième période* (1200-1386). — *Rétablissement de la grosse monnaie.* — Par une singulière inconstance de la fortune, Vladislav le bref paya ses fautes par l'exil. Un étranger, Venceslav, roi de Bohême, se fit couronner roi de Pologne. Le gros d'argent, *grossus pragensis*, avec sa domination sévère, entra en grand nombre en Pologne et y circula.

Nonobstant toutes les calamités et les désastres, les choses humaines faisaient des progrès; la civilisation morale et matérielle avançait; les générations précédentes eurent besoin de la petite monnaie pour la population nombreuse; la génération actuelle demanda de la grosse monnaie pour sa dépense et pour le trafic de toutes les classes. La Pologne l'exigea aussi. Elle ne fut guère satisfaite du règne de peu d'années de Venceslav; mais le gros de Prague lui fut très-utile.

Vladislav le bref revint en Pologne en 1306, mûri par l'expérience, renforcé par ses adversités, diriger le rétablissement de l'état et de la loi. Il conçut cette belle idée; lui et la nation la

Digitized by Google

saisirent avec persévérance, et le grand œuvre s'accomplit au sein des désastres. Je ne sais si, dans cette crise terrible, la monnaie fut frappée; mais le gros de Prague avait cours et suffisait au besoin du pays. Le langage législatif l'accepta pour l'évaluation des taxes. Cependant Vladislav le bref ne perdit pas de vue la monnaie nationale. En proclamant l'unité nationale et les libertés du peuple, en organisant une représentation nationale, il répétait dans ses édits et ses statuts, en 1319 et 1331, que l'état étant uni, il ne devait y avoir désormais qu'une seule loi et une seule monnaie (Dlugosz, IX, p. 972, 973, 1008, statuta majoris Poloniæ, 37). Par cette disposition, on voit que naguère la monnaie variait, comme il y avait des différences locales dans les lois. Je ne sais pas s'il exécuta lui-même ces vœux, ces dispositions, mais les monumens monétaires nous assurent positivement que son fils Cazimir le grand, qui lui succéda, parvint à corriger le système monétaire.

La pensée symbolique du moyen-âge dessina des emblèmes sur ses monumens, qui donnèrent naissance à différens objets convenus. Les familles particulières inventèrent leurs armoiries, et les armoiries des familles régnantes se transformèrent en armoiries de l'état. Les armoiries furent introduites en Pologne par imitation, et elles devinrent les marques distinctives d'un certain nombre de familles (espèce de *gens* des Romains), qui avaient des relations de parenté, d'amitié, d'opinion, d'action. Les princes Piat marquèrent aussi leurs sceaux et leurs drapeaux de symboles. Un grifon, un aigle, un lion, devinrent leurs emblèmes. Le premier fut bientôt délaissé; mais le lion et l'aigle se disputèrent quelque temps l'honneur de servir aux armes de l'état. Le roi Premislav fut indécis s'il prendrait pour armorial un lion ou un aigle. La branche cadette, de laquelle était Vladislav le bref, réunit sur son écusson le lion et l'aigle, en les adossant par moitié. Ce furent les armes de Cazimir le grand, fils de Vladislav le bref (1). Ce fut alors que les armes particulières des princes se séparèrent de celles de l'état ou de la nation. Cazimir le grand plaçait ses propres armes au bas du grand sceau, et, dans le champ, c'étaient les armes nationales.

(1) De tous les princes de Couyavie. Voyez le tombeau de Vladislav le blanc, duc de Gnievkov, dans l'église de Sainte-Bénigne à Dijon.

Digitized by Google

Plusieurs pays flottèrent quelquefois dans une incertitude semblable au sujet de l'animal qui devait entrer dans les armoiries. L'aigle volait sans succès en Hongrie et en Bohème. En Hongrie, ni le lion, ni l'aigle (voyez la pl. XXIII, 21, 23, 28, 32), ne purent se domicilier; on y préféra la croix. En Bohème le lion à deux queues parvint à s'établir sur l'écusson. La Pologne laissa le grifon et le lion à ses voisins, et accepta l'aigle blanc. Depuis Vladislav le bref, il avait été proclamé que la Pologne formerait un seul état : toutes ses grandes portions, la Grande Pologne, la Petite Pologne, la Mazovie, reçurent pour leurs armes l'aigle blanc; les ducs de Silésie même le prirent; mais, se défraternisant de plus en plus, ils le noircirent pour s'unir plus intimement avec l'empire d'Allemagne.

Cazimir le grand (1333-1370), en corrigeant la monnaie, plaça dans le champ du revers l'aigle national; de face, il se fit figurer assis, un sceptre et un globe dans la main. Dans les légendes on lit : *Moneta Kazimiri regis Polonie* (n° 24).

Mais il en fit faire une autre, plus grande, sur le pied du gros de Prague, imitant son empreinte. D'un côté, dans le champ, une couronne, cernée de la double légende : l'intérieure, *Kazimirus primus*; l'extérieure, celle de la marge, *dei gratia rex Polonie*. Au revers, les armoiries nationales, un aigle, cernées de la légende, *gross. l. Cracovienses,* grossi legales Cracovienses (n° 25).

Le règne d'un Hongrois, Louis d'Anjou, n'a rien changé dans la destinée importante qui était désormais réservée à la Pologne. Elle grandit immensément par l'influence de sa nationalité; elle étendit ses limites par la civilisation et par le principe de liberté. Le grand-duché des pays russiens, la spacieuse Lituanie, unis à la Pologne, composèrent une unité qui occasionna plusieurs modifications dans la monnaie.

Du moment que les terres russiennes de la Russie rouge, autrement nommées duché de Halicz ou Galitz, avec leur capitale Leopold, furent incorporées à la Pologne, Cazimir le grand fit battre la monnaie particulière de cette province : un lion y servit d'armes. Cette monnaie fut battue à cette empreinte du temps de Vladislav Jagellon et même du temps de Cazimir, son fils. Mais, sous celui-ci, elle disparut bientôt, et le lion fit encore place à l'aigle de la Pologne. J'ai vu et j'ai eu quelques pièces de cette monnaie, qui n'a pas été observée par les autres écrivains.

La monnaie lituaniene prit son origine un peu plus tard. Le

Digitized by Google

chevalier poursuiveur (pogon', prononcez pogogne) servit d'armes, et il s'unit intimement avec l'aigle. On observera que les espèces fabriquées en Lituanie, à son coin, furent de meilleur aloi que celles de Pologne. On trouve là-dessus des notions très-exactes dans l'inappréciable ouvrage de Czacki.

Nous terminerons cette petite notice sur la monnaie des Piast, par l'indication de quelques dates, qui ne manqueront point d'extension par les recherches ultérieures et les nouvelles découvertes.

Dextre, depuis 1000 jusqu'à 1025.
La croix ételredine, depuis 1000 jusqu'à 1025.

Buste de face.				1148	—	—	1295	
Profil gauche.					1227	—	—	1333
Le roi assis majestueusement.		1077						1333
Le roi assis, l'épée sur ses genoux.			1102	1130				
Les figures debout. . .					1200	—	1280	
Plusieurs personnes à table.				1148	—	—	1290	
Chevalier monté. . . .	1058	1077			1227	1279		
L'épée, marque d'autorité.			1103	—	—	—	1295	
Drapeau.	1058	1077			1227	1279		
Couronne dans le champ.								1340
Portail à trois coupoles. .					—	—	1300	
Saint Adalbert.			1102	—	—	—	1295	
L'aigle.								1333
Les bractéates.					—	—	—	

D'où vient l'argent qu'on trouve en Pologne?

TABLEAU HISTORIQUE

DU COMMERCE DES SLAVONS ET DE L'ÉTAT DE POLOGNE

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA CHUTE DE MASLAV.

D'immenses régions, où jadis la Pologne étendait ou rétrécissait ses limites, furent habitées, depuis les temps les plus reculés, par des indigènes connus sous différens noms, furent ouvertes à des invasions d'étrangers qui y périssaient ou prolongeaient leur séjour.

Les Grecs, dès qu'ils s'établirent dans la Thrace spacieuse, connurent ces indigènes, qui habitaient les rives du Danube, et virent les hordes étrangères arrivées de l'orient, qui erraient sur les stepes de l'Euxin et pénétraient jusqu'à l'embouchure du Danube. Ils appelèrent les indigènes de ce pays Gètes, les hordes errantes Scythes ou Skytes.

Les colonies et les comptoirs grecs établis sur les bords de l'Euxin, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Bosphore Cymmérien, ne tardèrent pas à fleurir et à répandre leur goût pour le commerce. Le bled même de la Scythie fut acheté et envoyé par les Ioniens de l'Euxin à Athènes, et l'argent de la Grèce se dispersa au nord. Olbia, placée près de l'embouchure du Borysthène, devint puissante, et connut les possessions intérieures des Scythes et des Gètes. Par l'entremise des voyageurs, des commerçans, par leurs communications avec leurs colonies et leurs relations avec les Thraces, les Grecs savaient ce qui se passait chez les Gètes, et ils ont signalé dans leurs histoires les mouvemens des différentes peuplades qui s'enfonçaient dans le nord.

Il n'y a rien d'étonnant si, après un laps de vingt siècles, on retrouve au fond de l'Ukraine et de la Podolie des médailles grecques si recherchées des amateurs. Ce ne sont pas les enva-

Digitized by Google

hissemens des Grecs qui les y ont apportées : les Grecs n'y pénétrèrent jamais hostilement. Les contestations avec les Scythes n'occasionnèrent pas de revers oppressifs pour les finances des républiques euxiniennes. Ces médailles furent apportées chez les Tyrigètes (Tyrvèces) par le commerce.

Les Gètes ont eu à souffrir d'autres invasions, qui se débordèrent sur toute l'Europe, et inondèrent l'Italie, la Germanie, la Grèce, la Thrace, et même l'Asie. Je ne veux pas parler des excursions et des établissemens des Gaulois, qui, sous différens noms, se domicilièrent sur les frontières des Gètes et opprimèrent leur nombreuse population. Les Boïens s'établirent dans l'intérieur des montagnes, parmi lesquelles l'Elbe entraîna avec lui les flots des premières rivières; les Scordiques s'assirent près du confluent de la Save et de la Drave avec le Danube; les Bastarnes dans les pays montagneux des Carpates, d'où ils étendaient leurs violences sur leurs voisins. Ils n'apportèrent aucune monnaie avec eux, rien que leur joug et des calamités. Après un certain temps, il apparut parmi les Gètes un homme de cœur, qui conduisit ses compatriotes à la victoire et reconquit leur indépendance. Il se nommait Rouboboste ou Bérébiste. Il repoussa les Gaulois, extermina leurs différentes peuplades, qui demeuraient entre les sources de l'Elbe et la pointe du golfe Adriatique; il étendit sa domination des frontières venètes jusqu'à l'Euxin; passa le Danube, et se dirigea vers Byzance, répandant la frayeur dans les légions romaines, qui subjuguaient la Thrace et l'Illyrie.

La puissance de Bérébiste arriva au moment où les conquêtes romaines détruisaient les autres peuples gaulois dans leur mère-patrie, consommant la destruction de cette race superbe, et ouvrant des relations avec les Germains et les Gètes, que les Romains nommaient Daces, et dont la puissance éveilla l'attention de Jules-César, qui fit ses préparatifs pour la renverser et conquérir les Parthes, ce qui devait consolider son usurpation et détruire la république subjuguée.

La mort de l'usurpateur provoqua la république à faire ses derniers efforts; la mort de Bérébiste amena la dissolution de l'empire des Gètes. La discorde déchira cette grande unité, momentanément englobée, et entraîna dans le pays de nouveaux ennemis.

Depuis quelque temps les Scythes, repoussés d'un côté par les

Digitized by Google

Gètes, furent vaincus et exterminés par les Sarmates. Les hordes sarmates remplacèrent dans les stepes celles des Scythes et devinrent plus dangereuses pour les Grecs. Les Daces cherchèrent leur appui pour l'employer contre ses adversaires, et les hordes sarmates pénétrèrent dans la Dace, et dorénavant s'y établirent.

Rome, courbée sous l'administration des empereurs, agissait non-seulement par le tranchant de son épée, mais par les intrigues et par l'influence de la civilisation. Ses envoyés allaient en reconnaissance dans la Germanie; ses voyageurs partaient pour des découvertes sur la mer Baltique; les excursions de ses marchands s'enfonçaient dans les possessions des barbares. Le pays de l'ambre et l'embouchure de la Vistule visités, les relations commerciales ouvertes, trouvèrent d'abord l'ambre, objet principal du négoce. Un comptoir établi dans le centre de la Bohême, où les Marcomans remplacèrent les Boïens, rechercha d'autres objets de trafic, et les commerçans romains accoururent aux marchés des Germains et des Daces. Ces relations apportèrent peu d'espèces romaines, parce qu'on trouve très-rarement des médailles de cette époque en Pologne, et on les trouve très-isolément.

L'idée sublime que le grand Trajan conçut sans succès de réintégrer la république, révéla son esprit moribond à la race dégénérée qui dépérissait. C'était le moment de la grandeur la plus apparente de l'empire. Le siècle des Antonins vit ses limites les plus étendues dans toutes les parties du monde; son commerce répandu sur les routes les plus lointaines; dans son intérieur, toutes les divergeances aplanies, la centralisation consommée, l'état mûr, heureux quant au matériel, malheureux quant au moral, rongé par sa conscience inquiète. Les Antonins raffermirent la conquête de Trajan, qui fit reculer les Daces vers le nord, dans les montagnes, coururent au secours d'Olbia et de ses sœurs de l'Euxin, et conduisirent leurs légions, à travers le Danube et les montagnes, contre les Sarmates et contre les peuples ligués de la Germanie et de la Dace.

Mais tous ces triomphes, toutes ces victoires, furent remportés sous un mauvais augure, sous un astre pâli et éclipsé. Il fallut racheter d'innombrables prisonniers de guerre que les Sarmates et les autres barbares de l'intérieur retenaient chez eux; il fallut faire de nouveaux préparatifs pour repousser l'ennemi, qui se vengeait par des excursions, qui emportait le butin enlevé jusque sur les frontières d'Italie. Peu après, il fallut changer de

Digitized by Google

politique, l'intérieur du nord devenant de jour en jour plus dangereux pour l'empire. L'aigle romain ne pénétra plus dans ce pays : les dispositions des légions ne répondant plus désormais à son vol ancien. Il fallut faire des traités avec les différens peuples barbares, et leur accorder de forts subsides pour réprimer, par leur entremise, les excursions de leurs adversaires. Il fallut exiger des autres des contingens, et soudoyer les essaims toujours croissans de ceux qui quittaient leurs forêts et leurs frimats pour s'établir dans l'empire.

La monnaie romaine de cette époque (120-250) entra en masse dans les pays du nord et s'y répandit très-loin. Malgré l'agitation continuelle, le commerce était toujours un objet essentiel pour l'empire et pour les peuples qui servaient des communications lointaines. Cela est avéré par la voix des historiens, par les fragmens de Dion Cassius, de Xiphilin, d'Eusèbe, de Zosime. Les traités conclus avec différens peuples des environs du Danube et des Carpates, stipulaient des conditions de libre passage des commerçans, et les caravanes de marchands pénétraient en toute sécurité à travers toutes les populations hétérogènes; jusqu'aux Alains et Roxolans, dont les hordes occupaient les stepes du Tanaïs.

Les objets du commerce étaient assez variés. On y prenait des chevaux, des poissons, des peaux, des pelleteries, du chanvre, du lin, de la grosse toile et différens détails de costume barbare, qui plaisaient aux Romains et devenaient à la mode. En échange l'empire fournissait des marchandises d'une industrie plus recherchée, et surtout des armes, que les barbares achetaient avec empressement. La chance du commerce dut être à l'avantage de l'empire. L'argent qui circulait chez les barbares revenait dans l'empire; mais l'empire a payé d'assez grosses sommes aux guerriers du nord, pour que les monumens monétaires de cet âge se rencontrent dans leurs régions douze siècles après.

On retrouve souvent dans les provinces méridionales de la Pologne le bon argent des Antonins, et l'argent avili, qui fut fabriqué depuis Alexandre Sévère. Les Gordiens et les Philippes ne sont pas rares, même dans la marécageuse Polésie et dans la Lituanie limitrophe. La monnaie des restaurateurs de l'empire (270-375) se retrouve encore assez fréquemment; celle des Flaviens est plus rare, quoi qu'ils eussent eu des relations très-intimes avec les Goths.

Par suite des différentes secousses qui ébranlèrent la souche

Digitized by Google

germanique, les peuples, élancés de leur domicile, se jetèrent dans les vastes possessions des Daces et des Gètes. Les plus nombreux, les Goths, imposèrent aux indigènes leur domination (330-375), et le formidable Ermanric, chef des Ostrogoths, étendit ses conquêtes de la mer Baltique jusqu'à l'Euxin. Les Sarmates furent presque exterminés, les Roxolans subirent le joug, et d'innombrables populations gètes ou slaves servirent au conquérant.

Mais un ennemi commun s'approchait de l'Orient : il renversa, en 375, la puissance d'Ermanric, subjugua les indigènes et les hordes errantes, et refoula les autres sur les terres romaines. De nombreuses émigrations, fuyant la terrible invasion des Huns, allèrent s'établir dans les provinces romaines et y jetèrent les premiers fondemens des puissances du moyen-âge. L'action du nord changea dorénavant; elle ne chercha plus à exploiter Rome pour emporter ses dépouilles au dehors; elle se comporta de manière à tirer tout l'avantage dans son intérieur.

La mort d'Attila (433) présenta aux peuples un moment favorable pour s'affranchir. Les Huns furent culbutés et expulsés de l'Europe; de nouvelles hordes d'Ougres, de Hongrois et de Bulgares prirent possession des steppes de l'Euxin, et les peuples de langues inconnues, pour la plupart germaniques, évacuèrent les terres des Gètes ou Slaves, ils allèrent rejoindre leurs camarades établis dans les provinces de l'empire d'occident.

Excepté une invasion des Avares, les indigènes, délivrés des autres étrangers, reprirent leur vigueur et se firent mieux connaître sous le nom de Slaves. Ils peuplaient les lieux déserts le long de l'Elbe; ils s'établissaient dans les provinces illyriennes, dépeuplées par de longues calamités; ils inondaient toute la Grèce, où leur valeur faisait fuir les nombreuses légions de Justinien. Toute cette activité au dehors n'était pas favorable à l'introduction des monumens monétaires de Rome dans leur pays natal, et on ne rencontre pas en Pologne beaucoup de monnaie de ce temps.

Les populations slavonnes furent toujours accessibles à la culture et au commerce, et tout état industriel et spéculatif y dirigeait ses vues depuis les temps les plus reculés. Dans ce siècle de gloire des Slaves, les deux yeux du monde luisaient d'une splendeur dépérissante : l'empire romain et celui de Perse sous les Sassanides. Depuis la mort de Nouchirvan (579) et de Justinien

Digitized by Google

(565) le monde courait le danger de perdre la vue. Une lutte terrible s'engagea qui perça les élémens vitaux de deux empires, qui remua l'univers. La Perse, déchirée par des dissentions religieuses, ébranlée par ses idées politiques, doutant du principe divin de ses rois, laissait fleurir les écoles renommées des chrétiens et des juifs à côté des adorateurs d'Ormuzd, permettait la propagande des doctrines subversives pour le trône des Hormudz et des Cosroue, et mesurait ses ressources d'après celles de l'empire romain. La Porte sassanide rechercha l'alliance des Éthiopiens, des Ostrogoths d'Italie, et des Avares de Slavonie. L'alliance des Turcs avec les Romains ne l'empêcha pas d'étendre ses relations commerciales dans le nord. La sublime Porte se rétablissant sur son siége ne diminua pas le faste de sa cour : le luxe absorbait les classes riches, animait le commerce, et ne remua pas moins l'univers que la diplomatie sassanide. Les caravanes allaient au loin chercher des objets de luxe. De la pointe orientale de l'empire, de Ferganah, des rives de l'Yaxarte, les caravanes tournaient à droite, pour aller en Chine, et prenaient à gauche pour arriver en Europe. Elles traversaient Turfan, pays des Turcs, pour se diriger par le nord de la Caspienne, et traversaient paisiblement les possessions des Chazares pour parvenir dans le pays commerçant des Slaves.

Nul écrit historique n'a pu nous signaler ce dernier fait, trop certain. Mais les monumens monétaires que notre génération déterre nous amènent sur les sentiers des caravanes de ce siècle et les événemens ultérieurs, que nous allons signaler, constateront suffisamment leur existence.

Les prédictions et les craintes des deux empires se réalisèrent. L'univers fut privé d'un œil; la vue de l'autre fut terriblement affectée. Une force vierge apparut subitement et fit rajeunir l'humanité trop décrépite. Les Arabes, tirés de leur bédouinage à la voix de l'islamisme, renversent l'empire des Sassanides et le culte d'Ormuzd (657), diminuent l'empire romain et le culte chrétien, et communiquent leur immense activité aux peuples subjugués. Maitres de la Perse, ils coururent les mêmes chemins que les soldats sassaniens frayèrent dans leurs expéditions contre l'Inde et le Touran, que les caravanes persannes découvrirent dans toutes les directions. L'humble Guèbre se joignit à ces courses commerciales pour les conduire jusqu'au bord du Borysthène.

Les Arabes ne se mirent pas à même d'avoir à l'instant leur

Digitized by Google

propre monnaie : ils reçurent la monnaie idolâtre romaine et celle aux images sassanides. Plusieurs chefs et gouverneurs des pyrolatres payèrent le tribut et frappèrent librement leurs espèces à l'ancienne empreinte munie quelquefois de noms arabes ou de manifestations de leur déisme. Cette monnaie, nommée cosroësienne, avec celle des derniers momens de la Porte sassanide, compose la troisième période de la numismatique sassanide, et, jusqu'à présent, ses inscriptions ne sont pas déchiffrées, malgré toute la sagacité des orientalistes (1).

Cette monnaie se retrouve en grand nombre dans la Russie Blanche, où habitaient alors les Crivitches (ou Chrobyzes du nord), et où ils bâtirent leur capitale Smolensk. Il y a peu d'années, on a déterré, non loin de Mohilev, sur les bords du Dniéper, une certaine quantité de pièces de monnaie cosroësienne, avec laquelle on a coulé un calice assez pesant : à peine quelques pièces ont-elles été sauvées de cette destruction (je les ai fait graver à Vilna, en 1824). Comment ces espèces sont-elles arrivées dans des pays si éloignés? Certes, ce ne peut être que par la voie du commerce.

Il paraît que cette communication une fois ouverte, elle se maintint assez long-temps, et fut pratiquée de temps en temps. La monnaie cosroësienne fut remplacée, en 695, par les dirhèmes et la monnaie d'or des khalifs, et, dans tous le pays qui s'étend depuis le Dnieper jusqu'à la mer Baltique et la Vistule, on retrouve cette monnaie dispersée; on la retrouve même sur les côtes de la Suède (Aurivillius, de numis Arabicis in Suiogothia repertis disquisitio; Upsaliæ, 1775). La pièce la plus ancienne d'Abdulmelik, frappée à Damas en 698, se trouve conservée à Stokholm; une autre, presque aussi ancienne, du même khalif,

(1) Voici l'extrait d'une note du savant Silvestre de Sacy, sur ce sujet, datée du 31 mai 1830 : « La monnaie d'argent que m'a confiée M. Rigollot paraît appartenir à la classe des monnaies sassanides, frappée entre la conquête de la Perse, sous Omar, et l'établissement des monnaies musulmanes. On n'a pu jusqu'ici lire les légendes en caractères sassanides, qui sont des deux côtés du pyrée ou autel du feu, au revers. Du côté de la tête, il y a, devant la figure, une légende en caractères arabes, qui doit être un nom propre. On en connaît de pareilles où on lit *Omar;* et d'autres où on lit *Said,* mais ici le nom pourrait se lire de dix ou onze façons, dont aucune ne nous offre un nom propre arabe connu. Derrière la figure se voient des caractères sur deux lignes : on les a pris pour des caractères arabes, et on les a lus *Haddjadj, fils de Youssouf.* Toutefois cela est très-douteux : je doute même que ce soient des lettres arabes. Cette monnaie est précieuse. »

Digitized by Google

fabriquée à Bassora en 700, fut trouvée en Lituanie. Les pièces kufiques des khalifs, trouvées en Pologne, que j'ai eu occasion d'observer, sont des années 777 à 818 (1). Pour preuve que de semblables trouvailles arrivent, je citerai celle qui fut faite en 1722

(1) Voici les dirhèmes des khalifs trouvés en Pologne, que j'ai eu occasion de reconnaître et publier dans mon petit mémoire (objasnienie trzech pieniedzy kufickich, inséré dans le Journal littéraire de Varsovie, publié en 1828 par M. Szyrma.

	Hégire.	Ère chrét.
Abdulmelik, frappé à Bassore (voyez pl. XXV, 1).	81	700
Mahadi, l'inscription offre le titre de *khalif* Muhammedia.	160	777
Mahadi, l'inscription offre le titre de *khalif* Herat.	163	780
(Le lieu étant très endommagé par la vétusté du temps, M. Frahn, à qui l'original fut depuis communiqué, propose une autre lecture.)		
Mahadi. . . . .Shash.	166	782
Mahadi. . . . .Muhammedia.	168	684
Mahadi, l'inscription offre le titre de *khalif*. . . . .Bagdad.	169	785
Harun ar Rashid, où le nom de son fils *Amin* est marqué; frappé à Arminia.	188	803
Harun ar Rashid. . . . .Rekifa (voyez pl. XXV, 2).	189	804
Harun ar Rashid. . . . .Muhammedia.	190	806
Amin. . . . .Bagdad.	198	813
Mamun. . . . .Samarkand.	203	818

Toutes ces pièces appartiennent au professeur de l'université de Vilna, Michel Polinski, excepté celle de Harun, de l'an 190, laquelle est du musée de la Société Philotechnique de Varsovie, emportée présentement à Pétersbourg.

La notification expresse du titre de khalif sur la monnaie fut en usage très-rarement. Il y a, dans cet ouvrage, trois pièces de Mahadi au titre de khalif. La monnaie de Harun, sur laquelle le nom de son fils Amin est mentionné, est aussi rare; elle a été frappée à Arminia, ce qui augmente sa rareté. Il y en a une de la dernière année du khalifat de Mahadi et de la première d'Amin qui n'est pas sans intérêt.

Le dirhème de Harun ar Rashid, frappé à Rekifa (pl. XXV, 2), est encore une singularité très-estimée. Un semblable fut autrefois, en 1722, trouvé aux environs de Dantzig, et décrit avec d'autres, par Georges-Jacques Kehr, dans son ouvrage intitulé : Monarchiæ asiatico saracenicæ status, qualis VIII et IX post Christum natum sæculo fuit, ex nummis argenteis, prisca Arabum scriptura kufica cusis et nuper in littore maris Baltici, prope Gedanum effossis, illustratus. Lipsiæ, 1724, in-4°, p. 32.

Le dirhème d'Abdulmelik, khalif ommiah, est une pièce des plus précieuses (pl. XXV, 1) et un des premiers qui furent frappés chez les Arabes. A peine en connaît-on de plus anciens. M. Fræhn, dans son Muhammedanische Münzkabinet des Asiatischen Museums der kaiserl. Academie der Wissenschaften zu Petersburg, 1821, in 8°, p. 15, 16, en a indiqué un d'Abdulmelik, de l'année de l'hégire 79, de l'ère chrétienne 698, frappé à Damas, conservé dans les archives royales des antiquités de Stokholm. Le second qu'il a désigné se trouve à Milan; il a été frappé à Dshey l'an de l'hégire 82 et de l'ère chrétienne 701. Long-temps il fut présumé le plus ancien, mais il céda la priorité à celui de M. Polinski. Depuis, M. Fræhn a augmenté ses notes sur les premières pièces connues, et il a eu la complaisance de me les communiquer. Elles sont restées sous les ruines de Varsovie lors de notre révolution. Chaque fois la pièce

Digitized by Google

aux environs de Dantzig près de Stegen, où l'on a trouvé plus de soixante-dix dirhèmes des khalifs, frappés entre 802 et 813, avec quelques pièces singulières antérieures, des années 724, 746, 779, 797. Il est évident que ce petit trésor fut enfoui dans la terre vers 815 (G. J. Kehr, monarchiæ Saracenicæ status; Lipsiæ, 1724).

Les annalistes parlent du commerce que les marchands francs faisaient dans la Slavonie, des routes commerciales fréquentées par les caravanes, qui passaient le long du Danube, à travers le pays des Croates et des Bulgares, et allaient jusqu'à Constantinople; ils parlent beaucoup d'une puissance érigée du temps de Dagobert, vers 632, par un marchand franc nommé Samon, qui se mit à la tête des Slavons et vainquit les Avares (Fredegaire, Aimon). Ces faits donnent une idée des relations des Slavons avec les Mérovingiens; mais je ne puis indiquer aucune pièce mérovingienne retrouvée dans les régions slavonnes. Il paraît que les marchands de la Gaule allaient plutôt vendre leurs marchandises qu'acheter; qu'ils échangeaient sans avoir besoin de numéraire. Charlemagne pénétra en Bohème et dans le pays des Lechites et des Polaniens; les relations de la Slavonie limitrophe se multipliaient de jour en jour : mais je ne connais pas d'exemple de deniers de Charlemagne ou de ses successeurs retrouvés en Pologne. Il faut que les Slavons n'aient eu pour leur compte que des combats à soutenir contre les aggresseurs de l'occident, et non des marchandises utiles aux Arabes pour attirer la monnaie kufique en Pologne.

Au XIV^{e} et au XV^{e} siècle les mahométans tatares furent établis en Lituanie; ils conservèrent un respect religieux pour l'ancienne monnaie des khalifs et gardaient chez eux quelques pièces comme souvenir. Mais ces pièces isolées ne se réunirent jamais pour composer un nombre de certaine époque, pour être inhumé dans la Prusse ou dans la Poméranie. Pour que cet enfouissement ait eu lieu, il faut qu'un trafic ait existé avec les Arabes.

Comment est-il arrivé que l'argent kufique circulait chez les Slaves? Nous en avons une description assez détaillée d'Ibn Foz-

de M. Polinski se range entre les trois ou quatre premières qu'on avait pu trouver et conserver jusqu'à ce moment.

On voit que des onze pièces observées la moitié est du nombre des rares et curieuses. Le hasard a voulu procurer ce bonheur à mes études.

lan, écrivain arabe, contemporain et témoin oculaire (Ibn Fozlan und anderer Araber Berichte über die Russen ælterer Zeit; édit. de Fræhn. Petersburg, 1823, in-4°). Les caravanes arabes allaient à la rencontre des caravanes slaves, et le rendez-vous était donné sur les plaines peu éloignées de la mer Caspienne où se décharge le fleuve Volga. Les musulmans, attirés par le gain, contemplaient indifféremment toutes les pratiques superstitieuses que faisaient, dans leur camp, les Slaves et leurs compagnons les Varègues russes; sans connaissance de la langue, ils savaient indiquer le prix, échanger et acheter les marchandises, et les contractans se séparaient satisfaits de leurs profits réciproques.

La Slavonie orientale offrait alors, vers 860, un singulier aspect de mouvement commercial. Les Polaniens de l'Ukraine bâtirent Kiov sur le Dnieper, et ils entamèrent leur commerce avec l'empire grec et byzantin. Les Crivitches, les habitans de Smolensk, de Polotzk, et les autres Slaves qui construisirent Novogorod, ouvrirent des relations avec la Scandinavie. Les Varègues, nus et pauvres, mais riches de courage et d'action, fréquentèrent Novogorod, qu'ils appelèrent Gardaric, furent étonnés de ses richesses, des richesses de Biarmie et de toute la Slavonie, pays de villes, et y cherchèrent fortune. Ils y rendaient des services, se procuraient des vêtemens et se mettaient à même d'entreprendre le commerce; ils parvenaient jusqu'à Byzance, ils allaient en caravane jusqu'en Asie et revenaient dans leurs plaines blanchies de neige animer les chants de leurs poètes, provoquer leurs compagnons d'armes à s'aventurer. Une tribu considérable de Russes ou Russiens, sortie des Varègues, s'établit à Novogorod, s'empara de la direction des affaires publiques des principales villes, et fonda un état composé de différentes républiques commerciales, sous un seul chef.

Dans le même temps, chez les Lechites, entre l'Oder et la Vistule, Ziemovit, fils de Piast, usurpa l'autorité sur différentes peuplades, et, à l'aide des Polaniens, lui et ses successeurs constituèrent un état nommé Pologne. Les autres chefs donnèrent naissance à la Bohème et à d'autres états moins signifians, dont la durée fut plus courte. Il n'en fut pas de même de la Moravie. D'une grande étendue, puissante et formidable sous Sventopelk (873-894), elle fut dissoute par la discorde et par les attaques réitérées des Allemands et des Hongrois, qui s'établirent vers 900 en Pannonie.

Digitized by Google

L'empire immense des khalifs abassides, se décomposant en de nombreux émirats, a vu se multiplier sa monnaie kufique. Chaque dynastie frappa séparément la sienne. Celle des Sammanides fut très-nombreuse. La dynastie sammanide aggloméra sous sa domination plusieurs provinces très-étendues : elle réunit Khorasan, Chotlan, Tocharisme, Chovaresme, Mavarannahar, Ferganah, et elle choisit pour sa capitale Samarcand, centre du commerce qui se ramifiait de ce point en différentes directions. Elle frappait beaucoup d'espèces en plus de vingt lieux (1) et les envoyait par ses marchands à l'étranger. Cette monnaie est singulièrement disséminée et retrouvée continuellement en Russie, en Lituanie, et jusques vers l'embouchure de la Vistule. Ainsi, le commerce des caravanes était toujours animé, et son bilan numéraire fut pour les Slaves. Il continua pendant toute l'existence de cette dynastie (894-1004) (2). Depuis, il y eut une

(1) La monnaie sammanide fut fabriquée dans les villes suivantes : Samarcand, Shash ou Tashkend, Balch, Chottel, Enderabe, Niszabur, Termès, Madin, Bedachshan, Bijar, Meru, Tunket-Ilak, Bochara, Achsiket, Binkes, Ferah, Ferghana ou, Andushan, Pendshehir, Muhammédia ou Réy, Nasrabad, Taghama, Herat, Amol Rasek.

(2) Les dirhèmes des Sammanides que j'ai eu occasion d'observer et d'expliquer dans mon petit mémoire (Objasnienie trzech pieniedzy kufickich Sammanidow) inséré en 1829 dans le journal littéraire de Varsovie, publié par M. Szyrma, sont les six suivans :

	Hégire.	Ere chrét.
Ismael ben Ahmed, khalif Moktafi, frappé à Djorjan, l'an	289	902
Ahmed ben Ismael, khalif Moktader. Le lieu effacé par le temps	297	910
Nasr ben Ahmed. . . . .Samarcand.	307	920
Nuh ben Nasr, khalif Mustecfibillah, Shash (pl. XXV, 3).	333	944
Abdulmelik ben Nuh, khalif Muthi billah, Bokhara (pl. XXV, 4).	347	958
Almansur ben Nuh, le nom de son visir [illegible] y est marqué; khalif, Muthibillah, Bokhara (pl. XXV, 5).	353	963

Les trois premières pièces sont conservées dans la collection du professeur Polinski; les trois autres furent dans le musée de la société philotechnique de Varsovie. Toutes les six furent trouvées en Lituanie.

Partout à l'étranger on connaît la rareté de la monnaie sammanide. Tychsen fit connaître les trois pièces que possédait la collection de l'université de Gœttingue (Commentarii societatis regiæ scientiarum Gœttingensis, historicæ et philologicæ classis, tom. IX, ad a. 1787, in-4°, p. 129-131); Adler les quatre autres, qui se trouvaient à Veletri (museum kufigum Borgianum Veletris, pars II, Hafniæ, 1792, in-4°, n. XXXI-XLVIII); Marsden huit pièces (numismata orientalia illustrata; the oriental coins described and historically illustrated; London, 1823 et 1825, in-4°) : elles précédaient Abdulmelik, et elles ne sont pas si rares en Pologne, en Russie, en Suède,

Digitized by Google

forte interruption dans ces relations avec l'Orient; on ne voit plus de monnaie de l'époque suivante : les nouveaux bouleversemens dans l'empire des khalifs en furent la cause.

D'autres événemens changèrent alors la situation sociale des peuplades Slaves et des états qui prirent certaine consistance. La culture gréco-romaine, dégradée à Byzance, défigurée chez les Latins, influençait plus que jamais toute la Slavorie et tout le nord. La religion faisait des progrès parmi les populations et l'activité intense que les dispositions du siècle enfantaient opéra une immense révolution et étendit la domination de Rome partout, d'où jadis recula l'aigle de l'empire.

Depuis les temps très-anciens, il était avéré chez les chrétiens que les Slaves n'étaient pas des païens dépourvus de la connaissance du Dieu créateur. A Byzance, les voyageurs slavons, les marchands, les musiciens ambulans et quelquefois les prison-

qu'ailleurs. Castiglioni (monete cufiche del museo di Milano; Milano, 1819, in-4°) a eu le bonheur d'en réunir plus que tous les autres écrivains; le nombre réuni par lui en argent et en cuivre s'élève à soixante-quatre, et va jusqu'à Nuh ben Mansur. Les six pièces que j'ai nommées sont inconnues à toutes ces publications.

Remarquons ce que dit le savant Fræhn, qui a bien approfondi la numismatique mahométane, de la richesse des monnaies sammanides du musée de Pétersbourg (muham. Münzkab., p. 24, 25). Il a réuni, dit-il, sans interruption toutes les années de tous les émirs de cette florissante dynastie; il a évidemment surpassé tous les autres. Pour faire connaître toutes ses singularités, il faudra les décrire à moitié. On y rencontre les hôtels de monnaie dont les noms étaient inconnus pour la numismatique; les noms des gouverneurs qui relevaient des Sammanides; les noms de visirs, de tuteurs, passés sous silence dans les annales; les noms de monnayeurs qui ne furent pas notifiés dans l'histoire de la numismatique. On y trouve les titres des émirs, les noms des khalifs, tantôt passés sous silence, tantôt marqués même après leur décès par des motifs politiques; les contrariétés apparentes et captieuses, les anachronismes illusoires à propos de questions politiques ou par suite de la réunion de types discordans; les signes, les symboles. Tout cela éclaire l'histoire de la dynastie et aplanit différentes incertitudes qui s'élevaient à diverse occasion. Toutes ses richesses, ajoute M. Fræhn, inappréciables pour la numismatique et pour l'histoire, furent ramassées dans l'empire lui-même.

Il observe que, depuis Abdulmelik, il n'y a qu'une seule pièce de Mansur ben Nuh qui est connue des étrangers, en Suède. Il assurait en 1819 qu'il était le premier qui fit connaître la monnaie d'Abdulmelik et de Mansur, qui ne sont que très-rares (novæ symbolæ ad rem numariam muhammedanorum ex museis Pflugiano, atque Manteufeliano, Petropoli; nec non Nejeloviano, Kasani. Halis Sax., in-4°). J'ajouterai qu'en même temps Castiglioni, en 1819, donna une notice de dix-neuf pièces en cuivre de Mansur ben Nuh et de treize en cuivre ou en argent de Nuh ben Mansur; il a cru même reconnaître une fruste du dernier Abdulmelik. Les pièces expliquées par Marsden donnent quelque exemple de difficulté qu'offre particulièrement la numismatique des Sammanides.

Digitized by Google

niers de guerre; sur toute la longueur du Danube et sur différens points de la Grèce des relations plus intimes établirent chez les Grecs une idée juste du courage, de l'hospitalité, de la douceur des Slavons et de leur déisme (Procope, de bello Goth., III, 14; Maurice, stratag., I, 2; Photius, epist. 2, nº 35, p. 58, edit. Montacut). La même opinion était constatée par les Latins à l'occident, et les témoignages des ecclésiastiques avouaient que les Slaves reconnaissaient un être suprême, créateur, qui est au-dessus de tout (Ditmar, p. 387; Helmold, 1, 84).

Mais la parole et l'imagination humaine préoccupées de la divinité créatrice, en déterminant son existence et son action, se créaient un langage sensuel et les images : elles cherchent à manifester leur respect et leur piété et inventent un culte, un rite. Les populations slavones n'étaient pas uniformes dans cette catégorie, et elles se divisaient en différentes sectes amies ou ennemies. Il paraît que les plaines de la Vistule nourrissaient les habitans partagés en deux rites qui divisaient, dit-on, la Scandinavie. Les Lechites, les Mazoviens, les Polaniens, les Lentchitzaniens, les Poméraniens, et les autres habitans des côtes de la Baltique, les Lutices, les Prussiens, brûlaient leurs morts. Dans toute cette étendue de pays, on retrouve d'immenses cimetières remplis d'urnes où des cendres humaines furent déposées, et on y voit très-rarement de simples ensevelissemens de corps de ces siècles reculés. Dans la Chrobatie on enterrait et on élevait très-souvent des tertres, *moghila*, des monticules, qui résistaient au dégât du temps, et on en voit çà et là dans le pays de Sandomir, de Cracovie, de la Haute-Silésie. La mythologie et les images des Slavons variaient selon les sectes; celles des Polaniens d'Ukraine et des Lutices du nord ne se ressemblaient guère.

Les opinions étrangères, qui s'insinuaient par des voies nombreuses, faisaient leurs opérations. La doctrine chrétienne de l'occident, les idées indiennes apportées de l'orient, enfin le langage fantastique de la poésie scandinave augmentèrent la discordance, donnèrent naissance à de nouvelles sectes, déployèrent le drapeau qui donnait une teinte religieuse même à des relations politiques et de guerre, disposèrent les esprits à prêter l'oreille à toutes les nouveautés que le courage des propagateurs étrangers apportait, et entraînèrent leur pensée à la connaissance du Dieu sauveur.

D'un côté, le rit grec trouva des apôtres qui enseignaient des

Digitized by Google

rives du Danube jusqu'aux sources de la Vistule. Cyrille et Methode prêchèrent dans la Grande Moravie et leurs disciples allèrent en Bohème, en Silésie, et dans la Chrobatie entrecoupée par les monts Carpates. Les Russiens de l'Ukraine et les Polaniens de Kiov se montrèrent enclins au culte byzantin, et le duc Vladimir, qui résidait à Kiov, reçut ce culte vers 981.

D'un autre côté, la propagande latine, appuyée par la politique et par les armes des Allemands, envahit tout le pays de l'Oder et de la Vistule : elle rencontra les apôtres du rit grec et s'empressa de gagner les chefs. La population, attachée à son indépendance, s'opposait à la lumière qui lui était apportée du sombre occident. Celle qui habitait les plages de la Baltique aux environs de l'Oder aima mieux inventer d'autres dieux que d'accepter simplement les idées et le joug de l'étranger. Mais les chefs, les roitelets des Slaves, furent plus accessibles aux persuasions qui s'accordaient avec leur intérêt particulier. Une fois devenus chrétiens, ils étaient considérés commeappartenant à l'empire, à l'Allemagne, et ils restaient sous la protection du roi d'Allemagne, leur pouvoir, contesté par la population, fut soutenu par la force du souverain allemand et de ses hauts fonctionnaires introduits dans le pays converti pour appuyer la propagande du clergé.

Othon le grand trouva la chose bien avancée, et la Slavonie paraissait asservie. Des colonies militaires furent établies aux environs de l'Oder; les Chrobates des monts Carpates, avec leurs vayvodes, lui payaient tribu; la Bohème baptisée était une dépendance de l'empire; chez les Polaniens, à Posen, un évêché fut institué. Othon le grand érigea une hiérarchie épiscopale en 948, et l'évêque de Posen devint suffragant de l'archevêque de Magdebourg. Ziemovit et ses successeurs ne s'opposaient point à la propagande, mais ils restaient fidèles à leurs usages. Les soins infatigables de Jordan, évêque de Posen, et l'adresse de Dombrovka, princesse de Bohème, mariée en 965 au roi Miecislav, décida ce roi à se faire baptiser en 966 et à se réunir aux soins de son évêque pour convertir le pays. Dix ans avant sa mort, il proclama, en 982, l'abolition du culte païen.

Dès qu'il fut baptisé, il s'avoua serviteur du roi-empereur, comme les autres margraves et comtes, qui exerçaient leurs fonctions sur les frontières de la Pologne, envers lesquels il observait un respect qui allait jusqu'au point de se tenir de bout en leur présence, et avec lesquels il s'allia par mariage. En peu de

Digitized by Google

temps, il rendit des services éminens à l'empereur, lorsqu'il accourut, en 967, de son pays aux frontières de la Saxe, pour combattre et vaincre le rebel Vigman (1).

Tous ces nouveaux baptisés étendirent leurs conquêtes en tous sens, et le conquérant des petits peuples, le renommé Miecislav, se vit en contact avec de plus grands agresseurs. Une partie de la Chrobatie fut conquise en 981 par Vladimir, duc de Russie; une autre avec la Silésie par Boleslav, duc de Bohème (991-993). C'est en cet état de choses que, par son décès, Miecislav abandonna, en 992, son état assez considérable aux enfans qu'il eut de son double mariage; mais le génie de l'aîné s'impatienta bientôt des entraves et de la servitude : il conçut une grande idée qu'il réalisa.

Depuis des siècles la Slavonie fut une immense fourmillière où tout le monde se remuait d'accord et travaillait au grand jour à son soutien; libre, chacun fuyait la servitude. Plus d'une fois l'ennemi détruisit son œuvre, il le reconstruisait infatigablement à force réunie. Les plans propres à dénaturer cet état échouèrent toujours dans leur commencement : mais la marche des idées paraissait opérer, à l'époque de l'introduction de la religion chrétienne, une métamorphose à laquelle différens événemens donnèrent différentes formes. C'est alors que Boleslav a cru mieux changer les peuplades nombreuses en une république d'abeilles sous un seul chef, les enfermer dans une ruche moins accessible aux agressions, les organiser et centraliser dans son intérieur, donner la direction à toutes les forces nationales vers ce but et agglomérer différens intérêts, pour assurer l'indépendance, la liberté et la nationalité. Si cette pensée put être dangereuse pour les libertés particulières, favorisées par les libertés antiques, c'était certainement une bien fâcheuse suite de la complication infinie des circonstances du siècle et des événemens extérieurs. Boleslav se montrait quelquefois violent, il semblait dévier de sa route : mais c'était pour revenir avec plus de persévérance à son plan et pour atteindre son but plus efficacement. Il usa des armes de la politique étrangère, mais il puisa ses ressources dans la force et la disposition locale. Il remplit l'univers de son nom, et il laissa dans toutes les classes du nouvel état le souvenir du

(1) Misca rex, cujus potestatis erant Slavi quos dicunt Licicaniki (Litzitzaniques, Lentzitzaniens). Witikind, annales, lib. III, p. 660.

siècle d'or dont il fut l'auteur. Pour apprécier son mérite, il ne faut qu'observer les faits et étudier avec attention ce que, cent ans après, disait Gallus, historien étranger arrivé de France en Pologne, qui a cru juste de divulguer sa gloire; étudier un autre écrivain allemand, Ditmar, évêque de Mersburg, contemporain, connaissance et ennemi personnel de Boleslav. Je ne veux pas écrire l'histoire de ce grand homme : cette tâche serait hors d'œuvre pour mon ouvrage actuel, plus que ne l'est l'article qui m'occupe : mais je veux indiquer quelques faits, puis observer le numéraire qui circulait à cette époque et qui nous dévoilera différentes relations.

Boleslav chassa d'abord ses frères et se mit lui seul à diriger les affaires publiques; ils allèrent se plaindre à l'étranger; l'un d'eux se fit raser la tête à Rome, et fit don au pape Jean XV de toute la Pologne avec sa capitale Gnezne (*voyez* le diplome dans Muratori).

Boleslav servit, comme son père, à l'empereur Otton III; il accourut avec son contingent combattre les Slaves occupant le pays entre l'Oder et l'Elbe; puis il se tourna contre la Bohème et terrassa cette puissance; en 999 il occupa la Silésie avec Breslav, sa ville capitale, et la Chrobatie avec sa capitale Cracovie; il désigna le Danube et Teisse pour limite vers la Hongrie, et il soumit les Poméraniens.

L'empereur Otton III ne se plaignit pas de lui, mais les exploits du conquérant attirèrent son attention : il désirait le voir par curiosité. Le millenaire depuis la naissance du Sauveur provoqua les chrétiens à des actes pieux qui servirent de prétexte à Otton pour faire un voyage à Gnezne. Il y alla visiter le corps du saint martyr Adalbert, récemment tué en Prusse par les païens, lorsqu'il y prêchait. Reçu très-hospitalièrement par Boleslav, Otton fut stupéfait en contemplant le faste, les richesses, la puissance et la grandeur de Boleslav. Il consulta ses comtes : Ma foi, disait-il, c'est chose bizarre de le considérer pour un margrave! Et au milieu des réjouissances, à un banquet, pour marquer sa grâce et son amitié, en manifestation de la fraternité, il ôta de sa tête la couronne impériale et la mit sur la tête de Boleslav, aux applaudissemens de tous les convives.

Il y usa pour la dernière fois de son droit de souveraineté en érigeant plusieurs évêchés et l'archevêché de Gnezne; puis il conclut un traité avec Boleslav, par lequel il se désista de tous les

Digitized by Google

droits qu'il pouvait prétendre exercer dans les limites de la domination de Boleslav, tant actuelle que future. Par ce traité, il était libre à Boleslav de conquérir toute la Slavonie, sans aucune intervention de l'empereur.

Les seigneurs allemands régalés revinrent dans leur pays chargés de dons, d'argenterie et de vases d'or, qu'ils emportaient avec eux à la fin de chaque banquet. L'empereur Otton III reçut en cadeau un bras de saint Adalbert.

Dans ce siècle, les empereurs, reconnaissant le titre de la royauté, encourageaient les rois nouveaux chrétiens à se faire sacrer. Cette cérémonie religieuse dépendait du pape, qui en donnait la permission. Otton III, dans sa bonté, imitait les empereurs de Byzance. Il mit sa couronne impériale sur la tête de Boleslav comme autrefois, au pied du Caucase, l'empereur Heraclius mit la sienne sur la tête d'un général turc qui lui amenait des secours; il envoya une couronne avec des reliques de la lance de saint Maurice en présent à Étienne, roi de Hongrie, comme le fit peu avant au même Étienne, Basile, empereur grec. Étienne sollicita alors l'autorisation du pape pour se faire oindre. Silvestre II, en confirmant le traité de Gnezne, crut convenable, dit-on, de refuser à Boleslav son consentement à la cérémonie de l'onction et l'accorda au roi de Hongrie. Otton III, de sa part, fit un présent au roi Boleslav de reliques de la lance de saint Maurice, du trône d'or qu'il tira du tombeau de Charlemagne et d'une épée qui, depuis, servit admirablement Boleslav. Peu après, Otton III, qui s'intéressait tant de ses voisins, mourut (1002), et son successeur, Henri II, eût bien à souffrir pour ses péchés de la part de l'indomptable Boleslav.

Ekkihard, margrave de Missnie, qui avait des relations de parenté avec Boleslav (1), fut un des compétiteurs de Henri II : Boleslav le seconda et envahit la Bohême en 1002, choisit Prague pour sa seconde capitale, et ne voulut rendre aucun hommage de cette nouvelle acquisition à Henri II, se fondant sur les articles du traité de Gnezne. Ekkihard ne vivait plus; mais cette incidence diplomatique occasionna une guerre (1002-1018) longue et dure.

La diplomatie du siècle jouait son rôle, et, au moment de la

(1) La mère d'Ekkihard et de Gunzelin fut belle-mère de Boleslav.

Digitized by Google

rupture, la cour royale d'Allemagne se moquait de la royauté non sacrée de Boleslav. Offensé par ces petites chicanes, dans un moment de faiblesse, Boleslav ordonna à plusieurs moines établis sur la montagne Chauve d'aller à Rome solliciter auprès du pape la permission nécessaire pour son couronnement. Au moment du départ, les moines furent assassinés. La légende dit qu'on croyait que ce furent des brigands qui commirent ce meurtre, espérant en tirer de l'argent; mais les moines étaient pauvres pèlerins, et on disait que c'étaient les païens qui les avaient tués. Boleslav réfléchit et ne pensa plus à s'adresser au pape.

Les forcs étaient inégales, mais la perspicacité de Boleslav sut détruire les invasions de Henri, et, tout en préservant ses guerriers chéris de pertes inutiles, il devint agresseur à son tour. S'il n'a pas réussi à regagner la Bohème, il conquit la Luzace et le canton de Loubouche; il inquiéta Henri II sur tous les points; il l'accusait au pape qu'il interrompait toutes ses communications avec l'Italie et Rome; il envoya ses agens et son argent en Italie, pour faire remuer Hardouin, prétendant à la couronne d'Italie; il semait des divisions parmi les seigneurs, en Allemagne; il les corrompait, les révoltait contre Henri II, et persuada à plusieurs qu'ils abjurassent leur dépendance à l'empire : ils le reconnurent lui-même pour leur souverain. Lorsqu'il s'agissait de quelque question légale diplomatique entre lui et Henri II, il faisait apporter le volume du droit canonique, et son confident, l'abbé de Tun (Tignetz), qui ne le quittait jamais, lui expliquait les articles et les appliquait au préjudice de Henri II. Lorsqu'il fallait envoyer quelqu'un en Allemagne pour des affaires importantes, il y envoyait un homme affidé, mais pervers et rusé (Stoignev) qui savait manier l'intrigue et l'argent. Ce sont les plaintes des adversaires de Boleslav qui nourrissaient contre lui d'implacables rancunes.

Henri II, déjà empereur, fatigué au dernier point, désirait vivement se tirer d'embarras avec honneur. En 1017, il envoya une députation composée des archevêques Archambaud, de Mayence, et Geron, de Magdebourg, et d'Arnould, évêque de Halberstad, pour conférer avec Boleslav le grand; mais, après avoir attendu quatorze jours près de Zeitz, ils s'en revinrent sans l'avoir vu. Ils ne voulaient pas se rendre à la résidence de Boleslav, ils exigeaient qu'il vînt jusqu'à Zeitz, et il leur fit savoir qu'il ne passerait pas le pont. L'année suivante (1018), au mois de janvier,

Digitized by Google

une autre députation, composée des prélats ci-devant nommés, Geron et Arnould, et de plusieurs comtes, sans exiger des choses déplacées, arriva à Budissin, où Boleslav se trouvait. Elle y conclut et jura un traité qui ne répondait guère à la convenance, mais à des circonstances trop graves. Le traité de Budissin, déterminant les limites de l'empire de Boleslav, lui adjugea toutes les conquêtes qu'il fit dans les Marches occidentales et obligea l'empereur à donner un contingent. Tous les préparatifs qui avaient été faits contre l'empereur, Boleslav le grand les tourna contre les Russiens. Un contingent de 300 impériaux, de 500 Hongrois et de 1000 Petzenehs le suivit et partagea cette expédition.

Jaroslav le grand ne put soutenir le premier choc : Boleslav, vainqueur, entra à Kiov. Il envoya à l'instant en ambassade à l'empereur Henri II, son favori l'abbé, avec des présens et des démonstrations de son amitié. Un autre ambassadeur partit pour Constantinople, pour annoncer à l'empereur Basile son arrivée à Kiov et l'assurer qu'il dépendait de lui de l'avoir pour bon voisin ou pour ennemi implacable. Boleslav emporta de grandes richesses de cette résidence des ducs russiens et retourna dans ses états (Ditmar, Nestor, Gallus).

Il serait trop long de le voir à l'intérieur dans tous les détails : il y fut législateur et créateur de l'état; mais je remarquerai qu'on lui a fait tort en le dénonçant comme imitateur des institutions étrangères. Étienne, en Hongrie, offensa la liberté païenne de sa nation par la liberté chrétienne et par l'introduction de la dépendance et du servage féodaux; Jaroslav le grand, rétabli dans son empire, fit cesser l'influence des Varègues et entreprit d'organiser une fédération fraternelle des républiques russiennes, homogènes par leurs intérêts commerciaux; Boleslav ne voulant pas détruire les institutions chéries des habitans, il les réunissait et les faisait vivre en paix entre eux.

Qu'on ne s'imagine donc pas de voir en lui un niveleur : il a eu trop à faire; malgré les actes de sévérité et de contrainte, il a eu trop d'humanité pour en vouloir à toutes les libertés, à toutes les habitudes locales. Le pays était rempli d'opinions religieuses; le rit latin fraternisait encore avec le grec, combattait et cherchait à détruire le paganisme. Les violences dont à cette occasion la Hongrie fut le théâtre ne s'étendirent pas sur la Pologne : tout y allait doucement, et elle servait d'asile aux Hongrois poursuivis. L'évêque de Prague, Adalbert, parcourut également

Digitized by Google

la Hongrie et la Pologne avant d'arriver en Prusse où il trouva la mort. Les autres prédicateurs et pèlerins couraient le pays pour renforcer les nouveaux croyans dans la foi et faire de nouveaux prosélytes. Un pèlerin hongrois, Coloman, traversa la Chrobatie et la Pologne, pénétra en Moravie, où il périt méconnu et pris pour un espion : mais, depuis, sa sainteté fut reconnue. Boleslav, qui se montrait sévère envers les chrétiens, même lorsqu'ils enfreignaient les usages reçus, laissa exercer le culte antique des Slavons et ne le persécuta jamais. Les païens de la ville silésienne Nimtche étaient aussi attachés à sa cause que tous les autres, au moment des agressions et des attaques des Allemands. La Poméranie restait païenne à tel point que son évêque Reinbern n'y ayant rien à faire, alla à Kiov y ourdir des menées qui devancèrent l'invasion de Boleslav.

Mais c'était faire marcher la civilisation que de faire avancer la doctrine chrétienne. Boleslav y prêta la main. Il fonda plusieurs couvens pour établir des écoles et répandre l'instruction; Il fonda l'évêché de Loubouche dans le pays conquis; détacha l'évêché de Posen de sa dépendance de l'archevêché étranger de Magdebourg et réorganisa indépendamment la hiérarchie du pays; il respecta le clergé, mais il ne lui permit pas de se distinguer par des priviléges des laïcs, ni d'interposer son autorité là où les lois nationales décidaient même dans l'affaire du mariage; il donna des ordres aux évêques, ils obéirent, et le sacrèrent solennellement le 25 décembre 1024, vers la fin de son glorieux règne. Par cet acte, il fit une démonstration singulière de l'indépendance de son esprit et de son clergé; lui et ses évêques se montrèrent au-dessus des préjugés du siècle, exemple unique, qui fut observé et répété par ses successeurs. La politique impériale grinça les dents; la cour de Rome se tut et le langage intéressé des écrivains postérieurs défigura forcément la chose.

Le Hongrois Procui et les castellans des frontières de l'Allemagne exerçaient leur juridiction et servaient la Pologne selon qu'ils étaient convenus avec Boleslav. La Poméranie était gouvernée par ses propres lois. Les villes et les communes, qui s'enrichissaient par leur industrie et par leur commerce, payaient les contributions et donnaient leur contingent d'après le nombre de foyers. Mais la Pologne elle-même, la Mazovie, la Chrobatie, la Lentchitzie, composaient un corps compacte et semblaient être constituées sur le même pied. La même administration y était

Digitized by Google

introduite, les mêmes lois promulguées. Au moins dans les temps postérieurs, lorsque toutes les incidences fâcheuses divisaient la Lechie, l'identité des institutions et des lois s'y opposait, et ne nous indique aucun roi législateur qui en ait jeté les fondemens, excepté Boleslav le grand.

La justice était rendue également à tous. Boleslav se réserva la haute instance, et il prononçait les sentences volontairement, aussi bien envers les riches qu'envers les pauvres; les rustiques approchaient de son tribunal aussi facilement que les militaires. Dans ses décrets contre les criminels, comme juge, il fut sévère; comme homme, il cédait aux instances de sa femme, qui ne manquait pas d'intervenir pour obtenir grâce. A l'occasion des moindres délits que les seigneurs commettaient, il outrepassait quelquefois les formes judiciaires, invitait le coupable au bain, et il lui faisait appliquer la correction paternelle (1). Un conquérant, le créateur d'un état, est ordinairement despote, agit arbitrairement. Il est impossible de déterminer jusqu'à quel point Boleslav se permit de l'être. Il parait que différentes fonctions furent de tout temps éligibles, et Boleslav respecta l'élection; il nommait aux autres. Il a aggloméré en un corps différentes hétérogénéités, et il ne pensa point à la représentation nationale; mais il ne faisait rien sans la consultation et le consentement de ses conseillers, qu'il considérait comme ses amis.

Les populations les plus amoureuses de leur liberté souffrent dans leur sein l'esclavage et s'obstinent à le maintenir. Les prisonniers de guerre furent généralement considérés comme esclaves, comme objet de commerce; le peuple subjugué, réduit au servage; les propagateurs de la civilisation même asservissaient les masses. Depuis que la civilisation du siècle faisait des progrès dans la Slavonie et dans la Lechie, la liberté primitive des masses dépérissait. Cela ne se fit pas inopinément, d'un seul coup, sur tous les points, par une conquête gigantesque; non, cela marcha lentement et se déroula dans le temps encore où la Slavonie était un agrégat de nombreuses peuplades. Boleslav trouva différentes classes et différens rapports entre elles; il trouva les propriétaires et les paysans libres qui cultivaient les terres d'autrui,

(1) D'où vient le proverbe polonais : « Sprawić łaznię, » faire un bain, c'est-à-dire corriger quelqu'un, faire réfléchir rudement, par des coups, battre une personne, fustiger.

Digitized by Google

les asservis et les esclaves. Je ne puis me former aucune idée de l'amélioration du sort des asservis sous Boleslav; quant aux esclaves, ils étaient achetés et vendus en Hongrie et en Bohème. Le même trafic dut avoir lieu en Pologne : la quatrième femme de Boleslav achetait des esclaves pour les rendre à la liberté; Boleslav ne put qu'appuyer les efforts de la reine.

Je fis observer ailleurs que le numéraire nombreux d'un pays est quelquefois la preuve de la misère. Le règne de Boleslav, contemporain de l'Anglosaxon Etelred, confirme que le peu d'espèces locales n'est pas une marque d'indigence : il peut y avoir une circulation fortement animée et suffire; il peut être renforcé par l'influence des espèces étrangères, ce qui rend inutile de multiplier la monnaie locale. Ce dernier cas a eu lieu sous Boleslav le grand.

Par les relations que nous avons indiquées, l'Allemagne fournit force monnaie d'Adelaïde et d'Otton, puis de Henri II. Ce fut de cet argent que Boleslav se servit pour gagner des amis parmi les seigneurs de l'empire. Mais qu'on ne s'imagine pas que ce fut par la seule voie du butin que l'argent de l'Allemagne circula en Lechie. Boleslav n'a pas été extorquer de contributions en Angleterre, et la monnaie anglosaxonne ételredine circula aussi nombreuse que celle de l'Allemagne : la monnaie ételredine servit même de modèle à l'empreinte du pays. Les monnaies de Bohème, de Hongrie, de Byzance, avaient aussi leur cours. D'où vient donc cette affluence de monnaies si différentes? Certes ce n'est pas le pillage qui la fit venir.

C'est le commerce, objet chéri des villes russiennes et des villes de la Poméranie. Les grandes routes commerciales se croisaient autrefois par Smolensk : celle qui partait de Byzance vers le Novgorod avec celle qui allait de Samarcand vers l'occident et vers l'embouchure de la Vistule. Du temps de Boleslav et de Jaroslav le grand, la même route de Byzance jusqu'à Novgorod fut fréquentée; l'autre se dirigeait de l'occident, par Olmutz et Cracovie, jusqu'à Kiiov, où elle rencontrait celle par laquelle arrivaient les Chazars et les autres nations de l'orient aux huit marchés de Kiiov.

Lorsqu'on jette un coup-d'œil sur la carte du siècle (pl. XVII) on voit à l'instant que, dans la Lechie les chemins se croisaient et se réunissaient dans différentes directions pour répandre les marchandises et l'argent étranger. J'indiquerai le nom des lieux

Digitized by Google

très-renommés à cette époque qui étaient sur les routes. D'abord, partant de l'Allemagne, vers l'orient :

1° Olmutz, Cracovie, Vislitza, Sandomir, Vlodimir, Loutzk, Drohobouj, Kiiov;

2° Prague, Libitz, Nimtche, Vrotzlav, Caliche, Lentchitza, Plotzk;

3° Merseburg, Missnie, Bodoussin, Ilva, Glogov, Gdetz, Gnezno;

4° Magdeburg, Loubouche, Mendzirjétche, Poznagne, Gnezno, Crouchevitza;

Du midi, vers le nord :

1° Byzance, par l'embouchure du Dnieper; Kiiov, par Loubétche ou par Tcherníghov; Smolensk, Novgorod;

2° Byzance, Bérlad, Galis, vulgairement Halitche; à droite Loutzk, Tourov, Minsk, Polotzk, Novogorod; à gauche Prjémisl, Cracovie;

3° Regia civitas, capitale de la Hongrie; Strigonia, Nitria, Olmutz, Nimtche, Vrotzlav, Glogov, Crosno, Loubousche, vers la mer Baltique;

4° Par d'immenses forêts, qui couvraient la Poméranie; on partait de Gnezne par Tcharnkov à Camin et Iulin; de Crouchevitza par Naclo, Bialigrod à Colobrjégue; la Vistule conduisait à Dantzik.

Les ports poméraniens, Vineta, Iulin, Camin, Colobrjégue, Dantzig, furent fréquentés par les marins normands. Les Danois n'étaient pas tant chargés de cargaison que de monnaie ételrédine.

La Lechie, ouverte de tous côtés aux étrangers, voyait sur les marchés de ses villes errer toute sorte de nations. Les foires, à des époques déterminées, les entraînaient partout. Les Grecs vendaient aux Allemands, aux Normands et aux gens du pays les marchandises de leur industrie, les tissus, la soierie, les tapis, les armes, l'orfèvrie; ils emportaient avec eux le cuir, la pelleterie. Les Pétzénehs suivaient les Russiens pour partager le négoce du bétail, des armes, de la pierrerie, des objets de vêtement. Le bled de la Lechie n'était pas indifférent pour les habitans du nord; le chanvre, le lin, le filage, le cordage, la grosse toile, recherchés partout, le furent aussi par les habitans du nord pour leurs voiles et pour tout ce qu'exigeaient les bâtimens de mer.

Les marchands de la Scandinavie achetaient beaucoup plus qu'ils ne vendaient, et cela explique pourquoi on retrouve au-

Digitized by Google

jourd'hui un nombre si considérable de monnaies anglosaxonnes en Pologne. Les négocians de Byzance vendaient ou échangeaient davantage, et on ne trouve que très-peu de monnaies byzantines de cette époque en Pologne, en Ukraine, elle est plus nombreuse. Quant à l'argent allemand, les relations étaient trop animées pour s'étonner de sa quantité. Il reste une question qui n'est pas facile à résoudre : pourquoi ne retrouve-t-on pas de monnaie d'Italie et de France, lorsque les relations avec ces pays étaient soutenues et que de savans moines en arrivaient? Mais l'Italie elle-même n'avait d'autre monnaie à cette époque que l'allemande, et elle frappa la plus grande partie à l'empreinte allemande. Quant à la France, il faut convenir qu'aucunes relations commerciales ne furent entamées, et qu'aucune autre occasion ne se présenta pour que des hommes pécunieux arrivassent en Pologne.

Jamais la Pologne n'a supporté d'aussi grandes impositions que du temps prospère de Boleslav. Les charges étaient déposées en nature ou payées en argent. Boleslav était riche, parce que tout le monde l'était; il l'était avant toutes les prises de guerre, et celle de Kiiov fut la dernière. Tout le monde vivait tranquillement, et l'étranger voyageait en toute sécurité; chacun jouissait paisiblement de sa fortune. La richesse étalait sa somptuosité, non-seulement par le métal, mais par les draps, les tapis, et toute sorte de luxe. Les descriptions des historiens sont assez détaillées pour ne pas en douter.

Jamais la Pologne n'a vu d'armées aussi nombreuses que sous le règne guerrier de Boleslav. Les historiens font connaître les particularités du service militaire et de la force nationale. Aucune classe n'était dispensée de la défense du pays, et chacun y concourait avec confiance et volontairement. L'histoire ne connait guère d'émeutes, de factions, de trahisons. Excepté en Bohème, où le parti allemand luttait contre le polonais : Boleslav n'a pas eu l'occasion de sévir. Tout était tranquille, tout était animé. Était-ce par l'inclination générale, ou par la force du génie, qui mit un frein à l'égoïsme? cela paraitra difficile à résoudre : mais il est certain que tout le monde concourut à consolider le grand-œuvre. Boleslav a su inspirer les populations de son idée, et, malgré les secousses terribles, les catastrophes déplorables, les adversités trop prolongées, elle revenait pour accomplir l'édifice. Plusieurs conquérans, plusieurs créateurs d'empires échouèrent avant lui; leurs bâtimens s'écroulèrent avec leur dispari-

Digitized by Google

tion. L'état de Boleslav le grand, peu d'années après, courut le danger de se dissiper et de s'éteindre; mais son ame lui donna un souffle de restauration, et la force majeure le rétablit.

Le fils de Boleslav le grand, qui lui succéda, Miecislav II, fut accusé d'indolence. Il entra en possession de tous les états de son père, jouit de tous ses droits et disposa de toutes les ressources : mais son règne de neuf ans ne fut que l'affaiblissement et la lente décomposition de l'ordre établi. Il se fit sacrer, il repoussa les premières tentatives d'agression et de rébellion : mais il ne sut pas préserver le pays des excursions des autres. Sa mort, arrivée en 1034, et le gouvernement inique de sa veuve, Rixa, déconfitura l'état sur tous les points.

Allemande, elle donnait la préférence aux Allemands, ses favoris : cela offensa les nationaux et les souleva contre elle. Elle s'enfuit, et le jeune Cazimir, âgé de dix-huit ans, abandonné de tous, suivit son exemple. D'abord il alla en Hongrie, puis il se réfugia à Brunvillier et à Liége, où il s'adonna paisiblement aux études.

En attendant le pays était déchiré par un désordre inoui dans les fastes du monde. Les intérêts locaux reparurent, les passions et les haines s'envenimèrent, l'égoïsme leva sa tète hideuse. Dès qu'on eût méconnu la centralisation du pouvoir et de la loi, l'individualité des communes et des peuplades fut remuée avec son ancienne activité; mais aussi l'ambition poussa leurs anciens chefs à recouvrer leur autorité. A leur exemple, les petits seigneurs et les propriétaires, usurpant la force extra-légale, se faisaient justice de leurs paysans et les opprimaient. En peu de temps, toute la Lechie offrit, sur tous les points, un horrible tableau de discorde. Les voisins se battaient et s'entretuaient; des bandes de brigands infestaient les grandes routes; les croyans de l'ancienne religion slave assouvissaient leur rage contre les chrétiens; les victimes tombaient dans toutes les classes, simples bourgeois, potentats, ecclésiastiques, furent égorgés, et les évêques n'évitèrent pas le fer acharné. Les populations se battaient contre les populations, et les paysans impatientés se soulevèrent contre leurs seigneurs.

L'ennemi du dehors faisait de tous côtés de cruelles irruptions. La plus mémorable fut celle du duc de Bohème et de la faction prédominante en Bohème. Après avoir soumis la faction contraire, attachée autrefois à Boleslav, elle chercha à tirer ven-

Digitized by Google

geance de la Pologne. Le duc et son évêque, à la tête de leurs satellites, s'enfoncèrent dans le pays, pillant, ruinant et détruisant tout. Ils entrèrent par la Silésie, et, pénétrant jusqu'à Gnezne, leurs mains sacriléges n'épargnèrent rien : le butin énorme, toutes les richesses et, à ce qu'on croit, le corps de saint Adalbert, furent emportés en Bohême. Tout ce qui était envahi était livré aux flammes qui dévoraient et faisaient disparaître des cités (Gdetz); les prisonniers, hommes, femmes, enfans, conduits en Bohême, furent vendus, et le pays se trouva dans un tel état d'impuissance, de dérangement, qu'à peine aperçoit-on quelque résistance. Les Bohémiens commirent tout ce brigandage sans obstacle, et ce fut le comble des calamités. Les populations, fuyant l'ennemi, se dirigèrent vers les pays de sûreté, et, en suivant cet exemple sur tous les points, la Pologne se dépeuplait.

En même temps (1038), une semblable catastrophe arriva en Pannonie. Les Hongrois, attachés à leurs antiques préjugés, se soulevèrent contre les institutions du roi Étienne. Intolérans et impitoyables, ils voulaient rétablir leur culte et leurs usages comme les seules sauve-gardes de leur indépendance, exterminer les autres et les réduire à l'esclavage. Une terrible révolte coûta beaucoup de sang : elle a peut-être eu des relations avec ce qui se passait en Pologne; et, avant que les affaires de Pologne se fussent apaisées, les mécontens et les émigrés hongrois, franchissant les Carpates, y contemplaient l'état déplorable des choses.

La voix historique de ce temps reculé accumula dans un tableau général tous les faits qui agitèrent la Slavonie de deux côtés des monts Carpates; elle nous a transmis des dates confuses sans déterminer leur marche graduée durant six à huit ans d'ébranlement. Elle parait donc exagérée; mais elle appuie sa narration par le contraste qu'elle nous indique en même temps.

Sur les confins de la Lechie, il y avait alors un gouverneur de Mazovie, Maslav, homme remarquable, qui a su seul maintenir son autorité et la tranquillité de sa province. L'historien dit que c'était un homme ignoble, de la race originaire et asservie : mais éloquent et courageux. Placé dans le voisinage des Prussiens et des Poméraniens, il entretint avec eux des relations intimes, et par là son pays prit une couleur païenne. Mais sa province fut ouverte aux réfugiés de toute opinion, et toutes les populations polonaises et lechites qui abandonnaient leurs foyers allèrent s'établir en Mazovie, sous le gouvernement de Maslav. Dans un

Digitized by Google

court espace de temps, il eut la satisfaction de contempler l'état florissant de la Mazovie, qui contrastait singulièrement avec la Pologne.

Les prélats qui restaient en vie et les seigneurs de Pologne et de Chrobatie firent revenir de Liége le petit-fils de Boleslav pour servir de drapeau dans la restauration de l'état. L'empereur Conrad le salique lui donna quelques hommes d'armes, les Russiens lui envoyèrent des secours, et il recommença, avec sa main débile, à reconstruire l'édifice ruiné. Les fondemens restaient, et les matériaux épars de ses débris ne manquaient pas. Le peuple se souvenait de Boleslav, il crut le revoir dans Cazimir. Au milieu des chants de salutation, il l'entourait et s'empressait à le servir. Comme les mouches orphelines enfermées dans une ruche sont forcées de choisir leur mère, ainsi la population, décidée par d'impérieuses circonstances, embrassa la cause de Cazimir pour faire revivre l'idée de Boleslav le grand.

Je ne veux pas suivre Cazimir le restaurateur dans tous les détails de son œuvre et reconnaître comment il rétablit l'indépendance de la couronne dans toutes les cérémonies, comment il réinstalla la hiérarchie épiscopale, comment il a humblement réussi à recouvrer le pays occupé par les Bohémiens, de quelle manière il réorganisa l'uniformité de l'administration et de la justice; je ne rechercherai point ce que Cazimir a pu faire pour la liberté personnelle de toutes les classes, ni quel avantage l'aristocratie tira de la restauration; je veux seulement m'arrêter encore sur le sort de la puissance de Maslav, qui fut le seul qui résista à Cazimir.

Dans ce siècle, les populations se transplantaient assez facilement. L'agriculture était plus simple; des colonies de plusieurs centaines de familles, qui labouraient les terres d'autrui, abandonnaient à leur gré les terres d'un seigneur pour prendre celles d'un autre. Il ne manquait pas de terres à défricher, de terres laissées sans culture depuis plusieurs années. L'idée de la propriété était à l'avantage des communes : les forêts, les pâturages, les champs, furent souvent des propriétés communales, et la propriété individuelle était restreinte à l'héritage en ligne directe. Mourait-il quelqu'un sans enfans, sa propriété était nulle, de bonne prise pour tout le monde. La terre abandonnée par un propriétaire pouvait être prise par un autre. Ainsi la Mazovie pouvait se peupler à l'instant même, il ne fallait pas attendre

Digitized by Google

des années. L'arrivée de Cazimir en Pologne décida grand nombre d'habitans à revenir sur le sol natal : mais ils furent remplacés par les mécontens qui allaient en Mazovie envenimer l'ambition de Maslav.

L'anarchie de la Lechie centrale détruisit, durant plusieurs années, toutes les relations commerciales qui s'y croisaient : mais le mouvement lointain ne fut pas paralysé instantanément. Il s'ensuivit que tout ce qui était en marche du nord au midi, se tourna vers le pays où dominait la sécurité, où la population, entassée, donnait l'espérance d'un profit plus certain. Or, le commerce se porta sur Mazovie, et la Poméranie déboucha sur elle avec toutes ses marchandises; les Normands et les Pétzénéhs allèrent à ses foires. Maslav n'avait pas besoin de penser à la monnaie du pays, lorsqu'il voyait circuler suffisamment la monnaie de Conrad le salique, de Cnut le grand et de ses enfans, de l'évêque d'Utrecht, des évêques de Toul, de Metz, et de différens seigneurs d'Allemagne.

Cette prospérité du pays et tous les succès enorgueillirent, dit-on, Maslav au point qu'il envia la souveraineté. Poussé par les mécontens ou par son ambition, il ne voulut pas reconnaître Cazimir. Une terrible guerre se déclara, qui ensanglanta les plaines de la Vistule. Le parti de Maslav fut alimenté par le paganisme et par les partisans de l'ancien ordre de choses; il chercha et trouva de l'appui chez les Poméraniens et les Prussiens. Mais la force qui avançait l'emporta sur celle qui déclinait. Cazimir se procura aussi des secours des Poméraniens, des Prussiens et des Jadzvingues : les ressorts n'étaient pas assez forts pour soutenir le courage de Maslav et des mécontens. Les derniers combats aux environs de Plotzk se déclarèrent pour Cazimir. Maslav, poursuivi, fut pendu par les Prussiens, ses alliés, qui lui dirent : « Tu as visé haut, monte ! » (Gallus, Mathieu, Cômes de Pragues).

J'interromprai cette narration trop prolongée par cette remarque, que les rois, les empereurs, les prélats, les comtes, les ducs qui y figurent sont les personnages de l'histoire de la numismatique de cette époque; que leur concurrence dans les relations avec la Pologne explique en partie la circulation synchronistique de leur monnaie en Pologne. Je remarquerai qu'au moment de la chute de Maslav, les Danois furent expulsés de l'Angleterre, et les communications immédiates avec elle et avec

Digitized by Google

les Danois changèrent de face pour les Poméraniens et la Pologne intérieure; que la Pologne restaurée par Cazimir fut heureusement organisée, conformément à l'idée de Boleslav le grand; mais elle n'a pu recouvrir ses forces si tôt, et Cazimir n'a su regagner différentes provinces envahies autrement que par des moyens humbles et diplomatiques. Un pays affaibli et énervé par des calamités et des efforts inouis voit changer ses relations commerciales, et la Pologne fut victime de tels changemens. Gallus, écrivain français domicilié en Pologne, entreprend sa description à l'année 1110; car elle n'est connue, dit-il, que par le passage des marchands qui se dirigent de l'occident vers Kiiov.

En même temps, une autre question sociale y fut décidée. Les habitans de la Lechie, de différentes sectes, réunissant le culte du dieu sauveur à leur ancien culte du dieu créateur, durent travestir leurs anciennes habitudes païennes en habitudes chrétiennes. L'usage des sectes qui enterraient leurs morts s'accommoda mieux du christianisme que celles qui faisaient brûler les corps. Peut-être était-ce une des raisons de l'obstination que les Vittzi et les Poméraniens montraient, aimant mieux changer en cendres leurs cadavres que de les inhumer.

La victoire de Cazimir fut le triomphe du nouvel ordre et des nouveaux usages. Les anciennes habitudes, chéries de la population, furent méconnues et diminuèrent. Le règne guerrier de Boleslav le hardi les a favorisées, et son fils, le jeune Miecislav, tenant à l'antique usage, fut aimé du peuple, dit l'historien Gallus. Les factions s'agitaient contre Boleslav le hardi, et sa retraite donna une nouvelle force à de nouvelles coutumes. L'empoisonnement du jeune Miecislav immola l'antique usage, qui ne pensa plus à lutter contre le nouveau.

L'usage d'élever des tertres, pratiqué par ceux qui ensevelissaient leurs morts, se conserva même après l'introduction du christianisme, et ils furent érigés par les chrétiens avec les cérémonies connues dans les temps qui précédèrent le christianisme (1). A cinq lieues ouest-sud de Sandomirj, dans les plaines

(1) Je fis remarquer que la secte qui enterrait les morts prévalait dans la haute Pologne qui touchait les Carpates, et qu'on y trouve des tertres et des montagnes

Digitized by Google

de Rouchetcha, il y a plusieurs tertres antiques, dont la longueur, de l'ouest à l'est, est à peu près de quatre cents pas; et leur hauteur s'élève à quarante pieds. Un d'entre eux (Ruszczaplaszczizna), sablonneux, dévèti de verdure, en 1827, fut, détruit par le vent, qui, emportant le sable, mit à découvert les squélettes et les différens objets déposés à leurs côtés. Les squelettes, rangés en ordre, éloignés de quelques pas, reposaient sur le dos, la tête tournée vers l'ouest. Près de chacun d'eux gisaient les fragmens d'un vase d'argile brisé, et différens ustensiles de fer, comme des couteaux, des crampons, de gros clous à anneaux, des anneaux d'étain, de petites lames d'argent à différentes empreintes, qui couvraient certainement des boutons ou ornaient quelques parties de vètemens, de la monnaie allemande quadrigramme de Henri, et un médaillon ou amulette uniface de cuivre. (Voyez mon article sur ce tertre, dans le journal polonais *Pamiętnik umiejętnosci*, rédigé à Varsovie, en 1830, par M. Szyrma, t. I, p. 287 et suivantes).

C'est une plaque de cuivre avec une oreille pour la suspendre, gravée en creux. Elle fut dorée autrefois; mais la dorure, ratée, s'est retenue faiblement dans le creux de la gravure. Je reproduis ci-dessous son dessin d'après grandeur naturelle.

sépulcrales fréquentes. Les montagnes ou tertres, considérés comme des monumens sépulcraux, se trouvent quelquefois en Prusse et en Lithuanie, où on brûlait les corps : mais l'opinion n'en est pas avérée, et on ne sait pas s'ils contiennent des ossemens ou s'ils sont élevés en commémoration de certains faits ou personnes.

Digitized by Google

On y voit un animal quadrupède dont la tête a des oreilles oblongues et un mufle en forme de bec, la gorge ceinte, les pattes tridactyles, et la queue, déployée en différentes branches, forme l'entortillement d'un ruban.

Si l'on réfléchit sur ce médaillon, on sera surpris de la ressemblance de sa figure avec les médailles unifaces du Danemark (*voyez* ci-dessus, p. 44) et de la ressemblance encore plus frappante du cheval mythologique d'Odin, appelé Sleipner, dont on voit des figures en Danemark sur certains rocs inscrits par des runes, et servant de monumens sépulcraux.

Les Scandinaves, appelés Normands par les occidentaux, Varègues par les Slaves, se firent connaître également en France et chez les Slaves orientaux, par leurs excursions et par leurs pillages; puis ils furent mieux connus par leurs invasions et leurs établissemens. Leur colonisation se constitua dans des îles nombreuses et sur le continent; elle donna origine au duché de Normandie à l'occident, et à la Russie à l'orient. Ils soutinrent des relations entre eux et avec leur mère-patrie bien long-temps. Partout où ils s'établirent, ils embrassèrent le christianisme et ils permirent qu'on le prêchât dans leur ancienne patrie, où il se propagea avec succès. Leur gloire et leurs exploits servirent d'objet pour leur poésie; leurs pensées et leurs fantaisies, alimentées par les idées étrangères, par le christianisme et sa science latine, créaient le langage poétique et mythologique. Leur Odin, leur Sleipner, se métamorphosaient comme leur imagination; et leurs chants, leurs livres de religion suivaient les époques de leur savoir et de leur invention (*voyez* l'origine de la religion scandinave, à la suite de ma traduction polonaise de l'Edda, Vilna, 1828, in-8°).

Les pèlerinages, le commerce, la recherche de la fortune, et l'esprit aventureux ne cessaient d'animer les Normands, et les Varègues; ils se communiquaient aux chrétiens du continent, donnaient la vie à leur état social et l'impulsion à différentes entreprises religieuses. Les Normands couraient sur leurs traces, s'établissaient en Italie et en Sicile, pensaient à conquérir la Grèce, et rencontraient leurs frères Varègues à Byzance. Leurs chefs de Norwége, de France, de Danemark, de Russie, d'Angleterre, de Sicile, s'unissaient par les liens du mariage et de la parenté, se recherchaient mutuellement, et Jaroslav le grand, duc de Russie, donna une des dernières preuves de leur unité

prolongée. L'esprit normand pénétra l'Europe, et leur sang colora tous les alentours de la Pologne. Par une singulière concurrence des circonstances, elle seule resta intacte : les Scandinaves ne s'y domiciliaient et n'y pénétraient jamais en ennemis. La tradition fait mention de quelques expéditions scandinaves contre les Courlandais et les Poméraniens, mais sans suite.

La Pologne et les terres des Lechites ne restèrent cependant pas inconnues aux Scandinaves; ils y allaient, comme nous l'avons dit, trafiquer et faire leur négoce, y disséminer leur argent, pillé et extorqué ailleurs; peut-être même y échanger des idées. Si l'on observe les idoles des Slaves Vinules et Lutitzes, habitant l'ouest de l'Oder, on y remarque le concours des cultes indien, chrétien, lithuanien et de la mythologie scandinave; on y voit l'écriture runique en usage religieux chez des idolâtres (*voyez* les idoles de Prilvitz, publiée par Masch, Vogen et Jean Potocki). En Samogitie, on a des monumens avec des inscriptions runiques non expliquées. Dans la Pologne, on n'a encore rien remarqué de ce caractère; mais le tertre de Rouchetcheaplachetchizna ne laisse plus de doutes que les relations de ce pays avec les Scandinaves laissèrent différentes traces de leur existence.

La monnaie tétragramme de Henri détermine admirablement l'époque de la construction du tertre. Il était peut-être ancien, mais il recevait encore des restes inanimés vers le milieu du XI[e] siècle. C'est alors que la médaille à l'image scandinave y fut ensevelie; elle fut l'objet du commerce et des relations des Danois avec la Pologne; elle fut le fruit de la mythologie païenne inventée au moment de la propagande chrétienne par les chrétiens eux-mêmes.

De la monnaie trouvée à Sierpov et à Trchébougne.

Lorsqu'il n'y a pas d'incident extraordinaire, la monnaie se renouvelle de temps en temps, tout doucement. Mise en cours, elle s'use, elle cède à une autre, et disparait; refondue et détruite, une autre la remplace; nul vestige ne reste de l'ancienne; à peine un exemplaire isolé s'égare pour la satisfaction des amateurs. Il en est autrement à l'heure des violens évé-

Digitized by Google

mens. Le moment de destruction n'épargne ni le beau, ni le menu métal. L'avare et le pauvre, frappés de frayeur, s'empressent alors de mettre en sûreté, pour les préserver du brigandage momentané, leur trésor, leur petite épargne; ils les remettent dans des lieux de sûreté, ils les emmurent, ou les enterrent : mais eux-mêmes n'ont pas eu le bonheur d'éviter le danger, ils périssent, et avec eux le secret de leur sollicitude. Puis, ce n'est qu'après des siècles, que le hasard découvre ces précieux monumens et les livre à l'observation des curieux. C'est ainsi qu'en Pologne la monnaie est fréquemment retrouvée, et le plus souvent de deux époques mémorables par ses calamités, celle de Jean Cazimir, au XV^e^ siècle (1648-1660), et celle de Maslav (1034-1042).

En 1775, on déterra à Kaski, près de Varsovie, des monnaies anciennes. Le savant antiquaire, l'évêque Albertrandi, reconnut qu'elle avait été enfouie vers 1040. Dans les collections de nos amateurs, j'ai remarqué que la monnaie antérieure à 1040 était toujours très-nombreuse; la monnaie postérieure y est rare, et, pour la plupart, elle est une acquisition apportée par les amateurs de l'étranger.

En 1823, au mois de juillet, on trouva dans le sable du village de Sierpov, près de Lentchitza, plusieurs centaines de pièces de monnaie d'argent. Les pièces qui sont venues à ma connaissance, sont :

Byzantines du X^e^ siècle, très-frustes, dont je ne puis reconnaître les légendes;

Bohémiennes de Bracislav, qui régna entre. . . . 1037-1055.

De l'archevêque de Cologne, Herman, au nom de l'empereur Conrad le salique. . . . . 1036-1039.

De Bernulf, évêque d'Utrecht. . . . . 1027-1054.

Anglosaxonnes d'Etelred, Cnut et ses enfans; la plus récente est celle d'Édouard le confesseur. . 1041-1065.

La petite monnaie impériale de Henri, la monnaie anonyme à dextre, sans inscription, et différentes pièces allemandes très-bizarres et monstrueuses, frustes et endommagées. Il faut conclure de cette revue que la monnaie de Sierpov fut enfouie au plus tôt en 1042.

J'ai eu l'avantage de reconnaître plus à fond et avec plus de succès la monnaie trouvée à Trchébougne. En 1824, au mois de

Digitized by Google

juin, dans le jardin d'un paysan du village de Trchébougne on a exhumé à peu près 2000 pièces de monnaie. D'abord tout ce nombre fut destiné à la destruction : mais dès que la nouvelle s'en répandit parmi les hommes instruits, une moitié fut sauvée et distribuée aux amateurs du pays. J'ai eu l'occasion d'en voir jusqu'à 300, et j'en ai observé environ 200, dont 140 furent offertes à la société philotechnique de Varsovie; plus de 30 se trouvent dans ma petite collection, les autres dans celle de différens amateurs. Toutes ces pièces, que j'ai étudiées, furent choisies, par conséquent, très-différentes entre elles; on n'a pas voulu en offrir de doubles. Ainsi, elles donnent une juste idée du trésor de Trchébougne, qui consistait (comme celui de Sierpov) en monnaie byzantine, allemande, anglaise, hongroise, bohémienne, polonaise. Cette monnaie était d'argent, dont le poids ordinaire approchait ou dépassait 25 grains; mais les anglodanoises et différentes autres des Henri étaient bien moins pesantes, et leur argent n'avait pas de couleur.

La pièce byzantine la plus récente était celle de Nicephor Phocas.	964-969.
Les monnaies les plus récentes de Bohême étaient celles de Bracislav.	1037-1055.
De Hongrie, celles d'Étienne.	997-1038.
De Pologne, celles de Boleslav le grand. . . .	1000-1025.
De l'évêque d'Augsbourg, Bruno.	1007-1029.
De l'archevêque de Cologne, Herman, au nom de l'empereur Conrad II.	1036-1039.
Du duc de Saxe, Bernard, vers.	1011.
Des ducs de Bavière.	1005-1039.
Enfin des monnaies anglosaxonnes; la plus récente est celle de Hardicnut.	1029-1041.

De ce rapprochement de dates, il parait indubitable que le trésor de Trchébougne fut enfoui au plus tôt en 1040 ou 1042. Il faut donc convenir que les monnaies de Kaski, de Sierpov, de Trchébougne, furent enterrées vers 1040 et 1042, dans les années du retour de Cazimir et de la guerre qui renversa Maslav.

Parmi les pièces précitées, on en voit une byzantine (pl. XVII, 1) qui offre l'image du Christ dans une croix haussée, dont les branches sont recroisetées. La légende ✠ IHSUS XRISTUS REX R*egnantium* · : · Au revers, une inscription quintlinéaire offre :

Digitized by Google

✠NICHF
ЄNX·ωAVTO
CRAT.Є VSЄ b
bASILЄVS
RωMAIω'

Νικηφορος εν Χριστω αυτοκρατωρ ευσεβης βασιλευς Rωμαιων.

Dans ma publication polonaise, je l'ai attribuée à Nicephor Phocas (964-969). M. de Saulcy approuve cette explication. Il dit que cette pièce (médaillon d'argent) est connue depuis quelques années seulement; qu'elle est fort rare, estimée 100 francs dans le catalogue des raretés de M. Mionnet. L'empreinte même était inconnue par les anciennes publications sur la monnaie byzantine: mais il existe des médaillons d'argent de Jean Zimisces, son successeur, qui offrent absolument le même type, et cela confirme l'attribution de la monnaie de Trchébougne à Nicephor II.

Ce médaillon de Nicephor Phocas est aussi un des plus anciens parmi les monnaies de Trchébougne. Il y a des pièces anglo-saxonnes d'Etelred qui remontent aux premières années de son règne. . . . . 975-990.

Allemandes, d'Otton le grand et d'Adelaïde. . . 951-961.

Par conséquent, dans la monnaie de Trchébougne, la monnaie allemande embrasse un espace de temps plus considérable que celle des anglosaxons: celle-ci de 50 ans, celle-là de 90. Il s'ensuit que la monnaie anglaise arrivait depuis peu, au plus tôt depuis 990; celle de l'Allemagne, bien antérieurement, à une époque bien plus ancienne, entrait par des relations plus variées, et elle n'était pas sujette à des changemens aussi subits et à des dépenses aussi forcées que celle d'Etelred. La monnaie d'autres pays voisins, de Hongrie, de Bohême et celle de Pologne ne pouvait offrir de pièces bien anciennes, parce qu'elle était d'une origine plus récente.

La monnaie allemande d'une période aussi longue se présente en masse; mais peut-être y a-t-il des pièces isolées bien plus anciennes, qui, vieillies par leur empreinte, ne perdaient pas de valeur par leur métal. Je crois en indiquer un exemple dans la pièce de Charles, frappée à Marsal, en Lorraine (pl. VI, 25). Le dernier Charles qui posséda Marsal fut Charles le simple, entre 911 et 916, et c'est à lui que cette pièce appartient.

J'ai vu, sans avoir le loisir de les observer, de nombreuses pièces de Trchébougne qui étaient usées, frustes, endommagées; peut-être y en avait-il d'autres semblables par leur ancienneté; peut-être y en avait-il d'isolées d'autres pays.

Parmi les deniers que je ne puis expliquer il s'en trouve un

Digitized by Google

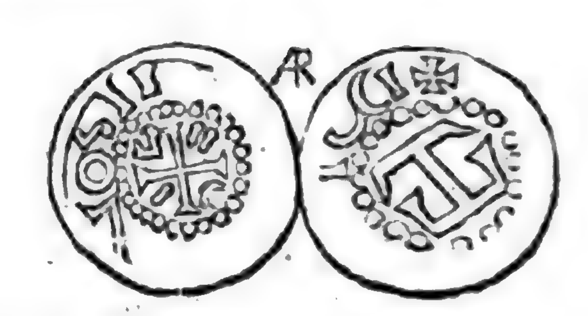

très-fruste, qui offre une espèce de monogramme, et qui a quelque ressemblance avec la monnaie de Vienne en Bourgogne ⊢∃; mais je ne sais pas si l'on peut supposer de retrouver une monnaie de France parmi celle de Trchébougne, puisqu'il n'y a pas d'autre exemple. Ce monogramme ressemble aussi au monogramme hélien de la monnaie plus récente de Lectour. La monnaie hélienne de Périgord est inconnue : on sait seulement que le comte de Périgord s'opposait au système aquitanique; peut-être qu'il différa avec le type de sa monnaie, et qu'il préféra le monogramme du nord au coin aquitanique cruciforme. A Lectour, au XIV[e] siècle, il frappait à son monogramme HL.

Voici encore une monnaie, qui va nous occuper, jetée isolément à Trchébougne, incertaine, plus ancienne que les autres, d'un pays dont le numéraire ne circula pas dans les autres états de l'Europe; monnaie bislingue kufico-latine (pl. XVII, 2).

On connaît les monnaies kufiques mélangées avec d'autres langues, bislingues et marquées de signes chrétiens : celle des empereurs grecs, des ducs de Moscou, des rois Pracritides de Géorgie, des dynastes mahométans du XIII[e] siècle, et des rois de Sicile normands et peut-être guibelins; en Espagne, on ne connut pas de monnaie bislingue.

Dès le moment donc où je rencontrai une pièce bislinge sur laquelle je lus le nom de *Henri*, il me fallut présumer que c'était le nom de l'empereur Henri VI le guibelin, qui fut roi de Naples et de Sicile entre 1189 et 1198; mais je cherchai inutilement ses monnaies dans les ouvrages d'Adler, de Muratori, de Castiglioni, de Tychsen, de Marsden, de Fræhn. En outre, il s'éleva des difficultés qui contrarièrent cette supposition. Une des plus essentielles est celle qui fut, à ce qu'on m'assure, déterrée avec mille autres du X[e] siècle à Trchébougne.

J'ai communiqué à l'instant l'exemplaire original aux orientalistes de Pétersbourg, à MM. Fræhn et Senkovski. Comme l'exemplaire n'était pas assez bien nettoyé, la lecture devenait incertaine et presque impraticable. Ils me proposèrent, chacun selon leurs conjectures, diverses interprétations, dont je ne puis tirer aucun profit, si ce n'est de la troisième ligne, que M. Fræhn

Digitized by Google

lisait المقتدى بالله al muktedi billah, *assecla dei*, ce qui coïncide avec le nom khalif, que j'ai reconnu depuis.

Après l'avoir nettoyée, d'abord j'ai déchiffré les titres de khalif. Il pouvait donc s'y trouver le nom d'un khalif de Bagdad, de Cordoue ou des Fatimides. A force d'observations réitérées, je me suis assuré que les lettres kufiques ne produisaient aucun nom, ni des khalifs d'Espagne, ni d'Egypte, il devenait au contraire facile d'y reconnaitre le nom d'un khalif de Bagdad.

D'un côté la pièce offre (pl. XVII, 2), dans le champ, entouré d'un cercle perlé, une croix dont les branches sortent de son cœur perlé et entre lesquelles on voit quatre globules cantonnés. La légende qui l'environne porte ✠HINRICVS.

De l'autre côté, dans le champ, l'inscription kufique en quatre lignes :

✠	✠	✠
Al imam (lacune)	الامام.....	
emir al mumeniu	امير المومنين	*chef des fidèles.*
Al Moktader billah	المقتدر بالله	*Moktader billah.*
hen Motadhed.	بن متضد	*fils de Motadhed.*

La légende râclée, ou plutôt, par une mauvaise impression, manquée, n'indique que les signes oı-o, dont on ne peut tirer aucune conjecture.

Dans la troisième ligne, on peut également lire المقتدى بالله *Moktadi billah*, khalif depuis 1075 jusqu'à 1094. Son nom correspond avec le règne de l'empereur Henri IV. Mais le fragment de la quatrième ligne ne s'appliquera ni à ses autres noms, ni aux noms de son père, qui furent : *Al Moktadi billah Abul kasem Abdallah ben Muhammed.* Au reste, une pièce de 1072 et 1094, parmi les monnaies de Trchébougne, est un anachronisme en désaccord avec toutes les observations qui ont déterminé leur époque.

Moktader billah ben Motadhed fut khalif depuis 908 jusqu'à 932. *Henri l'oiseleur* fut élu roi d'Allemagne en 919 et mourut en 936. Ils étaient contemporains. J'ai trouvé dans certaines publications modernes, que les Sarrazins firent une irruption en Italie, appelés par Henri l'oiseleur; mais je ne puis aucunement vérifier cette mention obscure, ni par les compilations immenses de Muratori, ni par des perquisitions faites dans les anciennes

Digitized by Google

chroniques, assez nombreuses. Peut-être le fait m'a-t-il échappé, et je peux dire que personne ne connaît les liaisons et les relations qui pouvaient exister entre le khalif et Henri l'oiseleur, roi d'Allemagne. Il paraît donc impossible de deviner les motifs qui purent décider le fabricateur du coin à marier des noms tout à fait divergens et à inventer cette jonction disparate.

Il est à remarquer que le style du coin est justement allemand du X^{e} ou XI^{e} siècle, et n'est nullement espagnol, italien ou arabe; que l'inscription et les lettres kufiques sont assez correctes, quoiqu'il y ait assez d'inégalité et une sorte de dérangement; que la monnaie porte le signe de la croix, même en haut de l'inscription kufique; qu'enfin, quoique la légende marginale soit muette, il paraît cependant évident que la monnaie n'est pas munie du nom de Mahommed, comme le sont toutes les monnaies mahométanes. Dans l'inscription, on peut remarquer quelques points dispersés çà et là entre les lignes; mais personne ne se méprendra et ne voudra les considérer pour les points grafiques; ce sont évidemment les points et les traits détachés des lettres, par l'inhabileté du graveur étranger.

On sait très-bien que la première monnaie kufique était exécutée par les juifs et les chrétiens. Ces faiseurs de monnaie se permirent de satisfaire les populations syriennes, qui aimaient à voir les noms des empereurs romains, et ils frappèrent à Damas la monnaie kufique mahométane, offrant les croix, les images chrétiennes et le nom des empereurs : de Léon, vers 770, de Constantin VII, vers 950. Notre pièce de Henri est de la même époque, frappée vers 930. Il n'y a rien d'improbable à voir un ouvrier allemand, un graveur de monnaie, égaré en pélerinage dans les ateliers des hôtels de monnaie, où il exerça son métier et y imita la monnaie de ses collègues grecs, substituant au nom de Constantin VII (912-959), le nom de son Henri l'oiseleur (920-932). Le fait est que cette monnaie existait vers l'an 1040, lorsqu'elle fut enterrée avec les autres à Trchébougne. Rare, inédite, unique, elle est très-remarquable et vraiment curieuse. L'original que nous avons dessiné et analysé, appartient à M. Rastavietzki, et c'est sur son assurance que nous la considérons pour une pièce de Trchébougne

La monnaie de Henri et de Moktader est une des plus anciennes que le trésor de Trchébougne nous ait donné; aussi elle est des pays les plus éloignés. Voici la liste des plus anciennes :

du roi Henri, roi-duc de Bavière.	1002-1013;
d'Ekkihard, makgrave de Missnie.	avant 1002;
d'Etelred, roi des Anglo-Saxons.	978- 991;
de Nicephor Phocas.	964- 969;
du comte Wigman.	avant 967;
d'Otton le grand et d'Adélaïde.	951- 962;
de Henri et de Moktader.	920- 932;
de Charles le simple à Marsal.	911- 916;

Cette observation de l'ancienneté ne sera pas inutile pour les recherches ultérieures de la monnaie allemande.

Le trésor de Trchébougne consistait particulièrement en espèces anglo-saxonnes et allemandes. Les espèces anglo-saxonnes, d'après les recherches que nous avons faites dans un mémoire séparé, furent de l'espace de 50 à 60 ans (978-1042) et offraient la monnaie

d'Etelred, pour la plupart de son dernier temps	978-1016;
de Cnut le grand.	1017-1036;
de Harold le Danois.	1036-1039;
de Hardicnut.	1039-1042;

Nous allons analyser les espèces allemandes; mais pour donner l'idée de cette branche des richesses, dont le plus grand nombre est de Cologne et de Bavière, je spécifierai d'avance ses détails :

Ratisbonne, Henri, roi.	1002-1013;
Henri, empereur.	1013-1024;
les ducs de Bavière.	1024-1040;
Henri, roi.	1028-1039;
Augsbourg, Henri, roi.	1002-1013;
Brunon, évêque.	1007-1029;
Wurtzburg, Otton, empereur.	996-1002;
Strasburg, l'évêque Archambaud.	962- 983;
Toul, l'évêque Brunon.	1026-1051;
Metz, municipale.	
Spire, municipale.	
Mayence, Otton, roi.	951- 962;
Henri II, empereur.	1013-1024;
Conrad II, empereur.	1027-1039;
Henri III, roi.	1039-1046;

Cologne, Otton, roi.	936- 960;
Otton, empereur.	965- 983;
Otton III, roi.	983- 996;
Henri II, empereur.	1013-1024;
Conrad II et l'archevêque Piligrin. . .	1027-1036;
Conrad II et l'archevêque Herman. . .	1036-1039;
Herman, l'archevêque émancipé. . .	1039-1055;
Tongres, Otton, roi.	951- 962;
Duisburg, Conrad II, empereur.	1027-1039;
Dortmund, Otton, roi.	983- 996;
Otton, empereur.	996-1002;
Henri II, empereur.	1013-1024;
Conrad II, empereur.	1027-1039;
Botfeld, Henri III, roi.	1039-1046;
Erbsdorf, le comte Wigman.	avant 967;
Missnie, le markgraf Ekkihart.	avant 1002;
Bernard, duc de Saxe.	973 -1011;
Otton le grand et Adelaïde.	951 - 962.

Cette spécification fait voir que le numéraire fut réuni pendant l'espace de 90 ans (950-1040), qu'il afflua de toute l'Allemagne, mais particulièrement de Bavière et de Cologne, qu'il fut le plus nombreux de Henri II et de Conrad II. De l'espace de vingt-sept ans (1002-1039), les plus rapprochés de l'enfouillure, et par conséquent que la plupart de la monnaie ottonienne doit être d'Otton III; mais il n'en manque pas de plus ancienne, indubitablement d'Otton le grand, comme on le verra par les observations suivantes.

Digitized by Google

MONNAIE

D'ALLEMAGNE.

Pour la numismatique allemande, y compris la Lotharingie dans toute son étendue, on a de très-nombreuses publications. Il m'était impossible de les réunir pour mes recherches actuelles. Appel m'est inconnu. J'ai vu l'ouvrage de Gœtz (Kaizer munzen, in-4°), qui m'aura été d'une grande utilité; j'ai beaucoup vu dans ma vie, mais je n'ai pas le loisir favorable d'en tirer quelque avantage pour mon ouvrage. Les auteurs qui me guideront et me serviront actuellement, sont, pour la Bohème, Adauctus Voigt; pour la Saxe, Bœhme; pour la Bavière, Joachim et Obermair; pour Bâle et Strasbourg Schœpflin; pour Mayence, Joachim et Würdtwein; pour la Lorraine et ses trois évèchés, Calmet et de Saulcy; pour Trèves, Hontheim et Bohl; pour Cologne, Harzheim, Joachim et Wallraf; pour la Westphalie, et en général pour toute l'Allemagne, Mader; pour Liége, de Renesse; pour la Belgique, Tobiesen-Duby, Ghesquière, Tribou, Heylen, Bast; pour la Hollande, van Loon, Alkemade, Mieris. Mais je dois prévenir que pour ma présente rédaction, long-temps je ne pouvais me servir des ouvrages essentiellement bons, de Voigt, de Joachim, de Bœhme, qui me furent autrefois si familiers; l'ouvrage de Mader m'était inconnu et je ne l'avais pas. Privé de ces sources, je ne pus vérifier et combiner beaucoup de vues, engagé par ma publication polonaise. J'aimai mieux supprimer plusieurs assertions pour une autre fois que d'avancer trop précipitamment et multiplier les fautes. Pour le moment, les seules publications de MM. de Renesse, Bohl et de Saulcy, sont une riche moisson pour moi; elles seules me donnent des renseignemens et des éclaircissemens nécessaires, qui s'adaptent à mes observations générales. Dans une disette aussi sensible, je devais me décourager : mais une fois en chemin, je ne rebrousserai pas; j'irai fureter tous les coins les plus sombres où le hasard me conduira, où l'accident me laissera pénétrer, et je m'efforcerai, comme

Digitized by Google

ailleurs, à réunir les fragmens insuffisans pour ma construction, ouverte à quatre vents. Je ne viderai point la question générale, et je ne ferai point connaître à la même échelle tous les détails, mais je m'attacherai particulièrement à l'origine de la monnaie d'après les monumens qui me sont connus.

Pour y parvenir, je possède non-seulement les matériaux épars et nombreux trouvés dans les ouvrages précités, mais encore quelques nouveautés et quelques dates procurées par la découverte de Trchébougne. A mesure que je marcherai chronologiquement dans mes recherches, je les nommerai et je donnerai leur description, et chacun verra ce qui était connu et l'avantage que j'ai tiré de certaines pièces. Mais au moment où j'ai livré mes dernières feuilles à la presse, inopinément je deviens riche. Le soin amical de M. Bohl m'a procuré un bon approvisionnement d'ouvrages numismatiques pour l'Allemagne. Mader, Joachim et Wallraf y sont. Je dévorais surtout l'ouvrage précieux pour toutes les branches de la numismatique moderne avec avidité, et je remplissais mes feuillets autant que l'impression me le permettait.

La première monnaie d'Allemagne à la dissolution de l'empire des Carlovingiens (889-936).

Les limites de Rome reculèrent devant les Germains; le Rhin sépara la province gauloise de la Germanie indépendante. Dès que les essaims germaniques des Francs franchirent sur les traces de leurs prédécesseurs les flots de la rivière, dès qu'ils établirent leur domination dans la Gaule, de nouvelles relations se formèrent entre les Germains restés à l'est du Rhin, avec ceux qui envahirent son ouest. Les Francs, dominateurs de la Gaule, étendaient leur prépondérance et leur domination à l'est; ils étaient maîtres de la province romaine et de leur antique patrie. Dans la province gauloise ils frappaient une multitude de monnaie, qui remplaça celle des empereurs; en dehors du Rhin, dans la Germanie elle-même, ils ne trouvèrent aucune espèce de monnaie du pays, et ils n'en frappèrent pas à leur propre coin. Excepté Utrecht et Duersted, au nord de ce fleuve, qui, fatigué de son long cours, cherchait à déboucher, on ne connait aucun

Digitized by Google

lieu où un hôtel de monnaie mérovingien exista à l'est dans la Germanie.

Les Austrasiens, qui, avec les Carlovingiens leurs chefs, remplacèrent les premiers Francs dégénérés dans la Gaule, n'étendirent leur monnayage qu'au-delà des Cévennes, des Pyrénées et des Alpes. Maitres de la Germanie entière jusqu'aux frontières où elle se perdait dans la multitude des peuplades slavonnes, ils ne pensaient pas à y battre une monnaie particulière; au moins le temps n'a pas conservé de vestiges de son existence; et la voix de l'histoire n'a proféré aucun mot là-dessus; elle n'a trouvé aucune donnée pour en dire quelque chose. La seule monnaie d'Utrecht et de Duersted, qui avait ses hôtels sur les rives droites du Rhin, continuait, et il n'y existait aucune autre. Le denier que Le Blanc a cru fabriqué dans le pays des Hessois, est, à mon avis, le denier de Senlis (p. 86, 99, t. I).

L'empire de Charlemagne, morcelé par les enfans et les descendans de Louis le débonnaire, subit la séparation inévitable de la Germanie et de la Gaule; mais les Carlovingiens, rois de la Germanie, ne battaient la monnaie qu'au titre de leur domination dans l'Austrasie, qui prenait le nom de Lotharingie. Les Louis germaniques, entre 870-880, avaient leur monnaie à Strasbourg, à Mayence, à vic Viset (Mader, IV, n° 15, 20; I, n° 26); le seul denier connu du roi Arnolf (887-899) est forgé à Mayence (Joach., Groschkab. XI, p. 565).

Cette terre spacieuse qui s'étend entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut, échut aux Lothaire, qui lui donnèrent ce nom et rétablirent cette action séparée qui distingua ce pays déjà du temps des Mérovingiens. La nationalité germanique des Francs ne s'y dégénéra pas de sitôt en gauloise, elle répugnait à rester partie secondaire de la Neustrie et se méfiait de la nationalité vierge des Germains, habitans de sa mère-patrie. Ce cœur de l'empire franc, cette force de Pépin et de Charlemagne, ne savait plus soutenir sa prépondérance, flottait dans l'incertitude et nourrissait dans son sein de nouveaux germes de dissolution ultérieure.

L'empereur Arnulf, en 895, confia toute la Lotharingie à son bâtard Sventibold, qui, à titre du roi de Lotharingie, frappait la monnaie, dont une pièce, sauvée de la destruction du temps,

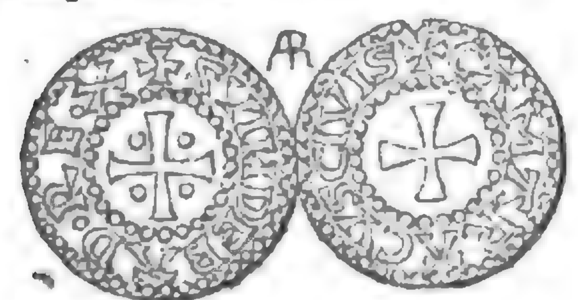

Digitized by Google

appartenait à feu l'abbé Mutte, doyen de l'église métropolitaine de Cambrai, et dont la note m'a été communiquée par M. Ducas, de Lille. Le denier est marqué dans le champ par les croix; dans les légendes, elle porte ✠*Zvindebad rex* ✠*Camaracus civis.*

Après la chûte de Sventibold, en 900, la maison carlovingienne fut encore mise en possession de la Lotharingie, et elle y a eu sa monnaie. On en connait un exemple par la monnaie de Louis IV, qu'il a frappée (900-912), à Cologne, où on lit dans l'inscription *Sancta Colonia.* Cette pièce est notifiée par Le Blanc, p. 148, et attribuée à Louis d'outre-mer. Mader (I, p. 54, 55), n'ose pas contrarier beaucoup cette opinion, car sur un denier du roi Roul (923-936), Cologne est appelée sainte (Wallraf, Munzsam. von Merle, n° 2).

ſ
COLONIA
A

Charles le simple possédait aussi la Lorraine (911-924). De cet espace de temps, j'ai indiqué une monnaie frappée à Marsal; elle offre le nom royal autour de la croix; au revers est inscrit le nom du lieu en deux lignes, *Marsal* (pl. VI, 25).

MAR
SAL

Je consens à attribuer une autre pièce de Marsal à Louis d'outre-mer, fabriquée au moment de son invasion, vers 938-940 Le Blanc, qui la fit graver p. 148, a cru aussi la lui adjuger Elle offre d'un côté une croix à double légende, dans l'intérieur *Ludovicus*, dans celle de la marge *gratia dei rex;* au revers, dans le champ, uue croix, et dans la légende *Marsallo vico.*

Le premier exemple de la monnaie royale frappée à l'est du Rhin, au fond de la Germanie, est du roi Conrad I. En 914, il força le duc Arnulf dans son duché de Bavière et fit frapper ses deniers royaux à l'empreinte de Bavière à Ratisbonne (914-917) (Mader, IV, p. 38).

A cette époque, la couronne allemande entra dans la maison de Saxe, et les Francs cédèrent la préséance aux Saxons. Henri l'oiseleur (919-936), fut roi des Francs orientaux et des Francs d'Austrasie ou de la Lotharingie. On a peu de monumens monétaires de son règne. On connait un denier offrant d'un côté une croix cantonnée de quatre pommes, dans chaque canton une; autour *Heinricus rexi;* de l'autre côté un temple à quatre colonnes, VOCO..... CIT *Mocontia cit.* Ce denier parait être très-justement attribué à Henri l'oiseleur. On connait une autre monnaie, offrant aussi, d'un côté, autour de la croix, *Hrinicus rex,*

Heiniricus rex, *Heinicus rex ;* de l'autre côté l'inscription trilinéaire porte *sca Colo nia*. Ce denier est de Henri l'oiseleur. Je l'ai ciselé d'après les deux exemplaires figurés par H. Scholtz, de Ploen, en 1738 (Harzheim, hist. num. Col., tab. X, 6, 7). Sa physionomie le rapporte à cette époque. Cependant, Mader, qui le reproduit (I, n° 43), pense qu'il faut le renvoyer aux Henri plus récens; car une semblable inscription reparait vers 1050.

Un autre denier, récemment trouvé, est frappé à Verdun, en Lotharingie. Il fut trouvé à Metz avec les autres monnaies locales ou du voisinage, qui ont eu leur cours vers 980. La monnaie étrangère de Verdun devait donc être plus ancienne, et comme elle offre le nom du roi Henri, elle ne laisse pas de doute qu'elle est de Henri l'oiseleur, seul roi Henri antérieur à l'époque de 980. La monnaie de Henri l'oiseleur circulait donc 44 ans après sa mort. Elle offrait d'un côté, dans la légende, *Heinricus*, et dans le champ *rex ;* de l'autre côté, autour de la croix, *Viriduni* (pl. XIX, 25). Cette précieuse découverte m'a été communiquée par M. de Saulcy. J'ajouterai à cette découverte l'assurance que des pièces semblables se retrouvent en Pologne. Je les ai vues, plusieurs mêmes parmi celles de Sierpov; mais elle étoit fruste à tel point, que je n'y pus reconnaître que le *rex* dans le champ.

Naissance de la monnaie des seigneurs laïcs en Allemagne : Bavière, Saxe (870-1002).

Les exemples de la monnaie connue de Henri l'oiseleur ne dépassent donc pas le Rhin et sont de l'ancien terrain de la monnaie. Les souverains, qui considéraient Aix-la-Chapelle, ancienne résidence de Charlemagne, pour leur capitale, ne se souciaient pas trop d'établir leurs hôtels à l'est du Rhin. Leurs espèces, sorties des marteaux austrasiens ou lotharingiens, circu-

Digitized by Google

laient chez tous les peuples, sur les traces carlovingiennes. Peut-être que leurs espèces ne furent plus suffisantes pour plusieurs provinces éloignées; peut-être que le besoin s'y fit sentir, auquel les hauts fonctionnaires, toujours plus insolens, cherchèrent à remédier. Bref, de l'autre côté du Rhin apparut une nouvelle monnaie, dans laquelle le roi Conrad, vers 915, ne fit qu'une petite interruption par son denier de Ratisbonne.

Les seigneurs ducs et comtes s'emparèrent du coin. Furent-ils administrateurs de la monnaie précédemment existante, ou érigèrent-ils de nouveaux hôtels de monnaie? Ils y frappèrent le denier à leur propre coin, à leur propre nom; et leurs espèces, long-temps uniques, offrent les monumens les plus anciens de la monnaie fabriquée à l'est du Rhin, dans la Germanie.

Le premier exemple de cette usurpation du droit de la couronne est indiqué dans Hratold ou Radulf, duc de la frontière des Sorabes et comte palatin (837-874), qui frappait sa monnaie à Ratisbonne (dux Sorabici limitis et comes palatinus in civitate Regina (Bœhme Groschkab., XII, p. 3, 4). Le duc de Bavière, Arnulf (912-937) suivit son exemple. Il fit forger sa monnaie à Ratisbonne, *Regina civitas*. Et il s'obstina tant à avoir sa monnaie, que, chassé en 914 par le roi Conrad, de sa capitale, il s'établit à Salzburg et y frappait ses deniers, *Arnulfus dux*, *Juvavo civitas* (Mader, Versuch uber Bracteaten, n° 57).

Si ces faits sont sans contestation, il faut convenir que Hradolf et Arnulf devancèrent beaucoup les autres usurpations arrivées tardivement. Henri, frère d'Otton le grand, fut investi du duché de Bavière en 948, et s'il jouit du droit de ses prédécesseurs (948-955), sa monnaie aussi précédait les autres. Les Ottons n'osèrent plus s'y opposer et défendre à leurs puissans frères de battre leur monnaie ducale à Ratisbonne et à Augsbourg, où le nom royal ne se trouvait pas, le seul nom du duc donnait toute autorisation (Joachim, bæirische). Or, la Bavière fut le berceau de la monnaie germanique, allemande.

Les Billungues, alliés par parenté des Saxons, furent mis en possession du duché en 960. Ils ont laissé la monnaie frappée par les ducs Bernard, entre 973 et 1062. Bernard l'ancien mar-

quait sa monnaie, de chaque côté de la croix, ou de la croix d'un côté et de l'autre de sa tête ducale, du profil gauche semblable au profil de l'empereur Otton le grand. C'était encore s'arroger le droit régalien que de marquer la monnaie de son image. Les légendes offraient d'un côté le nom ducal, *Bernhardus dux*, de l'autre *in nomine domini amen*. Les deux pièces de la pl. XXI, 2, 3, furent trouvées à Trchébougne; la première est connue par les publications de Joachim et de Bœhme. Leurs légendes portent :

n° 2. INOΠINE DNИMEN *i'. nomine d'ni amen.*
n° 3. MAINDE MONNI *ma. ind. emon. ni.*

Les mêmes mots, mais l'autre légende est rétrograde : il faut la lire à rebours, *in. nom'e. d'ni. am'*. Ces monnaies sont bien connues (Bœhme en donne quatre dessins, n°s 2, 3, 4, 97; Seelænder, un Tab. C ad p. 112, n° 5). Je crois qu'elles sont de Bernard l'ancien (973-1011). La légende le veut, elle est à la même époque sur les monnaies d'Olav, roi de Suède, entre 1000 et 1020. Un denier d'Otton offre *Amen* (Seelænder, p. 38 a), ce qui se rapporte à ladite légende. Bernard l'ancien favorisait beaucoup Liuncburg, propriété que son père hérita : par conséquent on lui attribue une monnaie frappée à Lunebourg (Seelænder, tab. C, n° 4; Eckard, origg. Guelph., t. II, p. 265; Bœhme, XII, n° 1, p. 26). J'aime mieux croire qu'elle appartient plutôt à Bernard le jeune. Elle offre d'un côté une main couchée sur la croix *Bernhardus;* de l'autre, autour de la croix, *Liuniburh c.* Une main sur la croix est comme chez les archevêques de Trèves, entre 1066 et 1124, et puis chez les autres évêques. Il est donc plus conséquent de rapprocher cette pièce à la date indiquée que de l'éloigner. La mort de Bernard le jeune (1011-1066) touchait à cette époque. Bernard I, duc de Saxe (973-1011) fut petit-fils d'Amalarade, sœur de la reine Mathilde, mère d'Otton le grand, et par conséquent beau-frère de l'empereur Otton II.

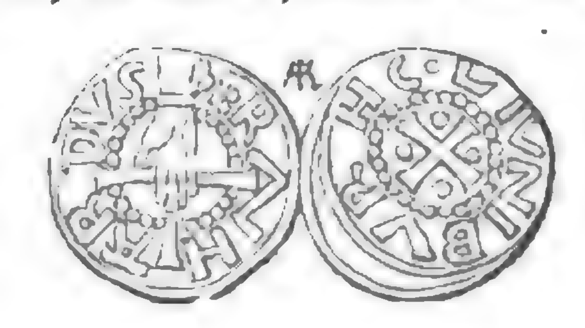

Digitized by Google

Voici la parenté de plusieurs seigneurs qui figurent dans l'invention et la fabrication de la monnaie.

Theodoric, comte de Ringelheim.

Mathilde, arrière-petite-fille de Wittikind, morte 968, mariée 911 à Henri l'oiseleur, roi †936.			Amalarède, arrière-petite-fille de Wittikind, mariée à 1. Everhard, comte de Hameland †898.		2. Billung.
Otton le gr. †973, ep. 1. Edit d'Angleterre. 2. Adelaide, reine des Lombards.	*Henri*, duc de Bavière, ep. Judith, f. d'Arnulf, d. de Bavière.	*Brunon*, archevêque de Cologne, archiduc de Lotharingie, †965.	Wigman †944	Thierry, év. de Metz. †983.	*Herman*, duc de Saxe, †973.
			Wigman le jeune †967.	*Bernard* ou Benno †1010	Svanehilde, mariée à *Ekkard*, markgraf de Misnie †1002.
Otton II †983. ep. Theophanie, f. de Romain II, emper. grec.	*Henri* †995 ep. Gisele, f. de Conrad r. de Bourgog.	Theodoric, comte de Hollande.	Wigman †990.	*Bernard II*, †1062.	Herman †1032; Ekkard †1046 Oda, mariée en 1018 à Boleslav le grand, roi de Pologne.
Otton III †1002. Sa sœur, fille d'Otton II, Mathilde, fut mariée à Ezon ou Erenfrid, comte palatin ; les enfans de ce mariage sont :	Henri II, roi et empereur †1024, ep. Cunegonde de Luxemburg.	Brunon, évêque d'Augsburg †1029.	Wigman †1016.	*Ordulf* ou Otton †1073.	
				Magnus †1106.	

Ludolf, duc de Souabe ; Otton, comte palatin ; Herman, archevêque de Cologne ; Rixa, mariée à Miecislav II, roi de Pologne, mère de Kazimir.

Wigman le jeune, comte de Hameland, petit-fils de la même Amalarède, par conséquent parent utérin de Bernard et neveu d'Otton le grand, fut investi par son oncle de la châtellenie d'Alost, de Waes, de Gand. Mais son humeur ambitieuse, hautaine, inquiète, le poussa plusieurs fois à des révoltes contre son oncle et souverain. Plusieurs fois le duché de Saxe devint le théâtre de son mécontentement. Il fut assiégé dans une ville, d'où il sortit pour chercher des secours chez les Danois; mais il trouva grand appui chez les Slaves Vinules, qui étaient alors en guerre

Digitized by Google

avec Misco, roi des Polaniens et de Lentzitzaniques, qui fut renforcé par les secours de Boleslav, roi de Bohème. Wigman, pressé par le duc, tomba sur les forces réunies de Boleslav et de Misco, alliés de l'empereur. Il voulut se sauver; mais réprimandé par ses compagnons, il quitta son cheval et combattait courageusement à pied jusqu'à la nuit. Exténué de fatigue, entouré et reconnu le jour suivant, il fut forcé de se rendre. Il ne voulut remettre son épée et donner sa main qu'au roi Misco, et il était convenu qu'il y serait conduit. Mais en avançant il fut assailli par la multitude irritée. Succombant à la force majeure, dès qu'il vit approcher sa fin, il rendit ses armes au commandant, disant : « Porte ce glaive à ton maitre, qu'il le tienne pour preuve de la victoire et le transmette à son ami l'empereur, qui saura ou railler la mort de son adversaire, ou pleurer son parent. » Cet incident arriva en 967.

Parmi la monnaie de Trchébougne, j'ai remarqué trois pièces qui offraient d'un côté, autour de la croix cantonnée de pommes, la légende (pl. XXI, nº 4, 5).

: C O M V V I ∂ M A N (nº 4).

C O Y I A M b I I И ' I ° I (nº 5).

La troisième très-indistincte.

De l'autre coté une inscription en deux lignes :

E R B I S I	D O I S I S
E R B I S I	D O R I S I
E R B R R I	D O K K I

Dans la légende de la croix, je crois reconnaitre COMes VVIGMAN, le comte *Wigman*. Avant 1040, il n'y avait point de comtes Wigman que les comtes d'Hameland. Au revers, je crois voir *Erbisdors, Erbsdorf;* mais dans toutes les possessions des comtes Wigman, d'Hameland, d'Alost, de Gand, de Hollande, je ne pus retrouver aucun lieu qui ait quelque ressemblance avec *Erbisidorisi*, si ce n'est *Everekestdorpe*, une terre marécageuse, située à l'est de Swadenburg, en Hollande, dont les chartes de 1085 font mention à l'occasion d'un accord de l'échange. Cette terre s'étendait jusqu'aux forêts de Trenscoten et Furs, entre les bras droits du Rhin, Il me semble que ce n'est pas le lieu pour y fabriquer la monnaie. En Saxe, il y a plusieurs lieux dont le nom ressemble à *Erbsdorf*. On sait que Louis, roi de Saxe, mourut de chagrin, en 882, parce qu'il fut battu par les Normands à Ebsdorff, dans le pays de Luneburg. Mais le nom d'*Ebersdorf*, châ-

Digitized by Google

teau de Voigtland, résidence des comtes Reuss Lobenstein, où autrefois, dans le pays Lobden, Lobdengove, se trouvait villa regalis Lobedenburg, ressemble le mieux à *Erbsdorf*. L'atelier du monnayeur pouvait y être placé au moment de la révolte de Wigman, et la monnaie inscrivait le nom *Erbsdors*, *Erbsdois*, *Erbrrdorr*. Il n'y avait pas d'autre Wigman qui ait pu frapper une monnaie à Ebersdorf, que le seul Wigman le jeune, avant sa mort, arrivée en 967, après qu'il fut vaincu par le roi de Pologne, Misco. Cette monnaie avait cours en Pologue et fut retrouvée dans le trésor de Trchébougne. Le victorieux roi de Pologne Mesco ou Miecislav, renvoya l'épée de Wigman à son allié l'empereur Otton, comme trophée de la victoire, et il vit les espèces du vaincu circuler dans ses états.

J'indiquerai encore une monnaie d'un parent de Billung et de la maison souveraine de Saxe; elle doit être très-rare et inconnue; car je ne la connais que par la découverte de Trchébougne; elle offre de chaque côté simplement une croix et les légendes. Dans l'une, •EKKIHART, dans l'autre •MI ∽ ∽NI (pl. XXI, 6). *Ekkihard*, markgrave de Missnie, était beau-frère de Bernhard, duc de Saxe. Après la mort d'Otton III, il aspirait à la dignité de l'empereur; soutenu par plusieurs seigneurs et par Boleslav le grand, roi de Pologne, il périt dans cette entreprise dangereuse le 30 avril 1002.

Au nombre de la monnaie qui parut alors en Allemagne (920-1002), il faut compter la monnaie de Bohème. Elle prit naissance par la même impulsion que les autres des ducs, des comtes, des magistrats, des palatins de l'Allemagne. Le duc de Bohème était fondateur et membre de l'empire germanique. Mais j'ai cru indispensable de la détacher du système allemand, et j'ai traité séparément son histoire. La Bohème était habitée par les Slaves: dans sa qualité étrangère, elle avait d'autres coutumes, d'autres lois; elle était attachée à l'empire sous d'autres conditions que les peuples de la race germanique; elle maintenait une sorte d'indépendance qui se manifestait le plus expressément par la monnaie de ce pays. Le droit de la battre n'était nullement contesté par l'empire, et le type des espèces bohémiennes ne se souciait pas des manières germaniques; indépendamment du système du type allemand, il s'est formé, vers 980, sous l'influence des différens types, bavarois, anglo-saxon, et je ne sais de quel autre; il créa

Digitized by Google

une numismatique bohémienne tout à fait différente des autres et très-intéressante, comme nous l'avons vu.

Par des exemples précités, on voit, durant les quatre-vingts ans d'Henri l'oiseleur et des Otton paraître différentes monnaies des seigneurs laïcs à l'est du Rhin : des ducs de Bavière, de Saxe et de Bohême, du comte Wigman, du markgrave de Missnie. On peut assurer avec certitude que les efforts des observateurs habiles découvriront les monumens des autres seigneurs laïcs de cette première époque. Cette monnaie ne prit de la consistance qu'en Bohême et en Bavière, et on peut le dire sans se tromper, qu'ailleurs elle était tout éphémère, personnelle du comte Wigman, du markgrave Ekkart, et même du duc Bernard. Les souverains cherchèrent à supprimer cette monnaie. Ses monumens prouvent qu'elle a donné le commencement de la monnaie germanique, sur laquelle désormais s'établissait l'épiscopale et la royale ou impériale.

Les trois Ottons (936-1002).

Il y a eu trois Otton qui se succédèrent consécutivement. Deux d'entre eux furent rois, le premier, dit le grand, depuis 936 jusqu'à 961; l'autre, le troisième, depuis 983 jusqu'à 996. Les pièces qui portent dans leur légende *Otto rex*, sont de l'un ou de l'autre. Quelquefois il est impossible de déterminer auquel la pièce donnée appartient, tant elles sont peu différentes. Je veux commencer par celles qui sont indubitablement du premier Otton le grand.

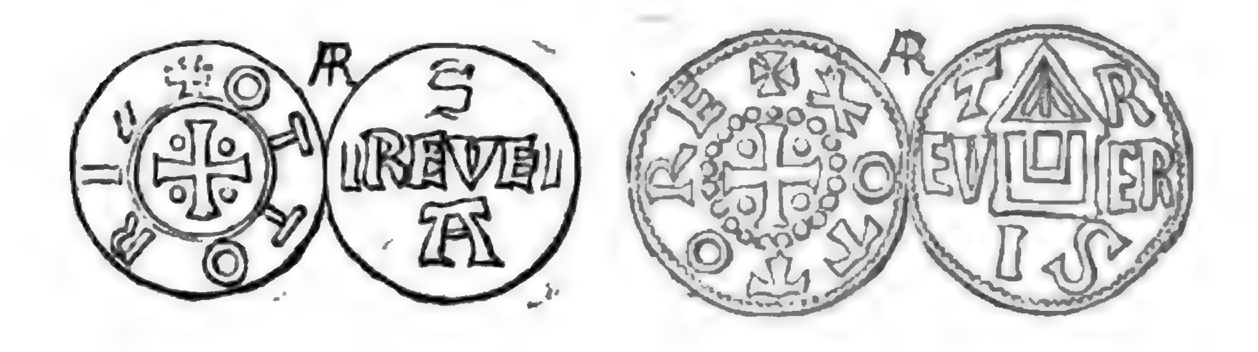

La monnaie de Trèves d'Otton le grand (936-961) est connue sous deux sortes d'empreintes, dont on voit l'impression. La première, dont le dessin fut communiqué de Copenhague à

M. Bohl, offre au-dessus de Trèves une lettre dont les traces sont méconnaissables; au-dessous un A; la seconde fut publiée pour la première fois par M. Bohl (die trierischen Munzen, p. 5). Elles sont d'Otton le grand, parce que nous verrons qu'il est presque certain que le roi Otton III n'avait plus de monnaie à Trèves. Ces deux empreintes ont les formes anciennes. Celle du temple, placé au milieu de l'inscription, ressemble à certaine monnaie anglo-saxonne, qu'à cette époque fabriquait à York le monétaire Regnald (928-941). L'autre, par son inscription en diaphragme et par son A placé en bas, ressemble à la monnaie de Cologne. Je ne crains pas d'admettre que les traits indistincts d'en haut avaient un S et que Trèves porta le titre *SanctA Treveris*, comme le portait et marquait sur sa monnaie *SanctA Colonia* et plusieurs autres villes (1).

J'ai vu dans la collection de M. Rigollot le denier fruste au nom d'Otton, frappé à Mayence, offrant un temple à quatre colonnes, entre lesquelles il y a une croisette, justement comme offrait la monnaie précitée d'Henri l'oiseleur (p. 121); je crois que ce denier est du roi Otton le grand (936-951), de ses premières années; car depuis son invasion en Italie, le temple de Mayence changea de forme comme ailleurs.

L'analyse d'une pièce énigmatique que nous avons faite dans nos recherches sur l'influence de la monnaie anglo-saxonne sur celle du continent (p. 112, 113), nous a donné le nom d'*Otto rex pacificus*. Elle nous a paru être fabriquée par le monétaire Swertic, à Spire, du temps d'Otton III (983-996); les réflexions ultérieures me font conjecturer qu'elle est du temps d'Otton le grand. Le roi Otton le grand épousa d'abord, en 630, Edithe,

(1) J'ai communiqué mes conjectures sur la qualification de sainte à M. Bohl, et voici ce qu'il me répond : « Je suis vraiment tenté de croire que Treveris est nommée *sancta* sur la monnaie dont on m'a envoyé le dessin, surtout depuis que j'ai trouvé cette légende sur le sceau le plus ancien de la ville de Trèves, en usage vers 1237. » Ce sceau est du diamètre de 116 millimètres. Le Christ y est au milieu de S. Pierre et de S. Euchaire. De la droite il bénit, de la gauche il tient une clef, que saint Pierre touche. S. Pierre est placé à droite, S. Euchaire à gauche, respectivement à leur emplacement leur nom est inséré. -S- PETRV -S- EV CRIV. La tête du Christ se trouve au milieu des α et ω. En bas, plusieurs figures sont entourées d'une muraille crénelée, sur laquelle on lit : *Sancta Treveris* en deux lignes. Tout autour la légende offre : *Trevericam plebem dominus benedicat et urbem*.

SANCTA
REVRIS.

fille d'Edward l'ancien, roi des Anglo-saxons. Peut-être ce mariage contribua-t-il à cette influence qui se manifeste de la monnaie anglo-saxonne sur la monnaie du continent; peut-être les monétaires anglo-saxons entrèrent-ils en Allemagne avec elle; un Swertic qui travailla à Spire, un autre qui fit empreindre le temple au milieu de l'inscription à Trèves; les autres encore introduisirent dans l'écriture de la monnaie ottonienne les formes des lettres anglo-saxonnes ⊏ Ð et gravèrent le portrait d'Otton à la manière anglo-saxonne. Leur arrivée provoqua l'émigration ultérieure des ouvriers anglo-saxons, qui reparaissent sur le continent jusque vers le milieu du XI^e^ siècle (930-1040).

La mort d'Edithe, en 947, précéda de peu l'expédition d'Otton le grand en Italie, où il conquit le royaume d'Italie ou de Lombardie; il y prit la couronne de fer des Lombards et épousa, en 951, Adelaïde, fille de Roul II, roi de Bourgogne, veuve de Lothaire, roi de Lombardie. Ce mariage avec la reine de Lombardie resserra plus intimement l'Italie avec l'Allemagne. Cette union est manifestée par la monnaie très-nombreuse d'Adelaïde et d'Otton, roi.

Adelaïde prolongea ses années (951-999) durant les règnes consécutifs des Otton, son mari, son fils et son petit-fils. Elle reprit plusieurs fois tout son ascendant sur les affaires publiques et l'autorité monarchique, qu'elle partageait par l'appel de son mari Otton le grand. L'empreinte de la monnaie rappelait à chaque moment le pouvoir qu'elle possédait. Mais cette jonction du nom d'Adelaïde avec celui d'Otton, fut-elle constante pendant toute sa vie, et doit-on y reconnaître et distinguer les noms de plusieurs Otton ou d'un seul? ces questions, je crois, ne sont nulle part discutées à fond.

Les monnaies d'Adelaïde et d'Otton sont très-nombreuses, ce qui coïncide avec sa longévité. Mais leur type uniforme les rapproche infiniment et les resserre dans un espace de temps borné. Nous observons qu'aucun empereur et roi de ces siècles reculés ne plaçait sur la monnaie, conjointement, les deux titres d'*imperator* et *rex*. Chaque fois, ces titres sont séparés et isolément employés. Or, ils se nommaient roi avant leur couronnement impérial. Après, ils s'intitulaient empereur et ils abandonnaient leur titre de roi. Il faut en conclure qu'Otton, roi, qui figure avec Adelaïde, doit être, ou Otton le grand (951-961), ou

Digitized by Google

Otton III (983-996), qui seuls des Otton portaient le titre royal avant leur sacre à Rome.

La monnaie aux noms d'Adelaïde et d'Otton, roi, circulait vers 1040; car elle fut trouvée en assez grande quantité parmi les monnaies de Sierpov et de Trchébougne; il s'ensuivrait qu'elle fut plutôt d'Otton III (983-996) que d'Otton le grand (951-961). Mais le titre de la monnaie, *dei gratia rex*, parait appartenir également à Otton et à Adelaïde, et ce titre ne lui conviendrait plus aux temps de son petit-fils; car elle fut sacrée impératrice conjointement avec son mari, en 961. Il est aussi impossible d'admettre qu'Adelaïde ait repris ses titres conjointement avec son petit-fils sur la monnaie, sans égard pour l'impératrice Théophanie, sa belle-fille. A la minorité d'Otton III, ces deux impératrices jouirent de l'autorité souveraine, et on ne connait guère de monnaie au nom de Théophanie, et la monnaie d'Adelaïde ne peut pas être de cette époque. Par ces considérations, il me parait certain que dès qu'Otton le grand et Adelaïde furent sacrés empereurs (961) on a cessé de fabriquer la monnaie royale d'Adelaïde et d'Otton.

Le mariage d'Otton avec elle n'avait d'autre but que de légitimer et consolider la conquête de Lombardie. Le même but motivait nécessairement l'emplacement du nom d'Adelaïde, reine, sur la monnaie. Dès qu'Otton et son épouse furent couronnés empereurs, par cette nouvelle cérémonie ils rentrèrent de droit e légalement, dans la possession de tous les pays qui formaient jadis l'empire et qui composaient la domination fictive du monde et de l'empire ressuscité. A ce titre, Otton fortifia ses droits sur la Lombardie, et les motifs de battre monnaie de la reine disparaissaient. Ces considérations, j'espère, sont assez fortes pour déterminer avec précision le temps de la monnaie d'Adelaïde, de dix années, depuis son mariage (951), jusqu'à son couronnement à Rome (961).

Sur toutes ces monnaies, le titre royal est inséré ainsi: D.. ⊏... REX, *dei gratia rex*, et la forme antique du ⊏ carré est invariable. La forme du temple est aussi partout la même. Pour la plupart, sa devanture se distingue par les traits horizontalement tirés qui marquaient sa construction de bois. Quelquefois le temple est accosté de Λ. ω; Λ. V; A. III; A. E; A. T; A. ✠; ce qui, à mon avis, veut dire *alpha* et *oméga*. Mais on y a remarqué P. R; L. ʕ; sans qu'on ait pu deviner la signification de P R

Digitized by Google

peut-être *Prisacha*, Brisgovie ; L et la crosse peut-être une lettre initiale d'un évêque. Je veux donner la description de plusieurs pièces trouvées à Trchébougne pour mieux comprendre différentes bizarreries de la monnaie de cette époque.

De face, le profil gauche, à la manière anglo-saxonne ; autour la légende :

1) OTTO REX ADEIhEIDA
2) OTTO REE DAL EIDA
3) ✠ REX ADELDEIDA

Au revers, la croix cantonnée par les oo et les DD contre-posés, *Oddo*. La légende porte :

1) ✠ DVGRIA ✠ REX
2) ✠ DVC A ✠ REX
3) ✠ D' I L R' A ✠ REX

La première de ces trois pièces est représentée sur notre planche XVIII, 1. Elle se trouve aussi chez Joachim (Groschkab. erstes Suppl. kaiserl. 12, 13, 14).

D'un côté la croix, cantonnée des oo et des DA contre-posés, *Odo A* (delait). Dans la légende, dont l'impression est très-imparfaite, on voit ..L R' A... un fragment de *dei gratia rex*. Sur une autre pièce, que nous avons gravée sur notre planche XVIII, 2, on voit ATT'A (lacune) ΛƆ *Attaldeid*.

De l'autre côté, le temple, construit en bois. Dans la légende, très-imparfaitement imprimée, on ne voit que ✠ Æ (lacune) A A Ð *Atelaath* ; sur celle qui est gravée sur notre planche (nº 2) ✠A (lacune) Λ AƎ *Atelaath*.

D'un côté, la croix cantonnée de quatre anneaux ; la légende ✠DALTH ΛIIXH *Dalthaith*. De l'autre côté, le temple construit en bois et le fragment de la légende .. ᗡ. II A ✠ I —. *dei gratia rex*.

D'un côté, la croix cantonnée des OODD ou des OOΔΔ *Oddo* ; la légende ✠DVGR IA ✠REX ; sur les autres ✠DGIIA ✠REX *dei gratia rex*. De l'autre côté, le temple de bois, accosté des perles et des anneaux ; la légende ATEAHLHT *Ateahlht*. On voit un exemple de cette monnaie chez Joachim (Groschk. k. erstes, Suppl. 16).

D'un côté la croix comme ci-devant. La légende converse ✠ ƎЯ ✠AЯ ᗡЯ✠ *dei gratia rex*. De l'autre côté, le temple comme ci-devant, la légende converse ·'·IHLJHAƎ. TA *Ateahliht*.

Où était-elle fabriquée, cette monnaie ? Était-elle le produit

Digitized by Google

de plusieurs ateliers ou d'un seul hôtel de monnaie? Rien n'indique le lieu de sa fabrication. Adelaïde résidait en Italie; il y a donc apparence que sa monnaie fut forgée en Lombardie; mais nous avons remarqué que la monnaie italique des Saxons renonça au temple; il est impossible d'admettre que cette seule se distingua par cette marque inusitée, dissemblable aux temples de la monnaie des précédens rois d'Italie et de celle de Venise, et semblable à l'autre monnaie de la France rhénane. Je suppose que la forme du temple qui fut à quatre colonnes, et qu'on a vu sur les deniers d'Henri l'oiseleur et d'Otton le grand, commença à changer vers l'époque de l'invasion en Italie et se transfigura en un bâtiment offrant sa devanture carrée, posé sur le perron à deux marches couvert d'un toit pointu doublé, ayant sur sa devanture une croix, un anneau, des perles ou quelque chose de semblable. Les deniers d'Adelaïde offrent le plan de cette construction, mais presque généralement ils ont cette particularité, que leur devanture montre sa muraille construite en bois. Cette singulière construction me fit présumer que la monnaie d'Adelaïde fut battue à Aix-la-Chapelle. Je ne sais pas si l'on connait une monnaie quelconque de la maison de Saxe inscrite Aquisgran : cependant, Otton le grand faisait revivre la politique de Charlemagne, et Aquisgran fut le point central pour lui comme il l'était pour Charlemagne. C'était la capitale de la Lotharingie et de la Germanie; ses hôtels de monnaie devaient être actifs, et la monnaie empreinte du nom d'Adelaïde, offrant toute le même coin, ne devait pas être forgée dans des lieux trop dispersés, mais plutôt dans une seule ville, qui la multipliait pour la circulation du temps. Ma présomption pour Aix-la-Chapelle est appuyée par la monnaie de Tongres, au nom de S. Servais. Tongres est tout près d'Aix-la-Chapelle. Une des trouvailles faites en Pologne me donna ce denier de Tongres, inconnu ailleurs. D'un côté (pl. XX, 2) la croix est cantonnée d'ODDO; autour, dans la directiou rétrograde, AᗺL I Ↄ ✠ X ᗡᗺ *dei gratia rex*. De l'autre côté, une église, dont la construction en bois est identique à celle de la monnaie d'Adelaïde; elle est accostée de deux TT, et autour on lit : ·:·IIVƧ · Ƨ ⅭƧ ƧERVA *scs Servasius*, qui était autrefois évêque, et depuis patron de la ville de Tongres, dont le nom est signalé par deux TT. Cette pièce ressemble infiniment aux deniers d'Adelaïde, par la forme du temple et par la forme de

Digitized by Google

l'insertion de *dei gratia rex*, elle est évidemment du même âge et de la même localité : elle est d'Otton le grand (952-956).

Le roi Otton le grand, en 961, alla à Rome et se fit sacrer empereur; il y assujétit la monnaie papale et les espèces de Jean, de Léon, de Benoit (962-972), inséraient son nom et son titre, *Otto imperator Rom.*; ses otolins frappés à Milan, à Pavie, inscrivaient *Otto, imperator augustus*. Désormais les monnaies de la Germanie portent aussi le titre *imperator, imperator augustus*, quelquefois *pius*. Les empereurs Otton II et Otton III prenaient le même titre, et nous allons voir les incertitudes qui offusquent la numismatique pour distinguer la monnaie de ces trois Otton.

Il y a des pièces sur lesquelles le nom du lieu n'est pas signalé. Je crois que le denier de ce genre offrant autour du temple ottonien ✠AMEN, et de l'autre côté ✠D/ΞR-A ✠REX, qui enferme une croix cantonnée d'OTTO (Seelænder, zæhn Schriften, p. 38, a), est du roi Otton le grand (950-960). Le temple, la forme des lettres, en sont conformes, et la formule confirmative *Amen*, reparaît sur certaines pièces d'Adelaïde, où on lit : *dei gratia amen* (Mader, IV, p. 45).—Certaines grandes pièces offrent d'un côté un temple à quatre colonnes, de l'autre une croix cantonnée des quatre boules; les légendes rayonnent de nombreux traits, parmi lesquels reparaissent plusieurs O symétriquement. Les autres offrent autour de la croix OIIIIIITIIIIIIOIIIIII sur la devanture du temple à la place de la colonnade DD, et la légende offre ✠IIIIIIOIIIOIIIOIIIII, ainsi que la croix surmonte le temple, et les deux OO se rangent avec les DD de la devanture et composent le nom d'ODDO, l'O du milieu tombe au pied du temple (Mader I, 33, 34). Ces pièces, par leur dimension et leur physionomie, sont à Otton le grand.

Il y en a d'autres petites (voyez la planche XVIII, 31), qui offrent dans leurs légendes, qui environnent les croix, ✠OIITIITIIO, simplement le nom *Otto*. Ces pièces ressemblent infiniment à des petites pièces énigmatiques de Henri II, et elles sont à Otton III.

Suivons maintenant le cours du Rhin.

Dans les ouvrages de Joachim (I, suppl., nº 22) et de Schœpflin (Alsatia, t. II, p. 458, tab. I), on voit un denier qui offre d'un côté un profil à l'œil gauche; il paraît être barbu, avec la légende *Otto rex pacificus*. De l'autre côté un temple, et dans la

Digitized by Google

légende ✠ARGENTINACIVIT. Je crois que la monnaie indiquée par Guenderode (I, p. 199), était mal déchiffré par AKQVENA, qu'elle offrait *Argentina*. Une semblable, publiée par Mader (IV, n° 38, p. 82), porte ARCE. N✠NA... Mais cette dernière, autour de la tête singulièrement coiffée, a une légende effacée ....IHbA, dans laquelle Mader devine le nom de Henri au lieu d'Otton. Ces deniers d'Otton sont attribués au roi Otton III (991-996) (voyez notre pl. XVIII, 17). La monnaie qui offre OTTO ISVCHTEN (imp. inclytus? selon Mader), publiée par Guenderode (I, p. 238), porte le nom de STRATBVRC.

Joachim donne le dessin des deniers frappé à Spire, à Worms (I, suppl., n° 31, 32); mais leurs légendes offrant le nom d'*Otto*, *Oddo*, sont trop détruites pour y retrouver le titre royal ou impérial.

Joachim a donné les deniers impériaux d'Otton, frappés à Mayence, *Otto imp. aug.* (I, suppl., n° 23, 24). J'en ai vu plusieurs chez M. Rigollot, et le nom de *Mogoncia* souvent défiguré. Le temple y est carré, ottonien.

Parmi la monnaie de Trchébougne, j'ai remarqué un denier (pl. XIX, 39), qui offre d'un côté une tête barbue de face, et dans la légende, très-imparfaitement imprimée, j'ai cru distinguer ... CORЄX PACI, *Otto rex pacificus;* au-dessus de la tête, il n'y a que ΛΛΛ, trois pointes. De l'autre côté, la croix cantonnée des quatre boules; dans la légende je crois voir ✠MAVNTIA, *Mayence*. Ce denier, aussi imparfaitement empreint, se trouve dans l'ouvrage de Gœtz. Est-il du roi Otton III (983-996)?

Le titre de *pacificus* se présente donc à Strasburg, à Spire, à Mayence, vers 950 et 990; les têtes à Strasbourg, à Mayence, vers 990, autre part vers 950.

Nous entrons à Cologne. Le trésor de Trchébougne étant le numéraire de la circulation de la première moitié du XI^{e} siècle, devait être composé plutôt des espèces d'Otton III et d'Otton II, que d'Otton le grand. Mais nous verrons qu'il n'y manquait pas de deniers épiscopaux de l'empereur Otton le grand, et nous avons vu les deniers adelaïdiens du roi Otton le grand; ces deniers y furent en grand nombre. Il faut en conclure qu'il a dû s'y trouver d'autre monnaie de Cologne en certain nombre aussi ancienne.

Parmi les monnaies trouvées à Sierpov, qui sont de la même époque que celles de Trchébougne, j'ai vu une pièce de Cologne,

que j'attribue avec certitude à l'empereur Otton le grand. D'un côté, on y voyait l'inscription bilinéaire, séparée par un filet, *Otto imp.* De l'autre un temple fut entouré de la légende ✠SCOLONIACI. Une semblable empreinte est une singulière exception, inconnue à Harzheim, Joachim, Wallraf, Mader.

O T T O
I M P

Toutes les pièces que ces auteurs réunirent offrent d'un côté l'inscription *Sancta Colonia*, de l'autre, autour de la croix, la légende porte *Otto rex*, ou *Otto imp. aug.* On y voit des différences, qui consistent dans les boules, croisettes, feuilles cantonnées dans les cantons de la croix, ou accostées à -S- ou A de l'inscription. Souvent on voit un G placé près de l'A; il semble qu'il veut dire *AGrippina*. Des différences plus remarquables se font apercevoir dans quelques-unes des légendes.

-S-
C O L O N I A
A

De la multitude de la monnaie de Cologne qui encombrait l'assortiment de Sierpov et de Trchébougne, j'ai placé sur ma planche XIX, 30, une pièce royale. (Les pièces royales à simple titre *rex* sont chez Harzheim, tab. I, 14; X, 8; Joachim I, suppl. nº 26; Wallraf, nº 10-13, 17-25, 36; Mader, I, nº 38, 40).

Pour la monnaie impériale, j'ai choisi une difforme (planche XVII, 18), dans laquelle on débrouille OOCC ✠ IMPЄAVG. On y remarque une singulière enflure des lettres, qui n'est pas rare pour les espèces allemandes; on y remarque aussi la défiguration du nom d'Otton en *Oocc*. Ces dérangemens, ces monstruosités sont assez fréquentes, faites ou par négligence, ou par caprice. J'ai vu sur une pièce semblable de Cologne, très-distinctement; ODDOH ᛋ PVN, ce qui signifie *Oddo imp. aug.* Y a-t-il un sens occulte, une énigme? Je doute. (Les pièces impériales se trouvent chez Harzheim, tab. X, 16, 18; Joachim I, suppl. nº 27; Wallraf, 6, 7).

J'ai remarqué sur certaines pièces trouvées à Trchébougne, une légende qui se distingue des autres. En voici quatre différentes, pour comparer.

✠ C C O O ✠ D I H I C H I
✠ Є Є O O ✠ D I I N C I H I
✠ C C O O ✠ D I N I I C I V I (pl. XVII, 17).
✠ O O C C ✠ D I I I I I C I I I I

Je crois qu'il n'y a que la formule connue *Occo dei gratia rex*, qui est offusquée et subordonnée à un mélange qui donne *in no-*

Digitized by Google

mine domini. Un nombre assez considérable de pièces semblables, trouvées à Trchébougne, fait présumer qu'elles sont d'Otton III.

Wallraf a trouvé dans le cabinet de Merle plusieurs pièces qui offrent une autre monstruosité de la légende. En voici la comparaison :

Wallraf, nº 28,	30	✠ O D D O	I V I N I N G
	31	✠ O O Ↄ Ↄ	✠ I V I P N I N G
	32	✠ O D D O I	✠ I V I Ǝ D I I N I G
	33	✠ O D D O I	✠ I A I Ǝ Ↄ I I H I C
	35	✠ O D I	✠ I V I Ǝ P I I N I G
Mader, I, 32.		✠ O Ꮷ Ꮷ O	✠ I V I I P Ƨ N I G

Mader, rencontrant dans sa pièce l'*s*, démêle le *pius*, il y a donc *Oddo imp. pius aug*.

Voici encore une légende :

chez Wallraf, nº	29	X N L V N V I R D D O
	34	I A N V I R I I I O
Joachim,	29	A N I· A N V I R N O D D O
Mader,	40	I X I R N O D D O

dans laquelle il y a un *x*; il fait supposer un titre royal; mais les trois *n*, le manque d'*e* dérangent toute application connue. On y remarque cependant une certaine symétrie, où la lettre N est au centre.

D O X N I· A N V I R N O D

Toutes ces pièces sont à l'inscription connue de -S-*anct*A COLONIA, et elles sont de la même empreinte pour les trois Otton, rois ou empereurs.

Merle possédait une pièce, tête de face, couverte d'une couronne, OTTO IMPRATOR; de l'autre côté, une croix cantonnée des quatre astériques, entourée de la légende COLONI-TANCIA (sancta) (Wallraf, nº 38). Cette description ne suffit pas pour décider si elle fut de l'époque des trois Otton.

La pièce de la *saintebuane,* connue chez Joachim (suppl. I, 38), n'est pas expliquée. Le côté de la croix n'offre que le nom ODDOI, et personne n'a essayé de retrouver le nom incertain du lieu.

-S-
b Y A N E
A

On ne connait guère de monnaies impériales des Otton des ateliers de Verdun, de Trèves; il semble que ces ateliers ont pris un autre chemin et que la monnaie des souverains fut confiée à des mains subordonnées. On cite encore des pièces de l'empereur Otton, marquées TVREG TVREGVM (Haller, bey Mader, I, p. 61),

Digitized by Google

Zurich, en Suisse, ancien atelier des Carlovingiens. Toutes ces espèces des Otton que nous avons indiquées, adelaïdiennes, de Trèves, Zurich, Strasburg, Spire, Worms, Mayence, Cologne, Tongres, sont renfermées dans les anciennes limites de la monnaie carlovingienne. Jusqu'à présent nous avons remarqué seulement un incident particulier, c'est que le roi Conrad I frappa sa monnaie hors de ces limites, à Ratisbonne. Dans ces régions de l'est, il n'y avait que la monnaie seigneuriale; aucune de Henri l'oiseleur, aucune d'Otton le grand; quelques-unes au nom d'Otton sont du troisième et plus récentes. La trouvaille de Trchébougne en offrait quelques exemples; mais ils y étaient rares, tandis que la monnaie des ateliers lotharingiens y fut nombreuse, surtout de celle de Cologne et au nom d'Adelaïde, force y était.

Parmi la monnaie de Trchébougne, il y en avait de Dortmund, royale et impériale, connue par les gravures de Joachim (I, sup. 33, 36). Les pièces royales offraient d'un côté une croix cantonnée des quatre rameaux, dans la légende ✠ODDO✠REX. De l'autre côté l'inscription porte le nom du lieu, *Tertmaina*, partagé en deux lignes séparées par une croix. Cette manière d'inscrire fut employée à Cologne du temps des Louis germaniques, vers 870, 880 (Mader I, nº 19) et elle fut pratiquée chez les Anglo-saxons jusqu'à l'an 978. Otton le grand fut roi entre 936 et 962; Otton III entre 983 et 996. Généralement, on attribue cette pièce au dernier (Mader I, p. 60).

ℸΓ E R T
✠
M A I N A

Les monnaies impériales de Trchébougne offraient une croix cantonnée des quatre globules, OTTO IMPERATOR; de l'autre côté, dans le champ, une petite croix, au bout de ses branches quatre globules; le champ doublement cerné par un cercle fileté et un autre perlé; dans la légende THEROTMANNI (Joachim I, suppl. 36) (996-1002).

Joachim donne encore une autre empreinte impériale (I, sup. nº 34); autour de la croix, cantonnée des globules, il y a ODDO IMPERATOR; de l'autre côté, autour de la tête de face, THEROTMANIII. Cette empreinte est celle d'Otton III (996-1002); car son successeur Henri marquait aussi ses monnaies de Dortmund de têtes.

Le trésor de Trchébougne connaissait un autre atelier impérial au centre de la Germanie, dans la France-orientale. Sa monnaie offre d'un côté une croix cantonnée de quatre globules, autour

Digitized by Google

OTTO IMPE; de l'autre côté un profil à l'œil droit représente un saint couvert d'un bonnet; autour .S. KILIANVS, *Sanctus Kilianus* (pl. XVIII, 3). C'était un moine d'Écosse, apôtre en Allemagne, vers la fin du VIIe siècle, qui fut reconnu patron de la ville et de l'évêché de Wurtzburg. Une monnaie semblable, mais plus grossière et plus défectueuse, se trouve chez Mader (IV, nº 35); qui l'attribue à Otton III (996-1002).

Leukfeld fit connaître une monnaie du roi Otton, forgée à Magdeburg (Bracteaten, § 34, nº 32); Joachim donna la figure d'un autre (I, suppl., nº 30), sur laquelle le nom de Magdeburg est répété dans les deux légendes. Aucune publication allemande ne les a retrouvées pour la seconde fois. Le trésor si nombreux et si varié de Trchébougne ne m'a donné aucune pièce fabriquée à Magdeburg; je ne les ai vues dans aucune collection de Pologne; elles sont étrangères pour notre pays, nonobstant le voisinage si rapproché et les relations intimes de la Pologne avec le pays de Sorabes et la métropole de Magdeburg. On sait cependant qu'Otton le grand munit l'archevêque du privilége de la monnaie, déjà en 965. La monnaie de Magdeburg pouvait, et devait même exister; mais son atelier n'était pas assez animé. Les pièces indiquées sont de la fabrique d'Otton III (983-996).

Mader nous signale encore une monnaie singulière de REX OTTO pacifiCVS, ayant dans le champ une main ouverte, accostée d'une croix, et de l'autre côté PA IT. Il en conclut qu'elle est de PAderborna civITas. Une dextre dominait la monnaie anglo-saxonne, entre 973 et 990. A cette époque, le roi Otton III (983-996) la fit mettre sur certaines pièces, et les ducs de Bohême en firent autant (980-1055). Quant au lieu de la fabrication supposé de Paderborn, la conjecture de Mader me semble trop hasardeuse.

Il me semble qu'il est inutile de discuter sur les autres conjectures par lesquelles Mader s'efforce de trouver la monnaie d'Ac-

Digitized by Google

ken en Magdeburgeois (IV, p. 55; V, p. 194), de Grossumstadt, dans le Katzenellenbogen (IV, p. 43; la légende lui offrait cette conjecture, ✠CI✠OMM-IA); d'Ahlen, dans le pays de Munster (IV, p. 45), où il n'y a que la défiguration du nom d'Adelaïde.

Je ne vois de monnaie d'Otton, de l'est du Rhin, de la Germanie propre, que de Dortmund, de Wurzburg, de Magdeburg, et encore est-elle d'Otton III.

Naissance de la monnaie épiscopale sous les Otton (960-1000).

On a recherché les diplomes et on y trouva grand nombre de priviléges du droit de la monnaie, des concessions, des confirmations faites aux évêques, aux abbayes, aux chapitres. Les Otton ne furent pas moins faciles dans cette catégorie que ses prédécesseurs et ses successeurs.

Otton le grand, en 925, dnnna le privilége à l'évêque de Liége Ricaire;

en 937 et 953 à Baldric, évêque d'Utrecht;

en 941, confirma le privilége carlovingien à Fulbert, évêque de Cambrai;

en 965, donna à Albert, archevêque de Magdeburg.

Otton II et son successeur donnaient des priviléges plus nombreux.

Otton II accorda le privilége de la monnaie, en 974, à Thierri, archevêque de Trèves. pour la frapper à Yvoi et à Longuyon;

en 973, à l'évêque de Halberstadt;

en 974, confirma la monnaie à Robert, archevêque de Mayence;

en 974, à Gerard, évêque de Toul, pour la fabriquer à Diey;

en 977, à Thierry, évêque de Metz, et il lui confirma, en 983, l'érection de l'hôtel de monnaie à Epinal;

en 982, à Archambaud, évêque de Strasburg.

Otton III accorda, en 985, au couvent de S. Corneille, à Inden, près d'Aix-la-Chapelle;

en 992, à l'abbaye d'Epternach.

Frédéric, comte de Verdun, céda ses droits de la monnaie à

Digitized by Google

l'évêque, et l'empereur Otton III, en 997, confirma cette cession.

Le même Otton III, en 991, confirma la monnaie à l'évêque de Cambrai, et en 1001 il lui permit de la battre à Cateau.

Henri II, en 1003, confirma les priviléges de ses prédécesseurs;

en 1002, il en donna un à Ditmar, évêque d'Osnabruck;

en 1018, il donne à Pappon, archevêque de Trèves, sa cour à Coblentz;

en 1018, cède la monnaie à Meinhard, évêque de Wurzbourg.

Mais nous avons déjà souvent observé que ces priviléges ne prouvent rien si l'on n'a pas de monumens monétaires, qui donnent très-souvent un démenti formel aux priviléges, surtout à cette époque, en Allemagne et en Lotharingie, où on connait des monnaies qui anticipent les priviléges; les autres démontrent la nullité de la prérogative accordée.

L'empire germano-romain fut composé de différentes parties hétérogènes, qui agitaient son intérieur. La Germanie elle-même, heurtée au-dehors par l'Italie, toujours impatiente du joug étranger, fut inquiétée par les prétentions de la France carlovingienne, qui, nonobstant qu'elle entra sous la domination des Capets, croyait avoir droit sur la Lotharingie. La France orientale, composant une partie intégrante et le centre de la Germanie, pensa y prévaloir par son nom antique; mais par l'élection de Henri l'oiseleur et d'Otton le grand, le Saxon, autrefois vaincu, l'emporta sur elle. Le Saxon haussa la tête et se vit dans une position éminente; il plaça ses ducs sur le trône royal, occupa le duché de Bavière, et même celui de Souabe, conquit la couronne impériale, mais il dut soutenir une lutte d'émulation nationale. Il est vrai que toutes les commotions teutoniques de cette époque se réduisaient à l'ascendant de quelques familles puissantes: mais cette émulation nationale ennoblissait les passions individuelles, elle manifestait les intérêts provinciaux et plaçait l'activité sur un point plus élevé.

Les Saxons, tout en combattant le parti franc, se virent encore agités au sein de leurs familles même. L'esprit inquiet des ambitieux qui avaient eu des relations de parenté visaient à des empiètemens qui affaiblissaient et ruinaient l'autorité souveraine. Pour réprimer l'insolence des seigneurs séculiers, pour élever un rempart contre leurs attaques, les Saxons favorisèrent

Digitized by Google

le clergé et augmentèrent la puissance des évêques. Ce remède, en peu de temps, empira leur embarras. Ils les enrichissaient, et leur accordaient des priviléges et droits souverains; et la monnaie et son coin leur étaient donnés. Ce que les laïques possédaient par l'usurpation, le clergé l'obtenait par les actes de l'autorité, et ses usurpations furent sanctionnées par l'autorité souveraine. Les Saxons ont eu l'exemple de cette politique dans la France carlovingienne; mais là le clergé n'a jamais pu parvenir à cette hauteur politique qu'il atteignit en Allemagne; en France, les droits et les prétentions des évêques pour s'emparer du coin, ne furent couronnées de succès que dans un très-petit nombre de diocèses du nord; ils opérèrent plutôt sur le coin local, par les voies détournées; en Allemagne, la plus grande partie des hauts prélats se mit en jouissance des prérogatives qu'ils obtenaient, et frappèrent leur propre monnaie.

On connait depuis long temps un denier de l'évêque Arnulf, qui a associé son nom avec Adelaïde (Joachim I, suppl., n° 15). Cet évêque devait possséder la faveur de la reine.

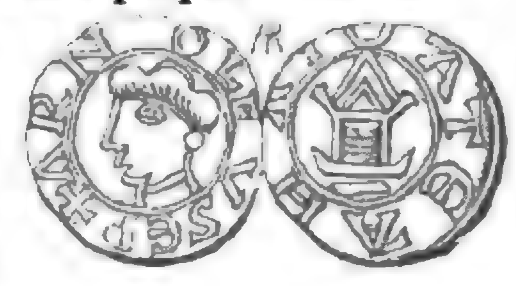

Mader prétend (IV, p. 52) que cette monnaie est d'Arnolf ou Arnold, évêque de Halberstadt (997-1023), qui fut un des ambassadeurs de Henri II à Boleslav le grand, roi de Pologne. Otton II conféra à l'évêché de Halberstadt le droit de monnaie en 973, et c'est principalement à l'intercession de sa mère, l'impératrice Adelaïde. Arnolf fut évêque encore du vivant d'Adelaïde (997-999); peut-être qu'il voulait rendre hommage à sa bienfaitrice, en insérant son nom sur sa monnaie. Toute ingénieuse qu'elle est, cette explication n'est guère probable. Pour un semblable témoignage, l'évêque a dû être maitre de la monnaie indépendante, et nous n'en savons rien. Une autre explication proposée par Mader, ne souffre pas moins de difficulté. Il croit que la monnaie est bâtarde, c'e st à direqu'on a réuni les deux coins différens. Mais là où Arnolf fut évêque, on ne fabriquait pas de monnaie d'Adelaïde, et là où la monnaie d'Adelaïde était battue, il n'y avait pas d'Arnolf évêque. Il fallait donc faire venir les deux différens coins de deux différens lieux, pour faire une monnaie dite bâtarde.

Vers 955, il y avait un Arnold, évêque de Trente. En 967, il

Digitized by Google

assista au concile de Ravenne. Son voisinage avec les ducs qui forgeaient leurs espèces et avec la reine Adelaïde, qui résidait en Italie; enfin le synchronisme de son épiscopat avec l'époque (951-962) dans laquelle les espèces d'Adelaïde à l'empreinte identique avec la sienne furent fabriquées, parlent beaucoup pour la supposition que cet évêque fut auteur de la monnaie en question. Un autre de son voisinage parut avec une monnaie indépendante.

L'évêque d'Augsbourg, Udalric (923-973) frappait sa monnaie indépendante à Augsburg, inscrite autour de la croix VDLVRICVS EPS ou VƆA-VICƎP, ω *Udalic eps,* et autour du temple AVGSTA CVVITAS ou AVG CIVITAS sur le temple les noms des monétaires ENCI. AΣO (Joachim, Munzkab. III, p. 234; Mader, IV, nº 33, p. 74). Le type de la monnaie est bavarois. Ses successeurs immédiats forgèrent une monnaie semblable, HEIMISES AVGVSTA CIVI Henri (973-981) (Ludewig Einleitung zum Deutsch. Munzwesen, 1752, p. 226; Mader IV, p. 75); et LIVTOLFVS EPS AVGVSTA CIV VVI. Ludolf (988-996) (Joachim, Groschenkab XI, nº 19; Mader IV, nº 34). Ainsi, les monumens prouvent que la monnaie épiscopale d'Augsbourg existait indépendante entre 970 ou 960 (920) et 996. La province éloignée du centre donnant l'origine à la monnaie indépendante des laïques, semble aussi donner naissance à celle des prélats. Je crois qu'elle fut le résultat, non-seulement de l'exemple de la monnaie ducale, mais de la politique et des événemens monétaires qui se succédaient rapidement en Lotharingie.

La Lotharingie fut pleine de trouble. Otton le grand la donna, en 953, à son frère, archevêque de Cologne, Brunon, qui fit plusieurs actes de sévérité et eut à combattre le duc dépossédé, Conrad, duc de Franconie. En peu de temps, Brunon vit toutes les difficultés pour gouverner et contenir ce pays. Pour agir plus efficacement, en 959, il le partagea en deux duchés, en haute et basse Lotharingie, en Lotharingie mosellane, qui fut nommée désormais Lorraine, et en Lotharingie de la Meuse, qui prit différens noms du Lothier, du Brabant. Le diocèse métropolitain de Trèves, avec ses diocèses suffragans de Metz, Toul et Verdun,

Digitized by

formèrent le duché de Lorraine ; différentes portions des Pays-Bas, une partie de l'évêché de Liége et de la Flandre, avec l'archevêché de Cologne, composèrent le duché de Lothier. L'archevêque Brunon nomma les ducs pour ces deux duchés et se réserva la suprématie et le titre d'archiduc. Ce partage est d'une grande importance pour le coin de la monnaie, pour lequel le coin de Cologne servit en quelque sorte de point de réunion.

Otton le grand pensa alors faire une expédition en Italie et rétablir l'empire de Charlemagne. Il chercha à réconcilier les esprits et devint plus facile à faire des concessions, dont la monnaie épiscopale recueillit les fruits. Son frère l'archevêque et l'archiduc Brunon fit forger sa monnaie à Cologne et y associa son nom à celui de l'empereur, son germain. On voyait sur son denier, autour de la croix, *Otto imp. aug.* ; de l'autre côté, dans le champ, *-S-. A. Colonia*, et autour *Bruno, archiep.* Ce denier fut donc fabriqué entre le couronnement d'Otton et la mort de Brunon (962-965).

En même temps Adalberon, évêque de Metz, entra en faveur chez Otton le grand. Dans les débats concernant la Lorraine, Adalberon se montra chaud défenseur des intérêts du roi de France. Le sort ayant favorisé les armes allemandes, Adalberon résista bravement dans sa ville de Metz jusqu'en 939, lorsqu'il fut obligé d'en ouvrir les portes. Désormais il se réconcilia avec Otton au point qu'en 960 il obtint de lui le fief de la vouérie et le comté de Metz. Alors il forgea sa monnaie et y associa son nom à celui d'Otton. On voyait sur son denier la croix cantonnée du nom d'OTTO, entourée de ✠IMPERATOR ; de l'autre côté le temple à quatre colonnes ; autour ✠ADELBERO. Le burin du graveur y est gros, mais fini et bien arrondi ; le marteau assez bien appliqué. La pièce dont on voit le dessin (pl. XIX, 10), fut trouvée en Pologne ; elle fut fabriquée entre le couronnement d'Otton le grand et la mort d'Adalberon (962-964). Il y avait un autre Adalberon, évêque de Metz (984-1004), contemporain de l'empereur Otton III (992-1002) ; mais la découverte des deniers de l'évêque Thierri (964-984), au même type, les événemens arrivés ultérieurement à Metz, et les changemens du type messin, ont décidé M. de Saulcy à reconnaître, sur le denier en ques-

tion, le nom d'Adalberon I, et j'adopte de tout mon cœur son opinion et les motifs que nous ferons connaître plus bas.

Le siége de Strasbourg était alors occupé par l'évêque Archambaud (965-991). Il possédait toujours les grâces des Otton. Otton III, en 982, le munit des insignes priviléges. On a de lui les monnaies semi-épiscopales. De face, un profil droit, la légende ✠OTTO IMAVG; au revers, un temple à quatre colonnes, la légende ✠ERCHA (lacune) EPI, *Erchanbold epi.* Cette pièce fut trouvée dans le trésor de Trchébougne (pl. XVIII, 16).

Une semblable monnaie fut autrefois publiée par Schœflin (Alsatia, tab. I, 8); elle était plus fruste et offrait des différences qu'il est utile d'observer. Pour être à même de les apprécier, je reproduis ici la pièce de Schœpflin pour la comparer avec la nôtre. Le profil y est gauche, la couronne a une autre forme; autour du temple, qui est aussi différent, on a un autre ortographe du nom d'Erchambaud, ERKA (lacune) DEP, *Erkanbold epi.*

L'évêché de Strasbourg possédait déjà le privilége de la monnaie depuis un siècle, accordé en 873 par Louis le germanique; mais nous avons vu que le roi Otton y frappait sa monnaie royale, et les évêques n'étaient pas maitres de son coin. C'est à l'époque de la restauration de l'empire de Charlemagne que l'évêque Archambaud frappa sa monnaie, mi-partie épiscopo-impériale. L'épiscopat d'Archambaud a vu deux Otton, empereurs; Otton le grand (962-973) et Otton II (973-983), et la variété du type que nous avons signalé provient peut-être des deux Otton.

Joachim (Grosk. IX, 2) donne le dessin d'un denier de l'empereur Otton, frappé à Mayence, dont voici la copie. Ce denier offre, autour de la croix, *Otto imp.* Un buste de face, tête nue, les habits brodés de perles, dont la légende porte *I. Mogoncia.* Joachim prend ce denier pour épiscopal; sa lettre *I,* correspond avec le buste de face, qui n'est pas Mayence personnifiée, mais le portrait de la personne signalée d'I. Cette lettre ne s'applique ni à Guillaume, ni Hatton, ni à Robert, qui furent archevêques de l'époque impériale des Otton: mais elle s'applique au nom de Willigis, Illigis

seul, qui fut archevêque (975-1011) sous les empereurs Otto II, (973-983) et Otton III, (996-1002). Une autre monnaie au même type et à la même lettre offre le nom *Henricus* (Joac. n° 3). Elle est d'Illigis et du roi Henri II (1002-1011).

Villigis fut de grande renommée et d'une mémoire bien établie dans les fastes de la métropole de Mayence. Fils d'un charron, d'une naissance obscure, il n'a pas voulu démentir son origine, et toujours il en faisait une religieuse manifestation, en suspendant et portant les roues et les autres ustensiles de son métier. Ses roues furent placées sur le drapeau de Mayence et furent depuis les armes de cette métropole (Sigfridi præsbyteri epit. et compilatio chronol. inter. rer. germ. script. Struv., Ratisb. 1726, t. I, p. 1035-1090). S'il fit battre la monnaie marquée de J, c'est donc encore une épiscopo-impériale et épiscopo-royale *.

Cette apparition de la monnaie mi-épiscopale à Cologne et à Metz fut sinchronictique (962-964), celle de Strasbourg (962-983) et de Mayence (973-1002) suivit de près. S'il y en eut d'autres exemples en même temps, je ne peux pas l'attester par les monumens sans repliques: mais peu d'années après les monumens monétaires nous donnent un exemple d'une monnaie épiscopale émancipée et indépendante, qui méconnaît l'autorité impériale.

A Trèves, la monnaie royale d'Otton le grand est retrouvée, et sa monnaie impériale n'y est plus connue. L'archevêque Thierri (965-975) obtint de l'empereur Otton II en 974 les hôtels de monnaie d'Yvoi et de Longuion, mais aucun monument monétaire ne prouve que les archevêques eussent activé cette nouvelle possession : on connait grand nombre de leur monnaie

* Je ne m'arrêterai pas inutilement sur la bractéate trouvée en 1580, qui est du XIII[e] ou XIV[e] siècle, et qui fut attribuée à Guillaume, archevêque, vers 950, et dont l'explication fausse, répète de bonne foi Würdtwein, (Mainzer Münzen, n° 10, et diplomatoria Maguntina, Magontiaci 1789, 4° t. II, p. 146-147); sur une autre bractéate, avec la légende ERPMGTSARCHIEP, qu'on a attribuée, d'après l'explication très-simple de la légende, à Aribo, archevêque MaGonTinus à l'archevêque du XI[e] siècle, qui devança l'existence des bractéates (Würdtw. Mainzer Münzen, n° 13, 14). Si cette dernière est authentique j'aimerai mieux y lire EnRI' cus, le nom de Henri, archevêque en 1142 ou 1286.

Digitized by Google

qui fut fabriquée à Trèves où la monnaie impériale disparut depuis Otton le grand. Parmi les monumens monétaires de Trèves on retrouve les deniers inscrits d'un côté ✝RE V de TREVeris; de l'autre côté marqué d'une croix avec la légende TEODEricus (pl. XIX, I.). Ce type simple ressemble au type royal, mais le nom royal est remplacé par Téodéric. Aucun Téodéric n'était en pouvoir à Trèves que l'archevêque Thierri: la monnaie est donc à lui, c'est lui qui forgea le premier une monnaie au coin indépendant; au moment que la monnaie de l'évêque de Rome fut assujétie aux formes impériales, celle des archevêques de la seconde Rome (c'est le nom que Trèves se donnait) fut affranchie, et donna l'exemple de l'émancipation à ses suffragans et à plusieurs autres prélats de cette époque. Il me semble très-raisonnable de présumer que l'évêque d'Augsbourg Udalric, fut du nombre de ceux qui imitèrent l'exemple du chef de l'église teutonique (965-973).

Vers 975 la monnaie épiscopale émancipée, existait sur plusieurs points de l'empire.

Don Calmet, dans son histoire de la Lorraine, donne une monnaie de l'évêque Gerard, frappée dans l'hôtel de la monnaie de Saint Pierre. Il a cru que c'est la monnaie de Gerard, évêque de Toul (962-994). M. de Saulcy, analysant la monnaie courante vers l'an 1100 trouvée à Tronville, a cru découvrir une pièce d'un Gerard fabriquée à Toul et il n'hésita pas à l'attribuer à l'évêque: mais après un meilleur examen de la pièce, M. de Saulcy reconnut qu'elle n'était point de Gerard, mais de Pibon. Ainsi il n'en reste pour Gerard, que la monnaie publiée par Calmet. Si l'existence d'une telle monnaie pouvait être avérée et bien prouvée, il en résulterait encore un exemple d'une monnaie épiscopale indépendante, d'un suffragant qui imite son métropolitain. Il obtint d'Otton II en 974 la monnaie de Saint-Diéy, dont ni lui ni ses successeurs ne firent aucune utilité; il sollicita auprès des trois Otton la confirmation de différentes donations et priviléges, et il obtint particulièrement d'Otton II en 974 la confirmation large de la possession d'un grand nombre d'abbayes. S'il forgea sa monnaie indépendante, elle date de cette époque (972-994). Il y a sur ce point des difficultés à aplanir que je me réserve pour les discussions ultérieures que la monnaie touloise exige.

De Renesse nous fit connaître une monnaie qui se trouve dans

Digitized by Google

la collection de M. Van der Meer à Tongres. Elle offre un buste gauche, tenant une crosse, la tête découverte, son nom inscrit NOTGER ЄPS *Notger épiscopus;* au revers une tour flanquée de deux parois sur lesquels flottent les drapeaux, au-dessus on voit COD MЄHL; commençons à lire par L et nous aurons LCODMЄH, *Leodiiensis.* Cette pièce est reconnue

pour la monnaie de Notger, évêque de Liége (972-1008), qui fut en faveur chez les deux Otton et instructeur du troisième. La puissance des évêques de Liége remonte à lui et à Otton II, qui lui assura en 980 la possession de Huy, Fosses, Lobbes, Tongres et Mechelen. Les temps postérieurs démontrent que les évêques fabriquaient leur monnaie à Huy, à Fosses et peut-être à Tongres, où S. Servais était patron de la monnaie; ils la fabriquaient à Liége où ils transportèrent leur résidence, où Saint Lambert devint patron de la monnaie. La monnaie de Notger date du temps d'Otton II (980-983), ou d'Otton III (983-1002); elle est indépendante, comme celle de Thierri, archevêque de Trèves; elle paraît être le résultat de toutes les précédentes, parce qu'elle est, dans tous ses détails, plus épiscopale que toutes les autres; elle offre le nom du prélat comme toutes les autres; son titre comme le seul évêque Arnolf; son buste comme le dit Arnolf et l'archevêque de Mayence, les autres ne se sont pas encore permis d'empreindre leurs images; elle se dégage des titres du souverain, ce que fit l'archevêque de Trèves et les autres n'osèrent encore; elle change la construction du temple et supprime le signe de la croix, que toutes les autres observaient selon les anciens réglemens; elle invente, la première, son propre type; enfin elle marque la première sur son coin, la crosse, signe distinctif de l'autorité épiscopale.

La monnaie de Notger ressemble à la monnaie de Ludolf, archevêque de Trèves (993-1008), qui est aussi crossée, et cette coïncidence force à conjecturer que la monnaie connue de Notger est des dernières années de son épiscopat. Il faut encore remarquer que la monnaie de Lothier appartenait à Charles Carlovingien (977-991). Il était certainement plus fort à soutenir sa monnaie qu'à conquérir la couronne de ses ancêtres; il était plus capable de conserver ses prérogatives, que les souverains de l'Allemagne; et à mon avis on ne peut pas admettre qu'avant

Digitized by Google

sa chute il y eut dans le Lothier un seigneur ou un évêque qui pût s'emparer de la monnaie particulière. Celle de Notger est postérieure, contemporaine de l'archevêque Ludolf, des dernières années du savant évêque.

Reprenons la suite que nous avons réunie de l'époque des Ottons.

D'abord le denier mi-parti de l'évêque Arnolf et de la reine Adélaïde, peut-être c'est l'évêque de Trente vers . 955- 961.

Puis les monnaies épisco-impériales :

de Brunon, archevêque de Cologne . . . 962- 965;
d'Adalberon, évêque de Metz 962- 964;
de Thierri, évêque de Metz. 964- 984;
d'Erchambaud, évêque de Strasbourg . . 962- 983;
de Villigis, archevêque de Mayence . . . 975-1011.

Enfin les monnaies indépendantes :

de Thierri, archevêque de Trèves. . . . 964- 975;
d'Udalric, évêque d'Augsbourg (923). . . 965- 973;
d'Henri, évêque d'Augsbourg 973- 981,
de Ludolf, évêque d'Augsbourg 988- 996;
de Gerard, évêque de Toul (douteuse) . . 974- 994;
d'Adalberon II, évêque de Metz 984-1004;
de Notger, évêque de Liége. 994-1008;
de Ludolf, archevêque de Trèves. . . . 993-1008.

Tous ces prélats parvinrent à la monnaie dans l'espace de vingt ans, par la courtoisie et les insinuations qui leur valurent les prérogatives si avidement contestées aux laïcs à des villes et républiques italiennes. Ils commencèrent à fabriquer leur monnaie subordonnée à l'autorité impériale, ou indépendante avec le consentement du souverain. Le seul Thierry, évêque de Metz en 984, par une révolte, semble s'emparer du type indépendant dont dorénavant jouit son successeur Adalberon II (984-1004).

Ces exemples nous montrent l'apparution de la monnaie épiscopale, mais partout elle n'a pas pris de consistance. Pour la plupart elle paraissait par intervalle et faisait des interruptions et des brèches dans la monnaie impériale. De tous ces exemples nous ne sommes certain que de la monnaie épiscopale messine, qu'elle n'était plus entravée et était continuellement active. Il paraît aussi que la monnaie trèveroise soutenait la même force que celle de son suffragant. Mais à Strasbourg, à Mayence, à Cologne, la monnaie impériale reprit ses hôtels, et fit taire l'épis-

Digitized by Google

copale : nous en verrons de nombreux exemples des rois-empereurs suivans.

Le métropolitain de la seconde Rome et ses suffragans furent déjà en pleine voile pour ravir à jamais la monnaie bavaroise aux empereurs, et les prélats de Lothier se mirent en émoi pour accomplir la même œuvre dans leur pays, lorsque de nouvelles incidences surprirent les hôtels impériaux sur les autres points et firent accélérer leur disparution.

Monnaie des seigneurs laïques des duchés de Souabe et de Lotharingie sous les Otton (936-1002).

L'exemple donné par les seigneurs de Bavière et de Saxe prospéra dans les duchés de l'ouest : mais la monnaie des seigneurs qui y apparut se montra sujette à l'autorité souveraine. Heriman, duc de Souabe, marquait sa monnaie de PRISACHA. Brisac, lieu de sa fabrication et de son propre nom ✠HERIMANDVX mais il insérait dans le champ le nom du souverain OTTO (936-949) (pl. XVIII, 37), (Günderode Sämmtl. Werke, I, p. 235; Mader, IV, nº 26).

Son successeur Ludolf, fils d'Otton le grand, observa le même respect pour son père. La légende de la croix offre OTTO LIVTOLFDI, les noms réunis du roi et du duc. De l'autre côté les lettres de Brisac, accrochées ou cantonnées (949-950), (Mader IV, nº 27).

P R I
S ✠ A
C H A

Ce n'est qu'au moment de révolte (950-955) que Ludolf osa forger une monnaie indépendante, qui ne portait que LIVTOLFDV✠ et de l'autre côté les lettres de Brisac ꝶRiSACHa (pl. XVIII, 38), Mader (IV, nº 28) croit y voir MONASterium, Münster dans le pays des Grisons, ou en Alsace près de Colmar.

ꝶ
< ✠ S
H

Mais son successeur en 955 retourna à l'obéissance. Il marquait sa monnaie de la croix : d'un côté elle était entourée d'OTTO IMPERATOR, de l'autre BURCHARDVS (862-973), (Mader IV, p. 78.)

Digitized by Google

Le duc Otton (973-983) inscrivait aussi dans la légende de la croix le nom de son souverain •OTTO• PIUS• REX et continuait ses titres dans l'inscription cruci-forme de l'autre côté ⊓ A C I ⊢ ⊢ C A S *pacificus* dans laquelle son propre nom ducal OTTO repassait à travers (Mader IV, nº 29). Le duc Otton devait donc toucher avant sa fin la royauté mineure d'Otton III en 983.

O
A C ⊢ ⊓
A C ⊢ I S
O

Le dernier duc qui sous les Ottons administra le duché fut Herman (997-1004). Sa monnaie offre autour de la croix doublement cernée d'un cercle perlé et d'un autre fileté ✠ OTTOPIUS REX au revers on voit en haut les trois lettres de trois syllabes de Pri-Sa-Cha et le nom du duc HRIMANƧ placé sous un T ou sous une potence (Mader IV, nº 31). Conséquemment Herman a dû être en possession du duché avant le sacre d'Otton III, empereur.

P S C
HR I | M A
N | Ƨ

Depuis que l'archiduc Brunon partagea la Lotharingie en deux duchés, il y avait toujours deux ducs, mais la tranquillité du pays n'en allait pas mieux, l'insubordination et l'influence de la France carlovingienne l'agitaient. Pour remédier à ce mal, Otton II, en 976, fit duc-roi de Lothier, Charles, fils du roi Louis d'Outremer. Charles accepta cette province comme dépendance de l'Allemagne, l'administra comme vassal, et établit sa résidence royale à Bruxelles, dans le quartier de Saint-Géry.

Issu de la maison souveraine, originaire de la Belgique, il y frappa la monnaie en souverain, mais il la laissa sujette à l'autorité. Ces deniers offrent d'un côté le monogramme Charles, qui est son propre, de sa famille, la légende qui l'environne porte *gratia dei rex;* du côté de la croix la légende nommait *Otto rex,* le roi Otton III (983-996). La pièce que j'ai figurée sur la planche XX, nº 1, m'a été communiquée par M. de Saulcy. Il y a quelques mois cette monnaie fut trouvée en certain nombre avec les autres contemporaines.

Le roi Charles, duc de Lothier, fut petit-fils d'Odgive, sœur d'Atelstan, roi Anglo-Saxon et d'Édithe, mère d'Otton II, par conséquent il fut beau-frère d'Otton III et d'Éthelred, célèbre inventeur des empreintes de la monnaie. Il gouvernait le Lothier, lorsque Ethelred marquait sa monnaie de la dextre (976-991). Il semble qu'il a plu à Charles d'imiter son parent, et il a réuni la dextre etelredine, avec son monogramme carlovingien. Foun-

Digitized by Google

tain a publié une semblable monnaie parmi les incertaines, dont il ignorait la signification. Le type y est grossier, mais la dextre et le monogramme de Charles y sont reconnaissables. Les légendes très-difformes, mais on y débrouille *gratia dei rex*, répété dans l'un et l'autre. Je reproduis cette pièce sur la pl. XVII, 12 et je supposais qu'elle est de Charles de Lothier, lorsque la découverte et la connaissance de la pièce précédente au monogramme de Charles et au nom d'Otton, vint rafermir mon opinion. Cette monnaie a une apparence d'indépendance, à moins que le *gratia dei rex* deux fois répété ne se rapporte une fois à Charles, et une seconde fois à Otton, sous-entendu.

Dans la Germanie, les seigneurs, ducs et comtes s'emparèrent du coin, méconnaissant dans leur empreinte l'autorité souveraine. Furent-ils administrateurs de la monnaie, où érigèrent-ils de nouveaux hôtels, ils frappèrent le denier indépendant, à leur propre coin, à leur propre nom. Dans la Souabe et dans la Lotharingie l'affaire allait autrement. Les ducs et les comtes furent les seigneurs administrateurs qui devaient surveiller le poids, la qualité et le coin de la monnaie. Quelquefois, toute la dépense et tout l'avantage étaient à eux. Ils supportaient le brassage, et en modifiant le foiblage ils s'enrichissaient. Il n'y eut que Sventibold comme roi, fils d'Otton le grand, et Ludolf comme révolté, qui furent maitres du coin indépendant; les autres hauts fonctionnaires, remuans qu'ils étaient, n'osaient sur l'ancien terrain de l'empire enfreindre la prérogative royale. Les prélats y ouvrirent la brèche pour escamoter le coin. On sait qu'à Toul le comte avait long-temps l'autorité sur le coin de la monnaie, et il faut espérer qu'on retrouvera les espèces subordonnées d'autres fonctionnaires. Un denier de la collection de M. de Saulcy, très-difforme (pl. XVII, 7), offre autour de la croix *Jodio comes;* de l'autre côté une tête barbue de face, autour de laquelle il semble que la légende voulait dire *Odo dei gratia rex.* Si la lecture est bonne, il sera avéré qu'il y avait d'autres seigneurs laïcs qui, à la manière de Charles de Lothier et des ducs de Souabe, forgaient la monnaie à son nom, marquée de l'autorité souveraine. Avec le temps les seigneurs laïques, dans les deux duchés de la Lotharingie, s'émancipèrent avec leur type, le firent indépendant, et le roi-empereur se vit dépouillé de la monnaie dans les Lotharingies.

Digitized by Google

Henri II, roi (1002-1013).

Au moment de la mort d'Otton II, on a pu remarquer que la branche saxonne de Bavière visait à la couronne royale et impériale. Le décès d'Otton III ouvrit le champ pour Henri le pieux, qui, vainqueur du parti contraire, occupa le trône de l'Allemagne et réunit pour quelques années le duché de Bavière avant de le donner à un duc particulier; puis il le reprit et le tenait sous son administration immédiate dans l'espace de douze ans (1002-1005; 1009-1017). Alors les hôtels des ducs de Bavière, devinrent royaux, la monnaie ducale y fut négligée et supprimée, et la monnaie royale seule y fût battue à Ratisbonne et à Augsbourg. La trouvaille de Trchêbougne comptait une assez grande quantité de cette monnaie, je donne trois exemples et la description des autres. (pl. XXI. 14-16).

De face, un profil droit barbu dans une couronne triglobulaire; sur la pièce gravée n° 14, devant la tête EVHRIC. Derrière IRX *Henricus rex;* sur les autres différemment. — Au revers dans le champ ceint des perles une croix; entre ses branches sont contreposés les trois perles et le coin avec un anneau; la légende sur la pièce gravée ✠ RTCIƧV CCNO
sur une autre ✠ ITCIƧVFCCNO
ce qui veut dire R T. C I S. *Regina civitas, Veccno* monetarius (Joach. I. Suppl. 60, 61, 62).

Une pièce monstrueuse (pl. XXI. n° 15) offre de face un profil droit à la couronne triglobulaire; devant et derrière la tête, les débris de *Henricus rex;* de l'autre côté la croix cantonnée comme la précédente; dans la légende, : V Ɔ . IO
dans le sens retrograde on demêle V Ɔ N
Regina ci. défiguré et deux fois ré- *v c a. i or*
pété. *v c a n r*

De face et au revers, dans le champ le profil et la croix comme sur les monnaies royales précédentes, frappées à Ratisbonne. Par-devers la tête sur la pièce gravée (n° 16) ⱧINRICREX sur les autres ⱧNRRE ou ⱧRICRE. La légende autour de la croix sur la pièce gravée AVG ꝏ TACIV *Augsta civ.* Sur les autres OAVCꝏTACIV ou AꝏIIACVID *Astiacuig,* où l'on

trouve *Augusta civitas* Augsbourg (Mader IV,39).—Henri II fit aussi battre à Augsbourg sa monnaie marquée de son profil couronné et d'un temple à quatre colonnes (Mader I,49).

Cette monnaie royale en 1013 devait céder à la monnaie impériale, lorsque le roi Henri fut sacré. Cependant je ne sais pas indiquer des pièces impériales à l'empreinte bavaroise forgée à Ratisbonne et à Augsbourg : mais j'espère les faire voir à une autre.

Henri II se ressaisit aussi de la monnaie de plusieurs prélats. Mader a publié une pièce de Strasbourg (IV,38) dont la couronne ou la chevelure est dressée en haut et le temple ou le bâtiment en forme d'une tour, coïncident avec le type des Ottons : malheureusement elle est fruste (pl. XVIII, 17).

De Cologne, on connait des pièces offrant autour de la croix cantonnée des globules HEINRICHVS REX, de l'autre côté l'inscription ordinaire du nom de la sainte Cologne. (Joach. Grk. I. supp, 42; Wallraf, p. 14,15, nº 9-14).

S
COLONIA
A

La monnaie de Dortmund offrait un profil barbé gauche couvert d'une couronne à deux ogives ✠ HEINRICVS REX, de l'autre côté une croix cantonnée de quatre boules ✠ THORTMANNE (Mader IV,41). La pièce pèse 23 grains. Mader l'attribue à Henri III, mais la découverte de Trchébougne donna des pièces impériales de Henri à la même empreinte ; et puisqu'il n'y avait d'autre Henri empereur avant la date de l'inhumation du trésor de Trchébougne (1042) que Henri II, il est évident que cette empreinte, ce portrait, cette couronne et ce profil lui appartiennent, aussi bien que le même profil, un autre portrait aussi barbu, et une autre couronne triglobulaire figuré sur la monnaie de Bavière.

Henri II, empereur (1013-1024).

Le trésor de Trchébougne en donnant grand nombre des monnaies de Cologne, n'a pas manqué de celles de Henri II, empereur. De face on y voyait un profil droit découvert, ses cheveux sont jetés en arrière. De semblables chevelures sont anciennes et elles reparaissent encore sur la monnaie de Conrad II.

Digitized by Google

Sa légende portait ✠ HEINRICVS IMP
au revers en diafragme croisé *sancta*
Colonia à rebours et défigurée; sur les
autres plus correctement. Une pièce semblable est publiée par Mader (IV,43; Wallraf, p. 12, nº 1,2). On voit donc que Henri, roi et empereur, possédaient la monnaie de Cologne, de Strasbourg, d'Augsbourg, et le coin y méconnaissait les titres des prélats du lieu.

S
III OIOƆ
A

Joachim (1 suppl. Grk 57), donne une pièce ayant autour de la tête HEINRICVS IMPERATOR, au revers dans le champ une croix cantonnée des quatre perles, au bout
de ses branches BONV et dans la légende
TRΣADW×VAN où il croit voir Dortmund
et le nom de Brunon. Mader sur une semblable monnaie fruste (IV. nº 37. p. 57) n'a vu que BONV et de la légende de la tête que OL, d'où il conclut qu'elle est d'*Oddon*, frappée à *Bonne*. La trouvaille de Trchébougne m'en a donné quatre également frustes par la faiblesse de l'empreinte; je les ai comparées toutes les quatre et il me fut impossible de compléter les légendes à la manière de Joachim. Une de la meilleure empreinte est dessinée sur ma planche XXI, nº 1. Son profil gauche aux cheveux flottans ceints de diadème la rapporte non-seulement à Henri II mais aux temps de ses prédécesseurs Ottons. Les quatre lettres de la croix, prises de dedans ϴ V N O de dehors Ɖ O N A donnent le nom de *Buno* Bennon, Benoit, Bernard; ou bien *Bona* nom du lieu, Bonne: mais que veut dire la légende ✠ HAVAAR ou THAVAAR qui est dans une direction inverse avec celle de Joachim et la légende de la tête ... ƆOHRINEII est-elle suite des deux lettres vues par Mader O D et offre-t-elle le nom d'*Otton* avec ses titres, ou de *Henri* avec ses titres, ou de *Conrad?* Offre-t-elle un mélange, une transposition des lettres ou bien y a-t-il *com. Rinein*, ou *archiepisco Hrinein?* Je ne sais rien, et je rétracte toutes les conjectures que j'ai faites dans ma publication polonaise.

B
ᐅ ✠ O
И

Je fis remarquer que le nombre des hôtels à l'est du Rhin s'est augmenté, parce que Henri II s'est servi des ateliers de Ratisbonne et d'Augsbourg. Il fit battre sa monnaie à Brême (pl. XVIII, nº 32), marquée d'un côté de son
profil gauche et de son nom; de l'autre côté
Sancta Brema y est inscrite, à la manière de la
sainte Cologne.

S
B R E M
A

Digitized by Google

Il fallait espérer que le numéraire de Trchébougne devait nous indiquer les nouveaux hôtels qui apparurent en Saxe après les Ottons, mais je n'ai pas eu de satisfaction à y retrouver les espèces de Henri II, excepté de l'hôtel connu de Dortmund. — De face la monnaie avait un profil gauche, couvert de la couronne à trois globules, mais à deux ogives, (pl. XXI, 8). (La même couronne reparait sur la monnaie de Conrad II). La légende offre ✠ HEINRICVS IMB au revers une croix cantonnée de quatre globules, entourée de THEROTMIN *Dortmund*. La lacune de notre pièce peut être remplie d'IMR *imperator*, par la comparaison avec une semblable représentée chez Joachim, (erstes Suppl. n° 53).

Monnaie de Henri II; obscure et enigmatique (1002-1024).

La monnaie d'Allemagne offre plus d'exemple de difformité que tout autre, elle a imité quelquefois l'enigmaticité anglo-saxonne, et le plus souvent elle n'a que les extraits, que les débris de la légende, et devient obscure à l'infini. Je crois qu'il y a des pièces qui ont les lettres mélangées sans but, sans raison et sans symétrie. Les énigmes anglo-saxonnes, ont plus d'invention, sont plus complètes et tiennent plus à la méthode compliquée et organisée. Les énigmes allemandes, sont plutôt les embrouillemens qui, avec leur obscurité brute, renchérissent sur toutes les autres. Des lettres y sont mélangées sans but, sans raison, sans symétrie. Les légendes sont tronquées et mutilées, et le petit nombre de lettres qui sont conservées n'est pas épargné sain et sauf, jusqu'à tel point que toutes les traces à déchiffrer disparaissent. Ce n'est pas l'incapacité de l'artiste qui fait tordre le cou aux légendes et aux lettres; mais son caprice, ou son inattention volontaire, et son inadvertance. Vous y voyez les lettres renversées cul par dessus tête. Tantôt elles se couchent sur leur dos, tantôt rampent ventre à terre; les unes marchent leur pied ferme, les autres tournées les jambes en haut tête en bas. Dans leurs continuelles culbuttes, elles se montrent boiteuses et courbées, leurs membres sont disloquées, fracassées, éparpillées. Nous avons vu les exemples, nous en verrons encore. Ils se reproduisent dans l'écriture qui n'est pas énigmati-

Digitized by Google

que et l'obscurcissent. Quels ténèbres ne jettent-ils pas dans les compositions énigmatiques, occultes!

Après une certaine expérience, nous pouvons réduire à quelques règles les cas de la défiguration pratiquée. La monnaie de Bavière en donne la clef, et c'est singulier que le résultat obtenu de l'analyse de la défiguration anglo-saxonne et de celle de Bavière est le même. Il peut servir de clef pour deviner et ouvrir le déguisement. La petite table suivante réunit la plus grande partie des variations nombreuses.

A. A. II. I.
V. II. I.
H. I⁻I. II. I.
N. AI. IV. VI. IA. II. I.
M. IVI. AA. IAI. IV. AI. VI. AI. III. II. I.
E. E. F. F. F. F. L. F. C. [illegible]
D. ID. D. CI. C.
R. IR. IDI. ID. SI. ICI. [illegible]I. I.
S. CID. DIC. CD. DC. [illegible]. [illegible].

Les lettres sont couchées [illegible]; ou têtes en bas, ce qui fait prendre l'une pour l'autre A. V. V; V.A; L. Γ. ⅂; T. ⊥; ꟽ; M. W, et cætera. Il s'y mêle des signes d'abréviations qu'on pourrait prendre pour des lettres véritables [illegible] — O [illegible] Ī T TO. La signification des lettres devient incertaine, parce qu'on substitue l'une pour l'autre H N M; TD; LVA; CGOEEL; ODPRBE; et comme on marquait les *a*, *v*, *h*, *m*, *n*, *r* par les deux traits perpendiculaires et même par un seul, il arrive que toute la légende change en traits, tous les indices se perdent, et le sens, s'il en a eu, disparait. On ne peut pas être assez circonspect et prendre assez de précaution, dans les dévidages de ce labyrinthe.

Après ces préambules, nous entreprendrons l'analyse de deux légendes que nous avons sur la pièce dessinée sur notre planche XIX, 40. D'un côté autour de la croix.

I И I E N O I A I A D I

On y distingue *I N I E N O M I A D I*, d'où l'on peut composer l'invocation connue à la monnaie du XI[e] siècle, *in nomine domini amen*. Elle se trouve sur la monnaie de Swen en Angleterre (1011-1014), sur celle d'Olav, en Suède (1000-1020), de Bernard, en Saxe vers (1011), enfin nous la retrouvons ici. On voit dans l'arrangement des lettres, une certaine symétrie.

Digitized by Google

Le milieu y tient l'O; les N M lui sont accostés, puis viennent I E avec I A; puis I N et D I; ainsi que des deux côtés de l'O, on a par cinq lettres, fermées par le I, I. Pourquoi en a-t-on dérangé la suite des lettres dans la phrase? Je crois résoudre la question par des substitutions très en usage, et voici :

I A I A D I I N I E N O

m i v c i r n i e h dans la direction rétrograde *Heinricu im.* l'empereur Henri II.

L'autre côté de cette monnaie offre un autre genre de mystification. Autour du temple, sur la pièce que nous avons gravée, et sur les autres trouvées à Trchébougne où à Sierpov, on distinguait plusieurs variations:

I I Ɵ I I Ↄ I M I . . I D	ou il y a	I I c I I g I m I . . I c
I o I o I I 6 I M I D I D		l o l o l l g I m I c I c
H O I I I O I M I 6		n o I I I g I m I g .

L'*m* y est essentiel et invariable, les autres changent de position et de forme, mais le *g*, reparaît aussi constamment. Je crois qu'on y débrouille le nom de Mayence, ainsi connu : Mo-Gon-Cia-Civ, où la première de chaque syllabe est à l'ancienne manière, signalée et intercalée par des traits. Sur l'autre MOGOII. CI. CI. sur la troisième MOGON. C. et toujours Mayence, où l'empereur possédait sa monnaie, et l'archevêque s'abstenait de la fabriquer à son nom épiscopal.

Sur les pièces qui se trouvent sur notre planche XXI, nº 23,24, on voit d'un côté la croix entourée de la légende

H II ⊨ II V II ⫤ II

où l'on rencontre les quatre lettres H. E. V. R séparées par des double traits perpendiculaires. Nous prévenons, que l'H peut servir également pour *n* et pour *m*; de même que le V, signifie aussi bien *v* et *a*, il y a donc, partant :

de droite à gauche	h E - i H - Ri - cVs	*HeInrICuS*
de gauche à droite	i H - p E - r A - to R	*ImPeRaTOr*

des quatre syllabes du nom, et des quatre du titre, *Heinricus imperator* on a pris par une lettre, celle qui se répétait respectivement dans les syllabes correspondantes des deux mots, ou qui, par sa forme, répondait à l'autre *n*, *m*, *a*, *v*; et on a inventé ce tetragramme.

De l'autre côté, autour de la croix recroisetée dans ses branches et perlée, j'ai remarqué dans la légende de différentes pièces plusieurs variations :

Digitized by Google

GII⋞II⋞IIDII *g. a. r. c.* Re-Gi-nA. Civ.
⋗I₀⋈III⋞IIDIII *a°. e. r. c.* RE-°gi-nA. Civ.
⋞I⋈II⋗IIIDI *a. x. r. c.* RE-Xi-nA. Civ.

Les variations consistent dans les lettres *e*, *g*, *x*. Cependant cela revient toujours au nom de *Regina civitas*, nom de Ratisbone. Dans la seconde légende une syllabe entière fut éliminée : il paraît que le compositeur en a réfléchi et l'a signalé par une marque d'abréviation °. Dans la troisième une *x* force à lire *Rexina*, cette dénomination de Ratisbone n'est pas étrangère à la monnaie bavaroise, qui y fut forgée.

Il faut supposer que le monétaire, choisissant le *g*, *e*, ou *x*, se rapportait à son nom propre, qu'il voulait exprimer et déguiser dans le même tétragramme, dans lequel il enfermait le nom du lieu. Cette monnaie était en grand nombre parmi celle de Sierpov et de Trchébougne, et elle se retrouve souvent dans la Pologne.

Il me semble qu'il existait une monnaie semblable de Henri, roi. Nous voyons sur notre planche XXI, n° 22, autour de la croix cantonnée des quatre anneaux :

—•— I°I ⋞ III I III ⋈ I°I *e. r. x.*

où il n'y a que trois lettres dans lesquelles on n'entrevoit que le titre *REX* et *hEnRiX*, où l'on a supprimé la quatrième syllabe et la quatrième lettre pour faire mieux ressortir les trois lettres du titre monosyllabe. De l'autre côté, autour de la croix largement patée, on voit comme sur les autres ⋞ II ⋈ II ⋗ IIƆII *Re-Xi-nA-Ci*.

Une autre monnaie (pl. XXI, 12) ne donne autour de la croix que des chevilles à la place de la légende; de l'autre côté elle a autour d'un temple une légende dont les deux parties sont composées de la répétition égale des i et des o:

sur la pièce gravée ✠°TOIOI °IЄIOIO I
sur l'autre pièce ✠ IIIIO IIIIOII .I

Cette monnaie est des ateliers de la France rhénane. Ne peut-on pas y reconnaître un Otton? On en rencontre cent autres semblables. Sur certaines on voit d'un côté ✠VOAVOAOAA, de l'autre ✠XAVAVO. Devine qui a du courage ! Les légendes linéaires marquées avec de simples traits étaient en usage du temps des Ottons (Joach. erstes. Suppl. n° 36).

Les espèces de ce genre se rencontrent partout en grand nombre. Mader (I, p. 71-74.) nous a parlé de celles qui furent

Digitized by Google

trouvées à Grabow en Meklenbourg et à Lobau en Lusace; de celles qu'il a réunies en nombre assez considérable sans en être plus sage (ohne daraus klug zu werden). Elles ont été trouvées à Kaski, à Sierpov, à Trchébougne et ailleurs, dans toutes les fouilles qui datent de l'an 1040; elles se trouvent dispersées en Pologne jusqu'au-delà de la Vistule et par toute l'Allemagne. Leur grandeur est moindre que celle des autres. Ordinairement leur tranché est pressé et frappé, de sorte que les marges des deux côtés de la monnaie deviennent élevées et forment une espèce d'assiette, de plat, de patelle. Cette élévation du bord ne donne aucune attribution particulière à la monnaie. J'ai vu des pièces frappées, de Bernard, duc de Saxe, ainsi patellées. Cet aplatissement de rond reparut en Lorraine, en Allemagne, en Danemark, en Pologne à différentes époques, au XII^{e} et au XIII^{e} siècle.

Conrad II, le salique, roi (1024-1027).

Nonobstant que sa royauté fut de courte durée, il fallait espérer que la monnaie de Trchébougne offrirait quelques pièces royales de Conrad, mais je n'ai pas eu le bonheur de les trouver.

La monnaie de l'évêque Brunon n'empêcha point le roi Conrad de faire battre la sienne à Augsbourg. Elle était à la même empreinte que celle de son prédécesseur, son profil y fut couvert d'une couronne triglobulaire garnie de neuf boules, KVONRREX (Mader IV, p. 85). Peut-être usa-t-il du même droit à Ratisbonne.

J'ai vu chez M. Rigollot un denier de Mayence, qui offre d'un côté un temple de la forme connue sous les Ottons, ayant une croix sur sa devanture carrée, et autour ✠ MOVN.·. CI *Mouncia ci*. De l'autre côté autour de la croix cantonnée des quatre boules CONDRAER ✠ *Condrae rex*.

Le royaume de Bourgogne composait à certains égards une dépendance de l'empire. Le dernier roi Rodolf reconnut sa reversibilité et en 1025 céda d'avance au roi Conrad la ville de Bâles. La monnaie que le roi Conrad y forgeait (1025-1017) est connue par la publication de Schöpflin (Alsat. t. II, p. 458, tab. I, 7)

Digitized by Google

et de Mader (IV, 40, p. 83-89). Le nom de Bâles y est inscrit en deux lignes horizontales *Basilea*, et traversées perpendiculairement par une ligature des lettres C ✠ V ✠ S qui composent en descendant *civitas*. De l'autre côté autour de la croix, *Chuonradus rex* (pl. XVIII, 27).

C
BA ✠ SI
LEVA
✠
S

Dans un journal numismatique allemand, publié par M. Grote à Hannovre, j'ai remarqué (nº 185) une autre empreinte de Conrad à Bâles. La croix couchée sur un cercle cantonnée de quatre boules, autour CHONRADRX, au revers un temple entre B S L A I A *Basila*.

B A
S I
L A

Rodolf, roi de Bourgogne, mourant peu de temps après, en 1032, envoya au même Conrad empereur, la lance de saint Maurice, marque de la dignité souveraine bourguignonne, et les empereurs devinrent possesseurs immédiats de la Bourgogne, jusqu'aux bords du Rhône.

Conrad II, le salique, empereur (1027-1039).

Généralement, l'avénement au trône d'une nouvelle dynastie occasione des changemens sensibles au coin de la monnaie. Ces changemens ont eu lieu du temps de Conrad le salique. Ces couronnes prirent des formes variées de la nouvelle invention, en forme d'un chapeau, d'une barette, les têtes de face ont une physionomie particulière et leur nombre considérablement augmenté sont signalés par différentes publications et par les monnaies de l'empereur Conrad, dont nous a fourni Trchébougne.

Il y avait des deniers (pl. XVIII, 4) qui offraient un profil gauche, couvert d'une singulière couronne. Elle est en forme d'un chapeau. La légende à la renverse ЯOTAЯƎЯMI *imperator*. Au revers une croix cantonnée de quatre globules, et tout autour à la renverse ƧVDAЯNOƆ *Conradus*. La grandeur des lettres y est démesurée, et dépasse l'orbite du flanc. Certaines pièces d'Otton le grand, frappées à Cologne, offrent un semblable exemple des lettres largement ramifiées avec ses membres. Sur

Digitized by Google

ces deniers de Conrad, l'indication du lieu est complètement négligée.

L'empereur Conrad avait sa monnaie à Cologne, et Trchébougne en donna de nombreux exemples. De face on y voit (pl. XIX, 31) un profil droit, son front ceint du diadème, et la chevelure semble être tournée en arrière; devant le visage une petite croix; la légende *Chuonradus im.* Au revers les traits de *sancta colonia.* La pièce de Merle avait un profil gauche (Wallraf, p. 17, nº 2).

S
OIOIII
A

Mader donne sa monnaie de Cologne à une autre empreinte de face. La croix y est cantonnée à l'opposite de deux boules et de deux croisettes, et entourée de la légende ✠CRONPMOADVS où l'on démêle *CONRADAS iMPeRAtoR* (Mad. I, nº 41).

Trchébougne comptait sa monnaie de Mayence. D'un côté elle avait une croix cantonnée de quatre globules avec la légende de son nom qui variait :

nº 1) ✠ H < R C V H O H R E
2) C H V O H R A D V S I M
3) C H V N R A D I M

de l'autre côté, un temple marqué sur la devanture de la croix et dans la légende

nº 1) ✠ V I: I: I M O G V C H A
2) (lacune) C V H C I A
3) (lacune) I N O G V H (lacune)

le nom de Mayence *civitas Moguncia.*

Il y a des pièces qui offrent du côté de la croix *Conrad im. au.*; de l'autre côté sur la devanture du temple, un anneau, et autour le nom de Mayence (Harzh. e Scholtzio, tab. X, 30).

Les deniers royaux et impériaux de Conrad frappés à Mayence, dont nous avons signalé l'existence, étaient marqués d'un temple, mais le portrait paraît être en usage à Mayence, comme je crois le prouver par une pièce monstrueuse trouvée à Trchébougne (pl. XXI, 10). D'un côté un profil gauche couvert d'une couronne à deux arcs, autour C V H I. R O T V I *Cunrad im. au.* ✠; de l'autre côté autour de la croix ✠ OCVHMVEcIIA où l'on a *ocunmvgciia*, les lettres mélangées de *Moguncia civ.*

Un dessin a été communiqué à Mader (IV, p. 89), qui offrait autour de la tête CHVO MP., au revers, dans le champ,

Digitized by Google

l'inscription portait CCIAIRO; n'est-ce pas *Coria* ou *Coira ci*, dans le pays des Grisons?

Sous Conrad le salique et sous Henri, ses successeurs, à l'est du Rhin apparurent de nouveaux hôtels inconnus à ses prédécesseurs. Ils démontrent que la civilisation matérielle de la Saxe avançait, et que les souverains ont reconquis leur monnaie dans ce duché. Ils reprirent pleinement leur autorité monétaire dans les archidiocèses de Mayence et de Cologne; de même, ils disposaient en propriétaires de la monnaie de Saxe.

Parmi les espèces de Trchébougne on a eu assez de monnaie de l'empereur Conrad frappée à Duisbourg. D'un côté elle offrait une tête de face barbue, couverte de la couronne à trois globules et de deux ogives ou arcs, ayant des pendans près des oreilles. Dans la légende de la pièce figurée (pl. XVIII, 5) on lit ✠CHVONRADVSIMP, sur les autres on voyait CHVOMRADIM, le non de Conrad tronqué de différentes manières. Au revers l'inscription croisée du nom de lieu *Duisburg*. Chaque canton de l'inscription est rempli de l'arc doublé. Mader (IV, p. 89) se souvenait d'avoir vu cette monnaie *in Raus Tafeln*. Duisbourg est une ville de Westfalie sur le confin du duché de Saxe, non loin du Rhin sur la rivière Ruhr.

B
V
✠ D I V S
R
G

Scholtz (apud Harzheim, tab. X, 4) donne une pièce ayant une tête de face à la couronne-barette, et autour CONRADMI *Conrad im. au.*, de l'autre côté une inscription qui paraît offrir en ordre retrograde IVIↃELIETOB *Boteile civi*, dont l'explication se trouve ci-après sous Henri III.

B
L I E I
N P
O

Henri III, roi (1039-1046).

La trouvaille de Trchébougne donna différens deniers de Henri III roi, et aucun du même Henri III empereur : ces deniers sont de l'an 1039-40-41. Sur ces deniers, Henri est représenté sous la même effigie, couvert avec les mêmes couronnes que son prédécesseur. La couronne-barette couvre sa tête royale imberbe

Digitized by Google

de face, à Strasbourg (Schöpflin, Alsat. I, 6; Harzh. è Scholtzio, suppl. tab. X, 5; Joach. Grk. I, supp. nº 46); à Cologne (Joach. Grk. 43; Wallraf, p. 13, nº 58); à Duisbourg (Joach. Grk. II, 3); à Botfeld, à Utrecht. La couronne-chapeau couvre son profil royal à l'œil gauche à Dortmund (Joach. Grk. 1, supp. 51). La couronne a deux ogives, sa tête royale barbue de face à Dortmund (Joach. Grk. I, supp. nº 52, Mader, IV, 41).

Parmi le numéraire de Trchébougne nous remarquons une pièce dont la tête est couverte d'une couronne-barrette (pl. XXI, 7); la légende est pleine de lacunes, les lettres qu'on y distingue ✠ M R ⦣ E I N S I (lacune) X semblent indiquer qu'elles sont placées dans un désordre qu'on remarque très-souvent dans les légendes de la monnaie de cette époque : elles répondent au nom de Henri-roi. De l'autre côté on a dans l'inscription *Botiele :* c'est le nom du lieu où la pièce fut fabriquée.

B O
T I E L E

Les empereurs menaient une vie nomade; ils faisaient des voyages et changeaient continuellement de résidence ou plutôt leurs bivouacs, tantôt dans une ville pour expédier les affaires de l'état, tantôt dans leurs palais écartés, leurs maisons de campagne, leurs fermes, pour y chercher des distractions. Les empereurs de ce siècle aimaient à fréquenter les villes et les palais en Saxe. Le commerce et l'industrie y prenaient leur vie; la monnaie locale devenait nécessaire. Otton le grand fut le premier qui, dans les environs de Goslar, trouva les mines d'argent (Ditmar; Gottfr. Viterb. inter. scr. rer. Germ. Struvii, t. II, p. 326) et la tradition fit remonter leur découverte à Rammersberg près de Goslar, jusqu'au temps de Henri l'oiseleur (Würdtwein dipl. Mag. t. II, p. 146). Le pays fournissait le métal à forger la monnaie et il est surprenant peut-être qu'on n'en retrouve de plus ancienne que de Henri III et de son prédécesseur Conrad.

Le fréquent passe-temps de Henri III à Goslar, à Erfurt et dans d'autres lieux du pays, contribue infiniment à leur croissance. En 1043, Henri célébra la fête de l'annonciation à Goslar; en 1046, 1053, 1055, la noël, et en 1056 la naissance de la Vierge. Entre Goslar et Quedlimbourg, une prairie d'une extension très-considérable était garnie d'un palais et d'une métairie royale. Elle était entourée de forêts, où Henri s'adonnait à la chasse. Pour se distraire il alla en 1056 de Goslar à Botfeld, continuant et prolongeant les fatigues de veneur, et il y trouva la mort

Digitized by Google

d'amertume, selon le témoignage de Lambert d'Aschaffenbourg et autres contemporains. Là au palais de *Botfeld* il y avait une monnaierie où l'on battait monnaie, sur laquelle on inscrivait le nom *Botiele*. Elle était royale, frappée de son avènement au trône, car la monnaie existait à Botfeld sous son prédécesseur, et sa propre monnaie royale de Botfeld circulait en 1040 dans les pays ensanglantés de la Vistule.

Dans la trouvaille de Sierpov j'ai remarqué un denier, à mon avis très-intéressant, et je regrette de ne pouvoir donner son dessin. Il offrait d'un côté une tête couverte de la couronne-barrette, entourée de HEINRICVS. REX. *Heinricus rex;* de l'autre côté sur la devanture du temple TRAIECTV *Trajectus*, et autour dans la légende XANA RARILGO *christiana religio.* Cette légende ancienne se montre en même temps pour la dernière fois à Cologne. Cette pièce à Utrecht est peut-être la dernière de la fabrique du souverain.

A Duisbourg la monnaie de Henri III portait la même tête de face à la couronne-barrette ✠ HEINRICVS REX, de l'autre côté une croix vidée au cœur et dans ses branches, cantonnée de DI VS BV RG (Joach. Grk. II, Fach. nº 3).

DI ‖ VS
══o══
BV ‖ RG

A Cologne la monnaie royale de Henri III, à la couronne barrette de face, est bien connue, elle offre de l'autre côté l'inscription de la sainte Cologne (Joach. Harz. Wallr. ci-devant cité).

S
COLONI
A

Tête de face à la même couronne-barrette, ayant autour HEINRICUSRC, *Heinricus rex;* de l'autre côté une croix cantonnée dans chaque canton de trois perles et le reste de la légende ... N A .. V ... *Argenti* N A *ci* V (Harzh. è Scholtzio, suppl. tab. X, 5) atteste qu'à Strasbourg existait la monnaie royale de Henri III.

La monnaie royale de Dortmund est connue à sa double empreinte. L'une offre un profil gauche couvert de la couronne-chapeau HENRICHS REX, de l'autre côté autour de la croix cantonnée de quatre boules TRƎMAINAM (Joach. Grk. I. suppl. 51). L'autre offre la tête de face barbue, recouverte de la couronne à deux ogives ✠ HEINRICHVSREX, de l'autre côté une petite croix cantonnée de quatre perles, autour ✠ THORTMANNE (Joach. ib. 22).

Les légendes de toutes ces pièces royales n'offrent que l'E

Digitized by Google

carré; mais l'Є rond comme en Bavière et ailleurs, commença vers ce temps à pénétrer en Allemagne, et il s'établit d'abord en Bavière. Henri III, qui tenait sous sa propre administration le duché de Bavière (1027-1040), certainement ne négligea pas de battre monnaie à Ratisbonne, et c'est à lui qu'on attribue les pièces où l'Є rond se fait remarquer. Voici quelques pièces trouvées à Trchébougne. Autour de la croix bavaroise, sur la pièce gravée (pl. XXI, 13) ✠ HЄINRTCVSEЄX, sur une autre ✠ HЄINRTCV∾ ЄX *Heinricus rex*, sur une troisième ✠ UVH-CV∾N REX. Au revers un temple, sur lequel on voit le nom du monétaire IↃↃIS *Sicci* (Mader IV, 25); la légende de PCTNA CIVITIAƧ, sur une autre pièce le monétaire ECC et la légende RGIONACIVITASI *Regina civitas* (Joach. Grk. XI. 15); sur la troisième ENC et REICNVCIVTV∽ (Joach. ib. 34). Chez Joachim on peut voir les pièces à la même empreinte des autres monétaires AN≕. VVH. ƎIↃƎH *Hecil* (ib. 16, 17, 18); chez Mader ELLN. Cette monnaie de Ratisbonne fut frappée du vivant de son père (1028-1039).

J'attribuerai au roi Henri III encore une monnaie trouvée à Trchébougne (pl. XIX, 41). Elle est connue par les anciennes publications (Joach. Grk.I. supp. 41, MOCONCIA CIVITAS) et elle fut adjugée aux Henri plus récens, même à Henri VI. Mais puisqu'elle est frappée à Mayence, et qu'elle se trouva dans le trésor de Trchébougne, il était nécessaire de l'attribuer au plus tard à Henri III (1039-1041). La tête y est de face, sa couronne triglobulaire, mais les deux ogives pointues s'élèvent entre les globules. L'image de la tête est à la façon byzantine, tient un sceptre qui ressemble à un bâton à la croix; la légende porte SREXHEIMRICHV *Heimrichus rex*. Le revers présente un temple dont l'entrée est sous une arcade surmontée de trois croix. La légende porte ONCICIIVTIASCMO *oncicvatascmo*, Moconcia c'vtas. J'ai vu ailleurs ces lettres arrangées plus symétriquement et plus complètes:

o n c i c v a t a i s i c m o

Le règne de Henri III fut l'époque où les formes de l'ancien temple se décomposèrent et disparurent en différentes structures qui ornèrent le type de la monnaie locale. L'image byzantine de saint Venceslas, qui parut en Bohème (1037-1055) est de la même époque que l'image impériale de Henri, à Mayence. Le goût byzantin pénétrait en occident et devançait les croisades.

Digitized by Google

Les pèlerins traversaient déjà isolément la capitale grecque : précurseurs de l'invasion ultérieure. Le sceptre semblable se trouvait dans les mains de l'empereur byzantin, et du dernier roi anglo-saxon (1042-1066) contemporain de Henri III. Les sceaux d'Otton III attestent que les rois d'Allemagne le comptaient entre les attributions de leur dignité, et ce sceptre ressemble aux sceptres anglo-saxons et anglo-danois. La couronne enfin, que la monnaie de Mayence offre, n'est qu'une des modifications nombreuses des formes que la couronne triglobulaire prenait à cette époque dans les sceaux et sur les monnaies.

Henri III, empereur (1046-1056).

Pour les observations ultérieures, les trésors de Trchébougne de Sierpov ne nous donneront plus de renseignemens et je me renferme dans les publications seules que j'ai sous la main.

Wallraf (p. 13, 14, n° 6, 7) indique une monnaie impériale de Henri IIIII IVS IMPI marquée de la tête de face couverte de la couronne-barrette, et de la croix cantonnée de perles sans qu'il ait pu découvrir le nom du lieu : il conjecture que c'est la monnaie de Cologne. Une autre pièce de Cologne est supposée de ce même Henri III. D'un côté elle a un temple carré accosté de deux côtés de H N H N qu'on prend pour le nom de HeNric, deux fois répétés ; de l'autre côté un portail ou une porte de la ville à deux tours, dans la légende *Colonia Urbs* (Joach. Grk. I, sup. 44; Wallraf. p. 15, n° 15). Le nom double de Henri semble marquer Henri III et Henri IV, son fils couronné roi en 1054. Les monnaies contemporaines de l'archevêque Annon portent les premières la porte de la ville de la même forme.

Schöpflin (Alsat. I, 6) et Joachim (Grk. I, supp. 46) firent connaître une pièce offrant une tête couverte d'une couronne-barrette, de face, barbue chez Schöpflin, imberbe chez Joachim, sa légende HEINRICVSIMPAV *Heinricus imperator augustus*. Au revers *Argentina* cruci-formément inscrite, cantonnée de quatre tours.

```
⌂ A ⌂
  R
T I G N A
  E
⌂ N ⌂
```

Digitized by Google

Ces deux exemples démontrent que la couronne-barrette prolongea son existence pendant les deux règnes de Conrad II et de Henri III.

Mader (I, 44) donne une pièce de Duisbourg, qui offre d'un côté une tête couverte de la couronne à deux ogives, de face, le même portrait que celui de Conrad II. (v. notre pl. XVIII, 5) ✠ HEINRICHVSIM ✠ de l'autre côté dans le champ fermé par les quatre ogives arrondis en dedans, une croisette contonnée de quatre perles; les lettres D I V S B V R C cantonnées dans les quatre exergues coupés par les ogives.

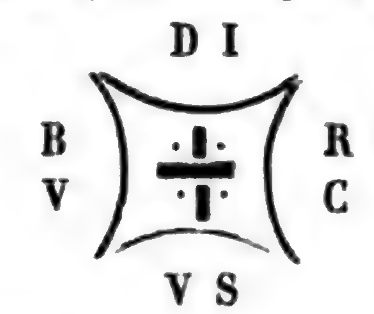

J'ai pu indiquer la monnaie royale de Henri III, frappée à Strasbourg, Mayence, Cologne, Utrecht, Dortmund, Botfeld, et Ratisbonne; de sa monnaie impériale je ne pus citer que celle de Strasbourg, de Cologne et de Duisbourg. Cette diminution vient : 1° de la difficulté croissante de distinguer les espèces des différens Henri; 2° de la négligence et de l'embrouillement des légendes et des empreintes; 3° de la diminution réelle de la monnaie des souverains, auxquels force a été de céder le terrain aux prélats; la rigueur même de Henri III n'a pu résister efficacement.

Les Henri.

Il nous reste encore plusieurs Henri, sans parler de Henri VII (1307-1313) qui est trop éloigné des autres; les monnaies des Weibelingues, de Henri roi (1233-1247) et de Henri VI empereur (1190-1197) sont reconnaissables par leur apparence majestueuse; ils sont aussi séparés des Henri de la race salique qui offre le plus de difficulté. Joachim, Götz, Mader et les autres, firent des efforts pour les distinguer par les variations de leur couronne, ils se rapportaient avec plus ou moins de succès à des variations remarquées dans les sceaux : mais l'expérience démontre que ces comparaisons ne purent pas trancher définitivement toutes les particularités qui se présentent. Marchant sur

Digitized by Google

leurs traces, nous avons indiqué plusieurs combinaisons, et nous voulons encore faire quelques observations.

Joachim croyait que c'est peine perdue que de se rapporter aux sceaux. Certe des relations trop intimes n'existent pas entre les sceaux et les monnaies, comme plusieurs scrutateurs se le sont imaginés, mais au moins les sceaux ne laisseront pas anticiper certaines marques et quelquefois ils affirment l'explication proposée. On y voit la couronne-barrette et ogivée, et les variations de la couronne triglobulaire, radiée et trefflée qui sont en question, au faîte de la monnaie; on y voit les globes, les sceptres, les palmes, les épées qui reparaissent sur la monnaie, et offrent les particularités à des combinaisons du criticisme. Pour faciliter la comparaison j'ai tiré autrefois des ouvrages de Heineccius, de sigillis; et de Bessel, chronicon Gotwicense la forme variée des couronnes (tableau XXXII). Malheureusement on ne peut pas se fier à l'exactitude desirée de leur forme; celles tirées de Bessel sont mieux : généralement leur forme fut d'avance connue en Angleterre.

La couronne-chapeau fut une apparition éphémère; la couronne-barrette se montra plus répandue et d'une vie un peu plus longue. Ces couronnes prenaient leur origine dans la couronne triglobulaire, qui suivit encore ses métamorphoses par les ogives rondes ou pointues.

Sous Henri IV roi (1054-1061), elle subit une trop forte violence, lorsque ces trois globules se placèrent sur une seule ogive ou disparurent complètement. On peut voir une semblable couronne-calotte, couvrant un profil droit de Henri, de la monnaie de Strasbourg, à l'inscription croisée *Argentina* (Mader I, 46). Une semblable couronne paraît extraordinairement seule dans le champ entouré de *Heinricus rex*; au revers y est inscrite cruciformément *Argentina* (Joach. Grk. 1, sup. 47). La couronne y semble avoir, au lieu des globules, les treffles. Les monnaies de Duisbourg du roi Henri, offrent simplement les contours à une ogive sans globules, couronne-bonnet, qui couvre les profils royaux à l'œil droit: une au revers est empreinte d'un bâtiment cerné de murailles; l'autre porte les lettres D I V S B V R C placées dans les quatre cercles (Joach. Grk. I, sup. nº 50, 49). La monnaie à cette dernière empreinte circulait dans les pays limitrophes, encore en 1240, comme nous le ferons remarquer ailleurs.

Digitized by Google

Une semblable couronne-calotte couvre la tête de Henri, empereur (1061-1106) vue de face; elle a sur son ogive, sur trois points par trois globules. De l'autre côté dans le champ, une croix accostée d'alpha et omega *Colonia* (Joach. Grk. I, sup. 45, Wallraf, p. 13, 4). Les lettres de l'Éternel accostées à la croix, se montrent en même temps sur certaines monnaies de l'archevêque de Trèves (1068-1075).

La couronne-calotte apparait dans le sceau d'Otton III, nous l'avons indiquée sur plusieurs monnaies de Strasbourg, de Duisbourg et de Cologne que nous croyons de Henri IV, elle est sur la tête de l'empereur Frédéric I (1066), garnie au lieu de globules, de trois croisettes (pl. XVIII, 7); et sur la monnaie de Duisbourg, qui circulait vers 1240. Une semblable couronne-calotte, à trois globules se trouve sur la tête de face d'un Henri plus récent (VI, 1190-1197) tenant un sceptre et une épée sur une monnaie que Joachim croit de Worms . . V R W A . . . (Grk. I, supp. 58); une autre semblable (pl. XVIII, 33) sur la tête de Henri plus récent (V. 1104-1125), vue de face accostée d'une lance aux lambeaux, et d'un bâton à la croix, de la monnaie de Dortmund où Mader (I, 45) a cru reconnaître HINRICVS PIuS. Cette pièce pèse 21 grains, (et les monnaies de Frédéric sont encore de 20 à 25; Mader I, 50-53).

Les anciennes formes des couronnes reparaissaient quelquefois dans les temps postérieurs; ainsi la couronne simple triglobulaire couvre le profil gauche de Henri VI (1190-1197) ayant par-devant un globe sur une monnaie de Mayence, pesant 17 grains (Mader IV, 55), et la couronne à deux ogives couvrait alternativement avec la couronne-calotte, le profil droit des Henri à Duisbourg. Une monnaie du roi Henri pesant 24 grains, offre au revers un bâtiment cerné d'une muraille en forme de tours; par la porte du bâtiment on voit, comme dans une niche, la tête du saint (pl. XVIII, 6; Mader IV, 42). La première apparition d'une tête de saint se manifeste à Cologne, vers 1080. (Wallraf, p. 48), et je crois que la monnaie des souverains n'était pas à même de devancer trop une semblable invention, et il est peut-être trop fort de reculer la monnaie de Duisbourg jusqu'à la royauté de Henri IV (1056-1061).—La couronne à deux ogives se fait voir encore sur la tête vue de face du roi Herman (1080-1087); il tient dans chaque main une croix; la monnaie est frappée à Goslar, car au revers elle a les images de ✠ S SI-

Digitized by Google

MON S IVDAS (v. n. pl. XVIII, 34; Mader IV, 47). Cette couronne se combine en même temps sur certaines pièces (de 20 grains) de Goslar, de l'empereur Henri (V. 1105-1125), avec la couronne pointue qui se fit remarquer particulièrement à Goslar.

Un autre compétiteur à la couronne ébranlée, Ecbert (1088-1090, frappant sa monnaie à Goslar (pl. XVIII, 35) se couvrit d'une couronne pointue. Le revers offrait les deux têtes des saints et une légende bizarre ✠ EMNISHЄM (pèse 12 grains) (Mader IV, 63). Une pièce municipale de Goslar publiée par Seelânder (Zehn Schrif, p. 112, tab. C nº 8), signalant d'un côté les têtes et les noms S-SIMONIVO-A porte de l'autre côté ANOS-MIS-S *sas. Simon.* (Comparez à ces monnaies une fruste de Henri marquée de SEFA chez Joach. I supp., nº 55). Ce mélange capricieux a beaucoup d'analogie avec celui de la monnaie d'Ecbert, qui nomme SIMЄNNEN *unicum:* peut-être que le titre d'Ecbert *marchio misnensis* ne fut pas pour rien dans cette combinaison (Mader IV, p. 94). Revenons à la couronne. Puisque nous la voyons sur la monnaie d'un compétiteur et sur les espèces de Henri, il n'est pas probable qu'un compétiteur en donna exemple à imiter par le souverain contre lequel il se soulevait, il fut plutôt lui-même imitateur, et les monnaies trop renommées de Goslar frappées sous les auspices de saints Simon et Juda pour l'empereur Henri, sont évidemment de Henri IV (1061-1104). Il est remarquable que celles connues par les anciennes publications offrent le double titre *rex* Henricus *imperator* (Joh. Heineccius, sylloge numor. Golsar. p. 6; Van Loon, aloude Hollandsche histori, vol. II, p. 306); les pièces connues par Mader ne donnent que le titre de l'empereur.

Cette couronne pointue, cette thiare, se montre dans toute sa splendeur uniquement sur les espèces de Goslar, mais elle y prit possession de la monnaie bien solidement et sous différentes modifications, elle n'abandonna la monnaie qu'à la couronne à trois trèfles, vers 1250.

C'est une rareté reconnue que les deux têtes, sur les monnaies qui portent le nom de Henri. Une des plus remarquables est celle

Digitized by Google

a'on voit chez Mader (I, n° 47; voy. notre pl. XVIII, 36). Elle 'est pas de Henri empereur comme l'a cru Mader, mais en suiant la lecture qu'il propose HEINric rex. conrADIP. il est évient qu'elle est de l'empereur Conrad III, qui fit couronner son ls Henri en allant à la croisade (1147-1150). L'image de la ainte Vierge SCAMAria la rapporte à Hildesheim, ou bien à Bamerg. Une pièce plus connue (Joach. Grk. I, supp. n° 56; de Reesse, pl. II, n° 3, p. 8; Mader I, p. 81, IV, p. 92) provoqua ifférentes opinions des scrutateurs : nous la rangeons à l'explication précédente. Autour des deux têtes elle offre ✠HENRICVSR.X e roi Henri (1147-1150); de l'autre côté une tête de face avec ne crosse ✠ HEINRICVSESL' ce n'est pas un saint, mais il semble tre un évêque EpiS. Leodiensis. L'évêque de Liége contemporain ut Henri II (1145-1164). Les têtes des souverains sur ces monnaies sont couvertes des couronnes-thiares, ou combinées avec l'ogive. — Wallraf (p. 16, n° 16) décrit une monnaie de Cologne inscrite de *sancta Colonia Agrippina*. Une autre semblable inscription la rapporte aux temps de l'archevêque Annon (1056-1075) (Wall. p. 32, n° 6). Elle offre de face deux têtes nues aux barbes pointues effrontées, autour IM. NSSIV. A. Ces têtes ne sont pas impériales, elles sont les images des saints, S.SIMON.S.IVDA. Mais d'où vient-il que ces saints se trouvent sur une monnaie de Cologne? les a-t-il inserré, Annon, en mémoire de son long séjour à Goslar et de son autorité dans l'empire?

S C
C O L O
✠ A G

Avec l'extinction des saliques, la numismatique de l'Allemagne ouvre pour la monnaie des souverains un vide dont il est difficile de déterminer les causes. On ne connaît aucune pièce de Lothaire II (1125-1138) pas même en bractéates. Peut-être le déréglement et le manque des légendes empêchent-ils de les débrouiller.

Monnaie des seigneurs séculiers jusqu'aux querelles au sujet des investitures. — BAVIÈRE.

Nous avons vu plusieurs monnaies des ducs Bernard de Saxe et des comtes ses parens : elles remontent aux temps des Otton

Digitized by Google

(pl. XXI, 2, 6, p. 123). Depuis, je ne connais aucun comte, duc, markgrave, qui aient battu monnaie en Saxe. Les souverains y érigèrent leurs hôtels à Dortmund, à Brème, à Magdebourg, à Botfeld, à Goslar; pour la plupart mal disposés envers les Saxons, ordinairement ils y résidaient, surveillaient la subordination des grands, l'oppression du peuple; empêchaient la formation de la monnaie particulière, et la monnaie du duc Bernard II qui prolongea sa vie jusqu'à 1061, ne pouvait bien prospérer à Lunebourg.

En Lotharingie au contraire, depuis les Otton, on n'a plus d'autres monumens monétaires que des ateliers particuliers des prélats et des ducs. Les ducs de la Lorraine forgeaient leurs espèces à Saint-Diey, à Saint-Pierre, comme nous aurons occasion d'indiquer des exemples des ducs Gérard (1048-1070). Peut-être y avait-il des comtes qui possédaient aussi leur coin. Mais le coin du souverain y est inconnu, il n'existe qu'à Aix-la-Chapelle, dont le nom ne figure nulle part sur la monnaie connue de cette époque.

De toutes les monnaies seigneuriales de cette période, celle de Bavière se distingue particulièrement par leur nombre et leur continuité. Nous avons vu la monnaie d'Arnolf (907-937) forgée par un monétaire COT (p. 122); une semblable de son successeur Berthold (937-948) fut fabriquée par OZI. Depuis, une suite assez nombreuse des Henri se succéda (948-1049), elle ne fut interrompue que par huit années d'Otton (975-983) et fut clôturée en 1049 par le nom de Conrad.

La monnaie d'Otton (975-983) frappée par les monétaires ƧIGI. ENG. ELLN. VVI (Joach. Grk. XI, n^os 13 et 14, Mader IV, 30, p. 70) diffère continuellement de celle d'Arnolf et de Berthold, qui a la croix cantonnée dans tous les quatre cantons, au lieu que celle-là fut cantonnée dans ses trois cantons. Il faut donc conclure que toutes les monnaies postérieures des Henri sont cantonnées dans tous les quatre cantons; et que celle de Henri qui est cantonnée dans ses trois cantons, fabriquée par les monétaires HEI. RAT. ADAL. MAO. ECCHO. ELLN. ELLIN. (Joac. 2, 3, 5, 6, 7; Mader IV, 24, p. 69) est du temps de Henri I (948-955) ou de son successeur. Les pièces de Henri I pèsent 25 grains, celles d'Otton 20 à 23. Je n'ai pas trouvé dans le numéraire de Trehébougne ni les pièces à trois cantons, ni les pièces d'Otton.

Les trois cantons furent remplis par les boules ou les anneaux, ar des boules singulières, ou doubles et triples. Les quatre can- ons unissaient quelquefois ces différences et y entremêlaient es coins triangulaires. On peut observer cette variété sur les ièces des Henri fabriquées par les monétaires ∽ IC. W⊢I. ENC. VIC. AI:IZ (Joach. XI, nos 4, 8, 9, 31, 33) O⊣I. IVAO. EIIC Trchéb.). Cantonnées par quatre boules simples des monétaires RAT (Trchéb.) ENG (Joach. 10); et gironnées ou cantonnées de quatre coins des monétaires ECC (Joach. Fab. IV, n° 211) SIC. ELLN (Mader IV, n° 25, p. 70).

Le duc Henri IV fut en 1002 élevé à la royauté. Cette incidence occasiona une interruption grave dans la monnaie ducale qui se prolongea : Henri forgeait à Ratisbonne et à Augsbourg sa monnaie royale et puis crypto-impériale. Il fixa le cantonnement de la croix de manière que dans ces deux cantons à l'opposite fussent placées les trois boules, et dans les deux autres un anneau et un coin (pl. XXI, 14, 15, 16). Son seul monétaire qui se nomma fut VECCNO. Désormais toute la monnaie bavaroise portait ce cantonnement, et l'évêque d'Augsbourg Brunon l'accepta. Mais il est à remarquer que toute la monnaie de Henri II a ce cantonnement, et toute celle ducale qui la précède offrait invariablement le E carré, et désormais toute la monnaie ducale postérieure empreinte de ce nouveau cantonnement et la monnaie du roi Henri III entremêla l'Є rond : ce changement a donc eu lieu au plus tôt vers 1017 sur les pièces de Henri V Mosellan. On le voit sur les pièces ducales des monétaires AIↃII. OↄCO. MACC. (Joach. nos 11, 31, 32).

La monnaie de Bavière est utile à étudier pour se familiariser avec les contorsions auxquelles sont sujettes les légendes et les lettres. Elle dit toujours la même chose, mais elle offre d'innombrables monstruosités. Nous ne nous engageons pas dans une analyse trop minutieuse des pièces de la découverte de Trchébougne; nous remarquons en général, que d'un côté la croix y est cantonnée, des coins ou des triangles, des perles et des anneaux; de l'autre côté le temple est chargé sur sa devanture des lettres indiquant les initiales des monétaires. Voici les légendes de quelques pièces :

1° HEMRICVIV∽DVX	RAT	REONAICITA·S
2° ✠H∽IVNƆIƆVC	IVAO	ɹc'I\.·.AiIVIV∽I
3° ✠IIƆIΓIONIIVƎI	O·II	VVIC-I:✠II-IR

4°	✠∽ VƆTNƆNX :	AI'	∽ .·.₀XNƆVITIᴙ
5°	✠ : XVC∽ VƆI'INƎH	VVIC	PEC-IIACIVITA∽
6°	✠VD∽ VƎƆI'INCH	ƆIIƎ	∽ .ATI/ICIVNƆEᗡ
7°	.XVCI∽ VCƆN=ꟻH	ƆNƎ	∽ ATIACIANƆ=ꟻCI
	Henricus dux		*Regina civitas.*

(le n° 3 répond au n° 17 de la pl. XXI; le 4 au 18; et le 6 au 19; le n° 5 se trouve chez Joach. bair. XI, 31). Souvent il est difficile de décider si la pièce est royale ou ducale. Je ne peux pas admettre l'explication de Mader (II, n° 1, p. 147) d'ЄRICI INGACIT Frissinga ; je n'y vois que *Regina civici*. Chez Joachim il y a grand nombre d'énigme qui provoque l'explication générale mais non pas partielle.

Henri VI à peine devenu duc fut couronné roi en 1028, et il prit sur sa monnaie son titre royal *rex*, comme nous l'avons observé ci-devant (p. 165). L'empreinte ducale de la croix et du temple y était conservée et l'Є rond reparait partout. Les monétaires connus de cette monnaie de onze ans furent IƆƆIS *Sicci*, ECC. ENC. ANZ. VVH. JIƆƎH *Hecil*. Cette monnaie se trouvait au nombre du numéraire de Trchébougne.

Il est remarquable que tant de noms monétaires se répètent sur la monnaie d'Otton (975-985) et de Henri, et reparaissent cinquante ans après sous le roi Henri (1028-1040) *Ecc. Enc. Wi* ou *Wh. Sigi* ou *Sigci.*

Henri roi donna en 1040 le duché à Henri de Luxembourg, qui changea l'empreinte ; le temple resta dans sa forme, mais à la place de la croix le nom du duc avec son titre fut uniformément inserré. Cette empreinte fut inventée par l'évêque d'Augsbourg, Brunon (1009-1029) ; (Kœhler Münzbelust XXI, n° 6). Les pièces à cette empreinte sont plus légères que les autres, elles pèsent 17 grains (Mader IV, p. 72) et ne connaissent que l'*e* rond Є, C. Le trésor de Trchébougne a eu quelques pièces

de cette monnaie, ou gé-	✠	✠
néralement le nom de	D	D
Henri est réduit à HCINR.	HICINꓤ	HCINR
Au revers des deux piè-	V	V
ces on distinguait	X	X

HƆO CNƆHVƧRTHVƆIƆ (pl. XXI, n° 20)
OCH CICTVꓤ TƆNIƆ

Chez Joachim on voit d'autres monétaires AZO. ADALO. OƆƆVI

Digitized by Google

Lucco, CONR *Conrad*, OHDDD. HCCI. ꟼAꟼ (bairi. XI, n° 21-29).

On ne connait plus de monnaie des Conrad, d'Agnes, et d'Otton; celle des Welfs prit une empreinte pittoresque muette qui différait essentiellement de l'ancienne, et appartient à une autre période, (pl. XXI, n° 25-29).

Monnaie anonyme et municipale, dans le XI° siècle.

Les pièces tétragrammes de Ratisbonne et de Mayence ne sont plus anonymes pour nous, dès que nous avons, par notre analyse retrouvé le nom de Henri et ses titres. Mais les monnaies dépourvues de lettres seront anonymes à jamais; les autres sont bien inscrites et nous les comptons parmi les anonymes, car elles n'ont de nom convenu, ni de souverain, ni de seigneur. Ces sortes d'espèces circulaient au XI° siècle, comme différentes trouvailles nous le prouvent suffisamment.

Parmi le numéraire de Sierpov, qui date de l'an 1042, nous avons remarqué différentes bizarreries anonymes. Elles furent certainement pour la plupart des ateliers allemands. La monnaie anonyme à la dextre, était assez nombreuse à Sierpov; elle se retrouve souvent en Saxe, (S. Christophe Beckman, histoire des Fürstenthums Anhalt, Zerbst 1710, fol. t. I, p. 554); sa croix et sa dextre servirent de type à la monnaie de Francfort sur le Mein (Achille Auguste von Lersner, der Frankfurt am Mein Chronica 1706. fol. p. 256, tab. I, n° 12; Kreutz-heller I, 4; VIII, 23, 24. Seeländer zehen Schriften, tab. C, ad p. 112, n° 11), et à certaines monnaies épiscopales.

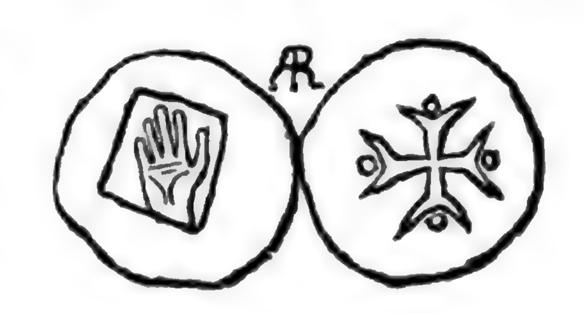

Parmi le numéraire de Trchébougne qui circulait vers 1040, j'ai remarqué le denier sur lequel, dans les fragmens des légendes, on voit autour de la croix ..MARI.. autour du temple SI RACICI.. Je crois que cette dernière nous donne le nom de Spire, *Spira civitas*, et la première *sancta Maria*, protectrice du diocèse de Spire, qui remplaça le patronage du

Digitized by Google

proto-martyre saint Étienne. Scholtz (chez Hartzh. tab. X, n° 22) connaissait une pièce qui offrait autour d'une tête OSC-A MARIA autour d'un bâtiment HIL DINESH où Mader (IV. p. 82) croit voir Hildesheim.

La monnaie de Magdebourg porte l'image de S-€ S MAVRICIVS (pl. XVIII, 46; Mader I, 46), elle pèse 26 grains, et son image ressemble aux portraits des espèces de Conrad II.

Le même numéraire circulant vers 1040, comptait le denier qui offrait un profil gauche, autour VSEIV✠EHAR. *Eiucharius*; au revers une croix cantonnée de quatre boules et d'une perle, autour METTISCIVITA ∽ Saint Euchaire fut anciennement patron de l'archevêché de Trèves et de ses trois suffragans; près de la porte allemande à Metz, était l'église de saint Euchaire, et à Metz on frappait avant 1040 la monnaie marquée de son image et de son nom (pl. XIX, 16).

Parmi le numéraire de Tronville, qui circulait vers 1100, on retrouva la monnaie de Metz *Mettis* qui offrait un profil gauche du saint, sans légende, anonyme; sur plusieurs pièces on voyait les légendes qui portaient S STEPHANVS, saint Etienne protomartyre qui fut patron de la cathédrale de Metz.

En passant, nous remarquerons que saint Etienne fut jadis patron de la métropole de Mayence et de plusieurs évêchés de sa dépendance; saint Euchaire le fut de la métropole de Trèves et de ses trois suffragans. Au X[e] siècle et après l'époque millenaire, lorsque le culte des saints reprit, et que la distribution et la translation des reliques des saints préoccupa la chrétienté, arrivèrent différens échanges des patrons. A Tournus saint Filibert fut remplacé par saint Valerian; à Mayence saint Etienne par saint Martin, et à Spire par sainte Vierge. La sainte Vierge devint patrone de Strasbourg et de Verdun; saint Pierre de Worms, de Trèves, de Touls et de Remiremont; saint Etienne remplaça saint Euchaire à Metz. Saint Servacius, patron de Tongres, céda son patronage à saint Lambert, protecteur de Liége. En partie la monnaie signale ces échanges.

Celle de Metz, sous les auspices des saints Euchaire et Etienne, est frappée par la ville, par sa municipalité. Mais on considère

Digitized by Google

les hôtels des monnaies de Remiremont, sous les auspices de saint Pierre; de Remilly sous les auspices de saint Etienne, pour épiscopaux des évêques de Metz; et l'hôtel de Sarrebourg sous les auspices des saints Etienne et Paul, tantôt pour épiscopal, tantôt pour celui de chapitre.

Par les soins des souverains saxons, les villes d'Allemagne s'élevaient, et les anciennes se relevaient; elles furent érigées en municipalités indépendantes, qui pouvait tenir tête à des aggressions de comtes, ducs et prélats. Différens évêques, déjà au XI^e^ siècle, avaient des contestations rudes avec les bourgeois. Les villes favorisées et privilégiées forgeaient leur monnaie indépendamment à leur coin, négligeant les titres du souverain. Je crois que celle de Spire est municipale, comme celle de Metz. Au nombre des espèces municipales je compterais différentes autres anonymes. De Mayence, offrant une croix cantonnée des anneaux, et l'inscription *Sancta Mocon* (Joach. Grk. I, suppl. 25).

S
MOCO
N

De Würzbourg, profil droit ✠ SCS KILIANVS, au revers un bâtiment ✠VVIRCEBVRC (Mader IV, n° 36). De Zabern, autrefois résidence des évêques de Strasbourg, qui offre dans la légende TAPERNA et dans le champ un anneau entouré d'un poisson, selon Mader; de l'autre côté un monogramme, ou plusieurs lettres accrochées à la croix ou cantonnées dans ses cantons (pl. XVIII, 39). Mader (IV, n° 32, p. 79, 80) n'y voit que les lettres C N . E P indiquant le nom de l'évêque Conrad. A mon avis le nom de *Taperna* y est répété symétriquement et au bas la ligature de C I V à la renverse. J'espère que les recherches ultérieures en feront connaître différentes autres.

A T A
◇
VIC

Monnaie épiscopale sous Henri II, Conrad II, Henri III et IV (1002-1106).

TOUL, VERDVN, COLOGNE.

Nous avons vu l'époque de la naissance de la monnaie épiscopale sous les Otton, vers 960. D'abord ce furent l'archevêque de

Digitized by Google

Trèves et l'évêque d'Augsbourg, dont la monnaie parut indépendante; les autres, en la forgeant à leur nom, ne négligeaient jamais d'y nommer l'empereur, comme autorité suprême. Ce n'est que vingt ans plus tard, que l'évêque de Metz en 984 s'émancipa, et plus tard encore vers 994, l'évêque de Liége, en imitant l'archevêque de Trèves, se servit du coin indépendant, avec toutes les attributions épiscopales du portrait et de la crosse.

Il est aussi avéré par les monumens incontestables, que la plupart des évêques obtenaient la prérogative de mettre leur nom à la monnaie, particulièrement pour leur propre personne, sans que cette prérogative fût accordée à leurs successeurs. A Mayence les rois et les empereurs successeurs des Otton, forgeaient leur monnaie; à Cologne, après la mort de Brunon, 965, Otton le grand ressaisit la monnaie, et la laissa à ses successeurs. Le même cas fut vers 991 à Strasbourg. A Utrecht Henri III jouit de son hôtel de monnaie. Différentes monnaies épiscopales disparurent, et dans les cités des cathédrales, elle fut remplacée par celle des empereurs et des rois qui rétablirent leur coin et son existence. La seule monnaie indépendante de l'évêque d'Augsbourg en Bavière, du métropolitain de Trèves et de son suffragant de Metz en Lorraine, offrent une suite des monumens de ces prélats, sans aucune interruption par la monnaie des souverains. Dans les paragraphes suivans j'entretiendrai les lecteurs de la monnaie de Trèves et de Metz séparément; dans celui-ci je veux rechercher les premiers monumens des autres prélats. Je commence par la Lorraine, par les deux autres suffragans de Trèves.

J'ai trouvé entre la monnaie de Trebébougne une pièce de l'évêque Brunon (pl. XIX, 18) dont le nom porte la légende autour de la croix .BRVNO. EPS de l'autre côté un temple, ou un bâtiment en forme d'une tour, et la légende ✠ EVCHAOIV; j'ai cru y reconnaître le nom de saint Euchaire, patron de Trèves et des trois évêchés; mais l'absence de la lettre *s* ne permet point d'accepter cette explication. La légende offre *Leucha civ*. La ville de Toul fut effectivement appelée Leucha, Leucorum civitas, la ville des Leuques qui habitaient le pays Toulois. Brunon, évêque de Toul en 1026, devenu pape en 1046, conserva quelques années l'évêché avant qu'il désigna son successeur, et même il le visita. Ce fut à l'avantage des droits que les évêques s'arrogè-

Digitized by Google

rent. Il inscrivit au nombre des saints l'évêque Gérard, son ancien prédécesseur, et il imposa à l'autorité du comte. Il frappa la monnaie à son coin indépendant, et l'altéra en 1036, sans se soucier que la monnaie et son coin dépendait du comte.

Son successeur Udon entra dans la jouissance de la monnaie indépendante, et on connait de lui les deniers inscrits *Udo eps* ayant de l'autre côté un bâtiment et dans la légende LЄVCHA CIVITAS (voyez Calmet et Tobiessen Duby. M. de Saulcy a vu une pièce semblable et m'a communiqué le dessin).

V
D O
✠
E S
P

Henri III lui accorda le ban dans la ville de Bercheim en Alsace, la première année qu'il s'assit sur sa chaire en 1051, mais avec sa monnaie leucoise à Toul Udon de droit ne cessa de dépendre du comte. Ce n'est que dans les derniers momens de son épiscopat qu'il fut délivré de cette dépendance par une charte de 1069.

L'évêque Pibon (1069-1107) possédait donc le coin indépendant et personne ne devait plus s'ingérer dans ses dispositions. M. de Saulcy m'a communiqué sa monnaie inédite (pl. XIX 19), qui offre du côté de la croix ✠ PIBOEP—Ꞩ *Pibo ep's ;* de l'autre côté un temple en forme d'une tour et dans la légende TVLLVM Toul. C'est le même type que celui de Brunon. Ce type observa le temple ou un bâtiment et il se soutenait plus que cent ans (1026-1167) comme le prouve la pièce de l'évêque Henri (1127-1167), conservée dans le cabinet de la ville de Metz.

En juin 1832, on a trouvé à Tronville, près Mars-la-Tour, département de la Moselle, différentes monnaies lorrainoises qui avaient leur cours vers 1108. M. de Saulcy nous a donné une explication de cette découverte très-intéressante qui consistait pour la plupart de la monnaie des évêques de Verdun, Thierri (1046-1088) et Richer (1086-1107).

Cette découverte fit connaitre quatre différentes empreintes de la monnaie de l'évêque Thierri, frappée à Verdun.

La première qui fut connue (Calmet, Tobiesen Duby) avait des deux côtés les inscriptions : d'un côté le nom de l'évêque y est inscrit en trois lignes *Teoderic ep's*, de l'autre le nom de la vierge cruciformément *Maria*

TEO
DERIC
EP-S

M
A
VIRƀO
I
A

virgo, ainsi que l'R compose le cœur de la croix, et le centre de l'inscription épiscopale.

L'autre empreinte offre d'un côté la croix perlée au bout de ses branches, autour ✠ TEODERIC' EPS, au revers dans le champ *S Maria* cruciformément insérée autour de la légende VRBS CLAVORV *Urbs Clavorum.*

S
M ÆR I
A

Le pays verdunois fut autrefois habité par les Claviens, qui donnaient l'appellation latine de Verdun, Claba, Clabia, Clavorum urbs.

La troisième empreinte (pl. XIV, 27) offre une tête voilée et nimbée de la vierge, en profil droit, environnée de la légende *Sancta Maria;* de l'autre côté la croix simple ou cantonnée de quatre boules, ou pommetée au bout de ses branches, environnée de la légende *Tiedericus ep's.*

La quatrième empreinte présente le profil droit de l'évêque ayant par-devant une crosse, autour TIEDERIC' EPS, au revers un portail flanqué de deux tours, autour la légende ∴ VIR DVNV (pl. XIX, 26).

Le type de l'évêque Richer (1090-1107) est plus uniforme (pl. XIX, 28, 29), il offre d'un côté une croix, de l'autre un bâtiment, une tour flanquée de deux autres plus petites, ou un portail à deux tours. Dans les légendes le nom de l'évêque RICHERVS EPS et le nom du lieu. Les espèces de Richer nomment cinq différens lieux où cet évêque avait ses hôtels de monnaie. Aucun à cette époque n'en a eu autant. Verdun est marqué par MARIA VIRGO (nº 29); Dieulouard par DSOWART *Dislowart;* Dun par DVNVM; Hatton-Chatel par HATTONIS ou HATTONIS CASTEL; Sampigny par SAMPINIACVM (nº 28). Le même évêque Richer possédait encore un hôtel à Saint-Mihiel, qu'il engagea à perpétuité en 1099 à l'abbaye de Saint-Mihiel, à condition de recevoir l'investiture, c'est-à-dire les coins ou quarrés.

Le trésor de Tronville fut composé des monnaies de la Lorraine, savoir :

de Thierri, évêque de Verdun.	1046-1088
de Richer, évêque de Verdun.	1090-1107
de Herman, évêque de Metz	1072-1090
de Pibon, évêque de Toul	1069-1107
de la monnaie de la ville de Metz.	
de Pierre (comte de Toul) à Saint-Pierre. . .	1096-1106
monnaie des dix ans.	1096-1097

Digitized by Google

Dans son mémoire sur cette monnaie, M. de Saulcy a cru voir sur le denier de Toul le nom de Gérard (p. 25), mais j'ai déjà dit qu'une meilleure analyse l'a convaincu que c'est le denier de Pibon, que nous avons dessiné (pl. XIX, 19) et décrit ci-dessus (p. 179). Il n'y a qu'une seule monnaie de Pierre qui exige une attention particulière. Elle était peu nombreuse, il n'y avait que trois pièces. M. de Saulcy conjectura qu'elle est de l'abbaye de Moyen-Moutier, dont le patron était saint Pierre. Les trois pièces de Pierre offraient autour de la croix cantonnée des quatre boules PETRVS, de l'autre côté dans un cordon de perles, une tête, et autour ✠SPETRUS (XIX, 21). Elles sont assez semblables, poursuit M. de Saulcy, à une monnaie d'argent figurée dans don Calmet et portant les légendes *Gerardus eps.* et *S. Petrus* (p. 26 de son mémoire). Je fis mention de cette dernière et je fis remarquer qu'elle offre certaine difficulté: on se méfiait de l'exactitude de Calmet, qui tombait dans des méprises et suppléait ses connaissances par des conjectures. Pour connaître les difficultés, je ferai une excursion dans différens ateliers.

L'évêque de Toul, saint Gérard, en 974, obtint de l'empereur Otton II la monnaie de saint Diey. Calmet a dessiné une monnaie offrant d'un côté un temple marqué d'une croix et autres ꟼ Є R A R ꟼ V Ƨ de l'autre côté profil gauche découvert, autour ✠ S D Є O D A T V S. Il a cru que c'était la pièce de l'évêque privilégié. Riguet et Tobiesen Duby l'attribuèrent à Gérard d'Alsace, duc de Lorraine en 1048-1070. Leur opinion est pleinement confirmée par la monnaie de Thierri (1070-1115), successeur de Gérard: elle offre autour de la croix cantonnée des quatre pommes SCSDEODAT, de l'autre côté autour d'une S dans le champ, la légende TEODERICVS. Son empreinte (pl. XIX, 22) faite de l'exemplaire du cabinet de la ville de Metz, m'a été communiquée par M. de Saulcy.

Les ducs de Lorraine avaient leur monnaie à Diey, marquée du nom du patron, saint Déodat. On n'en connaît aucune le l'évêque, mais on sait que les chanoines y avaient aussi la leur, nommée monnaie de saint Diey: celle du duc était nommée monnaie de monsieur. La monnaie du chapitre était plus forte que celle de son altesse; six livres monnaie de Lorraine ne valaient que quatre livres et demie monnaie de Saint Diey. Les ducs de Lorraine supprimèrent enfin le coin de la monnaie de Saint Diey, par un traité avec les chanoines. Le privilége accordait la mon-

Digitized by Google

naie aux évêques, mais les hôtels étaient au duc et au chapitre; l'évêque avait la charte et le duc Gérard forgeait peu d'années avant que le trésor de Tronville fut enfoncé dans un égoût.

Le feu Marchant possédait une pièce qui avait d'un côté *Gerardus dux*, de l'autre côté *S. Petrus*. Il la donna en 1832 à l'empereur d'Autriche. Si la monnaie de Gerardus *eps* se trouvant chez Calmet n'est pas le fruit de conjecture et de présomption, il est nécessaire de convenir qu'au X^e siècle l'evêque saint Gérard et cent ans après le duc Gérard (1048-1070) fabriquaient leur monnaie où saint Pierre fut patron du lieu.

Un grand nombre de lieux adoraient le saint apôtre pour leur patron. Il s'agit de deviner celui de la monnaie. On supposait que c'est saint Pierre de Moyen-Moutier, je crois plutôt que c'est saint Pierre de Toul, de l'abbaye de saint Mansuy. » Saint Mansuy, dit Calmet, Écossais d'origine, fut envoyé de Rome: sa mission est prouvée par la tradition, par les monumens écrits, par le bâton de saint Pierre qu'il apporta dans son église. Du temps du pape Grégoire VII, 1075, et de Grimald abbé de Saint-Mansuy, quelques personnes illustres de la ville de Toul, étant allées à Rome par dévotion, pour visiter les tombeaux des saints apôtres, le pape ayant appris qu'ils y étaient, les reçurent avec honneur, et leur dit: ah! l'heureuse ville de Toul qui est honorée de la possession des reliques du glorieux saint Mansuy, mais plus glorieuse encore par les reliques des apôtres saint Pierre et saint Paul, que ce saint lui a procurée par ses soins, car nous savons qu'après Rome, qui a été arrosée du sang de ces saints apôtres, nulle ville ne possède tant de reliques et ne jouit avec plus de plénitude de l'honneur de leur protection que la ville de Toul. C'est pourquoi, ajouta le souverain pontif, il est inutile d'aller chercher bien loin leurs tombeaux (Calmet, hist. de la Lorr. t. I, p. XXXIV, XXXV; p. 316, 317). Néanmoins on s'agita à Toul, pour retrouver encore plus de reliques, que la tradition assurait y être cachées. Le triomphe fut remporté quarante ans plus tard, sous l'épiscopat de Ricuin, lorsque Theotmar, abbé de Saint-Mansuy, trouva dans le massif d'un autel les reliques cherchées. (Calmet, t. II, p. 347).

Nous avons remarqué que le pouvoir laïque s'ingérait dans la monnaie épiscopale de Toul, que le coin dépendait du comte qui relevait de duc. L'évêque Brunon avait des relations d'amitié particulières avec le duc et il disposait de sa monnaie que

Digitized by Google

nous avons vue, sans entraves. Pibon le suivit, et, sous la puissante protection de son prédécesseur, jouit assez librement de la prérogative; cependant il chercha à se délivrer de l'inspecteur opportun, et la charte de 1069 prononça sa délivrance. C'est à cette époque que le duc Gérard fabriquait sa monnaie dans le lieu privilégié de saint Diey; qu'il la forgeait à Toul, sous les portes, dans le couvent de Saint-Mansuy, riche en reliques de saint Pierre, seconde ville après Rome par l'ubérance des reliques, suffragant de la métropole qui avait pour patron saint Pierre. Le duc Gérard y forgeait sa monnaie.

Mais le successeur de Gérard, le duc Thierri (1070-1115) exerça encore le droit de fabriquer ses espèces ducales à Toul. Voici la pièce tirée du musée de la ville de Metz, dont le dessin m'a été communiqué par M. de Saulcy, elle offre autour de la tête DЄODORI et autour de la croix ✠ LEV cha urb SO ou ciS° (civitas); elle pèse 15 grains.

Le nom de Pierre à cette époque et dans les siècles précédens, était si extraordinaire dans le diocèse de Toul, qu'on ne voit ni abbé, ni évêque, ni duc, ni comte de ce nom, et cependant une monnaie qui avait son cours vers 1100, marquée de saint Pierre, par conséquent frappée à Toul par un Pierre, est retrouvée dans l'égoût de Tronville. Je ne sais pas expliquer cette singularité autrement que par l'intervention de l'autorité laïque, dans la monnaie de saint Pierre à Toul. Le duc y forgeait, mais il y laissait agir le comte. Le comte disposait du coin et le donnait à l'évêque, ou se le réservait à lui-même. Je vois en effet une apparition inattendue du nom de Pierre, parmi les signataires d'une donation de la comtesse Mathilde en 1096 à l'abbaye de Saint-Pierre-Mont: *comes Petrus* frater Rainardi Tullensis comitis; le même signa comme témoin la confirmation de la même donation en 1106: *Petrus comes* filius Friderici comitis (Tullensis). Ce Pierre comte, fils et frère des comtes de Toul, s'il ne possédait point le comté, peut-être fut-il investi pour quelque temps par le comte gouverneur, de la monnaie et de son coin. Et voici que sa monnaie se retrouve entre celles qui furent tirée de l'égoût de Tronville. Si cette explication était avérée, la monnaie du comte Pierre prouverait que, malgré la charte de 1069

Digitized by Google

qui délivrait le coin épiscopal, les comtes exerçaient encore leur ancienne autorité. Mais elle s'affaiblit, s'usa et disparut après. Le coin des évêques de Toul, qui depuis l'épiscopat de Brunon entra en route de l'émancipation, sortit libre et indépendant. Ainsi le métropolitain de la Lorraine et ses trois suffragans jouirent du type indépendant.

Les deux autres archevêques de la France rhénane parvinrent tardivement à l'indépendance de leur type. Nous avons vu la monnaie du roi Henri III (1039-1046), frappée à Mayence, et les archevêques n'y paraissaient point avec leur nom. On connait les pièces épiscopales anonymes offrant une crosse entre les branches de la croix et le temple, marqué d'un anneau ou d'une roue, qui sont supposées de Mayence, à cause dudit anneau. Elles sont proches de l'époque des Otton, de Conrad II. Le plus ancien exemple de l'émancipation à Mayence, est dans le denier de l'archevêque *Ruothard* (1088-1109).

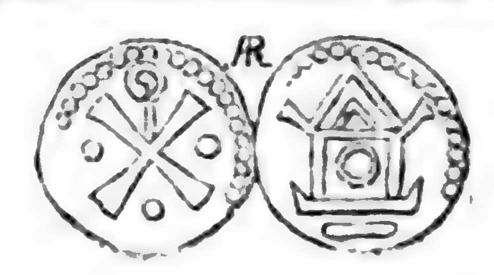

Sur la monnaie de l'archevêque de Cologne nous avons plus de détails. Depuis la mort de l'archiduc Brunon, il s'est écoulée une longue suite d'années et les Otton et leurs successeurs y fabriquèrent leurs monnaies, sans qu'on y indique l'intervention de quelques archevêques. M. Rigollot possède un singulier denier d'Otton empereur, frappée à Cologne. Il offre autour de la croix *Otto imp' aug.* et autour de *S colonia A* quelques lettres, parmi lesquelles on ne distingue que l'H; de l'autre côté on ne voit que les fragmens. Que veut dire ce singulier entourage de lettres? je ne puis pas deviner. Je n'ose point proposer d'y retrouver le nom de l'archevêque Geron (969-976) ou Guarin (976-985) qui pouvait imiter son prédécesseur, et s'associer à l'empereur sur la monnaie de Cologne. Je ne sais pas donner d'explication à cette pièce; mais ce que je sais c'est que les successeurs des Otton frappaient leurs espèces nombreuses à Cologne, et nous avons vu que Conrad II empereur y fabriquait encore soixante-trois ans après la mort de l'archevêque Brunon (965-1027) qui le premier fit autrefois inscrire son nom sur la monnaie impériale. Cette première pratique sous

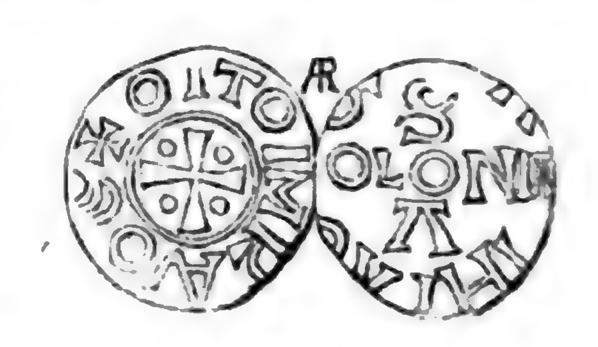

Digitized by Google

ledit empereur Conrad II, reprit l'archevêque Piligrin. Petit, bossu, mais ingénieux et facétieux, il regagna cette prérogative, et l'empereur Conrad II a vu dorénavant le nom de l'archevêque Piligrin accompagner le sien sur toutes les monnaies de Cologne. Les découvertes de Trchébougne et de Sierpov donnèrent un grand nombre de deniers frappées à Cologne et à Andernach après 1027, avant la mort de Piligrin 1036. Je veux en donner quelques exemples.

De face, le profil droit barbu, ceint d'un bandeau, entouré d'une légende ✠CHVONRADVSIM'P le revers offre dans le champ un temple et le nom de PILI GRIN inscrit en deux lignes, la légende qui l'entoure porte SANCTA COLONIA sur certaines pièces SANCTA COLO IMP *Sancta Colonia Mater Pacis* (Wallraf. p. 21, nº 1).

De face, dans le champ une croix, cantonnée par le nom de l'archevêque, la légende offre ✠ CHVONRADVSIMP.

PI | LI
GR | IN

Au revers un temple à cinq colonnes sur le perron; la légende ✠ SANCTA COLONIA. Ce type est comme chez Joachim (kölnische 2, 3) et chez Harzheim (hist. rei num. Col. tab. I, 9, II, 27, 28. Wallraf, nº 2-11).

De face, autour de la croix cantonnée de quatre boules

✠ CHVOIRADVSMP

sur les autres ✠ CHVONRADVSMP

Au revers le temple ayant sur sa devanture COLONIA dans la légende qui l'environne : PILI□RINAPCHI PI

sur les autres PILI□RINAPCHIE PP

On peut voir une pièce semblable chez le seul Harzheim (tab. X, 2).

De face, dans le champ entre les quatre arcs qui forment une croix sur lequel se trouve le nom croisé de l'archevêque, dont l'orthographe varie

I	I	O	
N	M	W	*Piligrinus*
PILIGR	PILIGR	ILOGP	*Piligrimus*
V	V	R	*Pilgrm*
S	S		

dans la légende qui l'entoure, on lit :

✠ CHVONRAEDVS	*Chuonraedus*
✠ CHVONRA DVS	*Chuonradus*
✠ C V RA D ON	*Cuonrad*

Digitized by Google

Au revers, un temple à deux colonnes au perron, et à une porte, accostée du nom du lieu perpendiculairement inscrit *Andernach*

AND ERN ANDE RNA EOR EO

La troisième pièce diffère en ce qu'elle a sur la devanture du temple une croix, que ses légendes et inscriptions sont raccourcies, les lettres mélangées, ou échangées, pour *Anderna* ANRAN, on a EOREO. La première des pièces comparées est gravée sur la pl. XIX, n° 32. De semblables sont chez Joachim (köln. n° 4), chez Harzheim et Wallraf (n° 12).

L'argent de Piligrin offrait des négligences et des embrouillemens dans les légendes; celui de son successeur Herman (1036-1039) beaucoup plus. Voici quelques exemples tirés du numéraire de Trchébougne (pl. XIX, n^os^ 33, 34, 35).

De face une croix cantonnée des quatre boules, entourée de la légende où on lit le nom et le titre de *Conrad* et *imperator* différemment insérés (Wallraf, n^os^ 5, 11, 12, 13), de l'autre côté un temple sur la devanture duquel on voit en deux lignes COLNA COLONIA et à peu de changemens près sur les autres. Dans la légende le nom de l'archevêque :

H E R I M A N N A I C H I E P S
H E R N H (lacune)
I H N R (lacune) P S (pl. XIX, n° 34.)
ᔕ V M A T A R C H I P (pl. XIX, n° 33.)

De face une croix cantonnée des quatre boules entourée de la légende ✠ C H V O R A I ᔕ I ⋖ P; au revers un temple sans marches, sur sa devanture une croix et quelques ornemens accosté d'anneaux; dans la légende défectueuse (Herman) ARC. HCP

L'épiscopat d'Herman se prolongeait depuis la mort de Conrad durant tout le règne de Henri III (1039-1056), et chose étrange, on ne connaît, autant que je sache, aucune pièce de sa monnaie marquée du nom de Henri. Il semble donc qu'à l'avènement au trône, l'archevêque Herman émancipa sa monnaie et supprima le nom du souverain. Le trésor de Trchébougne nous donne un exemple remarquable d'une semblable monnaie indépendante; elle fut l'objet de notre explication dans un autre mémoire sur la monnaie anglo-saxone et son influence sur le continent (p. 111) (v. pl. XIX, n° 35). Je ne répéterai ni la description du type, ni l'analyse des légendes, mais je ferai souvenir que la pièce ne porte pas de nom de souverain, mais elle est entourée simplement du nom de l'archevêque Herman et du monétaire anglo-saxon

Digitized by Google

ui y inséra ses titres *Lefwine writ-cal,* graveur-ouvrier. La mon-
aie est donc au coin émancipé indépendant. Herman, fils d'Ezon
alatin, et de Mathilde, fille de l'empereur Otton II, fut donc le
remier des archevêques qui, depuis la mort de Conrad II en
039, forgea la monnaie indépendante.

Je n'ai pas trouvé d'autre variété connue de monnaie indé-
endante dans le numéraire de Trchébougne, l'autre étant plus
écente (1040-1056). Elle offre son nom cantonné dans le champ de la croix et entouré de *cristiana religio;* de l'autre côté un temple à cinq colonnes, environné de *sca Colonia* (Joach. 5; Wallraf, nos 1-4, 14, 15).

HE | RIM
AN | VS

Mais son successeur, le tout puissant Annon (1056-1074), pour mieux maitriser son souverain, retourna à la soumission avec sa monnaie. Il cerna son nom cantonné par HEINRICVS IMPER AVC,

A | N
N | O

A G R I
P I N A

et plaçant au revers sur le temple *Agripina,* l'entoura de SCA COLONIA CIVIT (Harzh., tab. III, 4; Wallr. p. 32, nos 4, 5). — Sur les autres, le nom épiscopal cantonné fut cerné de HINRICVS INP, quelquefois très-défiguré, et le revers offrait une dextre ouverte, soutenant avec son pouce un bâton à la croix, la légende explique DEIMANNVSI-I *dei manus amen,* la main de dieu (Harzh. tab. II, 16, Wallr., nos 1, 2, 15; Mader, I, 83). Peu avant l'épiscopat d'Annon la monnaie de Bohème (1012-1037) donna une semblable explication par la légende *dextera dei.*

Cette subordination de la monnaie ne pouvait plus durer à jamais. Annon supprima le nom de Henri, et d'alors le remplaça par la légende *sancta Colonia.* Au revers tantôt il répéta le nom de la sainte Cologne, par une inscription à la manière ancienne (Wallraf, no 6), tantôt il mit la tête barbue de face du saint avec une légende bizarrement embrouillée, dans laquelle on voyait ✠ GENSTCOMES (Harzh. tab. III, 9), ✠ GENSTEVSATES (Wallraf, no 3). Mader y trouva SCIPSTRVSATES et voulut y démêler *scs Petrus a te* (II, p. 105, 106). Comparons les deux variantes de Wallraf et de Mader :

S C A
C O L
✠ A C

Wallraf ✠ G E N S T E V S A T E S
Mader S C I P S T R V S A T E S

Digitized by Google

nous y verrons l'R placé au milieu ayant six lettres de chaque côté, et voici leur suite quadrigramme toujours terminé par un S. Certainement on aura plus de confiance dans la lecture de Madei

✠	S	S
GENS	CIPS	CIP
TEVS	TRVS	STRVS
ATES	ATES	ATE
		S

S	
CI . .	. . P *s*
T . V .	TRVS
A . . S	. *t* E .

et on y remarquera *scta*, S. CIVITAS angulairement rangée à travers le nom de *sts* PETRVS cruciformément réuni. Une colonne de cette composition mystérieuse est déroulée dans la légende. C'était imiter les inventions anglo-saxones dans une ville où travaillaient les réfugiés monétaires anglo-saxons et les ouvriers graveurs de cette nation.

Finalement Annon inventa et établit le coin archiépiscopal de Cologne en y plaçant dans le champ le portrait de l'archevêque dont la légende portait le nom; au revers il y construisit un bâtiment à trois tours ou coupoles indiquant la cité de Cologne dont la légende la signalait par *Colonia urps* (Joach. köln. n° 6, Wallraf, 7, 12) ou plus expressément *imago S. Colonie* (Wallraf, 13, 14).

Saint Pierre long-temps n'était qu'extraordinairement signalé sur la monnaie de Cologne, (entre 1060-1099, Wallraf, p. 31, n° 3; p. 35, n° 1; p. 48, n° 1; p. 53, n° 6), mais l'essentiel de l'empreinte archiépiscopale fut le bâtiment à trois tours et le portrait. Le portrait consistait dans un buste de face ou en profil crossé. L'archevêque Hildolf (1076-1079) qui suivit Annon, se fit figurer assis pontificalement, une crosse et un livre dans la main, quelquefois il couvrait sa tête d'une mitre, sur certaine pièce il tient une couronne, marque de son droit de sacrer les souverains. Il signala la sainte Cologne et nomma son image, le bâtiment son emblème, par la formule *eia* ou *ea Colonia pacis mater.* Cependant nous avons remarqué sur certaines pièces de Piligrin les initiales M. P. de *Mater Pacis.* Cette formule explique plusieurs mélanges des lettres ou énigmes.

Nous avons remarqué qu'Herman II faisait défigurer son nom, Hitolf l'imita singulièrement : ordinairement on ne trouve de son nom que HIT. HT. HII. IIT. Son titre *archiépiscopal* y est inséré plus au long et souvent mélangé. Voici un exemple (Wallraf p. 41, n° 18) de la légende environnant l'image du prélat ✠ICHEPS. VILIOINC où nous avons deux moitiés, dans la première HI. ✠

Digitized by Google

:HEPS *Hi. archieps*, en même temps P✠CIS MAiEi *pacis mater;* lans l'autre COLONI. CIVI. *Colonia civitas.*

Une autre pièce (Wallraf, p. 41, n° 19) offre autour de la tête *Jit archiepiscopsi* et autour du bâtiment ✠ICAIVHIPEIECIAV l'où on extrait non-seulement *eia civvi a. paci. mate.* mais en même temps *Hit a.chiepi.c.pu.* On y remarque en outre dans chaque troisième I en chef. Je présume que l'I entre les deux E est un T, le centre de la composition ayant des deux côtés par sept lettres qui se répètent successivement, toutes sont doubles, excepté H. P. *Hitolf Præsul Mater Pacis* (1). Mais revenons à notre objet.

```
      ✠
   ICA     T
   IVH    EE
   IPE    PC
   IEC    II
   IAT    HA
ICAIV     VV
 HIP      II
 EIE      AC
CIAV✠
```

(1) Une monnaie de la collection de Merle, attribuée à Hitolf par Wallraf (p. 36, n° 4) provoqua la sagacité de Mader, qui a cru y débrouiller *Roma caput mundi*, une expression inconnue à toute la monnaie de Cologne. Sa légende du bâtiment porte CA CO LONIA PAICMAT *eu Colonia pacis mater;* de face l'évêque est assis tenant un sceptre au lys et un livre, autour on a +VTMNENACIOR (Wallraf ne diffère que par un P au lieu d'un R et par les lettres retournées). D'abord on y remarque une singulière symétrie autour de l'E central, qui se divise en AMENN et +VicTor. Puis vous avez MONETARIV. et les restantes N. C. Vous y retrouvez EA CO.ONIA PAIC MATER. On peut y extraire *imrerator* et les restantes NNCV vous donneront le nom de NENRICV. *Henricus:* je doute cependant que la pensée du monétaire ait été d'y insérer le nom de l'empereur. Enfin on y débrouille NERIMANV. ARCHIE. I. CO. V. Herman III archevêque (1089-1099) reste un T superflu nécessaire pour indiquer *mater.* On peut présumer qu'un P est caché dans l'R; mais on se demande pourquoi dans cette compositon aussi bien que dans les précédentes l'S toujours nécessaire, est soigneusement négligé?

```
 E
N N
M A
T C
V I
+ O
 R
```

J'analyserai encore une pièce, considérée pour une monnaie de l'archevêque Philippe (1167-1191). Sa légende offre +PILHPVRSOACIOEPS (Wallraf, p. 81, n° 29); elle consiste évidemment des quatre tétragrammes, dont les deux du milieu offrent *urps pacis*, les deux autres *phil. epso*, Philippus episcopus. Mais ces deux formules se montrent plus intimement liées lorsqu'on y veut retrouver toutes leurs lettres, et voici : *ea Colonia urps pacis*, un P de trop, car le nom et le titre de l'archevêque en exigeaient un plus grand nombre; *Philippus archiepiscopus*, un O de trop, car le nom de Cologne l'exigeait.

```
P I L H
P V R S
O A C I
O E P S
```

Un autre exemple de la légende de Philippe porte +IECHEISILIOIVIC (Wallraf, p. 72, n° 2). Comment y retrouver un Philippe ou son titre s'il n'y a ni P ni R : il faut convenir qu'ils sont substitués par les autres signes, par les I. La légende se com-

Digitized by Google

Nous voyons donc que l'émancipation de la monnaie de deux archevêques retarda celle de Cologne jusqu'à 1040 et décidément vers 1060; celle de Mayence jusque vers 1090. L'archevêque de Mayence Rothard (1088-1109) suivit le type de Cologne: d'un côté on y voyait le portrait du prélat, de l'autre un bâtiment à trois tours (Würdtwein, Mainzer Münzen, p. 10, 11, n° 15). Ce type et le bâtiment, l'image de la ville, fut le modèle pour la plupart de la monnaie d'Allemagne, qui l'imita consécutivement.

Les autres prélats prirent différentes directions, les uns restèrent assujettis plus long-temps, les autres devancèrent leurs métropolitains. Plusieurs, en négligeant le nom du souverain, ne se sentaient pas assez forts pour s'arroger la prérogative d'y insérer le leur. Parmi les évêques qui prirent le devant sont ceux d'Augsbourg, d'Utrecht, de Liége, de Wurtzbourg, mais la monnaie la plus ancienne de ces derniers, à mon avis, est très-insuffisamment expliquée, et les difficultés n'y sont guère levées (Mader IV, n^{os} 64 et suiv.).

pose de deux membres inégaux, dont le premier IECHEI n'offre au nom de Philippe que la lettre H; il donne *erchie;* l'autre SILIOIVIC, ou plutôt SILpOpVIC, dans sa symétrie, fournit le reste pour *piscopus*, il n'y a que les L I superflus, nécessaires pour composer le nom de Philippe. Cette autre partie avec l'H du précédent compose *Philippus*, il en reste CO nécessaires pour *archiepiscopus* et pour *Cologne*. Car de la même légende nous extrayons *sa Colonie civiiii*, où il n'y a ni P ni R, l'H répond pour l'N.

Joachim a publié de la collection de Madai une pièce qui portait autour du bâtiment EH -CO (*ea imago*) S COLONA; autour de la tête de face couverte d'une couronne à deux ogives +ETEHLR GANRC (Joach. köl. n° 10, Harz. supp. tab. IX). La lecture proposée par Joachim n'est pas juste, il faut lire +EIEHLR DANRC où l'on débrouille l'archevêque Réginald REINALD ARCHIE (1157-1167), le bâtiment répond exactement. Mader observe qu'on y voit ETEHLRED ANglorum RC+, le nom du roi d'Angleterre Etelred: peut-être c'est le pur hasard qui a composé cet anagramme. Dans les EN. CO il suppose le nom d'ENgelbert, comte de Berg, qui forgeait sa monnaie sous l'autorité de la sainte Cologne (1170-1192). L'évêque Reginald était déjà mort depuis plusieurs années avant qu'Engelberd fut mis en possession de son comtat, mais il se peut faire qu'Engelbert de la famille d'Alténa ait bien voulu témoigner par ce moyen indirect les obligations que sa famille devait au défunt archevêque Reinald.

Sur une pièce de vacance qui offre d'un côté   S

N   le nom de Cologne, de l'autre   C O L O N I

C C   une tour flanquée de deux dra-   A

I I   peaux : la légende autour de la tour S T A I C N C I V C I S est in-

A V   compréhensible à Joachim (IX, n° 44, p. 392) et à Mader (V. p. 125).

T C I   Je crois qu'il n'y a que *sancta civitas* (p) *acis*, symétriquement

S S   mélangé

Digitized by Google

Brunon, évêque d'Augsbourg (1007-1029) se ressaisit du coin local possédé par plusieurs de ses prédécesseurs. Il chagrina le règne de son frère l'empereur Henri II, et il méconnut son autorité. Sa monnaie fut retrouvée à Trchébougne (pl. XXI, 21). Elle porte autour de la croix cantonnée, comme les autres bavaroises, de deux coins en regard, et d'un anneau en regard de trois perles PRVNOEP∞ *Prunoeps;* et autour du temple marqué des initiales du monétaire VVI, le nom du lieu AVG∞TACIV (Joach. Grk. XI, n° 20; Mader IV, p. 72). Il inventa un autre type qui fut imité par les ducs de Bavière. Le nom de l'évêque y fut cruciformément inséré; de l'autre côté le temple d'usage (Köhler Münzbelust, XXI, 6). Ainsi, dans la ville d'Augsbourg où le roi Henri II entre 1002 et 1005 battait ses deniers, l'évêque le remplaça avec son type indépendant vers 1007, mais il n'a pas pu se soutenir continuellement dans la jouissance de son droit acquis, et il fut forcé de souffrir vers la fin de son épiscopat (1024-1027) le coin royal de Conrad, qui fut en plein exercice à Augsbourg (Mader IV, p. 85).

Une des pièces épiscopales très-singulières que je connais, est celle qui fut trouvée à Sierpov (pl. XX, 3), elle est donc antérieure à l'an 1040. D'un côté elle offre dans le champ la figure de l'évêque, de face presque aux genoux, en habit perlé, tenant dans sa droite la crosse, dans sa gauche un bâton à la croix; la tête est nimbée; la légende dit que c'est l'image de l'archevêque saint Martin. ✠ SCS.MARTINUS A·RCBIEA. De l'autre côté, on voit une muraille et une inscription enclavée dans la légende. La lacune, suite d'une imparfaite impression, excitera peut-être quelques incertitudes sur la lecture de l'inscription: elle me semble trilinéaire, SCS
Sanctus Trajectus; pour la légende reste STRA
BERNOLPHVS EBISCOPVS. IECTV

Saint Martin, reconnu patron de la métropole de Mayence, y fut représenté la crosse et le bâton à la croix dans ses mains, comme est celui d'Utrecht. Les diocèses qui dépendaient autrefois de l'archidiocèse de Mayence, conservèrent le patronage de saint Martin et par cette raison il se manifeste sur la monnaie d'Utrecht, et il étend ses auspices sur les sceaux des évêques de cette ville. La cathédrale y était sous son nom, et elle fut restaurée depuis peu par l'Adrobald ou Aderbald, mort en 1027. Bernulf lui succéda, mort en 1054, enseveli près de l'église de

Digitized by Google

saint Jean et de saint Pierre, qu'il fonda lui-même : reconnu saint et canonisé, son corps trouvé et exhumé par les ouvriers qui fouillaient la terre près de l'église, fut relevé en 1675. Nous avons attribué à Henri III une monnaie royale d'Utrecht, frappée vers 1039, trouvée conjointement avec celle de l'évêque Bernulf; il est donc très-probable que cet évêque fut le premier qui commença à fabriquer la monnaie indépendante vers 1040. L'empereur Henri III donna en 1046, à ce même Bernulf, la ville de Deventer avec sa monnaie. Il est évident qu'il préluda avec celle d'Utrecht, et ne tarda pas depuis à profiter du don du souverain. Il y fabriqua sa monnaie indépendante, marquée d'une croix, d'un côté DAVENTRIENSIS et d'une crosse accostée des lettres de l'Éternel, de l'autre côté BERNOVDVS EPIS (v. notre pl. XIX, 4; Mader VI, nº 42, p. 237, 238; comparez Mieris munten van Utrecht 8º p. 164, tab. III, nº 4).

Son proche successeur Conrad (1076-1098) aima mieux instituer une autre empreinte suivie long-temps par ses successeurs. Elle fut composée d'un portrait crossé de l'évêque en profil, et au revers d'une croix qui fut modifiée consécutivement dans sa forme. (Mader VI, p. 238, conteste inutilement l'explication de Mieris, tab. II, 2).

Nous avons vu que l'évêque de Liége Rotger, préluda l'émancipation de la monnaie de son état. Je ne sais que dire de ses successeurs. De Renesse donne une monnaie de l'évêque Vazon (1042-1048), marquée du nom de l'empereur Henri, mais elle est du XIIIe ou XIVe siècle, elle n'est pas à Vazon ni à Liége. Je ne sais pas contester la monnaie d'Otbert (1091-1119), publiée par de Renesse, elle est purement épiscopale, indépendante.

Voici la suite des monumens de la monnaie émancipée des évêques, qui est parvenu à ma connaissance depuis le décès d'Otton III.

L'archevêque de Trèves; l'évêque de Metz;	
Brunon, évêque d'Augsbourg.	1007-1024;
Brunon, évêque de Toul.	1026-1040;
Bernulf, évêque d'Utrecht, à Utrecht. . .	1027-1040;
le même. . . . . . . à Deventer. . .	1046-1054;
Herman, archevêque de Cologne.	1039-1056;
Annon, archevêque de Cologne.	1060-1076;
Thierri, évêque de Verdun.	1046-1088;
Conrad, évêque d'Utrecht.	1076-1098;

Digitized by Google

Rothard, archevêque de Mayence. . . . 1088-1109;
Otbert, évêque de Liége. 1091-1119;
Les évêques de Würzbourg.

Les archevêques de Brême, l'abbaye de Corbie, les évêques de Strasbourg et de Bâles ne marquèrent la monnaie de leurs noms qu'à l'expiration du XII^{e} siècle; les évêques de Cambray, ne signalèrent leurs noms que vers le milieu du XIII^{e} siècle; on ne connait des noms des évêques de Münster, bien anciennement privilégiés, de ceux de Minden, d'Osnabrük et de Worms, qu'au XIII^{e} siècle. La monnaie des évêques de Trente fut muette et assujétie, encore au XIII^{e} siècle (v. notre pl. XIV, 64; Mader II, n° 31).

Avant de sortir de cet article, je signalerai un denier épiscopal difficile à expliquer (pl. XXI, 9). De face, profil droit découvert; la légende interrompue par deux lacunes · .RTO✠E B PV donne *Ba* rto eb*isco* pu. Au revers un temple élégamment sculpté, accosté de deux croisettes; la légende trois fois interrompue par les lacunes RTOMEH CI donne *De* rtomen *ia* ci *vitas*. Dortmund où l'évêque Barto forgea sa monnaie avant 1040, car cette pièce singulière se trouvait parmi les autres de Trchébougne. L'hôtel de monnaie de Dortmund fut très-actif en battant la monnaie impériale et royale, d'où vient qu'il fabriqua une monnaie épiscopale. Quel est l'évêque de ce nom? Aucun de ce nom parmi les voisins, aucun parmi les archevêques de Cologne, à l'archidiocèse desquels Dortmund appartenait. Il n'y avait que l'archevêque de Mayence, Bardon (1031-1051) qui a du rapport avec le nom de Barto. Son successeur Rothard en battant sa monnaie s'intitulait *episcopus:* mais qu'avait à faire l'évêque de Mayence Barto à Dortmund?

TRÈVES (965-1360).

Autrefois, Joachim (Grosch. kab. trier. n° 71) et Hontheim (prodr. hist. Trever. Augustæ Vindel. 1757, fol. n° 1, 2) attribuèrent à l'archevêque Thierri (965-975) quelques pièces offrant le nom de *Theoderic*, le buste mitré de face, et un temple, *Treveris*. Mader à cause de la mitre donna ces pièces à Thierri II

Digitized by Google

(1212-1242), mais dans la préface du deuxième volume de son ouvrage, il s'est rétracté, et il a établi les raisons qui l'ont forcée à attribuer cette monnaie à Thierri I. M. Bohl suivit cette opinion et il ajouta à ces pièces les autres qui offraient les mêmes légendes, et dans le champ un profil droit mitré et un temple flanqué de deux tours. Il croit qu'il est indispensable de les adjuger à Thierri I, car on y voit la lettre E carrée, et depuis Arnold (1169-1183) la lettre *e* se présente ronde Є. Par cette explication il laisse Thierri II dépouillé de sa monnaie (1). A ces argumentations M. Bohl ajoute dans une de ces lettres : « quoique le cardinal Bona prétende que la mitre n'apparait qu'après l'an 1000, cette monnaie ne peut être attribuée qu'à Theodoric I, et à l'appui de cette attribution vient le fait, que cet archevêque est représenté sur son sceau avec une mitre. »

L'argument tiré de la lettre E romain s'évanouit, lorsqu'on réfléchira que la forme en usage, quelques années avant, encore en 1183, pouvait très-facilement se reproduire trente ans après, avant d'être oubliée; lorsqu'on considère que la même forme est effectivement reproduite, soixante-dix-sept ans plus tard sous Henri (1259) et qu'elle revient encore cent quatre-vingts ans plus tard en 1362, avant d'être complètement étouffée par l'*e* monacal gothique.

L'argument de la mitre est plus grave, il parle contre et ne peut laisser aucun doute par la simple comparaison du type et de ses changemens que M. Bohl décrit si exactement. La pesanteur rapporte ces pièces de *Theoderic*, à Thierri II. Celles d'Arnold (1169) pesaient 14 à 10 grains; celles de *Theoderic* (Thierri II, 1212) pèsent 12 à 6; celles de Henri (1260) offrent 12 à 7. La physiognomie entière du type est du XIII^e^ siècle. Depuis Ludolf (993) jusqu'à Arnold (1169) durant tous ces cent soixante-seize ans, les têtes sont nues (unbedekte), quelquefois calottées; ce n'est que d'Arnold (1169) que M. Bohl donne le premier exemple des têtes mitrées, armées d'une crosse et d'un livre, et désormais toute la suite ultérieure offre les bustes mitrés tenant une crosse et un livre. Les pièces de *Theoderic*,

(1) Allein die Form des E hatte ihn (Mader) eines Bessern belehren sollen. Auf allen Münzen Theoderichs I, zeigt sich das reine römische E, (p. 8) keine Theoderich II, mit Bestimmtheil zugehörige Münze hat sich noch gefunden (p. 28).

Digitized by Google

offrent les bustes mitrés tenant une crosse et un livre, elles sont donc évidemment de l'époque de Thierri II (1212-1242).

Il est très-juste et même indispensable dans les recherches numismatiques de se rapporter aux chartes, aux sceaux, aux autres monumens, et une harmonie intime existe entre tous ces monumens : mais il ne s'en suit pas qu'il y ait une identité forcée. Les mêmes titres, les mêmes noms varient et diffèrent. M. Bohl en donne lui-même les exemples, et dans ce cas il est indifférent de voir *Teodericus* sur la monnaie et *Theodericus* dans les diplomes. Le graveur se permit d'éliminer l'*h*, par le manque de place. La mitre qui n'apparut sur la monnaie décrite par M. Bohl que sur les pièces d'Arnold (1169), qui ne s'avisa de la monnaie tréveroise qu'à la seconde moitié du XII^e siècle, s'établit bien avant sur les sceaux de Trèves. On peut même observer pour règle générale, que toutes les marques distinctives qui ont caractérisé la monnaie et les sceaux de différentes époques, précèdent dans les sceaux et repassent sur la monnaie; rarement elles apparaissent synchronistiquement. Les méprises ne sont pas aussi sans exemple dans les recherches de l'antiquité et un observateur voit ce que l'autre ne peut pas reconnaître; et quand au sceau de l'archevêque Thierri I, je n'eus pas le bonheur de le voir, mais qu'il y ait une mitre, qu'il me soit permis d'en douter.

Je n'ai plus à contredire les rectifications du savant Bohl, dans l'explication de différentes autres pièces, et j'adopte toutes ses autres opinions qu'il a énoncées sur la monnaie tréveroise. J'aurais été affligé de le contrarier dans l'explication de la plus ancienne monnaie épiscopale, si l'incomparable bienveillance de M. de Saulcy ne m'eût pas accouru présenter un monument qui remplit le vide occasioné par mes réflexions.

Dans le champ la croix, autour on voit ✠ TEODE... de l'autre côté TREV eris (pl. XIX, 1). Cette pièce, dit M. de Saulcy, ne peut pas être attribuée au duc Thierri (984), parce que Trèves fut déjà émancipée de sa juridiction et il n'y avait que l'archevêque Thierri qui pût y jouir de son privilége de battre monnaie (965-976). Si l'on ne retrouve pas le titre de sa dignité sur ladite pièce, il faut aussi observer que Ludolf, son proche successeur marquait sa monnaie simplement de son nom, sans y ajouter le titre.

D'après ces monumens, nous l'avons dit, les archevêques de Trèves devancèrent tous les prélats avec leur monnaie indépen-

Digitized by Google

dante. On ne connaît guère de monnaie où leur nom eût été associé à celui de l'empereur. Ludolf (993-1008) mit son portrait sur la monnaie, au profil gauche ayant par devant une crosse (pl. XIX, 2): c'était encore s'arroger les attributions souveraines. Il marqua sa monnaie du portrait à trois tours, environné de la légende *Alba porta :* c'était à l'opposite de Nigra porta de Besançon. La vieille porte de la cité de Trèves fut anciennement appelée porte Blanche (1).

Ludolf proposa ce type à ses successeurs : mais il subit des modifications remarquables dans son portrait, et le portail fut relégué en d'autres lieux, pour un temps assez considérable ; il fut relevé cent quarante ans plus tard et tout l'espace de la brillante période suivante, à Trèves, il fut remplacé par d'autres images.

Durant cent quarante ans (1016-1152) la monnaie de Trèves portait un portrait épiscopal en profil droit (1016-1102), vers la fin gauche (1102-1152), sa tête découverte, ayant une crosse ou un bâton à la croix, marque de la dignité épiscopale. Le nom de l'archevêque y était inscrit autour dans la légende, en toutes lettres, et son titre *archieps, archiepiscopus,* indispensablement inséré (voyez le tableau XXX).

Trèves fut appelée sur certaines pièces (1047-1068) *secunda Roma* (pl. XIX, 3) et elle affecta pendant cette longue période les honneurs du saint apôtre, auquel la monnaie fut vouée. La légende nommait le saint apôtre SPETRVS, et dans le champ, la main droite tenait les deux clefs, dont les fanons furent composés de ͳE R, des trois lettres qui se trouvent dans le nom de saint Pierre, *spETRus,* et sont les trois premières du nom de TRE *ves* (pl. XIX, 3) ou une de chaque syllabe T*re*-*v*E-R*is*.

Cette empreinte variait quelquefois. On voit sur une pièce d'Udon (1068-1078) deux mains tenir les clefs, et sur certaines pièces d'Alberon (1130-1152) le buste de l'apôtre de face, tenant de la droite ses deux clefs et de la gauche distribuant les bénédictions. La légende environant les clefs et nommant le

(1) Hontheim, (prodromus hist. Trev.) par son dessin, défigura la monnaie de Teoderic n° 1. Les pièces que Hontheim n° 3, 4 et 5, et Joachim n° 75-78, attribuaient à Ludolf, à Eberhard et à Udon, sont reconnues par Mader et Bohl, pour la monnaie d'Arnold (1170-1181).

Digitized by Google

saint apôtre, fut souvent étendue par quelques additions dont les variétés sont les suivantes :

de Poppon	S PETRVS
d'Eberhard	Ƨ PETRVƧ ELOCCIV
	S PETRVS SCDAROMA
d'Udon	S PETRVS BEPSCTV
d'Alberon	. . . . . RꝒETRVS

Celle qui porte *Se-Cun-DA Roma*, n'offre aucune difficulté, mais les trois autres exigent plus d'attention. On les a expliquées par *sanctus Petrus electus patronus civitatis :* mais elles sont différentes et elles ne s'appliquent guère à cette lecture. La première se lit plus simplement *sanctus Petrus ELOCium CIVitatis,* éloge, honneur et gloire de la cité. Je sais que cette lecture paraîtra extraordinaire, mais toutes ces légendes sont extraordinaires pour la numismatique de cet âge. La lecture que je propose de la seconde légende de celle d'Udon est plus compliquée. Elle dit : *sanctus Petrus* BE*nedicat* P*opulum* S*an*CT*æ* V*rbis* ou bien BE*nedicat* P*opulum* S*anctæ* CIV*itatis* , s'il n'y a pas de T mais un I comme donne la figure tirée de Hontheim (hist. Trev. dipl. t. II, p. 885, Joachim trierische nº 76, Bohl, p. 17). Comparons cette lecture avec la légende du sceau de la

ville du XIII^e siècle dont nous avons vu la description (la note de la p. 128) et nous trouverons une conformité singulière. La légende du sceau *Sancta Treveris* portait autour de l'image de Jésus, placé au milieu de saint Euchaire et de saint Pierre : *Trevericam plebem dominus benedicat et urbem.*—Je crois qu'il serait sans fruit de faire des conjectures sur le fragment de la légende d'Alberon trop endommagée.

Cette empreinte du saint apôtre fut quelquefois remplacée par une dextre divine, bénissante et placée sur la croix (1068-1124). Cette croix à dextre fut cantonnée des roses, des astres, d'alpha et d'oméga.

On connaît encore des pièces de Brunon (1102-1124) offrant un buste de face de l'ange ailé, sous lequel on lit : TEVER (pl. XIX, 5).

C'est le beau temps de la numismatique tréveroise. La monnaie

soutenait son poids environ 20 grains, de 20 à 18; et le type y fut animé et marquant.

Les archevêques avaient un autre atelier à Confluens, Coblentz, *Confluentia*. Le type y était différent, il avait dans son champ un portail ou un temple à trois tours, ou flanqué de deux tours; de l'autre côté, la tête de l'archevêque fut de face, avec la crosse et un livre ou l'évangile dans la gauche (pl. XIX, 4). La monnaie d'Eberhard 1047-1068 offre le premier exemple de cette particularité.

Les cent cinquante ans suivans 1152-1300 donnent une monnaie diminuée et déchue dans son poids et dans son type. Les marques et les manifestations de l'apôtre Pierre disparurent. On ne connait qu'une pièce de Henri (1260-1286) ayant une simple clef à côté de S. P. (pl. XIX, 6). Le titre de l'archevêque, *archiepiscopus*, fut de nouveau absolument passé sous silence. Les noms des archevêques inscrits très-souvent fautivement, incomplètement, quelquefois à peine reconnaissables. Le portail, le bâtiment, les tours furent rétablis et très-souvent offrent de singulières constructions, posés sur un arc, sous lequel sont placés les croix, les astres, les croissans, les perles.

La tête de face ouvrit cette période (1152-1169), mais elle céda la place au profil droit, qui prédomina plus d'un siècle (1169-1286). Ce profil apparut dans l'appareil pontifical; il était couvert d'une mitre, tenant une crosse et un livre. Enfin l'archevêque se trouva de nouveau de face 1289-1299 (pl. XIX, 8), mais il ne quitta plus ni le livre ni la mitre. Le nom de *Treveris* est lisible sur toutes les pièces de cette période, mais on ne connait pas de coin de Confluens.

La première moitié du XIV^e^ siècle (1300-1362) est une transition à un nouveau type. Boemond I (pl. XIX, 8) (1289-1299) donna à certain égard l'impulsion à ce changement ultérieur. Il se tourna de face, comme nous l'avons dit, et l'attitude de face reste à l'avenir; il marqua certaines espèces des armes de l'archevêché, et les armes devinrent à l'avenir le principal objet du type.

Baldvin (1307-1354) et Boemond II (1354-1362) reprenaient le titre d'*archiepiscopus*, si long-temps délaissé, rétablissaient les marques de l'apôtre, et les clefs croisées ou adossés furent empreintes sur leur monnaie (voir monnaie-uniface, pl. XIX, n° 7). Sur certaines pièces de Baldvin, on voit une clef placée dans le champ avec un petit aigle éployé. Baldvin fut le dernier qui char-

Digitized by Google

gea son coin du portail : depuis, le portail disparut et ne reparut plus.

Ces deux archevêques frappaient leur monnaie à Trèves, à Coblentz, où ils eurent force contestations avec les citoyens. Ils marquaient leur coin non seulement de l'écusson diocésain, mais aussi de leur personnel.

Ces deux archevêques frappaient leur monnaie à l'empreinte anglaise-edwardine, et cette monnaie prit le nom de la monnaie anglaise. Elle offrait la croix edwardine, cantonnée des triples pommes; et la tête de face mitrée, mais bouclée à l'Edward.

Le buste de Baldvin ressortait à demi-corps, pontificalement vêtu, mitré, tantôt bénissant et tenant un livre, tantôt bénissant et tenant une crosse, tantôt tenant une crosse et un livre. Boemond II, mitré, tenant une crosse et un livre, s'assit sur son fauteuil en toute sa personne, et son successeur Cunon (1362-1388) se mit debout.

Sous Baldvin parurent les oboles, empreintes d'un seul côté. Boemond II commença à battre l'or et le gros tournois.

Depuis 1362, or, argent, gros, blanc, petit, obole marquée d'un seul côté; les différens titres de l'archevêque *coadiutur, archiepiscopus, administrator*, *vicarius ecclesiæ Coloniensis*, *sacri imperii per gallias archicancellarius, dei gratia;* l'archevêque pontificalement, de face, buste, mi-corps, corps entier; debout, le champ ogivé, fracturé, les armes toujours plus nombreuses, dans le champ, sur la poitrine de l'archevêque; saint Pierre mi-corps ou jusqu'aux genoux, de face sous une voûte gothique; saint Jean-Baptiste; l'écriture gothique, mais toujours éclairées par les lettres antiques romaines; la monnaie frappée à Trèves, à Coblentz (voy. celle de Cunon, pl. XIX, 9), à Oberwesel, à Offenbach am Mein, à Deutz am Rhein par l'administrateur de l'archi-diocèse de Cologne.

METZ (960-1360).

Nous avons vu la monnaie d'Adalberon, évêque de Metz, se ranger parmi les plus anciennes pièces épiscopales (960-964).

Digitized by Google

Elle est marquée de l'autorité impériale d'Otton, dont le nom y est inséré, et le type du souverain, le temple et la croix y sont figurés.

Une monnaie tout-à-fait analogue à l'adalberonne porte les légendes *Otto imp. aug.*, au revers *sca Mettis. Deoderic. eps.* Ici point de doute, dit M. de Saulcy dans une de ses lettres, la pièce est de Thierri I, puisqu'il est le seul de ce nom qui ait siégé sous les Otton (964-984). Thierri I trahit Otton III en 983; ce n'est donc pas son nom qui se lit sur sa pièce, Otton III n'était alors que roi et pas encore empereur. Restent Otton I et II. Le second de ces princes, poursuit M. de Saulcy, en accordant le droit de monnaie à Thierri en 977, n'exigea probablement plus que son nom parût sur la monnaie épiscopale. M. de Saulcy conclut par cet argument que la monnaie de Thierri I est frappée entre 964 et 977. Mais Thierri frappait évidemment sa monnaie au coin d'Otton, même après 977, puisque depuis peu il a été trouvé à Metz un petit trésor, composé particulièrement des monnaies de Charles de Lorraine (977-991), et de l'évêque Thierri au nom d'Otton (964-984). Or, le trésor y fut déposé vers 980 au plus tôt, lorsque la monnaie de Charles circulait à Metz, et alors il n'y avait de la monnaie locale messine, que de Thierri, accompagnant le nom d'Otton. Thierri établit aussi à Épinal un marché public et un atelier monétaire, confirmé par l'empereur en 983.

Dans une autre communication M. de Saulcy me décrit une monnaie d'Adalbero qui vient du cabinet Marchant. Au droit on y lit ✠ADALBERO PRESVL autour d'une tête barbare. Revers SANCTA METTIS autour d'un portail de l'église. Elle est d'un bon argent et pèse 18 grains. Je l'attribue, dit-il, au premier temps d'Adalberon II (984-1004) (son suppl. 20, 21).

Dans son ouvrage sur la monnaie des évêques de Metz, M. de Saulcy attribua à Thierri II (1004-1046) une pièce au buste tourné à gauche (pl. XIX, 13), mais une découverte récente d'une monnaie absolument analogue de Frédéric (1171-1173) (suppl. 99), l'a obligé de la reporter plus loin et de l'adjuger à Thierri III (1163-1171). Or, l'épiscopat de quarante ans de Thierri II reste chez lui sans monumens monétaires, et il s'en plaint dans son suppl. p. 18; relevant ainsi les plaintes d'Elvange et de Geneste, il remplit faiblement cette lacune par une pièce de Remiremont (n° 27).

Sur toutes ces pièces mentionnées, nous sommes complètement

Digitized by Google

d'accord avec M. de Saulcy, et nous adoptons ses explications sans réserves: mais sur plusieurs autres pièces au nom de Thierri et d'Adalberon nos conceptions se sont fortement désunies. J'ouvre ma discussion après avoir mûrement réfléchi, et profitant non seulement de l'ouvrage de M. de Saulcy, mais aussi de sa correspondance et de son supplément récemment publié, qui, tardivement arrivés, concourent à confirmer mes combinaisons. Tout en me séparant de l'opinion de M. de Saulcy, je suis consolé de me trouver sur certains points conforme aux idées de Dupré de Geneste, numismate instruit autant que laborieux, dont le recueil manuscrit servit beaucoup pour le supplément de M. de Saulcy.

D'après l'opinion de M. de Saulcy, Thierri frappait la monnaie à un temple ou à un profil gauche; au nom d'Otton ou simplement au sien propre, le poids de 20 à 16 gr.

Adalberon II, au temple et à l'image de saint Étienne agenouillé ou à sa propre tète, 23, 20 à 10.

Thierri II reste sans aucune pièce.

Adalberon III, au profil droit de saint Etienne, 18 à 13.

Herman, au temple et à la croix, à l'image agenouillée, ou au profil droit de saint Etienne, 21 à 14.

Poppon, au temple et à la croix, à l'image de saint Etienne agenouillé, 18.

Adalberon IV, à l'image de saint Etienne agenouillé, et à la main tenant une crosse, 13.

Etienne, à la tête ou au buste droit du saint, 16 à 11.

Thierri III et les autres qui le suivent, le buste gauche et la croix, 14 à ...

Pour donner de la force à ce classement, M. de Saulcy fait observer, 1° que la pesanteur des pièces de Thierri I et d'Adalberon II est de 20 grains, les suivantes vont en diminuant; 2° qu'il était indispensable d'attribuer à Thierri I la pièce offrant un temple, puisqu'elle fut frappée à Epinal, où Thierri I établit un atelier, et une autre pièce d'Epinal à l'image agenouillée, à Adalberon II, parce que cet évêque se plaisait à passer son temps à Epinal, et témoignait beaucoup de faveur à ce lieu. — Cependant on aura raison de remarquer pour le premier, qu'il y a des pièces d'Herman qui pèsent 20 grains, et M. de Saulcy a reconnu les pièces d'Adalberon II et de Thierri de 16 grains et même de 10 grains; pour le second, que l'atelier d'Epinal fut aussi en activité bien plus

Digitized by Google

tard après, car on a des portraits d'Herman à l'image agenouillée et au temple frappée à Epinal, et on n'a pas de dates positives que la monnaie d'Epinal d'Adalberon II et de Thierri ait été retrouvée. Par cette insuffisance des argumens, je crois qu'il est plus rassurant de se restreindre tout simplement à l'observation et à la combinaison du type. Si donc de ce point de vue on regarde la série de M. de Saulcy, on remarquera des interruptions fâcheuses. L'image agenouillée parut sous Adalberon II, inconconnue pour les deux épiscopats suivans, reparaît sous Herman; le profil droit de saint Etienne figure sous Adalberon III et sous Herman, puis il disparaît pour reparaître sous Etienne, et disparaître de rechef sous ses successeurs. Il y a d'autres semblables interruptions dans la manière de marquer le nom du lieu, dans les astériques; mais en voyant les deux principales de 68 et de 30 ans dans le courant de la période de 120 ans, on suppose ou l'inconstance du type, ou l'insuffisance et le manque des monumens monétaires de cette époque. Mais les interruptions ne se renouvellent point dans les périodes suivantes; le type messin changeait, et ne variait point alternativement et continuellement. Quant aux monumens monétaires il serait injuste de se plaindre à la numismatique messine. Je crois donc que l'inconvénient existe dans la distribution mal placée de certaines pièces d'Adalberon et de Thierri.

Si donc on rend 1°, à Adalberon III, toutes les pièces à l'image agenouillée pesant de 20 à 17 grains, que M. de Saulcy attribua dans son ouvrage à Adalberon II;

2° à Adalberon IV toutes celles au profil droit de saint Etienne, qui furent données par lui à Adalberon III;

enfin à Thierri II, les deux ayant un temple et un profil épiscopal à gauche sans Otton, qui furent assignées à Thierri I: on aura une suite compacte de toutes les nuances, de toutes les variétés de la période riche en monumens et en tableaux, qui ne seront guère contrariées par le poid.

Adalberon I et Otton, 960-964, temple et la croix (pl. XIX, 10).

Thierri I, *Deoderic* et Otton (964-982), temple et la croix, *sancta Mettis*, poids de 20 grains.

Adalberon II, *præsul* (984-1004), temple et la croix, et le nom de *sanctus Stephanus*, *sancta Mettis;* profil gauche épiscopal et la croix, 18 à 15.

Digitized by Google

Thierri II, *Deoderic* (1004-1046), temple et la croix (à Epinal); profil gauche épiscopal et la croix (à Metz), 19 à 16.

Adalberon III (1046-1072), saint Etienne agenouillé et la croix (pl. XIX, 11) (à Epinal, à Metz), 23, 20 à 10.

Herman (1072-1090), saint Etienne agenouillé et la croix (à Epinal, à Marsal); profil droit de saint Etienne et la croix; temple et la croix (à Epinal), 20 à 18.

Poppon (1090-1103), temple ou saint Etienne agenouillé, 18.

Adalberon IV (1103-1115), saint Etienne agenouillé et la main tient une crosse; profil droit de saint Etienne et la croix, 15 à 13.

Etienne (1120-1163), s. Pierre agenouillé à Remiremont; ailleurs profil droit de saint Etienne et la croix; certaines pièces offrent un buste du saint avec les mains levées, autres une main tenant une crosse (pl. XIX, 12), 16 à 11.

Thierri III, *Theodericus* (1164-1171) et saint Pierre agenouillé à Remiremont (pl. XIX, 13); ailleurs *Teodericus,* lui et ses successeurs (n[os] 14, 15), buste gauche épiscopal et la croix, 14 à . . .

Je ne sache pas qu'il y ait quelque difficulté à objecter: tous les changemens se développent, se suivent, se soutiennent. De cette disposition, j'obtiens les résultats bien déterminés, auxquels j'ajouterai encore quelques considérations sur certaines conjonctures.

Le poids de la monnaie épiscopale messine, depuis 960 jusqu'à 1090 se soutenait à 20 et 18 grains, retombait quelquefois à 16; depuis 1090, la baisse se manifesta à 15, 14 et consécutivement.

La monnaie épiscopale messine est d'abord marquée du nom d'Otton, depuis 960 jusqu'à 983.

Le temple est connu dans son coin depuis 960 jusqu'à 1103. Adalberon III n'a pas pu anéantir ce type, peut-être retrouvera-t-on ses propres pièces au temple (voy. tab. XXXI).

Sancta Mettis paraît depuis 964 à 1004.

Saint Etienne agenouillé (1046-1115) à Metz, à Epinal, après il se confond avec le buste.

Le nom de la ville de Mettis remplaçant le nom impérial, fut cantonné entre les branches de la

M | E
T | IS

croix; de même Epinal, Marsal et Remiremont, depuis 984

S | PI
N | AL

M | Æ
S | AL

RO | MA
RI | CVS

Digitized

jusqu'à 1170. Ce cantonnement fut d'abord accompagné (1046-1072) à Metz, à Epinal par les doubles légendes, intérieure et de la marge (pl. XIX, 11).

Ces dates sont d'autant plus nécessaires à être déterminées avec exactitude, qu'elles serviront à indiquer les temps de monnaies muettes de Metz, d'Epinal, de Sarrebourg, de Remiremont, de Remilly (voyez la table XXXI).

Parmi la monnaie qui avait encore son cours vers 1040, on a trouvé à Trchébougne les deniers de Metz, offrant d'un coté un profil gauche, entouré de VSEIV✠EHAR *sanctus Eiucharus;* de l'autre côté, la croix cantonnée des boules et la légende CIVITAS METTIS (pl. XIX, 16). Il n'y a donc rien de surprenant si en même temps dans la ville de Metz, Adalberon II et Thierri I se firent figurer au profil gauche à la manière de la monnaie de saint Euchaire.

La monnaie de saint Euchaire, nous l'avons observé, peut être considérée pour la monnaie municipale. Il parait que son saint patron changea. En 1832, on a trouvé à Tronville près Mars-la-Tour en Lorraine, les monnaies épiscopales verdunoises avec quelques autres contemporaines de Metz, qui circulaient vers 1090 ou 1100. On y a observé avec les deniers de l'évêque Herman, les deniers anonymes simplement au profil gauche, sans aucune

M ┃ Ǝ   M ┃ Ǝ
T ┃ IS   ⊣ ┃ ∞

incription; de l'autre côté la croix cantonnée de *Mettis*. Les autres expliquaient la signification de leur profil, qui était entouré de SSTEPHANVS *sanctus Stephanus;* au revers on voyait le nom de *Mettis* cruciformément arrangé, entre quatre astérisques (M. de Saulcy,

* M *
E T T
* IS *

note sur quelques monnaies trouvées à Tronville, Caen, 1833, in-8°; suppl. n° 95). Cette monnaie est aussi considérée pour municipale; mais il n'y a rien d'improbable qu'il n'y ait pas de la monnaie anonyme au buste des évêques contemporains qui suivirent Thierri II.

Nous observons que cette monnaie municipale, par son profil a eu des relations avec les espèces nominalement épiscopales. Je vois encore d'autres particularités, qui rapprochent son type de celui des évêques. Cette insertion cruciforme de Mettis reparait sur certains deniers que j'attribue à Adalberon IV (1103-1115). La découverte de Tronville offrant cette même insertion, offre

Digitized by Google

effectivement le numéraire de cette époque, qui circulait vers 1100.

Selon la distribution de la monnaie messine que j'ai proposée, Herman (1072-1090) plaça le premier sur sa monnaie épiscopale le profil de saint Etienne. Cela est clairement l'imitation des pièces municipales contemporaines, mais copiée à la renverse, et le profil y est droit. Ce profil droit, arrivé tardivement, prolonge son existence après la disparition de l'image agenouillée. Sa durée fut depuis 1072 jusqu'à 1143. Il est à remarquer que différentes pièces anonymes frappées à Metz (suppl. n^{os} 83, 90, 94), à Remilly, (n^{os} 43, 44, 46), *Rumeliacis, Rumelincus, Ruomilingis*, à Sarrebourg (n^{os} 47, 48), présente le profil droit de saint Etienne; on voit aussi un profil droit de saint Pierre à Remiremont (n^{os} 32, 33) et quelquefois de saint Paul à Sarrebourg (n^{os} 49, 50, 53) : toutes ces pièces sont à mon avis plus récentes (celle n° 33 frappée vers 1188). Elles offrent en outre les croix recroisetées au cœur, cantonnées des astérisques, des lunules, des mains tenant la crosse, particularités postérieures, comme nous allons le voir.

Les deniers municipaux offraient les astérisques, et on ne les voit guère sur ceux d'Herman. Ces astérisques furent accueillis par Adalberon IV (1103-1115). Ils accostaient la crosse qui tient la main, ils furent cantonnés entre les branches de la croix qui recroise au cœur une autre plus petite. Dorénavant ces astérisques se trouvent sur la monnaie d'Etienne et ils se communiquent à la monnaie de Thierri III et à toute la période suivante, à tous ses successeurs. Mais jusqu'à Thierri III ils étaient seuls : depuis Thierri III ils se trouvent conjointement avec les croissans cantonnant la croix deux à deux. Ainsi on a les astérisques transplantés de la monnaie dite municipale, sur la monnaie épiscopale (1103-1163); et depuis, les mêmes astérisques avec les croissans brillent sur la même monnaie épiscopale (1164-1260). On les voit encore reparaître au XIV^{e} siècle avec les lunules (1327-1361). Si donc on les voit dans cet ordre sur certaines pièces anonymes de Metz, de Remiremont, de Remilly, de Sarrebourg et d'Epinal, ils serviront à déterminer l'époque dans laquelle ces pièces furent fabriquées.

La monnaie des évêques Adalbero IV et Etienne (1103-1163),

Digitized by Google

offre quelquefois une main tenant une crosse. Je crois que les pièces d'Epinal, celle à une main tenant la croix (suppl. 14) et l'autre de Metz à une main à la crosse (nº 90) sont de cette époque. Certaines pièces de Bertrand (1179-1212) offrent une attitude toute différente de la main qui tient la crosse (suppl. nº 110-112), la même attitude est de la monnaie anonyme de Sarrebourg, fabriquée à l'image de saint Paul, où elle tient une croix, et je crois que cette ressemblance détermine son époque.

M. de Saulcy a réuni plusieurs exemples de la monnaie de Sarrebourg, dans son supplément (nº 47-62); nous donnons un exemple tiré de la collection de M. Ducas (ma pl. XIX, 17). On y voit le buste gauche de saint Paul, avec son nom rétrograde SVLVAPS De l'autre côté une main droite sortant de la manche de l'aube, tient un bâton à la croix; la légende de plusieurs offre le nom du lieu SAREBOVRG SAREBORC SAREBOC mais les autres offrent les légendes dont M. de Saulcy n'a pas pu deviner le sens. La réunion trop forte des consonnes fait présumer ou des abbréviations ou une transposition de lettres. En dernier cas, on y retrouve *Petrus* l'apôtre; *Pertr*and. *epus* l'évêque Bertrand?

IOTIS
·IPOT·S
·EP TIS
EP TRSV
ED TRCV
.EP TRGV
EI TPVSV

A présent nous allons voir les périodes de la numismatique messine (voy. le tableau XXXI).

La première période de 86 ans (968-1046), a eu le type né de la monnaie royale. Le temple est son principal signe; la croix carlovingienne y fut conservée et le lieu marqué (pl. XIX, 10). Il se délivra de l'autorisation impériale, devint indépendant et les évêques qui méconnurent le nom du souverain Adalberon II et Thierri II, y plaçaient quelquefois leur propre profil gauche.

En même temps, la monnaie municipale existait. Elle offrait un profil gauche du saint patron Euchaire, auquel on a substitué le même profil de l'autre patron saint Etienne.

Dans la seconde période de 120 ans (1046-1163), c'est le beau temps de la monnaie messine; une variété singulière agitait le coin épiscopal; cependant il conservait toujours la croix carlovingienne, et généralement il fut empreint de l'image de saint Etienne. Le nom des évêques était insérés dans les légendes avec son titre *epi*, *epc'*, *ep's*.

Digitized by Google

Adalberon III, livrant sa monnaie à la protection du saint de sa capitale, le figura nimbé et agenouillé devant l'éternel (pl. XIX, 11). Pour insérer le nom du lieu, quelquefois il cantonnait ses lettres dans le champ de la croix.

Herman jouit de toutes les variétés du type. Sa monnaie offrait un temple, les lettres du lieu cantonnées, l'image de saint Etienne agenouillé, et il imita plus fidèlement le type municipal en figurant la tête de ce saint en profil droit.

Poppon fut donc possesseur du temple, du saint agenouillé, de son profil droit qu'on rencontre sur ses monnaies. Quelquefois il variait son coin par le portrait du saint de face et par un temple. Il fut toujours contrarié par l'empereur Henri IV, qui lui opposa jusqu'à trois compétens : cependant il devait y avoir entre lui et l'empereur un accord momentané, car on a des monnaies à saint Etienne agenouillé, offrant POPPO en diaphragme et ✠ HERICVS dans la légende (suppl. 74, 75). Ainsi s'écoule la moitié de la période.

L'autre moitié offre d'autres nouveautés : maintenant la crosse (pl. XIX, 12) et les astérisques cantonnés dans le champ, comme on les voit sur différentes pièces d'Adalberon IV et d'Etienne. Adalberon IV plaçait toujours sur sa monnaie l'image agenouillée ou le profil droit du saint; Etienne ne tenait plus qu'au profil du saint (pl. XIX, 12), mais il fit empreindre sur certaines pièces le portrait de l'empereur ou le sien.

Etienne fut nommé à son évêché en 1120 par le pape Calixte II; le schisme subsistant entre le pape et l'empereur Henri V, qui fut reconnu empereur contre le pape par la ville de Metz : Etienne ne se hâta point d'aller prendre possession de son évêché, il demeura auprès de Calixte. La paix entre le sacerdoce et l'empereur conclue, Etienne fit en 1122 son entrée dans la ville et prit possession du temporel. Ce moment de réconciliation avec le pouvoir souverain, est le moment le plus probable pour la monnaie où les noms de l'évêque Etienne et de l'empereur Henri V paraissent conjointement.

Les évêques de Metz furent tout-à-fait indépendans avec leur coin; dans tous les hôtels de monnaie à Metz, à Marsal, à Epinal, à Remilly, à Sarrebourg et à Remiremont. Les empereurs ne se réservèrent leur ancien droit que pour le moment de leur présence dans la ville de Metz. La chronique des célestins nous avertit là-dessus. « Quand il lui plaît d'y venir, il fait faire telle

Digitized by Google

monnaie, comme il veut et en telle fleur comme il veut; cette monnaie doit courre huit jour devant sa venue, étant comme il est dans la ville et huit jour après son allée; et cette monnaie doit on passer à telle vaillance qu'il le veut ». Mais la monnaie qui offre le nom des Henri IV et V, accompagnée des évêques Poppon et Etienne, n'est pas le fruit de cette clause impériale: les Henri n'étaient pas à Metz; elle doit avoir une autre origine.

Par l'accord entre Calixte II et Henri V, la séparation du sceptre de la crosse, du temporel de l'église fut prononcée et l'évêque Etienne a bien reconnu la monnaie pour l'objet temporel, appartenant au sceptre et à l'autorité souveraine. La même soumission a eu lieu sous son prédécesseur Poppon. Cette manifestation n'a pas eu de suite, les évêques revinrent sur leur terrain et se dégagèrent de la compagnie des souverains. Etienne voulut en outre séculariser sa monnaie. Il y plaçait quelquefois son propre portrait, son profil gauche, ce qui a eu un succès complet, car il servit de modèle à ses successeurs qui donnèrent congé à leur patron saint Etienne.

La troisième période de 100 ans (1163-1260), est très-stationnaire et uniforme, elle offre, sans interruption, le buste gauche de l'évêque à demi-corps; et de l'autre côté, une croix cantonnée des astérisques et des croissans. Les légendes offrent le nom du lieu et de l'évêque. Ce dernier y est inséré autour de la tête dans les distances inégales, sans que le titre *episcopus, eps* y soit ajouté (pl. XIX, 13, 14, 15).

Cette empreinte devint si prédominante, qu'à peine rencontre-t-on une seule reproduction de l'ancien type sur la monnaie de Bertrand, qui la marqua par la main tenant la crosse. Lui (pl. XIX, 14) et son successeur Conrad, se distinguèrent encore par la dextre qu'ils firent placer au cœur de la croix.

Leur successeur Jean donna commencement à la coiffure de la tête qu'il couvrit de mitre (pl. XIX, 15). La mitre parut tardivement à Metz, mais dès ce moment signala toutes les têtes des évêques postérieurs.

Saint Etienne, ne trouvant plus de place sur la monnaie épiscopale de ce siècle, se réfugia sur la monnaie municipale (suppl. 83, 91, 94). La plupart de la monnaie connue anonyme, appartient à la fin de la période précédente et au commencement de celle-ci. La monnaie de Remilli entre 1103 et 1115 (suppl. n° 44-46); celle de Sarrebourg offre trois à quatre dif-

Digitized by Google

férences : la première à l'empreinte de saint Etienne, fabriquée entre 1115 et 1163 (suppl. nº 47-48), l'autre de saint Paul à la croix, entre 1163 et 1180 (nº 50-53), la troisième, à la main tenant un bâton à la croix, entre 1180 et 1212 (nº 54-62), la quatrième la plus récente, offre un temple (nº 49); celle d'Epinal offre aussi trois différences: l'une à un temple tristile, date de l'an 1090 (nº 72, 73), l'autre ayant une muraille et la troisième une main portant une croix sont plus jeunes, entre 1103 et 1165 (nº 15, 14, comparez nº 149, 150); enfin celle de Remiremont avec saint Pierre agenouillé, entre 1120 et 1170, (nº 27-31), et avec son buste, plus récente, ayant son existence vers 1188 (nº 32, 33).

Il est bien difficile d'indiquer avec précision le commencement de la *quatrième période*. Depuis Jacques (1260), il y a presque 60 ans d'obscurité profonde dans la monnaie messine qui vient, ou de la destruction des monumens monétaires, ou de leur non-existence. Tout ce qu'on remarque, c'est qu'avec le commencement du XIVe siècle, la croix carlovingienne occupait toujours son champ; saint Etienne fut de nouveau restauré, agenouillé à droite; la personne de l'évêque fut représentée pontificalement vêtue, les armoiries remplissaient le champ, et dans les légendes le nom de l'évêque fut accompagné de son titre *eps*, *episcopus*. Les espèces furent améliorées, la petite et la grosse monnaie furent également battues.

Ademar (1327-1361) frappait sa petite monnaie encore à l'ancien type modifié. Son buste mi-corps, mitré tenant une crosse et bénissant, fut retourné à l'œil droit. De l'autre côté, la croix cantonnée des astérisques et des croissans.

Vêtu pontificalement, debout, de face, tenant une crosse et l'évangile, parut Renaud de Bar (1302-1316). Mais Ademar et ses successeurs aimèrent mieux, dans la même attitude, buste demi-corps, figure entière, bénir, et se servir de la seule crosse. Plusieurs employèrent la formule, *dei gratia*.

Les armoiries paraissaient partout au milieu, ou vers la fin du XIIIe siècle, et il n'y a rien de singulier si elles s'emparèrent de la monnaie messine. Mais il y a une particularité bien prématurée, les armoiries se trouvant sur une monnaie de l'archevêque de Metz, Thierri IV (1173-1179)?

La pièce de Thierri IV, me dit M. de Sauley, porte la légende .... ODE .... un évêque mitré à gauche en buste, au revers,

Digitized by Google

l'écu de Lorraine, avec une crosse en pal. Cette pièce est à Bar-le-Duc, dans le cabinet de M. Fienne (on la voit dans le supplément nº 100, où M. de Saulcy croit reconnaître trois alerions). Je trouve aussi, ajoute M. de Saulcy, l'écusson de Lorraine de 1207 à 1213 sur les deniers du duc Ferri II.—Ainsi ça aura été la Lorraine où les armoiries servirent au type bien plus tôt qu'ailleurs. Je signale ce fait remarquable et élancé trop en avant; il réclame toute l'attention des scrutateurs judicieux. Cependant je ferai remarquer qu'il y avait au XIVe siècle encore un Thierri V, évêque de Metz (1365-1384); ses démêlés et ses alliances avec le duc de Lorraine occasionèrent peut-être sa monnaie aux armoiries de la Lorraine. Dans ce siècle les Pays-Bas et la Lorraine (1339-1342) firent des accords monétaires très-singuliers: nous les ferons connaître à la rubrique des Pays-Bas; en même temps (1330-1355) les évêques de Toul firent battre chez eux la monnaie au coin ducal.

La monnaie de Metz fut avec son type très-indépendante; et elle se laissa influencer moins que les autres; elle se créa un tout autre système, et ne courba point son coin aux empreintes étrangères. Mais elle ressemblait aux autres; son temple, ses têtes et ses bustes, sa dextre sur la croix, sa posture pontificale, ses armoiries, la mettaient en relations apparentes avec les autres. Le XIVe siècle a vu se répandre le type edwardin, la monnaie de Metz n'y participa que très-peu, et je crois attribuer le changement de la croix à cet évènement. La croix à branches sveltes et prolongée comme ailleurs avec certains accessoires, remplaça (1365-1555) l'antique croix carlovingienne.

Je terminerai ces considérations sur la monnaie de Metz, par un incident qui ne fit aucun changement dans le type épiscopal, mais qui occasiona un déplacement de son atelier.

Du temps d'Ademar, en 1353, l'empereur Charles IV, étant à Metz, usa de son droit et y fit faire sa propre monnaie. Il fut donc frappé en même temps trois monnaies différentes à Metz, impériale, épiscopale et municipale.

Mais la monnaie impériale fut éphémère, celle d'Ademar souffrait d'intervalles de son inanition. Dérangé dans ses finances, il céda son atelier de Metz en 1334, pour deux ans, à la ville, et il n'y avait que le numéraire municipal. Thierri V, en 1376, commença par engager à la cité son droit de frapper monnaie à Metz, pour dix années, et il n'attendit pas l'expiration de ce pre-

Digitized by Google

nier bail, pour en conclure un nouveau. Par ce nouvel acte l'engagement en 1383 il se réserva simplement la faculté de racheter quand il lui plairait, le droit de la monnaie qu'il vendit à la cité effectivement à perpétuité. Ainsi les évêques perdirent la monnaie de Metz et ne la frappaient qu'à Vic, Epinal et Marsal.

La cité de Metz ne se désista de son acquisition, et à la mort de Thierri V en 1384, publia un atour ou ordonnance sur la monnaie, dont la teneur donne notice sur l'empreinte et la valeur de la monnaie du temps: « Nous ly maistre eschevin etc. etc. avons atourneis et accordés que ne soit nulz etc. que ni preigne d'or en avant au paiement de danrée de dextes, d'ouvraige et de toutes auttres choses la nouvelle monnaie que ci après est escripte; c'est assavoir, le grand denier c'ont font à présent en nostre dite cité pour xii deniers messains où le corps saint Estenne serait emprain et le denier de iiij deniers pour iiij deniers messins où il y averoit ung demi saint Estenne; et le denier de ij deniers pour ij deniers messins où li chief saint Estenne serait emprain; et le denier d'ung denier pour ung denier messain où li chief de saint Estenne serait emprain. Et le grant denier c'ont ont autreffoix fait en nostre dite cité, où le corps de l'évesque Thiedrich est emprain pour xij deniers messins; et le denier de iiij deniers où il y avait ung demie evesque semblablement emprain, pour iiij deniers messins; et le denier de ij denier, où le chief du dit evesque est emprein, pour ij deniers messins; et le petit denier d'ung denier où il y ait une teste d'evesque pour j denier messins etc. etc. qui furent faites l'an de graice nostre signour (1383) MIII^{c}. IIII** et III, le xiij jour de feivrier. » (Hist. de Metz par les bénédictins; M. de Saulcy, sur la monnaie de Metz, p. 69-70).

Analyse du type épiscopal allemand.

Lorsqu'on compare l'histoire de la monnaie tréveroise avec la messine, on remarquera une singulière identité dans sa marche. Dès qu'elle sortit de son enfance (960-1000) à Trèves (1016-1152) et à Metz (1004-1163) elle atteignit son bel âge, qui offre un bon alloi et le type coïncident, car il était voué aux saints Pierre

Digitized by Google

et Étienne. Après, elle est tombée dans un affaiblissement : à Trèves-1152-1260) et à Metz (1163-1260) elle est petite, marquée de buste et de profil du prélat, qui se décida tardivement de se couvrir de sa mitre; son nom y est inséré, difficile à débrouiller et sans titre de sa dignité, les saints Pierre et Etienne n'ont plus de quartier. Après, vient à Trèves et à Metz une époque obscure, où s'opèrent les changemens pour une nouvelle ère, qui parut comme ailleurs vers la moitié du XIVe siècle, vers 1362, 1363.

Les trois évêques de la Lorraine, ceux de Metz, de Toul et de Verdun furent suffragans de l'archevêque de Trèves. Ils étaient indépendans entre eux et ils ne dépendaient point de leur métropolitain; l'archevêque se plaignait à Rome sans succès de l'insubordination de l'évêque de Metz : cependant il me semble très-raisonnable de chercher l'origine de l'harmonie qui se manifeste dans le type de la monnaie, dans les relations spirituelles et je crois que la marche du type toulois et verdunois ne démentira pas l'origine commune, et qu'il suit les mêmes phases. Aussi voyons-nous à la belle époque de Trèves et de Metz1004-1163, à Verdun la sainte Vierge; à Toul saint Pierre figurer sur la monnaie; le temple, le bâtiment prédominant à Toul tout cet espace (1026-1167). Certes la même période fut aussi déterminée pour les bâtimens de Verdun.

M. Bohl observe qu'au XIe siècle le type de la monnaie de Confluent (Coblentz), ressemblait plus à celui de Cologne. Au premier coup-d'œil, le type colonais se montre différent du tréverois, et sa marche prit les chemins disparates et ses changemens tombèrent sur les autres époques. Les plus beaux momens du type tréverois, sous les auspices du saint patron furent à moitié de son existence, lorsque la monnaie de Cologne à peine se délivrait de la subordination à l'empereur et inventait son type indépendant vers 1076. Le type tréverois croupissait depuis un demi-siècle, sur son petit métal et s'occupait de ses minutieuses variabilités du portail, lorsque vers 1208 le type de Cologne déploya ses drapeaux, rechercha les protections des saints et provoqua les autres à prendre les nouvelles routes. Au milieu du XIVe siècle, vers 1370, ils se rencontrèrent tous sur le même point et rentrèrent sur la même voie qui fut préparée à parcourir à la monnaie moderne.

La monnaie des métropoles de Trèves, de Mayence et de Co-

Digitized by Google

logne avec tous leurs suffragans, offre des différences bien fortes, mais elle sortait de la même souche, elle se ramifiait et végétait sur le même sol, car elle était épiscopale; elle verdoyait à la même saison, car elle était du moyen âge : ses divergences donc, sorties d'un point, doivent se rencontrer sur les autres. Il est important pour la numismatiqu ed'approfondir toutes les déviations et les rapprochemens. J'ai déjà dit que les dates me manquent, je veux examiner celles qui me sont connues.

Au moment de sa naissance, la monnaie épiscopale trouva sur le coin une croix carlovingienne, un portail ou un temple, l'inscription ou la légende, le nom du lieu, le nom du souverain et son titre, enfin la tête du souverain, et quelquefois du saint patron. La monnaie épiscopale hérita toutes ces marques monétaires, elle se mit à remplacer plusieurs par des nouvelles, de remanier les autres à sa façon.

La première manifestation patente de l'existence des espèces épiscopales fut annoncée par l'association du nom épiscopal avec celui du roi ou de l'empereur. On connait ce genre de la monnaie mixte à Cologne (953-965), à Metz (960-983), à Strasbourg (965-991). Un évêque Arnolf s'associa à Adélaïde (960).

Dès que les espèces se délivraient de tout assujétissement, le nom du souverain fut méconnu et remplacé par celui du prélat. Nous avons déjà remarqué qu'à Augsbourg cet affranchissement a eu lieu de bonne heure, puis à Trèves vers 970. Les suffragans et l'évêque de Liége suivirent les premiers cet exemple. L'émancipation de Cologne et de Mayence arriva cent ans plus tard (1000-1088). Les premiers évêques de Trèves (970-1008) négligèrent de mettre leur titre, et les suffragans contemporains à Metz les imitèrent : mais dès qu'ils rayèrent le nom impérial de leur monnaie, ils commencèrent à insérer leur titre. Adalberon II (984-1004) prenait le titre de *præsul*. Ce titre reparut un peu plus tard sur la monnaie de l'archevêque de Reims (1033-1055) et de l'évêque de Meaux (1045-1082), mais généralement tous les prélats prenaient le titre *episcopus. eps. epc. archiepiscopus*, et les archevêques de Trèves les imitèrent (1016-1152).

Les prélats conservèrent l'insertion des lieux où furent les hôtels des monnaies, mais ils s'efforcèrent à les signaler d'une manière recherchée, surtout de leurs capitales. Ils leur donnaient le titre de sainte. Cologne fut appelée sainte aux temps des Carlovingiens (923-936). Il parait que la monnaie du roi Otton (936-

Digitized by Google

961, p. 127) donnait ce titre à Trèves; la capitale du suffragant, Metz, fut appelée quelquefois sainte (964-1004); la monnaie de l'empereur Henri nomme Brême sainte (1013-1024) (pl. XVIII, 32); l'évêque Bernulf donne ce titre à Utrecht (1027-1054) (pl. XX, 3, p. 191); Mayence s'en servait aussi (p. 176) mais ce titre fut délaissé, la Cologne seule se distingua par son épithète de *sancta*. Son évêque Piligrin, dans un lieu anciennement nommé *Colonia-Trajana*, fonda un couvent qu'il appela *Sancten :* de la réunion de ces deux dénominations sortit *Sancta-Troja* (Santen ou Xanten) où l'archevêque Herman (1035-1050) fabriqua sa monnaie (Mader VI, p. 190).

L'archevêque Ludolf (993-1008) nomma sa cité cathédrale *Alba-porta* et l'archevêque Eberhard (1047-1068) *Secunda Roma*. En même temps ses suffragans, Thierri (1046-1088) appelait Verdun, *urbs Clavorum ;* Brunon et Udon (1026-1069) leur Toul, *Leucha*. Ces noms dérivaient des anciennes peuplades des Claviens et des Leuquois. Cologne, outre son épithète de sainte, est aussi appelée *urbs,* et elle ajoute quelquefois *pacis mater* (1076-1167).

On avait encore un moyen très-ancien d'indiquer les villes monétaires par leurs saints patrons. Les villes, les empereurs, les ducs et les comtes employaient cette manière. On reconnait Würtzbourg par S. Kilian; Tongres par S. Servais; Liége par S. Lambert; Spire par sainte Marie; Diey par saint Deodat; l'abbaye de Mansuy à Toul par S. Pierre; Metz par S. Euchaire (pl. XIX, 16) et S. Etienne; Magdebourg par S. Maurice; Goslar par SS. Simon et Judes; Paderborne par S. Libor; Soest par S. Patrocle; Corvey par S. Vit; plus récemment Aix-la-Chapelle par S. Charles. Mais les prélats, en inventant leur type, semblaient d'abord éviter cette manifestation religieuse et affectaient l'empreinte toute profane, souvent la croix même disparaissait de leurs espèces. Cette marche prenait le type de Trèves, inventé en 994 et celui de Cologne inventé en 1076. Mais ces prélats revenaient à ces marques de vénération qui étaient un ordre du jour pour toutes les populations. L'archevèque de Trèves vers 1016 imita au coin de sa monnaie saint Pierre; ses suffragans, l'évêque de Metz vers 1046, saint Etienne (pl. XIX, n^os^ 11, 12), l'évêque de Verdun vers 1046, sainte Vierge, (n^os^ 27, 29), de Toul..... L'évêque d'Utrecht vers 1027 rendit de bonne heure l'hommage à saint Martin (pl. XX, 3); quelques archevêques se conformèrent à l'exemple de Trèves et

nommèrent sur certaines pièces (1035-1079) saint Pierre; les archevêques de Mayence vouèrent leurs bractéates à saint Martin (1060-); les autres prélats : de Liége, de Munster, et de Brême le firent bien plus tard au XII^e siècle ou au XIII^e. Les chapitres de Sarrebourg et de Munster marquaient leur monnaie de saint Paul (pl. XIX, 17); saint Paul fut patron de la monnaie du prélat de Brême, de Hervord, de Münster, de Cluny, de Riom. Les images de tous ces saints furent représentées, excepté de saint Pierre à Trèves, où son portrait apparaissait très-rarement et fut substitué par les clefs, emblème de ce saint apôtre (pl. XIII, 3).

Lorsque les prélats voulaient solidement établir leur affranchissement ils s'éloignaient de l'empreinte commune aux espèces d'état, ils cherchaient à inventer la leur propre distincte et caractéristique. Une des marques les plus distinctives fut leur nom et leur portrait. Les premières têtes épiscopales sont de l'évêque Arnolf (de Trente) vers 960; de l'évêque de Metz vers 984; de l'archevêque de Trèves et de l'évêque de Liége vers 993; de l'évêque d'Utrecht vers 1029, de l'évêque de Verdun vers 1046, de l'archevêque de Cologne en 1056; de l'évêque de Châlons-sur-Marne en 1060; de celui d'Utrecht en 1076; de celui de Laon vers 1108; plusieurs autres anonymes (p. 144 et suiv. 179 et suiv.)

Ils tournaient leur visage en tout sens; mais sa première apparition (960-1000) donna le profil gauche à Trente, à Metz, à Trèves, à Liége; la suivante (1016-1080) profil droit à Trèves, à Verdun, à Liége, à Utrecht; sa troisième manifestation fut de face vers 1050 à Trèves, à Cologne, à Châlons-sur-Marne, etc. Ces époques sont tirées de la monnaie émancipée, mais la monnaie dépendante offre quelques exceptions qui anticipent: elle suivait l'empreinte de la monnaie royale, et là, elle voyait indifféremment imaginés les profils et la face: elle figure vers 960 la tête de l'évêque Arnulf de Trente à l'œil gauche, celle de l'archevêque de Mayence Villigis vers 1000 de face.

Plusieurs types subirent de fréquentes permutations de la direction de la tête : mais les types de Trèves, de Metz, d'Utrecht, l'échangeaient à certaines époques. L'archevêque de Cologne, l'évêque de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Cambray, tenaient continuellement à des têtes de face.

Le trois-quart du visage fut inventé par Etienne, roi d'Angleterre (1135-1154). Il a plu aux prélats du continent et on le voit durant un siècle à Cologne (1193-1297); dans le XIII^e siècle à

Digitized by Google

Mayence (pl. XIX, 42), à Utrecht (1226-1250) (pl. XX, 6), à Liége 1247-1274), dans le XIVe siècle encore à Munster (pl. XVIII, 14), à Mayence.

Il est difficile de distinguer une tête coupée à la gorge, d'avec celle au buste. Le premier évêque de Liége vers 990 apparut mi-corps. Les autres relevaient leurs corps bien plus tard : à Metz les évêques remontèrent à leur ceinture au XIIIe siècle depuis 1225.

Antant que je sache, ce fut le seul archevêque de Cologne, qui de bonne heure s'assit de face sur son siége en toute sa figure : Hildolf le successeur en 1076 de tout-puissant Annon. Cette attitude solennelle et majestueuse l'emporta sur le buste qui disparut, et ne reparaissait à Cologne que rarement (pl. XIX, 36, 37, 38). Les bractéates de Wurtzbourg, de Mayence, offrent les prélats assis vers 1140; sur la monnaie forte je vois les prélats dans cette solennelle attitude à Brême, à Paderborn, à Wurtbourg, vers 1180; à Worms et Mayence vers 1220. Je ne sais point si avant le XIVe siècle le prélat assis en toute sa figure apparut ailleurs.

La crosse, marque distinctive des prélats, comparut presque simultanément avec leurs têtes: mais d'abord elle ne fut pas aussi universellement répandue. Les premiers qui la placèrent sur leur monnaie sont l'évêque de Liège et l'archevêque de Trèves vers 994 (pl. XIX, 2, p. 147). A Utrecht elle se trouve d'abord vers 1030 dans la main du saint patron l'archevêque Martin (pl. XX, 3), et isolément dix années après à Deventer après 1046 ; enfin attachée au buste de l'évêque vers 1076. On la voit vers 1046 à Verdun (pl. XIX, 26), vers 1076 à Cologne et à Utrecht, comme nous l'avons dit. Au XIIe siècle elle se répand dans toute l'Allemagne: à Brême, à Paderborn, à Hervord, à Wurtzbourg, puis à Mayence, à Strasbourg, à Cambray. Toujours elle assiste à la tête comme un sceptre. A Metz elle n'a rempli cette fonction que vers 1225, lorsque le mi-corps tourné à gauche la prit dans la gauche (pl. XIX, 15).

La crosse servait aussi isolément comme symbole des hautes dignités des prélats. On la voit de cette manière isolée sur la monnaie des abbayes de Corbie bien avant 1272, peut-être vers 1050 (voy. p. 191 du premier mémoire, pl. VIII, 33), de la même manière sur la monnaie de l'évêque d'Utrecht, frappée à Deventer vers 1049 (pl. XX, 4; Mader VI, 237, n° 42; comparez Mieris,

Digitized by Google

pl. III, nº 4, p. 164) où elle est placée comme sur celle de Corbie entre alpha et oméga. Les monnaies de Noyon, de Tournay, de Meaux, de Langres, de Bâles, avaient la crosse solitaire ou double adossée (pl. XX, 19); à Toul le surhuméral fut suspendu à la crosse, comme on peut le voir par la pièce communiquée par M. de Saulcy (pl. XIX, 20) où on lit : *Giles aveskes Tullum* (Giles, évêque de Toul, 1252-1271). Les évêques de Metz, avant de la faire tenir à leur buste, figuraient dans le champ de la monnaie une main tenant la crosse (1106-1212). Un évêque de Meaux semblait les imiter (1119-1134 (pl. XIX, 12, VIII, 34). C'était le sceptre des prélats; quelquefois un bâton à la croix remplaçait la crosse (voy. p. 184-189 du premier mémoire sur la monnaie de France).

Une autre distinction de leur dignité fut la couronne, leur *mitre*. Les premières têtes furent découvertes ou calottées. La mitre ne s'installa pas instantanément sur les têtes des prélats. En 1052 Léon IX permit à l'archevêque de Mayence Lupold de couvrir la tête de cuphia ou mitre. Les autres l'obtinrent ou s'en emparèrent consécutivement. La plus ancienne apparition de la mitre épiscopale à deux cornes sur la monnaie est vers 1060 à Châlons-sur-Marne (pl. IX, 5) et vers 1076 à Cologne. Le type châlonnais était immuable, il faut donc présumer qu'elle y orna constamment les têtes des évêques. Mais les archevêques de Cologne, dans leurs permutations et variations du type, paraissaient nu têtes ou mitrés, alternativement selon leur bon plaisir. Depuis cette apparition, il s'est écoulé cent ans, et à peine peut-on retrouver ailleurs quelque exemple de la mitre.

Elle est vers 1155 à Laon. On la voit à Trèves en 1169, à Liége 1167, à Brême 1180, à Wurtzbourg, 1181, à Utrecht 1198; en même temps à Corvey et Hervorden; à Utrecht 1198, à Paderborn 1202; les évêques de Metz ne se couvrirent de la mitre que vers 1225, et les évêques de Cambrai en 1243 (pl. XX, 49), et c'est l'époque où à mon avis les évêques de Bâles la mirent aussi sur les têtes de leurs espèces unifaces (p. 223). La mitre faisait les mêmes progrès synchronistiquement dans la monnaie des prélats de France (voy. tab. VII du type des barons).

Il est à remarquer qu'à la première apparition de la mitre à deux pointes vers 1050 ou 1060, sa forme ressemblait à deux ◺◿ triangles rectangles couchés sur la même base, se touchant de leurs angles obtus, les deux autres élevés comme si la

Digitized by Google

mitre eût été vue de côté ; de cette façon elle était appliquée sans distinction à des têtes de face et à leurs profils. Cent ans après, vers 1150 elle parut tournée un peu de face, ainsi que la pointe de derrière ressortait fortement à droite ou à gauche. Enfin vers 1200 sur les têtes de face elle fut figurée de front, ainsi que la pointe de derrière devint invisible. Pour les profils et les trois-quarts l'art s'efforçait à rendre ses directions plus ou moins détournées.

Le *livre* ou l'*évangile* était aussi un symbole de l'autorité ecclésiastique. Les archevêques de Trèves tenaient quelquefois le livre dans la main sur leur monnaie de Coblentz dès 1047 (pl. XIX, 4). Les archevêques de Cologne apparaissaient plus souvent avec le livre depuis 1076. Long-temps c'était à Cologne et à Metz seulement que le livre figurait sur la monnaie. Les archevêques de Mayence le prirent dans leurs mains depuis 1160, et les archevêques de Trèves sur les pièces frappées à Trèves. Ailleurs je vois à Wurtzbourg et à Brème vers 1180, à Liége vers 1200, à Utrecht et autre part un peu plus tard; l'évêque de Metz ne releva son volume que vers 1302, avec beaucoup d'autres. Les deux archevêques de Cologne Herman III et Frédéric vers 1400, furent les premiers qui donnèrent sur leurs monnaies les bénédictions aux fidèles. Ses successeurs les négligèrent. Les archevêques de Mayence les imitèrent vers 1160 sur certaines bractéates. Mais cette grâce ne paraissait qu'extraordinairement. Les bénédictions de l'évêque de Liége parurent avec la mitre vers 1167; l'évêque de Trente vers 1220 sous Frédéric II (pl. XIV, 64) donnait déjà ses bénédictions. Les évêques anonymes de Cambrai et de Strasbourg (pl. XVIII, 22, XX, 28) les donnaient aussi au XIII^{e} siècle. Mais je crois que les archevêques de Trèves ne les distribuèrent que dès le commencement du XIV^{e} siècle (1307); les évêques de Metz les imitèrent vers 1327. Cette grâce des pasteurs occupe la monnaie très-tardivement, leurs mains étant trop préoccupées des symboles de leur pouvoir et de leur puissance, d'une crosse, d'un livre, d'un bâton à la croix, d'un calice, d'un sceptre, d'une couronne, d'un diplome, d'une épée, d'un drapeau, d'un globe.

C'est au XIV^{e} siècle que le prélat s'assit sur son siége. Depuis cent ans dans l'intérieur de l'Allemagne, il parut ainsi sur différentes monnaies: mais sur celle de Trèves en 1307, sur celle de Metz en 1327. Il se présenta aussi debout dans toute sa figure à Cologne

Digitized by Google

(1305), à Metz (1327), à Trèves (1362). Désormais on le voit debout ou assis dans toute sa figure; mi-corps, au buste, la tête seule et toujours pontificalement vêtu, mitré, tenant tantôt une crosse et un livre, tantôt une crosse seule et bénissant. A Mayence, à Trèves, à Cologne, à Metz, ils changeaient le corps en proportion de la grandeur de la monnaie. Tout cela a eu lieu au XIVe siècle. Les évêques de Cambray, de Liége, d'Utrecht dans leur appareil pontifical ne mirent sur leurs espèces que leurs têtes et leurs bustes.

La croix, qui était indispensable pour la monnaie carlovingienne et pour la monnaie primitive de la Germanie, observée par la monnaie dépendante, mi-partie des prélats, même par quelques pièces de leur première indépendance, ne résista pas aux inventions de la plupart des types épiscopaux. Les évêques d'Utrecht, de Cambrai, de Metz, de Verdun, de Toul, conservèrent la croix, mais les trois archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, les évêques de Liége, de Strasbourg et les autres l'abandonnèrent. Elle reparut sur plusieurs monnaies postérieures des archevêques de Cologne en Westfalie vers 1200. Et si elle a repris sa place à Cologne et ailleurs au XIVe siècle, c'était à l'occasion de la monnaie anglaise, des esterlings et du type edvardin (pl. XIX, 9). L'archevêque de Trèves, à une époque, plaça la dextre sur une croix (1068-1124) et il fut imité par ses suffragans de Metz (1179-1224) et de Toul (1252-1271), (pl. XIX, 14, 20). La main divine à Cologne était chargée d'un bâton à la croix (1056-1075) ou placée dans le bâtiment (1089-1131).

Les prélats trouvèrent *le temple* sur la monnaie royale. D'abord toutes les espèces épiscopales se servirent du temple, du portail, et de la tour; la construction de leur bâtiment, variait bientôt, mais elle prenait son origine de l'empreinte royale. Les évêques d'Utrecht, de Metz, de Toul (1026-1167), de Bâles et peut-être quelques autres délaissèrent tout bâtiment; l'archevêque de Trèves le négligea quelque temps sur sa monnaie fabriquée à Trèves (1016-1152), mais il y revint; les autres archevêques de Cologne, de Mayence, et les évêques de Liége, de Cambray, de Strasbourg, de Verdun et les autres dans l'intérieur de l'Allemagne, ceux d'Osnabruk, de Paderborn, et de Würtzbourg, se servaient constamment du bâtiment (pl. XVIII, 16, 18-26, XIX, 2, 4, 8, 10, 18, 19, 32-38, 42, XX, 27).

Digitized by Google

Le temple, dans l'empreinte des évêques, se confondit singulièrement avec le portail, et le temple dégénéra bientôt en bâtiment tourriforme et en différentes structures tourcelées, représentant les villes *imago, constructus*. L'évêque de Cambray et l'évêque de Strasbourg dans leur monnaie muette, observaient plus scrupuleusement un bâtiment flanqué de deux tours. Les bâtimens de Trèves, de Cologne et de Mayence variaient continuellement. L'église vue de côté dans sa longueur, ou flanquée de constructions différentes, est à mon avis l'œuvre du XIV^e^ siècle. A Trèves depuis 1152 le bâtiment très-souvent fut posé sur une voûte (pl. XIX, 8); à Cologne saint Pierre qui se plaçait quelquefois dans la porte du bâtiment (1076-1089-1167), se domicilia depuis (1208) sous cette voûte, y grandit à tel point, qu'il fit sauter en l'air tout le bâtiment; il l'enleva sur son nimbe, vers 1230, et garnit la niche de petites tourelles et aiguilles, dans tous les trois archevêchés vers 1370.

Aperçu historique du type épiscopal et quelques détails particuliers du XIII^e^ siècle. COLOGNE, *etc.*

Le terrain de la monnaie des prélats était assez étendu; sans y compter leurs espèces mi-parties d'Aquitaine, de Chartres et de l'Italie, il s'étendait des pieds des Pyrénées baignés par les flots de la méditerranée, jusqu'à la mer glaciale; une ligne tirée le long des chaînes des Cevennes, suivant le cours de la Loire avant de rencontrer les embouchures de la Marne, de l'Oise et de la Somme, retraçait ses limites de l'ouest; sur certains points il franchissait les Alpes et se dirigeait jusqu'à Ravenne; au nord, il enclava toute la Scandinavie; vers l'est il s'étendait partout où la nationalité allemande s'établissait, à Breslau, et à Riga, et il rencontra une forte opposition et se perdit sur le sol de la Pologne (p. 70, 71).

Dès que le coin épiscopal fut émancipé et sa monnaie bien établie, son type cherchait à prendre un caractère particulier et local, qui le distinguait des autres. C'est ainsi que l'archevêque de Trèves marqua ses espèces, par les clefs de saint Pierre (1016-1152) et son suffragant évêque de Metz, de l'image de saint Etienne agenouillé (1046-1115) ou de son buste (1072-

Digitized by Google

1165). La crosse dans la main et une dextre bénissante sur une croix, y sont les types secondaires, mais le principal de ces deux diocèses est celui des clefs et de l'image de saint Etienne. Les autres suffragans de Trèves, celui de Verdun et de Toul, avaient leur protecteurs dans la sainte Marie et dans le saint Pierre, mais ils tenaient plutôt à la croix et aux bâtimens (1026-1167). Les archevêques de Mayence et de Cologne trouvèrent mieux, tenant au temple, de se faire figurer eux-mêmes leurs portraits de face, leurs bustes, leur personne pontificalement assise. Leur exemple entraina et l'archevêque de Trèves et l'évêque de Metz, qui vers le milieu du XII^e siècle (1152-1165) donnèrent congé aux clefs et à l'image de saint Etienne et y mirent leurs propres bustes; et l'évêque de Toul quitta son bâtiment vers 1167, pour le remplacer par une crosse au surhuméral (pl. XIX, 20). Le type épiscopal semblait être partagé à cette époque entre la crosse simplement imaginée, ou placée entre les lettres de l'éternel; et le portrait des prélats monnaieurs. La crosse dominait au midi et à l'occident sur la monnaie mi-partie d'Aquitaine et du Bourbonnais; sur celle du Languedoque et de Bourgogne, à Carcassone, à Arles, à Viviers, à Valence, à Lyon, à Bâles, à Langres, et plus loin encore, à Meaux, à Noyon, à Corbie, à Tournay; elle pénétra jusqu'à Toul et Utrecht. Le portrait des prélats prédominait au contraire au nord et à l'orient, à Brême, à Hervorden, à Paderborn, à Würtzbourg, déjà au XII^e siècle et ailleurs dans l'intérieur de l'Allemagne; il dominait à Utrecht, à Liége, à Cologne, à Mayence, à Trèves, à Strasbourg, à Metz, à Verdun, à Cambray, à Laon, à Chalons-sur-Marne; il pénétra jusqu'à Souvigny. Ce n'est qu'au XIII^e siècle et plus tard que les portraits des prélats chargèrent certaines monnaies du midi à Lodève, à Viviers, à Saint-Paul-trois-Châteaux, à Embrun, à Bâles, et en Italie, où partout il se montra en mitre pontificale. Ces portraits au XIII^e siècle firent leur tour dans toute l'Allemagne, à Münster et ailleurs, ils pénétrèrent en Dannemark.

Vers le milieu du XII^e siècle (1150) il s'en suivit dans toute la monnaie épiscopale de la Lotharingie et de la France rhénane un changement remarquable ou plutôt une négligence des artistes qui étendit sur la plus grande partie des pièces de ces temps et du XIII^e siècle un nuage qui rembrunit leurs empreintes et l'enfonça dans un sombre brouillard. La monnaie précédente offrait généralement les noms et les titres exactement insérés

Digitized by Google

en toutes lettres. Mais depuis le milieu du XII[e] siècle les artistes graveurs de leur côté, réduits à des petits coins, par suite de la diminution du flan, négligeaient l'insertion des titres et des noms. Ils les réduisaient à des initiales et donnaient aux lettres une forme accourcie, large et épaisse. Les ouvriers forgeurs n'améliorèrent point leur œuvre et l'empreinte fut toujours imparfaite. Par le concours de ces défauts tout devint indistinct, indéchiffrable. Ajoutons à cela les fautes des graveurs, commises plutôt par caprice que par négligence. Nous avons des exemples de semblables pièces sur nos planches de Willebrand, évêque d'Utrecht (1226-1236, pl. XX, 6), de l'archevêque de Trèves, Boemond (1286-1299, pl. XIX, 8); mais les autres ne se distinguent pas beaucoup mieux par leur fabrication.

L'altération et le dérangement des espèces se fit sentir partout et les plaintes élevaient leurs voix dans la Lorraine et sur les deux côtés du Rhin. La petite monnaie retomba jusqu'aux bractéates, qui envahirent singulièrement toutes les dépendances de la métropole de Mayence. D'Erfurt jusqu'à Mayence, elles se multiplièrent infiniment (1). Leur empreinte varia, ainsi que l'empreinte de l'argent dépravé; leur nombre monta, ainsi que le nombre de différentes monnaies qui ressortirent sur différens points. L'empereur Frédéric II chercha à réprimer ce désordre, par ses dispositions réitérées qu'il proclama à Mayence en 1220, 1222, 1223; il reconnaissait les droits des évêques monnayeurs, mais il exigeait que leur monnaie fût à l'ancien pied, du même alloi et au même type (2). Ces dispositions restaient sans force: du sein de la confusion sortirent les nouvelles empreintes, les nouvelles monnaies ou les types peu connus jusqu'à ce

(1) Voyez Gudenus hist. erfurt I, 10; Würdtwein diplomataria maguntina T. II, p. 148, 149; le même, Mainzer Münzen 13-49, 60-63; Leukfeld Nachricht von Bracteaten; Schlegel de numis Heresfeld; Seelander zehen schriften; Mader, Versuch über Bracteaten. Pour bien connaître la monnaie de l'Allemagne, il est indispensable d'étudier les bractéates, qui sont si nombreuses à Mayence, à Würtzbourg, à Hervorden, à Fulda, à Marpurg, à Pegau et à Erfurt. La surface plus considérable de cette monnaie, permit au type de se développer avec plus de richesse et d'invention, et le type de la monnaie souvent y puisa ses modèles.

(2) Nec ipsi ea infringemus, nec ab aliis ledi permittemus modis aliqnibus, utpote monetas turbari et vilificari similitudinibus imaginum, quod penitus prohibemus (Guden. codex dipl. Gotting. 1743, 4, T. I, p. 470).

Digitized by Google

temps, et différentes améliorations ou nouveautés à l'avantage de la monnaie. Nous voulons les effleurer.

Précédemment nous n'avons pas pu citer des monnaies incontestables de Bâles, de Strasbourg, de Cambray, de Munster, de Paderborn, etc.; elles sont mieux connues, plus fréquentes et mieux déterminées au XIII[e] siècle. De la monnaie des évêques de Cambray, je parlerai dans l'article des Pays-Bas; de celle de Liége, je discuterai séparément : je ferai seulement remarquer pour le moment que la monnaie de Liége avait pour son emblême particulier le perron (pl. XX, 57), mais il n'empêchait point que le type ne porta d'autres objets connus ailleurs, un temple, un cavalier et un lion.

Sur la monnaie de Bâles une notice se trouve dans Schöpflin. On y voit (n° 3) un denier dont le flan se rapproche d'un carré; il offre d'un côté un champ carré et l'inscription bislinéaire BAS. .EA *Basilea;* de l'autre côté dans un champ rond une croix dont les branches s'enfoncent dans les quatre ogives, de la légende fruste où on distingue ..B..EN.. Les ogives qui cernent la croix semblent rapporter cette pièce vers la fin du XIII[e] siècle à Henri IV (1274-1288). Sa tranche ou sa barbe difforme s'accorde avec les espèces uniface qui vont nous occuper.

Il semble que les Bâlois repoussèrent les bractéates de leurs foyers : mais ils appliquèrent leur coin uniface à leur argent. Schöpflin fit connaître plusieurs pièces de ce genre, dont en voici trois que j'ai ciselées d'après son dessin :

Elles sont carrées, frappées d'un seul côté, sur un flan assez épais. Le coin y est fortement enfoncé. Celle du n° 1 est d'Ulrich ou de Valdric (1207-1215), elle offre dans le champ une petite croix et dans la légende, selon l'assurance de Schöpflin, il y avait un astre et deux petits poissons. Cette pièce nous en explique une autre singulière que j'ai trouvée dans la collection de M. Ducas

Digitized by Google

à Lille (pl. XVIII, 29). Elle offre les deux têtes accolées par derrière, au-dessus on remarque une quadrifeuille, et au-dessus du profil droit une petite figure qui répond aux deux poissons; puis les trois lettres du nom d'VlriCH; les trois autres du milieu disparurent de la pièce au reste bien conservée.

Une autre pièce copiée de Schöpflin offre un buste mitré de face, et autour le nom de *Lutold* (n° 2, p. 223). Je crois que c'est Lutold II (1238-1248).

Les autres pièces publiées par Schöpflin ne portaient que des lettres isolées, placées devant et derrière un profil gauche, ou d'une crosse bâloise; quelquefois le profil est assisté de cette crosse, qui désormais est devenue armes de Bâles. Les lettres qu'on y voit sont H *Henri* H. B. *Henricus Basileensis*, B. *Berthold* ou *Basilea*. Ces monnaies semblent être de Berthold (1248-1252) et de ses successeurs Henri III (1252-1274) ou IV (1274-1288).

J'ai trouvé dans la collection de M. Ducas à Lille une pièce muette (pl. XVIII, 30), par sa configuration et sa fabrique indubitablement de Bâles; elle offre un profil gauche mitré au-dessus duquel le buste de l'ange déploie ses ailes. Cette empreinte singulière a des relations avec beaucoup d'autres monnaies qui sont marquées d'un ange.

L'ange apparut autrefois éphémérement (1102-1124) à Trèves, et il est connu sur différentes espèces dans sa figure entière, tenant un bâton à la croix; et on le voit sur une bractéate (pl. XVIII, 28). Justement de la même façon, on le voit sur une monnaie épiscopale publiée par Schöpflin n° 9, où de l'autre côté le buste de l'évêque inconnu tient une crosse et bénit. Schöpflin accorde cette monnaie aux évêques de Strasbourg (comparez notre pl. XVIII, 23).

L'opinion généralement répandue attribue aux évêques de Strasbourg différentes pièces épiscopales muettes, qui sont imprégnées d'un type très-varié, dont les marges sont larges et vides, sans aucune insertion, ni de noms, ni de lettres, ni de signes quelconques. J'ai réuni plusieurs exemples que j'ai eus de la collection de M. Ducas à Lille (pl. XVIII, n° 21, 22, 23) et de celle de M. de Saulcy à Metz (n° 18, 19, 20, 24, 25, 26). J'y ai remarqué une pièce qui offre une légende, elle cerne un portail, et elle est entourée de cette marge vide qui est un des caractères de cette monnaie. La légende porte le nom de *Heinricus*.

Digitized by Google

C'est donc l'évêque Henri et son buste diadémé tenant une crosse et un livre (nº 25). Dans l'espace de 80 ans (1180-1260) il y avait à Strasbourg quatre évêques Henri, dont trois sont du XIIIe siècle. Ce nom de Henri semble donc renforcer l'opinion généralement acceptée sur les espèces considérées pour strasbourgeoises et fréquemment retrouvée en Alsace et aux environs.

Pour la plupart cette monnaie offre d'un côté un buste épiscopal, de l'autre un portail flanqué de deux tours. On y remarque une particularité qui la distingue très-souvent, c'est la couronne triglobulaire semblable à celle que la monnaie des Otton et de Henri II offrait à Strasbourg. Cette couronne se trouve dans la main de l'évêque, ou placée au-dessus du portail (nº 19, 26). Indique-t-elle les droits du souverain, ou est-elle emblème de l'autorité profane de l'évêque, je n'ose point en donner mon opinion. (Les archevêques de Cologne tenaient quelquefois une couronne). Parmi ces pièces que notre planche a réunies, on en voit une (nº 33) à l'ange portant le bâton à la croix, marquée de l'autre côté d'un buste à la couronne triglobulaire, tenant un sceptre et un globe, surmonté d'une croix; il semble que c'est une pièce purement royale ou impériale, anonyme.

Outre le portail, le type offre un agnel, un cavalier, un navigateur, un lion (nº 20, 24, 25, 26). La même configuration, la même fabrique et le mélange d'autres marques de toute cette monnaie, forcent à considérer comme espèces sorties du même marteau et que toutes ces pièces sont strasbourgeoises et épiscopales, quoique certaines aient un caractère tout profane. Ces variétés sont assurément la suite des nouveautés que la confusion du XIIIe siècle engendrait. Cette variété du type donna à la monnaie un aspect très-pittoresque qui la rapproche à certains égards des manières pittoresques de la monnaie bavaroise et de celle de Bohème, qui devança toutes les autres en inventions et diverses conceptions.

La monnaie baloise et strasbourgeoise fut pour la plupart anonyme; celle des évêques de Spire et de Worms aussi, et très-souvent elle était uniface. On n'a pas encore réussi à distinguer leur dissemblance. Des espèces qui portent le nom des évêques, à peine a-t-on retrouvé les pièces unifaces des deux évêques de Worms, de Henri II (1220-1234) et de Ludolf (1243-

Digitized by Google

1247) (pl. XVIII, 44); elles sont du XIII[e] siècle comme celles de Bâles, marquées des noms épiscopaux.

La monnaie des évêques de Würtzbourg est assez nombreuse, mais, malgré les remarques très-judicieuses de Mader sur l'ouvrage de Schneidt (Abhandlung von den Münzen der Würtzburgischen Bischöfe, dans thesaurus juris Francorum) et malgré ses nouvelles découvertes (IV, p. 224-250, n° 64-84, n° 54, p. 105; I, n° 110, p. 190; II, n° 34, p. 118-163), elle n'est pas délivrée de l'obscurité et des incertitudes qui couvrent sa première jeunesse. Cependant le type würtzbourgeois offre plusieurs questions importantes pour la numismatique.

1° Le patron de la monnaie saint Kilian est le premier saint qui figure sur la monnaie de l'Allemagne centrale, depuis les Otton. Mais la monnaie des évêques n'a pas eu de prédilection pour ce saint. Il a trouvé quelquefois une place sur leurs bractéates (1147-1151), sur leur monnaie il fut nommé dans des temps très-modernes.

2° La monnaie épiscopale de Würtzbourg possédait un monogramme qui se perd dans la nuit de l'ancienneté, et reparaissait jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, lorsqu'il fut un peu défiguré. Il est juste de remarquer qu'il ressemble beaucoup avec le monogramme de Brisgau (voyez la monnaie de l'évêque Herman 1225-1252, pl. XVIII, 40). Toutes les explications qu'on a proposées n'ont pas réussi (Mader II, p. 118, 119, 120). L'empreinte faible des pièces permet de lire Ꝑ dans cette composition énigmatique, et d'y débrouiller *HerbipoNs* (finalement Mader est de cet avis VI, p. 66), mais le nom d'Herbipolis pour Würtzbourg n'apparut sur la monnaie que vers 1302, et le monogramme remonte au XI[e] siècle.

R
P ◇ S
N

3° Les évêques de Würtzbourg observaient cependant un autre type qui fut l'imitation de deux archevêques, c'est-à-dire le bâtiment et le portrait, d'abord profil à l'œil gauche, puis constamment de face. Mais l'ancienneté de cette imitation n'est pas déterminée.

4° Les bractéates modelées sur celles de Mayence semblent devancer la monnaie. L'évêque Embric (1125-1147) y est aussi pontificalement, une crosse et une épée dans la main, par la grâce de dieu *dei gratia* évêque. La formule *dei gratia* se répan-

Digitized by Google

dait singulièrement sur les bractéates dans ce siècle (1), et l'épée devint l'emblème particulier de l'évêque.

5° Les pièces de la monnaie bien déterminée des évêques de Würtzbourg suivent le type des bractéates modifié par les inventions de l'empreinte rhénane et surtout de celle de Cologne. On y voit sur les monnaies de Reinhard et de Henri II (1181-1196) le buste sous une voûte, tenant un rameau, un drapeau, le bâtiment à trois tours et à cinq tours.

6° L'épée que nous avons mentionnée a eu des relations avec le pouvoir ducal que les évêques de Würtzbourg exerçaient dans la Franconie. La monnaie de Reinhard (1181-1189), offre déjà le titre *Regenhardus epc. Wirce. dux;* celle de Godfrid II (1196-1198) (Mader IV, 69), semble y ajouter quelque chose de plus, et la monnaie de Conrad (1190-1202) .ONRAD EI... ANCEH (Mader IV, 70) vient à suppléer les lacunes de la précédente. Mader croit que Godfrid et Conrad y prirent leur titre EPc. frANConiEdux. Ledit évêque Conrad porte l'épée dans la main, et dorénavant l'épée figurait très-souvent sur la monnaie de Würtzbourg, mais plus de lettres qui fassent allusion au titre ducal, quoique les monumens monétaires du XIII[e] et XII[e] siècle ne manquent pas, empreintes des portraits de face, de bâtiment, de monogramme et des armoiries.

Au nord de l'Allemagne, dans les Pays-Bas et dans la Westphalie, le voisinage et les relations plus intimes avec l'Angleterre, établirent des rapports particuliers entre les types locaux. Les prélats qui imitaient Cologne en plaçant leur portrait sur leur monnaie, suivirent certaines manières de la monnaie anglaise. La monnaie des prélats du nord est connue avec plus de certi-

(1) *Dei gratia* parut sur les bractéates de Würtzbourg (1125-1147, 1207-1223); de Hildesheim depuis 1130 continuellement, excepté l'évêque Otton au XIII[e] siècle; de Fulda, continuellement dans le XII[e] et XIII[e] siècle; des deux abbesses de Quedlimbourg (Beatrix et Adelaid 1138-1184); de deux archevêques de Mayence (Wichman 1152-1192, et Rudolf 1252-1260); de trois archevêques de Mayence (Arnold 1153-1160, Conrad 1184-1200, Werner 1259-1284); de l'évêque de Halberstadt (Dietrich 1181-1193); d'un markgrave de Missnie (1189-1195); d'un landgrave de Turingie (1190-1215). Toute cette apparition continuelle ou extraordinaire fut sur les bractéates. Sur la monnaie d'argent et d'or, cette formule se manifesta bien plus tard : à Trèves, 1362, à Mayence, 1396, à Cologne, 1463, à Liége, 1419, à Quedlimbourg, 1457, à Brême, 1499; à Brandebourg, dans le Palatinat, etc., (voyez Mader III, p. 191).

Digitized by Google

tude au XIII[e] siècle, à l'époque où, avec la clôture du XII[e] siècle et à l'ouverture du XIII[e], la mitre pontificale fut généralement adoptée, et prit une attitude conforme à la direction de la tête du prélat.

En même temps le trois-quart du visage arriva de l'Angleterre pour prendre possession de différens coins de l'embouchure du Rhin jusqu'à Mayence, et le type de Cologne lui donna une large hospitalité.

Le champ trilatéral de l'Angleterre (1180-1272) apparut instantanément à Brême sur la monnaie de l'archevêque Sifrid (1179-1183) (pl. XVIII, 43), et de Conrad abbé de Corvey (1174-1184) frappée à Hervord (pl. XVIII, 42); il s'établit sur la monnaie de Hervord (1174-1275); puis il apparut sur celle d'Osnabrük (1265-1275) et sur celle de Cologne (vers 1310) (1).

La monnaie de Brême et de Hervorden plaçait son commun patron saint Paul apôtre, dans ce triangle, de face, et la monnaie connue de Münster (1260-1391) (la pièce de notre planche XVIII, 14, tirée de la collection de M. Rigollot est de Louis de Hesse 1310-1359) configurait le même portrait de saint Paul, en y ajoutant quelquefois un epée. La façon du portrait de plusieurs lieux coïncidait singulièrement avec le culte que ce saint apôtre trouva à Londres : ce qui occasiona une singulière et servile imitation du coin anglais. Outre les espèces épiscopales, le chapitre de Münster les frappait particulièrement. L'image de saint Paul y servit aussi de type, et de l'autre côté un bâtiment ornait le champ environné de la légende *Monasterius*. Ce bâtiment par l'imitation bizarre vers 1250 fut souvent remplacé par une croix des Plantagenets à doubles traits, cantonnées de quatre croisettes; je dis par l'imitation bizarre, car on connait des pièces sur lesquelles on lit autour de la croix, au lieu de *Monasterius*, une copie servile de la légende monétaire anglaise, où on trouve ✠ H ENRI. ON. LVND (Mader VI, 10, 11, p. 135) (2). Il ne faut pas oublier que les légendes de saint Paul y sont très-souvent monstrueusement défigurées PAVLS. PAVS. TAS. Cette

(1) On le voit sur la monnaie de Lippe vers 1280, sur les monnaies impériales à Dortmund, de Rudolf 1275, de Louis de Bavière 1315 (pl. XVIII, 11).

(2) The penies with S. Paul are clearly of the time of Henri III or later, having a cross and pellets on the revers. Some are struck at *Munster* (Pinkerton).

Digitized by Google

imitation du type anglais se fit voir à Corvey sur la monnaie anonyme du couvent. Elle n'était pas si servile et si bizarre que celle de Münster, mais adaptée et mariée à l'empreinte locale. D'un côté on y voyait un profil gauche dans un champ à quatre ogives et une légende ✠ SANᏟTVS VITVS, de l'autre côté la croix plantagenette à deux traits ouverte, posée sur un champ à quatre ogives ᏟVR BЄI AᏟI VIT (Joh. Frid. Falke, codex tradit. Corbeiens. Lips. 1752 fol. nº 3).

Différentes monnaies de Westphalie diffèrent des autres allemandes, et se rapprochent de celles des Pays-Bas, par la petitesse de sa dimension et par l'épaisseur du flan. Cette épaisseur distingue aussi la monnaie d'Osnabrük de celle de Mayence, toutes deux ayant le même emblème, une roue qui servit d'armes depuis. La monnaie connue d'Osnabrük (1265-1380) frappée à *Osenburg*, et à *Widenbruk* est empreinte le plus souvent d'une roue. Elle imita les bâtimens de Cologne et de Mayence, elle déploya (depuis 1275) les drapeaux à la manière de Cologne, mais n'oubliait pas sa roue (pl. XVIII, 45, pièce de Conrad 1275-1298).

Le XIIIᵉ siècle dans lequel la monnaie des prélats d'Allemagne devenait plus nombreuse, établit sur les espèces les armoiries. Ce changement du type s'est opéré en Allemagne à la même époque qu'ailleurs : mais les bractéates et les autres espèces d'Allemagne furent très-emblématiques, et il n'y a rien de surprenant si quelquefois l'image qui servit depuis pour les armoiries, fut bien avant l'objet d'un emblème chéri. Les roues remplissaient singulièrement toutes les espèces des archevêques de Mayence, surtout celles frappées à *Erfurt*. Celles d'*Amânebourg* offraient deux roues ; enfin une roue paraît sur celles frappées à *Mayence* même et à *Miltenbourg*. Toute cette apparution a eu lieu au XIIIᵉ siècle (Mader I, p. 113). En même temps Mayence (depuis 1225) prit le titre d'aurea *Moguntia* (Würdtw. Mainzmünz, p. 15, nᵒˢ 50 et suivans).

La monnaie connue de Paderborn (Mader V, nº 65, 69 ; p. 104, 123 ; I, nº 102, 103 ; p. 178, 180) est de la même époque (depuis 1176) que les autres dont nous résumons l'existence. Sifrid (1176-1186) monnayait à Wartbourg (Mader V, p. 104) et certainement à Paderborn. Son type portait un évêque assis et un bâtiment à trois tours, mais certaines pièces de Paderborn variaient, car son successeur Bernard (1186-1202) au lieu du bâ-

Digitized by Google

timent y plaçait une croix cantonnée de AV et de deux boules, et il y insérait le nom de saint Libor (défiguré en NIRLIVS Mader I, 103). Encore un successeur plus récent Bernard IV (1226-1287) se servait de la même empreinte avec cette différence que dans un canton de la croix il remplace une boule par un petit écusson des armoiries qu'on voit sur ses pièces fabriquées à Brachel (Mader V, 65, comparez 66). Cette monnaie des évêques de Paderborn, eut en même temps une extension considérable par des circonstances graves qui furent une époque infiniment importante pour la numismatique de l'Allemagne.

En 1180 Henri le lion fut mis au ban, et ses vastes domaines devinrent la proie de la prêtrise et des petits seigneurs laïques. Les prélats érigèrent dans leurs nouvelles possessions les hôtels des monnaies, et tel des nombreux comtes qui naguère n'a jamais pensé à monnayer, imitait ses voisins avec lesquels il a eu différentes relations, multipliées par la guerre intestine et l'anarchie. Pour en avoir une idée nous signalerons la complication des monnaies de Cologne et de Paderborn, et leur développement.

L'empereur Frédéric Ier donna en 1180 à l'archevêque Philippe une partie du duché d'Engern; le comte de Lippe Bernard II, soutenait obstinément le parti de Henri le lion, et ses domaines furent aussi livrés à l'archevêque qui en fut possesseur (1180-1185). Cet agrandissement subit suggéra à Philippe de modifier le type monétaire. Il rappela sur sa monnaie l'insertion horizontale de la sainte cité (Joach. X, 21; Wallraf, p. 81, nº 29, voyez la note p. 189 ci-devant de notre mémoire) négligée depuis un siècle (1175-1180) qui devait désormais servir de signe pour sa monnaie fabriquée dans différentes villes et bourgs. Effectivement il marquait de ce signe sa monnaie anonyme qu'il fit frapper à Lippe et à Lemgo (1180-1185, Joach. X, 41, 42; Wallr. p. 97, nº 11, 12). Cependant il ne manque pas de pièces de Lippe, offrant autour de la rose quintefeuilles, symbole de Lippe ✠ LIPPECIVITAS et autour de la croix dans la légende ✠SANCTA.COLONIA (Mader V, 87).

S
COLONIA
A

La monnaie de Lippe prit donc sa naissance sous l'autorité de Cologne; et la monnaie de Berg a eu un semblable commencement. Les comtes d'Altena dépendaient de l'archevêque; le fils cadet du comte d'Altena, Engelbert comte de Berg (1170-

Digitized by Google

1193) ouvrant sa monnaie plaçait son nom ENGELBERTVS autour de la figure impériale, assis l'épée et le globe en main; de l'autre côté il la marquait de l'antique signalement de la sainte cité (Wallraf, p. 98, nº 13, p. 99, nº 1, Mader I, p. 1163). Cette pièce est donc frappée entre 1180 et 1193, (voyez les conjectures de Mader sur une pièce de Reinald, chez Joach. X, 10, ci-dessus, p. 190 de notre mém.).

S
COLONIA
A

Le successeur de Philippe, Adolf (1193-1205), témoigna son respect au roi Otton IV (1197-1209) par une monnaie particulière inscrite de son propre nom et de l'autre côté autour de la croix du nom royal ✠ OTTOREX (Joach. X, 129, Wallr. p. 85, nº 12). Il déploya aussi les deux drapeaux qui flottèrent sur le bâtiment, emblème de la cité.

S
COLONIA
ADOLFVS
EPS

Theoderic (1208-1214) conserva et transmit à ses successeurs les drapeaux, rappella saint Pierre sur sa monnaie, et le placa sous la voûte pour donner de l'appui à la sainte cité (Joach. X, 23, 24, 25; Wallr. p. 86, nº 1, 6, 12). Sur la monnaie d'Andernad il affronta son portrait avec la tête du patron local, inscrivant le nom du lieu cruciformément (Joach. X, 26, Wallr. p. 90, nº 13). Il forgea une monnaie à la croix à Soest SHVSAT. SHOSAT. SAHSAT (Joach. X, 28, 33, Wallr. p. 92, nº 15, 18, 20, 21), et une autre à trois tours à Wolkmarsen (Wallr. p. 90, nº 11) où il hérita de la monnaie de l'abbaye, possédée depuis plus d'un siècle par ses prédécesseurs (1090, Wallr. p. 53, nº 7). La monnaie d'Attendorn .... TERION offrait un bâtiment à cinq tours (Wallr. p. 89, nº 10) c'était imiter les cinq tours impériales d'Aix-la-Chapelle, qui figurent sur certaines pièces de l'empereur Frédéric (Mader IV, 50).

N
A
N D E R
A
A

Théoderic soutenait la cause de l'empereur Otton IV et fut entrainé dans son infortune. Il fut dépouillé de son archevêché par le pape; une longue vacance (1214-1216) intervint et les adversaires ne manquèrent point à réaliser leurs avantages.

Bernard II, évêque de Paderborn, se trouvant renforcé par les dépouilles de Henri le lion, envahit plusieurs villes de l'archevêché. On a une monnaie anonyme de Soest, où le revers offre la légende ordinaire SHVSAT CIVIS et l'avers le prélat assis

Digitized by Google

SCSSLIPOPIVS (Joach. X, 34; Wallr. p. 93, n° 19). C'est le nom de saint Libor patron de Paderborn qui remplaça le nom de l'archevêque et du patron local, en témoignage que l'évêque de Paderborn y était le maître vers 1213-1214 (Mader V, p. 123).

Au moment de la vacance on forgeait dans l'archi-diocèse les espèces anonymes, mêmeon négligeait l'image épiscopale. A l'occasion de ce long interrègne (1213-1216), S
Cologne, Arensberg ARIBVRG MONЄTA, COLONIA
Soest, et les autres villes monétaires frap- A
paient la monnaie sous le timbre de la sainte cité. Un bâtiment, et l'antique inscription marquaient cette dépendance (Joach. X, 35, 40, 44; Wallr. p. 94, n° 1, 6, 8, 9, 10; voyez ci-dessus p. 190). A la même marque et à la même empreinte frappait sa monnaie COMSЄS FRIDЄRI Fréderic comte d'Altena, dont la monnaie dépendait de Cologne (Joach. X, 43; Wallr. p. 96, n° 7) il était neveu d'Engelbert comte de Berg.

Jusqu'à l'époque de la chute de Henri le lion, et de ce grand ébranlement qui bouleversa l'Allemagne, on ne connait guère de monnaie des seigneurs du second ordre : il est juste de présumer que même les abbés qui eurent le droit de forger les bractéates, la monnaie légère brune, ne pouvaient pas battre la blanche, moins encore y mettre leurs noms. Depuis cette époque leurs noms commencent à paraître extraordinairement. C'est ainsi qu'on a retrouvé la monnaie de l'abbé de Corvey Conrad (1181-1189) qu'il fit forger dans le monastère d'Hervord, comme proviseur et protectenr ; son proche successeur l'abbé Herman (1123-1257) usa du même droit (Mader V, 77, 79): mais en même temps il était permis à l'abbesse du lieu Gertrud d'insérer son nom sur certaines monnaies fabriquées dans son couvent d'Hervord (Mader V, 76). Le même abbé Herman battait sa monnaie dans sa propre abbaye de Corvey, et c'est la première pièce de Corvey connue, marquée du nom de l'abbé (Joh. Fred. Falke codex traditionum corbeiensium, Lipsiæ 1752 fol.; Mader V, 74, p. 113); elle offre d'un côté l'abbé assis, ✠HЄR∞ AN... de l'autre côté la tête du saint (Vit) ✠ CORVЄIЄ CIVIT. Une pièce du même abbé présente son nom associé avec le nom de l'archevêque de Cologne, de qui dépendait le couvent ou la monnaie : d'un côté l'archevêque assis ✠ CONRADVS ЄPC (1238-1261); de l'autre l'abbé sous une tour flanquée des drapeaux ✠ HЄRMANNVS ABAS (Falke, cod. trad. corb.).

Nous avons signalé une pièce de vacance frappée à l'empreinte de Cologne à Arensberg, mais on retrouve de la même époque les monnaies d'Arensberg ARNESBERCHCIVIT dont l'autre légende porte GODEFRIDVSCOM le nom du comte Godfrid dont le nom se suivit assez long-temps (1195-1277). On y voit une personne majestueusement assise tenant les drapeaux; le bâtiment du revers est garni des drapeaux ou des bâtons à la croix (Mader V, n° 84, p. 126). Il est évident que les archevêques cédèrent leur droit au comte d'Arensberg, et ne le recouvrirent qu'en 1368 par l'achat du comté.

Je doute que les comtes de Lemgo ou de Lippe qui bâtirent vers 1150 Lippstadt, aient eu l'idée de fabriquer leur monnaie avant la chute de Henri le lion (1180). Voyant que dans leurs villes l'archevêque au moment de l'invasion (1180-1185) battait monnaie, ils y établirent depuis leurs hôtels. Toute la monnaie connue de Lippe marquée du nom de Bernard, frappée à *Lippe, à Blomberg*, est à mon avis du comte Bernard III (1230-); on connaît les pièces de son successeur Simon I (vers 1280), forgées à Lippe, et de Simon II à *Horn*. Mais la monnaie des comtes de Lippe n'était pas complètement libre de la suprématie ou de l'invasion des prélats, car on connaît une pièce battue à Lemgo aux armoiries où figure l'évêque (Mader V, n° 85-88, p. 130, son explication ne s'accorde pas avec le dessin qu'il a donné).

C'est à la même époque, vers 1200, qu'on retrouve les premières pièces de Clèves, de Juliers; les comtes de Ravensberg obtinrent le droit de fabriquer leur monnaie à Bielefeld en 1225; celle de Mark n'est connue que vers 1250, de Berg sous l'autorité de Cologne vers 1180 (1). Toutes ces monnaies ne semblent pas appartenir au système dont nous suivons la marche, mais elles ont sur différens points des relations singulières avec la monnaie épiscopale (2).

(1) J'ajouterai au synchronisme de cette époque, les premières pièces connues du comte Adolf de *Waldek*, vers 1260, frappée à *Corbach;* de Berthold, seigneur de *Rauschenberg*, vers 1249; de Sophie, duchesse, veuve en 1246, qui administrait Turingie et Hesse, tutrice du jeune landgrave, ses monnaies frappées à *Frankenberg*, à *Marbourg* (Mader IV, n° 91, 92, 93, p. 255-259).

(2) La plus ancienne pièce connue des comtes de Mark est d'Engelbert I, EGETBERTVSC (1249-1277) MONETA IN HAMONE frappée à *Ham;* l'autre de son frère Otton

Digitized by Google

Engilbert I (1216-1225), qui après la longue vacance remplit le siége archiépiscopal, fabriquait sa monnaie sans être contrarié à Cologne, à Attendorn, à Soest, à l'empreinte ordinaire ; à la mort de son neveu comte de Berg, il se saisit de l'administration du comté (1221-1224), et cet incident ne put que renforcer la suprématie monétaire de la sainte cité.

Il céda le comté de Berg à son neveu Adolf V (1224-1256) qui soutenait des relations avec les métropolitains de Cologne, car on connaît des monnaies sur lesquelles on lit ADOLFVS COMES DEMONTE et de face CONRADVS ARCHIEPC, son nom est donc associé à celui de l'archevêque Conrad (1237-1261) (Mader I, p. 163). On connaît la monnaie d'un autre comte Adolf plus récent, qu'on croit Adolf VIII (1310-1348) frappée à Wipperfurt WIPPERVVRDENSDENARII sur laquelle on voit un évêque assis, la crosse ou le drapeau dans la main (Mader VI, p. 145; Götz, n° 8664). Cependant la monnaie connue du comte de Berg Guillaume (1295-1308) frappée à *Mühlheim*, et à *Berchem* et ses tournoises sont sans la concurrence des autorités étrangères.

Les nombreux monumens monétaires attestent une immense croissance de la monnaie de Westphalie au XIII^e siècle, et de celle de Cologne. On retrouve particulièrement une énorme quantité de numéraire de l'archevêque Conrad (1237-1261) frappé à Cologne, à Wolkmarsen (Wallr, p. 134, n° 53; Plato, Schreiben die Hofgeissmarische Münze betreffend; Mader V, p. 116), à Attendorn, à Brilon (Mader V, 83, p. 122 au portrait profane), à

(1249-1262) qui a eu son partage, frappée MONETAINLO à *Iserlon* (Mader VI, p. 163, 164 ; II, p. 21 ; Plato, n° 36). Engelbert hérita le partage de son frère (1262-1277) et y forgea sa monnaie à Iserlon. Le buste tient un sceptre au lis et une épée ou un rameau; de l'autre côté un temple flanqué des drapeaux LO SI ou LOM. CIVITAS. COMIT (Mader I, 90 ; II, p. 21) ou bien : ..NCTA.. (Wallr. p. 99, n° 2), peut être encore une marque de la dépendance de la sainte Cologne. J'ai le dessin d'une très-belle pièce inconnue d'Eberhard II (1308-1328) ; elle se trouve dans la collection de M. Rigollot. Le comte y est assis majestueusement, l'épée et un rameau à trois branches ou feuilles dans les mains + ƐVЄRhARDVSC au revers un bâtiment, une tête dans sa porte, dans la légende je crois distinguer ...VRA CV. ƆЄRII... sans oser tenter l'explication. On a chez Joachim la monnaie de ses successeurs, d'Engelbert II (1308-1328, suppl. 86), d'Adolf VI (1328-1347, suppl. 85); les monnaies portent les armoiries, sont frappées à *Ham*, à *Unna*, à BV... à ..ELB... etc. (Mader VI, p. 165). Mader en a retrouvé une de Theoderic (1368-1398) frappée à *Dinslaken* (Mader VI, p. 177, n° 22, catal. numism. d'Annone, 1806, p. 78). (Voy. ci-dessous p. 240 de mon ouvrage.)

Soest où la monnaie était marquée du nom de saint *Patrocle* (Mader I, 91, 92, p. 164; Wallr, p. 121, nos 45-48, comparer p. 109, n° 9, a, b); enfin à Corvey, conjointement avec l'abbé Herman (voy. ci-devant p. 232).

A la même époque, un autre prélat Simon, évêque de Paderborn (1253-1275), se fit connaître par son activité dans la fabrication de la monnaie. On connaît ses pièces frappées à Paderborn, à Büren, à Brakel, à Warbourg, à Dribourg (Mader I, 102; V, 67, 68, p. 106, 107), à Hofgeismar (Joach. IX, 14); à l'extérieur, devenu en 1267 tuteur de l'abbaye de Corvey, il prêta son nom à la monnaie de Corvey et à celle de Hervord qui dépendait de Corvey (Mader V, 75, 78); mais il forgea sa monnaie même à Wolkmarsen, où les abbés et les archevêques de Cologne battaient la leur (Mader V, p. 115; Plato, nos 17, 18).

Nous avons remarqué l'influence de la monnaie de Cologne sur toute autre en Allemagne: un évêque assis, le bâtiment emblème de la ville en différente structure, les drapeaux, tout se communiquait aux évêques, abbés, comtes et petits seigneurs. C'est avant 1200 que l'archevêque de Cologne a dû prendre dans ses deux mains les drapeaux, symbole de sa puissance temporelle, qu'il réunit avec sa pompe pontificale (1); quelquefois (depuis 1225) il les confia à ses saints protecteurs, ou bien les fit flanquer sur les murs et les tours de sa métropole, qui ornait les espèces de ses nombreux hôtels de monnaies. En même temps, une épée, un sceptre, un rameau, une couronne, un globe, marques distinctives de la souveraineté, commencèrent à être usurpés par les seigneurs laïques, et les prélats ne répugnaient pas à investir quelquefois leur monnaie et leurs portraits de ces signes profanes.

Nous avons aussi remarqué l'apparition simultanée de différens saints patrons sur les espèces des prélats; nous avons vu la tête de saint Paul à Brème, à Hervorden vers 1180, et sur la monnaie du chapitre de Münster; l'évêque de Münster suivit ce modèle depuis 1260. La tête du saint fut de face, nimbée. Saint Libor, reconnu vers 1200 patron sur la monnaie de Paderborn, y

(1) Les drapeaux parurent à Würtzbourg (1181-1189), à Osnabrük (1275-1298), à Mayence (1286-1288), à Paderborn (1277-1304); chez les comtes d'Arensberg, de Rauschenberg, de Hesse à Marburg vers 1250, de Berg vers 1270.

a eu son image de face nimbée vers 1280; saint Vit à Corvey vers 1230 (Mader V, p. 69, 74).

L'archevêque de Cologne vers 1208 rappela le saint apôtre Pierre et l'ange gardien vers 1237 pour protéger ses espèces ; ils apparurent avec leurs attributions, nimbés, souvent sous les voûtes de l'église, ou placés au-dessus du toit de la sainte cathédrale. A Soest vers 1240 l'image de saint Patrocle fut placée par derrière le temple, (Wallr. p. 131, nos 45-48). Saint Cassius ne prêta son nom à la monnaie de Bonne que vers 1305.

A Strasbourg, à Bâles, l'ange gardien déployait quelquefois ses ailes au XIIIe siècle. L'évêque de Cambray salua la sainte Vierge depuis 1243. Les espèces des prélats de Bourgogne nommaient leurs saints, et la monnaie de Lodève aux pieds des Cévennes inscrivit le nom de saint Fulcran vers 1200. Mais les prélats de l'ancienne Gaule conservaient plus constamment que les autres, leur observance pour les habitans célestes.

En Lorraine, les chanoines de saint Diey avaient leur monnaie sous les auspices de saint Diey, mais ils la cédèrent par un traité au duc de Lorraine. Le chapitre de Metz exerçait avec plus de succès son droit de battre monnaie à Sarrebourg à l'empreinte de saint Paul (vers 1200, pl. XIX, 17).

Quant au dévouement de la monnaie aux saints chez les autres, on a suivi l'exemple plus généralement vers le XIVe siècle. Les archevêques de Trèves reprenaient quelquefois la clef, l'emblème de saint Pierre (vers 1260 et depuis 1301); plus tard ils firent graver le portrait de ce saint apôtre à la manière de Cologne. Saint Etienne agenouillé fut en même temps (depuis 1327) rétabli sur la monnaie de Metz. Saint Lambert prit sa place (vers 1300-1400) sur certaines pièces de Liége. Les autres monnaies de Liége offrent le nom de saint Pierre (depuis 1345), du nom du faubourg de la ville de Mastricht, sans aucune image, mais la monnaie de saint Pierre en or et en argent offrant l'image du saint, fut connue (vers 1320) dans le Brabant et particulièrement à Louvain. A Mayence, saint Martin (négligé vers 1200, même par les bractéates) apparut vers 1373 ; saint Pierre y arriva plus tard vers 1397 à l'imitation de Cologne et de Trèves. Saint Martin à Utrecht, et saint Maximilien à Cambray prirent leur place très-tardivement, l'un vers 1433 sous Rudolf; l'autre sous l'évêque Maximilien.

Je ne m'étendrai plus sur la monnaie épiscopale du XIVe siècle:

Digitized by Google

elle fut en or (les florins sous les auspices de saint Jean-Baptiste), en argent de différente grandeur, de billon, de cuivre; quelquefois elle imita les esterlings ou au moins ses portraits à la chevelure bouclée, ou ses croix dont les branches traversent les légendes; ornée souvent des images des saints, elle l'était beaucoup plus par les portraits des prélats, de leurs têtes, bustes, mi-corps, figure entière, vêtus pontificalement, assis, debout; mais ce qui la distinguait universellement dans ce siècle et les suivans, ce sont les armoiries qui remplissaient en différens sens la monnaie, placées dans les champs ogivés, fracturés, sur la poitrine des portraits, en bas, en haut, ou à leurs côtés.

La monnaie des évêchés lotharingiens s'affaiblissait. Les évêques de Metz se désistèrent en faveur de la ville en 1383; de temps en temps ils frappaient leur monnaie à Vic, à Marsal, et lorsqu'il leur plaisait à Epinal. L'évêque de Toul, Thomas de Bourlémont (1330-1383) se souciait peu de sa monnaie, et il permit à son monnayeur de fabriquer toute sorte de monnaie au nom du roi et au nom du duc de Lorraine, et même des florins petits et grands, en payant à l'évêque certain droit par chaque marc; l'évêque de Toul, Bertrand, en 1355, accorda la même faveur.

Mais la monnaie des prélats de l'Allemagne était mieux consolidée, elle prenait toujours plus de force et de croissance en nombre et variété. L'évêque de *Cambray* la forgeait à Cambray, à Lambres et dans le Cateau-Cambresis, comme évêque et séparément une toute profane comme comte. L'évêque de *Liége* fabriquait la sienne à Liége, à Florennes, à Mastricht, à Tongres, à Fosses, à Huy, à Currange, à Weert, et comme comte de Loos, une monnaie laïque à Hasselt, à Saint-Trond. L'évêque d'*Utrecht* fit battre la sienne à Utrecht, à Deventer, à Vollenhov, Hasselt sur Vechte, Campen, Zwoll. L'archevêque de *Trèves* frappait sa monnaie à Trèves, à Ober-Wesel, à Coblentz, à Offenbach sur le Mein, enfin à Bernkastel, (vers 1500). L'archevêque de *Cologne* à Cologne, à Deutz (Tvien), à Bonne, à Soest (Susat), à Rilei ou Rüle; on n'en retrouve pas d'autres, car l'immense activité des hôtels de Deutz et de Bonne suffisait au besoin; les hôtels de Mühlheim, d'Arnsberg, de Werl, de Recklingshausen, de Dorten, furent en mouvement dans les siècles suivans; vers 1315 fut aussi fabriqué une monnaie inscrite du nom de Vérone (voy. ci-dessus monnaie d'Italie, p. 36, note). L'archevêque de Mayence

Digitized by Google

comptait au nombre de ses hôtels de monnaie Mayence, Miltenbourg, Amenbourg, Bingen, Eltvil, Höchst, Bischofsheim, Nüwenstadt, Oberlanstein, Solme, Heilgenstadt, Erfurth, Weissembourg am Nordgau (à l'empreinte d'un cerf vers 1230. Joach. IX, 13, p. 23; Mader I, p. 167; Wallraf, p. 154, nº 25).

J'ai dit plusieurs fois qu'il me manque des monumens suffisans pour établir avec certitude tous les changemens du type épiscopal en Allemagne. La monnaie épiscopale fut en Allemagne singulièrement prépondérante et laissa des souvenirs très-mutipliées et compliqués que les recherches précédentes des scrutateurs habiles n'ont pas encore réunis.

La monnaie de Cologne, de Trèves, et de Metz, me donna des dates mieux déterminées et nombreuses, et elle m'a mis à même d'arranger chronologiquement sa marche historique, comme on le voit par les tableaux XXIX, XXX et XXXI de l'Atlas. Peut-être on exigera de moi des résultats généraux et un semblable tableau chronologique pour le type épiscopal en général dans son ensemble; peut-être qu'on attendra de moi l'observation et la détermination plus détaillée, plus exacte sur différens points, par exemple sur la variété infinie du bâtiment monétaire. Je sais que ces exigeances sont à faire: mais n'ayant pas pu compléter des données particulières de beaucoup d'évêchés, je ne me suis pas hasardé de tirer des couclusions irrévocables, et je remets les combinaisons définitives pour le tableau chronologique et pour différentes particularités jusqu'au moment où je serai plus assuré d'avoir toutes les sources possibles analysées et observées de mes propres yeux.

La monnaie de Cologne est certainement une des plus riches en monumens monétaires, cependant elle n'est pas suffisamment connue et elle retrouvera des pièces qui rectifieront les connaissances des numismates. Pour en donner un exemple j'indiquerai une particularité concernant l'archevêque Hildolf. On a parlé, dans différentes publications d'un nombre assez considérable de sa monnaie; particulièrement Wallraf en a donné une description de quinze pièces qui se trouvaient dans la riche collection de Merle, et toutes ces pièces offraient le nom de Hildolf, marqué seulement par les initiales, comme si cet archevêque n'eut jamais signalé son nom en toutes lettres. Cependant ce caprice prématuré des archevêques de Cologne, d'embrouiller leurs nom, ne fit point disparaitre le nom de Hildolf de la monnaie jusqu'à

Digitized by Google

sa dernière pièce. M. Van der Meer de Tongres, m'a apporté de sa riche collection une superbe pièce de ce Hildolf (1076-1079), créateur du type archevêchal, dont je donne ici la figure croyant qu'elle aura assez d'intérêt par sa confection correcte et par la construction de son bâtiment et de son portrait. Le buste de l'archevêque tient une crosse et une petite croix, sa poitrine est croisettée, et tout autour ✠ HILTOLFVS ARCHIPS le nom entier de l'archevêque, de l'autre côté autour du bâtiment à deux tours ✠ SANCTA COLONIA le nom de la sainte cité.

A l'occasion de cette belle monnaie j'en ferai remarquer une autre défectueuse, qui a occasionée une méprise au catalogue numismatique de M. Dinget de Coblentz. Elle se trouve actuellement dans le cabinet des antiquités de feu de Renesse considérée pour une pièce d'Utrecht. On y voit un évêque de face tenant une crosse et un bâton à la croix, les lettres qui restent de la légende, donnent le nom du prélat CONRAd; de l'autre côté autour du bâtiment on ne distingue que AECTV d'où l'on a conclu que la pièce est frappée à *Trajectus*, Utrecht, et qu'elle est de l'évêque Conrad (1075-1099). Mais le premier coup d'œil dit assez que le type est tout-à-fait étranger à la monnaie d'Utrecht, ni le portrait, ni le bâtiment ne s'accorde avec l'empreinte Utrechtoise; ils sont évidemment du coin de Cologne. M. Bohl conjecture qu'il peut y avoir une méprise, qu'on a pris E pour N, et on a cru lire *traectu* au lieu de *sanctv* (*a*). Les monnaies de l'archevêque Conrad (1237-1261) indiquées par Wallraf et les autres écrivains, offrent généralement les figures du prélat assis : mais il ne s'ensuit pas qu'il eût eu négligé le buste si fréquent chez ses prédécesseurs.

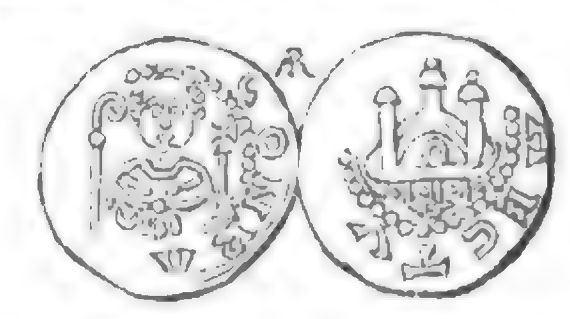

Avant de terminer ce long article qui s'occupa beaucoup de la monnaie de Cologne, j'indiquerai le rapprochement de deux monnaies des archevêques qui séparément embarrassaient la curiosité des amateurs sans succès. Elles sont décrites par Wallraf,

Digitized by Google

p. 104, 15, p. 148, 10; signalées par Mader V, p. 125, elles sont en apparence très-différentes et sont attribuées aux différens archevêques séparés d'un nombre assez considérable d'années.

Une d'entre elles mieux conservée offre le buste du prélat mitré, tenant une crosse et un livre fermé, on lit autour ✠ SIFRDVS <:> ARCHIEPIS, de l'autre côté autour du bâtiment à trois tours et à deux bâtons à la croix on a ✠ ..SEGENORNIO.. légende bizarre qui n'èst pas sans lacune. Sigfrid fut l'archevêque depuis 1275 jusqu'à 1297. — L'autre monnaie offre un prélat mitré assis, tenant une crosse et un livre fermé, dans la légende on déchiffre ENGEI..ITVS.. de l'autre côté, une croix cantonnée de deux boules et de deux astérisques en regard, la légende qui l'environne donne plusieurs lettres en désordre ✠ NOZEI...VGE les autres y sont détruités. Cette monnaie fut attribuée à l'archevêque Engelbert I (1216-1225).

1	2	3	4	5
SE	GE	NO	RN	IO
NO	ZE	I		VGE
3	1	5		4 2

Malgré cette dissemblance apparente il est à remarquer que le désordre de la légende du revers offre une singulière répétition de couples

SE GE NO RN IO
ZE GE NO .V I.

de lettres qui forcent à présumer que ce double désordre a puisé l'origine dans la même source. S'il a fallu donc attribuer une pièce à l'archevêque Engelbert, il convenait mieux de l'attribuer au second de ce nom qui, entre 1264 et 1275, précéda immédiatement l'archevêque Sifrid. Mais d'après le coin de celle-ci elle n'est pas de la sainte Cologne, car elle offre une croix dans le champ, elle ne donne aucun titre de l'archevêque, elle nomme simplement *Engelbert.* Des mélanges des lettres on peut extraire *signum Verone*, titres de la ville de Bonne : mais rien n'indique que la monnaie soit de cette ville, qui s'illustra en peu de temps par son hôtel. Enfin le nom d'Engelbert peut être le nom d'un laïque, qui dépendait avec sa monnaie de l'archevêque pontificalement assis. L'archevêque Sifrid forgeait sa propre monnaie dans le même lieu où certain Engelbert fabriquait sous la dépendance cléricale. Du temps de Sifrid, vivait encore, entre 1275 et 1277, Engelberte comte de Mark, de la famille d'Alténa, qui dépendait, comme nous l'avons vu page 233, des archevêques de Cologne : n'est-il pas conséquent de considérer toutes ces deux monnaies pour les monnaies du comte de Mark ? Je laisse à décider aux autres plus habiles.

Digitized by Google

LIÉGE, LOOS, HEINSBERG,

et quelques particularités des Pays-Bas.

De Renesse-Briedbach, possédant une collection richement approvisionnée dans les monnaies du pays, amateur d'une vaste connaissance, publia un ouvrage spécial sur la monnaie de Liége. Il a réuni tout ce qu'il a trouvé chez les amateurs instruits. On peut considérer sa publication pour un ouvrage exécuté par les forces réunies de plusieurs savans, particulièrement connaisseurs de la monnaie de Liége, et il y a de la témérité de ma part d'oser contester leur opinion.

Mais l'ouvrage si recommandable donne plutôt les matériaux qu'il ne les discute au fond. On y voit à la tête un savant essai, qui offre les observations générales sur la numismatique de Liége; au reste l'ouvrage donne simplement la description des figures, et n'entre ni dans leur explication, ni dans les discussions pour motiver l'opinion de l'auteur : il l'a énoncée, et il laisse au lecteur d'apprécier d'après les dessins qu'il a donnés. Dans la description, le poids n'est pas marqué, le billon n'est pas distingué de l'argent, le dessin n'entre guère dans de minutieux détails de la difformité de l'art. L'auteur lui-même nous avertit de l'insuffisance du dessin, lorsqu'il dit : « comme il s'est glissé quelques inexactitudes dans les légendes de quelques planches, nous prions le lecteur de vouloir recourir au texte, qui est conforme aux originaux. » Je crois par exemple au texte p. 6, que la monnaie accordée à Théodvin (p. II, n° 1), offrait les initiales THE; mais le dessin n'a pas même laissé de place pour les trois lettres; autre part le dessin remplaça les poissons par les croissans et les cornes. Avant de connaître la monnaie liégeoise en nature, j'étais réduit à faire mes combinaisons sur des sources si incertaines; elle m'a fatigué plusieurs veilles sans succès définitifs, et elle arracha des plaintes infructueuses. Cependant mes plaintes sont calmées en partie. Au moment où je livre cet article à la presse, arrive de Tongres M. Van der Meer qui m'apporte les pièces liégeoises les plus anciennes, qui font l'orgueil de sa riche et nombreuse collection, et il m'a procuré l'avantage de comparer plusieurs originaux. Ami de feu de Re-

Digitized by Google

nesse, il ne m'a pas refusé ses lumières pour établir les doutes et rectifier l'insuffisance des combinaisons proposées par de Renesse.

J'observerai d'abord 1° que le premier qui a battu la monnaie à un type nouveau fut l'évêque Jean IV de Flandre (1282-1292), il y plaça ses armoiries; 2° que le premier gros d'argent connu frappé à Huy, fut de Hugues III (1296-1301). Mais la monnaie de Gui le postulé (1292-1294) ressemble assez à l'ancien type. Dans la monnaie attribuée par de Renesse à Thibaud de Bar (1303-1313), on voit encore les traces de l'ancien type; même sur ses pièces majeures (pl. VI, 2). De Renesse a bien trouvé encore une pièce plus récente d'Adolf de la Mark (1313-1314) à l'ancien type (pl. VII, 2). Il en résulte que malgré l'introduction des armoiries et de la grosse monnaie entre 1282-1296, l'ancien type se soutenait jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle. C'est le moment de sa disparution complète. Les successeurs d'Adolf de la Mark le méconnurent au point que dans les siècles suivans, à peine trois ou quatre fois vers 1450, en 1546, 1585, etc., le perron reparut sur le cuivre, le perron qui fut l'emblème liégeois et servit depuis pour les armoiries. Nous avons donc affaire avec tout l'espace de temps qui s'étend depuis la naissance de la monnaie liégeoise jusqu'à son nouveau type (1282 et 1344).

De Renesse remonte avec sa monnaie jusqu'à Hugues I (945-947), il retrouve un nombre considérable de pièces antérieures au gros d'argent (1300), et il les distribue aux seize évêques. Une telle suite eut été un grand avantage pour la numismatique si elle eût été bien préservée de toute contradiction.

Les noms de plusieurs évêques se répètent, la monnaie à leur nom se ressemble; la monnaie qui offre les têtes mitrées, les noms marqués incomplètement par les initiales, par les lettres détachées ne peut pas être si ancienne : par conséquent j'ai cru convenable d'attribuer à Hugues II (1200-1229) les pièces placées sous la rubrique d'Hugues I (945-947); la ressemblance, l'identité l'exigent.

Les six pièces de la planche première, de Rotger (971-1008 et la septième du supplément (pl. LXXVII, 1), sont de l'évêque Robert (1240-1246). Comparons le type de la planche première avec celui de la planche quatre, nous y remarquerons la même attitude, la même coiffure des têtes; l'oiseau, le bâtiment se

Digitized by Google

ressemblent, enfin le nom est également marqué ROBZ. ROP. ROZ. RO. La vue des originaux constate leur identité.

La pièce de Henri I (1075-1091) frappée à Duisbourg ressemble plutôt à une monnaie impériale.

Si cette appréciation du type n'est pas suffisante pour convaincre, je ferai remarquer que pour la plupart cette monnaie fut retrouvée dans les décombres de la cathédrale de Liége, enfermée dans une urne. Certainement cette urne avec la monnaie y était fichée au moment de la reconstruction, lorsqu'elle était en circulation. La monnaie locale qui circule sur le lieu est ordinairement toute récente, et il est impossible qu'elle compose une collection curieuse d'antiquité de plus d'un siècle. Voyons maintenant le compte des années de la monnaie, tirée des décombres de la cathédrale de Liége,

selon de Renesse		et selon ma supputation :	
Huges I . . .	945- 947	Hugues II . . .	1200-1229
Rotger . . .	971-1008	Robert	1240-1247
Henri I . . .	1075-1091	Henri III . . .	1247-1274

Il résulte du calcul de De Renesse qu'elle fut dès l'an 947 jusqu'à 1074 une réunion éparse au moins de 138 ans; du mien depuis 1229 jusqu'à 1247 il ne s'écoula que 19 ans. Il est évident que la monnaie est du XIII^{e} siècle et qu'elle y fut mise au milieu du XIII^{e} siècle. J'ai cherché dans les histoires de Liége quelque date analogue à cet évènement, et voici ce que je lis dans la Gaule chrétienne, vol. III. « Henricus III, anno 1250, cal. maiis aram principem Lambertani templi (de la cathédrale) *recens restaurati*, consecrari curavit per Petrum Rothomagensem sedis apostolicæ legatum. » La cathédrale fut donc en 1250 récemment restaurée, et cette restauration donna occasion à ce dépôt de la monnaie courante. La restauration devait durer quelque temps, et il est plus que probable que l'urne avec la monnaie y fut déposée du vivant de Robert, et que la monnaie de Henri frappée à Duisbourg n'est pas épiscopale, comme nous le remarquerons plus bas; pour le moment j'observerai que les deux pièces de Robert et de Henri, frappées à Duisbourg sont très-rapprochées de l'an 1247, et selon l'explication de De Renesse elles sont séparées de septante ans.

De Renesse adjuge une pièce royale de Henri à l'évêque de Liége, et particulièrement à Henri I^{er} (1075-1091), mais cette assertion ne sera guère affirmée par l'histoire; durant l'épisco-

Digitized by Google

pat de Henri Ier, il n'y avait pas de Henri-roi; Henri IV fut déjà depuis 1061 sacré empereur, et Henri V devint roi en 1099; la monnaie cependant offre indubitablement *Henricus rex*. Elle est plutôt de l'évêque Henri II et du roi Henri, fils de l'empereur Conrad (comme nous l'avons remarqué à l'article des monnaies des Henri d'Allemagne, p. 171). Le dit Henri fut roi entre 1147 et 1150.

De Renesse indique une autre pièce mixte, impériale de l'évêque Wazon (1042-1048) (pl. 77, nº 2 du supplément). Le buste droit y tient une crosse et sa tête est nue; on y distingue VAZO E P S. De l'autre côté le buste de l'empereur; sa tête couverte d'une couronne triglobulaire conique; dans la main un rameau; les lettres h Є N I signalent le nom de Henri. Wazon vivait en bonne intelligence avec Henri III, homme savant et désintéressé. Mais une semblable image de l'empereur tenant un rameau, et toute sa coiffure rapportent cette pièce plutôt aux temps de Henri VI ou même de Henri VII. Cette monnaie fut trouvée avec beaucoup d'autres pièces, dans un ancien égoût de la ville de Tongres et c'est M. Van der Meer qui la possède. J'ai vu l'original et je pris le dessin, mais pour le moment je n'ose hasarder aucune explication, j'énonce mes doutes.

Quant aux espèces de l'évêque Volbodon (1018-1021) elles semblent très-douteuses, par l'aveu même de l'auteur et par le dessin donné par lui. Il nous dit: « Cette pièce avec environ trente pièces *pareilles*, ont été trouvées dans le tombeau de cet évêque, placées aux pieds du corps sur un plat en verre, ce qui m'a fait *supposer* que ces pièces pourraient bien avoir été frappées par cet évêque, quoique la plupart de ces pièces fussent *très-frustes et les lettres effacées* ». Ailleurs il dit: « Pour ce qui regarde la pièce que *j'attribue* à l'évêque Wolbodo, *celle que je possède est très-fruste*, mais *j'en ai vu une* sur laquelle les lettres W O L ... se trouvaient *très-distinctement* ». C'est donc d'après ses souvenirs que l'auteur disposa le dessinateur à insérer les trois petites initiales WOL ... à la place des autres effacées. Volbodon mourut dans l'odeur de sainteté, les fidèles se portaient en foule pour visiter son corps, et il fallait placer ses restes commodément dans un temple, où un tombeau lui fut érigé. Certainement qu'il était érigé plus tard et il est à retrouver l'époque de sa construction ou reconstruction, pour mieux apprécier les monnaies trop frustes. La pièce publiée, offre de face

Digitized by Google

derrière la tête une tour, et au revers, au dessus du bâtiment un astre et un croissant. Les astres sont connus sur les monnaies de Hugues II (1200-1229); une tour accostée à la tête est visible sur la monnaie de Thibaud (1303-1312) ainsi que la pièce attribuée à Volbodon convient mieux au XIII[e] siècle avec toutes ses attributions : sa mitre, son astre, sa tour, son croissant et même ses lettres où peut-être on a vu très-distinctement *Wil* helmus, mais je ne veux pas conjecturer; l'exemplaire d'une semblable monnaie bien conservé se trouve dans le cabinet de M. Van der Meer. Il est d'une fabrique très-grossière, mais il est muet et ôte toute espérance de retrouver quelque lettre sur les autres.

Maintenant viennent les monnaies accordées par De Renesse à Théodvin (sa pl. II, 1-4). Leur coin offre les têtes mitrées, justement comme les têtes de Robert ou de Jean; au revers sont les bâtimens (voy. ci-dessous, p. 248 nº 6) et sur l'une on voit le perron accosté de deux oiseaux justement comme le perron accosté de deux tours de la monnaie d'Adolf (1301-1302, voy. ci-dessous, p. 252), les deux oiseaux sont connus au XIII[e] siècle sur la monnaie de Robert et de Jean III (1274-1282) qui les plaçaient à côté du même perron (voy. ci-dessous p. 248, nºs 4, 5). Les légendes des têtes offrent selon De Renesse T h Є O D Є P S Ʒ h Є O D Є P S juste comme on voit sur un liard de cuivre de Thibaud de Bar (1303-1312) où l'on a T h Є O Debald. La monnaie liégeoise incontestablement du XI[e] et du XII[e] siècle écrivait les lettres h, t, dans leur forme antique carrée droite T H; le nom de *Theod* offre le ʒ arrondi, et l'h minuscule; on voit cette forme sur les monnaies du XIII[e] siècle de Jean, de Robert, de Hugues III. Dans le voisinage du pays liégeois, sur les sceaux des évêques d'Utrecht, le Ʒ arrondi parut vers 1215 et les n, h, minuscules vers 1267. La pièce au perron, figurée chez de Renesse (pl. II, 3) se trouve dans le cabinet de M. Van der Meer; sa légende offre THΘOD ꝗPI qui ne s'accorde pas tout-à-fait avec celle donnée par De Renesse. C'est une pièce menue, la crosse y est courbée comme celle de Théodebald (De Ren. pl. VI, 2), la mitre à deux pointes dressées en trois-quarts, tous les traits à l'antique. Toutes ces considérations me font supposer que la monnaie inscrite *Theod*. (voy. ci-dessus, p. 248, nº 6), est de Theodebald de Bar, évêque, en 1303, jusqu'à 1312; qu'il fut, l'avant dernier des évêques, qui a observé le type ancien sur sa petite monnaie; sur la grosse même,

Digitized by Google

j'ai remarqué l'ancienne manière dans la tour placée à la droite de son portrait.

L'ancien type partout cédait la place sur la grosse monnaie au nouveau et se soutenait plus long-temps sur le billon et sur la petite monnaie. A Munster et ailleurs on le voit résister jusque vers la fin du XIV^e siècle.

Après avoir terminé notre critique sur l'explication de différentes pièces, je veux récapituler la suite de la monnaie épiscopale connue dès son origine jusqu'à 1344, et distinguer deux différentes périodes du type liégeois, calottée et mitrée.

L'empereur Louis IV (899-917) donna aux évêques de Liége, « jus telonei et monetæ in Trajecto (Mastricht). »

Otton le grand a dû accorder un privilége de la monnaie à l'évêque Richaire. Je laisse aux curieux de bien vérifier les dates de Locrius, de Bouille et de De Renesse.

Notger, nommé évêque en 972 par l'empereur Otton le grand, se distingua singulièrement parmi ses contemporains. Il érigea des écoles; l'empereur Otton II l'honora de sa confiance; les princes de l'Allemagne lui confièrent l'éducation d'Otton III; Henri II se servit utilement de ses conseils.

L'empereur Otton II, en 980, accorda à l'évêque Notger le droit de battre monnaie à Fosse, « in loco Fossis nuncupato; » il lui céda Huy et Tongres, où sa monnaie impériale fut fabriquée.

J'ai indiqué une pièce d'Otton qui se trouva à Trchébougne, frappée à Tongres au nom de saint Servais (pl. XX, 2); elle peut être de la fabrique épiscopale en vertu de priviléges, mais elle n'offre pas de nom épiscopal. Cependant l'évêque Notger ne tarda pas de profiter de son crédit auprès des empereurs successeurs d'Otton le grand, et il fut un des premiers qui frappa sa propre monnaie sans y nommer l'empereur et au coin purement épiscopal.

Sa monnaie ouvre la période de 170 ans que j'appelle *calottée*, car elle n'offre que des têtes épiscopales nues ou calottées, (993-1167). Je reproduis ici la monnaie copiée d'après le dessin de De Renesse mais rectifiée, car elle y fut rendue un peu infidèlement, elle y a au revers COD. Cependant l'original conservé par M. Van der Meer offre très-visiblement

Digitized by Google

COL M€HL. M. Van der Meer observe que l'évêque Notger érigea à Malines un collége, et Malines fut long-temps sous la dépendance des évêques de Liége. La monnaie a donc été fabriquée à Malines, *COLlegium MEHLinense.* Ailleurs, en parlant de la première monnaie en Allemagne (p. 147), nous avons établi l'époque de cette monnaie vers la fin de son épiscopat, entre 991 et 1008.

Ses successeurs immédiats l'imitaient-ils? Les monumens monétaires nous manquent pour résoudre cette question. Je crois qu'ils ne se désistèrent pas de leur jouissance. Leurs têtes furent en profil ou de face; le bâtiment prit une forme particulière et offrait son côté oblong, ses tours et ses grandes coupoles; il était garni d'une plante ou des rameaux. C'est à cette empreinte qu'est la pièce de Henri I (1075-1091) dont l'exemplaire de M. Van der Meer offre autour du profil gauche non crossé, couvert d'un bonnet, le nom de l'évêque en toutes lettres H€IN RIC€ *Heinric .e.*

Otbert ou Obert fut nommé évêque en 1091 par Henri IV. Il fut un des prélats qui demeurèrent inviolablement attachés à l'empereur Henri IV; en 1101 il le reçut avec les honneurs dûs à sa dignité; en 1105, il ouvrit une retraite chez lui à cet infortuné. Après sa mort en 1106, il fit sa paix avec Henri V à Aix-la-Chapelle. Et malgré toutes ces relations on ne connait pas de monnaie d'Obert marquée de nom souverain. La monnaie d'Obert est marquée d'un profil droit, avec la fraction de son nom OB EP: ses revers offrent ou un bâtiment à trois tours, ou un oiseau, un aigle se mettant au vol, avec la légende VICTRIX Aquila. Cette dernière se trouve chez M. Van der Meer (De Renesse, pl. III).

Appel (Münzen and Medaillen ans dem Mittelalter, IV Bandes 2 Abt. 12 Taf. n° 15) donne une pièce ayant une tête découverte de face avec la crosse et un rameau au-dessus OBERTVS, de l'autre côté une croix vidée cantonnée de TVIN, sa dimension est plus petite que des autres que nous signalons dans cette période.

T V
I N

De Renesse donne deux pièces d'Alberon (1123-1129), dont une offre aussi une tête de face accostée d'une crosse et d'un rameau, où il a remarqué les lettres .L..RO..; de l'autre côté on y voit un bâtiment: toutefois je ne répondrais pas de l'exactitude de sa gravure. (Une autre nous occupera sous les Albert.)

Digitized by Google

M. Van der Meer possède une monnaie différente, qui est d'Alberon (1136-1145) : elle offre d'un côté une tête de face calottée et crossée, autour ALBER, le reste de la légende manque; au revers un bâtiment aux coupoles, près duquel un rameau.

Toute cette monnaie est indépendante, mais comme ailleurs aussi, à Liége la souveraineté du chef de l'empire reparaissait à certaines occasions, et nous avons observé que l'évêque Henri II (1145-1164) a réuni le nom du roi Henri, fils de l'empereur Conrad (1147-1150) avec le sien sur la pièce à deux têtes, qui a intrigué Joachim, Mader, De Renesse et différens autres numismates. (Voyez ce que nous avons dit dans l'article des Henri de la monnaie d'Allemagne, p. 171.)

L'autre période de 170 ans (1167-1344) s'appelle *mitrée*, car la mitre couvrait généralement les têtes épiscopales jusqu'à l'époque de 1378, où les prélats de Liége jugèrent à propos de faire disparaître leurs portraits de la monnaie. Rudolf (1167-1194) semble être le premier qui se mit une mitre sur sa tête. Sa monnaie bien conservée se trouve dans le cabinet de M. Van der Meer; on y voit une tête mitrée, à sa gauche une crosse, la main droite élevée bénit, autour RAD є PI, de l'autre côté un perron entre deux tours, au-dessus duquel D є O. Le perron servit de type toute cette période et contribua à varier l'empreinte qui ne négligea les anciennes manières.

La tête mitrée de face bénit de la droite, à gauche une crosse est entourée de A . . (de ALB selon De Renesse, qui y voit Alberon) є P S, de l'autre côté un bâtiment ou coupole entre les deux tours, un oiseau descend et touche de son bec la coupole. Cette monnaie compose aussi la collection de M. Van der Meer, et à mon avis elle est d'un d'Albert (1191-1194-1200).

Digitized by Google

On a des empreintes très-variées de l'évêque Hugues II (1200-1229), mais toujours elles offrent de face une tête de face mitrée et crossée; la mitre de plusieurs est garnie de rubans, dont il n'y a pas de vestiges dans les précédentes; les lettres H V ou HVGO€P marquent le nom de l'évêque. Au revers, on voit tantôt un bâtiment immense à plusieurs étages, tantôt un perron entre les deux étoiles, avec l'inscription ✠ LEODIEN (n° 1), tantôt un animal, un cheval attaché à un arbre, où l'on remarque les lettres OI sur la pièce de M. Van der Meer. De Renesse y a cru voir encore un H et y retrouver le nom de *Hoi*, Huy.

Hugues II en 1215, au concile de Latran, à Rome, apparut à la première séance en habit laïque avec un manteau, une robe d'écarlate et un chapeau vert, en qualité de comte; à la seconde il avait une chape verte à manches, comme duc; à la troisième enfin, il parut avec les ornemens épiscopaux. En comparant ces variations de costume avec les variétés du type, ces dernières ne doivent point étonner. Mais toutes les variétés du type, tours, têtes, oiseaux, bâtimens, temples, quadrupèdes, sont également marqués sur la monnaie fabriquée à Liége, à Thuin, à Huy; le seul perron fut la marque distinctive de Liége (mais au XV^e siècle il a plu à l'évêque de le placer sur la monnaie toute étrangère de Hasselt). Toute cette variété se manifeste sur la monnaie de Robert.

Robert de Torote de Langres (1240-1246) se fit imaginer comme ses prédécesseurs de face, mitré, tenant une crosse, au revers on voit un bâtiment ou un aigle en repos (n° 2), un lion, un perron accosté de deux lys (pl. XX, 57).

M. Van der Meer a une de ces monnaies confectionnées à l'antique. Elle offre une tête de face frisée à l'ancienne manière des archevêques de Cologne, à droite une espèce de sceptre, on y distingue les petites lettres RO €PC, au revers un aigle en repos et une plante, justement comme celui qu'on voit de nos six figures n° 2.

Une pièce forgée à Thuin (n° 4) offre un profil gauche couvert d'un bonnet, tenant une crosse ROB EPS, au revers entre deux oiseaux, et dans l'exergue TVIN.

La monnaie de Huy est plus curieuse encore. La tête épiscopale de face y a à sa droite un profil droit ROP EPS, au revers un aigle en repos avec la légende FAC HY *facta Hoyes*, dans l'exergue un profil droit couché. — Les autres pièces (de Liége n° 3) ont d'un côté une tête épiscopale de face et à sa gauche un pro-

Digitized by Google

fil gauche; de l'autre côté un perron entre les deux profils droits, dont un tient une lance, l'autre lève l'index de sa droite. Peut-être un sens mystique est-il à découvrir dans cette singulière multiplication de têtes, mais il paraît que ce sont les dignités nombreuses du prélat, du duc, du comte, de l'évêque, qu'on a voulu personnifier et signaler.

Mais la monnaie de cette époque a laissé encore une particularité que les amateurs de singularités historiques ne manquent pas de vérifier avec les autres preuves écrites. L'évêque de Liége forgeait une monnaie à Duisbourg. Il y a des Duisbourg dans les Pays-Bas, mais ces bourgs sont aussi éloignés des possessions des évêques de Liége que la ville de Duisbourg, placée au-delà du Rhin et renommée par sa monnaie impériale. Certes, l'évêque Robert, présent au concile de Lyon, où Frédéric II fut déposé, ne devait pas posséder de faveurs inaltérables de cet empereur, mais il a pu profiter du moment de ses relations plus amicales avec le souverain. On a une monnaie où l'évêque y est en profil droit ROber3EPC, et de l'autre côté l'empereur de face dans sa couronne, tenant un sceptre ou une croix INPeraTR (De Renesse, pl. I, 6). Supposant les meilleures affections du prélat avec l'empereur, on ne peut pas admettre qu'il ait rendu son coin liégeois à l'autorité impériale. Cette monnaie sémi-impériale a dû être fabriquée ailleurs; peut-être à Duisbourg.

L'évêque de Liége, maitre de la monnaie de Duisbourg, n'a pas cru à propos d'y conserver la subordination de l'empreinte à l'empereur, il la fabriqua à son propre type, d'un côté la tête de face mitrée tenant une crosse RObérZ EPC, et de l'autre dans quatre cercles des perles *Duisbourg* (voy. pl. XVIII de l'Allemagne, n° 13).

DI VS
✠
BV RG

Son successeur Henri de Gueldre (1247-1274) battait-il la monnaie de Duisbourg? Voici à mon avis la question qui n'est pas résolue. Le buste droit tenant une crosse, y est couvert d'une espèce de couronne, et tout à l'entour la légende y est régulière et on y a reconnu HEN... S. R.. peut-être *HENricus imperatOR* ou *HENricuS Rex*. Cette pièce avec les autres de Robert et de Hugues II fut trouvée dans une urne placée au fond de la structure de l'église cathédrale de saint Lambert lorsqu'il fut reconstruit avant 1250. Il se peut que cette pièce de Henri soit de Henri VI (1190-1197), ou de la révolte momentanée de Henri,

Digitized by Google

fils de Frédéric II (1233-1234). Toujours par ces pièces impériales de Henri et de l'évêque Robert, il est avéré que l'intermiscence des évêques de Liége à la monnaie de Duisbourg a eu lieu.

Il existe des monnaies du coin liégeois anonyme dont l'empreinte est rude. Une d'entre elles offre un profil gauche, tenant une crosse et ayant une tour par derrière, et au revers un bâtiment triparti; au-dessus une étoile et un croissant; l'autre porte une tête mitrée de face tenant une crosse et un livre, de l'autre côté un bâtiment à deux tours au-delà duquel s'élève un perron surmonté d'un drapeau et d'une étoile. M. Van der Meer possède ces deux pièces (De Renesse a bien voulu deviner que la première est de Volbodon, l'autre de Hugues II, nº 3); elles sont d'un petit volume. Les pièces qui offrent le nom de Jean sont aussi menues.

D'après mon opinion toute cette petite monnaie est de Jean III d'Enghien (1274-1282). Les pièces que j'ai vues de la collection de M. Van der Meer offrent le nom IOHS près d'une tête mitrée, une crosse et un livre dans la main; de l'autre côté un aigle éployant ses ailes et autour OI·C. LЄOD *EPisCopus LEODiensis* (De Renesse, pl. IV, 1). — Les autres pièces ont le nom IOh'S près de la tête mitrée et crossée, et au revers un perron entre les deux oiseaux... IЄ HSЄS, je crois *Tuienses*. De Renesse y a lu *Leoden*, comme on peut voir sur la figure que je reproduis p. 248, nº 5. — Il est juste d'attribuer à ce même Jean ou à son successeur, la pièce d'une autre fabrique qui offre un profil droit IOhS et un homme sur un cheval avec les lettres méconnaissables. (De Renesse, pl. 4).

On a une belle pièce de Jean IV de Flandre (1282-1292) au coin nouveau. Son écusson avec un lion, une épée dans la pate, *Joannes epc*, et de l'autre côté la grande croix écartelant la légende *Leodiensis*, cantonnée de hOyI, *Huy*.

Guy le postulé (1292-1294) aima mieux les anciennes manières, mais étrangères au pays liégeois. Son argent offre un profil droit couvert d'une calotte, ✠ GVI : ЄPiscopus : DЄSignatus : ЄON sensu : LЄOdiensium : de l'autre côté dans le champ, la croix carlovingienne et la légende commencée par un petit lion MON ЄTALЄODIN. Son cuivre offre de même une croix carlovingienne et la légende commencée par un lion GVI.єPiscopus ELectus. CONsensu. Leo Diensium.

Hugues III (1196-301) battait la grosse monnaie à la légende

benedictus sit nomen dei, etc. et au portail tournois. Il frappait l'or et y plaçait ses armoiries et l'image de saint Lambert.

Toute la monnaie des évêques de Liége fut tout-à-fait indifférente à des manifestations religieuses, mais à certaines occasions la petite monnaie anonyme frappée à Liége, recevait saint Lambert sur son coin. On connaît des pièces anonymes où la tête du saint nimbée, est armée de la crosse et au-dessus SCS LAMBertus, au revers un bâtiment à trois tours. Cette pièce ne paraît pas très ancienne, mais elle devance de beaucoup la monnaie de Hugues III.

Il s'est écoulé vingt-deux ans depuis Jean III (1281 jusqu'à 1303) jusqu'à l'avènement de Thibaud à l'épiscopat. Les monumens monétaires de la petite monnaie, respectés par le temps, sont en petit nombre; ils montrent les débris de l'ancien type, et prouvent qu'il n'était point abandonné. Je présume que Thibaud forgea ses petites espèces encore à l'ancien coin, qu'il figurait ses têtes mitrées, ayant au revers les bâtimens (p. 248, n° 6) ou un perron entre les deux aigles et les deux lettres L. D. *Leo Dium*. Ces pièces furent attribuées aux temps reculés de Théodvin, mais je ne puis trouver d'argumens pour cette conjecture.

Adolf de la Mark (1313-1344) fut le dernier qui frappa la petite monnaie à l'ancien type. Voici celle qui est publiée par De Renesse; elle est marquée du perron, entre les deux tours *Adulfus epcpus* et au revers autour de la croix carlovingienne *moneta Hoyes*, Huy.

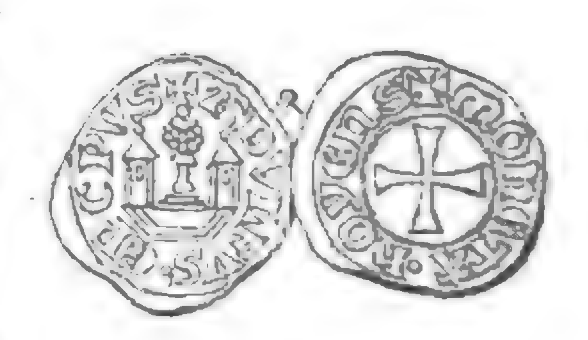

L'évêque Adolf de la Mark, chassé de sa capitale par les liégeois, transporta en 1324 son siége à Huy et y frappait sa monnaie de différente grandeur. L'hôtel de Huy était déjà assez renommé, et il le devint beaucoup plus. Mais on connait aussi les espèces d'Adolf forgées à Liége et au faubourg Avroie. Ses successeurs fabriquaient leur monnaie au faubourg saint Pierre de la ville de Mastricht, à Tongres, à Fosses, à Hasselt, qui fut une acquisition nouvelle, lieu très connu par la monnaie des comtes de Loos.

Le dernier comte de Loos, Loon ou Borchloen, n'ayant pas

d'enfans, légua ce comté aux évêques de Liége; mais les évêques n'entrèrent en possession du comté que plus tard. De Renesse se proposait de publier les monnaies des comtes de Loos : ses notes restent inédites. La monnaie connue de Loos commence par Arnold (1280-1323), dont on a différentes sortes. Il frappait ses espèces même à l'empreinte hollandaise (justement comme Jean, duc de Brabant, et Reinald, duc de Gueldre, pl. XX, 10, 56) : on y lit autour de la tête *Arnoldus co's Los;* et entre les branches de la croix, *in nomine dni* (cabinet de M. Van der Meer).

Mader a donné deux pièces (esterlings) du même comte Arnold, une offrant une croix cantonnée des quatre trèfles, ses branches traversent la légende SAR NOL DUSC O ᗰ Є (la variante de M. Van der Meer donne une autre partition RNO LDVS COᗰ Є SA) *Arnoldus comes;* de l'autre côté l'écusson porte les armoiries d'Heinsberg et de Loos S✠C O ᗰЄS D : LO *comes de Los.* — L'autre pièce offre une tête de face entourée de ✠ COHES-AR ИOLDVS, de l'autre côté une croix cantonnée des douze boules, entrecoupant la légende HOИ Є TA COᗰI TIS. Ces pièces pèsent de 22 à 24 grains (Mader VI, 25, 26, p. 180).

J'ai trouvé une de ces belles monnaies chez M. Ducas à Lille : elle est frappée à *Hasselt* et offre un chevalier lorrainois (pl. XX, 52). C'est encore à ce même Arnold, à mon avis, que peut être attribuée une pièce un peu fruste que j'ai tirée de la collection de M. Serrure à Gand (pl. XX, 54): il me semble qu'autour de l'aigle à deux têtes il y avait : *moneta Arnoldi comitis*, et autour de la croix dans la légende intérieure : *comitis Loensis* (1).

Le dernier comte de Loos, Thierri d'Heinsberg (1336-1361) frappait la monnaie plus imposante encore par sa grandeur. M. Van der Meer possède une grande pièce qui offre une aigle à deux têtes, ayant sur sa poitrine les armes de Loos et de Bar apparenté à la maison de Heinsberg; tout autour on lit ✠ Th

(1) On voit sur ma planche encore une pièce du comte Arnold, n° 51; on y lit autour de la croix-feuillue, *Arnoldus comes;* de l'autre côté un lys est accosté de deux OO, au-dessous les trois lettres TPO, la légende porte ✠ ᗰONETA ∴ HOVO *hovo*, *movo* ou *novo*. Arnold de Loos possédait Neufchâteau. Les trois lettres sont connues sur un sceau de Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V le long; elles sont expliquées par *tempus per omne* (trésor de numismatique, gravé par les procédés de M. Achille Collas). Mais je doute que cette explication puisse être appliquée à la monnaie, ou que la monnaie puisse être attribuée aux comtes de Loos.

Digitized by Google

EODRIC' .COMES' LOSSESIS* de l'autre côté autour de la croix la légende intérieure porte ✠ MONETA HASSELT, et la légende marginale *benedictus sit nomen dni nri Jhu Xp.*

J'ai tiré une autre monnaie à peu près de la même dimension de la collection de M. Rigollot d'Amiens (pl. XX, 53), on y lit dans la légende intérieure entre les branches de la croix, THEO RVC'* COMES, de l'autre côté autour du lion ✠MONETA* LOSEN'. Cette empreinte fut transmise aux prétendans.

Geofroi de Dalembrouk son neveu, héritier et prétendant, contesta aux évêques la possession du comté de Loos, et vendit ses droits en 1363 à son parent Arnoul d'Oreilli, seigneur de Rumigni, fils de Guillaume et de Jeanne, fille d'Arnoul VI. Le prétendant Arnoul imita l'empreinte connue par la dernière monnaie de Loos, sans y prendre les titres prétendus. Sur la pièce qui se trouve dans la collection de M. Van der Meer on voit exactement la même empreinte, la même bordure (que sur celle de Theoruc, pl. XX, 53), et on y lit autour du lion ✠ MONETA' RUMED'. de Rumigni et dans la légende de la croix Œ*DO MNI. ARN O'.OV *domini Arnoldi Oreilli* oû *OreYe*.

L'évêque fut plus fort, et le prétendant Arnold se décida en 1367 à renoncer à ses droits. L'évêque Jean d'Arkel se mit en possession paisible de tout ce comté. Jean VI de Bavière (2390-1418) fut le premier évêque qui fit placer sur ses monnaies le titre de comte de Loos; il frappait ses florins d'or à Saint Trond (Alkemade, p. 114, 120). La première monnaie épiscopale de Hasselt que De Renesse indique, est de Jean VIII de Heinsberg (1419-1456), et il donne une longue liste de toutes les pièces de ses successeurs qui monnayaient comme évêques et comtes de Loos.

Je tiens de M. Van der Meer une note d'une petite pièce intimement liée avec la monnaie de Loos. Elle offre autour de la tête LVDWDELOSCOHOL, au revers autour de l'aigle à deux têtes DOMINVSPROTECT. Louis II, comte de Loos (1195-1218) épousa Ada, fille de Thierri VII, comte de Hollande. A la mort de Thierri VII en 1203, il voulut faire valoir les droits de sa femme et de ses héritiers, et il entra en Hollande, mais il fut chassé par son oncle Guillaume. Je n'ai pas vu la monnaie extraordinaire de Louis : cependant plusieurs difficultés se présentent pour adhérer à l'opinion qui l'attribue audit Louis II. J'aimerai mieux proposer une autre conjecture. La maison de Loos nourrissant ses

Digitized by Google

prétentions à la Hollande, l'a vu occupée à la mort de Jean en 1299, par les comtes de Hainaut, et certe elle n'a pas manquée de protester. Guillaume de Hainaut (1304-1337) réunit à ses titres monétaires, les titres de comte de Zeeland et de Frise, négligeant encore le titre de celui de Hollande : c'est alors que Louis IV, comte de Loos (1323-1336) jugea peut-être à propos de prendre ce titre comme prétendant, ou bien, ce Louis fit sa monnaie en manifestation de ses droits, du vivant de son père en 1299, car sans affectionner le titre du comte de Loos, il se nomme simplement *Louis de Loos, comte de Hollande*.

La monnaie de Heinsberg a eu aussi ses relations avec celle de Loos (Mader VI, p. 178, 180). Godfrid II (1332-1361), en a eu une petite au portrait hollandais, portant dans la légende GODDNS DE HENSB et entre les branches de la croix, *in nomine dni*, ou *signum crucis*. — Sa monnaie plus forte est à la nouvelle empreinte, on y lit ✠ GO· ·DFRI· ·DVS. triparti autour de l'écu, offrant quatre lions répartis dans quatre champs; au revers une croix feuillue et la légende ✠ MOИЄTA. hЄИSB ЄRG.— Le gros d'argent au portail *Turonus civis*, anonyme, ayant dans la légende intérieure de la croix *dns. Heinsber*. est de ce même Godfrid II.

Godfrid III de Dalembrouk a été prétendant au comté de Loos, comme nous l'avons dit; il fit des démonstrations de son droit (1361-1363) par un coin allemand, où l'on voit une personne debout, dans une attitude majestueuse, le sceptre et le globe dans la main, la tête couverte d'une couronne, un écusson portant un lion à ses pieds, dans la légende GOFRID. D. LOS. DNS. DHEINSB. De l'autre côté, la légende marginale porte *Xpc. vincit*, etc., et celle de l'intérieure *moneta Heinsb* (Marschalch. Münzverzeichniss p. 130, n° 258).

Il y a une autre monnaie de ce même Godfrid, non moins singulière. Au revers elle porte entre les branches de la croix MONЄTA ΘINTBS. XPS VINCIT etc., et de face elle offre une personne debout, comme sur la monnaie précédente, la légende HERGDERTЄ ЄRVANHeNB en langue vulgaire *Her G*odfrid *derte erbe van Henberg* : seigneur Godfrid trois héritier de Heinsberg (1361-1395).

Le nouveau coin n'est pas l'objet de mon ouvrage il se lie cependant avec l'histoire de l'ancien et entraine notre curiosité. C'est pourquoi, avant d'entammer la discussion générale sur la

Digitized by Google

monnaie des Pays-Bas je vais signaler, quelques particularités plus récentes. — L'empereur en 1282, donna aux comtes de Gueldre la monnaie de Rolduc. Les comtes y forgèrent leur monnaie vers 1326 où l'on voit cantonnés les aigles et les lions, et on y lit dans la légende entrecoupée par les branches de la croix REИO D.DИI ROVO ROEИ, de l'autre côté le champ offre un lion dans une rosace à six feuilles et dans la légende on lit ✠MOИETA: ROVODENSIS (Appel Müenzen und Med. aus den Mittelalt. Wien, 1829, IV. B. p. 794. tab. XI*, n° 3). Appel explique *Rovoroen*, et *Rovodensis* par Rolduc. Je n'ose ni combattre ni défendre son opinion : Je signalerai seulement une autre monnaie, juste à la même empreinte, elle ne diffère que par ses légendes qui portent celle du lion ✠IOhAИ : VAИ : RVИRЄ : IOИA, l'autre de la croix MOИE SDИC ЕDЄC VИRE. Cette pièce singulière se trouve dans la collection de M. Bohl à Coblentz. Ce n'est plus le comte de Gueldre qui y est nommé, c'est un Jean de *Runre*... de *Cunre* qui se sert de la langue du pays, et qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle (1).

Les comtes de Gueldre quiont eu leurs hôtels de monnaie, à Arnheim (pl. XX, 11, 12), à Rolduc, à Vollenhoven (pl. XX, 56), fabriquèrent leur billon dans leur château de Born, placé près de Mastricht sur les confins de la Gueldre. Je tiens cette notice de M. Van der Meer, et j'ai vu cette sorte de monnaie qu'il possède. Elle ressemble exactement à celle qu'on voit sur notre planche XX, n° 50, mais elle porte dans les légendes MOИЄTABORII *moneta Born* répété de deux côtés; dans le champ d'un côté une croix, de l'autre *Reinir* inscrit en deux lignes : c'est le nom du comte ou du duc Reinard, Renaud.

REI
ИIR

Nous avons signalé ces particularités sur la monnaie de Loos, de Heinsberg, de Gueldre, parce qu'elles sont peu communes ou tout-à-fait inconnues.

(1) Plusieurs gros de Hainaut du comte Guillaume vers 1305 offrent dans le champ entre les branches de la grande croix, les deux aigles et les deux lions placés alternativement. Van Alkemade observe que l'aigle est une marque de l'empire; qu'à l'aigle il y est donné le point d'honneur, la première place, le premier champ lui est réservé. La même réunion de l'aigle avec le lion reparait sur certaines pièces de Marguerite (p. 75) et d'Albert (p. 89); le duc comte Guillaume V vers 1356, se servait quelquefois simplement des aigles.

Digitized by Google

MONNAIE DES PAYS-BAS.

(Pour les figures, voyez toute la planche XX, le n° 12 de la XVII^{e} et les pages 119, 147, 246 et suivantes; tableaux chronologiques XVI, XVII).

Les Pays-Bas embrassent un territoire spacieux à droite et à gauche du Rhin, qui s'y ramifie avant de perdre son lit. Considérés en entier ou en partie, ses bornes sont incertaines et indéterminées. Lorsque le gouvernement autrichien voulut connaître l'histoire de la monnaie belgique des derniers siècles, et lorsqu'il proposa là-dessus, vers 1775 ou 1777, plusieurs questions, les réponses embrassèrent une étendue plus ou moins spacieuse du pays. Ces questions engagèrent plusieurs écrivains à faire des recherches, et furent l'origine des titres de différens mémoires. On s'efforça, d'après les monumens monétaires et d'après les documens écrits, d'énumérer les hôtels de monnaie qui existaient autrefois en Belgique; et l'opinion des écrivains varia sur le nombre, car elle n'était pas d'accord sur l'étendue du pays. Le manuscrit que possède M. Roover, de Bruxelles, ne dépassa guère les limites de la domination autrichienne, étant la réponse immédiate à des questions faites par le gouvernement. Ghesquiere, en 1786, comprit dans les Pays-Bas le Cambraisis, l'Artois, le pays liégeois. Peu après, en 1787, l'académie de Bruxelles couronna le mémoire de Heylen, chanoine et archiviste de Tongerloo, qui, dans le sens proposé par la Société Teylerienne d'Harlem, traita des monnaies qui circulaient dans les Pays-Bas pendant les XIV^{e} et XV^{e} siècles (Antwoord van den A. Heylen op vraeg-stuk : aen te toonen de steden der Nederlanden in de welke geld-specien doen slagen geduerende de XIV^{e} en XV^{e} eeuw, etc. Aen de welke de academie van Brussel den Palm-Tak heéft toegeweézen tèn jaere 1787; Mémoires sur les questions proposées par l'académie, Bruxelles, 1788, in-4°). Dans ce mémoire, Heylen négligea les pays précités et Namur et le Hainaut; il y comprit cependant la monnaie de Valenciennes et de Luxembourg. Cette discordance résulte de l'instabilité et de la confusion des événemens qui agitaient le pays.

Les Pays-Bas furent anciennement habités au nord par les Frisons, au centre par les Bataves, au midi par les Belges, qui

Digitized by Google

donnèrent leur nom à la Belgique; mais, pour la numismatique, on ne peut pas prendre la Belgique d'après l'étendue que lui donnaient les Romains et la géographie ecclésiastique. Les circonstances ultérieures restreignirent ses frontières et les placèrent à un point de permutation qui ne permet plus à la numismatique du moyen-âge de tracer des limites fixes et déterminées. Je crois cependant que les recherches numismatiques exigent d'étendre les frontières méridionales jusqu'à la Somme, l'Oise et la Moselle.

Cette partie de la Belgique romaine fut la première des provinces gauloises envahie par les Francs, qui s'y établirent, et Tournay devint le siége de leûr chef. Peut-être réussira-t-on à déterminer avec certitude les monnaies qu'on y fabriquait à cette époque, nos recherches ne remontant que jusque vers 550, époque à laquelle la monnaie franque émancipée apparut. Nous avons eu la satisfaction de réunir plusieurs notions plus ou moins certaines sur les espèces mérovingiennes des Pays-Bas. Autour de Tournay, les monnaieries de Gantoviano (Gand), de Cambrai, de Lucidunum Castrum (Mons), de Nivelles, de Cannac (Ciney), de Boulogne, de Vic, de Vermond (Vermandois), sont des indices que la Belgique faisait des progrès. Les monnaieries de Dorestad et d'Utrecht, d'Andernach et de Cologne étaient séparées par des forêts vierges; il n'y eut que la monnaie d'Aix-la-Chapelle qui communiqua avec celle de Cologne (1).

C'est encore du sein de la Belgique, d'Heristal, que sortit une nouvelle dynastie de France, qui prescrivit la loi au monde latin. Si le nombre de monumens peut signaler le degré de civilisation de ce siècle, il est évident que la Belgique faisait des progrès remarquables. Les monumens de la monnaie carlovingienne des autres provinces de la Gaule comparés avec ceux des Mérovingiens, démontrent une diminution des hôtels de monnaie; et pour les provinces entre la Seine et l'Escaut une multiplication

(1) Je ne puis admettre les conjectures de Ghesquiere sur Auchy-aux-moines, Hesdin, Beaumont-sur-Oise, Bavai, Gemblours, Sefiniac; ni celles sur Thuin, Valckenburg, Arschot (Mémoires sur trois points, p. 52-57). Quant aux monnaies d'Adgillus, second roi des Frisons, frappées à Stavoren, et de Gondobald, son fils, frappées en 739 à Doccum, publiées par plusieurs écivains hollandais; elles sont reconnues controuvées et d'une invention très-maladroite (Mieris bisschopl. munt van Utrecht in-8°, p. 92 et suiv.; fol. p. 23, 24).

Digitized by Google

remarquable. Je puis, dans l'intérieur de la Somme et de la Moselle, nommer treize lieux où l'on battait la monnaie mérovingienne et avec plus de certitude trente de celle des Carlovingiens (750-888).

Aire.	Chièvres.	L'Estine.	St.Gaucher.
Aix.	Cologne.	Maestricht.	St.-Quentin.
Arras.	Condé.	Maubeuge.	Terouenne.
Bavai.	Courtray.	Melantois.	Utrecht.
Bonne.	Duersted.	Mons.	Valencienne.
Bruges.	Gand.	Nivelles.	Viset.
Cambrai.	La Loeuve.	Quentovic.	Walcheren?
Cassel.			

Les Ardennes sauvages laissaient toujours une lacune, un vide impénétrable sur la carte numismatique; au nord, les forêts sombres ne cessent de séparer les hôtels de Duersted et d'Utrecht enfoncés au-delà du Rhin. Il n'y a que la route vers Cologne qui est plus animée par les hôtels de Maestricht, de Viset, d'Aix.

Les amateurs de la numismatique désirent voir l'existence continuelle de tous ces hôtels, mais les fastes des Pays-Bas s'obscurcissent avec l'astre des Carlovingiens. Au moment où il s'évanouissait, à peine peut-on nommer Cambrai et Cologne parmi les villes qui nous ont laissé de la monnaie, comme nous avons eu occasion de le remarquer par les pièces battues vers 900 par Sventibald et Louis d'outre-mer (*v.* monn. d'Allemagne, p. 112).

Une obscurité toujours plus profonde s'étendit sur la monnaie de ce pays. Celle de Cologne fut toujours dans un état actif. On a des deniers de Cologne, frappés au nom de Henri l'oiseleur, des Otton, de l'archevêque Brunon (953-965), archiduc de la Belgique, des empereurs Henri II, Conrad II : la monnaie de Cologne est une des plus riches de l'Allemagne. Nous renvoyons aussi à l'Allemagne la monnaie d'Aix-la-Chapelle, dont le type resta toujours aux souverains.

Dans les Pays-Bas, je n'ai réussi à retrouver, de cette époque, que les pièces suivantes :

du roi Otton, à Tongres (952-962) (pl.XX, n° 2).

du roi-duc Charles, carlovingien (977-991), des deniers à deux types (pl. XX, n° 1, XVII, 12), peut-être frappés à Bruxelles, où il tenait sa résidence au quartier de St-Géry.

de l'évêque de Liége, Notger (p. 147, mon. d'All.) (994-1008).

du roi Henri III, à Utrecht (p.164) (1039-1040).

Digitized by Google

de l'évêque d'Utrecht, Bernulf (pl. nos 3, 4, p. 191), frappée à Utrecht et à Deventer (1040-1054).

Je compte avec ces pièces les deniers de ce siècle de Montreuil et d'Abbeville (v. ma pl. VIII, 28, 29 de la monnaie de France).

Il faut croire que les évêques d'Utrecht et de Liége ne négligèrent pas de profiter de la prérogative acquise et qu'ils forgèrent continuellement leurs espèces. Van Mieris fit connaître une pièce de l'évêque d'Utrecht, Conrad (1076-1098), offrant un profil droit crossé et une croix. Quant aux évêques de Liége, d'immenses difficultés se présentent contre différentes explications hasardées par M. de Renesse. Ce qui est certain, cependant, c'est que la monnaie de Henri (1075-1091) et d'Obert (1091-1119) enrichit très-insuffisamment le siècle qui s'écoula depuis Charles le Carlovingien (199-1091). Nous avons donc le bonheur de remplir ce vide par quelques pièces : mais elles sont si isolées, si dispersées, qu'à peine elles donnent une idée de la monnaie du siècle. Les évêques d'Utrecht, de Liége, de Cambrai, possédaient le privilége, mais possédaient-ils seuls la monnaie des Pays-Bas, sans concurrence des seigneurs séculiers? On se le demande vainement lorsqu'on passe à un siècle bien plus obscur.

1080-1180.

L'obscurité devient infiniment plus grande au XIIe siècle, et la numismatique est dénuée des monumens monétaires de cette époque. Les diplomes constatent l'existence de différentes monnaies : d'Utrecht, d'Epternach, en 1023; de Bruxelles, en 1071; de Valenciennes, en 1119; de Nivelles, en 1125; de St.-Omer, en 1127; d'Anvers, en 1124; de Cambrai, en 1142; de Cateau-Cambraisis, en 1145; de Stavelot, en 1152; de Thuin, en 1155; de Louvain, en 1156; de Namur, en 1181 (Ghesq., p. 100-110); de la monnaie d'une quinzaine de lieux dont on est privé de monumens. Les espèces des évêques d'Utrecht, qui les forgeaient à Utrecht et à Deventer, sont aussi inconnues dans ce siècle et on ne peut deviner qui les fabriqua dans les quinze lieux indiqués.

Ce manque de monumens peut être réel ou apparent. Le pays qui, par sa position et sa force vitale, malgré la confusion, se peuplait et avançait en civilisation, luttait continuellement avec les adversités qui le travaillaient : par son immense activité, il a

Digitized by Google

dû voir périr les monumens anciens lorsque les nouveaux prirent naissance, et la main industrielle en détruisit plus que les temps orageux. Mais le manque de monumens monétaires peut être apparent si la monnaie est anonyme et muette, et n'offre pas de marques parlantes qui déterminent son âge, alors elle est méconnue. L'une et l'autre cause contribuèrent beaucoup au vide qui caractérise cette sombre époque de la numismatique des Pays-Bas.

On connait de petites pièces attribuées avec raison à la Flandre; car elles s'y retrouvent particulièrement. Elles offrent, d'un côté, un guerrier tenant dans la main droite une épée levée, et, dans la gauche, l'écu tricorne; de l'autre côté, une croix. La pierre sépulcrale du comte Guillaume Cliton (1127-1129) offre la même attitude (Olivier de Wree, les sceaux des comtes de Flandre; Bruges, 1641, fol., p. 9). On a donc conclu que la petite monnaie était de ce même Guillaume Cliton; mais les pièces publiées et celles qu'on voit sur notre planche sont plus récentes. Cependant la conclusion peut être certaine, qu'un guerrier à l'écu, tenant une épée, et de l'autre côté une croix, composaient un type de la monnaie de Flandre, qui date de la première moitié du XII[e] siècle, et fut consécutivement fabriquée par différens comtes.

Sans avoir vu les grandes collections des Pays-Bas, je ne puis dire si effectivement on a retrouvé la monnaie anonyme de cette époque (1080-1180); mais je suis d'avis que le système de la très-petite monnaie, des menus oboles, particulier aux Pays-Bas, prit naissance dans ce siècle; qu'il se distingua par les nuances de l'empreinte locale; que la croix y fut universellement conservée, excepté chez les évêques de Liége.

Il y eut quatre évêques qui firent battre et circuler leurs espèces : l'évêque d'Utrecht, dans le nord, possédait les plus anciens hôtels au-delà du Rhin; à l'est, l'évêque de Liége dominait avec sa monnaie les parties wallonnes du Lothier; du midi, l'évêque de Cambrai étendait sa surveillance au centre, et son numéraire muet circulait dans le Hainaut et dans le Brabant; enfin, l'évêque de Noyon, chargé de deux crosses, de celle de Noyon et de Tournai, imposait sa monnaie à la Flandre et au Vermandois. La séparation en deux évêchés fut décidée en 1146, et l'évêque de Tournai exerça en Flandre les droits de ses prédécesseurs à double crosse, et battit sa monnaie quand il lui

Digitized by Google

plut. Il n'y a pas de motifs pour admettre l'existence de la monnaie des autres prélats; mais l'abbé de Corbie répandait la sienne anonyme dans le Ponthieu. Aussi, il n'y a pas de motifs suffisans pour admettre quelques monnaies particulières des autres abbayes du Lothier. Aucun monument ne nous autorise à conjecturer leur empreinte particulière; s'ils forgeaient les espèces et en tiraient un profit pécuniaire, ils forgeaient à l'empreinte des seigneurs du pays, des comtes ou évêques.

Le Lothier déchut de son ancienne étendue et se réduisit au duché de Brabant. Les monnaies de Bruxelles (1071), de Nivelles (1125), de Louvain (1156), connues par les chartes du siècle, furent certainement au coin des ducs. L'empreinte du coin était anonyme. Certainement que les comtes leurs voisins, de Hollande, de Hainaut (à Valenciennes), ne manquèrent pas de se distinguer par leur coin. Le comte de Flandre fut dans une position plus apte pour distinguer le sien, car il dépendait d'un autre souverain. Nous avons observé que la monnaie de Ponthieu et du Vermandois fut aussi muette.

Mais depuis que l'impression de mon mémoire sur la monnaie de France est terminée, M. de Saulcy m'a communiqué une exception qui apparut sur les confins des Pays-Bas, comme avant-coureur de la monnaie signalée par un nom. Adelaïde, héritière du Vermandois, fut mariée à Hugues le grand, fils de Henri, roi de France. Ce Hugues, mort en 1102, frappa la monnaie où il il inscrivit son nom et son titre, *Hugo comes Vermunden.* C'est la monnaie de billon. L'empreinte dont on voit la figure plus usée que faible, ne m'a pas permis de voir s'il y avait dans le champ un portail ou quelqu'autre chose. Je crois que c'est un portail.

Ainsi la famille de France donna l'exemple d'une empreinte nominale. Il est probable que Raoul, fils du comte Hugues (11 6-1152) et Raoul II, son petit-fils (1152-1167), suivirent son exemple. Mais ce qui était permis à la famille du sang, était illicite pour les autres.

Or, j'ai retracé cette géographie numismatique et j'ai fait une excursion dans le Vermandois pour mieux saisir les variétés de la monnaie que nous allons analyser, et qui ouvriront la période suivante.

Digitized by Google

1180-1280.

Philippe d'Alsace, comte de Flandre, réunit à ses domaines le comté d'Alost, qui était de l'empire; par suite, il devint protecteur et avoué de l'évêque de Cambrai; il épousa Isabelle, petite-fille d'Hugues et héritière du comté de Vermandois. Par cette possession, il consolida sa suzeraineté, qui s'étendait sur le Ponthieu, et rencontrait sur les bords de la Somme celle du duc de Normandie. Sur les délabremens de l'antique grandeur du Vermandois déchu, il étendit sa domination dans l'intérieur de la France. Partant pour la croisoide, en 1175, il institua sa sœur Marguerite, comtesse de Hainaut, héritière du comté de Flandre. De retour, il unit en 1180, par les liens du mariage, Isabelle sa fille, à Philippe-Auguste, fils de Louis le jeune, et il donna pour dot a sa nièce, Arras, St.-Omer, et les villes en-deçà de la Lys. A la mort de Louis le jeune, la tutelle de Philippe-Auguste lui fut confiée. Par ces différens incidens Philippe d'Alsace se vit dans des relations multipliées qui influèrent sur le coin de la monnaie des Pays-Bas.

On sait que, par une cession inconsidérée, la monnaie particulière de Philippe-Auguste apparut à Arras (pl. VI, 32) et à St-Omer (1180-1192). Elle était royale : Philippe y plaçait le titre de roi, *rex Francorum :* mais elle était locale et marquée de son nom, comme celle du Vermandois.

C'était Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui possédait le Vermandois, conjointement avec sa femme Isabelle (1167-1182). Si, de son vivant, il n'a pas joui pleinement de la monnaie vermandoise, qui signalait le nom du comte, au moins il s'en mit en jouissance immédiatement après sa mort, en 1182, lorsqu'il voulut se maintenir dans la possession du Vermandois. Effectivement, il la fabriqua à St.-Quentin, y inscrivant son nom, *Philippus comes* (pl. VII, 32), et à Péronne. M. Rigollot a publié une monnaie de Péronne qu'il a dans sa collection, à Amiens. Elle offre d'un côté une tour posée sur une arcade ✠PhILIPPVS; de l'autre une croix recroisetée au cœur par quatre rameaux ✠PEERONIA voyez la figure sur la page suivante. On y voit une troisième monnaie du même Philippe frappée à Amiens, dont les initiales AMBiani sont entourées du nom PHILIPVS mais je ne sais que dire des fragmens LPLL°OA de la légende de la croix.

Un seigneur puissant qui frappait la monnaie à son nom dans ses états secondaires, qui voyait une autre dans les villes détachées de son état central fabriquée par son pupille, qui dirigeait les affaires de son souverain comme tuteur, ne devait point rester indifférent sur la contrainte anonyme des espèces muettes de son comté principal. Cependant on ne connaît pas de monnaie de Flandre empreinte de son nom. Il se montra plus rebelle envers l'empire dans l'exercice de la monnaie, car il frappa à Alost ✠MONETA:ALOST le gros d'argent ceint de lys, en manière de gros tournois qu'il inscrivit, dans la double légende de la croix, de son nom Ph*ilippus* ⁝ E*lsaciæ* ⁝ COM*es* ⁝ FLARD'*riæ* ✠GRACIA ⁝ DOMINI ⁝ DEI ⁝ NRI ⁝ FACTVS ⁝ SVM (Le Blanc, p. 174.)

Ses voisins n'allèrent pas si loin : ils ne forgèrent point de la grosse monnaie, mais c'est l'époque où apparurent simultanément chez eux les espèces marquées de leur nom.

Philippe-Auguste, roi à Arras et à St.-Omer. . .		1180-1192
Philippe d'Alsace, comte de Flandre,	à Alost. . .	1068-1191
	à St.-Quentin.	1182-1183
	à Péronne. .	1182-1183
	à Amiens. .	1182-1183
Éléonore, comtesse de Vermandois		1183- —
Jean, abbé de Corbie.		1172-1185
Étienne, évêque de Noyon.		1188-1221
Renaud, comte de Boulogne.		1190-1212
Jean, comte de Ponthieu.		1147-1191
Floris III, comte de Hollande (notre pl. nº 8). . .		1157-1190
Balduin, évêque d'Utrecht (nº 5).		1178-1196
Hugues II, évêque de Liége (p.). . .		1200-1329

Avant cette époque, toute cette monnaie, à l'exception des deux dernières, était muette.

Isabelle, femme de Philippe d'Alsace, mourut en 1182, et Éléonore, sa sœur, revendiqua l'héritage du Vermandois. Philippe-Auguste força le comte de Flandre d'évacuer en faveur

Digitized by Google

d'Éléonore; puis négocia la cession à la couronne, à laquelle Éléonore se décida bientôt. Par cet acte, le Vermandois et l'Amiénois furent réunis à la couronne. Saint-Quentin, Amiens et Péronne furent du nombre des villes acquises par Philippe-Auguste, et la monnaie locale cessa.

Celle d'Artois prolongea son existence. En 1192, Philippe-Auguste donna l'Artois à son fils Louis, qui y monnaya. Sa monnaie a été récemment retrouvée par M. Cartier.

L'Artois, depuis 1237, devint le partage de Robert, fils du même Louis. A ce Robert ou à son fils, Robert II (1250-1302), doit être attribuée la monnaie publiée par M. Rigollot, qui offre, d'un côté, une croix dont les deux branches sont traversées par des SS, dans la légende ✠ROBЄRT; au revers aussi une croix, vidée en losange au cœur et à ses branches, cantonnée de quatre S, dans la légende ✠VЄDASTE (*v.* p. précédente). Arras fut renommé par son temple de S. Vaast, et ladite monnaie de Robert dut y être fabriquée. Depuis, Arras fut plusieurs fois possédée éphémèrement par les comtes de Flandre.

Revenant à la monnaie des Pays-Bas, à l'apparition synchronistique des espèces nominales, vers 1180 et 1190, nous remarquerons que personne n'osa imiter le comte de Flandre, dans la fabrication du gros d'argent, pas même ses successeurs; que si les évêques d'Utrecht et de Liége reprirent l'usage de marquer leurs espèces de leur nom, ils ne le négligèrent plus, et on a une suite de leur monnaie de ce siècle qui en est une preuve; que les abbayes de Corbie tenaient aussi à cette prérogative une fois acquise, et les évêques de Noyon retombèrent dans l'obscurité de l'anonyme; que, parmi les seigneurs laïcs, les comtes de Boulogne, vassaux du comte de Flandre, les comtes de Ponthieu et de Hollande furent les seuls qui ne négligèrent plus désormais d'insérer leur nom sur leur monnaie, si ce n'est en toutes lettres, du moins par les initiales. Théodoric VII, comte de Hollande (1190-1203) (pl. nº 9), Guillaume I (1223-1235) (Alkemade, p. 39), Florent IV (1223-1235) (pl. nº 10) et Guillaume II, qui fut roi de Rome en 1247, et ses deux successeurs. A ce comte Guillaume (1223-1247) appartient une pièce marquée d'un lion, sur laquelle nous reviendrons, que van Alkemade attribua à Guillaume Ier.

Si les comtes de Flandre observaient aussi soigneusement l'usage de marquer leurs espèces de leur nom? il faut en douter.

Digitized by Google

On retrouve en grand nombre la monnaie même de Flandre, et elle est généralement anonyme. Les espèces de Flandre consistaient alors en très-petite monnaie blanche. Le diplome de 1194 parle de livres et de sols en proportion ancienne, connus du temps des Carlovingiens, car 100 sols équivalaient à 5 livres (Ghesquières, p. 183). Cette évaluation précise, faite à l'antique, fait présumer que les termes de sols, aussi bien que de livres, indiquaient une monnaie fictive, pour déterminer le poids, la valeur, la somme, et que le numéraire réel était composé de petites pièces qui se retrouvent si souvent.

Dans ce siècle, le comté de Hainaut, qui dépendait des évêques de Liége, se trouvait réuni au comté de Flandre (1191-1280) : cependant, on ne connaît point de monumens de la monnaie du Hainaut. Les chartes attestent son existence (1198) ainsi que celle du comté de Namur, qui dépendait de celui du Hainaut. Cette monnaie était muette comme celle de Flandre. Je crois que l'argent menu qui offre une figure semblable à celle qu'on a depuis appelée le monogramme de Hainaut, est une décomposition du portail, et une marque distinctive de la monnaie muette du Hainaut (pl. nº 41). Les comtes de Hainaut succédèrent à Philippe d'Alsace et persistèrent à garder l'anonyme même dans la Flandre. Sur cent pièces de petite monnaie de Flandre, que j'ai vues çà et là, à peine ai-je eu le bonheur d'en retrouver deux frappées à *Gand*, qui offrent B. COMES, l'initiale et le titre du comte Baudouin VII (1191-1194), ou IV (1194-1206) (pl. nº 15). Un peu plus tard, le comte ou marquis de Namur donna aussi l'exemple rare du nom signalé sur la monnaie. Baudouin de Courtenai possédait le trône impérial de Constantinople, et, pour le soutenir, il s'absentait de son marquisat de Namur : sa femme, l'impératrice Marie, le remplaçait dans les incidences fâcheuses du marquisat, et dans l'administration oppressive (1237-1263). Je crois que c'est elle qui, à cause de sa dignité suprême, inscrivit l'initiale de son nom sur la petite monnaie blanche (pl. nº 42) qui offre d'un côté une croix vidée et écartelée par une croix perlée, séparant de ses larges branches les quatre lettres NAMV *Namur*; de l'autre, un chevalier brabançon de profil droit, couvert d'un bouclier, et tenant une épée élevée de la main droite; sous les pieds du cheval MAR' *Maria*. A la persuasion de Louis IX, roi de France, elle vendit le marquisat à Gui de Dampierre, comte de Flandre.

Digitized by Google

Les ducs de Brabant observèrent aussi l'anonyme, et leur argent menu fut muet. Il faut scruter sans fruit par centaines les petites monnaies brabançonnes, avant d'espérer de rencontrer l'initiale du nom du duc. Je n'ai retrouvé qu'un seul exemple, frappé à BAST, qui offre H. DUCIS, initiale du duc Henri III le débonnaire (1248-1261) (n° 36). Les quatre lettres *Bast,* qui signalentle nom du lieu, semblent nommer Bastogne, mais cette ville n'était possédée par aucun duc Henri vers la fin du XIII^e^ siècle, et l'empreinte rapporte cette monnaie à cette époque. Les autres pièces muettes à l'ancienne empreinte offrent BATI (n° 35) qui semble rapporter le nom latin du lieu à Batenbourg, où l'on fabriquait encore la monnaie en 1415 (Heylen). Mais une pièce portant un chevalier brabançon offre plus complètement le nom BASTINI (pl. n° 34). Après des recherches inutiles, je ne retrouve, dans tout le Brabant, que le seul nom de *Wastine* qui s'accorde avec ce nom (Jacques Le Roi, topograph. Gall.-Brab., p. 215); sur différentes pièces, au lieu de H. DVCIS on voit : N. ·A· ou bien ·V· ·N· Je ne saurais en dire la signification. Le successeur de Henri III, le duc Jean I le victorieux (1261-1294) suivit son exemple peut-être plus fréquemment, et marquait ses petites et grandes espèces d'un lion; il cantonnait la croix de I. DVX (n° 37).

On découvre tous les jours un grand nombre de petites pièces de monnaie de Flandre et du Brabant; et voici ce que nous lisons sur cette monnaie dans le second supplément au recueil d'ant. rom. et gaul., de J. de Bast; Gand, 1813, in-4°, p. 180-191.

« On a déterré, il y a environ deux ans et demi, à trois ou quatre pieds de profondeur, un nombre prodigieux de petites monnaies d'argent, à Essche en Brabant, sur l'ancien chemin de Gand à Bruxelles; ce village est situé dans les environs de la ville d'Alost. La valeur intrinsèque de ces espèces montait à deux mille francs au moins. Un ami a bien voulu me céder (poursuit de Bast) quatre-vingt treize. Le poids de chaque pièce est de sept à dix grains; elles sont bien conservées; il y en a plusieurs dont le revers est différent; mais elles portent toutes au milieu une croix plus ou moins façonnée, suivant l'idée de l'artiste qui en a gravé les coins. Six représentent un aigle éployé; deux un cavalier armé d'une épée qu'il tient haute et de la main gauche, portant un bouclier; trois un agneau ou mouton, sans inscription; seize représentent la façade d'une église, surmontée de trois croix; on voit au milieu de la porte une crosse. C'est, sui-

Digitized by Google

vant toute apparence, la monnaie de quelque évêque de la Belgique, qui jouissait alors du droit de battre monnaie. Est-ce celui d'Utrecht, de Cambrai, de Tournay, etc.? C'est ce que nous ignorons. Onze ont un lion dans un écusson. L'on voit sur les trois autres une espèce de forteresse. Treize portent une fleur de lis au milieu d'un cercle. Huit représentent un homme armé d'un bouclier, chargé de barres et levant une épée : elles ressemblent à une autre petite monnaie rapportée par Vredius, p. 15, dans son traité sur les sceaux des comtes de Flandre, et par Duby, pl. 19 (monnaie attribuée à Guillaume Cliton). Quatre portent le double aigle, qui forme les armoiries de la Flandre impériale, ou du comté d'Alost. On lit sur huit pièces de ce dépôt, entre les quatre bras de la croix, GANT; on voit de l'autre côté une espèce de haume. Onze représentent un homme couvert d'un harnois et portant une bannière. Je n'essaierai pas, dit de Bast, d'indiquer les princes sous lesquels toutes ces pièces ont été frappées, ou de fixer les époques auxquelles elles appartiennent. Je vois bien sur quelques-unes *des lettres initiales* et même sur huit le mot GANT, Gand; j'observe sur plusieurs autres les armoiries du comté d'Alost, et sur seize le signe de l'évêque : mais quel comte de Flandre fit battre ces petites monnaies à Gand? quel prince fit mettre les armoiries du comté d'Alost sur ces monnaies? quel évêque s'est servi des marques distinctives dont ces pièces sont chargées? je l'avoue franchement, je n'ai pu le découvrir, ni dans notre histoire, ni dans nos diplômes du moyen-âge. » (Comparez le catal. de Goesin Verh., nos 4819-4836).

On voit toutes ces empreintes dessinées d'après les originaux tirés du cabinet du musée de Bruxelles ou des collections de MM. Ducas et Rigollot (nos 13-36 de notre planche).

De l'aveu récent d'un écrivain, il est donc certain que jusqu'à présent on n'a pas su, je dirai même pas essayé de distinguer et déterminer les petites espèces de la Belgique : à quel évêque, à quel prince, à quel pays sont-elles? Cependant, on voit des noms de ville, des titres, des signes distinctifs, et même des initiales de certains princes. Toute muette que soit cette monnaie, elle balbutie quelquefois de petits contes sur son origine, et il n'est pas à désespérer qu'on parviendra, sous ce rapport, jusqu'à un certain point. Voici ce que j'observe pour le moment.

Petite monnaie de Hollande. La monnaie de Hollande exista jusqu'à sa réunion avec le Hainaut (1180-1299) à la même em-

Digitized by Google

preinte (Alk., p. 27-66) (nos 8, 9, 10). Elle était d'accord avec l'empreinte des évêques d'Utrecht; elle était inscrite du nom des princes depuis 1180, et du lieu de sa fabrication depuis 1256; elle portait un profil du prince et une croix carlovingienne; cette croix élançait ses branches à travers les légendes depuis 1247 et quelquefois elle était cantonnée de quintefeuilles ou nèfles. Le type de Hollande imitait quelquefois le type de Flandre; il ajusta le haume au profil du comte vers 1203-1223, et attacha des trèfles ou des lys aux bouts des branches de la croix vidée vers 1247; à la même époque (1247), il plaça dans son champ un lion, un aigle. Vers le même temps, la monnaie épiscopale d'Utrecht, de l'évêque Otton (1236-1249) parut, marquée d'un aigle et d'un lion.

On remarquera que je ne suis pas d'accord avec Alkemade sur certaines circonstances. Toute ma discordance se réduit à deux points. Je crois que toute la monnaie attribuée à Florent IV appartient à Florent V (1256-1296), car elle ressemble plus à celle de Jean (1296-1299) qu'aux précédentes. Elle nomme des noms de lieu, Dordrecht, Medemblik, comme celle de Jean, et on ne connaît aucun Guillaume, prédécesseur de Florent V, qui ait signalé le lieu de la fabrication : tous disent simplement *Hollandia*, ou avec ellision de l'*n*, le mot *Holla'die*. Si Florent V et son successeur Jean frappèrent le gros tournois, *turonus civis*, ils durent aussi avoir leur petite monnaie.

Le comte Guillaume II, en 1247, fut élu roi et empereur. Dès ce moment, il changea lui seul ses titres et son coin. On y voit un aigle éployé, un aigle de l'empire à deux têtes, un lion sur l'écusson, l'aigle et le lion sur un écusson, une croix feuillue, une croix aux branches prolongées à travers la légende, l'appellation de *moneta*; dans la légende *Guilelm romanorum rex, comes Wilhelm romanorum rex*. Il convient donc d'attribuer au même Guillaume la monnaie ayant autour de la croix feuillue, *moneta Wilhem*, et autour d'un lion placé dans le champ ogivé *Wilhelm de Holl.* Le type coïncide avec ses autres monnaies; la formule des légendes est extraordinaire et différente de celle en usage chez les autres comtes. Cette pièce est attribuée, par Alkemade, à Guillaume Ier. Il connaissait toute l'importance de ses conjectures, lorsqu'il observe qu'elle est la première des monnaies hollandaises qui offre un lion; il chercha à appuyer son opinion par un sceau de ce même Guillaume, qui a sur l'écu du comte

Digitized by Google

un lion (1). Mais cette apparition du lion dans le sceau n'est pas suffisante pour inventer une double exception pour deux Guillaume, lorsqu'aucun Florent, ni Jean, n'ont figuré le lion sur leur monnaie, comme le fit le premier et le seul Guillaume II (1247-1256) qui, à l'occasion de son élection à la souveraineté de l'empire, marquait son coin d'un lion et d'un aigle, tantôt réunis, tantôt séparément.

Petite monnaie de Belgique. Dans la trouvaille d'Essche, on ne voyait guère de monnaie hollandaise, mais celle de Flandre et du Brabant dont le caractère distinct me parait bien fortement prononcé (nº 13-36). Plusieurs portent des lettres qui signalent le lieu TINE, ce qui veut dire *Tienen* ou Tirlemont; BAS, BAST, BATI, BASTINI, *Wastine;* on en voit qu'elles sont brabançonnes. Elles offrent une croix largement pâtée, ses branches artistement ornées dans toute leur surface, et elles sont cantonnées de lettres. Sur les autres, nous voyons GANT, *Gand;* IPRA, IPRE, *Ypres;* LILA, LI, *Lille;* CVRT, *Courtrai;* ARAS, *Arras.* Toutes ces monnaies sont évidemment de Flandre, et on y voit constamment une croix qui pousse ses branches prolongées, sans ornemens, à travers le cercle du champ, jusqu'au grenetis, et elles séparent les quatre lettres de la légende. La monnaie d'Arras offre une croix au bout tréflé, comme celle de la monnaie réputée de Guillaume Cliton. De cette distinction, et des comparaisons réitérées, qui m'offraient constamment les mêmes combinaisons, résultent les règles suivantes pour la monnaie belgique :

La petite monnaie brabançone offre une croix fortement pâtée; ses branches, sur toute leur surface, artistement ornées, toujours cantonnées dans tous ses cantons : des boules, des anneaux, des perles, des rameaux, des croisettes, de petits couples à trois

(1) Deze penning, die alleréérst de hòllandse lééuv doet zien, geeft doorlugtige stòffe tòt één onderzoek van't begin ende opkomste der wapenen; die veelen, ten onregte, òuder maaken danze waarlin ziin; dòg alzòò hier van elders wiidluftig bi ons gehandeld zal werden, zullen we alléénliik verzekeren, dat bi ons gezien is het waare en onvervalste zegel van deze prins, in bîe-was gedrukt, hangende med des zefs gròòt en tegen-zegel aan één pergameno-brief der Riinsburgse abdie van den jaare 1205, alwaar de prins gewapend te paard gezien werd, hebbende den hòllands en lééuw zòò wel op zii schild als boven op den helm; welks afbeeldsel nevens méér andere ontwifelbaare òudheden ten beste staan gegeeven te werde (Alkemade, p. 41).

Digitized by Google

rayons, et quelquefois des lettres de lieu. De l'autre côté le type avait un bâtiment accosté par deux tours, un temple ouvert, dans sa porte une crosse; un évêque de face, la tête couverte d'un bonnet, tenant une crosse et bénissant; un duc armé sur un cheval, une épée nue dans la main droite, et un bouclier dans la gauche; un agneau, un aigle, un lion; un lion sur un écusson tricorne (*v.* nos 23-36 de la planche).

Cet évêque à l'empreinte brabançone est incontestablement un évêque de Cambrai. Un portail à trois tours servait d'armes à la châtellenie de Cateau-Cambraisis, où l'évêque avait son hôtel de monnaie. Au XIIIe siècle, l'évêque Nicolas y fabriqua la monnaie marquée de son nom et d'un portail dans le champ (Tribou., rech. sur la numism. cambresienne, pl. I, 8). La monnaie épiscopale muette, au portail, semble donc être de Cateau-Cambraisis, et celle à la tête épiscopale de face, de Cambrai. Dans les siècles suivans, lorsque les évêques marquèrent les espèces de leur nom, ils y conservèrent leur portrait de face. La plus grande partie de la petite monnaie muette, à la tête épiscopale de face, offre une croix simple sans ornemens. Au premier coup-d'œil, cette croix semble appartenir à la famille des croix de Flandre; mais elle diffère essentiellement d'elle, et se rapproche décidément de celle du Brabant par son attitude libre, dégagée; sans être couchée sur le cercle du champ comme la croix de Flandre, elle est, sans exception, cantonnée dans tous ses cantons d'astériques, d'anneaux, de perles, de lettres, comme celle du Brabant. Les lettres qu'on y retrouve sont des SS et des TT, ou TOTO (pl. nos 28, 29). Je ne hasarderai point de les expliquer; je remarquerai seulement que l'évêque de Cambrai restait sous la vouerie des comtes d'Alost; que son évêché, à l'instar du comté d'Alost, prit pour armes l'aigle à deux têtes; que la petite monnaie d'Alost à l'aigle à deux têtes offre quelquefois des lettres qui ressemblent à de doubles *t*, OTIO ou OTTO (pl. no 23). La tête de l'évêque est accostée de l'astérique, du croissant, ou d'une figure ∽ qui ressemble à un *m*, et cet *m* se trouve sur la même pièce où les *toto* sont cantonnés. Au reste, la monnaie épiscopale muette cambraisienne offre plusieurs variétés qui font espérer qu'on parviendra à déterminer l'ancienneté de différentes pièces : mais pour y réussir, il faut avoir une multitude de pièces sous les yeux.

La petite monnaie flamande ou de Flandre offre une croix dont

Digitized by Google

les branches prolongées traversent le cercle cernant le champ, et avancent dans le tour destiné pour la légende. Ses branches sont très-légèrement pâtées ou non pâtées. De l'autre côté, sur les pièces plus récentes, les armes des villes ou du pays, des écussons offrent un lion; les pièces plus anciennes portent : à Lille, un lis, un triangle, deux triangles cléchés, et peut-être une plante, car le nom flamand de Lille, *Riessel*, signifie branche; à Gand, un profil gauche, la tête haumée, ou mi-corps d'un porte-enseigne, un anneau et une perle placés derrière lui, dans le champ (nos 13-19, 20-22, 55). Au nombre de cette monnaie, je compte derechef celle qui porte un guerrier de bout. Elle a une croix bien différente et variée : ses branches sont fleurdelisées ou losangées. Les croix losangées sont cantonnées de quinte-feuilles ou nèfles comme dans la monnaie hollandaise. La croix fleurdelisée se reproduit sur la monnaie épiscopale, qui offre d'un autre côté les deux crosses adossées, accostées de deux lis. C'est le type des évêques de Tournay, qui retinrent dans leurs armoiries les deux crosses connues chez leurs copartageans de Noyon. Les évêques de Tournai fichèrent dans leurs armoiries deux crosses sur la tour de Tournay. Peut-être que les évêques de Tournay ne furent pas aussi actifs que leurs collégues des Pays-Bas : mais ils défendirent fortement leurs droits dans toutes les contestations que la ville leur suscita. L'évêque Michel, dans sa charte de 1286, disait : « C'est a savoir que nous evesques de Tournay deseure dis, et notre successeur evesque de Tournay ferons battre et forgier monnoye en la chité de Tournay et ou destroit, toutes les fois kil nous plaira etnous loira a faire a nous et a nos successeurs sans debat et sans contredit, dont li doi denier vauront un parisi bien et loialment. » La petite monnaie que nous indiquons semble être postérieure à cette déclaration de l'évêque. Cependant, il est à croire qu'il n'a plû que rarement aux évêques de battre et forger leur monnaie dans la cité de Tournay, et qu'ils la négligèrent bientôt : c'est pourqui, dans la période suivante, nous n'aurons plus d'occasion de revenir sur la monnaie épiscopale de Tournay, que nous avons signalée.

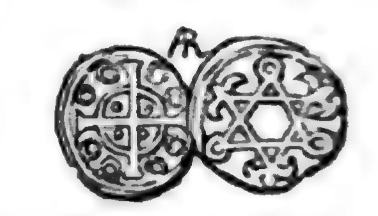

La découverte d'Assche offrait presque toutes ces variétés de la monnaie brabançone et flamande. Il s'agissait de déterminer de quelle époque était son numéraire; mais on n'y pensa guère.

Digitized by Google

Plusieurs pièces offraient des lettres isolées qui nous sont inconnues : je ne ferai guère des conjectures qu'il y ait des lettres de Baudouin 1194, de Marie 1237, de Henri 1248, de Jean 1261, je remarquerai que de toutes ces différentes empreintes (temple, portail, évêque de face, agnel, guerrier debout, chevalier, lys, haume, aigle, aigle à deux têtes, lion, écusson avec un lion) celles qui portent un temple, un portail, un évêque de face, sont les plus anciennes; les autres à l'aigle et au lion plus nouvelles; celles à l'écusson offrant les armoiries parfaites, les plus récentes. La monnaie de Hollande nous détermine l'apparition de l'aigle à deux têtes et de l'écusson armorial, vers le milieu du XIII[e] siècle (1247-1256), et il est impossible de faire remonter beaucoup plus cette empreinte héraldique.

Les héraults et la tradition vulgaire des écrivains n'osèrent s'enfoncer trop loin dans les siècles reculés avec la naissance des armoiries des Pays-Bas. On croyait que le lion fut apporté de la croisade en 1191 par le comte de Flandres, Philippe d'Alsace, en commémoration du prince d'Abissinie Nobilion. Le fait est qu'au XIII[e] siècle le lion et l'aigle furent les symboles des pays, qu'ils marquèrent les sceaux et les enseignes, et au moment où la monnaie muette et obscure ressortit au grand jour, elle trouva comme ailleurs la concurrence de l'aigle avec le lion, qui se débattaient le droit de posséder le coin, jusqu'à ce que le lourd lion forçât l'aigle, son concurrent, à s'envoler. Le lion (les armes flamandes) parut très-éphémèrement sur la monnaie de Hollande (1247-1256); en même temps il se cantonna solidement dans le Brabant; il apparut à Utrecht vers 1249, à Liége vers 1240 à 1247, à Gueldre avant 1282. La monnaie de Hainaut dès qu'elle proféra les noms de son existence le reçut à l'écusson et l'introduisit en Hollande en 1299. Le lion de la monnaie de Flandre est de la même époque ou un peu plus récent vers 1305.

La monnaie de Flandre a un guerrier debout, est à mon avis trop précipitamment attribuée sans distinction en masse à Guillaume Cliton : en général elle est bien plus moderne. Beaucoup de pièces qui ont une croix losangée offrent sur le bouclier ou l'écusson du guerrier un lion (n° 18). Ce signe les rapporte vers la fin du XIII[e] siècle. La croix losange se trouve sur la monnaie muette de Fauquemberg, qui est une imitation de celle de Flandre au guerrier. Cette monnaie offre d'un côté une personne debout, tenant un faucon, de l'autre côté la croix losan-

gée. A Fauquemberg, la comtesse Alix ou Eléonore frappait la monnaie à son nom vers 1315. Cette autre muette antérieure ne peut pas être beaucoup plus ancienne que celle de ladite comtesse. Cette comparaison et ce rapprochement rattachent la monnaie flamande du guerrier debout, à l'autre moitié du XIII^e siècle au plus tôt.

Prenons en considération l'autre croix de cette monnaie, la croix fleurdelisée (n° 17). Nous la voyons reparaître sur une petite monnaie de Philippe, comte de Flandre (1384-1405) frappée à Ypres (n° 55), aussi bien que sur la petite monnaie d'Arras avec les lettres cantonnées ARAS, et au revers les armoiries parfaites de l'Artois. M. Ducas de Lille m'a communiqué une autre petite monnaie offrant une croix vidée anglo-hollandaise cantonnée de ARTh *Arthesia;* au revers sont les mêmes armoiries, parfaitement dressées, autour desquelles on voit tri-latéralement MƎ hA VT le nom de *Mehaut,* comtesse d'Artois (1302-1329). Cette pièce curieuse, comparée avec l'autre, fixe l'époque de celle à la croix fleurdelisée. Elle est certainement du XIV^e siècle ou de la fin du XIII^e : c'est le temps de la croix tréflée ou fleurdelisée qui paraissait aussi vers le milieu du XIII^e siècle sur la monnaie royale de Hollande. Il faut donc conclure par cette monnaie flamande au guerrier debout, que la monnaie d'Assche fut de la seconde moitié du XIII^e siècle, que toutes ces différences du type existaient alors dans leur perfection, et se répétaient continuellement dans la croix flamande et brabançonne, qu'elles le distinguaient : il n'y aurait que le lion et l'écusson qui vers la fin du XIII^e siècle provoquaient à l'identité du type les monnaies de Hollande, de Flandre et de Brabant.

Par la lettre B du comte Baudouin (1194-1206), par la comparaison du haume gantois de ce même Baudouin avec le haume hollandais de Guillaume (1203-1223), plusieurs pièces de Flandre et leur type flamand en qualité de la petite monnaie, remonte jusqu'au XIII^e siècle. Les espèces de Gui Dampierre de Namur (1263-1297, n° 3), de Philippe, évêque de Cambray (1306-1309), de Thibaut, évêque de Liége (1303-1313), d'Arras, de Godfroid de Heinsberg (avant 1333), de Juliers, de Gueldre (vers 1339, n° 56), d'Arnold, comte de Loos (1280-1323), de Jean III, duc de Brabant (1313-1355, n° 38), (ces cinq derniers au type hollandais,) prouvent que l'argent menu et son type antique pro-

Digitized by Google

longeait son existence au moins jusque vers le milieu du XIVe siècle.

Le type lui est propre et local, mais il n'est pas sans relations avec les autres voisins : au XIIIe siècle il les resserra avec le type anglais. Les types flamand et hollandais ornèrent leurs croix de feuilles et de lys à la manière de la monnaie royale de France; le hollandais devança les autres, en ce qu'il partagea en arcs et ogives le cercle du champ à la manière anglaise; le brabançon et le flamand se montrèrent amateurs des variétés pittoresques; ils abondent en figures humaines, animales, végétales et même en tableaux de l'action : à cet égard ils sont en consonnance étrange avec un type épiscopal obscur et éloigné des Pays-Bas. C'est un mystère de la numismatique que les observations ultérieures réussiront peut-être à percer. La monnaie épiscopale muette, dont on voit une longue suite sur la planche XIX, 18-26, qui est très-répandue, très-fréquente en Alsace, en Lorraine, monnaie bien ancienne, du XIIe ou XIIIe siècle, qui est attribuée aux évêques de Strasbourg, qui ne m'a donné que le seul nom de l'évêque Henri (1200); cette monnaie, tout étrangère aux Pays-Bas, où elle ne se retrouve point, offre dans son type le temple, les têtes épiscopales de face, une couronne royale, un agnel, un lion, un ange, un chevalier, un guerrier debout dans le navire: objets de la monnaie des Pays-Bas et particulièrement du Brabant, où l'on a vu les têtes épiscopales de face, un temple, un agnel, un chevalier, un lion dans les espèces brabançonnes. D'où vient-il qu'un évêque obscur précéda et accumula tant de particularités et les inventions qui se placèrent sur différens coins? D'où vient cette singulière coïncidence? L'agnel de saint Jean-Baptiste est l'empreinte de plusieurs monnaies de Bourgogne: comment a-t-il cheminé en silence par l'Alsace jusqu'aux Pays-Bas? Précurseur de la domination des Bourguignons dans ces pays, où ils vinrent tondre leur toison d'or. Quel vent favorable apporta l'ange gardien aux angelots d'or des Flandres? Par quels détours naviguait le guerrier sur le tillac de son navire pour arriver au commencement du XVe siècle en Flandre, à Gand et en Angleterre? Comment se fait-il que toutes ces variétés du type épiscopal qui se dérobe à la curiosité des scrutateurs, se répètent comme un écho dans le Brabant et les Pays-Bas?

Nous avons observé que malgré les inimitiés qui existaient

Digitized by Google

entre les évêques d'Utrecht et les comtes de Hollande, leur monnaie tenait aux mêmes bases. Les évêques de Cambray et de Tournay restaient aussi en harmonie avec les autres de leurs pays. Mais les évêques de Liége marchaient les chemins tous différens. Par les querelles, par leur position et les relations tant ecclésiastiques que politiques, ils appartenaient au système des Pays-Bas, mais eux seuls méconnurent la croix, qui fut une marque distinctive de toutes les espèces dans les Pays-Bas. Ce n'est que le comte de Flandre devenu évêque (1282-1292) qui le premier fit empreindre la monnaie épiscopale de Liége de la croix et des armoiries. Mais le coin liégeois, par la variété du type s'approchait du type brabançon. On y voit, outre le perron liégeois propre à ce coin, les têtes des évêques, les temples ou portails, un oiseau ou l'aigle, un chevalier, un lion. Toute cette monnaie fut petite.

Nous avons déjà signalé la grosse monnaie que le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, fit battre à Alost vers 1180 à l'instar du gros tournois du roi Philippe-Auguste. Je crois qu'il sera déplacé de conjecturer l'existence continuelle depuis cette époque du gros d'argent dans les Pays-Bas: avec Philippe d'Alsace, cette monnaie disparut. J'aimerai mieux attribuer l'introduction de la grosse monnaie dans les Pays-Bas au roi Guillaume de Hollande vers 1250. Le module de ses espèces fut en grande partie plus considérable, et son successeur, Florent V (1256-1296) forgea le gros tournois *turonus civis*, au portail touronnais (Alkemade, p. 55).

En même temps l'évêque de Cambray, Nicolas (1243-1273) améliora le pied de sa monnaie et changea le type, qui trouvant plus d'espace sur le flan plus spacieux, rompit son silence et marqua son nom. Ses successeurs l'imitèrent. L'empreinte fut modelée sur celle de l'Angleterre, mais l'art cambraisien a su rendre plus régulièrement la croix et l'image de l'évêque. La croix vidée fut fermée aux bouts par les traits; couchée dans le champ dont les cantons furent remplis par douze boules, chacun par trois, les branches traversaient la légende intérieure CA ME RA CV. La seconde légende de marge avait ✠ AVE MARIA GRATIA PLENA en honneur de la sainte Vierge, protectrice de la cathédrale de Cambray. De l'autre côté, la tête de l'évêque, mitrée de face, les petites boucles des cheveux entourent ses oreilles; le menton est couvert de la croissance de sa barbe; la

Digitized by Google

mitre est richement brodée. Autour, la légende portait le nom et le titre de la pièce qui est sur notre planche ✠ INGERRANNVS ЄPISCOPVS (1273-1285, nº 49). L'évêque Nicolas, qui le premier frappa à cette empreinte, distingua celle du Cateau-Cambraisis, où il n'y avait que le portail ✠ CARTRI : IИCA ЄRACЄ SIO, de l'autre côté dans le champ une croix cantonnée des lettres C A S T*rum* dont chacune entre trois perles, et dans la légende ✠ ИIChOLAVS : ЄPISChOPVS (1243-1273).

Pour la Flandre quelques monnaies et le manuscrit écrit vers la fin du XVᵉ siècle, vendu à la mortuaire d'Antoine Sanderus (Messager des sciences et des arts, Gand 1823, nºˢ 9 et 10, p. 348-353) donnent des renseignemens des espèces plus grandes. « En l'an mil IIᵉ LXXVI (1276) dit le manuscrit, la contesse Marguerite et le conte Guy son filz envoyerent en France consulter aux maitres de la monnaye du roi comment et pour quelz cas les délinquans en faict de monnaye faisoient a punir et il leur feust repondu que quant on trouve quecs boistes ayt faulte en lassey de IIII d. jusques a grain et demy c'est a dire en la demy once quattre grains de faulte, lon arreste les boistes jusqs ad ce que le maistre en ayt fault aultant de larges; et se la faulte en lassay de IIII d. est de deux grains est asscavoir de six grains en la demy onze, on prent le maistre et ses biens et est la mercy du prince. — Ou meisme an LXXVII (1277) la dicte contesse bailla ses monnoyes a Clays Dekin bourgeois de Bruges sur la coherano et paine dessus pour trois ans. Et se forga lors la monnaye pour Flandres a sainct Bavon à Gand et Alost, et pour Haynnault à Valenchiennes. »

Cet intéressant manuscrit prouve qu'en Flandre on se rapportait à la monnaie de France, il donne la comparaison de sa valeur. Le même système fut au Brabant, si l'on considère le même poids des très-petites espèces flamandes et brabançonnes. Les Bourguignons s'emparant consécutivement de tous ces pays, n'avaient guère besoin de changer la marche ordinaire de la monnaie de ces deux états, lorsqu'ils forgèrent pour la Flandre et le Brabant au même poids toute sorte d'espèces.

Le manuscrit ne remonte avec la monnaie blanche ou grosse d'argent que jusqu'à Marguerite. « Madame la contesse Marguerite, dit-il, feist forgier ung denier d'argent dont les trois valoient en poix et en aloy et de taille à lafferant de deux tournois le roy. » Un exemple de ce denier frappé à Alost peut-être par Clays Dekin, possédait Bast (second suppl. au recueil d'antiquités ro-

Digitized by Google

maines et gauloises, p. 87, pl. II, 6, p. 52). Il donne son dessin et sa description; il observe qu'il y avait deux Marguerite qui possédaient Alost : Marguerite, sœur de Philippe d'Alsace, mort en 1194, et Marguerite dite de Constantinople, qui termina sa carrière en 1279. De son aveu, il n'avait sur la monnaie aucune marque distinctive en faveur de la première plutôt que de la seconde : par conséquent il a cru qu'il n'est guère possible de donner des notions certaines sur cette monnaie, et de déterminer à laquelle des deux princesses il faut l'attribuer. Il devait cependant prendre en considération l'empreinte qui s'approche de celle du XIV^e^ siècle et le caractère qui offre les m, n, e, c, y arrondis et fermés, qui ne laisse guère de doute que la pièce est de Marguerite de Constantinople. Elle représente d'un côté le double aigle éployé dans un cercle à quatre ogives, et de l'autre une grande croix où l'on voit dans le champ ALOS cantonné, les légendes portent ✠ ꟿARGARΘTA ᗰO ꟿITSSA ✠ FLAИDRIΘ : Aᗰ: hAYИOИIΘ.

1280-1380.

Cette période de la numismatique des Pays-Bas, offre une richesse vraiment imposante. Le nombre des différentes monnaies s'accrut considérablement par la nouvelle monnaie qui apparut au Hainaut, à Namur, à Gueldre (depuis 1282), à Juliers, à Herstal, à Heinsberg, à Crèvecœur, à Serain, à Loos, à Saint-Paul, à Fauquemberg, à Luxembourg (la seule de Hollande s'évanouit), sans y compter grand nombre d'hôtels de monnaies qui se font connaître par les diplomes ou les pièces sauvées de la destruction. Les espèces blanches, plus grandes, plus grosses que les précédentes, introduites et multipliées dans tous les ateliers monétaires; le gros tournois, les esterlings edwardins, les cavaliers lorrainois imités; la complication de l'existence des différens états entre eux et différentes circonstances qui aggloméraient différens titres sur les mêmes têtes, et préparaient la future domination et puissance bourguignonne: tout cela influença la monnaie et son coin, et contribua à leur richesse.

L'évêque de Cambray donna l'exemple à l'imitation du coin anglais, lorsqu'il inventa son type. Ses vasseaux le suivirent. Valéran de Luxembourg, sire de Ligni (1280-1288), possédait dans le Cambraisis, Serain, fief des sires de Crèvecœur. Il y établit son hôtel de monnaie et forgea les esterlingues. Sa tête cou-

Digitized by Google

ronnée fut d'abord enfermée dans un triangle en manière des têtes royales des plantagenètes; des trois côtés du triangle ses titres furent insérés G *Valéran* DOMINVS DE *Ligni*. Au revers une croix cantonnée de douze boules, couchée sur le champ, perce la légende de MONETA SERAIN (Duby). Cette empreinte était connue en Angleterre depuis long-temps, et elle fut en usage même chez Edward après 1272. Mais Edward dressa mieux ses boucles et trifeuilla plus parfaitement sa couronne; les cantons de sa croix furent mieux remplis de douze boules, globules ou pommes convenablement grasses; la couronne fut quelquefois remplacée par les trois roses : et tous ces détails des esterlings artistement façonnés, trouvèrent des imitateurs nombreux. Le même Valéran, sire de Ligni (1280-1288), forgea de cette manière ses autres esterlingues à Serain, insérant dans les légendes *G. dominus de Liny, moneta Serene* ou *Serain* (Duby).—Gui de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur (1263-1297) fabriqua les esterlingues à la même empreinte pour le namurois, *G. comes Flandre, marchio Namur* (Ghesq.. pl. IV, 3; Duby). — Le comte de Loos Arnold (1280-1323), *comes Arnoldus, moneta comitis*, ne négligea pas la même empreinte (Mader VI, n° 26). — Jean, duc de Limbourg et de Brabant (1282-1294), fut aussi un des premiers fabricans, *J. dux Limburch. dux Brabantie.* (cabinet de M. Van der Meer).—Jean d'Avesnes comte de Hainaut (1280-1304) et de Hollande, le fit aussi à Valenciennes et à Mons, *J* ou *Johs comes Hanonie*, *Valencnencis* ou *moneta Montes* (Alkem. p. 63, Ghesq. pl. IV, 4).—L'évêque de Cambray, Guillaume (1286-1296) à Cambray *Guills episcopus Cameracensis* (Tribou, pl. II, 6; Duby). Jean de Louvain, seigneur de Herstal *Johes de Lovanie, monet Harstal* signala aussi sa domination vers 1300 par les esterlings (Mader VI, n° 28) — Ces quatre derniers, duc de Brabant, comte de Hainaut, évêque de Cambray, et seigneur d'Herstal, cernèrent leur front de trois roses.

Dès cette première apparition des esterlings qui date de l'année (plus ou moins) 1280, leur type reparut successivement en Flandre du temps du comte Robert de Bethune (1305-1322) à Alost et à Gand; chez le comte Porcien sur les confins du Cambraisis vers 1314 (pl. IX, 1). L'empereur Louis de Bavière (1314-1347) les fit battre à Aix-la-Chapelle (voy. pl. XVIII, 12). Tous les trois couvrirent leurs portraits des couronnes treflées. Je ne m'enfoncerai plus en Allemagne, où ce type trouva des imitateurs, je

Digitized by Google

ferai seulement connaître les esterlings singuliers du Luxembourg et de Mérode.

Les esterlings du Luxembourg furent servilement copiés et frappés au nom du roi anglais Edward, comme s'il y avait sa domination. Mader les a publiés (VI, p. 116, n° 4). M. de Saulcy possède ces esterlings, qu'il m'a communiqués, et dont on voit un dessin (n° 46); les légendes y varient par les fautes des graveurs.

✠ ϴDIWARINIS RϴXB LVCϴMBRGϴNVILϴ

✠ϴ IWAR E SDNS & REYB LOCƎNB GϴNSIS (n° 46)

Voici les esterlings edwardin à l'usage du Luxembourg. Mader y voit *Eiwanes dns et rey Bohemie*, allusion au nom du roi Jean, *Jvan* sous lequel (1309-1346) ces esterlings furent fabriqués.

A une semblable empreinte le même Jean IOHAESDEIGRA REXB frappait ses esterlings MONETAMERAVD à *Merode* qu'il possédait (Mader VI, n° 32, p. 197). Il en fit forger d'autres encore dont on a le dessin (n° 47) de l'original qui se trouve conservé au musée de Bruxelles (voyez Mader VI, p. 115, n° 3).

La reine Grifine, veuve du roi de Pologne, Lesc le noir, mécontente dans son pays, alla en 1290 en Bohème et y vendit au roi de Bohème ses prétendus droits à la couronne élective de Pologne. A ce titre ridicule d'achat, les rois de Bohème prétendaient à la couronne de Pologne et prenaient le titre de roi de Pologne. Jean, comte de Luxembourg, homme très-répandu dans les affaires du monde, devenu roi de Bohème en 1311, hérita de ces prétentions; il ne se désista de ses titres qu'après les traités en 1335 et 1339, lorsque Casimir renonça aux droits à la Silésie. C'est dans cette époque (1311-1339) que Jean forgea dans son comté les esterlings au nom de la Pologne, qui n'ont jamais vu cette terre étrangère à Jean, mais qui circulèrent dans le comté de Luxembourg. Ces esterlings portent dans leurs légendes: ✠ IOhANES ✠S : DEI : GRA*cia* REX BOE*miæ* ET POL*oniæ* ✠ (n° 47). Les aigles placés dans les légendes sont les armes de Pologne. Mader repousse cette explication et croit y voir l'aigle de l'empire, qui ne se retrouve pas sur les autres espèces (1).

(1) M. Ducas de Lille possède un esterling un peu fruste à la même empreinte de la tête couronnée et de la croix à douze pommes avec la légende *signum crucis;* dans la légende de la tête, je puis distinguer ✠DVSDEL (deux ou trois lettres détruites) OR ENGIE peut-être *dux de Lotorengie.* Il serait un esterling anonyme de Brabant.

Digitized by Google

Je ne dirai plus rien des autres imitations de l'empreinte anglais qui remplaçaient les têtes par d'autres signes, dans la Flandre à Alost sous Gui de Dampierre (1280-1305) par un aigle à deux têtes *G. comes Flandrie: civitas. Alost* (Duby); à Liége (1313-1314) par un aigle et les armoiries épiscopales; dans le Brabant à Bruxelles, *J. dux de Brabantia moneta Bruxel* (vers 1312) par un portail propre à la Belgique, construit à trois tours (voyez la figure de cette monnaie, p. ci-après, 293 n° 1); enfin une monnaie anonyme de Mastricht, *moneta traiecten. signum crucis.* porte la même empreinte et le même portail. Cette dernière pièce de Mastricht, anonyme et plus légère que celle de Bruxelles, qui égalait un esterling, a induit Ghesquier dans des conjectures mal conçues (p. 169, pl. V, 9). Toute l'empreinte de cette pièce et sa légende la renvoient au XIVe siècle.

Les mêmes petits seigneurs qui couraient sus au type anglais, en inventaient en même temps un autre où ils firent voler un cavalier de Lorraine. D'un côté leur monnaie offrait un cavalier armé, sa gauche couverte d'un bouclier, et dans la droite une enseigne abaissée en avant; monté sur un coursier en vol, drapé et tourné à l'œil gauche; sa légende porte le nom et les titres. De l'autre côté, une croix dans le champ, cernée de deux légendes: celle de l'intérieur se rapporte à la croix et porte *signum crucis*, l'autre extérieure dit *moneta nova....* de tel ou tel lieu : de Valenciennes, d'Elincourt, Asseletensis (n° 52 de la collection de M. Ducas à Lille), Crepicordie, Serenensis, Castelli in Cam. Le coursier du Hainaut était tantôt à droite, tantôt à gauche: le cavalier à gauche à la place d'enseigne tient une épée (à la brabançonne).

Les premiers seigneurs qui fabriquaient à ce type furent :

Jean, comte de Hainaut	1280-1304,
Gui IV, comte de Saint-Paul et d'Elinconrt .	1292-1317,
Arnold, comte de Loos, à Hasselt	1280-1323,
Jean, sire de Crèvecœur, vers	1313-1325,
Valéran, sire de Ligni et de Serain, vers. .	1313-1353,
Pierre III, évêque et comte de Cambray . .	1310-1323.

L'évêque Pierre III sur cette monnaie chevaleresque ne prend point des titres ecclésiastiques, mais simplement il se nomme *Petrus comes cameracensis*.

Dans le nombre de ces seigneurs il y eut le sire de Serain et le sire de Crèvecœur qui s'établirent avec leur monnaie dans le

Digitized by Google

Cambraisis. Guillaume de Flandre, second fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et de Mahaut de Béthune, forma la branche de seigneurs de Tenremonde, vicomte de Chateaudun. Son père lui avait donné la seigneurie de Crèvecœur et Aleux, avec la châtelenie de Cambraisis, et il les transmit à Jean de Flandre, qui forgea sa monnaie à Crèvecœur et à Aleux. La première dont nous avons parlé offrant un chevalier lorrainois est découverte par M. Rigollot, l'autre, dont on voit la figure est une belle découverte de M. Ducas. Elle doit trouver une place plus convenable pour les nouveautés, dans l'ouvrage sur la monnaie du Cambraisis, que M. Ducas se propose de publier incessamment, cependant il m'a permis de la faire connaitre d'avance et voici sa figure: *Joh'es de Flandr. moneta nova Alues :* mais revenons à notre histoire et à nos chevaliers.

La sirerie de Serain dépendait de celle de Crèvecœur, et Valeran de Luxembourg, sire de Ligny, imitait son seigneur en forgeant la sienne à Serain, comme nous l'avons dit. Un autre sire de Vallaincourt relevant aussi de celui de Crèvecœur, se mit à la même fabrication. Tous ces ateliers, établis de lieue en lieue de Cambrai, inquiétèrent l'évêque. En 1313, il a ordonné à Jean, sire de Vallaincourt, de cesser de battre monnaie à Vallaincourt. Le sire Jean de Vallaincourt s'excusait que Jean de Flandre, sire de Crèvecœur, battait, ainsi que Valéran de Luxembourg, sire de Ligny, qui était son homme du fief de Seraing l'avait fait aussi à Seraing et par chou, que nos sire et hons leffaisoient, nous cuidions avoir bon droit de le faire (les additions préliminaires de l'éditeur de Duby, p. XLIV).

Ce type ne se transmit guère aux successeurs de ces seigneurs sans dérangement. Jean, sire de Crèvecœur, mourut en 1325, et sa veuve transporta au roi en 1327 les sireries de Crèvecœur et d'Aleux : alors la monnaie de Crèvecœur cessa et certainement celle des vasseaux de Serain disparut. La monnaie de Loos aima mieux chercher d'autres types. Chez les évêques-comtes de Cambraisis et chez les comtes de Hainaut, il y avait une interruption dans l'emploi de ce type chevaleresque. Lorsque le chevalier reparut sur la monnaie de la comtesse Marguerite (1345-1356) et

du comte Guillaume (1356-1389) dans le Hainaut, et sur la monnaie de Robert, évêque-comte de Cambray (1368-1372) *Robertus dei gratia eps et comes camerac.*; et sur les ridders d'or de Louis de Male, comte de Flandre (1346-1384) : alors le cavalier rejeta son bouclier et son petit drapeau, saisit une épée, et il apparut dans l'attitude et l'appareil de l'ancien cavalier de la petite monnaie de Brabant et de Namur. Par ce rapprochement il est évident que la conjecture de Ghesquière, (p. 157) contre l'explication d'Alkemade (p. 74-78) de la pièce de Marguerite n'a pas de fondement.

Toutes ces particularités sont bien déterminées et caractérisent la monnaie du siècle. Elles reparaissent sur les espèces du Cambraisis et des évêques de Cambray. La numismatique épiscopale de ce pays est riche à cette époque; elle a été il y a dix ans l'objet des études d'Auguste Tribou, elle occupe à présent les loisirs de M. Ducas à Lille. Ses efforts réuniront ce qui est publié ou inconnu, et jetteront un nouveau jour sur ce point des recherches.

On conçoit que par l'introduction des nouveaux types étrangers, l'ancien type national devait souffrir et se perdre. Différentes circonstances contribuèrent encore plus à sa perte. En 1299 les comtes de Hainaut héritèrent du comté de Hollande, et la monnaie de Hollande pour un temps assez considérable, disparut : ils ne forgèrent que dans le Hainaut, à Valenciennes, à Mons, à Vetteville; ils y réunirent les titres de comte de Zeeland et seigneur de Frise depuis 1337 et de comte de Hollande depuis 1356; et ils négligèrent les espèces hollandaises et leur empreinte. Cependant elle trouva des imitateurs et prolongea sa vie sur certaines petites pièces des différens pays limitrophes.

Mader nous assure qu'il a vu à Vienne chez M. Appelt, un petit obole d'Arnold, comte de Clèves, au type semblable à celui de Gérard de Juliers, c'est-à-dire à celui de Hollande. Le dernier comte de Clèves, Arnold, mourut en 1218; il serait donc évident que l'imitation du type hollandais remonte à cette époque reculée, lorsqu'il y avait un Gérard IV, comte de Juliers, mort en 1218; un Godfrid seigneur d'Heinsberg, mort en 1208, dont les noms sont connus sur les oboles de la même empreinte. Je n'ose pas contester l'observation de Mader, mais je ne sais pas jusqu'à quel point allait la ressemblance remarquée, et je vois la ressemblance de Gérard et de Godfrid et leur conformité presque

Digitized by Google

identique avec les pièces de la même empreinte bien plus récentes des ducs Jean de Brabant et Rainald de Gueldre. Les oboles de Gérard et de Godfrid prirent pour devise *in nomine domini* ou *signum crucis :* la première, connue chez les évêques d'Utrecht au XIV^e siècle (1341-1370), la seconde apparut dans le Hainaut en 1280 ; elles rapportent les oboles de Gérard et de Godfrid à ce temps.

Je crois donc que c'est dans les années où le type hollandais fut négligé dans son pays, qu'il se répandit ailleurs et prolongea son existence à l'étranger. A cette empreinte on a des pièces d'Arnold, comte de Loos (1280-1323) ARNOLDVS CO'S LOS avec la devise IN NOMINE DNI (le cabinet de M. Van der Meer à Tongres); de Jean, duc de Brabant (1294-1312, n° 38); de Gérard V, comte Juliers (1297-1329, Mader, VI, 13) et de son fils Jean, tué dans une bataille près de Stavelot (Harzheim, tab. VII, 1-3); de Godfrid, seigneur de Heinsberg GOD DNS DE HENSB (mort 1333 avec IN NOMINE DNI (Mader VI, 23) ou SIGNVM CRVCIS; enfin du duc de Gueldre, Rainald (1339-1361, n° 56) frappée à WOIEI' N MONETA Vollenhove. Les évêques d'Utrecht fabriquèrent leur monnaie à Vollenhove, et on connait encore la monnaie de Jean de Diest (1322-1340, Mieris, p. 203, tab. VI, 2), mais le même évêque nantit la ville de Vollenhove avec son atelier de monnaie pour une certaine somme au comte de Gueldre, qui prit le titre de duc en 1339. On voit sur toute cette monnaie un profil et une croix façonnée à la manière hollandaise plus récente, où on ne voit plus des boucles rangées en étages. Les quintefeuilles ou les nefles autrefois marque distinctive des différentes espèces de Hollande, s'y reproduisent aussi, et ils sont (Mispelbloem) les armes de Gueldre sur le sceau de 1203 et de la monnaie frappée à Arnheim par Otton III (1229-1271) (voy. notre pl. n° 11, Mader VI, 36, W. A. van Spaen, oordeelkundige inleiding tot de historie van Gelderland, Utrecht, 1802 in-8°, t. II, p. 71, 72).

Peu avant que la monnaie hollandaise fût engloutie par celle de Hainaut, Marguerite de Constantinople sépara le Hainaut de la Flandre en 1280, et le comte de Flandre, Gui de Dampierre fut forcé de détacher en 1297 le marquisat ou comté de Namur de ses domaines. Cette séparation eut des suites pour les espèces muettes de Hainaut et de Namur: désormais elles furent marquées des noms de leurs comtes. Vers le même temps (1282) le Lim-

Digitized by Google

bourg fut occupé par le duc de Brabant et le coin limbourgeois entra en possession de l'empreinte brabançonne. A la même époque, vers 1288, la monnaie luxembourgeoise nomma ses comtes, et imita le type brabançon.

La petite monnaie disparaissait graduellement, elle fut remplacée par une plus grande mais très-mince, ou bien par le billon, quelquefois tout noir. Le billon fut frappé à Namur, en Flandre, à Liége, en Gueldre, dans le Hainaut et le Cambraisis. Peut-être que ce billon date de l'année 1282 (noire dehors du royaume, dit l'ordonnance de Philippe III, Ghesq. p. 182) mais je n'ai pas eu le bonheur de le rencontrer de la date si ancienne. J'ai vu de la collection de M. Ducas de Lille, un tiers de Hainaut, pièce noire offrant d'un côté autour du monogramme *Guille comes hanonie;* de l'autre une croix cantonnée de deux lions dans les contrecantons et traversant de ses branches ✠ *mon etat ecoi alis* (vers 1337). J'en ai vu dans le cabinet du musée de Bruxelles, une de Philippe, comte de Namur (1336-1337) et on peut en voir, sur notre planche, n° 45, une autre de son successeur Guillaume. En même temps, à la même empreinte les évêques de Cambray forgeaient un billon noir anonyme à Lombres (n° 50) : j'ai vu plusieurs pièces de cette monnaie dans la collection de M. Serrure à Gand.

J'ai déjà signalé la disparution consécutive de l'ancien type de la petite monnaie blanche, en Hollande, dans le Hainaut et le Namurois vers 1300 ; à Cambray vers 1310, à Liége et dans le Brabant vers 1313 ; à Juliers, à Gueldre et ailleurs, elle observa plus long-temps son type ancien. La monnaie menue dans sa dernière existence, offrait en grande partie l'influence du nouveau type : les croix brabançonnes, artistement façonnées, cédaient à une croix simple ; les croix flamandes variaient, les hollandaises visitaient les espèces belgiques. On y voyait les autres signes nouvellement adoptés, de la tête ducale, de la main à la crosse, des écussons et l'appareil armorial, comme on le voit très-distinctement sur les petites pièces de Gui de Dampierre (1263-1297) frappées à Namur (n° 43), où l'on a un lion couché sur une traverse ou un baston ; sur la petite monnaie d'Arras, nommément sur celle de Mahaut (1302-1329) où l'on voit l'écusson très-sciemment blasonné. Partout l'ancien type s'en allait, cédait sa place aux types étrangers ou nouvellement composés. L'ancien bâtiment à trois tours faisait place au portail

Digitized by Google

tournois; le cavalier brabançon, au moins un instant, au cavalier de la Lorraine; toutes les croix brabançonnes, flamandes, hollandaises disparurent : les croix anglaises, françaises ou d'autres inventions les remplacèrent. Le seul type du Hainaut se soutint jusqu'au XV^e^ siècle, sa marque locale, soit nommée monogramme, garnie d'ornementure. Toutes les anciennes marques locales s'évanouirent. Les nouvelles se communiquaient réciproquement, se confondaient et occasionaient cette ressemblance des espèces flamandes, brabançonnes, hainautiennes, luxembourgeoises, que les Bourguignons trouvèrent à leur arrivée. Le lion accepté presque dans tous les Pays-Bas, fut le point de ralliement de la ressemblance.

La monnaie de Flandre resta pendant long-temps sous la dépendance de la France. En 1274 l'hôtel de monnaie fut établi à Bruges, et le roi de France y avait son inspecteur de la monnaie (Heylen, p. 71). Les comtes cherchaient à se soustraire de cette dépendance; le roi désavouait quelquefois cette monnaie, et il la reprenait de nouveau sous sa suprématie. Cette monnaie était bonne, elle égalait l'escalin et elle était acceptée. Mais le roi Philippe III en 1282 l'a qualifiée d'étrangère et ordonna que quiconque aura en son royaume baudekins (monnaie fabriquée par le Brugeois Dekin) ou valentiennois (de Hainaut), ou autre blanche monnoye, ou noire de hors du royaume, quele que ele soit fors que esclins, et ne l'aura fete percier dedens un mois après ce que cestes ordenance aura esté criée, il l'aura desores-en-avant perdue et forfete (Ghesq. 182). Une autre fois il ne la désavoua point et déclara en 1289 que nonobstant les résolutions du comte de Flandres il voulait que ses ordonnances concernant la monnaie fussent observées en Flandre, et les dispositions du comte durent s'y conformer (Du Cange, gloss.).

L'évêque de Tournay en 1286 promettait de se conformer bien et loyalement avec son denier, au denier de Paris. Le comte de Flandre jugea aussi à propos de se rapporter encore à la France et de répondre aux exigeances du souverain. Voici ce que dit le manuscrit de Sanderus. « Le conte Guy prinst ses francs monnoyers, leurs femmes maismes en sa saulvegarde et leur donna telz privileges et franchises, que les royes de France ont donné aux francs monnoyers du serrement de France; est asscavoir, quilz seront francs et quictes de toutes gabelles et coustumes, soit pour raison de marchandise ou aultrement ensemble, de

Digitized by Google

toutes servitutes, ouvrans ou non ouvrans, marchandans et non marchandans. Et veult quilz nayent à respondre par devant aultre juge que le prevost de la monnoye, fors de trois cas seullement, est asscavoir, rapt, murdre et larchin. Et se faict ung contract avec eulx, comment et par quele manniere ilz devront servir en ses monnoyes par ses lectres de l'an mil II^c IIII^xx XVII (1297). » Le même manuscrit, après avoir dit des deniers de la comtesse Marguerite, poursuit : « Depuis le conte Guy son filz (1280-1305) forgea monnoye blanche que nous appelons clayskins; aussi feist le conte Robert son filz (1305-1322). » Selon le même manuscrit : « En l'an mil III^c IIII (1304) Jehan de Namur rewaert (tuteur) de Flandres feist pour la guerre et povrete du pays forgier monnoie plus legiere que jammais conte navoit faict et ce par ladveu de cincq villes de Flandres, dont ceulx de Gand prinsdrent de luy lectres de non prejudice. » Les cinq villes de Flandre furent : Gand, Ypres, Courtrai, Lille, Bruges.

Mais cet affaiblissement de la monnaie ne durait pas longtemps, car le comte Robert forgea la même monnaie que ses prédécesseurs, les deniers, les esterlings, nommés clayskins, du Brugeois Clays Dekin, et ils égalaient les esclins. La monnaie blanche de Gui et de Robert (1280-1322) nous donna les esterlings au type anglais ou à un semblable. Nous avons déjà parlé de cette imitation servile des espèces étrangères d'Edward, et de la monnaie au cavalier qui furent le fruit de la concurrence monétaire des petits sires des Pays-Bas. Nous voulons encore faire quelques remarques sur la direction que prit le nouveau type national.

« Le conte Loys de Cressi (1322-1346) dit le manuscrit de Sanderus, forga deniers dargent divers et entre aultres ung denier sur lequel estait dung coste escript *Gandavum* et de laultre coste *Lovanium*, et ce pour une alliance qu'il avait faict avecq le duc de Brabant. »

Je ne sais pas si les espèces de cette monnaie mixte sont retrouvées, mais j'y vois les indices des relations intimes qui influèrent sur les types de tous les Pays-Bas. Cette alliance fut conclue en 1339, le 3 décembre, à Gand. Les deux états devaient avoir une monnaie commune; de la part des princes et des villes monnayeures de celles du Brabant : Louvain, Bruxelles et Anvers; et de celles de la Flandre : Gand, Bruges et Ypres, les déléguées devaient s'entendre et marquer la valeur de la monnaie

Digitized by Google

qui pouvait circuler dans les deux états (1). De semblables conventions furent faites entre les autres seigneurs. Le roi de Bohème et comte de Luxembourg en 1342 avec Henri, comte de Bar, s'associèrent de faire monnaie ensemble d'un poid, d'un alloy et d'un prix en nom de nous et de nos armes, lesquelles monnaies nous roi et comte avons en convent l'un à l'autre en bonne foi, de faire et recoursables leurs monnaies : c'est à savoir pour nous, roi de Bohème, l'une en notre ville de Lucemburg, et l'autre en notre ville de Danvillers ou ailleurs en notre comte de Lucemburg ou ressort là où mieux nous plairait, et pour nous comte de Bar l'une en notre ville de Sten ou ailleurs, et les wardes aes dites monnoies seront mises par le commun accord de nous deux (Ghesq. p. 191). On connait aussi une convention de ce genre entre le comte de Luxembourg et l'archevêque de Trèves, contractée vers 1371 (Hontheim, hist. Ttrèv. t. II, p. 255). Par de semblables conventions, toutes les espèces particulières des Pays-Bas se rapprochaient; les espèces flamandes qui suivaient le système français, fraternisaient avec les brabançonnes qui furent de l'empire; leurs types se raccommodaient réciproquement, je le fis déjà remarquer plusieurs fois, et je veux indiquer quelques exemples. Je crois cependant inévitable d'admettre d'avance la précédence de la Flandre et du Hainaut dans toutes les innovations qui parurent sur les espèces des Pays-Bas, et de placer, dans cette catégorie, le Brabant en second. Cette observation dérangera plusieurs combinaisons et conjectures

(1) Voici l'article 5 de la convention cité par Ghesquière, p. 189. « Item hebben wy gheordonneert, omme die coopman schepe ende neeringe te houden binnen de voorsz twee landen, datmen ordonneren ende slaensal *eene gemeene munte* goet ende weerdich, die haeren loop hebben sal in beyde de landen voorsz. De welcke sal blyven staende in een poinct sonder verwandelen t'eeûwelycken daghe, oft het ne ware by gemeene consente ende overeen draghen van beede de princen, ende van beede de geele landen boven gheseyt. Ende daer toe salmen nemen ende kiesen twee persoon uut elck van de drye goede steden van Brabant voornoemt, dats te wetene Leuvene, Bruessel ende Antwerpen; ende van Vlaenderen, dats te weten, Gendt, Brugghe en Ypre, die waerdeyne daer af wesen sullen... En sullen haer assaye doen loyalyk ende in goeder trauwe, ende op den eedt die zy daer af doen sullen, tallen tyden datmense ver maken of vernieuwen sal. Daer by is t wetene, dat, alle andere munte, sonder dese, d ie loop hebben sullen binnen de voorsz, twee landen, gepryst ende gewardeert sullen wesen naer haere rechte weerde en de pryse vander ghemeener munte voornoemt.

faites sur la monnaie du Brabant par Ghesquière, mais à mon avis elle est très-fondée.

Nous avons dit que l'imitation du type étranger ne fut point inconnue en Flandre. Guillaume d'Alsace imita le gros tournois vers 1180. Florent V, comte de Hollande vers 1256, et Jean I (1295-1299) le copièrent plus scrupuleusement, car ils y conservèrent le portail tournois. Ces exemples sont détachés et le gros tournois ne s'assit jamais solidement dans les Pays-Bas et s'échappa à l'est du Rhin. L'époque qui établit simultanément plus solidement le gros dans différens pays voisins, ne date que vers 1290. Walram, comte de Juliers (1247-1300), avait ses gros tournois; aussi les comtes de Berg Wilhelm (1300-1304, 1328-1356) *Turonus civis, Juliecensis civis, Durensis civis, Berchemensis civis, Dulkensis civis, moneta Dulkensis, moneta Reagn* (Remâgen); et le duc de Juliers Wilhelm (1356-1361) *Turonus civis*. Ces *Turonus civis* gros des comtes et du duc Wilhelm, Alkemade attribua à Guillaume III, comte de Hainaut, et à Guillaume V, comte de Hainaut et duc de Bavière : mais Mader remarque très-bien que la monnaie de Guillaume III généralement porte le nom de Guillaume par G, et que sa grosse monnaie est à une autre empreinte; celle de Guillaume V de Bavière inscrit le nom du duc indifféremment par G ou W, mais réunit toujours les titres de comte et duc. Par suite de cette observation il n'y avait pas dans le Hainaut des gros à l'empreinte de *Turonus civis*. — Ailleurs Hugues III, évêque de Liége (1296-1301); Pierre III, évêque de Cambray (1310-1327), Adolf, comte de Berg (1295-1308), *Turonus civis* et Wilhelm son successeur (1308-1310), *moneta Mulhemensis ;* Jean, comte d'Oldenbourg vers 1300, frappèrent les gros tournois marqués de leurs noms. Les autres les forgèrent anonymes : le seigneur de Heinsberg (Mader VI, p. 178), le comte de Ligny (Mader V, 22), le comte de Schauenbourg *Turonus civis*, *moneta Hggenb.* (Hagenbourg). Enfin ce n'était que par des relations avec l'Allemagne que Mons a vu son gros tournois *Ludovicus imp. Turonus de Mote*, à l'empreinte du portail touronais, lorsque l'empereur Louis de Bavière, époux de Marguerite, comtesse de Hainaut, y exerça son autorité (1345-1347), Joach. Grk. suppl. nº 93, p. 90 (1).

(1) Dans la collection de Mader (Verzeichnis der in der Münzsammlung des Herrn Joseph von Mader vorkommenden Stücken, Prag, 1818, in-4°, nº 2600) j'ai remarqué

Digitized by Google

La monnaie de Hainaut, négligeant le type touronais, affectionna singulièrement la bordure du gros, composée de fleurs de lys ou des feuilles, mais les Guillaume (1304-1345) au lieu du portail touronais plaçaient le prétendu monogramme de Hainaut, qui de fait fut un portail local défiguré, ou bien ils y figuraient un lion, plaçant au-dessus de sa tête dans la légende un petit aigle (Alkmade, p. 67, 71). Marguerite (1345-1356) mit dans le champ un aigle portant sur sa poitrine le prétendu monogramme; dans la légende au-dessus de la tête elle laissa une croisette (p. 75). Sur le gros de Guillaume de Bavière (1356-1389) qui offre un lion dans le champ, on remarque dans la bordure au-dessus du grand lion un petit lion (p. 79), ce qui n'était point de l'invention des comtes de Hainaut, mais de ceux de Flandre.

Louis, comte de Flandre, remplaça aussi le portail par un lion. Il le cerna au lieu de lys, par des feuilles, et dans leur cercle il plaça un petit lion au-dessus de la tête du grand. Cette pièce est attribuée à Louis de Male (1346-1384; Ghesq. pl. IV, 10, p. 165, 166). Il est donc nécessaire d'attribuer un semblable gros de Jean, duc de Brabant, trouvé aux environs de Malines (Ghesq. pl. IV 7, p. 163) à Jean III (1312-1355). On en connaît un semblable frappé à FIL*fo*RD, Vilvorde, par la duchesse Jeanne qui lui succéda (1355-1404, Ghesq. pl. V, 2 p. 169) et j'en donne encore un semblable par sa bordure feuillue ou treflée avec le petit lion, de la même Jeanne, conjointement avec son mari Venceslas, où l'on lit dans la légende marginale le nom et les titres de Venceslas (voy. n° 39 de la pl.) au lieu de *benedictum sit nomen dni nri J. Xpi* qu'offrent les gros précités.

Les gros empreints d'un lion trouvèrent la faveur chez différens seigneurs. On en voit sur notre planche n° 53 un semblable de Thierri, comte de Chini et de Loos (1336-1340). M. Van der Meer possède à la même empreinte le gros d'argent du compétiteur au comté de Loos, Arnold d'Oreilli (1363-1367) frappé à Rumigni. Un lion servit aussi de type aux gros de Bohême et de Saxe, et y fut peut-être le modèle pour celui de la Belgique.

un tournois de la baronie de Perwez (Pervais), située en Brabant sur les confins du Namurois. Il est anonyme, mais certainement il ne devance pas les autres. La baronie de Perwez fut donnée en apanage à Guillaume, fils du duc Geofroi III, en 1190. Vers la fin du XIII[e] siècle, Perwez entra dans la maison de Horn. Gérard, seigneur de Horn et de Perwez, fut connu en 1316, et c'est de lui que vient ledit tournois, dont l'empreinte nous est inconnue.

Digitized by Google

La formule *dei gratia* est introduite dans la monnaie des Pays-Bas par le comte de Luxembourg, Jean roi de Bohème (1311-1353) qui en qualité du roi l'employait (voy. pl. nº 47). En Flandre elle apparut sur les espèces de Louis de Male (1346-1384); dans le Brabant sur la monnaie du duc Jean (Ghesq. pl. IV, 8, p. 164). A mon avis c'est Jean III (1313-1355) qui fut aussi marquis de l'empire comme ses prédécesseurs. Ses successeurs Jeanne et Venceslas employaient aussi cette formule (1355-1406, Ghesq. pl. V, 3, p. 170, voyez notre pl. 39). Dans le Hainaut Albert de Bavière fut le premier qui fit insérer *dei gratia*.

Par la réunion renouvelée à plusieurs reprises, des différens comtés dans les mêmes familles : la réunion de plusieurs titres sur la même monnaie devait être une conséquence naturelle : mais cette réunion se manifeste tardivement. Le roi Guillaume comte de Hollande, fut le premier qui en donna l'exemple (1247-1256); en même temps Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut (1244-1280) fut la seule qui imita le roi-comte son voisin, mais personne ne les a compris. Gui de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur (1280-1305) renouvela cet exemple, il inséra ses deux titres sur sa monnaie, et encore il n'a pas trouvé d'imitateurs. Le roi Jean, comte de Luxembourg, en qualité du souverain, s'intitulait sur ses espèces roi de Bohème et de Pologne (1311-1339). Je ne sais pas s'il fut le modèle pour les comtes de Hainaut, mais possesseurs de plusieurs pays, ils réunirent enfin leurs titres nombreux sur leurs espèces : d'abord vers 1337 ils y inscrivirent, comte de Hainaut, de Zeeland et seigneur de Frise, et vers 1356 ils y ajoutèrent comte de Hollande. Aussi le duc Jean inscrivit *dux Lotaringiæ Brabantiæ, Limburgiæ et marchio imperii* (Ghesq. pl. IV, 5, 7, 8, p. 162-164). Je crois que cette multiplication des titres est de Jean III (1313-1355) auquel succéda Jeanne qui s'intitulait duchesse de Lotaringie et de Brabant, et avec elle Venceslas, qui se disait duc de Luxembourg et de Brabant (voy. la planche nº 39) ou *Romanorum et Bohemiæ rex* (Mader VI, 7).

Le petit lion dans la bordure feuillue du gros d'argent brabançon, la formule *dei gratia*, les titres multipliés, parurent à mon opinion sous Jean III, et furent retenus par ses successeurs sans interruption. Ses prédécesseurs ne prenaient d'autres titres que simplement *dux*, ou bien *dux Brabantiæ* et on retrouve grand nombre de leurs espèces blanches de toute sorte de gran-

Digitized by Google

deur; d'un côté un lion brabançon, ou un écusson portant le lion, inscrit à ses trois bords; de l'autre côté une croix à l'antique vidée, ou à des branches élancées à l'edwardinne, cantonnée des lettres du prince ou du lieu traversant la légende qui offre *moneta* ou le nom du pays. Cette empreinte est la métamorphose de l'ancien, car le type nouveau du XIV^e siècle de tous les Pays-Bas, fut *en nom de nous et de nos armes*, comme disait le roi Jean, comte de Luxembourg, dans sa charte.

Voyez sur notre planche la petite monnaie de Jean duc de Brabant (1261-1294, n° 37), la petite monnaie d'Otton comte de Gueldre (1229-1271) frappée à Arnheim (n° 12, Mader VI, 36, 37, 38). On voit l'écu au lion encore sur la monnaie même de Louvain en Brabant, d'Ypres en Flandre, où encore Philippe le hardi (1384-1405, n^{os} 55, 22) fabriqua les espèces menues. Mais la même empreinte fut appliquée à toute sorte de monnaie. Voir sur notre planche la monnaie de Henri, comte de Luxembourg (1288-1309, n° 48); la monnaie de Namur du comte Jean (1297-1330 ou 1330-1335) frappée à VILL'SIS (Villers près de Namur ou Villers-Potteries près de Charleroy, n° 44); la monnaie d'Antoine, duc de Bourgogne et de Brabant (1405-1415, n° 40). A la même empreinte existent les monnaies d'Arnold, comte de Loos (1280-1323, Mader, VI, 25), de Jean de Flandre, évêque de Liége (1282-1292) où les lettres cantonnées hOYI indiquent que la monnaie est frappée à Huy. On a encore à la même empreinte les monnaies de Godfrid II, seigneur de Heinsberg (mort en 1333, Mader VI, 24); de Henri, seigneur de Herstal (mort en 1310, Mader VI, 27), où l'on voit les lettres cantonnées PЄTR ou bien SCGI qui indiquent les noms propres de *Petrus* Pierre, apôtre, et de *Sc. Gislenius*, auteur du culte des saints apôtres dans son couvent de Celle. Les pièces brabançonnes de cette empreinte offrent plutôt les lettres des lieux, BRVX LOVA ANTW RODЄ de Bruxelles, de Louvain, d'Anvers, de Rolduc ou Herzogen Rode. La monnaie du duc *J. dei gratia* Jean III (1312-1355) en a les quatre *Walt* qui commencent aussi le nom d'une ville, bourg, faubourg. — Ce type fit des progrès en Allemagne.

Lorsque la grandeur de la grosse monnaie lui offrait assez d'es-

Digitized by Google

pace, le champ armorial fut divisé en quatre parties. La grosse monnaie de Hainaut faisait cantonner sa croix des symboles héraldiques. Elle était imitée : plusieurs petits seigneurs trouvèrent cette manière bonne. Mais ce n'est pas ma tâche d'aller poursuivre la marche héraldique ; j'ai outre-passé mon plan.

Voici encore deux figures de la monnaie de Jean de Brabant

(1312-1355) qui varia comme les autres dans son empreinte.

La première est l'esterling au portail, ci-devant mentionné (p. 281); l'autre offre une riche croix française et un ange.

Brabant devança les autres états des Pays-Bas avec la monnaie d'or (1). Le florin d'or à l'agnel, appelé mouton d'or du Brabant, suspendu à l'ostensoir de l'église de saint Michel et de sainte Gudule à Bruxelles, avait son existence vers 1333, du temps du duc Jean III. Il avait dans ses légendes : *agnus dei qui tollis peccata mundi miserere nobis ; Xpc vincit, Xpc regnat, Xpc imperat,* texte connu par la monnaie de France, ainsi que l'empreinte qui est modelée sur celle de France. Le duc y a placé son nom sous les pieds de l'agneau IOHannes DUX. On sait que la monnaie d'or avait un type plus recherché, plus solennel, qu'elle étalait les titres et la majesté des princes, et cependant le duc Jean y est nommé simplement dux, sans aucune autre addition. Il semble donc que la formule dei gratia et les titres nombreux qu'on voit sur sa monnaie blanche, sont d'une invention postérieure.

(1) Le premier qui frappa la monnaie d'or dans les Pays-Bas fut Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg; mais il frappa cette monnaie comme roi de Bohême. M. Norblin conserve dans sa collection un florin d'or à la fleur de Florence et à l'image de saint Jean. Les légendes portent une petite couronne tritreflée, et puis *Johes R Boem ;* de l'autre côté *S. Johannes . B.* et un lion à double queue, les armes de Bohême. — On voit un florin d'or sur le titre de cette partie de l'ouvrage. Selon mes conjectures il est luxembourgeois ou bohémien (voy. son explication table XXXVIII).

Digitized by Google

La même empreinte du mouton servait pour l'argent, et réciproquement l'empreinte de saint Pierre, qui fut d'abord par le duc Jean III appliquée à l'argent, et fut depuis transférée par Jeanne et Venceslas sur l'or. L'ange éployait ses ailes tantôt sur l'or, tantôt sur l'argent (1).

De la monnaie d'or en Flandre le manuscrit de Sanderus dit : « M. le conte Loys de Male feist forgier heaulmes de Flandre (ou noble) de LXVII au marc de XXIII carras et demi; lyons rampans de XXXV. ʒ au marc de XXIII carras; aultres lyons (lion haumé) de XLIIII au marc à XXIII carras et demi; angelotz de Flandre (ange d'or) de XLIII au marc à XXIII carras; escus de Gand de LIIII au marc à XXIII carras; escus de Malines de LIIII, XXIII et demi; il faist aussi forgier francs à pied. » Ces écus de Gand et de Malines furent certainement les riders d'or nommés aussi francs à cheval, frappés vers 1348, et les francs à pied, je crois, sont les louis d'or de Flandre frappés vers l'an 1356 (Ghesq. p. 136, 137), comme toutes les autres monnaies haume, lion, ange, vers le même temps 1356, toutes sous Louis de Male (Ghesquière a retardé trop l'apparution de l'ange jusqu'à 1385). Louis de Male prend sur ses espèces d'or le titre *Ludovicus dei gratia comes et dominus Flandriæ.*

Mais je le répète, ce n'est pas ma tâche de m'enfoncer plus longuement dans la monnaie d'or, ni même d'analyser la grosse monnaie d'argent du XIVe siècle, j'ai touché quelques points à cet égard, pour signaler la disparution du type ancien, pour certifier quelques faits numismatiques qui ont des rapports avec les types des autres pays. La numismatique des Pays-Bas infiniment riche dans certaines époques, sensiblement privée des monumens dans les autres, mérite d'être particulièrement étudiée et approfondie par les hommes du pays, qui possèdent des collections nombreuses, qui ont le moyen de les approcher, et qui sont forts de leur connaissance et de leur expérience.

Pour se faire une idée de la richesse que cette partie de la nu-

(1) Heylen dit de Jean III (1312-1335) : Van de penningen onder huw gemunt, zyn enkelyk tot myne kennisse gekoomen de goude moutoenen oft lammen, ende goude schilden; beneffens de zilvere moutoenen, Peeters, groote, halve en penningen. — De la monnaie de Jeanne et de Venceslas (1355-1405), il dit : Gulde of lovensche, Peeters, engelen, lovensche torens, schilden; zilvere Peeters, labayen, faulgien, vliechuyten en groote.

Digitized by Google

mismatique peut offrir, je donnerai encore une liste des lieux où la monnaie des Pays-Bas à différentes époques fut fabriquée. Elle est composée en ordre chronologique, d'après les chartes qui signalent l'existence de la monnaie du lieu; d'après les monumens connus, et quelquefois d'après les priviléges qui très-souvent n'avaient point de valeur ni d'exécution.

1023 Epternach.
1030 Utrecht, évêque.
1046 Deventer, évêque d'Utrecht.
Montreuil.
1071 Bruxelles, Brabant.
1119 Valenciennes, Hainaut.
1124 Anvers ou Antwerpen.
1125 Nivelles, Brabant.
1127 Saint Omer.
1142 Cambray, évêque.
1146 Cateau Cambraisis, évêque de Cambray.
1152 Stavelot, (privilége.)
1155 Thuin, évêque de Liége.
1156 Louvain ou Lowen, Brabant.
1167 Saint Quintin.
1168 Alost.
1181 Namur ou Namen.
1183 Péronne.
1185 Douai.
1190 Boulogne.
1194 Flandres.
Gand, Flandre.
Ypres, Flandre.
Courtray, Flandre.
Lille ou Russel, Flandre.
Tirlemont ou Tienen, Brab.
Wastini, Brabant.
1198 Hainaut.
1206 Liége, évêque.
1206 Huy, évêque de Liége.
1200 Arras.
1213 Gembloux, (privilége.)
1215 Hollande.
1236 Luxembourg.
1237 Vedaste à Arras.
1256 Dortrecht, Hollande.
1256 Medemblik, Hollande.
1274 Bruges, Flandre.
1280 Mons ou Bergen, Hainaut.
1280 Maubeuge, Hainaut.
1280 Loos ou Borchloen.
1280 Hasselt de Loos.
1280 Serain.
1280 Crèvecœur.
1282 Limbourg.
1282 Arnheim, en Gueldre.
1282 Rolduc ou Hertogenrode, Gueldre, Limbourg et Brabant.
1286 Tournay ou Doornik, évêque.
1292 Fosses, évêque de Liége.
1297 Juliers.
Düren, Juliers.
Dulken, Juliers.
Berchem ou Bergheim, Juliers.
Remägen ou Rheinmagen, Juliers.
Herstal.
Heinsberg.
1303 Florennes, évêque de Liége.
1310 Mérode.
1313 Avroie à Liége.
1313 Wallaincourt.
1313 Saint Paul.
1313 Elincourt.
1313 Fauquemberg.
Perwez.
Born, Gueldre.
1330 Villers, Namur.
1337 Vetteville, en Hainaut.
1337 Lambres, évêque de Cambray.
1341 Vollenhoven, évêque d'Utrecht puis Gueldre.
1341 Campen, évêque d'Utrecht.

Digitized by Google

1341 Zwoll, évêque d'Utrecht.
1341 Zutfen.
1342 Damviller, Luxembourg.
1342 Bovigne, Namur.
1345 Saint Pierre à Mastricht, évêque de Liége.
1353 Saint Pierre à Louvain.
1364 Tongres, évêque de Liége.
1364 Hasselt sur le Vechte, évêque d'Utrecht.
1364 Chiny.
1366 Marche, Luxembourg.
Flimain.
Nimegen.
Rechem.
1371 Schonvorst *.
1374 Bois-le-Duc ou Hertogenbosch, Brabant.
1375 Vilvorde, Brabant.
1388 Mecheln.
1390 Renen.
1393 Gertruidenberg, Hollande.
1406 Ruremonde, Gueldre.
1415 Batenbourg.
1418 Wezemael.
1417 Leuvarden.
1418 Saint Trond ou Truien de Loen.
1419 Currange, évêque de Liége.
1423 Valkenbourg ou Fauquemont.
1429 Sevenbergen.
Rummen, Namur.
Dendermonde.
Vronhoven.
Vianen.
Bethune.
Gronsfeld.
Horn en Weerd.
1450 Megen.
1477 Duerstede.
1482 Weert, évêque de Liége.
1489 Bommel
1490 Gröningen.
1492 Sluys.
Kulenbourg, etc.

* L'avers offre un écu parsemé des bazances, cerné de trois ogives fracturés; la légende porte ✠RƎ NARD. DNS. DƎ SCO VORSTZ SICh. Le revers présente les branches sveltes d'une croix, traversant une double légende. Celle de l'intérieur porte MON ETA SCOV ORST et celle de la marche ANNOD OMINI ~CCC: ·LXXII (Mader V, 39, p. 157). Un des seigneurs de Schonvorst et de Sichem dans le Brabant, commanda en 1371 la cavalerie brabançonne dans l'affaire contre Guillaume, marquis de Juliers. L'année suivante il signa l'ordonnance ducale publiée contre les fonctionnaires. Sa monnaie de la même époque offre plus d'intérêt, d'abord en ce qu'elle est très-particulière, puis qu'elle porte un millésime. C'est le premier exemple de millésime connu, par conséquent c'est aux Pays-Bas qu'appartient cette importante invention. On a cru retrouver les dates plus anciennes : mais la méprise y est reconnue (même dans celle de la monnaie de Danemark de 1220; sans dire des pièces postiches qui furent quelquefois mises en jeu). Le second exemple offre la monnaie d'Aix-la-Chapelle, à l'empreinte de saint Charles. Elle porte les années 1405, 1411, 19, 20, 21, 22, 30, 49.

Digitized by Google

Aperçu historique du type allemand, considéré en général.

La monnaie d'Allemagne et de Lotharingie prenait son origine de celle des Carlovingiens, mais par suite des différentes modifications du type, elle se partagea en différentes branches, et dans sa fabrication elle tomba dans les défauts qu'ailleurs elle a évités. Les poinçons confiés aux artisans du monnaiage rencontraient une multitude d'inconvéniens défavorables à l'impression et à l'ouvrage des graveurs. L'aplatissement des lames était plus défectueuse qu'ailleurs. Il semble que sans avoir de laminoir, on aplatissait négligemment à force de marteau. Le flan coupé de ces lames ne pouvait accepter l'impression que très-imparfaitement et inégalement. Lorsque les poinçons furent d'une gravure peu creuse le type faiblement pressé s'empreignait partiellement sur la surface du flan, inégale, çà et là concave; lorsqu'ils furent fort creux, alors la subtilité du flan courbé n'était pas en état de remplir suffisamment tous les enfoncemens de la gravure. Peut-être le carré même du poinçon n'était pas bien aplani. A tout cela il faut ajouter que le marteau appliqué par les artisans multipliait le défaut. Ce mal affecta presque toute la monnaie allemande durant plusieurs siècles. Il arrive souvent qu'on réunit une dixaine de pièces du même type, et l'imperfection de son impression est telle, qu'il est impossible de compléter le type dans tous ses détails. Très-souvent on ne rencontre pas la moitié de ses traces. Les espèces allemandes se présentent avec des lacunes nombreuses et elles ont leur type éminemment défectueux. Ce défaut n'est pas étranger à la monnaie de France, mais il n'est pas si familier et si durable que dans la monnaie d'Allemagne, où les seuls ateliers de Bavière font une première exception, et ailleurs quelques pièces singulières.

Il arrivait que la grandeur du flan ne répondait pas à la grandeur du carré, alors le grénetis et les têtes des lettres restaient en dehors. Il semble aussi que dans beaucoup d'endroits on manquait le coupoir, et les ajusteurs défiguraient la rondeur du flan, dont la barbe est très-inégalement rognée; quelquefois elle se rapproche à un carreau, comme certaines pièces de Toul, plus

Digitized by Google

tard la monnaie uniface de Bâles, la monnaie plus récente de Bavière. Pour remédier à l'inégalité et préserver l'empreinte du frottement, on inventa et appliqua une espèce de cordonnet vide, qui pressait et aplatissait la tranche, et changeait la monnaie, comme nous l'avons observé, en une sorte de patelle. Il y a de la monnaie ainsi cordonnée et patellée en Lorraine, en Saxe, en Bavière, dans la France rhénane, de différentes époques, et depuis en Danemark et en Pologne.

L'art de la gravure généralement fut à cet âge très-abâtardi. Je ne dirai pas des artistes nombreux, inhabiles, sans talens, sans connaissances, qui par leur ignorance défiguraient le type, boursoufflaient l'écriture et ciselaient leurs monstruosités : en tout temps il ne manque pas d'ignorans et d'inexperts : mais je veux parler de ceux dont l'ouvrage, dans la décadence de l'art est pour ce siècle passable, de mérite ou éminemment bon. Leur burin suivit différentes méthodes : des uns il est fort creux, quelquefois rude, quelquefois gros et enflé, et il aimait réduire son dessin à des alignemens ou traits convenus, communiqués aux graveurs par tradition ou par habitude des temps très-reculés. La première monnaie de Bavière suivit particulièrement cette école, mais elle n'était pas étrangère ailleurs.

Le burin des autres se manifeste doux, régulier, également achevé, doucement arrondi, quelquefois très-plat. Cette méthode s'accommodait admirablement avec la subtilité du flan; mais malheureusement, nous l'avons observé, les forgeurs ne répondaient pas aux vœux des graveurs, et tout leur ouvrage s'évanouissait sous le marteau. Ce n'est que par les fragmens qu'on peut apprécier leur talent et leur adresse. Entre les autres, ceux de la Lorraine excellaient dans les détails minutieux qu'on remarque dans les bâtimens et les têtes gravées, par exemple sur les deniers de Verdun et de Toul. L'artiste y a su rendre les replis de la voile, il s'efforça de creuser au juste l'élévation des joues, et aplatissait doucement la couche du nez, des lèvres et du menton : mais les yeux furent toujours contourés par des sillons tranchans. Peut-être qu'il y avait peu de travailleurs à cette méthode, que la Lorraine seule se distinguait sous ce rapport : mais cette méthode se perpétua, prit le dessus sur l'autre et traça au XIII[e] siècle les idéales rudes, mais régulières et systématiques.

Digitized by Google

888-960.

Le type carlovingien fut suivi par la monnaie allemande, qui fut composée alors de deux grandes portions de la Lotharingie et de la Germanie propre. Les hôtels de la Lotharingie et de la France rhénane forgeaient les espèces royales; dans la Germanie, les ducs de Bavière et les évêques d'Augsbourg fabriquèrent leur monnaie particulière. Elle était indépendante; celle des ducs de Souabe mixte, sous l'autorité royale. La croix et le temple, l'insertion des noms propres du lieu et du souverain ou seigneur qui faisait battre la monnaie, composaient le type. Le nom était inséré en toutes lettres, les titres furent souvent par abréviation. La forme du temple fut double, à quatre colonnes sur les espèces royales, portant le nom monétaire en Bavière; l'autre plus simple, carré sans colonnes. Otton introduisit la tête dans le type.

960-1070.

Dans le second siècle la monnaie allemande se sépare du type carlovingien. Son empreinte grossière et souvent monstrueusement négligée, ou mystérieusement énigmatique, prend un caractère local; elle est sensible à l'influence étrangère, particulièrement anglo-saxonne, qui affecta les espèces rhénanes, de Saxe, de Bohème. Le numéraire particulier mixte ou indépendant se multipliait. Les souverains ressaisissaient leurs hôtels: mais la monnaie épiscopale, par les efforts réitérés, a bien réussi de s'émanciper consécutivement dans tout l'empire. La monnaie royale et impériale reparaissait presque dans tout l'empire, même en Bavière: excepté la Bohème qui avait sa monnaie toujours indépendante, et la Lorraine, qui devança les autres duchés par son activité monétaire.

Le type carlovingien fut sensiblement affaibli par différentes constructions qui remplacèrent l'ancien temple, surtout par un

Digitized by Google

portail ou bâtiment à trois tours, depuis 993; vers 1056 il fut reconnu pour l'image de l'état, *imago civitatis ;* les temples à quatre colonnes et carrés tombaient en désuétude. Le type carlovingien fut aussi affaibli par l'apparution de la dextre, *dextra dei, manus dei, in nomine dei,* la formule *christiana religio,* reparut pour la dernière fois entre 1035 et 1056.

Les noms des lieux des princes et des seigneurs particuliers furent toujours en toutes lettres. Les images des saints, et plus encore les têtes des princes à tout moment plus fréquentes, dérangèrent le type carlovingien. La croix conservait sa figure sans altération et, long-temps considérée comme indispensable, céda d'abord depuis 903 sur les espèces épiscopales aux portraits des prélats. La croix se trouvait très-rarement dans le champ ouvert, ordinairement elle était placée dans le champ cerné d'une chaînette perlée ou d'un cercle; pour la pluspart elle était cantonnée de boules, des coins, des anneaux, des lettres. Les têtes qui s'emparèrent du coin germanique ne ressemblaient guère aux têtes très-rares des carlovingiens, elles venaient de l'Angleterre ou de Bizance. Otton le grand, après la conquête de l'Italie en 952, fut le premier qui fit graver son portrait; les prélats et le duc de Saxe l'imitèrent à l'envie. Sur les deniers des souverains le portrait remplaçait le temple; sur ceux des prélats il prit la place de la croix. Le premier se distinguait par un diadème ou une couronne, l'autre par une crosse. Un sceptre près de la tête est une chose extraordinaire vers 1040, à Mayence.

Les deux grandes sections de l'empire, la Lotharingie et la Germanie propre, se séparaient alors en plusieurs duchés, qui circonscrivaient l'étendue de différentes empreintes.

Dans la Lotharingie, l'archevêque de Trèves donna l'exemple d'une monnaie émancipée (XIX, 1-4). Ses suffragans imitent son exemple (XIX, 10, 11, 16, 18, 19, 26, 27). Les images des saints, le portrait à la crosse, le portrait du seigneur, les bâtimens en forme d'une tour, ou un portail à trois tours, y sont à observer. La dextre à Trèves prend différentes attitudes. Sur les graveurs monétaires nous avons déjà donné notre opinion (p. 298). — La monnaie royale ne reparut plus dans la Lorraine.

Le duché de Souabe, auquel l'Alsace était adjointe, a eu sa monnaie mi-partie. Si elle n'était pas rebelle elle offrait les noms réunis du duc ou de l'évêque de Strasbourg avec celui du souverain (XVIII, 37, 38, 39, 16). Le monogramme méconnu par

Digitized by Google

toute la monnaie germanique, trouva l'acceptation sur la seule monnaie d'Alsace et de Souabe dans ce siècle, et se réfugia dans un coin du centre, à Wirzbourg, où il s'établit isolément pour long-temps. — Dans le duché de Souabe la monnaie des souverains reprenait son empire (XVIII, 17, 27).

Le duché de Lothier a vu la monnaie mi-partie d'un carlovingien duc-roi (977-991) qui portait un monogramme de Karle, une dextre, mais elle fut subordonnée aux titres du souverain (XX, 1, XVII, 12). Finalement la monnaie royale céda ses hôtels aux évêques de Liége vers 999; et d'Utrecht vers 1040. Ce duché fournit peu d'autres monumens monétaires.

Le palatin résidait dans la capitale de l'empire à Aix-la-Chapelle, et étendait son administration en remontant le Rhin bien haut. L'autorité royale y était trop surveillante pour qu'il puisse jouir des priviléges monétaires acquis ailleurs. Aux archevêques même de Cologne et de Mayence il était difficile de profiter avec tout l'avantage des faveurs dont ils jouissaient. Brunon, archevêque et archiduc vers 953 et quelques autres de ses successeurs plus récens associaient quelquefois leurs noms à celui du souverain, et observaient strictement sa suprématie. Toute cette période offre la monnaie de l'état incontestablement active et en vigueur (XVII, 17, 18; XVIII, 4, 5; XIX, 30-34, 39, 40, 41; XXI, 1, 10). Par conséquent l'empreinte antique y a eu plus de force. Le temple conservait sa forme ancienne, surtout carrée; le portrait diadémé s'y maintint plus long-temps, et le portrait de face dominait plus qu'ailleurs. (A Strasbourg, à Mayence, à Bonne, à Cologne, à Duisbourg, à Utrecht, l'hôtel de monnaie de Dortmund en Saxe suivit la marche de l'empreinte rhénane). Le nom du lieu est très-souvent inscrit cruciformément ou quadripartis. La croix y semble être presque indispensablement cantonnée des quatre boules; les titres des saints méconnus; enfin à Cologne, l'œuvre de l'archevêque Herman fut finalement accompli par Annon, et la monnaie archiépiscopale de Cologne fut à la fin décidément émancipée, ce qui entraîna l'émancipation de l'autre à Mayence.

Le duché de Saxe s'approchant à l'ouest du Rhin, n'avait pas de limites à l'est, et se perdait dans le labyrinthe des petites peuplades slaves. Confié à l'administration des Billung, il eut sa monnaie ducale, des comtes rebelles et des souverains qui y recouvraient à tout prix leurs droits monétaires. Le temple était

Digitized by Google

étranger pour le type saxon, son empreinte se réduisit à la croix; les ducs aimaient à y placer d'abord la dextre, et puis ils y faisaient quelquefois graver leur tête diadémée. Depuis que la monnaie d'état s'installa plus nombreuse en Saxe, à Dormund, à Brême, à Botfeld, à Goslar, le type rhénan y pénétra et peupla le coin saxon des têtes, par conséquent l'idéal à la couronne-barrette y apparut. Mais le coin royal de Saxe inventa vers 1027 un autre idéal en profil barbu; un nez saillant courbé, fortement séparé par une échancrure du front rehaussé. Cet idéal fut appliqué à l'image de saint Maurice à Magdebourg, et les saints commencèrent à béatifier les espèces saxonnes.

Le coin bavarois méconnaissait les saints et se distinguait par son temple à la vénitienne inscrit sur sa devanture; ses croix furent cantonnées indispensablement des boules, des anneaux, des coins ou triangles, qui les caractérisent particulièrement. Les têtes furent pour lui étrangères et il était toujours indépendant. Ce n'est que le roi Henri, lorsqu'il administra lui-même le duché et fut en possession des hôtels de monnaie à Ratisbonne et à Augsbourg, qui fit graver son profil barbu avec les inscriptions par devers la tête de haut en bas, à la manière grecque ou de Rome. Le type bavarois, tout latin-allemand qu'il était, cherchait à s'allier avec les voisins de l'orient et du midi. Son exécution par les graveurs fut peu élégante, même très-incorrecte, mais forte et finie; la gravure plutôt creuse et l'impression régulière (XXI, 15-24).

La monnaie de Bohème de cette époque (XXII, 1-13, 15, 16) suivit sa route : indépendante, elle marqua les têtes de ses princes; d'abord elle prit le temple bavarois, puis elle le remplaça par une croix; elle aima la dextre de différentes attitudes, anglaise, tréveroise; les couronnes ételredines, les images des saints à la byzantine, un prince à cheval, un prince tenant un drapeau, une lance, assis sur un trône, un saint qui bénit, les deux personnes debout, un faucon rendant la monnaie bohémienne de cette période extraordinaire : et elle ne cessa pas de l'être dans la période suivante.

1070-1180.

Dans ce siècle de la lutte du pouvoir ecclésiastique avec le

Digitized by Google

pouvoir séculier; du souverain avec les seigneurs usurpateurs; de l'antique autorité impériale avec la liberté: la monnaie ecclésiastique déploya ses voiles, celle des empereurs-rois ramassait soigneusement ses débris; la monnaie des prélats se décora de toutes les distinctions du pouvoir, et celle des empereurs-rois renchérissait dans cet appareil par un vain faste des marques de l'autorité ébranlée; en imitant les archevêques de Cologne, les prélats au fur et à mesure s'armaient de la crosse, se munissaient du livre de l'évangile, se vêtissaient d'ornemens pontificaux, d'un pallium, d'un habit de l'office, se couvraient d'une mitre à deux cornes, et se mettaient sur une chaise des cérémonies ecclésiastiques; les empereurs-rois conservaient toujours leurs couronnes et leurs portraits; de temps en temps ils saisissaient une croix, un sceptre, une lance ou un drapeau (1080-1125), enfin depuis 1152 ils s'assirent en toute leur pompe sur leur trône, un sceptre ou une épée et un globe dans la main, quelquefois ils vibraient une palme de paix.

La séparation de la monnaie était décisive. A peine rencontre-t-on quelques exemples extraordinaires de la monnaie mixte

d'Etienne, évêque de Metz, et de l'empereur Henri V, vers 1122.

de Henri II, évêque de Liége, et de Henri roi, fils de l'empereur Conrad III (1147-1150).

de Henri III, évêque de Wirzbourg, et de l'empereur Henri VI (1190-1196).

d'Adolf, archevêque de Cologne, et de l'empereur Otton IV (1197-1205).

On connait encore une pièce de Robert, évêque de Liége (1240-1246) inscrite d'un titre impérial *imperator*. Une encore d'*Azo* ou *Vazo eps* et de Henri roi ou empereur qui tient une palme et un globe enclavé dans un cercle (dans la collection de M. Van der Meer, voyez l'article de Liége). Au reste les souverains continuaient à jouir de leur droit par intervalle à Cologne, à Mayence et ailleurs: mais leurs hôtels dans lesquels aucun particulier ne s'ingérait furent à Dortmund, à Aix-la-chapelle, à Duisbourg, à Goslar (XVIII, 6, 7, 9, 33, 34, 35).

Grand nombre de la monnaie fut muette et répandit une sombre obscurité: il semble que différens prélats s'abstenaient de marquerleurs espèces del eurs noms propres. Dans ce siècle apparut la monnaie légère, appelée bractéates: il semble que plu-

Digitized by Google

sieurs abbés, évêques, qui ont eu le droit de les fabriquer, n'étaient pas à même de le faire pour les espèces blanches.

Le coin des bractéates jouissait de plus de liberté que la monnaie blanche, et il la devançait dans différentes innovations. Généralement différentes constructions, murailles, tours, s'y combinaient avec les images des saints, les portraits et les figures des empereurs et des prélats. Depuis que la monnaie impériale d'Aix-la-Chapelle épousa les manières ecclésiastiques, depuis qu'elle grava vers 1152 une tour, trois tours, cinq tours, et le nom de saint Charles, toutes ces généralités prirent force et consistance dans les espèces blanches et bractéates, dans les espèces des prélats et communales. Désormais l'activité de l'empreinte animée chercha d'immiscer au type général des symboles locaux, des emblèmes. Le seul coin des seigneurs laïques se distingua d'avance par ses tableaux, symboles, et attributions (XIX, 23, XXI, 25-29, XXII: 17-23).

L'art n'était pas trop avancé, mais il a perdu sa grossièreté. Il commença à s'efforcer de rendre les détails minutieux. Il multipliait différentes particularités sur les bractéates, mais ce n'était pas son champ où il s'exerça : c'était toujours le métal fort qui provoquait le talent des graveurs : malheureusement le marteau ne cessait pas de frustrer l'impression, et il y a force de monnaie de ce siècle où d'un et même de deux côtés à peine quelques légers fragmens de l'empreinte sont visibles. Les savans allemands nommèrent cette sorte de monnaie très-improprement semi-bractéates.

Malgré l'assiduité des graveurs de rendre les petits détails, on remarqua très-souvent, surtout dans les légendes, une négligeance affectée, et peut-être par suite de l'ignorance. Les noms propres très-souvent furent tronqués, étrangement défigurés, ce qui assombrit même les espèces parlantes.

Si nous considérons les grandes portions territoriales de la monnaie de ce siècle, nous y remarquerons des différences, des dissimilitudes bien prononcées.

Le duché de Lorraine méconnaissait complètement la monnaie impériale. Les ducs y fabriquaient (Thierri II, 1070-1115, p. 183, Mathieu, 1138-1176 ; la pièce faite à Nancy, de la collection de M. de Saulcy, pl. XIX, 23), mais la monnaie des prélats y a eu plus de force, surtout celle des archevêques de Trèves et des évêques de Metz (XIX, 5, 12, 13, 14, 28, 29, p. 197) ; vers

Digitized by Google

1150-1160 elle déclina de sa valeur, sa grandeur et son empreinte se réduisirent beaucoup, l'empreinte devint toute profane, privée des saints, de mitre, des titres, la crosse seule y resta debout.

Il manque des monumens monétaires du Lothier: il n'y en a que des évêques de Liége (Henri, Obert, Alberon, Rodulf, p. 247, 248), et moins de ceux d'Utrecht (Conrad, Balduin, pl. XX, 5).

Pour la Souabe je ne connais pas de monumens monétaires de ce siècle.

Dans cette immense partie de l'Allemagne, où la nationalité des Francs se heurtait continuellement avec celle des Saxons, dans ce siècle une confusion rembrunit cette noble émulation. Les limites qui séparaient les deux nationalités s'affaiblissaient; la Saxe opprimée par la résidence des Saliques ne regagna plus de prépondérance après leur décès, lorsque les Welfs y établirent leur autorité (1136-1180). La monnaie des ducs de Saxe de ce siècle est inconnue; celle des empereurs après le décès des Saliques semble chanceler au point de disparaître. On ne connaît guère de monnaie de l'empereur Lothaire II (1125-1138). Toutes les espèces du duché de Saxe furent le produit de leurs relations intimes avec les espèces rhénanes. C'est une identité. La monnaie forte rhénane et saxonne existait sous l'influence de celle de Cologne; les bractéates fragiles étaient sous l'influence de Mayence. Les bractéates prirent leur consistance singulière dans le centre de l'Allemagne. Mayence, la Franconie, la Turingie, le pays d'Engre, furent inondés de ces futiles espèces; elles envahirent le Danemark et la Suède de bonne heure. Cologne ne les a pas admises, et continua à renforcer ses monnaies adhérentes de Wurtzbourg, de Magdebourg, de Mayence et autres (XIX, 36; XVIII, 46). Le type de Cologne négligea l'image de la croix, et par la coopération de l'archevêque Hiltolf il négligea les saints: il consistait dans l'attitude pontificale de l'archevêque assis et dans un bâtiment à trois tours, l'image de la cité du diocèse. Les noms des prélats et du lieu furent marqués, et Cologne se qualifiait *sancta, pacis mater*. Ailleurs les bractéates seules se permirent de modifier cette empreinte, d'y réunir les figures des saints; la monnaie blanche observait plus scrupuleusement le modèle de Cologne.

Le duché de Bavière, gouverné toute cette époque par les Welfs (1071-1180), offre pour la numismatique un phénomène

Digitized by Google

très-remarquable: une monnaie toute particulière (XXI, 25-29), qui ne ressemblait en aucune manière à la précédente bavaroise et différait infiniment d'autres contemporaines. Elle est muette : à peine remarque-t-on quelque signe semblable à une lettre qui s'égare inopinément dans de nombreux ornemens du type. Le type y est décoré des feuilles, des fleurs, des têtes, des astériques, des croisettes, des perles, des cernemens courbés, ogivés, fracturés, il est tout historique, tout pittoresque: on y voit têtes, bustes, figures entières sous différens costumes, à différentes attributions; tenant un sceptre, une crosse, une croix, un drapeau, un faucon, assise, monté sur un cheval, luttant contre les animaux, remplissant leurs fonctions, certaines solennités; on y voit les anges, les sujets religieux, les scènes du monde, des évènemens et peut-être des objets satyriques; les symboles, les animaux et surtout un lion, emblème de la maison des Welfs.

L'art y était provoqué à un soin particulier et à l'assiduité qui fut pour la plus grande partie frustrée sur le flan de la dimension plus ample que les monnaies contemporaines, mais tenu, et l'empreinte y est faible. Si d'un côté elle est un peu plus forte, de l'autre côté elle ne reparaît qu'en fractions, ce qui fait supposer que la pile et le trousseau ne furent point simultanément appliqués, mais séparément, et l'autre postérieurement frappé, ne pût pas être rendu à la même force. Long-temps cette monnaie était inconnue et la numismatique de Bavière souffrait un vide immense, jusqu'à ce que les découvertes dans le couvent de Reichenbach en 1746, et près de Reichenhall en1753, enrichirent la science. Les observations savantes, et les explications ingénieuses d'Obermayer ont donné du jour pour ces découvertes, mais ne furent pas suffisantes pour pénétrer le mystère de la monnaie, et tous les nœuds d'énigmes qui la remplissent.

La monnaie de Bohème arriva à cette époque au même point de vue que celle de Bavière, mais graduellement sans agrandir son flan (XXII, 17-23). Elle a cet avantage sur celle de Bavière, qu'elle est mieux empreinte, que ses graveursfurent plus habiles et qu'elle offre les légendes. Jen erépéterai plus ce que j'ai dit de cette période, sous la rubrique particulière de Bohème (p. 55, 56).

Digitized by Google

1180-1280.

La monnaie d'Allemagne était en train des différentes variétés, en symboles et en marque des différentes attributions, lorsque la puissance des Welfs se vit ébranlée et dépouillée des deux énormes duchés. Le champ fut ouvert et tout le monde se mettait en campagne pour profiter des riches dépouilles, pour tirer avantage dans ce revirement universel. Le mouvement excité sur un point gagna toute l'Allemagne et partout la croissance de l'autorité particulière prit force: et par suite la monnaie particulière devait prendre sa consistance et son développement.

Les Weibelingues, qui, en marchant sur les traces de leurs prédécesseurs, accordaient à pleine main les priviléges de la monnaie aux prélats et seigneurs de Bourgogne, depuis qu'ils se sont engagés dans la lutte avec les Welfs, confirmaient en Allemagne les anciens, et multipliaient les nouveaux. Leur propre monnaie souffrait une grave perturbation. Les monumens monétaires donnent un faible souvenir de son existence: elle était forgée çà et là éphémèrement. Vers 1220, Frédéric II se plaignit du désordre général auquel il voulut remédier par les ordonnances réitérées qui obligeaient à rétablir l'ancien pied et l'ancien type. A l'opinion des savans scrutateurs allemands, Frédéric II battait très-peu de monnaie en Allemagne. L'évêque de Trente fabriquait la sienne où il insérait le nom de Frédéric II (pl. XIV, 64; Mader II, n° 31, où l'on voit dans les champs un T et une croix). On connaît la monnaie de Frédéric II fabriquée en Autriche (Mader II, 5, 6) et je crois que la monnaie à la légende ROMA CAPVT MVNDI supposée de la fabrique d'Aix-la-Chapelle offre tout le caractère de la monnaie de Frédéric II (XVIII, 8). Lui et ses successeurs prenaient souvent au lieu d'un sceptre une branche, peu en usage avant cette époque. Les seuls hôtels d'Aix-la-Chapelle et de Dortmund résistèrent à l'invasion étrangère; l'atelier de Duisbourg ne fut pas préservé de l'agression de l'évêque de Liége vers 1240 (pl. XVIII, 13). Guillaume de Hollande qui fit assez de bruit par sa monnaie, à l'occasion de son élection à l'empire en 1250, montra à l'Allemagne le blason, qui cependant restait

Digitized by Google

encore long-temps étranger à la monnaie impériale. Le type impérial admettait tardivement les nouveautés qui s'installaient dans la monnaie de cette période.

Ce siècle, sous beaucoup d'autres raisons encore, est très-obscur pour la numismatique allemande. Force de la monnaie par toute l'Allemagne est obstinément muette, elle marque maintefois très-timidement les initiales des seigneurs; généralement elle se trouve indépendante, mais il ne manque pas de pièces sujettes à une autorité supérieure en second. Le coin est hardi, il prend toutes les attributions de la souveraineté; on y voit toutes les marques distinctives des seigneurs et des princes, tous les signes chevaleresques et féodaux; on y voit les emblèmes locaux et des familles, qui, transportés sur le blason vers la fin du XIII^{e} siècle et postérieurement, servirent d'empreinte. L'art avance et se corrige, mais généralement la négligence rend beaucoup d'espèces de ce siècle méconnaissables. La dimension est partout petite, et souvent les petites pièces sont privées de la légende, car elle reste dehors de flan.

Le type de la monnaie de cette période se partage en deux grandes portions. Celle de l'occident embrasse la Lorraine, les Pays-Bas, les pays rhénans, la Souabe, la Franconie et une partie de l'ancienne Saxe, qui perd son ancien nom. Ici la masse de la monnaie muette au fur et à mesure prend le langage; le type s'exerce en différentes combinaisons, il est sensible à l'influence étrangère, surtout celle de l'Angleterre, il est riche et animé, même lorsqu'il se couvre du blason. — L'autre portion contient toute l'ancienne Bavière, la Bohême et la Saxe de deux côtés de l'Elbe. L'art y est singulièrement déchu et dégradé, il n'y a plus de ces riches tableaux qui occupaient la monnaie de la période précédente; on y voit les personnes avec leurs attributions et leurs distinctions, les symboles particuliers, enfin les blasons, mais tout cela avec une expression simple et obscure.

Nous avons indiqué le terrain des bractéates. Alors ces sortes d'espèces légères et noires offusquaient quelquefois l'existence des blanches. Elles s'enracinèrent et fleurirent depuis Mayence jusqu'à Erfurt. Les perturbations qu'elles occasionèrent dans des relations monétaires prirent une immense extension dans la portion orientale de l'empire. Toute la Saxe de deux côtés de l'Elbe, et la Bohême furent abîmés par les bractéates, et leur type y influença plus l'empreinte pauvre dela monnaie blanche qu'ail-

Digitized by Google

leurs. Elles furent repoussées par la Bavière et par la Souabe, méconnue à Cologne, dans la Lorraine et dans les Pays-Bas.

Dans la Lorraine la monnaie des prélats, réduite à une empreinte toute profane, privée de l'assistance des saints, sans mitre, sans titre, baissa et languit stationnaire, uniforme et négligemment travaillée (pl. XIX, 6, 7, 8). Celle des ducs semble profiter de sa faiblesse. Elle sort au grand jour, marquée des figures chevaleresques des ducs et de leurs armoiries (voy. la pièce de Ferri III (1250-1304, pl. XIX, 24). La monnaie de Trèves en rétablissant le portail et le bâtiment, fit un pas décisif pour s'approcher de celle de Cologne et de Mayence.

Je ne peux pas déterminer l'état des espèces de Souabe et d'Alsace. Pour la plupart ecclésiastiques et anonymes, elles n'indiquèrent que rarement les noms des prélats, et laissèrent influencer leurs empreintes par les manières étrangères. Elles repoussèrent les bractéates, mais inventèrent les pièces unifaces; à ses anges, à ses signes particuliers, elles admettaient à Worms et à Spire un évêque pontificalement assis; elles s'accordaient souvent avec les autres dans la construction des bâtimens (pl. XVIII, 18-26, 29, 30, 44).

Dans les Pays-Bas, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, par ses relations intimes avec la maison royale de France, donna l'élan à la monnaie. Lui-même forgea le gros tournois : mais personne n'osa ou n'a pas eu de ressources pour l'imiter. La monnaie resta petite et pour la plupart muette. Les seuls comtes de Hollande avec les deux évêques d'Utrecht et de Liége marquaient leurs noms : les autres n'osèrent pas le signaler, et les noms de quelques-uns ne figurent qu'extraordinairement et d'une manière subreptice par les initiales. La monnaie de Flandre, de Brabant et Batave du nord, variait dans son type, mais la croix à la façon locale est observée partout. Les relations continuelles, l'influence réciproque, engendrèrent des combinaisons qui rapprochaient et amalgamaient les variétés. Guillaume de Hollande, devenu roi en 1250, mit sur la monnaie le blason, et désormais l'écu armorial vers la fin de cette période, s'installa sur différente petite monnaie des Pays-Bas (pl. XX, 11, 12, 18, 22, 36, 43).

La dissolution du duché de Saxe occasiona la ségrégation de tout le pays entre le Veser et le Rhin. Ce pays, habité anciennement par les Cherusques, les Angres, les Fales, puis par les

Digitized by Google

Francs, ensuite par les Saxons, reçut dans les temps modernes le nom de Westfalie, Westphalie. Ce type à l'époque de la décheance des Welfs, fut déchiré singulièrement et vit naître différentes monnaies des prélats et des petits comtes et seigneurs. Cette monnaie était pour la plupart liée avec celle de Cologne, non seulement par l'identité du type, mais par des relations aggressives ou de dépendance. Ces relations ne furent pas les seules qui contribuèrent à y introduire le type de Cologne; nous avons observé que naguère il y prit de l'ascendance, et se répandait dans toute la France rhénane et dans la Franconie. Depuis les frontières de Souabe et de la Bavière, tout ce qui descendait vers Liége et Brème jusqu'à l'embouchure du Veser dans la mer septentrionale, fut empreinte dans ce siècle du type de Cologne dans sa perfection. Ce type était bien plus bavard que tout autre, il signalait les noms et le titre des prélats et des comtes, il appelait le lieu et les saints patrons; maintefois il nommait les subordonnés conjointement avec leurs supérieurs. Les prélats et les comtes de quelque rang que ce soit se faisaient représenter dans une mitre ou dans une couronne, assis pontificalement et majestueusement avec les marques de l'autorité suprême. La crosse n'y était pas touchée par les mains profanes, ni l'évangile, ni les bénédictions: mais toutes les attributions du pouvoir séculier repassaient mutuellement des mains des princes laïques dans celles des prélats: sceptre, globe, épée, drapeau, tous ces signes indiquaient le pouvoir dont les prélats furent induits dans l'empire, qu'ils exerçaient dans différens comtés, districts et duchés. Le bâtiment tourelé sous différentes formes, représentait tantôt la catédrale, tantôt la résidence et l'état gouverné; il fut garni des enseignes et souvent il était soutenu par les bras d'un saint, ou d'une personnification de la force dominatrice; il couvrait quelquefois les symboles du lieu. Ce bâtiment en fut si généralement répandu, qu'à peine dans certaines monnaies les images des saints sûrent le contrebalancer avec succès. Ils remportèrent ce succès dans la Westfalie, où l'on peut encore observer dès le commencement de cette période, l'influence du type anglais. Les armoiries y apparurent aussi comme ailleurs, et furent accueillies avec plus d'empressement par les comtes, que par les prélats (pl. XVIII, 13, 40, 41, 42, 43, 45, XIX, 37, 42).

La Saxe rentra dans la maison d'Ascagne infiniment délabrée, et transplantée sur les terres des Slavons, où elle établit son type

Digitized by Google

particulier de la monnaie. Les noms du duc Bernard (1180-1212) et des Albert (1212-1298) sont signés sur leurs bractéates (Beckman hist. Anhalt, t. II, p. 554) mais on ne voit point ces noms sur aucune pièce blanche, pas même des lettres initiales (excepté le seul A du XV^e siècle, d'Albert III, 1418-1423, voyez Bohmen Grk. XII, 12), toute la monnaie publiée est complètement muette, mais les ducs et les landgraves ne furent pas les seules qui y forgèrent leur monnaie : les prélats, les comtes, les markgrafs partagèrent ce droit (Beckm. l. c., p. 554; historische Beschr. des Brandeb. Berlin, 1753, fol. t. II, p. 147, 170; Beehr, Westphalen, etc.). De ce nombre une particulière de *Brene* BRENE porte le nom du lieu qui en 1290 entra dans la maison d'Ascagne. Peut-être que les recherches ultérieures en découvriront plus d'exemples : les bractéates et la monnaie blanche offrent également les princes debout, assis, à cheval; drapeaux, différens sceptres, l'épée, faucon, lances, l'écusson et autres objets dans leurs mains; le bâtiment à deux tours ou d'autres constructions, les oiseaux, l'ours, l'aigle, les croix cantonnées et ornées différemment; un haume, un cœur (de Brene) et les blasons de la maison d'Ascagne et locaux (Böhmen XII, 11-30; 33-42). Je ne peux pas dire si toutes ces particularités sont de ce siècle qui nous occupe, si plusieurs n'ont pas une origine plus récente. Pour en dire quelque chose avec sûreté, il vaut mieux étudier les monumens monétaires. Les publications sont insuffisantes pour ces études, et la monnaie de ce genre encombre souvent les collections négligées comme un objet de peu d'importance.

La monnaie de Bohème de cette période est aussi obscure et peu déterminée (pl. XX, 14, 24, 26, 28), muette à la manière de celle de Saxe, elle partageait son coin entre les espèces blanches et les bractéates. Premislav-Ottocar cherchait à faire valoir ses droits sur les possessions des provinces qui composèrent depuis l'Autriche. Il occupa consécutivement la marche autrichienne en 1251, la Stirie en 1259, la Carinthie en 1259, et il ne les quitta qu'en 1276; il a dû y fabriquer sa monnaie et peut-être qu'on la connait muette (Mader II, 7, 8, 9) : elle offre le buste royal et les armoiries des provinces.

La monnaie d'Autriche portait le caractère général des espèces de l'est de l'Allemagne, mais sous certains points elle fraternisait particulièrement avec la bavaroise, et n'admit pas dans sa confidence les bractéates qui furent aussi étrangères à la Bavière. Il

Digitized by Google

est très-naturel de voir cette alliance de la monnaie des pays d'Autriche avec celle de Bavière, vu que ces pays faisaient autrefois partie intégrante de Bavière. Cependant l'influence étrangère s'y fit quelquefois ressentir, et on y rencontre des pièces inscrites à l'empreinte plus minutieusement détaillée. Voire une pièce de Bernard, duc de Carinthie (1201-1256) frappée à l'Al BAC Laybach (Lublin en Slavon), dont nous avons reproduit la figure sur notre planche XXI nº 11. Elle fut publiée plusieurs fois avec une autre semblable dont la légende fut mieux déchiffrée (par Köhler Münz Belust, X, nº 26; par Böhme Grk. XII, 9, 10; sur une planche des chursächsischer ältester Münzen; et dans les nova acta eruditor. 1745, p. 362); partout cette pièce fut reconnue pour saxonne: Weinhofer et Mader (II, p. 122) en ont remarqué cette méprise. Plusieurs autres pièces de Bernard, duc de Carinthie, portent LEIBACENSES DEnar. On a rencontré aussi les pièces qui offrent les bustes autour desquels on lit OTAKER ou RVDOLF (Mader II, p. 158, nº 10), les noms d'Ottokar (1251-1276) et de Rodolf d'Habsbourg (1276-1292).

La maison de Wittelsbach fut mise en possession du duché de Bavière. Sa monnaie changea le type, l'anima quelquefois très-faiblement par des lettres initiales et le titre *dux*, et le réduisit à des têtes ou bustes des évêques ou des ducs. Les Wittelsbach conservèrent dans leur empreinte la figure du lion, qui servit depuis pour les armes du Palatinat (Böhme Grk. XII, 6, 7, 8). En voici un exemple de la monnaie du duc Henri XIII, qui a eu son partage dans la Bavière basse ou proprement dite (1253-1291).

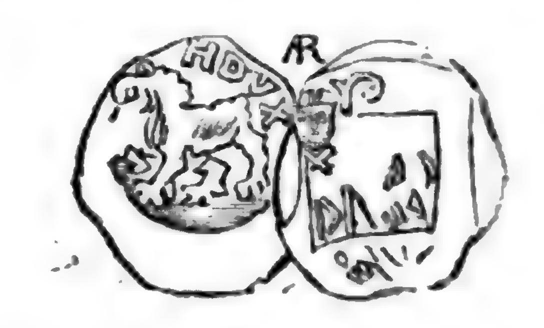

L'empreinte ainsi réduite à très-peu de chose, pour la plupart muette, frappée sur le métal de la dimension amoindrie, se distingue singulièrement par une particularité: l'empreinte ronde est cernée quelquefois d'un carreau. Ce carreau naît de la pression des marges de la monnaie, ainsi que le type encadré se trouve plus élevé. On a discuté beaucoup sur le but et la manière comment on encadrait cette monnaie (Mader II, p. 98-104; Obermayer et les autres): je crois que la manière devait être très-simple, et au lieu de compter les coups par les quatre traits inégaux, il est plus simple de croire qu'on rendait la monnaie empreinte, à un poinçon troué en

forme d'un carré et que d'un seul coup on aplatissait les quatre exergues. La visibilité des traits dépendait de la force du marteau et de sa direction : quelquefois la mauvaise application du poinçon ou la force insuffisante du marteau, ne marquèrent qu'un ou deux traits du carreau. Cette manière d'encadrer l'empreinte fut particulière à la Bavière dans cette période et la suivante : mais il se fit voir maintefois sur la monnaie d'Autriche et de Styrie, sur celle des évêques de Salzbourg frappée à Freysach; sur la monnaie plus récente de Nürnberg; enfin cet encadrement se communiqua beaucoup à la monnaie de Souabe.

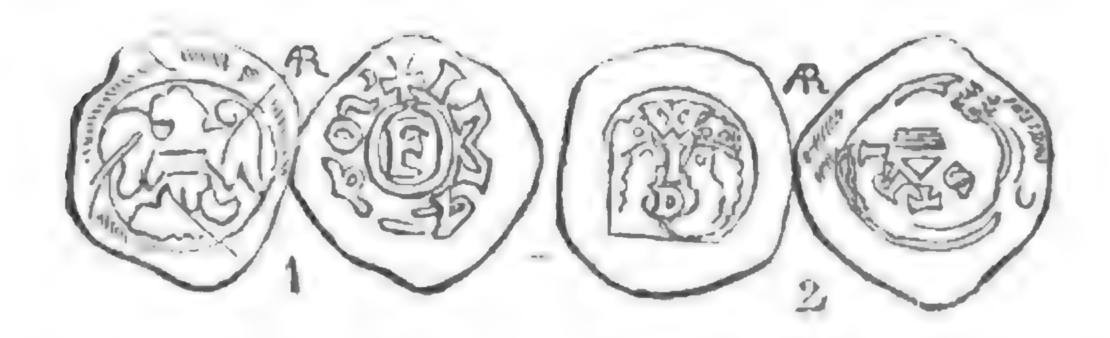

Les deux pièces qu'on voit ici figurées sont autrichiennes. La première de l'empereur Frédéric II lorsqu'il était en possession immédiate de l'Autriche en 1236; elle est empreinte de l'aigle bambergeois; l'autre est attribuée à Venceslas et Judith, qui possédaient l'Autriche entre 1286 et 1297.

1280-1380.

Dans ce siècle le nombre des hôtels de monnaie augmenta considérablement. Dans la Lorraine le comte de Ligny, le comte de Bar; dans les Pays-Bas beaucoup plus de comtes et de seigneurs, et presque toute la monnaie de ces pays nommait les princes forgeurs; la maison de Wittelsbach se partagea en différentes branches et multiplia les hôtels de Bavière et du Palatinat; la Souabe a vu cette multiplication des espèces particulières; les plus puissans forgeurs, en corrigeant leur monnaie, érigèrent de nouveaux, ou rétablirent différens anciens hôtels.

Dans la portion occidentale, l'ancien type refoulé d'abord dans la petite monnaie y fut détruit; dans la portion orientale,

Digitized by Google

renforcé par le blason, il prolongea son existence dans la petite monnaie, considérablement détériorée.

La destruction de l'ancien type fut décidée par l'amélioration de la monnaie, par la multiplication des hôtels particuliers; par des relations et les combinaisons réciproques des empreintes voisines et étrangères; par l'introduction des esterlings anglais et l'imitation de son type; par l'introduction du gros tournois avec son empreinte; par le perfectionnement de l'art du blason, enfin par la création des différentes espèces blanches et d'or pour les quelles ou inventait les types particuliers.

Dans la portion occidentale l'art fut généralement beaucoup amélioré. Les lettres furent plus régulières, plus correctes, les armes soigneusement blasonés d'après leurs formes convenues; le corps et les membres des personnes et des chevaux proportionnellement mesurés. On cherchait à rendre toutes les élévations du visage surtout des joues, des mâchoires et du front. Pour cet effet on a tracé des contours qui entouraient les lèvres et les narines, se déroulant sous les yeux; le front prit la forme carrée, oblongue, et les yeux se trouvèrent dessous enfoncés, quelquefois comme s'ils regardaient par les lunettes. Tous les détails de la tête sans liaison, isolément et fortement sillonnés, se rapprochaient symétriquement et dirigeant le burin des graveurs.

Dans la portion occidentale l'ancien type disparaissait, le plus tôt dans la Lorraine et dans les Pays-Bas. A Liége il existait jusque vers 1340; dans les trois archevêchés de Trèves, de Cologne et de Mayence jusqu'à 1350, dans plusieurs évêchés jusqu'à la même époque (XIX, 38; XVIII, 14); dans l'évêché d'Osnabruck, jusque vers 1380. La monnaie impériale d'Aix-la-Chapelle, de Dortmund et autre, le retenait jusque vers 1380. On peut le voir par la monnaie du couronnement inscrite *Urbs Aquensis vinces S. M.* (Sancta Maria) de plusieurs empereurs (1273-1308) (pl. XVIII, 10), et par la monnaie inscrite *Wilhelmus rex*, frappée sous les empereurs Frédéric, Richard et Charles IV (Wallraf, p. 18, n° 3; p. 74, n° 7; Joach. supp. n° 94; Mader IV, n° 60, p. 99-104). La monnaie de Louis de Bavière (1314-1347) manifesta l'influence bien forte du type étranger. Il frappait à Dortmund comme ses prédécesseurs (pl. XVIII, 11) la petite monnaie à un champ trilatéral; les esterlings anglais à la manière d'Ed-

Digitized by Google

ward (pl. XVIII, 12) et le gros tournois TVRONVS DЄMOTЄ à Mons (Joach. supp. 93).

Le type anglais pénétra en Allemagne par la Belgique et par les bas pays de l'ancienne Saxe. Le type de Henri s'ingéra de différentes manières et se réunit avec l'ancien ; celui d'Edward imposa plus impérieusement. Ses esterlings multipliés vers 1280 et 1309 par les puissans comtes et les petits seigneurs des Pays-Bas (pl. XX, 46, 47), parurent à Aix-la-Chapelle, à Coblentz (pl. XIX, 12, 9), à Cologne; modifiée dans son empreinte, la croix edwardinne prit à cette occasion une extension bien plus considérable; et son idéal du portrait aux boucles fut imité et contribua beaucoup à l'invention des formes sous lesquelles on gravait dans ce siècle les têtes.

Le gros tournois trouva l'imitateur dans Henri, évêque de Verdun (1278-1286) dans FerriIII, duc de Lorraine (1250-1304) qui se saisirent du portail touronais, aussi bien que les comtes de Hollande avant cette époque (1256-1299). Mais le gros tournois traversa seulement les frontières des Pays-Bas vers 1300 et pénétra vers l'Allemagne; il apparut à Liége, à Heinsberg, à Juliers, à Berg, à Schaumbourg, à Oldenbourg, dans les régions du type de Cologne. Le portail touronais, la légende *Turonus civis*, la croix et la composition entière de l'empreinte, la bordure des fleurs de lys ou d'autres ornemens, caractérisèrent les gros qui prirent leur origine plus immédiate et plus servilement copiée du gros tournois de la France. Le duc et les comtes des Pays-Bas substituèrent à la place du portail, le lion du pays, et inventèrent un type qui a pris aussi du terrain dans les régions limitrophes. Je ne sais pas s'ils l'ont fait de leur propre mouvement ou entraînés par l'existence d'un autre gros d'argent qui fut très-renommé dans ce siècle : mais le gros de Bohème empreint d'un lion précéda l'apparition de celui de la Belgique.

A cette époque en Allemagne la Bohème jouissait d'une prépondérance remarquable. Premislav-Ottokar étendait ses relations à l'extérieur, et son fils Venceslav en 1300 se chargea des trois couronnes, de celles de Bohème, de Pologne et de Hongrie. Lui, il améliora la monnaie de Bohème et y forgea, entre 1278 et 1300, un gros de Prague *grossus Pragensis* et un petit de Prague *parvus Pragensis* (pl. XXII, 29, 30) empreints d'un lion et d'une couronne, modèle pour différente autre grosse monnaie. La maison de Luxembourg qui lui succéda dans les possessions des

Digitized by

Pays-Bas, prenait dans les esterlings les titres de roi de Bohême et de Pologne, et remportait plusieurs fois la couronne de l'empire. — Le premier qui imita l'exemple de Venceslav fut Albert markgrave de Missnie, qui vers 1295 forgea à Freiberg le gros et le petit de Missnie *grossus march. Mysnensis;* il y mit son lion et remplaça la couronne par une croix feuillue et fleurisée à la française CRVX. Le type des gros de Missnie fut en usage chez les markgraves de Missnie et les landgraves de Thuringie, successeurs d'Albert; chez les landgraves de Hesse, chez l'archevêque de Mayence (entre 1397 et 1419) et chez les comtes de Mansfeld.

Dans la portion occidentale, le type local se communiquait continuellement aux empreintes des autres provinces ou cantons. Le type hollandais paraissait dans le Brabant et sur les frontières de Cologne. Le chevalier lorrainois cabriola en 1280 vers la Belgique, voulant l'emporter sur le chevalier brabançon; l'archevêque de Cologne (vers 1305), à l'instar des pièces de couronnement, forgea à Bonne une monnaie avec la légende *beata Verona vinces* ou avec *signum ecce* (ecclesiæ) *sci Cassii bunensis;* le même archevêque sur son gros de Bonne, *grossus bonnensis*, se mit debout, et plusieurs autres prélats le firent aussi, l'évêque de Metz, (1327) l'archevêque de Mayence (1346), celui de Trèves (1362); l'image chauve de saint Pierre placée dans le champ ogivé, sous des petites tourelles et ogives pointues, semble avoir pris naissance à Louvain vers 1350 sur une monnaie du duc Jean (Ghesq. pl. IV, 5) et il fut reproduit à Trèves et à Cologne vers 1367, dans le Palatinat vers 1410, à Mayence vers 1420. Je ne dirai pas d'autres particularités qui sont du nouveau type, mais je crois qu'il est juste d'observer que le blason monétaire se perfectionna dans les Pays-Bas et communiqua ses formes aux autres provinces de l'Allemagne. Les lions des différens états qui se réunissaient sous la domination des Bourguignons furent scrupuleusement distingués, l'appointement de l'écu, son emplacement dans la légende trilatérale, dans un champ ogivé ou fracturé, sur la poitrine des princes ou à ses pieds, son attitude penchée, la réunion de plusieurs armes sur le même écu, tout cela s'accomplissant et se perfectionnant entre 1300 et 1350 dans le Brabant et ses adhérences, alla disposer du type allemand dans les vastes régions traversées par le Rhin. La réunion de plusieurs armes sur le même blason servit admirablement à indiquer les conventions et les alliances que les princes de l'Allemagne con-

Digitized by Google

tractaient entre eux, sous le rapport de la monnaie, de son poids, de son type et de sa circulation dans leurs pays réciproques. L'accord de 1409 réunit les armes des trois archevêchés sur les mêmes espèces et partout il s'opérait une certaine fusion qui engendrait le type nouveau et détruisait toutes les traces de l'ancien.

La portion orientale de l'Allemagne résistait à cette destruction. L'introduction du gros d'argent en Bohème occasiona la disparution des empreintes inanimées : mais en Saxe les petites espèces continuaient à observer ses manières, seulement l'art héraldique y prenait toujours plus d'ascendance et différens écussons se réunissaient sur les mêmes pièces (Böhme Grk. XII, 23, 24, 25). La Bavière se contentait de son coin encadré et de son numéraire mal arrondi, qui se détériorait lentement. Pour la plupart muette, la monnaie de Bavière laissa au Palatinat l'emblème du lion et se contenta de son échiquier. Un capuchon ou un bonnet pointu signalait l'atelier de Landshut, une tête de moine (pl. XXI, 30) l'atelier de Munich ; les lettres placées sur certaines pièces sont les initiales des princes. Ils s'alliaient quelquefois et fabriquaient conjointement la même monnaie comme l'ont fait le palatin Rudolf avec le duc Louis, qui par le partage de 1310 eurent la ville de Ratisbonne et sa monnaie (Mader II, 3). Mader se plaint justement que cette branche de la monnaie est trop négligée par les scrutateurs. On écrivait plus sur la monnaie d'Autriche, mais tout ce que Herrgott (M. Herrgott et Rusten-Heer, numotheca principum Austriæ, Frib. Brisg. 1752; monumenta domus Austr. etc.) et les autres écrivains en ont dit est fortement attaqué par la sagacité de Mader, qui démontre que la plupart de la monnaie d'Autriche publiée, est du XV^e siècle. Je signalerai cependant une des plus anciennes monnaies d'auSTRie, à deux têtes affrontées, entre lesquelles en descendant, les trois lettres WID sont expliquées par Mader, Wenceslav et sa femme Juta ducs (1286-1297 ; voy. ci-devant p. 313, nº 2).

1380-1500.

Nous n'avons rien à dire sur la partie occidentale oùle nouveau type remplaça l'ancien. Dans la partie orientale, la Bohème

Digitized by Google

supprima ces anciennes obscurités, et la Saxe avec son gros de Missnie et son petit, réduisit lentement l'ancien type à l'inanition. Mais la Bavière ne pouvait pas se séparer sitôt de ses anciennes habitudes; le Palatinat et les états autrichiens suivaient cette marche. L'art était un peu amélioré et configurait plus correctement le lion du Palatinat; la face des ducs et les champs-roson; il y inscrivait maintefois le nom du prince *dux Rupertus* (1398-1410), et du lieu *moneta in Am*-berg (Joach. Grk. XI, nos 96, 97), *Fridberg* (n° 101); mais ordinairement on n'y voit que les initiales. Aussi la monnaie de Bavière offre les initiales très-récentes, toutes gothiques, courbées et fracturées. ЄW (pl. XXI, 30) Ernst et Wilhelm (1397, † 1438, † 1435).

La monnaie d'Autriche, marquée des armoiries d'Autriche, de Stirie, de la haute Autriche, offre aussi autour de l'écu dans un champ à trois ogives, des lettres isolées, de la forme toute gothique du XVe siècle, dont Mader cherche l'explication dans les noms des princes. W.ilhelm et A.lbert (1395-1408; L.epold et A.lbert (1406); L.eopold, E.rnst et A.lbert ( ); les ALB.ert (depuis 1411); L.adislaus R.ex (1440-1457); F.redericus I.mperator ou F.R.I (1452-1492). Les pièces du dernier ont un aigle à

deux têtes. Mais grand nombre de pièces offrent des lettres qui ne s'adaptent point aux noms des princes WTH, HSI, FDA, FDS, FDG, IPF, ALT, LEI, PRS, OP; sur celles à l'empreinte de l'aigle à deux têtes on voit FLS, FHC, FGE (toujours F). Mader croit que ces lettres indiquent les noms des monnayeurs auxquels la monnaie fut arrentée. Depuis 1356 celle de Vienne était donnée en bail à Jean Tirna, qui la tenait près de vingt ans et on le voit dans les initiales WHT Wienna Hans Tirna; ledit empereur Frédéric III bailla aussi sa monnaie pour long-temps.

Mais on connait une monnaie nouvelle et grosse du Palatinat en 1436 (de Louis) et antérieure (Joach. Grk. XI, 105-107); celle d'Autriche de 1471 (Mader II, n° 22); enfin celle de Bavière de

Digitized by Google

1506 (Joach. Grk. XI, 51-52; comparez la muette qui précéda peu, inscrite *clipeus duc. Bavarie*, n° 36, 37).

Dans cette narration rapide qui termine mes travaux, j'ai signalé plusieurs fois l'insuffisance des monumens et l'incertitude des explications proposées souvent à coup de main. La numismatique allemande est nombreuse, très-variée et compliquée, à cause de l'étendue et de la dissolubilité de l'état : elle a un grand nombre d'écrivains qui la traitèrent, mais pour la plu part ils ne s'occupaient que de poids, de son remède, de l'altération de la monnaie, de sa dénomination et du rapport que les espèces ont eu entre elles; ils parlaient beaucoup des ducs, des princes, des prélats, et ils racontaient les anecdotes de leur vie, ou discutaient sur le droit de battre monnaie; ils se bornaient à dessiner et décrire le type, sans l'analyser et l'apprécier dans tous ses détails, sans s'engager dans des combinaisons historiques des singularités minutieuses qui caractérisent le siècle; en tâtonnant au hasard, ils s'efforçaient d'inventer des hypothèses souvent très-ingénieuses, qui provoquaient les contestations, par lesquelles si la vérité n'était pas dévoilée, au moins l'incertitude de l'hypothèse était prouvée. A force de recherches éparses et mal dirigées, on a éclairci des points nombreux de la numismatique et des questions importantes. Les compilations savantes et les observations plus détaillées de Ludevig, de Vogt, de Joachim, d'Obermayer, de Wallraf et d'autres précédèrent les publications approfondies et soutenues par une sérieuse critique de Bohl, de de Saulcy, de Mader et d'autres qui réussirent à rapprocher et déterminer les notions exactes de la monnaie locale, et discuter avec succès sur différentes questions de la numismatique. Ces ouvrages cherchèrent avec beaucoup d'adresse à se porter sur un point élevé pour être d'accord avec tout ce que peut produire à l'avenir le terrain spacieux de la numismatique, négligé en friche, où il y a beaucoup à faire, où la science se console par une belle expectative que la haute capacité critique des Allemands ne la laissera pas long-temps inculte.

Digitized by Google

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

POUR LES LECTEURS, ESSENTIELLEMENT NÉCESSAIRES,

contenant

les rectifications, les additions et l'errata.

Page 5, v. 7, *ajoutez :* Je connais aussi le petit traité sur la monnaie d'Espagne, dans le cabinet des gros de Joachim : mais elle est trop récente pour nos recherches.

p. 11, v. 14, IA⊕N *lisez* IAЄN p. 13, v. 22, Gaeta.

p. 17, J'ai dit plusieurs fois que les titres rex, imperator, figurent sur la monnaie allemande toujours séparément : mais j'ai vu depuis les pièces de Pavie et de Lucques tirées de la collection de M. Van der Meer à Tongres, sur lesquelles on lit *Otto pius rex*, et de l'autre côté *imperator ;* les deux titres du roi de Lombardie et de l'empereur de Rome réunis.

p. 18, v. 13, eux. *lisez* elles. p. 20, v. 34, vendre *lisez* rendre

p. 22, v. 1, 28, *lisez* 27 p. 25, v. 4, (pl. XVI, 19).

p. 25, v. 23, (pl. XVI, 20). p. 25, v. 34, ΝΟVΑ *lisez* ΔΟVΑ

p. 27, v. 10, (pl. XIV, 21). p. 27, v. 15. Après la publication de cette troisième partie, j'ai eu l'avantage de connaître la lettre de D. V. Marchant, sur les médailles des empereurs français de Constantinople, Paris 1829. Marchant y a dit que Cousinery ayant pu nous éclairer mieux que tout autre sur l'existence des monnaies des croisés, semble avoir épaissi le voile sous lequel le véritable état des choses est encore caché, et il cherche à relever les égaremens de Cousinery. Je suis charmé de n'avoir pas suivi les explications des légendes proposées par cet auteur et de me trouver d'accord avec Marchant dans la lecture des Σταυρος Βαλδοινος. Mais je n'étais pas assez heureux de tomber sur l'idée démontrée par Marchant, que les pièces grecques des Baudouin sont plutôt des empereurs de Constantinople. Il déplore que les rois de Jérusalem sont privés de tout monument monétaire : mais il croit confirmer ses preuves par l'explication des lettres B.Δ.N. par Βαλδοινος Δεσποτης Νεωτερος *Balduin empereur le jeune*, Baudouin II (1228-1261). Dans les quatre lettres de la croix il voit Σταυρε Βοηθει Βαλδοινω Δεσποτη Νεωτερω, *signe de la croix ! secourez l'empereur Baudouin le jeune.* Je signale cette opinion, et si mes études permettront de parcourir le terrain de la numismatique byzantine, je me féliciterai de reproduire dans un autre volume les savantes recherches de Marchant.

p. 30, v. 20, XVI *lisez* XIV p. 31, v. 19, (pl. XVIII, n° 8 ; XXII, n° 25)

Nota qui se rapporte à ce qui est dit : p. 31, v. 14-19 ; p. 34, v. 31, 32 ; p. 57, v. 6-8. La monnaie de Frédéric II, inscrite *Roma caput mundi,* est comptée par Adauctus Voigt, parmi les monnaies de Bohème. Mader en relevant cette erreur, l'attribue à Frédéric I, et croit qu'elle était frappée à Aix-la-Chapelle, qui fut appelé *secunda Roma* (kritische Beyträge I, n° 50, 51, p. 86, 88). La construction du bâtiment de monnaie étant tout-à-fait d'Aix-la-Chapelle, parle aussi pour son assertion quant au lieu de la fabrication : mais le nom de Frédéric et de son portrait se relate à mon avis plutôt à Frédéric II.

p. 35, v. 12, espèces *lisez* évêques p. 38, v. 3, 48 *lisez* 47
p. 38, v. 6, 49 *lisez* 48 p. 41, v. 3, venne (pl. XV, 14),
p. 41, v. *dernier*. au XIIIe *lisez* au XIVe p. 42, v. 16, duc *lisez* rois
p. 42, v. 35, lisez *Forcalqerii* p. 46, v. 7, 43 *lisez* 44
p. 47, v. 37, fille *lisez* fils

p. 50, v. 1. Le double crampon est le navire, signe de la ville Abo.

p. 51, *à la fin*. Brenner explique P par *percussa*, lorsqu'il est placé près d'une autre lettre. Ces lettres énumérées signifient : ꞡ S. Eric ; M *moneta* ; les autres tantôt un nom royal, tantôt un nom du lieu, savoir : de Stokholm, Abo, Arosia ou Westezarosia, Calmar, Lunden, Malmoe.

p. 56, v. 31, et p. 57, v. 1, *rayez le chiffre* 27,

p. 57, v. 6, *lisez* La monnaie de la pl. bohémienne XXII,

Sur la même planche bohémienne XXII, le n° 27 offre une copie de la monnaie, dont le dessin fut donné par Voigt d'après celui de Joachim (Grk. II, suppl. 48) très-inexate et défiguré. Mader relevant l'erreur prouve que cette monnaie est russienne, de la république russienne de Pleskov (kritische Beytr. VI, n° 1, p. 106, 110). Si les circonstances favoriseront la publication du troisième volume de mon ouvrage actuel, j'y donnerai un essai sur la diplomatique russienne et slavonne, et j'y joindrai les figures des monnaies pskoviennes, russiennes, slavonnes, etc.

Le musée de l'université de Varsovie possédait un obole inscrit *Oslavia* ; c'est le nom d'un monastère de filles en Moravie. Si je recouvrais le dessin de cette pièce inconnue, je le ferais connaître avec les différentes autres observations sur les espèces bohémiennes, qui me restent pour le troisième volume.

p. 60, v. 25, *lisez* depuis, sous André

p. 63. Je rétracte l'explication de la pièce n° 33 de la planche XXIII, sans proposer une meilleure : ce qui est certain qu'elle est hongro-slavonne. — Sur les autres hongro-slavonnes qu'on voit figurées à la page 63, Kundman, in mumis singulis p. 98, a voulu voir un loup servant des armes à la famille du roi Jean Zapolski. Sans réfuter cette inconséquente conjecture, nous devons remarquer que ces monnaies provinciales slavonnes se distinguent par différens signes qui prouvent qu'elles sont de différens princes. Elles ont S. R. l'initiale du roi Sigismond ; à la place des lettres, les petits oiseaux ; le croissant y est quelquefois surmonté de fleur de lys (Joach. II, suppl. 10, 11, p. 657, 658). Mader lit autour de l'animal qu'il reconnait pour une matre, *pro Sclavonia* ; et il conjecture que les lettres qu'on y voit signalent plutôt les bans de la province que les noms des rois : il y rencontra L. R. ; M. R. ; S. R. ; H. R. ; h. R ; N. K. (Kritische Beytr. III, p. 92, 93, n° 46) et toujours R, *rex*.

Aussi la monnaie de Hongrie mérite d'avoir quelques notes additionnelles si le troisième volume paraît.

p. 66, v. 2, *lisez* Striikovski p. 66, v. 7, *lisez* des savans, de Schlœtzer
p. 66, v. 8, *lisez* Bandtke p. 70, v. 24, *lisez* cette monnaie

p. 70, 71. Silésie. Dewerdek table XXVIII, n° 104 donne une pièce de Silésie, marquée de l'aigle, au revers d'un haume à quatre plumes de paon avec la légende *galea ducis Bolkonis*. Il l'attribue à Boleslav duc de Svidnitza et de Javor (1290-1302). Mader ne conteste guère cette opinion, il observe même qu'une autre pièce semblable mais anonyme, donnée par Dewerdek, table V, n° 28, est plus ancienne, et peut-être attribuée à Henri, duc de Breslav, Münsterberg (Ziembitza) et Svidnitza (1266-1290), (Kritische Beytr. III, p. 160, 161). Il reproduit aussi III, n° 61, une autre monnaie de ce genre publiée autrefois par Dewerdek, table XXIV, n° 67 : on y lit autour du

Digitized by Google

haume, *galea ducum Silesie*, et autour de l'écu à l'aigle silésien *juvenum Bolkonum*. Le nom de Bolko au pluriel force à chercher des Bolkon corégens. Par conséquent Dewerdek y voit les deux Bolkon II et III ducs d'Opole vers 1313. Mader semble consentir à cette explication (III, p. 156, n° 61). Une monnaie ducale anonyme frappée à Trebnitz, fut attribuée par Dewerdek, tab. V, n° 25, à Henri le barbu (mort en 1238). Mader ne voit qu'il y ait quelque chose à contrarier l'époque indiquée : mais à mon avis l'empreinte offrant un aigle dit beaucoup que cette pièce est plus récente. La monnaie donnée par Mader pour monnaie d'abbesse de Trebnitz (III, n° 60) est encore plus moderne, car l'*a* placé près de la main bénissante, est parfaitement gothique : la pièce descend évidemment vers la fin du XV^e siècle.

Dans le siècle de l'existence de la monnaie silésienne, les espèces furent pour la plupart anonymes et muettes : or, celles de Silésie suivaient leur indolence. Mader en fait distinguer certaines d'après leurs types. Glogov a eu pour ses armes une tête de bœuf, et à cette marque on a une monnaie à la légende *grossi Glogov* (III, n° 65); une autre monnaie de *Glogov* offre un oiseau et un astre avec un croissant (III, 64). Les armes de Svidnitza ont une tête de sanglier; une pièce ducale anonyme *dux....ic* offre cette marque et de l'autre côté un oiseau (III, 67). Ces pièces sont du XIV^e siècle comme leur nom *grossi* atteste. Breslav a eu pour marque distinctive une tête de saint Jean-Baptiste, mais on ne connaît guère de monnaie à cette empreinte antérieure au XVI^e siècle.

p. 78, v. 8, Je ne veux pas parler *lisez* Je veux parler

p. 84, v. 27, dans cet ouvrage, *lisez* dans cette série,

p. 85, v. 24, et non des mar- *lisez* et qu'ils en eurent des mar-

p. 97, v. 3, opposait, et ne nous *lisez* opposa, et l'histoire ne nous

p. 99, v. 7, *lisez* Boudouschine,

p. 105, v. 20, *lisez* que les Viltzi

p. 106, v. 21, *lisez* d'après sa

p. 111, v. 25, 26, *lisez* subits et à une circulation aussi forcée que

p. 113, v. 17, lisez *mumenin* p. 113, v. 19, lisez *ben Motadhed*

p. 128, v. 28, en 630, *lisez* en 930,

p. 129, v. 34, *lisez* sur la monnaie d'Allemagne, conjointement,

p. 132, v. 37, *Servasius* lisez *Servacius*

p. 133, v. 39, à l'œil gauche, *ajoutez* sur la pièce conservée à Vienne, la tête est imberbe (Appel t. IV, pl. XVII, 13);

p. 136, v. 31, L'avers; une croix cantonnée OTOT autour IMPERATOR le revers un temple carré CIVITƧPIRA pèse 12 grains (Appel IV, p. 924).

p. 147, v. 6, COD *voyez ci-après* p. 246 *et la rectification.*

p. 147, v. 13, *lisez* et Malines. Les p. 147, v. 33, *lisez* 1008, pl. XIX, 2),

p. 149, v. 4, bavaroise *lisez* lorrainoise

p. 149, v. 20, LIVTO- *lisez* LIVTO p. 149, v. 26, LIVTOLF- *lisez* LIVTOL

p. 152, v. 13, exemples gravés et p. 152, v. 16, *corrigez* E|-|RIC

p. 159, v. 34, (1025-1027)

p. 161, v. 11, 12 *lisez* cantonnée de deux boules et de deux croisettes à l'opposite,

p. 169, v. 27, 55), et la *lisez* 55).— La

p. 172, v. 29, *biffez* continuellement

p. 173, v. 9, Fab, *lisez* Fach,

p. 175. Nota. *La figure de la pièce muette à dextre, est tirée de l'ouvrage de Lersner; elle est assez récente, considérant son carré.*

Digitized by Google

La figure du denier de Spire est placée par erreur sur la page suivante 176.
p. 180, *la dernière ligne*, *lisez* monnaie de dix ans 1088-1097 ou 1097-1107
p. 184, v. 29, l'H; de l'autre côté *corrigez* l'H; des autres
p. 185, v. 19, est comme *lisez* est connue
p. 192, *ajoutez en bas* Henri évêque de Liége 1075-1091
p. 193, v. 4, l'abbaye *lisez* les abbés
p. 197, v. 17, lisez plus simplement S*an*CTVS PETRVS BE*nedicat Populum*
p. 204, v. 8, *lisez* tardivement arrivé, concourut à
p. 202, v. 1, a des portraits *corrigez* à des pièces
p. 205, v. 31, deux à deux *corrigez* alternativement.
p. 207, v. 10, de son profil droit, *corrigez* du profil droit de ce saint,
p. 214, v. 35, imita *lisez* invita
p. 215, v. 7, *rayez* de Riom
p. 227, v. 21, *lisez* empreints de portrait
p. 229, v. 6, posée *lisez* couchée
p. 230, v. 24, *lisez* à Philippe l'idée de modifier
p. 237, v. 35, *lisez* ou Riile;
p. 253, v. 7, *lisez* (pl. XX, 38, 56)
p. 254, v. 19, *dans certains exemplaires il faut corriger* ARN O'.OV *OreYe*

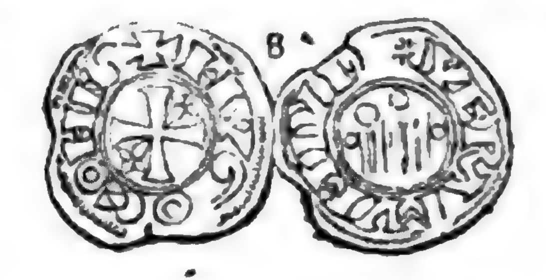

p. 262, v. 25, *Hugo comes Veramumdun* (mort en 1102). Voici la figure de sa monnaie qui devait être placée à la page indiquée.

p. 265, v. 26, les abbayes *lisez* les abbés

p. 272. La petite monnaie flamande ou de Flandre. La monnaie postérieure à celle qui fut découverte à Assche offre d'autres variétés, les modifications de la croix et son remplacement par d'autres étrangères. On en voit que les triangles, les lys, les deux triangles clechés en une étoile hexacorne les anneaux, furent le partage de presque toute la monnaie de la Flandre méridionale de Lille, de Bethune, d'Ypre. La belle pièce de *Betune* dont on voit ici la figure n° 2, est de la collection de M. Chalon de Mons. L'autre d'*Ipra*, n° 3, en est de celle de M. Van der Meer de Tongres. La dernière, n° 4, portant le nom de *Mehaut* et les initiales d'*Arth*ois appartient à M. Ducas de Lille : elle est de la comtesse d'Artois Mahaut du commencement du XIV^e^ siècle (1302-1329). Nous l'avons cité deux fois à la page 274 et 285 de notre article sur la monnaie des Pays-Bas.

p. 277, v. 5 CARTRI *lisez* CASTRI

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÉRES.

INTRODUCTION. Page 2

MONNAIE D'ESPAGNE. — ARAGON. 5

LÉON et CASTILLE. 8

MONNAIE D'ITALIE. 13

I. Dépérissement de l'ancien type, monnaie impériale et *papale* (960-1060). 14

II. Obscurité dans la monnaie impériale (1060-1160), les monnaies des NORMANDS et des premiers CROISÉS développent leur système (1060-1200). 18

III. Monnaie républicaine à l'empreinte impériale (1160-1260); et des Croisés en Asie (1200-1290). 27

IV. Monnaie des républiques et des seigneurs à l'empreinte indépendante ou de l'empire; monnaie des *Angevins* (1260-1360). 36

MONNAIE DE SCANDINAVIE. — DANEMARK. 45

SUÈDE. 49

NORVÈGE. 52

MONNAIE DE BOHÈME. 53

MONNAIE DE HONGRIE. 60

MONNAIE DE POLOGNE. 66

D'où vient l'argent qu'on trouve en Pologne.

Tableau historique du commerce des Slavons et de l'état de la Pologne depuis sa naissance jusqu'à la chute de Maslav. 78

Plusieurs pièces des *khalifs* arabes. 84

des *Samanides*. 87

De la monnaie trouvée à Sierpov et à Trchébougne. 108

MONNAIE D'ALLEMAGNE. 116

La première monnaie d'Allemagne, à la dissolution de l'empire des Carlovingiens (889-936). 119

Naissance de la monnaie des seigneurs laïques en Allemagne. BAVIÈRE, SAXE (870-1002). 121

Les trois Otton (936-1002). 127

Naissance de la monnaie *épiscopale* sous les Otton (960-1000). 139

Monnaie des seigneurs laïques des duchés de SOUABE et de LOTHARINGIE, sous les Otton (936-1002). 149

Henri II roi (1002-1013). 152

Henri II empereur (1013-1024). 153

Monnaie de Henri II, *obscure et énigmatique* (1002-1024). 155

Conrad II le salique, roi (1024-1027). 159

Conrad II le salique, empereur (1027-1039). 160

Digitized by Google

Henri III roi (1039-1046). 162
Henri III empereur (1046-1056). 166
Les Henri. 167
Monnaie des seigneurs séculiers jusqu'aux querelles au sujet des investitures. BAVIÈRE. 171
Monnaie *anonyme et municipale* dans le XI^e siècle. 175
Monnaie *épiscopale* sous Henri II, Conrad II, Henri III et IV (1002-1106). TOUL, VERDUN, COLOGNE. 177
TRÈVES (965-1360). 193
METZ (960-1360). 199
Analyse du type épiscopal allemand. 211
Aperçu historique du type épiscopal, et quelques détails particuliers du XIII^e siècle. COLOGNE, BALES, WURZBOURG, MUNSTER, PADERBORNE. 220
LIÉGE, LOOS, HEINSBERG, et quelques particularités des Pays-Bas. 241
MONNAIE DES PAYS-BAS. 257
1080-1180. 260
1180-1280. 263
1280-1380. 278
Aperçu historique du type allemand, considéré en général. 297
880-960; 960-1070. 299
1070-1180. 302
1180-1280. 307
1280-1380. 313
1380-1500. 317
Notes supplémentaires. 321

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Les renvois marqués sont aux pages : si le nom indiqué ne s'y trouve pas il est dans les notes supplémentaires.

NOTA. a, abbé ; c, comte ; d, duc ; e, évêque ou archevêque ; i, empereur ; m, monétaire ; p, pape ; r, roi ; s, saint ; sg, seigneur. — Dans la suite des chiffres les dizaines et les centaines ne sont pas répétées.

ABC 60. Abdulmelik 83, 4, 7. Abel r 49. Abo 50, 1. Adalbero e 143, 200-7. Adalbert s 56, 68, 9, 70, 1. Adalo m 174. Adelaïde 15, 129-32, 41. Ademar e 209. Adgillus r 258. Adolf c 233, 4, 89; e 231, 52, 303. agneau ou agnel 22, 61, 2, 225, 75, 93. Agrippina 135, 71, 87. Ahmed 87. Aigle 28, 32, 5, 9, 56, 61, 74, 5, 273; à deux têtes 28, 40, 271. Aix-la-Chapelle 296, 304; alba porta 196, 214. Albero e 197, 247, 8. Albert d 311, 8; e 248; mgr 316; patr 30; r 50, 1. *Albertrandi* 63, 109. Aleux 282. Alfons r 10, 1. *Alkemade* 289. Almanzor 87. Alost 264, 78, 81, alpha et omega 33, 197. Altena 190, 230, 2. Alues 282, Amberg 318. Ambrosius s 40. Ameneburg 229. Amédée c 36, amen 123-3. Amiens 263, 4. Amin k 84. Andernach 186, 231. André e 47; r 57-63. ange 197, 224-6, 93, 4. Angleterre, son influence 49, 129, 237, 78-80, 315. Anglo-saxons, leur influence 45, 9, 53, 5 (voyez la II^e partie, pp. 93-113). Anglo-saxons 45, 9, 53, 5. Anjou 37, 42. anonyme, 175, 84, 208, 9, 24-6, 30, 2. Ansovinus s 40. Antiochie 24-6. ANTW 292. Aquilea, 31, 5. AR 62. Arabes 82-5. Aragon 5-8. archange 61. Arensberg 232, 3. Arezzo, 31, 40. Argentina 133, 4, 66, 8. Aribo e 145. Ariburg 232. Arminia 84. armes, armoiries 11, 34, 51, 62, 74, 5, 229, 37, 73, 85 voy. blason. Arnold c 253, 4, 74, 9-84, 90, 1; e 141, 94. Arnolf d 122; i 119. Arnheim 284, 92. Arras 263, 4, 70, 4. Arosia 51. art 297, 8. Artois 174. asterisque 205. Asti 19. astre 29, 36. Athène 39. Attendorn 231, 4. Augsbourg 142, 52, 3, 9, 74, 91. aurea 229. Autriche 311, 3, 8. ave Maria 42. Azo 47.

B 224. Baimund, voyez Boemond. Baldvin, voyez Baudouin. Bâles 160, 223, 4. Bamberg 171. Barcellone, Barcino 7, 8. Barto e 193. *Bast* 267, 8. Bastini 267. bâtiment 46, 219, 20, 31, 8, voyez portail, temple. Baudouin e 24, 266, 74; e 198, 9, 264; r 17. Bavière 122, 52, 72-5, 502, 5, 6, 12, 3, 7, 8. Bela r 59-62. bénédiction 218. Bénévent 18. Benoit p. 15, 6. Berchem 234, 89. Berg 230, 4, 89. Bernard c 233; d 123, 311, 2; e 229-31. Bernolf e 191, 2. Berthold e 35, 224; sg 233. Bertrand, 206, 8, 37. Bielefeld 233. Billung, 122-7. Birger r 50, 1. Blacana m 46. blason 273, 85, 307, 8, 9, 11, 4, 9, voyez armoiries. Blomberg 233. Boemond d 24, 7, 9; e 198, 9, 222. Bohème 53-7, 126, 280, 302, 6, 11 (voy. II partie 105-8, table XXVIII). *Bohl* 193-7. Boleslav d, r 53, 66-9, 73 (voy. II partie 44, 102-106). Bologne 31, 2, 9-42. Bonne 154, 236, 316. bordure 290. Born 256. BORNO 51. Botfeld, Botiele 162-4. Bourgogne 159, 60, 307. Brabant 267, 270, 1. bracteates 49-51, 6, 222, 6, 304, 5, 8; d'or 44, 6. Bracislav d 54. Brachel, Brakel 230, 5. Brancaleone 34. Brème 154, 228. Brene 311. *Brenner* 49. Brescia 39, 40. Breslav 70, 1. (voy. II partie 103). Brilon 234. Brisac 149, 50. Brunon e 36, 143, 74, 8, 9, 91, 7. BRVXelles 281, 92. Burchard d 149. Büren 235. Byane 136. Byzance 165.

Calmar 51. Cambray 237, 71, 4, 6, 7, 9, 81. Canut r 46, 9. Capoue 21. caput

mundi 31, 4. caractère 129. caravanes 82, 6. Carrara 42. Casimir d, r 70, 5. Cassius s 236, 316. Castille 8-12. champ triangulaire 47, 50, 1. Charles d 37, 42, 150, 1; e 39; i 210; 37, r 42, 111, 20, 50, 1. chevalier 21, 282, 3, 316. Chios 38. christiana religio 164, 87. Christophore r 47. Christus nika, vincit 21, 2, 5. Chypre 30. Clabia, Clavia 180, 214. Clays-dekin 277, 8, 87. clef 47, 8, 196-8. Clèvers 283. clipeus ducum Bavariæ 319. Coblentz 198, 9. Coire 162. Cologne 36, 120, 1, 34, 5, 43, 53, 4, 61, 4, 6, 9, 71, 84-9, 212, 30-40, 305, 10, 6, (voy. II partie 110-2, table XXIX). Coloman 60, 1. communitas 32, 9, 43. Como 31, 2, 40. Confluentia 198. Conrad a 232; e 35, 160-2, 71, 91, 227, 32, 4, 9; i 32, 185, 6; m 175; r 19, 32, 7, 8, 120, 59, 60, 75. Constance i, r 28; traité 27, 31. Constantuis s 40. constructus 220. Contarino d 34. Corbach 233. Cortona 40. Corvey 229, 32, 4, 5. Cosroes 83. couronne 6, 9, 10, 47, 160-3, 7-70, 225, table XXXII, XXXIV; dans le champ 62, 168. Courtrai 270. *Cousinery* 23, 36, 38. Cracovie 72, 3. Cremone 32, 40, 2. Crèvecœur 281, 2. Croisés 23, 30. croix 6, 29, 59, 63, 219, table XXXII, XXXVI. crosse 47, 8, 147, 216, 7, 21. cruciforme 18. CRVX 316. cuivre 3, 21 et suiv, 24 et suiv, 28, 48, 61. Cuno e 199. Cunre 256.

Dandolo d. 34. Danemark 45-9. (voy. II partie 97-9). Daventer 192. dei gratia 7, 11, 52, 209, 26, 7, 91. Deodat s 181. Deoderic 183, 200-3, voyez Thierri dextera 16, 22, 175, 87, 97, 219. Deutz 199. Dinslaken 234. Dislowart 180. Diusburg 162, 4, 7-9, 250. Doccum 258. Donatus s 40. Dortmund 137, 53-5, 69, 93. drapeaux 229, 31, 5. Driburg 235. Drontheim 52. *Ducas* 282, 3. ducat 43. Dulken 289. Dun 180. Duren 289. Dusburg voyez Diusb.

Easloe 52. Eberhard e 197, 8; c 234. Ebersdorf 125, 6. Ecbert r 170. écriture 7, 17, 50, 1, 129, 93 table XXXIV. Edesse 24. Edward 280. Ekkihard mgr 126. Eléonore c 274. Elincourt 281. Elisabeth r 62. Embric e 226. Emeric r 62. Emidius s 40. Engelbert c, e 190, 230-4, 40. énigme 155-9, 87-90, 240. épée 47, 9, 226, 7. Epinal 201, 9. Erbsdorf 125, 6. Erchambold e 144. Erfurt 222, 9. Eric r 46-52; s 51. Ernst d 318. esterling 237, 278-80. Etelred 190. Etienne r 59-61; e 203, 7, 8, 303; s 57, 201 suiv. Euchaire s 176, 204. évangile 218. évêques, leur monnaie 19, 35, 40, 6, 7, 52, 70, 1, 139-49. Éverhard c 234; e 197, 8.

Facta 41, 249. faucon 54. Fauquemberg 273, 4. Faustin s 40. Ferdinand r 9. Fermo 40, 1. Ferrara 31, 2, 40, 2. Ferri d 210, 309, 15. figures majestueuses 233, 4. Filford 290. Flandre 261, 6, 72-4, 9, 86. Flavianus s 40. Florence 33, 7, 40. Florent c 265, 9, 76. florin 33, 7. FR 62, *Fraehn* 84, 7, 8. Frankenberg 233. Frédéric c 42, 232; r 28-32; i 28-32, 57, 222, 30, 307, 18. Freysach 313. Fridberg 318. Fulda 222.

Gaeta 22. Galeazzo 38. Galilea 24. Gand 266, 87. Gaudentius s, Germinian s 40. Gênes 19, 32, 7, 8. Gensteusates 187. Georges s 26. Gérard c 283, 4; d 172, 81, 2; e 146, 181. Geron e 184. Gertrude a 232. Gervasius s 40. Geyza 60. *Ghesquiere* 281, 3, 8, 9. Gisulf d 18. globe 56, 61, 169. Gnezne 71. Godfrid c 233, 55; e 227; sg 274, 83, 4. Gondebald r 258. Gonzague 42. Goslar 170. graphique table XXXIV, XXXV. Grégoire e 35. gros 49, 51, 7, 72, 3, 289, 90, 315, 6. Guarin e 184. Gubbio 42. Gueldre 256, 84, 92. Gui c 274, 9, 81; d 38, 9; e 251. Guillaume c 234, 74, 9, 85; e 279; c, r 265, 9, 76; r 21, 22, 307, 9, 14; Cliton c 261, 9, 73.

Hagenburg 289. Hainaut 266, 79, 81, 3, 5, 9, 91. Hakon Haquin d, r 52 (voy. II partie 101). Halberstadt 141. Halitche 75. Ham 234. Harald r 52. Hardicnut r 45 (voy. II partie 97, 8). Harun k 84. Hasselt 254, 81. Hatton 180. Hecil 165, 74. Heinsberg 255, 74, 84, 9, 92. Helie 112. Henri d 34, 172-5, 267, 312; e 36,

142, 71, 9, 98, 224, 5, 7, 43, 4, 7, 50, 303, 15; i 16-9, 28, 52, 9, 153-8, 166-71, 87, 207; r 11, 30, 112, 4, 120, 1, 45, 52, 3, 8, 62-5, 68-71, 3, 4, 244, 50. Herbipolis 216. Herculan s 40. Herman a 232; d 149, 50; e 186, 203, 5, 7, 14 (voy. II partie 111, 2); r 169, 70. *Herrgott* 317. Herstal 279, 92. Hervord 228, 32, 5. *Heylen* 257. Hilarius s 40. Hildesheim 171, 6. Hiltolf e 188, 9, 238, 9. Himerius s 40. Hofgeismar 235. Hollande 254, 5, 65, 9, 83, 4, 9. Hongrie 59-63, table XIX. Hoyi 292. Horn 233. Hugues c 262; e 242, 3, 9, 51, 2, 89. Humbert c 36. Huy 249, 52. Hyane 136.

IA 48. Jacques d 34; e 209; r 6-8, 42. Jandfer m 46. Janua 19, 38. Januar s 40. Jean c 208, 79, 81, 7; d 267, 74, 9, 84, 90-4; e 48, 251; p. 15; r 10, 1, 51, 280, 91; s 40; sg 256, 79, 82. Jérusalem 27, 30. imago 188, 220. Ingerran e 276. in nomine dni 123, 35, 6, 56, 284. invicta 18. Jodio c 151. Jovita s 40. Iserlon 233. Ismael 87. Italie 13-43, (voy. de la I^re^ partie 5-9, 15, 6, 113-31). Judas s 170, 1. Judith d 313, 7. Julian s 40. Juliers 283, 4, 9. Just s 40. Juvavum 122.

Kaski 109. Ketil 46. khalif 83-5, 7. Kilian s 46, 138, 226, 7. kufique 83, 4, 7, 8, 112-4.

Ladislav r 59-61, 318. Lambert s 252. Lambres 237, 85. Landshut 317. Laubach 312. Laurent s 40, 7. Lavagna 40. Lectour 112. Lefwine m 187 (voy II partie 111, 2). Lemgo 230, 3. Leon 8, 10; p. 15, 6. Léopold d 318. Lesk d 70, 2. Leucha 178, 9, 83, 214. Libor s 230, 2. Liége 147, 71, 92, 241-52. Ligny 279, 81, 9. Lille 270, 2. Limbourg 279. lion 11, 51, 6, 74, 5, 273, 85, 90, 315, 6. Lippe 230, 3. Lituanie 75, 6. livre 218. LO 233. Lombard 32. Lombres 237, 85. Loos 252-5, 74, 9, 81, 4, 90, 2. Lorraine 177-84, 99-211, 309, (voy. Metz, Toul, Verdun). Lothaire e 305; i 171. Lotharingie 119, 20, 50, 51, 298, 300, 4, 5 (voy. Lorraine, Metz, Toul, Verdun, Trèves). Lothier 151, 305 (voyez Pays-Bas). Louis c 254, 5, 65, 87, 90, 1, 4; e 314; i 279, 89; r 63, 120; sg 254, 5. LOVAnium 287, 92, Lucco m 175. Lucques, 17, 39, 40. Lunebourg, 123. Ludolf d 149; e 142, 7, 225. Lutold e 224. Lund 46, 51 (voy. II partie, 99). Luxembourg 280, 8.

Macerata 40. *Mader* 289, 317, 8. Magdebourg 138, 76. Magnus r 45, 50, 2, (voy. II partie 98, 9). Mahadi k 84. Mahaut c 274, 85. main voyez dextre. Malmoe 49, 51. Mamun k 84. Mantoue 39, 40, 2. manus dei 187. Marburg 222, 33. marc 69. marchio Italie 36 Marc s 17, 34, 40. Marguerite c 277, 82, 7, 90, 1; r 50. Marie c 266; s 21, 33, 9, 40, 62, 171, 5, 80 voyez vierge. Mark 233, 4, 40. Marpurg 222, 33. Marsal 111, 20, 203, 11. Martin p. 41; s 191, 214, 5. Mastricht 281. mater pacis 188. Mathieu d 304. Maurice s 176. Maurocena 63. Mayence 119, 20, 34, 44, 57, 9, 61, 5, 9, 77, 84, 90, 214, 5, 22, 9. Merand 280. Metz 143, 76, 199-212, table XXXI. Michel e 272; s 61. Milan 17, 8, 32, 40, 2. millésime 296. Miltenbourg 229. Missnie 126, 316. mitre 194, 217, 8. Modène 31, 2, 9, 40. Moktader k 87, 113, 4. Moktafi k 87. moneta 61, 254, 6, 79, 80, 5. monétaires 46, 172, 3. MONNAIERIES 13, 4, 40, 87, 199, 237, 8, 58, 9, 95, 6. monogramme 226, 66, 300, 1. Mons 279, 89. Mons pessulanus 6. Monte 234. Montferrat 42. Mote 289. Moyen-Moutier 181. muette 45-7, 175. Mühlheim, Mulhem 234, 89. Munich 317. muncipale 175, 204, 8. Münster 228. *Muratori* 38. Mustekfi k, Muthi k 87.

Namur 266, 79. Naples 18, 37, 342. Nasr 87. Navarra 8. navigateur 275. Nestwed 49. NI 48. Nicephor i 110, 1. Nicolas c 42; e 40, 7, 8, 276. Nidaros 52. Niel e 47. Nirlius 230. nobilitas 32. Normans 21, 22. Norvège 52. Notgère 147, 246, 7. Novarre 41. Nozeiuge 240. Nuh 87. numérique des princes 22, 43, 61.

Obermaier 306. Obert e 247. Oberwesel 199. obscurité 222. Odensé 45. Offenbach

199. Olaus, Olav e 52; r 47, 8 (voy. II partie 100, 1); s 52. olive 227. or 293, 4. Osenburg, Osnabruck 229, otholins 15. Otton c 234, 5, 92; d 150, 2; i, r 15-7, 158; i 135-9. 143, 4, 9, 50, 84, 200; r 62, 127-34, 7-51, 231 (voy. II partie, 112, 3). Ottokar r 311, 2, 5.

P 48, 51. pacificus 128, 33, 50. Paderborn 229-32. Padoue 39, 42. Palatinat 312, 7, 8. palme 227. Pannonia 59. pape 15, 6, 35, 41. Parme 32, 9, 40. Pascale p. 20. patelle 159. patrimonium 41. Patrocle s 235, 6. Pavie 17-9, 39, 40. Paul s 34, 205, 6, 228, 9. Paulin s 40. PAYS 228. Pays-Bas 241-96, 301, 5, 9. Pegau 222. Pepoli 42. Peronne 263, 4. Perwez 289, 90. Petrone s 40, 41. PETRus 292, voyez Pierre. Philippe c 36, 263, 4; d 52; e 189, 90, 230, 74; r 32, 263. Phocas 110, 1. Pibo e 179, 81. Pierre c 181, 3, 281; d 33; e 281, 9; r 7, 11, 59; s 15, 6, 24, 34, 7, 41, 181, 2, 7, 96-9, 205, 31, 6, 94, 316. Piligrin e 185, 6 (voy II partie, 110). Pergamus voyez l'index de la pl. XIV, n° 57. Peruggia 40. Pise 32, 3, 9, 40. Plaisance 19. Pologne 66-76, 280 (voy. II partie, 102-4). Pontianus s 40. Poppon e 197, 203, 7. portail 10, 1, 29, 38, 220. portrait 49, 215, 8-21 table XXXII, XXXIII. Pouille 21. PR 130. praesul 200, 2, 18. Praga 315 (voy. II partie, 107). Premislav r 311, 5. princeps 34, 6 (voy. I partie, 115, 214, 6). Prisacha 149, 50. privilége 19, 139, 40, (voy. I partie, 136-8, 40, 1, 92 et suiv.). Prosdocimus s, Prosper s, Protasius s, 40.

Quirianus s 40.

Radulf d 122. Raimond c 29. rameau 227. Ramir r 6, 7. Ranier e 40, Raoul r 120. Ratisbonne 120, 2, 52, 8, 65, 72-4, 317. Ravensberg, Rauschenberg 233. Reagen 289. Recanati 40. Regia civitas 59. Regina, voyez Ratisbonne. Reginald e 190. Reggio 31, 2, 9, 40. Reinhard e 227. Reinir 256. Rekifa 84. Remegen 289. Remilli 205, 8. Remiremond 303, 9. Renard sg 296. Renaud 29, 209, 56. *de Renesse* 241-6. Richard 26. Richer e 179, 80. Robert c 264, 5, 79; d 26; e 243, 9, 50, 83, 303; r 42. RODE 292. Roger 21, 5. Rome 15-7, 20, 34, 7, 41; caput mundi 307; secunda 196, 7, 214. Roskild 46, 7. Rotger e 242, 3. Rothard 190. roue 229. Rovode 256. Rudolf e 248; d 312. Rumigni 254. runes 45, 6, 50 (voy. II partie, 98, 9, 101, table XXXIV). Runre 256. Rupert d 318. Russie 75.

S 33. SA 22. sainte ville 120, 27, 77, 91, 200, 2, 13, 4. saints patrons 40, 214, 35, 6. Saint-diey 181.-mansuy 182.-paul 281. Salerne 18, 22. SALF 25. Salomon r 59. salus patriæ 16. Saluzzo 40. Salzburg 122, 313. Sammanides 87, 8. Sampiniac 180. Samuel r 59, Sanchez r 6-10, 2. sancta voyez sainte ville. Sancta-troia 214. *Sanderus* 277, 86, 7, 94. Sarreburg 205, 6. *de Saulcy* 179, 81, 200-11. Sassanides 82, 3. Savinus s 40. Savoie 36. Saxe 301, 11, de la Scala 42. Scandinavie 45-52. sceaux 168, 94, 5, 7, table XXXII, XXXIV. SCCI 292. Schauenburg 289. *Schoenvisner* 39-62. Schonvorst 296. Sclavonie 63, Sébastien d 33. Segenornio 240. Segusia 39, sénat, sénator 20, 34, 7, Serain 279, 81. Serge p. 16. Servacius s 132. Serves 37. Sforza 38. Séville 10. Shosat, Shusat 231, 4-6. Sicci m 173, 4. Sichem 296. Sicile 21-3, 42. Sidon 29. Sienne 33. Sierpov 109. Sifrid e 228, 9, 40. signum crucis 284. *Sylvestre de Sacy* 83. Simon c 233; e 235; s 169-71. Sinigaglia 40. Sivord e 47. SM 21. Soest 231, 4-6, Sophie d 233. Souabe 149, 50, 300, 5, 9. Spire 128, 34, 75, 6, 225. Spolette 40. SPQR 20, 34, 7. Stainen 190. STC 41. sterling 237, 78-80. Stirie 311, 3, 8. Stissen e 47. Stokholm 51. Strasbourg 133, 4, 44, 53, 64, 6, 8, 224, 5, 75. Suède 49-51 (voyez II partie, 100, 4). Sventibold r 119. Sverer r 52. Sverker r 50. Surie 29. Swen r 45, 6. Swertic 128 (voyez II partie, 113). Syrus s 39, 40.

T 21, 2. Taberna 177. Tancred d, r 22, 4, 5. TAS 228. temple 219, 20. têtes 21,

Digitized by Google

47, 123, 34, 65, 215, 20, 1, 31. Thèbes 39. Théodebald e 245, 52. Théoderic voyez Thierri. Thomas e 237. Theon s 40. Therotman 137, voyez Dortmund. Thierri c 2, 34 53, 65, 9, 90; d 181, 3; e 145, 6, 79, 80, 93-5, 200-11, 31, 45. Tine 270. Tirna m 318. titres 29, 42, 213. Tolède 8-10. Tongres 132. Torinus 36. Toul 146, 78-84, 237. Toulouse 29. Tournay 272, 86. TPO 253. Trajectus 191, 281. Trchébougne 110-16. Trente 141, 21. Trèves 127, 45-7, 93-9, 210, 2, table XXX. triangle 47, 50, 228, 72, *Tribou* 283. Trieste 35, 40. Tripoli 29. triquetra 21, 2. Troia 214. trois-quart 215, 6. Tronville 179, 80. Tuin 247-51. Tureg 136. Turonus civis 276, 89, 315. Turrianus 41. Turris david 29, 30.

Udalric d 54; e 142; (r voy. II partie 106). Udon e 179, 97. Ulkil m 46. Ulrich e 223, 4. Ungaria 61. uniface 198, 223-5. Unna 234. Urbain p 41. urbs 166; 80, 8, 9; aquensis 314. Uros 37. Utmnemacior 189. Utrecht 164, 91.

Valdric e 223. Valeran sg 279, 81, 9. Vallaincourt 282. WALT 292. *Van der Meer* 254, 6. Vazo e 192, 244. Veccno m 152, 73. Vedaste 264. Venantius s 40. Venceslav 290, 1, 4, 313, 7; r 56, 7, 72, 3, 315; s 54-6. Verdun 121, 79. Vermandois 261, 2. Venise 17, 33, 4, 7, 40. Verone 17, 36, 9, 40, 2. Vicenze 39. victrix 247. WID 317. Vienne 318. sainte Vierge 21, 39, 40, 61, 180 voyez Marie. Vill'sis 292. Vincentius s 40. vinces 36. Virgil s 40. Vit s 229, 32. Viterbo 40. Vladislav r 70, 3 voyez Ladislas. *Voigt* 53, 57. Volbodon e 244, 5, 51. Volkmarsen 231, 4, 5. Vollenhoven 284. Volterre 40. Vratislav d 55. Vratislavia voyez Breslav. Vultus s 17.

Waldek 233. Waldemar r 46, 7, 50. Wartburg 229. Welf 305-7. Westfalie 310. Wiberg 45 (voy. II partie, 97, 8). Widenbruck 229. Wigman c 124-6. Wilhelm c 289, voyez Guillaume. Willebrand e 222. Willigis 145. Wipperfurt 234. Wittelsbach 312. Wolfker e 35. Worms 132, 69, 225. Wurzburg 138, 226, 7.

Ypres 270, 2, 4.

Zabern 177. Zenon s 40. Ziani d 33, 4.

FIN.

Digitized by Google

UNI

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

22Apr65SR
ICLF (N)
REC'D LD
JUN 10 '65 -11 AM
DEC 1 1982
UCLA
INTERLIBRARY LOAN

LD 21A-60m-3,'65 (F2336s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YB 21864

CJ
1607
L4
v.1-2

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google